

ŒUVRES
DE TACITE

2

HISTOIRES

PA6708

.F7

Ch3

v. 2

010099



1080018752

EX LIBRIS

HEMETHERII VALVERDE TELLEZ

Episcopi Leonensis

UNIVERSIDAD DE LEÓN
BIBLIOTECA GENERAL DE BIBLIOTECAS



BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANCAISE

— 29 —

ŒUVRES COMPLÈTES

DE TACITE

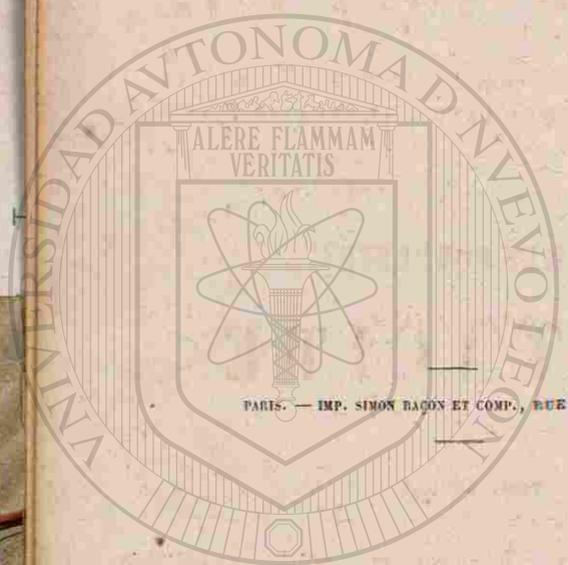
TOME SECOND

HISTOIRES

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS





PARIS. — IMP. SIMON RACON ET COMP., RUE D'ESFURTH, 1.

OEUVRES COMPLÈTES

DE TACITE

TRADUCTION DE DUREAU DE LAMALLE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE AVEC LE PLUS GRAND SOIN

PAR

M. CHARPENTIER

Inspecteur honoraire de l'Académie de Paris, agrégé de la Faculté des Lettres



FONDO EDITORIAL
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

TOME SECOND

HISTOIRES

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

1866

Biblioteca Universitaria

46427

PA 6708

F7

CL3

V. 2



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL

HISTOIRES

SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER

I. Préface et sommaire des *Histoires*. — IV. État de Rome; dispositions des armées. — VI. Défauts de Galba et vices de sa cour. — VIII. Tableau de l'Espagne, de la Gaule, des deux Germanies, de l'Orient, de l'Égypte et des autres provinces. — XII. Révolte des légions de la Germanie supérieure. Galba songe à se donner un collègue. — XIII. Dissabliement de T. Vinius et de Corn. Lacon à ce sujet; espérances d'Othon. — XIV. Adoption de Pison. — XV. Discours de Galba. — XVII. Modération de Pison. — XVIII. Liguëur infestive de Galba. — XIX. Envoi de députés aux révoltés. — XX. Prodigalités de Néron ôtées à ceux qui les avaient reçues. — XXI. Othon médite une révolution; son habileté à corrompre le soldat. — XXIV. Nonchalance de Lacon, préfet des gardes prétoriennes. — XXV. Deux simples soldats, Proculus et Véturus, entreprennent de faire passer l'empire d'une tête à une autre, et y réussissent. — XXVII. Othon, proclamé empereur, est porté dans le camp. — XXIX. Galba, occupé de sacrifices, fatigue les deux d'un empire qui ne lui appartient plus. Pison exhorte à rester fidèle la cohorte qui montait la garde devant le palais. — XXXI. Elle prend ses drapeaux; défection des autres troupes. — XXXII. Adulation et inconstance du peuple. Hesitation de Galba, incertain s'il doit attendre le péril ou l'affronter. — XXXIV. Faux bruit de la mort d'Othon, qu'on dit tué dans le camp. — XXXV. Démonstrations outrées de zèle de la part du peuple, des chevaliers et du sénat à cette occasion. — XXXVI. Othon, maître du camp, échauffe par un discours l'ardeur des soldats. — XXXVIII. Il leur distribue des armes. — XXXIX. Pison, épouvanté des chaleurs séditieuses, sort avec Galba et le suit jusqu'au Forum. Agitation du peuple, dont le zèle se retiroit. Fuite de ceux qui l'accompagnaient. — XL. Les soldats d'Othon dispersent le peuple, foulent aux pieds le sénat et se précipitent dans le Forum. — XLI. Galba est tué près du lac de Curtius. — XLII. Meurtre de Vinius. — XLIII. Bel exemple de fidélité de Sempronius Densus. Pison est massacré. — XLV. On voit tout à coup un autre sénat, un autre peuple. Tous courent se prosterner devant Othon. — XLVI. Le caprice des soldats dispose de tout. Différents meurtres. — XLVII. On permet de rendre les devoirs à Pison, à Vinius et à Galba. Leur caractère. — L. Vices d'Othon et de Vitellius qui les rendent odieux. Réputation équivoque de Vespasien. — LI. Principes et cause de la révolte de Vitellius. Les armées de Germanie le proclament empereur. Il marche vers l'Italie, et ne signale sa route que par les excès du luxe et de la mollesse et par des festins ruineux. Ses deux principaux lieutenants sont Aliénus Cécina et Fabrus Valens. — LIII. Les Gaulois, soit par crainte, soit par zèle, prêtent serment à Vitellius. — LXVII. Massacre des Helvètes. — LXXI. Actes d'Othon, qui quelquefois conformes, le plus souvent contraires à la dignité d'un empereur. — LXXII. Mort de T. Vinius. — LXXIII. Crispinilla, intendante des plaisirs de Néron, échappe au péril. — LXXIV. Correspondance d'Othon et de Vitellius pour amener un accord; mais le partage des armées et des provinces entre ces deux rivaux rend la guerre inévitable. — LXXVII. Othon emploie les largesses et les voluptés pour s'attacher les esprits. — LXXIX. Au milieu des troubles de la guerre civile, les Rhoxolans, nation sarmate, envahissent la Mésie; d'abord vainqueurs. Ils sont vaincus ensuite. — LXXX. Sédition à Rome; Othon l'apaise, mais avec peine. — LXXXIII. Son discours à cette occasion. — LXXXVI. Prodiges qui annoncent les désastres prochains. — LXXXVII. Plans de campagne; généraux d'Othon. — LXXXVIII. Corn. Dolabella écarté et confiné dans la colonie d'Aquino. — LXXXIX. Othon quitte Rome après avoir confié à Salvius Ithanus, son frère, le gouvernement de la ville et les soins de l'administration.

Espace de peu de mois.

A. DE R.	DE J. C.	
DCCCXII.	69.	Cons. { Ser. Sulpitius Galba, Aug. p. la 2 ^e fois.
		{ T. Vinius Rufinus.
II.		

1
010060

LIVRE PREMIER

I. Je commence mon ouvrage au consulat de T. Vinius et de S. Galba, consul pour la seconde fois. Les huit cent vingt années précédentes, depuis la fondation de Rome, ont trouvé assez d'historiens. Quand le pouvoir appartenait au peuple romain, son histoire s'écrivait avec non moins d'éloquence que de liberté. Depuis la bataille d'Actium, lorsque le bien de la paix eut exigé que l'autorité fût remise à un seul, les grands talents disparurent, et l'on porta mille atteintes à la vérité, d'abord par l'ignorance des affaires de l'État devenues étrangères aux citoyens, ensuite par la fureur de flatter ou de déchirer ses maîtres. Aussi, de ces écrivains livrés à la haine ou à l'adulation, nul n'a pensé à la postérité. Mais on se tient aisément en garde contre la flatterie d'un auteur, tandis que les critiques et la calomnie sont avidement reçues : c'est que l'adulation porte le caractère honteux de la servitude, et que la malignité a un faux air de liberté. Pour moi, je ne connais Galba, Othon, Vitellius, ni par des bienfaits, ni par des injures. Vespasien, je l'avouerai, commença ma fortune, Titus l'augmenta, Domitien y mit le comble ; mais l'écrivain qui fait vœu d'une fidélité incorruptible ne doit écouter ni l'amour, ni la haine. Que si le ciel m'accorde de longs jours, j'ai réservé pour ma vieillesse les règnes de Nerva et de Trajan, sujet plus riche et moins périlleux, grâce à ces temps

LIBER PRIMUS

I. Initium mihi operis Servius Galba iterum, Titus Vinius consules erunt. Nam, post conditam Urbem, octingentos et viginti prioris ævi annos multi auctores retulerunt, dum res populi romani memorabantur pari eloquentia ac libertate. Postquam bellatum apud Actium, atque omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit, magna illa ingenia cessere : simul veritas per viribus modis infracta ; primum inscitia reipublicæ ut alienæ, mox libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes : ita neutris cura posteritatis, inter insensos vel obnoctios. Sed ambitionem scriptoris facile adverseris ; obrectatio et livor pronis auribus accipiuntur. Quippe adulationi sedum crimen servitutis malignitati falsa species libertatis inest. Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuria cogniti. Dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius provectam, non abnuerim : sed incorruptam fidem professis, æ amore quisquam et sine odio dicendus est. Quod si vita suppetet, principum divi Nervæ et imperium Traiani, uberiorem securioremque materiam,

d'une rare félicité, où l'on peut penser comme on veut, parler comme on pense.

II. J'entreprends l'histoire d'une époque féconde en événements, pleine de funestes combats, troublée par des séditions, cruelle même pendant la paix : je dirai quatre princes égorgés, trois guerres civiles, des guerres étrangères, et souvent les unes et les autres à la fois ; des succès dans l'Orient, dans l'Occident des revers : l'Illyrie soulevée, les Gaules chancelantes, la Bretagne enfin conquise, et aussitôt abandonnée ; les nations des Sarmates et des Suèves liguées contre nous ; le Dace illustré par nos victoires comme par nos défaites ; les Parthes même tout prêts à prendre les armes, abusés par un faux Néron ; puis l'Italie désolée par des désastres nouveaux, ou renouvelés après une longue suite de siècles ; des villes englouties ou renversées dans la plus riche contrée de la Campanie ; Rome dévastée par des incendies, nos plus anciens temples consumés, le Capitole même embrasé par la main des citoyens ; nos saints mystères profanés, des adultères fameux, les mers couvertes d'exilés, les rochers inondés de sang ; des barbaries plus révoltantes dans Rome ; la naissance, les richesses, l'acceptation ou le refus des honneurs, devenus des crimes, et la mort, l'infaillible partage des vertus ; les délateurs, non moins odieux par leurs récompenses pue par leurs crimes, se partageant, comme des dépouilles, les sacerdoces et les consulats, les commandements au dehors et la puissance au dedans ; menant, bouleversant tout, armant la haine ou la faiblesse des esclaves contre les maîtres, des

senectuti seposui : rara temporum felicitate ubi sentire que velis et que sentias dicere licet.

II. Opus aggredior opimum casibus, atrox præliis, discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum. Quatuor principes ferro interempti. Trina bella civilia, plura externa ac plerumque permixta. Prosperæ in Oriente, adversæ in Occidente res. Turbatum Illyricum : Gallie nutantes : perdomita Britannia et statim missa : coorte in nos Sarmatarum ac Suevorum gentes : nobilitatis cladibus mutuis læcus. Nota etiam prope l'arthorum arma, falsi Neronis ludibrio. Jam vero Italia novis cladibus, vel post longam sæculorum seriem repetitis, afflictæ. Haustæ aut obrute urbes, fecundissima Campaniæ ora. Urbs incendiis vastata, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso : pollute carimonie magna adulteria, plenum exiliis mare, infecti cæcibus scopuli. Atrocius in Urbe sævitum ; nobilitas, opes, omisi gestique honores pro crimine, et ob virtutes certissimum exitium : nec minus præmia delatorum invisa, quum scelera ; quum alii sacerdotia et consulatus, ut spolia, adepti, procuraciones alii et interiorem potentiam, agerent, ferrent cuncta : odio et terrore

affranchis contre les patrons, et, au défaut d'ennemis, les amis victimes de leurs amis mêmes.

III. Ce siècle, toutefois, ne fut pas si stérile en vertus, qu'il n'offre aussi des actions louables. Des mères accompagnèrent leurs enfants dans leur fuite; des femmes partagèrent l'exil de leurs époux; des proscrits trouvèrent du courage dans leurs proches, de la fermeté dans leurs gendres. On vit des esclaves conserver, au milieu même des tortures, une fidélité inébranlable; des hommes célèbres subirent avec intrépidité leur arrêt, et s'illustrèrent par une mort comparable aux plus belles de l'antiquité. A ces événements naturels s'ajoutèrent des prodiges sur la terre et dans le ciel: les destins s'annoncèrent par la voix du tonnerre, et par mille présages heureux, terribles, équivoques, manifestes; car jamais il ne fut prouvé par de plus sanglants massacres, par de plus justes manifestations, que si les dieux sont indifférents à notre conservation, ils ne le sont pas à leur vengeance.

IV. Mais, avant d'exécuter mon projet, il est à propos de rappeler quelle était la situation de Rome, l'esprit des armées, des provinces, du monde entier; ce qu'il y avait, dans ce vaste corps, de parties saines, de parties malades. C'est peu de connaître, dans l'histoire, les faits et les événements, le plus souvent fortuits; il faut en découvrir l'enchaînement et les causes. La mort de Néron, après les premiers transports de joie, avait excité différents mouvements dans les esprits, non-seulement à Rome, parmi le sénat, le peuple et les troupes de la capitale, mais encore parmi les

corrupti in dominos servi, in patronos liberti; et, quibus deerat inimicus, per amicos oppressi.

III. Non tamen adeo virtutum sterile sæculum, ut non et bona exempla prodiderit. Comitata profugos liberos matres: secute maritos in exsilia conjuges: propinqui audentes: constantes generi: contumax, etiam adversus tormenta, servorum fides: suprema clarorum virorum necessitates; ipsa necessitas fortiter tolerata; et laudatis antiquorum mortibus pares exitus. Præter multiplices rerum humanarum casus, celo tragique prodigia et fulminum monitus et futurorum præsentia, læta, tristia, ambigua, manifesta. Nec enim unquam atrocioribus populi romani cladibus, magisve justis iudiciis approbatum est, non esse curæ deis securitatem nostram, esse ultionem.

IV. Ceterum, antequam destinata componam, repetendum videtur, qualis status Urbis, quæ mens exercituum, quis habitus provinciarum, quid in toto terrarum orbe validum, quid ægrum, fuerit; ut non modo eas eventusque rerum, qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam causeque noscantur. Finis Neronis ut lætus, primo gaudentium impetu, fuerat, ita varios motus animorum, non modo in Urbe, apud patres, aut populum, aut urbanum mi-

légions et les généraux, pour qui se dévoilait le secret de l'empire, la possibilité de faire un prince ailleurs que dans Rome. Le sénat triomphait; il s'était ressaisi sur-le-champ de sa liberté, plus entreprenant contre un prince nouveau et absent: les principaux de l'ordre équestre n'étaient guère moins satisfaits. La partie saine du peuple qui avait des rapports avec les grandes familles, les affranchis et les clients des proscrits et des exilés, se livraient à l'espérance. La vile populace, qui ne connaît que le cirque et les théâtres, tous les esclaves pervers, et ceux qui, ayant dissipé leur fortune, ne subsistaient que de l'opprobre de Néron, étaient tristes, et recueillaient avidement tous les bruits.

V. Les soldats de Rome, nourris dans un long respect pour les Césars, avaient abandonné Néron contre leur penchant, séduits par des artifices, entraînés par une impulsion étrangère. Depuis, ne recevant point les gratifications promises au nom de Galba, jugeant bien que la paix n'offrirait point, comme la guerre, matière à de grands services et à de grandes récompenses, et se voyant prévenus dans la faveur du prince par les légions dont il était l'ouvrage, ils n'aspiraient qu'à un changement: l'attentat de leur préfet Nymphidius, qui ambitionna l'empire, vint encore échauffer leurs esprits. Nymphidius, il est vrai, succomba dans son projet; mais, quoique la révolte eût perdu son chef, beaucoup de soldats se souvenaient d'en avoir été complices, et ils ne manquaient pas de murmurer contre l'âge et l'avarice de Galba. Sa sévérité même, vantée par les soldats, gênait des hommes dégoûtés de l'ancienne discipline, et, pendant quatorze ans, accoutumés sous Néron à une

litem, sed omnes legiones ducesque conciverat: evulgato imperii arcano, posse principem alibi, quam Romæ, fieri. Sed patres læti, usurpata statim libertate, licentius, ut erga principem novum et absentem; primores equitum proximi gaudio patrum; pars populi integra, et magnis domibus annexa, clientes libertique damnatorum et exsulum, in spem erecti: plebs sordida et Circo ac theatris sæta, simul deterrimè servorum, aut qui, adesis bonis, per dedecus Neronis alebantur, mœsti et rumoribus avidi.

V. Miles urbanus, longo Cæsarium sacramento imbutus, et ad destitnendum Neronem arte magis et impulsu, quam suo ingenio, traductus, postquam neque dari donativum sub nomine Galbæ promissum, neque magnis meritis ac præmiis eundem in pace, quem in bello, locum, præventamque gratiam intelligit apud principem, a legionibus factum; pronus ad novas res, scelere insuper Nymphidii Sabini præfecti, imperium sibi molientis, agitatur. Et Nymphidius quidem in ipso conatu oppressus: sed, quamvis capite defectionis ab ato, manebat plerisque militum conscientia; nec deerant sermones senium atque avaritiam Galbæ increpantium. Laudata olim et militari fana celebrata severitas ejus angebat adspernantes veterem disciplinam, atque ita xiiii annis a

telle corruption, qu'ils aimaient les vices de leurs chefs non moins qu'autrefois ils en respectaient les vertus. Ils n'oublièrent pas non plus ce mot de Galba; mot honorable pour la république, dangereux pour lui-même : « Qu'il choisissait les soldats et ne les achetait pas ; » car il s'en fallait que le reste de sa conduite répondit à cette fermeté.

VI. Le faible vieillard était à la merci de Vinius et de Lacon, l'un, le plus méchant, l'autre le plus vil des hommes, qui accumulaient sur lui toute la haine de leurs forfaits, tout le mépris de leur lâcheté. La marche de Galba avait été lente et ensanglantée; il avait fait tuer Gingonius Varro, consul désigné, et Turpilianus, consulaire, l'un comme complice de Nymphidius, l'autre comme chef des troupes de Néron; et tous deux, condamnés sans avoir été entendus, sans avoir pu se défendre, semblaient être morts innocents. Son entrée dans Rome, marquée par le meurtre de tant de milliers de soldats désarmés, était d'un présage sinistre et alarmant même pour les meurtriers. Rome n'avait jamais vu autant de soldats dans ses murs : Galba avait amené une légion d'Espagne; celle que Néron avait formée des troupes de la marine y était restée, avec des corps nombreux choisis par lui dans les légions de Germanie, de Bretagne, d'Illyrie, qu'il avait envoyés aux portes Caspiennes pour la guerre projetée contre l'Albanie, et rappelés ensuite pour étouffer la révolte de Vindex : grands éléments de révolution, qui, ne s'étant donnés à personne, étaient à la disposition du premier ambitieux.

VII. On avait par hasard, dans le moment même, appris le meurtre

Nerone assuefactos, ut haud minus vitia principum amarent, quam olim virtutes verebantur. Accessit Galbae vox, pro republica honesta, ipsi aneeps, « legi a se militem, non emi. » Nec enim ad hanc formam cetera erant.

VI. Invalidum senem T. Vinius et Cornelius Laco, alter deterrimus mortaliū, alter ignavissimus, odio flagitiorum oneratum, contemptu inertiae destruentem, Tardum Galbae iter et cruentum, interfectis Gingonio Varrone, consule designato, et Petronio Turpiliano consulari : ille, ut Nymphidii socius, hic, ut dux Neronis, inauditi atque indefensi, tanquam innocentes, perierant. Introitus in Urbem, trucidatis tot millibus inermium militum, infaustus omine, atque ipsis etiam, qui occiderant, formidolosus. Inducta legione hispana, remanente ea quam e classe Nero conseripserat, plena Urbs exercitu insolito : multi ad hoc numeri e Germania ac Britannia et Illyrico, quos idem Nero, electos premissosque ad claustra Caspiarum, et bellum quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis caeptis revocaverat : ingens novis rebus materia, ut non in unum aliquem prono favore, ita audenti parata.

VII. Forte congruerat, ut Clodii Macri et Fonteii Capitonis caedes nuntia-

de Macer et celui de Capito. Macer, dont le soulèvement en Afrique n'était point équivoque, avait été tué par le procureur Garucianus, sur un ordre de Galba; Capito, qui méditait en Germanie un soulèvement pareil, l'avait été par Aquinus et par Valens, lieutenants de légions, sans qu'ils eussent reçu aucun ordre. Quelques-uns, en convenant de l'avarice et des débauches infâmes qui détruisent la mémoire de Capito, le justifient sur ses projets de révolte, et prétendent que ce furent les lieutenants qui, lui ayant conseillé la guerre et n'ayant pu l'y résoudre, lui supposèrent eux-mêmes ce dessein pour le perdre; et que Galba crut tout, soit légèreté, soit qu'il ne voulût rien approfondir, dans l'impossibilité de remédier au mal, quel qu'il fût. Cependant ces deux meurtres laissèrent une impression sinistre; car, le prince une fois odieux, qu'il fasse bien ou mal, tout tourne contre lui. Les affranchis, tout-puissants, mettaient tout en vente; des troupes d'esclaves pillaient avec toute l'avidité de nouveaux parvenus, et, voyant leur maître vieux, ils se hâtaient : enfin tous les abus de l'ancienne cour subsistaient, non moins criants, bien moins excusés. Il n'y avait pas jusqu'à l'âge de Galba qui ne fût un sujet de raillerie et de dédain pour des hommes accoutumés à la jeunesse de Néron, et qui, comme fait le peuple, jugeaient des souverains à la figure et aux grâces extérieures.

VIII. Telle était à Rome, dans une multitude aussi immense, la disposition des esprits. Quant aux provinces, l'Espagne était gouvernée par Cluvius Rufus, homme éloquent, habile dans les arts

rentur. Macrum, in Africa haud dubie turbantem, Trebonius Garucianus, procurator, jussu Galbae; Capitonem in Germania, quum similia coeptaret, Cornelius Aquinus et Fabius Valens, legati legionum, interfecerant, antequam juberentur. Fuere qui crederent, Capitonem, ut avaritia et libidine foedum ac maculosum, ita cogitatione rerum novarum abstinuisse; sed a legatis, bellum suadentibus, postquam impellere nequiverint, crimen ac dolum compositum ultro : et Galbam mobilitate ingenii, an, ne altius scrutaretur, quoquo modo acta, quia mutari non poterant, comprobasse. Ceterum utraque caedes sinistre accepta : et invisio semel principe, seu bene, seu male facta premunt. Jam afferelant venalia cuncta praepotentes liberti : servorum manus subitis avidae, et, tanquam apud senem, festinantes : eademque novae aulae mala, aequae gravia, non aequae excusata. Ipsa aetas Galbae irrisui ac fastidio erat assuetis juventae Neronis, et imperatores forma ac decore corporis, ut est mos vulgi, comparantibus.

VIII. Et hic quidem Roma, tanquam in tanta multitudine, habitus animorum fuit. E provinciis, Hispaniae praerat Cluvius Rufus, vir facundus et pa-

de la paix, mais sans expérience de la guerre. Les Gaules, sans compter leur attachement pour la mémoire de Vindex, étaient dévouées à Galba, qui venait d'accorder aux Gaulois le titre de citoyens romains, et l'exemption, à l'avenir, de tout tribut. Il faut pourtant en excepter les cités les plus voisines des armées de Germanie, et qui, moins bien traitées, quelques-unes même dépouillées de leur territoire, envisageaient avec une égale douleur les privilèges d'autrui et leurs propres injures. Les légions de Germanie étaient inquiètes et irritées, ce qui, avec de si grandes forces, était dangereux : elles étaient enorgueillies de leur victoire récente, et alarmées d'avoir paru favoriser un autre parti. Elles avaient tardé à se détacher de Néron, et Verinius à reconnaître Galba : s'il était douteux qu'il eût désiré l'empire, il ne l'était pas que le soldat ne lui eût offert. Le meurtre de Capito, dont elles ne pouvaient même se plaindre, les indignait encore. Sans chef depuis le départ de Verginius, qu'on avait attiré à la cour par des apparences d'amitié, elles jugeaient que ne pas le rendre à ses légions, ou le regarder comme coupable, c'était les accuser elles-mêmes.

IX. L'armée du haut Rhin n'avait que du mépris pour son lieutenant Hordéonius, vieillard qui pouvait à peine marcher, à peine se soutenir, sans ferme é, sans réputation; incapable de contenir une armée tranquille, et encore plus des soldats emportés, qu'irritait sa faible résistance. Les légions du bas Rhin restèrent assez longtemps sans consulaire : enfin Galba leur avait envoyé Aulus Vitellius, dont le père avait été censeur et trois fois consul : ce qu'on jugeait un titre suffisant pour le fils. Dans l'ar-

eis artibus, bellis inexpertus. Gallia, super memoriam Vindicis, obligata recentis honore romani civitatis, et in posterum tributi levamento. Proximæ tamen germanicis exercitibus Galliarum civitates non eodem honore habite, quedam etiam finibus adeptis, pari dolore commoda aliena ac suas injurias metuebantur germanici exercitus, quod periculosissimum in tantis viribus, solliciti et irati, superbia recentis victoria, et metu, tanquam alias partes fovissent. Tardè a Nerone desciverant; nec statim pro Galba Verginius; an imperare voluisset, dubium; delatum ei a milite imperium, conveniebat. Fontem Capitonem occisum, etiam qui queri non poterant, tamen indignabantur. Dux deerat, abducto Verginio, per simulationem amicitie; quem non remitti, atque etiam reum esse, tanquam suum crimen accipiebant.

IX. Superior exercitus legatum, Hordéonium Flaccum, spernebat. senecta ac debilitate prædum invalidum, sine constantia, sine auctoritate. Ne quieto quidem milite, regimen; adeo furentes infirmitate retinentis ultro accedebantur. Inferioris Germaniæ legiones diutius sine consulari fuere; donec, missu Galbæ, A. Vitellius aderat, censoris Vitellii ac ter consulis filius; id satis vi-

mée de Bretagne nuls mouvements. Ce furent sans contredit ces légions qui, pendant toute cette fermentation des guerres civiles, se conservèrent le plus irréprochables, soit à cause de leur éloignement et de l'Océan qui les séparait, soit à cause des fréquentes expéditions qui leur apprenaient à ne haïr que l'ennemi. L'Illyrie était paisible aussi, quoique pourtant les légions qu'en avait tirées Néron eussent, pendant leur séjour en Italie, envoyé une députation à Verginius. Mais ces troupes, se trouvant isolées et à de grandes distances, politique très-sage pour maintenir la fidélité du soldat, ne pouvaient ni mêler leurs vices ni réunir leurs forces.

X. L'Orient ne remuait point encore. Mucien commandait la Syrie et quatre légions, homme également fameux par ses disgrâces et par ses succès. Jeune, il avait cultivé par ambition les grands; depuis, ayant dissipé sa fortune, sa situation devint critique, et, se méfiant de la colère de Claude, il resta oublié dans un coin de l'Asie, tout aussi près de l'exil que, depuis, il le fut de l'empire; il associait les qualités bonnes et mauvaises, l'extrême mollesse et l'activité, la politesse la plus aimable et l'arrogance; de grands excès dans le loisir, au besoin de grandes vertus; décent au dehors, décrié dans sa vie secrète; une foule d'agrèments le rendaient tout-puissant sur ses inférieurs, ses amis, ses collègues, et il lui eût été plus facile de faire un empereur que de l'être. Vespasien (c'était Néron qui l'avait nommé) faisait la guerre aux Juifs avec trois légions, et il ne formait ni projet, ni vœux contre Galba; car il avait

debat. In Britannico exercitu nihil irarum. Non sane aliam legiones, per omnes civilium bellorum motus, innocentius egerunt: seu quia procul et Oceano divise; seu crebris expeditionibus doctæ, hostem potius odisse. Quies et Illyrico; quanquam excitate a Nerone legiones, dum in Italia cunctantur Verginius legationibus adissent. Sed longis spatiis discreti exercitus, quod saluberrimum est ad continentiam militarem fidem, nec vitis, nec viribus miscebantur.

X. Oriens adhuc immotus. Syriam et quatuor legiones obtinebat Licinius Mucianus, vir secundis adversisque juxta factus. Insignes amicitias juvenis ambigiose conerat: mox, attritis opibus, lubrico statu, suspecta etiam Claudii iracundia, in secretum Asiæ repositus, tam prope ab exsule fuit, quam postea a principe. Luxuria, industria, comitate, arrogantia, malis bonis, ut artibus mixtus. Nimis voluptates, quum vacaret; quoties expedierat, in æque virtutes: palam laudes; secreta male audiebant. Sed apud subjectos apud proximos, apud collegas, variis illecebris potens; et cui expeditus fuerit tradere imperium, quam obtinere. Bellum judaicum Flavius Vespasianus, ducem eum Nero delegerat, tribus legionibus administrabat. Nec Vespasiano adversus Galbam

envoyé son fils Titus pour lui offrir ses hommages et se ménager ses bonnes grâces, comme nous le dirons par la suite. C'est à ce Vespasien et à ses enfants que les arrêts secrets du destin, que les prodiges, que les oracles, destinaient l'empire; ou, du moins, c'est ce que nous avons cru depuis son élévation.

XI. L'Égypte, avec les troupes qui la contiennent, est depuis longtemps, par un règlement d'Auguste, confiée à de simples chevaliers romains, qui tiennent la place de ses rois. On a cru sage de prendre dans cette classe le chef d'une province dont l'accès est difficile, le second grenier de Rome, une province où la superstition et la licence entretiennent un esprit d'inconstance et de discorde, et qui méconnaît et lois et magistrats. Elle était alors gouvernée par Tibère Alexandre, de la même nation. L'Afrique et les troupes qui la gardaient depuis la mort de Macer, après cette épreuve d'un maître subalterne, s'en tenaient au maître de l'empire, quel qu'il fût. Les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, enfin toutes les provinces régies par des procureurs, avaient, selon l'armée dont elles étaient voisines, de l'affection ou de la haine, d'après une impulsion plus puissante qui les déterminait. Les autres provinces, et l'Italie la première, qu'on laissait sans défense destinée au premier occupant, n'étaient qu'une proie pour le vainqueur. Telle était la situation des affaires lorsque Galba, consul pour la seconde fois, ouvrit avec Vinius cette année, la dernière de leur vie, et peu s'en fallut de la république.

XII. Peu de jours après les calendes de janvier, une lettre de

votum aut animus. Quippe Titum, filium, ad venerationem cultumque ejus miserat, ut suo loco memorabimus. Occulta lege fati et ostentis ac responsis destinatum Vespasiano liberisque ejus imperium, post fortunam credidimus.

XI. Egyptum copiasque, quibus coereretur jam inde a divo Augusto, equites romani obtinent loco regum. Ita visum expedire, provinciam aditu difficilem, annonæ fecundam, superstitionis ac lascivæ discordem ac mobilem, insciam legum, ignaram magistratum, domi retinere. Regem iam Tiberius Alexander, ejusdem nationis. Africa ac legiones in ea, interfecto Claudio Macro, contenta quocumque principe, post experimentum domni minoris. Dux Mauritanæ, Rhætia, Noricum, Thracia, et quæ aliæ procuratoribus cohibentur, ut cuique exercitui vicinæ, ita in favorem aut odium contactu valentiorum agebantur. Inermes provincie, atque ipsa in primis Italia, cuicumque servitio exposita, in pretium belli cessuræ erant. Hic fuit rerum romanarum status, quam Servius Galba iterum, Titus Vinius, consules, inchoavere annum, sibi ultimum, reipublicæ prope supremum.

XII. Pâucis post kalendas januaris diebus Pompeii Propinqui, procuratoris,

Propinquis, procureur de la Belgique, apprit « que, au mépris d'un serment sacré, les légions du haut Rhin demandaient hautement un autre empereur : seulement elles en laissaient le choix au sénat et au peuple, afin de donner à la sédition une couleur plus favorable. » Cet événement précipita les résolutions de Galba, qui depuis longtemps songeait à adopter un fils, et en conférait avec ses amis. C'était même, depuis quelques mois, l'entretien le plus ordinaire de toute la ville. D'abord, parce que l'on aimait à parler de ces choses, et qu'on en pouvait librement parler, ensuite parce que l'affaiblissement de Galba autorisait ces discours. Peu avaient des vues saines ou l'amour de l'État : la plupart, menés par des espérances secrètes, dans leurs conjectures ambitieuses nommaient ou leur patron ou leur ami ; ils consultaient aussi leur haine contre Vinius, d'autant plus odieux chaque jour, que chaque jour il devenait plus puissant. L'insatiable cupidité, trop ordinaire aux favoris des souverains, se trouvait encore excitée dans Vinius par la facilité même de Galba, prince crédule et faible, avec qui l'on pouvait se permettre plus de malversations, et plus impunément.

XIII. Le pouvoir était partagé entre le consul Vinius, Lacon, préfet du prétoire, et même Icélus, affranchi de Galba, qui, décoré de l'anneau des chevaliers, ne se faisait plus appeler que Martianus, d'un nom conforme à sa nouvelle dignité. Ces trois hommes désunis, et, jusque dans les moindres choses, se traversant par des intérêts opposés, étaient, pour le choix d'un successeur, divisés en deux factions. Vinius favorisait Othon; Lacon et Icélus, sans

e Belgica litteræ afferuntur : « Superioris Germaniæ legiones, rupta sacramenti reverentia, imperatorem alium flagitare, et senatui ac populo romano arbitrium eligendi permittere ; » quo seditio mollius acciperetur. Maturavit ea res consilium Galbæ, jam pridem de adoptione secum et cum proximis agitantis. Non sane crebrior tota civitate sermo per illos menses fuerat : primum licentia ac libidine talia loquendi, dein fessa jam ætate Galbæ. Pâucis judicium aut reipublicæ amor : multi occulta spe, prout quis amicus vel cliens hunc vel illum ambitiõis rumoribus destinabant, etiã in T. Vini odium qui in dies quanto potentior, eodẽ actu invidiosior erat. Quippe hiantes, in magna fortuna, amicorum cupiditates ipsa Galbæ facilitas intendebat, quum apud infirmum et credulum minore metu et majore præmio peccaretur.

XIII. Potentia principatus divisa in T. Vinium, consulem, et Cornelium Laconem, prætorii præfectum. Nec minor gratia Icælo, Galbæ liberto, quem annulis donatum, equestri nomine Martianum vocitabant. Hi discordes, et rebus minoribus sibi quisque tendentes, circa consilium eligendi successoris in duas factiones scindebantur. Vinius pro M. Othone : Laco atque Icælo consensu

être d'accord pour un autre choix, l'étaient pour s'opposer à son élection. Galba d'ailleurs n'ignorait pas l'amitié de Vinus et d'Othon, averti par les rumeurs des courtisans, qui ne faisaient rien, et qui, voyant la fille de Vinus veuve, et Othon libre, annonçaient leur alliance. Je crois qu'il entra aussi quelque idée du bien de l'État, qui n'eût pas beaucoup gagné à passer des mains de Néron dans celles d'Othon: car Othon, élevé sans soin, avait eu une jeunesse licencieuse: cher à Néron parce qu'il partageait tous ses déréglés, et confidant de ses plaisirs, c'était chez lui que ce prince avait déposé Poppée, cette courtisane impériale, en attendant qu'il pût renvoyer sa femme Octavie. Depuis, jaloux de ce même depositaire, il l'avait relégué au fond de la Lusitanie, où les honneurs du commandement couvrirent une disgrâce. Othon se fit aimer dans sa province: le premier déclaré pour Galba, ne manquant point d'activité, et, pendant toute la guerre, magnifique entre tous, il avait, dès le premier instant, conçu le projet de se faire adopter; et ce projet, il le poussait avec plus d'ardeur de jour en jour, car il avait pour lui presque tous les soldats, et, par sa conformité avec Néron, toute sa cour.

XIV. Cependant, depuis la nouvelle de la sédition de Germanie, Galba, quoiqu'il n'y eût rien encore de certain sur Vitellius, n'était pas sans inquiétude, il ignorait jusqu'où s'emporterait la licence des légions, et même, se fiant peu aux soldats de Rome, il n'imaginait pas d'autre remède que de tenir les comices de l'empire. Vinus et Lacon, Celsus, consul désigné, et Géminus, préfet de Rome, sont mandés. Après quelques mots sur son grand âge, Galba en-

non tam unum aliquem fovebant, quam alium. Neque erat Galbæ ignota Othonis ac T. Vinii amicitia; et rumoribus nihil silentio transmittentium, quia Vinio vidua filia, cælebs Otho, gener ac socer destinabantur. Credo et republicæ curam subsisse, frustra a Nerone translata, si apud Othonem relinquere-
retur. Namque Otho pueritiam meritorie, adolescentiam petulantem egerat; gratus Neroni emulatione luxus. Eoque jam Poppeam Sabinam, principale scortum, ut apud consocium libidinum, dispo-nerat donec Octaviam uxorem amoliretur; mox suspectum in eadem Poppea in provinciam Lusitaniam, specie legationis, seposuit. Otho, comiter administrata provincia, primus in partes transgressus, nec segnis, et, donec bellum fu-
it, inter præsentis splendissimus, spem adoptionis, statim conceptam, acris in dies rapiebat: faventibus plerisque militum, prona in eum au-a
eronis, ut similem.

XIV. Sed Galba, post nuntios germanicæ seditionis, quanquam nihil adhuc de Vitellio certum, anxius quoniam exercituum vis erumperet, ne urbano quidem militi consilis, quod rem dum unicum rebatur, comitia imperii transi-
git: a habitoque super Vinium ac Laconem. Mario Celso, consule designato, ac Ducennio Gemino, præfecto Urbis, pauca præfatus de sua senectute, Piso-

voya chercher Pison, soit de son propre mouvement, soit, comme l'ont cru quelques-uns, sur les instances de Lacon, qui, chez Rubellius Plantus, avait formé avec Pison une liaison étroite. Au reste, il eut l'adresse de n'en parler que comme d'un inconnu; et la réputation avantageuse de ce Romain avait accrédité le conseil de Lacon. Pison, fils de Marcus Crassus et de Scribonie, avait des deux côtés une naissance illustre: il retraçait dans son air et dans son extérieur les mœurs antiques. A le bien apprécier, son humeur n'était qu'austère: les malveillants la jugeaient un peu farouche; mais cette partie de son caractère, qui leur donnait de l'ombrage, en plaisait davantage au prince qui l'adoptait.

XV. Galba, ayant pris la main de Pison, lui parla ainsi, à ce qu'on rapporte: « Si comme simple particulier je vous adoptais devant les pontifes et avec l'assentiment des curies, ce serait encore, pour moi, un honneur d'introduire dans ma famille le descendant de Crassus et de Pompée, et une distinction pour vous de joindre la noblesse des Sulpiciens et des Catullus à l'illustration de vos aïeux. Aujourd'hui, proclamé solennellement empereur par les hommes et les dieux, je veux, uniquement poussé par vos vertus et par l'amour de la patrie, vous appeler, du sein du repos, à un empire que nos ancêtres se disputaient par les armes, que moi-même je ne dois qu'à la guerre, et je viens vous l'offrir, à l'exemple d'Auguste, qui adopta son neveu Marcellus, puis son gendre Agrippa, ses petits-fils ensuite, enfin Tibère son beau-fils, et les plaça au second rang de l'empire. Mais Auguste chercha un successeur dans sa famille; moi, je le cherche dans la république: non que je mé-

nem Licinianum arcessi jubet; seu propria electione, sive, ut quidam crederunt, Lacone instante, cui apud Rubellium Plautum exercita cum Pisonæ amicitia: sed callide, ut ignotum fovebat; et prospera de Pisonæ fama consilio ejus fidem addiderat. Pison, M. Crasso et Scribonia genitus, nobilibus utrimque, vultu habitumque moris antiqui, et astimatione recta severus, deterius interpretantibus tristior, habebatur. Ea pars morum ejus, quo suspectior sollicitis, adoptanti placebat.

XV. Igitur Galba, apprehensa Pisonis manu, in hunc modum locutus fertur: « Si te privatus lege curiata apud pontifices, ut moris est, adoptarem, et mihi egregium irat, Cn. Pompeii et M. Crassi sobolem in penates meos adsciscere, et tibi insigne, Sulpiciæ ac Lutatia decora nobilitati tue adjecisse. Nunc me, decorum hominumque consensu ad imperium vocatum, præclara indoles tua et amor patriæ impulsi, ut principatum de quo majores nostri armis certabant, bello adeptus, quiescenti offeram, exemplo divi Augusti, qui sororis filium, Marcellum, dein generum, Agrippam, mox nepotes suos, postremo Tiberium Neronem, privignum in proximo sibi fastigio collocavit. Sed Augustus in domo successorem quasivit; ego, in republica. Non, quia propinquos aut so-

connaître ni mes proches, ni les compagnons de mes dangers; mais, moi-même, je n'ai point accepté l'empire par ambition. Vous le voyez, puisque je vous préfère, non-seulement à ma famille, mais encore à la vôtre, à votre frère enfin, qui, d'un sang aussi noble, d'un âge plus mûr, serait digne de l'empire, si vous ne l'étiez davantage. A votre âge, on a déjà échappé aux passions de la jeunesse; nul moment dans votre vie n'a besoin d'indulgence; mais vous n'avez connu encore que l'adversité: la prospérité est pour le cœur humain une épreuve bien plus périlleuse. On supporte le malheur, le bonheur nous corrompt. La bonne foi, la sincérité courageuse, l'amitié, biens les plus précieux de l'homme, se conserveront sans doute constamment dans votre cœur; mais d'autres les corrompent par le désir de vous complaire. L'adulation, les soins insidieux, l'intérêt personnel, ce poison destructeur de toute affection véritable, vous assailliront de toutes parts. Vous et moi, nous nous parlons aujourd'hui avec la plus grande franchise: les autres parleront à notre fortune bien plus qu'à nous-mêmes. Car ce qui coûte, c'est de conseiller aux princes leur devoir: les approuver dans tout ce qu'ils font, ce n'est pas les aimer.

XVI. « Si le colosse immense de l'État pouvait se soutenir sans un chef qui tint en équilibre toutes ses parties, j'étais digne sans doute que la république me dût sa renaissance. Mais depuis longtemps nos destins en ordonnent autrement, et tout ce que nous pouvons faire pour le peuple romain, c'est d'employer, moi, ce reste de vie à faire un bon choix, et vous, toute la vôtre à le jus-

ciōs belli non habeam; sed neque ipse imperium ambitione accepi: et iudicii mei documentum sint non meae tantum necessitudines, quas tibi postposui, sed et tuae. Est tibi frater pari nobilitate, natu major, dignus hac fortuna, nisi tu potior esses. Eaetas tua, quae cupiditates adolescentiae jam effugerit; ea vita, in qua nihil praeteritum excusandum habes. Fortunam adhuc tantum adversam tulisti; secunda res acrioribus stimulis animos explorant, quia miseriae tolerantur, felicitate corrumpitur. Fidem, libertatem, amicitiam, praecipua humani animi bona, tu quidem eadem constantia retinebis: sed alii per obsequium immanent. Irrumpet aduatio, blanditia, pessimum veri affectus venenum, sua cuique utilitas. Ego, ac tu, simplicissime inter nos hodie loquimur: ceteri libentius cum fortuna nostra, quam nobiscum. Nam suadere principi quod oporteat, multi laboris: assentatio erga principem quemcumque sine affectu peragitur.

XVI. « Etiam, si immensum imperii corpus stare ac librari sine rectore posset, dignus eram, a quo respública inciperet: nunc eo necessitatis iam pridem ventum est, ut nec meae senectus conferre plus populo romano possit, quam bonum successorem, nec tua plus iuventa, quam bonum principem. Sub

tifier. Sous Tibère, sous Caius et sous Claude, Rome était, pour ainsi dire, l'héritage d'une seule famille: sa liberté sera d'avoir commencé par nous à élire ses maîtres; et, maintenant que les Jules et les Claudes sont éteints, l'adoption ira chercher les plus vertueux citoyens. Car, dans cette succession de princes qui s'engendrent, tout est l'effet du hasard; dans l'adoption, l'on examine tout, et la voix publique vous désigne votre choix. Ayons toujours Néron devant les yeux. Il comptait avec orgueil parmi ses ancêtres une longue suite de Césars; et pourtant ce n'est ni Vindex avec une province désarmée, ni moi avec une seule légion, ce sont ses barbaries, ce sont ses débordements qui l'ont précipité du faite de l'empire; et toutefois il n'y avait point encore d'exemple d'un prince condamné. Pour nous, qui n'avons de titre que la guerre et l'estime de ceux qui nous ont appelés, avec des vertus même extraordinaires, nous n'échapperons point à l'envie. Cependant ne vous alarmez point, si, dans cet ébranlement de l'univers, deux légions conservent encore un reste d'agitation. Moi-même je n'arrivai point à l'empire sans péril; et ma vieillesse, le seul reproche qu'on me fasse, va disparaître par votre adoption. Néron sera toujours regretté des méchants: tâchons qu'il ne le soit pas aussi des bons. De plus longs avis seraient déplacés et même inutiles, si j'ai fait un bon choix. La règle de conduite, la plus sûre à la fois et la plus simple, c'est de vous rappeler ce que vous aimez, ce que vous blâmez dans un autre prince. Car ce n'est point ici comme dans les contrées asservies à des rois, où une famille de maîtres commande à une nation d'esclaves. Vous allez gouverner des

Tiberio et Caio et Claudio, unius familiae quasi hereditas fuimus: loco libertatis erit, quod eligi cepimus. Et, finita Iuliorum Claudiorumque domo, optimum quemque adoptio inveniet. Nam generari et nasci a principibus, fortuitum, nec ultra aestimatur: adoptandi iudicium integrum; et, si velis eligere, consensu monstratur. Sit ante oculos Nero, quem, longa Caesarum serie tu mentem, non Vindex cum inermi provincia, aut ego cum una legione, sed sua immanitas, sua luxuria, cervicibus publicis depulere. Neque erat adhuc dampnati principis exemplum. Nos bello et ab aestimantibus asciti, cum invidia quamvis egregii, erimus. Ne tamen territus fueris si duae legiones in hoc concussi orbis motu nondum quiescunt. Ne ipse quidem ad securas res accessi: et, audita adoptione, desinam videri senex; quod nunc mihi unum obijciunt. Nero a pessimo quoque semper desiderabitur: mihi ac tibi providendum est, ne etiam a bonis desideretur. Monere diutius, neque temporis hujus, et impletum est omne consilium, si te bene elegi. Utilissimusque idem ac brevissimus bonarum maliarumque rerum delectus est, cogitare quid aut voveris sub alio principe, aut nolueris. Neque enim hic, ut in ceteris gentibus, quae regnantur, certa dominorum domus, et ceteri servi; sed impera-

hommes qui ne peuvent souffrir ni une entière liberté ni une entière servitude. » Galba parla ainsi ou à peu près, comme s'il allait faire un prince; les autres s'exprimèrent comme si Pison l'était déjà.

XVII. On rapporte que Pison soutint les premiers regards du conseil, et ensuite ceux de la multitude qui se portèrent avidement sur lui, sans donner le moindre signe de trouble ou de joie. Dans sa réponse, il parla de son père et de son empereur avec respect, de lui-même avec modestie; rien de changé dans son air et dans son extérieur: il semblait mériter l'empire plus que le désirer. On délibéra ensuite si ce serait devant le peuple, ou au sénat, ou dans le camp, qu'on déclarerait l'adoption. On se décida pour le camp: « cette distinction flatterait les soldats, dont il ne fallait point sans doute acheter la faveur par l'argent ou par la brigue, mais avec lesquels pourtant il ne fallait point négliger les voies honorables. » Pendant ce temps, la curiosité publique assiégeait le palais, impatiente de connaître ce grand secret; et les bruits s'échappaient de toutes parts, par le soin même qu'on mettait à les comprimer.

XVIII. Le 4 des ides de janvier fut singulièrement attristé par des pluies, des éclairs et un tonnerre affreux. Ces menaces du ciel, qui autrefois ne manquaient jamais de rompre les comices, n'alarmèrent point Galba; il ne se rendit pas moins au camp, soit qu'il les méprisât comme l'œuvre du hasard; soit que la destinée, lors même qu'elle se révèle, ne se puisse éviter. L'assemblée des soldats était nombreuse. Galba, avec la brièveté du commandement,

turus es hominibus, qui nec totam servitutem pati possunt, nec totam libertatem. » Et Galba quidem hæc ac talia, tanquam principem faceret; ceteri tanquam cum factis loquebantur.

XVII. Pisonem, fuerunt, statim intuentibus, et mox coniectis in eum omnium oculis, nihil turbati aut exultantis animi motum prodidisse. Sermo erga patrem imperatoremque reverens, de se moderatus; nihil in vultu habituque mutatum: quasi imperare posset magis, quam vellet. Consultatum iade, pro rostris, an in senatu, an in castris adoptio nuncuparetur; in castra placuit: honorificum id militibus fore, quorum favorem, ut largitione et ambitu male acquiri, ita per bonas artes haud sperandum. Circumsteterat interim palatium publica exspectatio, magni secreti impatiens: et male coercitam famam suppressantes agebant.

XVIII. Quartum idus januaris, fœdum imbribus diem, tonitrua et fulgura et cælestes minæ ultra solitum turbaverant. Observatum id antiquitas comitiis irim adis non terruit Galbam, quo minus in castra periret, contemptorem talium ut fortiorum; seu, quæ fato manent, quamvis significata, non vitantur. Apud frequentem militum concionem, imperatoria brevitate,

leur annonce qu'il adoptait Pison, à l'exemple d'Auguste, et comme, à la guerre, un brave s'en associait un autre. Et, de peur qu'en cachant la révolte on ne la fit juger plus sérieuse, il leur déclare que la quatrième et la dix-huitième légion s'étaient soulevées, mais que les auteurs de la sédition n'étaient qu'en petit nombre; qu'on s'était borné à des murmures et à des menaces, et que tout serait bientôt pacifié. Il n'accompagna son discours d'aucune caresse, d'aucune libéralité. Les tribuns cependant, les centurions et les soldats les plus proches, répondent par des félicitations; le reste garde un morne silence: ils envisageaient le *donativum* comme un droit qui leur était dû même dans la paix, et c'était dans la guerre qu'ils s'en voyaient dépouillés! Sans aucun doute la moindre largesse du vieil et avare empereur eût pu concilier les esprits; il se perdit par cette sévérité antique et par cet excès de rigueur qui ne va plus à nos mœurs.

XIX. De là passant au sénat, il harangua les pères aussi sèchement, aussi brièvement que les soldats. Pison mit de la grâce dans son discours, et les sénateurs de l'affection dans leurs réponses; elle était sincère dans plusieurs, plus expressive dans les mécontents; les indifférents, et c'était le plus grand nombre, témoignaient de l'empressement par ambition, et sans se soucier de l'État. Pendant les quatre jours qui s'écoulèrent entre son adoption et sa mort, Pison ne dit ou ne fit plus rien en public. Les nouvelles de la révolte de Germanie se confirmant de jour en jour, et la capitale, qui se plaît à tous les bruits sinistres, les accueillant avec avidité, les pères avaient proposé d'envoyer des députés à l'armée

adoptari a se Pisonem, more divi Augusti et exemplo militari, quo vir virum legeret, pronuntiat. Ac, ne dissimulata seditio in majus crederetur, ultro asseverat, quartam et duodevicesimam legiones, paucis seditiois auctoribus, non ultra verba ac voces errasse, et brevi in officio fore. Nec ulium orationi aut lenocinium addit aut pretium. Tribuni tamen centurionesque et proximi militum grata auditu respondent: per ceteros mœstitia ac silentium tanquam usurpatam etiam in pace donativi necessitatem bello perdidissent. Constat potuisse conciliari animos quantulacumque parci senis liberalitate. Nocuit antiquus rigor et nimia severitas, cui jam pares non sumus.

XIX. Inde apud senatum non comptior Galba, non longior, quam apud militem, sermo: Pisonis comis oratio; et patrum favor aderat: multi voluntate, effusius qui noluerant; medii, ac plurimi, obvio obsequio privatas spes agitant, sine publica cura. Nec aliud sequenti quadriduo, quod medium inter adoptionem et eadem fuit, dictum a Pisonem in publico factumve. Crebrioribus in dies germanicæ deiectionis nuntiis, et facili civitate ad accipienda credendaque omnia nova, quum tristia sunt, censuerant patres, mittendos ad germa-

de Germanie. On délibéra, dans un conseil secret, si Pison ne les accompagnerait pas, pour imposer davantage par la réunion de l'autorité du sénat et de la majesté d'un César. On voulait aussi envoyer avec eux Lacon, préfet du prétoire : celui-ci empêcha l'exécution de ce projet. Les députés même, dont le sénat avait remis le choix à Galba, se firent, par une lâche inconstance, nommer, dégager, remplacer, chacun selon ses craintes ou ses espérances.

XV. Vint ensuite la question d'argent ; tout bien considéré, on trouva juste de chercher les ressources dans la cause de l'épuisement. Néron avait dissipé en dons vingt-deux milliards de sesterces. Galba les fit tous réclamer, à l'exception du dixième, qu'on laissait à chacun ; mais ce dixième leur restait à peine : ils avaient été prodigues du bien d'autrui comme du leur, et les plus débauchés, qui avaient été les plus avides, n'avaient plus ni terres ni revenus ; ils conservaient pour tout bien les instruments de leurs vices. On préposa à cette exaction trente chevaliers romains : nouvelle espèce de juridiction fort onéreuse, parce qu'il fallait faire sa cour et la faire à trente magistrats. Ce n'étaient que ventes, saisies, confiscations : toute la ville était en alarmes ; et, toutefois, on était ravi de voir ceux que Néron avait enrichis aussi pauvres que ceux qu'il avait dépouillés. Dans ce même temps on cassa plusieurs tribuns : parmi les prétoriens, Antonius Taurus et Antonius Naso, Émilius Pacensis dans les cohortes de la ville, Julius Fronto dans les compagnies du guet ; ce qui servit moins à corriger le reste qu'à éveiller leurs

nicum exercitum legatos. Agitatum secreto, num et Piso proficisceretur, majore prætextu ; ille auctoritatem senatus, hic dignationem Cæsaris laturus. Placebat et Laconem, prætorii præfectum, simul mitti. Is consilio intercessit. Legati quoque, nam senatus electionem Galbæ permiserat, fæda inconstantia nominati, excusati, substitui, ambitu remanendi aut eundi, ut quemque metus vel spes impulerat.

XX. Proxima pecuniæ cura : et cuncta scrutantibus justissimum visum est, inde repeti, unde inopiæ causa erat. Bis et vicies millies sestertium donationibus Nero effuderat. Appellari singulos jussit, decuma parte liberalitatis apud quemque eorum relicta. At illis vix decumæ super portiones erant, iisdem erga aliena sumptibus, quibus sua prædegerant ; quum rapacissimo cuique ac perditissimo non agri, aut fœnus, sed sola instrumenta vitiorum manerent. Exactioni xxx equites romani præpositi ; novum officii genus, et ambitu ac numero onerosum. Ubique hasta et sector ; et inquieta Urbs auctionibus. Attamen grande gaudium, quod tam pauperes forent, quibus donasset Nero, quam quibus abstulisset. Exauctorati per eos dies tribuni, e prætorio Antonius Taurus et Antonius Naso ; ex urbanis cohortibus Émilius Pacensis ; e vigilis Julius Fronto.

craintes ; ils comprirent que, par politique et par timidité, on ne les renvoyait que l'un après l'autre, mais qu'on les haïssait tous.

XXI. Othon cependant, à qui la paix ne laissait aucune ressource, qui avait mis dans le trouble seul toutes ses espérances, était aiguilloné à la fois par une foule de motifs : son faste, onéreux même pour un empereur ; sa pauvreté, à peine supportable pour un particulier ; sa colère contre Galba, sa jalousie contre Pison. Il se forgeait aussi des craintes, afin d'enflammer son ambition : « Néron n'avait pu le supporter : irait-il encore dans sa Lusitanie avec les honneurs d'un second exil ? Les souverains soupçonnaient et haïssaient toujours le successeur qu'on leur nommait ; cette idée lui avait nuï auprès d'un vieux prince, elle lui nuirait encore plus auprès d'un jeune homme naturellement cruel, et, de plus, aigri par un long exil. Il était possible qu'on en voulût à la vie même d'Othon, il fallait donc agir et entreprendre, tandis que l'autorité de Galba chancelait, et avant que celle de Pison fût affermie. Les époques de transition sont favorables pour frapper les grands coups ; et il n'y avait plus lieu de balancer, quand l'inaction était plus funeste que la témérité ; destinés tous également à la mort, les hommes ne se distinguent que par l'oubli ou la durée de leur nom dans la postérité ; et puisque, innocent ou coupable, il fallait périr, il y aurait plus de courage à mériter sa perte. »

XXII. Othon n'avait point l'âme efféminée comme le corps. D'ailleurs, ses affranchis et ses esclaves de confiance, accoutumés à plus de dissolutions que n'en permettent les conditions privées, lui par-

Nec remedium in ceteros fuit, sed metus initium ; tanquam per artem et formidinem singuli pollerentur, omnibus suspectis.

XXI. Interea Othonem, cui, compositis rebus, nulla spes, omne in turbido consilium, multa simul extimulabant : luxuria etiam principi onerosa, inopia vix privato toleranda, in Galbam ira, in Pisonem invidia. Fingebat et metum, quo magis concupisceret. « Prægravem se Neroni fuisse : nec Lusitaniam rursus, et alterius exilii honorem expectandum : suspectum semper invisumque dominantibus, qui proximus destinaretur. Nocuisse id sibi apud senem principem, magis nociturum apud juvenem, ingenio trucem, et longo exilio efferatum. Occidi Othonem posse. Proinde agendum audendumque, dum Galbæ auctoritas fluxa, Pisonis nondum coaluisset : opportunos magnis conatibus transitus rerum : nec cunctatione opus, ubi perniciosior sit quies, quam temeritas. Mortem omnibus ex natura æqualem, oblivione apud posteros vel gloria distingui. Ac, si nocentem innocentemque idem exitus maneat, acrioris viri esse, merito perire. »

XXII. Non erat Othonis mollis et corpori similis animus. Et intimi libertorum servorumque, corruptius quam in privata domo habitû, aulam Neronis et

laient sans cesse de la cour de Néron, de la magnificence, du choix des maîtresses et des femmes, enfin de toutes ces jouissances de la souveraineté qui avaient tant d'appas pour Othon, et qu'ils lui faisaient envisager comme un droit, s'il osait; comme un travers, s'il restait simple citoyen. Il était poussé aussi par les astrologues, qui promettaient, « d'après l'observation des astres, une révolution nouvelle et une année glorieuse pour Othon : » espèce d'hommes funeste aux princes qu'ils trahissent, aux ambitieux qu'ils trompent, et qui, toujours proscrire, se maintiendra toujours dans Rome. Les intrigues secrètes de Poppée avaient été secondées par beaucoup d'astrologues, fatal instrument de son mariage avec l'empereur. L'un d'eux, nommé Ptolémée, qui suivit Othon en Espagne, lui avait prédit d'abord « qu'il survivrait à Néron : » se prévalant de l'accomplissement de la prédiction, il lui avait persuadé ensuite qu'il serait appelé à l'empire. Il se fondait sur les bruits qui couraient dès lors, et sur les conjectures des politiques, qui supputaient la vieillesse de Galba et la jeunesse d'Othon; mais celui-ci faisait honneur de la prédiction à l'habileté de l'astrologue, et la prenait pour un avertissement du ciel, par cette manie de l'esprit humain, qui croit plus volontiers ce qu'il comprend le moins. Ptolémée ne manquait pas aussi de l'exciter au crime; et du vœu au crime le passage est facile.

XXIII. On ne sait point si l'idée de l'attentat lui vint dans ce moment. Il avait depuis longtemps, dans l'espoir de l'adoption ou bien pour préparer ce qu'il exécuta, brigué l'affection des soldats. Pendant le voyage, au milieu des marches, dans les campements, il nommait tous les vieux soldats par leur nom et

luxus, adulteria, matrimonia, ceterasque regnorum libidines, avido talium, si auferet, ut sua ostentantes; quiescenti, ut aliena, exprobrabat: urgentibus etiam mathematicis, dum « novos motus et clarum Othoni annum, observatione siderum, » affirmant: genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostra et vetabitur semper, et retinebitur. Multo secreta Poppæ mathematicos, pessimum principalis matrimonii instrumentum, habuerant: e quibus Ptolæmeus, Othoni in Hispania comes, quum « superfluum cum Neroni » promississet, postquam ex eventu fides, conjectura jam et rumore senum Galbæ et juventum Othonis computantium, persuaserat, fore, ut in imperium ascisceretur. Sed Otho tanquam peritiam et monitu factorum prædicta accipiebat, cupidine ingenii humani libentius obscura credendi. Nec deerat Ptolæmeus, jam et sceleris instigator, ad quod facillime ab ejusmodi voto transiit.

XXIII. Sed sceleris cogitationi incertum an repens: studia militum jam pridem, spe successionis, aut paratu facinoris, affectaverat; in itinere, in agmine, in stationibus, vetustissimum quemque militum nomine vocans, et

les appelait ses camarades, en mémoire de ce qu'ils avaient ensemble escorté Néron. Il reconnaissait les uns, il s'informait des autres; il les aidait de son argent ou de son crédit, entremêlant assez souvent des plaintes et des mots équivoques sur Galba; ne négligeant rien enfin de ce qui peut soulever la multitude. Les fatigues des marches, la disette des vivres, la dureté du commandement, n'excitaient déjà que trop de murmures. Apparaissant leurs voyages se bornaient aux lacs de la Campanie et aux villes de la Grèce, où on les transportait sur la flotte; et alors on leur faisait gravir les Pyrénées, les Alpes, et achever des trajets immenses, où ils marchaient accablés de tout le poids de leurs armes.

XXIV. Les esprits déjà en fermentation, Mévius Pudens, ami de Tigellinus, y avait pour ainsi dire porté l'embrasement. Il gagna les soldats les plus remuants, et ceux que le besoin d'argent disposait le mieux à de nouvelles entreprises; insensiblement il en vint au point que, toutes les fois que Galba soupait chez Othon, il faisait distribuer à la cohorte qui était de garde cent sesterces par tête, pour leur servir, disait-il, de ration; et ces largesses, en quelque sorte publiques, Othon les soutenait par d'autres plus secrètes qu'il faisait à chaque soldat en particulier: corrupteur si inatigable, qu'ayant un jour appris qu'un *speculator*, Cocceius Proculus, avait des contestations pour les limites d'un champ, il acheta de son argent tout le champ du voisin et le donna au soldat: tout cela à l'insu d'un préfet stupide, à qui les choses connues de tous échappaient, non moins que les plus secrètes.

memoria Neronianî comitatus, contubernales appellando; alios agnoscere, quo-dam requirere et pecunia aut gratia juva e: inserendo sapius querelas et ambiguo de Galba sermones, quæque alia turbamenta vulgi. Labores itinerrum, inopia comæatum, duritia imperii, atrocis accipiebantur, quum Campaniæ lacus et Achaïæ urbes classibus adire soliti, Pyrenæum et Alpes et immensa viarum spatia ære sub armis emitterentur.

XXIV. Flagrantibus jam militum animis velut faeces addiderat Mævius Pudens, e proximis Tigellini. Is mobilissimum quemque ingenio, aut pecuniæ indigum, et in novas cupiditates præcipitem alliciendo, eo paulatim progressus est, ut per speciem convivii, quotiens Galba apud Othonem epularetur, cohorti excubias agenti virgim centenos nummos divideret: quum velut publicam largitionem Otho secretioribus apud singulos præmiis intendebat; adeo animosus corruptor, ut Cocceio Proculo, speculato i, de parte finium cum vicino ambigenti, universum vicini agrum, sua pecunia emptum, dono dederit: per socordiam præfecti, quem nota pariter et occulta fallebant.

XXV. Mais alors ce fut un de ses affranchis, nommé Onomaste, qu'Othon chargea d'exécuter ce crime. Onomaste lui amène Barbius Proculus et Véturius, l'un tesséraire, l'autre officier subalterne des gardes. Othon, qui, dans différents entretiens, eut lieu de reconnaître leur adresse et leur audace, les accable de présents et de promesses, et leur donne de l'argent pour en gagner d'autres. Deux soldats entreprirent de donner l'empire romain, et ils le donnèrent. Ils ne s'ouvrirent qu'à un petit nombre sur le forfait projeté; tenant le reste en suspens, ils les excitent par différents moyens : les principaux soldats, en les alarmant sur les bienfaits de Nymphidius, qui les rendaient suspects; les autres, par le dépit et le désespoir de ne point obtenir les gratifications tant de fois promises. La mémoire de Néron et le regret de leur ancienne licence étaient pour quelques-uns un puissant aiguillon : tous tremblaient d'être changés de corps.

XXVI. La contagion gagna aussi les légions et les auxiliaires, déjà ébranlés par la nouvelle de la défection de l'armée de Germanie. Enfin il y avait un tel esprit de révolte parmi les pervers, et de connivence parmi les bons mêmes, que, le lendemain des ides, Othon, en revenant de souper, eût été proclamé, sans la crainte des méprises nocturnes et de toutes ces troupes dispersées par la ville, jointe à celle de se mal concerter pendant l'ivresse. L'amour de la république n'y eut point de part, car ils se disposaient de sang-froid à la souiller par le meurtre de son chef; mais ils craignaient de voir proclamer dans les ténèbres, au lieu d'Othon que la plupart ne connaissaient point, le premier homme de l'armée de

XXV. Sed tum e libertis Onomastum futuro sceleri præfecit, a quo Barbius Proculus, tesserarium speculatorum, et Veturium, optionem eorumdem, perductos, postquam vario sermone callidos audacesque cognovit, pretio et promissis onerat, data pecunia ad perturbandos plurimum animos. Suscepere duo manipulares imperium populi romani transferendum, et transtulerunt. In conscientiam facinoris pauci asciti. Suspensos ceterorum animos diversis artibus stimulant : primos militem, per beneficia Nymphidii ut suspectos : vulgus et ceteros, ira et desperatione dilati totiens donativi. Erant, quos memoria Neronis ac desiderium prioris licentiæ accendebat. In commune omnes metu mutanda militiæ terrebantur.

XXVI. Infecta ea tabes legionum quoque et auxiliorum motas jam mentes, postquam vulgatum erat, labare germanici exercitus fidem. Adeoque parata apud malos seditio, etiam apud integros dissimulatio fuit, ut postero iduum die redeuntem a cœna Othonem rapturi fuerint, nisi incerta noctis, et tota urbe sparsa militum castra, nec facilem inter temulentos consensum, timuissent : non reipublicæ cura, quam fedare principis sui sanguine sobrii parabant; sed ne per tenebras, ut quisque pannonici vel germanici exercitus mi-

Pannonie ou de Germanie qui se serait offert aux soldats. La conjuration transpira, mais les conjurés eurent l'adresse d'intercepter presque tous les avis qu'on recevait; et le peu qui parvint aux oreilles de Galba resta sans effet par la faute de Lacon, qui, méconnaissant l'esprit du soldat, et ennemi des meilleurs conseils quand il ne les donnait pas, opposait à l'expérience d'autrui une obstination invincible.

XXVII. Le 18 avant les calendes de février, Galba sacrifiant devant le temple d'Apollon, l'aruspice Umbricius déclare que les entrailles étaient sinistres; qu'il y avait un danger prochain, un ennemi domestique. Othon, qui était tout près, l'entendait, et au contraire trouvait le pronostic heureux, et en présageait le succès de ses desseins. L'instant d'après, l'affranchi Onomaste vint lui dire que l'architecte l'attendait avec les entrepreneurs : mot convenu pour annoncer que les soldats étaient rassemblés et la conjuration prête. Othon, à qui on demanda la cause de son départ, prétexta l'achat d'une vieille maison qu'il voulait auparavant faire examiner; et, donnant le bras à son affranchi, il se rend par le palais de Tibère au Vélabre, et de là au Mille d'or, vis-à-vis le temple de Saturne. Là, vingt-trois soldats seulement le proclament empereur; et, ce petit nombre l'alarmant, on le met précipitamment dans une litière, et l'on marche l'épée à la main. Chemin faisant, il se rassemble encore presque autant de soldats, quelques-uns complices, la plupart étourdis par ce mouvement : les uns criant et agitant leurs épées; les autres, en silence, attendant, pour s'enhardir, l'événement.

litibus oblati esset, ignorantibus plerisque, pro Othone destinaretur. Nulla erumpentis seditionis indicia per consocios oppressa : quædam apud Galbæ aures præfectus Lacon elusit, ignarus militarium animorum, consilii que quamvis egregii, quod non ipse afferret, inimicus, et adversus peritos pervicax.

XXVII. Octodecimo kalendas februarii sacrificanti pro æde Apollinis Gallæ haruspex Umbricius « tristia exta et instantes insidias ac domesticum hostem » prædicit : audiente Othone, nam proximus adstiterat, idque, ut lætum e contrario et suis cogitationibus prosperum, interpretante. Nec multo post libertus Onomastus nuntiat, « expectari eum ab architecto et redemptoribus : » que significatio cœventium jam militum et paratæ conjurationis convenerat. Otho, causam digressus requirentibus, quum, emi sibi prælia vetustate suspecta, eoque prius exploranda, finisset, inuixus liberto, per Tiberianam domum, in Velabrum, inde ad Miliarium aureum, sub ædem Saturni, pergit. Ibi tres et viginti speculatores consalutatum imperatorem, ac paucitate salutantium trepidum, et sellæ festinanter impositum, strictis mucronibus rapiunt. Totidem ferme milites in itinere aggregantur : alii conscientia, plerique miraculo; pars clamore et gladiis, pars silentio, animum ex eventu sumpturi.

XXVIII. Le tribun Martialis était de garde dans le camp. Soit que l'énormité d'un crime si imprévu l'eût interdit, soit qu'il crût la corruption générale et craignît de se perdre s'il résistait, il ne s'opposa à rien, ce qui a laissé à la plupart le soupçon qu'il était complice. Le reste des tribuns et des centurions sacrifièrent aussi leur devoir à l'impulsion du moment et à leur sûreté. Telle fut enfin la disposition des esprits, que le plus horrible des forfaits ne trouva point d'obstacles. Un petit nombre l'osa, la plupart le voulaient, tous le souffrirent.

XXIX. Cependant Galba, qui ne soupçonnait rien, tout occupé de ses sacrifices, fatiguait de prières les dieux d'un empire qui avait déjà passé à un autre. Tout à coup le bruit se répand « qu'on entraînait au camp on ne sait quel sénateur ; » on apprend bientôt que c'est Othon. En même temps accourent de tous les quartiers de la ville tous ceux qui l'avaient rencontré, les uns grossissant le péril, les autres le faisant moindre qu'il n'était, et, dans un moment pareil, ne renonçant point encore à flatter. Là-dessus on tint conseil. Une des cohortes montait la garde dans le palais. On résolut de faire sonder ses dispositions, et par un autre que Galba, dont on réservait l'autorité pour de plus grands besoins. Pison, les ayant assemblés devant les degrés du palais, leur parla ainsi : « Soldats, voici le sixième jour qu'ignorant l'avenir et ne sachant si je devais souhaiter ou redouter ce titre, j'ai été nommé César : est-ce un bonheur pour ma famille et pour l'État? C'est à vous à en décider. Ce n'est pas qu'un surcroît de disgrâces m'alarme personnellement, moi qui, éprouvé par le malheur, apprends dans

XXVIII. Stationem in castris agebat Julius Martialis tribunus. Is, magnitudine subiti sceleris, an corrupta latius castra, ac, si contra tenderet, exitum metuens, præbuit plerisque suspicionem conscientie. Anteposuerunt ceteri quoque tribuni centurionesque præsentia dubiis et honestis. Isque habitus animorum fuit, ut pessimum facinus auderent pauci, plures vellent, omnes paterebantur.

XXIX. Ignarus interim Galba et sacris intentus, fatigabat alieni jam imperii deos : quum afferretur rumor, « rapti in castris incertum quem senatorem : » mox, Othonem esse, qui raperetur : simul ex tota urbe, ut quisque obuius fuerat, alii formidinem augentes, quidam minora vero, ne tum quidem obliti adulationis. Igitur consultantibus placuit, pertinari animum cohortis, qua in palatio stationem agebat : nec per ipsum Galbam, cujus integra auctoritas majoribus remediis servabatur. Piso pro gradibus domus vocatos in hunc modum allocutus est : « Sextus dies agitur, commilitones, ex quo ignarus futuri, et sive optandum hoc nomen, sive timendum erat, Cæsar ascitus sum. Quo domus nostræ aut reipublicæ fatum in vestra manu positum est : non quia, meo nomine, tristiores casum paveam, ut qui, adversas res expertus, quum maxime

ce moment que la prospérité n'a pas de moindres dangers. C'est mon père, c'est le sénat, c'est l'empire même que je plains, s'il nous faut ou périr aujourd'hui, ou, ce qui n'est pas moins affligeant pour des cœurs vertueux, égorger nos concitoyens. La dernière révolution avait du moins cet avantage de n'avoir point coûté de sang à Rome, de s'être consommée sans trouble ; et Galba, par son adoption, semblait avoir levé tous les prétextes de guerre après sa mort.

XXX. « Je ne ferai valoir ni ma naissance ni mes mœurs. Il n'est pas question de vertu dans un parallèle avec Othon. Ses vices, dont il se glorifie uniquement, ont ruiné l'empire, lors même qu'il n'était que l'ami d'un empereur. Serait-ce son extérieur, sa démarche et sa parure efféminée, qui lui mériteraient l'empire ? Ils se trompent, ceux qui prennent son faste pour de la libéralité. Lui ! il ne saura que dissiper, jamais il ne saura donner. Des dissolutions infâmes, des prodigalités ruineuses, des assemblées de femmes, voilà ce qu'il roule dans sa pensée, voilà ce qu'il croit les privilèges du rang suprême, ces honteux excès dont le plaisir est pour un seul, dont l'opprobre est pour tous. Car ne croyez pas qu'un pouvoir indignement acquis puisse être glorieusement exercé. Galba le doit aux suffrages du genre humain, je le dois à ceux de Galba et aux vôtres. Si la république, le sénat et le peuple ne sont plus que de vains noms, du moins, soldats, il vous importe que ce ne soient pas les derniers des hommes qui nomment vos empereurs. On a vu quelquefois les légions se révolter contre leurs chefs ; mais vous, votre réputation et votre fidélité sont restées

discam, ne secundas quidem minus discriminis habere ; patris, et senatus, et ipsius imperii vicem doleo, si nobis aut perire hodie necesse est, aut quod æque apud bonos miserum est, occidere. Solatium proximi motus habebamus incrementam Urbem, et res sine discordia translatas. Irovisum adoptione videbatur, ut ne post Galbam quidem bello locus esset.

XXX. « Nihil arrogabo mihi nobilitatis aut modestiæ ; neque enim relatu virtutum in comparatione Othonis opus est. Vitia, quibus solis gloriatur, evertere imperium, etiam quum amicum imperatoris ageret. Habitu et incessu, an illo muliebri ornatu meregetur imperium ? Falluntur, quibus luxuria speciè liberalitatis imponit. Perdere iste sciet, donare nesciet. Stupra nunc et comissiones et feminarum cæcus volvit annuo : hæc principatus præmia putat ; quorum libido ac voluptas penes ipsum sit, rubor ac dedecus penes omnes. Nemo enim unquam imperium, flagitio quæsitum, bonis artibus exercuit. Galbam consensus generis humani, me Galba consentientibus vobis, Cæsarem dixit Si respublica et senatus et populus vana nomina sunt, vestra, commilitones, interest, ne imperatorem pessimi faciant. Legionum seditio adversum duces suos audita est aliquando : vestra fides fama que illasa ad hunc diem

jusqu'à ce jour irréprochables, et vous n'avez pas même abandonné Néron, qui vous abandonna. Eh quoi! moins d'une trentaine de transfuges et de déserteurs, qui, s'ils se choisissaient eux-mêmes leur centurion ou leur tribun, nous indigneraient tous, disposeront de l'empire? Vous autoriserez cet exemple, et, en le souffrant, vous partagerez leur attentat? Eh bien, cette licence va gagner les provinces; et, si nous sommes victimes de vos forfaits, vous le serez, vous, de vos guerres. Au reste, on ne vous paye pas plus le meurtre d'un prince qu'on ne récompensera votre innocence, et nous garantissons à votre fidélité des largesses égales à celles qu'on vous assignerait pour le crime. »

XXXI. A l'exception des spéculateurs, qui se sauvèrent, le reste de la cohorte ne refusa point de l'entendre; et, comme il n'est que trop ordinaire dans les séditions, par un mouvement machinal et sans dessein, plutôt que par feinte ou par trahison, comme on l'a cru depuis, elle prend ses drapeaux. Marius Celsus se rendit au portique de Vipsanius, où campait un corps d'élite de l'armée d'Illyrie. Les primipilaires Amulius Sérénus et Domitius Sabinus eurent ordre d'amener, du temple de la Liberté, les soldats de Germanie. On se défiait des soldats de la légion de la marine, outrés de ce massacre de leurs camarades qui avait signalé l'entrée de Galba dans Rome. On envoya même au camp des prétoriens trois tribuns, Cétrius Sévérus, Subrius Dexter, et Pompéius Longinius, pour voir si, la sédition ne faisant que commencer, on ne pourrait point avant qu'elle prit des forces l'adoucir par de sages représentations. Les soldats, se bornant aux menaces contre Cétrius et Dexter, ar-

mansit: et Nero quoque vos destituit, non vos Neronem. Minus xxx transfuga et desertores, quos centurionem aut tribunum sibi eligentes nemo ferret, imperium assignabant? Admittitis exemplum? et quiescendo commune crimen facitis? transcendet hæc licentia in provincias: et ad nos scelerum exitus, bellorum ad vos pertinebunt. Nec est plus, quod pro eadem principis, quam quod innocentibus datur: sed perinde a nobis donativum ob fidem, quam ab aliis pro facinore accipietis. »

XXXI. Dilapsis speculatoribus, cetera cohors, non aspernata concionantem, ut turbidis rebus evenit, forte magis et nullo adhuc consilio, parat signa, quam, quod postea creditum est, insidiis et simulatione. Missus est Celsus Marius ad electos illyrici exercitus, Vipsania in porticu tendentes. Præceptum Amulio Sereano et Domitio Sabino, primipilaribus, ut germanicos milites e Libertatis atrio arcesserent. Legioni classicæ diffidabatur, infeste ob eandem commilitonem, quos primo statim introitu trucidaverat Galba. Pergunt etiam in castra prætorianorum tribuni, Cetrus Severus, Subrius Dexter, Pompéius Longinus; si incipiens adhuc, et necdum adulta seditione melioribus consiliis flecteretur. Tribunorum Subrium et Cetrus milites adorti minis, Longinum

rétent et désarmant Longinus, parce que l'amitié de Galba l'avait élevé, avant son rang, au grade de tribun, et que son attachement pour le prince le rendait suspect aux rebelles. La légion de marine court, sans hésiter, se joindre aux prétoriens. Le détachement d'Illyrie repoussa Celsus à coups de javalois. Il n'y eut que les soldats de Germanie qui balancèrent longtemps. Envoyés par Néron à Alexandrie, de là rappelés brusquement, leurs corps se ressentaient des fatigues d'une longue navigation, et les soins particuliers que Galba prenait de leur rétablissement avaient calmé leurs esprits.

XXXII. Déjà tout le peuple remplissait le palais. Les esclaves grossissaient la foule, et tous ensemble, avec des cris confus, demandaient la mort d'Othon et le supplice des conjurés, comme s'ils eussent demandé quelque divertissement au cirque ou au théâtre; et ce n'était en eux ni estime, ni affection, puisqu'on les vit ce jour-là même demander le contraire avec une égale fureur; mais c'était l'usage de flatter le prince, quel qu'il fût, par de vains transports et par des acclamations insensées. Galba cependant flottait entre deux partis. L'avis de Vinius était « de rester dans le palais, d'en fortifier l'entrée, d'armer les esclaves, de ne point s'offrir à un premier emportement, de laisser le temps aux méchants de se repentir, aux bons de se concerter. Le crime triomphe à brusquer, mais les bons desseins à attendre; s'il le fallait enfin, on serait toujours maître d'aller en avant; on ne le serait plus de revenir. »

XXXIII. D'autres voulaient qu'on se hâtât, qu'on ne laissât point

manibus coercent exarmantque; quia non ordine militiæ, sed e Galbæ amicis, fidus principi suo, et descendentibus suspectior erat. Legio classica, nihil cunctata, prætoriani adjungitur. Illyrici exercitus electi Celsum ingestis pilis proturbant. Germanica vexilla diu nutavere; invalidis adhuc corporibus et placatis animis, quod eos, a Nerone Alexandriam præmissos, atque inde rursus longa navigatione ægros, impensiore cura Galba refovebat.

XXXII. Universa jam plebs palatium implebat, mixtis servitiis, et dissono clamore eadem Othonis et conjuratorum exitium poscentium, ut si in Circo ac theatro ludicrum aliquod postularent; neque illis judicium aut veritas; quippe eodem die diversa pari certamine postulatoris: sed tradito more, quemcumque principem adulandi, licentia acclamationum et studiis inanibus. Interim Galbam duæ sententiæ distinebant; T. Vinius, manendum intra domum, opponenda servitia, firmandos aditus, non eundem ad iratos censebat: daret malorum penitentiam, daret honorum consensui spatium: scelera impetu, bona consilia mora, valescere. Denique eundi ultro, si ratio sit, eandem mox facultatem; regressus, si peniteat, in aliena potestate.

XXXIII. Festinandum ceteris videbatur, antequam cresceret invalida adhuc

se fortifier une conspiration encore naissante de quelques misérables; c'était le vrai moyen de déconcerter Othon, qui venait de s'échapper furtivement, qui s'était glissé dans un camp où personne ne le connaissait, et qui enfin, grâce à tous ces délais et à cette lâche circonspection, aurait le temps d'apprendre son rôle d'empereur. Fallait-il attendre que, maître paisible de ce camp, il vint s'emparer du forum et monter au Capitole sous les yeux mêmes de Galba; tandis que ce grand capitaine, s'enfermant avec ses braves amis, derrière les portes de son palais, serait peut-être obligé de soutenir un siège? Quel secours pourrait-on attendre des esclaves, si on laissait refroidir l'ardeur de la multitude, et cette première indignation toujours si puissante? Le parti le moins honorable était aussi le moins sûr: après tout, si leur perte était inévitable, il fallait du moins affronter le péril; il en rejallirait plus de haine contre Othon, plus de gloire sur eux. » Vinius se révolta contre cet avis; Lacon menaça Vinius, et Icélus aiguillonnait Lacon: acharnement de haines personnelles qui perdait l'État.

XXXIV. Enfin Galba, n'hésitant plus, suivit le conseil le plus honorable. Toutefois il envoya Pison d'avance au camp: il comptait sur le grand nom du jeune homme, sur sa faveur récente, et aussi sur ce qu'il passait pour l'ennemi de Vinius, soit qu'il le fût, soit parce que les mécontents le désiraient, et qu'on suppose plus facilement la haine. Pison à peine sorti, l'on annonce qu'Othon vient d'être tué. D'abord, c'est un bruit vague et incertain; bientôt, comme dans toutes les fausses nouvelles, il se trouva des gens qui affirmaient avoir été présents, avoir vu; et on les croyait, par cette disposition naturelle à la joie, qui adopte tout sans examen. Plu-

conjuratio paucorum. Trepidaturum etiam Othonem, qui furtim digressus, ad ignoros illatus, cunctatione nunc et sermilia terentium tempus imitari principem discat. Non expectandum, ut, compositis castris, Forum invadat, et, prosperante Galba (Capitolium adeat: dum egregius imperator cum fortibus amicis, janua ac limine tenus domum cludit, obsidio enim nimirum toleraturus. Et præclarum in servis auxilium, si consensus tante multitudinis, et, qua plurimum valet, prima indignatio elanguescat. Proinde intuta, que indecora: vel, si cadere necesse sit, occurrendum discrimini. Id Othoni invidiosus, et ipsis honestum. Repugnant enim huic sententiæ Vinius Lacon minaciter invasit, stimulante Icêlo, privati odii pertinacia, in publicum exitium.

XXXIV. Nec diutius Galba cunctatus, speciosiora suadentibus accessit. Præmissus tamen in castra Pison, ut juvenis magno nomine, recenti favore, et infensus T. Vinio seu quia erat, seu quia irati ita volebant; et facilius de odio creditur. Vix dum egresso Pison, occisum in castris Othonem, vagus primum et incertus rumor: mox, ut in magnis mendaciis, interfuisse se quidam et vidisse, affirmabant, credula fama inter gaudentes et incuriosos. Multi arbi-

sieurs ont pensé que la nouvelle avait été semée et accréditée par les amis d'Othon, déjà mêlés dans la foule, et qui, pour attirer Galba hors du palais, lui avaient donné cette fausse joie.

XXXV. Alors vous eussiez vu, non-seulement les citoyens et cette populace imbécile se confondre en applaudissements et en transports immodérés, mais encore la plupart des chevaliers et des sénateurs, quittant les précautions avec la crainte, forcer les portes du palais, se précipiter dans les appartements, et, à l'envi, se montrer à Galba, en se plaignant qu'on leur eût dérobé leur vengeance. Les plus lâches, ceux qui devaient reculer devant le péril, comme la suite le prouva, étaient ceux qui mettaient dans leurs discours le plus d'assurance, le plus d'intrépidité: personne ne savait, tous affirmaient; enfin, entraîné par l'erreur générale, et la vérité lui manquant de toutes parts, Galba sortit, après avoir pris sa cuirasse; mais, comme il ne pouvait résister, à cause de son âge et de ses infirmités, à la foule qui le pressait, il monta en litière. Il rencontra dans le palais Julius Atticus, un des gardes, tenant une épée sanglante qu'il faisait voir, et criant qu'il avait tué Othon de sa main. Galba lui dit: « Soldat, qui t'en a donné l'ordre? » courage extraordinaire qui, attentif à réprimer la licence des troupes, était inébranlable aux menaces, inaccessible aux flatte-

ries. XXXVI. Personne ne balançait plus dans le camp; et telle était leur ardeur, que, non contents de couvrir Othon de leurs rangs et de leurs corps, ils l'élevèrent sur une estrade, où, peu auparavant, était placée la statue d'or de Galba; et là ils l'entourèrent d'en-

trabantur, compositum auctumque rumorem, mixtis jam Othonianis, qui ad evocandum Galbam facta falso vulgaverint.

XXXV. Tum vero non populus tantum et imperita plebs in plausus et immodica studia, sed equitum plerique ac senatorum,posito metu incauti, refractis palatii foribus, ruere intus, ac se Galbæ ostentare, præsertim sibi Othonem querentes. Ignavis inuis quisque, et, ut res docuit, in periculo non ausurus, nimis verbis, lingue ferocis: nemo scire, et omnes affirmare: donec inopia veri, e consensu errantium victus, sumpto thorace, Galba, irruenti turbæ, neque ætate, neque corpore sustens, sella levatur. Obvius in palatio Julius Atticus, speculator, eruentum gladium ostentans, « occisum a se Othonem » exclamavit: et Galba, « Commilito, inquit, quis jussit? » insigni animo ad coercendam militarem licentiam, minantibus intrepidus, adversus blandentes incorruptus.

XXXVI. Haud dubiæ jam in castris omnium mentes: tantusque ardor, ut non contenti agmine et corporibus in suggestu, in quo paulo ante aurea Galbæ statua fuerat, medium inter signa Othonem vexillis circumdarent. Nec

seignes et de drapeaux. Ni tribuns ni centurions ne pouvaient approcher : le soldat commandait même qu'on se défilât de tous les chefs. Tout retentissait de cris tumultueux, d'exhortations mutuelles; et ils ne se bornaient pas, comme cette vile populace, au bruit confus d'une adulation oisive. A mesure qu'ils voyaient des soldats accourir à eux, il les saisissaient par la main, les embrassaient avec leurs armes, les plaçaient auprès d'Otton, leur dictaient le serment, tantôt recommandaient l'empereur aux soldats, tantôt les soldats à l'empereur. Lui, de son côté, leur tendait les mains, leur envoyait des baisers, se prosternait devant cette multitude; enfin, pour s'élever à l'empire, il descendait jusqu'à la bassesse de l'esclave. Aussitôt que la légion entière de la marine lui eût prêté serment, plein de confiance en ses forces, et non content de les avoir excités chacun en particulier, mais voulant les enflammer encore par une exhortation générale, il les harangua ainsi devant le fossé du camp :

XXXVII. « Soldats, je ne sais sous quel titre je parais devant vous; je ne puis plus me croire ni un simple citoyen depuis que vous m'avez nommé prince, ni prince tant qu'un autre régnera. Et l'on ne saura non plus comment vous appeler, tant qu'il sera douteux si c'est le chef ou l'ennemi de l'empire que vous avez dans votre camp. Les entendez-vous, comme ils demandent à la fois et mon supplice et le vôtre? tant il est vrai que désormais il nous faut vivre ou mourir ensemble! Et peut-être ce Galba si clément a déjà promis votre supplice, lui qui, de son propre mouvement, égorgea

tribunis aut centurionibus ad eundem locum gregarius miles caveri insuper præpositus jubebat. Strepere cuncta clamoribus et tumultu et exhortatione mutua, non tanquam in populo ac plebe, variis segni adulatione vocibus, sed, ut quemque affluentium militum aspererant, prensare manibus, compiecti armis, collocare juxta, præire sacramentum, modo imperatorem militibus, modo imperatori milites commendare. Nec deerat Otton, protendens manus, adorare vulgum, jacere oscula, et omnia serviliter pro dominatione. Postquam universa classicorum legio sacramentum ejus accepit fidens viribus, et, quos adhuc singulos existimaverat, accendendos in commune ratus, pro vallo castrorum ita cepit :

XXXVII. « Quis ad vos processerim, commilitones, dicere non possum: quia nec privatum me vocare sustineo, princeps a vobis nominatus; nec principem, alio imperante. Vestrum quoque nomen in incerto erit, donec dubitabitur imperatorem populi romani in castris, an hostem, habeatis. Audistisne, ut pœna mea et supplicium vestrum simul postulentur? Adeo manifestum est, neque perire nos, neque salvos esse, nisi una, posse. Et, cujus lenitatis est Galba, jam fortasse promisit, ut qui, nullo exposcente, tot millia innocen-

tant de milliers de soldats irréprochables. Je frémis d'horreur au seul souvenir de cet événement funeste et de cette exécration victoires, la seule de Galba, lorsque, sous les yeux de Rome, il décima des suppliants qui imploraient sa clémence et se fiaient à sa parole. Voilà sous quels auspices il est entré dans Rome. Eh! quels exploits l'ont conduit à l'empire, si ce n'est le meurtre de Sabinus et de Marcellus en Espagne, de Bétuus dans la Gaule, de Fonteius en Germanie, de Macer en Afrique, de Gingonius dans sa route, de Turpilianus dans Rome, de Nymphidius dans ce camp? Y a-t-il une seule province, un seul camp, qu'il n'ait souillé, qu'il n'ait ensanglanté? C'est ce qu'il appelle épurer, réformer; car ce qui, pour les autres, serait un crime, est, à ses yeux, un remède nécessaire: renversant tous les noms, il appelle la barbarie sévérité; l'avarice, économie; et vous accabler de châtimens et d'outrages, c'est vous rappeler à la discipline. Sept mois se sont écoulés depuis la mort de Néron, et déjà Icélus a plus envahi de trésors que les Polyclète, les Vatinius et les Hélius n'en amassèrent jamais. Nous eussions moins gémi de l'avarice et des brigandages de Vinius, s'il eût régné lui-même; au lieu qu'il nous a opprimés comme ses sujets, et sans ménagement, comme ceux d'un autre. Sa fortune seule suffirait à ces gratifications qu'on ne vous donne jamais, et qu'on vous reproche toujours.

XXXVIII. « Et, de peur qu'il ne vous restât du moins quelque espoir dans son successeur, voilà que Galba appelle du fond de l'exil l'homme dont la dureté et l'avarice se rapprochent le plus de la

tissimorum militum trucidaverit. Horror animum subit, quotiens recordor feralem introitum, et hanc solam Galbæ victoriam, quam, in oculis Urbis, decumari deditos juberet, quos deprecantes in fidem acceperat. His auspiciis Urbem ingressus, quam gloriam ad principatum attulit, nisi occisi Obultronii Sabini et Cornelli Marcelli in Hispania, Betui Chilonis in Gallia, Fonteii Capitoni in Germania, Clodii Macri in Africa, Gingonii in via, Turpiliani in Urbe, Nymphidii in castris? Quæ usquam provincia, quæ castra sunt, nisi cruenta et maculata? aut, ut ipse prædicat, emendata et correctâ? Nam, quæ alii scelera, hic remedia vocat: dum falsis nominibus, severitatem pro savitia, parcimoniam pro avaritia, supplicia et contumelias vestras, disciplinam appellat. Septem a Neronis fine menses sunt, et jam plus rapuit Icélus, quam quod Polyclæti et Vatini et filii paraverunt. Minore avaritia ac licentia grassatus esset T. Vinius, si ipse imperasset: nunc et subjectos nos habuit, tanquam suos; et viles, ut alienos. Una illa domus sufficit donativo, quod vobis nunquam datur, et quotidie exprobratur.

XXXVIII. « Ac, ne qua saltem in successore Galbæ spes esset, accessit ab exilio, quem tristitia et avaritia sui simillimum judicabat. Vidistis, commi-

sienne. Vous l'avez vu, soldats, cet orage mémorable, par où s'annonçait l'horreur des dieux mêmes pour une adoption sinistre. Le sénat, le peuple, partagent votre indignation. Ils comptent tous sur vous, braves amis; vous qui, seuls, pouvez donner aux desseins glorieux tout leur effet, et sans lesquels la meilleure des causes est impuissante. Je ne vous appelle ni à la guerre ni aux dangers; tout ce qu'il y a de soldats armés est ici avec nous, car je ne parle point d'une seule cohorte en toge, qui retient Galba plus qu'elle ne le défend. Sitôt qu'elle vous apercevra, sitôt qu'elle recevra mes ordres, vous la verrez ne combattre que de zèle pour me servir. Allons, soldats, marchons: il n'y a pas d'instant à perdre dans une entreprise que le succès peut seul justifier. Il fait ensuite ouvrir l'arsenal. On se jette aussitôt sur les armes, sans observer aucun ordre, sans que prétorien ou légionnaire s'assujettissent à prendre l'armure qui les distingue. Ils se confondent avec des auxiliaires par le casque et le bouclier: ni tribun, ni centurion ne se faisait entendre: chaque soldat se conduisait, s'excitait lui-même; le plus puissant aiguillon des pervers est dans la consternation des gens de bien.

XXXIX. Déjà Pison, épouvanté des clameurs séditieuses qui, se renforçant de moment en moment, retentissaient jusque dans Rome, était venu rejoindre Galba, sorti dans l'intervalle et s'approchant du forum: les nouvelles apportées par Celsus n'étaient rien moins que satisfaisantes; les uns parlaient de retourner au palais, d'autres de gagner le Capitole, la plupart d'occuper les rostrès; plusieurs se bornaient à contredire l'avis des autres; et,

litones, notabili tempestate etiam deos infaustam adoptionem aversantes. Idem senatus, idem populi romani animus est. Vestra virtus expectatur, apud quos omne honestis consiliis robur, et sine quibus, quamvis egregia, invicta sunt. Non ad bellum vos, nec ad periculum voco; omnium militum arma nobiscum sunt. Nec una cohors togata dimittit nunc Galbam, sed detinet. Quum vos aspexerit, quum signum meum acceperit, hoc solum erit certamen, quis mihi plurimum imputet. Nullus cunctationi locus est in eo consilio, quod non potest laudari, nisi peractum. Aperire domus armentarium iussit. Rapti statim arma, sine more et ordine militum, et pretorianis aut legionariis insignibus suis distingueretur: miscerentur auxiliariis galeis scutisque. Nullo tribunorum centurionumve adhortante sibi quisque dux et instigator: et præcipuum pessimorum incitamentum, quod boni merebant.

XXXIX. Jam exterritus Pison fremitu crebrescentis seditionis, et vocibus in Eriem usque resonantibus egressum interitum Galbam et Foro appropinquantem assecutus erat: jam Marcus Celsus haud æta retulerat: quum a ii in patium redire, alii in Capitolium petere, plerique rostra occupanda, censerent, plures tantum sententiis aliorum contradicerent, utquo evenit in

comme il arrive dans les entreprises malheureuses, on regrettaient tous les partis qu'il n'était plus temps de prendre. On prétend que Lacon, à l'insu de Galba, forma le projet de tuer Vinius, soit qu'il crût cette mort propre à calmer les soldats, ou Vinius complice d'Othon, soit enfin pour satisfaire sa haine. Le temps et le lieu le retinrent; car, le carnage une fois commencé, il eût été difficile de l'arrêter; puis toutes les mesures furent troublées par les nouvelles alarmantes: les plus proches s'étaient dispersés; on ne voyait plus que froideur dans tous ceux qui, d'abord pleins de zèle, avaient vanté si hautement leur courage et leur fidélité.

XL. Galba était poussé çà et là par les flots de la multitude qui le pressait; la foule avait rempli les basiliques et les temples; on n'apercevait que des objets lugubres: les visages étaient interdits, les oreilles attentives et inquiètes, le peuple ne proférant pas un seul mot, dans un état ni tumultueux ni calme, tel qu'est ce silence des grandes colères et des grandes terreurs. Pourtant on disait à Othon que la populace prenait les armes. Il ordonne de hâter la marche, et de prévenir le danger. Avec la même joie que s'ils eussent marché contre Vologèse ou Pacorus, pour les renverser du trône des Arsacides, des soldats romains vont égorger un vieillard sans armes, leur propre empereur. Écartant le peuple, foulant aux pieds le sénat, menaçant de leurs armes, précipitant leurs chevaux, ils s'élancent dans le forum; et ni l'aspect du Capitole, ni tous ces monuments qui dominent leurs têtes, ni le souvenir de leurs anciens empereurs, ni la crainte des nouveaux, ne purent

consilii infelicibus, optima viderentur, quorum tempus effugerat. Agitasse Lacon, ignaro Galba, de occidendo T. Viniō dicitur, sive ut pœna ejus animos militum mulceret, seu conscium Othonis credebatur, ad postremum, vel odio. Hæsitacionem attulit tempus ac locus, quia, initio cædis orto, difficilis modus: et turbavere consilium trepidi nuntii ac proximorum diffugia, languentibus omnium studiis, qui primo alacres fidem atque animum ostentaverant.

XL. Agbatur huic illuc Galba vario turbæ fluctuantis impulsu: completis undique basilicis ac templis, lugubri prospectu: neque populi aut plebis ulla vox; sed attoniti vultus, et converse ad omnia aures: non tumultus, non quies: quale magni metus et magne ire silentium est. Othoni tamen armari plebem nuntiabatur. Ire præcipientes et occupare pericula jubet. Igitur milites romani, quasi Vologesen aut Pacorum avito Arsacidarum solo depulsuri, ac non imperatorem suum inermem et senem trucidare pergerent, disjecta plebs, pro-cato senatu, truces armis, rapidis equis, Forum irrumpunt. Nec illos Capitolii aspectus, et imminentium templorum religio, et priores et futuri

les détourner d'un crime, toujours vengé par le successeur, quel qu'il soit.

XLII. A peine eut-on vu de près la marche de cette troupe armée, le porte-étendard de la cohorte qui accompagnait l'empereur (c'était, dit-on, Atilius Vergilius) arracha l'image de Galba, et la jeta contre terre. A ce signal, tous les soldats se déclarent hautement pour Othon: le peuple laisse, par sa fuite, le forum désert: on lance quelques javelots sur ceux qui hésitent. Ce fut auprès du lac de Curtius que les porteurs de Galba, dans leur précipitation, le renversèrent de salitière, d'où il roula par terre. On l'a fait parler bien diversement à sa mort, selon les sentiments de haine ou d'admiration dont chacun était animé. Quelques-uns prétendent qu'il demanda humblement quel était son crime, et quelques jours pour payer le *donativum*; d'autres, et le plus grand nombre, qu'il fut le premier à présenter sa tête aux meurtriers, en les excitant à frapper, s'ils croyaient que ce fût pour le bien de l'État. Peu importait aux meurtriers ce qu'il pouvait dire. On n'est pas bien d'accord sur celui qui le tua. Les uns nomment Térentius, évocat, d'autres Lécanius. Le bruit le plus général est que ce fut Camurius, soldat de la quinzième légion, qui lui plongea son épée dans la gorge. Les autres, se jetant sur ses jambes et sur ses bras (car le corps était cuirassé), les mirent indignement en pièces. La plupart des coups furent portés, par férocité et par barbarie, lorsque la tête était déjà séparée du tronc.

XLIII. Ils coururent ensuite à Vinius, dont la mort, ainsi que celle de Galba, a été diversement racontée. Selon les uns, la frayeur

principes terrere, quo minus facerent scelus, cujus ultor est, quisquis successit.

XLII. Viso cominus armorum agmine, vexillarius comitate Galbam cohortis Atilium Vergilionem fuisse tradunt, dereptam Galbæ imaginem solo affixit. Eo signo manifesta in Othonem omnium militum studia, desertum fuga populi Forum, destrieta adversus dubitantes tela Juxta Curtii lacum, trepidatione terentium Galba projectus e sella ac provolutus est. Extremam ejus vocem, ut cuique odium aut admiratio fuit, varie prædiderunt. Alii, suppliciter interrogasse, quid mali meruisset? paucos dies exsolvendo donativo deprecatum: plures, obtulisse ultro percussoribus jugulum, agerent ac ferirent, si ita e republica videretur. Non interfuit occidentium, quid diceret. De percussore non satis constat. Quidam Terentium evocatum, alii Lecanium, crebrior fama tradidit Camurium xv legionis militem, impresso gladio, jugulum ejus hausisse. Ceteri crura brachiaque, nam pectus tegebatur, fœde laniavere: pleraque vulnera feritate et sævitia trunco jam corpori adjecta.

XLIII. Titum inde Vinium invasere. De quo et ipso ambigitur, consumpse-

lui aurait étouffé la voix; selon d'autres, il se serait écrié qu'Othon n'avait pas donné l'ordre de le tuer, soit que ce fût un mensonge dicté par la peur, ou bien un aveu qu'il était dans le secret de la conjuration. Toute sa vie et son caractère connu portent plutôt à croire qu'il était en effet complice d'un crime dont il fut la cause. Il expira devant le temple de Jules César, blessé au jarret d'un premier coup, puis achevé par Julius Carus, légionnaire, qui le perça de part en part.

XLIII. Notre siècle vit ce jour-là un grand homme dans Sempronius Densus, centurion d'une cohorte prétorienne que Galba avait donnée à Pison pour l'escorter. Cet homme, se présentant aux meurtriers avec un simple poignard, leur reprocha leur crime; et, tantôt par les coups qu'il portait, tantôt par ses cris, détournant sur lui toute leur rage, il fit tant que, quoique blessé, Pison put s'enfuir et se sauver dans le temple de Vesta, où il trouva de la pitié dans un esclave public, qui le cacha dans sa chambre. L'obscurité de cette retraite, plutôt que la sainteté de l'asile, recula sa perte; mais bientôt arrivèrent, par l'ordre d'Othon, deux assassins altérés surtout de son sang, Sulpicius Florus, soldat des cohortes britanniques, nouvellement fait citoyen par Galba, et Staius Murcus, spéculateur. Ceux-ci, ayant arraché Pison du temple, le massacrèrent à la porte.

XLIV. Cette mort fut celle qu'Othon apprit avec le plus de plaisir; nulle autre tête ne fixa, dit-on, plus longtemps ses insatiables regards; soit que ce fût alors le premier moment où son âme, libre

ritne vocem ejus instans metus, an proclamaverit, non esse ab Othone mandatum, ut occideretur. Quod seu finxit formidine, seu conscientiam conjurationis confessus est: huc potius ejus vita fama que inclinat, ut conscius sceleris fuerit, cujus causa erat. Ante adem divi Julii jacuit, primo ictu in poplitem, mox ab Julio Caro, legionario milite, utrumque latus transverberatus.

XLIII. insignem illa die virum Sempronium Densum ætas nostra vidit: centurio is prætorie cohortis a Galba custodia Pisonis additus, stricto pugioe occurrens armatis et scelus exprobrans, ac, modo manu, modo voce, vertendo in se percussores, quanquam vulnerato Pisoni effugium dedit. Pison in ædem Vestæ pervasit, exceptusque misericordia publici servi et contubernio ejus abditus. non religione, nec carimonis, sed latebra imminens exitium differebat: quum advenere, missu Othonis nominatim, in eadem ejus ardentem, Sulpicius Florus, e britannicis cohortibus, nuper a Galba civitate donatus, et Staius Murcus, speculator: a quibus protractus Pison in foribus templi trucidatur.

XLIV. Nullam eadem Otho majore lætitia excepisse, nullum caput tam insatiabilibus oculis perlustrasse dicitur, seu tum primum levata omni sollici-

de toute inquiétude, pût se livrer à la joie, soit que les idées de majesté dans Galba, d'amitié dans Vinius, eussent troublé d'un sentiment douloureux son cœur, tout impitoyable qu'il était. Ne voyant au contraire dans Pison qu'un rival et un ennemi, il croyait pouvoir légitimement se réjouir de sa mort. Les têtes, attachées à des piques, étaient portées en triomphe au milieu des enseignes des cohortes, tout près de l'aigle de la légion; on ne voyait que des soldats montrant à l'envi leurs mains sanglantes, tant ceux qui avaient tué que ceux qui avaient assisté au meurtre, qui tous, à tort ou à raison, s'en glorifiaient comme d'un grand et mémorable exploit. Vitellius trouva, par la suite, plus de cent vingt placets de gens qui demandaient une récompense pour quelque service notable rendu ce jour-là. Il les fit tous chercher et mettre à mort, non par honneur pour Galba, mais par cette politique, commune aux princes, de poursuivre les anciens crimes pour se garantir des nouveaux.

XLV. On eût cru voir un autre sénat, un autre peuple : tous couraient au camp; on voulait laisser derrière les plus proches, atteindre les plus avancés; on s'emportait contre Galba; on exaltait le choix de l'armée; on couvrait de baisers la main d'Othon; et moins le zèle était sincère, plus il avait d'exagération. Othon, de son côté, ne rebutait personne, retenant de la voix et des yeux les soldats avides et menaçants. Ils demandaient avec fureur le supplice de Celsus, ce consul désigné qui, jusqu'au dernier moment, resta le fidèle ami de Galba. Ils détestaient ses talents et ses vertus, comme s'ils eussent été des crimes. Il était visible qu'ils ne cher-

tudine mens vacare gaudii ceperat; seu recordatio maiestatis in Galba, amicitiae in T. Vinio, quamvis inimicem animum imagine tristi confunderat: Pisonis, ut inimici et emuli, caede letari, jus fasque credebat. Praefixa contis capita gestabantur, inter signa cohortium, iuxta aquilam legionis: certatim ostentantibus cruentas manus, qui occiderant, qui interfuerant, qui vere, qui falso ut pulchrum et memorabile facinus, iactabant. Pures quoque ceteros tiberos premia exposcentium, ob aliquam notabilem illa die operam, Vitellius postea invenit: omnesque conquiri et interficere iussit: non honore Galbae, sed tradito principibus more, munimentum ad praesens, in posterum ultionem.

XLV. Alium crederes senatum, alium populum. Ruere cuncti in castra, antea proximos, certare cum praecurrentibus; increpare Galbam, laudare militum iudicium, exoscari Othonis manum: quantoque magis falsa erant, quae fiebant, tanto plura facere. Nec aspernabatur singulos Otho, avidum et minacem militum animum voce cultuque temperans. Marium Celsum, consulem designatum, et Galbae usque in extremas res amicum fidumque, ad supplicium, expostulabant, industriae ejus innocentiaeque, quasi malis artibus,

chaient qu'une occasion de commencer le massacre et le pillage, et qu'ils en voulaient à tous les bons citoyens. Othon n'avait pas encore assez d'autorité pour empêcher le mal; il pouvait seulement l'ordonner. Il feignit de la colère, et fit enchaîner Celsus, en assurant qu'il lui réservait un châtement plus rigoureux: par là, il le déroba à la mort qui le menaçait.

XLVI. Tout se fit ensuite au gré des soldats. Ils élurent eux-mêmes leurs préfets du prétoire. Leur choix tomba sur Plotius Firmus et Licinius Proculus. Le premier, autrefois simple soldat, depuis commandant du guet, s'était déclaré pour Othon avant que Galba fût encore abandonné. Proculus, ami intime d'Othon, était soupçonné d'avoir fomenté ses projets. Ils donnèrent la préfecture de Rome à Flavius Sabinus, se conformant au choix de Néron, sous qui Sabinus avait occupé la même place: plusieurs aussi considéraient en lui le frère de Vespasien. On demanda avec instance la suppression des droits qu'on était dans l'usage de payer aux centurions pour les congés: c'était une sorte de tribut annuel auquel ils assujétissaient le soldat. Le quart d'une compagnie s'absentait pour fourrager ou errait librement dans le camp même, en payant la taxe au centurion; et personne ne songeait à modérer cet impôt, ou plutôt cette exaction. Les vols, les brigandages, les travaux mercenaires, dédommaient ensuite le soldat du prix de cette exemption; et, quand il s'était enrichi, les centurions l'accablaient de travaux et de châtements, pour qu'il achetât son congé. Lorsque, épuisé par cet achat, il s'était ensuite amolli par le repos, il rentrait dans la compagnie, pauvre et fainéant, de riche et de laborieux qu'il avait été.

infensi. Cædis et prædarum initium et optimo cuique perniciem quæri apparebat; sed Othoni nondum auctoritas inerat ad prohibendum scelus: juberet jam poterat. Ita simulatione iræ, vinciri iussum, et majores pœnas daturum affirmans, præsentî exitio subtraxit.

XLVI. Omnia deinde arbitrio militum acta. Prætorii præfectos sibi ipsi legere, Plotium Firmum, e manipularibus quondam, tum vigilibus præpositum, et, incolum adhuc Galba, partes Othonis secutum. Adjungitur Licinius Proculus, intima familiaritate Othonis, suspectus consilia ejus fovisse. Urbi Flavium Sabinum præfecere, iudicium Neronis secuti, sub quo eandem curam obtinerat: plerisque Vespasianum fratrem in eo respicientibus. Flagitatum ut vacationes præstari centurionibus solita remitterentur. Namque gregarius miles, ut tributum annum, pendebat. Quarta pars manipuli sparsa per comæatus, aut in ipsis castris vaga, dum mercedem centurioni exsolveret: neque modum oneris quisquam, neque genus quæstus pensi habebat: per latrocinia et raptus, aut servilibus ministeriis, militare otium redimebant. Tum locupletissimus quisque miles labore ac sævitia fatigari, donec vacationem emeret. Ubi, sumptibus exhaustus, socordia insuper clanguerat, inops pro locuplete et iners pro strenuo, in manipulum redibat: ac rursus alius

Ainsi corrompus successivement par la licence et par la pauvreté, tous les soldats ne respiraient plus que trouble et faction et finissaient par se jeter dans la guerre civile. Othon ne voulut pas déplaire aux centurions en gratifiant les soldats, mais il promit que le fisc payerait tous les ans le prix de ces congés : règlement véritablement utile, et qui depuis a été maintenu par les bons princes et par une pratique constante. Le préfet Lacon, qui, en apparence, n'était que relégué dans une île, fut tué par un évocat qu'Othon avait envoyé d'avance sur le chemin. Martianus Icélus n'était qu'un affranchi : on l'exécuta publiquement.

XLVII. Après une journée entière de crimes, il restait, pour dernier malheur, de finir par des réjouissances. Le préteur de la ville convoque le sénat; les autres magistrats rivalisent d'adulations; les sénateurs accourent; on décerne à Othon la puissance tribunitienne, le nom d'Auguste, et les autres honneurs du principat. Ils s'efforçaient tous de faire oublier leurs invectives et leurs insultes; mais, comme tous ces traits avaient été jetés confusément, personne ne s'aperçut qu'ils fussent restés dans le cœur d'Othon, soit qu'il eût dédaigné ou différé seulement de se venger, ce que la brièveté de son règne a laissé incertain. Après qu'Othon, pour se rendre au Capitole, et de là au palais, eut fait passer son char au milieu du forum encore sanglant, à travers tous les morts qui y restaient étendus, il permit de leur rendre les derniers devoirs. Pison fut enseveli par sa femme Verania et par son frère Scribonianus; Vinius, par Crispina, sa fille : ils firent chercher et racheter les têtes que les meurtriers avaient gardées pour les vendre.

atque alius, eadem egestate ac licentia corrupti, ac seditiones et discordias, et, ad extremum, bella civilia ruebant. Sed Otho, ne vulgi largitione centurionum animos averteret, fiscum suum vacationes annuas exsolutorum promisit: rem haud dubio utilem, et a bonis postea principibus perpetuitate disciplina firmatam. Lacon praefectus, tanquam in insulam seponeretur, ab evocato, quem ad caedem ejus Otho promiserat, confossus. In Martianum Icelum, ut in libertinum, palam animadversum.

XLVII. Exacto per scelera die, novissimum malorum fuit laetitia. Vocat senatum praetor urbanus. Certant adulationibus ceteri magistratus. Accurrunt patres: decernitur Othoni tribunitia potestas, et nomen Augusti, et omnes principum honores, annitentibus cunctis abolere convicia ac probra, quae promiscue jacta, haesisse animo ejus, nemo sensit. Omisisset offensas, an distulisset, brevitate imperii in incerto fuit. Otho, eruento adhuc Foro, per stragem jacentium, in Capitolium, atque inde in palatium rectus, concedi corpora sepulturae, cremarique permisit. Pisonem Verania uxor ac frater Scribonianus, T. Vinium Crispina filia, composuere, quaesitis redemptisque capitibus, quae venalia interfectores servaverant.

XLVIII. Pison achevait la trente et unième année d'une vie plus honorable qu'heureuse. Ses frères, Magnus et Crassus, avaient péri victimes, le premier, de Claude, l'autre de Néron. Lui-même, exilé longtemps, et quatre jours César, n'obtint, dans cette adoption précipitée, la préférence sur son aîné que pour être égorgé avant lui. Vinius vécut cinquante-sept ans : il y eut dans ses mœurs de singuliers contrastes. Son père était d'une famille prétorienne, son aïeul maternel du nombre des proscrits. Sa première campagne le décria : il servait sous les ordres de Calvisius Sabinus. La femme de ce lieutenant, poussée d'un désir insensé de voir l'intérieur du camp, s'y était glissée la nuit, déguisée en soldat. Après avoir vu monter la garde et assisté, avec la même effronterie, aux autres exercices militaires, elle poussa l'impudeur jusqu'à se prostituer dans l'enceinte même des aigles, et l'on accusa Vinius d'être son complice. Chargé de fers par ordre de Caius, puis élargi à la faveur de la révolution qui survint, il parcourut paisiblement la carrière des honneurs, commanda une légion après sa préture, et avec distinction; ensuite il fut soupçonné comme un vil esclave d'avoir volé une coupe d'or à la table de Claude, qui, le lendemain, fit servir, devant Vinius, seul, de la vaisselle de terre. Toutefois, dans son proconsulat, il gouverna la Gaule Narbonnaise avec fermeté et désintéressement; puis il fut jeté, par la faveur de Galba, au milieu des écueils : audacieux, rusé, actif, et toujours, suivant la trempe de son caractère, bon ou méchant avec la même énergie. Les grandes richesses de Vinius firent casser son testament; Pison était pauvre : on respecta ses dernières volontés.

XLVIII. Pison unum et tricesimum aetatis annum explebat, fama meliore, quam fortuna. Fratres ejus, Magnum Claudius, Crassum Nero interfecerant. Ipse diu exsul, quadriduo Caesar, properata adoptione ad hoc tantum majori fratri prelatus est, ut prior occideretur. T. Vinius xvii annos variis moribus egit. Pater illi e praetoria familia, maternus avus e proscritis. Prima militia infamis, legatum Calvisium Sabinum habuerat, cujus uxor, mala cupidine visendi situm castrorum, per noctem militari habitu ingressa, quum vigiliis et cetera militiae munia eadem lascivia tentasset in ipsis principiis stuprum ausa; et criminis hujus reus T. Vinius arguebatur. Igitur jussu C. Caesaris oneratus caelenis, mox, mutatione temporum, dimissus, cursu honorum inoffenso, legioni post praetoram praepositus probatusque: servili deinceps probro respersus est, tanquam scyphum aureum in convivio Claudii furatus: et Claudius postera die soli omnium Vinio fectilibus ministrari jussit. Sed Vinius proconsulatu Galliam Narbonensem severe integreque rexit. Mox Galbae amicitia in abruptum tractus, audax, callidus, promptus, et, prout animum intendisset, pravus aut industrius, eadem vi. Testamentum T. Vini, magnitudine opum, irritum. Pisonis supremam voluntatem paupertas firmavit.

XLIX. Le corps de Galba, longtemps abandonné, après avoir été en proie à mille outrages dans le désordre de la nuit, fut recueilli par Argius, intendant de ce prince, un de ses anciens esclaves, qui lui donna une humble sépulture dans un jardin que possédait Galba avant d'être empereur. Sa tête, percée de coups, attachée à une pique par des goujats et des vivandiers, fut retrouvée enfin le lendemain devant le tombeau de Patrobe, affranchi de Néron, que Galba avait fait exécuter. On en réunit les cendres à celles du corps, déjà brûlé. Ainsi finit Servius Sulpicius Galba, à l'âge de soixante-treize ans; il avait traversé cinq règnes avec une fortune brillante, et bien plus heureux sujet qu'empereur. Il y avait dans sa famille une illustration ancienne, de grandes richesses; lui, n'était qu'un esprit médiocre, plutôt sans vices que vertueux, ni indifférent ni très-passionné pour la gloire, ne désirant pas le bien d'autrui, économe du sien, avare de celui de l'État. Si ses amis et ses affranchis se rencontraient gens de bien, il le supportait sans peine; méchants, il était, sur leur conduite, de l'ignorance la plus coupable. Mais l'éclat de sa naissance et le malheur des temps firent donner à ce qui n'était qu'indolence un renom de sagesse. Dans la vigueur de l'âge, il se distingua en Germanie par des talents militaires. Proconsul, il gouverna l'Afrique avec modération, et, dans sa vieillesse, l'Espagne citerieure avec, non moins d'équité, paraissant supérieur à la condition privée tant qu'il y resta; et, au jugement de tous, digne de l'empire, s'il n'eût été empereur.

L. Au milieu des alarmes qu'inspiraient et l'atrocité de ce for-

XLIX. Galbæ corpus diu neglectum et licentia tenebrarum plurimis ludibris vexatum, dispensator Argius, e prioribus servis, humili sepultura in privatis ejus hortis contexit. Caput, per fixas calonesque suffixum laceratumque, ante Patrobii tumulum, libertus is Neronis punitus a Galba fuerat, postera demum die repertum et cremato jam corpori admixtum est. Hunc exitum habuit Ser. Galba, tribus et septuaginta annis quinque principes prospera fortuna emensus, et alieno imperio felicior, quam suo. Vetus in familia nobilitas, magnæ opes; ipsi medium ingenium, magis extra vitia, quam cum virtutibus. Fama nec incuriosus, nec venditor. Pecuniæ alienæ non appetens suæ parvus, publicæ avarus. Amicorum libertorumque, ubi in bonos incidisset, sine reprehensione patiens; si mali forent, usque ad culpam ignarus. Sed claritas natalium et metus temporum obtentui, ut, quod segnitia erat, sapientia vocaretur. Dum vigeat ætas, militari laude apud Germanias floruit. Proconsul Africam moderate; jam senior, Citeriorem Hispaniam pari justitia continuit: major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset.

L. Trepidam Urbem, ac simul atrocitatem recentis sceleris, simul veteres

fait récent et les anciens dérèglements d'Othon, Rome reçut, touchant Vitellius, une nouvelle qui acheva de consterner les esprits. On l'avait cachée avant le meurtre de Galba, pour laisser croire qu'il n'y avait de révoltée que l'armée du haut Rhin. Mais, quand on vit ces deux hommes, les plus prodigues, les plus efféminés, les plus dissolus des mortels, élus en même temps à l'empire, comme si l'on eût conspiré sa ruine, alors non-seulement le sénat et les chevaliers qui, ayant quelque part aux affaires, y portaient de l'intérêt, mais le peuple même, laissèrent éclater publiquement leur douleur. On ne parlait plus des barbaries qui avaient ensanglanté la paix des derniers règnes. Les guerres civiles, Rome tant de fois prise par ses propres soldats, les dévastations de l'Italie, le saccagement des provinces, revinrent à tous dans la mémoire. On ne s'entretenait que de Pharsale et de Philippes, de Pérouse et de Modène, noms fameux par les calamités publiques. « Tous ces débats, même entre de grands hommes, avaient failli déjà bouleverser l'univers; pourtant l'empire eût pu subsister après la victoire de Jules et d'Auguste, et la république après celle de Pompée et de Brutus. Mais qu'attendre de Vitellius et d'Othon? Ira-t-on dans les temples, par des prières sinistres, par des vœux impies, solliciter des triomphes pour l'un ou l'autre de ces pervers, dont la victoire déciderait seulement quel est le pire? » Quelques-uns présageaient les mouvements de l'Orient et l'élévation de Vespasien; mais, tout en le préférant aux deux autres, ils redoutaient un surcroît de guerre et de désastres. D'ailleurs, Vespasien avait une réputation équivoque, et, de tous les princes qui l'ont précédé, c'est le seul que l'empire ait rendu meilleur.

Othonis mores paventem, novus insuper de Vitellio nuntius exterruit, ante eadem Galbæ suppressus, ut, tantum Superioris Germaniæ exercitum deservisse crederetur. Tum duos, omnium mortalium impudicitia, ignavia, luxuria deterrimos, velut ad perdendum imperium fataliter electos, non senatus modo et eques, quis aliqua pars et cura reipublicæ, sed vulgus quoque palam moerere. Nec jam recentia sævæ pacis exempla, sed repetita bellorum civilium memoria: captam totiens suis exercitibus Urbem, vastitatem Italiæ, direptiones provinciarum, Pharsaliam, Philippos, et Pærusiam, ac Mutinam, nota publicarum cladum nomina, loquebantur. « Prope eversum orbem, etiam quum de principatu inter bonos certaretur. Sed mansisse C. Julio, mansisse Cæsare Augusto victore, imperium: mansuram fuisse, sub Pompeio Brutoque, rempublicam. Nunc pro Othone, an pro Vitellio, in templa ituros? Utrasque impias preces, utraq; detestanda vota, inter duos, quorum bello solum id scires, deteriore fore, qui vicisset. » Erant, qui Vespasianum et arma Orientis augurarentur; et, ut potior utroque Vespasianus, ita bellum aliud atque alias clades horrebant. Et ambigua de Vespasiano fama; solusque omnium ante se principum in melius mutatus est.

LI. Je vais maintenant développer l'origine et les causes de la révolte de Vitellius. Julius Vindex avait péri avec toutes ses troupes. Cette victoire avait livré une contrée opulente au vainqueur, sans lui avoir coûté ni sang ni fatigues; l'armée, enorgueillie de sa gloire et de ses richesses, préférait les combats à l'inaction, les récompenses à la solde. Elle avait pendant longtemps supporté sans profit un service que rendaient pénible la nature des lieux et du climat et la sévérité de la discipline, qui, inexorable dans la paix, se relâche pendant les guerres civiles, où, dans les deux partis, les corrupteurs sont tout prêts, et les perfides impunis. Elle était pourvue d'hommes, d'armes, de chevaux, et pour le besoin et pour le faste. Avant la guerre, le soldat ne connaissait que sa compagnie; chaque armée restait dans les limites de sa province. Mais, depuis qu'ils s'étaient vus réunis en corps contre Vindex, et qu'ils s'étaient essayés avec les peuples des Gaules, ils cherchaient de nouvelles discordes et une autre guerre. Les Gaulois n'étaient plus à leurs yeux, comme autrefois, des alliés : c'étaient des ennemis, c'étaient des vaineux. D'ailleurs, les Gaulois des bords du Rhin avaient embrassé la cause des légions, et étaient alors les plus ardents instigateurs contre les Galbiens, comme ils appelaient les autres Gaulois, méprisant trop Vindex pour avoir donné son nom à un parti. Ennemis des Séquanes, des Éduens, et de toutes les cités opulentes, nos soldats devaient en espoir leurs villes, leurs terres, leurs maisons, emportés sans doute par l'avarice et l'arrogance, vices ordinaires du plus fort, mais aussi par l'insolence même des Gaulois, qui, fiers de l'accroissement de leur territoire, et de la remise que Galba

LI. Nunc initia causasque motu Vitelliani expediām. Caso cum omnibus copiis Julio Vindice, ferox præda gloriaque exercitus, ut cui sine labore ac periculo ditissimi belli victoria evenisset, expeditionem quam otium, præmia quam stipendia malebat. Diu infructuosam et asperam militiam toleraverant, ingenio loci cœlique, et severitate disciplinæ, quam, in pace inexorabilem, discordia civium resolvunt, paratis utrinque corruptoribus et perfidia impunita. Viri, arma, equi, ad usum et ad decus supererant. Sed ante bellum centurias tantum suas turmasque noverant; exercitus finibus provinciarum discernebantur. Tum adversus Vindicem contractæ legiones, sequæ et Gallias expertæ, querere rursus arma, novasque discordias, nec socios, ut olim, sed hostes et victos vocabant. Nec deerat pars Galliarum, quæ Rhenum accoluit, easdem partes secuta, ac tum acerrima instigatrix adversus Galbianos. Hoc enim nomen, fastidito Vindice, indiderant. Igitur Sequanis Eduisque, ac deinde, prout opulentia civitatibus erat, infensi, expugnationes urbium, populationes agrorum, raptus penatium hauserunt animo : super avaritiam et arrogantiam, præcipua validiorum vitia, contumacia Gallorum irritati, qui, remissam

leur avait faite du quart de leur tribut, étalaient ces récompenses aux yeux des légions pour les insulter. De plus, il courut un bruit, adroitement répandu, accueilli inconsidérément, « qu'on allait décimer les légions et casser les centurions les plus déterminés. » De toutes parts des nouvelles menaçantes, et de la capitale rien que de sinistre; l'ardente inimitié des Lyonnais obstinés dans leur attachement à Néron enfantait toutes ces calomnies. Mais c'était surtout au camp que le mensonge et la crédulité trouvaient le plus d'aliments dans les haines et dans les craintes, ainsi que dans la sécurité, quand les soldats considéraient leurs forces.

LII. L'année précédente, dès le commencement de décembre, Vitellius, à peine entré dans la basse Germanie, avait été visiter avec soin les quartiers d'hiver des légions. Il avait rendu à la plupart des centurions leurs compagnies, remis les peines infamantes, adouci les notes injurieuses, le plus souvent pour se faire des créatures, quelquefois pour être juste. Dans la distribution des grades, Capiton n'avait agi que par des vues de cupidité et d'avarice; Vitellius répara tout d'abord avec impartialité ces injustices. Toutes ces opérations n'étaient que celles d'un simple lieutenant consulaire : mais on en exagérait l'importance. Aux yeux des hommes sévères, Vitellius était bas et rampant; ses partisans ne le trouvaient que bon et complaisant. Ils le disaient libéral, parce qu'il prodiguait, sans mesure et sans discernement, son bien et celui d'autrui. Dans l'ardent désir de le voir empereur, ils changeaient ses vices mêmes en vertus. Il y avait, dans les deux armées, des esprits modérés et pacifiques, tout autant de factieux et d'entrepreneurs; les deux lieutenants surtout, Fabius Valens et Aliénus

sibi a Galba quartam tributorum partem, et publice donatos, in ignominiam exercitus, jactabant. Accessit callide vulgatum, temere creditum, decumari legiones et promptissimum quemque centurionum dimitti. Undique atroces nuntii, sinistra ex Urbe fama; infensa Lugdunensis colonia, et, pertinaci pro Nerone fide, secunda rumoribus. Sed plurima ad fingendum credendumque materies in ipsis castris, odio, metu, et, ubi vires suas respexerant, securitate.

LII. Sub ipsas superioris anni kalendas decembres Aulus Vitellius, Inferiorem Germaniam ingressus, hiberna legionum cum cura adierat. Redditi plerisque ordines, remissa ignominia, allevata note: plura ambitione, quedam judicio: in quibus sordem et avaritiam Fonteii Capitonis, adimendis assignandisque militiæ ordiibus, integre mutaverat. Nec consularis legati mensura, sed in majus omnia accipiebantur. Et Vitellius apud severos humilis: id comitatem bonitatemque faventes vocabant, quod sine modo, sine judicio donaret sua, largiretur aliena: simul aviditate imperandi, ipsa vitia pro virtutibus interpretabantur. Multi in utroque exercitu sicut modesti quietique, ita mali et strenui. Sed profusa cupidine et insigni temeritate legati legionum, Alienus

Cécina, étaient d'une cupidité effrénée et d'une audace incroyable. Valens était outré contre Galba; il l'avait averti des irrésolutions de Verginius; il avait étouffé les complots de Capiton, et se prétendait mal récompensé. Il aimait Vitellius; il lui représentait « l'ardeur des soldats, son nom qui était dans toutes les bouches; Hordéonius trop faible pour s'opposer à rien; la Bretagne et les auxiliaires de Germanie prêts à le suivre, les provinces mécontentes. Que craindre d'un vieillard dont le pouvoir précaire allait passer dans un instant? La fortune s'offrait à Vitellius: il n'avait qu'à ouvrir les bras et à la recevoir. Verginius, d'une simple famille équestre, fils d'un père inconnu, avait balancé avec raison, sûr de succomber s'il acceptait l'empire, et pouvant se flatter de vivre après l'avoir refusé. Il n'en était pas ainsi de Vitellius: les trois consulats du père, sa censure, l'honneur d'avoir eu pour collègues les Césars, donnaient depuis longtemps au fils l'éclat d'un empereur, et lui ôtaient la sécurité d'un particulier. » Ces raisons ébranlaient son cœur pusillanime; toutefois il désirait plus qu'il n'espérait.

LIII. Dans la haute Germanie, Cécina, qui possédait les grâces de la jeunesse, une taille majestueuse, une valeur bouillante, beaucoup d'éloquence, une démarche noble, avait gagné tous les cœurs des soldats. Il était questeur dans la Bétique, lorsque, pour récompenser le zèle avec lequel il s'était déclaré, Galba lui confia, malgré sa jeunesse, le commandement d'une légion; mais, depuis, ayant eu la preuve qu'il avait détourné les deniers publics, il donna ordre qu'il fût recherché rigoureusement sur ce péculat. Cécina,

Cæcina et Fabius Valens: e quibus Valens, infensus Galbæ, tanquam detectam a se Verginii enectationem, oppressa Capitonis consilia ingræte tulisset, instigare Vitellium, ardorem militum ostentans. * Ipsum celebri ubique fama; nullam in Flacco Hordæonio moram; affere Britanniam; secutura Germanorum auxilia; male fidas provincias; precarium seni imperium et brevi transiturum; panderet modo sinum et venienti Fortunæ occurreret. Merito dubitasse Verginium, equestri familia, ignoto patre; imparè, si recepisset imperium; tutum, si recusasset. Vitellio tres patris consulatus, censuram, collegium Cæsaris, imponere jampridem imperatoris dignationem, auferre privati securitatem. * Quætiebatur his segne ingenium, ut concupisceret magis quam ut speraret.

LIII. At in Superiore Germanis, Cæcina, decora juvenis, corpore ingens, animi immodicus, scito sermone, erecto incessu, studia militum illexerat. Hunc juvenem Galba, quæstorem in Bætica, impigre in partes suas transgressum, legionis præposuit: mox compertum publicam pecuniam avertisse, ut peculatorem flagitari jussit. Cæcina ægre passus, miscere cuncta et privata

furieux, résolu de tout bouleverser, et de couvrir les débris de sa fortune des ruines de l'État. Les germes de discorde ne manquaient point déjà dans cette armée: elle avait marché tout entière contre Vindex, et n'avait reconnu Galba qu'après la mort de Néron, en quoi même elle s'était laissé prévenir par les troupes du bas Rhin. D'ailleurs, les Trévires, les Langrois, et tous ces peuples que Galba avait châtiés par des édits rigoureux ou par la perte de leur territoire, ne cessaient, à la faveur du voisinage, de fréquenter le camp de ces légions. De là mille entretiens séditieux, et la corruption du soldat, par le commerce des habitants; de là, pour Verginius, cet enthousiasme, qui pouvait profiter à tout autre.

LIV. Les Langrois avaient, suivant un ancien usage, envoyé en présent aux légions deux mains entrelacées, symbole de l'hospitalité. Leurs députés, affectant un air d'abattement et de douleur, allaient dans la place d'armes, dans toutes les tentes, et là ils se répandaient en plaintes, tantôt sur leurs propres injures, tantôt sur les récompenses des cités voisines; puis, se voyant écoutés du soldat, ils se récriaient sur les périls, sur les humiliations de l'armée même, et ils enflammaient tous les esprits. On n'était pas loin d'une sédition, lorsque Hordéonius ordonna aux députés de quitter le camp; et, pour cacher mieux leur départ, il les fit partir la nuit. Il en courut mille bruits affreux; la plupart affirmaient qu'on avait massacré les députés, et qu'on verrait bientôt, s'ils n'y prenaient garde, les plus braves soldats, ceux qui s'étaient permis des murmures, périr ainsi dans les ténèbres et à l'insu de leurs camarades. Les légions se lient entre elles par un traité secret. On fait venir les

vulnera reipublicæ malis operire statuit. Nec deerrant in exercitu semina discordiæ, quod et bello adversus Vindicem universus affuerat, nec, nisi occiso Nerone, translatus in Galbam, atque in eo ipso sacramento vexillis Inferioris Germaniæ præventus erat. Et Treviri ac Lingones, quasque alias civitates atrocibus edictis aut damno finium Galba perculerat, hibernis legionum propius miscentur. Unde seditiosa colloquia, et inter paganos corruptior miles, et in Verginium favor, cuicumque alii profuturus.

LIV. Miserat civitas Lingonum, veterè instituto, dona legionibus, dexteras, hospitii insigne. Legati eorum, in squalorem moestitiamque compositi, per principia, per contubernia, modo suas injurias, modo civitatum vicinarum præmia, et, ubi pronis militum auribus accipiebantur, ipsius exercitus pericula et contumelias conquerentes, accendebant animos. Nec procul seditione aberant, quum Hordæonius Flaccus abire legatos, utque occultior digressus esset, nocte castris excedere jubet. Inde atrox rumor, affirmantibus plerisque interfectos, ac, nisi ipsi consulèrent, fore, ut acerrimi militum et præsentia conquesti, per tenebras et inscitiam ceterorum occiderentur. Obstringuntur inter se tacito fœdere legiones. Asciscitur auxiliorum miles, primo suspes-

auxiliaires. D'abord suspects aux légions, que toutes ces cohortes et toute cette cavalerie dont on les avait entourées semblaient menacer d'une attaque, ils furent bientôt les plus ardents à entrer dans leurs complots : les méchants s'accordent plus facilement pour la guerre que pour la paix.

LV. Toutefois, aux calendes de janvier, les légions du bas Rhin prêtèrent à Galba le serment solennel. Ce fut, il est vrai, en hésitant beaucoup ; à peine quelques voix se firent entendre dans les premières centuries ; le reste garda le silence, s'attendant les uns les autres, par cet instinct naturel à l'homme de suivre avec ardeur un exemple qu'il n'ose donner. Il y avait, dans ces légions mêmes, des dispositions différentes. La première et la cinquième étaient si emportées, qu'il y eut des pierres lancées contre les images de Galba. La quinzième et la seizième se bornaient à des murmures et à des menaces ; elles cherchaient autour d'elles un premier signal pour éclater. Mais, dans la haute Germanie, ce même jour des calendes de janvier, la quatrième et la dix-huitième légion, qui campaient ensemble, mettent en pièces les images de Galba, la quatrième avec plus de résolution, la dix-huitième en hésitant, puis toutes deux enfin de concert ; et, pour ne point paraître dépouiller tout respect pour l'autorité, elles rappelèrent, dans leur serment, les noms presque oubliés du sénat et du peuple romain. Pas un seul des lieutenants ou des tribuns ne fit, en faveur de Galba, le moindre mouvement. Quelques mutins, comme il arrive dans toutes les séditions, se firent remarquer davantage. Personne toutefois ne prit la parole, ou ne monta sur une estrade

tus, tanquam circumdatis cohortibus alisque impetus in legiones pararetur, mox eodem acrius volvens : faciliore inter malos consensu ad bellum quam in pace ad concordiam.

LV. Inferioris tamen Germaniæ legiones solemnî kalendarum januariarum sacramento pro Galbâ adactæ, multa cunctatione et raris primorum ordinum vocibus ; ceteri silentio proximi, cuiusque audaciam expectantes : insita mortalibus natura, propere sequi quæ piget inchoare. Sed ipsis legionibus inerat diversitas animorum. Primani quintanique turbidi adeo, ut quidam saxa in Galbæ imagines jecerint ; quintadecima ac sextadecima legiones, nihil ultra fremitum et minas ausæ, initium erumpendi circumspectabant. At in Superiori, quarta ac duodevicesima legiones, iisdem hibernis tendentes, ipso kalendarum januariarum die, dirumpant imagines Galbæ : quarta legio promptius, duodevicesima cunctanter, mox consensu. Ac ne reverentiam imperii exere viderentur, senatus populique romani oblitterata jam nomina sacramento advocabant : nullo legatorum tribunorumve pro Galbâ nitente, quibusdam, ut in tumultu, notabilibus turbantibus. Non tamen quisquam in mo-

pour haranguer. Il n'y avait point encore de chef auprès de qui on pût s'en faire un mérite.

LVI. Hordéonius, lieutenant consulaire, restait spectateur tranquille de tous ces attentats ; il n'osait ni réprimer les furieux, ni retenir les faibles, ni exhorter les bons ; sans énergie, sans courage, son incapacité faisait du reste son excuse. Quatre centurions de la dix-huitième légion, Nonius Réceptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Répentinus, voulant défendre les images de Galba, furent saisis avec violence par les soldats, et mis aux fers. Personne, dès lors, ne se piqua plus de fidélité et ne songea à ses premiers serments, et, comme il arrive dans les séditions, ce que faisait le plus grand nombre, tous le firent. La nuit qui suivit les calendes de janvier, pendant que Vitellius soupait, l'aquilifère de la quatrième légion vient à Cologne lui annoncer que la quatrième et la dix-huitième légion, après avoir brisé les images de Galba, avaient prêté serment au sénat et au peuple romain : ce serment fut compté pour rien. On résolut de saisir la fortune dans ce moment de crise, et d'offrir un prince aux légions. Vitellius envoya dire aux soldats et aux lieutenants de son armée que celle du haut Rhin avait abandonné Galba ; il fallait donc ou la combattre, ou, s'ils préféraient la paix et la concorde, faire un empereur ; et il y avait moins de risque à l'élire qu'à le chercher.

LVII. La première légion campait tout près de là : Valens, qui la commandait, était le plus déterminé des lieutenants. Dès le lendemain, il entre dans Cologne avec la cavalerie de la légion et celle

dum concionis aut e suggestu locutus. Neque enim erat adhuc cui imputaretur.

LVI. Spectator flagitii Hordeonius Flaccus, consularis legatus, aderat non compescere ruentes, non retinere dubios, non cohortari bonos ausus, sed segnis, pavidus et socordia innocens. Quatuor centuriones duodevicesimæ legionis, Nonius Receptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Reptentinus, quum protegerent Galbæ imagines, impetu militum abrepti vincetique. Nec cuiquam ultra fides aut memoria prioris sacramenti, sed, quod in seditionibus accidit, unde plures erant omnes fuere. Nocte, quæ kalendas januarias secuta est, in coloniam Agrippinensem aquilifer quartæ legionis epulanti Vitellio nuntiat, quartam et duodevicesimam legiones, projectis Galbæ imaginibus, in senatus et populi romani verba jurasse. Id sacramentum nane visum. Occupari nitantem Fortunam et offerri principem placuit. Missi a Vitellio ad legiones legatosque, qui descivisse a Galbâ superiorem exercitum nuntiarent : proinde aut bellandum adversus desciscentes, aut, si concordia et pax placeat, faciendum imperatorem ; et minore discrimine sumi principem, quam quæri.

LVII. Proxima legionis primæ hiberna erant, et promptissimus e legatis Fabius Valens. Is die postero coloniam Agrippinensem cum equitibus legionis

des auxiliaires; il proclame Vitellius empereur. Les autres légions de la province suivirent l'exemple avec une émulation incroyable; et l'armée du haut Rhin, laissant là ces noms spécieux de sénat et de peuple romain, dès le troisième jour des nones de janvier reconnut Vitellius. On peut juger si, deux jours auparavant, elle était l'armée de la république. Cologne, Langres, Trèves, montrèrent autant d'ardeur que les troupes; elles offrirent des hommes, des chevaux, des armes, de l'argent. Chaque habitant voulait contribuer de sa personne, de sa fortune, de ses talents. Et ce n'étaient pas seulement les chefs des colonies ou de l'armée, ceux qui avaient déjà de grands biens et fondaient sur la victoire de magnifiques espérances; tous, jusqu'aux moindres soldats, sacrifiaient leurs provisions de route, leurs baudriers, leurs phalères, leurs armes, et, s'ils avaient quelques ornements de prix, ils venaient, à défaut d'argent, les livrer par imitation, par inclination, par cupidité.

LVIII. Vitellius, après avoir loué les troupes de leur zèle, répartit entre les chevaliers romains le service de la maison du prince, qui, de tout temps, s'était fait par des affranchis. Il paya les congés aux centurions avec l'argent du fisco; trop souvent il autorisa la cruauté des soldats; quelquefois il l'éleva en faisant mettre en prison ceux dont ils demandaient le supplice. Il laissa massacrer sur-le-champ Pompéius Propinquus, procureur de la Belgique; il eut l'adresse de soustraire Julius Burdo, commandant de la flotte de Germanie. L'armée, persuadée que Burdo avait conseillé la révolte à Capiton pour tramer ensuite sa perte, était enflammée de

auxiliariorumque ingressus, imperatorem Vitellium consalutavit. Secuta ingenti certamine ejusdem provincie legiones, et superior exercitus, speciosis senatus populique romani nominibus relictis, ut nonas januarias Vitellio accessit. Scies illum priore biduo non penes rempublicam fuisse. Ardorem exercituum Agrippinenses, Treviri, Lingones aequabant, auxilia, equos, arma, pecunias offerentes, ut quisque corpore, opibus ingenio validus. Nec principes modo coloniarum aut castrorum, quibus presentia ex affluentia, et parta victoria magna spes; sed manipuli quoque et gregarij miles viatica sua et balteos phalerasque, insignia armorum argento decora, loco pecunie tradebant, instinctu et impetu et avaritia.

LVIII. Igitur, laudata militum alacritate, Vitellius, ministeria principatus, per libertos agi solita, in equites romanos disponit; vacationes centurionibus ex fisco numerat: savitiam militum, plerosque ad poenam exposcentium, sepius approbat, partim simulatione vinculorum frustratur. Pompeius Propinquus, procurator Belgicæ, statim interfectus. Julium Burdonem, germanicæ classis præfectum, astu subtrahit. Exarserat in eum iracundia exercitus, tanquam crimen ac mox insidias Fonteio Capitoni struxisset. Grata erat memo-

colère contre lui. La mémoire de Capiton leur était chère, et avec ces furieux, si l'on pouvait tuer ouvertement, il fallait tromper pour faire grâce. Burdo fut donc tenu en prison; et, après la victoire, lorsque la haine des soldats fut enfin assoupiée, on le relâcha. En attendant, Vitellius leur abandonna pour victime le centurion Crispinus, qui avait trempé ses mains dans le sang de Capiton, et qui, par là, plus connu de ceux qui demandaient sa mort, était aussi moins digne d'être épargné.

LIX. On fit échapper Julius Civilis, de peur que le supplice de ce guerrier, tout-puissant parmi les Bataves, n'aliénât cette nation belliqueuse. Il y avait, sur le territoire de Langres, huit cohortes de Bataves, qui formaient les auxiliaires de la quatorzième légion, séparées de la légion par cet esprit de discorde qui régnaît alors. Ces huit cohortes pouvaient, en se déclarant pour ou contre, mettre un grand poids dans la balance. Vitellius fit tuer les centurions dont j'ai parlé plus haut, Nonius, Donatius, Romilius, Calpurnius, coupables de fidélité, le plus grand des crimes pour des rebelles. Asiaticus, lieutenant de la Belgique, depuis gendre de Vitellius, grossit encore leurs forces. Blésus, gouverneur de la Gaule Lyonnaise, leur donna la légion d'Italie et la division de cavalerie de Turin, qui campaient à Lyon. Les troupes de Rhétie entrèrent sur-le-champ dans le parti; en Bretagne même, on n'hésita point.

LX. Cette province avait pour commandant Trébellius Maximus, homme que son avarice et sa cupidité faisaient haïr et mépriser

ria Capitonis: et apud sevientes occidere palam, ignoscere non nisi fallendo, licebat. Ita in custodia habitus; et post-victoriam demum, stratis jam militum odiis, dimissus est. Interim, ut piaculum, obicitur centurio Crispinus, qui se sanguine Capitonis cruentaverat; eoque et postulantibus manifestior et punienti vilior fuit.

LIX. Julius deinde Civilis periculo exemptus, præpotens inter Batavos, ne supplicio ejus ferox gens alienaretur. Et erant in civitate Lingonum octo Batavorum cohortes, quartedecimæ legionis auxilia, tum discordia temporum a legione digresse, prout inclinasset, grande momentum sociæ aut adversæ. Nonium, Donatium, Romilium, Calpurnium centuriones, de quibus supra retulimus, occidi jussit, damnatos fidei crimine, gravissimo inter desciscentes. Accessere partibus Valerius Asiaticus, Belgicæ provincie legatus, quem mox Vitellius generum ascivit; et Junius Blæsus, Lugdunensis Gallie rector, cum italica legione et ala taurina, Lugduni tendentibus. Nec in rhæticis copiis mora, quo minus statim adjungerentur: ne in Britannia quidem dubitatum.

LX. Præerat Trebellius Maximus, per avaritiam ac sordes contemptus exer-

des troupes. Ces haines étaient entretenues par Célius, lieutenant de la vingtième légion, de tout temps ennemi du commandant, mais qui, à l'occasion de la guerre civile, s'était déchaîné avec un surcroît de violence. Trébellius reprochait à Célius son esprit séditieux, destructeur de toute discipline; Célius reprochait à Trébellius la misère des soldats, victimes de son brigandage. Au milieu de ces querelles honteuses des chefs, la subordination du soldat se perdait; et le désordre en vint au point que Trébellius, assailli d'injures par les auxiliaires même, et se voyant abandonné par les cohortes et par la cavalerie qui avaient pris parti pour Célius, n'eut d'autre ressource que de se réfugier auprès de Vitellius. Restée sans consulaire, la province n'en fut pas moins paisible : elle fut gouvernée par les lieutenants des légions, ou plutôt par Célius, leur égal par le grade, leur chef par l'audace.

LXI. La réunion de l'armée de Bretagne avait donné à Vitellius des forces et une puissance formidables. Il forma deux armées ayant chacune son général, leur assigna deux routes différentes. Valens eut l'ordre de passer par la Gaule, de l'attirer dans le parti, ou, sur son refus, de la saccager, et ensuite d'entrer en Italie par les Alpes Cottiennes. Cécina, prenant un chemin plus court, devait descendre par les Alpes Pennines. On donna à Valens l'élite de l'armée du bas Rhin, avec l'aigle de la cinquième légion, et un corps de troupes légères et de cavalerie; ce qui formait environ quarante mille hommes. Cécina en conduisait trente mille de l'armée du haut Rhin : une seule légion, la vingt et unième, rendait cette armée imposante. Les deux généraux emmenèrent de plus des

citui inuisque. Accendebat odium ejus Roscius Cælius, legatus vicesimæ legionis, olim discors, sed occasione civilium armorum atrocius proruperat. Trebellius seditionem et confusum ordinem disciplinæ Cælio, spoliatus et inopes legiones Cælius Trebellio objectabat, quum interim fœdis legatorum certaminibus modestia exercitus corrupta, eoque discordiæ ventum, ut auxilium quoque militum convitiis proturbatus, et, aggregantibus se Cælio cohortibus alisque, desertus Trebellius ad Vitellium perfugerit. Quies provinciæ quanquam remoto consulari, mansit. Rexere legati legionum, pares jure, Cælius audendo potentior.

LXI. Adjuncto britannico exercitu, ingens viribus opibusque Vitellius, duos duces, duo itinera bello destinavit. Fabius Valens allicere, vel, si abauerent, vastare Gallias, et Cottianis Alpibus Italiam irrumpere; Cæcina propiore transitu, Penninis jugis degredi jussus. Valenti inferioris exercitus electi, cum aquila quintæ legionis et cohortibus alisque, ad xl millia armatorum data: xxx millia Cæcina e Superiore Germania ducebat, quorum robor legio unaetvicesima fuit.

auxiliaires germains, avec lesquels Vitellius compléta aussi une troisième armée qu'il devait conduire en personne, voulant combattre avec la masse entière de ses forces.

LXII. Il y avait, entre le chef et les soldats, un étrange contraste. Ceux-ci demandaient leurs armes, voulaient marcher malgré l'hiver, et, sans s'arrêter à de lâches négociations, profiter de la terreur des Gaules, des irrésolutions de l'Espagne, envahir l'Italie, prendre Rome, se hâter enfin, parce que rien n'est plus important dans les guerres civiles, et qu'il y faut agir bien plus que de délibérer. Vitellius s'endormait, n'usait de sa nouvelle fortune que pour consumer d'avance les revenus de l'empire en lâches dissolutions et en festins ruineux. Dès midi, il était ivre et apesanti de nourriture. Cependant tout marchait par la seule ardeur et par le seul courage des troupes, comme si le chef eût été présent pour animer les braves et châtier les lâches. Rassemblés et tout prêts, ils demandent le signal du départ. Le nom de Germanicus fut donné à Vitellius sur-le-champ; pour celui de César, il n'en voulut pas même après la victoire. Il y eut, le jour même du départ, un augure qui enchantait Valens et l'armée qu'il conduisait. Un aigle, planant doucement en avant et proportionnant son vol sur leur marche, semblait les guider; et tels furent, pendant un long espace, les cris de joie des soldats, le calme et l'intrépidité de cet oiseau, qu'on ne douta point que ce ne fût un présage infailible de gloire et de prospérité.

LXIII. Ils traversèrent sans précautions le pays des Trévires, leurs alliés; mais à Divodurum, ville des Médiomatrices, malgré l'ac-

Addita utrique Germanorum auxilia, e quibus Vitellius suas quoque copias supplevit, tota mole belli secutus.

LXII. Mira inter exercitum imperatoremque diversitas. Instare milites, arma poscere, dum Gallie trepidant, dum Hispanie cunctentur: non obstare hiemen neque ignavæ pacis moras: invadendam Italiam, occupandam Urbem: nihil in discordiis civilibus festinatione tutius, ubi facto magis quam consulto opus esset. Torpebat Vitellius, et fortunam principatus inertis luxu ac prodigijs epulis prosumebat, medio diei temulentus et sagina gravis: quum tamen ardor et vis militum ultro ducis munia implebat, ut si adesset imperator, et strenuis vel ignavis spem metumque adderet. Instructi intentique signum protectionis exposeunt. Nomen Germanici Vitellio statim additum: Casarem se appellari etiam victor prohibuit. Latum augurium Fabio Valenti exercitum quem in bellum agebat, ipso protectionis die, aquila leni meatu, prout agmen incederet, velut dux via, prævolavit: longumque per spatium, is gaudentium militum clamor, ea quies interritæ alitis fuit, ut haud dubium magnæ et prosperæ rei omen acciperetur.

LXIII. Et Treveros quidem, ut socios, securi adire. Divoduri, Mediomatri-

cueil favorable qu'ils avaient reçu, saisis d'une terreur panique, ils prirent subitement les armes pour égorger un peuple innocent. Et ce ne fut point la soif du pillage et du butin, mais un accès de fureur et de rage, dont la cause était incertaine, et, par là même, le remède plus difficile. Enfin, adoucis par les prières de leur général, ils s'abstinrent de saccager la ville. Il y périt cependant près de quatre mille hommes : ce qui répandit dans les Gaules un tel effroi, qu'il n'y eut point de ville qui ne vint tout entière au-devant d'eux avec ses magistrats, faisant les plus humbles supplications. Les femmes et les enfants se prosternaient dans les chemins; enfin ces peuples, qui n'étaient point en guerre, firent tout pour désarmer un ennemi furieux, pour en obtenir la paix.

LXIV. La nouvelle du meurtre de Galba et de l'élection d'Othon parvint à Fabius, dans le pays des Leuques. Elle ne donna aux soldats ni joie ni crainte : leur cœur ne respirait que la guerre. Elle fixa l'irrésolution des Gaulois, qui, haïssant également Vitellius et Othon, craignaient de plus Vitellius. On marcha ensuite vers Langres, alliée fidèle des légions : généreusement accueillies, elles disputèrent de générosité. Mais la joie fut courte, par l'insolence de ces cohortes, qui s'étaient séparées, comme je l'ai dit, de la quatorzième légion, et que Fabius avait jointes à son armée. Quelques injures produisirent une querelle entre les Bataves et les légionnaires. Chaque soldat venant ensuite à prendre parti pour les uns ou pour les autres, la querelle allait devenir un combat sanglant, si Fabius, par le châtement de quelques mutins, n'eût rappelé les Bataves à la subordination qu'ils avaient déjà oubliée.

corum id oppidum est, quanquam omni comitate exceptis subitus payor exeruit, raptis repente armis ad eadem innocue civitatis: non ob predam aut spolandi cupidine, sed furore et rabie et causis incertis, eoque difficilioribus remediis; donec precibus ducis mitigati, ab excidio civitatis temperavere. Cæsa tamen ad quatuor millia hominum. Isque terror Gallias invasit, ut venienti mox agmini universæ civitates cum magistratibus et precibus occurrerent, stratis per vias pueris feminisque; quæque alia placamenta hostilis ira, non quidem in bello, sed pro pace, tendebantur.

LXIV. Nuntium de cæde Galbæ et imperio Othonis, Fabius Valens in civitate Leucorum accepit. Nec militum animus in gaudium aut formidinem permotus: bellumolvebat. Gallis cunctatio exempta, et in Othonem ac Vitellium odium par, ex Vitellio et metus. Proxima Lingonum civitas erat, fida partibus. Benigne excepti, modestia certavere; sed brevis lætitia fuit cohortium intemperie, quas, a legione quartadecima, ut supra memoravimus, digressas, exercitui suo Fabius Valens adjunxerat. Jurgia primum, mox rixa, inter Batavos et legionarios, dum his aut illis studia militum aggregantur, prope in prælium exarsere; ni Valens animadversione paucorum oblitos jam Batavos

On chercha en vain un prétexte de guerre contre les Éduens. Outre l'argent et les armes qu'on les somma de livrer, ils fournirent d'eux-mêmes et gratuitement des vivres. Ce qu'Autun fit par crainte, Lyon le fit par zèle. On emmena la légion d'Italie avec la division de cavalerie de Turin, et l'on se contenta d'y laisser la dix-huitième cohorte, accoutumée à ce cantonnement. Manlius Valens, lieutenant de la légion d'Italie, quoique ayant bien mérité du parti, ne reçut de Vitellius aucune distinction. Fabius Valens l'avait, sans qu'il le sût, décrié par des inculpations secrètes; et, pour le mieux tromper, il le louait en public.

LXV. Il régnait entre Vienne et Lyon une ancienne inimitié que la dernière guerre avait aigrie. Ils s'étaient désolés mutuellement par des combats, trop renouvelés et trop acharnés pour n'avoir de motifs que l'intérêt de Galba et de Néron. Galba, irrité contre Lyon, en avait confisqué les revenus; Vienne, au contraire, avait été comblée d'honneurs: et, de là, des rivalités, des jalousies et des haines, qui n'avaient qu'une rivière à franchir pour s'entrechoquer. Les Lyonnais donc ne cessent d'aiguillonner chaque soldat en particulier, et de les pousser à la destruction de Vienne; ils représentaient qu'elle avait assiégé leur colonie, secouru Vindex, levé depuis peu des légions pour le service de Galba. Après leur avoir fourni des prétextes de haine, ils étalaient la richesse du butin. Bientôt ils ne se bornent plus à des exhortations secrètes; ils les conjurent publiquement: «Marchez à la vengeance, anéantissez ce foyer de la guerre des Gaules; tout y est étranger et ennemi.

imperii admonuisset. Frustra adversus Eduos quesita belli causa. Jussi pecuniam atque arma deferre, gratuitos insuper commæatus præbuere: quod Edui formidine, Lugdunenses gaudio fecerunt. Sed legio italica et ala taurina abductæ. Cohortem duodevicesimam Lugduni, solitis sibi hiernis, relinqui placuit. Manlius Valens, legatus italice legionis, quanquam bene de partibus meritus, nullo apud Vitellium honore fuit. Secretis eum criminationibus infamaverat Fabius ignarum, et, quo incautior deciperetur, palam laudatum.

LXV. Veterem inter Lugdunenses Viennensesque discordiam proximum bellum accenderat. Multæ invicem clades, crebrius infestiusque quam ut tantum propter Nerone Galbamque pugnaretur. Et Galba reditus Lugdunensium, occasione iræ, in fiscum verterat: multus contra in Viennenses honor: unde æmulatio et invidia et uno amne discretis connexum odium. Igitur Lugdunenses exstimulare singulos militum, et in eversionem Viennensium impellere, obsessam ab illis coloniam suam, adjutos Vindicis conatus, conscriptas nuper legiones in præsidium Galbæ referendo; et, ubi causas odiorum prætenderant, magnitudinem prædæ ostendebant. Nec jam secreta exhortatio, sed publicæ preces: «irent ultores, excinderent sedem gallici belli. Cuncta illic externa

Pour nous, nous sommes une colonie de Rome, une partie de l'armée, les compagnons inséparables de votre bonne ou mauvaise fortune. Voudriez-vous, en cas de malheur, nous laisser à la merci d'un voisin furieux? »

LXVI. Ces discours, et mille autres semblables, avaient tellement échauffé le soldat, que les lieutenants et les chefs de parti ne croyaient plus possible de calmer sa colère. Les Viennois, ne se dissimulant pas leur danger, vinrent au-devant de l'armée avec tout l'appareil religieux des suppliants : là, se jetant aux genoux des soldats, s'attachant à leurs armes, à tous leurs pas, ils commencèrent à les adoucir. Fabius ajouta trois cents sesterces pour chaque soldat. Alors on sentit toute l'importance d'une colonie aussi ancienne; alors les représentations du général pour qu'on ne détruisit pas la ville, pour qu'on n'égorgeât pas les habitants, furent écoutées favorablement. Toutefois on leur infligea une peine publique, on les dépouilla de leurs armes, et, en particulier, chaque habitant fournit des provisions de toute espèce au soldat. Ce fut un bruit accrédité que Fabius aussi fut gagné par une grosse somme d'argent. Longtemps dans la détresse et tout à coup riche, il ne savait point cacher ce changement de fortune; immolé dans ses desirs, qu'avait irrités une longue indigence, les privations de son premier âge causèrent les prodigalités de sa vieillesse. Il conduisit l'armée, à petites journées, à travers le pays des Allobroges et celui des Voconces; il réglait la marche et le séjour des troupes sur les sommes qu'il n'avait pas honte de se faire donner; et il les exigeait des magistrats des villes et des possesseurs des terres avec la plus grande violence, au point que, dans une ville

et hostilia : se coloniam romanam et partem exercitus, et prosperarum adversarumque rerum socios : si fortuna contra daret, iratis ne relinquerentur. »

LXVI. His et pluribus in eundem modum, perpulerant, ut ne legati quidem ac duces partium restringi posse iracundiam exercitus arbitrarentur : quum haud ignari discriminis sui Viennenses, velamenta et infulas praeferebant, ubi agmen incesserat, arma, genua, vestigia prensando, flexere militum animos. Addidit Valens trecentos singulis militibus sestertios. Tum vetustas dignitatesque colonie valuit, et verba Fabii, salutem incolumitatemque Viennensium commendatis, aquis auribus accepta. Publice tamen armis muletati, privatis et promiscuis copiis juvere militem. Sed fama constans fuit ipsum Valentem magna pecunia emptum. Is diu sordidus, repente dives, mutationem fortunae male tegebatur, accensis egestate longa cupidinibus immoderatus, et inopi juventa senex prodigus. Lento deinde agmine, per fines Allobrogum et Vocontiorum ductus exercitus : ipsa itinerum spatia et stativorum mutationes venditante duce, fœdis pactionibus adversus possessores agrorum et magistratus civitatum,

des Voconces nommée Luc, il avait déjà disposé les torches pour l'incendier, lorsqu'on l'apaisa avec de l'argent; à défaut d'argent, des adultères et des prostitutions le fléchissaient. C'est ainsi qu'on gagna les Alpes.

LXVII. Cécina fut plus avide encore de sang et de butin. Les Helvètes avaient irrité ce caractère bouillant. Cette nation des Gaules, célèbre jadis par la valeur et le nombre de ses guerriers, et alors seulement par son ancienne gloire, ignorant la mort de Galba, refusait de reconnaître Vitellius. La cupidité et la précipitation de la vingt et unième légion donnèrent lieu à la guerre. Elle avait enlevé l'argent destiné pour la solde d'une garnison helvétienne, que ce peuple entretenait de tout temps à ses frais. Les Helvètes furieux interceptent les lettres que l'armée de Germanie adressait aux légions de Pannonie, et retiennent en prison un centurion et quelques soldats. Cécina, qui ne respirait que la guerre, dès la première faute, avant qu'on se repentît, se hâta de punir. Il marche en diligence, il dévaste le pays, il pille un lieu fréquenté pour l'agrément et la salubrité de ses eaux, et où, à la faveur d'une longue paix, il s'était formé une sorte de ville; il fait dire aux auxiliaires de Rhétie de venir par derrière attaquer les Helvètes, tandis que les légions les combattraient en face.

LXVIII. Ceux-ci, intrépides avant le péril, avaient nommé pour leur général Cassius Sévérus; mais toute cette bravoure les abandonna au moment du danger. Ils ne savaient ni manier les armes,

adeo minaciter, ut Lucio, municipium id Vocontiorum est, faces admoverit, donec pecunia mitigaretur. Quotiens pecunie materia deesset, stupris et adulteriis exorabatur. Sic ad Alpes perventum.

LXVII. Plus præda ac sanguinis Cæcina hausit. Irritaverant turbidum ingenium Helvetii, gallica gens, olim armis virisque, mox memoria nominis clara, de cæde Galbæ ignari, et Vitellii imperium abnuentes. Initium bello fuit avaritia ac festinatio unaetvicesimæ legionis. Rapuerant pecuniam missam in stipendium castelli, quod olim Helvetii suis militibus ac stipendiis tuebantur. Ægre id passi Helvetii, interceptis epistolis, quæ nomine germanici exercitus ad pannonicas legiones ferebantur, centurionem et quosdam militum in custodia retinebant. Cæcina, belli avidus, proximam quamque culpam, antequam pœniteret, ultrum ibat. Mota prope castra, vastati agri, directus longa pace in modum municipii exstructus locus, amœno salubrium aquarum usu frequentis; missi ad rhætica auxilia nuntii, ut versos in legionem Helvetios a tergo aggredierentur.

LXVIII. Illi, ante discrimen feroces, in periculo pavidi, quanquam primo tumultu Claudium Severum ducem legerant, non arma noscere, non ordines

ni garder les rangs, ni manœuvrer de concert. Se battre contre des vétérans, c'eût été se perdre; se renfermer dans des murs tombant de vétusté n'était pas plus sûr : d'un côté, Cécina les pressait avec une puissante armée; de l'autre, ils étaient harcelés par la cavalerie et par les cohortes de Rhétie, par la milice même des Rhètes, qui sont aguerris et exercés comme des soldats. De toutes parts on dévastait, on massacrait; quelques pelotons d'Helvétiens erraient au milieu de tant d'ennemis; enfin, jetant leurs armes, la plupart blessés ou dispersés, ils se sauvent sur le mont Vocétius. On envoya aussitôt une cohorte de Thraces, qui les en chassa; et les Germains, ainsi que les Rhètes, se mettant à les poursuivre sans relâche, les massacrèrent dans les bois et jusque dans les retraites où ils s'étaient cachés. Il y en eut plusieurs milliers de tués, autant de vendus à l'encan; on avait rasé toutes les autres places, et on marchait en bon ordre vers Aventicum, capitale du pays, lorsqu'ils vinrent offrir de se rendre à discrétion, ce qu'on accepta. Julius Alpinus, un des chefs, fut le seul que Cécina fit exécuter, comme auteur de la guerre; il abandonna les autres à la clémence ou à la cruauté de Vitellius.

LXIX. On ne saurait dire qui, de l'empereur ou du soldat, les députés helvétiens trouvèrent plus implacables : les soldats demandent la destruction de la nation entière, ils portent au visage des députés leurs mains et la pointe de leurs armes. Vitellius même n'épargnait pas les menaces et les emportements, lorsque Claudius Cossus, un des députés, fameux par son éloquence, mais la cachant alors sous un air d'effroi, pour la rendre plus

sequi, non in unum consulerò : exiliosum adversus veteranos prælum; intuta obsidio, dilapsis vetustate mœnibus : hinc Cœcina cum valido exercitu, inde rhætice alæ cohortesque et ipsorum Rhætorum juvenus, sueta armis et more militiæ exercita : undique populatio et cædes; ipsi in medio vagi, abjectis armis, magna pars saucii aut palantes, in montem Vocetium perfergere. Ac statim, immissa cohorte Thracum, depulsi, et consecantibus Germanis Rhætisque, per silvas atque in ipsis latebris trucidati. Nulla hominum millia cæsa, multa sub coronâ vendudata. Quumque, dirutis omnibus, Aventicum, gentis caput, justo agmine peteretur, missi qui dederent civitatem, et dedito accepta. In Julium Alpinum, e principibus, ut concitorem belli, Cœcina animadvertit : ceteros veniæ vel sævitia Vitellii reliquit.

LXIX. Haud facile dictu est, legati Helvetiorum minus placabilem imperatorem an militem invenerint : civitatis excidium poscunt; tela ac manus in ora legatorum intentant. Ne Vitellius quidem minis ac verbis temperabat : quum Claudius Cossus, unus ex legatis, notæ faucundia, sed dicendi artem apta tre-

puissante, parvint à adoucir l'esprit du soldat. Telle est la multitude : changeant tout à coup, et aussi prompt à la compassion qu'immodérée dans ses vengeances. Les soldats, fondant en larmes et insistant plus vivement dans une demande plus juste, obtinrent grâce pour cette nation.

LXX. Cécina était resté quelques jours chez les Helvétiens pour attendre la décision de Vitellius et pour se mettre en état de passer les Alpes; il y reçut des nouvelles favorables de l'Italie. La division de cavalerie de Sylla, qui campait aux environs du Pô, venait de reconnaître Vitellius. Ce corps avait servi sous ses ordres en Afrique, pendant son proconsulat. Depuis, détaché par Néron pour aller l'attendre en Égypte, rappelé ensuite à cause de la guerre de Vindex, il était alors cantonné en Italie. Les décurions, qui ne connaissaient point Othon et qui étaient attachés à Vitellius, annonçant à leur troupe l'arrivée prochaine des légions de Germanie, dont ils exaltaient la force et la réputation, l'entraînèrent dans le parti de Vitellius, et, pour don au nouveau prince, ils lui offrirent Milan, Novare, Éporédie et Verceil, les plus fortes places de la contrée. Cécina l'apprit d'eux-mêmes. Comme une seule division de cavalerie ne pouvait suffire à garder la partie de l'Italie qui a le plus de largeur, il détacha en avant les cohortes des Gaulois, des Lusitaniens, des Bretons et les vexillaires des Germains, avec la division de cavalerie de Pétrinus. Pour lui, il songea un moment à se détourner vers la Norique par les montagnes de Rhétie, pour aller chercher le procureur Pétronus, qui, par zèle pour Othon, à ce

pidatione occultans, atque eo validior, militis animum mitigavit : ut est mos vulgo; mutabile subitis, et tam pronum in misericordiam quam immodicum sævitia fuerat, effusus lacrymis, et meliora constantius postulando, impunitatem salutemque civitati impetravere.

LXX. Cœcina paucos in Helvetiis moratus dies, dum sententiæ Vitellii certior fieret, simul transitum Alpium parans, letum ex Italia nuntium accipit, alam Syllanam, circa Padum agentem, sacramento Vitellii accessisse. Proconsulem Vitellium Syllani in Africa habuerant : mox a Nerone, ut in Ægyptum præmitterentur, exciti, et ob bellum Vindicis revocati, ac tum in Italia manentes, instinctu decurionum, qui, Othonis ignari, Vitellio obstricti, robur adventantium legionum et famam germanici exercitus attollebant, transiere in partes : et, ut donum aliquod novo principi, firmissima transpadana regionis municipia, Mediolanum, ac Novariam, et Eporediam, ac Vercellas, adjungere : id Cœcinæ per ipsos compertum; et, quia præsidio alæ unius latissima pars Italiæ defendi nequibat, præmissis Gallorum, Lusitanorum, Britanorumque cohortibus, et Germanorum vexillis, cum alæ Petrina, ipse paululum cunctatus, num rhætici jugis in Noricum flecteret, adversus Petronium urbis procu-

ni garder les rangs, ni manœuvrer de concert. Se battre contre des vétérans, c'eût été se perdre; se renfermer dans des murs tombant de vétusté n'était pas plus sûr : d'un côté, Cécina les pressait avec une puissante armée; de l'autre, ils étaient harcelés par la cavalerie et par les cohortes de Rhétie, par la milice même des Rhètes, qui sont aguerris et exercés comme des soldats. De toutes parts on dévastait, on massacrait; quelques pelotons d'Helvétiens erraient au milieu de tant d'ennemis; enfin, jetant leurs armes, la plupart blessés ou dispersés, ils se sauvent sur le mont Vocétius. On envoya aussitôt une cohorte de Thraces, qui les en chassa; et les Germains, ainsi que les Rhètes, se mettant à les poursuivre sans relâche, les massacrèrent dans les bois et jusque dans les retraites où ils s'étaient cachés. Il y en eut plusieurs milliers de tués, autant de vendus à l'encan; on avait rasé toutes les autres places, et on marchait en bon ordre vers Aventicum, capitale du pays, lorsqu'ils vinrent offrir de se rendre à discrétion, ce qu'on accepta. Julius Alpinus, un des chefs, fut le seul que Cécina fit exécuter, comme auteur de la guerre; il abandonna les autres à la clémence ou à la cruauté de Vitellius.

LXIX. On ne saurait dire qui, de l'empereur ou du soldat, les députés helvétiens trouvèrent plus implacables : les soldats demandent la destruction de la nation entière, ils portent au visage des députés leurs mains et la pointe de leurs armes. Vitellius même n'épargnait pas les menaces et les emportements, lorsque Claudius Cossus, un des députés, fameux par son éloquence, mais la cachant alors sous un air d'effroi, pour la rendre plus

sequi, non in unum consulerò: exitiosum adversus veteranos prælum; intuta obsidio, dilapsis vetustate mœnibus: hinc Cœcina cum valido exercitu, inde rhætice alæ cohortesque et ipsorum Rhætorum juvenus, sueta armis et more militiæ exercita: undique populatio et cædes; ipsi in medio vagi, abjectis armis, magna pars saucii aut palantes, in montem Vocetium perfergere. Ac statim, immissa cohorte Thracum, depulsi, et consecantibus Germanis Rhætisque, per silvas atque in ipsis latebris trucidati. Nulla hominum millia cæsa, multa sub coronâ venundata. Quumque, dirutis omnibus, Aventicum, gentis caput, justo agmine peteretur, missi qui dederent civitatem, et dedito accepta. In Julium Alpinum, e principibus, ut concitorem belli, Cœcina animadvertit: ceteros veniæ vel sævitia Vitellii reliquit.

LXIX. Haud facile dictu est, legati Helvetiorum minus placabilem imperatorem an militem invenerint: civitatis excidium poscunt; tela ac manus in ora legatorum intentant. Ne Vitellius quidem minis ac verbis temperabat: quum Claudius Cossus, unus ex legatis, notæ faucundia, sed dicendi artem apta tre-

puissante, parvint à adoucir l'esprit du soldat. Telle est la multitude : changeant tout à coup, et aussi prompte à la compassion qu'immodérée dans ses vengeances. Les soldats, fondant en larmes et insistant plus vivement dans une demande plus juste, obtinrent grâce pour cette nation.

LXX. Cécina était resté quelques jours chez les Helvétiens pour attendre la décision de Vitellius et pour se mettre en état de passer les Alpes; il y reçut des nouvelles favorables de l'Italie. La division de cavalerie de Sylla, qui campait aux environs du Pô, venait de reconnaître Vitellius. Ce corps avait servi sous ses ordres en Afrique, pendant son proconsulat. Depuis, détaché par Néron pour aller l'attendre en Égypte, rappelé ensuite à cause de la guerre de Vindex, il était alors cantonné en Italie. Les décurions, qui ne connaissaient point Othon et qui étaient attachés à Vitellius, annonçant à leur troupe l'arrivée prochaine des légions de Germanie, dont ils exaltaient la force et la réputation, l'entraînèrent dans le parti de Vitellius, et, pour don au nouveau prince, ils lui offrirent Milan, Novare, Éporédie et Verceil, les plus fortes places de la contrée. Cécina l'apprit d'eux-mêmes. Comme une seule division de cavalerie ne pouvait suffire à garder la partie de l'Italie qui a le plus de largeur, il détacha en avant les cohortes des Gaulois, des Lusitaniens, des Bretons et les vexillaires des Germains, avec la division de cavalerie de Pétrinus. Pour lui, il songea un moment à se détourner vers la Norique par les montagnes de Rhétie, pour aller chercher le procureur Pétronus, qui, par zèle pour Othon, à ce

pidatione occultans, atque eo validior, militis animum mitigavit: ut est mos vulgo; mutabile subitis, et tam proum in misericordiam quam immodicum sævitia fuerat, effusus lacrymis, et meliora constantius postulando, impunitatem salutemque civitati impetravere.

LXX. Cœcina paucos in Helvetiis moratus dies, dum sententiæ Vitellii certior fieret, simul transitum Alpium parans, letum ex Italia nuntium accipit, alam Syllanam, circa Padum agentem, sacramento Vitellii accessisse. Proconsulem Vitellium Syllani in Africa habuerant: mox a Nerone, ut in Ægyptum præmitterentur, exciti, et ob bellum Vindicis revocati, ac tum in Italia manentes, instinctu decurionum, qui, Othonis ignari, Vitellio obstricti, robur adventantium legionum et famam germanici exercitus attollebant, transiere in partes: et, ut donum aliquod novo principi, firmissima transpadanæ regionis municipia, Mediolanum, ac Novariam, et Eporediam, ac Vercellas, adjungere: id Cœcinæ per ipsos compertum; et, quia præsidio alæ unius latissima pars Italiæ defendi nequibat, præmissis Gallorum, Lusitanorum, Britannorumque cohortibus, et Germanorum vexillis, cum alæ Petrina, ipse paululum cunctatus, num rhætici jugis in Noricum flecteret, adversus Petronium urbis procu-

qu'on croyait, avait levé un corps de troupes et faisait rompre les ponts sur toutes les rivières. Mais, craignant d'exposer le corps qu'il avait envoyé en avant, songeant d'ailleurs qu'il y aurait plus de gloire à conserver l'Italie, et qu'en quelque lieu que l'on combattit, la Norique serait toujours un des fruits de la victoire, il prit la route des Alpes Pennines, et, malgré les neiges qui les couvraient encore, il les franchit avec ses auxiliaires et ses pesantes légions.

LXXI. Othon cependant, contre l'attente générale, ne s'endormait pas dans les délices et dans l'oisiveté. Il suspendit les plaisirs, dissimula ses penchans et mit dans toutes ses actions la dignité d'un empereur. Cette hypocrisie de vertus et les vices dont on prévoyait le retour n'en inspirèrent que plus d'effroi. Othon avait emprisonné Marius Celsus, consul désigné, pour le soustraire à la fureur des soldats. Il le manda au Capitole dans le dessein de se faire une réputation de clémence, en sauvant un homme remarquable odieux au parti. Celsus ne se défendit pas d'avoir eu pour Galba un attachement inviolable; il ajouta qu'il ne tenait qu'à Othon d'éprouver Celsus à son tour, et Othon n'eut pas même l'air de pardonner; mais, voulant ôter jusqu'aux craintes que laisse la réconciliation d'un ennemi, il l'admit sur-le-champ dans son intimité, et bientôt après le choisit pour un de ses généraux. Celsus resta jusqu'au bout l'ami d'Othon, toujours fidèle, et, par une sorte de fatalité, toujours malheureux. Ce pardon, qui flatta les grands de Rome et enchanta le peuple, ne déplut pas même aux soldats, contraints d'admirer cette même vertu qui les irritait.

ratorum, qui concitis auxiliis et interruptis fluminum pontibus, fidus Othoni putabatur. Sed metu ne amitteret præmissas jam cohortes alasque, simul reputans, plus gloriæ retenta Italia, et, ubicunque certatum foret, Noricos in cetera victoriæ præmia cessuros, Pennino subsiguanum militem itinere, et grave legionum agmen hibernis adhuc Alpibus traduxit.

LXXI. Otho interim, contra spem omnium, non deliciis, neque desidia torpescere: dilate voluptates, dissimulata luxuria, et cuncta ad decorum imperii composita; eoque plus formidinis afferebant falsæ virtutes et vitia reductura. Marium Celsum, consulem designatum, per speciem vinculorum severitatis militum subtractum, accessit in Capitolium jubet; clementiæ titulus e viro claro, et partibus invisio, petebatur. Celsus, constanter servate erga Galbam fidei crimen confessus, exemplum ultro innotavit; nec Otho, quasi ignosceret, sed, ne hostis metum reconciliationis adhiberet, statim, inter intimos amicos habuit, et mox bello inter duces delegit; mansitque Celso, velut fataliter, etiam pro Othone fides integra et infelix. Læta primoribus civitatis, celebrata in vulgus Celsi salus, de militibus quidem ingrata fuit, eandem virtutem admirantibus, cui irascebantur.

LXXII. De pareils transports éclatèrent pour une cause bien différente, la condamnation de Tigellinus. Sophonius Tigellinus, d'une naissance obscure, prostitué dès l'enfance, impudique jusque dans la vieillesse, obtint par ses vices, ce qui était la voie la plus prompte, la préfecture des gardes de la ville, celle du prétoire et toutes les récompenses de la vertu. Depuis, s'étant signalé par d'autres crimes plus virils, des barbaries et des brigandages, il entraîna Néron à tous les forfaits, s'en permit à son insu, et finit par l'abandonner et le trahir. Aussi n'y eut-il jamais supplice demandé avec plus d'acharnement que le sien : les partis opposés se réunirent, et ceux qui haïssaient Néron et ceux qui le regrettaient. Sous Galba, Vinius l'avait soutenu de son pouvoir, sous prétexte qu'il lui devait les jours de sa fille; et, en effet, Tigellinus l'avait sauvée, non par clémence, il en avait tué tant d'autres, mais pour avoir une ressource dans l'avenir; car les scélérats, malgré le présent qui leur rit, craignent une révolution, et se ménagent contre l'indignation publique un appui particulier. Sans s'inquiéter de l'honneur, ils s'assurent des chances d'impunité. Le peuple n'en était que plus implacable; à l'ancien déchaînement contre Tigellinus se joignait la haine récente contre son protecteur. De tous les quartiers de Rome il se rassemble au palais et dans toutes les places; de là, se répandant au cirque et au théâtre, où sa licence est plus effrénée, il éclate en cris séditieux. Enfin Tigellinus reçut aux eaux de Sinuesse l'ordre de mourir. Entouré de concubines, au milieu de leurs caresses, au sein de la débauche, après mille délais pusillanimes, il se coupa la gorge avec un ra-

LXXII. Par inde exultatio disparibus causis consecuta, impetrato Tigellini exitio. Sophonius Tigellinus, obscuris parentibus, sæda pueritia, impudica senectæ, præfecturam vigillum et prætorii, et alia præmia virtutum, quia velocius erat vitii adeptus, crudelitatem mox, deinde avaritiam, et virilia scelerata exercuit, corrupto ad omne facinus Nerone, quædam ignaro, ausus, ac postremo ejusdem desertor ac proditor. Unde non alium pertinacius ad penam flagitavere, diverso affectu, quibus odium Neronis inerat, et quibus desiderium. Apud Galbam T. Vini potentia defensus, pretextantis servatam ab eo filiam: et haud dubie servaverat, non clementia, quippe tot interfectis, sed effugio in futurum; quia pessimus quisque, diffidentia presentium mutationem pavens, adversus publicum odium privatam gratiam preparat; unde nulla innocentie cura, sed vices impunitatis. Eo infensior populus, addita ad vetus Tigellini odium recenti T. Vini invidia, concurrere e tota Urbe in palatium ac fora, et, ubi plurima vulgi licentia, in Circum ac theatra effusi, seditiosus vocibus obstrepere: donec Tigellinus, accepto apud sinuessanas aquas supremæ necessitatis nuntio, inter stupra concubinarum et oscula et deformes

soir, et acheva de souiller sa vie infâme par une mort lente et sans gloire.

LXXIII. On pressait aussi le supplice de Galvia Crispinilla. Après beaucoup de tergiversations qui décelaient la connivence du prince et qui excitèrent quelques murmures, elle fut tirée de péril. Cette femme, qui avait été intendante des débauches de Néron, s'était rendue en Afrique pour exciter Clodius Macer à la révolte; et elle avait tenté visiblement d'affamer le peuple romain; et, toutefois, elle obtint depuis une considération universelle; elle épousa un consulaire, ne fut point inquiétée sous Galba, sous Othon, sous Vitellius, et finit par être toute-puissante parce qu'elle était riche et sans enfants: ce que l'on prise dans les meilleurs temps comme dans les plus fâcheux.

LXXIV. Othon écrivit à Vitellius des lettres fréquentes, lettres de femme toutes de séductions et de caresses. Il lui assurait de l'argent, du crédit, et telle retraite qu'il voudrait choisir lui-même pour y vivre dans les plaisirs. Vitellius lui rendit les mêmes offres, et d'abord avec ce même étalage de sentiments affectueux, dissimulation non moins ridicule que vile de part et d'autre. Ils en virent ensuite jusqu'à se quereller pour ainsi dire; ils se reprochèrent mutuellement leurs dissolutions, leur infamie, et tous deux se rendaient justice. Othon, ayant rappelé les députés de Galba, en nomma d'autres qu'il envoya, comme de la part du sénat, aux deux armées de Germanie, à la légion italique et aux troupes cantonnées dans Lyon. Les députés restèrent auprès de Vitellius avec trop de facilité pour qu'on pût croire qu'ils étaient retenus. Les

moras, sectis novacula faucibus, infamem vitam fedavit etiam exitu sero et inhonesto.

LXXIII. Per idem tempus exposita ad supplicium Galvia Crispinilla variis frustrationibus, et adversa dissimulantis principis fama, periculo exempta est: magistra libidinum Neronis, transgressa in Africam, ad instigandum in arma Clodium Macrum, famem populo romano haud obscure molita, totius postea civitatis gratiam obtinuit, consulari matrimonio subnixâ, et apud Galbam, Othonem Vitellium illæsa: mox potens pecunia et orbitate, quæ bonis malisque temporibus juxta valent.

LXXIV. Cræbræ interim, et muliebribus blandimentis infectæ, ab Othone ad Vitellium epistolæ, offerebant pecuniam, et gratiam, et quemcumque quietis locum prodigæ vitæ legisset. Paria Vitellius ostentabat, primo mollius, stulta utrimque et indecora simulatione: mox quasi rixantes, stupra et flagitia invicem objectavere: neuter falso. Otho, revocatis quos Galba miserat legatis, rursus alios ad utrumque germanicum exercitum, et ad legionem italicam, easque quæ Lugduni agebant copias specie senatus misit. Legati apud Vitellium remansere promptius quam ut retenti viderentur. Prætoriani, quos, per

prétoriens dont Othon les avait fait escorter, comme par honneur, furent renvoyés avant qu'ils communiquassent avec les légions. Valens adressa, au nom de l'armée de Germanie, une lettre pour les soldats de Rome où il relevait fastueusement les forces de son parti et leur offrait de se réunir. Il allait jusqu'à des réprimandes sévères sur ce qu'ils avaient disposé en faveur d'Othon d'un empire donné si longtemps auparavant à Vitellius. Il cherchait à les ébranler à la fois par les menaces et les promesses, par l'idée qu'ils ne pourraient soutenir la guerre, qu'ils ne perdraient rien par la paix; les prétoriens n'en restèrent pas moins fermes dans leur attachement.

LXXV. Othon envoya des assassins en Germanie; Vitellius en envoya à Rome, et tous deux inutilement. Ceux de Vitellius se sauvèrent sans peine au milieu de cette multitude immense, où réciproquement on s'ignore; ceux d'Othon, paraissant pour la première fois dans un camp, où tous se connaissent, se trahissaient sur-le-champ. Vitellius fit signifier à Titianus, frère d'Othon, que sa vie et celle de son fils lui répondraient de celle de sa mère et de ses enfants. Les deux familles furent épargnées: chez Othon ce pouvait être par crainte; Vitellius vainqueur eut la gloire de la clémence.

LXXVI. Le premier événement qui rehaussa les espérances d'Othon fut la nouvelle, arrivée par l'Illyrie, que les légions de Dalmatie, de Mésie et de Pannonie, lui avaient prêté serment. On en disait autant de l'Espagne, et il fit un édit où il donnait de grandes louanges à Cluvius Rufus: l'instant d'après on sut que l'Espagne

simulationem officii, legatis Otho adjunxerat, remissi, antequam legionibus miscerentur. Addit epistolæ Fabius Valens, nomine germanici exercitus, ad prætorias et urbanas cohortes, de viribus partium magnificas et concordiam offerentes. Increpabat ultro, quod tanto ante traditum Vitellio imperium ad Othonem vertissent. Ita promissis simul ac minis tentabantur; ut bello impares, in pace nihil amissuri: neque ideo prætorianorum fides mutata.

LXXV. Sed insidiatores ab Othone in Germaniam, a Vitellio in Urbem missi: utrisque frustra fuit: Vitellianis impune, per tantam hominum multitudinem mutua ignorantia fallentibus: Othoniani novitate vultus, omnibus invicem gnaris, prodebantur. Vitellius litteras ad Titianum, fratrem Othonis, composuit, exitium ipsi filioque ejus minitans, nisi incolumes sibi mater ac liberi servarentur. Et stetit domus utraque: sub Othone, incertum an metu: Vitellius victor clementiæ gloriam tulit.

LXXVI. Primus Othoni fiduciam addidit ex illyrico nuntius, jurasse in eum Dalmatiæ ac Pannoniæ et Mœsiæ legiones. Idem ex Hispania allatum: laudatusque per edictum Cluvius Rufus: et statim cognitum est, conversam ad

avait passé dans le parti de Vitellius. L'Aquitaine même, quoique Julius Cordus l'eût, par un serment solennel, liée au parti d'Othon, n'y resta pas longtemps. Il n'y avait de fidélité ni d'affection nulle part : la crainte et la nécessité faisaient et rompaient tous les engagements. Cette même crainte fit tourner la Gaule Narbonnaise du côté de Vitellius, tant il est facile de passer au plus proche et au plus fort ! Les provinces éloignées et toutes les troupes que séparait la Méditerranée tenaient pour Othon, non par zèle pour sa personne, mais le nom de Rome et du sénat, dont il se couvrait, était d'un grand poids. D'ailleurs, les esprits étaient prévenus ; c'était l'élection qu'on avait sue la première. En Judée Vespasien, Mucien en Syrie, exigèrent pour Othon le serment de leurs légions. L'Égypte et toutes les provinces de l'Orient étaient gouvernées en son nom. L'Afrique aussi lui était soumise, entraînée par Carthage. Crescens, affranchi de Néron (car dans les temps malheureux cette espèce d'hommes joue aussi un rôle dans l'État), sans attendre les ordres du proconsul Vipstanus Apronianus, avait donné au peuple de cette ville un grand festin en réjouissance du nouvel empereur, et le peuple, sans garder de mesure, précipita tout le reste. Les autres villes imitèrent Carthage.

LXXVII. Dans ce partage de l'empire il fallait une guerre à Vitellius pour exercer la souveraine puissance; Othon en faisait tous les actes, comme s'il eût été en pleine paix, soutenant quelquefois la dignité de l'empire, le plus souvent l'avilissant, selon l'intérêt du moment. Il disposa du consulat jusqu'aux calendes de mars pour son frère Titianus et pour lui ; il destina les deux mois sui-

Vitellium Hispaniam. Ne Aquitania quidem, quanquam a Julio Cordo in verba Othonis obstricta, diu mansit. Nusquam fides aut amor; metu ac necessitate huc illic mutabantur. Eadem formido provinciam Narbonensem ad Vitellium verit, facili transitu ad proximos et validiores. Longinquæ provincie, et quidquid armorum mari dirimitur, penes Othonem manebant; non partium studio, sed erat grande momentum in nomine Urbis ac pretextu senatus; et occupaverat animos prior auditus. Judaicum exercitum Vespasianus, Syriæ legiones Mucianus, sacramento Othonis adegere. Simul Ægyptus omnesque versæ in Orientem provincie nomine ejus tenebantur. Idem Africa obsequium, initio a Carthagine orto. Neque expectata Vipstani Aproniani proconsulis auctoritate, Crescens, Neronis libertus, nam et hi malis temporibus partem se reipublice faciunt, epulum plebi, ob lætitiâ recentis imperii, obtulerat, et populus pleraque sine modo festinavit. Carthaginem cetera civitates secuta.

LXXVII. Sic distractis exercitibus ac provinciis, Vitellio quidem ad capessendam principatus fortunam bello opus erat. Otho, ut in multa pace, munia imperii obibat, quædam ex dignitate reipublice, pleraque contra decus ex presenti usu properando. Consul cum Titiano fratre in kalendas martias ipse

vants à Verginius pour flatter par quelque condescendance l'armée de Germanie, et lui donna pour collègue Pompéius Vopiscus. Il alléguait en faveur de ce dernier choix une ancienne amitié, mais on l'attribuait plus généralement au désir de complaire aux Viennois. Pour le reste de l'année, il suivit les arrangements de Néron ou de Galba : les deux Sabinus, Célius et Flavius, furent consuls jusqu'en juillet ; Arrius Antoninus et Marius Celsus jusqu'en septembre, et cet ordre, Vitellius le respecta même après sa victoire. Mais Othon mit le comble aux dignités des vieux consulaires en les faisant pontifes et augures, et consola les jeunes patriciens arrivant de l'exil, en leur donnant les sacerdoces de leurs aïeux ou de leurs pères. On fit rentrer dans l'ordre des sénateurs Cadius Rufus, Pédus Blésus, Sévinus Pomptinus, condamnés pour leurs concussions sous Claude et sous Néron. On imagina, en accordant la grâce, de changer les noms, de faire passer ce qui était crime de concussion pour crime de lèse-majesté ; c'est ainsi qu'en haine d'une loi barbare on détruisait les lois les plus sages.

LXXVIII. Briguant avec la même ardeur l'affection des villes et des provinces, il destina de nouvelles familles à repeupler Hipsalis et Émérta; il accorda à tous les Langrois le titre de citoyen romain. Il étendit le ressort de la Bétique sur la Mauritanie; il donna à la Cappadoce, à l'Afrique, de nouveaux privilèges, faveurs plus brillantes que solides. Au milieu de ces réglemens, auxquels des embarras pressants et la nécessité des affaires pouvaient servir d'excuse, n'oublant pas ses anciennes amours, il fit rétablir, par un sénatus-consulte, les statues de Poppée. On prétend même

proximos menses Verginio destinat, ut aliquod exercitui germanico delinquentum, Jungitur Verginio Poppæus Vopiscus, pretexto veteris amicitie; plerique, Viennensium honori datum, interpretabantur. Ceteri consulatus ex destinatione Neronis aut Galbæ mansere, Cælio ac Flavio Sabinis in julias; Arrio Antonino et Mario Celso in septembres; quorum honori ne Vitellius quidem victor intercessit. Sed Otho pontificatus auguratusque honoratis jam senibus cumulum dignitatis addidit; et recens ab exilio reversos nobiles adolescentulos avitis ac paternis sacerdotiis, in solatium, recebit. Redditus Cadio Rufo, Pedio Blæso, Sevino Pomptino senatorius locus, qui repetundarum criminalibus sub Claudio ac Nerone ceciderant. Placuit ignoscentibus, verso nomine, quod avaritia fuerat, videri majestatem, cujus tum odio etiam bonæ leges peribant.

LXXVIII. Eadem largitione civitatum quoque ac provinciarum animos aggressus, Hispaniensibus et Emeritensibus familiarum adjectiones, Lingonibus universis civitatem romanam, provincie Beticæ Maurorum civitates dono dedit. Nova jura Cappadociæ, nova Africae, ostentui magis quam mansura. Inter quæ, necessitate præsentium rerum et instantibus curis excusata, ne tum quidem immemor amorum, statuas Poppæe per senatus consultum reposuit.

qu'il eut l'idée de célébrer la mémoire de Néron, dans l'espoir de s'attacher le peuple; et l'on vit des gens exposer publiquement les images de ce prince; il y eut même des jours où les soldats et le peuple, voulant rehausser la naissance et la gloire d'Othon, le saluèrent du nom de Néron-Othon. Lui ne s'expliqua point, rougissant d'accepter un tel hommage, ou craignant de s'en défendre.

LXXIX. La guerre civile occupait tous les esprits, et on ne prenait contre les ennemis du dehors aucune précaution. Cette négligence enhardit les Rhoxolans. Cette nation sarmate, fière d'avoir taillé en pièces, l'hiver précédent, deux de nos cohortes, s'était jetée, pleine d'espérances, dans la Mésie, au nombre de neuf mille hommes de cavalerie; le succès ayant accru leur témérité naturelle, ils songeaient plus à piller qu'à combattre. Comme ils couraient de côté et d'autre sans précaution, la troisième légion, soutenue de ses auxiliaires, tomba sur eux brusquement. Les Romains étaient disposés pour le combat; les Sarmates, au contraire, dispersés par l'ardeur du pillage, ou appesantis par le butin, et leurs chevaux, sur un terrain glissant, perdant toute leur vitesse, ils se laissaient égorgés, comme s'ils eussent été enchaînés d'avance. Car c'est une chose étrange combien la force des Sarmates semble tout entière hors d'eux-mêmes. S'ils sont à pied, rien de si lâche; s'ils arrivent en escadrons, rien ne soutiendra leur choc. Mais, alors, combattant sur des glaces détrempées par les pluies, ces longues piques, ces grands sabres qu'ils saisissent à deux mains, devenaient inutiles, avec des chevaux chancelant sous leurs lourdes cataphractes. C'est

Creditus est etiam de celebranda Neronis memoria agitavisse, spe vulgum alligandi; et fuere, qui imagines Neronis proponerent: atque etiam Othoni quibusdam diebus populus et miles, tanquam nobilitatem ac decus astruerent, Neroni Othoni acclamavit. Ipse in suspensio tenuit, vetandi metu, vel agnoscendi pudore.

LXXIX. Conversis ad civile bellum animis, externa sine cura habebantur. Eo audentius Rhoxolani, sarmatica gens, priore hieme cæsis duabus cohortibus, magna ad Mœsiam irruerant: novem millia equitum, ferociora successu et prædæ magis quam pugne intentæ. Igitur vagos et incuriosos tertia legio, adjunctis auxiliis, repente invasit. Apud Romanos omnia prælio apta: Sarmatæ, dispersi cupidine prædæ, aut graves onere, sarcinarum, et lubrico itinerum adempta equorum pernicitate, velut vineti cædebantur. Namque mirum dictum, ut sit omnis Sarmatarum virtus velut extra ipsos: nihil ad pedestrem pugnam tam ignavum: ubi per turmas advenere, vix ulla acies obstiterit. Sed tum humido die et soluto gelu, neque conti, neque gladii, quos prælongos utraque manu regunt, usui, lapsantibus equis et cataphractarum pondere. Id

le nom d'une armure que portent les chefs et la noblesse: elle est composée de lames de fer, ou d'un cuir très-dur, ajustées l'une sur l'autre comme des écailles. Elle est impénétrable aux coups; mais aussi, une fois renversés par le choc de l'ennemi, il est difficile qu'ils se relèvent. Ils avaient encore contre eux une neige molle et très-épaisse, où ils s'engloutissaient. Le soldat romain, couvert d'une simple cuirasse, attaquait en voltigeant avec la lance et les javelots, ou, s'armant au besoin de sa courte épée, perçait facilement le Sarmate sans défense, à qui l'usage du bouclier est inconnu. Un petit nombre, échappé au combat, se cacha dans des marais, où la rigueur du froid et les suites de leurs blessures les achevèrent. Quand cet événement fut su à Rome, on décerna à M. Aponius, gouverneur de Mésie, une statue triomphale; et à Fulvius Aurélius, à Julianus Titius et à Numisius Lupus, lieutenants de légions, les ornements consulaires: Othon s'applaudissait de cette victoire, comme d'un succès personnel. Il se glorifiait d'avoir, par ses généraux et ses armées, agrandi la république.

LXXX. Dans l'intervalle, il s'éleva pour un sujet frivole, et du côté dont on se défait le moins, une sédition qui mit Rome à deux doigts de sa ruine. Othon avait donné ordre que la dix-septième cohorte se rendit d'Ostie à Rome. Le soin de l'armer fut confié à Varius Crispinus, tribun des prétoriens. Celui-ci, croyant exécuter plus paisiblement sa commission tandis qu'on reposerait dans le camp, fait ouvrir, à l'entrée de la nuit, le dépôt des armes et charger les voitures de la cohorte. L'heure donna des soupçons; on fit du motif un crime; les précautions contre le tu-

principibus et nobilissimo cuique tegmen, ferreis laminis aut prædura corio consertum; ut adversus ictus impenetrabile, ita impetu hostium proclutis inhabile ad resurgendum: simul altitudine et mollitia nivis hauriebantur. Romanus miles facili lorica et missili pilo aut lanceis assultans, ubi res poscoret, levi gladio inermem Sarmatam, neque enim defendi scuto mos est, cominus fodiebat: donec pauci, qui prælio superfuertant, paludibus abderentur. Ibi sevitia hiemis et vi vulnerum absumpti. Postquam id Romæ compertum, M. Aponius, Mœsiam obtinens triumphali statua, Fulvius Aurelius et Julianus Titius ac Numisius Lupus, legati legionum, consularibus ornamentis donantur: læto Othone et gloriam in se trahente, tanquam et ipse felix bello, et suis ducibus suisque exercitibus rempublicam auxisset.

LXXX. Parvo interim initio, unde nihil timebatur, orta seditio prope Urbis excidio fuit. Septimam decimam cohortem, e colonia Ostiensi in Urbem acciri Otho jusserat: armandæ ejus cura Varius Crispino, tribuno e prætorianis, data. Is, quo magis vacuus, quietis castris, jussa exsequeretur, vehicula cohortis, incipiente nocte, onerari, aperto armamentario, jubet. Tempus in suspitionem, causa in crimen, affectatio quietis in tumultum evaluit; et visa inter temu-

multa l'excitèrent, et la vue des armes fit naître à des gens ivres l'idée de s'en servir. Les soldats s'empôrent; ils accusent leurs centurions et leurs tribuns de trahison, de vouloir armer les esclaves des sénateurs pour assassiner Othon; les uns ne sachant ce qu'ils font, et étourdis par le vin; les pervers, ravis d'une occasion de piller; la multitude, emportée par son goût pour l'agitation et la nouveauté; la nuit d'ailleurs empêchait de suivre les bons exemples. Le tribun veut s'opposer à la sédition; il est massacré, et, avec lui, les centurions les plus rigides. Ils s'emparent des armes, mettent l'épée à la main et gagnent à cheval la ville et le palais.

LXXXI. Beaucoup d'hommes et de femmes du premier rang étaient rassemblés alors à un grand repas chez Othon. Tout troublés, ne sachant si la fureur des soldats était l'ouvrage du hasard ou de l'empereur, s'il y aurait plus de danger à rester, au risque d'être surpris, ou à se disperser pour fuir, tantôt ils affectaient de la fermeté, tantôt leur frayeur les décelait; leurs yeux restaient fixés sur Othon; et, comme il arrive quand la défiance a pénétré dans les esprits, Othon était saisi de crainte, et on le craignait. Non moins alarmé pour le sénat que pour lui-même, il avait envoyé sur-le-champ les préfets du prétoire pour apaiser les soldats; et il fit sortir promptement tous les conviés. Alors on eût vu femmes et vieillards courir pêle-mêle au milieu des ténèbres; les magistrats jetant les marques de leur dignité, et congédiant leur cortège; tous se dispersant dans les quartiers les plus opposés, peu regagnant leurs maisons, la plupart se sauvant chez leurs amis, et cherchant le réduit le plus ignoré du plus obscur de leur clients.

lentos arma cupidinem sui movere. Fremit miles, et tribunos centurionesque proditiōnis arguit tanquam familie senatorum ad perniciem Othonis armentur, pars ignari et vino graves; pessimus quisque in occasionem prædæ: vulgus, ut mos est, cujuscumque motus novi cupidum: et obsequia meliorum nox abstulerat. Resistentem seditioni tribunum et severissimos centurionum obrucant; raptâ arma, nudati gladii, insidentes equis Urbem ac palatium petunt.

LXXXI. Erat Othoni celebre convivium, primoribus feminis virisque: qui trepidi, fortuitusne militum furor, an dolus imperatoris, manere ac deprehendi, an fugere ac dispergi, periculosius foret: modo constantiam simulare, modo formidine detegi, simul Othonis vultum intueri: utque evenit, inclinatâ ad suspicionem mentibus, quum timeret Otho, timebatur. Sed haud secus discrimine senatus, quam suo territus, et præfectos prætorii ad mitigandas militum iras statim miserat, et abire prope omnes e convivio jussit. Tum vero passim magistratus, projectis insignibus, vitata comitum et servorum frequentia, senes feminæque, per tenebras, diversa Urbis itinera, rari domos plurimi amicorum tecta, et, ut cuique humillimus cliens, incertas latebras petivere.

LXXXII. La violence des soldats ne respecta pas même les portes du palais: ils se jettent dans la salle du festin, en criant qu'on leur fasse voir Othon; Vitellius Saturninus, préfet d'une légion, et le tribun Julius Martialis, qui voulaient s'opposer à leur irruption, furent blessés. De tous côtés des armes et des menaces, tantôt contre les tribuns et les centurions, tantôt contre le sénat entier. Égarés par une vaine terreur, et ne sachant à qui s'en prendre particulièrement, ils voulaient s'en prendre à tous. Enfin Othon, debout sur son lit, et, à la honte de l'empire, s'abaissant aux prières et aux larmes, parvint à les contenir, quoique avec peine; ils rentrèrent au camp, non sans murmurer, le crime dans le cœur. Le lendemain, on eût cru Rome prise d'assaut. Les maisons fermées; à peine quelques hommes dans les rues; la consternation dans le peuple; les soldats marchant les regards baissés, d'un air plus sombre que repentant. Licinius Proculus et Plotius Firmus, préfets du prétoire, parlèrent à toutes les compagnies l'une après l'autre, chacun avec la douceur ou la sécheresse de son caractère. Le résultat fut de compter cinq mille sesterces à chaque soldat. Pour lors, Othon se hasarde dans le camp; aussitôt il se voit entouré par tous les tribuns et les centurions, qui viennent jeter à ses pieds les marques de leur grade et implorer leur retraite et leur grâce. Le soldat sentit le reproche. Disposé à se soumettre, il fut le premier à demander le supplice des auteurs de la sédition.

LXXXIII. Othon, voyant, au milieu du désordre, les soldats di-

LXXXII. Militum impetus ne foribus quidem palatii coercitus, quominus convivium irumperent, ostendi sibi Othonem expostulantes: vulnerato Julio Martiale, tribuno, et Vitellio Saturnino, præfecto legionis, dum ruentibus obsistunt. Undique arma et minæ, modo in centuriones tribunosque, modo in senatum universum: lymphatis cæco pavore animis, et, quia neminem unum destinare ira poterant, licentiam in omnes poscentibus: donec Otho, contra decus imperii, toro insistens, precibus et lacrymis ægre colibuit: redieruntque in castra invitæ, neque innocentes. Postera die, velut capta Urbe clausæ domus: rarus per vias populus; mæsta plæbs; dejecti in terram militum vultus, ac plus tristitiæ quam pœnitentiæ. Manipulatum allocuti sunt Licinius Proculus et Plotius Firmus, præfecti, ex suo quisque ingenio mitius aut horridius. Finis sermonis in eo, ut quina millia nummum singulis militibus numerarentur. Tum Otho ingredi castra ausus: atque illum tribuni centurionesque circumstant, abjectis militiæ insignibus, otium et salutem flagitantes. Sensit invidiam miles, et compositus in obsequium, auctores seditionis ad supplicium ultro postulabat.

LXXXIII. Otho, quanquam turbidis rebus et diversis militum animis, quum

visés, les gens de bien désirent une réforme; le peuple et le plus grand nombre, enclin aux séditions, et flatté des condescendances de leur chef, s'anime à la guerre civile par la licence et le brigandage; d'un côté, songeant qu'un pouvoir usurpé par le crime ne pouvait opposer une prompte subordination ni s'armer de l'antique rigidité; de l'autre, s'affligeant des périls de Rome et du sénat, Othon, dis-je, parla ainsi : « Soldats, je ne viens point ranimer votre zèle pour ma personne, ni votre ardeur pour les combats; l'un et l'autre sont au plus haut degré; je viens au contraire vous prier et de contenir cette valeur, et de modérer cet attachement. Ce n'est ni la cupidité, ni la haine, sources trop ordinaires des dissensions des armées, ni même la crainte du péril et le refus d'y marcher qui ont produit le dernier tumulte. Votre dévouement, plus ardent que mesuré, a fait tout le mal. Souvent les meilleures intentions, sans la prudence, ont des effets bien funestes. Nous allons à l'ennemi. Faudra-t-il que toutes les nouvelles soient divulguées, que toutes les délibérations soient publiques? La politique, les circonstances, l'occasion si prompte à fuir, le permettront-elles? Il est des choses que le soldat doit savoir; il en est qu'il doit ignorer. Pour que l'autorité des chefs, pour que la fermeté de la discipline, se maintiennent, il faut souvent que les centurions et les tribuns même ne reçoivent que des ordres. Si, au premier ordre donné chacun se permet d'en chercher les motifs, la subordination périt, et, avec elle, l'autorité du commandement. Comptez-vous, devant l'ennemi,

optimis quisque remedium presentis licentiae posceret; vulgus et plures, seditionibus et ambizioso imperio laeti, per turbas et raptus facilius ad civile bellum impellerentur; simul reputans non posse principatum, scelere questum, subita modestia et prisca gravitate retineri, sed discrimine Urbis et periculo senatus anxius, postremo ita disseruit: « Neque ut affectus vestros in amorem mei accenderem, commilitones, neque ut animum ad virtutem cohortarer, utraque enim egregie supersunt, sed veni postulaturus a vobis temperamentum vestrae fortitudinis, et erga me modum caritatis. Tumultus proximi initium, non cupiditate vel odio, quae multos exercitus in discordiam egere, ac ne detractione quidem aut formidine periculorum: nimia pietas vestra, acris quam consideratis, excitavit. Nam saepe honestas rerum causas, ni iudicium adhibeas, perniciosi exitus consequuntur. Imus ad bellum: num omnes nuntios palam audiri, omnia consilia cunctis presentibus tractari, ratio rerum aut occasionum velocitas patitur? tam nescire quaedam milites, quam scire oportet. Ita se ducum auctoritas, sic rigor disciplinae habet, ut multa etiam centuriones tribunosque tantum juberi expediat. Si, ubi fubeantur, querere singulis liceat, pereunte obsequio etiam imperium inter-

courir aux armes la nuit selon votre caprice? Sur la foi d'un ou deux pervers emportés par l'ivresse (car, dans ce dernier accès de délire, je ne saurais voir plus de deux coupables), tremperez-vous vos mains dans le sang d'un centurion et d'un tribun? forcerez-vous la tente de votre empereur?

LXXXIV. « Vous l'avez fait pour me servir, je le sais; mais au milieu de toutes ces courses nocturnes, dans cette confusion générale, vous fourniriez à un traître les moyens de pénétrer jusqu'à moi. Eh! si le ciel laissait à Vitellius et à ses satellites le choix de leurs imprécations contre nous, que pourraient-ils nous souhaiter de plus que la discorde et la sédition, que la révolte du soldat contre le centurion, du centurion contre le tribun, et cette confusion générale qui nous précipiterait tous ensemble à notre perte? C'est en exécutant, soldats, ce n'est point en discutant les ordres de ses chefs qu'on obtient des succès militaires; et l'armée la plus paisible avant le combat sera, sur le champ de bataille, la plus terrible. Des armes et du cœur, voilà votre partage: à moi la prudence et la conduite de votre valeur. Peu ont été coupables, deux seulement seront punis. Que tout le reste perde jusqu'à la mémoire de cette nuit honteuse; et puissent les autres armées ignorer à jamais vos clameurs contre le sénat! Certes, les Germains eux-mêmes, que Vitellius soulève contre nous, n'oseraient vouer aux supplices ce sénat, la tête de l'empire, l'honneur des provinces; et vous, enfants de l'Italie, vous, Romains, vous solliciteriez le massacre et la destruction de cet ordre, dont la gloire et la splendeur font ressortir la bassesse et l'obscurité du

cidit. An et illic nocte intempesta rapiuntur arma? unus alterve perditus ac temulentus, neque enim plures consternatione proxima insanisse crediderim, centurionis ac tribuni sanguine manus imbuet; imperatoris sui tentorium irrumpet?

LXXXIV. « Vos quidem istud pro me: sed in disersu ac tenebris et rerum omnium confusione patesseri occasio etiam adversus me potest. Si Vitellio et satellitibus ejus eligendi facultas detur, quem nobis animum, quas mentes imprecantur, quid aliud quam seditionem et discordiam optabunt? ne miles centurioni, ne centurio tribuno obsequatur: hinc confusi, pedites equitesque, in exitum ruamus. Parendo potius, commilitones, quam imperia ducum seiscitando, res militares continentur: et fortissimus in ipso discrimine exercitus est, qui ante discrimen quietissimus. Vobis arma et animus sit: mihi consilium et virtutis vestrae regimen relinquite. Paucorum culpa fuit, duorum poena erit. Ceteri abolete memoriam foedissimae noctis: nec illas adversus senatum voces ullus unquam exercitus audiat. Caput imperii, et decora omnium provinciarum, ad poenam vocare, non herele illi, quos quum maxime Vitellius in nos ciet, Germani audeant. Ulline Italiae alumni, et romana vere ventus, ad sanguinem et caedem deposederent ordinem, cujus splendore et gloria sordes

parti de Vitellius? Vitellius s'est emparé de quelques pays; Vitellius a une sorte d'armée; mais le sénat est avec nous; et voilà pour quoi nous sommes, nous, la république, et lui, un ennemi. Eh quoi! pensez-vous que ce soit dans des murs, dans des maisons, dans un amas de pierres, que réside cette Rome superbe? Ces formes muettes et inanimées peuvent indifféremment être détruites et se reproduire: l'éternité de Rome, la paix des nations, mon salut et le vôtre, tiennent à l'existence du sénat, de ce sénat qui, fondé solennellement par le père et le fondateur de Rome, s'est, depuis les rois jusqu'aux princes, maintenu toujours indestructible et immortel, et que nous devons transmettre à nos descendants tel que nous l'avons reçu de nos ancêtres. Si c'est de vous que sortent les sénateurs, c'est des sénateurs que sortent les princes. »

LXXXV. Ce discours, qui flattait les soldats en les réprimandant, et la douceur d'Othon, qui ne punit que deux coupables, satisfirent tous les esprits et calmèrent, pour le moment, ceux qu'on ne pouvait contraindre. La tranquillité n'était pourtant pas rétablie dans Rome. On entendait le bruit des armes, on voyait l'image de la guerre. Il n'y eut plus d'attroupements séditieux de soldats; mais ils se glissaient dans les maisons secrètement et déguisés, pour observer tous ceux que leur naissance ou leurs richesses ou quelque distinction éclatante exposaient aux soupçons. On croyait aussi qu'il était venu à Rome jusqu'à des soldats de Vitellius, pour sonder les dispositions des esprits; ce qui répandit partout la défiance, et

et obscuritatem Vitellianarum partium præstringimus? Nationes aliquas occupavit Vitellius, imaginem quancquam exercitus habet; senatus nobiscum est. Sic fit, ut hinc respublica, inde hostes respublica constiterint. Quid? vos pulcherrimam hanc urbem domibus et tectis et congesta lapidum stare credidit? Muta ista et inanimata intercidere ac reparari promiscua sunt: eternitas rerum, et pax gentium, et mea cum vestra salus, incolumitate senatus firmatur. Hunc auspicio a parente et conditore Urbis nostræ institutum, et a regibus usque ad principes continuum et immortalem, sicut a majoribus accepimus, sic posteris tradamus. Nam ut ex vobis senatores, ita ex senatoribus principes nascuntur. »

LXXXV. Ea oratio ad perstringendos mulcendosque militum animos, et severitatis modus, neque enim in plures, quam in duos animadverti jusserrat, grate accepta, compositique ad præsens, qui coerceri non poterant. Non tamen quies Urbis redierat: strepitus telorum et facies belli erat: militibus, ut nihil in commune turbantibus, ita sparsis per domos, occulto habitu, et maligna cura in omnes quos nobilitas aut opes aut aliqua insignis claritudo rumoribus objecerat. Vitellianos quoque milites venisse in Urbem ad studia partium noscenda plerique credebant. Unde plena omnia suspitionum, et vix

à peine se rassurait-on dans l'intérieur des familles. Mais c'est en public que l'alarme était au comble. A chaque nouvelle qu'on recevait, on composait ses sentiments et son visage pour ne point marquer trop d'abattement dans les revers, trop peu de joie dans les succès. Au sénat, surtout, ces ménagements étaient singulièrement difficiles. Le silence eût paru de l'humeur; la liberté, de la révolte, et l'adulation ne pouvait échapper à Othon, qui, tout récemment, avait flatté lui-même. Aussi les voyait-on s'embarrasser en opinant, et tourmenter leurs phrases en tout sens pour donner à Vitellius les noms de parricide et d'ennemi de l'État. Les plus prudents ne se permettaient que des imputations vagues, ou, si l'on en risquait de précises, c'était au milieu du bruit, lorsque plusieurs voix s'élevaient ensemble, ou bien en précipitant ses mots tellement, qu'on s'étourdissait soi-même tout le premier.

LXXXVI. Les prodiges annoncés de divers endroits ajoutaient à la terreur: dans le vestibule du Capitole, une Victoire avait laissé échapper les rênes de son char; un spectre, d'une grandeur plus qu'humaine, s'était élancé d'une chapelle de Junon; une statue de Jules César, dans une île du Tibre, au milieu d'un jour calme et serein, s'était tournée d'occident en orient; un bœuf avait parlé dans l'Étrurie; il était né beaucoup de monstres; et cent choses pareilles, qui, dans les siècles grossiers, occupaient l'attention même en pleine paix et dont on ne parle plus que dans les temps d'alarme. Mais ce qui inquiéta le plus sur l'avenir, car c'était tout à la fois un présage effrayant et une calamité présente, ce fut l'inondation subite du Tibre. Ce fleuve, prodigieusement grossi, avait rompu le pont de bois, et, cette masse de débris embarras-

secreta domuum sine formidine: sed plurimum trepidationis in publico. Ut quemque nuntium fama attulisset, animum vultumque conversi, ne diffidere dubiis ac parum gaudere prosperis viderentur. Coacto vero in curiam senatu, arduus rerum omnium modus, ne contumax silentium, ne suspecta libertas; et privato Othoni nuper, atque eadem dicenti, nota adulatio. Igitur versare sententias, et hoc atque illic torquere, hostem et parricidam Vitellium vocantes: providentissimus quisque vulgaribus conviciis; quidam vera probra jacere, in clamore tamen, et ubi plurimas voces aut tumultu verborum sibi ipsi obstrepentes.

LXXXVI. Prædicia insuper terrebant, diversis auctoribus vulgata. In vestibulo Capitolii ommissas habenas bigæ, cui Victoria insisterat: erupisse cella Junonis majorem humanam speciem; statuam divi Julii in insula Tiberini amnis, sereno et immoto die, ab Occidente in Orientem conversam: prolocutum in Etruria bovem: insolitos animalium partus: et plura alia, rudibus sæculis etiam in pace observata, quæ nunc tantum in metu audiuntur. Sed præcipuus et, cum præsentis exitio, etiam futuri pavor, subita inundatione Tiberis: qui immenso aucto proruto ponte Subicio, ac strage obstantis molis

sant son cours, il avait reflué sur lui-même, submergé les rues basses de Rome et même des quartiers jusqu'alors inaccessibles à ses eaux. Plusieurs personnes furent emportées dans les rues, d'autres surprises dans les boutiques et dans leurs lits; puis la famine se répandit dans le peuple, par le manque de travail et par la disette. Les fondements des maisons, minés par les eaux stagnantes, croulèrent après la retraite du fleuve. Cette alarme enfin dissipée, on se rappela qu'au moment où Othon se disposait à partir le champ de Mars et la voie Flaminienne, qui étaient sa route, lui avaient été fermés; et, d'un effet naturel et fortuit, on tirait un présage des malheurs qui le menaçaient.

LXXXVII. Othon, après avoir purifié la ville et combiné son plan de guerre, voyant que les Alpes Pennines et Cottiennes et les autres passages des Gaules étaient fermés par les troupes de Vitellius, résolut d'attaquer, par mer, la Gaule Narbonnaise. Il avait une flotte considérable, dont il était sûr; elle était montée en partie par ces malheureux échappés au massacre du pont Milvius, tenus impitoyablement en prison par Galba, et dont Othon avait formé quelques cohortes d'une légion. Il avait, en outre, fait espérer aux autres, par la suite, un service plus honorable. Aux soldats de marine il ajouta les cohortes de la ville, un corps nombreux de prétoriens, la fleur et la force de cette armée, le conseil et les surveillants des généraux même. L'expédition fut confiée à Antonius Novellus et à Suédus Clémens, primipilaires, et à Émilius Pacensis, tribun de soldats, destitué par Galba, réintégré par Othon. L'af-

refusus, non modo jacentia et plana urbis loca, sed secreta ejusmodi casuum implevit. Rapti e publico plerique, plures in tabernis et cubilibus intercepti. Fames in vulgus, inopia quæstus et penuria alimentorum: corrupta stagnantibus aquis insularum fundamenta, dein remeante lumine, dilapsa. Utque primum vacuus a periculo animus fuit, id ipsum, quod paranti expeditionem Othoni, campus Martius et via Flaminia, iter belli, esset obstructum a fortuitis vel naturalibus causis, in prodigium et omne imminendum cladium vertebatur.

LXXXVII. Otho, iustrata urbe, et expensis belli consiliis, quando Penninae Cottiaeque Alpes, et ceteri Galliarum aditus Vitellianis exercitibus clauderentur, Narbonensem Galliam aggredi statuit; classe valida et partibus fida, quod reliquos caesorum ad pontem Milvium, et sævitia Galbæ in custodiam habitos, in numeros legionis composuerat; facta et ceteris spe honoratoris in posterum militiae. Addidit classi urbanas cohortes, et plerosque e prætorianis, vires et robur exercitus, atque ipsis ducibus consilium et custodes. Summa expeditionis Antonio Novello, Suedio Clementi, primipilaribus, Emilio Pacensi, cui ademptum a Galba tribunatum reddiderat, permissa. Curam navium Ocus

franchi Ocus avait l'inspection des vaisseaux; on l'avait chargé d'éclairer la conduite de ceux qui valaient mieux que lui. La grande armée était commandée par Suétone; Marius Celsus et Annus Gallus. Mais Othon mettait toute sa confiance en Licinius, préfet du prétoire. Cet homme, habile à contenir le soldat dans la paix, mais sans connaissance de la guerre, à force de rabaisser la réputation de Suétone, l'énergie de Celsus, l'expérience de Gallus, obtenait cet ascendant que la méchanceté adroite prend si facilement sur la vertu modeste.

LXXXVIII. Vers ce même temps, on reléqua Cornélius Dolabella dans la ville d'Aquinum; toutefois il n'y fut gardé ni étroitement ni en prison. On ne lui reprochait que l'ancienneté de son nom, et sa parenté avec Galba, qui le mettaient trop en vue. Une grande partie des magistrats et des consulaires reçurent l'ordre de se disposer à partir. Othon ne leur assigna d'emploi dans son armée, ni de fonction à la guerre, que celle de l'accompagner. Dans le nombre, se trouvait aussi Lucius Vitellius, qu'il traitait sur le même pied que les autres, et non comme le frère d'un empereur ou d'un ennemi. Cet ordre mit tous les esprits en mouvement. Nulle classe de citoyens ne fut exempte de crainte ou de péril. Les principaux du sénat, affaiblis par les années, s'étaient engourdis dans une longue paix; la noblesse, oisive depuis longtemps, ne songeait plus à la guerre; les chevaliers ne l'avaient jamais apprise: plus ils s'efforçaient de renfermer et de cacher leur frayeur, plus elle éclatait visiblement. D'autres, au contraire, dans leur vanité, étaient ravis d'avoir de magnifiques armes, de monter de su-

libertus retinebat, ad observandam honestiorum fidem comitatus. Peditum equitumque copis Suetonius Paullinus, Marius Celsus, Annus Gallus, rectores destinati. Sed plurima fides Licinio Proculo, pratorii prefecto. Is urbana militiæ impiger, bellorum insolens, auctoritatem Paullini, vigorem Celsi, matritatem Galli, ut cuique erat, criminando, quod facillimum factu est, pravus et callidus, bonos et modestos anteibat.

LXXXVIII. Sepositus per eos dies Cornelius Dolabella in coloniam Aquinatem, neque arcta custodia, neque obscura: nullum ob crimen, sed vetuste nomine et propinquitate Galbæ monstratus. Multos et magistratibus, magnam consularium partem, Otho, non participes aut ministros bello, sed comitum specie, secum expedire jubet; in quis et L. Vitellium, eodem quo ceteros cultu, nec ut imperatoris fratrem, nec ut hostis. Igitur mota Urbis cura: nullus ordo metu aut periculo vacuus. Primores senatus ætate invalidi et longa pace desides; segnis et oblita bellorum nobilitas; ignarus militiæ eques, quanto magis occultare et abdere pavorem nitentur, manifestius pavidi. Nec deerant e contrario, qui ambitione stolidi, conspicua arma, in-

sant son cours, il avait reflué sur lui-même, submergé les rues basses de Rome et même des quartiers jusqu'alors inaccessibles à ses eaux. Plusieurs personnes furent emportées dans les rues, d'autres surprises dans les boutiques et dans leurs lits; puis la famine se répandit dans le peuple, par le manque de travail et par la disette. Les fondements des maisons, minés par les eaux stagnantes, croulèrent après la retraite du fleuve. Cette alarme enfin dissipée, on se rappela qu'au moment où Othon se disposait à partir le champ de Mars et la voie Flaminienne, qui étaient sa route, lui avaient été fermés; et, d'un effet naturel et fortuit, on tira un présage des malheurs qui le menaçaient.

LXXXVII. Othon, après avoir purifié la ville et combiné son plan de guerre, voyant que les Alpes Pennines et Cottiennes et les autres passages des Gaules étaient fermés par les troupes de Vitellius, résolut d'attaquer, par mer, la Gaule Narbonnaise. Il avait une flotte considérable, dont il était sûr; elle était montée en partie par ces malheureux échappés au massacre du pont Milvius, tenus impitoyablement en prison par Galba, et dont Othon avait formé quelques cohortes d'une légion. Il avait, en outre, fait espérer aux autres, par la suite, un service plus honorable. Aux soldats de marine il ajouta les cohortes de la ville, un corps nombreux de prétoriens, la fleur et la force de cette armée, le conseil et les surveillants des généraux même. L'expédition fut confiée à Antonius Novellus et à Suédus Clémens, primipilaires, et à Émilius Pacensis, tribun de soldats, destitué par Galba, réintégré par Othon. L'af-

refusus, non modo jacentia et plana urbis loca, sed secreta ejusmodi casum implevit. Rapti e publico plerique, plures in tabernis et cubilibus intercepti. Fames in vulgus, inopia quæstus et penuria alimentorum: corrupta stagnantibus aquis insularum fundamenta, dein remeante lumine, dilapsa. Utque primum vacuus a periculo animus fuit, id ipsum, quod paranti expeditionem Othoni, campus Martius et via Flaminia, iter belli, esset obstructum a fortuitis vel naturalibus causis, in prodigium et omne imminetium cladium vertebatur.

LXXXVII. Otho, iustrata urbe, et expensis belli consiliis, quando Penninae Cottiaeque Alpes, et ceteri Galliarum aditus Vitellianis exercitibus clauderentur, Narbonensem Galliam aggredi statuit; classe valida et partibus fida, quod reliquos caesorum ad pontem Milvium, et sævitia Galbæ in custodiam habitos, in numeros legionis composuerat; facta et ceteris spe honoratoris in posterum militiae. Addidit classi urbanas cohortes, et plerosque e prætorianis, vires et robur exercitus, atque ipsis ducibus consilium et custodes. Summa expeditionis Antonio Novello, Suedio Clementi, primipilaribus, Emilio Pacensi, cui ademptum a Galba tribunatum reddiderat, permissa. Curam navium Ocus

franchi Ocus avait l'inspection des vaisseaux; on l'avait chargé d'éclairer la conduite de ceux qui valaient mieux que lui. La grande armée était commandée par Suétone; Marius Celsus et Annius Gallus. Mais Othon mettait toute sa confiance en Licinius, préfet du prétoire. Cet homme, habile à contenir le soldat dans la paix, mais sans connaissance de la guerre, à force de rabaisser la réputation de Suétone, l'énergie de Celsus, l'expérience de Gallus, obtenait cet ascendant que la méchanceté adroite prend si facilement sur la vertu modeste.

LXXXVIII. Vers ce même temps, on reléqua Cornélius Dolabella dans la ville d'Aquinum; toutefois il n'y fut gardé ni étroitement ni en prison. On ne lui reprochait que l'ancienneté de son nom, et sa parenté avec Galba, qui le mettaient trop en vue. Une grande partie des magistrats et des consulaires reçurent l'ordre de se disposer à partir. Othon ne leur assigna d'emploi dans son armée, ni de fonction à la guerre, que celle de l'accompagner. Dans le nombre, se trouvait aussi Lucius Vitellius, qu'il traitait sur le même pied que les autres, et non comme le frère d'un empereur ou d'un ennemi. Cet ordre mit tous les esprits en mouvement. Nulle classe de citoyens ne fut exempte de crainte ou de péril. Les principaux du sénat, affaiblis par les années, s'étaient engourdis dans une longue paix; la noblesse, oisive depuis longtemps, ne songeait plus à la guerre; les chevaliers ne l'avaient jamais apprise: plus ils s'efforçaient de renfermer et de cacher leur frayeur, plus elle éclatait visiblement. D'autres, au contraire, dans leur vanité, étaient ravis d'avoir de magnifiques armes, de monter de su-

libertus retinebat, ad observandam honestiorum fidem comitatus. Peditum equitumque copis Suetonius Paullinus, Marius Celsus, Annius Gallus, rectores destinati. Sed plurima fides Licinio Proculo, pratorii prefecto. Is urbana militiæ impiger, bellorum insolens, auctoritatem Paullini, vigorem Celsi, matritatem Galli, ut cuique erat, criminando, quod facillimum factu est, pravus et callidus, bonos et modestos anteibat.

LXXXVIII. Sepositus per eos dies Cornelius Dolabella in coloniam Aquinatem, neque arcta custodia, neque obscura: nullum ob crimen, sed vetuste nomine et propinquitate Galbæ monstratus. Multos et magistratibus, magnam consularium partem, Otho, non participes aut ministros bello, sed comitum specie, secum expedire jubet; in quis et L. Vitellium, eodem quo ceteros cultu, nec ut imperatoris fratrem, nec ut hostis. Igitur mota Urbis cura: nullus ordo metu aut periculo vacuus. Primores senatus ætate invalidi et longa pace desides; segnis et oblita bellorum nobilitas; ignarus militiæ eques, quanto magis occultare et abdere pavorem nitentur, manifestius pavidi. Nec deerant e contrario, qui ambitione stolidi, conspicua arma, in-

perbes chevaux. On en vit dont l'équipage militaire contenait les ameublements de table les plus somptueux et toutes les inventions de la mollesse. Les sages auraient voulu leur repos et celui de l'État; tous les esprits légers, qui s'aveuglent sur l'avenir, s'enflaient de vaines espérances; un grand nombre, qui s'étaient ruinés dans la paix, étaient enchantés des troubles et trouvaient leur sûreté dans les périls.

LXXXIX. Cependant le peuple, étranger à ces grandes inquiétudes, commençait à se repentir des maux de la guerre, car l'argent passait tout entier aux besoins des troupes, et les vivres enchérissaient. Ce malheur ne s'était point fait sentir également dans la guerre de Vindex, guerre pour ainsi dire étrangère, qui, décidée entre les Gaulois et les légions, à l'extrémité des provinces, ne troubla point Rome. En effet, depuis qu'Auguste eut affermi la domination des Césars, le peuple romain n'avait fait la guerre qu'au loin, et les craintes ainsi que la gloire étaient pour un seul. Sous Tibère et sous Caius, on n'avait eu à redouter que les cruautés de la paix. L'entreprise de Scribonianus contre Claude avait été étouffée avant d'être connue. Ce furent des lettres et des bruits, plutôt que les armes, qui renversèrent Néron. Mais, alors, les légions, les flottes, et, ce qu'on n'avait vu que rarement, les prétoriens et les cohortes de la ville, marchaient au combat; puis venaient, en seconde ligne, l'Orient, l'Occident, toutes les forces de chaque parti : matière d'une longue guerre sous d'autres généraux. Au moment du départ, quelques-uns voulurent faire naître des retardements et des scrupules, sur ce que

signes equos, quidam luxuriosos apparatus conviviorum et irritamenta libidinum, ut instrumenta belli, mercarentur. Sapientibus quietis et reipublica cura; levissimus quisque et futuri improvidus, spe vana tumens: multi afflictis fide in pace, ac turbatis rebus alacres, et per incerta tutissimi.

LXXXIX. Sed vulgus, et magnitudine nimia communium curarum expertus populus, sentire paulatim belli mala, conversa in militum usum omni pecunia, intentis alimentorum pretiis: que, motu Vindicis, haud perinde plebem attriverant, secuta tum Urbe, et provinciali bello, quod inter legiones Galliasque velut externum fuit. Nam, ex quo divus Augustus res Cæsarum composuit, procul, et in unius sollicitudinem aut decus, populus romanus bellaverat. Sub Tiberio et Caio, tantum pacis adversa in rempublicam pertinuere. Scriboniani contra Claudium incepta simul audita et coercita. Nero nuntiis magis et rumoribus, quam armis depulsus. Tum legiones classesque, et, quod raro alias, prætorianus urbanusque miles in aciem deducti; Oriens Occidentisque et quidquid utrimque virum est, a tergo: si docibus aliis bellatum foret, longo bello materia. Fuere, qui proficiscenti Othoni moras religionemque

les boucliers de Mars n'étaient point encore renfermés. Mais Othon ne voulut rien entendre: c'étaient de pareils délais qui, selon lui, avaient perdu Néron. D'ailleurs, Cécina, déjà parvenu au bas des Alpes, le forçait de se hâter.

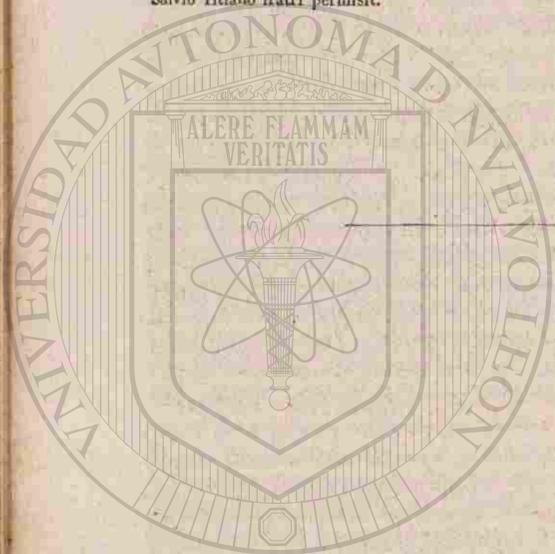
XC. La veille des Ides de mars, après avoir recommandé la république au sénat, il abandonna à ceux qu'on avait rappelés de l'exil tout ce qui, des confiscations de Néron, ne serait point encore entré dans l'épargne: présent magnifique en apparence, autant que juste, mais nul en effet, par la célérité qu'on avait mise à ces exactions. Il convoqua ensuite l'assemblée du peuple. Là, se prévalant, pour sa cause, de la majesté de Rome et du consentement du peuple et du sénat, il parla avec réserve du parti contraire, accusant les légions d'ignorance plutôt que de révolte, sans faire mention de Vitellius; soit modération de la part d'Othon, soit que l'auteur de la harangue eût voulu ménager Vitellius, par crainte pour lui-même. Car on prétend qu'Othon, qui employait Suétone et Celsus pour ses plans de guerre, se servait de Trachalus pour les affaires civiles. Quelques-uns même croyaient reconnaître la manière de Trachalus, qui longtemps s'était fait entendre au forum et aimait à remplir l'oreille par des périodes nombreuses et retentissantes. Le peuple mit, dans ses acclamations, la fausseté et l'exagération qui caractérisent toujours la flatterie. Le dictateur César et Auguste n'eussent pas excité des transports et des vœux plus ardents. La crainte et l'affection n'y avaient aucune part; c'était une émulation de bassesse, digne de véritables esclaves, obéissant à leurs intérêts particuliers; la gloire de l'État

nondum conditorum ancilium, afferrent. Aspernatus est omnem cunctationem, ut Neroam quoque exitiosam; et Cæcina, jam Alpes transgressus, extimulabat.

XC. Prædie idus martias, commendata patribus republica, reliquias Neronianarum sectionum, nondum in fiscum conversas, revocatis ab exilio concessit: justissimum donum et in speciem magnificentum, sed, festinata jam pridem exactione, usu sterile. Mox vocata concione, majestatem Urbis et consensum populi ac senatus pro se attollens, adversum Vitellianas partes modeste disseruit; inscitiam potius legionum quam audaciam increpans; nulla Vitellii mentione; sive ipsius ea moderatio, seu scriptor orationis, sibi metuens, contumeliis in Vitellium abstinuit: quando, ut in consiliis militiæ, Suetonio Paulino et Mario Celso, ita in rebus urbanis Galerii Trachali ingenio Othonem uti credebatur. Et erant, qui genus ipsum orandi noscerent, crebro fori usu celebre, et ad implendas aures latum et sonans. Clamor vocesque vulgi, ex more adulandi, nimie et falsæ. Quasi dictatorem Cæsarem, aut imperatorem Augustum prosequerentur, ita studiis votisque certabant: nec metu aut amore, sed ex libidine servitii, ut in familiis, privata cuique stimulatō, et

n'était plus rien pour eux. A son départ, Othon confia la tranquillité de Rome et le soin de l'empire à son frère Titianus.

vile jam decus publicum. Profectus Otho, quietem urbis curasque imperii Salvio Titiano fratri permisit.



SOMMAIRE DU LIVRE DEUXIÈME

I. Titus, envoyé vers Galba, apprend en route la nouvelle de sa mort, et retourne sur ses pas. — II. Il va visiter le temple de Vénus, à Paphos. — IV. L'avenir lui est dévoilé, et il rejoint, avec les plus hautes espérances, son père, qui venait de terminer la guerre contre les Juifs. — V. Caractère et mœurs de Vespasien et de Mucien son rival. Ils se réconcilient et se concertent. De là de nouveaux principes de guerres civiles qu'allaient amener la force et l'orgueil des légions d'Orient. — VIII. Alarme causée par un faux Néron et dissipée par Asprenas. — X. A Rome, les moindres affaires se décident par des secousses violentes. Vibius Crispus accuse le délateur Annius Faustus des crimes dont il était lui-même coupable. — XI. La guerre a pour Othon d'heureux commencements. — XII. Indiscipline de ses soldats. Intémélium, ville des Alpes, devient la victime de leurs fureurs. Dévouement sublime d'une mère. — XIV. La flotte d'Othon menace la Gaule narbonnaise. Combats où les soldats de Vitellius sont battus. — XVI. Pacarius, en voulant entraîner la Corse dans le parti de Vitellius, est tué par ces insulaires. — XVII. Entrée de l'armée de Vitellius en Italie. — XVIII. Fougue téméraire des soldats d'Othon. — XIX. Spuria fortifiée Plaisance. Cécina vient l'y assiéger, mais sans succès; il lève le siège et marche sur Crémone. — XXIII. Avantage remporté près de cette ville par l'armée d'Othon. — XXIV. Embuscade de Cécina que Suétonius Paulinus tourne contre lui-même. Le roi Epiphane est blessé en combattant pour Othon. — XXVI. Le peu d'activité de Suétonius empêche la défaite entière de Cécina. — XXVII. Arrivée de Valens en Italie. Révolte des Bataves qui font partie de son armée, apaisée par la prudence d'Alphénius Varus. Jonction de Valens et de Cécina; ils travaillent de concert pour la cause de Vitellius, et prodiguent les injures à Othon. — XXXI. Parallèle de Vitellius et d'Othon. Othon tient conseil sur le plan de campagne à suivre. Les uns sont d'avis de gagner du temps, les autres, de tout brusquer, et ce dernier avis l'emporte sur celui des meilleurs tétes. — XXXIII. Othon prend un parti encore plus funeste, celui de se retirer à Bruxelles avec un fort détachement. — XXXIV. Les Vitelliens feignent de vouloir passer le Pô. — XXXV. Légère rencontre désavantageuse pour les soldats d'Othon. — XXXVII. Projets de paix agités entre les deux armées, soit crainte de la guerre, soit dégoût des deux princes, mais qui ne sont que de vains bruits. — XXXIX. Titianus et Proculus viennent prendre une position désavantageuse à quatre milles de Bédriac, et délibèrent sur la bataille. — XL. Othon, impatient de tout délai qui retarde ses espérances, ordonne de tenir le sort des armes. — XLI. Bataille de Bédriac. — XLIV. Déroute des soldats d'Othon, et leur fureur contre leurs chefs. — XLV. Les Vitelliens entrent dans le camp ennemi vainqueurs et vaincus, fondant en larmes, détestent les guerres civiles. — XLVI. A la nouvelle de cette défaite, Othon a pris sa résolution; sa réponse aux consolations de ses soldats et de ses amis. Il réprime une sédition, ensuite se donne la mort. Des soldats se tuent auprès de son bûcher. — L. Age d'Othon, son origine, sa réputation. — LI. Le deuil et la douleur des soldats renouvellent la sédition. — LII. Danger que court une grande partie du sénat qui avait suivi Othon. — LV. Rome reste calme au milieu de cette grande révolution. Les jeux sont célébrés: à la nouvelle de la mort d'Othon, tous les applaudissements sont pour Vitellius. — LVI. L'armée victorieuse pèse sur l'Italie. — LVII. Vitellius apprend avec sa victoire que les deux Mauritanies l'ont reconnu. — LX. Il fait périr les plus braves centurions du parti d'Othon, et pardonne au général. — LXI. Supplice de Maricus, qui ose se présenter à la fortune. — LXII. Intempérance et lois de Vitellius. — LXIII. Meurtre de Dolabella. Férocité de Triaria; modération de Galéria et de Sextia. — LXV. Absolution de Cléobius. — LXVI. Ton menaçant des légions vaincues: querelles de la quatorzième et des Bataves. — LXVII. Congé honorable donné aux prétoriens. Les légions sont dispersées. — LXVIII. Tumulte à Ticinum apaisé par un autre tumulte: danger de Verginius. — LXIX. Renvoi des cohortes bataves en Germanie réforme des légionnaires et des auxiliaires: luxe et corruption du reste de l'armée. — LXX. Arrivée de Vitellius à Crémone; il parcourt d'un œil avide le champ de bataille de Bédriac, et voit sans horreur tant de milliers de citoyens sans sépulture. — LXXI. Il prend Néron pour modèle dans son luxe indécant. — LXXII. Un faux Scribonianus paie son imposture du supplice des esclaves. — LXXIII. Insolence et dissolution de Vitellius, à la nouvelle que l'Orient lui a prêté serment. — LXXIV. Vespasien, de son côté, se prépare à prendre les armes. — LXXVI. Mucien fixe ses irrésolutions et ranime son courage. —

LXXVII. Les réponses des devins ajoutent à sa confiance. Autel du Mont Carmel qu'on y révéra comme un Dieu. — LXXIX. Vespasien est proclamé empereur en Egypte et bientôt en Syrie. — LXXXI. Les rois Sohème, Antiochus, Agrippa et la reine Bérénice se déclarent en sa faveur. — LXXXII. Mesures prises pour entrer en campagne. Vespasien occupe l'Égypte. Titus est chargé de réduire la Judée; Vucianus prend les devants et ramasse de grandes sommes d'argent, qu'il appelle le nerf de la guerre civile. — LXXXV. L'adhésion des légions de Mésie et de Pannonie entraîne celle des troupes de Dalmatie. Antonius Primus et Cornélius Fuscus allument le feu de la guerre. — LXXXVII. Vitellius, de jour en jour plus apathique et plus corrompu, approche de Rome avec une armée embarrassée de butin et perdue de licence. — LXXXVIII. Après des massacres de soldats et d'habitants, il entre dans la capitale comme dans une ville prise d'assaut. — XC. Il se donne à lui-même les plus magnifiques éloges. — XCI. Sa profonde ignorance des moindres usages civils et religieux; quelques actes de popularité. — XCII. Cécina et Valens se partagent les soins du gouvernement. — XCIII. Oisiveté des soldats à Rome, leurs débauches, leurs maladies; mortalité parmi eux. On forme seize cohortes prétoriennes et quatre urbaines. — XCIV. Insolence de la soldatesque; réduction du nombre des soldats. Déménagement et prodigalité de Vitellius. Opulence de l'affranchi Asiaticus. Etat déplorable de Rome. — XCV. Magnificence avec laquelle on célèbre le jour de naissance de Vitellius, qui solennise les obsèques de Néron. — XCVI. Vains efforts qu'il fait pour étouffer les bruits de la défection de Vespasien. — XCVII. Il fait venir des renforts et dissimule le besoin de ses affaires. — XCIX. À la nouvelle de l'invasion de l'ennemi, Cécina a ordre de prendre les devants. — C. Ce général concerta sa trahison avec Lucius Bassus, commandant des deux flottes de Ravenne et de Misène.

Espace de peu de mois, depuis le meurtre de Galba Auguste, consul pour la deuxième fois, et de T. Vinius son collègue.

A. DE R. DE J. C.

DCCCXXII. 69

Cons. subr.

Cons. subr.

Cons. subr.

Cons. subr.

M. Salvius Othon, Auguste.

L. Salvius Otho, Titianus.

L. Verginius Rufus, pour la 2^e fois.

Pompée Vopiscus.

Célius Sabinus.

T. Flavius Sabinus.

T. Arrius Antoninus.

P. Marius Celsus.

LIVRE DEUXIÈME

I. Déjà, dans une autre partie du monde, la fortune jetait les fondements d'une puissance nouvelle, qui, dans ses vicissitudes, tour à tour chère et terrible aux Romains, trouva dans l'empire et sa gloire et sa perte. Titus avait, par ordre de son père, quitté la Judée du vivant de Galba; il ne donnait d'autre motif à son départ que celui d'aller faire sa cour au prince et de solliciter les honneurs où son âge pouvait prétendre. Mais le public, ardent à con-

LIBER SECUNDUS

I. Struebat jam Fortuna, in diversa parte terrarum, initia causaeque imperio, quod varia sorte, latum reipublicae aut atrox, ipsis principibus prosperum aut exitio fuit. Titus Vespasianus e Judaea, incolu[m] adhuc Galba, missus a patre, causam profectionis officium erga principem et maturam petendis honoribus iuventam ferebat. Sed vulgus fingendi avidum disperserat accitum in

jecturer, avait répandu le bruit qu'on le mandait pour l'adopter : vaine rumeur fondée sur ce que Galba était vieux et sans enfants, et sur cette précipitation de la capitale à indiquer plusieurs choix en attendant qu'on en fasse un. D'ailleurs, les qualités mêmes de Titus, capables des plus hautes fonctions, un heureux accord de grâce et de majesté, les succès de Vespasien, quelques prédictions, des événements tout simples, mais que la crédulité des esprits transformait en présages, tout concourait à fortifier ces bruits. Il était à Corinthe, ville de l'Achaïe, lorsque des nouvelles sûres l'instruisirent de la mort de Galba : en même temps, on lui confirmait les desseins et la marche de Vitellius. Dans cette situation embarrassante, il rassemble quelques amis, et examine les circonstances. « S'il se rend à Rome, on ne lui saura aucun gré d'un voyage entrepris pour un autre, et il ne sera qu'un otage pour Vitellius ou pour Othon; s'il retourne sur ses pas, il offensera infailliblement le vainqueur; mais son père, en se déclarant pour un parti avant que la victoire soit décidée, lui obtiendra sa grâce. Que si Vespasien aspire lui-même à l'empire, peu importe d'offenser, quand on songe à combattre. »

II. Au milieu de ces réflexions et d'autres pareilles, l'ambition et la crainte l'agitent tour à tour, l'ambition l'emporta. Quelques-uns ont attribué son retour à une passion ardente pour Bérénice; il n'était point, il est vrai, insensible aux charmes de cette reine; mais sa passion ne nuisait en rien aux affaires. Sa première jeunesse fut livrée à tout l'enchantement des plaisirs; quand il régna lui-même, il fut plus réservé que sous son père. Laissant

adoptionem: materia sermonibus senium et orbitas principis, et intemperantia civitatis, donec unus eligatur, multos destinandi. Augebat famam ipsius Titi ingenium, quantumque fortunae capax, decor oris cum quadam majestate, pro-pera Vespasiani res, praesaga responsa, et, inclinatis ad credendum animis, loco omnium etiam fortuita. Ubi Corinthi, Achaiae urbe, certos nuntios accepit de interitu Galbae, et aderant qui arma Vitellii bellumque affirmarent, anxius animo, paucis amicorum adhibitis, cuncta utrimque perlitrat. Si pergeret in Urbem, nullam officii gratiam in alterius honorem suscepti, ac se Vitellio sive Othoni obsidem fore. Sin rediret, offensam haud dubiam victoris; sed incerta adhuc victoria, et concedente in partes patre, filium excusatum. Sin Vespasianus rempublicam susciperet, obliviscendum offensarum de bello agitantibus.

II. His ac talibus inter spem metumque jactatum, spes vicit. Faere, qui, accensum desiderio Berenices reginae, vertisse iter crederent. Neque abhorrebat a Berenice juvenilis animus; sed gerendis rebus nullum ex eo impedimentum. Leta[m] voluptatibus adolescentiam egit, suo quam patris imperio

donc à gauche la Grèce et l'Asie, dont il avait longé les côtes, il gagne hardiment l'île de Rhodes, celle de Chypre, enfin la Syrie. Dans ce trajet, il céda au désir de visiter le temple de Vénus, à Paphos, si célèbre par le concours des habitants et des étrangers. Je dirai un mot sur l'origine de ce culte, sur l'état du temple et sur la forme de la déesse, qui n'est pas la même ailleurs : ces détails ne me retiendront pas longtemps.

III. D'anciennes traditions donnent, pour fondateur à ce temple, un roi Aérias; quelques-uns prétendent que ce nom est celui de la déesse même. D'après une opinion plus récente, le temple aurait été consacré par Cinyre, dans le lieu où aborda Vénus après que la mer l'eut conçue; mais on aurait dû à des étrangers l'art des aruspices: il aurait été apporté par le Cilicien Thamiras, et l'on aurait réglé que les fonctions du sacerdoce se partageraient entre les descendants de ces deux familles. Bientôt la famille royale reprenant toute prééminence sur une race étrangère, celle-ci abandonna la science qu'elle-même avait apportée. Aujourd'hui, le prêtre que l'on consulte est toujours de la famille de Cinyre. On sacrifie les victimes qu'on veut, pourvu qu'elles soient mâles. On a pourtant plus de confiance aux entrailles des chevreaux. Il est défendu d'ensanglanter l'autel. On n'y offre qu'un feu pur et des prières; et, quoiqu'en plein air, jamais la pluie ne l'a mouillé. La statue de la déesse n'a pas une forme humaine. C'est un bloc arrondi, plus large à la base, et se rétrécissant au sommet comme une pyramide. La raison de cette forme, on l'ignore.

IV. Titus considéra toutes les richesses du temple, offrandes des

moderator. Igitur oram Achaia et Asia, ac læva maris prævectus, Rhodum et Cyprium insulas, inde Syriam, audentioribus spatiis petebat. Atque illum cupido incessit, adeundi visendique templum Paphiæ Veneris, incertum per indigenas advenasque. Baud fuerit longum, intia religionis, templi situm, formam deæ, neque enim alibi sic habetur, paucis disserere.

III. Conditorem templi regem Aeriaum velus memoria, quidam ipsius deæ nomen id perhibent. Fama recentior tradit, a Cynira sacratum templum, deamque ipsam, conceptam mari, huc appulsam. Sed scientiam artemque aruspicum accitam, et Cilicem Tamiram intulisse; atque ita pactum, ut familia utriusque posterî carimonis præsiderent. Mox, ne honore nullo regum genus peregrinam stirpem antecelleret, ipsa, quam intulerant, scientia hospites cessere: tantum Cinyrades sacerdos consulitur. Hostiæ, ut quisque vovit, sed mares deliguntur. Certissima fides hædorum fibris. Sanguinem uræ obfundere vetitum; precibus et igne puro altaria adolentur, nec ullis imbribus, quanquam in aperto, madescunt. Simulacrum deæ non effigie humana; continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum, metâ modo, exurgens: et ratio in obscuro.

IV. Titus, spectata opulentia donisque regum, quæque alia lætum antiqui-

rois, et ces objets antiques que les Grecs rapportent toujours aux temps les plus obscurs et les plus reculés; puis il consulta d'abord sur sa navigation. On lui dit que la route était ouverte, que la navigation serait heureuse. Alors il interroge l'oracle sur lui-même, avec quelques détours, après avoir immolé beaucoup de victimes. Sostrate (c'était le nom du prêtre), voyant que toutes donnaient constamment les signes les plus heureux et que la déesse favorisait une grande entreprise, après la courte réponse d'usage pour les spectateurs, tire à l'écart Titus et lui dévoile l'avenir. Titus, ainsi rassuré, rejoignit heureusement son père, dans un moment où les provinces et les armées étaient en suspens, et porta dans la balance tout le poids de sa confiance. Vespasien avait terminé la guerre de Judée; il ne restait qu'à assiéger Jérusalem: rude et difficile entreprise, non que les assiégés eussent de grands moyens de résistance, mais la montagne était escarpée, et le fanatisme des habitants, opiniâtre. Vespasien avait, comme je l'ai dit, trois légions éprouvées: les quatre de Mucien étaient restées inactives; mais l'émulation et la gloire de l'armée voisine en avaient repoussé la mollesse, et ce que les uns avaient gagné en fermeté par les travaux et les périls, les autres l'avaient gagné en vigueur, par ce mâle repos et par l'exemption des fatigues de la guerre. Les deux généraux avaient en outre de l'infanterie et de la cavalerie auxiliaires, une flotte, des rois alliés, et un nom célèbre, mais par des qualités bien différentes.

V. Vespasien était un guerrier infatigable, toujours à la tête des troupes, traçant lui-même son camp, nuit et jour observant l'en-

tibus Græcorum genus incerte vetustati affingit, de navigatione primum consuluit. Postquam pandi viam et mare prosperum accepit, de se per ambages interrogat, cæsis compluribus hostiis. Sostratus, sacerdotis id nomen erat, ubi læta et congruentia exta, magnisque consultis annuere deam videt, pauca in præsens et solita respondens, petito secreto, futura aperit. Titus, aucto animo, ad patrem pervectus, suspensis provinciarum et exercituum mentibus, ingens rerum fiducia accessit. Præfligaverat bellum judaicum Vespasianus; oppugnatione Hierosolymorum reliqua, duro magis et arduo opere, ob ingenium mentis et pervicaciam superstitionis, quam quo satis virium obsessis ad tolerandas necessitates superasset. Tres, ut supra memoravimus, ipsi Vespasiano legiones erant, exercitæ bello; quatuor Mucianus obtinebat in pace; sed æmulationis et proximi exercitus gloria repulerat sequitiam: quantumque illis roboris discrimina et labor, tantum bis vigoris addiderat integra quies et inexpertus belli labor. Auxilia utriusque cohortium alarumque, et classes regesque, ac nomen dispari fama celebre.

V. Vespasianus, acer militiæ, antea agmen, locum castris capere, noctu

nemi; et, dans l'occasion, combattant de sa personne; indifférent sur sa nourriture, se distinguant à peine du moindre soldat par ses vêtements et son extérieur; enfin, à l'avarice près, comparable aux anciens généraux. Mucien, au contraire, en imposait par la magnificence, les richesses, et par un air de grandeur qui semblait l'élever au-dessus de la condition privée. Il parlait mieux, entendait mieux les dispositions, les préparatifs, les affaires civiles. De ces deux hommes on eût composé un empereur parfait, en ôtant leurs vices et réunissant leurs vertus. La proximité de leurs gouvernements (l'un commandait en Syrie, l'autre en Judée) avait mis entre eux la division qui naît de la jalousie. Ils avaient enfin, depuis la mort de Néron, renoncé à leur haine; et ils se concertèrent d'abord par l'entremise de leurs amis, puis par celle de Titus, le principal lien de leur concorde. C'était lui qui leur avait fait sacrifier ces indignes rivalités à l'intérêt commun; la nature et l'art lui avaient donné un charme qui séduisait jusqu'à Mucien même. Les tribuns, les centurions, les moindres soldats, suivant leurs goûts divers, aimant son application, ses écarts, ses vertus, ses plaisirs, lui étaient tous dévoués.

VI. Avant l'arrivée de Titus les deux armées avaient prêté serment à Othon; les courriers, dans de pareilles occasions, arrivent toujours rapidement, et une guerre civile est lente à éclater, d'autant plus que c'était la première que l'Orient méditait au sortir d'une longue tranquillité; car, jusque-là, les principales avaient toujours commencé dans la Gaule et dans l'Italie, avec les forces de l'Occident. Pompée, Brutus, Cassius et Antoine, qui transportèrent

diuque consilio, se, si res posceret, manu hostibus obniti; cibo fortuito, veste habituque vix à gregario milite discrepans; porsus, si avaritia abesset, antiquis ducibus par. Mucianum e contrario magnificentia et opes et cuncta privatum modum supergressa extollebant. Aptior sermone, disposito provisuque civillum rerum peritus: egregium principatus temperamentum, si, demptis utriusque villis, solæ virtutes miscerentur. Ceterum hic Syria, ille Judææ propositus, vicinis provincialium administrationibus, invidia discordes, exitu demum Neronis, positus odiis, in medium consulere; primum per amicos; dein præcipua concordie fides Titus, prava certamina communi utilitate aboleverat; natura atque arte compositus alliciendis etiam Muciani moribus. Tribuni centurionesque et vulgus militum, industria, licentia; per virtutes, per voluptates, ut cuique ingenium, adsciscabantur.

VI. Antequam Titus adventaret, sacramentum Othonis acceperat uterque exercitus; præcipitibus, ut assolet, nuntiis, et tarda mole civilis belli, quod longa concordia quietus Oriens tunc primum parabat. Namque olim vaidissima inter se civium arma, in Italia Gallave, viribus Occidentis cepta. Et Pompeio, Cassio, Bruto, Antonio, quos omnes trans mare secutum est civile

la guerre civile au delà des mers, avaient tous été malheureux. La Syrie et la Judée avaient plus connu le nom des Césars que leur personne. Nulle révolte n'avait eu lieu parmi ces légions, seulement quelques menaces de guerre avec les Parthes, où des échecs balancèrent les succès; et, dans les dernières dissensions civiles, elles ne participèrent point au mouvement du reste de l'empire, tranquilles sous Néron, puis fidèles à Galba. Mais enfin, quand on sut qu'Othon et Vitellius, dans une guerre détestable, allaient s'arracher la puissance romaine; que les distinctions de la victoire seraient pour les autres, pour eux seulement l'humiliation d'obéir, le soldat s'indigna et considéra ses forces: d'abord sept légions avec une armée d'auxiliaires, la Syrie et la Judée; puis l'Égypte avec deux autres légions; ensuite la Cappadoce, le Pont et tous ces camps qui bordent l'Arménie; l'Asie et les autres provinces riches en hommes et en argent; toutes les îles, et la mer même, qui, en leur laissant le temps de faire leurs préparatifs, était une barrière et une sûreté.

VII. Les chefs n'ignoraient pas cette disposition des soldats; mais, puisqu'il y avait une guerre, ils résolurent d'en attendre l'issue, persuadés que « les vainqueurs et les vaincus ne formaient jamais de liaison solide, et qu'il importait peu que Vitellius ou Othon survécût à la querelle: les succès avaient corrompu les plus grands capitaines; combien devait-on plus compter sur les discordes de ceux-ci, sur leur lâcheté, leurs dissolutions, sur leurs vices enfin, qui, seuls, perdraient l'un dans les combats, l'autre après la victoire! » Ils remirent donc la guerre à la première occasion favo-

bellum, haud prosperi exitus fuerant; auditique sæpius in Syria Judæaque Casares, quam inspecti. Nulla seditio legionum; tantum adversus Parthos minæ, vario eventu. Et proximo civili bello, turbatis aliis, inconcussa ibi pax: dein fides erga Galbam. Mox, ut, Othonem ac Vitellium scelestis armis res romanas raptum ire, vulgatum est, ne penes ceteros imperii præmia, penes ipsos tantum servitii necessitas esset, fremere miles et vires suas circumspicere. Septem legiones statim et cum ingentibus auxiliis Syria Judæaque; inde continua Ægyptus duæque legiones; hinc Cappadocia Pontusque et quidquid castrorum Armenis prætenditur. Asia et ceteræ provinciæ, nec virorum inopes, et pecunie opulente; quantum insularum mari cingitur, et parado nterim bello secundum tutumque ipsum mare.

VII. Non fallebat duces impetus militum: sed, bellantibus aliis, placuit expectari belli eventum. « Victores victosque nunquam solida fide coalescere; nec referre. Vitellium an Othonem superstitem fortuna faceret. Rebus secundis etiam egregios duces insolerescere: discordiam his, ignaviam, luxuriam: » et suismet vitis alterum bello, alterum victoria, perituro. Igitur arma in

nable. Tous agissaient de concert, Vespasien et Mucien depuis peu, les autres depuis longtemps; les plus vertueux par amour du bien public, un grand nombre par attrait du butin; d'autres par suite du dérangement de leurs affaires. Enfin, bons et méchants, par différents motifs, mais avec la même ardeur, désiraient tous la guerre.

VIII. Vers le même temps, la Grèce et l'Asie eurent une fausse alarme; on s'attendait à voir arriver Néron. Les bruits sur sa mort s'étaient fort contredits; et voilà pourquoi il y eut tant de fourbes qui le supposèrent vivant, et tant de dupes qui le crurent. Je rapporterai, dans le cours de cet ouvrage, les tentatives de ces différents aventuriers et leurs catastrophes. Celui d'alors était un esclave du Pont, ou, suivant d'autres, un affranchi italien. Il chantait et jouait très-bien de la lyre, ce qui, avec la conformité de ses traits, accrédita l'imposture. Il rassembla quelques déserteurs indigents et vagabonds, qu'il avait séduits par de magnifiques promesses, et il s'embarqua avec eux. Poussé par la tempête vers l'île de Cythne, où se trouvaient quelques soldats qui revenaient de l'Orient, il gagna les uns, fit tuer les autres, pilla quelques négociants, et arme leurs plus vigoureux esclaves. Le centurion Sisenna, qui portait aux prétoriens, de la part de l'armée d'Asie, deux mains entrelacées en signe de concorde, passe par l'île. Le faux Néron attaque par mille moyens sa fidélité; enfin Sisenna, quittant l'île furtivement, se sauve avec précipitation, dans la crainte d'être assassiné. Bientôt la terreur se répand au loin: la célébrité de ce nom éveillait beaucoup d'esprits mécontents du présent et avides de changement.

occasionem distulere, Vespasianus Mucianusque nuper, ceteri olim mixtis consiliis, optimus quisque amore reipublicæ; multos dulcedo prædærum stimulabat; alios ambigue domi res. Ita boni malique causis diversis, studio pari, bellum omnes cupiebant.

VIII. Sub idem tempus Achala atque Asia falso exterrita, velut Nero adventaret: vario super exitu ejus rumore, eoque pluribus vivere eum fingentibus credentibusque. Ceterorum casus conatusque in contextu operis dicemus: tunc servus e Ponto, sive, ut alii tradidere, libertinus ex Italia, citharæ et cantus peritus, unde illi, super similitudinem oris, propior ad fallendum fides; adjunctis desertoribus, quos inopia vagos ingentibus promissis corruerat, mare ingreditur; ac, vi tempestatum Cythnum insulam detrusus, et militum quosdam ex Oriente commeanantium adsevit, vel abnuentes interfici jussit, et spoliatis negotiatoribus, mancipiorum valentissimum quemque armavit. Centurionemque Sisennam, dextras, concordie insignia, syriaci exercitus nomine ad prætorianos ferentem, variis artibus aggressus est, donec Sisenna, clam relicta insula, trepidus et vim metuens aufugeret: inde late terror, multis ad celebritatem nominis erectis, rerum novarum cupidine et odio præsentium.

IX. Ces bruits se fortifiaient de jour en jour: le hasard les dissipa. Galba avait nommé Calpurnius Asprénas gouverneur de la Galatie et de la Pamphylie. On lui donna, pour l'escorter, deux trièmes de la flotte de Misène avec lesquelles il vint relâcher à Cythne. On ne manqua point de mander les triérarques de la part de Néron. Celui-ci, affectant un air de douleur, et implorant la fidélité de ses anciens soldats, les pria de le débarquer en Syrie ou en Égypte. Les triérarques, ébranlés, ou feignant de l'être, répondirent qu'ils allaient en parler aux soldats, et ils donnèrent l'assurance de revenir aussitôt qu'ils auraient disposé les esprits. Mais ils allèrent raconter fidèlement le tout à Asprénas, qui donna l'ordre de se saisir du vaisseau, et de tuer l'aventurier, quel qu'il fût. Le corps de ce misérable, qui avait en effet les yeux, la chevelure de Néron, et la férocité de sa physionomie, fut porté en Syrie et de là à Rome.

X. Dans un État livré aux dissensions, et qui, en changeant de maîtres, flottait entre la licence et la liberté, les moindres affaires se menaient par des secousses violentes. Vibius Crispus, à qui ses richesses, son pouvoir, ses talents, donnaient bien plus d'éclat que de considération, avait dénoncé au sénat Annus Faustus, chevalier romain, qui, sous Néron, faisait le métier de délateur. Car un sénatus-consulte, rendu tout récemment sous Galba, autorisait à poursuivre cette espèce d'hommes. Cette loi, sujette à des vicissitudes, faible ou puissante, selon que l'était l'accusé, subsistait néanmoins. Outre la loi, Vibius avait employé la terreur et tout le poids

IX. Gliscentem in dies famam fors discussit. Galatiam ac Pamphyliam provincias Calpurnio Asprenati regendas Galba permiserat; data e classe misenensi dum triemes ad prosequendum, cum quibus Cythnum insulam tenuit. Nec desuere, qui trierarchos nomine Neronis accirent. Is in mœstitiam compositus, et fidem suorum quondam militum invocans, ut eum in Syria aut Ægypto sisterent, orabat. Trierarchi nutantes, seu dolo, alloquendos sibi milites, et paratis omnium animis reversuros, firmaverunt. Sed Asprenati cuncta ex fide nuntiata; cujus cohortatione expugnata navis, et interfectus quisquis ille erat. Corpus, insigne oculis comaque et torvitate vultus, in Asiam atque inde Romam perverctum est.

X. In civitate discordi, et, ob crebras principum mutationes, inter libertatem ac licentiam incerta, parvæ quoque res magnis motibus agebantur. Vibius Crispus, pecunia, potentia, ingenio inter claros magis quam inter bonos, Annium Faustum, equestris ordinis, qui temporibus Neronis delationes facitaverat, ad cognitionem senatus vocabat. Nam recens, Galbæ principatu, censuerant patres ut accusatorum cause noscerentur. Id senatusconsultum varie jactatum, et, prout potens vel inops reus inciderat, infirmum aut validum retinebatur. Ad hoc terroris et propria vi Crispus incubuerat, delatorem fra-

de son crédit pour perdre à jamais le délateur de son frère; et il avait amené une grande partie du sénat à demander qu'on prononçât la condamnation de Faustus sans écouter ses défenses. D'autres, au contraire, voyaient dans ce pouvoir énorme de l'accusateur le plus grand motif de commiseration pour l'accusé. Ils voulaient « qu'on lui donnât du temps, qu'on produisît les griefs; » en un mot, que, tout odieux, tout coupable qu'il était, on suivît les formes, on l'entendît; d'abord ils prévalurent. On accorda quelques jours pour l'instruction du procès; mais Faustus n'en fut pas moins condamné. Son châtimement fut loin de produire ce contentement général que méritaient ses mœurs exécrables. On se rappelait que Vibius s'était enrichi par de semblables moyens. Ce n'était point la vengeance qui déplaisait, c'était le vengeur.

XI. Cependant la guerre avait, pour Othon, d'heureux commencemens : les quatre légions de la Dalmatie et de la Pannonie marchèrent à son secours. Deux mille hommes prirent les devants; le reste suivait à peu de distance. A l'exception de la septième, qu'avait levée Galba, c'étaient tous de vieux corps, la onzième, la treizième, surtout cette quatorzième légion, si fameuse par la défaite des Bretons révoltés. Néron en avait encore rehaussé la gloire, en la choisissant, sur toutes les autres, comme la plus brave; de sa fidélité constante pour ce prince, et son zèle empressé pour Othon. Mais cette confiance même en ses forces et en sa valeur rendit sa marche plus lente. Les légions se faisaient précéder par leur infanterie auxiliaire et par leur cavalerie. Le corps d'armée parti de Rome n'était point à mépriser : il y avait cinq cohortes

iris sui pervertere, traxeratque magnam senatus partem, ut indefensum et inauditum deli ad exitium postularent. Contra apud alios nihil equè reo proderat quam nimia potentia accusatoris : dari tempus, edi crimina, quamvis invisum ac nocentem, more tamen audiendum, censabant. Et valuerè primo, dilataque in paucos dies cognitio. Mox damnatus est Faustus, nequaquam eo assensu civitatis, quem pessimis moribus meruerat; quippe ipsum Crispum easdem accusationes cum præmio exercuisse meminerant : nec pœna criminis, sed ultor displicebat.

XI. Lata interim Othoni principia belli, motis ad imperium ejus e Dalmatia Pannoniaque exercitibus. Fuere quatuor legiones, e quibus bina millia præmissa; ipsæ modicis intervallis sequebantur : septima a Galba conscripta; veterana undecima ac tertiadecima, et præcipua fama quartadecumani, rebellionè Britannicæ compressa. Addiderat gloriam Nero, eligendo ut potissimos; unde longa illis erga Neronem fides, et erecta in Othonem studia. Sed, quo plus virium ac roboris, e fiducia tarditas inerat. Agmen legionum alæ cohortesque præveniebant. Et ex ipsa Urbe haud spernenda manus, quinque præ-

prétoriennes, les vexillaires de la cavalerie, et la première légion; en outre deux mille gladiateurs, ressource honteuse, mais que, dans les guerres civiles, des généraux, même sévères, n'avaient point dédaignée. Annius Gallus fut mis à la tête de ces troupes, et détaché avec Vestricius Spurinna pour aller du moins occuper les rives du Pô, puisque Cécina avait déjà passé les Alpes, et que le premier projet de l'arrêter dans les Gaules ne pouvait plus s'exécuter. Othon gardait auprès de sa personne l'élite des spéculateurs, le reste des cohortes prétoriennes, les vétérans du prétoire, un corps nombreux des soldats de marine; et sa marche n'était ni lente, ni déshonorée par le luxe; il portait une cuirasse de fer, toujours à la tête des enseignes, toujours à pied, tout poudreux, sans parure et démentant sa renommée.

XII. La fortune favorisait ses entreprises; sa flotte l'avait rendu maître de la plus grande partie de l'Italie, jusqu'au pied des Alpes maritimes. Voulant les franchir et attaquer la Gaule Narbonnaise, il avait chargé de cette expédition Suédius, Novellus et Pacensis. Mais les soldats révoltés mirent Pacensis aux fers; Novellus n'avait nulle autorité : Suédius seul les gouvernait à force de bassesses, corrupteur de la discipline, mais ne respirant que les combats. Ils ne croyaient plus être en Italie, ni sur le sol de la patrie. Il semblait que ce rivage fût étranger, ces villes ennemies; ils pillaient, brûlaient, saccageaient, d'autant plus que nulle part on ne s'était muni contre le danger. Les champs étaient couverts de moissons, les maisons ouvertes. Les habitants accouraient sur leur passage

torie cohortes, et equitum vexilla cum legione prima; ac deforme insuper auxilium, duo millia gladiatorum, sed per civilia arma etiam severis ducibus usurpatum. His copiis rector additus Annius Gallus, cum Vestricio Spurinna ad occupandas Padi ripas præmissus; quoniam prima consiliorum frustra ceciderant, transgresso jam Alpes Cæcina, quem sisti intra Gallias posse speraverat. Ipsum Othonem comitabantur speculatorum lecta corpora, cum ceteris prætoris cohortibus, veterani e prætorio, classicorum ingens numerus. Nec illi segne aut corruptum luxu iter; sed lorica ferrea usus est, et ante signa, pedester, horridus, incomptus, famæque dissimilis.

XII. Blandiebatur ceptis fortuna, possessa per mare et naves majore Italiae parte, penitus usque ad initium maritimarum Alpium, quibus tentandis aggrediendaque provincie narbonensi, Suedium Clementem, Antonium Novellum, Emilium Pacensem duces dederat. Sed Pacensis per licentiam militum vinetus, Antonio Novello nulla auctoritas; Suedius Clemens ambitioso imperio regebat, ut adversus modestiam disciplinæ corruptus, ita præliorum avidus. Non Italia odiri, nec loca sedesque patriæ videbantur : tanquam externa litora et urbes hostium urere, vastare, rapere, eo atrocius, quod nihil usquam provisum adversum metus. Pleni agri, apertæ domus; occurrentes domini justa

avec leurs femmes, leurs enfants; et, dans la sécurité de la paix, ils éprouvaient toutes les horreurs de la guerre. Le procurateur Marius Maturus occupait alors les Alpes maritimes. Il avait levé des hommes (le pays n'en manque point), et il résolut de chasser les Othoniens de sa province. Mais, dès le premier choc, ses montagnards furent taillés en pièces et dispersés, comme devaient l'être des hommes rassemblés à la hâte, qui ne connaissaient ni l'art des campements, ni leur chef, ni la gloire de vaincre, ni la honte de fuir.

XIII. La colère des Othoniens, irritée par ce combat, se tourne contre la ville d'Intémélium. Pour tout butin, ils avaient trouvé sur le champ de bataille de pauvres paysans et des armes grossières; encore ne pouvait-on prendre les hommes, qui étaient d'une agilité extrême, et qui connaissaient parfaitement le pays. En saccageant une ville innocente, ils assouvirent leur avarice. L'horreur de ce pillage s'accrut encore par le beau trait d'une Ligurienne qui avait caché son fils. Les soldats, épuisés des tortures pour lui faire déclarer où était ce fils. « Là, » dit-elle en leur montrant ses flancs. Et, au milieu des plus terribles menaces, et jusqu'à la mort, elle soutint la fermeté de ce mot magnanime.

XIV. La nouvelle que la flotte d'Othon menaçait la Gaule Narbonnaise, qui avait reconnu Vitellius, fut portée précipitamment à Valens. Les députés des colonies étaient venus solliciter des secours. Il envoie deux cohortes de Tungres, quatre compagnies de leur cavalerie, une division entière de celle des Trévires, sous les ordres

conjuges et liberos securitate pacis et belli malo circumveniebantur. Maritimas tum Alpes tenebat procurator Marius Maturus. Is conceita gente, nec deest juvenus, arcere provinciæ finibus Othonianos intendit. Sed primo impetu cæsi disjectique montani, ut quibus temere collectis, non castra, non ducem noscantibus, neque in victoria decus esset, neque in fuga flagitium.

XIII. Irritatus eo prælio Othonis miles vertit iras in municipium Albiæ Intemeliæ; quippe in acie nihil prædæ; inopes agrestes et vilia arma; nec capi poterant, pernix genus et gnari locorum; sed calamitatibus insontium expleta avaritia. Auxit invidiam præclaro exemplo femina ligus, quæ filio abdito quum simul pecuniam occultari milites credidissent, eoque per cruciatum interrogarent ubi filium occuleret, uterum ostendens, « latere » respondit. Nec ullis deinde terroribus aut morte constantiam vocis egregiæ mutavit.

XIV. Imminere provinciæ narbonensi, in verba Vitellii adactæ, classem Othonis, trepidi nuntii Fabio Valenti attulere. Aderant legati coloniarum, auxilium orantes. Duas Tungrorum cohortes, quatuor equitum turmas, universam

du préfet Classicus. Une partie de ces troupes resta dans Fréjus, de peur que, si elles se portaient toutes dans l'intérieur, la mer étant libre, la flotte ne devint plus entreprenante. Douze compagnies de cavalerie et l'élite des cohortes marchèrent à l'ennemi; on les renforça d'une cohorte de Liguriens, corps d'auxiliaires anciennement attaché à la défense du pays, et de cinq cents Pannoniens qui n'avaient point encore été sous le drapeau. On ne tarda point à en venir aux mains; et tel fut l'ordre de bataille: une partie des soldats de marine, auxquels on avait entremêlé les habitants du lieu, se posta sur les collines voisines de la mer; toute la plaine entre la mer et les collines était remplie par les prétoriens; et, sur la mer même, la flotte semblait s'unir au reste des troupes, disposée pour le combat, tournée contre l'ennemi, et se prolongeant sur un front menaçant. Les Vitelliens, qui avaient moins d'infanterie, et dont la cavalerie faisait la force, placèrent leurs montagnards sur les hauteurs voisines, et tinrent leurs cohortes serrées derrière leur cavalerie. La cavalerie trévine alla à l'ennemi sans précaution; et, tandis que les prétoriens vétérans les recevaient en face, ils furent accablés sur les flancs par les pierres que lançaient cette troupe d'habitants, bons pour ce genre d'attaque; d'ailleurs, braves ou non, mêlés parmi des soldats, et victorieux, ils montraient le même courage. La flotte, se portant sur les derrières des Trévires, acheva d'y jeter la consternation. Ainsi enfermée de toutes parts, l'armée entière eût été détruite, si la nuit n'eût arrêté les vainqueurs et protégé les fuyards.

XV. Les Vitelliens, quoique vaincus, ne s'endormirent pas. Ayant

Treverorum alam cum Julio Classico, præfecto, misit; e quibus pars in coloniâ Forojuliensi retenta, ne, omnibus copiis in terrestre iter versis, vaeo mari classis acceleraret. Duodecim equitum turmæ, et lecti e cohortibus adversus hostem iere; quibus adjuncta Ligurum cohors, vetus loci auxilium, et quingenti Pannonii, qui nondum sub signis. Nec mora prælio; sed acie ita instructa, ut pars classicorum, mixtis paganis, in colles mari propinquos exurgeret, quantum inter colles ac litus æqui loci, prætorianus miles expleret, in ipso mari ut annexa classis, et pugnae parata, conversa et minaci fronte prætenderetur. Vitelliani, quibus minor peditum vis, in equite robur, Alpinos proximis jugis, cohortes densis ordinibus post equitem locant. Treverorum turma obtulere se hosti incaute, quum exciperet contra veteranus miles, simul a latere saxis urgeret apta ad jaciendum etiam paganorum manus; qui sparsi inter milites, strenui ignavique in victoria idem audebant. Additus percussis terror, invecti in terga pugnantium classe, ita undique clausi; delectaque omnes copię forent, ni victorem exercitum attinisset obscurum noctis, obtentui fugientibus.

XV. Nec Vitelliani, quanquam victi, quievêre. Accitis auxiliis, securum ho-

reçu des renforts, et voyant la sécurité de l'ennemi, que le succès rendait plus négligent, ils tombent sur lui. Les sentinelles sont égorgées, le camp forcé, la confusion règne sur la flotte; enfin, la frayeur se calmant peu à peu, on s'empara d'une hauteur voisine, où l'on se défendit; puis on attaqua : le carnage fut terrible. Les préfets des cohortes tungres, après mille efforts pour soutenir leur troupe, furent percés de coups. La victoire même coûta du sang aux Othoniens : ceux d'entre eux qui poursuivirent inconsidérément l'ennemi, furent enveloppés par la cavalerie, qui se retourna. Et, depuis ce jour, comme par un traité mutuel, pour éviter les alarmes subites que donnaient d'un côté la flotte, de l'autre la cavalerie, ils se replièrent, les Vitelliens vers Antibes, dans la Gaule Narbonnaise, les Othoniens vers Albenga, dans la Ligurie intérieure.

XVI. Le bruit de la victoire navale d'Othon retint dans son parti la Corse et la Sardaigne, et les autres îles de ces mers. Toutefois le procurateur Décimus Pacarius pensa faire le malheur de la Corse, par une témérité qui, dans ce grand choc de tout l'empire, n'eût été nullement décisive pour son parti, et qui fut très-fatale à lui-même. Pacarius, qui haïssait Othon, résolut d'aider Vitellius de toutes les forces de son île : secours insignifiant, quand bien même son projet eût réussi. Il convoque les principaux insulaires, leur fait part de son projet; et Claudius Phirricus, triérarque des galères stationnées dans l'île, et Q. Certus, chevalier romain, osant le contredire, il les fait tuer. Le reste de l'assemblée, qu'intimide leur mort, et avec eux cette multitude imbécile qui partage aveu-

stem ac successu rerum socordius agentem invadunt : cæsi vigiles, perrupta castra, trepidatum apud naves, donec, cedente paulatim metu, occupato justa colle defensi, mox irrupere. Atrox ibi cædes, et tungrarum cohortium præfecti, sustentata diu acie, telis obruuntur. Ne Othonianis quidem incruenta victoria fuit, quorum improvide, secutos conversi equites circumvenerunt; ac velut pactis induciis, ne hinc classis, inde eques, subitam formidinem inferrent, Vitelliani retro Antipolim, Narbonensis Gallia municipium, Othoniani Albingaunum interioris Ligurie, revertore.

XVI. Corsicam ac Sardiniam, ceterasque proximi maris insulas, fama victoris classis in partibus Othonis tenuit. Sed Corsicam prope afflixit D. Pacarii procuratoris temeritas, tanta mole belli, nihil in summam profutura, ipsi exitiosa. Namque, Othonis odio, juvare Vitellium Corsorum viribus statuit, inani auxilio, etiam si provenisset. Vocatis principibus insule, consilium aperit : et contradicere ausos, Claudium Phirricum, trierarchum liburnicarum ibi navium, Quinctium Certum, equitem romanum, interlicij jubet. Quorum morte exterriti, qui aderant, simul ignara et alieni metus socia imperitorum

glément les frayeurs d'autrui, jurent obéissance à Vitellius. Mais, aussitôt que Pacarius eut commencé à faire des levées et à fatiguer d'exercices militaires des hommes étrangers à la discipline, dans leur aversion pour ces travaux inaccoutumés, ils se mettent à réfléchir sur leur propre impuissance, « c'est une île qu'ils habitaient, loin de la Germanie et de ses légions, et la flotte avait ravagé les contrées même que protégeait une armée. » Tout à coup leurs dispositions changent. Ils n'emploient cependant pas la force ouverte. Ils choisissent un moment où Pacarius avait renvoyé sa suite, et, le surprenant dans le bain, nu et sans défense, ils le tuent. Ses amis furent aussi massacrés. Toutes ces têtes furent portées à Othon, comme les têtes d'autant d'ennemis, par les meurtriers eux-mêmes; et ces forcenés, comme oubliés dans un tel chaos de crimes et d'atrocités, ne furent ni récompensés par Othon, ni punis par Vitellius.

XVII. Déjà, comme je l'ai dit plus haut, l'Italie était ouverte à la guerre depuis la défection de la cavalerie Syllana. Personne dans le pays n'aimait Othon; non qu'on aimât mieux Vitellius; mais une longue paix avait détruit toute énergie; tout maître leur était bon; ils suivaient le plus proche, sans s'inquiéter du meilleur. La plus florissante portion de l'Italie, tout ce qu'il y a de plaines et de villes entre les Alpes et le Pô, était occupé par les armes de Vitellius; car les cohortes détachées d'avance par Cécina étaient arrivées aussi. Une cohorte de Pannoniens avait été faite prisonnière près de Crémone; cent cavaliers et mille soldats de marine avaient été interceptés entre Plaisance et Ticinum. Fier de ces succès, le soldat

turba, in verba Vitellii juravere. Sed, ubi delectum agere Pacarius, et inconditos homines fatigare militia muneribus cepit, laborem insolitum perosi, infirmitatem suam reputabant : insulam esse quam incolerent, et longe Germaniam viresque legionum; direptos vastatosque classe, etiam quos cohortes alaque protegerent. Et aversi repente animi; nec tamen aperta vi, optum tempus insidiis legere. Digressis, qui Pacarium frequentabant, nudus et auxilii inops, balneis interlicitur, trucidati et comites. Capita, ut hostium, ipsi interfectores ad Othonem tulere; neque eos aut Otho premio affecit, aut punivit Vitellius, in multa colluvie rerum majoribus flagitiis permixtos.

XVII. Aperuerat jam Italiam, bellumque transmiserat, ut supra memoravimus, ala Syllana, nullo apud quemquam Othonis favore; nec quia Vitellium mallent; sed longa pax ad omne servitium fregerat, faciles occupantibus et melioribus incuriosos. Florentissimum Italiam latus, quantum inter Padum Alpesque camporum et urbium, armis Vitellii, namque et præmissa a Cæcina cohortes adveniant, tenebatur. Capta Pannoniorum cohors apud Cremonam; intercepti centum equites ac mille classici inter Placentiam Ticinumque. Quo

vitellien ne voyait plus dans le fleuve une barrière qui dût l'arrêter. Il n'y avait pas jusqu'au nom même du Pô qui ne fût un aiguillon pour les Bataves, et pour tous ces peuples d'au delà du Rhin. Ils passent ce fleuve brusquement vis-à-vis de Plaisance, enlèvent quelques coureurs avancés, et épouvantent tellement les autres, qu'ils courent débiter faussement que l'armée entière de Cécina approche.

XVIII. Spurrina, occupant Plaisance même, savait bien que Cécina n'était point encore arrivé; il était décidé, quand il approcherait, à rester derrière ses remparts, pour ne point exposer, devant une armée de vétérans, trois cohortes prétoriennes, et mille vexillaires en tout, presque sans cavalerie. Mais le soldat insubordonné, sans expérience de la guerre, arrache ses enseignes et ses drapeaux, se jette hors de la ville malgré son général, auquel il présentait la pointe de ses armes, malgré les centurions et les tribuns, qui ne cessaient de leur crier qu'ils étaient trahis, qu'on allait les livrer à Cécina. Ne pouvant l'empêcher, Spurrina partage leur témérité, puis feint de l'approuver, afin de ménager plus de crédit à ses représentations, si la sédition venait à s'apaiser.

XIX. A la vue du Pô et aux approches de la nuit, il fallut se retrancher. Ce travail, tout nouveau pour des soldats habitués au séjour de Rome, abattit leur présomption. Les plus vieux soldats se reprochaient leur crédulité, montraient des craintes sur le danger qu'ils couraient au milieu d'une plaine tout ouverte, où il était si facile à l'armée de Cécina d'envelopper un si petit nombre de cohortes. Et déjà, dans tout le camp, les discours étaient plus mesurés;

successu Vitellianus miles non jam flumine aut ripis areebatur. Irritabat quin etiam Batavos Transrhenanosque Padus ipse; quem repente, contra Placentiam, transgressi, raptis quibusdam exploratoribus, ita ceteros terruere, ut, adesse omnem Cæcinæ exercitum, trepidi ac falsi nuntiarent.

XVIII. Certum erat Spurrinæ, is enim Placentiam obtinebat, necdum venisse Cæcinam, et, si propinquaret, coercere intra munimenta militem, nec tres pretorias cohortes et mille vexillarios, cum paucis equitibus, veterano exercitui objicere. Sed indomitus miles et belli ignarus, correptis signis vexillisque, ruere, et retinenti duci tela intentare, spreto centurionibus tribunisque; quin proditorem, et acitum Cæcinam, clamitabant. Fit temeritatis alienæ comes Spurrina, primo coactus, mox velle simulans, quo plus auctoritatis inesset consiliis, si seditio mitesceret.

XIX. Postquam in conspectu Padus et nox appetebat, vallari castra placuit. Is labor, urbano militi insolitus, contudit animos. Tum vetustissimus quisque castigare credulitatem suam, metum ac discrimen ostendere, si cum exercitu Cæcina, patentibus campis, tam paucas cohortes circumfudisset. Jamque totis castris modesti sermones, et, inserentibus se centurionibus tribunisque,

les tribuns et les centurions, se mêlant aux soldats, jouent la prudence du général d'avoir choisi une colonie fortifiée et bien approvisionnée pour y établir le siège de la guerre. Enfin Spurrina, survenant lui-même, leur fait sentir leur faute par des raisons plus que par des reproches; et, laissant seulement quelques gardes avancées, il ramène à Plaisance sa troupe, moins turbulente et écoutant le commandement. On répara les murs, on exhaussa les tours, on ajouta de nouvelles fortifications. On se pourvut d'armes et de machines, surtout d'obéissance et de subordination, seules vertus qui manquèrent à ce parti, dont la bravoure fut irréprochable.

XX. Cependant Cécina, comme s'il eût laissé derrière les Alpes la licence et la cruauté, traverse l'Italie sans y commettre de désordres. Sa parure seulement révolta. Vêtu du sagum rayé et des braies barbares, il avait l'insolence de recevoir des Romains en toge. On ne pardonnait pas à sa femme Salonina, quoique ce luxe n'insultât personne, de se montrer sur un cheval superbe, couvert d'une housse de pourpre; car naturellement la jalousie s'acharne toujours sur les fortunes récentes, et l'on n'exige jamais plus de modestie dans l'élévation que de ceux que l'on a vus ses égaux. Lorsque les Vitelliens eurent passé le Pô, que les deux partis, dans différents pourparlers, eurent essayé mutuellement de se corrompre, qu'ils se furent joués par toutes ces protestations spécieuses et frivoles de paix et de concorde, Cécina dirigea toutes ses pensées vers l'attaque de Plaisance; et il fit des préparatifs formidables, sachant combien la gloire d'un premier succès influe sur le reste de la guerre.

audari providentia ducis, quod coloniam, virium et opum validam, robur ac sedem bello legisset. Ipse postremo Spurrina, non tam culpam exprobrans, quam ratione ostendens, relictis exploratoribus, ceteros Placentiam reduxit, minus turbidos et imperia accipientes. Solidati muri, propugnacula addita, auctæ turres, provisâ parataque non arma modo, sed obsequium et parendi amor, quod solum illis partibus defuit, quum virtutis haud pœniteret.

XX. At Cæcina, velut relicta post Alpes sævitiâ ac licentia, modesto agmine per Italiam incessit. Ornatum ipsius municipia et colonie in superbiam trahabant, quod versicolore sagulo, braccas, tegmen barbarum, indutus, togatos alloqueretur. Uxorem quoque ejus, Saloninam, quanquam in nullius injuriam, insigni equo ostroque veheretur, tanquam læsi gravabantur: insita mortalibus natura, recentem aliorum felicitatem ægris oculis introspicere, modumque fortune a nullis magis exigere, quam quos in æquo videre. Cæcina, Padum transgressus, tentata Othonianorum fide per colloquium et promissa, iisdem petitus, postquam pax et concordia speciosis et irritis nominibus jactata sunt, consilia curasque in oppugnationem Placentiæ magno terrore vertit, guarus, ut initia belli provenissent, famam in cetera fore.

XXI. Toutefois la première attaque se fit avec précipitation, nullement avec la prudence de vétérans consommés : les soldats s'avancèrent au pied des murs, sans précaution, tout découverts, gorgés de nourriture et de vin. Dans ce combat, un superbe amphithéâtre, situé hors des murs, fut entièrement consumé, soit que les assiégeants eussent mis le feu en lançant des torches, des traits enflammés et des feux volants sur les assiégés, ou bien les assiégés eux-mêmes en y répondant. Le peuple de Plaisance, prompt à soupçonner, crut que des colonies voisines, jalouses de ce monument, le plus vaste de l'Italie, avaient fomenté l'embrasement. Ce désastre, quelle qu'en fût la cause, toucha peu, tant qu'on en craignit de plus grands; après le péril, comme si c'eût été le pire des maux qu'on eût pu éprouver, on se désola. Cécina fut repoussé avec une grande perte des siens, et toute la nuit employée en préparatifs. Les Vitelliens disposent les matelas, les claies, les galeries, toutes les machines, pour saper les murs et protéger les assaillants. Les Othoniens rassemblent des pièces de bois, des masses énormes de pierres, de plomb ou de fer, pour enfoncer les rangs et pour écraser l'ennemi. Des deux côtés la honte, des deux côtés la gloire, et des harangues opposées : là, on exaltait la force des légions et de toute l'armée de Germanie; ici, la dignité des défenseurs de la capitale et des cohortes prétoriennes; ceux-ci étaient des lâches, énervés par l'inaction et corrompus par la mollesse du cirque et du théâtre; ceux-là des étrangers et des barbares. Ils célébraient aussi ou déchiraient Vitellius et

XXI. Sed primus dies impetu magis, quam veterani exercitus artibus, transactus; aperti incautique muros subiere, cibo vinoque prægraves. In eo certamine, pulcherrimum amphitheatri opus, situm extra muros, conflagravit: sive ab oppugnatoribus incensum, dum faces et glandes ac missilem ignem in obsessos jaculantur; sive ab obsessis, dum regerunt. Municipale vulgus, proænum ad suspiciones, fraude illata ignis alimenta credidit a quibusdam e vicinis coloniis, invidia et æmulatione, quod nulla in Italia moles tam capax foret. Quocumque casu accidit, dum atrociora metuebantur, in levi habitum: redita securitate, tanquam nihil gravius pati potuissent, mœrebant. Ceterum multo suorum ætore pulsus Cæcina; et nox paradisi operibus abstumpta. Vitelliani pluteos cratesque et vineas suffodiendis muris, protegendisque oppugnatoribus; Othoniani sudes et immensas lapidum ac plumbi ærisque moles, perfringendis obruendisque hostibus, expediunt. Utrinque pudor, utrinque gloria, et diversæ exhortationes, hinc legionum et germanici exercitus robur, inde urbanae militiæ et prætoriarum cohortium decus attollentium: illi ut segnem ac desidem et Circo ac theatris corruptum militem; hi peregrinum et

Othon, et ils s'enflammaient encore par ce parallèle, où la satire abondait bien plus que l'éloge.

XXII. Le jour paraît à peine que les murs sont remplis de combattants, la campagne couverte d'armes et de soldats; les légions marchent par bataillons serrés, les auxiliaires par troupes éparses; aux endroits du mur trop élevés, on lance de loin des flèches et des pierres; les parties négligées et dégradées par le temps sont attaquées de plus près; d'en haut, les Othoniens, balançant mieux et assurant mieux leurs coups, accablent de leurs traits les cohortes des Germains, qui s'avancent témérairement avec des chants terribles, le corps nu, suivant l'usage de leur pays, et agitant leurs boucliers sur leurs épaules. Les légionnaires, à l'abri des claies et des galeries, sapent les murs, élèvent des plates-formes, battent les portes. De leur côté, les prétoriens, pourvus de grosses pierres, font rouler ces masses énormes, qui tombent avec un bruit horrible; une partie des assaillants est écrasée; les autres percés de traits, épuisés de sang, déchirés de blessures, dans un désordre qui augmentait le carnage et encourageait l'ennemi à redoubler ses coups, prennent la fuite et compromettent l'honneur de leur parti. Cécina, honteux de sa témérité, ne voulant plus s'obstiner dans un vain projet qui le livrerait à la risée, repassa le Pô pour gagner Crémone. Dans sa retraite, Turullius Cerialis, avec un grand nombre de soldats de marine, et Julius Brigantius, avec quelques cavaliers, passèrent de son côté. Brigantius, né chez les Bataves, commandait une division de cavalerie; Turullius, primipilaire, avait eu le même grade à l'armée de Germanie, où il avait connu Cécina.

externum, increpabant; simul, Othonem ac Vitellium, celebrantes culpantesve, uberioribus inter se probris quam laudibus stimulabantur.

XXII. Vixdum orto die, plena propugnatoribus mœnia, fulgentes armis virisque campi, densum legionum agmen, sparsa auxiliorum manus, altiora murorum sagittis aut saxis incessere; neglecta, aut ævo fluxa cominus aggredi. Ingerunt desuper Othoniani pila, librato magis et certo ictu, adversus temere subeuntes cohortes Germanorum, cantu truci, et more patrio nudis corporibus, super humeros scuta quatientium, Legionarius, pluteis et crates tectus, subruit muros, instruit aggerem, molitur portas. Contra prætoriani dispositos ad id ipsum molares ingenti pondere ac fragore provolvunt. Pars subeuntium obruti; pars confixi et exsangues, aut laceri, quum augetet stragem trepidatio, eoque acris e mœnibus vulnerarentur, rediere, infracta partium fama. Et Cæcina, pudore cepta temere oppugnationis, ne irrisus ac vanus iisdem castris assideret, trajecto rursus Pado, Cremonam petere intendit. Tradidere sese abeunti Turullius Cerialis cum compluribus classicis, et Julius Brigantius cum paucis equitum: hic præfectus alæ, in Batavis genitus; ille primipilaris et Cæcinæ haud alienus, quod ordines in Germania duxerat.

XXIII. Spurrina, instruit de la marche de l'ennemi, mande à Gallus la résistance de Plaisance, toutes ses opérations et celles que projetait Cécina. Gallus menait la première légion au secours de la place, dans la crainte qu'une garnison aussi faible ne pût résister à un siège un peu long et aux forces de l'armée de Germanie. Lorsqu'il eut appris l'échec de Cécina et sa retraite à Crémone, après avoir contenu, quoique avec peine, la légion qui, dans son ardeur de combattre, en était venue presque à une sédition, il s'arrêta à Bédriac. C'est le nom d'un bourg situé entre Vérone et Crémone, auquel deux sanglantes batailles donnèrent bientôt une célébrité malheureuse. Dans le même temps, Martius Macer remporta un avantage près de Crémone. Cet homme, d'un courage entreprenant, met les gladiateurs dans des barques, passe le Pô, et fond brusquement sur la rive opposée, où il défait un corps d'auxiliaires vitelliens. Ceux qui résistèrent furent taillés en pièces; le reste fuyait vers Crémone; mais Martius, craignant qu'un renfort de troupes fraîches ne changeât la fortune du combat, arrêta ses soldats victorieux. Cette précaution fut suspecte aux Othoniens: tout ce que faisaient leurs chefs, ils le condamnaient. Une foule de misérables, qui joignaient, comme c'est l'ordinaire, l'insolence à la lâcheté, harcelaient d'accusations Gallus, Suétone, Celsus, tous les généraux. Les plus ardents instigateurs des séditions et de la discorde étaient les meurtriers de Galba. Égarés par leurs crimes et leurs craintes, ils troublaient toutes les mesures, tantôt ouvertement par des clameurs emportées, tantôt en secret par des lettres

XXIII. Spurrina, comperto itinere hostium, defensam Placentiam, quoque acta et quid Cœcina pararet, Annium Gallum per litteras docet. Gallus legionem primam in auxilium Placentiæ ducebat, diffusis paucitate cohortium, ne longius obsidium et vim germanici exercitus parum tolerarent. Ubi pulsum Cœcinam pergere Cremonam accepit, ægre coercitam legionem, et pugnandi ardore usque ad seditionem progressam, Bedriaci sistit. Inter Veronam Cremonamque situs est vicus, duobus jam romanis cladibus notus infaustusque. Iisdem diebus a Martio Macro haud procul Cremona prospere pugnatum: namque promptis animi Martius transvectos navibus gladiatores in adversam Padis ripam repente effudit. Turbata ibi Vitellianorum auxilia, et, ceteris Cremonam fugientibus, casi qui resisterant. Sed repressus vincentium impetus, ne, novis subsidiis firmati, hostes fortunam prælii mutarent. Suspectum id Othonianis fuit, omnia ducum facta prave æstimantibus. Certatim, ut quisque animo ignavus, procaax ore, Annium Gallum, et Suetonium Paullinum et Martium Celsum, nam eos Otho quoque præfecerat, variis criminibus incessabant. Acerrima seditionum ac discordiæ incitamenta, interfectores Galbæ: scelere et metu recordes, miscere cuncta, modo palam turbidis vocibus, modo occultis

à Othon, qui, écoutant tous les s. alternes, redoutait les gens de bien, s'alarmant de tout, inquiet dans la prospérité, et soutenant mieux le malheur. Il fit venir son frère Titianus pour lui confier la conduite de la guerre. Dans l'intervalle, Suétone et Celsus, qui commandaient encore, se signalèrent.

XXIV. Cécina, malheureux dans toutes ses entreprises, voyait avec dépit s'évanouir la réputation de son armée. Repoussé devant Plaisance, il avait vu ses auxiliaires défaits, ses coureurs même presque toujours battus dans une multitude de petits combats indignes d'être rapportés, et, redoutant encore l'approche de Valens, qui allait lui ravir tout l'honneur de la guerre, il se hâta avec plus d'ardeur que de prudence de recouvrer sa gloire. A douze milles de Crémone, dans un lieu qui se nomme le champ des castors, il cache l'élite de ses auxiliaires dans des bois qui commandaient le chemin. Sa cavalerie eut ordre d'avancer plus loin, d'engager le combat, et, par une fuite simulée, d'attirer l'ennemi sur leurs pas, jusqu'à ce que la poursuite le précipitât dans l'embuscade. Des traîtres en donnèrent avis aux généraux d'Othon: Suétone se chargea de l'infanterie, et Celsus de la cavalerie. On place à l'aile gauche les vexillaires de la treizième légion, quatre cohortes d'auxiliaires et cinq cents cavaliers. Trois cohortes prétoriennes, formées en colonne, occupèrent la chaussée du chemin; à l'aile droite, marchait la première légion avec cinq cents cavaliers et deux cohortes d'auxiliaires. On réserva, sur les prétoriens et sur les auxiliaires, mille cavaliers, pour achever la victoire ou rétablir le combat.

ad Othonem litteris; qui humillimo cuique credulus, bonos metuens, trepidabat; rebus prosperis incertus, et inter adversa melior. Igitur Titianum, fratrem, acieum bello præposuit. Interea Paullini et Celsi ductu res egregie gestæ.

XXIV. Angebant Cœcinam nequidquam omnia crepta, et senescens exercitus sui fama. Pulsus Placentiæ, cæsis nuper auxiliis, etiam per concursum exploratorum, crebra magis quam digna memoratu prælia, inferior; propinquante Fabio Valente, ne omne belli decus illuc concederet, recipere gloriam, avidius quam consultius, properabat. Ad duodecimum a Cremona, locus Castorum vocatur, ferocissimos auxiliarium, imminuentibus viæ lucis oculis, componit. Equites procedere longius iussi, et, irritato prælio sponte refugii, festinationem sequentium elicere, donec insidiæ coorirentur. Proditum id Othonianis ducibus, et curam peditum Paullinus, equitum Celsus, sumpserat. Tertiadecimæ legionis vexillum, quatuor auxiliorum cohortes et quingenti equites in sinistro locantur; aggerem viæ tres prætoriæ cohortes altis ordinibus obtinere: dextra fronte prima legio incessit, cum duobus auxiliariis cohortibus et quingentis equitibus. Super hos e prætorio auxiliisque mille equites, cumulus prosperis, aut subsidium laborantibus, ducebantur.

XXV. Avant la mêlée, les Vitelliens tournèrent le dos; mais Celsus, averti du piège, fit faire halte aux siens. Bientôt les Vitelliens, se levant imprudemment et poursuivant trop loin Celsus, qui se retirait peu à peu, tombent eux-mêmes dans l'embuscade; car, en même temps que les cohortes les attaquent sur les flancs, et les légions en face, la cavalerie court les envelopper par derrière. Dans le premier moment, Suétone ne donna pas à l'infanterie le signal du combat. Naturellement temporisateur, et préférant les opérations prudentes et régulières à des succès hasardés, il faisait combler les fossés, découvrir le champ de bataille, déployer son infanterie, persuadé qu'il est toujours temps de penser à la victoire quand on s'est garanti de la défaite. Ces retards donnèrent aux Vitelliens le temps de se sauver dans des vignes défendues par leurs guirlandes entre-croisées d'un arbre à l'autre, et adossées à un petit bois. De là ils firent une nouvelle attaque, où périrent les plus braves cavaliers prétoriens. Le roi Épiphanes y reçut une blessure en combattant pour Othon avec la plus grande valeur.

XXVI. Alors l'infanterie othonienne s'élance, écrase l'armée ennemie, et met en fuite même les différents détachements qui arrivaient pour la soutenir. Car Cécina, au lieu de les faire marcher à la fois, les envoyait successivement. ce qui augmenta la confusion, les cohortes n'attaquant que par pelotons, jamais en force, et la consternation des fuyards les entraînant elles-mêmes. Il y eut même, à ce sujet, une sédition dans le camp. Ils mirent aux fers Julius Gratus, préfet de camp, qu'ils soupçonnaient de favoriser

XXV. Antequam miscerentur acies, terga vertentibus Vitellianis, Celsus, doli prudens, repressit suos. Vitelliani temere exurgentes, cedente sensim Celso, longius secuti, ultro in insidias precipitantur. Nam a lateribus cohortes, legionum adversa frons, et subito discursu terga cinerant equites. Signum pugnae non statim a Suetonio Paullino pediti datum: cunctator natura, et cui cauta potius consilia cum ratione, quam prospera ex casu, placebant. compleri fossas, aperiri campum, pandi aciem jubebat; satis cito inopiam victoriam, ubi provisum foret, ne vincerentur. Ea cunctatione spatium Vitellianis datum, in vineas, nexu traducum impeditas, refugiendi: et modica sira adhaerebat; unde rursus ausi promptissimos praetorianorum equitum interficere. Vulneratur rex Epiphanes, impigre pro Othone pugnam ciens.

XXVI. Tum Othonianus pedes erupit. Protrita hostium acie, versi in fugam etiam qui subveniebant, nam Cécina non simul cohortes, sed singulas acciverat: quae res in praelio trepidationem auxit, quum dispersos nec usquam validos, pavor fugientium abriperet. Urta et in castris seditio, quod non universi ducerentur. Vincit praefectus castrorum, Julius Gratus tanquam fra-

son frère Julius Fronton, tribun dans l'armée d'Othon : au même instant, les Othoniens arrêtaient celui-ci sur les mêmes soupçons. Au reste, sur le champ de bataille et devant le camp, la frayeur fut telle parmi les fuyards et ceux qui venaient les soutenir, qu'il passa pour constant, dans les deux partis, que l'armée entière de Cécina eût pu être détruite, si Suétone n'eût fait sonner la retraite. Suétone disait qu'il avait craint pour les siens un surcroît de fatigue et de marche et la supériorité des troupes fraîches, sortant de leur camp, sur des troupes harassées, qui, en cas d'échec, n'auraient point eu d'asile. Ces raisons, approuvées du petit nombre, furent généralement condamnées.

XXVII. Cet échec inspira moins de crainte aux Vitelliens que de docilité; et ce ne fut pas seulement dans le camp de Cécina, qui rejetait la faute sur ses soldats, plus disposés à se révolter qu'à se battre; l'armée même de Valens, arrivée déjà à Ticinum, cessant de mépriser l'ennemi, et brûlant de recouvrer son honneur, obéissait à son chef plus respectueusement et plus constamment. Une sédition violente y avait éclaté auparavant. Je vais reprendre la chose de plus haut, car je ne voulais pas interrompre l'ordre des opérations de Cécina. Les cohortes des Bataves, détachées de la quatorzième légion pendant la guerre de Vindex, ayant appris la rébellion de Vitellius, au moment où elles se rendaient en Bretagne, avaient joint Valens dans la ville de Langres, comme nous l'avons rapporté. Ces barbares étaient d'une insolence extrême. Ils ne passaient jamais devant les tentes d'une légion, qu'ils ne se vantassent d'avoir su contenir la quatorzième, d'avoir enlevé à

tri, apud Othonem militanti, prodicionem ageret; quum fratrem ejus, Julium Frontonem, tribunum, Othoniani sub eodem crimine vinxissent. Ceterum ea ubique formido fuit apud fugientes, occurrentes, in acie, pro vallo, ut deleri cum universo exercitu Caecinam potuissent, ut Suetonius Paullinus recepitur decinisset, utrisque in partibus percrebuerit. Timuisse se Paullinus ferebat, tantum insuper laboris ac itineris, ne Vitellianus miles, recens e castris, fessos aggrederetur, et percussis nullum retro subsidium foret: apud paucos ea ducis ratio probata, in vulgus adverso rumore fuit.

XXVII. Haud perinde id damnum Vitellianis in metum compulit, quam ad modestiam composuit; nec solum apud Caecinam, qui culpam in militem conferebat, seditioni magis quam praelio paratum; Fabio quoque Valentis copiae, jam enim Ticinum venerat, posito hostium contemptu, et recuperandi decoris cupidine, reverentius et aequalius duci parebant. Gravis alioquin seditio exarserat, quam altiore initio, neque enim rerum a Caecina gestarum ordinem interrumpi oportuerat, repetam. Cohortes Batavorum, quas bello Neronis a quattodecima legione diressas, quum Britanniam peterent, audito Vitellii motu, in civitate Lingonum Fabio Valenti adjunctas retulimus, superbe egebant; ut cujusque legionis tentoria accessissent, coercitos a se quarta-

Néron l'Italie, et de tenir dans leurs mains tout le sort de la guerre. Ces bravades, outrageantes pour le soldat, importunaient le général; les querelles et les disputes compromettaient la discipline; Valens enfin craignit que, de l'arrogance, on en vint à la trahison.

XXVIII. Aussi, dès qu'il eut appris que la flotte d'Othon avait repoussé la cavalerie des Trévires et les Tungres, et qu'elle tenait bloquée la Gaule Narbonnaise, voulant à la fois, et protéger les alliés, et, par une ruse militaire, disperser un corps trop puissant s'il restait rassemblé, il commande une partie des Bataves pour aller au secours de la province. Mais, cet ordre à peine donné et publié, les alliés se désolent, les légionnaires s'indignent : « On les prive du secours de guerriers si intrépides; à la vue de l'ennemi, et presque sur le champ de bataille, on emmène ces braves vétérans, signalés par tant de victoires. Si une seule province valait mieux que Rome et tout l'empire, ils y marcheraient tous; si les conquêtes solides, prépondérantes, décisives, étaient celles de l'Italie, pourquoi mutiler l'armée? Qu'attendre d'un corps auquel on coupait ses plus vigoureux membres? »

XXIX. Ils ne s'en tiennent pas à ces plaintes insolentes; au moment où Valens se mettait en devoir, avec ses licteurs, de réprimer la sédition, ils fondent sur lui, ils lui jettent des pierres, ils le poursuivent dans sa fuite. Mille voix s'écriaient : qu'il leur dérobait les dépouilles des Gaules, l'or des Viennois, tout le fruit de leurs travaux. Ils pillent ses bagages, avec leurs lances et leurs javelots ils fouillent dans sa tente jusque dans la terre même. Pendant ce

decimanos, ablatam Neroni Italiam, atque omnem belli fortunam in ipsorum manusitam, jactantes. Contumeliosum id militibus, acerbum duci : corrupta jurgis aut rixis disciplina; ad postremum Valens e petulantia etiam peridiam suspectabat.

XXVIII. Igitur nuntio allato, pulsam Treverorum alam Tungrosque a classe Othonis, et Narbonensem Galliam circumiri; simul cura socios tuendi et militari astu cohortes turbidas, ac, si una forent, prævalidas, dispergendi, partem Batavorum ire in subsidium jubet. Quod ubi auditum, vulgatumque, moerere socii, fremere legiones : « orbati se fortissimorum virorum auxilio : veteres illos et tot bellorum victores, postquam in conspectu sit hostis, velut ex acie abduci : si provincia Urbe et salute imperii potior sit, omnes illic sequerentur : sin victoriae sanitas, sustentaculum, columen in Italia verteretur, non abruptendos, ut corpori, validissimos artus. »

XXIX. Hæc ferociter jactando, postquam, immissis licitoribus, Valens coercere seditionem cœperat, ipsum invadunt, saxa jaciunt, fugientem sequuntur spolia Galliarum et Viennensium aurum et pretia laborum suorum occultare, clamitantes, direptis sarcinis, tabernacula ducis, ipsamque humum pilis et

temps, Valens, déguisé en esclave, se tenait caché chez un décursion de cavalerie. Alphénus Varus, préfet de camp, défendit aux centurions de faire la ronde, aux trompettes de sonner les différents exercices. Cet artifice, au moment où d'elle-même la sédition se calmait insensiblement, réussit. Les soldats restent frappés d'engourdissement; ils se regardent tous avec des yeux étonnés; l'idée seule que personne ne les commandait les épouvante; on vit, à leur résignation, à leur silence, qu'ils cherchaient leur pardon; bientôt ils supplient, ils pleurent; et, lorsque enfin Valens, qu'ils croyaient mort, reparut tout défiguré, les yeux en larmes, cette vue inopinée les saisit de joie, d'attendrissement, d'enthousiasme. La multitude est excessive en tout. Dans cette révolution d'allégresse, ils l'accablent de louanges et de félicitations; ils le portent à son tribunal au milieu des aigles et des drapeaux. Lui, par une modération sage, ne demanda le supplice de personne; et, pour ne pas se rendre suspect en dissimulant trop, il accusa quelques mutins seulement, sachant bien que, dans les guerres civiles, les soldats ont plus de pouvoir que les chefs.

XXX. Ils se retranchaient auprès de Ticinum, lorsqu'ils apprirent le malheureux combat de Cécina. Outrés d'avoir manqué une bataille, ils en accusent les artifices et les lenteurs de Valens : peu s'en fallut que la sédition ne recommençât. Ils ne veulent point de repos, ils n'attendent pas leur chef, ils pressent, ils devancent les enseignes. Après une marche forcée, ils se joignent à Cécina. Les soldats de Cécina avaient de Valens une opinion peu avantageuse; ils se plaignaient qu'il eût exposé leur armée, de beaucoup plus faible, à toutes les forces de l'ennemi; et, outre qu'ils se ména-

lanceis rimabantur; nam Valens servili veste apud decurionem equitum tegebatur. Tum Alphenus Varus, præfectus castrorum, deflagrantem paulatim seditione, addit consilium, vetitis obire vigiliis centurionibus, omisso tubæ sono, quo miles ad belli munia citetur. Igitur torpere cuncti, circumspectare inter se attoniti, et id ipsum, quod nemo regeret, paventes : silentio, patientia, postremo precibus ac lacrymis veniam quærebant. Ut vero deformis et flens et præter spem incolumis Valens processit, gaudium, miseratio, favor : versi in lætitiâ, ut est vulgus utroque immodicum, laudantes gratantesque, circumdatum aquilis signisque in tribunal ferunt. Ille utili moderatione non supplicium cujusquam poposcit; ac, ne dissimulans suspectior foret, paucos incusavit : gnarus civilibus bellis, plus militibus quam ducibus licere.

XXX. Munientibus castra apud Ticinum, de adversa Cæcinæ pugna allatum, et prope renovata seditio, tanquam fraude et cunctationibus Valentis prælio defuissent. Nolle requiem, non exspectare duces, anteire signa, urgere signiferos : rapido agmine Cæcinæ junguntur. Improspere Valentis fama apud exercitum Cæcinæ erat : expositos se tanto pauciores integris hostium viribus

geaient par là une excuse, ils mettaient de l'adulation à exalter ainsi la force de l'armée qui venait d'arriver, afin qu'elle ne les méprisât point comme des lâches et des vaincus. Mais, quoique l'armée de Valens fût plus forte, qu'il eût presque le double de légions et d'auxiliaires, les soldats inclinaient davantage pour Cécina. Outre sa libéralité, il avait pour lui la vigueur de sa jeunesse, une haute taille, et je ne sais quel caprice de l'opinion. De là les jalousies des deux chefs, Cécina se raillait de l'avarice et des débauches de Valens; Valens, de l'orgueil et de la présomption de Cécina. Toutetois, renfermant leurs haines, ils travaillèrent pour la cause commune, tous deux sans la moindre précaution pour l'avenir, prodiguant dans leurs lettres des injures à Othon. Les généraux d'Othon, au contraire, quoique la matière fût bien riche, s'en abstenèrent contre Vitellius.

XXXI. Il est certain qu'avant l'époque de leur mort, si glorieuse pour Othon, si infâme pour Vitellius, on redoutait moins les lâches inclinations de celui-ci que les passions fougueuses d'Othon. Le meurtrier de Galba avait ajouté à la haine et à l'effroi qu'inspirait ce dernier; au contraire, personne n'imputait le commencement de la guerre à Vitellius : son intempérance ne semblait nuire qu'à lui seul; le faste d'Othon, sa cruauté, son audace, paraissaient plus à craindre pour l'État. Depuis la jonction de Valens et de Cécina, les Vitelliens ne demandaient pas mieux que la querelle fût décidée dans un grand combat. Othon, incertain s'il trainerait la guerre en longueur ou s'il tenterait la fortune, tint conseil.

querabantur, simul, in suam excusationem, et adventantium robur per adulationem stollentes, ne ut victi et ignavi despectarentur. Et quamquam plus virium, prope duplicatus legionum auxiliorumque numerus erat Valenti, studia tamen militum in Cæcinam inclinabant; super benignitatem animi, qua promptior habebatur, etiam vigore ætatis, proceritate corporis et quodam inani favore. Hinc emulatio ducibus. Cæcina ut sedum et maculosum, ille ut vanum ac tumidum, irridebant. Sed condito odio, eandem utilitatem fovere, crebris epistolis, sine respectu veniæ, probra Othoni objectantes, quum duces partium Othonis, quamvis uberrima conviciorum in Vitellium materia, abstinerent.

XXXI. Sane ante utriusque exitum, quo egregiam Otho famam, Vitellius flagitiosissimam, meruerit, minus Vitellii ignava voluptatos, quam Othonis flagrantissimæ libidines, timebantur. Addiderat huic terrorem atque odium cædes Galbæ; contra illi initium belli nemo imputabat. Vitellius ventre et gula sibi ipse hostis; Otho luxu, sævitia, audacia, reipublicæ exitiosior ducebatur. Coniunctis Cæcinæ ac Valentis copiis, nulla ultra penes Vitellianos mora, quin totis viribus certarent. Otho consultavit trahi bellum an fortunam

Suétone, qui passait pour le plus grand capitaine de ce siècle, crut devoir à sa réputation de développer alors ses idées sur la conduite générale de la guerre. Il représenta que l'intérêt de l'ennemi était de se hâter, celui d'Othon de gagner du temps.

XXXII. « Toute l'armée de Vitellius est arrivée, dit-il; elle n'a plus guère de renforts à espérer, car la fermentation règne dans les Gaules, et l'irruption de tant de nations ennemies est inévitable si l'on abandonne la rive du Rhin; les soldats de Bretagne sont retenus par la mer et par l'ennemi; l'Espagne a peu de troupes; la Gaule Narbonnaise, ravagée par la flotte et vaincue dans un combat, tremble pour elle-même; au delà du Pô, le pays, fermé par les Alpes, ne tirant nul secours de la mer, est dévasté par le passage seul des troupes; on n'y trouvera point de blés pour l'armée, et une armée ne peut se soutenir sans subsistances; à l'égard des Germains, si l'on prolonge la guerre jusqu'à l'été, on verra bientôt fondre tous ces grands corps, qui donnent à l'armée ennemie une apparence si terrible; ils ne supporteront point le changement de pays et de climat; beaucoup d'armées, dont le premier choc eût été redoutable, ont été réduites par l'ennui seul et par l'inaction; les Othoniens, au contraire, ont abondance et sûreté; la Pannonie, la Mésie, la Dalmatie, l'Orient, avec des armées florissantes, sont à eux; ils ont l'Italie et Rome, la tête de l'empire; le sénat et le peuple, noms toujours brillants, malgré des éclipses passagères, les richesses publiques, les richesses particulières, l'or, plus puissantes que le fer dans les discordes civiles; des soldats accoutumés à

exporiri placeret. Tum Suetonius Paulinus, dignum fama sua ratus, qua nemo illa tempestate militaris rei callidior habebatur, de toto genere belli censere, festinationem hostibus, moram ipsis utilem disseruit.

XXXII. « Exercitum Vitellii universum advenisse, nec multum virium a tergo, quoniam Gallicæ tumeant et deserere Rhæni ripam, irrupturis tam infestis nationibus, non conducet; britannicum militem hoste et mari distincti; Hispanias armis non ita redundare; provinciam narbonensem incursum classis et adverso proelio contremuisse; clausam Alpibus, et nullo maris subsidio, Transpadanam Italiam atque ipso transitu exercitus vastam; non frumentum usquam exercitui, nec exercitum sine copiis retineri posse. Jam Germanos, quod genus militum apud hostes atrocissimum sit, tracto in astatem bello, fluxis corporibus, mutationem soli cœlique haud toleraturos. Multa bella, impetu valida, per tardia et moras evanuisse. Contra ipsis omnia opulenta et fida; Pannoniam, Mæsiam, Dalmatiam, Orientem, cum integris exercitibus; Italiam et caput rerum Urbem; senatumque et populum, nunquam obscura nomina, etsi aliquando obumbrentur; publicas privatasque opes et immensam pecuniam, inter civiles discordias ferro validiorem; corpora mili-

l'Italie et à la chaleur; devant eux un grand fleuve, tout autour des places garanties par leurs murs et par leurs défenseurs, qui, l'exemple de Plaisance le prouve, braveront l'ennemi; il faut donc prolonger la guerre; dans peu de jours la quatorzième légion arrivera, avec sa grande réputation et avec les troupes de Mésie; alors on délibérera de nouveau, et, si l'on veut combattre, on combattra avec une augmentation de forces. »

XXXIII. Celsus était de l'avis de Suétone. On envoya prendre celui de Gallus, malade depuis quelques jours d'une chute de cheval : sa réponse fut la même. Othon penchait pour la bataille : son frère Titianus, et Proculus, préfet du prétoire, avec la précipitation de l'ignorance, soutenaient que la fortune, que les dieux et le génie d'Othon, présidant à ses desseins, présideraient à leur exécution; et, pour qu'on n'osât point combattre leur avis, ils l'avaient tourné en adulation. La bataille résolue, on examina si Othon s'y trouverait, ou s'il se tiendrait à l'écart. Suétone et Celsus ne contestèrent rien, pour n'avoir point l'air de commettre le salut d'Othon, et l'avis le plus funeste prévalut encore. Les deux autres décidèrent qu'Othon se retirerait à Brixellum, d'où, sans exposer sa personne, il se réserverait pour diriger la guerre et l'empire. Dès ce moment, le parti d'Othon fut ruiné. Un gros détachement de cohortes prétoriennes, de spéculateurs et de cavalerie, partit avec lui, et ce qui resta perdit courage; les chefs leur étaient suspects, et Othon lui-même, qui seul avait la confiance

tum aut Italia sueta, aut æstibus : objacere flumen Padum, tutas viris marisque urbes; e quibus nullam hosti cessuram, Placentiæ defensione exploratum. Proinde duceret bellum; paucis diebus quartadecimam legionem, magna ipsam fama, cum mœsiacis copiis affore; tum rursus deliberaturum, et, si prælium placuisset, auctis viribus certaturos. »

XXXIII. Accedebat sententiæ Paulini Marius Celsus : idem placere Annio Gallo, paucos ante dies lapsu equi afflicto, missi, qui consilium ejus sciscitarentur, retulerant. Otho pronus ad decertandum; frater ejus Titianus, et præfectus prætorii Proculus, imperitia properantes, fortunam et deos et numen Othonis adesse consiliis, affore conatibus, testabantur : ne quis obviam ire sententiæ auderet, in adulationem concesserant. Postquam pugnari placitum, interesse pugnae imperatorem, an seponi melius foret, dubitavere. Paulino et Celso jam non adversantibus, ne principem objectare periculum viderentur, iidem illi deterioris consilii auctores perpulere, ut Brixellum concederet, ac, dubiis præliorum exemptus, summæ rerum et imperii se ipsum reservaret. Is primus dies Othonianæ partes afflixit; namque et cum ipso prætoriarum cohortium et speculatorum equitumque valida manus discessit, et remanentium fractus animus : quando suspecti duces, et Otho, cui uni apud militem fides,

des soldats et ne se fiait qu'à eux, n'avait laissé aux généraux qu'une autorité précaire.

XXXIV. Rien n'échappait aux Vitelliens; ils savaient tout par les transfuges, si communs dans les guerres civiles; d'ailleurs, les espions, en cherchant à découvrir le secret des autres, laissaient pénétrer le leur. Valens et Cécina, laissant l'ennemi se perdre par son imprudence, temporisèrent, et eurent du moins la sagesse d'attendre la folie de leurs adversaires. Ils avaient commencé un pont vis-à-vis le bord où campaient les gladiateurs, pour faire croire qu'ils voulaient passer le Pô, et en même temps pour occuper l'oisiveté des soldats. Des bateaux, placés à égales distances, et la proue en amont, étaient liés par un double rang de grosses poutres, et, de plus, assujettis avec des ancres qui en assuraient la stabilité. Cependant on avait laissé aux câbles assez de longueur pour que, si le fleuve venait à grossir, tous ces rangs de bateaux pussent s'élever avec l'eau sans être endommagés. Le pont était fermé par une tour construite sur le dernier bateau et garnie d'instruments et de machines pour écarter l'ennemi.

XXXV. Les Othoniens, sur leur rive, avaient aussi élevé une tour d'où ils lançaient des pierres et des torches. Il y avait au milieu du fleuve une île, que les gladiateurs se préparaient à gagner en bateau : les Germains les prévinrent à la nage. Un jour que ces derniers y étaient passés en assez grand nombre, Macer les fait attaquer par ses plus braves gladiateurs, entassés sur des galères. Les gladiateurs n'ont pas, dans une action, la fermeté des soldats; d'ailleurs, du haut de leurs bateaux vacillants, ils ne pouvaient as-

dum et ipse non nisi militibus credit, imperia ducum in incerto reliquerat.

XXXIV. Nihil eorum Vitellianos fallebat, crebris, ut in civili bello, transfugis; et exploratores, cura diversa sciscitandi, sua non occultabant. Quietè intentiæ Cæcina ac Valens, quando hostis imprudentia rueret quod loco sapientiæ est, alienam stultitiâ opperiebantur, inchoato ponte transitum Padi simulantes, adversus oppositam gladiatorum manum, ac ne ipsorum miles segne otium tereret. Naves, pari inter se spatio, validis utrimque trabibus connexæ, adversum in flumen dirigebantur, jactis super ancoris quæ firmitatem pontis continerent. Sed ancorarum funes non extenti fluitabant, ut, augescente flumine, inoffensus ordo navium attolleretur. Claudebat pontem imposita turris et in extremam navem ducta, unde tormentis ac machinis hostes propulsarentur.

XXXV. Othoniani in ripa turrim struxerant, saxaque et faces jaculabantur. Et erat insula amne medio, in quam gladiatores navibus molientes, Germani nando, prælabebantur. Ac forte plures transgressos, completis liburnicis, per promptissimos gladiatorum Macer aggreditur. Sed neque ea constantia gladiatoribus ad prælia, quæ militibus; nec perinde nutantes et navibus, quam sta-

sur leurs coups aussi bien que l'ennemi, de pied ferme sur le rivage. Et comme, au milieu de tant de mouvements précipités, les rameurs et les combattants, tombant les uns sur les autres, se troublaient, les Germains sautent dans l'eau, saisissent les poupes, grimpent à bord, ou bien, s'attachant aux hommes, les noient. L'action se passait à la vue des deux armées; et plus les Vitelliens faisaient éclater leur joie, plus les Othoniens accablaient d'imprécations celui qu'ils regardaient comme la cause et l'auteur du désastre.

XXXVI. Le combat fut terminé par la fuite des navires qui purent s'en tirer; mais on voulait la mort de Macer. Non contents de l'avoir blessé de loin avec une lance, ils le chargent l'épée à la main: les tribuns et les centurions, se jetant au milieu, le sauvèrent. Peu de temps après, Spurinna, n'ayant laissé, par l'ordre d'Othon, qu'une faible garnison à Plaisance, arrive avec ses cohortes; et le même Othon envoya Sabinus, consul désigné, pour remplacer Macer. Les soldats se réjouissaient de tous ces changements de généraux; mais les généraux n'acceptaient qu'à regret un commandement que tant de séditions rendaient si dangereux.

XXXVII. On lit dans quelques auteurs que, « soit crainte de la guerre, soit dégoût pour les deux princes, dont l'infamie et l'opprobre se manifestaient plus visiblement de jour en jour, les deux armées songèrent à mettre bas les armes et à concerter entre elles le choix d'un empereur ou à l'abandonner au sénat, et que ce fut la raison pour laquelle les généraux d'Othon avaient con-

luli gradu e ripa, vulnere dirigebant. Et, quum variis trepidantium inclinatio-
nibus, mixti remiges propugnatoresque turbarentur, desilire in vada ultro Ger-
mani, retentare puppes, scandere fores, aut cominus mergere: quæ cuncta in
oculis utriusque exercitus, quanto lætiora Vitellianis, tanto acrius Othonianis
causam auctoremque cladis detestabantur.

XXXVI. Et prælium quidem, abruptis quæ se pererant navibus, fuga dirẽ-
ptum: Macer ad exitum posebatur. Jamque vulneratum eminus lancea strictis
gladiis invaserant, quum intercessu tribunorum centurionumque protegatur.
Nec multo post Vestricius Spurinna, jussu Othonis, relicto Placentiæ modico
præsidio, cum cohortibus subvenit. Dein Flavius Sabinum, consulem designa-
tum, Otho rectorem copis misit, quibus Macer præferat; læto milite ad mu-
tationem ducum, et ducibus ob crebras seditiones tam infestam militiam as-
pernantibus.

XXXVII. Invenio apud quosdam auctores, « pavore belli, seu fastidio utrius-
que principis, quorum flagitia ac dedecus apertiore in dies fama noscebantur,
dubitasse exercitus, num, posito certamine, vel ipsi in medium consultantem,
vel senatui permitterent legere imperatorem. Atque eo duces Othonianos

seillé de temporiser, surtout Suétone, parce qu'il était le plus an-
cien consulaire et le plus estimé pour la gloire qu'il s'était acquise
en Bretagne. » Quelques citoyens, je l'avoue, préféreraient, au fond
du cœur, la paix à la discorde, et les vertus d'un bon prince aux
vices infâmes de leurs maîtres; mais je ne puis croire que Suétone,
avec autant de lumières, ait pu se flatter jamais que la multitude,
dans le plus corrompu des siècles, serait assez modérée pour que
ceux qui avaient troublé la paix par amour de la guerre renonças-
sent à la guerre par amour de la paix; qu'au milieu de cette confu-
sion de mœurs et de langages, on pourrait amener de grandes ar-
mées à cette uniformité de sentiments; ni qu'enfin des lieutenants
et des généraux, presque tous dissolus, chargés de dettes et de
crimes, eussent souffert un prince qui n'eût pas été souillé comme
eux et lié à leur ambition par leurs services.

XXXVIII. Cette vieille passion, de tout temps enracinée dans le
cœur des mortels, la passion du pouvoir, s'accrut parmi nous avec
l'empire, et ses éclats furent terribles. Tant que la république eut
peu d'étendue, l'égalité se maintint facilement. Mais après la con-
quête du monde, après la destruction des monarchies et des répu-
bliques rivales, dès qu'on eut le loisir de se disputer les richesses
acquises, la guerre s'alluma entre le peuple et les grands. Tantôt
des tribuns factieux, tantôt des consuls tyranniques, l'emportèrent:
on s'essayait dans le forum aux guerres civiles. Bientôt Marius, le
plus obscur des plébéiens, et Sylla, le plus cruel des nobles, sub-
juguant la liberté par les armes, y substituèrent leur domination.

spatium ac moras suasisse, præcipua spe Paullini, quod vetustissimus consu-
larium, et militia clarus, gloriam nomenque britannicis expeditibus me-
ruisset. » Ego, ut concesserim, apud paucos tacito voto quietem pro discordia,
bonum et innocentem principem pro pessimis ac flagitiosissimis expetiturum,
ita neque Paullinum, quæ prudentia fuit, sperasse corruptissimæ sæculo tan-
tam vulgi moderationem, reor, ut, qui pacem belli amore turbaverant, bellur-
paci caritate deponerent; neque aut exercitus linguis moribusque dissonos
in hunc consensum potuisse coalescere, aut legatos ac duces, magna ex parte
luxus, egrotatis, scelorum sibi conscios, nisi pollutum obstructumque meritis
suis principem passuros.

XXXVIII. Vetus ac jam pridem insita mortalibus potentia cupido cum im-
perii magnitudine adolevit erupitque. Nam rebus modicis equalitas facile ha-
bebatur; sed ubi, subacto orbe et æmulis urbibus regibusque excisis, securas
opes concupiscere varuum fuit, prima inter patres plebemque certamina
exarsere: modo turbulenti tribuni, modo consules prævalidi, et in Urbe ac
Foro tentamenta civium bellorum. Mox e plebe infima C. Marius, et nobilium
sevissimus L. Sulla, victam armis libertatem in dominationem verterunt.

Après eux, plus dissimulé, Pompée ne fut pas moins ambitieux; depuis lors, on ne combattit plus que pour le choix d'un maître. A Pharsale et à Philippes, des légions de citoyens ne quittèrent point les armes : comment les satellites d'Othon et de Vitellius eussent-ils consenti à la paix? Le même courroux dans les dieux, la même rage dans les hommes, les mêmes motifs pour le crime, les poussaient à la discorde; et, si chaque guerre se termina, pour ainsi dire, du premier coup, on le doit à la lâcheté des princes. Mais ces considérations sur nos mœurs anciennes et nouvelles m'ont emporté trop loin : je reprends la suite des faits.

XXXIX. Depuis le départ d'Othon pour Brixellum, son frère Titianus avait les honneurs du commandement, Proculus la force et le pouvoir. Suétone et Celsus, qu'on ne consultait plus, conservaient le vain titre de généraux, pour couvrir les fautes d'autrui; les tribuns et les centurions, voyant l'incapacité prévaloir sur l'expérience, étaient découragés; le soldat était plein d'ardeur, mais toujours interprétant les ordres de ses chefs, au lieu de les exécuter. On résolut de se porter en avant et d'aller camper à quatre milles de Bédriac, dans un lieu si mal choisi, qu'on y souffrit une disette d'eau extrême, quoiqu'on fût au printemps et dans un pays tout entrecoupé de rivières. Là, on délibéra sur la bataille. Othon, dans ses lettres, insistait pour qu'on se hâtât; les soldats demandaient que l'empereur fût présent à l'action : la plupart voulaient qu'on fît venir les troupes d'au delà du Pô. Au reste, il n'est pas facile de déterminer ce qu'il y avait de mieux à faire; ce qui est sûr, c'est qu'on fit ce qu'il y avait de pis.

Post quos Cn. Pompeius occidit, non melior. Et nunquam postea nisi de principatu quaesitum. Non discessere ab armis in Pharsalia ac Philippis civium legiones, nedum Othonis ac Vitellii exercitus sponte posituri bellum fuerint : eadem illos deum ira, eadem hominum rabies, eadem scelorum causæ in discordiam egere. Quod singulis velut scitibus transacta sunt bella, ignavia principum factum est. Sed me veterum novorumque morum reputatio longius tulit : nunc ad rerum ordinem venio.

XXXIX. Profecto Brixellum Othone, honor imperii penes Titianum fratrem, vis ac potestas penes Proculum praefectum. Celsus et Paulinus, quum prudentia eorum nemo uteretur, inani nomine ducum alienæ culpæ pretendebantur. Tribuni centurionesque ambigui, quod, spretis melioribus, deterrimi valebant; miles alacer, qui tamen jussa ducum interpretari, quam exsequi, mallet. Promoveri ad quartum a Bedriaco castra placuit; adeo imperite, ut quanquam verno tempore anni, et tot circum annibus, penuria aquæ fatigaretur. Ibi de prelio dubitatum : Othone per litteras flagitante, ut maturarent; militibus, ut imperator pugnae adesset, poscentibus : plerique copias trans Padum agentes acciri postulabant. Nec perinde dijudicari potest, quid optimum factu fuerit, quam pessimum fuisse, quod factum est.

XL. L'armée se mit en marche comme pour une expédition, et non pour un combat; elle allait gagner le confluent de l'Abda et du Pô, à seize milles de là. En vain Suétone et Celsus se refusaient à livrer ainsi des troupes harassées de la route et embarrassées de bagages à un ennemi leste, qui, ayant à peine quatre milles à faire, ne manquerait pas de les attaquer, ou dans le désordre de leur marche, ou lorsque les travaux des retranchements les tiendraient dispersés. Proculus et Titianus, quand les raisons leur manquaient, recouraient toujours à l'autorité. Un fait certain, c'est qu'un cavalier numide était arrivé à toute bride avec des lettres menaçantes d'Othon, qui accusait la lâcheté des généraux, et commandait qu'on attaquât : il était malade d'attendre et impatient d'en finir.

XLI. Ce même jour, tandis que Cécina surveillait les travaux du pont, deux tribuns des cohortes prétoriennes demandèrent à lui parler. Il se préparait à les entendre et à leur répondre, lorsque ses coureurs vinrent en hâte lui annoncer que l'ennemi paraissait. La conférence des tribuns fut interrompue; ce qui a laissé ignorer si c'était une ruse, ou une trahison, ou quelque dessein louable qu'ils méditaient. Les tribuns congédiés, Cécina, de retour au camp, trouve le signal du combat déjà donné par Valens, et le soldat sous les armes. Tandis que les légions tirent au sort leur rang pour marcher, la cavalerie se porte en avant; et, ce qui est incroyable, elle fut repoussée par une poignée d'Othoniens, et si rudement, que, sans la légion italique, elle allait se jeter dans ses retranchements. Celle-ci, présentant aux cavaliers la pointe de

XL. Non ut ad pugnam, sed ad bellandum, profecti, confluentes Padi et Adudæ fluminum, xvi inde millium spatio distantes, petebant, Celso et Paulino abnudentibus, militem itinere lassum, sarcinis gravem, objicere hosti, non admissuro, quo minus expeditus, et vix quatuor millia passuum progressus, aut incompósitos in agmine, aut dispersos et vallum molientes aggrediretur. Titianus et Proculus, ubi consiliis vincerentur, ad jus imperii transibant. Aderat sane citus equo Numida cum atrocibus mandatis, quibus Otho, increpita ducum segnitia, rem in discrimen mitti jubebat; æger mora et spei impatiens.

XLI. Eadem die, ad Cæcinam, operi pontis intentum, duo pretoriarum cohortium tribuni, colloquium ejus postulantes, venerunt. Audire condiciones ac reddere parabat, quum præcipientes exploratores adesse hostem nuntiavere. Interruptus tribunorum sermo; eque incertum fuit, insidias an prodicionem, vel aliquod honestum consilium ceptaverint. Cæcina, dimissis tribunis, re-
ductus in castra, datum jussu Fabii Valentis pugnae signum et militem in armis invenit. Dum legiones de ordine agminis sortiuntur, equites prorupere; et, mirum dictu, a paucioribus Othonianis quo minus in vallum impingerentur, italicae legionis virtute deterriti sunt : ea, strictis mucronibus, redire

l'épée, les force de retourner, tout rompus qu'ils étaient, et de recommencer le combat. Les légions vitelliennes se rangèrent en bataille sans confusion; car, malgré la proximité de l'ennemi, l'épaisseur des arbres les empêchait d'en être aperçues. Dans l'armée des Othoniens, les généraux étaient déconcertés, les soldats courroucés contre leurs chefs, les rangs embarrassés par les chariots et les valets; enfin de chaque côté deux fossés profonds, ne laissant qu'un chemin étroit, même pour une armée qui eût défilé tranquillement. Les uns entourent leurs enseignes, d'autres les cherchent; partout des cris confus; on accourt, on s'appelle: chacun, suivant sa hardiesse ou sa frayeur, s'élance au premier rang ou recule au dernier.

XLII. A ce saisissement d'une terreur subite une fausse joie fit succéder la langueur: quelques voix publièrent que l'armée de Vitellius l'avait abandonné. Ce bruit fut-il répandu par le parti de Vitellius ou par celui d'Othon, à dessein ou par hasard? On ne le saurait dire. Les Othoniens, ne songeant plus à combattre, saluèrent l'ennemi; et, comme on leur répondit par un cri menaçant, la plupart des leurs ignorant pourquoi on saluait, ils se crurent trahis. En ce moment l'armée ennemie fondit sur eux, ses rangs pleins et serrés, ses soldats plus nombreux et plus forts. Les Othoniens, quoique dispersés, fatigués, inférieurs en nombre, soutinrent le choc vigoureusement. La nature du terrain, embarrassé d'arbres et de vignes, partagea la bataille en plusieurs actions particulières. On s'attaquait de près et de loin, par pelotons et par colonnes. Sur la chaussée du chemin, on se battait corps à corps; on

pulsos et pugnam resumere coegit. Disposita Vitellianorum legionum acies sine trepidatione; etenim, quamquam vicino hoste, aspectus armorum densis arboribus prohibebatur: apud Othonianos, pavidi duces, miles ducibus infensus, mixta vehicula et lixæ, et, præruptis utrimque fossis, via quieto quoque agmini angusta. Circumsistere alii signa sua, querere alii: incertus undique clamor accurrentium, vocitantium: et, ut cuique audacia vel formido, in primam postremamve aciem prorumpabant vel revehebantur.

XLII. Attonitas subito terrore mentes falsum gaudium in languorem vertit, repertis, qui descivisse a Vitellio exercitum evertentur. Is rumor, ab exploratoribus Vitellii dispersus, an in ipsa Othonis parte, seu dolo, seu forte surrexerit, parum compertum. Omissa pugne ardore, Othoniani ultro salutavere; et hostili murmure excepti, plerisque suorum ignaris, qua causa salutandi, metum proditiōnis fecere, tum incubuit hostium acies, integris ordinibus, robore et numero præstantior: Othoniani, quamquam dispersi, pauciores, fessi, proelium tamen acriter sumpsere; et per locos, arboribus ac vineis impeditos, non una pugne facies: eominus eminusque catervis et cuneis concurrabant; in aggere viae collato gradu, corporibus et umbrionibus niti, omissa

se heurtait avec les boucliers. Renonçant à lancer le pilum, avec la hache et l'épée ils brisaient les casques et les cuirasses; se connaissant entre eux, en vue à toute l'armée, ils combattaient comme si chaque homme eût voulu décider la guerre.

XLIII. Le hasard mit aux mains deux légions dans une plaine tout ouverte, entre le Pô et le chemin. C'était, du côté de Vitellius, la vingt et unième appelée *Rapax*, depuis longtemps couverte de gloire; et, du côté d'Othon, la première, nommée *Adjutrix*, qui ne s'était trouvée encore à aucune bataille, mais impatiente de commencer sa réputation. Celle-ci renversa les premiers rangs de la vingt et unième, et lui enleva son aigle. L'autre fut si outrée de cet affront, qu'elle repoussa à son tour la première, tua son lieutenant Orphidius Bénignus et lui prit la plupart de ses enseignes et de ses drapeaux. D'un autre côté, la treizième légion fut enfoncée par le nombre. D'ailleurs, les détachements de la quatorzième accablés par le nombre. D'ailleurs, les généraux d'Othon avaient fui depuis longtemps, et Cécina, ainsi que Valens, appuyait sans cesse ses soldats par des renforts. Ils reçurent encore un nouveau secours. Alphénus Varus accourut avec ses Bataves, après avoir massacré sur le fleuve même les gladiateurs qui voulaient passer le Pô dans des barques. Alors les vainqueurs se portèrent sur le flanc de l'ennemi.

XLIV. Les Othoniens, qui virent leur centre entièrement rompu, s'enfuirent de tous côtés, cherchant à regagner Bédriac. Ce trajet était bien long et les chemins encombrés de corps morts, ce qui augmenta le carnage; car, dans les guerres civiles, les prisonniers

pilorum jactu, gladiis et securibus galeas loricasque perrumpere: nocentes inter se, cæteris conspicui, in eventum totius belli certabant.

XLIII. Forte inter Padum viamque, patenti campo, duæ legiones congressæ sunt: pro Vitellio unævicesima, cui cognomen *Rapaci*, veterè gloria insignis; e parte Othonis, prima *Adjutrix*, non ante in aciem deducta, sed ferox et novi decoris avida. Primani, stratis unævicesimanorum principiis, aquilam abstulere; quo dolore accensa legio, et impulit rursus primanos, interfecto Orphidio Benigno legato, et plurima signa vexillaque ex hostibus rapuit. A parte aliâ, propulsa quinquanorum impetu tertiadecima legio: circumvent plurimum accursu quatuordecimani. Et, ducibus Othonis jam pridem profugis, Cæcina ac Valens subsidiis suos firmabant. Accessit recens auxilium. Varus Alphenus cum Batavis, fusa gladiatorum manu, quam, navibus transvectam, oppositæ cohortes in ipso flumine trucidaverant: ita victores latus hostium invecti.

XLIV. Et, media acie perrupta, fugere passim Othoniani, Bedriacum petentes, immensum id spatium: obstructæ strage corporum via, quo plus cædis fuit; neque enim, civilibus bellis, capti in prædam vertuntur. Sueto-

l'épée, les force de retourner, tout rompus qu'ils étaient, et de recommencer le combat. Les légions vitelliennes se rangèrent en bataille sans confusion; car, malgré la proximité de l'ennemi, l'épaisseur des arbres les empêchait d'en être aperçues. Dans l'armée des Othoniens, les généraux étaient déconcertés, les soldats courroucés contre leurs chefs, les rangs embarrassés par les chariots et les valets; enfin de chaque côté deux fossés profonds, ne laissant qu'un chemin étroit, même pour une armée qui eût défilé tranquillement. Les uns entourent leurs enseignes, d'autres les cherchent; partout des cris confus; on accourt, on s'appelle: chacun, suivant sa hardiesse ou sa frayeur, s'élance au premier rang ou recule au dernier.

XLII. A ce saisissement d'une terreur subite une fausse joie fit succéder la langueur: quelques voix publièrent que l'armée de Vitellius l'avait abandonné. Ce bruit fut-il répandu par le parti de Vitellius ou par celui d'Othon, à dessein ou par hasard? On ne le saurait dire. Les Othoniens, ne songeant plus à combattre, saluèrent l'ennemi; et, comme on leur répondit par un cri menaçant, la plupart des leurs ignorant pourquoi on saluait, ils se crurent trahis. En ce moment l'armée ennemie fondit sur eux, ses rangs pleins et serrés, ses soldats plus nombreux et plus forts. Les Othoniens, quoique dispersés, fatigués, inférieurs en nombre, soutinrent le choc vigoureusement. La nature du terrain, embarrassé d'arbres et de vignes, partagea la bataille en plusieurs actions particulières. On s'attaquait de près et de loin, par pelotons et par colonnes. Sur la chaussée du chemin, on se battait corps à corps; on

pulsos et pugnam resumere coegit. Disposita Vitellianorum legionum acies sine trepidatione; etenim, quamquam vicino hoste, aspectus armorum densis arboribus prohibebatur: apud Othonianos, pavidi duces, miles ducibus infensus, mixta vehicula et lixe, et, præruptis utrimque fossis, via quieto quoque agmini angusta. Circumsistere alii signa sua, querere alii: incertus undique clamor accurrentium, vocitantium: et, ut cuique audacia vel formido, in primam postremamve aciem prorumpabant vel revehebantur.

XLIII. Attonitas subito terrore mentes falsum gaudium in languorem vertit, repertis, qui descivisse a Vitellio exercitum evertentur. Is rumor, ab exploratoribus Vitellii dispersus, an in ipsa Othonis parte, seu dolo, seu forte surrexerit, parum compertum. Omissa pugnae ardore, Othoniani ultro salutavere; et hostili murmure excepti, plerisque suorum ignavis, qua causa salutandi, metum prodicionis fecere, tum incubuit hostium acies, integris ordinibus, robore et numero præstantior: Othoniani, quamquam dispersi, pauciores, fessi, proelium tamen acriter sumpsere; et per locos, arboribus ac vineis impeditos, non una pugnae facies: eominus eminusque catervis et cuneis concurrabant; in aggere viae collato gradu, corporibus et umbrionibus niti, omissa

se heurtait avec les boucliers. Renonçant à lancer le pilum, avec la hache et l'épée ils brisaient les casques et les cuirasses; se connaissant entre eux, en vue à toute l'armée, ils combattaient comme si chaque homme eût voulu décider la guerre.

XLIII. Le hasard mit aux mains deux légions dans une plaine tout ouverte, entre le Pô et le chemin. C'était, du côté de Vitellius, la vingt et unième appelée *Rapax*, depuis longtemps couverte de gloire; et, du côté d'Othon, la première, nommée *Adjutrix*, qui ne s'était trouvée encore à aucune bataille, mais impatiente de commencer sa réputation. Celle-ci renversa les premiers rangs de la vingt et unième, et lui enleva son aigle. L'autre fut si outrée de cet affront, qu'elle repoussa à son tour la première, tua son lieutenant Orphidius Bénignus et lui prit la plupart de ses enseignes et de ses drapeaux. D'un autre côté, la treizième légion fut enfoncée par le nombre. D'ailleurs, les détachements de la quatorzième accablés par le nombre. D'ailleurs, les généraux d'Othon avaient fui depuis longtemps, et Cécina, ainsi que Valens, appuyait sans cesse ses soldats par des renforts. Ils reçurent encore un nouveau secours. Alphénus Varus accourut avec ses Bataves, après avoir massacré sur le fleuve même les gladiateurs qui voulaient passer le Pô dans des barques. Alors les vainqueurs se portèrent sur le flanc de l'ennemi.

XLIV. Les Othoniens, qui virent leur centre entièrement rompu, s'enfuirent de tous côtés, cherchant à regagner Bédriac. Ce trajet était bien long et les chemins encombrés de corps morts, ce qui augmenta le carnage; car, dans les guerres civiles, les prisonniers

pilorum jactu, gladiis et securibus galeas loricasque perrumpere: nocentes inter se, cæteris conspicui, in eventum totius belli certabant.

XLIII. Forte inter Padum viamque, patenti campo, duæ legiones congressæ sunt: pro Vitellio unaetvicesima, cui cognomen *Rapaci*, veterè gloria insignis; e parte Othonis, prima *Adjutrix*, non ante in aciem deducta, sed ferox et novi decoris avida. Præmani, stratis unaetvicesimanorum principiis, aquilam abstulere; quo dolore accensa legio, et impulit rursus primanos, interfecto Orphidio Benigno legato, et plurima signa vexillaque ex hostibus rapuit. A parte aliâ, propulsa quintanorum impetu tertiadecima legio: circumvent plurimum accursu quartadecimani. Et, ducibus Othonis jam pridem profugis, Cæcina ac Valens subsidiis suos firmabant. Accessit recens auxilium. Varus Alphenus cum Batavis, fusa gladiatorum manu, quam, navibus transvectam, oppositæ cohortes in ipso flumine trucidaverant: ita victores latus hostium invecti.

XLIV. Et, media acie perrupta, fugere passim Othoniani, Bedriacum petentes, immensum id spatium: obstructæ strage corporum via, quo plus cædis fuit; neque enim, civilibus bellis, capti in prædam vertuntur. Sueto-

ne sont point un objet de butin. Suétone et Proculus prirent une route différente, et se gardèrent de retourner au camp. Védius, lieutenant de la treizième, fut moins sage : égaré par la peur, il alla s'offrir à la colère des soldats. Il était grand jour encore quand il entra dans l'enceinte. A l'instant, les cris des séditeux et des fuyards éclatent autour de lui; ils n'épargnent ni les injures ni les coups; ils l'appellent déserteur et traître; non qu'il fût particulièrement coupable, mais, suivant l'esprit de la multitude, chacun rejetait sur un autre sa propre honte. La nuit favorisa Celsus et Titianus. Ils trouvèrent les sentinelles déjà placées et les soldats adoucis par les soins de Gallus. A force de prières, en employant les raisons et l'autorité, il leur avait persuadé enfin de ne point ajouter, par leurs propres fureurs, au carnage d'une journée si meurtrière; soit qu'on voulût mettre fin à la guerre ou reprendre les armes, l'unique ressource, dans la défaite, était l'union. Tous les autres étaient consternés. Les prétoriens n'avaient que de l'indignation. Ils attribuaient leur désastre à la trahison plutôt qu'à la valeur de l'ennemi. « Ils avaient du moins, disaient-ils, ensanglanté sa victoire, repoussé sa cavalerie, enlevé l'aigle d'une légion. Ne restait-il pas, avec Othon, toutes les troupes d'au delà du Pô? Les légions de Mésie arrivaient; une grande partie de l'armée était demeurée dans Bédriac; ceux-là du moins n'étaient pas encore des vaincus; enfin, s'il le fallait, il y aurait plus d'honneur à expirer sur le champ de bataille. » Tour à tour exaspérés par ces réflexions ou effrayés de leur détresse, ils resentaient plus souvent l'aiguillon de la colère que celui de la crainte.

nus Paullinus et Licinius Proculus diversis itineribus, castra vitavere. Vedium Aquilam, tertiadecimæ legionis legatum, ira militum inconsultus pavor obtulit : multo adhuc die vallum ingressus, clamore seditiosorum et fugacium circumstrepitur; non probris, non manibus abstinet : desertorem proditorumque increpant : nullo proprio crimine ejus, sed more vulgi, suum quisque flagitium aliis objectantes. Titianum et Celsum nox juvit, dispositis jam excubiis, compressisque militibus, quos Annius Gallus precibus, consilio, auctoritate flexerat, ne super cladem adverse pugne suismet ipsi cadibus savirent : sive finis bello venisset, seu resumere arma mallet, unicum victis in consensu levamentum. Ceteris fractus animus. Prætorianus miles, non virtute se, sed prodicione victum, fremebat. Ne Vitellianis quidem incruentam fuisse victoriam, paulo equite, rapta legionis aquila : superesse cum ipso Othone militum quod trans Padum fuerit; venire mæsicas legiones : magnam exercitus partem Bædriaci remansisse : hos certe nondum victos; et, si ita ferret, honestius in acie perituros. His cogitationibus truces, haud pavidi, extrema desperatione ad iram sæpius quam in formidinem stimulabantur.

XLV. L'armée de Vitellius s'arrêta à cinq milles de Bédriac; les généraux n'osèrent point entreprendre le même jour l'attaque du camp; d'ailleurs, on espérait qu'il se rendrait de lui-même. Étant sortis seulement pour combattre, ils n'avaient point d'instruments pour se retrancher; mais ils avaient pour rempart leurs armes et la victoire. Le lendemain, on ne balançait plus dans l'armée d'Othon; ceux qui s'étaient montrés les plus hardis inclinaient pour la soumission, et l'on envoya des députés demander la paix. Les généraux de Vitellius n'hésitèrent point à l'accorder. Les députés ayant été retenus quelque temps, ce retard inquiéta les Othoniens, qui ne savaient comment on avait reçu leurs demandes. Au retour de la députation, ils ne tardèrent point à ouvrir leurs portes. Alors vainqueurs et vaincus fondent en larmes; pleins d'une joie mêlée de pitié, ils maudissent les guerres civiles. Confondus dans les mêmes tentes, ils pensaient les blessures l'un d'un proche, l'autre d'un frère. L'espoir et la récompense étaient incertains; il n'y avait de sûr que les pertes et l'affliction. Le moins malheureux avait encore quelque mort à pleurer. On rechercha le corps du lieutenant Orphidius, qu'on brûla avec les honneurs accoutumés; quelques autres furent ensevelis par leurs amis, le reste abandonné sur le champ de bataille.

XLVI. Othon attendait la nouvelle du combat sans le moindre trouble : sa résolution était prise. D'abord les bruits fâcheux, puis la présence des fuyards, lui annoncent son désastre. Le zèle des soldats n'attendit point les exhortations de leur empereur. Ils lui

XLV. At Vitellianus exercitus, ad quintum a Bædriaco lapidem conседit, non ausis ducibus eadem die oppugnationem castrorum : simul voluntaria deditione sperabatur. Sed expeditis, et tantum ad prælium egressis, munimentum fuere arma et victoria. Postera die, haud ambigua Othoniani exercitus voluntate, et, qui ferociore fuerant, ad prænitentiam inclinantibus, missa legatio; nec apud duces Vitellianos dubitatum, quo minus pacem concederent. Legati paulisper retenti : ea res hesitationem attulit, ignaris adhuc an impetrassent. Mox remissa legatione, paluit vallum. Tum victi victoresque in lacrymas effusi, sortem civium armorum misera lætitia detestantes. Iisdem tentoriis alii fratrum, alii propinquorum, vulnera fovebant. Spes et præmia in ambiguo : certa funera et luctus; nec quisquam adeo mali expertus, ut non aliquam mortem mœreret. Requisitum Orphidii legati corpus, honore solito crematum : paucos necessarii ipsorum sepelivere; ceterum vulgus super humum relictum.

XLVI. Opperiebatur Otho nuntium pugne, nequaquam trepidus, et consilii certus : moesta primum fama, dein profugi e prælio perditas res patefaciunt. Non expectavit militum ardor vocem imperatoris : locum habere ani

criaient d'avoir bonne confiance : « il lui restait encore des forces intactes; eux-mêmes risqueraient tout, souffriraient tout, » et ils ne flattaient point. Ils brûlaient de retourner au combat et de relever la fortune du parti; il y avait de l'exaltation, une sorte de fureur; les plus éloignés lui tendaient les mains, les plus proches embrassaient ses genoux : Plotius surtout était plein de résolution. Ce préfet du prétoire le conjura, à diverses reprises, de ne point abandonner de si braves soldats, de si fidèles serviteurs; « il y avait plus de force à supporter le malheur qu'à s'y dérober; les âmes courageuses s'obstinaient à espérer, en dépit même de la fortune; la peur, dans les lâches, accélérât le désespoir. » Pendant ce discours et selon qu'Othon paraissait s'attendrir ou se montrer sévère, on criait de joie, ou l'on pleurait. Et ce n'étaient pas seulement les prétoriens, troupe spécialement dévouée à Othon; les détachements de Mésie lui promettaient la même constance dans leurs légions qui allaient arriver, qui étaient déjà dans Aquilée; en sorte qu'on ne doute point que la guerre n'eût pu encore être longue, sanglante, non moins redoutable aux vainqueurs qu'aux vaincus.

XLVII. Othon rejeta tous ces projets de guerre. « Ma vie, dit-il, ne vaut pas que j'expose encore tant de courage et de dévouement. Plus vous me faites envisager de ressources, si je voulais vivre, plus ma mort sera belle. Nous nous sommes éprouvés mutuellement, la fortune et moi. Et ne comptez pas la durée de cette épreuve; il est plus difficile de se modérer, quand on jouit d'un bonheur qu'on sent ne devoir pas durer. C'est Vitellius qui a commencé la guerre

mum jubebant: superesse adhuc novas vires, et ipsos extrema passuros auroroque; neque erat aduatio. Ira in aciem, excitare partium fortunam, furore quoque iam et instinctu flagrabant: quid procal adstiterant, tendere manus, et proximi prensare genua; promptissimo Plotio Firmo. Is prætorii præfectus identidem orabat, ne fidissimum exercitum, ne optime meritis milites desereret; majore animo tolerari adversa, quam relinquere: fortes et strenuos etiam contra fortunam insistere spei; timidos et ignavos ad desperationem formidine properare. Quas inter voces, ut flexerat vultum aut induraverat Otho, clamor et gemitus. Nec prætoriam tantum, propius Othonis miles, sed præmissi e Mœsia, eandem obstinationem adventantis exercitus, legiones Aquileiam ingressas, nuntiabant: ut nemo dubitet, potuisse renovari bellum atrox, ingubre, incertum victis et victoribus.

XLVII. Ipse aversus a consiliis belli, « Hunc, inquit, animum, hanc virtutem vestram ultra periculis objicere, nimis grande vite meæ pretium puto. Quanto plus spei ostenditis, si vivere placeret, tanto pulchrior mors erit. Experti invicem sumus, ego ac fortuna; nec tempus computaveritis: difficilius, est temperare felicitati, qua te non putes diu usurum. Civile bellum a Vitellio

civile; c'est à lui qu'on doit d'avoir combattu pour l'empire; on me devra de n'avoir combattu qu'une fois. Que la postérité, par là, juge entre nous deux. J'aurai conservé à Vitellius son frère, sa femme, ses enfants: je n'ai pas plus besoin de vengeance que de consolation. D'autres auront gardé l'empire plus longtemps; nul ne l'aura plus courageusement quitté. Eh! comment pourrais-je souffrir qu'une aussi florissante jeunesse, que d'aussi braves armées fussent égorgées de nouveau et enlevées à la patrie? Laissez-moi emporter, en mourant, l'idée que vous fussiez morts pour moi; mais vivez, et ne retardons plus, moi, votre sûreté, vous, ma résolution. Parler plus longtemps de mourir serait un reste de faiblesse. Jugez, par là même, combien cette résolution est invariable, je ne me plains de personne. Quand on accuse les dieux ou les hommes, on tient encore à la vie. »

XLVIII. Après ce discours, il parla à chacun avec bonté suivant leur âge et leur rang; le front toujours calme, la voix toujours ferme, il ordonnait aux plus jeunes, il conjurait les plus vieux de partir au plus tôt, pour ne point aigrir les ressentiments du vainqueur, reprochant aux siens leurs larmes inconsidérées. Il fait donner à ceux qui parlaient des vaisseaux et des voitures; il brûle les lettres et les mémoires qui marquaient trop de zèle pour lui, ou de mépris pour Vitellius; il fait ses largesses, mais sagement, et non en homme qui va mourir. Salvius Cocceianus, fils de son frère, dans la première fleur de la jeunesse, tremblait et se désolait. Il va à lui et le console; il loue son attachement, il blâme ses craintes :

cœpit, et, ut de principatu certarem, armis, iuitium illic fuit; ne plusquam semel certemus, penes me exemplum erit: hinc Othonem posteritas æstimet. Prætor Vitellius fratre, conjuge, liberis: mihi non ultione, neque solatiis opus est. Alii diutius imperium tenuerint: nemo tam fortiter reliquerit. An ego tantum romanæ pubis, tot egregios exercitus, sterni rursus, et reipublica eripi patiar? Est hic mecum animus, tanquam perituri pro me fueritis: sed este superstitis; nec diu moremur, ego incolunitatem vestram, vos constantiam meam. Plura de extremis loqui, pars ignavia est; præcipuum destinationis meæ documentum habete, quod de nemine queror; nam incusare deos vel homines, ejus est qui vivere velit.

XLVIII. Talia locutus, ut cuique ætas aut dignitas, comiter appellatos, irent prope, neu remanendo iram victoris asperarent: juvenes auctoritate, senes precibus movebat; placidus ore, intrepidus verbis, intempestivas suorum lacrymas concens. Dari naves ac vehicula abeuntibus jubet: libellos epistolæque, studio erga se aut in Vitellium contumeliis insignes, abolet: pecunias distribuit, parce, nec ut periturus. Mox Salvium Cocceianum, fratris filium, prima juvenia, trepidum et moerentem, ultro solatus est, laudando pietatem ejus, castigando formidinem: « an Vitellium tam immitis animi fore, ut, pro in-

« Vitellius serait-il assez barbare pour ne point marquer quelque reconnaissance à un homme qui lui avait conservé toute sa famille? La promptitude de sa mort lui donnait des droits à la clémence du vainqueur; car ce n'était point par excès de désespoir, mais au moment où l'armée demandait le combat, qu'il périssait pour épargner à la république un malheur de plus. J'ai assez fait pour ma propre gloire, ajouta-t-il, assez pour l'illustration de mes descendants : le premier, après les Jules, les Claudes, les Servius, j'ai porté l'empire dans une nouvelle famille. Que de raisons, pour toi, Cocceianus, d'avancer dans la vie avec confiance, sans oublier jamais qu'Othon fut ton oncle, mais aussi sans trop t'en souvenir! »

XLIX. Il fait ensuite retirer tout le monde, et prend un peu de repos. Il ne pensait plus qu'au moment suprême, quand un tumulte soudain vint l'en distraire : on lui annonce la consternation et les emportements des soldats. Ils menaçaient de tuer ceux qui parlaient. Leur fureur éclatait surtout contre Verginius, qu'ils tenaient assiégé dans sa maison. Othon, après avoir réprimandé les auteurs de la sédition, rentra pour recevoir les adieux de ses amis; il ne les quitta qu'après les avoir mis à l'abri de toute insulte. Sur le soir, il but de l'eau glacée, se fit apporter deux poignards, les essaya tous deux, en mit un sous son chevet, et enfin, s'étant bien assuré du départ de ses amis, il se coucha tranquillement. On assure même qu'il dormit. Au point du jour il s'enfonça le fer dans la poitrine. Un gémissement attira les affranchis et les esclaves avec Plotius, préfet du prétoire; ils ne trouvèrent qu'une

columni tota domo, ne hanc quidem sibi gratiam redderet? mereri se festinato exitu clementiam victoris. Non enim ultima desperatione, sed poscente prelium exercitu, remisisse reipublice novissimum casum. Satis sibi nominis, satis posteris suis nobilitatis quesitum : post Julios, Claudios, Servios, se primum in familiam novam imperium intulisse: proinde erecto animo capesseret vitam, neu, patrum sibi Othonem fuisse, aut oblivisceretur unquam, aut nimum meminisset.»

XLIX. Post quæ, dimotis omnibus, paucum requievit: atque illum, supremas jam curas animo volutantem, repens tumultus avertit, nuntiata consternatione ac licentia militum: namque abeuntibus exitum mimitabantur; atrocissima in Verginium vi, quem, clausa domo, obsidebant: increpitis seditionis auctoribus, regressus, vacavit abeuntium alloquiis, donec omnes inviolati digrederentur. Vesperascente die, sitim hausto gelidæ aquæ sedavit: tum allatis pugionibus duobus, quum utrumque pertentasset, alterum capiti subdidit: et explorato, jam profectos amicos, noctem quietam, utque affirmatur, non insomnem egit. Luce prima, in ferrum pectore incubuit: ad gemitum morientis ingressi liberti servique et Plotius Firmus, prætorii præfectus, unum

seule blessure. On pressa ses osbèques : il l'avait recommandé lui-même instamment, dans la crainte que sa tête ne fût coupée et ne servit de jouet. Les prétoriens portèrent son corps, ne cessant de louer Othon et de couvrir ses mains et sa blessure de baisers et de larmes. Quelques soldats se tuèrent auprès du bûcher, non par crainte ou par remords, mais par une émulation de gloire, et par attachement pour ce prince. Depuis, à Bédriac, à Plaisance, et dans les autres camps, il y eut beaucoup de morts pareilles. On lui éleva un tombeau simple et qui fut respecté.

L. Ainsi périt Othon, à l'âge de trente-sept ans. Il sortait d'une ville municipale, de Férènte. Son père fut consul, son aïeul préteur. Son origine maternelle, sans être aussi brillante, n'était rien moins qu'obscur. J'ai parlé de son enfance et de sa jeunesse. Deux actions, l'une affreuse, l'autre héroïque, lui ont mérité de la postérité autant d'éloges que d'exécration. Il serait peu digne sans doute de la sévérité de cet ouvrage de recueillir des fables à plaisir, pour amuser la crédulité des lecteurs; mais il est des traditions si répandues, que je n'oserais les rejeter. Les habitants du pays rapportent que, le jour de la bataille de Bédriac, un oiseau d'une espèce inconnue parut à Régium-Lépidum; qu'il s'arrêta dans un bois très-fréquenté près de cette ville; que ni le concours du peuple, ni la foule d'oiseaux qui volaient alentour, ne purent l'effrayer et le faire enfuir jusqu'au moment de la mort d'Othon; qu'alors il disparut, et qu'en rapprochant les temps on vit que le commencement et la fin de cette apparition se rapportaient avec les derniers moments du prince.

vulnus invenere. Funus maturatum: ambitiosis id precibus petierat, ne amputaretur caput, ludibrio futurum. Tulere corpus prætorie cohortes, cum laudibus et lacrymis, vulnus manusque ejus exosculantes. Quidam militum juxta rogum interfecere se: non noxa, neque ob metum, sed æmulatione decoris et caritate principis: ac postea promiscue Bédriaci, Placentiæ aliisque in castris, celebratum id genus mortis. Othoni sepulcrum exstructum est modicum et mansurum.

L. Hunc vite finem habuit septimo et tricesimo ætatis anno. Origo illi e municipio Ferentino, pater consularis, avus prætorius; maternum genus impar, nec tamen indecorum: pueritia ac juvenia, qualem monstravimus, duobus facinoribus, altero flagitiosissimo, altero egregio, tantumdem apud posteros meruit honoris famæ, quantum malæ. Ut conquirere fabulosa, et fictis oblectare legentium animos, procul gravitate cepti operis crediderim; ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim. Die, quo Bédriaci certabatur, avem inusitata specie apud Regium Lepidum celebri luco consedissee, incolæ memorent, nec deinde cœtu hominum, aut circumvolitantium alitum, territam pulsasse, donec Otho se ipse interficeret; tum ablatam ex oculis; et tempora reputantibus, initium finemque miraculi cum Othonis exitu competisse.

LI. A ses funérailles, les regrets et la douleur des soldats renouvelèrent la sédition, et il n'y avait personne pour la réprimer. Ils jetèrent les yeux sur Verginius; ils le prièrent, tantôt d'accepter l'empire, tantôt d'être leur médiateur auprès de Valens et de Cécina, et, en priant, ils menaçaient. Verginius se sauva par une porte secrète, au moment où ils forçaient sa maison. Rubrius Gallus porta la soumission des troupes qui étaient à Brixellum; et leur grâce fut accordée, aussitôt que Sabinus eut mené aux vainqueurs le corps qu'il commandait.

LII. La guerre terminée pour tous, un extrême péril menaçait ceux des sénateurs qu'Othon avait amenés de Rome, puis laissés à Modène. La nouvelle de la défaite arriva dans cette ville; mais les soldats la rejetaient comme fautive, l'attribuant à l'animosité du sénat contre Othon. Ils épiaient les discours, les physionomies, les contenance, pour leur donner une interprétation sinistre; ils en vinrent enfin aux injures et aux insultes, cherchant un prétexte de commencer le massacre. Les sénateurs avaient encore à craindre que le parti de Vitellius, devenu tout-puissant, pût penser qu'ils avaient hésité à reconnaître sa victoire. Dans cette double perplexité, ils s'assemblèrent précipitamment. Personne n'avait risqué de démarches particulières; ils se croyaient plus en sûreté, mettant en commun leurs fautes. Pour surcroît d'inquiétudes et d'alarmes, le sénat de Modène leur offrait des armes et de l'argent, en les appelant pères conscrits, honneur hors de saison.

LI. In funere ejus, novata luctu ac dolore militum seditio; nec erat, qui coereret. Ad Verginium versi, modo, ut reciperet imperium, nunc, ut legatione apud Cæcinam ac Valentem fungeretur, minitantes orabant. Verginius, per aversam domus partem furtim degressus, irrupentes frustratus est. Earum, quæ Brixelli egerant, cohortium preces Rubrius Gallus tulit. Et venia statim impetrata, concedentibus ad victorem, per Flavium Sabinum, iis copiis, quibus præfuerat.

LII. Posito ubique bello, magna pars senatus extremum discrimen adiit, profecta cum Othone ab Urbe, dein Mutinæ relicta; illuc adverso de prælio allatum; sed milites, ut falsum rumorem aspernantes, quod in sensum Othom senatum arbitrabantur, custodire sermones, vultum habitumque trahere in deterius; conviciis postremo ac probris causam et initium cædis quærebant; quum alius insuper metus senatoribus instaret, ne, prævalidis jam Vitellii partibus, cunctanter excepisse victoriam crederentur: ita trepidi et utrimque anxii coeunt; nemo privatim expedito consilio, inter multos societate culpæ tutior. Onerabat paventium curas ordo mutinensis, arma et pecuniam offerendo, appellabatque patres conscriptos, intempestivo honore.

LIII. On remarqua la discussion dans laquelle Lucinius Cécina attaqua vivement Marcellus Éprius sur l'ambiguïté de ses avis. Les autres ne s'expliquaient pas plus franchement; mais Marcellus, odieux par des délations qu'on n'avait point oubliées, avait un nom qui avertissait l'envie; et ce nom avait piqué l'ambition de Licinius, homme obscur, nouvellement admis dans le sénat, qui cherchait dans un adversaire puissant un moyen de célébrité. Les plus sages apaisèrent ce différend; ils se rendirent tous à Bologne, pour y délibérer de nouveau. Dans l'intervalle, ils se flattaient d'apprendre des nouvelles. On avait disposé, sur tous les chemins, des émissaires pour recueillir les plus récentes. Un affranchi d'Othon, interrogé à Bologne, répondit qu'il était chargé des derniers ordres de son maître; qu'il l'avait laissé encore existant, mais n'ayant plus devant les yeux que la postérité, et détaché de tous les charmes de la vie. Dans leur admiration, ils rougirent de questionner davantage, et ils se déclarèrent tous pour Vitellius.

LIV. Son frère, Lucius Vitellius, était dans l'assemblée, et déjà il se prêtait à leurs adulations, lorsque tout à coup Cénus, affranchi de Néron, vint, par un mensonge impudent, les consterner tous. Il affirma que l'arrivée de la quatorzième légion et la jonction des troupes de Brixellum avaient changé la face des affaires; que les vainqueurs étaient défaits. Cénus avait un ordre d'Othon pour qu'on lui fournit des chevaux sur la route. Comme on respectait peu cet ordre, il voulut le faire valoir par une nouvelle plus heureuse. Tel fut le motif de son mensonge. Cénus fit en peu de temps, comme il voulait, le voyage de Rome, et, quelques jours

LIII. Notabile jurgium inde fuit, quo Licinius Cæcina Marcellum Eprium, ut ambigua disserentem, invasit. Nec ceteri sententias aperiebant; sed inivisum memoria delationum, expositumque ad invidiam, Marcelli nomen irritaverat Cæcinam, ut novus adhuc, et in senatum nuper ascitus, magnis inimicitiiis claresceret. Moderatione meliorum dirempti. Et rediere omnes Bononiam, rursus consiliaturi; simul, medio temporis, plures nuntii sperabantur. Bononiæ, divisus per itinera, qui recentissimum quemque percunctarentur, interrogatus Othonis libertus causam digressus, habere se suprema ejus mandata respondit: ipsum viventem quidem relictum, sed sola posteritatis cura et abruptis vitæ blandimentis. Hinc admiratio et plura interrogandi pudor; atque omnium animi in Vitellium inclinavere.

LIV. Intererat consilii frater ejus L. Vitellius, seque jam adulantibus offerebat, quum repente Cænus, libertus Neronis, atroci mendacio universos perculeit, afirmanus, superventu XIV legionis, junctis a Brixello viribus, cæsos victores, versam partium fortunam. Causa fingendi fuit, ut diplomata Othonis, quæ negligebantur, lætiore nuntio revalescerent. Et Cænus quidem rapide in Urbem

après, fut mené au supplice par ordre de Vitellius. Le péril des sénateurs en devint plus menaçant, les soldats admettant sans hésiter la vérité du rapport. Ce qui redoublait leurs frayeurs, c'est qu'on avait donné à ce départ de Modène, et à cet abandon du parti, toute la solennité d'une délibération publique. Depuis ce moment, les sénateurs ne s'assemblèrent plus : chacun agit séparément. Enfin des lettres de Valens dissipèrent leurs craintes; et la mort d'Othon se répandit d'autant plus vite qu'elle était plus glorieuse.

LIV. Pendant ce temps on était fort tranquille à Rome. On y célébrait, comme à l'ordinaire, les jeux de Cérés. Quand on apprit au théâtre qu'Othon était mort, et que Sabinus, préfet de Rome, avait fait prêter serment pour Vitellius à tout ce qu'il y avait de troupes dans la ville, on applaudit à Vitellius. Le peuple promena autour des temples les images de Galba, ornées de fleurs et de lauriers, et lui fit, d'un amas de couronnes, une espèce de tombeau près du lac Curtius, lieu que Galba, en mourant, avait trempé de son sang. Au sénat, tout ce qu'on avait imaginé d'honneurs pendant les plus longs règnes fut décerné sur-le-champ. On ajouta des éloges et des remerciements pour les armées de Germanie, et l'on envoya une députation pour exprimer la joie publique. On lut une lettre de Valens aux consuls, écrite avec assez de réserve; mais on aime mieux la modestie de Cécina, qui n'écrivit pas du tout.

LVI. Cependant l'Italie était plus cruellement dévastée que pendant la guerre. Les Vitelliens, dispersés dans toutes les villes,

vectus, paucos post dies jussu Vitellii poenas luit. Senatorum periculum auctum, credentibus Othonianis militibus vera esse, quæ afferebantur. Intendebat formidinem, quod publici consilii facie discessum Mutina, desertæque partes forent. Nec ultra in commune congressi, sibi quisque consulere: donec missæ a Fabio Valente epistolæ demerent metum. Et mors Othonis, quo laudabilior, eo velocius audita.

LIV. At Romæ nihil trepidationis: Cereales ludi ex more spectabantur. Ut cecidisset vita Othonem, et a Flavio Sabino, præfecto Urbis, quod erat in urbe militum sacramento Vitellii adactum, certi auctores in theatrum attulerunt, Vitellio plausere; populus cum lauro ac floribus Galbæ imagines circum templa tulit, congestis in modum tumuli coronis, juxta lacum Curtii, quem lacum Galba moriens sanguine infecerat. In senatu cuncta, longis aliorum principatibus composita, statim decernuntur. Additæ erga germanicos exercitus laudes gratesque, et missa legatio, quæ gaudio fungeretur. Recitate Fabii Valentis epistolæ, ad consules scriptæ haud immoderate: gratior Cæcinæ modestia fuit, quod non scripsisset.

LVI. Ceterum Italia gravius atque atrocius, quam bello afflictabatur: dispersi per municipia et colonias Vitelliani, spoliare, rapere, vi et stupris pol-

pillaient et saccageaient; ce n'était que viols et prostitutions; se vendant pour le crime, ou s'y livrant eux-mêmes, ils n'épargnaient ni le sacré, ni le profane. Quelques habitants se couvrirent du nom des soldats pour assassiner leurs ennemis; et les soldats eux-mêmes, qui connaissaient le pays, marquaient les domaines les plus fertiles, les maisons les plus riches, s'en emparaient, ou, en cas de résistance, y détruisaient tout sans que les chefs osassent s'y opposer, étant tous deux esclaves de leurs soldats: Cécina, par ambition plus que par avarice, Valens, par l'infamie de ses rapines et de ses concussions, qui le forçaient à dissimuler celles d'autrui. Dans l'Italie, déjà écrasée par une longue oppression, tant de soldats de toutes armes, leurs injustices, leurs violences, leurs brigandages, devenaient intolérables.

LVII. Cependant Vitellius, ignorant sa victoire et croyant avoir besoin de toutes ses forces, traînait avec lui les restes de l'armée de Germanie. Il ne laissa dans les quartiers d'hiver qu'un petit nombre de vieux soldats, et il pressa les levées dans les Gaules, afin de recruter des légions dont il ne restait plus que le nom. La garde du Rhin fut commise à Hordéonius; pour lui, il ajouta à son armée huit mille hommes des meilleures troupes de Bretagne, et à peine eut-il marché quelques jours, qu'il apprit la victoire de Bédriac, et la mort d'Othon, qui terminait la querelle. Il convoque une assemblée, où il donne les plus grands éloges à la valeur de ses soldats. L'armée voulait qu'il élevât son affranchi Asiaticus au rang de chevalier. Il réprime cette basse adulation; puis, par une inconséquence de son caractère, ce qu'il avait refusé publiquement,

lucere: in omne fas nefasque avidi aut venales, non sacro, non profano abstinabant. Et fuere, qui inimicos suos, specie militum, interficerent. Ipsique milites, regionum gnari, refertos agros, dites dominos, in prædam, aut, si repugnatum foret, ad excidium destinabant; obnoxii ducibus et prohibere non ausis: minus avaritiæ in Cæcina, plus ambitionis; Valens, ob luera et questus infamias, eoque aliena etiam culpæ dissimulator. Jam pridem attritis Italia rebus, tantum peditum equitumque, vis damnaque et injuriæ, ægre tolerabantur.

LVII. Interim Vitellius, victoriæ suæ nescius, ut ad integrum bellum, reliquis germanici exercitus vires traheret. Pauci veterum militum in hibernis relictis, festinatis per Gallias delectibus, ut remanentium legionum nomina supplementur. Cura ripæ Hordeonio Flaeco permissa: ipse e britannico delectu octo millia sibi adjunxit; et, paucorum dierum iter progressus, prosperas apud Bédriacum res, ac morte Othonis concidisse bellum accepit. Vocata concione, virtutem militum laudibus cumulat. Postulante exercitu, ut liberum suum, Asiaticum, equestri dignitate donaret, inhonestam adulationem compepsit. Dein, mobilitate ingenii, quod palam abnuerat, inter secreta con-

il l'accorde dans l'intimité d'un festin, et il décore de l'anneau un esclave infâme, qui ne brigait la faveur que par de honteuses pratiques.

LVIII. Dans le même temps, il apprit que les deux Mauritanies l'avaient reconnu, après l'assassinat d'Albinus, leur procureur. Lucéus Albinus avait été nommé par Néron au gouvernement de la Mauritanie césarienne, auquel Galba joignit depuis la Tingitane. Ses forces n'étaient point à mépriser : il avait dix-neuf cohortes, cinq divisions de cavalerie, un grand nombre de Maures, troupes que les rapines et le brigandage forment naturellement pour la guerre. Galba mort, il pencha pour Othon, et, non content de l'Afrique, il menaçait l'Espagne, qui n'en est séparée que par un bras de mer étroit. Cluvius, alarmé, fit approcher de la côte la dixième légion, comme s'il projetait une descente : des centurions prirent les devants pour aller concilier à Vitellius l'esprit des Maures; ce qui ne fut pas difficile, avec la réputation de l'armée de Germanie, si imposante pour les provinces. D'ailleurs, on fit courir le bruit qu'Albinus, dédaignant le titre de procureur, prenait les marques de la royauté et le nom de Juba.

LIX. Les Maures ainsi gagnés, on massacre Festus et Scipion, préfets de cohortes, et Asinius Pollio, préfet d'une division de cavalerie, l'un des plus zélés partisans d'Albinus. Albinus lui-même, voulant passer de la Tingitane dans la Mauritanie Césarienne, est égorgé en débarquant. Sa femme se présenta au fer des meurtriers, et se fit tuer avec lui. Au reste, Vitellius ne s'informa d'aucun de

vivi largitur; honoravitque Asiaticum annulis, fœdum mancipium et malis artibus ambitiosum.

LVIII. Iisdem diebus, accessisse partibus utramque Mauretiam, interfecto procuratore Albino, nuntii venerunt. Lucéus Albinus, a Nerone Mauretiam Cæsariensem prepositus, addita per Galbam Tingitanæ provincie administratione, haud spernendis viribus agebat; novemdecim cohortes, quinque alæ, ingens Maurorum numerus aderat, per latrocinia et raptus apta bello manus. Cæso Galba, in Othonem pronus, nec Africa contentus, Hispania, angusto freto diremptæ, imminabat. Inde Cluvio Rufo metus; et decimam legionem propinquare litori, ut transmissurus, jussit; præmissi centuriones, qui Maurorum animos Vitellio conciliarent, neque arduum fuit, magna per provincias germanici exercitus fama. Spargebatur insuper, spreto procuratoris vocabulo, Albinum insigne regis et Juba nomen usurpare.

LIX. Ita mutatis animis, Asinius Pollio, alæ præfectus, e fidissimis Albino, et Festus ac Scipio, cohortium præfecti, opprimuntur. Ipse Albinus, dum e Tingitana provincia Cæsariensem Mauretiam petit, appulsus litori, trucidatur; uxor ejus, quum se percussoribus obtulisset, simul interfecta est. Nihil

ces détails. Les nouvelles les plus importantes, il les écoutait un moment, puis n'y pensait plus : les moindres soins l'accablaient. L'armée continuant sa route par terre, il s'embarque sur la Saône, n'ayant rien de l'appareil impérial, donnant encore le spectacle de sa première indigence. Enfin, Junius Blésus, gouverneur de la Gaule Lyonnaise, qui soutenait sa haute naissance et sa générosité par d'immenses richesses, entoura Vitellius du cortège convenable à un prince; lui-même il l'escortait avec magnificence, et, par là même, il déplut, quoique, pour déguiser sa haine, Vitellius lui prodiguât des caresses ignobles. Il trouva à Lyon les chefs du parti victorieux et ceux du parti vaincu. Il donna publiquement des éloges à Valens et à Cécina, et les fit asseoir à ses côtés dans sa chaire curule. Il ordonna à l'armée entière d'aller au-devant de son fils, enfant au berceau. On le lui apporta couvert du paludamentum; il le prit dans ses bras, le nomma Germanicus, et le décora de tous les attributs du principat : honneur excessif dans la bonne fortune, mais qui, dans les revers, fut une consolation.

LX. On fit mourir les plus braves centurions du parti d'Othon; et ce fut là, surtout, ce qui aliéna les armées d'Illyrie. La contagion gagna les autres légions, qui, d'ailleurs jalouses des soldats de Germanie, nourrissaient des projets de guerre. Vitellius eut la barbarie de traîner longtemps Suétone et Proculus dans l'humiliation et la perplexité. Enfin, il daigna entendre leurs défenses, que dicta la nécessité bien plus que l'honneur. Ils se donnèrent le mérite d'une trahison. Cette longue marche avant la bataille, la

eorum, que fierent, Vitellio inquirente: brevi auditu quamvis magna transibat, impar curis gravioribus. Exercitum itinere terrestri pergere jubet: ipse Araræ flumine devehitur, nullo principali paratu, sed veteri egestate conspicuus: donec Junius Blasus, Lugdunensis Gallie rector, genere illustri, largus animo et par opibus, circumdaret principis ministeria, comitaretur liberaliter; eo ipso ingratus, quamvis odium Vitellius vernilibus blanditiis velaret. Præsto fuere Lugduni victricium victarumque partium duces, Valentem et Cæcinam, pro concione laudatos, curuli sup circumposuit. Mox unversum exercitum occurrere infanti filio jubet; perlatumque et paludamento operatum sinu retinens, Germanicum appellavit, cunctisque cunctis fortunæ principalis insignibus: nimius honos inter secunda, rebus adversis in solatium cessit.

LX. Tum interfecti centuriones promptissimi Othonianorum: unde præcipua in Vitellium alienatio per illyricos exercitus. Simul ceteræ legiones contactu, et adversus germanicos milites invidia, bellum meditabantur. Suetonium Paulinum ac Læcinium Proculum, tristi mora squalidos tenuit, donec auditu, necessariis magis defensionibus quam honestis uterentur. Proditionem ultro

fatigue des Othoniens, les bagages qui embarrassaient les lignes, enfin les hasards même, ils les imputaient à leurs desseins contre Othon. Vitellius crut à la perfidie, et les déchargea du crime de fidélité. Titianus, frère d'Othon, ne fut point inquiété : sa tendresse fraternelle et sa lâcheté l'excusèrent. Le consulat fut conservé à Celsus, malgré les intrigues de Cécilius Simplex, qui voulut, à ce qu'on croit généralement, acheter la place de Celsus, et même le perdre : du moins on le lui reprocha dans le sénat. Vitellius résista, et il donna depuis à Simplex un consulat qui ne lui coûta ni crime ni argent. Trachalus, assailli d'accusateurs, trouva une protectrice dans Galérie, femme de Vitellius.

LXI. Au milieu des persécutions qu'essuyaient tant d'hommes de mérite, j'ai honte de parler d'un misérable Boïen, nommé Mariccus, obscur dans son pays même, qui osa se présenter à la fortune, et provoquer la puissance romaine, en se faisant passer pour un dieu. Il en avait même pris le nom : il se donnait pour le libérateur des Gaules; déjà il avait rassemblé huit mille hommes, et quelques cantons des Éduens, les plus éloignés d'Autun, s'ébranlaient, lorsque cette cité si sage, avec l'élite de ses guerriers, auxquels Vitellius ajouta quelques cohortes, dissipa cette troupe de fanatiques. Mariccus fut pris dans ce combat, et bientôt après livré aux bêtes. Comme elles ne le dévoraient pas, le peuple imbécile le croyait déjà invulnérable : Vitellius le fit tuer sous ses yeux.

LXII. Sa rigueur contre ces rebelles ne s'étendit pas plus loin :

imputabant : spatium longi ante prelium itineris, fatigationem Othonianorum, permixtum vehiculis agmen, ac pleraque fortuita, fraudi suæ assignantes, et Vitellius credidit de perfidia, et fidem absolvit. Salvius Titianus, Othonis frater, nullum discrimen adit, pietate et ignavia excusatus. Mario Celsus consulatus servatur : sed creditum fama, objectumque mox in senatu Cæcilio Simplici, quod eum honorem pecunia mercari, nec sine exitio Celsi, voluisset : restitit Vitellius ; deditque postea consulatum Simplici innoxium et inemptum. Trachalum adversus criminantes Galeria, uxor Vitelli, protexit.

LXI. Inter magnorum virorum discrimina, pudendum dictum ! Mariccus quidam, e plebe Boiorum, inserere sese fortunæ et provocare arma romana, simulatione numinum ausus est. Jamque assertor Galliarum et deus, nomen id sibi indiderat, concitis octo millibus hominum, proximos Eduorum pagos trahabat ; quam gravissima civitas, electa juventute, adjectis à Vitellio cohortibus, fanaticam multitudinem disjecit. Captus in eo prælio Mariccus, ac mox feris obiectus, quia non lanahatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec spectante Vitellio, interfectus est.

LXII. Nec ultra in defectores, aut bona eujusquam, sævitum : rata fuera

il épargna les personnes et les biens. Les testaments de ceux qui étaient morts en combattant pour Othon furent maintenus, ou, à défaut de testaments, la loi. Au fond, sans l'excès de ses dissolutions, Vitellius eût été irréprochable sur l'avarice. Mais il avait pour la bonne chère une passion honteuse et insatiable. On lui apportait de Rome, du fond de l'Italie, tout ce qui pouvait flatter sa gourmandise, et les routes de l'une à l'autre mer gémissaient sous les chariots de ses pourvoyeurs. Les chefs des villes étaient ruinés par la dépense de ses repas; les villes même étaient affamées; le soldat perdait sa valeur et l'amour du travail, par l'habitude des plaisirs et le mépris pour son chef. Il se fit devancer à Rome par un édit où il remettait à prendre le titre d'Auguste, refusait celui de César, sans rien diminuer du pouvoir. Les astrologues furent chassés d'Italie. Il défendit, sous des peines sévères, aux chevaliers romains de se prostituer sur le théâtre et sur l'arène. Avant lui, les princes avaient plus d'une fois acheté et même commandé cet avilissement; et beaucoup de villes, à l'envi les unes des autres, y engageaient à prix d'argent les plus pervers de leur jeunesse.

LXIII. L'arrivée de son frère, et les leçons de despotisme qu'on lui insinua, rendirent Vitellius plus arrogant et plus cruel. Il fit tuer Dolabella, qu'Othon avait, comme je l'ai dit, confinée dans la colonie d'Aquinum. Dolabella, ayant appris la mort d'Othon, était entré dans Rome. Plancius Varus, ancien prêteur, un des intimes amis de Dolabella, lui en fit un crime auprès de Flavius Sabinus, préfet de Rome, comme si Dolabella eût rompu ses fers, et qu'il fût venu se montrer comme un chef au parti vaincu. Plancius

eorum, qui acie Othoniana ceciderant, testamenta, aut lex intestatis. Prorusus, si luxuria temperaret, avaritiam non timeres. Epularum fœda et inexplebilis libido : ex Urbe atque Italia irritamenta gulæ gestabantur, strepentes ab utroque mari itineribus ; exhausti conviviorum apparatus principes civitatum ; vastabantur ipsæ civitates : degenerabat a labore ac virtute miles, assuetudine voluptatum et contemptu ducis. Præmisit in Urbem edictum, quo vocabulum Augusti differret, Cæsaris non reciperet, quum de potestate nihil detraheret. Pulsi Italia mathematici. Cautum severe, ne equites romani ludo et arena polluerentur. Priores id principes pecunia et sæpius vi perpererant ; ac pleraque municipia et colonie æmulabantur, corruptissimum quemque adolescentium pretio illicere.

LXIII. Sed Vitellius, adventu fratris, et irrepentibus dominationis magistris, superior et atrocior, occidi Dolabellam jussit, quem in coloniam Aquinatem sepositum ab Othone, retulimus. Dolabella, audita morte Othonis, Urbem introierat : id ei Plancius Varus, prætura functus, ex intimis Dolabellæ amicis, apud Flavium Sabinum, præfectum Urbis, objecit, tanquam rupta custodia,

ajouta qu'on avait tenté de séduire la cohorte en garnison à Ostie. N'ayant trouvé aucune preuve d'une accusation aussi grave, il se rétracta, et il chercha, mais trop tard, à se la faire pardonner. Sabinus hésitait dans une si grave affaire; mais Triaria, épouse de Lucius Vitellius, d'une férocité monstrueuse dans une femme, vint l'effrayer de l'idée qu'il cherchait à se faire, aux dépens de son prince, une réputation de clémence. Le caractère doux de Sabinus se dénaturait facilement, quand la crainte une fois l'avait saisi. Dans le malheur d'autrui, il eut peur pour lui-même; et, pour ne point paraître avoir tendu la main à Dolabella, il le poussa dans le précipice.

LXIV. Vitellius craignait Dolabella, et il le haïssait parce que, aussitôt après leur divorce, Dolabella avait épousé Pétronie, première femme de Vitellius. Il l'invita par lettres à se rendre auprès de lui, et, sous main, il donna ordre d'éviter le grand éclat de la voie Flaminienne, de détourner par Interramnium, et de le tuer dans cette ville. Le terme parut long au meurtrier. Sur la route et dans les auberges, Dolabella se reposait étendu à terre : on en profita pour l'égorger. Ce meurtre jeta bien de l'odieux sur un règne qui s'annonçait par un tel essai; et ce qui faisait ressortir toute l'indignité de Triaria, c'est qu'elle trouvait près d'elle des exemples tout contraires, et dans Galérie, femme de l'empereur, qui n'eut jamais de pouvoir pour nuire, et dans Sextilia, mère de Vitellius, femme également vertueuse et de mœurs antiques. On dit qu'à la première lettre de son fils, elle s'écria : qu'elle était la mère de Vitellius et non de Germanicus; et depuis, ni les sourires de la fortune, ni les empresses du peuple romain, ne purent ou-

ducem se victis partibus ostentasset : addidit tentatam cohortem qua Ostiæ ageret; nec ullis tantorum criminum probationibus in penitentiam versus, seram veniam post scelus quærebat. Cunctantem super tanta re Flavium Sabinum, Triaria, L. Vitellii uxor, ultra feminam ferocem, terruit, ne periculo principis famam clementiæ affectaret. Sabinus, suo pte ingenio mitis, ubi formido incessisset, facilis mutatu, et in aliæno discrimine sibi pavens, ne allevasse videatur, impulit ruentem.

LXIV. Igitur Vitellius, metu et odio, quod Petroniam, uxorem ejus mox Dolabella in matrimonium accepisset, vocatum per epistolas, vitata Flaminie viæ celebritate, devterere Interamnium, atque ibi interfici jussit. Longum interfectori visum; in itinere ac taberna projectum humi jugulavit : magna cum invidia novi principatus, cujus hoc primum specimen noscebatur. Et Triariæ licentiam modestum e proximo exemplum onerabat, Galeria imperatoris uxor, non inmixta tristibus : et pari probitate mater Vitelliorum, Sextilia, antiqui moris. Dixisse quin etiam, ad primas filii sui epistolas, ferebatur, non Germanicum a se, sed Vitellium genitum. Nec ullis postea fortune illecebris, aut

vrir son cœur à la joie de sa famille. Elle ne ressentit que les malheurs de sa maison.

LXV. Vitellius, parti de Lyon, voit arriver auprès de lui, du fond de l'Espagne, Cluvius Rufus, qui, sous un air de joie et de félicitation, cachait de vives inquiétudes : il savait qu'on avait porté contre lui des accusations. Hilarius, affranchi du prince, l'avait accusé d'avoir voulu profiter de la rivalité de Vitellius et d'Othon pour se faire de l'Espagne un domaine indépendant. et de n'avoir, dans cette vue, mis le nom d'aucun prince en tête de ses édits. Il trouvait, dans quelques endroits de ses harangues, l'intention de décrier Vitellius, et de se faire désirer lui-même. Cluvius triompha complètement, et Vitellius fut le premier à faire punir son affranchi. Il admit Cluvius à sa cour sans lui ôter l'Espagne, qu'il gouverna absent, comme Arruntius sous Tibère; mais la crainte avait été le motif de Tibère, elle ne fut point celui de Vitellius. Il ne fit pas à Trébellius le même honneur. Trébellius s'était enfi de Bretagne, à cause du soulèvement des soldats; on envoya à sa place Vettius Bolanus, alors auprès du prince.

LXVI. Les légions vaincues inquiétaient Vitellius : il s'en fallait que leur courage fût abattu. Quoique dispersées dans l'Italie, et partout entourées des vainqueurs, elles parlaient en ennemies, surtout la quatorzième, qui niait sa défaite, parce qu'il n'y avait eu que ses vexillaires de battus à Bédriac, et que le corps de la légion n'y était point. On jugea à propos de la renvoyer en Bretagne, d'où Néron l'avait tirée; et, en attendant, on la fit camper

ambitu civitatis, in gaudium evicta, domus suæ tantum adversa sensit.

LXV. Digressum a Lugduno Vitellium, M. Cluvius Rufus assequitur, ommissa Hispania; lætitiæ et gratulationem vultu ferens, animo anxius et petitem se criminationibus gnarus. Hilarius, Cæsaris libertus, detulerat, tanquam, audito Vitellii et Othonis principatu, propriam ipse potentiam et possessionem Hispaniarum tentasset; eoque diplomatibus nullum principem præscripsisset. Interpretabatur quedam ex orationibus ejus, contumeliosa in Vitellium, et pro se ipso popularia. Auctoritas Cluvii prævaluit, ut puniri ultro libertum suum Vitellius juberet. Cluvius comitatu principis adjectus, non adempta Hispania, quam rexit absens, exemplo L. Arruntii : eum Tiberius Cæsar ob metum, Vitellius Cluvium nulla formidine retinebat. Non idem Trébellio Maximo honos : profugerat Britannia, ob iracundiam militum; missus est in locum ejus Vettius Bolanus e presentibus.

LXVI. Angebat Vitellium victarum legionum haudquaquam fractus animus : sparsæ per Italiam et victoribus permixtæ, hostilia loquebantur; præcipua quartadecimanorum ferocia, qui se victos abnuebant; quippe bedriacensi acie, vexillariis tantum pulsus, vires legionis non afuisse. Remitti eos in Britanniam, unde a Nerone exciti erant, placuit; atque interim Batavorum co-

ajouta qu'on avait tenté de séduire la cohorte en garnison à Ostie. N'ayant trouvé aucune preuve d'une accusation aussi grave, il se rétracta, et il chercha, mais trop tard, à se la faire pardonner. Sabinus hésitait dans une si grave affaire; mais Triaria, épouse de Lucius Vitellius, d'une férocité monstrueuse dans une femme, vint l'effrayer de l'idée qu'il cherchait à se faire, aux dépens de son prince, une réputation de clémence. Le caractère doux de Sabinus se dénaturait facilement, quand la crainte une fois l'avait saisi. Dans le malheur d'autrui, il eut peur pour lui-même; et, pour ne point paraître avoir tendu la main à Dolabella, il le poussa dans le précipice.

LXIV. Vitellius craignait Dolabella, et il le haïssait parce que, aussitôt après leur divorce, Dolabella avait épousé Pétronie, première femme de Vitellius. Il l'invita par lettres à se rendre auprès de lui, et, sous main, il donna ordre d'éviter le grand éclat de la voie Flaminienne, de détourner par Interramnium, et de le tuer dans cette ville. Le terme parut long au meurtrier. Sur la route et dans les auberges, Dolabella se reposait étendu à terre : on en profita pour l'égorger. Ce meurtre jeta bien de l'odieux sur un règne qui s'annonçait par un tel essai; et ce qui faisait ressortir toute l'indignité de Triaria, c'est qu'elle trouvait près d'elle des exemples tout contraires, et dans Galérie, femme de l'empereur, qui n'eut jamais de pouvoir pour nuire, et dans Sextilia, mère de Vitellius, femme également vertueuse et de mœurs antiques. On dit qu'à la première lettre de son fils, elle s'écria : qu'elle était la mère de Vitellius et non de Germanicus; et depuis, ni les sourires de la fortune, ni les empresses du peuple romain, ne purent ou-

ducem se victis partibus ostentasset : addidit tentatam cohortem qua Ostiæ ageret; nec ullis tantorum criminum probationibus in penitentiam versus, seram veniam post scelus quærebat. Cunctantem super tanta re Flavium Sabinum, Triaria, L. Vitellii uxor, ultra feminam ferocem, terruit, ne periculo principis famam clementiæ affectaret. Sabinus, suoapte ingenio mitis, ubi formido incessisset, facilis mutatu, et in alieno discrimine sibi pavens, ne allevasse videretur, impulit ruentem.

LXIV. Igitur Vitellius, metu et odio, quod Petroniam, uxorem ejus mox Dolabella in matrimonium accepisset, vocatum per epistolas, vitata Flaminie viæ celebritate, devterere Interamnium, atque ibi interfici jussit. Longum interfectori visum; in itinere ac taberna projectum humi jugulavit : magna cum invidia novi principatus, cujus hoc primum specimen noscebatur. Et Triariæ licentiam modestum e proximo exemplum onerabat, Galeria imperatoris uxor, non inmixta tristibus : et pari probitate mater Vitelliorum, Sextilia, antiqui moris. Dixisse quin etiam, ad primas filii sui epistolas, ferebatur, non Germanicum a se, sed Vitellium genitum. Nec ullis postea fortune illecebris, aut

vrir son cœur à la joie de sa famille. Elle ne ressentit que les malheurs de sa maison.

LXV. Vitellius, parti de Lyon, voit arriver auprès de lui, du fond de l'Espagne, Cluvius Rufus, qui, sous un air de joie et de félicitation, cachait de vives inquiétudes : il savait qu'on avait porté contre lui des accusations. Hilarius, affranchi du prince, l'avait accusé d'avoir voulu profiter de la rivalité de Vitellius et d'Othon pour se faire de l'Espagne un domaine indépendant. et de n'avoir, dans cette vue, mis le nom d'aucun prince en tête de ses édits. Il trouvait, dans quelques endroits de ses harangues, l'intention de décrier Vitellius, et de se faire désirer lui-même. Cluvius triompha complètement, et Vitellius fut le premier à faire punir son affranchi. Il admit Cluvius à sa cour sans lui ôter l'Espagne, qu'il gouverna absent, comme Arruntius sous Tibère; mais la crainte avait été le motif de Tibère, elle ne fut point celui de Vitellius. Il ne fit pas à Trébellius le même honneur. Trébellius s'était enfié de Bretagne, à cause du soulèvement des soldats; on envoya à sa place Vettius Bolanus, alors auprès du prince.

LXVI. Les légions vaincues inquiétaient Vitellius : il s'en fallait que leur courage fût abattu. Quoique dispersées dans l'Italie, et partout entourées des vainqueurs, elles parlaient en ennemies, surtout la quatorzième, qui niait sa défaite, parce qu'il n'y avait eu que ses vexillaires de battus à Bédriac, et que le corps de la légion n'y était point. On jugea à propos de la renvoyer en Bretagne, d'où Néron l'avait tirée; et, en attendant, on la fit camper

ambitu civitatis, in gaudium evicta, domus suæ tantum adversa sensit.

LXV. Digressum a Lugduno Vitellium, M. Cluvius Rufus assequitur, ommissa Hispania; lætitiâ et gratulationem vultu ferens, animo anxius et petitem se criminationibus gnarus. Hilarius, Cæsaris libertus, detulerat, tanquam, audito Vitellii et Othonis principatu, propriam ipse potentiam et possessionem Hispaniarum tentasset; eoque diplomatibus nullum principem præscripsisset. Interpretabatur quedam ex orationibus ejus, contumeliosa in Vitellium, et pro se ipso popularia. Auctoritas Cluvii prævaluit, ut puniri ultro libertum suum Vitellius juberet. Cluvius comitatu principis adjectus, non adempta Hispania, quam rexit absens, exemplo L. Arruntii: eum Tiberius Cæsar ob metum, Vitellius Cluvium nulla formidine retinebat. Non idem Trébellio Maximo honos: profugerat Britannia, ob iracundiam militum; missus est in locum ejus Vettius Bolanus e presentibus.

LXVI. Angebat Vitellium victarum legionum haudquaquam fractus animus: sparsæ per Italiam et victoribus permixtæ, hostilia loquebantur; præcipua quartadecimanorum ferocia, qui se victos abnuebant; quippe bedriacensi acie, vexillariis tantum pulsus, vires legionis non afuisse. Remitti eos in Britanniam, unde a Nerone exciti erant, placuit; atque interim Batavorum co-

avec les cohortes des Bataves, à cause des anciennes dissensions qui divisaient ces deux corps. Avec autant de haine, la paix entre des soldats ne pouvait subsister longtemps. A Turin, un Batave maltraite un artisan, qu'il traitait de fripon; un légionnaire, qui était son hôte, prend sa défense. Les soldats de chaque parti s'attroupaient autour de leur camarade, des injures ils en vinrent aux coups; et l'on eût vu s'allumer un combat furieux, si deux cohortes prétoriennes, prenant parti pour la légion, ne lui eussent donné de l'assurance et intimidé les Bataves. Vitellius retint ceux-ci dans son armée, se croyant sûr de leur affection; et il renvoya la légion par les Alpes grecques. Il la força à ce détour afin de lui faire éviter Vienne, que l'on craignait aussi. La nuit où la légion partit, des feux qu'on laissa allumés de côté et d'autre causèrent l'incendie d'une partie de Turin : désastre que firent oublier, comme la plupart des maux de la guerre, les calamités bien plus grandes que souffrirent d'autres villes. Lorsque la légion eut descendu les Alpes, les séditieux voulaient marcher à Vienne. Les plus sages se réunirent pour les en empêcher, et la légion repassa en Bretagne.

LXVII. Après cette légion, ce que Vitellius craignait le plus, c'étaient les cohortes prétoriennes. Il les sépara d'abord, puis les licencia, en leur accordant, pour les adoucir, un congé honorable; et ils remirent leurs armes à leurs tribuns. Lorsque les bruits de la guerre de Vespasien se répandirent, ils se reformèrent de nouveau, et furent le plus ferme soutien des Flaviens. On envoya en Espagne la première légion de la marine, dans l'espoir que la

hortes una tendere, ob veterem adversus quartadecimanos discordiam. Nec diu, in tantis armatorum odiis, quies fuit. Augustus Taurinorum, dum opificem quemdam Batavus ut fraudatorem insectatur, legionarius ut hospitem tuetur, sui cuique commilitones aggregati, a conviciis ad eadem transiere: et prelium atrox exarsisset, ni due prætoria cohortes, causam quartadecimanorum secutæ, his fiduciam et metum Batavis fecissent: quos Vitellius agmini suo jungi, ut fidos; legionem, Graiis Alpibus traductam, eo flexu itineris ire jubet, quo Viennam vitarent: namque et Viennenses timebantur. Nocte, qua proficiscebatur legio, relietis passim ignibus, pars Taurinae colonie ambusta: quod damnum, ut pleraque belli mala, majoribus aliarum urbium cladibus obliteratum. Quartadecimani postquam Alpibus degressi sunt, seditiosissimus quisque signa Viennam ferebant: consensu meliorum compressi; et legio in Britanniam transvecta.

LXVII. Proximus Vitellio e prætorii cohortibus metus erat: separati primum, deinde, addito honestæ missionis lenimento, arma ad tribunos suos deferabant; donec motum a Vespasiano bellum crebresceret: tum, resumpta militiâ, robur Flavianarum partium fuere. Prima classicorum legio in Hispa-

paix et l'inaction pourraient l'adoucir. La onzième et la septième furent rendues à leurs quartiers d'hiver. On occupa la treizième à construire des amphithéâtres; car Cécina préparait à Crémone, et Valens à Bologne, un spectacle de gladiateurs; les affaires n'occupant jamais assez fortement Vitellius pour qu'il oubliât les plaisirs.

LXVIII. Vitellius ayant ainsi dispersé sans éclat le parti vaincu, il s'éleva, parmi les vainqueurs mêmes, une sédition qui n'eût été qu'un jeu, si le nombre des morts n'eût rendu cette guerre odieuse. Vitellius était à Ticinum, à un grand repas où Verginius était invité. A l'exemple du général, les lieutenants et les tribuns se piquent de sévérité, ou aiment les longs festins, et le soldat se montre appliqué ou dissolu. Sous Vitellius, il n'y avait aucune règle, c'était une débauche continuelle; on eût cru voir une orgie et des bacchanales plutôt qu'un camp discipliné. Deux soldats, l'un de la cinquième légion, l'autre des auxiliaires de la Gaule, dans l'ivresse d'une joie folâtre, se défièrent à la lutte. Comme le légionnaire fut terrassé, que le Gaulois insultait au vaincu, et que ceux qui s'étaient rassemblés pour les regarder s'étaient partagés en factions, les légionnaires s'élancèrent sur les auxiliaires, et il y eut deux cohortes de taillées en pièces. Le remède à ce tumulte fut un autre tumulte; on apercevait de loin de la poussière et des armes; tout à coup il s'éleva un cri général que c'était la quatorzième légion qui revenait sur ses pas pour livrer bataille. C'étaient les traîneurs de l'armée qu'on ramenait : on ne sortit d'effroi qu'après les avoir reconnus. Dans l'intervalle, un esclave

niam missa, ut pax et otio mitesceret; undecima ac septima suis hibernis redditæ; tertiadecimani struere amphitheatra jussi; nam Cæcina Cremonæ, Valens Bononiæ, spectaculum gladiatorum edere parabant: nunquam ita ad curas intento Vitellio, ut voluptatum oblivisceretur.

LXVIII. Et quidem partes modeste distraxerat: apud victores orta seditio ludicro initio, nisi numerus casorum invidiam bello auxisset. Discubuerat Vitellius Ticini, adhibito ad epulas Verginio. Legati tribunique, ex moribus imperatorum, severitatem amulantur, vel tempestivis conviviis gaudent: perinde miles intentus, aut licenter agit. Apud Vitellium omnia indisposita, temulenta, pervigiliis ac Bacchanalibus, quam disciplinæ et castris, propiora. Igitur duobus militibus, altero legionis quintæ, altero e Gallis auxiliaribus, per lasciviam, ad certamen luctandi accensis, postquam legionarius prociderat, insultante Gallo, et iis, qui ad spectandum convenerant, in studia diductis, erupere legionarii in perniciem auxiliorum, ac duæ cohortes interfectæ. Remedium tumultus fuit alius tumultus; pulvis procul et arma aspiciabantur; conchamatum repente, xiv legionem, verso itinere, ad prelium venire; sed erant agminis coactores: agniti dampnere sollicitudinem. Interim Verginii servus

de Verginius, qui vint à passer, est pris pour un assassin envoyé contre Vitellius. Les soldats se précipitent vers la salle du festin, demandant avec fureur la mort de Verginius. Vitellius lui-même, quoique cette âme pusillanime s'ouvrit bien facilement aux soupçons, n'en eut aucun contre Verginius; toutefois il put à peine calmer cette rage des soldats contre un consulaire, leur ancien général. Personne ne fut plus assailli que Verginius par des séditions de toute espèce. Ses soldats l'admiraient; ils étaient pleins de sa gloire; mais ils le haïssaient, s'étant crus méprisés.

LXXIX. Le lendemain, Vitellius, après avoir donné audience aux députés du sénat qui avaient eu ordre de l'attendre à Ticinum, se transporta dans le camp. Il n'y eut point d'éloges qu'il ne fit de l'affection de ses soldats. Une telle approbation, après l'insolence des légions, fit frémir de rage les auxiliaires. Dans la crainte que les cohortes bataves ne se portassent à quelque extrémité, on les renvoya en Germanie; ce qui fut un achèvement à cette guerre, à la fois civile et étrangère, que les destins nous préparaient. Il rendit à leur patrie toute cette multitude de Gaulois auxiliaires, vain épouvantail qu'il avait mis autour de lui dès les premiers moments de sa révolte; et, afin de pouvoir, dans l'épuisement des finances, suffire aux largesses, il réforma des compagnies dans les légions et dans les auxiliaires. Il fut défendu de recruter, et l'on offrit des congés à ceux qui en voulaient : mesures pernicieuses à l'État et désagréables aux soldats, qui voyaient retomber sur un moindre nombre les mêmes charges, et revenir plus souvent les dangers et les travaux. De plus, le luxe et les débauches les avaient

forte obviis, ut percussor Vitellii insimulatur, et ruebat ad convivium miles, mortem Verginii exposcens. Ne Vitellius quidem, quanquam ad omnes suspensiones pavidus, de innocentia ejus dubitavit : egre tamen cohibiti, qui exitum viri consularis, et quondam ducis sui, flagitabant. Nec quemquam sæpius, quam Verginium, omnis seditio infestavit : manebat admiratio viri et fama : sed oderant, ut fastiditi.

LXXIX. Postero die, Vitellius, senatus legatione, quam illi opperiri jusserat, audita, transgressus in castra, ultro pietatem militum collaudavit : frementibus auxiliis, tantum impunitatis atque arrogantie legionariis accessisse. Cohortes Batavorum, ne quid truculentius auderent, in Germaniam remissa; principium interno sicut externoque bello parantibus fatis. Reddita civitatibus Gallorum auxilia, ingens numerus, et prima statim defectione inter inania belli assumptus. Ceterum, ut largitionibus affecte jam imperii opes sufficerent, amputari legionum auxiliorumque numeros jubet, vetitis supplementis; et promiscue missiones offerebantur : exitabile id reipublice, ingratum militi, cui eadem munia inter paucos, periculaque ac labor crebrius redibant; et vires luxu

énervés, au mépris de l'ancienne discipline et de la politique de nos pères, qui, pour soutenir la puissance romaine, comptaient plus sur le courage que sur l'argent.

LXX. De Ticinum, Vitellius se détourna vers Crémone; et, après avoir assisté aux jeux de Cécina, il voulut s'arrêter dans les plaines de Bédriac, pour y contempler à loisir les traces de sa victoire, spectacle dégoûtant et affreux. C'était quarante jours après la bataille : tous les corps étaient en pièces, les membres tronqués, les hommes et les chevaux défigurés par la putréfaction, la terre humectée d'un sang infect, plus de vestiges d'arbres et de moissons, la destruction dans toute son horreur. Non moins odieuse à voir était la partie du chemin que les Crémonais avaient jonchée de lauriers et de roses, où ils dressaient des autels et immolaient des victimes, comme si Vitellius eût été un roi; adulation qui leur réussit alors, et bientôt après causa leur ruine. Cécina et Valens accompagnaient Vitellius; ils lui montraient toute la bataille : « Ici, les légions attaquèrent; là, donna la cavalerie; plus loin, se déploya le corps des auxiliaires. » Les tribuns et les préfets, exaltant chacun leurs faits d'armes, entremêlaient la vérité, le mensonge et l'exagération. Jusqu'aux moindres soldats se détournaient de la route avec des cris et des transports de joie; ils allaient reconnaître les endroits où l'on avait combattu; à la vue de ces monceaux d'armes, de ces cadavres entassés, ils restaient dans la contemplation, dans l'admiration. Il y en eut que l'idée des vicissitudes humaines attendrit jusqu'aux larmes. Pour Vitellius, il ne détourna pas les yeux; il vit, sans horreur, tant de milliers de citoyens sans sépulture. Provoquant lui-même la gaieté, sans pré-

corrumpebantur, contra veterem disciplinam et instituta majorum, apud quos virtute quam pecunia, res romana melius stetit.

LXX. Inde Vitellius Cremonam flexit, et, spectato munere Cæcinæ, insistere bedriacensibus campis, ac vestigia recentis victoriae lustrare oculis concupivit. Fœdum atque atrox spectaculum ! Intra quadragesimum pugnae diem locera corpora, trunci artus, putres virorum equorumque formæ, infecta tabo humus, prostris arboribus ac frugibus dira vastitas : nec minus inhumana pars viae, quam Cremonenses lauro rosisque constraverant, extractis altaribus cæsisque victimis, regium in morem : quæ, lata in præsens, mox perniciem ipsis facere. Aderant Valens et Cæcina, monstrabantque pugnae locos : hinc erupisse legionum agmen, hinc equites coortos : inde circumfusos auxiliorum manus. Jam tribuni præfectique, sua quisque facta extollentes, falsa, vera, aut majora vero miscabant. Vulgus quoque militum, clamore et gaudio deflectere viâ, spatia certaminum recognoscere, aggerem armorum, strues corporum intueri, mirari. Et erant, quos varia sors rerum, lacrymæque et misericordia subiret ; at non Vitellius flexit oculos, nec tot millia insepulorum civium exhorruit ;

voir combien il était près d'une destinée toute semblable, il prodiguait joyeusement les sacrifices aux divinités du lieu.

LXXI. Aussitôt il va voir à Bologne le spectacle de gladiateurs que donnait Valens ; on avait tout fait venir de Rome. Plus il approchait, plus il mit de dissolution dans sa marche. Il traînait à la suite de l'armée des troupes d'histrions et d'eunuques, et tout l'esprit de la cour de Néron ; Vitellius était plein d'admiration pour ce prince ; quand Néron chantait, Vitellius ne le quittait point, non par nécessité, comme les plus honnêtes gens, mais par dissolution, en esclave rompu à quiconque l'engraissait. Tous les mois de cette année étaient remplis par les consuls déjà nommés ; pour trouver une place à Valens et à Cécina, on resserra les autres consulats ; on oublia Martius Macer, qui avait été un chef du parti othonien ; et l'on recula Valérius Marinus, nommé consul par Galba. On n'avait rien à lui reprocher ; mais on le connaissait d'un caractère doux, et capable d'endurer patiemment un affront. Pédanius Costa fut rayé : Vitellius ne lui pardonnait pas de s'être déclaré contre Néron, et d'avoir excité Verginius ; il alléguait d'autres motifs ; et on lui décerna des actions de grâces, par une vieille routine de servitude.

LXXII. Une imposture se répandit alors, et, quoique d'abord accréditée fortement, elle fut dissipée au bout de quelques jours. Un homme s'était donné pour Scribonianus Camérinus, que la peur de Néron avait réduit à se cacher dans l'Istrie, où les Crassus avaient depuis longtemps des possessions, des clients, et un nom respecté. Il s'était associé quelques misérables pour l'aider à jouer

letus ultro, et tam propinqua sortis igoarus, instaurabat sacrum diis loci.

LXXI. Exin Bononiæ a Fabio Valente gladiatorum spectaculum editur, advecto ex Urbe cultu. Quantoque magis propinquabat, tanto corruptius iter, immixtis histrionibus et spadonum gregibus et cetero Neronianæ aulae ingenio ; namque et Neronem ipsum Vitellius admiratione celebrabat, sectari cantantem solitus, non necessitate, qua honestissimus quisque, sed luxu et saginæ mancipatus emptusque. Ut Valenti et Cæcinæ vacuos honoris menses aperiret, coartati aliorum consulatus, dissimulatus Martii Macri, tanquam Othonianarum partium ducis ; et Valerium Marinum, destinatum a Galba consulem, distulit, nulla offensa, sed mitem et injuriam segniter laturum. Pédanius Costa omittitur, ingratus principi, ut adversus Neronem ausus, et Verginii exstimulator ; sed alias protulit causas ; actæque insuper Vitellio gratiæ, consuetudine servitii.

LXXII. Non ultra paucos dies, quanquam acribus initiis cœptum, mendacium valuit. Exstiterat quidam Scribonianum se Camerinum ferens, « Neronianorum temporum metu in Istria occultatum, quod illic clientela et agri veterum Crassorum ac nominis favor manebat. » Igitur deterrimo quoque in

cette comédie ; déjà la populace crédule, et quelques soldats, par ignorance de la vérité, ou par amour du désordre, s'attroupaient à l'envi, lorsque Vitellius se le fit amener. On le questionna ; il répondit par des mensonges, et fut enfin reconnu par son maître pour un esclave fugitif, nommé Géta : on le punit du supplice des esclaves.

LXXIII. On ne saurait croire à quel point s'accrurent l'insolence et les dissolutions de Vitellius, lorsque les soldats, revenus de Syrie et de Judée, lui eurent appris que l'Orient l'avait reconnu. Jusqu'à alors, quoique vague et incertaine, la voix publique nommait Vespasien ; et ce nom plus d'une fois fit tressaillir Vitellius. Depuis ce moment, et le chef et l'armée, ne se croyant plus de concurrents, se livrèrent, dans leurs cruautés, dans leurs débauches, dans leurs brigandages, à tout l'emportement des barbares.

LXXIV. Cependant Vespasien méditait en silence la guerre et ses chances, ses ressources prochaines ou éloignées. D'abord ses soldats lui étaient si dévoués, qu'ils le laissèrent dicter le serment et tous les vœux pour Vitellius, sans répéter un seul mot. Mucien n'avait pas d'éloignement pour Vespasien, et il avait beaucoup de penchant pour Titus ; le préfet d'Égypte, Alexandre, était associé à leurs projets. Vespasien regardait comme à lui la troisième légion, qui était passée de Syrie en Mésie ; il espérait que les autres légions d'Illyrie s'y joindraient. Toutes ses troupes étaient outrées de l'arrogance des soldats de Vitellius, qui, arrivant avec

argumentum fabulæ assumpto, vulgus credulum et quidam militum, errore veri seu turbarum studio, certatim aggregabantur, quum pertractus ad Vitellium interrogatusque quisnam mortalium esset, postquam nulla dictis fides, et a domino noscebatur conditione fugitivus, nomine Geta, sumptum de eo supplicium servilem in modum.

LXXIII. Vix credibile memoratu est quantum superbiæ socordiaeque Vitellio adoleverit, postquam speculatores e Syria Judæaque, adactum in verba ejus Orientem, nuntiavere. Nam, etsi vagis adhuc et incertis auctoribus, erat tamen in ore fama que Vespasianus, ac plerumque ad nomen ejus Vitellius excitabatur. Tum ipse, exercitusque, ut nullo æmulo, sævitia, libidine, raptu, in externos mores proruperant.

LXXIV. At Vespasianus bellum armaque, et procul vel justa sitas vires, circumspectabat. Miles ipsi adeo paratos, ut præeuntem sacramentum, et fausta Vitellio omnia præcantem, per silentium audierint. Muciani animus nec Vespasiano alienus, et in Titum pronior. Præfectus Ægypti, Tiberius Alexander, consilia sociaverat. Tertiam legionem, quod e Syria in Mæsiam transisset, suam numerabat : ceteræ Illyrici legiones secuturæ sperabantur. Namque omnes exercitus flammaverat arrogantia venientium a Vitellio militum ; quod truces

leur taille gigantesque et leur langage barbare, se moquaient des autres comme de gens au-dessous d'eux. Mais, au moment de ses vastes entreprises, on a presque toujours de l'irrésolution; et Vespasien, enhardi quelquefois par l'espérance, songeait aussi quelquefois aux revers. « Quel jour que celui où il commettrait aux hasards d'une guerre soixante ans d'une vie paisible, et la jeunesse de ses deux fils! Dans les entreprises ordinaires, on peut revenir sur ses pas, et, à son choix, s'abandonner plus ou moins à la fortune; pour qui vise à l'empire, il n'y a point de milieu entre le sommet et les précipices. »

LXXV. Il se représentait la valeur de l'armée de Germanie, qu'il appréciait en militaire habile. « Pour lui, ses légions n'avaient point été éprouvées par la guerre civile; celles de Vitellius étaient victorieuses; chez les vaincus, il y a plus de mécontentement que de ressources, peu de fonds à faire dans des dissensions civiles sur la foi des soldats, et, dans chacun d'eux, un ennemi. Eh! que lui serviraient de grandes armées, quand un seul traître, par un coup d'audace, peut réclamer dans l'autre camp une récompense toujours prête? C'était ainsi que Scribonianus avait péri sous Claude, et que le meurtrier, Volaginius, s'était élevé du dernier rang aux premiers grades. Il est plus facile de soulever les masses que de se garantir d'un seul homme. »

LXXVI. Si ces craintes le tenaient en suspens, d'un autre côté ses lieutenants et ses amis l'encourageaient; enfin Mucien, après beaucoup de conférences secrètes, alla jusqu'à lui parler ainsi publiquement : « Tous ceux qui forment une grande entreprise

corpore, horridi sermone, ceteros, ut impares, iridebant. Sed in tanta mole belli plerumque cunctatio : et Vespasianus, modo in spem erectus, aliquando adversa reputabat : Quis ille dies foret, quo ut etatis annos et duos filios juvenes bello permitteret? Esse privatis cogitationibus regressum, et, prout velint, plus minusve sumi ex fortuna : imperium cupientibus nihil medium inter summa et precipitia.

LXXV. Versabatur ante oculos germanici exercitus robur, notum viro militari : « suas legiones civili bello inexpertas; Vitellii, victrices; et apud victos plus querimoniarum quam virium : fluxam per discordias militum fidem, et periculum ex singulis. Quid enim profuturas cohortes alasque, si unus alterque presenti facinore paratum ex diverso præmium petat? Sic Scribonianum sub Claudio interfectum; sic percussorem ejus, Volaginium, e gregario ad summa militiæ proVectum. Facilius universos impelli, quam singulos vitari. »

LXXVI. His pavoribus nutantem, et alii legati amicique firmabant, et Mucianus, post multos secretosque sermones, jam et coram ita locutus : « Omnes qui magnarum rerum consilia suscipiunt, æstimare debent an, quod inchoa-

doivent examiner si leur projet est utile à l'État, glorieux pour eux-mêmes, d'une exécution facile, ou du moins praticable. On doit aussi considérer si celui qui le conseille veut en courir les risques; et, en cas de succès, à qui en reviendra l'honneur. Pour moi, Vespasien, en te proposant l'empire je sauve l'État, je sers ta gloire; je t'offre un bien qui, après les dieux, dépend de toi-même. Et ne soupçonne pas dans ce discours la moindre adulation : c'est presque un affront, plutôt qu'un honneur, d'être choisi après Vitellius. Nous n'avons à combattre ni cette intelligence si pénétrante d'Auguste, ni cette politique si défiante de Tibère, ni cet ascendant que donnait à Caius même, à Claude, à Néron, la perpétuité de l'empire dans une même famille. Tu as respecté encore, dans Galba, ses aïeux. Attendre plus longtemps, et laisser la république aux mains qui la souillent et la perdent, paraîtrait enfin une lâche et honteuse indolence, quand même la servitude ne serait pas pour toi aussi dangereuse que déshonorante. Il est passé, il est déjà loin de nous, ce temps où l'ambition pouvait se montrer impunément. Aujourd'hui, tu n'as d'asile que l'empire. As-tu oublié le meurtre de Corbulon? Son origine, je l'avoue, était plus illustre que la nôtre; mais la naissance de Néron surpassait aussi celle de Vitellius. D'ailleurs, un tyran craintif trouve toujours trop d'éclat à ceux qu'il redoute. Eh! Vitellius ne sait-il pas par lui-même qu'une armée peut faire un prince, lui qui, n'ayant ni réputation ni services militaires, ne fut choisi qu'en haine de Galba; lui qui n'a pas même vaincu Othon par la science du général ni par la bra-

tur, republicæ utile, ipsis gloriosum, aut promptum effectu, aut certe non arduum sit. Simul ipse, qui suadet, considerandus est, adjiciatne consilio periculum suum; et, si fortuna ceptis affuerit, qui summum decus acquiratur. Ego te, Vespasiane, ad imperium voco, tam saluta e republica, quam tibi magnificum. Justa deos, in tua manu positum est. Nec speciem adulantis expaveris : a contumelia, quam a laude, propius fuerit, post Vitellium eligi. Non adversus divi Augusti acerrimam mentem, nec adversus cautissimam Tiberii senectutem, ne contra Caii quidem, aut Claudii, vel rois, fundatam longo imperio domum exurgimus; cessisti etiam Galbæ imaginibus : torpere ultra, et pollendam perdendamque rempublicam relinquere, torpor et ignavia videretur, etiam si tibi, quam inhonesta, tam tuta servitus esset. Abiit jam et transvectum est tempus, quo posses videri concupisse : confugiendum est ad imperium. An excidit trucidatus Corbulon? splendidior origine, quam nos sumus fateor; sed et Nero, nobilitate natalium, Vitellium antebat. Satis clarus est apud timentem, quisquis timeatur. Et posse ab exercitu principem heri, sibi ipse Vitellius documento; nullis stipendis, nulla militari fama, Galbæ odio proVectus. Nec Othonem quidem ducis arte, aut exercitus vi, sed præ-

voure des soldats, mais seulement par le désespoir précipité de son rival; lui qui, de cet Othon même, a fait un grand et regrettable empereur? Tandis qu'il disperse les légions, qu'il désarme les cohortes, que chaque jour il prépare les semences d'une nouvelle guerre, le peu d'ardeur et de courage qui reste à ses soldats s'éteint dans les tavernes, dans les débauches, à l'imitation de leur prince. Toi, tu réunis dans la Judée, dans la Syrie, dans l'Égypte, neuf légions complètes, qui ne sont ni affaiblies par les combats, ni corrompues par les dissensions. Tes soldats sont endurcis aux travaux, et vainqueurs des ennemis de Rome. Tu as des flottes, des auxiliaires, une cavalerie redoutable, des monarques dévoués, et, par-dessus tout, ton expérience.

LXXVII. « Pour moi, je ne réclame rien de plus que de n'être pas mis au-dessous de Valens et de Cécina. Toutefois ne dédaigne pas Mucien pour allié, parce que tu ne l'as pas pour rival. Je te préfère à moi, moi à Vitellius. Ta maison est illustrée par un triomphe, et soutenue par deux fils jeunes, dont l'un est déjà digne de l'empire, et, dès ses premières campagnes, s'est fait, parmi les braves de Germanie, une réputation de bravoure. Pourrais-je ne point céder l'empire à celui dont j'adopterais le fils, si je régnais moi-même? Au reste, nous partagerons entre nous la bonne et la mauvaise fortune, dans une proportion bien différente. Si nous triomphons, je n'aurai d'honneurs que ce que tu m'en donneras : les disgrâces et les périls seront les mêmes pour nous deux. Que dis-je! borne-toi à diriger nos mouvements; laisse-moi l'exécution et le risque des combats. Les vaincus, au-

propera ipsius desperatione victum, jam desiderabilem et magnum principem fecit. Quum interim spargit legiones, exarmat cohortes, nova quotidie bello semina ministrat : si quid ardores ac ferociae miles habuit, popinis et comestationibus et principis imitatione, deteritur. Tibi e Judæa et Syria et Aegypto novem legiones integra, nulla acie exhausta, non discordia corruptæ; sed firmatus usu miles, et belli domitor externi : classium, alarum, cohortium robora; et fidissimi reges, et tua ante omnes experientia.

LXXVII. « Nobis nihil ultra arrogabo, quam ne post Valentem ac Cecinam numeremur. Ne tamen Mucianum socium spreveris, quia æmulum non experiris : me Vitellio antepono, te mihi. Tuae domui triumphale nomen, duo juvenes, capax jam imperii alter, et primis militiae annis apud germanicos quoque exercitus clarus. Absurdum fuerit, non cedere imperio ei, cujus filium adoptaturus essem, si ipse imperarem. Ceterum inter nos non idem prosperarum adversarumque rerum ordo erit. Nam, si vincimus, honorem, quem dederis, habebō ; discrimen ac pericula ex æquo patiemur : immo, ut melius est, tu hos exercitus rege; mihi bellum et præliorum incerta trade. Acriore hodie

jourd'hui, observent une discipline plus sévère que les vainqueurs. La colère, la haine, l'amour de la vengeance, aiguillonent, dans les uns, le courage, qui s'émousse, dans les autres, par la présomption et l'indocilité. Dans le parti victorieux fermentent sourdement des plaies secrètes, que va rouvrir et envenimer la guerre même. Et si je compte sur ta vigilance, sur ton économie, sur ta sagesse, je ne compte pas moins sur l'engourdissement, sur l'ignorance, sur la cruauté de Vitellius. Enfin, la guerre même rend notre cause meilleure que la paix. Qui délibère est déjà rebelle. »

LXXVIII. Ce discours enhardit les autres; ils se pressent autour de Vespasien; ils lui rappellent les réponses des devins, les observations des astrologues. Sur ce point, Vespasien n'était pas sans faiblesse, comme il le fit bien voir après, lorsqu'il fut maître de l'empire, et qu'il eut publiquement à sa cour l'astrologue Séleucus, dont les prédictions réglaient ses entreprises. D'anciens présages lui revenaient à l'esprit. Dans une de ses terres, un cyprès d'une hauteur extraordinaire avait été subitement renversé; le lendemain, on l'avait vu relevé à la même place, aussi haut, et plus vert, plus touffu que jamais. C'était, d'après tous les aruspices, un grand et magnifique présage; et l'on promit à Vespasien, fort jeune alors, la plus brillante destinée. D'abord il crut que les ornements triomphaux, son consulat et ses victoires en Judée, avaient rempli la prédiction; ces honneurs une fois obtenus, il se persuada que c'était l'empire qui lui était annoncé. Entre la Syrie et la Judée se trouve le Carmel; c'est ainsi qu'ils appellent la mon-

disciplina victi, quam victores agunt; hos ira, odium, ultionis cupiditas ad virtutem accendit; illi, per fastidium et contumaciam, hebescunt. Aperiet et redudat contacta et tumescuntia victicium partium vulnera bellum ipsum. Nec mihi major in tua vigilantia, parcimonia, sapientia, fiducia est, quam in Vitellii torpore, inscitia, sevitia. Sed et meliorem in bello causam quam in pace habemus : nam qui deliberant desciverunt. »

LXXVIII. Post Muciani orationem ceteri audentius circumstiterunt, hortari, responsa vatium et siderum motus referre. Nec erat intactus tali superstitione, ut qui mox, rerum dominus, Seleucum quemdam, mathematicum, rectorem et præscium palam habuerit. Recursabant animo vetera omnia : cupressus arbor in agris ejus, conspicua altitudine, repente prociderat; ac postera die, eodem vestigio resurgens, proceram et latior virebat; grande id prosperumque, consensu aruspicum : et summa claritudo juveni admodum Vespasiano promissa. Sed primo triumphalia, et consulatus, et judæica victoria decus, implese fidem omnis videbantur; ut hæc adeptus est, portendi sibi imperium credebatur. Est Judæam inter Syriamque Carmelus, ita vocant montem deum-

tagne et le dieu. Ce dieu n'a ni temple, ni statue (ainsi l'a réglé une tradition ancienne) : un simple autel y attire la vénération des hommes. Vespasien y sacrifiait, dans le temps qu'il roulait secrètement dans son esprit ses projets d'élévation. Le prêtre, nommé Basilide, ayant considéré les entrailles à diverses reprises : « Quels que soient tes desseins, dit-il à Vespasien, soit que tu veuilles bâtir, ou étendre tes domaines, ou multiplier tes esclaves, les dieux te promettent une grande habitation, un vaste territoire, beaucoup d'hommes. » Ces ambiguïtés mystérieuses, recueillies aussitôt par la renommée, trouvaient alors une explication. C'était l'entretien ordinaire du public; on en parlait souvent à Vespasien lui-même : à qui espère beaucoup, on a beaucoup à dire.

LXXIX. Leurs desseins irrévocablement arrêtés, ils se retirèrent, Mucien à Antioche, Vespasien à Césarée : l'une est la capitale de la Syrie, l'autre de la Judée. Le premier lieu où l'on proclama Vespasien empereur fut Alexandrie. Tibère Alexandre se hâta de le faire reconnaître par ses légions, dès les calendes de juillet; et c'est de ce jour qu'on a commencé à dater son principat, quoique l'armée de Judée n'eût prêté serment que le 5 des nones. Du reste, elle y mit tant d'ardeur, qu'on n'attendit pas même Titus, qui revenait de Syrie, où son père l'avait envoyé pour se concerter avec Mucien. L'enthousiasme des soldats fit tout. On ne les avait point convoqués d'avance; on n'avait point rassemblé les légions.

LXXX. Tandis qu'on cherche le lieu, le temps, et, ce qui, en de telles occasions, est le plus difficile à trouver, une première voix qui éclate; tandis que l'on pèse les espérances, les craintes, les

que : nec simulacrum deo, aut templum; sic tradidere majores; aram tantum et reverentiam. Illic sacrilicanti Vespasiano, quum spes occultas versaret animo, Basilides sacerdos, inspectis identidem extis : « Quidquid est, inquit, Vespasiane, quod paras, seu domum exstruere, seu prolatare agros, sive ampliare servitia, datur tibi magna sedes, ingentes termini, multum hominum. » Has ambages et statim exceperat fama, et tunc aperiebat; nec quidquam magis in ore vulgi : crebriores apud ipsum sermones, quanto sperantibus plura dicebantur.

LXXIX. Haud dubia destinatione discessere, Mucianus Antiochiam, Vespasianus Cesarem : illa Syria, hæc Judæa caput est. Initium ferendi ad Vespasianum imperii Alexandriæ ceptum, festinante Tiberio Alexandro, qui kal. jul. sacramento ejus legiones adegit. Isque primus principatus dies in posterum celebratus, quamvis judæicus exercitus v. non. jul. apud ipsum jurasset, eo ardore, ut ne Titus quidem filius expectaretur, Syria remeans, et consiliorum inter Mucianum ac patrem nuntius : cuncta impetu militum acta; non parata concione, non conjunctis legionibus.

LXXX. Dum quæritur tempus locusque, quodque in re tali difficillimum est, prima vox; dum animo spes, timor, ratio, casus observantur; egressum cubi-

calculs de la prudence, les hasards, quelques soldats voient sortir Vespasien de son appartement. Ils se rangent à l'ordinaire, comme pour saluer leur commandant : ils le proclament empereur. Aussitôt les autres accourent; ils le nomment César et Auguste; ils accumulent tous les titres du principat. Dès ce moment l'hésitation s'abandonna à la fortune. On ne vit en Vespasien nulle vanité, nulle hauteur; enfin, dans un si grand changement, rien de changé. Sitôt que le premier nuage qu'avait jeté sur ses yeux ce grand mouvement fut dissipé, il les harangue militairement, et tout lui réussit : ce fut un enchaînement de prospérités. Mucien n'attendait que ce moment; il fait prêter le serment à ses soldats, qui obéissent avec transport. Il se rend ensuite au théâtre d'Antioche, lieu ordinaire des délibérations, où il y eut un concours prodigieux d'habitants et d'applaudissements unanimes. Mucien les harangua, s'exprimant même en grec avec assez de grâce, et possédant l'art de donner à ses actions et à ses paroles cet éclat qui impose à l'imagination. Rien n'enflamma la province et l'armée, comme l'assurance donnée par Mucien du projet de Vitellius de transporter les légions de Germanie dans les garnisons riches et tranquilles de la Syrie, tandis qu'aux soldats de Syrie il destinait le service et le climat rigoureux de la Germanie. Les habitants des provinces s'étaient affectionnés aux soldats par l'habitude de les voir; la plupart étaient unis par l'amitié et par des alliances; de leur côté, les soldats, naturalisés dans leur camp par un long séjour, le chérissaient comme leurs pénates.

LXXXI. Avant les ides de juillet, toute la Syrie fut sous l'obéis-

culo Vespasianum pauci milites, solito assistentes ordine, ut legatum salutari, imperatorem salutare. Tum ceteri accurrere, Cesarem et Augustum, et omnia principatus vocabula cumulare : mens a metu ad fortunam transierat. In ipso nihil tumentum, arrogans, aut in rebus novis novum fuit; ut primum tanta vicissitudinis offusam oculis caliginem disjecit, militarily locutus, læta omnia et affluentia exceperit; namque id ipsum opperens Mucianus, alacrem militem in verba Vespasiani adegit. Tum Antiochenium theatrum ingressus, ubi illis consultare mos est, concurrentes et in adulationem effusos alloquitur, satis decorus etiam græca fatundia, omniumque, quæ diceret atque ageret, arte quamdam ostentator. Nihil æque provinciam exercitumque accendit, quam quod asseverabat Mucianus, statuisse Vitellium, ut Germanicas legiones in Syriam, ad militiam opulentam quietamque, transferret; contra syriacis legionibus germanica hiberna, cælo ac laboribus dura, mutarentur. Quippe et provinciales sueto militum contubernio gaudebant, plerique necessitudinibus et propinquitatibus mixti; et militibus vetustate stipendiorum nota et familiaria castra in modum penatium diligebantur.

LXXXI. Ante idus jul. Syria omnis in eodem sacramento fuit. Accessere cum

sance de Vespasien, ainsi que les États de Sohème et d'Antiochus. Sohème avait des forcés qui n'étaient point à mépriser, et Antiochus d'antiques trésors qui en faisaient le plus riche des rois sujets. Bientôt après, Agrippa se joignit à eux. Averti avant Vitellius par ses émissaires secrets, il s'était sauvé de Rome, et avait fait force de voiles. Le parti avait encore un autre allié non moins ardent, la reine Bérénice, brillante de jeunesse et de beauté, et qui avait charmé jusqu'au vieux Vespasien par la magnificence de ses présents. Toutes les provinces baignées par la mer, depuis l'Asie jusqu'à la Grèce, et toutes celles qui s'étendent dans l'intérieur jusque vers le Pont et les deux Arménies, le reconurent; mais il n'y avait là que des lieutenants et point d'armées; la Cappadoce n'avait point encore de légions. On tint un conseil à Béryste, pour régler les opérations. Mucien s'y rendit avec ses lieutenants, ses tribuns, et la portion la plus brillante de ses centurions et de ses soldats; on choisit aussi la fleur de l'armée de Judée. Tant de troupes d'infanterie et de cavalerie rassemblées, et la pompe de tous ces rois qui disputaient à l'envi de magnificence, formaient à Vespasien un cortège digne du rang suprême.

LXXXII. Le premier soin fut de faire des levées, de rappeler les vétérans. On choisit des places fortes pour y fabriquer des armes. On frappe à Antioche de la monnaie d'or et d'argent; et, dans chaque lieu, des inspecteurs intelligents veillaient à l'exécution prompte de ces ordres. Vespasien allait en personne visiter, animer les travaux; il donnait aux uns des louanges, aux autres l'exemple; il encourageait plus qu'il ne réprimandait, dissimulant les vices de

regno Sohemus, haud spernendis viribus; Antiochus, vetustis opibus ingens et inservientium regum ditissimus; mox per occultos suorum nuntios excitus ab orbe Agrippa, ignaro adhuc Vitellio, celeri navigatione properaverat: nec minore animo regina Berenice partes juvabat, florens etate formaque, et seni quoque Vespasiano magnificentia munerum grata. Quidquid provinciarum alluitur mari, Asia atque Achaia tenus, quantumque introrsus in Pontum et Armenios patescit, juravere; sed inermes legati rogebant, nondum additis Cappadociae legionibus. Consilium de summa rerum Beryti habitum: illic Mucianus, cum legatis tribunisque, et splendidissimo quoque centurionum ac militum venit; et a judaico exercitu lecta decora. Tantum simul pedum equitumque, et amulantium inter se regum paratus, speciem fortunae principalis effecerant.

LXXXII. Prima belli cura, agere delectus; revocare veteranos: destinantur validae civitates exercendis armorum officinis; apud Antiochenses aurum argentumque signatur; eaque cuncta per iloneos ministros, suis quaeque locis, festimabantur. Ipse Vespasianus adire, hortari, honos laude, segnes exemplo, incitare sapius, quam coercere; vi iam magis amicorum, quam virtutes dissi-

ses amis plutôt que leurs vertus. Il s'en attacha plusieurs en les nommant procureurs ou préfets, et la plupart en leur conférant le titre de sénateur. Presque tous ceux qui parvinrent aux dignités étaient des hommes distingués; à quelques-uns la fortune tint lieu de mérite. Quant au donativum, Mucien, dans sa première harangue, ne l'avait fait entrevoir que légèrement. Vespasien même n'offrit pas plus, pour une guerre civile, qu'on ne donnait en pleine paix: il se roidissait avec courage contre toutes ces largesses militaires, et ses soldats n'en valaient que mieux. On envoya des députés chez les Parthes et chez les Arméniens, et l'on pourvut à ce que les frontières ne fussent pas exposées dans un temps où la guerre civile allait en éloigner les légions. Titus fut chargé de réduire la Judée, Vespasien de garder les barrières de l'Égypte. On crut qu'il suffirait, contre Vitellius, d'une partie des troupes, de Mucien pour chef, du nom de Vespasien, et de l'idée que rien ne résistait à sa destinée. On écrivit à toutes les armées, ainsi qu'aux lieutenants; et l'on recommanda de mettre à profit la haine des prétoriens contre Vitellius, et de les attirer par la promesse de les rétablir.

LXXXIII. Mucien, qui se conduisait en collègue plutôt qu'en ministre de Vespasien, prit les devants avec un corps de troupes légères, sans ralentir sa marche: on aurait pu le croire irrésolu; sans l'accélérer non plus, pour laisser croître par l'éloignement même la réputation de ses forces, connaissant leur faiblesse, et combien l'on exagère ce qu'on ne voit pas. Mais la sixième légion et treize mille vexillaires suivaient, avec un train considérable. Il avait ordonné à la flotte de se rendre du Pont à Byzance, incertain s'il ne quitte-

mulans. Multos praefecturis et procurationibus; plerosque senatorii ordinis honore percoluit, egregios viros, et mox summa adeptos; quibusdam fortuna pro virtutibus fuit. Donativum militi, neque Mucianus prima concione, nisi modice, ostenderat; ne Vespasianus quidem plus civili bello obtulit, quam alii in pace: egregie firmus adversus militarem largitionem, eoque exercitu meliore. Missi ad Parthum Armeniumque legati; provisumque, ne, versis ad civile bellum legionibus, terga nudarentur. Titum instare Judaeae, Vespasianum obtinere claustra Egypti placuit: sufficere videbantur adversus Vitellium, pars copiarum, et dux Mucianus, et Vespasiani nomen, ac nihil arduum fatis. Ad omnes exercitus legatosque scriptae epistolae, praecipitumque, ut praetorianos, Vitellio infensus, recipiendae militiae praemio invitarent.

LXXXIII. Mucianus cum expedita manu, socium magis imperii, quam ministrum agens, non lento itinere, ne cunctari videretur, neque tamen prope-rans, gliscere famam ipso spatio sinebat: gnarus, modicas vires sibi, et majora credi de absentibus. Sed legio sexta, et tredecim vexillariorum millia ingenti agmine sequebantur. Classem a Ponto Byzantium adigi jusserat, am-

rait point la route de la Mésie pour aller avec son infanterie et sa cavalerie occuper Dyrrachium, tandis que ses longs vaisseaux fermentaient la mer d'Italie. Par là il assurait sur ses derrières l'Asie et la Grèce, qu'autrement il ne pouvait sans s'affaiblir protéger par des garnisons, et il laissait Vitellius lui-même incertain sur le lieu où il porterait ses forces, la flotte pouvant menacer à la fois Brindes, Tarente, et les rivages de la Calabre et de la Lucanie.

LXXXIV. Tout dans les provinces retentissait de préparatifs guerriers, vaisseaux, levées, armes. Mais rien ne pesait autant que les réquisitions. Mucien répétait sans cesse que le nerf de la guerre civile était l'argent; et, pour en avoir, on n'examinait plus si les accusations étaient fondées, mais si les accusés étaient riches. Les délateurs surgissaient de toutes parts, et tout ce qu'il y avait de plus opulent était la proie inévitable du fisc. Ces abus énormes et intolérables, qu'on justifiait alors par les besoins de la guerre, subsistèrent même dans la paix. Pour Vespasien, dans les commencements de son règne, il ne mit pas la même audace à s'enrichir par des injustices, mais, depuis, gâté par la fortune et par des maîtres pervers, il apprit et il osa. Mucien contribua aussi de ses propres richesses aux frais de la guerre, prodigue de ses biens parce qu'il comptait sur ceux de l'État. D'autres suivirent l'exemple de ces contributions volontaires : très-peu eurent, comme lui, le droit de s'en dédommager.

LXXXV. Le zèle de l'armée d'Illyrie, qui se déclara pour Vespasien, avança ses projets. La troisième légion donna l'exemple aux

biguis consilii, num, omnia Mœsia, Dyrrachium pedite atque equite, simul longis navibus versum in Italiam mare clauderet, tuta pone tergum Achaia Asiaque; quas inermes exponi Vitellio, ni prasidiis firmarentur; atque ipsum Vitellium in incerto fore, quam partem Italia protegeret, si sibi Brundisium Tarentumque, et Calabriae Lucaniaeque litora inestis classibus peterentur.

LXXXV. Igitur navium, militum, armorum paratu strepere provincia. Sed nihil æque fatigabat, quam pecuniarum conquisitio: eos esse belli civilis nervos, dictitans Mucianus, non jus aut verum in cognitionibus, sed solam magnitudinem opum spectabat; passim delationes; et læupestissimus quisque in prædam correpti; que gravia atque intoleranda, sed necessitate armorum excusata, etiam in pace mansere; ipso Vespasiano, inter initia imperii, ad obtinendas iniquitates haud perinde obstinante: donec indulgentia fortunæ et pravis magistris didicit au-usque est. Propriis quoque opibus Mucianus bellum juvit, largus privatim, quod avidius de republica sumeret. Ceteri conferendarum pecuniarum exemplum secuti; rarissimus quisque eandem in recipiendo licentiam habuerunt.

LXXXV. Accelerata interim Vespasiani cepta, illyrici exercitus studio transgressi in partes. Tertia legio exemplum ceteris Mœsiæ legionibus præbit.

deux autres légions de la Mésie, la huitième et la septième Claudiane, toutes deux affectionnées pour Othon, quoiqu'elles ne se fussent pas trouvées à la bataille. Elles s'étaient avancées jusqu'à Aquilée; elles avaient maltraité ceux qui annonçaient le désastre d'Othon; elles avaient déchiré les drapeaux qui portaient le nom de Vitellius; enfin elles avaient pillé la caisse militaire et se l'étaient partagée : c'était autant d'hostilités. Elles en craignirent les suites, et la crainte leur conseilla de se faire un mérite, auprès de Vespasien, de ce qui était un crime aux yeux de Vitellius. Elles écrivirent donc toutes trois à l'armée de Pannonie, pour l'attirer dans leur parti, ou, à son refus, lui déclarer la guerre. Aponius Saturninus, gouverneur de Mésie, voulut, par une lâcheté exécrable, profiter de ces mouvements pour satisfaire des ressentiments particuliers, qu'il couvrait de l'intérêt du parti. Il charge un centurion d'assassiner Tertius Julianus, lieutenant de la septième légion. Julianus, averti du péril, ayant pris des guides sûrs, se sauva par les déserts de la Mésie, au delà du mont Hémus; et, depuis, il ne prit aucune part à la guerre civile. Il s'était mis en route pour aller trouver Vespasien; mais sous différents prétextes il allongeait sa marche, et, selon les événements, la ralentissait ou l'accélérait.

LXXXVI. Dans la Pannonie, la treizième légion et la septième Galbienne, qui conservaient du ressentiment et de la colère de l'affront de Bédriac, ne balancèrent point à se déclarer pour Vespasien, entraînés surtout par l'impulsion d'Antonius. Coupable devant les lois, et condamné sous Néron comme faussaire, cet homme (et ce fut un des maux de la guerre) fut replacé dans le sénat. Nommé par Galba commandant de la septième légion, il avait écrit,

Octava erat ac septima Claudiana, imbuta favore Othonis, quamvis proelio non interfuissent. Aquileiam progressæ, profurbatis, qui de Othone nuntiabant, laceratisque vexillis nomen Vitellii præferentibus, rapta postremo pecunia et inter se divisa, hostiliter egerant. Unde metus, et ex metu consilium: posse imputari Vespasiano, que apud Vitellium excusanda erant. Ita tres mœsiæ legiones per epistolas alliciebant pannonicum exercitum, aut abnunti viam parabant. In eo motu Aponius Saturninus, Mœsiæ rector, pessimum facinus audet, misso centurione ad interficiendum Tertium Julianum, septimæ legionis legatum, ob similitates quibus causam partium prætendebat. Julianus, comperto discrimine, et gnaris locorum adscitis, per avia Mœsiæ, ultra montem Hæmum profugit; nec deinde civili bello interfuit, per varias moras susceptum ad Vespasianum iter trahens, et ex nuntiiis cunctabundus aut properans.

LXXXVI. At in Pannonia xin legio ac vii Galbiana, dolorem iramque bédriacensis pugnae retinentes, haud cunctanter Vespasiano accessere, vi præcipua Primi Antonii, le legibus nocens et tempore Neronis falsi damnatus, inter alia belli mala, senatorium ordinem recipereverat. Præpositus a Galba septimæ

rait point la route de la Mésie pour aller avec son infanterie et sa cavalerie occuper Dyrrachium, tandis que ses longs vaisseaux fermentaient la mer d'Italie. Par là il assurait sur ses derrières l'Asie et la Grèce, qu'autrement il ne pouvait sans s'affaiblir protéger par des garnisons, et il laissait Vitellius lui-même incertain sur le lieu où il porterait ses forces, la flotte pouvant menacer à la fois Brindes, Tarente, et les rivages de la Calabre et de la Lucanie.

LXXXIV. Tout dans les provinces retentissait de préparatifs guerriers, vaisseaux, levées, armes. Mais rien ne pesait autant que les réquisitions. Mucien répétait sans cesse que le nerf de la guerre civile était l'argent; et, pour en avoir, on n'examinait plus si les accusations étaient fondées, mais si les accusés étaient riches. Les délateurs surgissaient de toutes parts, et tout ce qu'il y avait de plus opulent était la proie inévitable du fisc. Ces abus énormes et intolérables, qu'on justifiait alors par les besoins de la guerre, subsistèrent même dans la paix. Pour Vespasien, dans les commencements de son règne, il ne mit pas la même audace à s'enrichir par des injustices, mais, depuis, gâté par la fortune et par des maîtres pervers, il apprit et il osa. Mucien contribua aussi de ses propres richesses aux frais de la guerre, prodigue de ses biens parce qu'il comptait sur ceux de l'État. D'autres suivirent l'exemple de ces contributions volontaires : très-peu eurent, comme lui, le droit de s'en dédommager.

LXXXV. Le zèle de l'armée d'Illyrie, qui se déclara pour Vespasien, avança ses projets. La troisième légion donna l'exemple aux

biguis consilii, num, omnia Mœsia, Dyrrachium pedite atque equite, simul longis navibus versum in Italiam mare clauderet, tuta pone tergum Achaia Asiaque; quas inermes exponi Vitellio, ni prasidiis firmarentur; atque ipsum Vitellium in incerto fore, quam partem Italia protegeret, si sibi Brundisium Tarentumque, et Calabriae Lucaniaeque litora inestis classibus peterentur.

LXXXV. Igitur navium, militum, armorum paratu strepere provincia. Sed nihil æque fatigabat, quam pecuniarum conquisitio: eos esse belli civilis nervos, dictitans Mucianus, non jus aut verum in cognitionibus, sed solam magnitudinem opum spectabat; passim delationes; et læupestissimus quisque in prædam correpti; que gravia atque intoleranda, sed necessitate armorum excusata, etiam in pace mansere; ipso Vespasiano, inter initia imperii, ad obtinendas iniquitates haud perinde obstinante: donec indulgentia fortunæ et pravis magistris didicit au-usque est. Propriis quoque opibus Mucianus bellum juvit, largus privatim, quod avidius de republica sumeret. Ceteri conferendarum pecuniarum exemplum secuti; rarissimus quisque eandem in recipiendo licentiam habuerunt.

LXXXV. Accelerata interim Vespasiani cepta, illyrici exercitus studio transgressi in partes. Tertia legio exemplum ceteris Mœsiæ legionibus præbuit.

deux autres légions de la Mésie, la huitième et la septième Claudiane, toutes deux affectionnées pour Othon, quoiqu'elles ne se fussent pas trouvées à la bataille. Elles s'étaient avancées jusqu'à Aquilée; elles avaient maltraité ceux qui annonçaient le désastre d'Othon; elles avaient déchiré les drapeaux qui portaient le nom de Vitellius; enfin elles avaient pillé la caisse militaire et se l'étaient partagée : c'était autant d'hostilités. Elles en craignirent les suites, et la crainte leur conseilla de se faire un mérite, auprès de Vespasien, de ce qui était un crime aux yeux de Vitellius. Elles écrivirent donc toutes trois à l'armée de Pannonie, pour l'attirer dans leur parti, ou, à son refus, lui déclarer la guerre. Aponius Saturninus, gouverneur de Mésie, voulut, par une lâcheté exécrable, profiter de ces mouvements pour satisfaire des ressentiments particuliers, qu'il couvrait de l'intérêt du parti. Il charge un centurion d'assassiner Tertius Julianus, lieutenant de la septième légion. Julianus, averti du péril, ayant pris des guides sûrs, se sauva par les déserts de la Mésie, au delà du mont Hémus; et, depuis, il ne prit aucune part à la guerre civile. Il s'était mis en route pour aller trouver Vespasien; mais sous différents prétextes il allongeait sa marche, et, selon les événements, la ralentissait ou l'accélérait.

LXXXVI. Dans la Pannonie, la treizième légion et la septième Galbienne, qui conservaient du ressentiment et de la colère de l'affront de Bédriac, ne balancèrent point à se déclarer pour Vespasien, entraînés surtout par l'impulsion d'Antonius. Coupable devant les lois, et condamné sous Néron comme faussaire, cet homme (et ce fut un des maux de la guerre) fut replacé dans le sénat. Nommé par Galba commandant de la septième légion, il avait écrit,

Octava erat ac septima Claudiana, imbuta favore Othonis, quamvis proelio non interfuissent. Aquileiam progressæ, profurbatis, qui de Othone nuntiabant, laceratisque vexillis nomen Vitellii præferentibus, rapta postremo pecunia et inter se divisa, hostiliter egerant. Unde metus, et ex metu consilium: posse imputari Vespasiano, que apud Vitellium excusanda erant. Ita tres mœsice legiones per epistolas alliciebant pannonicum exercitum, aut abnunti viam parabant. In eo motu Aponius Saturninus, Mœsiæ rector, pessimum facinus audet, misso centurione ad interficiendum Tertium Julianum, septimæ legionis legatum, ob similitates quibus causam partium prætendebat. Julianus, comperto discrimine, et gnaris locorum adscitis, per avia Mœsiæ, ultra montem Hæmum profugit; nec deinde civili bello interfuit, per varias moras susceptum ad Vespasianum iter trahens, et ex nullis cunctabundus aut properans.

LXXXVI. At in Pannonia xin legio ac vii Galbiana, dolorem iramque bedriacensis pugnae retinentes, haud cunctanter Vespasiano accessere, vi præcipua Primi Antonii, le legibus nocens et tempore Neronis falsi damnatus, inter alia belli mala, senatorium ordinem recipereverat. Præpositus a Galba septimæ

à ce qu'on croyait, plusieurs lettres à Othon, pour lui offrir ses services comme général. Négligé par Othon, il ne fut point employé dans cette guerre. Lorsque la puissance de Vitellius chancela, il se tourna du côté de Vespasien, et mit un grand poids dans la balance; intrépide, éloquent, habile à semer la haine, fait pour dominer dans les troubles et les séditions, pillant d'une main, prodiguant de l'autre, détestable citoyen, guerrier recommandable. Les armées de Mésie et de Pannonie, ainsi réunies, entraînent celle de Dalmatie, quoique les généraux, personnages consulaires, n'y contribuassent en rien. Titus Amplus Flavianus commandait en Pannonie, Pompéius Silvanus en Dalmatie, tous deux riches et vieux. Mais il y avait un procureur, Cornélius Fuscus, dans toute la vigueur de l'âge, du nom le plus illustre. Cornélius, dans sa première jeunesse, avait, pour amour du repos, renoncé au rang de sénateur. Depuis, ayant fait déclarer sa colonie pour Galba, il reçut en récompense cette procurature, et, se jetant alors dans le parti de Vespasien, il attisa avec plus d'ardeur que nul autre le feu de la guerre, aimant les périls plus pour eux-mêmes que pour le fruit qu'on en retire, préférant à des biens acquis et assurés le changement, l'incertitude, les risques et les hasards. Ces deux hommes donc travaillent à remuer et à exciter tout ce qu'il y a, dans tous les coins de l'empire, de mécontent et d'aigri. On écrit en Bretagne à la quatorzième légion, en Espagne à la première : toutes deux avaient été pour Othon contre Vitellius. On répandit des lettres dans les Gaules, et, en moins d'un instant, on eut allumé un vaste

legioni, scriptitasse Othoni credebatur, duces se partibus offerens; a quo neglectus, in nullo Othoniani belli usu fuit. Labantibus Vitellii rebus, Vespasianum secutus, grande momentum addidit; strenuus manu, sermone promptus, serende in alios invidia artifex, discordiis et seditionibus potens, raptor, largitor, pace pessimus, bello non spernendus. Juncti inde mœsici ac pannonicus exercitus, dalmaticum militem traxere, quanquam consularibus legatis nihil turbantibus. Titus Amplus Flavianus Pannoniam, Pompeius Silvanus Dalmatiam tenebant, divites senes. Sed procurator aderat Cornelius Fuscus, vixens ætate, claris natalibus: prima juvena, quietis cupidine, senatorium ordinem exuerat; idem pro Galba dux colonie suæ, eaque opera procuracionem adeptus, susceptis Vespasiani partibus, acerrimam bello facem prætulit; non tam præmiis periculorum, quam ipsis periculis lætus: pro certis et olim partis, nova, ambigua, ancipitia malebat. legitur movere et quater quidquid usquam ægrum foret aggrediuntur. Scriptæ in Britanniam ad quartadecimanos, in Hispaniam ad primanos epistolæ; quod utraque legio pro Othone, adversa Vitellio fuerat: sparguntur per Gallias litteræ: momentoque temporis flagrabat ingens

embrasement : les légions d'Illyrie étaient ouvertement rebelles; le reste n'attendait qu'un succès.

LXXXVII. Tandis que Vespasien et les chefs de son parti font ces préparatifs dans les provinces, Vitellius, chaque jour plus méprisable et d'une indolence plus stupide, s'arrêtant dans les moindres villes et dans les moindres campagnes où on l'amusait, se traînait vers Rome avec un immense attirail. Il menait soixante mille soldats perdus de licence, sans compter les valets d'armée, dont le nombre était encore plus grand, et qui, de tous les esclaves, sont l'espèce la plus insolente. Les commandants et les favoris, seuls, composaient une troupe que la plus exacte discipline n'eût pu contenir. A tout l'embarras de cette multitude énorme se joignaient les sénateurs et les chevaliers qui vinrent de Rome à sa rencontre, quelques-uns par crainte, beaucoup par adulation, la plupart, et insensiblement tous, pour ne point rester quand les autres partaient. Il s'y mêlait encore des gens de la populace, liés à Vitellius par d'infâmes complaisances, bouffons, histrions, cochers, dont la société honteuse formait un de ses plus doux passe-temps. Et non-seulement on épuisait les villes pour subvenir aux approvisionnements, on dépouillait encore les laboureurs; on enlevait les moissons sur pied, on dévastait comme en pays ennemi.

LXXXVIII. Depuis la sédition de Ticinum, il y eut entre les soldats des massacres horribles et fréquents, car la querelle des légions et des auxiliaires subsistait toujours : ils n'étaient d'accord que pour égorger les habitants. Mais le plus grand carnage se fit à sept milles de Rome. Vitellius y faisait distribuer à chaque soldat une ration énorme de viandes tout apprêtées, telle qu'on la donne

bellum, illyricis exercitibus palam descendentibus, ceteris fortunam secuturis. LXXXVII. Dum hæc per provincias a Vespasiano ducibusque partium geruntur, Vitellius contemptior in dies segniorque, ad omnes municipiorum villarumque amœnitates resistens, gravi Urbem agmine petebat. Sexaginta milia armatorum sequebantur, licentia corrupta; calorum numerus amplior; procacissimus etiam inter servos lixarum ingenis: tot legatorum amicorumque comitatus, inhabilis ad parendum, etiam si summa modestia regetur. Onerabant multitudinem obvii ex Urbe senatores equitesque: quidam metu, multi per adulationem, ceteri ac paulatim omnes, ne, aliis proficiscentibus, ipsi remanerent. Aggregabantur e plebe, flagitiosa per obsequia Vitellio cogniti, scurra, histriones, auriga, quibus ille amicitiarum dehonestamentis mire gaudebat. Nec colonie modo, aut municipia, congestu copiarum, sed ipsi cultores arvaque, maturis jam frugibus, ut hostile solum vastabantur.

LXXXVIII. Multæ et atroces inter se militum cædes post selitionem Ticini ceptam: manente legionum auxiliorumque discordia; ubi adversus paganos certandum foret, consensus. Sed plurima strages ad septimum ab Urbe lapidem. Singulis ibi militibus Vitellius paratos cibos, ut gladiatorum saginam,

aux gladiateurs. Des flots de populace avaient rempli toute l'étendue du camp. Quelques hommes, dans un accès de grossière gaieté, profitant de la distraction des soldats, coupèrent furtivement leurs ceinturons, puis leur demandèrent s'ils avaient ceint l'épée. Cette plaisanterie parut un affront à ces esprits intraitables. Ils tombent, l'épée à la main, sur la populace sans armes; on égorgea, entre autres, le père d'un soldat à côté de son fils, qu'il n'avait point quitté. Cette méprise reconnue fit épargner des innocents. A Rome il n'y eut pas moins de désordre quand s'y répandit cette foule de soldats qui avaient pris les devants, et qui couraient de côté et d'autre. La curiosité les portait surtout au forum, pour y voir le lieu où Galba avait été tué. Mais eux-mêmes n'y donnèrent pas un spectacle moins cruel. Outre l'effroi qu'inspiraient leurs vêtements de peaux de bêtes et leurs piques énormes, toutes les fois que, par maladresse, ils ne pouvaient se démêler de la foule, ou bien qu'un faux pas sur un terrain glissant ou le moindre choc les faisait tomber, ils s'emportaient, ils frappaient, ils massacraient. Il n'y eut pas jusqu'à des tribuns et des préfets même qui ne courussent par la ville avec un air de menace et accompagnés de bandes armées.

LXXIX. Pour Vitellius, parti du pont Milvius sur un cheval superbe, revêtu du paludamentum, ayant ceint l'épée, chassant devant lui le sénat et le peuple romain, il allait entrer dans Rome comme dans une ville prise d'assaut, lorsque, sur la représentation de ses amis, il prit la prétexte, mit de l'ordre dans sa marche, et entra à pied. Les aigles de quatre légions étaient en avant, et autour un nombre égal de drapeaux des autres légions, puis les en-

dividebat; et effusa plebes totis se castris miscuerat. Incuriosos milites vernacula, ut rebantur, urbanitate, quidam spoliavere, abscisis furtim balteis, in accincti forent, rogitanes. Non tulit ludibrium insolens contumelie animus: inermem populum gladiis invasere: cæsus inter alios pater militis, quum filium comitaretur; deinde agnitus; et, vulgata cæde, temperatum ab innoxiiis. In Urbe tamen trepidatum præcurrentibus passim militibus. Forum maxime petebant, cupidine visendi locum in quo Galba jacuisset. Nec minus sævum spectaculum erant ipsi, tergis ferarum et ingentibus telis horrentes, quum turbam populi per inscitiam parum vitarent, aut, ubi lubrico via vel occursu alicujus procidissent, ad iurgium, mox ad manus et ferrum transirent. Quin et tribuni præfectique cum terrore et armorum catervis volitabant.

LXXXIX. Ipse Vitellius, a ponte Milvio, insigni equo, paludatus accinctusque, senatum et populum ante se agens, quominus ut captam Urbem ingrederetur, amicorum consilio deterritus, sumpta prætexta et composito agmine, incessit. Quatuor legionum aquila per frontem, totidemque circa e legionibus

seignes de douze divisions de cavalerie; après les légionnaires venaient les troupes à cheval, ensuite trente-quatre cohortes, distinguées par la diversité des nations et par celle des armures. Au-devant de chaque aigle marchaient, vêtus de blanc, les préfets de camp avec les tribuns et les primipilaires : les centurions étaient, chacun à côté de sa centurie, parés de leurs armes et de tous les prix de leur valeur. Les décorations des soldats, leurs phalères et leurs colliers, paraissaient aussi dans tout leur éclat : spectacle imposant, magnifique armée digne d'un autre chef! Ce fut avec cette pompe que Vitellius se rendit au Capitole; là il reçut les embrassements de sa mère, qu'il décora du titre d'Augusta.

XC. Le lendemain, comme s'il eût harangué le sénat et le peuple d'une autre ville, il se donna à lui-même de magnifiques éloges, exaltant son activité et sa tempérance, tandis qu'il avait, pour témoins de ses infamies, ceux mêmes qui l'entendaient, et l'Italie entière, au travers de laquelle il avait promené l'opprobre de sa nonchalance et de ses dissolutions. Le peuple, étranger aux affaires, et qui, sans s'inquiéter si c'est mensonge ou vérité, répète les formules d'adulation qu'on lui a apprises, faisait tout retentir d'acclamations et d'applaudissements. Il le força, malgré sa résistance, à prendre enfin le titre d'Auguste, sans plus de raison qu'il n'en avait eu de le refuser.

XCI. Dans une ville où tout s'interprète, on regarda comme un fâcheux présage que Vitellius, après avoir pris possession du souverain pontificat, donnât un édit pour une fête, le 15 des calendes d'août, jour que les défaites de Crémère et d'Allia avaient rendu

aliis vexilla, mox XII alarum signa, et post pedum ordines, eques; dein quatuor et xxx cohortes, ut nomina gentium aut species armorum forent, discrete. Ante aquilam præfecti castrorum tribunique et primi centurionum, candida veste; ceteri juxta suam quisque centuriam, armis donisque fulgentes: et militum phalæra torquesque splendebant: decora facies et non Vitellio principe dignus exercitus. Sic Capitolium ingressus, atque ibi matrem complexus, Augusta nomine honoravit.

XC. Postera die, tanquam apud alterius civitatis senatum populumque, magnificam orationem de semetipso præcepit, industriam temperantiamque suam laudibus attollens; conscis flagitiorum ipsis, qui aderant, omnique Italia, per quam somno et luxu pudendus incesserat. Vulgus tamen, vacuum curis, et sine falsi verique discrimine solitas adulationes edoctum, clamore et vocibus adstrepebat; abnuentique nomen Augusti, expressere, ut assumeret, tam frustra quam recusaverat.

XCI. Apud civitatem, cuncta interpretantem, funesti ominis loco acceptum est, quod, maximum pontificatum adeptus, Vitellius de cæremoniis publicis XV calendarum augustarum edixisset, antiquitus infausto die cremerensi

depuis longtemps sinistre. Mais telle était sa profonde ignorance des moindres usages civils et religieux, telle l'incapacité de ses affranchis et de ses amis, qu'il n'avait pour ainsi dire autour de lui que des gens ivres. Dans les comices consulaires, il sollicita pour ses candidats comme un simple citoyen. Il ambitionna, dans les moindres choses, les suffrages de la plus vile populace; au théâtre il se confondait avec elle, au cirque il entraînait dans les factions : popularité qu'on eût aimée sans doute si elle eût eu la vertu pour principe; mais le souvenir de sa vie passée la faisait imputer à bassesse et à lâcheté. Il allait souvent au sénat, même pour des affaires peu importantes. Un jour, Helvidius, préteur désigné, avait combattu un avis auquel tenait fortement Vitellius. Celui-ci d'abord en fut ému : toutefois il se contenta d'appeler les tribuns au secours de son autorité blessée. Au sortir du sénat, ses amis, lui croyant un ressentiment plus profond, cherchaient à l'adoucir. Il répondit « qu'il n'y avait rien d'étrange de voir deux sénateurs d'opinion différente; il avait souvent lui-même contredit Thraséas. » La plupart ne sentirent que le ridicule de ce rapprochement de Thraséas et de Vitellius; d'autres voyaient avec plaisir qu'il eût cité, pour modèle de la vraie gloire, un citoyen opprimé, préférablement à tous ces favoris si puissants.

XCII. Il avait mis à la tête du prétoire Publius Sabinus, préfet d'une cohorte prétorienne, et Julius Priscus, simple centurion : Priscus avait la faveur de Valens, Sabinus celle de Cécina. Au milieu de leurs dissensions, Cécina et Valens laissaient Vitellius sans autorité : ils gouvernaient seuls l'empire. Leur ancienne inimitié,

aliensique cladibus : adeo omnis humani divinique juris expert, pari libertorum amicorumque socordia, velut inter temulentos agebat. Sed comitia consulum cum candidatis civiliter celebrans, omnem infimam plebis rumorem, in theatro ut spectator, in Circo ut fautor, affectavit : quæ, grata sune et popularia, si a virtutibus proficiscerentur, memoria vitæ prioris, indecora et vitia accipiebantur. Ventitabat in senatum, etiam quum parvis de rebus patres consuluerent. Ac forte Priscus Helvidius, prætor designatus, contra studium ejus censuerat. Commotus primo Vitellius, non tamen ultra quam tribunos plebis in auxilium spectæ potestatis advocavit. Mox, mitigantibus amicis, qui altiorem iracundiam ejus verebantur, « Nihil novi accidisse, respondit, quod duo senatores in republica dissentirent; solitum se etiam Thrasæe contradicere. » Irrisere plerique impudentiam æmulationis : aliis id ipsum placebat, quod neminem ex præpotentibus, sed Thrasæam, ad exemplar veræ gloriæ legisset.

XCIII. Præposuerat prætorianis P. Sabinaum, a præfectura cohortis; Julium Priscum, tum centurionem; Priscus Valentis, Sabinus Cæcinæ gratia pollebant. Inter discordes Vitellio nihil auctoritatis : munia imperii Cæcina ac

contenue avec peine au milieu de la guerre et des camps, s'était envenimée par les noirceurs de leurs amis, et dans une capitale habile à faire éclore les inimitiés. C'était à qui aurait des protégés, un cortège et une cour nombreuse d'adulateurs; c'était sans cesse des comparaisons et des rivalités, outre les caprices de Vitellius, qui penchait tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre. Un pouvoir extrême est toujours mal assuré. Vitellius, des caresses les plus déplacées, passait souvent à des emportements brusques; ils le méprisaient et ils le craignaient. Ils n'en avaient pas envahi avec moins d'ardeur des palais, des jardins, tous les trésors de l'empire, tandis qu'une foule de nobles, que Galba avait rendus à leur patrie, languissaient eux et leurs enfants dans les larmes et dans la misère, sans que la pitié du prince leur offrit le moindre secours. Il fit pourtant une chose agréable aux grands, et qui eut même l'approbation du peuple : il accorda aux bannis qu'on avait rappelés le droit de patronage. Mais la bassesse des affranchis frustrait leurs patrons par mille artifices; ils cachaient leur argent, ou le déposaient dans des mains puissantes. Quelques-uns passaient dans la maison du prince, et devenaient des hommes plus importants que leurs maîtres mêmes.

XCIII. Cependant les soldats, dont le camp était rempli, jetés au hasard sous les portiques ou dans les temples, erraient par toute la ville. Ils ne connaissaient plus leurs enseignes, ils ne montaient plus de garde, ils n'étaient plus exercés au travail. Livrés à des excès que je n'ose nommer, ils énervaient, au milieu des délices de Rome, leurs corps dans l'oisiveté, leurs âmes dans la débau-

Valens obilant : olim anxii odiis, quæ, bello et castris male dissimulata, pravitatis amicorum, et fecunda gignendis inimicitias civitas auxerat, dum ambitu, comitatu, et immensis salutantium agminibus contendunt comparanturque; variis in hunc aut illum Vitellii inclinationibus. Nec unquam satis fida potentia, ubi nimia est. Simul ipsum Vitellium, subitis offensis aut intempestivis blanditiis mutabilem, contemnebant metuebantque. Nec eo segnius invaserant domos, hortos, opesque imperii : quum flebilis et egenus nobilium turba, quos ipsos liberosque patriæ Galba reddiderat, nulla principis misericordia juventur. Gratum primoribus civitatis, etiam plebes approbavit, quod reversis ab exsilio jura libertorum concessisset; quanquam id omni modo servilia ingenia corrumpebant, abditis pecuniis per occultos aut ambitiosos sinus : et quidam in domum Cæsaris transgressi, atque ipsis dominis potentiores.

XCIII. Sed miles, plenis castris, et redundante multitudine, in porticibus aut delubris, et Urbe tota vagus, non servare vigilias, neque labore firmari : per illecebras urbis et inhonesta dictu, corpus otio

che. Enfin on négligea jusqu'à leur conservation : une grande partie campa dans les lieux malsains du Vatican, et, de là, une grande mortalité. Le voisinage du Tibre fut encore une source de maladies pour les Gaulois et pour les Germains, qui, ne pouvant supporter la chaleur, se perdirent par l'usage immodéré de l'eau. De plus, soit pour nuire à un ennemi, soit pour avancer une créature, on confondit tout l'ordre de la milice. On forma seize cohortes du prétoire et quatre de la ville, chacune de mille hommes. Dans la formation de ces cohortes, Valens s'arrogeait le plus de droits, sous prétexte que Cécina même lui devait son salut. Il est certain que le parti ne s'était rétabli que depuis l'arrivée de Valens. Les premières rumeurs qu'avait excitées la lenteur de sa marche s'étaient dissipées par sa victoire, et tous les soldats de la basse Germanie lui étaient dévoués. C'est de ce moment, on le croit, que la fidélité de Cécina commença à chanceler.

XCIV. Au reste, Vitellius n'accorda pas tant aux chefs qu'il ne permit encore plus aux soldats. Chacun prit le service qui lui convint. Les plus indignes étaient admis dans les cohortes prétoiriennes, s'ils le demandaient; d'un autre côté, on laissa aux plus braves soldats la liberté de rester dans les légions ou dans la cavalerie; ce que plusieurs préférèrent, dans la crainte des maladies et de l'intempérie du climat. Ainsi, tandis qu'on ôtait de leur force aux légions et à la cavalerie, on déshonora le camp des prétoriens par cet attroupement de vingt milliers d'hommes, qui étaient moins un choix qu'un mélange confus de toute l'armée. Pendant que Vitellius haranguait, les soldats demandèrent le supplice

animum libidinibus imminuebant. Postremo, ne salutis quidem cura, infamibus Vaticanis locis magna pars tetendit: unde crebra in vulgus mortes. Et, adiacente Tiberi, Germanorum Gallorumque obnoxia morbis corpora dominis aviditas et æstus impatientia labefecit. Insuper confusus, pravitate vel ambitu, ordo militiæ. Sedecim prætoriarum, quatuor urbanæ cohortes scribebantur, quis singula millia inessent. Plus in eo delectu Valens audebat, tanquam ipsum Cæcinam periculo exmisisset: sane adventu ejus partes convulnerant, et sinistrum lenti itineris rumorem prospero prælio verterat: omnisque Inferioris Germaniæ miles Valentem assectabatur: unde primum creditur Cæcina fides fuisse.

XCIV. Ceterum non ita ducibus indulset Vitellius, ut non plus militi liceret: sibi quisque militiam sumpsere; quamvis indignus, si ita maluerat, urbanæ militiæ adscriberetur: rursus bonis, remanere inter legionarios aut alares volentibus, permissum; nec deerant, qui vellent, fessi morbis, et intemperie cæli incusantes. Robora tamen legionibus aliisque subtracta: convulsam castrorum decem, xx millibus, e toto exercitu, permixtis magis quam electis. Concionante Vitellio, postulabantur ad supplicium Asiaticus et Flavius et Rufi-

d'Asiaticus, de Flavius et de Rufinus, chefs des Gaulois, qui avaient combattu pour Vindex. Vitellius ne réprima point de telles insolences : outre sa lâcheté naturelle, il se sentait pressé par les gratifications qu'il devait aux soldats; et, dans l'impuissance de les satisfaire, il leur abandonnait tout le reste. Les affranchis des princes furent assujettis à une sorte de tribut, en raison du nombre de leurs esclaves. Pour lui, occupé seulement de dissiper, il bâtit des écuries pour les conducteurs des chars; il couvrait le cirque de bêtes et de gladiateurs : il se jouait de l'argent, comme s'il eût été au sein de l'abondance.

XCIV. Valens et Cécina célébrèrent l'anniversaire de sa naissance avec un appareil extraordinaire et inouï jusqu'à ce jour; il y eut, dans toutes les rues de Rome, des combats de gladiateurs. Les infâmes se réjouirent et les bons s'indignèrent, en voyant Vitellius élever des autels à Néron dans le champ de Mars et solenniser ses obsèques. On immola, on brûla publiquement des victimes; le feu fut allumé par les Augustaux, sorte de prêtres fondés par Tibère en l'honneur des Jules, à l'imitation de ceux que Romulus institua pour le roi Tatius. Il ne s'était pas écoulé quatre mois depuis la victoire, que déjà Asiaticus, affranchi de Vitellius, égalait les Polyclètes, les Patrobes, et toutes ces fortunes vouées, de tout temps, à l'exécration. Dans cette cour, personne ne disputait de talents et de vertu : l'unique voie pour s'élever était de chercher, par des festins ruineux, à assouvir, dans de crapuleuses orgies, l'appétit insatiable de Vitellius. Celui-ci, bornant tous ses soins à jouir du présent, ne voyait rien au delà; on dit qu'en très-peu de

nus, duces Galliarum, quod pro Vindice bellassent. Nec coercebat ejusmodi voces Vitellius; super insitam inertij animo ignaviam, conseius, sibi instare donativum et deesse pecuniam, omnia alia militi largiebatur. Liberti principum, conferre pro numero mancipiorum, ut tributum, jussi. Ipse, sola pendendi cura, stabula aurigis extruere; circum gladiatorum ferarumque spectaculis opellere: tanquam in summa abundantia, pecunie illudere.

XCIV. Quin et natalem Vitellij diem Cæcina ac Valens, editis tota Urbe vicatim gladiatoribus celebravere, ingenti paratu et ante illum diem insolito. Latum lædissimo cuique, apud bonos invidia fuit, quod, extructis in campo Martio aris, inferias Neroni fecisset: cæcæ publice victimæ cremataque: lacem Augustales subdidere: quod sacerdotium, ut Romulus Tatio regi, ita Cæsar Tiberius Juliæ genti, sacravit. Nondum quartus a victoria mensis, et libertus Vitellij, Asiaticus, Polycletos, Patrobios et vetera odiorum nomina æquabat. Nemo in illa aula prohibitate aut industria certavit: unum ad potentiam iter, prodigis epulis, et sumptu gæneaque satiare inexplebiles Vitellij libidines. Ipse abunde ratus, si presentibus frueretur, nec in longius consultans,

mois il avait englouti neuf cents millions de sesterces. Ainsi cette grande et malheureuse ville subit, dans la même année, un Othon, un Vitellius, et fut, tour à tour, le vil jouet des Vinius, des Fabius, des Icélus, des Asiaticus, que remplacèrent ensuite un Mucien, un Marcellus, et d'autres hommes plutôt que d'autres mœurs.

XCVI. La première révolte qu'apprit Vitellius fut celle de la troisième légion : Aponius Saturninus avait adressé une lettre à cette légion, avant même de passer dans le parti de Vespasien. Mais Aponius, dans la précipitation inséparable d'un événement subit, n'avait pas marqué tous les détails, et les courtisans, cherchant à flatter, déguisaient le mal; ce n'était après tout qu'une légion : le reste était fidèle. Ce fut ainsi que Vitellius en parla lui-même aux soldats; il accusait les prétoriens, récemment licenciés, de semer ces faux bruits, protestant qu'il n'y avait rien à craindre. Il avait supprimé le nom de Vespasien, et répandu dans toute la ville des soldats, pour arrêter les discours qui se tenaient. Rien ne fortifia davantage les bruits.

XCVII. Toutefois il fit venir des renforts de la Gaule, de la Germanie et de la Bretagne, mais avec lenteur, et dissimulant la nécessité. A son exemple, les lieutenants et les provinces traînaient en longueur : Flordéonius Flaccus, parce qu'il soupçonnait déjà les Bataves, et qu'il craignait une guerre pour lui-même; Vectius Bolanus, parce que la Bretagne n'est jamais bien tranquille; tous deux en outre parce qu'ils chancelaient. On ne se hâtait pas plus

novies millies sestertium, paucissimis mensibus, intervertisse creditur. Magna et misera civitas, eodem anno Othonem Vitelliumque passa, inter Vinius, Fabios, Icēlos, Asiaticos, varia et pudenda sorte agebat; donec successere Mucianus et Marcellus, et magis alii homines quam alii mores.

XCVI. Prima Vitellio tertie legionis defectio nuntiatur, missis ab Aponio Saturnino epistolis, antequam is quoque Vespasiani partibus aggregaretur. Sed neque Aponius cuncta, ut trepidans re subita, perscripserat, et amici adulantē mollius interpretabantur: unius legionis eam seditionem, ceteris exercitiis constare fidem. In hunc modum etiam Vitellius apud milites disseruit, pretorianos nuper exactoratos insectatus, a quibus falsos rumores dispergi, nec ullum civilis belli metum, asseverabat, suppresso Vespasiani nomine, et vagis per urbem militibus, qui sermones populi coercerent: id precipuum alimentum fame erat.

XCVII. Auxilia tamen e Germania Britanniaque et Hispaniis excitavit, segnitē, et necessitatem dissimulans. Perinde legati provinciarum cunctabantur: Hordeonius Flaccus, suspectis jam Batavis, anxius proprio bello, Vectius Bolanus, nunquam satis quieti Britannia; et uterque ambigui. Neque ex Hispa-

en Espagne, où il n'y avait point alors de consulaire. Trois lieutenants y commandaient avec une autorité égale : Vitellius heureux, il eussent tous disputé de zèle; malheureux, ils repoussaient sa mauvaise fortune. En Afrique, la légion et les cohortes que Clodius Macer avait levées, et Galba licenciées ensuite, reprirent les armes à l'ordre de Vitellius : toute la jeunesse du pays s'empressa de s'enrôler. L'équité de son proconsulat y avait laissé des impressions favorables; celui de Vespasien avait été odieux et décrié. Les alliés en tiraient des conjectures pour le principat de l'un et de l'autre; mais l'expérience les démentit.

XCVIII. D'abord, le lieutenant Valérius Festus seconda de bonne foi le zèle de la province : bientôt on le vit hésiter. Il soutenait publiquement Vitellius dans ses lettres et dans ses édits; et, sous main, il donnait des avis à Vespasien, se ménageant ainsi, à la fois, pour l'un et l'autre parti. On surprit, dans la Rhétie et dans les Gaules, quelques soldats et quelques centurions avec des lettres et des édits de Vespasien; on les envoya à Vitellius, qui les fit mourir; mais presque tous les autres échappèrent, à la faveur de leurs amis ou de leurs déguisements. Ainsi l'on connaissait les mesures de Vitellius; et, au contraire, les projets de Vespasien étaient la plupart ignorés, d'abord par l'indolence stupide de Vitellius, ensuite par le zèle des détachements qui arrêtaient les courriers dans les Alpes Pannoniennes, et parce que les vents étésiens, qui favorisaient la navigation en Orient, contrariaient le retour.

XCIX. Enfin, réveillé par l'invasion de l'ennemi et par les nou-

niis properabatur, nullo tum tibi consulari: trium legionum legati, parēs jure, et prosperis Vitellii rebus, certaturi ad obsequium, adversam ejus fortunam ex æquo detrectabant. In Africa legio cohortesque, delectæ, a Clodio Macro, mox a Galba dimissæ, rursus jussu Vitellii militiam cepere; simul cetera juvenis dabat impigre nomina: quippe integrum illic ac favorabilem proconsulatum Vitellius, famosum in visumque Vespasianus egerat: perinde, socii de imperio utriusque conjectabant; sed experimentum contra fuit.

XCVIII. Ac primo Valerius Festus, legatus, studia provincialium cum fide juvit: mox nutabat, palam epistolis edictisque Vitellium, occultis nuntiis Vespasianum, fovens, et hæc illavē defensurus, prout invaluissent. Deprehensi cum litteris edictisque Vespasiani, per Rhetiam et Gallias, militum et centurionum quidam, ad Vitellium missi, necantur: plures sefellere, fide amicorum, aut suomet astu occultati, Ita Vitellii paratus nosceantur, Vespasiani consiliorum pleraque ignota, primum socordia Vitellii; deinde Pannonicæ Alpes, præsidii insessæ, nuntios retinebant: mare quoque etesiarum flatu in Orientem navigantibus secundum, inde adversum erat.

XCIX. Tandem, irruptione hostium, atrocibus undique nuntiis exterritus,

velles effrayantes qui arrivaient de toutes parts, Vitellius ordonne à Cécina et à Valens de se préparer à marcher. Cécina prit les devants : Valens était retenu par la faiblesse qui lui restait d'une maladie grave, dont il relevait à peine. L'armée de Germanie, en quittant Rome, était à peine reconnaissable. Nulle vigueur dans les corps, nulle ardeur dans les courages, une marche languissante, les rangs clair-semés, les armes qui tombaient des mains, les chevaux qui se traînaient, le soldat ne pouvant supporter le soleil, la poussière, l'intempérie des saisons; et, plus il était faible au travail, plus il était ardent à la révolte. A cela se joignait un général corrompueur éternel de ses soldats, perdu lui-même de mollesse, en qui toutes les délicatesses d'une grande fortune avaient détruit le courage : peut-être aussi qu'ayant le projet de trahir, il entraînait dans les vues de Cécina d'énervier la vigueur de ses troupes. On a cru généralement que ce fut Flavius Sabinus qui, par l'entremise de Rubrius Gallus, ébranla la fidélité de Cécina; on lui persuada que Vespasien ratifierait les conditions du traité; en même temps on excitait sa haine et sa jalousie contre Valens : il trouverait auprès du nouveau prince la faveur et le crédit que son rival lui enlevait auprès de Vitellius.

C. Cécina, ayant pris congé de l'empereur, qui le combla de distinctions, envoya d'avance une partie de la cavalerie pour occuper Crémone. Les vexillaires de la quatorzième et de la seizième légion suivirent de près; ensuite la cinquième et la dix-huitième, enfin la vingt-et unième, surnommée Rapax, et la première Italique, se mirent en marche avec les vexillaires des trois légions de Bre-

Cæcinam et Valentem expedire ad bellum jubet. Præmissus Cæcina; Valentem, e gravi corporis morbo tum primum assurgentem, infirmitas tardabat. Longe alia proficiscentis ex Urbe germanici exercitus species: non vigor corporibus, non ardor animis: lentum et rarum agmen, fluxa arma, segnes equi: impatiens solis, pulveris, tempestatum: quantumque hebes ad sustinendum laborem miles, tanto ad discordias promptior. Accedebat huc Cæcina ambitio vetus, torpor recans, nimia fortune indulgentia soluti in luxum; seu perfidiam meditatio, infringere exercitus virtutem, inter artes erat. Credidera plerique, Flavii Sabini consiliis concussam Cæcinæ mentem, ministro sermonum Rubrio Gallo, rata apud Vaspasianum fore pacta transitionis: simul odiorum invidiæque erga Fabium Valentem admonebatur, ut impar apud Vitellium gratiam viresque apud novum principem pararet.

C. Cæcina complexu Vitellii multo cum honore digressus, partem equitum ad occupandam Cremonam præmisit. Mox vexilla quatuordecimæ et sextadecimæ legionum; dein quinta et duodevicesima secuta; postremo agmine unatvicesima Rapax et prima Italica incessere, cum vexillariis trium britannica-

tagne et l'élite des auxiliaires. Après le départ de Cécina, Valens écrivit à l'armée qu'il avait commandée personnellement, de l'attendre sur la route; qu'il en était convenu avec Cécina. Mais celui-ci, profitant de l'avantage que lui donnait sa présence, fit entendre qu'on avait changé de projet; qu'on avait besoin de toutes leurs forces pour combattre l'ennemi qui les menaçait. Ainsi, pressant la marche des légions, il en envoya une partie à Crémone, une autre à Hostilie; lui se détourna vers Ravenne, sous prétexte de se concerter avec la flotte; et, sans s'y arrêter, ils allèrent, Bassus et lui, chercher à Padoue le mystère dont ils avaient besoin pour couvrir les apprêts de leur trahison. Bassus était passé, de la préfecture d'une division de cavalerie, au commandement des deux flottes de Ravenne et de Misène. Il devait ce poste à Vitellius; mais, furieux de n'avoir point obtenu sur-le-champ la préfecture du prétoire, il voulait satisfaire un injuste ressentiment par une perfidie infâme. On ne peut savoir si c'est lui qui entraîna Cécina, ou si, comme il arrive entre des hommes corrompus, ils furent poussés à ce forfait par une égale perversité.

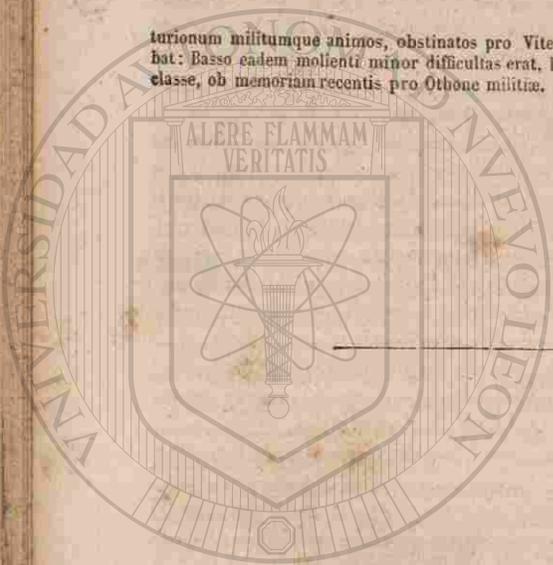
CI. Les contemporains qui ont écrit l'histoire de cette guerre, dans le temps où la famille des Flavius occupait l'empire, ont dénaturé, par adulation, les motifs de Cécina; ils lui ont supposé le désir de la paix et l'amour de l'État. Pour moi, outre la légèreté naturelle de Bassus et de Cécina, et le mépris qu'inspire leur trahison envers Galba, je pense que leurs rivalités et leurs jalousies contre ceux que leur préférait Vitellius les portèrent à perdre Vitellius lui-même. Lorsque Cécina eut joint les légions, il n'y eut

rum legionum et electis auxiliis. Profecto Cæcina, scripsit Fabius Valens exercitui, quem ipse ductaverat, ut in itinere opperiretur; sic sibi cum Cæcina convenisse: qui præsens, eoque validior, immutatum id consilium finxit, ut ingruenti bello tota mole occurreretur. Ita accelerare legiones Cremonam, pars Hostiliam petere jussu: ipse Ravennam devertit, prætexto classëm alloquendi: mox Patavii secretum componenda proditiõnis quæsitum. Namque Lucius Bassus, post præfecturam alæ, ravennati simul ac misenensi classibus a Vitellio præpositus, quod non statim præfecturam prætorii adeptus foret, iniquam iracundiam flagitiosa perfidia ulciscèbatur: nec sciri potest, traxeritne Cæcinam, an, quod evenit inter malos, ut et similes sunt, eadem illos pravitas impulit.

CI. Scriptores temporum, qui, potiente rerum Flavia domo, monumenta belli hujusce composuerunt, curam pacis et amorem reipublice, corruptas in adulationem causas, tradidere. Nobis, super insitam levitatem, et, prodito Galba, vilem mox fidem, æmulatione etiam invidiæque, ne ab aliis apud Vitellium antearentur, pervertisse ipsum videntur. Cæcina, legiones assecutus, cen-

point d'artifices qu'il n'employât pour ruiner sourdement cet attachement invincible des soldats et des centurions pour Vitellius. Bassus en faisait autant sur la flotte, et il y trouvait moins d'obstacles : on y était tout porté à trahir Vitellius, par le souvenir de la campagne qu'on venait de faire pour Othon.

turionum militumque animos, obstinatos pro Vitellio, variis artibus subruerat : Basso eadem molienti minor difficultas erat, lubrica ad mutandam fidem classe, ob memoriam recentis pro Othone militiæ.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE LEÓN

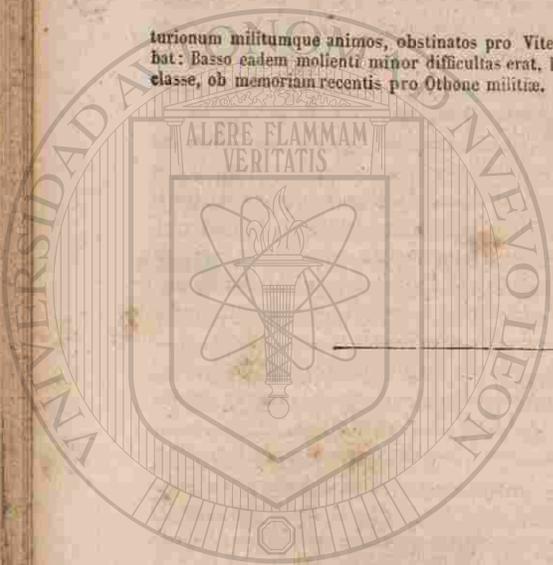
DIRECCIÓN GENERAL DE

SOMMAIRE DU LIVRE TROISIÈME

I. Délibération des chefs du parti de Vespasien; Antonius Primus, le plus ardent promoteur de cette guerre, se déclare pour la célérité. — IV. Après lui, le procureur Cornélius Fuscus a le plus d'autorité. — V. Sidon et Italicus, rois suèves, sont attirés dans le même parti. — VI. Dans cette invasion de l'Italie, Antonius est accompagné d'Arius Varus. Ils s'emparent de plusieurs villes et choisissent Vérone pour le théâtre de la guerre. Opposition vaine ou tardive de Vespasien et de Mucien. — IX. Manifestes des Vitelliens et des Flaviens. — X. Séditions dans le camp des Flaviens apaisées par Antonius. — XII. Trahison de Cécina et de Lucilius Bassus; ils sont chargés de fers par leurs propres soldats. — XIV. Arrivée d'Antonius à Bédriac. Il profite de la discorde des Vitelliens pour les attaquer. Combats douteux d'abord, mais que l'habileté d'Antonius fait tourner à l'avantage de son parti. — XIX. Ses soldats veulent marcher sur Crémone. — XX. Antonius contient leur ardeur inconsidérée. — XXI. Les Vitelliens se rassemblent à Crémone, dans l'intention de livrer bataille. De leur côté les Flaviens se disposent à combattre. — XXII. Combat acharné. La bravoure et l'habileté d'Antonius décident la victoire. Un fils tue son père. — XXVI. Siège et prise de Crémone, qui est livrée aux flammes. Cécina, délivré de ses fers, est envoyé à Vespasien. — XXXV. Dispersion des légions vaincues. — XXXVI. Pendant ce temps, Vitellius s'engourdit dans le sein de la mollesse. — XXXVII. Cependant il convoque le sénat. Proscription de Cécina. Rosius Régulus abdique le consulat le jour même où il en a pris possession. — XXXVIII. Mort de Junius Blésus, préparée par les artifices de L. Vitellius. Eloge de Blésus. — XL. Valens, par ses débauches et ses délais, ruine le parti de Vitellius. Il tente, sans succès, de faire une descente dans les Gaules. — XLII. Les Flaviens occupent l'Italie. Valens, jeté par la tempête sur les îles Stéclades, près de Marseille, est fait prisonnier. — XLIV. L'Espagne, la Gaule, la Bretagne, tout suit la fortune du vainqueur. — XLV. Cependant Vénusius excite des troubles en Bretagne, où l'on combat avec divers succès. — XLVI. Troubles en Germanie; mouvement des Daces. Mucien arrive à propos et rétablit la tranquillité. — XLVII. Révolte de l'affranchi Anicet dans le royaume du Pont; elle est promptement réprimée. — XLVIII. Vespasien marche sur Alexandrie, pour rédoire Rome par la famine. — XLIX. Antonius, enorgueilli par la victoire de Crémone, laisse une partie de ses troupes à Vérone, et fait marcher l'autre contre les Vitelliens. — LI. Un soldat l'insolence de demander une récompense pour le meurtre de son frère. — LII. Mucien cherche à rendre odieuse à Vespasien la précipitation des victoires d'Antonius. — LIII. Celui-ci s'en plaint dans une lettre hautaine à Vespasien. De la des haines violentes entre Antonius et Mucien. — LIV. Soite dissimulation de Vitellius, qui s'efforce de cacher le coup porté à ses alliés par la déroute de Crémone. Héroïsme d'un centurion. — LV. Vitellius, réveillé comme d'un profond sommeil, fait occuper l'Apennin, distribue des honneurs, et se rend enfin lui-même au camp. — LVI. Prédiges; Vitellius est le plus sinistre de tous. Sans connaissance de la guerre, sans prévoyance, il retourne à Rome. — LVII. Zèle de Pouzole pour Vespasien. Capoue reste fidèle à Vitellius. Claudius Julianus trahit Vitellius et s'empare de Terracine. — LVIII. L. Vitellius est chargé de défendre la Campanie contre l'invasion qui la menace. On forme dans Rome une armée du petit peuple et des esclaves. Mais insensiblement les sénateurs et les chevaliers s'éloignent de Vitellius. — LIX. Les Flaviens passent l'Apennin. Ils y rencontrent Pétillus Cerialis, qui s'était échappé à travers les postes avancés de Vitellius, et le prennent pour un de leurs chefs. — LX. Ils brûlent de combattre; mais les représentations d'Antonius contiennent leur ardeur. — LXI. Les Vitelliens ne combattent plus que de perfidie. L. Priscus et Alphénius quittent le camp. — LXII. La mort de Valens achève d'ôter toute pudeur à la trahison, et les soldats de Vitellius passent du côté de Vespasien. — LXIII. On propose à Vitellius d'abdiquer l'empire; il n'en paraît pas éloigné. — LXIV. Flavius Sabinus, frère de Vespasien, est invité à prendre les armes. Attaibli par la vieillesse, il traite avec Vitellius. — LXV. On engage Vitellius à prendre un parti courageux. — LXVII. Trop lâche pour reprendre cœur, il convoque une assemblée où il abdique. Mais, sur les réclamations de tous les assistants, il est forcé de retourner au palais. — LXIX. Sabinus prend les rênes du gouvernement; les premiers du sénat, la plupart des chevaliers, les cohortes de la ville et celles du guet, se portent en foule auprès de lui; ce qui est vu de mauvais œil par les troupes de Germanie. Léger combat avantageux aux Vitelliens; cependant Sabinus se jette dans le Capitole. — LXXI. Siège et incendie du Capitole,

point d'artifices qu'il n'employât pour ruiner sourdement cet attachement invincible des soldats et des centurions pour Vitellius. Bassus en faisait autant sur la flotte, et il y trouvait moins d'obstacles : on y était tout porté à trahir Vitellius, par le souvenir de la campagne qu'on venait de faire pour Othon.

turionum militumque animos, obstinatos pro Vitellio, variis artibus subruerat : Basso eadem molienti minor difficultas erat, lubrica ad mutandam fidem classe, ob memoriam recentis pro Othone militiæ.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE

SOMMAIRE DU LIVRE TROISIÈME

I. Délibération des chefs du parti de Vespasien; Antonius Primus, le plus ardent promoteur de cette guerre, se déclare pour la célérité. — IV. Après lui, le procureur Cornélius Fuscus a le plus d'autorité. — V. Sidon et Italicus, rois suèves, sont attirés dans le même parti. — VI. Dans cette invasion de l'Italie, Antonius est accompagné d'Arius Varus. Ils s'emparent de plusieurs villes et choisissent Vérone pour le théâtre de la guerre. Opposition vaine ou tardive de Vespasien et de Mucien. — IX. Manifestes des Vitelliens et des Flaviens. — X. Séditions dans le camp des Flaviens apaisées par Antonius. — XII. Trahison de Cécina et de Lucilius Bassus; ils sont chargés de fers par leurs propres soldats. — XIV. Arrivée d'Antonius à Bédriac. Il profite de la discorde des Vitelliens pour les attaquer. Combats douteux d'abord, mais que l'habileté d'Antonius fait tourner à l'avantage de son parti. — XIX. Ses soldats veulent marcher sur Crémone. — XX. Antonius contient leur ardeur inconsidérée. — XXI. Les Vitelliens se rassemblent à Crémone, dans l'intention de livrer bataille. De leur côté les Flaviens se disposent à combattre. — XXII. Combat acharné. La bravoure et l'habileté d'Antonius décident la victoire. Un fils tue son père. — XXVI. Siège et prise de Crémone, qui est livrée aux flammes. Cécina, délivré de ses fers, est envoyé à Vespasien. — XXXV. Dispersion des légions vaincues. — XXXVI. Pendant ce temps, Vitellius s'engourdit dans le sein de la mollesse. — XXXVII. Cependant il convoque le sénat. Proscription de Cécina. Rosius Régulus abdique le consulat le jour même où il en a pris possession. — XXXVIII. Mort de Junius Blésus, préparée par les artifices de L. Vitellius. Eloge de Blésus. — XL. Valens, par ses débauches et ses délais, ruine le parti de Vitellius. Il tente, sans succès, de faire une descente dans les Gaules. — XLII. Les Flaviens occupent l'Italie. Valens, jeté par la tempête sur les îles Stéchades, près de Marseille, est fait prisonnier. — XLIV. L'Espagne, la Gaule, la Bretagne, tout suit la fortune du vainqueur. — XLV. Cependant Vénusius excite des troubles en Bretagne, où l'on combat avec divers succès. — XLVI. Troubles en Germanie; mouvement des Daces. Mucien arrive à propos et rétablit la tranquillité. — XLVII. Révolte de l'affranchi Anicet dans le royaume du Pont; elle est promptement réprimée. — XLVIII. Vespasien marche sur Alexandrie, pour rédoire Rome par la famine. — XLIX. Antonius, enorgueilli par la victoire de Crémone, laisse une partie de ses troupes à Vérone, et fait marcher l'autre contre les Vitelliens. — LI. Un soldat l'insolence de demander une récompense pour le meurtre de son frère. — LII. Mucien cherche à rendre odieuse à Vespasien la précipitation des victoires d'Antonius. — LIII. Celui-ci s'en plaint dans une lettre hautaine à Vespasien. De la des haines violentes entre Antonius et Mucien. — LIV. Soite dissimulation de Vitellius, qui s'efforce de cacher le coup porté à ses alliés par la déroute de Crémone. Héroïsme d'un centurion. — LV. Vitellius, réveillé comme d'un profond sommeil, fait occuper l'Apennin, distribue des honneurs, et se rend enfin lui-même au camp. — LVI. Prédiges; Vitellius est le plus sinistre de tous. Sans connaissance de la guerre, sans prévoyance, il retourne à Rome. — LVII. Zèle de Pouzole pour Vespasien. Capoue reste fidèle à Vitellius. Claudius Julianus trahit Vitellius et s'empare de Terracine. — LVIII. L. Vitellius est chargé de défendre la Campanie contre l'invasion qui la menace. On forme dans Rome une armée du petit peuple et des esclaves. Mais insensiblement les sénateurs et les chevaliers s'éloignent de Vitellius. — LIX. Les Flaviens passent l'Apennin. Ils y rencontrent Pétillus Cerialis, qui s'était échappé à travers les postes avancés de Vitellius, et le prennent pour un de leurs chefs. — LX. Ils brûlent de combattre; mais les représentations d'Antonius contiennent leur ardeur. — LXI. Les Vitelliens ne combattent plus que de perfidie. L. Priscus et Alphénius quittent le camp. — LXII. La mort de Valens achève d'ôter toute pudeur à la trahison, et les soldats de Vitellius passent du côté de Vespasien. — LXIII. On propose à Vitellius d'abdiquer l'empire; il n'en paraît pas éloigné. — LXIV. Flavius Sabinus, frère de Vespasien, est invité à prendre les armes. Attaibli par la vieillesse, il traite avec Vitellius. — LXV. On engage Vitellius à prendre un parti courageux. — LXVII. Trop lâche pour reprendre cœur, il convoque une assemblée où il abdique. Mais, sur les réclamations de tous les assistants, il est forcé de retourner au palais. — LXIX. Sabinus prend les rênes du gouvernement; les premiers du sénat, la plupart des chevaliers, les cohortes de la ville et celles du guet, se portent en foule auprès de lui; ce qui est vu de mauvais œil par les troupes de Germanie. Léger combat avantageux aux Vitelliens; cependant Sabinus se jette dans le Capitole. — LXXI. Siège et incendie du Capitole,

— LXXII. Indignation de l'auteur contre cet attentat. Révolutions du Capitole jusqu'à Vitellius. — LXXIII. Sabinus et le consul Atticus sont faits prisonniers. — LXXIV. Domitien est caché par l'adresse d'un esclave. Sabinus, conduit à Vitellius, est massacré malgré l'empereur, et son corps traîné aux gémonies. — LXXV. Son éloge. Atticus avoue avoir mis le feu au Capitole, et cet aveu ou ce mensonge lui sauve la vie. — LXXVI. Siège et prise de Terracine. Julianus est égorgé. — LXXVIII. Les Flaviens, dont les lenteurs étaient la faute d'Antonius ou de Mucien, réveillés par le bruit du siège du Capitole, précipitent leur marche sur Rome. — LXXIX. Combat de cavalerie près de la ville, où ils ont du désavantage. — LXXX. Députés et vestales envoyés sans succès par Vitellius pour traiter de la paix ou d'une trêve. — LXXXI. Les Flaviens, divisés en trois corps, s'approchent de Rome. Combats multipliés devant la ville, le plus souvent avantageux aux Flaviens. Les Vitelliens se rallient dans Rome. — LXXXIII. Les combats recommencent avec une nouvelle fureur. Tableau hideux de Rome plongée dans la débauche. Le peuple applaudit aux combattants comme à un spectacle. — LXXXIV. Attaque du camp des prétoriens. — LXXXV. Rome prise, Vitellius est arraché d'un ignoble réduit, percé de coups, et poussé vers les gémonies. — LXXXVI. Vie et mœurs de Vitellius. Domitien est proclamé César.

Espace de peu de mois.

A. D. R. DE J. C.

600001.	69.	Cons. subr.	C. Fabius Valens.
		Cons. subr.	A. Alienus Cécina.
		Cons. subr.	Rosius Régulus.
		Cons. subr.	Cn. Cécilius Simplex.
		Cons. subr.	C. Quinctius Atticus.

LIVRE TROISIÈME

I. Plus fidèles, les généraux de Vespasien dirigeaient leurs opérations avec plus de bonheur. Ils s'étaient rendus tous à Pettau, quartier d'hiver de la treizième légion : là, ils agitèrent s'il ne vaudrait pas mieux fermer l'accès des Alpes Pannoniennes, jusqu'à ce qu'ils eussent rassemblé derrière eux toutes leurs forces; ou bien si, montrant plus de résolution, ils iraient chercher l'ennemi et lui disputer l'Italie. Ceux qui voulaient attendre les renforts et trainer la guerre en longueur alléguaient la force et la réputation des légions de Germanie : « en outre, Vitellius venait d'amener encore avec lui l'élite de l'armée de Bretagne; ils n'avaient, de leur côté, qu'un moindre nombre de légions qui venaient d'être défaites; et, malgré la fierté de leur langage, il y avait moins à

LIBER TERTIUS

I. Meliore fato fideque partium Flavianarum duces consilia belli tractabant: Petovionem in hiberna tertiadecimæ legionis convenerant: illic agitare, placeretne obstrui Pannoniæ Alpes, donec a tergo vires universe conurgerent; an ire cominus et certare pro Italia constantius foret. Quibus opperiri auxilia et trahere bellum videbatur, germanicarum legionum vim famamque extollebant, et advenisse mox cum Vitellio Britannici exercitus robora; ipsis nec numerum parem pulsarum nuper legionum; et, quanquam

compter sur le courage des vaincus; au contraire, en occupant les Alpes, on donnerait le temps à Mucien d'arriver avec les troupes de l'Orient; il restait encore à Vespasien la mer, ses flottes, l'affection de ses provinces, d'où, au besoin, il sortirait de nouvelles armées; ainsi, par un délai salutaire, ils augmenteraient leurs forces dans l'avenir, sans rien compromettre dans le moment. »

II. Cet avis fut combattu par Antonius Primus : c'était celui qui avait poussé le plus vivement à la guerre. « La célérité, dit-il, sera notre salut et la ruine de Vitellius; le succès a donné aux vainqueurs plus d'incurie que de confiance : au fait, on ne les a tenus ni campés, ni exercés; oisifs au sein des villes, redoutables seulement à leurs hôtes, plus leur vie fut naguère belliqueuse et étrangère aux plaisirs, plus ils s'y plongent avec avidité; ils sont énervés par le cirque, par les théâtres, par les délices de Rome, ou épuisés par les maladies; si nous leur laissons du temps, les préparatifs de la guerre leur rendront la vigueur; la Germanie, d'où ils tirent leurs forces, n'est point éloignée; la Bretagne n'est séparée que par un bras de mer; les Gaules et les Espagnes sont sous leur main; là, ils trouveront hommes, chevaux, subsides; ils auront, de plus, l'Italie elle-même avec les richesses de Rome; et, s'ils veulent attaquer, deux flottes, et la mer d'Illyrie ouverte à leurs vaisseaux. Que nous servira alors de nous entourer de montagnes, de trainer la guerre jusqu'à un autre été? et, pendant ce temps, où prendre de l'argent et des vivres? Pourquoi ne pas profiter du zèle de ces légions de Pannonie, qui, trompées plutôt que vaincues, brûlent

atrociter loquerentur, minorem esse apud victos animum. Sed, inensis interrim Alpihus, venturum cum copiis Orientis Mucianum : superesse Vespasiano mare, classes, studia provinciarum, per quas velut alterius belli mollem cieret. Ita salubri mora novas vires affiore, et presentibus nihil perituum. »

II. Ad ea Antonius Primus, is acerrimus belli concitator, « festinationem ipsis utilem, Vitellio exitiosam, disseruit : plus socioræ quam fiducia accessisse victoribus; neque enim in procinctu et castris habitos; per omnia Italia municipia desides, tantum hospitibus metuendos, quanto ferocius ante se egerint, tanto cupidius insolitas voluptates hausisse. Circo quoque ac theatris et amœnitatibus Urbis emollitos, aut valetudinibus fessos; sed, addito spatio, rediturum et his robur meditatione belli; nec procul Germaniam, unde vires; Britanniam freto dirimi; juxta Gallias Hispaniasque; utrimque viros, equos, tributa; ipsamque Italiam et opes Urbis; ac, si inferre arma ultro velint, duas classes, vacuumque Illyricum mare. Quid tum claustra montium profutura? quid tractum in æstatem aliam bellum? unde interim pecuniam et commeatus? Quin potius eo ipso uterentur, quod pannonicæ legiones, de-

de se relever par une victoire, et de celles de Mésie, dont les forces sont entières? Si l'on compte les soldats plutôt que les légions, il y a ici plus d'hommes, moins de vices, et l'humiliation même de la défaite a raffermi la discipline. Que dis-je? notre cavalerie ne fut pas vaine à Bédriac : au milieu d'une bataille perdue, elle battit encore l'armée de Vitellius. Les deux seules divisions de Pannonie et de Mésie enfoncèrent alors l'ennemi : doutez-vous maintenant que seize divisions marchant ensemble, que la vue de tous leurs étendards, que le bruit, que la poussière seule de leurs pas, ne renversent et n'écrasent des cavaliers et des chevaux qui ont oublié la guerre? C'est moi qui donne le conseil; c'est moi, qui, si l'on veut, l'exécuterai. Que ceux dont la fortune n'est point encore compromise restent ici avec les légions : j'aurai assez des troupes légères. Vous ne tarderez point à apprendre que l'Italie est ouverte, et la puissance de Vitellius entamée. Alors vous brûlerez de marcher à votre tour, et de suivre les traces de mes victoires. »

III. Ce discours, ses yeux enflammés, sa voix terrible (car les centurions et quelques soldats avaient pénétré dans le conseil, et il voulait s'en faire entendre de plus loin), enfin l'impétuosité de son éloquence fit une telle impression, que les esprits, même circonspects et timides, furent entraînés, et que la multitude, traitant tous les autres de lâches, le proclama hautement le seul homme, le seul général de l'armée. Antonius avait donné cette idée de lui dès la première assemblée, où on lut les lettres de Vespasien. On ne le vit point, comme la plupart, s'énoncer en termes ambigus, dont il pût, à son gré, faire fléchir le sens, selon l'événement :

cepta magis quam victa, reurgere in ultionem properant : mœsici exercitus integras vires attulerint. Si numerus militum potius quam legionum putetur, plus hinc roboris, nihil libidinum : et profuisse disciplinæ ipsum pudorem. Equites vero ne tum quidem victos ; sed, quanquam rebus adversis, disiectam Vitellii aciem. Dux tunc pannonicæ ac mœsicæ ala perrupere hostem : nunc XVI alarum conjuncta signa pulsu sonituque et nube ipsa operient ac superfundent oblitos præliorum equites equosque. Nisi quis retinet, idem suasor auctorque consilii ero. Vos, quibus fortuna in integro est, legiones continete : mihi expedita cohortes sufficient. Jam reseratam Italiam, impensas Vitellii res audietis ; jurabit sequi et vestigiis vincentis insistere. »

III. Hæc atque talia, flagrans oculis, truci voce, quo latius audiretur, etenim se centuriones et quidam militum concilio miscuerant, ita effudit, ut cautos quoque ac providos permoveret, vulgus et ceteri, unum virum ducentem, spreta aliorum segnitia, laudibus ferrent. Hanc sui famam ea statim concione commoverat, qua, recitatis Vespasiani epistolis, non, ut plerique, incerta disseruit, hæc illuc tracturus interpretationem prout conduisset ;

mais il se jetait franchement dans l'entreprise, il n'en était que plus cher aux soldats, s'étant ainsi associé à leur gloire ou à leur faute.

IV. Après lui, le procureur Cornélius Fuscus eut le plus d'autorité. Il se permettait aussi mille invectives violentes contre Vitellius, et s'était ôté, en cas de malheur, toute ressource. Flavianus, lent par son caractère et par son âge, irritait les soupçons des soldats ; il semblait se souvenir que Vitellius était son parent : et, comme au premier mouvement des légions il s'était enfui et était revenu ensuite de lui-même, on lui supposait quelques projets de trahison. En effet, Flavianus, quittant la Pannonie, était entré d'abord en Italie, et s'était mis hors des événements, lorsque l'amour du changement l'avait poussé à reprendre son titre de lieutenant et à se mêler dans les guerres civiles à la sollicitation de Fuscus ; non que Fuscus eût le moindre besoin des talents de Flavianus : il ne voulait que relever d'un nom consulaire un parti naissant.

V. Au reste, pour que l'entrée en Italie fût utile et sans danger, on écrivit à Aponius Saturninus d'arriver en diligence avec les troupes de Mésie ; et, afin que les provinces, ainsi dégarnies, ne restassent point exposées aux barbares, on prit, à la solde de l'armée, tous les chefs des Sarmates Jazyges qui avaient de l'influence sur leur nation. Ils offrirent la nation elle-même, et sa cavalerie, qui fait toute sa force ; mais on les remercia, dans la crainte qu'au milieu de nos discordes ces alliés ne se souvinsent qu'ils étaient étrangers, ou que des offres avantageuses n'en fissent des

aperte descendisse in causam videbatur, eoque gratior militibus erat, culpa vel glorie socius.

IV. Proxima Cornelii Fusci procuratoris auctoritas ; is quoque, inclementer in Vitellium invehi solitus, nihil spei sibi inter adversa reliquerat. Titus Ampius Flavianus, natura ac senecta cunctator, suspiciones militum irritabat, tanquam affinitatis cum Vitellio meminisset ; idemque, quod ceptantem legionum motu, profugus, dein sponte remeaverat, peritiam locum quesisse credebatur. Nam Flavianum, ommissa Pannonia, ingressum Italiam, et discrimini exemptum, rerum novarum cupido legati nomen resumere, et misceri civilibus armis, impulerat, suadente Cornelio Fusco ; non, quia industria Flaviani egebat, sed ut consulare nomen surgentibus quum maxime partibus honesta specie prætenderetur.

V. Ceterum, ut transmittere in Italiam impune et usui foret, scriptum Aponio Saturnino, cum exercitu mœsico celeraret. Ac, ne inermes provincia barbaris nationibus exponerentur, principes Sarmatarum Jazygum, penes quos civitatis regimen, in commilitum adseiti ; plebem quoque, et vim equitum, qua sola valent, offerebant : remissum id munus, ne inter discordias externa molirentur, aut, majore ex diverso mercede, jus fasque exuerent.

traîtres. On attira dans le parti Sidon et Italicus, rois suèves, de tout temps dévoués aux Romains, et chefs d'une nation plus fidèle à ses engagements. On se mit aussi en défense du côté de la Rhétie; Portius Septiminius en était procureur, et était complètement dévoué à Vitellius. On envoya Sextilius Félix, avec la division de cavalerie nommée Auriana, huit cohortes et les troupes des Noriques, pour occuper les bords de l'Inn, rivière qui sépare la Norique de la Rhétie; mais ni les uns ni les autres ne cherchèrent le combat; il était réservé à d'autres mains de décider la querelle.

VI. Antonius, avec une partie de la cavalerie et les vexillaires des cohortes, fondit brusquement sur l'Italie; il était accompagné d'Arrius Varus, guerrier plein d'activité, qui devait sa réputation à l'honneur d'avoir servi sous Corbulon, et à ses succès en Arménie. On prétend que ce même Varus, dans des entretiens secrets avec Néron, avait rendu suspectes les vertus de Corbulon; qu'il dut à cette pratique infâme le grade de primipilaire; mais cette bassesse, qui lui avait réussi pour le moment, fut depuis uné des causes de sa perte. Antonius et Varus, s'étant emparés d'Aquilée, eurent bientôt toutes les places voisines. Opitergium et Altinum s'empresment d'ouvrir leurs portes. On laissa une garnison à Altinum; on craignait la flotte de Ravenne, dont on ne savait point encore la défection: ils allèrent ensuite ranger dans leur parti Padoue et Ateste. Là, on apprit que trois cohortes vitelliennes, et la division de cavalerie nommée Scriboniana, avaient jeté un pont auprès du forum Allieni, et s'y tenaient campées sans la moindre

Trahuntur in partes Sido atque Italicus, reges Suevorum, quis vetus obsequium erga Romanos, et gens fidei commissæ patientior: posita in latum auxilia, infesta Rætia, cui Portius Septiminius procurator erat, incorrupte erga Vitellium fidei. Igitur Sextilius Felix, cum ala Auriana et viii cohortibus ac Noricorum iuventute, ad occupandam ripam Eni fluminis, quod Rhatos Noricosque interfuit, missus: nec his aut illis prelium tentantibus, fortuna partium alibi transacta.

VI. Antonio, vexillarios e cohortibus et partem equitum ad invadendam Italiam rapiendi, comes fuit Arrius Varus, strenuus bello: quam gloriam et dux Corbulo et prosperæ in Armenia res addiderant. Idem, secretis apud Neronem rumoribus, ferebatur, Corbulonis virtutes criminatus: unde, infamiam gratia primum pilum adepto, læta ad præsens male parta, mox in perniciem vertere. Sed Primus ac Varus, occupantes Aquileiæ proxima quæque, et Opitergii et Altini lætis animis accipiuntur: reliquum Altini presidium adversus classem ravennatem, nondum defectione ejus audita: inde Patavium et Ateste partibus adjungere: illic cognitum, tres Vitellianas cohortes, et alam, cui Scribonianæ nomen, ad Forum Allieni, ponte juncto, consedissee. Placuit oc-

récaution. L'occasion parut favorable. On tombe sur eux à la pointe du jour; la plupart étaient sans armes: ils furent enveloppés. On avait recommandé d'épargner le sang, dans l'espérance que la crainte seule les obligerait à se donner à Vespasien. Plusieurs, en effet, se rendirent; la plupart rompirent le pont, pour arrêter la poursuite.

VII. Au bruit de cette victoire, heureux présage pour les Flaviens, deux légions, la septième Galbiana, la treizième Gemina, se rendent avec ardeur à Padoue, sous les ordres du lieutenant Védus. Là, on prit quelques jours pour se reposer; pendant ce temps, Minucius Justus, préfet de camp de la septième légion, qui mettait dans le commandement plus de sévérité que n'en permet la guerre civile, s'attira le courroux des soldats: pour l'y soustraire, on l'envoya à Vespasien. Antonius fit une chose qu'on désirait depuis longtemps, et dont peut-être on lui fit trop d'honneur: les statues de Galba avaient été abattues pendant les guerres civiles; Antonius les fit relever dans toutes les villes, jugeant qu'il était honorable pour sa cause de paraître estimer la mémoire et ressusciter le parti de Galba.

VIII. On examina ensuite où l'on porterait le théâtre de la guerre. On préféra Vérone, car ses vastes plaines étant propices à la cavalerie, qui faisait leur principale force, elle combattrait avec plus d'avantage; d'ailleurs, c'était ôter à Vitellius une colonie opulente: ils y trouvaient gloire et profit. Chemin faisant, on occupa Vicence. Cette prise, peu considérable par elle-même (car la place était faible), acquit beaucoup d'importance parce que Cécina y était né,

casio invadendi incuriosos, nam id quoque nuntiabatur: luce prima inermos plerosque oppressere. Prædictum, ut, paucis interfectis, ceteros pavore ad mutandam fidem cogerent; et fuere qui se statim dederent: plures, abrupto ponte, instanti hosti viam abstulerunt.

VII. Vulgata victoria, post principia belli secundum Flavianos, duæ legiones, septima Galbiana, tertiadecima Gemina, cum Vedio Aquila, legato, Patavium alacres veniunt. Ibi pauci dies ad requiem sumpti; et Minucius Justus, præfectus castrorum legionis septimæ, quia adductus quam civili bello imperitabat, subtractus militum iræ, ad Vespasianum missus est. Desiderata diu res, interpretatione gloriæ, in majus accipitur, postquam Galbæ imagines, discordia temporum subversas, in omnibus municipiis recoli jussit Antonius: decorum pro causa ratus, si placere Galbæ principatus, et partes revirescere crederentur.

VIII. Quæsitum inde quæ sedes bello legeretur? Verona potior visa, patentibus circum campis ad pugnam equestrem, qua prævalebant: simul, coloniam copiis validam auferre Vitellio, in rem famamque videbatur. Possessa ipso transitu Vicetia: quod per se parum, etenim modica municipio vires, magni momenti locum obtinuit, reputantibus illic Cæcinam genitum; et patriam ho-

et qu'on enlevait au général ennemi sa patrie. Pour Vérone, l'avantage était réel : son exemple et ses richesses furent d'un grand secours au parti; l'armée se trouvait entre la Rhétie et les Alpes Juliennes, et l'on avait fermé le passage aux armées de Germanie. Tout cela se faisait à l'insu ou contre le gré de Vespasien. Il ordonnait qu'on restât à Aquilée, qu'on attendit Mucien; et à l'autorité il ajoutait cette raison : qu'ayant dans leurs mains tous les revenus des provinces les plus opulentes, et les clefs de l'Égypte, grenier de l'Italie, ils pouvaient, par le seul manque de vivres et d'argent, réduire l'armée de Vitellius. Mucien, dans toutes ses lettres, faisait les mêmes recommandations, alléguant qu'il fallait une victoire qui ne coûtât ni sang ni larmes, et autres motifs semblables; mais, au fond, avide de gloire et voulant se réserver tout l'honneur de cette guerre. Au reste, la grande distance faisait que les ordres n'arrivaient qu'après l'événement.

IX. Antonius, libre d'agir, attaque brusquement les postes ennemis : après avoir fait l'essai de leur courage dans un léger combat, les deux partis se retirèrent avec une perte égale. Bientôt après, Cécina vint camper entre Hostilie, bourgade du Véronais, et les marais du fleuve Tartare, dans une position très-forte, ayant ses flancs couverts par le marais, ses derrières par le fleuve; et, s'il eût été fidèle, il pouvait, avant la jonction de l'armée de Mésie, ou écraser avec toutes ses forces ces deux légions, ou, les forçant de reculer et d'abandonner l'Italie, les déshonorer par la honte d'une fuite. Mais Cécina, par mille lenteurs, livra aux ennemis ce premier

stium duci ereptam. In Veronensibus pretium fuit: exemplo opibusque partes juvere. Et interjectus exercitus per Rhetiam Iuliasque Alpes; ac, ne pervium illa germanicis exercitibus foret, obseperat. Quæ ignara Vespasiano, aut vestita: quippe Aquileiæ sisti bellum, expectarique Mucianum jubebat, adjiciebatque imperio consilium, « quando Ægyptus, claustra annonæ, vectigalia opulentissimarum provinciarum obtinerentur, posse Vitellii exercitum egestate stipendii frumentique ad deditiorem subigi. » Eadem Mucianus crebris epistolis monebat, incruentam et sine luctu victoriam, et alia hujusmodi prætexendo; sed gloriæ avidus, atque omne belli decus sibi retinens. Ceterum ex distantibus terrarum spatiis, consilia post res afferebantur.

IX. Igitur repentino incursu Antonius stationes hostium irrupit, tentatisque levi prælio animis, ex æquo discessum. Mox Cæcina inter Hostiliam, vicum Veronensium, et paludes Tartari fluminis, castra permuniit; tutus loco, quam terga flumine, latera objectu paludis, tegerentur: quod si affuisset fides, aut opprimi universis Vitellianorum viribus duæ legiones, nondum conjuncto mæsico exercitu, potuere, aut retro actæ, deserta Italia, turpem fugam conscivissent. Sed Cæcina, per varias moras, prima hostibus

moment si décisif à la guerre; et ceux qu'il lui était si facile de repousser par les armes, il les combattit par des manifestes, pour donner le temps à ses agents de ratifier la trahison. Dans l'interval, Aponius Saturninus arrive avec la septième Claudiane; elle avait pour tribun Vipstanus Messala, issu d'hommes illustres, homme distingué lui-même, et le seul qui eût apporté à cette guerre des vertus. Ce fut à cette armée, encore si inférieure à celle de Vitellius (car il n'y avait que trois légions), que Cécina écrivit de nouveau. Il leur reprochait leur témérité d'oser reprendre des armes vaincues, relevait la valeur des légions de Germanie; peu de mots sur Vitellius, nulle injure contre Vespasien : rien enfin qui tendit à corrompre ou à intimider l'ennemi. Les chefs du parti flavien, dans leur réponse, évitant de parler de leur ancienne fortune, montrèrent ouvertement de l'admiration pour Vespasien, de la confiance en leur cause, de la sécurité sur l'événement, de la haine contre Vitellius. Ils donnèrent aux tribuns et aux centurions ennemis l'espoir de conserver tout ce que Vitellius leur avait donné; et ils exhortaient Cécina lui-même, en termes non équivoques, à changer de parti. La lecture publique de ces deux lettres rehaussa la confiance des Flaviens. Ils virent, au ton mesuré de Cécina, qu'il craignait d'offenser Vespasien, et, au dédain de leurs chefs, qu'ils bravaient Vitellius.

X. Deux nouvelles légions, la troisième et la huitième, arrivèrent bientôt (Dillius Aponianus commandait l'une, Numisius Lupus l'autre); on jugea convenable de déployer ses forces, et d'en former

prodidit tempora belli, dum, quos armis pellere promptum erat, epistolis increpat, donec per nuntios pacta perfidiæ firmaret. Interim Aponius Saturninus cum legione septima Claudiana advenit: legioni tribunus Vipstanus Messala præerat, claris majoribus, egregius ipse, et qui solus ad id bellum artes bonas attulisset. Has ad copias, nequaquam Vitellianis pares, quippe tres adhuc legiones erant, misit epistolâ Cæcina, temeritatem victa arma tractantium incusans: simul virtus germanicis exercitus laudibus attollebatur; Vitellii modica et vulgari mentione, nulla in Vespasianum contumelia: nihil prorsus, quod aut corrumperet hostem, aut terret. Flavianarum partium duces, ommissa prioris fortune defensione, pro Vespasiano magnifice, pro causa fidenter, de exitu secuti, in Vitellium ut inimici, præsumpsere: facta tribunis centurionibusque retinendi quæ Vitellius indulsisset spe: atque ipsum Cæcinam non obscure ad transitionem hortabantur. Recitata: pro concione epistolæ addidere fiduciam, quod submissæ Cæcina, velut offendere Vespasianum timens, ipsorum duces contemptum, tanquam insultantes Vitellio, scripserant.

X. Adventu deinde duarum legionum, e quibus tertiam Dillius Aponianus, octavam Numisius Lupus ducebant, ostentare vires, et militari vallo Veronam

un camp retranché sous Vérone. La partie de l'ouvrage qui regardait le front de l'ennemi était échue, par hasard, à la légion Galbienne. Cette légion, apercevant de loin la cavalerie des alliés, qu'elle prend pour l'ennemi, en conçoit une fausse alarme. On court aux armes, et, les soldats supposant une trahison, tout leur ressentiment retombe sur Flavianus; non que rien justifiait l'imputation, mais ils le haïssaient depuis longtemps. Ils demandent en tumulte sa mort : « Il est parent de Vitellius, traître à Othon, détenteur de l'argent du soldat. » Ils ne veulent entendre aucune justification; en vain il leur tend des mains suppliantes, il reste prosterné dans la poussière, ses habits en pièces, le visage en pleurs, et la poitrine suffoquée de sanglots. Cela même excite leur fureur, et cet excès de crainte leur paraît le cri de la conscience. Chaque fois qu'Aponius veut parler, les soldats l'interrompent. Les autres chefs sont repoussés avec clameurs et frémissements. Ils n'écoutaient qu'Aponius, qui avait de l'éloquence, l'art de flatter la multitude, et de lui imposer. Quand il vit que la sédition s'échauffait, et que, des injures et des insultes, on allait en venir aux coups et au meurtre, il fait charger de chaînes Flavianus. Le soldat sentit qu'on le jouait; il repousse les gardes du tribunal; il allait se porter aux dernières extrémités. Antonius se jette au-devant d'eux, le sein nu, l'épée à la main; il proteste qu'il mourra de leurs mains ou de la sienne; il appelle à son secours, et par leur nom, tous ceux qu'il reconnoît, ou qui portaient des décorations militaires. Puis, s'adressant aux enseignes et aux dieux des légions, il les conjure de verser plutôt ces iureurs et ces dissensions dans l'armée en-

circumdare placuit. Forte Galbianæ legionis in adversa fronte valli opus esserat, et visi procul sociorum equites, vanam formidinem, ut hostes, fecere. Rapiuntur arma, et ut proditoris ira militum in T. Ampium Flavianum incubuit, nullo criminis argumento, sed jam pridem invisus, turbine quodam ad exitum posebatur : « propinquum Vitellii, proditorem Othonis, interceptorem donativi » clamitabant. Nec defensionis locum quanquam supplices manu tenderet, humi pierumque stratus, lacera veste, pectus atque ora singultu quatens : id ipsum apud infensos incitamentum erat, tanquam nimius pavor conscientiam argueret. Obturbabatur militum vocibus Aponius, quum loqui ceptaret : fremitu et clamore ceteros aspernantur : uni Antonio apertæ militum aures; namque et facundia aderat, mulcendique vulgum artes et auctoritas. Ubi crudescere seditio, et a conviciis et probris ad tela et manus transiebant, injici catenas Flaviano jubet. Sensit ludibrium miles, disjectisque, qui tribunal tuebantur, extrema vis parabatur. Opposuit sinum Antonius, stricto ferro, aut militum se manibus, aut suis, moriturum obtestans : ut quemque notum, et aliquo militari decore insignem aspexerat, ad ferendam opem nomine eius; mox conversus ad signa, et bellorum deos, hostium potius exer-

nie. Enfin la sédition se ralentit, et, le jour tombant déjà, les soldats s'écoulèrent chacun dans leur tente. On fit partir dans la nuit même Flavianus; il trouva en son chemin des lettres de Vespasien, qui le rassurèrent pleinement.

XI. On eût dit qu'une rage contagieuse avait saisi les légions. Elles attaquent Aponius Saturninus, commandant de l'armée de Mésie, auquel on attribuait une lettre à Vitellius, qui courait alors; et cette sédition fut d'autant plus violente qu'elle éclata au milieu du jour, et non point, comme l'autre, après les fatigues et les travaux de la journée. Jadis nos armées disputaient de valeur et de subordination; alors c'étaient l'insolence et l'emportement. Ces troupes demandaient le supplice d'Aponius, avec la même fureur qu'auparavant celui de Flavianus. Les légions de Mésie rappelaient aux Pannoniens qu'elles avaient servi leur vengeance; ceux-ci croyant trouver, dans la sédition des autres, une justification de leur faute, étaient ravis de recommencer. Ils marchent donc aux jardins où était Aponius; et, s'il leur échappa, il le dut moins à Antonius, à Aponianus et à Messala, qui firent des efforts incroyables, qu'à l'obscurité de sa retraite. Il s'était caché dans les fourneaux d'une étuve, où, par bonheur, il n'y avait pas de feu : peu de temps après, il se retira à Padoue sans licteurs. Le départ de ces consulaires laissa Antonius seul maître des deux armées, par la déférence de ses collègues et l'affection exclusive des soldats. Quelques-uns même croyaient qu'Antonius avait fomenté sous main les deux séditions, afin de profiter seul de la guerre.

citibus illum furorem, illam discordiam injicerent, orabat : donec fatisceret seditio, et, extremo jam die, sua quisque in tentoria dilaberentur. Profectus eadem nocte Flavianus, obviis Vespasiani litteris, discrimini exemptus est.

XI. Legiones, veluti tabe infectæ, Aponium Saturninum, mæsici exercitus legatum, eo atrocius aggrediuntur, quod non, ut prius, labore et opere fessa, sed medio diei exarserant; vulgatis epistolis, quas Saturninus ad Vitellium scripsisse credebatur. Ut olim virtutis modestiæque, tunc procacitatis et petulantiae, certamen erat, ne minus violenter Aponium, quam Flavianum, ad supplicium deposcerent. Quippe mæsicæ legiones, adjutam a se Pannonicorum ultionem referentes, et Pannonici, velut absolventur aliorum seditio, iterare culpam gaudebant. In hortos, in quibus devertebatur Saturninus, pergunt : nec tam Primus et Aponianus et Messala, quanquam omni modo nisi, eripuerunt Saturninum, quam obscuritas latebrarum, quibus occultebatur, vacantium forte balnearum fornacibus aditus : mox, omissis licitoribus, Patavium concessit. Digressu consularium uni Antonio vis ac potestas in utrumque exercitum fuit, cedentibus collegis, et obversis militum studiis : nec deerant, qui crederent, utramque seditioem fraudæ Antonii captam, ut solus bello frueretur.

XII. Dans le parti de Vitellius, les esprits n'étaient pas moins agités; et la discorde, y ayant pour principe, non les soupçons de la multitude, mais la perfidie des chefs, fut encore plus fatale. Lucilius Bassus, préfet de la flotte de Ravenne, avait gagné ses soldats, qui, la plupart de Pannonie ou de Dalmatie, provinces soumises à Vespasien, étaient entrés facilement dans son parti. On choisit la nuit pour l'exécution du complot; les rebelles seuls, à l'insu des autres, devaient se rassembler à la place d'armes. Bassus, retenu par la honte ou par la crainte, attendait chez lui l'événement. Les triarques se jettent en tumulte sur les images de Vitellius; le peu qui résistent sont massacrés; le reste, par pure légèreté, penchait pour Vespasien. Alors Bassus paraît, et se déclare hautement l'auteur de l'entreprise. La flotte nomma, pour préfet, Cornélius Fuscus, qui accourut en diligence. Bassus, embarqué sur des vaisseaux liburnes, est conduit, sous une escorte honorable, à Adria, où Mennius Rufinus, préfet d'une division de cavalerie, et commandant de la garnison, le mit aux fers; mais il fut relâché aussitôt par l'ordre d'Hormus, affranchi de Vespasien, qui comptait aussi parmi les chefs.

XIII. Instruit de la défection de la flotte, Cécina saisit un moment de sollicitude dans le camp, celui où l'on était dispersé pour le service, et rassemble les premiers centurions et quelques soldats sur la place d'armes. Là, il représente la valeur de Vespasien et les forces de son parti, la désertion de la flotte, le manque de vivres, les Gaules et les Espagnes contraires, Rome peu dévouée, enfin

XII. Ne in Vitellii quidem partibus quietæ mentes, exitiosiorè discordia, non suspicionibus vulgi, sed peridiâ ducum, turbabantur. Lucilius Bassus, classis ravennatis præfectus, ambiguos militum animos, quod magna pars Palmatæ Pannonique erant, quæ provinciæ Vespasiano tenebantur, partibus aggregaverat. Nox proditio electa, ut, ceteris ignavis, soli in principia defectores coirent, Bassus pudore, seu metu, quisnam exitus foret, intra domum opperiebatur. Trierarchi magno tumultu Vitellii imagines invadunt, et paucis resistentium obruncatis, ceterum vulgus, rerum novarum studio, in Vespasianum inclinabat. Tum progressus Lucilius auctorem se palam præbet: classis Cornelium Fuscum præfectum sibi destinat, qui propere accurrerit. Bassus honoratâ custodia liburneis navibus Adriam pervectus, a præfecto alæ Mennio Rufino, præsidium illic agitante, vincitur. Sed exsoluta statim vincula, interventu Hormi, Cæsaris liberti: is quoque inter duces habebatur.

XIII. At Cæcina, defectione classis vulgata, primores centurionum et paucos militum, ceteris per militiæ munera dispersis, secretiora castrorum affectans, in principia vocat. Ibi Vespasiani virtutem viresque partium extollit: trans-fugisse classem; in arcto commeatum; adversas Gallias Hispaniasque; nihil

tous les désavantages de Vitellius. Aussitôt les complices donnant l'exemple, et le premier moment de la surprise troublant les autres, il leur fait prêter serment à Vespasien; on arrache les images de Vitellius, et l'on dépêche vers Antonius. Mais, sitôt que la trahison fut la nouvelle de tout le camp; que le soldat, accourant à la place d'armes, eut lu sur les enseignes le nom de Vespasien et contemplé les images de Vitellius renversées, il y eut d'abord un silence de consternation; bientôt tout éclate à la fois. « Voilà donc où était tombée la gloire de cette armée de Germanie! à livrer, sans combat et sans blessures, leurs mains liées, leurs armes prisonnières, et à qui? à des vaincus, et à des vaincus privés de la première et de la quatorzième légion, l'unique force de leur armée! Fallait-il avoir dispersé ces légions dans ces mêmes plaines, pour que tant de milliers d'hommes armés fussent livrés, comme un troupeau d'esclaves, à l'exilé Antonius? Quelques vaisseaux décideront-ils du sort de huit légions? Ce n'était donc point assez pour Bassus, assez pour Cécina, d'enlever à leur prince ses palais, ses jardins, ses richesses, s'ils ne l'enlevaient lui-même à ses soldats? Les Flaviens même ne verront dans des transuges que des lâches, qui se rendent sans avoir essayé leurs forces, sans avoir perdu de sang. Que répondront-ils à ceux qui leur demanderont compte ou de leurs victoires ou de leurs défaites? »

XIV. Voilà ce que tous et chacun criaient, suivant l'impulsion de leur douleur. La cinquième légion commença: ils replacent les images de Vitellius; ils mettent Cécina aux fers; ils nomment, pour leurs généraux, Fabius Fabullus, lieutenant de la cinquième légion,

in Urbe fidem; atque omnia de Vitellio in deterius. » Mox incipientibus, qui consensu aderant, ceteros, re nova attonitos, in verba Vespasiani adigit: simul Vitellii imagines dereptas, et missi, qui Antonio nuntiarent. Sed, ubi totis castris in fama proditio, recurrens in principia miles, præscriptum Vespasiani nomen, projectas Vitellii effigies aspexit, vastum primo silentium, mox cuncta erumpunt: « Ille cecidisse germanici exercitus gloriam, ut sine proelio, sine vulnere, vincetas manus et capta traderent arma? Quas enim ex diverso legiones? nempe victas: et abesse unicum Othoniani exercitus robur, primanos quartadecimanosque, quos tamén isdem illis campis, fuderant straverintque, ut tot armatorum milia, velut grex venalium, exsulâ Antonio donum darentur. Octo nimirum legiones unius classis accessionem fore: id Basso, id Cæcina visum: postquam domos, hortos, opes, principi abstulerint, etiam militibus principem auferre: licet integros incruentosque, Flaviani quoque partium vires, quid dicturos, repositibus aut pro-pera, aut adversa? »

XIV. Hæc singuli, hæc universi, ut quemque dolor impulerat, vociferantes, initio à quinta legione orto, repositis Vitellii imaginibus, vincia Cæcinæ injiciunt: Fabium Fabullum, quintæ legionis legatum, et Cassium Longum, præ-

et Cassius Longus, préfet de camp. Le hasard amenant là les soldats de trois galères qui n'avaient trempé en rien dans la conspiration, qui l'ignoraient, ils les égorgent; puis ils décampent, après avoir rompu le pont, et ils marchent de nouveau à Hostilie, de là à Crémone, pour se joindre aux deux légions, la première Italique et la vingt et unième Rapax, que Cécina avait détachées en avant avec une partie de la cavalerie, pour occuper Crémone.

XV. A la nouvelle de cet événement, Antonius résolut de profiter de leurs discordes, de la séparation de leurs forces, et de les attaquer avant que les chefs eussent repris l'autorité, le soldat l'obéissance, et les légions la confiance qu'inspire l'union; car il conjecturait que Valens, parti de Rome, accélérerait sa marche sitôt qu'il apprendrait la trahison de Cécina; et Valens, fidèle à Vitellius, n'était point sans talents pour la guerre. D'ailleurs, on avait à redouter une invasion de Germains, du côté de la Rhétie; Vitellius avait demandé des renforts de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne: masses qui pouvaient tout écraser, si Antonius, qui le craignait, n'eût pris les devants, en se hâtant de combattre et de vaincre. Il part avec toute son armée, et, en deux jours, se rend de Vérone à Bédriac. Dès le lendemain, ayant gardé les légions pour travailler aux retranchements, il envoie les cohortes auxiliaires dans les champs de Crémone, sous prétexte de se procurer des vivres, pour que le soldat prit goût au butin de la guerre civile. Lui-même il s'avance, avec quatre mille chevaux, jusqu'à huit milles de Bédriac, pour protéger les fourrageurs: des éclaireurs, suivant l'usage, veillaient plus loin.

fectum castrorum, duces deligunt: forte oblatos trium liburnicarum milites, ignaros et insontes, trucidant: relictis castris, abrupto ponte, Hostiliam rursus, inde Cremonam pergunt, ad legionibus, prima Italicae, et untevicesima Rapaxi, jungerentur, quas Cécina, ad obtinendam Cremonam, cum parte equitum praemiseraat.

XV. Ubi hæc comperta Antonio, discordes animis, discretos viribus hostium exercitus aggredi statuit, antequam ducibus auctoritas, militi obsequium, et junctis legionibus fiducia rediret: namque Fabium Valentem, profectum ab Urbe, acceleraturumque cognita Cécinae proditione, conjectabat: et fidus Vitellio Fabius, nec militiæ ignarus. Simul ingens Germanorum vis per Rhaetiam timebatur: et Britannia, Galliaque et Hispania, auxilia Vitellius acciverat, immensam belli luem, ni Antonius, id ipsum metuens, festinato prelio victoriam præcepisset. Universo cum exercitu, secundis à Veroua castris, Bedriacum venit: postero die, legionibus ad muniendum retentis, auxiliares cohortes in cremonensem agrum misit, ut, specie parandarum copiarum, civili præda miles imbueretur. Ipse, cum quatuor milibus equitum, ad octavum a Bedriaco progressus, quo licentius popularentur: exploratores, ut mos est, longius curabant.

XVI. Il était environ la cinquième heure du jour, lorsqu'un cavalier vient à toute bride annoncer que l'ennemi arrivait, qu'il y avait quelques hommes en avant, qu'on entendait, dans un grand espace, du mouvement et du bruit. Pendant qu'Antonius délibère sur le parti qu'il prendra, Varus, impatient de se signaler, s'élance avec une troupe des plus hardis cavaliers. D'abord il repousse les Vitelliens, et leur tue quelques hommes; mais, les renforts leur arrivant, bientôt la fortune change; les plus ardents à la poursuite se trouvèrent à la queue des fuyards. Antonius n'avait point approuvé cette précipitation; il prévoyait ce qui arriverait. Exhortant les siens à marcher au combat avec intrépidité, il reporte sa cavalerie sur les flancs, et laisse au milieu un espace vide pour recevoir celle de Varus. Il envoie aux légions l'ordre de s'armer; il donne le signal à tous ceux qui couraient la campagne d'abandonner le butin et de se porter au combat par le chemin le plus court. Cependant Varus, tout tremblant, rentre dans la ligne, et y apporte la crainte. Les blessés et ceux qui ne l'étaient pas, embarrassés par leur propre frayeur et par le peu de largeur du chemin, se culbutaient les uns sur les autres.

XVII. Dans cette crise, Antonius remplit tous les devoirs d'un chef infatigable et d'un soldat intrépide. Il court au-devant des fuyards, soutient ceux qui chancellent: là où il y a le plus de désordre, là où il reste quelque espérance, on le voit disposer, encourager, exécuter, se montrer partout, et aux siens et à l'ennemi. Dans la chaleur de son zèle, il va jusqu'à percer de sa lance un porte-étendard qui fuyait; puis, saisissant l'étendard même, il le tourne contre l'ennemi; mais, malgré tant d'efforts, à

XVI. Quinta ferme hora diei erat, quum citus eques, adventare hostes, prægredi paucos, motum fremitumque late audiri, nuntiavit. Dum Antonius, quidnam agendum, consultat, aviditate navanda operæ Arrius Varus cum promptissimis equitum prorupit, impulitque Vitellianos, modica cæde; nam, plurium accursu versa fortuna, et acerrimus quisque sequentium fugæ ultimus erat: nec sponte Antonii properatum, et fore, que acciderant, rebatur. Hortatur suos, ut magno animo capesserent pugnam, diductis in latera turmis, vacuum medio relinquit iter, quo Varum equitesque ejus reciperet: jussæ armari legiones: datum per agros signum, ut, qua cuique proximum, ommissa præda, prælio occurrerent. Pavidus interim Varus, turbæ suorum miscetur, intulitque formidinem: pulsus cum sauciis integri, suemetipsi metu, et angustiis viarum conflictabantur.

XVII. Nullum, in illa trepidatione, Antonius constantis ducis, aut fortissimi militis, officium omisit: occurrere paventibus; retinere cedentes: ubi plurimus labor, unde aliqua spes, consilio, manu, voce, insignis hosti, conspiciens suis; eo postremo ardoris proventus est, ut vexillarium fugientem hasta transverberaret: mox raptum vexillum in hostem vertit: quo pudorè haud

peine cent cavaliers restèrent avec lui. Heureusement le chemin se rétrécissait en cet endroit; le pont d'un ruisseau qui le traversait était rompu; et, comme on ignorait la profondeur de l'eau, que les bords étaient escarpés, on ne pouvait fuir : la nécessité, ou plutôt la fortune rétablit les affaires déjà désespérées. Les Flaviens, se raffermissant, reçoivent, leurs rangs bien serrés, les Vitelliens, qui s'y jettent en désordre : ceux-ci sont renversés à leur tour; Antonius presse sans relâche ceux qui reculent, enfonce ceux qui résistent; en même temps tous les siens, chacun suivant son caractère, font des prisonniers, dépouillent les morts, saisissent armes et chevaux; et ceux qui, l'instant d'avant, fuyaient à travers les champs, accourant aux cris de joie, prennent part à la victoire.

XVIII. A quatre milles de Crémone, on vit briller les enseignes de l'Italique et de la Rapax, qui, attirées par le premier succès de leur cavalerie, avaient poussé jusque-là. Mais, voyant la fortune contraire, elles n'ouvrirent point leurs rangs pour recevoir les vaincus, elles ne marchèrent point en avant, elles n'osèrent attaquer un ennemi fatigué d'une longue course et d'un combat. Abandonnées de leur fortune, elles avaient moins regretté leur chef dans la prospérité qu'elles n'en sentirent le besoin dans cet embarras. La cavalerie victorieuse fond sur cette armée chancelante. En même temps arrive le tribun Messala, avec les auxiliaires de Mésie, qui, malgré cette marche forcée, valaient des légionnaires. Ces deux corps de cavalerie et d'infanterie réunis enfoncèrent les légions; d'ailleurs, la proximité de Crémone, en promettant plus

plures, quam centum equites, restitere. Juvit locus, arctiore illic via, et fracto interfluentis rivi ponte, qui incerto alveo, et præcipitibus ripis, fugam impediabat : ea necessitas, seu fortuna, lapsas jam partes restituit. Firmati inter se, densis ordinibus excipiunt Vitellianos temere effusos : atque illi consternantur. Antonius instare percussis, sternere obvios. Simul ceteri, ut cuique ingenium, spoliare, capere, arma equosque abripere : et exciti prospero clamore, qui modo per agros fuga palabantur, victoriæ se miscebant.

XVIII. Ad quartum a Cremona lapidem fulsere legionum signa, Rapacis atque Italice, læto inter initia equitum suorum prælio, illuc usque provecta. Sed, ubi fortuna contra fuit, non laxare ordines, non recipere turbatos, non obviam ire, ultroque aggredi hostem, tantum per spatium cursu et pugnando fessum. Forte victi, haud perinde rebus prosperis ducem desideraverant, atque in adversis deesse intelligebant. Nutantem aciem victor equitatus incurSAT : et Vipstanus Messalla, tribunus, cum Mæsiis auxiliariis assequitur, quos militiæ legionariis, quanquam raptim ductos, æquabant. Ita mixtus pedes equesque rupere legionum agmen : et propinqua Cremonensium mœnia,

de facilité pour la retraite, rendit aussi la résistance moins opiniâtre.

XIX. Antonius ne poursuivit pas plus loin l'ennemi; il songeait aux fatigues et aux pertes de cette journée si longtemps critique, et qui, malgré le succès, lui avait coûté tant d'hommes et de chevaux. A l'entrée de la nuit, toutes les forces des Flaviens arrivèrent; et, comme ils avaient passé sur des monceaux de morts et à travers les récents vestiges du carnage, se persuadant que la victoire était complète, ils demandent à marcher sur Crémone, pour recevoir les vaincus à composition, ou les emporter de vive force. Voilà le prétexte spécieux qu'ils alléguaient tout haut; mais à soi-même chacun se disait « qu'une place située dans une plaine serait enlevée sur-le-champ; dans une attaque nocturne, ils auraient, avec autant de valeur, bien plus de licence pour piller; si l'on attendait le jour, ils auraient la paix, ils auraient des supplications, et, pour unique fruit de leurs travaux et de leurs blessures, la gloire, la clémence, des chimères, tandis que les richesses des Crémonais tomberaient dans les mains de leurs préfets et de leurs lieutenants : l'assaut livrait le butin d'une ville au soldat, la capitulation au chef. » Ils ne veulent plus écouter leurs centurions et leurs tribuns; et, pour ne pas même les entendre, ils frappent sur leurs armes, tout prêts à se révolter si on ne les conduit.

XX. Alors Antonius se mêle parmi les soldats : lorsque sa présence et son autorité lui ont obtenu du silence, il leur déclare qu'il est bien loin de vouloir les priver de la gloire et des récompenses

quanto plus spei ad effugium, tanto minorem ad resistendum animum, dabant.

XIX. Nec Antonius ultra institit, memor laboris ac vulnerum, quibus tam anceps prælii fortuna, quamvis prospero fine, equites equosque afflictaverat. Inumbrante vespera universum Flaviani exercitus robur advenit. Utque cumulos super et recentia cæde vestigia incessere, quasi debellatum foret, pergere Cremonam, et victos in deditiorem accipere, aut expugnare, deposcunt. Hæc in medio, pulchra dictu. Illa sibi quisque, « posse coloniam plano sitam impetu capi. Idem audacie per tenebras irruentibus, et majorem rapiendam licentiam : quod si lucem opperiantur, jam pacem, jam præces et, pro labore ac vulneribus, clementiam et gloriam, inania, laturus : sed opes Cremonensium in sinu præfectorum legatorumque fore. Expugnatae urbis prædam ad militem, deditæ ad duces pertinere. » Sperruntur centuriones tribunicque, ac, ne vox cujusquam audiatur, quatunt arma. rapturi imperium ni ducantur.

XX. Tum Antonius, inserens se manipulis, ubi aspectu et auctoritate silentium fecerat : « non se decus, neque pretium eripere tam bene meritis, affir-

peine cent cavaliers restèrent avec lui. Heureusement le chemin se rétrécissait en cet endroit; le pont d'un ruisseau qui le traversait était rompu; et, comme on ignorait la profondeur de l'eau, que les bords étaient escarpés, on ne pouvait fuir : la nécessité, ou plutôt la fortune rétablit les affaires déjà désespérées. Les Flaviens, se raffermissant, reçoivent, leurs rangs bien serrés, les Vitelliens, qui s'y jettent en désordre : ceux-ci sont renversés à leur tour; Antonius presse sans relâche ceux qui reculent, enfonce ceux qui résistent; en même temps tous les siens, chacun suivant son caractère, font des prisonniers, dépouillent les morts, saisissent armes et chevaux; et ceux qui, l'instant d'avant, fuyaient à travers les champs, accourant aux cris de joie, prennent part à la victoire.

XVIII. A quatre milles de Crémone, on vit briller les enseignes de l'Italique et de la Rapax, qui, attirées par le premier succès de leur cavalerie, avaient poussé jusque-là. Mais, voyant la fortune contraire, elles n'ouvrirent point leurs rangs pour recevoir les vaincus, elles ne marchèrent point en avant, elles n'osèrent attaquer un ennemi fatigué d'une longue course et d'un combat. Abandonnées de leur fortune, elles avaient moins regretté leur chef dans la prospérité qu'elles n'en sentirent le besoin dans cet embarras. La cavalerie victorieuse fond sur cette armée chancelante. En même temps arrive le tribun Messala, avec les auxiliaires de Mésie, qui, malgré cette marche forcée, valaient des légionnaires. Ces deux corps de cavalerie et d'infanterie réunis enfoncèrent les légions; d'ailleurs, la proximité de Crémone, en promettant plus

plures, quam centum equites, restitere. Juvit locus, arctiore illic via, et fracto interfluentis rivi ponte, qui incerto alveo, et præcipitibus ripis, fugam impediabat : ea necessitas, seu fortuna, lapsas jam partes restituit. Firmati inter se, densis ordinibus excipiunt Vitellianos temere effusos : atque illi consternantur. Antonius instare percussis, sternere obvios. Simul ceteri, ut cuique ingenium, spoliare, capere, arma equosque abripere : et exciti prospero clamore, qui modo per agros fuga palabantur, victoriæ se miscebant.

XVIII. Ad quartum a Cremona lapidem fulsere legionum signa, Rapacis atque Italice, læto inter initia equitum suorum prælio, illuc usque provecta. Sed, ubi fortuna contra fuit, non laxare ordines, non recipere turbatos, non obviam ire, ultroque aggredi hostem, tantum per spatium cursu et pugnando fessum. Forte victi, hæc perinde rebus prosperis ducem desideraverant, atque in adversis deesse intelligebant. Nutantem aciem victor equitatus incurSAT : et Vipstanus Messalla, tribunus, cum Mæsiis auxiliariis assequitur, quos militiæ legionariis, quanquam raptim ductos, æquabant. Ita mixtus pedes equesque rupere legionum agmen : et propinqua Cremonensium mœnia,

de facilité pour la retraite, rendit aussi la résistance moins opiniâtre.

XIX. Antonius ne poursuivit pas plus loin l'ennemi; il songeait aux fatigues et aux pertes de cette journée si longtemps critique, et qui, malgré le succès, lui avait coûté tant d'hommes et de chevaux. A l'entrée de la nuit, toutes les forces des Flaviens arrivèrent; et, comme ils avaient passé sur des monceaux de morts et à travers les récents vestiges du carnage, se persuadant que la victoire était complète, ils demandent à marcher sur Crémone, pour recevoir les vaincus à composition, ou les emporter de vive force. Voilà le prétexte spécieux qu'ils alléguaient tout haut; mais à soi-même chacun se disait « qu'une place située dans une plaine serait enlevée sur-le-champ; dans une attaque nocturne, ils auraient, avec autant de valeur, bien plus de licence pour piller; si l'on attendait le jour, ils auraient la paix, ils auraient des supplications, et, pour unique fruit de leurs travaux et de leurs blessures, la gloire, la clémence, des chimères, tandis que les richesses des Crémonais tomberaient dans les mains de leurs préfets et de leurs lieutenants : l'assaut livrait le butin d'une ville au soldat, la capitulation au chef. » Ils ne veulent plus écouter leurs centurions et leurs tribuns; et, pour ne pas même les entendre, ils frappent sur leurs armes, tout prêts à se révolter si on ne les conduit.

XX. Alors Antonius se mêle parmi les soldats : lorsque sa présence et son autorité lui ont obtenu du silence, il leur déclare qu'il est bien loin de vouloir les priver de la gloire et des récompenses

quanto plus spei ad effugium, tanto minorem ad resistendum animum, dabant.

XIX. Nec Antonius ultra institit, memor laboris ac vulnerum, quibus tam anceps prælii fortuna, quamvis prospero fine, equites equosque afflictaverat. Inumbrante vespera universum Flaviani exercitus robur advenit. Utque cumulos super et recentia cæde vestigia incessere, quasi debellatum foret, pergere Cremonam, et victos in deditiorem accipere, aut expugnare, deposcunt. Hæc in medio, pulchra dictu. Illa sibi quisque, « posse coloniam plano sitam impetu capi. Idem audacie per tenebras irruentibus, et majorem rapiendam licentiam : quod si lucem opperiantur, jam pacem, jam præces et, pro labore ac vulneribus, clementiam et gloriam, inania, laturus : sed opes Cremonensium in sinu præfectorum legatorumque fore. Expugnatae urbis prædam ad militem, deditæ ad duces pertinere. » Sperruntur centuriones tribunicque, ac, ne vox cujusquam audiat, quatunt arma. rapturi imperium ni ducantur.

XX. Tum Antonius, inserens se manipulis, ubi aspectu et auctoritate silentium fecerat : « non se decus, neque pretium eripere tam bene meritis, affir-

qu'ils ont si bien méritées; « mais le devoir du chef n'est pas celui des soldats : il sied aux uns de chercher à combattre; l'autre doit surtout prévoir, combiner, plus souvent temporiser qu'entreprendre; après avoir, autant qu'il était en lui, contribué à leur victoire de sa personne et de son épée, il voulait les servir, comme général, de sa tête et de ses conseils. Eh! pouvaient-ils ne pas voir tous les obstacles qu'ils auraient à combattre : la nuit, la position de la ville inconnue, l'ennemi au dedans, et mille pièges cachés? Les portes même ouvertes, il faudrait n'entrer qu'avec précaution et de jour. Commenceraient-ils une attaque sans avoir pu reconnaître le lieu propre pour la faire, et la hauteur des murs; sans savoir si les traits, si les machines suffiraient, ou bien s'il faudrait construire des ouvrages? » Puis, s'adressant à chacun, il leur demandait s'ils avaient leurs haches, leurs dolabres, et tous les instruments nécessaires pour un siège. Comme ils dirent que non : « Eh bien, ajouta-t-il, est-il des bras humains qui puissent, avec des épées et des javelots, briser et renverser des murailles? Et s'il nous faut élever une terrasse, s'il nous faut des claies et des mantelets pour nous couvrir, nous allons donc, avancés stupidement au pied des remparts, rester à mesurer des yeux de hautes tours et des fortifications menaçantes? Pourquoi ne pas différer plutôt d'une seule nuit, et, en faisant venir nos machines, apporter avec nous la force et la victoire? » En même temps il envoie les valets et les vivandiers, avec les cavaliers les plus frais, chercher à Bédriac les munitions et tout l'attirail nécessaire.

mabat; sed divisa inter exercitum ducesque munia : militibus cupidinem pugnandi convenire; duces providendo, consultando, cunctatione sapius quam temeritate, prodesse. Ut pro virili portione, armis ac manu, victoriam juverit, ratione et consilio, propriis ducis artibus, profuturum. Neque enim ambigua esse, qua occurrant; noctem et ignota situm urbis, intus hostes et cuncta insidiis opportuna: non, si pateant portæ, nisi explorato, nisi die, intrandum. An oppugnationem inchoaturos, adempto omni prospectu, quis æquus locus, qualis altitudo mœnium? tormentisque et telis, an operibus et vineis, aggredienda urbs foret? » Nox conversus ad singulos, « num sceæres, dolabrasque et cetera expugnandis urbibus, secum attulissent? » rogitabat. Et, quum abnerent, « gladiisne, inquit, et pilis perfringere ac subruere muros ultra manus possunt? Si aggerem struere, si pluteis cratibusve protegi necesse fuerit, ut vulgus improvidum, irriti stabimus, altitudinem turrium et aliena munimenta mirantes? Quin potius mora noctis unius, advectis tormentis machinisque, vim victoriamque nobiscum ferimus? » Simul lixas calonesque, cum recentissimis equitum, Bédriacum mittit, copias, ceteraque usui allatos.

XI. Mais le soldat supportait impatiemment ce retard et en venait presque à la sédition, quand des cavaliers, qui s'étaient avancés jusque sous les murs, surprennent quelques Crémonais. On apprend d'eux que les six légions de Vitellius et toute l'armée campée à Hostilie avaient fait, ce jour-là même, une marche de trente mille pas; qu'instruite du désastre des siens, elle se disposait à combattre, et qu'elle allait arriver. Pour lors, la frayeur ouvrit ces cœurs fermés aux avis de leur chef. Il fait placer la troisième légion sur la chaussée même de la voie Postumia : près d'elle, à gauche, il range la septième Galbienne dans la plaine rase; puis, la septième Claudiane derrière un fossé qui se trouvait là. À droite, il poste la huitième dans un lieu découvert, le long du chemin, et, immédiatement après, la treizième, entrecoupée par d'épaisses broussailles. Tel fut l'ordre des aigles et des enseignes : quant aux soldats, ils prirent place au hasard, dans les ténèbres, à mesure qu'ils arrivaient. Les prétoriens étaient tout près de la troisième légion, les cohortes auxiliaires sur les ailes. On entoura de cavalerie les derrières et les flancs. Les rois Sîdon et Italicus, avec l'élite de leurs Suèves, étaient aux premiers rangs.

XXII. Les Vitelliens auraient dû se reposer à Crémone, réparer leurs forces par la nourriture et le sommeil, et, le lendemain, ils eussent érasé sans peine un ennemi consumé de faim et de froid; mais ils n'avaient point de général, ils n'avaient point de plan. Vers la troisième heure de la nuit, ils fondent sur les Flaviens, déjà prêts et en bataille. Je n'oserais rien affirmer de leur dispo-

XXI. Id vero ægre tolerante milite, prope seditionem ventum, quum progressi equites sub ipsa mœnia, vagos ex Cremonensibus corripiunt, quorum indicio noseitur, sex Vitellianas legiones omnemque exercitum, qui Hostiliæ egerat, eo ipso die triginta millia passuum emensum, comperta suorum clade, in prælium accingi ac jam affore. Is terror obstructas mentes consiliis ducis aperuit. Sistere tertiam legionem, in ipso viæ Postumiæ agere, jubet, cui juncta a lævo septima Galbiana, patenti campo stetit; dein septima Claudiana, agresti fossa, ita locus erat, præmunita; dextro, octava per apertum limitem; mox triadecima, densis arbutis intersepta; hic aquilarum signorumque ordo: milites mixti per tenebras, ut fors tulerat: prætorianum vexillum proximum tertianis; cohortes auxiliorum in cornibus; latera ac terga equite circumdata: Sido atque Italicus, Suevi, cum delectis popularium, primori in acie versabantur.

XXII. At Vitellianus exercitus, cui acquiescere Cremona, et, recipere cibo somnoque viribus, confectum algore atque inedia hostem, postera die profugare ac prouere ratio fuit, indigus rectoris, inops consilii, tertia ferme noctis hora, paratis jam dispositisque Flavians impingitur. Oslinem agminis, disje-

sition, dans le désordre où les jetaient la colère et les ténèbres. Cependant on a écrit que leur droite était formée par la quatrième Macédonique, leur centre par la cinquième, la quinzième, et par tous les vexillaires de la neuvième; de la seconde et de la vingtième, toutes trois de l'armée de Bretagne; leur gauche enfin, par la seizième, la dix-huitième et la première. Les soldats de l'Italique et de la Rapax s'étaient dispersés dans toutes les compagnies. Les cavaliers et les auxiliaires se placèrent où ils voulurent. Toute la nuit le combat fut variable, indécis, acharné, tour à tour fatal aux uns et aux autres. Le courage ou l'adresse ne servaient de rien; les yeux ne pouvaient juger les coups : des deux côtés les armes pareilles, le mot de ralliement révélé aux deux partis par les questions continuelles; les drapeaux confondus par les différents pelotons, qui, à mesure qu'ils les prenaient à l'ennemi, les emportaient de côté ou d'autre. La septième légion, celle qui avait été levée par Galba tout récemment, souffrit le plus. Elle perdit ses six premiers centurions, quelques enseignes; elle eût même perdu son aigle, sans l'intrepidité de son primipilaire Atilius Vérus, qui n'expira que sur des morceaux d'ennemis tués de sa main.

XXIII. Pour soutenir ce corps qui pliait, Antonius fit avancer les prétoriens. Ceux-ci, au premier choc, repoussent l'ennemi, puis sont repoussés. Les Vitelliens avaient transporté des machines sur la chaussée même du chemin, où un espace entièrement découvert laissait un jeu plus libre à leurs traits, qui, perdus auparavant, allaient se briser contre les arbres sans nuire à l'ennemi. Une ba-

cti per iram ac tenebras, asseverare non ausim : quanquam alii tradiderint, quartam Macedonicam dextro suorum cornu; quintam, et quintamdecimam, eum vexillis nona, secundique, et vicesimæ, britanicarum legionum, mediam aciem; sextadecimanos duodevicesimanosque, et primanos levum cornu complisse. Rapaces atque Italici omnibus se manipulis miscuerant. Eques auxiliaque sibi ipsi locum legere. Prælium tota nocte varium, anceps, atrox, his, rursus illis, exitiabile. Nihil animus aut manus, ne oculi quidem provisum juvabant : eadem utraque acie arma : crebris interrogationibus notum pugnae signum : permixta vexilla, ut quisque globus, capta ex hostibus, huc vel illic raptabat. Urgebatur maxime septima legio, nuper à Galba conscripta. Occisi sex primorum ordinum centuriones : abrepta quædam signa : ipsam aquilam Atilius Verus, primi pili centurio, multa cum hostium strage, et ad extremum moriens, servaverat.

XXIII. Sustinuit labantem aciem Antonius, accitis prætorianis : qui, ubi exceperere pugnam, pellunt hostem, dein pelluntur. Namque Vitelliani tormenta in aggerem viae contulerant, ut tela vacuo atque aperto excuterentur, dispersa primo et orbustis, sine hostium noxa illisa. Magnitudine eximia quintade-

liste de la quinzième légion, d'une grandeur prodigieuse, écrasait la ligne ennemie par les pierres énormes qu'elle lançait; et elle y eût fait un grand carnage, sans l'action héroïque de deux soldats qui, ramassant sur le champ de bataille deux boucliers ennemis pour n'être point reconnus, allèrent couper les courroies et les ressorts de la machine. Comme ils furent percés de coups sur-le-champ, on ignore leurs noms; mais le fait n'est pas douteux. La fortune n'avait encore penché pour aucun parti, lorsque, bien avant dans la nuit, la lune, s'étant levée, fit voir les combattants, mais sous des apparences trompeuses, qui tournèrent à l'avantage des Flaviens. Comme sa lumière venait derrière eux, elle agrandissait l'ombre de leurs chevaux et de leurs soldats; et l'ennemi, la prenant pour le corps, lançait à faux tous ses traits, qui restaient en deçà. Cette même lumière, frappant les Vitelliens en face, les livrait en pleine lumière à des coups partis dans l'ombre.

XXIV. Antonius, pouvant donc reconnaître les siens et en être reconnu, va, parle à chacun; il enflamme les uns par la honte et les reproches, les autres par la louange et les exhortations, tous par l'espérance et les promesses. Il demandait aux légions de Pannonie pourquoi elles avaient repris les armes : « C'étaient là les champs où elles devaient laver l'opprobre de leur ancienne défaite et recouvrer leur réputation. » Puis, s'adressant aux légions de Mésie, il les appelait les chefs et les auteurs de la guerre; « combien n'auraient-ils pas à rougir des menaces et des bravades par lesquelles ils avaient provoqué les Vitelliens, s'ils n'en pouvaient soutenir les coups et les regards! » Il avait plus à dire à la

cimæ legionis balista ingentibus saxis hostilem aciem proruebat : lateque cladem intulisset, ni duo milites, præclarum facinus, ausi, arreptis e strage scutis ignorati, vinela ac libramenta tormentorum abscedissent : statim confossi sunt, eoque intercidere nomina : de facto haud ambigitur. Neutro inclinaverat fortuna, donec, adulta nocte, luna surgens ostenderet acies falleretque. Sed Flavianis æquior a tergo : hinc majores æquorum virorumque umbra, et faiso, ut in corpora, ietu tela hostium citra cadebant : Vitelliani adverso lumine collucentes, velut ex occulto jaculantibus, incauti offerebantur.

XXIV. Igitur Antonius, ubi noscere suos noscique poterat, alios pudore et probris, multos laude et hortatu, omnes spe promissisque accendens, cur rursus sumpsissent arma? Pannonicas legiones interrogabat : « illos esse campos, in quibus abolere labem prioris ignominie, ubi recipere gloriam possent. » Tum ad Mæsicos conversus, « principes auctoresque belli ciebat : frustra minis et verbis provocatos Vitellianos, si manus eorum oculosque non tolerarent. » Ilæc, ut quosque accesserat : plura ad tertianos, veterum

troisième légion; il lui rappelait ses exploits anciens et nouveaux, comment, sous Marc-Antoine, elle avait repoussé les Parthes, sous Corbulon les Arméniens, en dernier lieu les Sarmates. Enfin, apostrophant vivement les prétoriens : « Et vous, dit-il, paysans, si vous ne vous réhabilitez par la victoire, ou trouverez-vous un autre empereur, un autre camp? C'est là que vous trouverez vos armes et vos enseignes, ou la mort si vous êtes vaincus; car l'ignominie, vous l'avez épuisée. » Un cri général éclate; le soleil se levait alors, la troisième légion le salua, comme c'est l'usage en Syrie.

XXV. Là-dessus, un bruit, peut-être jeté à dessein par le général, se répand dans les rangs. Mucien était arrivé; les deux armées s'étaient saluées réciproquement. L'idée d'un nouveau renfort enhardissant les Flaviens, ils gagnent du terrain; et déjà l'on apercevait des vides dans la ligne des Vitelliens, où chacun, faute de chef, s'écartait ou se resserrait, suivant son courage ou ses craintes. Antonius, les voyant ébranlés, les pousse avec ses bataillons serrés; la ligne, mal unie, fut rompue, et ne put se reformer au milieu de l'embarras des chariots et des machines. Les vainqueurs, acharnés à la poursuite, se répandirent sur les bords du chemin. Ce qui rendit le carnage plus remarquable, ce fut la mort d'un père tué par son fils. Je rapporterai le fait et les noms, d'après Messala. Un Espagnol, nommé Julius Mansuetus, incorporé dans la légion Rapax, avait laissé chez lui un fils encore enfant. Depuis, ce fils, devenu grand, était entré dans la septième légion levée par Galba; et alors, le hasard l'ayant mis aux mains avec son

recentiumque admonens : ut sub M. Antonio Parthos, sub Corbulone Armenios, nuper Sarmatas pepulissent. Mox, infensus pretorianis : « Vos, inquit, nisi victis, pagani, quis alius imperator, quæ castra alia excipient? Illic signa armaque vestra sunt, et mors victis; nam ignominiam consumpistis. » Undique clamor : et orientem solem, ita in Syria mos est, tertiani salutavere.

XXV. Vagus inde, an consilio duceis subditus, rumor advenisse Mucianum; exercitus invicem salutasse : gradum inferant, quasi recentibus auxiliis aucti; ratiore jam Vitellianorum acie, ut quos, nullo rectore, suus quemque impetus vel pavor contraheret diducerat. Postquam percussos sensit Antonius, denso agmine obturbabat : laxati ordines abrumpuntur; nec restitui quivere, impedientibus vehiculis tormentisque. Per litem via sparguntur, consectandi; festinatione, victores. Eo notabilior cædes fuit, quia filius patrem interfecit : rem nominaque, auctore Vipstano Messalla, tradam. Julius Mansuetus, ex Hispania, Rapaci legioni additus, impubem filium domi reliquerat : is mox adultus, inter septimanos a Galba conscriptus, oblatum forte patrem et vul-

père, il l'étendit par terre à demi mort. Tandis qu'il le dépouille, le père reconnaît son fils, en est reconnu, et expire. Aussitôt le jeune homme se jette sur le corps inanimé, il le serre dans ses bras, et, d'une voix lamentable, il conjure les mânes paternels de s'apaiser, de ne pas voir en lui un parricide. « C'était le crime public, et qu'était-ce que la part d'un seul homme dans une guerre civile? » En même temps il prend le corps, creuse une fosse, rend à son père les derniers devoirs. Ce spectacle arrêta les plus proches; insensiblement la foule augmente, bientôt toute l'armée est instruite, on est saisi d'horreur : ce sont des plaintes, des imprécations contre cette guerre abominable; et, toutefois, ils n'en dépouillent pas moins leurs alliés, leurs proches, leurs frères égorgés; ils avouent le crime, et ils le commettent.

XXVI. Arrivés devant Crémone, il se présenta un travail nouveau et immense. Dans la guerre d'Othon, les légions de Germanie avaient construit autour des murs un camp, autour du camp un rempart, et à ces fortifications ils en avaient ajouté d'autres. L'aspect de ces ouvrages fit hésiter les vainqueurs, et les généraux ne savaient qu'ordonner. Livrer un assaut avec des troupes fatiguées d'un jour et d'une nuit de combat paraissait difficile, dangereux même, vu leur éloignement de tout secours. Retourner à Bédriac, c'était entreprendre une marche bien longue, des fatigues intolérables, pour perdre tout le fruit de leur victoire. Se retrancher était hasardeux dans le voisinage d'un ennemi dont les brusques sorties troubleraient des travailleurs dispersés. Mais ce qui effrayait surtout les chefs, c'étaient leurs propres soldats, qui

nere stratum, dum semianimum scrutatur, agnitus, agnoscesque, et exanguem amplexus, voce flebili precabatur placatos patris manes, neve se ut parricidam aversarentur : publicum id facinus; et unum militem quotam civilium armorum partem; simul attollere corpus, aperire humum, supremo erga parentem officio fungi. Advertere proximi, deinde plures : hinc per omnem aciem miraculum, et questus, et sævissimi belli exsecratio; nec eo segnius propinquos, affines, fratres trucidatos spoliant; factum esse scelus loquuntur faciantque.

XXVI. Ut Cremonam venire, novum munimentumque opus occurrit. Othoniano bello, Germanicus miles mœnibus Cremonensium castra sua, castris vallum circumjecerat : eaque munimenta rursus auxerat : quorum aspectu hæere victores, incertis ducibus, quid juberent : incipere oppugnationem, fesso per diem noctemque exercitu, arduum, et, nullo juxta subsidio, anceps : sin Bédriacum redirent, intolerandus tam longi itineris labor, et victoria ad irritum revolvebatur : munire castra? id quoque, propinquis hostibus, formidolosum, ne dispersos et opus molientes subita eruptione turbarent : que super cuncta,

supportaient mieux le péril que le retard. Les partis sûrs leur déplaisaient; au contraire, la témérité leur donnait l'espérance, et le carnage, les blessures, le sang, étaient balancés par l'appât du butin.

XXVII. Cette raison décida Antonius, et il fit investir les retranchements. D'abord on combattit de loin, à coups de flèches et de pierres, au grand désavantage des Flaviens, qui, d'en haut, étaient frappés plus sûrement. Antonius eut bientôt assigné à chaque légion une porte et un côté des retranchements, afin que, leur tâche ainsi séparée, on reconnût les braves et les lâches, et que l'émulation exaltât leur courage. La troisième et la septième se chargèrent de la partie voisine du chemin de Bédriac; la huitième et la Claudiane, de la droite du rempart. La treizième se porta avec impétuosité vers la porte de Brescia. On attendit quelque temps les hoyaux et les dolabres, les faux et les échelles, apportés des champs voisins; puis, élevant leurs boucliers sur leurs têtes et formant la tortue, ils s'avancent au pied des murs. Des deux côtés c'était la tactique romaine; les Vitelliens font rouler d'énormes quartiers de roches; ils sondent, avec des crocs de fer et avec des lances, les parties faibles où ce toit mobile se désunissait; et, cette voûte de boucliers une fois rompue, ils mutilent, ils renversent, ils écrasent l'ennemi avec un carnage horrible.

XXVIII. Le découragement s'était emparé des Flaviens; et le soldat, fatigué, repoussait comme inutiles les exhortations de ses chefs, lorsque, de la main, ils lui montrèrent Crémone. Je ne dé-

terrebat ipsorum miles, periculi quam moræ potentior: quippe ingrata, quæ tuta, ex temeritate spes: omnisque cædes, et vulnera, et sanguis, aviditate prædiæ pensabatur.

XXVII. Hæc inclinavit Antonius, cingique vallum corona jussit: primo sagittis saxisque eminus certabant, majore Flavianorum pernicie, in quos tela desuper librabantur: mox vallum portasque legionibus attribuit, ut discretus labor fortes ignavosque distingueret, atque ipsa contentione decoris accenderentur. Proxima bedriacensi viæ tertiam septimanique sumpsere: dexteriora valli delava ac septima Claudiana: tertiadecimanos ad brixianam portam impetus tulit. Paulum inde moræ, dum è proximis agris ligones, dolabras, et alii falces scalasque convectant: tum, elatis super capita scutis, densa testudine succedunt. Romanæ utrimque artes: pondera saxorum Vitellianis provolvunt; disjectam luitantemque testudinem lanceis contisque scrutantur; donec, soluta compage scutorum, exsanguis aut laceros prosternerent multa cum strage.

XXVIII. Incesserat cunctatio, ni duces fesso militi, et velut irritas exhortationes abnuenti, Cremonam monstrassent. Hormine id ingenium, ut Messala

ciderai pas si cette idée vint d'Hormus, comme le dit Messala, ou s'il faut plutôt en croire Pline, qui l'attribue à Antonius. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette action, tout exécrationnelle qu'elle était, n'avait rien que de conforme au caractère et à la réputation de l'un ou de l'autre. Dès ce moment, le carnage et les blessures n'arrêtent plus les soldats; ils sapent les murs, ébranlent les portes; montant sur les épaules de leurs camarades, et s'élançant sur la tortue qu'on avait reformée, ils cherchent à saisir les armes et les bras de l'ennemi. Les soldats blessés et non blessés, expirants, demi-morts, roulent pêle-mêle, périssent de mille manières, montrent la mort sous toutes les formes.

XXIX. L'attaque la plus vigoureuse était celle de la troisième et de la septième légion; le général appuyait leurs efforts avec l'élite des auxiliaires. Les Vitelliens, ne pouvant plus soutenir cette obstination invincible, et voyant les traits glisser sur la tortue sans l'entamer, pour dernière ressource firent tomber sur l'ennemi leur baliste même; mais, en fracassant et en écrasant tout à l'endroit de sa chute, la machine entraîna avec elle les créneaux et le sommet du retranchement. En même temps une tour voisine céda au choc redoublé des pierres; et, tandis que la septième légion, formée en coin, se fait jour par cette brèche, la troisième, à coups de haches et d'épées, achève de briser la porte. Tous les historiens conviennent que ce fut Caius Volusius, soldat de la troisième légion, qui pénétra le premier. Monté sur le rempart, il fait rouler en bas ceux qui résistaient encore; puis, élevant et la main et la voix, il s'écrie: « Le camp est pris! » Les autres y entrèrent

trahit, an potior auctor sit C. Plinius, qui Antonium incusat, hæc facile discreverim, nisi, quod neque Antonius, neque Hormus, a fama vitæque sua, quamvis pessimo flagitio, degeneravere. Non jam sanguis, neque vulnera morabantur, quin subruerent vallum, quaterentque portas; innixi humeris, et super iteratam testudinem scandentes, prensarent hostium tela brachiaque: integri cum sauciis, semineces cum exspirantibus, volvuntur, varia pereuntium forma, et omni imagine mortuum.

XXIX. Acerrimum septimæ tertieque legionum certamen; et dux Antonius, cum delectis auxiliariis, eodem incuberat. Obstinosos inter se quum sustinere Vitelliani nequirent, et superjacta tela testudine laberentur, ipsam postremo balistam in subeuntes propulere: quæ ut ad præsens disjecit obruitque, quos inciderat, ita pinnas ac summa valli ruina sua traxit: simul juncta turris, ictibus saxorum cessit; qua septimani dum nituntur cuneis, tertianus securibus gladiisque portam periregit. Primum irrupisse C. Volusium, tertie legionis militem, inter omnes auctores constat: is in vallum egressus, deturbatis qui resisterant, conspicuus manu ac voce, capta castra conclamavit:

lorsque les Vitelliens, tout troublés, se précipitaient déjà hors des retranchements. L'espace entre le camp et la ville fut jonché de cadavres.

XXX. Mais de nouveaux obstacles se présentent : de hautes murailles, de fortes tours, des portes barricadées de fer ; sur les murs, des soldats prêts à lancer le javelot ; au dedans, un peuple nombreux tout dévoué au parti vitellien : de plus, une grande partie de l'Italie était rassemblée dans Crémone, à l'occasion d'une foire annuelle ; ce qui toutefois, en donnant à la ville de nouveaux défenseurs, excitait les assiégeants par l'espoir d'un plus grand butin. Antonius, sans perdre un moment, fait mettre le feu aux plus belles maisons situées hors de la ville, dans l'espérance que la perte de leurs biens ébranlerait la fidélité des Crémonais : réservant les plus voisines des murs, celles qui en excédaient la hauteur, il les garnit de ses meilleurs soldats ; ceux-ci, avec des poutres, des tuiles et des torches, écartent les défenseurs du rempart.

XXXI. Déjà les légionnaires serraient les rangs pour former la tortue, d'autres troupes lançaient des pierres et des traits, lorsque insensiblement le courage des Vitelliens se ralentit. Ce furent les plus avancés en grade qui, les premiers, cédèrent à la fortune, dans la crainte que Crémone emportée d'assaut, il n'y eût plus de pardon, et que le vainqueur ne fit tomber sa colère, non sur la multitude, mais sur les tribuns et les centurions, dont le meurtre serait plus profitable. Les simples soldats, qui, à l'abri de leur obscurité, s'inquiètent peu de l'avenir, s'obstinaient encore. Dis-

celeri, trepidis jam Vitellianis, seque a vallo precipitantibus, perrupere : completur cæde, quantum inter castra murosque vacui fuit.

XXX. At rursus nova laborum facies : ardua urbis moenia, saxæ turres, ferrati portarum obices, vibrans tela miles, frequens obstructisque Vitellianis partibus cremonensis populus, magna pars Italiae, stato in eosdem dies mercato congregata : quod defensoribus auxilium ob multitudinem, oppugnantibus incitamentum ob prædam erat. Rapi ignes Antonius, inferrique amenissimis extra urbem aedificiis jubet ; si damno rerum suarum Cremonenses ad mutandam fidem traherentur : propinqua muris tecta, et altitudinem moenium egressa, fortissimo quoque militum complet : illi trabibus, tegulisque, et facibus propugnatores deturbant.

XXXI. Jam legiones in testudinem glomerabantur, et alii tela saxaque incutiebant, quum languescere paulatim Vitellianorum animi. Ut quis ordine anteibat, cedere fortunæ, ne, Cremona quoque excisa, nulla ultra venia, omnisque ira victoris, non in vulgus inops, sed in tribunos centurionesque, ubi pretium cædis erat, reverteretur. Gregarius miles, futuri socors et igno-

persés dans les rues, cachés dans les maisons, ils ne demandaient pas la paix, même en renonçant à la guerre. Les principaux de l'armée font disparaître le nom et les images de Vitellius, vont détacher les fers de Cécina, car alors même il était enchaîné, et lui demandent son intercession. Rebutés avec insolence, ils le pressent de leurs larmes : dernier des malheurs pour tant de braves guerriers, réduits à implorer la protection d'un traître ! Puis ils arborent sur les murs les voiles et les bandelettes des suppliants. Antonius faisant suspendre l'attaque, ils apportent les enseignes et les aigles : toute cette troupe désarmée marche d'un œil morne, les regards attachés à la terre. Les vainqueurs s'étaient rangés tout autour ; et d'abord, s'emportant en invectives, ils présentaient la pointe de leurs armes ; mais la résignation avec laquelle ces malheureux s'abandonnèrent aux humiliations et souffrirent tout, en vaincus, sans se plaindre, les désarma. Ils se rappelèrent que c'étaient les mêmes qui naguère, à Bédriac, n'avaient point abusé de la victoire. Mais, lorsqu'ils voient le consul Cécina s'avancer avec sa prétexte, et tous ses licteurs qui écartent la foule, les vainqueurs éclatent, ils l'accablent de reproches sur sa cruauté, sur son orgueil, sur sa perfidie même : tant le crime est toujours odieux ! Antonius les contint ; il donna des gardes à Cécina, et le renvoya à Vespasien.

XXXII. Les habitants de Crémone eurent à essuyer mille violences de cette soldatesque armée, et ils furent au moment d'être massacrés. Ce ne fut qu'à force de prières que les chefs parvinrent à adoucir le soldat. Antonius convoqua une assemblée générale de l'armée ; il parla en termes magnifiques aux vainqueurs, aux vain-

bitate tutior, perstabat : vagi per vias, in domibus abditi, pacem ne tum quidem orabant, quum bellum posuissent. Primores castrorum nomen atque imagines Vitellii amoliuntur : catenas Cæcinae, nam etiam tum victus erat, exsolvant, orantque, ut causa suæ deprecator assistat, asperrantem tumen-temque lacrymis fatigant, extremum malorum, tot fortissimi viri, proditoris opem invocantes : mox velamenta et infulas pro muris ostentant. Quum Antonius inhiberi tela jussisset, signa aquilasque extulere : moestum inermium agmen, dejectis in terram oculis, sequebatur. Circumstiterant victores, et primo ingerebant probra, intentabant ictus : mox, ut præberi ora contumeliis, et, posita omni ferocia, cuncta victi patiebantur, subit recordatio illos esse qui nuper Bædriaci victoriae temperassent. Sed, ubi Cæcina, prætexta lictoribusque insignis, dimota turba, consul incesit, exarsere victores : superhiam, sævitiamque, adeo invisa scelera sunt ! etiam peridiam, objectabant. Obstitit Antonium, datisque defensoribus, ad Vespasianum dimisit.

XXXII. Plebs interim Cremonensium inter armatos conflictabatur ; nec procul cæde aberant, quum precibus ducum mitigatus est miles : et vocatos ad concionem Antonius alloquitur, magnifice victores, victos clementer : de Cre-

eus avec bonté; il ne s'expliqua point sur Crémone. Outre l'avidité naturelle pour le pillage, il y avait une vieille inimitié qui fit que l'armée s'acharna à la destruction de cette ville. On était persuadé qu'elle avait, dès le temps même de la guerre d'Otton, aidé le parti de Vitellius; et depuis, lorsqu'on y laissa la treizième légion pour travailler à l'amphithéâtre de Crémone, la populace, toujours insolente, avait assailli les soldats de plaisanteries et d'insultes. Cécina venait d'y donner un combat de gladiateurs; c'était la seconde fois qu'on en faisait le théâtre de la guerre; elle avait porté des vivres aux Vitelliens sur le champ de bataille; quelques femmes même s'y étaient fait tuer, poussées jusqu'au milieu de la mêlée par leur zèle pour le parti: tout cela avait ajouté à la haine, et de plus le marché qui se tenait alors donnait à la colonie, riche d'ailleurs, un plus grand air d'opulence. Les autres chefs restaient dans l'ombre: c'était Antonius sur qui la fortune et la renommée attachaient tous les regards. Pour laver le sang dont il était souillé, il se hâta d'aller au bain. En entrant dans l'eau, comme il se plaignait de ce qu'elle était froide, une voix répondit qu'elle serait bientôt chaude. Ce mot d'un esclave fit tomber sur Antonius tout l'odieux de ce qui arriva, comme s'il eût donné le signal d'incendier Crémone, qui déjà était tout en feu.

X XIII. Quarante mille soldats fondirent sur la ville, sans compter un plus grand nombre de valets et de vivandiers, encore plus barbares et plus dissolus. Ni l'âge ni la dignité n'arrêtaient ces furieux; ils mêlaient le viol au carnage, le carnage au viol. Des vieillards cassés, des femmes décrépites, que leur cupidité dédaignait, servaient de jouet à leur insolence. Une jeune fille, un

mona in neutrum. Exercitus, præter insitam prælandi cupidinem, veterè odio ad excidium Cremonensium incubuit: juvissè partes Vitellianas, Ottonis quoque bello, crelebantur; mox tertiadecimanos, ad extruendum amphitheatrum relictos, ut sunt procacia urbanae pæbis ingenia, petulantibus jurgiis illuserant. Auxit invidiam editum illie a Cæcina gladiatorum spectaculum: eademque rursus belli sedes: et præbiti in acie Vitellianis cibi: cæcæ quædam femine, studio partium ad prælium progressæ: tempus quoque meræus, ditem alloquin coloniam, majorum opum specie complebat. Ceteri duces in obscuro: Antonium fortuna famaque omnium oculis exposuerat, is balneas, abluendo eruori, propere petit: excepta vox est, quum teporem incusaret, statim futurum, ut incalesceret. Vernile dictum omnem invidiam in eum vertit, tanquam signum incendendæ Cremonæ dedisset, quæ jam flagrabat.

XXXIII. Quadringenti armatorum millia irrupere, colonum lixarumque amplior numerus, et in libidinem ac sævitiam corruptior. Non dignitas, non ætas protegebat, quominus stupra cædibus, cædes stupris, miscerentur. Grandævos senes, exacta ætate feminas, viles ad prædam, in ludibrium traha-

jeune homme d'une beauté remarquable, tombaient-ils sous leurs mains, ils étaient mis en pièces par les ravisseurs, qui se les disputaient et finissaient par s'entr'égorger. Emportaient-ils de l'argent, de l'or, de riches offrandes des temples, ils en étaient dépouillés par un plus fort qui les massacrait. Quelques-uns, dédaignant ce qui se présentait, employèrent les verges et les tortures pour arracher aux habitants le secret de leurs richesses; ils sondaient les recoins des maisons, ils fouillaient jusque dans la terre. Ils avaient des torches à la main; et, quand tout le butin était enlevé, les maisons vides, les temples dépouillés, ils lançaient leurs torches par amusement. Dans cette armée, différente de langage, de mœurs, où il y avait des alliés, des citoyens, des étrangers, s'agitaient mille passions diverses: chacun a sa morale et rien n'est illicite. Le sac de Crémone dura quatre jours entiers. Tandis que tous les édifices profanes et sacrés s'abîmaient dans les flammes, un seul temple resta debout, celui de Mephitis, qui était hors de la ville: sa position ou sa déesse le sauva.

XXXIV. Tel fut le sort de Crémone, après avoir subsisté deux cent quatre-vingt-six ans. Ce fut dans le temps de l'irruption d'Annibal en Italie, sous le consulat de Sempronius et de Cornélius, que l'on fonda cette colonie, pour servir de boulevard contre les Gaulois d'au delà du Pô, et contre les barbares qui viendraient se précipiter du sommet des Alpes. Le nombre des citoyens qu'on y transplanta, l'avantage de ses rivières, la fertilité de son sol, le mélange et les alliances des peuples voisins, l'eurent bientôt rendue florissante; les guerres étrangères ne portèrent aucune atteinte à sa prospérité, elle fut malheureuse dans les guerres civiles.

hant. Ubi adulta virgo, aut quis forma conspicuus, incidisset, vi manibusque rapientium divulsus, ipos postremo directores in mutuum perniciem agellat: dum pecuniam, vel gravia auro templorum dona, sibi quisque trahunt, majore ajorum vi truncabantur. Quidam obvia aspernati, verberibus tormentisque dominorum abdita scrutari, defossa eruere. Faces in manibus, quas ubi prædam egresserant, in vacuas domos et inania templa per lasciviam jaculabantur; utique exercitu, vario linguis, moribus, cui cives, socii, externi interessent, diversæ cupidines, et aliud cuique fas, nec quidquam illicitum. Per quadriduum Cremona suffecit. Quum omnia sacræ profanæque in igne consideret, solum Mephitis templum stetit ante mœnia, loco, seu numine defœa um.

XXXIV. Hic exitus Cremonæ, anno cclxxxvi a primordio sui. Condita erat Tib. Sempronio et P. Cornelio consulibus, ingruente in Italiam Annibale, propugnaculum adversus Gallos, trans Padum agentes, et si qua alia vis per Alpes rueret. Igitur numero colonorum, opportunitate fluminum, ubere agri, annexu connubisque gentium, adolevit floruitque, bellis externis intacta, civilibus

Antonius, honteux de sa barbarie, et voyant le déchainement augmenter de jour en jour, défendit qu'on retint les Crémonais captifs; aussi bien ce butin était nul pour les soldats, par le refus constant que faisait toute l'Italie d'acheter les Crémonais pour esclaves. On commença à les tuer, et alors leurs parents et leurs alliés les rachetèrent secrètement. Bientôt ce qui restait d'habitants retourna à Crémone. Les largesses des habitants de ce municipe hâtèrent la reconstruction de ses places et de ses temples, et Vespasien l'encouragea.

XXXV. Les exhalaisons d'un sang infect ne permirent pas de s'arrêter longtemps sur les ruines d'une ville en cendres; on alla camper à trois mille pas plus loin. Les Vitelliens étaient épars, et n'osaient se montrer; on les rassembla chacun sous leurs enseignes; et en même temps, comme on ne pouvait se fier à des vaincus, la guerre durant encore, on tint leurs légions séparées dans l'Illyrie. Pour notifier la victoire en Bretagne et dans les Espagnes, on se contenta des courriers et de la renommée; dans les Gaules et dans la Germanie, on l'attesta par la présence même des vaincus; on y envoya Alpinus Montanus, préfet de cohorte, et Julius Calenus, tribun de soldats, parce que l'un était de Trèves, l'autre d'Autun, et tous deux du parti de Vitellius. En même temps, on fit occuper les passages des Alpes par des détachements, dans la crainte des Germains, qui semblaient se préparer à secourir Vitellius.

XXXVI. Quelques jours après le départ de Cécina, Vitellius met en campagne Valens; mais cet effort l'avait épuisé, et il s'était plongé dans la débauche pour s'étourdir sur ses embarras. Il ne fit

infelix. Antonius, pudore flagitii, crebrescente invidia, edixit, ne quis Cremonenses captivos detineret: irritamque praedam militibus effecerat, consensus Italiae, emptorem talium mancipiorum aspernantis. Occidi caepere: quod ubi enotuit, a propinquis affinisque occulte redemptabantur: mox rediit Cremonam reliquus populus: reposita fora templaque munificentia municipum, et Vespasianus hortabatur.

XXXV. Ceterum assidere sepultae urbis ruinae, noxia, taho humus haud diu permisit: ad tertium lapidem progressi, vagos paventesque Vitellianos, sua quemque apud signa, componunt. Et victae legiones, ne, manente adhuc civili bello, ambigue agerent, per Illyricum dispersae. In Britanniam inde et Hispanias nuntios famamque: in Galliam Julium Calenum, tribunum; in Germaniam Alpinum Montanum, praefectum cohortis, quod hic Trevir, Calenus Eduus, uterque Vitelliani fuerant, ostentui misere. Simul transitus Alpium praesidiis occupati, suspecta Germania, tanquam in auxilium Vitellii accingeretur.

XXXVI. At Vitellius, profecto Cæcina, quam Fabium Valentem, paucis post diebus, ad bellum impulisset, curis luxum obtendebat: non parare arma, non

point de préparatifs, il ne parla point aux soldats, ne les exerça point, ne se montra point aux regards du peuple: caché sous les ombrages de ses jardins, et semblable à ces vils animaux qui, une fois rassasiés, se couchent et s'endorment, il avait également banni de sa pensée le passé, le présent et l'avenir. Au sein de cette lâche indolence où il croupissait dans ses bosquets d'Aricie, la trahison de Bassus et la défection de la flotte de Ravenne le réveillèrent un instant. Peu de temps après, il apprend que Cécina l'avait abandonné, et qu'il avait été mis aux fers par ses soldats; nouvelle moins triste que satisfaisante. La joie fit ce que n'eût pas fait le soin de ses affaires: il se fait rapporter à Rome, où, tout triomphant d'allégresse, il convoque une assemblée générale; il comble d'éloges l'affection des soldats. Publius Sabinus, préfet du prétoire, était ami de Cécina; il le fait arrêter, et met à sa place Alphénus Varus.

XXXVII. De là, il se rend au sénat: il avait préparé la harangue la plus pompeuse; on y répondit par les adulations les plus recherchées. Lucius Vitellius opina le premier, et ses conclusions contre Cécina furent rigoureuses. Les autres, après lui, affectant de l'indignation sur ce qu'un consul avait trahi la république, un général son empereur, un ami le bienfaiteur qui l'avait comblé d'honneurs et de richesses, dans leurs doléances apparentes pour Vitellius, ne faisaient qu'exhaler leurs propres ressentiments. Dans tous ces discours, point de reproches aux Flaviens; on déplorait l'erreur et l'imprudence des soldats; on tournait avec précaution autour du nom de Vespasien. Cécina avait encore un jour à rester

alloquio exercitioque militem firmare, non in ore vulgi agere: sed umbraulis hortorum abditus, ut ignavia animalia, quibus si cibum suggeras, jacent torpentque, praeterita, instantia, futura, pari oblivione dimiserat. Atque illum, in nemore Aricino desidem et marentem, proditio Lucitii Bassi, ac defectio classis ravennatis percudit. Nec multo post de Cæcina affertur mixtus gaudio dolor: et descivisse, et ab exercitu vincium: plus apud socordem animum lætitia, quam cura valuit; multa cum exultatione in urbem reiectus, frequenti concione, pietatem militum laudibus cumulat. P. Sabinum, praetorii praefectum, ob amicitiam Cæcinæ, vinciri jubet, substituto in locum ejus Alpheno Varo.

XXXVII. Mox senatum, composita in magnificentiam oratione, allocutus, exquisitis patrum adulationibus attollitur. Initium atrocis in Cæcinam sententiae a L. Vitellio factum: dein ceteri, composita indignatione, quod consul republicam, dux imperatorem, tantis opibus, tot honoribus cumulatus, amicum prodidisset, velut pro Vitellio conquerentes, suum dolorem, proferebant. Nulla in oratione cujusquam erga Flavianos duces obtrectatio: errorem imprudentiamque exercituum culpantes, Vespasiani nomen suspensi et vitabundi circum-

consul : il se trouva un flatteur pour mendier ce reste de consulat. Vitellius eut le ridicule d'en disposer, et Rosius Régulus celui de l'accepter. Rosius prit possession la veille des calendes de novembre; il abdiqua le soir. Les gens instruits remarquaient que c'était le premier exemple de consul subrogé, sans destitution ni loi rendue; car on avait vu auparavant un autre consulat d'un seul jour, celui de Caninius Rébilus, sous la dictature de Jules César, au sortir d'une guerre civile, où l'on bâta les récompensés.

XXXVIII. Ces jours-la on apprit une mort qui fit beaucoup de bruit, celle de Junius Blésus. Voici ce que j'en ai su. Vitellius, gravement malade, remarqua des jardins de Servilius, dans la nuit, à une tour voisine, beaucoup de lumières. Il en demanda la cause. On lui répond que c'est Tuscus qui donne un grand souper pour faire honneur à Blésus. Du reste, on exagère l'appareil du festin et la joie des conviés. Il ne manqua pas de gens pour accuser Tuscus et les autres, mais surtout Blésus, de se livrer à de tels plaisirs pendant que le prince était malade. Lorsque ceux qui épient attentivement les ressentiments des princes virent clairement que Vitellius était aigri et qu'il y avait jour à perdre Blésus, on chargea Lucius Vitellius du rôle de délateur. Celui-ci, mortel ennemi de Blésus, et ne pouvant lui pardonner son éclatante réputation, qui faisait ressortir tout l'opprobre dont il était couvert, entre dans l'appartement de l'empereur, tenant le fils du prince dans ses bras; il tombe à ses genoux, et, Vitellius lui demandant le sujet de son trouble, il répond : « Ce ne sont point mes périls qui m'alarment;

ibant. Nec desuit, qui unum consulatus diem, is enim in locum Cæcinae supererat, magno cum irrisu tribuentis accipientisque, eblandiretur : pridie kalendas novembris Rosius Regulus inii, ejuravitque. Annotabant periti, nunquam antea, non subrogato magistratu, neque lege lata, alium suffectum : nam consul uno die et ante fuerat Caninius Rebilus, C. Cæsare dictatore, quum belli civilis præmia festinarentur.

XXXVIII. Nota per eos dies Junii Blæsi mors et famosa fuit : de qua sic accepimus. Gravi corporis morbo æger Vitellius, Servilianis hortis, turrim vicino sitam, collucere, per noctem, crebris luminibus animadvertit. Sæcitantiam causam, apud Cæcinam Tuscum epulari multis, præcipuum honore Junium Blæsum, nuntiatum : cetera in majus, de apparatus et solutis in lasciviam animis : nec desuere, qui ipsum Tuscum et alios, s. d. criminosius Blæsum, incusarent, quod, æpro principe, lætos dies ageret. Ubi asperatum Vitellium, et posse Blæsum perverti, satis patuit iis, qui principum offensas acriter speculantur, data L. Vitellio de stationis partes. Ille infensus Blæso emulatione prava, quod eum, omni d. decore maculosum, egregia fama antehat, cubiculum imperatoris reserat, filium ejus sinu complexus et genibus accidens : causam confusionis querenti, « non se proprio metu, nec sui anxium,

c'est l'intérêt d'un frère, des enfants de ce frère, qui m'arrachent ces supplications et ces larmes : avec toutes les légions de Germanie, avec le zèle et la fidélité de tant de provinces, enfin, avec cet intervalle immense de terres et de mers qui nous séparent, nous avons tort de tant redouter Vespasien ; nous recétons dans Rome, et jusque dans notre sein, un ennemi cent fois plus dangereux, qui ne parle que de ses aïeux les Junius et les Antoine; qui, outre la prétention d'une descendance impériale, affecte envers les soldats la popularité et la magnificence. Tous les cœurs se tournent vers Blésus, et toi-même, Vitellius, en ne faisant nulle distinction entre tes amis et tes ennemis, tu es le premier à seconder un rival qui, au milieu des plaisirs de la table, insulte aux douleurs de son prince. Il faut lui faire expier ces plaisirs indiscrets par une nuit de deuil et de larmes, et lui faire savoir et sentir que Vitellius est vivant, qu'il est empereur, et que, si le sort dispose du père, il lui reste un fils. »

XXXIX. Pressé entre le crime et la peur, craignant de se perdre en différant la mort de Blésus, ou de se rendre odieux en l'ordonnant publiquement, Vitellius choisit le poison. Ce qui contribua à faire croire le crime, ce fut la joie qu'il laissa percer dans sa visite à Blésus. Il sortit même de sa bouche un mot horrible. Il se vanta d'avoir rassasié ses yeux (ce furent ses propres expressions) de la mort d'un ennemi. Blésus, à l'éclat de la naissance et aux agréments du caractère, joignait une fidélité inébranlable. Avant que Vespasien se fût encore déclaré, Cécina et les chefs du parti, déjà pleins de mépris pour Vitellius, lui avaient fait des propositions; il les refusa constamment. Irréprochable dans ses mœurs,

sed pro fratre, pro liberis fratris, preces lacrymasque attulisse. Frustra Vespasianum timeri, quem tot germanicæ legiones, tot provinciarum virtute ac fide, tantum denique terrarum ac maris immensis spatiis, arceat. In Urbe ac sinu cavendum hostem, Junios Antoniosque avos jactantem, qui se stirpe imperatoria, comem ac magnificum militibus, ostendet. Versas illic omnium mentes, dum Vitellius, amicorum inimicorumque negligens, fovet æmulum. principis labores e convivio prospectantem. Reddendam pro intempestiva lætitia mæstam et funebrem noctem, qua seiat et sentiat vivere Vitellium et imperare, et, si quid fato accidat, filium habere. »

XXXIX. Trepidanti inter scelus metumque, ne dilata Blæsi mors maturam perniciem, palam jussa atrocem invidiam, ferret, placuit veneno grassari. Addidit facinori fidem, nobili gaudio, Blæsum visendo. Quin et audita est sævissima Vitellii vox, qua se, ipsa enim verba referam, « pavisse oculos, spectata inimici morte, » jactavit. Blæso, super claritatem natalium et elegantiam morum, fidei obstinatio fuit. Integris quoque rebus, a Cæcina et primoribus partium jam Vitellium aspernantibus ambitus, abnuere perseveravit : sanctus,

consul : il se trouva un flatteur pour mendier ce reste de consulat. Vitellius eut le ridicule d'en disposer, et Rosius Régulus celui de l'accepter. Rosius prit possession la veille des calendes de novembre; il abdiqua le soir. Les gens instruits remarquaient que c'était le premier exemple de consul subrogé, sans destitution ni loi rendue; car on avait vu auparavant un autre consulat d'un seul jour, celui de Caninius Rébilus, sous la dictature de Jules César, au sortir d'une guerre civile, où l'on bâta les récompensés.

XXXVIII. Ces jours-la on apprit une mort qui fit beaucoup de bruit, celle de Junius Blésus. Voici ce que j'en ai su. Vitellius, gravement malade, remarqua des jardins de Servilius, dans la nuit, à une tour voisine, beaucoup de lumières. Il en demanda la cause. On lui répond que c'est Tuscus qui donne un grand souper pour faire honneur à Blésus. Du reste, on exagère l'appareil du festin et la joie des conviés. Il ne manqua pas de gens pour accuser Tuscus et les autres, mais surtout Blésus, de se livrer à de tels plaisirs pendant que le prince était malade. Lorsque ceux qui épient attentivement les ressentiments des princes virent clairement que Vitellius était aigri et qu'il y avait jour à perdre Blésus, on chargea Lucius Vitellius du rôle de délateur. Celui-ci, mortel ennemi de Blésus, et ne pouvant lui pardonner son éclatante réputation, qui faisait ressortir tout l'opprobre dont il était couvert, entre dans l'appartement de l'empereur, tenant le fils du prince dans ses bras; il tombe à ses genoux, et, Vitellius lui demandant le sujet de son trouble, il répond : « Ce ne sont point mes périls qui m'alarment;

ibant. Nec desuit, qui unum consulatus diem, is enim in locum Cæcinae supererat, magno cum irrisu tribuentis accipientisque, eblandiretur : pridie kalendas novembris Rosius Regulus inii, ejuravitque. Annotabant periti, nunquam antea, non subrogato magistratu, neque lege lata, alium suffectum : nam consul uno die et ante fuerat Caninius Rebilus, C. Cæsare dictatore, quum belli civilis præmia festinarentur.

XXXVIII. Nota per eos dies Junii Blæsi mors et famosa fuit : de qua sic accepimus. Gravi corporis morbo æger Vitellius, Servilianis hortis, turrim vicino sitam, collucere, per noctem, crebris luminibus animadvertit. Sæcitantiam causam, apud Cæcinam Tuscum epulari multis, præcipuum honore Junium Blæsum, nuntiatum : cetera in majus, de apparatus et solutis in lasciviam animis : nec desuere, qui ipsum Tuscum et alios, s. d. criminosius Blæsum, incusarent, quod, æpro principe, lætos dies ageret. Ubi asperatum Vitellium, et posse Blæsum perverti, satis patuit iis, qui principum offensas acriter speculantur, data L. Vitellio de stationis partes. Ille infensus Blæso emulatione prava, quod eum, omni d. decore maculosum, egregia fama antehat, cubiculum imperatoris reserat, filium ejus sinu complexus et genibus accidens : causam confusionis querenti, « non se proprio metu, nec sui anxium,

c'est l'intérêt d'un frère, des enfants de ce frère, qui m'arrachent ces supplications et ces larmes : avec toutes les légions de Germanie, avec le zèle et la fidélité de tant de provinces, enfin, avec cet intervalle immense de terres et de mers qui nous séparent, nous avons tort de tant redouter Vespasien ; nous recétons dans Rome, et jusque dans notre sein, un ennemi cent fois plus dangereux, qui ne parle que de ses aïeux les Junius et les Antoine; qui, outre la prétention d'une descendance impériale, affecte envers les soldats la popularité et la magnificence. Tous les cœurs se tournent vers Blésus, et toi-même, Vitellius, en ne faisant nulle distinction entre tes amis et tes ennemis, tu es le premier à seconder un rival qui, au milieu des plaisirs de la table, insulte aux douleurs de son prince. Il faut lui faire expier ces plaisirs indiscrets par une nuit de deuil et de larmes, et lui faire savoir et sentir que Vitellius est vivant, qu'il est empereur, et que, si le sort dispose du père, il lui reste un fils. »

XXXIX. Pressé entre le crime et la peur, craignant de se perdre en différant la mort de Blésus, ou de se rendre odieux en l'ordonnant publiquement, Vitellius choisit le poison. Ce qui contribua à faire croire le crime, ce fut la joie qu'il laissa percer dans sa visite à Blésus. Il sortit même de sa bouche un mot horrible. Il se vanta d'avoir rassasié ses yeux (ce furent ses propres expressions) de la mort d'un ennemi. Blésus, à l'éclat de la naissance et aux agréments du caractère, joignait une fidélité inébranlable. Avant que Vespasien se fût encore déclaré, Cécina et les chefs du parti, déjà pleins de mépris pour Vitellius, lui avaient fait des propositions; il les refusa constamment. Irréprochable dans ses mœurs,

sed pro fratre, pro liberis fratris, preces lacrymasque attulisse. Frustra Vespasianum timeri, quem tot germanicæ legiones, tot provinciarum virtute ac fide, tantum denique terrarum ac maris immensis spatiis, arceat. In Urbe ac sinu cavendum hostem, Junios Antoniosque avos jactantem, qui se stirpe imperatoria, comem ac magnificum militibus, ostendet. Versas illic omnium mentes, dum Vitellius, amicorum inimicorumque negligens, fovet æmulum. principis labores e convivio prospectantem. Reddendam pro intempestiva lætitia mæstam et funebrem noctem, qua seiat et sentiat vivere Vitellium et imperare, et, si quid fato accidat, filium habere. »

XXXIX. Trepidanti inter scelus metumque, ne dilata Blæsi mors maturam perniciem, palam jussa atrocem invidiam, ferret, placuit veneno grassari. Addidit facinori fidem, nobili gaudio, Blæsum visendo. Quin et audita est sævissima Vitellii vox, qua se, ipsa enim verba referam, « pavisse oculos, spectata inimici morte, » jactavit. Blæso, super claritatem natalium et elegantiam morum, fidei obstinatio fuit. Integris quoque rebus, a Cæcina et primoribus partium jam Vitellium aspernantibus ambitus, abnuere perseveravit : sanctus,

dans son ambition, il ne désirait point d'honneur prématuré, encore moins l'empire, et peu s'en fallut qu'on ne l'en crût digne.

XL. Valens cependant, qui marchait avec un train nombreux de concubines, d'eunuques, et une lenteur peu convenable à la guerre, apprit, par des courriers expédiés en diligence, que Bassus avait livré la flotte de Ravenne. Si, dès ce moment, il eût hâté sa marche, il aurait pu prévenir Cécina, qui balançait, ou joindre les légions avant la bataille. Quelques-uns même lui conseillaient de ne prendre avec lui que ses plus fidèles amis, et de gagner, par des chemins détournés, Hostilie ou Crémone, en évitant Ravenne. D'autres voulaient qu'il fit venir de Rome les cohortes prétoriennes, et qu'ainsi en force, il s'ouvrit les passages. Mais lui, par de vains délais, perdit à délibérer le moment d'agir; et depuis, rejetant l'un et l'autre conseil pour s'arrêter aux demi-mesures, qui sont les pires de toutes dans les moments de crise, il ne fut ni assez hardi ni assez prudent.

XLI. Il écrivit à Vitellius pour demander du renfort. On lui envoya trois cohortes, avec la division de cavalerie de Bretagne. C'était trop pour se dérober à l'ennemi, trop peu pour se faire jour. Du reste, Valens, au milieu même de ce pressant danger, se déshonora par de criminelles voluptés; on l'accusa de souiller de viols et d'adultères les maisons de ses hôtes. Il avait le pouvoir, il avait l'argent, et, voyant crouler la fortune, il voulait satisfaire un dernier caprice. L'arrivée du renfort qu'il avait sollicité fit voir clairement combien ses mesures étaient fausses. En effet, il ne pou-

inturbidus, nullius repentinum honoris, adeo non principatus appetens, parum effugerat, ne dignus crederetur.

XL. Fabius interim Valens multo ac molli concubinarum sparonumque agmine, seguis quam ad bellum incedens, proditam a Lucilio Basso ravenatam classem, perniciosus navis accepit. Et, si ceptum iter properasset, tantem Cécina praevenire, aut, ante discrimen pugnae, assequi legiones potuisset. Nec deerant, qui monerent, ut cum fidissimis per occultos tramites, vitata Ravenna, Hostilium Cremonensem pergeret. Aliis placebat, accitis ex Urbe praetoris cohortibus valida manu perumpere. Ipse, inutili cunctatione, agendi tempora consultando consumpsit: mox utrumque consilium aspernatus, quod inter incipita deterrimum est, dum media sequitur, nec ausus est satis, nec providit.

XLI. Missis ad Vitellium litteris, auxilium postulat. Venerat tres cohortes cum ala britannica: neque ad fallendum aptus numerus, neque ad penetrandum. Sed Valens ne in tanto quidem discrimine infamia caruit, quominus rapere illicitas voluptates, aduterisque ac stupris pollueret hospitum domus, crederetur: aderam vis et pecunia et ruentis fortunae novissima libido. Adventu demum petitum equitumque pravitas consilii patuit, quia nec

vait percer au travers des ennemis avec une aussi faible troupe, eût-elle été la plus fidèle du monde; et il s'en fallait qu'elle le fût. La honte toutefois, le respect pour leur général, et sa présence, les retenaient; mais ce frein n'arrêta pas longtemps des hommes aventureux, que n'effrayait pas même le déshonneur. Valens, ne se fiant point à eux, envoie les cohortes en avant à Rimini: il fait couvrir leur arrière-garde par la division de cavalerie. Pour lui, suivi de quelques amis seulement, qui n'avaient point changé avec la fortune, il gagna l'Ombrie par des détours, ensuite l'Étrurie, où, apprenant le résultat de la bataille de Crémone, il forma un projet qui ne manquait pas de hardiesse, et qui, exécuté, eût eu des suites terribles. Il voulait prendre des vaisseaux, descendre n'importe où dans la Gaule Narbonnaise, et, de là, aller susciter contre Vespasien les Gaules, les armées et les peuples de Germanie, enfin une nouvelle guerre.

XLII. Le départ de Valens inquiéta encore les troupes qui gardaient Ariminum: Cornélius, faisant avancer l'armée, et rangeant les galères tout près du rivage, les investit par terre et par mer. On occupa les plaines de l'Ombrie et toute la partie de Picentin que baigne l'Adriatique, et les Apennins se trouvèrent partager l'Italie entre Vitellius et Vespasien. Valens, au sortir du golfe de Pise, contrarié par les calmes et par les vents, fut rejeté dans le port de Monaco. Non loin de là se trouvait Marius Maturus, procureur des Alpes maritimes. Fidèle à Vitellius, il n'avait point encore, quoique entouré d'ennemis, abjuré son serment. Maturus fit à Valens un accueil favorable; mais il l'effraya sur son projet d'entrer dans la

vadere per hostes tam parva manu poterat, etiam si fidissima foret, nec integer fidem attulerant. Pudor tamen et praesentis ducis reverentia morabatur, haud diuturna vincula apud avidos periculorum et dedecoris securos. Eo metu, cohortes Ariminum praemittit, alam tueri terga jubet: ipse, paucis, quos adversa non mutaverant, comitantibus, flexit in Umbriam, atque inde Etruriam: ubi, cognito pugnae cremonensis eventu, non ignavum, et, si provenisset, atrox consilium inivit, ut, arreptis navibus, in quaecumque partem Narbonensis provincia egressus, Gallias, et exercitus, et Germaniae gentes, novumque bellum cieret.

XLII. Digresso Valente, trepidos, qui Ariminum tenebant, Cornelius Fuscus, admoto exercitu, et missis per proxima litorum liburnicis, terra marique circumvenit. Occupantur plana Umbriae, et qua picenus ager Adria alluitur: omnisque Italia, inter Vespasianum ac Vitellium, Apennini jugis dividebatur. Fabius Valens, e sinu Pisano, sevitia maris, aut adversante vento, portum Herculis Monaci depellitur: haud procul inde agebat Marius, Maturus, Alpium maritimarum procurator, fidus Vitellio, cujus sacramentum, cunctis circa hostilibus, nondum exuerat. Is Valentem comiter exceptum, ne Galliam Nar-

Gaule Narbonnaise. D'ailleurs, la crainte ébranlait la fidélité de ses compagnons; car le procureur Valérius Paullinus, brave guerrier, et ami de Vespasien avant même son élévation, avait fait déclarer en sa faveur les cités circonvoisines.

XLIII. Paullinus avait appelé auprès de lui les prétoriens cassés par Vitellius, qui, d'eux-mêmes, avaient pris les armes; il s'en servit pour garder Fréjus, la clef de cette mer: d'autant mieux obéi que Fréjus était sa patrie, qu'il était considéré par les prétoriens, dont il avait été tribun autrefois, et que les habitants eux-mêmes, par intérêt pour un concitoyen, et dans l'espoir de sa grandeur future, secondaient le parti de tous leurs efforts. Ces nouvelles, dans la réalité menaçantes et enflées par la renommée, agissant sur l'esprit vacillant des Vitelliens, Valens se rembarqua avec quatre spéculateurs, trois amis et autant de centurions. Maturus et les autres voulurent rester et se soumettre à Vespasien; pour lui, trouvant plus de sûreté en pleine mer que sur le rivage ou dans un port, du reste n'envisageant dans l'avenir que des incertitudes, et voyant mieux ce qu'il devait éviter que ce à quoi il devait se fier, il est jeté enfin par la tempête sur les îles Stécades près de Marseille. Là, des galères envoyées par Valérius vinrent l'arrêter.

XLIV. Valens pris, tout suivit la fortune du vainqueur. La révolution commença par l'Espagne et par la première légion Adjutrix. Animée contre Vitellius par le seul souvenir d'Othon, elle entraîna la dixième et la sixième. Dans les Gaules, on n'hésita point.

bonensem temere ingrederetur, monendo terruit: simul ceterorum fides metu infracta; nunquam circumjectas civitates procurator Valerius Paullinus, strenuus militiæ, et Vespasiano ante fortunam amicus, in verba ejus adegerat. XLIII. Concitisque omnibus, qui exactorati a Vitellio bellum sponte sumebant, forojuliensem coloniam, claustra maris, præsidio tuebatur: eo gravior auctor, quod Paullino patria Forum Julii, et honos apud prætorianos, quorum quondam tribunus fuerat. Ipsique pagani, favore municipali, et futuræ potentis spe, juvare partes annitebantur: quæ ubi paratu firma, et aucta rumore, apud varios Vitellianorum animos increbuerat, Fabius Valens cum quatuor speculatoribus, et tribus amicis, totidem centurionibus, ad naves regressus: Maturus ceterisque remanere, et in verba Vespasiani adigi, volentibus fuit. Ceterum, ut mare tutius Valenti, quam litora, aut urbes; ita futuri ambiguus, et magis, quid vitaret, quam cui fideret, certus, adversa tempestate Stæchadas, Massiliensium insulas, affertur: ibi eum missæ a Paullino liburnicæ oppressere.

XLIV. Capto Valente, cuncta ad victoris opes conversa, initio per Hispaniam a prima Adjutrice legione orto, quæ, memoria Othonis infensa Vitellio, decimam quoque ac sextam traxit; nec Gallis cunctabantur: et Britanniam, in-

En Bretagne, Vespasien avait, sous Claude, commandé, et avec gloire, la seconde légion; cette province se prononça donc pour lui, non toutefois sans trouver de la résistance dans les deux autres légions, dont la plupart des soldats et des centurions devaient leur avancement à Vitellius, et ne quittaient point sans inquiétude un prince dont ils avaient éprouvé les faveurs.

XLV. Ces dissensions, et les bruits répétés de guerre civile, relevèrent le courage des Bretons excités par Vénusius, qui, outre son audace naturelle et sa haine du nom romain, était enflammé par des ressentiments personnels contre Cartismandua. Cette reine, d'une origine illustre, commandait aux Brigantes, et avait accru ses États de tous les dons de Claude, qui lui devait, par la prise du roi Caractacus, tout l'éclat de son triomphe. De là le grand pouvoir de cette femme et les abus de sa prospérité. Elle se dégoûta de son mari Vénusius, et donna sa main, ainsi que ses États, à Vellocate, simple écuyer de son époux. Ce scandale ébranla sa maison. L'époux avait pour lui la faveur de la nation; l'amant, la passion de la reine et la crainte qu'elle inspirait. Vénusius, soutenu par des troupes étrangères et par la défection des Brigantes mêmes, réduisit Cartismandua aux dernières extrémités. Alors elle demanda du secours aux Romains; et nos troupes, après des alternatives de bons et de mauvais succès, parvinrent toutefois à dégager la reine; mais le royaume resta à Vénusius, et à nous, la guerre.

XLVI. Dans le même temps éclata le soulèvement de la Germanie, encouragé par la pusillanimité des généraux et par les sé-

clitus erga Vespasianum favor, quod illic secundæ legioni a Claudio prepositus et bello clarus egerat, non sine motu adjuvit ceterarum, in quibus plerique centuriones ac milites a Vitellio provecti, expertum jam principem anxii mutabant.

XLV. Ea discordia, et crebris belli civilis rumoribus, Britanni sustulere animos, auctore Venuisio: qui, super insitam ferociam et romani nominis odium, propriis in Cartismanduam reginam stimulis accendebatur, Cartismandua Brigantibus imperitabat, pollens nobilitate; et auxerat potentiam, postquam, capto per dolum rege Caractaco, instruxisset triumphum Claudii Caesaris videbatur. Inje opes, et rerum secundarum luxus: spreto Venuisio, is fuit maritus, armigerum ejus, Vellocatum, in matrimonium regnumque accepit. Concussa statim flagitio domus: pro marito studia civitatis; pro adultero libido reginæ et sævitia. Igitur Venuisio acatis auxiliis, simul ipsorum Brigantum defectione, in extremum discrimen Cartismanduam adduxit. Tum petita a Romanis præsidia; et cohortes alicujus nostræ, variis præliis, exemere tamen periculo reginam. Regnum Venuisio, bellum nobis, relictum.

XLVI. Turbata per eosdem dies Germania, et discordia ducum, et seditione

ditions des soldats. Peu s'en fallut que les ennemis à forte ouverte, les alliés par la trahison, n'abattissent la puissance romaine. Cette guerre fut longue, je me réserve donc d'en détailler, plus bas, les événements et les causes. Les Daces s'ébranlèrent aussi, nation toujours peu sûre, et qu'alors la crainte ne contenait plus depuis qu'on avait emmené l'armée de Mésie. Simples spectateurs d'abord des événements, quand ils virent l'Italie en feu, tout l'empire armé contre lui-même, ils forcèrent le camp des cohortes et celui de la cavalerie; ce qui les rendit maîtres des deux rives du Danube. Déjà ils se proposaient de raser le camp des légions, lorsque Mucien vint, avec la sixième, s'opposer à leurs entreprises. Il connaissait la victoire de Crémone, et craignait que, s'il laissait les Daces et les Germains se déborder chacun de leur côté, l'empire ne pût résister à ce double choc. Alors, comme en beaucoup d'autres occasions, se manifesta la fortune du peuple romain. Elle amena la Mucien avec les forces de l'Orient, et permit que, dans l'intervalle, nous en eussions fini à Crémone. On fit passer Fonteius Agrippa, de l'Asie, où il avait commandé un an comme proconsul, au gouvernement de la Mésie, et on lui donna un renfort tiré de l'armée de Vitellius : par là, on suivait le plan de la disperser dans les provinces; et, en l'occupant à une guerre, on s'assurait la paix.

XLVII. Les autres nations ne restèrent pas tranquilles. Dans le Pont, un esclave barbare avait, tout à coup, excité une révolte : c'était Anicétus, affranchi du roi Polémon, jadis préfet de sa flotte, et qui, tout-puissant avant qu'on eût réduit le royaume en pro-

legionum : externa vi, perfidia sociali, prope afflicta romana res. Id bellum cum causis et eventibus, etenim longius protractum est, mox memorabimus. Mota et Dacorum gens, nunquam fida, tunc sine metu, abducto a Mœsia exercitu. Sed prima rerum quieti speculabantur : ubi flagrare Italiam bello, euncta invicem hostilia, accipere, expugnatis cohortium alarumque hibernis utraque Danubii ripa potiebantur ; jamque castra legionum excindere parabant, ni Mucianus sextam legionem opposuisset, cremoneasis victoria gnarus, ac ne externa moles utrimque ingrueret, si Dacus Germanusque diversi irrupissent. Affuit, ut saepe alias, fortuna populi romani quæ Mucianum viresque Orientis illuc tulit ; et quod Cremonæ interim transeginus. Fonteius Agrippa ex Asia, pro consule eam provinciam annuo imperio tenuerat, Mœsiæ præpositus est : additis copiis e Vitelliano exercitu, quem spargi per provincias, et externo bello illigari, pars consilii pacisque erat.

XLVII. Nec ceteræ nationes silebant. Subita per Pontum arma barbarum mancipium, regis quondam classis præfectus, moverat : is fuit Anicetus, Polëmonis libertus, præpotens olim, et, postquam regnum in formam provinciæ

vince romaine, voyait avec douleur ce changement. Il avait attiré, au nom de Vitellius, les nations voisines du Pont; il avait séduit, par l'espoir du pillage, tous les indigents; et, à la tête d'une troupe qui n'était point à mépriser, il se jeta brusquement sur Trébisonde, ville très-ancienne, bâtie par les Grecs à l'extrémité de la côte du Pont. Il y tailla en pièces une cohorte composée d'anciens auxiliaires du roi, faits, depuis, citoyens romains, mais qui n'avaient de nous que les armes et les enseignes, et conservaient, des Grecs, la mollesse et la licence. Il incendia la flotte; et il nous insultait, avec impunité, sur une mer sans défense, d'où Mucien avait retiré les meilleures galères et tous les soldats, pour les porter à Byzance. Il n'y avait pas jusqu'aux barbares qui ne fissent la course effrontément, avec ces petits bâtiments nommés *camares*, qu'ils ont construits en un instant, dont les côtés sont étroits et le ventre large, sans aucun lien de cuivre ou de fer. Dans les gros temps, à mesure que la vague s'élève, ils ajoutent de nouvelles planches, jusqu'à ce que les deux bords se rejoignent en haut, comme un toit, et se referment. Sans plus de précautions, ils s'abandonnent aux flots. Comme il y a une proue à chaque bout et que leurs rames se déplacent, ils peuvent indifféremment, et sans risque, aborder de l'un ou de l'autre côté.

XLVIII. Les progrès de cette rébellion décidèrent Vespasien à choisir dans les légions un détachement de vexillaires, commandé par Viridius Géminus, guerrier de réputation. Géminus, profitant du désordre de l'ennemi, que l'ardeur du pillage tenait dispersé, le força à se rembarquer; puis, avec des galères construites en

verterat, mutatis impatiens. Igitur Vitellii nomine, ascitis gentibus quæ Pontum accolunt, corrupto in spem rapinarum egentissimo quoque, haud temeræ manus ductor, Trapezuntem, vetusta famæ civitatem, a Grecis, in extremo ponticæ oræ conditam, sulitus irrupit. Cæsa ibi cohors, regium auxilium olim, mox donati civitate romana, signa armaque in nostrum modum, desidia licentiamque Græcorum retinebant. Classi quoque faces intulit, vacuo mari, eludens quia lectissimas liburnicarum, omnemque militem Mucianus Byzantium adegerat. Quia et Barbari contemptim vagabantur, fabricatis repente navibus (*camaras* vocant) aretis lateribus, lata alveo, sine vinculo eris aut ferri connexa : et tumido mari, prout fluxus attollitur, summa navium tabulis augeat, donec in modum tecti claudantur. Sic inter undas volvuntur, pari utrimque prora, et mutabili remigio, quando hinc vel illic appellere indiscretum et innoxium est.

XLVIII. Advertit ea res Vespasiani animum, ut vexillarios e legionibus, ducentumque Viridii Geminum, spectatæ militiæ, deligeret. Ille incompositum et prædæ cupidine vagum hostem adortus, coegit in naves; effectisque raptim

diligence, il atteignit Anicétus à l'embouchure du fleuve Cohibus, où cet aventurier se croyait en sûreté sous la protection du roi des Sédochésiens, dont il avait acheté l'alliance par des présents et de l'or. En effet, ce roi opposa d'abord ses armes et ses menaces. Sitôt qu'on lui eut fait voir l'alternative d'une récompense ou d'une guerre, sa fidélité, chancelante comme celle de tous les barbares, l'abandonna. On lui paya la mort d'Anicétus; il livra les réfugiés; et ainsi se termina cette guerre d'esclaves. Tout réussissait à Vespasien au delà de ses vœux. Il se réjouissait de cette victoire, quand la nouvelle de la bataille de Crémone lui arrive en Égypte. Il n'en presse que plus vivement sa marche vers Alexandrie, afin que, l'armée de Vitellius une fois défaite, il pût allumer Rome, qui compte toujours sur ces approvisionnements étrangers. Il se disposait aussi à attaquer, par terre et par mer, l'Afrique, située du même côté, pour enlever à l'ennemi tous ses greniers, et ne lui laisser que la famine et la discorde.

XLIX. Tandis que, dans cette révolution du monde entier, l'empire et sa fortune passaient en d'autres mains, la conduite d'Antonius, depuis la journée de Crémone, n'était rien moins qu'irréprochable : soit qu'il crût avoir fait assez pour la victoire et que le reste irait de lui-même, soit que, dans une âme comme la sienne, la prospérité n'eût fait que mettre au jour l'avarice, l'orgueil, et les autres vices qu'il y recélait. Il insultait l'Italie, comme si elle eût été un pays de conquête; il caressait les soldats, comme s'ils eussent été les siens; il ne disait, il ne faisait rien que pour se ménager des moyens de puissance; et, afin d'accoutumer le soldat

liburnicis, assequitur Anicetum in ostio fluminis Cohibi, tutum sub Sedochozorum regis auxilio, quem pecunia donisque ad societatem perpulerat. Ac primo rex minis armisque supplicem tueri: postquam merces proditionis aut bellum ostendebatur, fluxa, ut est Barbaris, fide, pactus Aniceti exitum, per fugas tradidit, belloque servili finis impositus. Latum ea victoria Vespasianum, cunctis super vota fluentibus, cremonensis prelii nuntius in Ægypto assequitur. Eo properantius Alexandriam pergit, ut, fracto Vitellii exercitu, Urbem quoque externæ opis indigam fame urgeret. Namque et Africam, eodem latere sitam, terra marique invadere parabat, clausis annonæ subsidiis, inopiam ac discordiam hosti facturus.

XLIX. Dum hac totius orbis mutatione fortuna imperii transit, Primus Antonius nequaquam pari innocentia post Cremonam agebat; satisfactum bello ratus et cetera ex facili, seu felicitas in tali ingenio avaritiam, superbiam, ceteraque occulta mala patefecit: ut captam, Italiam persultare; ut suas, legiones colere; omnibus dictis factisque viam sibi ad potentiam struere: utque

à se tout permettre, il chargeait les légions de remplacer elles-mêmes les centurions tués. Leur suffrage tombait toujours sur le plus factieux. Les soldats ne dépendaient plus des chefs, les chefs étaient élus par le caprice des soldats. Ces menées séditieuses, qui allaient à la ruine de la discipline, étaient pour Antonius un objet de concussion; il ne tenait nul compte de Mucien, qui allait arriver, et c'était là pour lui un danger plus grand que de braver Vespasien.

L. L'hiver approchant, et les campagnes étant submergées par le Pô, l'armée se mit en marche sans les bagages. On laissa à Vérone les enseignes et les aigles des légions victorieuses, les soldats vieux ou blessés, beaucoup même qui ne l'étaient pas. Les cohortes seules, avec la cavalerie et un détachement de quelques légionnaires choisis, paraissaient suffire pour une guerre presque terminée. Ils avaient été joints par la onzième légion, qui avait hésité dans les commencements, et qui, depuis la victoire, s'inquiétait de n'y avoir pas contribué. Cette légion menait avec elle six mille Dalmates levés tout nouvellement. Elle était commandée par Poppéus Silvanus, consulaire, ou plutôt par Annius Bassus, lieutenant de la légion. Silvanus, sans la moindre capacité pour la guerre, perdait à parler les occasions d'agir. Annius, avec l'air de la déférence, le gouvernait, et montrait en toute occasion une activité toujours calme. A toutes ces troupes on joignit les meilleurs soldats de la flotte de Ravenne, qui demandaient à servir comme légionnaires: les Dalmates les remplacèrent sur la flotte. Lorsque les généraux apprirent que les cohortes prétoriennes étaient parties de Rome, persuadés

licentia militem imbueret, intersectorum centurionum ordines legionibus offerebat: eo suffragio turbidissimus quisque delecti: nec miles in arbitrio ductum, sed duces militari violentia trahentur: quæ seditiosa, et corrumpenda disciplina, mox in prædam vertebat, nihil adventantem Mucianum veritus: quod exitiosus erat, quam Vespasianum sprevisse.

L. Ceterum propinqua hieme, et humentibus ludo campis, expeditum agmen incedere. Signa aquilæque victricium legionum, milites vulneribus aut ætate graves, plerique etiam integri, Veronæ relictæ: sufficere cohortes àæque, et e legionibus lecti, profligato jam bello, videbantur. Undecima legio sese adjunxerat, initio cunctata; sed, prosperis rebus, anxia quod desisset. Sex milia Dalmatarum, recens delectus, comitabantur. Ducebat Poppæus Silvanus, consularis: vis consiliorum penes Annium Bassum, legionis legatum; is Silvanum, socordem bello, et dies rerum verbis terentem, specie obsequii regebat. ad omniaque, quæ agenda forent, quæta cum industria aderat. Ad has copias, e classicis ravennatibus, legionariam militiam poscentibus, optimus quisque asciti: classem Dalmatæ supplere. Exercitus ducesque ad Fanum Fortunæ iter sistunt, de summa rerum cunctantes, quod, motas ex Urbe prætorias co-

que les passages de l'Apennin étaient déjà occupés, ils firent arrêter l'armée au temple de la Fortune, pour se concerter sur un nouveau plan de campagne. D'ailleurs, ils craignaient de trop s'avancer dans un pays dévasté par la guerre; et ils étaient encore effrayés par les cris séditieux des soldats, qui demandaient, à haute voix, le *clavarium* (c'est une sorte de gratification). On ne s'était pourvu ni d'argent, ni de vivres; et l'on se nuisait encore par la précipitation et l'avidité, en pillant tout ce qu'on eût pu recevoir.

LI. Les historiens les plus accrédités rapportent un fait qui prouve jusqu'où les vainqueurs portèrent l'oubli de toute morale. Un cavalier, déclarant avoir tué son frère dans la dernière bataille, vint demander une récompense aux généraux. Or, si les lois humaines ne permettaient pas de récompenser ce meurtre, l'intérêt de la guerre ne permettait pas de le punir. On remit à un autre temps le soldat, sous prétexte qu'il méritait plus qu'on ne pouvait lui donner alors : on ne dit point ce qui arriva depuis. Au reste, un pareil crime s'était vu dans les guerres civiles précédentes. Dans le combat livré à Cinna sur le Janicule, un soldat de Pompée tua son frère; mais, l'ayant reconnu, il se tua lui-même, au rapport de Sisenna : tant nos ancêtres sentaient plus vivement et l'enthousiasme de la vertu et le remords du crime! Par la suite, je me ferai un devoir, toutes les fois que les circonstances le demanderont, de recueillir, dans notre ancienne histoire, de ces traits et d'autres pareils, pour nous servir d'exemples, ou pour nous consoler.

LII. Antonius et les autres chefs prirent le parti d'envoyer la cavalerie en avant, pour reconnaître toute l'Ombrie et les passages

hortes, audierant, et teneri præsidii Apenninum rebantur: et ipsos, in regione bello attrita, inopia et seditiosa militum voces terrebant, clavarium, donativi nomen est, flagitantium: nec pecuniam aut frumentum providebant: et festinatio atque aviditas præpediebant, dum, quæ accipi poterant, rapiuntur.

LI. Celeberrimos auctores habeo, tantam victoribus adversus fas nefasque irreverentiam fuisse, ut gregarius eques, occisum a se, proxima acie, fratrem professus, præmium a ducebus petierit. Nec illis aut honorare eam eadem jus hominum, aut ulcisci ratio belli permittebat. Distulerant, tanquam majora meritum, quam quæ statim exsolverentur: nec quidquam ultra traditur. Ceterum et prioribus civium bellis par scelus inciderat: nam proelio, quo apud Janiculum adversus Cinnam pugnatum est, Pompeianus miles fratrem suum, dein, cognito facinore, seipsum interfecit, ut Sisenna memorat: tanto acrior apud majores, sicut virtutibus gloria, ita flagitiis pœnitentia, fuit. Sed hæc aliaque, ex veteri memoria petita, quoties res locusque exempla recti, aut solatia mali, poscet, haud absurde memorabimus.

LII. Antonio, ducibusque partium, præmitti equites, omnemque Umbriam

de l'Apennin les plus praticables; de faire venir, avec les aigles et les enseignes, ce qu'il y avait de soldats à Vérone; de couvrir le Pô et la mer de convois. Parmi ces chefs, quelques-uns cherchaient à faire naître des obstacles; ils étaient jaloux d'Antonius, qu'ils trouvaient déjà trop puissant, et ils fondaient plus d'espérances sur Mucien. Celui-ci, inquiet de cette rapidité de victoires, et jugeant bien que, s'il n'était présent du moins à la prise de Rome, il ne pourrait prétendre la moindre part à la guerre et à la gloire, écrivait lettres sur lettres à Antonius et à Varus, sans énoncer rien de précis, parlant de la nécessité de poursuivre l'entreprise, puis de l'avantage qu'il y aurait à temporiser, et s'arrangeant de manière à pouvoir, selon l'événement, ou se disculper des revers, ou s'attribuer le succès. Plotius Griphus, que Vespasien venait de faire sénateur et commandant de légion, était attaché à Mucien, ainsi que plusieurs autres. Mucien s'ouvrit à eux plus franchement; et, tous ensemble, ils écrivirent, contre la précipitation d'Antonius et de Varus, d'une manière défavorable et conforme aux passions de Mucien. Ces lettres, envoyées à Vespasien, firent qu'on ne prisa point les opérations et les services d'Antonius comme celui-ci s'en était flatté.

LIII. Antonius souffrit impatiemment l'injustice, et rejetait la faute sur Mucien. Il n'attribuait le discrédit de ses exploits qu'aux manœuvres de cet homme, et il n'épargnait pas les plaintes, incapable de mesurer ses expressions et de se plier à des déférences. Il écrivit à Vespasien avec une jactance qui ne sied guère envers un prince, et mêlée de traits indirects contre Mucien: « c'était lui, Antonius, qui avait poussé à la guerre les légions pannoniennes;

explorari placuit, si qua Apennini juga clementius adirentur: acciri aquilas signaque, et quicquid Veronæ militum foret: Padumque et mare commeatibus compleri. Erant inter duces, qui nequerent moras: quippe nimis jam Antonius, et certiora ex Muciano sperabantur: namque Mucianus, tam celeri victoria anxius, et, ni præsens Urbe potiretur, expertem se belli gloriaque ratus, ad Primum et Varum media scriptitabat, instandum cæptis, aut rursus cunctandi utilitates edisserens, atque ita compositus, ut ex eventu rerum adversa abnueret, vel prospera agnosceret. Plotium Griphum, nuper ab Vespasiano in senatorium ordinem additum, ac legioni præpositum, ceterosque sibi fidos, apertius monuit. lique omnes, de festinatione Primi ac Vari sinistre, et Muciano volentia rescripsere. Quibus epistolis Vespasiano missis effecerat, ut non pro spe Antonii consilia factaque ejus æstimarentur.

LIII. Egre id pati Antonius, et culpam in Mucianum conferre, ejus criminationibus evituis sent pericula sua; nec sermonibus temperabat, immolius lingua, et obsequii insolens: litteras ad Vespasianum composuit, actantius quam ad principem, nec sine occulta in Mucianum insectatione: « Se panno-

c'était son activité qui avait entraîné les commandants de Mésie; son audace, qui avait ouvert les Alpes, envahi l'Italie, fermé le passage aux Rhètes et aux Germains; si l'on avait saisi un moment de discorde et de dispersion pour battre les légions de Vitellius; si à un choc violent de cavalerie avait succédé, sans relâche, un choc d'infanterie, et à un combat de jour un combat de nuit, ce qui était le comble de la vaillance, c'est à lui qu'on le devait; le malheur de Crémone n'était que celui de la guerre; d'autres dissensions avaient coûté à la république plus de villes et de ravages; c'était avec son bras et son épée qu'il servait son empereur; il ne rabaissait point la gloire de ceux qui, pendant ce temps, avaient réglé les affaires d'Asie: si la tranquillité de la Mésie avait fixé toute leur attention, il avait songé, lui, au salut et à la sécurité de l'Italie entière; c'étaient ses exhortations qui avaient donné à Vespasien les Gaules et les Espagnes, c'est-à-dire les plus belliqueuses régions de la terre; mais tant de travaux seraient perdus, si ceux qui s'étaient exemptés des périls allaient seuls en recueillir les fruits. » Cette lettre ne fut point ignorée de Mucien; et, de là, des haines violentes, plus franches dans Antonius, plus dissimulées dans Mucien, par là même plus implacables.

LIV. Cependant Vitellius s'efforçait de cacher la ruine de ses affaires et tous les désastres de Crémone, par une dissimulation imbecille, qui reculait le remède plutôt que le mal. En avouant et en consultant, il lui restait de l'espoir et des ressources; en déguisant ses disgrâces, il les empirait. Chez lui, on gardait sur la guerre un

nicas legiones in arma egisse; suis stimulis excitos Mœsiae duces: sua constantia perruptas Alpes, occupatam Italiam, intercepta Germanorum Rhætorumque auxilia. Quod discordes dispersasque Vitellii legionis equestri procella, mox peditum, vi per diem noctemque, fudisset, id pulcherrimum et sui operis. Casum Cremonæ bello imputandum: majore damno, plurium urbium excidiis, veteres civium discordias reipublicæ stetit. Non se nuntiis, neque epistolis, sed manu et armis imperatori suo militare: neque officere gloriæ eorum, qui Asiam interim composuerant: illis Mœsiae pacem, sibi salutem securitatemque Italiae, cordi fuisse. Suis exhortationibus Gallias Hispaniâque, validissimam terrarum partem, ad Vespasianum conversas. Sed coeclisse in irritum labores, si præmia periculorum soli assequuntur, qui periculis non affuerint. Nec fefellere ea Mucianum: inde graves similitates, quas Antonius simplicius, Mucianus callide, eoque impiacabilibus nutrebat.

LIV. At Vitellius, fractis apud Cremonam rebus, nuntios cladis occultans, stulta dissimulatione, remedia potius malorum, quam mala, differabat. Quippe confluenti consultantique supererant spes viresque: quum e contrario læta omnia fingeret, falsis ingravescebat. Mirum apud ipsam de bello silen-

silence absolu: dans Rome, il fut défendu d'en parler, et l'on n'en parlait que davantage. Si l'on eût été libre, on n'eût dit que le vrai, au lieu que la défense fit tout exagérer. De leur côté, aussi, les généraux ennemis n'omettaient rien de ce qui pouvait enfler la réputation de leurs succès. Ayant pris quelques espions de Vitellius, ils les promenèrent autour de l'armée victorieuse, afin qu'ils en connussent bien toute la force; puis on les renvoya à Vitellius, qui, après les avoir questionnés en particulier, les fit tous mourir. On a cité le courage d'un centurion, Julius Agrestis, qui, après plusieurs entretiens où il s'efforçait vainement d'allumer dans Vitellius une étincelle de courage, le détermina enfin à l'envoyer lui-même sur les lieux, pour voir les forces de l'ennemi et ce qui s'était passé à Crémone. Julius n'essaya point de tromper Antonius par un espionnage furtif; il lui déclare franchement les ordres de son empereur, sa mission, et demande à tout voir. On lui donna des gens qui lui montrèrent le champ de bataille, les cendres de Crémone, les légions prisonnières. De retour, voyant que Vitellius niait encore la vérité du rapport et l'accusait même de s'être laissé corrompre: « Eh bien, dit-il, puisqu'il n'est que ce moyen de te rendre ma vie ou ma mort profitable, et qu'il te faut de grandes preuves, je t'en donnerai que tu croiras; » il sortit à ces mots et alla, par une mort volontaire, confirmer son récit. Quelques-uns rapportent que ce fut Vitellius qui le fit tuer: du reste, on s'accorde sur sa fidélité et sur son héroïsme.

LV. Vitellius, se réveillant comme d'un profond sommeil, donne ordre à Julius Priscus et à Alphénus Varus de partir avec quatorze

tium: prohibiti per civitatem sermones: eoque plures, ac, si liceret, vere narraturi: quia vetabantur, atrociora vulgaverant. Nec duces hostium augenda famæ deerant, captos Vitellii exploratores circumductosque, ut robora victoris exercitus noscerent, remittendo; quos omnes Vitellius, secreto percunctatus, interfici jussit. Notabili constantia centurio, Julius Agrestis, post multos sermones, quibus Vitellium ad virtutem frustra accendebat, perpulit, ut ad vires hostium spectandas, quæque apud Cremonam acta forent, ipse mitteretur. Nec exploratione occulta fallere Antonium tentavit, sed mandata imperatoris suumque animum professus, ut cuncta viseret, postulat. Missi, qui locum prælii, Cremonæ vestigia, captas legiones ostenderent. Agrestis ad Vitellium remeavit, abnuentique, vera esse, quæ afferret, atque ultro corruptum arguenti: « Quandoquidem, inquit, magno documento opus est, nec alius jam aut tibi aut vitæ, mortis meæ usus, dabo, cui credas. » Atque ita digressus, voluntaria morte dicta firmavit. Quidam jussa Vitellii interfectum; de fide constantiaque eadem tradidere.

LV. Vitellius, ut e somno excitus, Julium Priscum et Alphenum Varum

cohortes prétoriennes et toutes les divisions de cavalerie, pour aller occuper l'Apennin. La légion de la marine y était jointe. Avec tout autre chef, une aussi nombreuse armée, où tout était choisi, hommes et chevaux, eût suffi même pour attaquer. Il laissa les autres cohortes, pour la défense de Rome, à son frère Lucius Vitellius. Pour lui, ne retranchant rien de ses dissolutions accoutumées, et la défiance de l'avenir lui faisant tout précipiter, il hâta les comices, nomma les consuls pour plusieurs années; il prodigua aux alliés le droit fédéral; aux étrangers, celui du Latium; aux uns il remettait les tributs; aux autres il accordait des immunités : sans s'inquiéter de ce qui arriverait après lui, il mutilait tout l'empire. Mais la multitude se laissait séduire par la grandeur des bienfaits; les dupes les achetaient à prix d'or, les sages regardaient comme nul ce qui ne pouvait être donné ni reçu sans ruiner la république. Enfin, sur les instances de l'armée qui avait occupé Bévagna, Vitellius se mit en marche avec un cortège nombreux de sénateurs, qu'entraînait sur ses pas le désir de lui plaire, ou plutôt la crainte. Il se rendit au camp, livré à toutes ses incertitudes et à tous les conseils perfides.

LVI. Pendant qu'il haranguait on vit, chose incroyable, passer sur sa tête, et à diverses reprises, une nuée si épaisse d'oiseaux sinistres, que le jour en fut obscurci. Il y eut un autre augure non moins menaçant. Un taureau s'échappa de l'autel, renversa les apprêts du sacrifice, et ne fut égorgé que loin du lieu où il est d'usage de frapper les victimes. Mais le présage le plus sinistre était Vitellius lui-même, sans connaissance de la guerre, sans prévoyance,

cum XIV prætoris cohortibus et omnibus equitum alis obsidere Apenninum jubet. Secuta e classicis legio. Tot milia armatorum, lecta equis virisque, si dux alius foret, inferendo quoque bello satis pollebant. Ceteræ cohortes ad tuendam Urbem L. Vitellio fratri datæ. Ipse, nihil e solito luxu remittens, et diffidentia properus, festinare comitia, quibus consules in multos annos destinabat: fœdera sociis, Latium externis, dilargiri: his tributa dimittere, alios immunitatibus juvare; denique, nulla in posterum cura, lacerare imperium. Sed vulgus ad magnitudinem beneficiorum aderat: stultissimus quisque pecuniis mercabatur: apud sapientes cassa habebantur, quæ neque dari, neque accipi, salva republica, poterant. Tandem flagitante exercitu, qui Mevaniam insederat, magno senatorum agmine, quorum multos ambitione, plures formidine trahebat, in castra venit, incertus animi, et invidis consiliis obnoxius.

LVI. Concionanti, prodigiosum dictu, tantum fœdarum volucrum supervolavit, ut nube atra diem obtenderent. Accessit dirum omen, profugus altaris taurus, disjecto sacrificii apparatu, longe, nec, ubi ferri hostias mos est, confossus. Sed præcipuum ipse Vitellius ostentum erat, ignarus militiæ, im-

sans plan. Il ne savait dans quel ordre marcher, où placer les postes avancés, comment pousser ou trainer la guerre, questionnant sans cesse, et, à chaque nouvelle, tremblant de tout son corps, puis s'enivrant. Enfin, ne pouvant tenir à l'ennui du camp, et apprenant la défection de la flotte de Misène, il repartit pour Rome, toujours plus effrayé de la dernière nouvelle, sans considérer si elle était la plus décisive. Il était manifeste qu'en passant l'Apennin avec une armée dans toute sa force il écraserait un ennemi fatigué par l'hiver et par la disette; cependant, loin de là, il divisa ses forces, et exposa à être pris et massacrés d'intrépides soldats qui pour lui eussent bravé les dernières extrémités. Il fut, en cela, condamné même par ses plus habiles centurions, tout prêts à lui dire la vérité, s'il l'eût demandée. Mais les intimes amis de Vitellius les tinrent éloignés : et tel était le caractère de ce prince, que les avis utiles lui étaient insupportables; il n'adoptait que ceux qui étaient agréables, et qui devaient le perdre.

LVII. On vit alors ce que peut, dans les guerres civiles, l'audace d'un seul homme. Claudius Faventinus, centurion, cassé ignominieusement par Galba, fit révolter la flotte de Misène en présentant de fausses lettres de Vespasien, où l'on offrait un grand prix à la trahison. Le commandant de la flotte était Claudius Apollinaris, homme aussi indécis dans sa fidélité que dans sa perfidie. Apinius Tiro, ancien préteur, et alors par hasard à Minturnes, vint s'offrir pour chef aux rebelles. Ceux-ci entraînèrent les villes voisines : Pouzzoles, surtout, fit éclater son zèle pour Vespasien, tandis que

providus consilii, quis ordo agminis, quæ cura explorandi, quantus urgendo trahendove bello modus; alios rogans, et ad omnes nuntios vultu quoque et incessu trepidus, dem temulentus. Postremo tædio castrorum, et, audita defectione misenensis classis, Romam revertit, recentissimum quodque vulnus pavens, summæ discriminis incuriosus. Nam, quum transgredi Apenninum, integro exercitus sui robore, et fessos hieme atque inopia hostes aggredi in aperto foret; dum dispergit vires, acerrimum militem, et usque in extrema obstinatum, trucidandum capiendumque tradidit, peritissimis centurionum dissentientibus, et, si consulerentur, vera dicturis. Arcuere eos intimi amicorum Vitellii, ita formati principis auribus, ut aspera, quæ utilia, nec quidquam, nisi jucundum et læsum, acciperet.

LVII. Sed classem misenensem, tantum civilibus discordiis etiam singulorum audacia valet, Claudius Faventinus, centurio, per ignominiam a Galba dimissus, ad defectionem traxit, fictis Vespasiani epistolis pretium conditionis ostentans. Præerat classi Claudius Apollinaris, neque fidei constans, neque strenuus in perfidia: et Apinius Tiro, prætura functus, ac tum forte Minturnis agens, ducem se defectoribus obtulit: a quibus municipia coloniarque impulsæ, præcipuo Puteolanorum in Vespasianum studio, contra Capua Vitellio

Capoue resta fidèle à Vitellius : les rivalités municipales se mêlaient à la guerre civile. Vitellius, pour ramener les esprits des soldats, fit choix de Claudius Julianus, qui avait, en dernier lieu, commandé avec douceur la flotte de Misène. On l'envoya avec une cohorte de la ville et les gladiateurs, qu'il commandait. Sitôt que les deux partis furent en présence, Julianus, sans beaucoup hésiter, passa du côté de Vespasien, et tous ensemble ils allèrent s'emparer de Terracine, mieux défendue par sa situation et par ses murailles que par l'esprit de ses nouveaux défenseurs.

LVIII. Informé de ces événements, Vitellius laissa à Narnie une partie des troupes avec les préfets du prétoire, tandis que, avec six cohortes et cinq cents chevaux, son frère alla s'opposer aux nouveaux ennemis qui menaçaient la Campanie. Au milieu de ses perplexités, le zèle des soldats et les cris du peuple, qui demandait des armes, ranimèrent ses espérances : dans cette vile populace, qui n'avait de courage qu'en paroles, il voyait des légions et une armée. D'après le conseil de ses afranchis (car c'était à ses amis les plus distingués qu'il se fiait le moins), il convoque les tribus, il enrôle tous ceux qui se présentent. Comme il s'en présenta beaucoup trop, il charge les deux consuls de faire un choix. Il fixe la contribution des sénateurs en esclaves et en argent ; les chevaliers offrirent leurs services et de l'argent aussi ; jusqu'aux afranchis se signalèrent par des offres pareilles. Ce zèle apparent, né de la crainte, tourna à l'enthousiasme : on plaignait moins Vitellius que l'empire dégradé dans un de ses chefs ; et lui-même, par son air, par ses discours, par ses larmes, ne manquait pas d'exciter aussi

fida, municipalem æmulationem bellis civilibus miscbant. Vitellius Claudium Julianum, is nuper classem misenensem molli imperio rexerat, permulcendis militum animis deligit : data in auxilium urbana cohors et gladiatores, quibus Julianus præerat. Ut collata utrinque castra, haud magna contentatione Juliano in partes Vespasiani transgresso, Terracinam occupare manibus situque magis, quam ipsorum ingenio tutam.

LVIII. Quæ ubi Vitellio cognita, parte copiarum Narniæ cum præfectis prætorii relicta, L. Vitellium fratrem, cum sex cohortibus et quingentis equitibus, ingruenti per Campaniam bello opposuit. Ipse æger animi, studiis militum et clamoribus populi, arma poscentis, refovebatur : dum vulgus ignavum, et nihil ultra verba ausurum, falsa specie exercitum et legiones appellat. Hortantibus libertis, nam amicorum ejus quanto quis clarior, minus fidus, vocari tribus jubet. Bantes nomina sacramento adigit : superfluenta multitudo curam delectus in consules partitur. Servorum numerum et pondus argenti senatoribus indicit. Equites romani obtulere operam pecuniasque, etiam libertinis idem munus ultro flagitantibus. Ea simulatio officii, a metu profecta, verterat in favorem. Et plerique haud perinde Vitellium, quam casum locumque principatus, miserabantur, nec deerat ipse, vultu, voce, lacrymis, miscri-

la compassion, prodiguant les promesses, et sans mesure, comme tous ceux qui ont peur. Jusque-là il avait refusé le nom de César ; il le prit alors, et parce qu'il attachait de la superstition à ce nom, et parce que, dans la crainte, on écoute également et les conseils des sages et les rumeurs populaires. Au reste, comme tous ces mouvements d'un enthousiasme aveugle, violents d'abord, se ralentissent avec le temps, peu à peu les sénateurs et les chevaliers se retirèrent, d'abord avec embarras et en arrière du prince, puis hardiment et sans égards : enfin, Vitellius, pour s'épargner la honte d'inutiles efforts, les tint quittes de ce qu'ils ne donnaient pas.

LIX. Si la prise de Bévagna et la perspective d'une guerre pour ainsi dire toute nouvelle avaient répandu la terreur dans l'Italie, cette retraite si pusillanime de Vitellius ne fit qu'augmenter le crédit du parti de Flavien. Les Samnites, les Marses et les Pélagiens, pleins de courage, et jaloux que la Campanie les eût prévenus, secondaient toutes les opérations de la guerre avec l'ardeur d'un premier service. Cependant la rigueur de l'hiver fit souffrir prodigieusement l'armée au passage de l'Apennin ; et, par les obstacles qu'opposèrent les neiges dans une marche tranquille, on vit clairement combien cette armée aurait couru de dangers, si la fortune qui aida les généraux de Vespasien, non moins souvent que leur habileté, n'eût fait rétrograder Vitellius. Ils rencontrèrent, dans les montagnes, Pétilius Cerialis, qui, travesti en villageois et connaissant bien le pays, s'était glissé à travers les postes avancés de Vitellius. Il était proche parent de Vespasien, et ne manquait pas de réputation ; aussi fut-il admis au nombre des chefs. Plusieurs ont

cordiam elicere ; largus promissis, et, quæ natura trepidantium est, immediatus. Quin et *Cæsarem* se dici voluit, a-pernatus antea : sed tunc, superstitione nominis, et quia, in metu, consilia prudentium et vulgi rumor juxta audiuntur. Ceterum, ut omnia inconsulti impetus coepa, immissa valida, spatio languescunt, dilabi paulatim senatores equitesque, primo cunctanter, et ubi ipse non aderat, mox contemptim et sine discrimine ; donec Vitellius, pudore irriti conatus, quæ non dabantur remisit.

LIX. Ut terrorem Italiæ possessa Nevania, ac velut renatum ex integro bellum, intulerat, ita haud dubium erga Flavianas partes studium tum pavidus Vitellii distressus addidit : erectus Samnis, Pelignusque, et Marsi æmulatione, quod Campania prævenisset, ut in novo obsequio, ad cuncta belli munia acres erant. Sed sæda hieme, per transitum Apennini conflictatus exercitus, et vix quieto agmine nives eluctantibus, patuit, quantum discriminis adeundum foret, ni Vitellium retro fortuna vertisset : quæ Flavianis ducibus non minus sæpe, quam ratio, affuit. Obvium illic Petilium Cerialem habuere, a-gressi cultu et notitia locorum custodias Vitellii elapsam. Propinqua affinitas Ceriali cum Vespasiano, nec ipse inglorius militia ; eoque inter duces as-

Capoue resta fidèle à Vitellius : les rivalités municipales se mêlaient à la guerre civile. Vitellius, pour ramener les esprits des soldats, fit choix de Claudius Julianus, qui avait, en dernier lieu, commandé avec douceur la flotte de Misène. On l'envoya avec une cohorte de la ville et les gladiateurs, qu'il commandait. Sitôt que les deux partis furent en présence, Julianus, sans beaucoup hésiter, passa du côté de Vespasien, et tous ensemble ils allèrent s'emparer de Terracine, mieux défendue par sa situation et par ses murailles que par l'esprit de ses nouveaux défenseurs.

LVIII. Informé de ces événements, Vitellius laissa à Narnie une partie des troupes avec les préfets du prétoire, tandis que, avec six cohortes et cinq cents chevaux, son frère alla s'opposer aux nouveaux ennemis qui menaçaient la Campanie. Au milieu de ses perplexités, le zèle des soldats et les cris du peuple, qui demandait des armes, ranimèrent ses espérances : dans cette vile populace, qui n'avait de courage qu'en paroles, il voyait des légions et une armée. D'après le conseil de ses afranchis (car c'était à ses amis les plus distingués qu'il se fiait le moins), il convoque les tribus, il enrôle tous ceux qui se présentent. Comme il s'en présenta beaucoup trop, il charge les deux consuls de faire un choix. Il fixe la contribution des sénateurs en esclaves et en argent ; les chevaliers offrirent leurs services et de l'argent aussi ; jusqu'aux afranchis se signalèrent par des offres pareilles. Ce zèle apparent, né de la crainte, tourna à l'enthousiasme : on plaignait moins Vitellius que l'empire dégradé dans un de ses chefs ; et lui-même, par son air, par ses discours, par ses larmes, ne manquait pas d'exciter aussi

fida, municipalem æmulationem bellis civilibus miscerant. Vitellius Claudium Julianum, is nuper classem misenensem molli imperio rexerat, permulcendis militum animis deligit : data in auxilium urbana cohors et gladiatores, quibus Julianus præerat. Ut collata utrinque castra, haud magna contentatione Juliano in partes Vespasiani transgresso, Terracinam occupare manibus situque magis, quam ipsorum ingenio tutam.

LVIII. Quæ ubi Vitellio cognita, parte copiarum Narniæ cum præfectis prætorii relicta, L. Vitellium fratrem, cum sex cohortibus et quingentis equitibus, ingruenti per Campaniam bello opposuit. Ipse æger animi, studiis militum et clamoribus populi, arma poscentis, refovebatur : dum vulgus ignavum, et nihil ultra verba ausurum, falsa specie exercitum et legiones appellat. Hortantibus libertis, nam amicorum ejus quanto quis clarior, minus fidus, vocari tribus jubet. Bantes nomina sacramento adigit : superfluenta multitudo curam delectus in consules partitur. Servorum numerum et pondus argenti senatoribus indicit. Equites romani obtulere operam pecuniasque, etiam libertinis idem munus ultro flagitantibus. Ea simulatio officii, a metu profecta, verterat in favorem. Et plerique haud perinde Vitellium, quam casum locumque principatus, miserabantur, nec deerat ipse, vultu, voce, lacrymis, miscri-

la compassion, prodiguant les promesses, et sans mesure, comme tous ceux qui ont peur. Jusque-là il avait refusé le nom de César ; il le prit alors, et parce qu'il attachait de la superstition à ce nom, et parce que, dans la crainte, on écoute également et les conseils des sages et les rumeurs populaires. Au reste, comme tous ces mouvements d'un enthousiasme aveugle, violents d'abord, se ralentissent avec le temps, peu à peu les sénateurs et les chevaliers se retirèrent, d'abord avec embarras et en arrière du prince, puis hardiment et sans égards : enfin, Vitellius, pour s'épargner la honte d'inutiles efforts, les tint quittes de ce qu'ils ne donnaient pas.

LIX. Si la prise de Bévagna et la perspective d'une guerre pour ainsi dire toute nouvelle avaient répandu la terreur dans l'Italie, cette retraite si pusillanime de Vitellius ne fit qu'augmenter le crédit du parti de Flavien. Les Samnites, les Marses et les Pélagiens, pleins de courage, et jaloux que la Campanie les eût prévenus, secondaient toutes les opérations de la guerre avec l'ardeur d'un premier service. Cependant la rigueur de l'hiver fit souffrir prodigieusement l'armée au passage de l'Apennin ; et, par les obstacles qu'opposèrent les neiges dans une marche tranquille, on vit clairement combien cette armée aurait couru de dangers, si la fortune qui aida les généraux de Vespasien, non moins souvent que leur habileté, n'eût fait rétrograder Vitellius. Ils rencontrèrent, dans les montagnes, Pétilius Cerialis, qui, travesti en villageois et connaissant bien le pays, s'était glissé à travers les postes avancés de Vitellius. Il était proche parent de Vespasien, et ne manquait pas de réputation ; aussi fut-il admis au nombre des chefs. Plusieurs ont

cordiam elicere ; largus promissis, et, quæ natura trepidantium est, immediæ. Quin et *Cæsarem* se dici voluit, a-pernatus antea : sed tunc, superstitione nominis, et quia, in metu, consilia prudentium et vulgi rumor juxta audiuntur. Ceterum, ut omnia inconsulti impetus coepa, immissis validâ, spatio languescunt, dilabi paulatim senatores equitesque, primo cunctanter, et ubi ipse non aderat, mox contemptim et sine discrimine ; donec Vitellius, pudore irriti conatus, quæ non dabantur remisit.

LIX. Ut terrorem Italiæ possessa Nevania, ac velut renatum ex integro bellum, intulerat, ita haud dubium erga Flavianas partes studium tum pavidus Vitellii distressus addidit : erectus Samnis, Pelignusque, et Marsi æmulatione, quod Campania prævenisset, ut in novo obsequio, ad cuncta belli munia acres erant. Sed sæda hieme, per transitum Apennini conflictatus exercitus, et vix quieto agmine nives eluctantibus, patuit, quantum discriminis adeundum foret, ni Vitellium retro fortuna vertisset : quæ Flavianis ducibus non minus sæpe, quam ratio, affuit. Obvium illic Petilium Cerialem habuere, a-gressi cultu et notitia locorum custodias Vitellii elapsam. Propinqua affinitas Ceriali cum Vespasiano, nec ipse inglorius militia ; eoque inter duces as-

rapporté que Sabinus et Domitien furent aussi maîtres de s'enfuir. Des émissaires d'Antonius, ayant pénétré près d'eux sous différents déguisements, leur avaient indiqué un lieu où un détachement les attendait. Sabinus prétexta sa santé, qui ne lui permettait plus de fatigues et d'entreprises. Domitien ne manquait pas de résolution; mais il se défiait des gardes que Vitellius lui avait donnés, et, quoiqu'il s'offrissent à l'accompagner dans sa fuite, il craignait que ce ne fût un piège. D'ailleurs, Vitellius, par égard pour sa propre famille, ne projetait rien de fâcheux contre Domitien.

LX. Les généraux de Vespasien s'arrêtèrent quelques jours à Carsule, afin de laisser reposer les troupes et d'attendre les aigles et les enseignes des légions. C'était un campement avantageux, d'où l'on voyait au loin; on avait derrière soi des villes florissantes. D'ailleurs, les Vitelliens n'étaient qu'à dix mille pas, et on comptait sur les pourparlers et sur la trahison. Les soldats s'indignaient de ces lenteurs, ils aimaient mieux une victoire que la paix; et ils ne voulaient même pas attendre leurs légions, qu'ils regardaient plutôt comme associées au butin qu'au danger. Antonius, ayant convoqué une assemblée, représenta « que Vitellius avait encore une armée, chancelante, si on la livrait à ses réflexions, redoutable, si on la poussait au désespoir. Il ne fallait abandonner à la fortune que les commencements de la guerre civile : c'était à la prudence à couronner les succès. Déjà la flotte de Misène et la plus belle portion de la Campanie se sont détachées de Vitellius; il ne lui reste plus, de l'empire du monde, que l'espace entre Terracine et Narnie.

sumptus est. Flavio quoque Sabino, ac Domitiano patuisse effugium, multi tradidere. Et missi ab Antonio nuntii per varias fallendi artes penetrabant, locum ac presidium monstrantes. Sabinus inhabilem labori et audacie valedudinem causabatur; Domitiano aderat animus; sed custodes a Vitellio additi, quamquam se socios fugae promitterent, tanquam insidiantes timebantur. Atque ipse Vitellius, respectu suarum necessitudinum, nihil in Domitianum atrox parabat.

LX. Duces partium ut Carsulas venire, paucos ad requiem dies sumunt, donec aquila signaque legionum assequerentur: et locus ipse castrorum placebat, late prospectans: tuto copiarum aggestu: florentissimis pone tergum municipiis: simul colloquia cum Vitellianis, decem millium spatio distantibus, et proditio sperabatur. Egre id pati miles et victoriam malle quam pacem: ne suas quidem legiones opperiebantur, ut prædæ, quam periculorum socias. Vocatos ad concionem Antonius docuit: esse adhuc Vitellio vires, ambiguas, si deliberarent; acres, si desperassent. Initia bellorum civilium fortunæ permittenda; victoriam consilii et ratione perici. Jam misenensem classem, et pulcherrimam Campaniæ oram descivisse; nec plus e toto terrarum orbe reliquum Vitellio, quam quod inter Terracinam Narniamque jaceat. Satis

La bataille de Crémone nous a valu assez de gloire, et sa destruction trop de haine; nous devons ambitionner de sauver Rome, plutôt que de la prendre; vous aurez de plus grandes récompenses et infiniment plus de gloire, si, sans effusion de sang, vous assurez le salut du sénat et du peuple romain. »

LXI. Ces raisons et d'autres pareilles adoucèrent les esprits, et, peu de temps après, les légions arrivèrent. La terreur qu'inspira la nouvelle de ces renforts ébranla la fidélité des Vitelliens. Personne ne les excitait à combattre, beaucoup à désertir : c'était à qui livrerait ses compagnies, comme un don au vainqueur, et pour s'en faire un mérite. On sut, par les transfuges, que, près de là, Intéramna n'était gardée que par quatre cents chevaux. Varus y marcha aussitôt avec des troupes légères. Un petit nombre qui résista fut tué; la plupart, jetant leurs armes, demandèrent quartier; quelques-uns s'enfuirent dans le camp, qu'ils remplirent de frayeur par les récits exagérés qu'ils faisaient de la valeur et des forces de l'ennemi, pour diminuer la honte de leur défaite. Chez les Vitelliens, la lâcheté ne craignait plus d'être punie, et la désertion comptait sur une récompense dans le parti opposé; ainsi l'on ne combattit plus que de perfidie. Chaque jour il passait à l'ennemi des tribuns et des centurions; car le simple soldat s'obstinait dans son attachement pour Vitellius. Enfin, Priscus et Alphénus, ayant abandonné le camp pour retourner vers le prince, épargnèrent aux autres la honte d'une trahison.

LXII. Pendant ces mêmes jours, Valens fut tué à Urbinum, dans

glorie prælio cremonensi partum, et exitio Cremonæ nimium invidia: ne concupiscerent Romam capere potius, quam servare: majora illis præmia, et multo maximum decus, si incolumitatem senatui populoque romano sine sanguine quæsissent. *

LXI. His ac talibus mitigati animi. Nec multo post legiones venere. Et terrore fama que aucti exercitus Vitellianæ cohortes nutabant, nullo in bellum adhortante, multis ad transitionem; qui suas centurias turmasque tradere, donum victori, et sibi in posterum gratiam, certabant. Per eos cognitum est, laterannam proximis campis presidio quadringentorum equitum teneri. Missus extemplo Varus, cum expedita manu, paucos repugnantium interfecit: plures, abjectis armis, veniam petivero: quidam in castra refugi, cuncta formidine implebant, augendo rumoribus virtutem copiasque hostium, quo amissi præsidii dedecus lenirent. Nec ulla apud Vitellianos flagitii pena, et præmissis defectorum vera fides, ac reliquum perfidia certamen: crebra transfugia tribunorum centurionumque: nam gregarius miles induruerat pro Vitellio: donec Priscus et Alphe us, desertis castris, ad Vitellium regressi, pudore proditiois cunctos exsolverent.

LXII. Iisdem diebus Fabius Valens Urbini in custodia interfecit. Caput

sa prison. On s'empessa de faire voir sa tête aux Vitelliens, afin qu'ils perdissent désormais tout espoir : car ils le croyaient au fond de la Germanie, occupé à rassembler les anciennes armées et à en former de nouvelles. La preuve de sa mort les jeta dans le désespoir; et l'on ne saurait exprimer l'effet qu'elle produisit sur les Flaviens, qui la regardèrent comme la fin de la guerre. Valens était né à Anagni, d'une famille équestre : dissolu dans ses mœurs, ne manquant point d'esprit, il cherchait à être plaisant, et n'était que bouffon. Il avait été acteur dans les Juvénales, sous Néron, en apparence par nécessité, mais en effet par inclination, et il joua souvent des mimes avec plus de talent que de pudeur. Lieutenant de légion, il flattait et calomniait Verginius. Après avoir poussé Capiton à la révolte, ou peut-être parce qu'il n'avait pu l'y résoudre, il le tua : traître à Galba, fidèle à Vitellius, devant tout son lustre à la perfidie des autres.

LXIII. Leurs espérances ainsi trahies de toutes parts, les soldats vitelliens se décidèrent à passer dans le parti ennemi, et ils le firent encore avec une sorte d'honneur; ils descendirent dans la plaine au-dessous de Narnie, avec leurs enseignes et leurs drapeaux. Les Flaviens, disposés et armés comme pour combattre, s'étaient rangés autour du chemin, leurs lignes bien serrées. Ils reçoivent au milieu d'eux les Vitelliens, et les entourent. Antonius leur parla avec bonté; une partie eut ordre de rester à Narnie, l'autre à Interamna; on laissa avec eux quelques-unes des légions victorieuses, qui, sans les inquiéter s'ils restaient tranquilles, pussent les contenir s'ils remuaient. Pendant tout

ejus Vitellianis cohortibus ostentatum, ne quam ultra spem foverent: nam, pervasisse in Germanias Valentem, et veteres illic novosque exercitus cedere, credebant. Vis cædæ in desperationem versi, et Flavianus exercitus, immane quantum animo exitium Valentis, ut finem belli, accepit. Natus erat Valens Anagninæ, equestri familia: procaz moribus, neque absurdus ingenio, famam urbanitatis per lasciviam petere, Ludicro Juvenalium sub Nerone, velut ex necessitate, mox sponte, minus actitavit, scite magis quam probe. Legatus legionis, et fovit Verginium, et infamavit. Fonteium Capitonem corruptum, seu quia corrumpere nequiverat, interfecit. Galba proditor; Vitellio ludus, et aiorum perfidia illustratus.

LXIII. Abrupta nudique spe, Vitellianus miles, transiturus in partes, id quoque non sine decore, sed sub signis vexillisque in subjectos Narniæ campos descendere, Flavianus exercitus, ut ad prælium, intensus armatusque, densis circa viam ordinibus, astiterat. Accepti in medium Vitelliani: et circumdatos Primus Antonius clementer alloquitur: pars Narniæ, pars Interamnæ subsistere jussi: relicte simul et victricibus legiones, neque quiescentibus graves, et adversus contumaciam valide. Non omisere per eos dies Primus

ce temps, Antonius et Varus ne cessèrent d'expédier à Vitellius courriers sur courriers, pour lui offrir la vie, des richesses, et une retraite en Campanie, s'il voulait mettre bas les armes, et se livrer, lui et ses enfants, à la discrétion de Vespasien. Mucien, dans ses lettres, lui fit aussi les mêmes offres, qui souvent séduisaient Vitellius; il parlait du nombre des esclaves, du choix de la retraite. Tel était l'abrutissement où il restait plongé, que, si d'autres ne se fussent rappelé qu'il était prince, lui-même l'eût oublié.

LXIV. Cependant les grands excitaient sous main Sabinus, préfet de Rome, « à prendre sa part de l'honneur et de la victoire. N'avait-il pas des soldats, les cohortes urbaines, qui ne reconnaissent d'ordres que les siens, les cohortes du guet, qui ne manqueraient pas de se joindre à eux avec leurs esclaves, sans compter la fortune du parti, et que tout s'aplanit devant les vainqueurs? Pourquoi le céder en gloire à Antonius et à Varus? Le peu de troupes qu'avait Vitellius était consterné des nouvelles qui les accablaient de tous côtés; le peuple était mobile dans ses affections; Sabinus n'avait qu'à s'offrir pour chef, et toutes les adulations éclateraient pour Vespasien. Vitellius eût succombé avec toute sa puissance : résisterait-il quand elle croulait de toutes parts? Le mérite d'avoir terminé la guerre serait à celui qui aurait pris Rome. Il convenait à Sabinus qu'un frère lui dût l'empire; à Vespasien, que personne n'éclipsât son frère. »

LXV. Ces conseils ne relevèrent nullement un courage affaibli

ac Varus, crebris nuntiis salutem et pecuniam et secreta Campaniæ offerre Vitellio, si, positis armis, seque ac liberos suos Vespasiano permisisset. In eundem modum et Mucianus composuit epistolas: quibus percuraque fidere Vitellius, ac de numero servorum, electione litorum, loqui. Tanto torpente invaserat animum, ut, si principem eum fuisse ceteri non memnissent, ipse oblivisceretur.

LXIV. At primores civitatis Flavium Sabinum, præfectum Urbis, secretis sermonibus incitabant, victoriæ famæque partem capesseret: esse illi proprium militem cohortium urbanarum; nec defutura viginti cohortes, servitia ipsorum, fortunam partium, et omnia prona victoribus: ne Antonio Varoque de gloria concederent. Paucas Vitellio cohortes, et mæstis indique nuntiis trepidas: populi mobilem animum: et, si se duces prætulerit, easdem illas adulationes pro Vespasiano fore. Ipsum Vitellium ne prosperis quidem partem: adeo ruentibus debilitatum. Græciam parati belli reservaret; id Vespasiano, ut ceteri post Sabinum haberentur.

LXV. Haudquaquam erecto animo eas voces accipiebat, invalidus senecta.

par la vieillesse. Quelques-uns l'ont soupçonné secrètement de retarder par jalousie et par rivalité les progrès de la fortune de son frère. En effet, Sabinus était l'ainé; du temps qu'ils étaient tous deux simples particuliers, il surpassait Vespasien en crédit et en richesses. On a dit que Vespasien, pour soutenir son crédit, lui avait engagé sa maison et ses terres. Aussi, malgré l'air de concorde qui subsistait entre eux, on craignait qu'il n'y eût des ressentiments couverts. Il est plus raisonnable de penser que le sang et le carnage répugnaient à la douceur de Sabinus, et qu'il préférera traiter de la paix et terminer la guerre à l'amiable. Vitellius et lui eurent dans leurs maisons de fréquentes conférences; enfin le traité fut signé, à ce qu'on a cru, dans le temple d'Apollon. Ce qu'ils se dirent n'eut que deux témoins, Cluvius Rufus et Silius Italicus. Leur visage fut observé de loin; Vitellius parut rampant et dégradé; Sabinus n'insultait pas: il avait plutôt l'air de plaindre.

LXVI. Si Vitellius eût eu le pouvoir de faire céder les siens aussi facilement qu'il avait cédé lui-même, l'armée de Vespasien serait entrée dans Rome sans que Rome fût ensanglantée. Mais les amis de Vitellius ne voulaient point entendre parler de paix et de conditions; ils se récriaient contre le péril et la honte d'un traité qui n'aurait pour garant que le caprice du vainqueur. « Vespasien n'avait pas un tel orgueil, qu'il consentit à compter Vitellius parmi ses sujets? Les vaincus même souffriront-ils l'humiliation de leur ancien empereur? La pitié compromettrait Vespasien. Vitellius est vieux, rassasié de bonne et de mauvaise fortune; mais quel nom,

Erant, qui occultis suspicionibus incesserent, tanquam invidia et emulatione fortunam fratris morarentur. Namque Flavius Sabinus, aetate prior, privatis utriusque rebus, auctoritate pecuniaeque Vespasianam antebat. Et credelatur affectum ejus fidei prævisse, domo agrisque pignori acceptis. Unde quantum manente in speciem concordia, offensarum aperta metuebantur. Melior interpretatio: mitem virum abhorreere a sanguine et caedibus: eoque crebris cum Vitellio sermonibus de pace, ponendisque per conditionem armis, agitare. Saepe domi congressi, postremo in aede Apollinis, ut fama fuit, pepigera. Verba vocesque duos testes habebant, Cluvium Rufum et Silium Italicum. Vultus procul visentibus notabantur: Vitellii projectus et degener; Sabinus non insultans et miseranti propior.

LXVI. Quod si tam facile suorum mentes flexisset Vitellius, quam ipse cesserat, incrementam Urbem Vespasiani exercitus intrasset. Ceterum, ut quisque Vitellio fidus, ita pacem et conditiones abnebant, discrimen ac dedecus ostentantes, et filium in libidine victoris. « Nec tantam Vespasiano superbiam, ut privatum Vitellium pateretur: ne victos quidem Latinos, ita periculum ex misericordia. Ipsum sane senem, et prosperis adversisque satiatum. Sed quod

quel état laissera-t-on à Germanicus son fils? Maintenant on promet au père des richesses, des esclaves, et le délicieux séjour de la Campanie; une fois maître de l'empire, ni Vespasien, ni ses amis, ni ses armées enfin, n'auront de repos qu'ils n'aient anéanti toute rivalité. Ils n'ont pu supporter Valens, quoique prisonnier, quoique conservé en cas de revers; comment un Antonius, comment un Fuscus, et même Lucien, le principal personnage du parti, auraient-ils le droit de rien accorder à Vitellius que la mort? Pompée n'a point été épargné par César, ni Antoine par Auguste: croit-on que Vespasien porte un cœur plus haut, lui client de Vitellius lorsque Vitellius était collègue de Claude? Que le désespoir n'inspire-t-il du moins au prince une audace digne d'un père censeur, digne de trois consulats, digne de tous les honneurs accumulés sur une maison illustre? Il lui reste l'attachement invincible du soldat et l'affection du peuple; après tout, il n'arrivera pas de pire malheur que celui où ils se précipitent d'eux-mêmes: vaincus, il faut mourir; soumis, il faut mourir: il n'y a pour vous d'autre choix que de succomber au milieu des mépris et des insultes, ou dans un dernier et généreux effort. »

LXVII. L'âme de Vitellius était fermée aux conseils vigoureux. Oppressé de douleur et de crainte pour sa femme, pour ses enfants, il ne voulait point irriter le vainqueur par une résistance opiniâtre. Il avait aussi une mère accablée de vieillesse. Celle-ci, heureusement, mourut quelques jours avant la destruction de sa famille; elle n'avait rien gagné à l'élévation de son fils, que des chagrins et une bonne réputation. Le 15 des calendes de janvier,

nomen, quem statum filio ejus, Germanico, fore? Nunc pecuniam et familiam et beatos Campaniae sinus promitti: sed, ubi imperium Vespasianus invaserit, non ipsi, non amicis ejus, non denique exercitibus securitatem, nisi extincto amulatu, redituram. Fabium illis Valentem, captivum et casibus dubiis reservatum, prægravem fuisse: nedum Primum ac Fuscum et specimen partium Nueianus, ullam in Vitellium, nisi occidendi, licentiam habeant. Non a Cesare Pompeium, non ab Augusto Antonium incolumes relictos: nisi forte Vespasianus altiores spiritus gerat, Vitellii cliens, quum Vitellius collega Claudio foret. Quin, ut censuram patris, ut tres consulatus, ut tot egregie domus honores deceret, desperatione saltem in audaciam accingeretur: perstare militem, superesse studia populi. Denique nihil atrocius eventurum, quam in quod sponte ruant: moriendum victis, moriendum deditis: id solum referre, novissimum spiritum per ludibrium et contumelias effundant, an per virtutem. »

LXVII. Surdæ ad fortia consilia Vitellio aures. Obruatur animus miseratione euraque, ne, pertinacibus armis, minus placabilem victorem relinqueret conjugi ac liberis. Erat illi et fessa aetate parens, quæ tamen, paucis ante diebus, opportuna morte excidium domus prævenit, nihil principatu filii assecuta, nisi luctum et bonam famam. xv kalendarum januariarum audita de-

ayant appris la défection de la légion et des cohortes qui s'étaient rendues à Narnie, Vitellius sort du palais en robe noire; ses esclaves l'entouraient d'un air morne. Son fils, encore enfant, suivait dans une petite litière. C'était l'appareil d'une pompe funèbre. Le peuple poussait des cris flatteurs et bien déplacés; le soldat gardait un silence menaçant.

LXVIII. Il y avait, pour les cœurs même les moins touchés des vicissitudes humaines, de quoi être attendri, à la vue de cet empereur qui, peu auparavant maître du monde entier, abandonnait le séjour de sa grandeur, et traversait son peuple, sa capitale, pour descendre de l'empire. On n'avait rien vu, rien entendu de pareil; le dictateur César avait péri par un coup subit et violent; Caius, par des embûches secrètes; la nuit et une campagne ignorée avaient couvert la fuite de Néron; Galba et Pison périrent, pour ainsi dire, sur un champ de bataille: quant à Vitellius, ce fut dans une assemblée convoquée par lui-même, au milieu de ses propres soldats, et devant des femmes, qu'il prononça quelques paroles conformes à sa situation présente: « il se retirait pour le bien de la paix et de la république; il priait seulement qu'on se souvint de lui, et qu'on eût de la pitié pour son frère, pour sa femme, pour des enfants d'un âge si innocent. » En même temps il leur présente son fils; il le recommande à chacun, à tous; enfin, les pleurs étouffant sa voix, il se tourna vers le consul qui était auprès de lui (c'était Cécilius Simplex), et, tirant son poignard, emblème de ses droits sur la vie des citoyens, il voulait le remettre. Sur le refus du consul, sur les réclamations de tous les

fectione legionis cohortiumque, quæ se Narniæ dederant, pullo amictu palatio degreditur, mœsta circum familia. Simul ferebatur lecticula parvulus filius, velut in funebrem pompam. Voces populi blandæ et intempestivæ: milites minaci silentio.

LXVIII. Nec quisquam adeo rerum humanarum immemor, quem non commoveret illa facies: romanum principem, et generis humani paullo ante dominum, relicta fortunæ suæ sedē, per populum, per Urbem, exire de imperio. Nihil tale viderant, nihil audierant: repentina vis dictatorem Cæsarem oppresserat; occulte Cafum insidiæ: nox et ignotum rus fugam Neronis absconderant: Pison et Galba tanquam in acie occidere: in sua concione Vitellius, inter suos milites, prospectantibus etiã feminis, pauca et præsentis mortis congruentia locutus: « cedere se pacis et reipublicæ causâ: retinerent tantum memoriam sui, fratremque et conjugem et innociam liberorum ætatem miserarentur: » simul filium protendens, modo singulis, modo universis commendans, postremo lectu præpediente, assistenti consuli, Cæcilius Simplex erat, exsolutum a latere pugionem, velut jus necis vitæque civium, reddebat. Expectante consule, reclamantibus, qui in concione astiterant, ut in cede

assistants, il se retira pour aller, dans le temple de la Concorde, déposer les marques de l'empire, et puis gagner la maison de son frère. Là, les clameurs redoublent; on lui interdit une maison privée, on le rappelle au palais. Tous les chemins lui furent fermés, et il ne restait de libre que celui qui mène à la voie Sacrée: ne sachant que faire, il retourne au palais. Le bruit de son abdication s'était répandu d'avance, et Sabinus avait écrit aux tribuns des préteriens de contenir leurs soldats.

LXIX. Alors, comme si la république tout entière se fût jetée aux bras de Vespasien, les principaux sénateurs, la plupart des chevaliers, toutes les cohortes de la ville et celles du guet, se portèrent en foule à la maison de Sabinus; là, on vient leur annoncer l'emportement du peuple et les menaces des cohortes germaniques. Sabinus était déjà trop avancé pour revenir sur ses pas; et chacun pour son propre intérêt, dans la crainte que, dispersés et dès lors moins forts, ils ne devinssent la proie des Vitelliens, le poussait à la guerre, malgré toutes ses incertitudes. Mais, comme il arrive dans ces occasions, le conseil fut donné par tous, et peu partagèrent le péril. La troupe armée qui accompagnait Sabinus fut attaquée en descendant, près de la fontaine de Fundanus, par un corps des plus déterminés Vitelliens. Ce fut une escarmouche légère, la rencontre étant imprévue; mais l'avantage resta aux Vitelliens. Sabinus, dans ce pressant danger, prit le parti le plus sûr, qui était de se jeter, avec les soldats, dans la forteresse du Capitole: quelques sénateurs et quelques chevaliers l'y suivirent. Il ne serait pas facile de rapporter leurs noms, parce que, depuis

Concordiæ positurus insignia imperii, domumque fratris petiturus, discessit. Major hic clamor obstentium p. natibus privatis, in palatium vocantium. Interitum aliud ter, usque solum, quod in Sacram viam pergeret, patebat: tum consilii inops, in palatium rediit.

LXIX. Prævenerat rumor, ejurari ab eo imperium: scripseratque Flavius Sabinus cohortium tribunis, ut militem cohæberent. Igitur tanquam omnis respublica in Vespasiani sinum cessisset, primores senatus et perique equestris ordinis omnisque miles urbanus et vigiles domum Flavii Sabini complevēre. Illic de studio vulgi et minus germanicarum cohortium avertur. Longius jam progressus erat, quam ut regredi posset: et suo quisque metu, ne disiectos, etque minus validos, Vitelliani consecrarentur, cunctantem in arma impellunt. Sed, quod in ejusmodi rebus accidit, consilium ab omnibus datum est, periculum pauci sumpserunt. Circa lacum Fundani, descenditibus, qui Sabinum comitantur, armatis occurrunt promptissimi Vitellianorum. Modicum ibi prelium, improviso tumultu, sed prosperum Vitellianis fuit. Sabinus, re terripida, quod tutissimum e præsentibus, arces Capitolii insedit milite et quibusdam senatorum equitumque: quorum nomina tradere haud

la victoire de Vespasien, beaucoup se sont donné faussement ce mérite. Des femmes même soutinrent le siège, entre autres on remarqua Vérulana Gratilla, qui ne suivait là ni enfants, ni proches, mais la guerre seule. Les Vitelliens mirent beaucoup de négligence dans l'investissement. Sabinus en profita pour faire entrer, au milieu de la nuit, dans le Capitole, ses enfants avec Domitien, fils de son frère; en même temps il expédia par des issues négligées un courrier aux généraux de Vespasien, pour les avertir qu'on l'assiégeait; que, sans un secours prompt, il était perdu. La nuit se passa si tranquillement, qu'il eût pu se retirer sans risque. Les soldats de Vitellius, intrépides dans le danger, se relâchaient pour les travaux et le service. D'ailleurs, une pluie d'hiver, qui tomba tout à coup, empêchait de voir et d'entendre.

LXX. Au point du jour, avant que les hostilités commençassent, Sabinus dépêcha à Vitellius un primipilaire, Cornélius Martialis, pour se plaindre de l'infraction du traité. « L'abdication n'était donc qu'une ruse imaginée pour tromper ce que Rome avait de citoyens distingués. En effet, pourquoi se rendre des rostrs dans la maison de son frère, qui, dominant sur le forum, attire nécessairement les regards, plutôt que sur l'Aventin, dans la maison de sa femme? C'est ainsi que devait agir un simple citoyen, décidé à éviter tout ce qui pouvait rappeler le rang suprême; loin de là, Vitellius était retourné au palais, comme dans la citadelle même du pouvoir. De là il avait envoyé une troupe

promptum est, quoniam, victore Vespasiano, multi id meritum erga partes simulavere. Subierunt obsidium etiam feminae; inter quas maxime insignis Verulana Gratilla. neque liberos, neque propinquos, sed bellum secuta. Vitellianus miles custodia socii clausos circumdedit; eoque, concubia nocte, suos liberos Sabinus et Domitianum, fratris filium, in Capitolium accevit; misso per neglecta ad Flavianos duces nuntio, qui, circumsideri ipsos, et, ni subveniretur, actas res nuntiaret. Noctem adeo quietam egit, ut degressi sine noxa potuerit: quippe miles Vitelli, adversus pericula ferox, laboribus et vigiliis parum intentus erat; et hibernus imber, repente fusus, oculos auresque impediabat.

LXX. Luce prima Sabinus, antequam invicem hostilia ceptarent, Corneliolum Martialem, e primipalaribus, ad Vitellium misit, cum mandatis et questu, quod pacta turbarentur. « Simulationem proceris et imaginem deponendi imperii fuisse, ad decipiendos tot illustres viros. Cur enim e rostris fratris domum, imminem Forum, et irritandis hominum oculis, quam Aventinum et penates uxoris petisset? Ita privato, et omnem principatus speciem vitanti, convenisse, Contra Vitellium in palatium, in ipsam imperii arcem regressum: inde ar-

armée : le plus beau quartier de Rome est jonché de victimes innocentes; on ne respecte pas même le Capitole. Pour lui, simple sénateur, il avait gardé la toge du citoyen, pendant que les combats des légions, la conquête des villes, la soumission des cohortes, prononçaient entre Vespasien et Vitellius. Les Espagnes, la Germanie et la Bretagne se révoltant déjà, le frère de Vespasien est resté soumis à Vitellius jusqu'au moment où Vitellius a lui-même proposé les conditions. La paix et la concorde sont utiles aux vaincus : pour les vainqueurs, elles ne sont que glorieuses. Si Vitellius se repent de la convention, pourquoi s'en prendre à Sabinus, après l'avoir trompé par la mauvaise foi, et au fils de Vespasien, à peine adolescent? Que gagnerait-il au meurtre d'un vieillard et d'un jeune homme? Que n'allait-il au-devant des légions pour décider la querelle? L'issue du combat réglerait tout le reste. » Vitellius, alarmé de ces reproches, répondit quelques mots pour sa justification; il rejetait la faute sur les soldats; « sa faible autorité n'avait pu réprimer leur zèle excessif; » et il avertit Martialis de se retirer à leur insu par une porte secrète, de peur que, voyant le négociateur d'une paix odieuse, ils ne le fissent périr. Ainsi, n'ayant le pouvoir ni d'ordonner ni de défendre, Vitellius n'était déjà plus empereur, il n'était plus que le prétexte de la guerre.

LXXI. Martialis était à peine rentré au Capitole, que le soldat arrive furieux, sans chef; chacun ne prenait conseil que de lui-même. Précipitant leur marche, ils laissent derrière eux le forum

matum agmen emissum: stratam innocentium cadibus celeberrimam Urbis partem: ne Capitolio quidem abstineri. Togatum nempe se, et unum e senatoribus, dum inter Vespasianum ac Vitellium proliis legionum, captivitatibus urbium, deditioibus cohortium judicatur: jam Hispaniis, Germanisque, et Britannia descendentibus, fratrem Vespasiani mansisse in fide, donec ultro ad conditiones vocaretur. Pacem et concordiam victis utilia: victoribus tantum pulchra esse. Si conventionis poeniteat, non se, quem perfidia deceperit, ferro peteret, non filium Vespasiani, vix puberem: quantum, occisis uno seno et uno juvene, profici? iret obviam legionibus: et de summa rerum illic certaret: cetera secundum eventum prolii cessura. » Trepidus ad hoc Vitellius pauca purgandi sui causa respondit, culpam in militem conferens, cujus nimio ardori imparem esse modestiam suam. Et monuit Martialem, ut per secretam adium partem occulte abiret, ne a militibus internuntius invise pacis interficeretur; ipse neque jubendi neque vetandi potens, non jam imperator, sed tantum belli causa, erat.

LXXI. Vix dum regresso in Capitolium Martiale, furens miles derat, nullo duce: sibi quisque auctor: cito agmine Forum et imminem Forum templa

et les temples qui le dominent, montent en bataille par la pente opposée, et s'avancent jusqu'à la première porte de la forteresse du Capitole. Sur le penchant de la colline, à droite en montant, se trouvait une suite de vieux portiques, d'où les assiégés, postés sur les toits, accablaient les Vitelliens de tuiles et de pierres. Ceux-ci, pour toutes armes, n'avaient que leurs épées, et ils trouvaient trop long de faire venir des machines ou des armes de trait. Ils lançaient des torches sur un portique qui avançait, et ils suivent la flamme. La porte du Capitole consumée, ils eussent pénétré par là, si Sabinius, faisant arracher de tous côtés les statues, monuments de gloire de nos ancêtres, et les jetant à l'entrée, n'en eût formé une sorte de rempart. Alors les assiégeants attaquent, par deux côtés à la fois, les autres entrées du Capitole; ils cherchent à y pénétrer près du bois de l'Asile, et à l'endroit où l'escalier de cent marches conduit à la roche Tarpeienne. Ni l'une ni l'autre de ces attaques n'était prévue : la plus vive se fit par le bois, qui était plus proche, et l'on ne pouvait arrêter les Vitelliens, qui montaient par une suite de maisons contiguës; car, dans la sécurité d'une pleine paix, on les avait laissés élever jusqu'à la hauteur du plateau du Capitole. De ce côté, on ne sait plus si ce furent les assaillants qui mirent le feu aux maisons, ou, ce qui est l'opinion la plus reçue, si ce furent les assiégés eux-mêmes, qui n'imaginèrent que ce moyen d'arrêter les efforts et les progrès de l'ennemi. Des maisons, la flamme s'étend aux portiques du temple; bientôt elle se communique aux aigles qui soutiennent le toit, et qui, étant de vieux bois, alimentent l'embrasement. Ce fut ainsi que le Capitole, sans qu'on eût forcé les portes, sans qu'on pût ni le sauver ni le piller, fut consumé entièrement.

prætervecti erigunt aciem per aduersum collem, usque ad primas capitoliuz arcis fores. Erant antiquitus porticus in latere clivi, dextræ subuentibus : in quarum tectum egressi saxis tegulisque Vitellianos obruebant. Neque illis manus, nisi gladiis, armatae : et accessere tormenta, aut missilia tela, longum videbatur : facies in prominentem porticum iecere : et sequebantur ignem; ambustasque capitoliuz fores penetrassent, ni Sabinius reuulsas unctique statuas, decora maiorum, in ipso aditu, vice muri, obiecisset. Tum diversos Capitoliuz aditus invadunt, iuxta lucum Asyli et qua Tarpeia rupes centum gradibus aditur. Improvisa utraque vis; propior atque acrior per Asylum ingrebat; nec sibi poterant scidentes per conjuncta ædificia, que, ut in multa pace, in altum edita, solum Capitoliuz æquabant. Hic ambigitur, ignem tectis oppugnatores iniecerint. an obsessi, que crebrior fama est, quo nitentes ac progressus depellerent. Inde lapsus ignis in porticus appositas adibus : mox sustententes fastigium aquilæ vetere ligno traxerunt flammam alueruntque. Sic Capitoliuz, clausis foribus, indefensum et indireptum, conflagravit.

LXXII. C'est, depuis la fondation de Rome, l'événement le plus déplorable et le plus honteux qui soit arrivé à la république. Nous n'avions pas un seul ennemi étranger; les dieux nous étaient propices, autant que nos mœurs le pouvaient permettre, et le temple auguste de Jupiter très-bon et très-grand, fondé solennellement par nos ancêtres pour être le gage de l'empire du monde, ce temple que ni Porsenna, dictant des lois à Rome ni les Gaulois, maîtres de Rome, n'avaient pu profaner, fut détruit par les fureurs de nos princes. Il y avait déjà eu un incendie du Capitole dans une guerre civile, mais ce fut l'ouvrage de quelques particuliers. Alors c'était un peuple entier qui l'assiégeait, qui le livrait aux flammes; et pour qui? où était le dédommagement d'un si grand désastre? était-ce pour la patrie que l'on combattait? Tarquin l'Ancien, dans la guerre des Sabins, avait voué ce temple, et en avait jeté les fondements plutôt dans l'espoir de notre grandeur future que dans la proportion des faibles moyens d'un peuple naissant. Servius Tullius avec les contributions des alliés, et ensuite Tarquin le Superbe avec les dépouilles de Suessa Pometia, ne tardèrent pas à élever l'édifice; mais la gloire de l'achever était réservée à la liberté. Ce fut après l'expulsion des rois qu'Horatius Pulvillus, dans son second consulat, dédia ce monument dès lors si magnifique, que, depuis, l'immense fortune du peuple romain ajouta plutôt à la richesse du Capitole qu'à sa grandeur. On le reconstruisit sur le même emplacement, lorsqu'après avoir subsisté quatre cent vingt-cinq ans, il fut brûlé sous le consulat de Lucius Scipio et de Caius Norbanus. Sylla, victorieux, en

LXXII. id facinus post conditam Urbem luctuosissimum fedissimumque reipublica populi romani accidit: nullo externo hoste, propitiis, si per mores nostros liceret, deis, sedem Jovis optimi maximi, auspiciato a majoribus, pinguis imperii, conditam, quam non Porsenna dedita Urbe, neque Galli capta, temerare potuissent, furore principum excendi! Arserat et ante Capitoliuz civili bello, sed fraude privata; nunc palam obsessum, palam incensum: quibus armerum causis? quo tantæ cladis pretio stetit? pro patria bellavimus? Voverat Tarquinius Priscus rex, bello sabino, jaceratque fundamenta, spe magis futuræ magnitudinî, quam quo modice adhuc populi romani res sufficerent: mox Servius Tullius, sociorum studio; deinde Tarquinius Superbus, capta Suessa Pometia, hostium spoliis exstruxere. Sed gloria operis libertati reservata: pulsus regibus, Horatius Pulvillus, iterum consul, dedicavit ea magnificentia, quam immensa postea populi romani opes ornarent potius quam augerent. Isdem rursus vestigiis situm est, postquam, interjecto ccccxv annorum spatio, L. Scipione, C. Norbano coss. flagraverat. Curam victor Sulla

entreprit la reconstruction; mais il n'en fit point la dédicace, seul bonheur refusé à sa fortune. Le nom de Lutatus Catulus subsista jusqu'à Vitellius, au milieu de tous les embellissements ajoutés par les Césars. Tel était l'édifice que les flammes consumaient alors.

LXXIII. Mais l'incendie causa plus de frayeur aux assiégés qu'aux assiégeants. Les troupes de Vitellius ne manquaient dans les périls ni d'habileté ni de courage. C'était le contraire dans l'autre parti : des soldats effrayés, un chef sans énergie et comme frappé de stupidité; n'ayant ni langue ni oreilles, incapable de suivre les idées des autres, il n'en avait point à lui. Il tournait çà et là à tous les cris de l'ennemi, défendant ce qu'il avait ordonné, ordonnant ce qu'il avait défendu. Bientôt (ce qui arrive dans les affaires désespérées) tous commandent, personne n'exécute : enfin, jetant leurs armes, ils ne songent qu'à la fuite et aux moyens d'échapper. Les Vitelliens percent de tous côtés, et mettent tout à feu et à sang. Un petit nombre de braves guerriers, parmi lesquels on distingua surtout Cornélius Martialis, Émilien Pacensis, Caspérius Niger, Didius Scève, se font massacrer en combattant. Sabinus, sans armes et sans faire un pas pour se sauver, est entouré, ainsi que le consul Quinctius Atticus, trop désigné par ce fantôme de magistrature et par sa propre imprudence : il avait jeté parmi le peuple des édits où il prodiguait les honneurs à Vespasien, les injures à Vitellius. Le reste se sauva par différents moyens, quelques-uns déguisés en esclaves, d'autres à l'aide de leurs clients, qui

susecepit, neque tamen dedicavit : hoc solum felicitati ejus negatum. Lutatii Catuli nomen, inter tanta Casarum opera, usque ad Vitellium mansit. Ea tunc sedes cremabatur.

LXXIII. Sed plus pavoris obsessis quam obsessoriibus intulit; quippe Vitellianus miles, neque astu, neque constantia, inter dubia indigebat. Ex diverso trepidi milites, dux segnis et veluti captus animi, non lingua, non auribus competere : neque alienis consiliis regi, neque sua expedire : huc illuc clamoribus hostium circumagi : quæ jussarat, vetare; quæ veterat, jubere. Mox, quod in perditis rebus accidit, omnes præcipere, nemo exsequi : postremo, abjectis armis, fugam et fallendi artes circumspectabant. Irrumpunt Vitelliani et cuncta sanguine, ferro, flammisque miscent. Pauci militarium virorum, inter quos maxime insignes, Cornelius Martialis, Emilius Pacensis, Casperius Niger, Didius Scæva, pugnam ausi, obruncantur. Flavium Sabinum, inermem neque fugam ceptantem, circumstant, et Quinctium Atticum, consulem, umbra honoris et suamet vanitate monstratum, quod edicta in populum, pro Vespasiano magnifica, probrosa adversus Vitellium, jecerat. Ceteri per varios casus elapsi : quidam servili habitu, alii fide clientium cuncti, et

leur donnèrent asile, ou en se cachant parmi les bagages. Plusieurs, ayant recueilli le mot d'ordre des Vitelliens, eurent l'audace de le demander et d'y répondre, ce qui les sauva.

LXXIV. Domitien, au moment où les ennemis pénétrèrent, se réfugia chez l'édituen; puis, grâce à l'adresse d'un affranchi, il sortit en habit de lin, confondu avec une troupe de sacrificateurs, et se rendit, sans être reconnu, près du Vélambre, chez Cornélius Primus, client de Vespasien, où il resta caché. Sous le principat de son père, il fit abattre la maison de l'édituen, et il érigea à Jupiter Conservateur une petite chapelle, avec un autel de marbre, sur lequel il fit graver son aventure. Lorsque ensuite il fut parvenu à l'empire, il consacra à Jupiter Gardien un temple superbe, où il se plaça lui-même entre les bras du dieu. Sabinus et Atticus furent menés à Vitellius, chargés de chaînes. Ils reçut d'un air et avec un langage qui n'étaient rien moins que menaçants, au grand mécontentement des soldats, qui frémissaient de rage et réclamaient le droit de les massacrer, et le prix du service qu'ils venaient de rendre. Les premiers cris éclatent tout près de Vitellius; ils sont répétés par la plus vile portion de la populace, qui demande hautement le supplice de Sabinus, et mêle la menace à l'adulation. Debout sur les degrés du palais, Vitellius se préparait à intercéder; mais leur obstination lui ferma la bouche. Ils percent de coups Sabinus, le mettent en pièces, lui coupent la tête; et ils traînent aux Gémonies son corps mutilé.

LXXV. Telle fut la fin d'un homme qui certainement n'était pas sans mérite. Pendant trente-cinq ans il avait servi l'État avec une

inter sarcinas additi. Fuere, qui, excepto Vitellianorum signo quo inter se noscebantur, ultro rogantes respondentisque, audaciam pro latebra haberent.

LXXIV. Domitianus, prima irruptione apud ædituum occultatus, solertia liberti, lineo amictu turbæ sacrificarum immixtus ignoratusque, apud Cornelium Primum, paternum clientem, juxta Velabrum, delituit : ac potente rerum patre, disjecto æditui contubernio, modicum sacellum Jovi Conservatori, aramque posuit, casusque suos in marmore expressam. Mox, imperium adeptus, Jovi Custodi templum ingens, seque in sinu dei sacravit. Sabinus et Atticus, onerati catenis, et ad Vitellium ducti, nequaquam infesto sermone vultuque excipiuntur, frementibus, qui jus cædis, et præmia navatæ operæ, petebant. Clamore a proximis orto, sordida pars plebis supplicium Sabini exposcit, minas adulationesque miscet. Stantem pro gradibus palatii Vitellium, et preces parantem, pervicere, ut absisteret. Tum confossum collaceratumque, et capite truncum, corpus Sabini in Gemonias trahunt.

LXXV. Hic exitus viri haud sane spernendi. Quinque et triginta stipendia

réputation brillante et à l'armée et dans Rome. Son équité et son désintéressement étaient irréprochables : seulement il parlait trop ; et, dans les sept ans qu'il gouverna la Mésie, et les douze qu'il fut préfet de Rome, c'est le seul défaut que la voix publique lui ait reproché. Sur la fin de sa vie il parut aux uns pusillanime, à beaucoup d'autres modéré, et cherchant à épargner le sang des citoyens. Mais ce qui est avoué généralement, c'est qu'avant le principat de Vespasien Sabinus faisait toute la gloire de cette famille. Cette mort, dit-on, fut loin d'affliger Mucien. On croit même qu'elle fut un bien pour l'État, en ce qu'elle ôta toute concurrence entre deux hommes dont l'un était le frère et l'autre se croyait le collègue de l'empereur. Le peuple voulait aussi le supplice du consul, mais Vitellius s'y opposa par reconnaissance ; car, lorsqu'on avait demandé qui avait mis le feu au Capitole, Atticus s'était déclaré le coupable. Par cet aveu ou par ce mensonge opportun, Atticus parut prendre sur lui tout l'odieux de ce malheur, et en décharger le parti de Vitellius.

LXXVI. Dans ce temps-là même, Lucius Vitellius, qui campait à Féronia, menaçait de prendre d'assaut Terracine. Il n'y avait dans la place que des gladiateurs et des rameurs, qui n'osaient point sortir des murs et se hasarder en pleine campagne. Leurs commandants, comme je l'ai dit plus haut, étaient Apollinaris pour les soldats de marine, Julianus pour les gladiateurs : tous deux, par leurs dissolutions et leur apathie, plus semblables à des gladiateurs qu'à des chefs. On ne montait point de gardes ; on ne

in republica fecerat, domi militiæque clarus; innocentiam justitiæque ejus non arguerat; sermonis nimius erat; id unum septem annis, quibus Mæsiam, duodecim, quibus præfecturam urbis obtinuit, calumniatus est rumor. In fine vite alii segnem, multum moderatum et civium sanguinis parcum credidere. Quod inter omnes constiterit, ante principatum Vespasiani, decus domus penes Sabinum erat. Eadem ejus lætam fuisse Muciano accepimus. Ferebant plerique, etiam paci consultum, præempta emulatione inter duos, quorum alter se fratrem imperatoris, alter consortem imperii cogitaret. Sed Vitellius consulis supplicium poscenti populo restitit, placatus, ac velut vicem reddens, quod interrogantibus, quis Capitolium incensisset, se reum Atticus obtulerat: eoque confessione, sive aptum tempori mendacium fuit, invidiam crimenque agnavisse, et a partibus Vitellii amolitus, videbatur.

LXXVI. Iisdem diebus L. Vitellius, positus apud Feroniam castris, excidio Terracine immanebat: clausis illic gladiatoribus remigibusque, qui non egredi mœnia, neque periculum in aperto audebant. Præerat, ut supra memoravimus, Julianus gladiatoribus, Apollinaris remigibus: lascivia socordiaque gladiatorum magis, quam ducum similee. Non vigiliis agere, non intuta

fortifiait point les endroits faibles; ils passaient dans les divertissemens le jour et la nuit, faisant retentir ce beau rivage de fêtes continuelles : tous leurs soldats étaient dispersés pour le service de leurs plaisirs. Ils ne parlaient de guerre qu'au milieu des festins. Apinius Tiro en était sorti peu de jours auparavant pour faire contribuer quelques villes, et la rigueur qu'il y mettait valait à son parti bien plus de haine que de secours.

LXXVII. Cependant un esclave de Verginius Capiton vient trouver Lucius Vitellius; et il s'engage, pourvu qu'on lui prête main-forte, à livrer la citadelle, qui était sans défense. Les cohortes partent sans bagages au milieu de la nuit; il les amène, par le sommet le plus élevé des montagnes, jusque sur la tête de l'ennemi. De là, elles fondent sur la ville; ce fut un massacre plutôt qu'un combat. Elles trouvent des hommes sans leurs armes, ou occupés à les prendre; quelques-uns à peine réveillés, à qui les ténèbres, la peur, le bruit des trompettes, les cris de l'ennemi, troublaient les sens. Quelques gladiateurs résistèrent, et vendirent leur vie. Le reste courait aux vaisseaux, où régnaient une terreur pareille et une confusion inexprimable, augmentées par les habitans, qui s'y jetaient pêle-mêle et qui étaient égorgés indistinctement par les Vitelliens. A la première alarme il se sauva six galères, sur lesquelles était le préfet de la flotte, Apollinaris; le reste fut pris dans le port, ou coula à fond par la surcharge de la foule qui s'y précipitait. Julianus fut mené à Lucius Vitellius, qui, après l'avoir déshonoré par les verges, le fit égorger devant lui. Quelques écrivains ont accusé Triaria, femme de ce Vitellius, de

menium firmare, noctu dieque fluxi et amœna litorum personantes, in ministerium luxus dispersis militibus, de bello tantum inter convivia loquebantur. Paucos ante dies discesserat Apinius Tiro, dontisq; ac pecuniis acerbe per municipia conquirendis, plus invidia quam virum partibus addebat.

LXXVII. Interim ad L. Vitellium servus Verginii Capitonis perfligit, pollicitusque, si præsidium acciperet, vacuam arcem tradi futurum, multa nocte cohortes expeditas, summis montium jugis, super caput hostium sistit: inde miles ad eodem magis quam ad pugnam decurrit: sternunt inermes, aut arma capientes, et quosdam somno excitos, quum tenebris, pavore, sonitu tubarum, clamore hostili turbarentur. Pauci gladiatorum resistentes, neque inulti cadere: ceteri ad naves ruebant, ubi cuncta pari formidine implicabantur, permixtis paganis, quos nullo discrimine Vitelliani trucidabant. Sex liburnica inter primum tumultum evasere, in quis præfectus classis Apollinaris; relique in litore capte; aut nimio ruentium onere pressas mare hausit. Julianus ad L. Vitellium perductus, et verberibus fœdatus, in ore ejus jugulatur. Fuere, qui uxorem L. Vitellii Triariam incesserent, tanquam gladio

réputation brillante et à l'armée et dans Rome. Son équité et son désintéressement étaient irréprochables : seulement il parlait trop ; et, dans les sept ans qu'il gouverna la Mésie, et les douze qu'il fut préfet de Rome, c'est le seul défaut que la voix publique lui ait reproché. Sur la fin de sa vie il parut aux uns pusillanime, à beaucoup d'autres modéré, et cherchant à épargner le sang des citoyens. Mais ce qui est avoué généralement, c'est qu'avant le principat de Vespasien Sabinus faisait toute la gloire de cette famille. Cette mort, dit-on, fut loin d'affliger Mucien. On croit même qu'elle fut un bien pour l'État, en ce qu'elle ôta toute concurrence entre deux hommes dont l'un était le frère et l'autre se croyait le collègue de l'empereur. Le peuple voulait aussi le supplice du consul, mais Vitellius s'y opposa par reconnaissance ; car, lorsqu'on avait demandé qui avait mis le feu au Capitole, Atticus s'était déclaré le coupable. Par cet aveu ou par ce mensonge opportun, Atticus parut prendre sur lui tout l'odieux de ce malheur, et en décharger le parti de Vitellius.

LXXVI. Dans ce temps-là même, Lucius Vitellius, qui campait à Féronia, menaçait de prendre d'assaut Terracine. Il n'y avait dans la place que des gladiateurs et des rameurs, qui n'osaient point sortir des murs et se hasarder en pleine campagne. Leurs commandants, comme je l'ai dit plus haut, étaient Apollinaris pour les soldats de marine, Julianus pour les gladiateurs : tous deux, par leurs dissolutions et leur apathie, plus semblables à des gladiateurs qu'à des chefs. On ne montait point de gardes ; on ne

in republica fecerat, domi militiæque clarus ; innocentiam justitiæque ejus non arguerat ; sermonis nimius erat ; id unum septem annis, quibus Mæsiam, duodecim, quibus præfecturam urbis obtinuit, calumniatus est rumor. In fine vite alii segnem, multum moderatum et civium sanguinis parcum credidere. Quod inter omnes constiterit, ante principatum Vespasiani, decus domus penes Sabinum erat. Eadem ejus lætam fuisse Muciano accepimus. Ferebant plerique, etiam paci consultum, præempta emulatione inter duos, quorum alter se fratrem imperatoris, alter consortem imperii cogitaret. Sed Vitellius consulis supplicium poscenti populo restitit, placatus, ac velut vicem reddens, quod interrogantibus, quis Capitolium incensisset, se reum Atticus obtulerat : eoque confessione, sive aptum temporis mendacium fuit, invidiam crimenque agnavisse, et a partibus Vitellii amolitus, videbatur.

LXXVI. Iisdem diebus L. Vitellius, positus apud Feroniam castris, excidio Terracine immanebat : clausis illic gladiatoribus remigibusque, qui non egredi mœnia, neque periculum in aperto audebant. Præerat, ut supra memoravimus, Julianus gladiatoribus, Apollinaris remigibus : lascivia socordiaque gladiatorum magis, quam ducum similee. Non vigiliis agere, non intuta

fortifiait point les endroits faibles ; ils passaient dans les divertissemens le jour et la nuit, faisant retentir ce beau rivage de fêtes continuelles : tous leurs soldats étaient dispersés pour le service de leurs plaisirs. Ils ne parlaient de guerre qu'au milieu des festins. Apinius Tiro en était sorti peu de jours auparavant pour faire contribuer quelques villes, et la rigueur qu'il y mettait valait à son parti bien plus de haine que de secours.

LXXVII. Cependant un esclave de Verginius Capiton vient trouver Lucius Vitellius ; et il s'engage, pourvu qu'on lui prête main-forte, à livrer la citadelle, qui était sans défense. Les cohortes partent sans bagages au milieu de la nuit ; il les amène, par le sommet le plus élevé des montagnes, jusque sur la tête de l'ennemi. De là, elles fondent sur la ville ; ce fut un massacre plutôt qu'un combat. Elles trouvent des hommes sans leurs armes, ou occupés à les prendre ; quelques-uns à peine réveillés, à qui les ténèbres, la peur, le bruit des trompettes, les cris de l'ennemi, troublaient les sens. Quelques gladiateurs résistèrent, et vendirent leur vie. Le reste courait aux vaisseaux, où régnaient une terreur pareille et une confusion inexprimable, augmentées par les habitans, qui s'y jetaient pêle-mêle et qui étaient égorgés indistinctement par les Vitelliens. A la première alarme il se sauva six galères, sur lesquelles était le préfet de la flotte, Apollinaris ; le reste fut pris dans le port, ou coula à fond par la surcharge de la foule qui s'y précipitait. Julianus fut mené à Lucius Vitellius, qui, après l'avoir déshonoré par les verges, le fit égorger devant lui. Quelques écrivains ont accusé Triaria, femme de ce Vitellius, de

menium firmare, noctu dieque fluxi et amœna litorum personantes, in ministerium luxus dispersis militibus, de bello tantum inter convivia loquebantur. Paucos ante dies discesserat Apinius Tiro, dontisq; ac pecuniis acerbe per municipia conquirendis, plus invidia quam virum partibus addebat.

LXXVII. Interim ad L. Vitellium servus Verginii Capitonis perfligit, pollicitusque, si præsidium acciperet, vacuam arcem tradi futurum, multa nocte cohortes expeditas, summis montium jugis, super caput hostium sistit : inde miles ad eodem magis quam ad pugnam decurrit : sternunt inermes, aut arma capientes, et quosdam somno excitos, quum tenebris, pavore, sonitu tubarum, clamore hostili turbarentur. Pauci gladiatorum resistentes, neque inulti cadere : ceteri ad naves ruebant, ubi cuncta pari formidine implicabantur, permixtis paganis, quos nullo discrimine Vitelliani trucidabant. Sex liburnica inter primum tumultum evasere, in quis præfectus classis Apollinaris ; relique in litore capte ; aut nimio ruentium onere pressas mare hausit. Julianus ad L. Vitellium perductus, et verberibus fœdatus, in ore ejus jugulatur. Fuere, qui uxorem L. Vitellii Triariam incesserent, tanquam gladio

s'être montrée l'épée à la main au milieu du deuil et des horreurs du sac de Terracine, et d'y avoir signalé son orgueil et sa cruauté. Lucius envoya à son frère la branche de laurier, gage de sa victoire; il lui fit demander s'il repartirait sur-le-champ, ou s'il poursuivrait l'entière réduction de la Campanie : ce qui fut très-heureux et pour le parti de Vespasien et pour la république; car, s'il eût mené droit à Rome des troupes fières d'une victoire récente, et dont l'intrépidité s'était accrue de l'audace du succès, le choc eût été violent et fatal. Lucius Vitellius, tout infâme qu'il était, ne manquait point de talents; il n'avait pas, comme les gens de bien, l'énergie de la vertu, mais bien celle du vice, comme tous les scélérats déterminés.

LXXVIII. Ces événements se passaient dans le parti de Vitellius, pendant que l'armée de Vespasien, qui avait quitté Narnie, s'amusa à fêter paisiblement les Saturnales à Oriculum. Ce délai si funeste avait pour motif d'attendre Mucien; mais on soupçonna Antonius d'avoir temporisé à dessein, « depuis les lettres secrètes où Vitellius, pour prix d'une trahison, offrait le consulat, sa fille en mariage et une dot immense. » D'autres ont prétendu que c'était une calomnie inventée pour plaire à Mucien; quelques-uns, que c'était le projet de tous les chefs de menacer Rome de la guerre, sans l'y porter, dans l'idée que Vitellius, abandonné par ses meilleures troupes et privé de tous ses appuis, renoncerait de lui-même à l'empire; mais que tout ce plan avait été dérangé par la précipitation, ensuite par la mollesse de Sabinus, qui, après

militari cincta, inter luctum cladesque expugnatae Tarracinae, superbe saepeque egisset. Ipse lauream gesta prospere rei ad fratrem misit, percunctatus statim regredi se, an perdomandae Campaniae insistere juberet. Quod salutare non modo partibus Vespasiani, sed reipublicae fuit; nam, si recens victoria miles, et super insitam pervicaciam, secundis ferox, Romam contendisset; haud parva mole certatum, nec sine exitio Urbis, foret: quippe L. Vitellio, quamvis infami, inerat industria; nec virtutibus, ut boni, sed, quo modo pessimus quisque, vitiis valebat.

LXXVIII. Dum haec in partibus Vitellii geruntur, digressus Narnia Vespasiani exercitus, festos Saturni dies Oriculi per otium agitabat. Causa tam prave morae, ut Mucianum opperirentur. Nec defuere, qui Antonium suspicionibus arguerent, tanquam dolo cunctantem, post secretas Vitellii epistolas, quibus consulatum et nobilem filiam et dotales opes, pretium prodicionis, offerebat. Alii, ficta haec et in gratiam Muciani composita. Quidam, omnium id ducum consilium fuisse, ostentare potius Urbi bellum, quam inferre; quando validissimae cohortes a Vitellio descivissent, et abseisis omnibus praesidiis, cesserat imperio videbatur. Sed cuncta festinatione, deinde ignavia Sabinus, corru-

avoir pris inconsidérément les armes, n'avait pu défendre contre trois cohortes cette forteresse du Capitole, imprenable même à de grandes armées. On ne saurait trop lequel blâmer dans une occasion où tous faillirent. Mucien, par ses lettres équivoques, arrêtait les vainqueurs; Antonius, par une condescendance hors de saison, ou plutôt pour reporter l'odieux sur Mucien, se fit soupçonner; les autres généraux, croyant trop tôt la guerre terminée, en rendirent la fin mémorable; et Cerialis lui-même, détaché en avant à la tête de mille chevaux, avec ordre de prendre les routes de traverse par le pays des Sabins et d'entrer dans Rome par la voie Salarienne, ne fit pas assez de diligence; enfin tous s'endormirent, jusqu'au moment où le bruit du siège du Capitole les réveilla tous à la fois.

LXXIX. Antonius arriva par la voie Flaminienne à Saxa-Rubra fort avant dans la nuit. Il était trop tard : il n'apprend que des nouvelles affligeantes, Sabinus tué, le Capitole incendié, Rome consternée. On ajoutait que le peuple et les esclaves prenaient les armes pour Vitellius; de plus, le corps de cavalerie que menait Cerialis venait d'être défait. Cerialis était accouru sans précaution, comme n'ayant affaire qu'à des vaincus; il fut reçu par les Vitelliens, avec de l'infanterie mêlée parmi leur cavalerie. On se battit, non loin de Rome, entre des maisons et des jardins, dans des détours de rues parfaitement connus des Vitelliens et inconnus aux autres, ce qui intimida ceux-ci. D'ailleurs, toute leur cavalerie ne donna pas. Il s'y trouvait un détachement de celle qui s'était ren-

pta : qui sumptis temere armis, munitissimam Capitolii arcem, et ne magnis quidem exercitibus expugnabilem, adversus tres cohortes tueri nequivisset. Haud facile quis uni assignaverit culpam, quae omnium fuit : nam et Mucianus ambiguis epistolis victores morabatur, et Antonius praepostero obsequio, vel, dum regerit invidiam, crimen meruit : ceterique duces, dum peractum bellum putant, finem ejus insigniverunt. Ne Petilius quidem Cerialis, cum mille equitibus praemissus, ut transversis itineribus per agrum sabinum Salaria via Urbem introiret, satis maturaverat : donec obsessi Capitolii fama cunctos simul exciret.

LXXIX. Antonius per Flaminiam ad Saxa Rubra, multo jam noctis serum auxilium venit. Illic interfectum Sabinum, conflagrasse Capitolium, tremere Urbem, maesta omnia accepit : plebem quoque et servitia pro Vitellio armari, nuntiabatur. Et Petilio Cerialis equestre praedium adversum fuerat : namque incautum, et tanquam ad victos ruentem, Vitelliani, interjectus equiti pedes, exceperunt : pugnatum haud procul Urbe, inter aedificia hortosque et anfractus viarum, quae gnara Vitellianis, incomperta hostibus, metum facerant : neque omnis eques concursus, adjunctis quibusdam, qui nuper apud Narniam dediti,

due à Narnie, lequel se tint à observer l'événement. Tullius Flavianus, préfet d'une division, fut fait prisonnier; le reste s'enfuit lâchement et se dispersa : les vainqueurs ne les poursuivirent pas au delà de Fidène.

LXXX. Ce succès enflamma l'ardeur du peuple. Toute la populace de Rome prit les armes; on avait peu de boucliers militaires; la plupart s'étaient fait, à la hâte, des armes de ce qui était tombé sous leurs mains. Ils demandent à grands cris le signal du combat. Vitellius les remercie, et donne l'ordre de sortir pour défendre la patrie. Puis, ayant rassemblé le sénat, il fit nommer des députés, qui allèrent, en se couvrant du bien public, conseiller aux légions flaviennes la paix et la concorde. Ceux qui étaient allés vers Cerialis coururent un extrême péril. Le soldat se révoltait au seul nom de paix et de conditions. On blessa le préteur Arulenus Rusticus : la considération personnelle de ce Romain ajoutait à l'horreur d'un attentat commis sur un préteur et sur un député. Sa suite fut dispersée; le premier licteur qui avait entrepris d'écarter la foule fut tué; et, sans un détachement que Cerialis leur donna pour les défendre, ce caractère d'ambassadeur, sacré même pour un ennemi, des citoyens, jusque devant les murs de leur patrie, l'eussent violé, dans leur rage, au point de massacrer les ambassadeurs eux-mêmes. Ceux qui s'étaient rendus vers Antonius furent mieux reçus; non que le soldat fût plus modéré, mais le chef était mieux obéi.

LXXXI. Parmi les députés s'était mêlé un certain Musonius Rufus, de l'ordre équestre, espèce de philosophe qui se piquait de stoï-

fortunam partium speculabantur : capitur præfectus ala, Tullius Flavianus : ceteri fœda fuga consternantur, non ultra Fidenas secutis victoribus.

LXXX. Eo successu studia populi aucta : vulgus urbanum arma cepit. Paucis scuta militaria, plures raptis quod cuique obvium telis, signum pognæ exposcunt. Agit grates Vitellius, et ad tuendam Urbem prorumpere jubet. Nox, vocato senatu, deliguntur legati ad exercitus, ut prætexto reipublicæ concordiam pacemque suaderent : varia legatorum sors fuit. Qui Petilio Ceriali occurrerant, extremum discrimen adiere, asperrante milite conditiones pacis : vulneratur prætor, Arulenus Rusticus : auxit invidiam, super violatum legati prætorisque nomen, propria dignatio viri : palantur comites : occiditur proximus licitor, dimovere turbam ausus; et, ni dato a duce præsidio defensi forent, sacrum etiam in exteras gentes legatorum jus, ante ipsa patriæ mœnia, civilis rabies usque in exitium temerasset. Equioribus animis accepti sunt, qui ad Antonium venerant, non quia modestior miles, sed duci plus auctoritatis.

LXXXI. Miscuerat se legatis Musonius Rufus, equestris ordinis, studium phi-

cisme. Cet homme, allant au milieu des soldats, se mit à discourir sur les avantages de la paix, sur l'atrocité de la guerre; et il se faisait le censeur de toute cette multitude armée. Quelques-uns s'en divertirent, la plupart s'en ennuyèrent; et il ne manquait pas de gens qui allaient le chasser et le fouler aux pieds, si enfin, sur l'avis des plus modérés et sur les menaces redoublées des autres, il n'eût arrêté la sa morale hors de saison. Les vestales vinrent aussi avec des lettres de Vitellius pour Antonius : Vitellius demandait qu'on retardât la décision d'un seul jour; dans ce court intervalle tout s'arrangerait facilement. On congédia les vestales avec les plus grands égards; on répondit à Vitellius que le meurtre de Sabirius et l'incendie du Capitole avaient rompu toute négociation.

LXXXII. Toutefois Antonius, dans l'assemblée qu'il convoqua, essaya d'adoucir les légions et de leur persuader de n'aller camper qu'au pont Milvius, et de n'entrer dans Rome que le lendemain. Il craignait que le soldat, aigri par la résistance, n'épargnât ni le peuple, ni le sénat, ni les temples mêmes des dieux. Mais le soldat s'indignait des moindres retards, comme d'un obstacle à la victoire. D'ailleurs, tous ces drapeaux qu'on voyait flotter sur les hauteurs, quoiqu'ils ne guidassent qu'une multitude sans courage, présentaient aux yeux l'apparence d'une armée ennemie. Ils marchent donc en trois corps, et chacun comme il se trouvait : l'un, par la voie Flaminienne; l'autre, le long du Tibre; le troisième s'avancait par la voie Salarienne vers la porte Colline. L'arrivée seule de la cavalerie dispersa la populace. Quant

iosophiæ et placita stoicorum æmulatus; ceptabatque, permixtus manipulis, bona pacis ac belli discrimina disserens, armatos monere. Id plerisque ludibrio, pluribus tedio; nec deerant, qui propellerent proclarentque, ni, admonitu modestissimi ejusque, et aliis militibus, omisisset intempestivam sapientiam. Obvix fuere et virgines vestales cum epistolis Vitellii, ad Antonium scriptis : eximi supremo certamini unum diem postulabat; si moram interjeissent, facilius omnia conventura. Virgines cum honore dimisse : Vitellio rescriptum, Sabini cæde et incendio Capitolii disrēpta belli commercia.

LXXXII. Tentavit tamen Antonius, vocatas ad concionem legiones mitigare, ut, castris juxta pontem Milvium positis, postera die Urbem ingrederentur. Ratio cunctandi, ne asperatus prælio miles, non populo, non senatui, ne templis quidem ac delubris deorum consuleret. Sed omnem prolationem, ut inimicam victoriæ, suspectabant. Simul fulgentia per colles vexilla, quanquam imbellis populus sequeretur, speciem hostilis exercitus fecerant. Tripartito agmine, pars, ut astiterat, Flaminia via, pars juxta ripam Tiberis incescit; tertium agmen per Salariam Collinæ portæ propinquabat. Plebs in vectis equi-

aux soldats vitelliens, ils vont au-devant, et en trois corps aussi. Il se livra devant la ville plusieurs combats avec divers succès; mais les Flaviens, mieux commandés, eurent plus souvent l'avantage. Il n'y eut de maltraités que ceux qui avaient pris à la gauche de Rome, vers les jardins de Salluste, par des chemins étroits et glissants. Les Vitelliens, montés sur les murs des jardins, les accablèrent de pierres et de javelots, et les tinrent en échec jusqu'au soir, moment où ils furent enveloppés à leur tour par la cavalerie, qui avait pénétré par la porte Colline. Il y eut aussi, dans le champ de Mars, une bataille sanglante. Les Flaviens avaient pour eux la fortune et toutes leurs victoires; les Vitelliens la fureur du désespoir. Quoique rompus, ils se ralliaient de nouveau dans Rome.

LXXXIII. Le peuple assistait à la bataille ainsi qu'à un spectacle; et, comme dans les combats du cirque, il encourageait tantôt les uns, tantôt les autres, par ses applaudissements et ses cris. Toutes les fois qu'un des deux partis avait plié, si quelques soldats allaient se cacher dans les boutiques ou se réfugier dans quelques maisons, il demandait qu'on les en arrachât, qu'on les massacrat, et il s'emparait de la plus grande partie du butin. Tandis que le sang et le carnage occupaient le soldat tout entier, le peuple profitait des dépouilles. Rome offrait un spectacle horrible et monstrueux. Ici, on se bat, on s'égorge; là, on se baigne, on s'enivre : c'est, à la fois, du sang, des morceaux de morts; et, tout près, des courtesanes et des prostituées; d'une part, toutes les débauches d'une paix dissolue; de l'autre, tous les crimes de la plus impitoyable

tibus fusa : miles Vitellianus trinis et ipse praesidiis occurrat. Proelia ante Urbem multa et varia : sed Flavians, consilio ducum praestantibus, saepius prospera. In tantum conflictati sunt, qui in partem sinistram Urbis, ad Salustianos hortos, per angusta et lubrica viarum flexerant. Superstantes mactantibus Vitelliani, ad serum usque diem, saxis pilisque subeuntes arcebant : donec ab equitibus, qui porta Collina irruerant, circumvenirentur. Concurrere et in Campo Martio infeste acies. Pro Flavians fortuna et parva toties victoria; Vitelliam desperatione sola ruebant; et, quanquam pulsus, rursus in Urbe congregabantur.

LXXXIII. Adecat pugnantibus spectator populus, utque in ludicio certamine hos, rursus illos clamore et plausu fovebat. Quotiens pars altera inclinasset, abditos in tabernis, aut, si quam in domum perfugerant, erui jugularique expostulantes, parte majore praeda potiebantur : nam, milite ad sanguinem et caedes obverso, spolia in vulgus cedebant. Saeva ac deformis Urbe tota facies : alibi praelia et vulnera; alibi balineae popinaeque : simul cruor et strues corporum; juxta scorta et scortis similes : quantum in luxurioso otio libidinum; quidquid in acerbissima captivitate seclerum : prorsus ut eandem civitatem

prise d'assaut. La même ville paraissait en fête et en fureur. On avait vu auparavant des armées aux prises dans la ville, deux fois quand Sylla, et une fois quand Cinna furent vainqueurs, et on n'y avait pas vu moins de cruauté; mais maintenant il y avait de plus une sécurité barbare; pas la moindre interruption dans les plaisirs; il semblait que la joie des saturnales en fût redoublée. L'allégresse était au comble; on jouissait, non de la joie du triomphe, mais de celle des malheurs publics.

LXXXIV. La plus grande résistance fut à l'attaque du camp, que les Vitelliens les plus déterminés défendaient comme leur dernier asile. Les vainqueurs n'en firent que plus d'efforts, surtout les anciens prétoriens. Tout ce que l'art a imaginé pour la destruction des plus fortes places, la tortue, les machines, les terrasses et le feu, ils l'employaient à la fois; « c'était, se disaient-ils les uns aux autres, la fin de tant de travaux, de périls et de combats; ils ont rendu au peuple et au sénat leur Capitole; aux dieux, leurs temples : ils doivent recouvrer pour eux-mêmes leur camp; là est, pour le soldat, l'honneur, la patrie, les pénates; s'ils n'y rentrent sur-le-champ, il faudra passer la nuit sous les armes. » De leur côté, les Vitelliens, quoique bien inférieurs en nombre et en fortune, se faisaient, dans leur défaite, une consolation dernière d'inquiéter la victoire, de retarder la paix, de souiller de sang les maisons et les autels. Plusieurs, à demi morts, expirèrent sur les tours et les remparts : les portes arrachées, le reste de la troupe se présenta aux vainqueurs; et ils tombèrent tous blessés

et furere credere et lascivire. Confixerant ante armati exercitus in Urbe, bis L. Sulla, semel Cinna victoribus; nec tunc minus crudelitatis : nunc inhumana securitas, et ne minimo quidem temporis voluptates intermissae : velut festis diebus id quoque gaudium accederet, exultabant, fruebantur; nulla partium cura, malis publicis laeti.

LXXXIV. Plurimum molis in oppugnatione castrorum fuit, quae acerrimus quisque, ut novissimam spem, retinebant. Eo intentius victores, praecipuo veterum cohortium studio, cuncta validissimarum urbium excidiis reperta simul admovent, testudinem, tormenta, aggeres, facesque : « quidquid tot proliis laboris ac periculi hausissent, opere illo consummari, clamitantes : Urbem senatui ac populo romano, templa diis reddita : proprium esse militis decus in castris : illam patriam, illos penates : ni statim recipiantur, noctem in armis agendam. » Contra Vitelliani, quanquam numero saepe dispare inquitare victoriam, morari pacem, domos arasque cruore sedare, suprema victis solatia amplectebantur. Multi semianimes, super turres et propugnacula morientium expiravere. Convulsis portis, reliquis globos obtulit se victoribus : et

par devant, tous en face de l'ennemi même; en mourant, ils songeaient à l'honneur de leur mort.

LXXXV. Rome prise, Vitellius s'échappe par les derrières du palais, et se fait porter en litière sur l'Aventin, dans la maison de sa femme : il comptait, s'il se fût dérobé aux recherches du jour, se sauver à Terracine, dans l'armée de son frère. Puis, par incertitude d'esprit, et par l'effet naturel de la peur, qui, craignant tout, s'alarme surtout du présent, il retourne au palais, qu'il trouve désert et abandonné; jusqu'aux moindres esclaves avaient disparu, ou évitaient sa rencontre. La solitude et le silence des lieux l'épouvantent; il cherche dans les appartements fermés, et frissonne de les trouver vides. Enfin, las d'errer misérablement, il s'enfonce dans un réduit ignoble, d'où Julius Placidus, tribun de cohorte, vient l'arracher. Il est traîné honteusement en spectacle, les mains liées derrière le dos, ses habits en pièces, recevant mille insultes, sans qu'il y eût une larme de versée : l'ignominie de sa mort étouffait la compassion. Un soldat de Germanie se jeta au-devant de lui, brandissant son épée. Est-ce Vitellius qu'il voulait tuer par haine, ou pour abrèger son opprobre? était-ce le tribun? on l'ignore. Il coupa l'oreille du tribun, et fut massacré à l'instant. On forçait continuellement Vitellius, avec la pointe des épées, de relever la tête pour la présenter aux outrages : on lui faisait regarder, tantôt ses statues qu'on renversait, tantôt les rostres, et le lieu où Galba avait été tué; on voulait qu'il les contemplât. Pour dernier affront, on le poussa vers les Gémonies, où

cecidere omnes contrariis vulneribus, versi in hostem : ea cura etiam morientibus decori exitus fuit.

LXXXV. Vitellius, capta Urbe, per aversam palatii partem, Aventinum, in domum uxoris, sellula defertur; ut, si diem latebra vitavisset, Terracinam ad cohortes fratremque perfugeret. Dein mobilitate ingenii, et quæ natura pavoris est, quum omnia metuenti presentia maxime displicerent, in palatium regreditur, vastum desertumque : dilapsis etiam infimis servitorum, aut occursum ejus declinantibus. Terret solitudo et tacentes loci : tentat clausa : inhorrescit vacuis; fessusque misero errore, et pudenda latebra semet occultans, ab Julio Placido, tribuno cohortis, protrahitur. Vinete pone tergum manus : lacrimata veste, sædum spectaculum, ducelatur, multis increpantibus, nullo illacrymante : deformitas exitus misericordiam abstulerat. Obvius e Germanicis militibus, Vitellium infesto ictu, per iram, vel quo maturius ludibriis eximeret, an tribunum appetierit, in incerto fuit : aurem tribuni amputavit, ac statim confossus est. Vitellium, infestis mucronibus coactum, modo erigere os et offerre contumeliis, nunc cadentes statuas suas, plerumque rostra, aut Galicæ occisi locum contueri; postremo ad Gemonias, ubi corpus Flavii Sabini

le corps de Sabinus était resté abandonné. Le seul moment où il conserva un peu de dignité fut lorsqu'il répondit au tribun qui l'insultait qu'il était pourtant son empereur. On finit par le percer de mille coups, et, mort, le peuple l'outragea avec la même lâcheté qu'il l'avait encensé vivant.

LXXXVI. Il était né à Lucérie, et il achevait sa cinquante-septième année. Il avait obtenu le consulat, des sacerdoces, et le renom d'un des principaux personnages dans l'État, sans le moindre talent personnel, uniquement par l'illustration de son père; ceux qui lui donnèrent l'empire ne le connaissaient point. Il est rare que, par des qualités louables, on ait gagné le cœur des soldats au même point que lui avec sa lâcheté. Il avait pourtant une sorte de bonté et de libéralité, vertus qui devenaient très-funestes si l'on ne garde la mesure. Avec ses amis, il crut trop que des dons magnifiques le dispensaient de l'égalité d'humeur, et il en acheta plus qu'il n'en eut. C'était, sans contredit, le bien de l'État que Vitellius fût vaincu; mais ceux qui le trahirent pour Vespasien ne peuvent s'en faire un mérite, ayant commencé par Galba. Comme le jour baissait, et que la frayeur avait fait sortir de Rome les magistrats et les sénateurs, ou les tenait cachés dans les maisons de leurs clients, on ne put assembler le sénat. Domitien, voyant qu'il n'y avait plus rien à craindre de l'ennemi, se rendit auprès des chefs du parti, et fut proclamé César : les soldats, en grand nombre et en armes, comme ils étaient, le reconduisirent en foule à la maison de son père.

jacuerat, propulere. Vox una non degeneris animi excepta, quum tribuno insultanti, « se tamen imperatorem ejus fuisse, » respondit. Ac deinde ingestis vulneribus concidit : et vulgus eadem pravitate insectabatur interfectum, qua foverat viventem.

LXXXVI. Patria illi Luceria : septimum et quinquagesimum ætatis annum explebat. Consulatum, sacerdotia, nomen locumque inter primos, nulla sua industria, sed cuncta patris claritudine adeptus. Principatum ei detulere, qui ipsam non noverant. Studia exercitus, raro cuiquam, bonis artibus quesita, perinde affuere, quam huic per ignaviam. Inerat tamen simplicitas ac liberalitas : quæ, ni adsit modus, in exitium vertuntur. Amicitias, dum magnitudine munerum, non constantia morum, contineri putat, meruit magis quam habuit. Reipublice haud dubie intererat, Vitellium vinci; sed imputare perfidiam non possunt, qui Vitellium Vespasiano prodidere, quum a Galba descivissent. Præcipiti in occasum die, ob pavorem magistratum senatorumque, qui dilapsi ex Urbe, aut per domos clientium semet occultabant, vocari senatus non potuit. Domitianum, postquam nihil hostile metuebatur, ad duces partium progressum, et Cæsarem consulatum, miles frequens, utque erat in armis, in paternos penates deduxit.

SONMAIRE DU LIVRE QUATRIÈME

I. Cruautés que les vainqueurs exercent à Rome. — II. L. Vitellius se rend, et n'en est pas moins mis à mort. — III. Pacification de la Campanie. Le sénat prodigue les titres d'honneur à Vespasien. — IV. Honneurs décernés à Mucien, à Antonius et aux autres généraux. Proposition de rétablir le Capitole. Helvidius Priscus parle en ami de la liberté. — V. Vie et caractère de ce sénateur. — VI. Violent débat entre lui et Eprurius Marcellus. — IX. Diverses opinions au sujet des dépenses publiques. — X. Injektivité de Musonius Rufus contre P. Céler. — XI. Mucien arrive à Rome; il attire tout à lui. Meurtre de Calpurnius Galérianus. L'attaché Asiatique subit le supplice des esclaves. — XII. Commencements de la guerre de Germanie, excitée par Claudius Civilis. — XIV. Les Bataves et les Canninéfates sont les premiers à courir aux armes. — XV. De concert avec les Frisons, ils s'emparent des quartiers d'hiver de deux cohortes. — XVI. Ruse à laquelle Civilis doit la victoire sur les Romains. — XVII. La réputation qu'elle donne à ses armes engage la Germanie à lui offrir des secours. Il cherche à faire entrer les Gauls dans son parti. — XVIII. Nonchalance d'Hordéonius Flaccus. Les Romains vaincus se réfugient dans le camp nommé Vétéra. — XIX. Des cohortes de Bataves et de Canninéfates en marche vers Rome, gagnées par Civilis, se joignent à lui, et s'ouvrent un passage à Bonn à travers l'armée romaine. — XXI. Civilis, pour voiler ses projets hostiles, fait cependant reconnaître Vespasien par ses troupes. — XXII. Il assiege le camp nommé Vétéra. — XXIV. Hordéonius Flaccus est forcé, par la révolte de ses soldats, à remettre le commandement entre les mains de Vocula. Les renforts de la Gaule arrivent de tous côtés. — XXVI. Hérennius Gallus, associé dans le commandement à Vocula, après un échec, est accablé de coups par ses soldats. Nouvelle sédition. — XXVIII. Les Germains mettent les Gauls au pillage. — XXX. Divers combats entre les Germains et les Romains. — XXXI. Les auxiliaires de la Gaule, à la nouvelle du combat de Crémone, quittent le parti de Vitellius. Hordéonius Flaccus leur fait prêter serment à Vespasien. — XXXII. Montanus est envoyé à Civilis pour l'engager à mettre bas les armes; mais, d'un caractère entreprenant, il se laisse gagner par lui. — XXXIII. Civilis envoie une partie de ses troupes contre Vocula. Combats avantageux, d'abord aux Germains, puis aux Romains. — XXXV. Vocula ne profite pas de sa victoire. — XXXVI. Civilis prend Galduba. Emeute des Romains. Hordéonius Flaccus est tué. Vocula est sur le point d'éprouver le même sort. — XXXVII. Siège de Mayence. Fidélité, puis défection des Trévirois. — XXXVIII. Alarmes à Rome causées par le prétendu soulèvement de l'Afrique. — XXXIX. Domitien est investi de la préture. Mucien mine insensiblement la puissance d'Antonius. — XL. Galba est rétabli dans tous ses honneurs. Condamnation de P. Céler et d'autres délateurs. — XLII. Aquilius Régulus est défendu par son frère Messala; mais l'éloquence de Curtius Montanus l'emporte. — XLIII. A cet exemple, Helvidius attaque Eprurius Marcellus. — XLIV. Pour prévenir les suites de cette enquête, on propose d'effacer le souvenir des temps antérieurs. On ne sévit que contre un petit nombre des moins puissants. — XLV. Punition des Siennois pour avoir frappé un sénateur. Antonius Flamina est condamné comme concussionnaire. — XLVI. Sédition des prétoriens apaisée par Mucien. — XLVII. Abrogation des consulats donnés par Vitellius. Fumerales de censeur faites à Flavius Sabinus. — XLVIII. Meurtre de L. Pison, proconsul d'Afrique. — L. Différends d'Éa et de Leptis. Défaite des Garamantes. — LI. Secours offerts par les Parthes; Vespasien les refuse. — LII. Mécontentement de Vespasien contre Domitien. Titus adoucit son père. — LIII. L. Vestinus est chargé de la reconstruction du Capitole. — LIV. La nouvelle de la mort de Vitellius, arrivée en Germanie, produit deux guerres pour une. Civilis ne dissimule plus ses intentions hostiles. Ceux de Trèves et de Langres, à l'instigation de Classicus, de Tutor et de Julius Sabinus, se révoltent contre les Romains. Le reste des Gauls est ébranlé. La fidélité des légions elle-même devient douteuse. — LIX. Meurtre de Vocula. Serment prêté à l'empire des Gauls. — LX. Les légions renfermées dans le camp de Vocula prêtent le même serment. — LXI. Civilis, vainqueur, fait couper sa chevelure, qu'il avait fait vœu de laisser croître. Le succès accroît le crédit de Veléda. — LXII. Marche morne et silencieuse des légions prisonnières. Courage d'un escadron de Picentins. — LXIII. Cologne, odieuse aux peuplades transrhénanes, court le plus grand danger. — LXIV. Résistance de Claudius Labéon; il est vaincu par Civilis; les Béhasiens et les Tungres passent dans son parti. — LXVII. Cependant les Langrois sont battus par les Sequanais. Julius Sabinus vaincu est

réduit à se cacher. — LXVIII. Mucien, inquiet de tous ces mouvements, se prépare à la guerre avec Domitien. Quatre légions sont envoyées en avant; d'autres sont appelées de différents côtés. — LXIX. Les Gaulois délibèrent, et la plupart, intimidés par les jalousies des provinces, restent fidèles aux Romains. — LXX. Imprévoyance et mésintelligence de Civilis, de Classicus et des autres chefs. — LXXI. Pétulus Cerialis arrive à Mayence. Il remporte une victoire signalée sur Valentinus, un des généraux ennemis. — LXXII. Les légions vaincues rentrent dans le camp. — LXXIII. Cerialis harangue ceux de Trèves et de Langres et rétablit le calme. — LXXV. Combat acharné où les Germains d'abord vainqueurs, sont vaincus par l'impétuosité de Cerialis. — LXXIX. Cologne quitte le parti des Germains. — LXXX. Mucien fait mettre à mort le fils de Vitellius. Antonius Primus se rend auprès de Vespasien, et ne reçoit pas de lui l'accueil dont il se flattait. — LXXXI. Cures miraculeuses opérées dans Alexandrie par Vespasien. — LXXXII. Il va visiter le temple de Sérapis. — LXXXIII. Origine de ce dieu. — LXXXV. Valentinus, vaincu, mais dont la fierté ne se dément pas, est mis à mort. — LXXXVI. Domitien fait sonder Cerialis, pour savoir s'il lui remettrait l'armée et le commandement. Trompé dans son attente, il feint de n'aimer que le loisir et les lettres.

Ces événements se passent en partie durant la guerre civile entre Vitellius et Vespasien.

A. DE R.	DE J. C.	
DCCCXXIII.	70.	Cons. { Flavius Vespasien, Aug. p. la 2 ^e fois. Titus Vespasien, César.

LIVRE QUATRIÈME

I. Vitellius mort, la guerre était finie, et l'on n'avait point encore la paix. Les vainqueurs, se tenant dans Rome, toujours armés, s'acharnaient sur les vaincus avec une haine implacable. Ils remplissaient les rues de meurtres; ils ensanglantaient les places publiques et les temples : en quelque lieu que le sort leur offrit une victime, elle était égorgée. Bientôt, par ce progrès naturel à la licence, ils vont fouiller jusque dans les maisons; ils en arrachent ceux qui s'y cachaient. Si quelqu'un à de la jeunesse joignait une haute stature, il était massacré sans qu'on s'informât s'il était soldat ou citoyen. Dans la première chaleur de leurs ressentiments, leur cruauté ne voulait que du sang; depuis, elle s'était tournée en cupidité. Ils ne souffraient nulle part qu'il y eût rien de fermé, sous prétexte que c'était une retraite pour des Vitelliens. Ce fut la

LIBER QUARTUS

I. Interfecto Vitellio, bellum magis desierat, quam pax cœperat. Armati per urbem victores implacabili odio victos consecabantur: plenæ cœdibus viæ, cruenta fora templaque, passim trucidatis, ut quemque fors obtulerat. Ac mox, augescente licentia, scrutari ac protrahere abditos: si quem procerum habitu et juvena conspexerant, obtruncare, nullo militum aut populi discrimine. Que sævitia, recentibus odiis, sanguine explebatur, dein verterat in avaritiam: nihil usquam secretum aut clausum sinebunt, Vitellianos occultari simulantes

raison qu'ils donnèrent pour enforcer les portes des maisons, pour tuer même quand on résistait. Les misérables de la lie du peuple, les esclaves pervers, venaient trahir les maîtres opulents; d'autres étaient décelés par leurs amis. Partout des cris, des lamentations, et toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut; enfin l'on en vint à regretter l'insolence des soldats d'Othon et de Vitellius, auparavant si odieuse. Les chefs du parti, qui avaient mis tant de courage à allumer la guerre civile, n'avaient pas la force de modérer la victoire. C'est que les méchants sont puissants pour exciter les troubles et les dissensions, au lieu que l'ordre et la paix demandent des vertus.

II. Domitien avait pris le nom et la demeure des Césars, mais sans se mêler d'affaires; c'est par des viols et des adultères qu'il se montrait fils d'empereur. Varus eut la préfecture du prétoire; toute l'autorité était dans les mains d'Antonius. Celui-ci s'approprie la caisse impériale et toute la maison du prince, comme la dépouille d'un Crémonais. Les autres chefs, soit modération, soit manque de talents, avaient peu contribué au succès; ils n'eurent aucune part aux récompenses. Rome, tremblante et façonnée à la servitude, fut la première à désirer que l'on marchât contre Lucius Vitellius, qui revenait de Terracine avec son armée, et qu'on extirpât les restes de la guerre. La cavalerie fut envoyée en avant à Aricie; les légions restèrent en deçà de Boville. Vitellius n'hésila point à se livrer, lui et son armée, à la discrétion du vainqueur; et, par colère non moins que par crainte, le soldat jeta des armes qui l'avaient si mal servi. Cette longue suite de prisonniers

Initium id perfringendarum domum; vel, si resisteretur, causa caedis: nec deerat egentissimus quisque ex plebe: et pessimi servitorum prodeire ultra ditos dominos: alii ab amicis monstrabantur. Ubique lamenta, conclamationes, et forma capte urbis: adeo ut Othoniani Vitellianique militis invidiosa antea petulantia desideraretur. Duces partium, accendendo civili bello acres, temperanda victoriae impares: quippe in turbas et discordias pessimo cuique plurima vis; pax et quies bonis artibus indigent.

II. Nomen sedemque Caesaris Domitianus acceperat: nondum ad curas intentus, sed stupris et adulteris filium principis agebat. Praefectura praetorii penes Arrium Varum: summa potentiae in Primo Antonio: is pecuniam familiarumque e principis domo, quasi cremonensem praedam, rapere: ceteri modestia, vel ignobilitate, ut in bello obscuro, ita praemiorum expertes. Civitas pavida et servitio parata, occupari redeuntem Tarracina L. Vitellium cum cohortibus, exstinguique reliqua belli, postulabat. Praemissi Aricium equites: agmen legionum intra Bovillas stetit; nec cunctatus est Vitellius, seque et cohortes arbitrio victorismittere: et miles infelicia arma, haud minus ira quam metu abiecit. Longus deditorum ordo, septus armatis, per Urbem

fut promenée dans Rome, au milieu d'un rempart de soldats armés. Pas un n'eut la contenance d'un suppliant; ils parurent avec un visage sombre et farouche, sans daigner faire attention aux clameurs et à la joie insultante d'une populace effrénée. Quelques-uns tentèrent de se faire jour à travers les soldats qui les entouraient: ils furent massacrés. Le reste fut gardé en prison. Il n'y eut pas un seul mot vil de proféré; dans leur humiliation, ils sauvèrent leur réputation de courage. On ne tarda point à se défaire de L. Vitellius. Aussi vicieux que son frère, il fut plus actif pendant le principat, et moins associé à sa grandeur qu'entraîné dans sa chute.

III. On fit partir Lucilius Bassus avec un détachement de cavalerie, pour pacifier la Campanie, dont toutes les villes étaient révoltées, plutôt, il est vrai, par haine les unes contre les autres, que par animosité contre le prince. La seule présence du soldat eut bientôt rétabli le calme. On laissa les petites villes impunies, mais on fit un exemple de Capoue. On y logea, tout l'hiver, la troisième légion; on prit à tâche d'humilier toutes les familles qui marquaient; d'un autre côté, on n'accorda aucun secours à Terracine: tant la pente est plus forte à venger une injure qu'à reconnaître un bienfait; il semble que la reconnaissance soit une charge, et la vengeance un profit. L'unique consolation de Terracine fut de voir ce traître qui l'avait livrée, comme je l'ai dit, cet esclave de Verginius, pendu avec ces mêmes anneaux qu'il avait reçus de Vitellius, et qu'il portait insollement. Cependant le sénat décerne avec joie et confiance à Vespasien tous les honneurs qu'on accordait aux princes. La guerre civile, qui, née en

incessit; nemo supplicii vultu, sed tristes et truces, et adversum plausus ac lasciviam insultantis vulgi immobiles: paucos erumpere ausos, circumjecti pressere: ceteri in custodiam conditi. Nihil quisquam locutus indignum, et, quanquam inter adversa, salva virtutis fama. Dein L. Vitellius interficitur, par vitii fratris, in principatu ejus vigilantior; nec perinde prosperis socius, quam adversis abstractus.

III. Iisdem diebus, Lucilius Bassus, cum expedito equite, ad componendam Campaniam mittitur: discordibus municipiorum animis, magis inter semet quam contumacia adversus principem. Viso milite quies: et minoribus coloniis impunitas. Capuae legio tertia hiemandi causa locatur, et domus illustres afflictae; quum contra Terracinenenses nulla ope juvarentur: tanto proclivius est injuria, quam beneficio, vicem exsolvere: quia gratia oneri, ultio in quaestio habetur. Solatio fuit servus Verginii Capitonis, quem proditorem Tarracinenis diximus, patibulo affixus, in iisdem annulis, quos acceptos a Vitellio gestabat. At Romae senatus cuncta principibus solita Vespasiano decernit, laetus et spei certus; quippe sumpta per Gallias Hispanisque civilia

Gaule et en Espagne, s'était communiquée à la Germanie, puis à l'Illyrie; qui, de là, avait parcouru la Judée, la Syrie, toutes les provinces et toutes les armées, semblait, après avoir, comme une grande expiation, purifié l'univers, être enfin arrivée à son terme. L'allégresse s'accrut à la lecture d'une lettre de Vespasien, écrite comme si la guerre durait encore; au moins c'est ce que l'on jugeait au premier abord. En simple magistrat, il parlait modestement de lui-même, magnifiquement de la république, et se montrait plein de déférence pour le sénat. On lui décerna le consulat conjointement avec son fils Titus, et, à Domitien, la préture avec le pouvoir consulaire.

IV. Une lettre, que Mucien avait aussi écrite au sénat, donna lieu à beaucoup de réflexions : « S'il n'était qu'un homme privé, pourquoi cet acte public? Ne pouvait-il attendre quelques jours, et s'expliquer dans le sénat, quand il opinerait à son rang? » On blâma jusqu'à son déchainement contre Vitellius, comme venant trop tard, et n'ayant plus le mérite du courage. Mais ce qui était vraiment insultant pour la république et outrageant pour le prince, c'est qu'il se vantait d'avoir eu l'empire dans sa main, et d'en avoir fait présent à Vespasien. Au reste, le mécontentement se cachait; on ne laissa paraître que l'adulation. On lui décerna, dans les termes les plus honorables, les ornements du triomphe pour une guerre civile : on prétextait une expédition contre les Sarmates. Les ornements consulaires furent déferés à Antonius, ceux de la préture à Fuscus et à Varus; après quoi on songea aux dieux. On proposa de reconstruire le Capitole; et ce fut Valérius Asiaticus,

arma, motis ad bellum Germanis, mox Illyrico, postquam Egyptum, Judæam Syriamque et omnes provincias exercitusque lustraverant, velut expiato terrarum orbe, tepisse finem videbantur. Addidere alacritatem Vespasiani litteræ, tanquam manente bello scriptæ: ea prima specie forma: ceterum ut princeps loquebatur, civilia de se, et reipublicæ egregia. Nec senatus obsequium deerat: ipsi consulatus cum Tito filio, prætura Domitiano et consulari imperio decebantur.

IV. Miserat et Mucianus epistolas ad senatum, quæ materiæ sermonibus præbuere: « si privatus esset, cur publice loqueretur? potuisse eadem, paucos post dies, loco sententiæ dici: ipsa quoque insectatio in Vitellium sera, et sine libertate. Id vero erga rempublicam superbum, erga principem contumeliosum, quod in manu sua fuisse imperium donatumque Vespasiano » jactabat. Ceterum invidia in occulto; adulatio in aperto erant; multo cum honore verborum Muciano triumphalia de bello civili data: sed in Sarmatas expeditio fingebatur. Adduntur Primo Antonio consularia, Cornelio Fusco, et Arrio Varo, prætoria insignia. Mox deos respexere: restitui placuit Capitolium; eaque

consul désigné, par qui tous ces avis furent ouverts. Les autres n'opinaient que par un signe de tête ou de main; un petit nombre, que leur dignité mettait en vue, ou qui avaient l'esprit exercé à l'adulation, prononcèrent des harangues étudiées. Quand ce fut le tour d'Helvidius, préteur désigné, il parla d'une manière qui ne pouvait que flatter un bon prince, mais sans dissimuler aucune vérité; il fut accueilli du sénat avec transport. C'est de ce jour surtout que lui vint beaucoup de haine et beaucoup de gloire.

V. Puisque le nom de ce grand homme reparait encore une fois, et que nous aurons plus d'une occasion de le citer, il semble convenable de retracer en peu de mots ses mœurs, son caractère, et les divers événements de sa vie. Helvidius Priscus était né à Terracine, municpe d'Italie. Son père, Cluvius, avait été primipilaire. Dès sa jeunesse, il consacra aux plus hautes études un esprit brillant, non, comme la plupart, pour couvrir du nom fastueux de sage une lâche inaction, mais afin d'entrer dans les affaires publiques mieux affermi contre le sort. Il s'attacha à cette secte de philosophes qui ne reconnaissent de bien et de mal que ce qui est honnête et honteux, et pour qui le pouvoir, la naissance, et tout ce qui est hors de nous, n'est ni un mal ni un bien. Il n'avait encore été que questeur, lorsque Thraséas le choisit pour son genre; et, du caractère de son beau-père, ce qu'il saisit le plus avidement fut sa courageuse franchise. Il remplit avec une égale fidélité tous les devoirs de la vie, ceux de citoyen, de sénateur, d'époux, de genre, d'ami, plein de mépris pour les richesses, de fermeté pour le bien, d'intrépidité contre les menaces.

omnia Valerius Asiaticus, consul designatus, censuit: ceteri vultu manaque; pauci, quibus conspicua dignitas, aut ingenium adulatione exercitum, compositis orationibus assentiebantur. Ubi ad Helvidium Priscum, prætorem designatum, ventum, prompsit sententiâ, ut honorificam in bonum principem, ita falsa aberant; et studiis senatus attollebatur: isque præcipuus illi dies, magna offensæ initium, et magna gloriæ fuit.

V. Res poscere videtur, quia iterum in mentionem incidimus viri, sæpius memorandi, ut vitam studiaque ejus, et quali fortuna sit usus, paucis repetam. Helvidius Priscus, Terracinae municipio, Cluvio patre, qui ordinem primipili duxisset, ingenium illustre altioribus studiis juvenis admodum dedit: non ut plerique, ut nomine magnifico segne otium velaret, sed quo firmior adversus fortuita rempublicam capesseret: doctores sapientiæ secutus est, qui sola bona, quæ honesta; mala tantum, quæ turpia; potentiam, nobilitatem, ceteraque extra animum, neque bonis, neque malis annumerant. Quæstorius adhuc, a Peto Thrasea gener delectus, e moribus socii nihil æque ac libertatem hausit: civis, senator, maritus, gener, amicus, cunctis vitæ officiis æquabilis, opum contemptor, recti pervicax, constans adversus metus.

VI. Quelques personnes trouvaient qu'il cherchait un peu trop la gloire; et, en effet, la passion de la gloire est la dernière dont les sages même se dépouillent. Entraîné dans l'exil par la ruine de son beau-père, à peine fut-il revenu sous Galba, qu'il voulut accuser Marcellus Éprius, le délateur de Thraséas. Cette vengeance, où l'on ne peut dire s'il entraînait plus de grandeur ou plus de justice, avait partagé d'intérêt le sénat : car la chute de Marcellus eût écrasé une armée de délateurs. D'abord le combat fut menaçant, comme l'attestent les belles harangues de ces deux adversaires. Depuis, sur les irrésolutions qu'il aperçut dans Galba, et sur les instances d'une foule de sénateurs, Helvidius abandonna la poursuite : ce qui ne manqua pas, suivant le naturel des hommes, d'être diversement jugé; les uns louant sa modération, tandis que d'autres eussent désiré plus de fermeté. Dans cette séance, où l'on décerna le pouvoir impérial à Vespasien, on avait arrêté d'envoyer une députation au prince. Ce fut le sujet d'un vif démêlé entre Helvidius et Marcellus. Helvidius voulait que les députés fussent expressément choisis par les magistrats, sous la religion du serment; Marcellus demandait qu'on tirât au sort, suivant l'avis du consul désigné.

VII. Marcellus y mettait une chaleur toute particulière : il craignait que la préférence accordée à d'autres ne fût pour lui comme une exclusion personnelle. Insensiblement, de repartie en repartie, ils en vinrent à des harangues en forme, pleines d'animosité. Helvidius demanda « pourquoi Marcellus, ayant tant d'avantages par ses richesses et par son éloquence, redoutait à ce point le jugement des magistrats, s'il ne se sentait pressé par le re-

VI. Erant, quibus appetentior famæ videretur, quando etiam sapientibus cupido gloriæ novissima exiit. Ruina socii in exilium pulsus, ut Galba principatu rediit, Marcellum Eprium, delatorem Thrasæ, accusare aggreditur. Ea ultio, incertum major an justior, senatum in studia diduxerat : nam, si caderet Marcellus, agmen reorum sternebatur. Primo miæx certamen, et egregius utriusque orationibus testatum : mox, dubia voluntate Galbæ, multis senatorum deprecantibus, omisit Priscus : variis, ut sunt hominum ingenia, sermonibus moderationem laudantium, aut constantiam requirentium. Ceterum eo senatus die, quo de imperio Vespasiani censebatur, placuerat mitti ad principem legatos. Hinc inter Helvidium et Eprium acere jurgium. Priscus, eligi nominatim a magistratibus juratis; Marcellus urnam postulabat : que consulis designati sententia fuerat.

VII. Sed Marcelli studium proprius rubor excitabat, ne, aliis electis, posthabitus crederetur; paullatimque per altercationem ad continuas et infestas orationes proveci sunt, quærente Helvidio, quid ita Marcellus judicium magistratuum pavesceret? esse illi pecuniam et eloquentiam, quis multos anteiret,

mords de ses infamies. L'urne et le sort n'indiquent point les mœurs; on a imaginé de recourir aux suffrages et à l'opinion du sénat, afin de pénétrer dans la conduite et dans la réputation de chaque sénateur; il est de l'intérêt de la république, il est de l'honneur du prince, qu'on lui envoie les hommes les plus irréprochables du sénat, des hommes qui ne lui fassent entendre que le langage de la vertu : Vespasien a été l'ami de Thraséas, de Soranus, de Sentius; il ne faut pas faire montre de leurs accusateurs, quand même il ne conviendrait pas d'en faire justice; ce jugement du sénat semble désigner au prince ceux qu'il doit estimer, ceux qu'il doit craindre; de sages amis sont les plus sûrs garants d'une administration sage : qu'il suffise, pour Marcellus, d'avoir excité Néron à la perte de tant d'innocents; qu'il jouisse de ses récompenses et de l'impunité; mais qu'il laisse du moins Vespasien aux gens de bien. »

VIII. Marcellus répondit : « L'avis qu'on attaque n'est pas le mien; c'est celui du consul désigné, qui, d'après l'usage ancien, remet au sort le choix des députés, afin de prévenir les brigues ou les inimitiés; il n'y a point de raison nouvelle pour changer des institutions établies de tout temps, et l'honneur qu'on veut rendre au prince ne doit tourner à la honte de personne; pour un simple hommage, tous sont également bons : il faut plutôt éviter que, par leur opiniâtreté, certains caractères n'irritent l'inquiétude naturelle dans un commencement de règne, où les visages même et tous les discours sont observés. Pour lui, il se souvenait du

ni memoria flagitiorum urgeretur : sorte et urna mores non discerni : suffragia et existimationem senatus reperta, ut in cujusque vitam famamque penetrarent : pertinere ad utilitatem reipublicæ, pertinere ad Vespasiani honorem, occurrere illi, quos innocentissimos senatus habeat, qui honestis sermonibus aures imperatoris imbuant : fuisse Vespasiano amicitiam cum Thrasæa, Sorano, Sentio : quorum accusatores, etiamsi puniri non oporteat, ostentari non debere : hoc senatus judicio velut admoneri principem, quos probet, quos reformidet : nullum majus boni imperii instrumentum, quam bonos amicos. Essæ satis Marcello, quod Nerone in exitum tot innocentium impulerit : frueretur præmiis et impunitate; Vespasianum melioribus relinqueret. »

VIII. Marcellus, « non suam sententiam impugnari, sed consulem designatum censuisse, dicebat, secundum vetera exempla, quæ sortem legationibus possissent, ne ambitioni aut inimicitii locus foret : nihil evenisse, cur antiquitus instituta exolescerent : aut principis honor in cujusquam contumeliam verteretur : sufficere omnes obsequio : id magis vitandum, ne pervicacia quorundam irritaretur animus, novo principatu suspensus, et vultus quoque ac sermones omnium circumspectans. Se meminisse temporum, quibus natus

temps où il était né, de la forme de gouvernement établie par ses pères et ses aïeux immédiats; il admirait le passé, acceptait le présent; il demandait aux dieux de bons princes, il les supportait, quels qu'ils soient. Son discours n'avait pas plus contribué à la perte de Thraséas que l'arrêt du sénat; c'était Néron dont la barbarie se jouait de la conscience publique avec ces appareils de jugement; et la faveur d'un tel homme n'avait pas été moins alarmante pour lui que pour d'autres l'exil. Qu'Helvidius, après tout, soit, comme les Catons, les Brutus, le modèle du courage et de la fermeté; Marcellus restera confondu avec le corps entier du sénat, qui, aussi bien que lui, a fléchi sous le joug. Il conseillait pourtant à Helvidius de ne point prendre avec un prince cette supériorité; de songer que Vespasien est un vieillard honoré du triomphe, dont les enfants sont déjà des hommes, et que les préceptes ne lui conviennent plus; les mauvais princes veulent une autorité sans bornes; mais les meilleurs même désirent de la mesure dans la liberté. Ces raisons, débattues de part et d'autre avec une grande chaleur, avaient chacune leurs partisans. Ceux qui préféraient la voie du sort l'emportèrent. Les neutres même soutinrent de tous leurs efforts l'ancien usage, vers lequel penchaient aussi les sénateurs les plus distingués, dans la crainte de l'envie si le choix fût tombé sur eux.

IX. Il y eut ensuite un autre débat. Les préteurs de l'épargne (car alors les préteurs étaient préposés à ce service) se plaignaient de l'épuisement du trésor, et ils avaient demandé qu'on modérât les dépenses. Le consul désigné, envisageant la grandeur du far-

sit, quam civitatis formam patres avique instituerint: ulteriora mirari, presentia sequi: bonos imperatores voto expetere, qualescumque tolerare. Non magis sua oratione Thraseam quam iudicio senatus afflictum: sevitiâ Neronis per huiusmodi imagines illuisse; nec minus sibi anxiam talem amicitiam quam aliis exsilium. Denique constantia, fortitudine, Catonibus et Brutis æquaretur Helvidius: se unum esse ex illo senatu, qui simul servierit: suadere etiam Prisco, ne supra principem scanderet: ne Vespasianum, senam triumphalem, juvenum liberorum patrem, præceptis coerceret. Quomodo pessimis imperatoribus sine fine dominationem, ita quamvis egregiis modum libertatis placere. » Hæc, magnis utrimque contentionibus jactata, diversis studiis accipiebantur. Vicit pars, quæ sortiri legatos malebat, etiam modis patrum annitentibus, retinere morem: et splendidissimus quisque eodem inclinabat, metu invidia, si ipsi eligerentur.

IX. Secutum aliud certamen. Prætores ærarii, nam tum a prætoribus tractabatur ærarium, publicam paupertatem questi, modum impensis postulaverant. Eam curam consul designatus, ob magnitudinem oneris et remedii dif-

deu et la difficulté du remède, renvoyait au prince cet objet. Helvidius fut d'avis que le sénat y pourvût. Comme les consuls recueillaient les voix, Vulcatinus Tertullinus, tribun du peuple, protesta, et déclara que, sur un point aussi important, on ne statuerait rien en l'absence du prince. Helvidius avait opiné que la reconstruction du Capitole fût faite aux frais du public, que Vespasien ne fît qu'y contribuer. Les plus modérés laissèrent tomber la proposition sans y répondre, et ensuite l'oublièrent; il s'en trouva qui s'en souvinrent.

X. Ce même jour, Musonius Rufus attaqua Publius Cèler; il l'accusait d'avoir fait périr Soranus par un faux témoignage. Cette affaire paraissait devoir réveiller les haines contre les délateurs; mais il était impossible de défendre un homme si vil et si coupable. La mémoire de Soranus était révérée; et ce Cèler, qui s'annonçait pour un sage, avait eu l'indignité de se servir de témoins contre Soranus, par une trahison, par une profanation horrible de l'amitié, dont il faisait profession d'enseigner publiquement les devoirs. L'affaire fut remise au jour le plus prochain; mais c'était bien moins Musonius et Cèler qu'Helvidius, Marcellus et quelques autres, qui, dans ce mouvement des esprits vers la vengeance, appelaient sur eux toute l'attention publique.

XI. Dans cet état de choses, le sénat étant désuni, les vaincus ulcérés, les vainqueurs sans autorité, Rome sans lois, sans prince, Mucien n'eut qu'à paraître pour attirer tout à lui. Le pouvoir d'Antonius et de Varus tomba sitôt qu'on eut entrevu la haine que Mucien leur portait. Ce n'est pas qu'il ne s'efforçât de cacher sur son

ficultatem, principi reservabat. Helvidius, arbitrio senatus agendum, censuit. Quum perrogarent sententias consules, Vulcatius Tertullinus, tribunus plebis, intercessit, ne quid super tanta re, principe absente, statueretur. Censuerat Helvidius, ut Capitolium publicæ restitueretur, adjuvaret Vespasianus. Eam sententiam modestissimus quisque silentio, deinde oblivio transmisit: fuere qui et meminissent.

X. Tum invecus est Musonius Rufus in Publium Celerem, a quo Bæream Soranum falso testimonio circumventum arguebat. Ea cognitione renovari odia accusationum videbantur: sed vilis et nocens reus protegi non poterat. Quippe Sorani sancta memoria: Celer professus sapientiam, dein testis in Bæream, proditor corruptorque amicitie, cujus se magistrum ferebat. Proximus dies causæ destinatur: nec tam Musonius aut Publius, quam Priscus et Marcellus ceterique, motis ad ultionem animis, expectabantur.

XI. Tali rerum statu, quum discordia inter patres, ira apud victos, nulla in victoribus auctoritas, non leges, non princeps in civitate essent, Mucianus, Urbem ingressus, cuncta simul in se traxit: fracta Primi Antonii Varique Arrii potentia, male dissimulata in eos Muciani iracundia, quamvis vultu te-

visage les ressentiments de son cœur ; mais la ville, habile à pénétrer les mécontentements, s'était retournée à l'instant et reportée vers Mucien. Les empresses et la foule ne sont plus que pour lui. De son côté, il ne marchait qu'entouré de soldats armés ; il changeait continuellement de palais et de jardins ; des gardes veillaient à sa porte ; il avait la démarche, l'appareil d'un prince ; il en retenait la réalité, s'il n'en prenait le nom. Le meurtre de Calpurnius Galérianus imprima une grande terreur. Il était fils de C. Pison ; il n'avait rien tenté, mais son beau nom et les grâces de sa jeunesse étaient l'entretien journalier du peuple ; et, dans une ville encore agitée, que flattaient tous les bruits de changements, quelques-uns déjà l'investissaient d'un empire idéal. Sur l'ordre de Mucien, Galérianus se voit investi par des soldats ; et, de peur que, dans Rome même, sa mort ne fit trop d'éclat, on le traîne à quarante mille pas de la ville, sur la voie Appia, où on le fit périr en lui ouvrant les veines. Julius Priscus, préfet du prétoire sous Vitellius, se tua par honneur plutôt que par nécessité. Alphénius Varus survécut à sa lâcheté et à son infamie. Pour l'affranchi Asiaticus, on lui fit expier l'abus de son pouvoir par le supplice des esclaves.

XII. Dans ce temps-là, on apprenait à Rome nos désastres en Germanie, et Rome y était indifférente. On parlait sans douleur de nos armées détruites, de la prise de nos camps, des Gaules révoltées. Je vais reprendre de plus haut l'origine de cette guerre, et je dirai combien de nations étrangères et alliées en activèrent l'embranchement. Les Bataves, dans le temps qu'ils habitaient au delà du

geretur. Sed civitas, rimandis offensis sagax, verterat se transtuleratque. Illa unus ambiri, coli : nec deerat ipse : stipatus armatis, domos hortosque permutans, apparatu, incensu, excubiis, vim principis amplecti, nomen remittere. Plurimum terroris intulit cædes Calpurnii Galeriani. Is fuit filius C. Pisonis, nihil ausus : sed nomen insigne, et decora ipsi juventa, rumore vulgi celebrabantur : erantque in civitate adhuc turbida, et novis sermonibus læta, qui principatus inanem ei famam circumdarent. Jussu Muciani custodia militari cinctus, ne in ipsa Urbe conspectior mors foret, ad quadagesimum ab Urbe lapidem, via Appia, fuso per venas sanguine, exstinguitur. Julius Priscus, prætoriarum, sub Vitellio, cohortium præfectus, se ipse interfecit, pudore magis quam necessitate. Alphenus Varus ignavia infamiaeque suæ superfuit. Asiaticus enim, is libertus, malam potentiam servili supplicio expiavit.

XII. Iisdem diebus crebrescentem cladis germanicæ famam, nequaquam mœsta civitas excipiebat : cæsos exercitus, capta legionum hiberna, descivisse Gallias, non ut mala loquebantur. Id bellum quibus causis ortum, quanto externarum sociarumque gentium motu flagaverit, altius expediam. Batavi,

Rhin, faisaient partie des Cattes. Chassés par une sédition domestique, ils vinrent occuper l'extrémité de la côte des Gaules, alors inhabitée, et une île située entre des bas-fonds, baignée en face par l'Océan, et de tous les autres côtés par le Rhin. Dans leur alliance avec les Romains ils ne furent point opprimés, comme on l'est dans la société d'un plus fort ; ils ne fournirent à l'empire que des armes et des hommes. Longtemps exercés par les guerres de Germanie, ils accrurent leur réputation en Bretagne, où l'on avait fait passer leurs cohortes, de tout temps commandées par les plus nobles de leur nation. Outre ces cohortes, ils entretenaient, dans leur pays, un corps de cavaliers d'élite, qui excellaient surtout à nager. A cheval et tout armés, ces cavaliers traversent le Rhin sans rompre leurs rangs.

XIII. Julius Paulus et Claudius Civilis, d'un sang royal, avaient une grande considération parmi les Bataves. Paulus, sur une fausse accusation de révolte, fut tué par Capiton. Civilis, mis aux fers et envoyé à Néron, puis absous par Galba, courut encore, sous Vitellius, un nouveau péril, l'armée ayant à grands cris demandé son supplice. De là ses ressentiments. Son espoir vint de nos malheurs. Civilis avait plus de finesse d'esprit qu'il n'est ordinaire aux barbares, et il se prétendait un Sertorius ou un Annibal, parce qu'il avait au visage la même difformité. De peur qu'on ne le poursuivît comme un ennemi, s'il se détachait ouvertement du peuple romain, il prétexta de l'attachement pour Vespasien et du zèle pour son parti. En effet, Antonius lui avait écrit d'opérer une diversion, et, en faisant donner quelque alarme par les Germains, de cher-

donec trans Rhenum agebant, pars Cattorum : seditione domestica pulsæ extrema gallicæ oræ, vacua cultoribus, simulque insulam, inter vada sitam, occupavere, quam mare Oceanus a fronte, Rhenus amnis tergum ac latera circumluit ; nec opibus romanis, societate validiorum, attriti, viros tantum armaque imperio ministrant : diu germanicis bellis exerciti ; mox aucta per Britanniam gloria, transmissis illuc cohortibus, quas vetere instituto nobilissimum popularium regebant. Erat et domi delectus eques, præcipuo nandi studio, arma equosque retinens, integris turmis Rhenum perrumpere.

XIII. Julius Paulus et Claudius Civilis, regia stirpe, multo ceteros antebant. Paulum Fonteius Capito, falso rebellionis crimine, interfecit. Injecta Civili catena, missusque ad Neronem et a Galba absolutus, sub Vitellio rursus discrimen adiit, flagitante supplicium ejus exercitu. Inde causæ irarum, spesque ex malis nostris. Sed Civilis, ultra quam Barbaris solitum, ingemo soiers, et Sertorium se, aut Annibalem ferens, simili oris dehonestamento, ne ut hosti obviam iretur, si a populo romano palam descivisset, Vespasiani amicitiam studiumque partium prætendit : missis sane ad eum Primi Antonii litteris, quibus, avertere accita Vitellio auxilia, et, tumultus germanici specie,

cher à retenir les auxiliaires et les légions que Vitellius avait mandés. Hordéonius lui avait fait, de vive voix, les mêmes recommandations, et par inclination pour Vespasien, et par intérêt pour la république, menacée d'une destruction prochaine, si la guerre se renouvelait et que toutes ces armées vinsent inonder l'Italie.

XIV. Bien résolu de se révolter, Civilis, tout en renfermant dans son cœur de plus vastes desseins, qu'il se réservait de développer selon l'événement, commença ainsi à préparer la révolution. Vitellius avait ordonné des levées parmi les Bataves. Ces levées, toujours odieuses par elles-mêmes, étaient encore plus par l'avarice et les dissolutions des préposés, qui recrutaient des vieillards et des infirmes pour qu'ils se rachetassent à prix d'argent. D'un autre côté, comme dans ce pays les enfants grandissent de bonne heure, ils enrôlaient des jeunes gens de douze à treize ans, s'ils avaient de la figure, pour les prostituer. De là un grand mécontentement, dont les chefs du complot profitèrent pour faire refuser l'enrôlement. Sous prétexte d'un grand festin, Civilis rassemble dans un bois sacré les premiers de la nation, et, parmi le peuple, les plus audacieux. Quand la nuit et la joie eurent exalté les imaginations, débutant par l'éloge et par la gloire de la nation batave, il passe à l'énumération de tout ce qu'ils avaient à souffrir, insultes, enlèvements, brigandages. « Vous n'êtes plus des alliés comme autrefois, dit-il; on vous traite comme de vils esclaves. Quand le lieutenant vient-il en personne, même avec tout le fardeau de son cortège et toute l'insolence de son pouvoir? C'est à des préfets, à des centurions, qu'on vous livre en proie; et, quand vos oppresseurs se sont gorgés de vos dépouilles et de votre sang, on les change; puis ce

retentare legiones, jubebatur. Eadem Hordéonius Flaccus præsens monuerat, inclinato in Vespasianum animo, et reipublicæ cura; cui excidium adventabat, si redintegratum bellum, et tot armatorum millia Italiam irrupissent.

XIV. Igitur Civilis, desciscendi certus, occultato interim altiore consilio, cetera ex eventu judicaturus, novare res hoc modo cepit. Jussu Vitellii, Batavorum juvenus ad delectum vocabatur; quem, suapte natura gravem, onerabant ministri avaritiæ ac luxu, senes aut invalidos conquirendo, quos pretio dimitterent: rursus impubes, sed forma conspicui, et est plerisque proceræ pueritiæ, ad stuprum trahebantur. Hinc invidia: et composite seditionis auctores perpulere, ut delectum abnuerent. Civilis primores gentis et promptissimos vulgi, specie epularum, sacrum in nemus vocatos, ubi nocte ac lætitiæ incalescere videt, a laude gloriaque gentis orsus, injurias, et raptus, et cetera servitii mala enumerat. « Neque enim societatem, ut olim, sed tanquam mancipia haberi. Quando legatum, gravi quidem comitatu et superbo cum imperio, venire? tradi se præfectis centurionibusque: quos ubi spoliis et sanguine

sont de nouveaux gouffres qu'il faut remplir par mille exactions inventées sous cent noms différents: et vous voilà encore écrasés par un enrôlement, où le fils, on peut dire par une dernière séparation, va être arraché à son père, le frère à son frère! En aucun temps les Romains n'ont été moins redoutables; il n'y a dans leur camp que du butin et des vieillards. Vous n'avez qu'à lever les yeux, et à ne pas vous faire un épouvantail de quelques vains noms de légions; vous avez une infanterie et une cavalerie excellentes, les Germains pour frères; les Gaules conspirent pour vous, jusqu'aux Romains même, à qui cette guerre ne déplaira pas: vaincus, vous vous en ferez un mérite auprès de Vespasien; pour la victoire, on n'en rend point de compte. »

XV. Ce discours fut accueilli avec de grands applaudissements, et Civilis les lia tous par les imprécations usitées chez les barbares. On députa vers les Canninéfates, pour leur proposer l'association. Cette nation habite une partie de l'île: semblable aux Bataves par l'origine, le langage, la valeur, elle ne le leur cède qu'en nombre. Des émissaires secrets allèrent gagner les auxiliaires de Bretagne, ces cohortes de Bataves renvoyées en Germanie, comme je l'ai dit plus haut, et alors cantonnées à Mayence. Il y avait, parmi les Canninéfates, un chef, nommé Brinnon, d'une audace insensée, d'une naissance illustre. Son père, qui s'était porté à beaucoup d'hostilités, avait impunément bravé la ridicule expédition de Caius. Cet esprit de révolte dans la famille fut seul une recommandation pour le fils; on l'élut pour chef, en l'élevant sur un pavois et le balançant sur les épaules, selon l'usage de ces barbares. A peine élu, Brinnon, de concert avec les Frisons, peuple

expleverint, mutari, exquirique novos sinus et varia prædandi vocabula. Instare delectum, quo liberi a parentibus, fratres a fratribus, velut supremum dividantur. Nunquam magis afflictam rem romanam, nec aliud in hibernis, quam prædam et senes: attollerent tantum oculos, et inania legionum nomina ne pavescerent: at sibi robur peditum equitumque: consanguineos Germanos: Gallias idem cupientes: ne Romanis quidem ingratum id bellum cujus ambigam fortunam Vespasiano imputaturos: victoriæ rationem non reddi. »

XV. Magno cum assensu auditus, barbaro ritu et patriis execrationibus universos adigit. Missi ad Canninefates, qui consilia sociarent. Ea gens partem insulæ colit, origine, lingua, virtute, par Batavis; numero superantur. Mox occultis nuntiis perlexit britannica auxilia, Batavorum cohortes, missas in Germaniam, ut supra retulimus, ac tum Magontiaci agentes. Erat in Canninefatis, stolidæ audaciæ Brinno, claritate natalium insigni: pater ejus, multa hostilia ausus, Cæianarum expeditionum ludibrium impune spreverat. Igitur ipso rebellis familiæ nomine placuit, impositusque scuto, more gentis, et sustinentium humeris vibratus, dux deligitur; statimque accitis Frisiis,

d'au delà du Rhin, vient par mer attaquer un camp d'hiver de deux cohortes, bâti tout près du rivage. Nos soldats n'avaient point prévu cette attaque, et, l'eussent-ils prévue, ils n'étaient point en force pour la repousser. Le camp fut pris et pillé. Tous les vivandiers, tous les marchands romains, qui, à la faveur de la paix, s'étaient dispersés, furent la proie des barbares. Ils menaçaient nos forts; les préfets des cohortes y mirent le feu. Les enseignes, les drapeaux et ce qu'il y avait de soldats se retirèrent dans la partie supérieure de l'île, sous la conduite d'Aquilius, primipilaire : c'était le nom d'une armée plutôt qu'une armée réelle. Car Vitellius avait pris toute la force des cohortes, et n'y avait laissé qu'une foule inutile de Nerviens et de Germains ramassés dans les bourgades voisines, et chargés de quelques armes.

XVI. Civilis, persuadé qu'il fallait procéder par la ruse, fut le premier à blâmer les préfets d'avoir abandonné les forts : il dit qu'avec la cohorte qu'il commandait il réprimerait ce mouvement des Canninéfates, et que chaque corps devait regagner ses campements. Évidemment ce conseil cachait un piège; dispersées, les cohortes seraient plus facilement battues, et le vrai chef de cette guerre n'était pas Brinnon, mais Civilis. Les preuves de cette trahison éclatèrent peu à peu, par l'indiscrétion des Germains, à qui une guerre donne trop de joie pour qu'ils puissent longtemps la cacher. Civilis, voyant le peu de succès de sa ruse, recourut à la force. Il marcha avec les Canninéfates, les Frisons et les Bataves, tous rangés en coin, et chaque nation séparée. Notre armée se

transrhénana gens est, duarum cohortium hiberna, proxima occupatu, Oceano irrupit. Nec præviderant impetum hostium milites; nec, si prævidissent, satis virium ad arcendum erat. Capta igitur et direpta castra: dein vagos, et pacis modo effusos, lixas negotiatoresque romanos invadunt. Simul excidiis castellorum imminabant; quæ a præfectis cohortium incensa sunt, quia defendi nequibant. Signa vexillaque, et quod militum, in superiorem insulam partem congregantur, duce Aquilio, primipilari; nomen magis exercitus, quam robur. Quippe, viribus cohortium abductis, Vitellius, et proximis Nerviorum Germanorumque pagis, segnem numerum armis oneraverat.

XVI. Civilis, dolo grassandum ratus, incusavit ultro præfectos, quod castella deseruissent. Se cum cohorte, cui præerat, canninefatem tumultum compressurum: illi sua quisque hiberna repeterent. Subesse fraudem consilio, et dispersas cohortes facilius opprimi, nec Brinnonem ducem ejus belli, sed Civilem esse, patuit: erumpentibus paulatim indicis, quæ Germani, læta bello gens, non diu occultaverant. Ubi insidiæ parum cessere, ad vim transgressus, Canninefates, Frisios, Batavos propriis cuneis componit: directa ex

mit aussi en bataille, non loin du Rhin. Les vaisseaux qu'on avait ramenés dans cet endroit, après avoir mis le feu aux châteaux, étaient tournés contre l'ennemi. Il n'y avait pas longtemps qu'on se battait, lorsqu'une cohorte de Tungres passa du côté de Civilis : nos soldats, consternés de cette défection imprévue, se laissaient égorger et par les alliés et par les ennemis. Sur la flotte, même perfidie. Une partie des rameurs, qui étaient Bataves, par une feinte maladresse, troublaient les manœuvres des matelots et des soldats. Bientôt ils rament en sens contraire, et vont présenter les poupes à la rive ennemie. Ils finissent par massacrer les pilotes et les centurions qui ne faisaient pas comme eux; enfin la flotte entière, qui était de vingt-quatre vaisseaux, ou passa aux ennemis, ou fut prise.

XVII. Cette victoire, glorieuse pour le moment, leur fut utile pour la suite; elle leur donna des armes et des vaisseaux qui leur manquaient, et une grande réputation dans les Gaules et dans la Germanie, qui les vantaient comme des libérateurs. La Germanie envoya sur-le-champ des députés pour leur offrir des secours. Civilis mettait tout son art à se faire une alliée de la Gaule; il employait la séduction et les présents. Les préfets des cohortes qui étaient prisonniers furent renvoyés dans leur pays; on laissa aux soldats la liberté de rester ou de partir : ceux qui restaient obtenaient un grade honorable; ceux qui s'en allaient emportaient quelques dépouilles des Romains. En même temps, dans des entretiens secrets, il leur représentait les maux qu'il avait soufferts depuis tant d'années dans une malheureuse servitude, déguisée sous le nom de paix : « Les Bataves, quoique exempts de tributs,

diverso acies, laud procul a flumine Rheno; et obversis in hostem navibus, quas incensis castellis, illic appulerant: nec diu certato, Tungrorum cohors signa ad Civilem transtulit: percussisque milites improvisa prodicione a sociis hostibusque cedebantur. Eadem etiam navibus peridia. Pars remigum e Batavis, tanquam imperitia, officia nautarum propugnatorumque impediabant: mox contra tendere, et puppes hostili ripæ objicere: ad postremum gubernatores centurionesque, nisi eadem volentes, trucidant, donec universa quatuor et viginti navium classis transfugeret, aut caperetur.

XVII. Cläre ea victoria in præsens, in posterum usui; armaque et naves, quibus indigebant, adepti, magna per Germanias Galliasque fama, libertatis auctores celebrabantur. Germaniæ statim misere legatos, auxilia offerentes. Galliarum societatem Civilis arte donisque affectabat, captos cohortium præfectos suas in civitates remittendo: cohortibus abire, an manere mallet, data potestate: manentibus honorata militia; digredientibus spolia Romanorum offerbantur. Simul secretis sermonibus admonebat malorum, quæ tot annis perpassi, miseram servitutem falso pacem vocarent. « Batavos, quantum tri-

avaient pris les armes contre leurs communs tyrans, et, dès la première rencontre, ils avaient dispersé et vaincu le soldat romain : que serait-ce si les Gaules secouaient le joug? Et que restait-il en Italie? C'est avec le sang des provinces que les provinces étaient vaincues. Qu'on n'objectât point le combat de Vindex; c'est par la cavalerie batave qu'avaient été écrasés les Auvergnats et les Éduens; il y avait eu des Belges parmi les auxiliaires de Verginius, et, à le bien prendre, la Gaule n'avait succombé que sous ses propres forces. Maintenant ils ne feraient tous qu'un même parti, fortifié de toute la discipline qui eût jamais été en vigueur dans les camps romains. Civilis n'avait-il pas avec lui ces vieilles cohortes qui venaient de faire mordre la poussière aux légions d'Othon? La Syrie et l'Asie, tout l'Orient, accoutumés à des rois, étaient faits pour l'esclavage; mais la Gaule avait encore bien des hommes vivants, nés avant les tributs. Naguère, du moins, la Germanie avait détruit Varus et chassé la servitude; et ce n'était point un Vitellius, mais César Auguste, qu'elle avait défié. Il n'y a pas jusqu'à la brute à qui la nature n'ait donné la liberté; mais la valeur est le propre de l'homme, et les dieux sont pour le plus brave. Que tardaient-ils donc à tomber avec toutes leurs forces sur un ennemi qui avait dispersé, qui avait épuisé les siennes? Tandis que les uns soutiennent Vespasien, les autres Vitellius, il y a jour à les accabler tous. »

XVIII. Civilis portait ainsi ses regards et sur les Gaules et sur la Germanie; il était à la veille, s'il eût réussi, de se faire un royaume de ces belles et riches provinces. Hordéonius, dans les commen-

butorum expertes, arma contra communes dominos cepisse: prima acie fustum vietumque Romanum: quid, si Galliae jugum exuant? quantum in Italia reliquum? provinciarum sanguine provincias vinci: ne Vindicis aciem cogitarent: batavo equite protritos Eduos Arvernosque: fuisse inter Verginii auxilia Belgas: vereque reputantibus, Galliam suismet viribus concidisse. Nunc eadem omnium partes, addito, si quid militaris disciplinae in castris Romanorum vigerit: esse secum veteranas cohortes, quibus nuper Othonis legiones procubuerint. Servirent Syria, Asiaque, et suetus regibus Oriens: mulsos adhuc in Gallia vivere, ante tributa genitos. Nuper certe, caeso Quinctilio Varo, pulsam e Germania servitutem: nec Vitellium principem, sed Caesarem Augustum bello provocatum. Libertatem natura, etiam mutis animalibus, datam: virtutem proprium hominum bonum. Deos fortioribus adesse. Proinde arripent vacui occupatos, integri fessos; dum alii Vespasianum alii Vitellium, foveant, patere locum adversus utrumque. »

XVIII. Sic in Gallias Germaniasque intentus, si destinata provenissent, validissimarum ditissimarumque nationum regno imminere. At Flaccus Hordeo-

cements, favorisa, en le dissimulant, les succès de Civilis. Ce ne fut que lorsque les courriers lui eurent annoncé, coup sur coup, que le camp était forcé, les cohortes taillées en pièces, le nom romain exterminé dans l'île des Bataves, qu'il ordonna au lieutenant Mummius Lupercus de marcher à l'ennemi. Lupercus commandait un camp de deux légions. Il prend les légionnaires qu'il avait avec lui, les Ubiens, qui étaient tout proches, la cavalerie de Trèves, qui était cantonnée non loin de là, et il passe le fleuve en diligence. Il avait renforcé ses troupes d'une division de cavalerie batave gagnée depuis longtemps, mais qui feignait la fidélité, pour trahir sur le champ de bataille même, et donner plus de prix à sa désertion. Civilis s'était entouré des enseignes enlevées sur nos cohortes, dans l'idée que le spectacle de leur gloire récente enhardirait ses soldats, et que le souvenir de leur défaite intimiderait ses ennemis. De plus, il ordonna à sa mère et à ses sœurs, ainsi qu'aux femmes et aux enfants de chaque soldat, de se tenir derrière eux, pour les encourager à vaincre, ou leur faire une honte de plier. Bientôt le chant des guerriers et les hurlements des femmes eurent donné le signal du combat: il s'en fallut de beaucoup que nos légions et nos cohortes y répondissent par un cri égal. Notre aile gauche avait été dégarnie par la désertion de la cavalerie batave, qui s'était tournée aussitôt contre nous. Malgré ce contre-temps, le soldat légionnaire gardait ses armes et son rang. Il n'en fut pas ainsi de ces auxiliaires ubiens et trévires, qui, s'abandonnant à une fuite honteuse, se dispersent dans toute la campagne. Ce fut à eux que s'attachèrent les Germains, ce qui donna aux légions le temps de gagner un de leurs camps,

nus primos Civilis conatus per dissimulationem aluit. Ubi expugnata castra, deletis cohortes, pulsam Batavorum insula romanum nomen, trepidi nuntii afferebant, Mummius Lupercum, legatum, is duarum legionum hibernis praerant, egredi adversus hostem jubet. Lupercus legionarios e praesentibus, Ubios e proximis, Treverorum equites, haud longe agentes, raptim transmisit, addita Batavorum ala, quae, jam pridem corrupta, fidem simulabat, ut proditis in ipsa acie Romanis, majore pretio fugeret. Civilis, captarum cohortium signis circumdatus, ut suo militi recens gloria ante oculos, et hostes memoria cladis terrentur, matrem suam sororesque, simul omnium conjuges parvosque liberos, consistere a tergo jubet; hortamenta victoriae, vel pulsus pudorem. Ut virorum cantu, seminarum ululatu, sonuit acies, nequaquam par a legionibus cohortibusque redditur clamor. Nudaverat sinistram cordi Batavorum ala transfugiens; statimque in nos versa: sed legionarius miles, quanquam rebus trepidis, arma ordinesque retinebat. Ubiurum Treverorumque auxilia, feda fuga dispersa, totis campis palantur. Illic incubere Germani. Et fuit interim effugium legionibus in castra, quibus Veterum nomen est.

avaient pris les armes contre leurs communs tyrans, et, dès la première rencontre, ils avaient dispersé et vaincu le soldat romain : que serait-ce si les Gaules secouaient le joug? Et que restait-il en Italie? C'est avec le sang des provinces que les provinces étaient vaincues. Qu'on n'objectât point le combat de Vindex; c'est par la cavalerie batave qu'avaient été écrasés les Auvergnats et les Éduens; il y avait eu des Belges parmi les auxiliaires de Verginius, et, à le bien prendre, la Gaule n'avait succombé que sous ses propres forces. Maintenant ils ne feraient tous qu'un même parti, fortifié de toute la discipline qui eût jamais été en vigueur dans les camps romains. Civilis n'avait-il pas avec lui ces vieilles cohortes qui venaient de faire mordre la poussière aux légions d'Othon? La Syrie et l'Asie, tout l'Orient, accoutumés à des rois, étaient faits pour l'esclavage; mais la Gaule avait encore bien des hommes vivants, nés avant les tributs. Naguère, du moins, la Germanie avait détruit Varus et chassé la servitude; et ce n'était point un Vitellius, mais César Auguste, qu'elle avait défié. Il n'y a pas jusqu'à la brute à qui la nature n'ait donné la liberté; mais la valeur est le propre de l'homme, et les dieux sont pour le plus brave. Que tardaient-ils donc à tomber avec toutes leurs forces sur un ennemi qui avait dispersé, qui avait épuisé les siennes? Tandis que les uns soutiennent Vespasien, les autres Vitellius, il y a jour à les accabler tous. »

XVIII. Civilis portait ainsi ses regards et sur les Gaules et sur la Germanie; il était à la veille, s'il eût réussi, de se faire un royaume de ces belles et riches provinces. Hordéonius, dans les commen-

butorum expertes, arma contra communes dominos cepisse: prima acie fustum vietumque Romanum: quid, si Galliae jugum exuant? quantum in Italia reliquum? provinciarum sanguine provincias vinci: ne Vindicis aciem cogitent: batavo equite protritos Eduos Arvernosque: fuisse inter Verginii auxilia Belgas: vereque reputantibus, Galliam suismet viribus concidisse. Nunc eadem omnium partes, addito, si quid militaris disciplinae in castris Romanorum vigerit: esse secum veteranas cohortes, quibus nuper Othonis legiones procuruerint. Servirent Syria, Asiaque, et suetus regibus Oriens: mulsos adhuc in Gallia vivere, ante tributa genitos. Nuper certe, caeso Quinctilio Varo, pulsam e Germania servitutem: nec Vitellium principem, sed Caesarem Augustum bello provocatum. Libertatem natura, etiam mutis animalibus, datam: virtutem proprium hominum bonum. Deos fortioribus adesse. Proinde arripent vacui occupatos, integri fessos; dum alii Vespasianum alii Vitellium, foveant, patere locum adversus utrumque. »

XVIII. Sic in Gallias Germaniasque intentus, si destinata provenissent, validissimarum ditissimarumque nationum regno imminere. At Flaccus Hordeo-

cements, favorisa, en le dissimulant, les succès de Civilis. Ce ne fut que lorsque les courriers lui eurent annoncé, coup sur coup, que le camp était forcé, les cohortes taillées en pièces, le nom romain exterminé dans l'île des Bataves, qu'il ordonna au lieutenant Mummius Lupercus de marcher à l'ennemi. Lupercus commandait un camp de deux légions. Il prend les légionnaires qu'il avait avec lui, les Ubiens, qui étaient tout proches, la cavalerie de Trèves, qui était cantonnée non loin de là, et il passe le fleuve en diligence. Il avait renforcé ses troupes d'une division de cavalerie batave gagnée depuis longtemps, mais qui feignait la fidélité, pour trahir sur le champ de bataille même, et donner plus de prix à sa désertion. Civilis s'était entouré des enseignes enlevées sur nos cohortes, dans l'idée que le spectacle de leur gloire récente enhardirait ses soldats, et que le souvenir de leur défaite intimiderait ses ennemis. De plus, il ordonna à sa mère et à ses sœurs, ainsi qu'aux femmes et aux enfants de chaque soldat, de se tenir derrière eux, pour les encourager à vaincre, ou leur faire une honte de plier. Bientôt le chant des guerriers et les hurlements des femmes eurent donné le signal du combat: il s'en fallut de beaucoup que nos légions et nos cohortes y répondissent par un cri égal. Notre aile gauche avait été dégarnie par la désertion de la cavalerie batave, qui s'était tournée aussitôt contre nous. Malgré ce contre-temps, le soldat légionnaire gardait ses armes et son rang. Il n'en fut pas ainsi de ces auxiliaires ubiens et trévires, qui, s'abandonnant à une fuite honteuse, se dispersent dans toute la campagne. Ce fut à eux que s'attachèrent les Germains, ce qui donna aux légions le temps de gagner un de leurs camps,

nius primos Civilis conatus per dissimulationem aluit. Ubi expugnata castra, deletis cohortes, pulsam Batavorum insula romanum nomen, trepidi nuntii afferebant, Mummius Lupercum, legatum, is duarum legionum hibernis praerant, egredi adversus hostem jubet. Lupercus legionarios e praesentibus, Ubios e proximis, Treverorum equites, haud longe agentes, raptim transmisit, addita Batavorum ala, quae, jam pridem corrupta, fidem simulabat, ut proditis in ipsa acie Romanis, majore pretio fugeret. Civilis, captarum cohortium signis circumdatus, ut suo militi recens gloria ante oculos, et hostes memoria cladis terrentur, matrem suam sororesque, simul omnium conjuges parvosque liberos, consistere a tergo jubet; hortamenta victoriae, vel pulsus pudorem. Ut virorum cantu, seminarum ululatu, sonuit acies, nequaquam par a legionibus cohortibusque redditur clamor. Nudaverat sinistram cordi Batavorum ala transfugiens; statimque in nos versa: sed legionarius miles, quanquam rebus trepidis, arma ordinesque retinebat. Ubiurum Treverorumque auxilia, feda fuga dispersa, totis campis palantur. Illic incubere Germani. Et fuit interim effugium legionibus in castra, quibus Veterum nomen est.

nommé Vétéra. Le préfet de la division de cavalerie batave, Claudius Labéo, qui nourrissait contre Civilis cet esprit de rivalité si commun dans les petites villes, inquiétait ce dernier. Civilis, craignant ou de révolter les siens par un assassinat, ou, en gardant Labéo, d'entretenir un germe de discorde, le fait passer chez les Frisons.

XIX. Dans le même temps, des cohortes de Bataves et de Canninéfates étaient en marche pour se rendre à Rome, sur les ordres de Vitellius; un courrier, dépêché par Civilis, les atteignit en chemin. Soudain ces barbares, gonflés d'orgueil et d'audace, demandent, pour prix de leur voyage, une double paye, le *donativum*, une augmentation de nombre de leurs cavaliers : toutes choses, il est vrai, promises par Vitellius; mais ils cherchaient moins de tels avantages qu'un prétexte de sédition; et Hordéonius, en cédant plusieurs points, n'avait fait que les exciter à demander plus vivement ce qu'ils comptaient ne pas obtenir. Sans égard pour leur général, ils gagnent la basse Germanie, pour s'y joindre à Civilis. Hordéonius assemble les tribuns et les centurions; il eut un moment l'idée de réprimer par la force la désobéissance de ces troupes. Puis, cédant à sa pusillanimité naturelle et aux terreurs de son conseil, que remplissaient de perplexités les dispositions équivoques des alliés, et toutes ces nouvelles levées qui composaient les légions, il résolut de rester dans son camp. Il s'en repentit ensuite; et, sur les reproches de ceux même qui l'avaient conseillé, il sembla vouloir sortir. Il écrivit à Hérennius Gallus, lieutenant de la première légion, qui campait à Bonn, de fermer le passage aux Bataves; lui-même, avec son armée, s'attache-

Praefectus alaë Batavorum, Claudius Labeo, oppidano certamine amulos Civilis, ne interfectus invidiam apud populares, vel, si retineretur, semina discordiae praeberet, in Frisios avehitur.

XIX. Eisdem diebus, Batavorum et Canninefatium cohortes, quum jussu Vitellii in Urbem pergerent, missus a Civile nuntius assequitur. Intumescere statim superbia ferociaque, et pretium itineris, donativum, duplex stipendium, augeri equitum numerum, promissa sane a Vitellio, postulabant, non, ut assequerentur, sed causam seditioni. Et Flaccus, multa concedendo, nihil aliud effecerat, quam ut acrius exposcerent, quae sciebant negaturum. Spreto Flacco, Inferiorem Germaniam petivere, ut Civilis jungerentur. Hordéonius, adhibitis tribunis centurionibusque, consultavit, num obsequium abnuentes vi coercceret. Mox, insita ignavia et trepidis ministris, quos ambiguus auxiliorum animus et subito delectu suppletæ legiones angebant, statuit continere intra castra militem. Dein poenitentia, et arguentibus ipsis, qui suaserant, tanquam secuturus, scripsit Herennio Gallo, legionis primæ legato, qui Bonnam obtinebat, ut arceret transitu Batavos : se cum exercitu tergis eorum hesurum.

rait à leur poursuite. Et, en effet, les Bataves étaient perdus, si Hordéonius et Gallus, faisant marcher leur troupe chacun de son côté, les eussent enfermés entre deux armées. Hordéonius renonça à ce projet, et, dans une autre lettre, il manda à Gallus de ne point inquiéter leur marche. De là le soupçon que les lieutenants se plaisaient à fomentier la guerre, et que tous les maux qu'on avait éprouvés, ou qu'on craignait, ne devaient être imputés ni à la lâcheté du soldat ni à la valeur de l'ennemi, mais à la perfidie des chefs.

XX. Lorsque les Bataves approchèrent du camp de Bonn, ils députèrent vers Gallus pour expliquer leurs intentions : « ils étaient loin de vouloir la guerre contre les Romains, pour qui ils l'avaient faite si longtemps; mais, las d'un service long et infructueux, ils cherchaient leur patrie et le repos; si l'on ne faisait point de résistance, ils passeraient tranquillement; s'ils rencontraient des armes devant eux, ils avaient du fer pour s'ouvrir un chemin. » Le lieutenant balançait : il fut entraîné par ses soldats, qui voulurent à toute force tenter le sort des armes. Il y avait trois mille légionnaires, un corps de Belges levés tumultuairement, et un gros d'habitants et de vivandiers, troupe lâche, mais insolente avant le péril. Ils sortent tous à la fois par toutes les portes, afin d'envelopper les Bataves, inférieurs en nombre. Ceux-ci, vieillissant dans la guerre, se forment en coin dans un ordre profond sur toutes les faces, qui mettait leur front, leurs derrières et leurs flancs en sûreté. Ainsi resserrés, ils eurent bien vite enfoncé notre ligne, qui était mince. Les Belges lâchant pied, les légionnaires reculent aussi; et tous regagnent, en désordre, les retranchements

Et opprimi poterant, si hinc Hordéonius, inde Gallus, motis utrimque copiis, medios clausissent. Flaccus omisit inceptum, aliisque litteris Gallum monuit, ne terreret abnuentes. Unde suspicio, sponte legatorum excitari bellum : cunctaque, quae acciderant aut metuebantur, non inertia militis, neque hostium vi, sed fraude ducum evenire.

XX. Batavi, quum castris bonnensibus propinquarent, praeisere, qui Herennio Gallo mandata cohortium exponerent : « Nullum sibi bellum adversus Romanos, pro quibus toties bellassent. Longa atque irrita militia fessis, patriæ atque otii cupidinam esse. Si nemo obsisteret, innoxium iter fore; sin arma occurrant, ferro viam inventuros. » Cunctantem legatum milites perpulerant, fortunam prælii experiretur. Tria millia legionariorum et tumultuariæ Belgarum cohortes, simul paganorum lixarumque ignava, sed procax ante periculum, manus, omnibus portis erumpunt, ut Batavos numero impares circumfundant. Illi, veteres militiæ, in cuneos congregantur, densi undique, et frontem tergaque ac latus tuti. Sic tenuem aciem nostrorum perfringunt. Cedentibus Belgis, pellitur legio, et vallum portasque trepidi petebant. Ibi plurimum

et les portes. Là se fit le plus grand carnage; les morts comblèrent le fossé, et il en périt moins par le fer de l'ennemi que par leur chute et par leurs propres armes. Les vainqueurs, évitant Cologne, ne commirent plus d'hostilités sur le reste de leur route; ils s'excusaient du combat de Bonn sur ce qu'ils avaient demandé la paix, et que, cette paix leur ayant été refusée, ils avaient pourvu à leur défense.

XXI. Depuis la jonction de ces vieilles cohortes, Civilis se voyait à la tête d'une armée en règle. Toutefois, encore incertain dans ses projets, réfléchissant sur la puissance romaine, il se borne à faire reconnaître Vespasien par toutes ses troupes; il députe vers les deux légions qui, après leur défaite dans le premier combat, s'étaient retirées à Vétéra, et leur fait demander un serment pareil. Les légionnaires lui répondent « qu'ils ne prennent conseil ni d'un traître ni d'un ennemi; ils ont pour empereur Vitellius, à qui ils conserveront jusqu'au dernier soupir leur fidélité et leurs armes; il sied mal à un Batave déserteur de s'ériger en arbitre de la puissance romaine; il ne doit espérer de son crime qu'un juste châtement. » Cette réponse, rapportée à Civilis, l'enflamme de colère; il entraîne à la guerre tous ses Bataves: les Bructères se joignent à eux; la Germanie, excitée par ses émissaires, s'ébranle, pour venir partager le butin et la gloire.

XXII. Pour résister à toutes ces menaces de guerre, les lieutenants des légions, Mummius Lupercus et Numisius Rufus, faisaient fortifier les retranchements et les remparts. Une espèce de ville qui, à l'abri d'une longue paix, s'était formée non loin du

cladis: cumulate corporibus fossæ; nec cæde tantum et vulneribus, sed ruina et suis plerique telis interiit. Victores, colonia Agrippinensium vitata, nihil oclero in itinere hostile ausi, bonnense prælium excusabant, tanquam petita pace, postquam negabatur, sibimet ipsi consulissent.

XXI. Civilis, adventu veteranarum cohortium, justî jam exercitus ductor, sed consilii ambiguus, et vim romanam reputans, cunctos, qui aderant, in verba Vespasiani adigit: mittitque legatos ad duas legiones, quæ priore acie pulse, in Vetera castra concesserant, ut idem sacramentum acciperent. Redditur responsum, « neque proditoris, neque hostium se consiliis uti. Esse sibi Vitellium principem, pro quo fidem et arma usque ad supremum spiritum retenturos: proinde perfuga Batavus arbitrum rerum romanarum ne ageret, sed meritis sceleris pœnas expectaret. » Quæ ubi relata Civili, incensus ira, universam Batavorum gentem in arma rapit. Junguntur Bructeri Teneterique, et excita nuntis Germania ad prædam famamque.

XXII. Adversus has belli concurrentis minas legati legionum, Mummius Lupercus, et Numisius Rufus, vallum murosque firmabant. Subversa longæ pacis opera, haud procul castris, in modum municipii exstructa, ne hostibus

camp, fut démolie, de peur que l'ennemi ne s'y logeât; mais on prit peu de soin des approvisionnements. On laissa les vivres au pillage: par là fut dilapidé en quelques jours ce qui suffit pour un temps considérable. Civilis, avec l'élite de ses Bataves, se met au centre de son armée; et, pour que l'aspect en fût plus effrayant, il couvre les deux rives du Rhin d'infanterie germane; la cavalerie ne cessait de battre toute la campagne. En même temps, les vaisseaux remontaient le fleuve. On voyait, d'un côté, les étendards de ces vieilles cohortes de Bataves, et, tout près, les enseignes même des barbares, ces simulacres d'animaux sauvages, que chaque nation, au moment d'aller en guerre, va prendre au fond de ses forêts et dans ses bois religieux. Ce mélange, qui offrait l'image d'une guerre à la fois civile et étrangère, avait saisi d'étonnement les assiégés. Et ce qui redoublait la confiance des assiégeants, c'était la grandeur même du camp, construit pour deux légions, et défendu à peine par cinq mille soldats romains. A la vérité, depuis la rupture de la paix il s'y était réfugié un grand nombre de vandiers, dont on tirait pour la guerre même quelque service.

XXIII. Une partie du camp s'élevait sur une colline en pente douce; le reste était dans une plaine unie. Avec ce camp, Auguste s'était flatté de resserrer et de bloquer les deux Germanies; et jamais il n'eût imaginé cet excès de malheur, qu'un jour elles nous y assiègeraient nous-mêmes. Aussi ne prit-il aucune peine pour choisir l'emplacement et pour le fortifier: le courage et les armes lui paraissaient suffire. Les Bataves et les peuples d'au delà du Rhin prennent chacun un poste séparé, afin que leur valeur, se dé-

usui forent. Sed parum provisum, ut copia in castra conveherentur: rapti permisere. Ita paucis diebus per licentiam absumpta sunt, quæ adversus necessitates in longum sufficissent. Civilis, medium agmen cum robore Batavorum obtinens, utramque Rheni ripam, quo truculentior visu foret, Germanorum catervis complet, assultante per campos equite. Simul naves in adversum amnem agebantur. Hinc veteranarum cohortium signa, inde depromptæ silvis lucisve ferarum imagines, ut cuique genti inire, prælium mos est, mixta belli civilis externique facie obstupefecerant obsessos: et spem oppugnantium augebat amplitudo valli, quod, duabus legionibus situm, vix quinque millia armatorum tuebantur. Sed lictarum multitudo, turbata pace illic congregata, et bello ministra aderat.

XXIII. Pars castrorum, in collem leniter exurgens; pars æquo adibatur: quippe, illis hibernis obsideri præmque Germanias, Augustus crediderat: neque unquam id malorum, ut oppugnatum utro legiones nostras venirent. Inde non loco, neque munimentis labor additus: vis et arma satis placebant. Batavi Transrhenanique, quo discretæ virtus manifestus spectaretur, sibi quæ-

ployant à part, en soit mieux aperçue. D'abord ils attaquent de loin; puis, voyant que la plupart de leurs traits s'attachaient en pure perte aux tours et aux créneaux des murailles, tandis que, d'en haut, de simples pierres les blessaient, ils montent au rempart à grands cris et avec impétuosité, la plupart sur des échelles qu'ils avaient dressées, d'autres sur la tortue de leurs camarades. Déjà quelques-uns atteignaient le faite, lorsque les Romains, les heurtant avec le glaive et le bouclier, les précipitent en bas, où une grêle de pieux et de javelots achève de les écraser. Les barbares ont toujours dans le commencement un excès d'audace, et de la présomption dans le succès; mais, alors, l'ardeur du butin les rendit constants même dans l'adversité. Ils allèrent jusqu'à employer les machines, chose absolument nouvelle pour eux, car ils n'ont pas la moindre industrie. Ce furent les transfuges et les prisonniers qui leur apprirent à assembler des poutres, à en former une sorte de pont, à adapter des roues pour faire avancer ces tours mobiles, d'où les uns, plus élevés que les murs, combattaient comme du haut d'un rempart, tandis que d'autres, cachés dans l'intérieur, minaient le pied des retranchements. Mais les quartiers de roche que lançaient nos balistes eurent bientôt renversé cet ouvrage informe; et, comme ils préparaient des claies et des mantelets, nos machines firent pleuvoir des javelines enflammées : les assiégeants étaient eux-mêmes assiégés par les feux. Enfin, renonçant à la force, ils n'attendent plus leur succès que du temps, n'ignorant pas que la place n'avait de vivres que pour peu de jours et qu'il s'y trouvait beaucoup de bouches inutiles. D'ailleurs, ils comptaient sur la famine, qui pouvait amener une trahison, sur quelque perfidie des esclaves, et sur les hasards de la guerre.

que gens consistunt, eminus lacessentes. Post, ubi pleraque telorum turribus pianisque menium irrita hærebant, et desuper saxis vulnerabantur; clamore atque impetu invasere vallum, appositis plerique scalis, alii per testudinem suorum : scandebantque jam quidam, quum, gladiis et armorum incussu precipitati, sudibus et pilis obruntur, præferocis initio, et rebus secundis nimii. Sed tum prædæ cupidine adversa quoque tolerabant. Machinas etiam, insolitum sibi, ausi; nec ulla ipsis solertia : pertugæ captivique docebant struere materias in modum pontis; mox subjectis rotis propellere : ut alii superstantes, tanquam ex aggere, præliarentur; pars intus occulti muros subruerunt. Sed excussa balistis saxa stravere informe opus : et crates vineasque parantibus adactæ tormentis ardentes hastæ : ultroque ipsi oppugnatores ignibus petebantur; donec, desperata vi, verterent consilium ad moras, haud ignari paucorum dierum inesse alimenta, et multum imbellis turbæ. Simul ex inopia proditio, et fluxa servitorum fides, ac fortuita belli sperabantur.

XXIV. Cependant Hordéonius, apprenant qu'on assiégeait le camp, envoie de toutes parts dans les Gaules rassembler des secours, et détache l'élite de ses légionnaires sous Dillius Vocula, lieutenant de la dix-huitième légion, avec ordre de longer le Rhin à marches forcées. Pour lui, toujours timide, et valétudinaire, il était odieux aux soldats; et ils ne dissimulaient plus leur indignation. « Hordéonius, disaient-ils, avait laissé échapper de Mayence les cohortes bataves, fermé les yeux sur les entreprises de Civilis, sollicité l'invasion des Germains; Mucien et Antonius n'avaient pas plus contribué que Hordéonius à l'élévation de Vespasien; ils préféraient cent fois des guerres et des haines déclarées, que l'on repoussait ouvertement, à la fraude et à l'artifice, qui, se cachant dans l'ombre, portaient des coups bien plus sûrs; ils avaient deux ennemis, Civilis sur le champ de bataille, rangeant devant eux son armée, et Hordéonius, ordonnant de sa chambre et de son lit tout ce qui convenait à Civilis. Pourquoi souffrir qu'un seul homme, vieux et infirme, disposât des bras et des armes de tant de braves soldats? Mieux valait, par la mort du traître, soustraire leur fortune et leur valeur à une influence sinistre. » Tels étaient les murmures par lesquels ils s'excitaient entre eux, lorsqu'une lettre de Vespasien vint encore les enflammer. Hordéonius, dans l'impossibilité d'en faire mystère, la lut publiquement aux soldats, et il envoya, pieds et mains liés, à Vitellius, ceux qui l'avaient apportée.

XXV. Par là il calma les esprits, et l'on arriva à Bonn, au camp de la première légion. Là, on trouva les soldats encore plus courroucés. Ils accusaient Hordéonius de leur défaite; « c'était par son

XXIV. Flaccus interim, cognito castrorum obsidio, et missis per Gallias, qui auxilia concirent, lectos e legionibus Dillio Vocula, duodevicesima legionis legato, tradit, ut quam maximis per ripam itineribus celeraret. Ipse navibus, invalidus corpore, invisus militibus; neque enim ambigue fremebant, emissas a Magontiaci Batavorum cohortes, dissimulatos Civilis conatus, adsciri in societatem Germanos; non Primi Antonii, neque Muciani ope Vespasianum magis adolevisse: aperta odia armaque palam depelli; fraudem et dolum obscura, eoque inevitabilia. Civilem stare contra, struere aciem: Hordeonium e cubiculo et lectulo jubere, quidquid hosti conducat. Tot armatas fortis imorum virorum manus unius senis valetudine regi. Quin potius, interfecto traditore, fortunam virtutemque suam malo omine exsolverent. » His inter se vocibus instinctos flammavere insuper allata a Vespasiano litteræ, quas Flaccus, quia occultari nequibant, pro concione recitavit, vinctosque, qui attulerant, ad Vitellium misit.

XXV. Sic mitigatis animis, Bonnam, hiberna primæ legionis, ventum. Inferior illic miles, culpam cladis in Hordeonium vertebat: « ejus jussu directam

ordre qu'ils avaient marché contre les Bataves, sur la promesse que les légions partiraient de Mayence; c'était par sa trahison qu'ils avaient été taillés en pièces, les secours n'étant point arrivés. Il laissait ignorer leur situation aux autres armées; il la cachait à leur empereur, tandis que, avec le concours de tant de provinces, il eût été si facile d'étouffer la révolte dès sa naissance. » Hordéonius lut devant toute l'armée les copies de toutes les lettres qu'il avait écrites dans les Gaules, en Espagne et en Bretagne, pour demander du secours; et il permit, condescendance funeste, que les lettres fussent remises aux aquilifères des légions, par qui les soldats en prendraient lecture avant les généraux. Il fit mettre aux fers un des séditeux, non qu'il n'y eût qu'un seul coupable, mais pour faire preuve de quelque autorité. L'armée ensuite marcha de Bonn vers Cologne, où arrivaient de tous côtés des renforts de la Gaule, qui d'abord nous servit avec zèle. Mais bientôt, voyant l'ascendant que prenaient les Germains, la plupart de ses cités armèrent contre nous, dans l'espoir de secouer la servitude, et, une fois libres, de dominer à leur tour. L'esprit de révolte gagnait de jour en jour dans les légions, et l'emprisonnement d'un soldat n'avait point imprimé de terreur. Au contraire, ce soldat était le premier à charger son général comme son complice, il se disait « le messenger de Hordéonius et de Civilis; » ajoutant « qu'on voulait, par une fausse accusation, se défaire d'un témoin de la vérité. » Vocula montra une fermeté admirable. Il monta intrépidement au tribunal, fait saisir le soldat, et, malgré la violence de ses cris, ordonna de le conduire au supplice; les séditeux tremblent, les bons sujets obéissent. Sur les

adversus Batavos aciem, tanquam à Mogontiaco legiones sequerentur: ejusdem prodicione casos, nullis supervenientibus auxiliis. Ignota hæc ceteris exercitibus, neque imperatori suo nuntiari, quum accursu tot provinciarum extingui repens perfidia potuerit. » Hordéonius exemplaria omnium litterarum, quibus per Gallias, Britanniamque, et Hispanias auxilia orabat, exercitui recitavit; instituitque pessimum facinus, ut epistola aquiliferis legionum traderentur; a quis ante militi, quam ducibus, legebantur. Tum e seditionis unum vinciri jubet, magis usurpandi juris, quam quia unius culpa foret. Notisque Bonna exercitus in coloniam Agrippinensem; affluentibus auxiliis Gallorum, qui primo rem romanam enixe juvabant: mox, valescentibus Germanis, præterque civitates adversum nos armata spe libertatis; et, si exiissent servitium, cupidine imperitandi. Gliscebant iracundia legionum, nec terrorem unius militis vincula indiderant; quin idem ille arguebat ultro conscientiam ducis, tanquam nuntius inter Civilem Flaccumque falso crimine testis veri opprimeretur. Conscendit tribunal Vocula mira constantia, prehensumque militem ac vociferantem duci ad supplicium jussit: et dum mali cavent, optimus quisque jussis

instances de toute l'armée, qui demandait Vocula pour son général, Hordéonius lui remet le commandement.

XXVI. Mille autres causes de discorde ulcèrent les esprits: le manque de vivres, l'interruption de la solde, les Gaules qui refusaient le tribut et l'enrôlement, une sécheresse inouïe dans ce climat, le Rhin portant à peine bateau, la difficulté des approvisionnements, les postes établis tout le long du fleuve pour défendre les gués contre les Germains; et, par la même cause, moins de subsistances et plus de consommateurs. Les esprits ignorants attachaient des idées sinistres à la sécheresse qui tarissait les eaux, comme si les fleuves même, ces anciennes barrières de l'empire, nous faisaient défaut. Ce qui dans la paix n'eût paru qu'un effet du hasard, ou le cours de la nature, leur semblait alors de la fatalité et le courroux du ciel. A Novesium ils joignent la seizième légion. On associa à Vocula, dans le commandement, le lieutenant Hérénnius Gallus, et tous deux, n'osant point marcher à l'ennemi, campèrent dans un lieu nommé Gelduba. Là, exerçant le soldat à manœuvrer, à se retrancher, à palissader, ils l'endureissaient à tous les travaux de la guerre. En outre, pour exciter le courage par l'appât du butin, Vocula mena l'armée aux environs sur le territoire des Gugernes, qui avaient accepté l'alliance de Civilis. Une partie resta avec Gallus.

XXVII. Un navire chargé de blé s'était engravé non loin du camp; les Germains travaillaient à le tirer de leur côté. Gallus ne le voulut pas souffrir, et il détacha une cohorte. Les Germains renforcèrent aussi leur détachement, et insensiblement, de nouvelles

paruere. Exin consensu ducem Voculam poscentibus, Flaccus summam rerum ei permisit.

XXVI. Sed discordes animos multa offerabant: inopia stipendii frumentique, et simul delectum tributaque Gallie asperantes; Rhenus incognita illi celo siccitate vix navium patiens; arcti commeatus: disposita per omnem ripam stationes, quæ Germanos vado arcerent, eademque de causa minus frugum, et plures qui consumerent. Apud imperitos prodigii loco accipiebatur ipsa aquarum penuria, tanquam nos amnes quoque et vetera imperii munimenta desererent: quod in pace fors, seu natura, tunc factum et ira Dei, vocabatur. Ingressis Novesium tertidecima legio conjungitur. Additus Vocula in partem curarum Herennius Gallus, legatus: nec ausi ad hostem pergere, loco, cui Gelduba nomen est, castra fecere. Ibi struenda acie, muniendo vallandoque, et ceteris belli meditamentis militem firmabant. Utque præda ad virtutem accenderetur, in proximos Gugernorum pagos, qui societatem Civilis acceperant, ductus a Vocula exercitus. Pars cum Herennio Gallo permansit.

XXVII. Forte navem, haud procul castris, frumento gravem, quum per vada hæsisset, Germani in suam ripam trahebant: non tulit Gallus, misitque subsidio cohortem. Auctus et Germanorum numerus; paulatimque aggregantibus

troupes se joignant aux premières, on en vint à une bataille. Les Germains, après un grand carnage des nôtres, enlèvent la navire. Les vaincus accusaient, ce qui alors était tourné en usage, non leur lâcheté, mais la perfidie du lieutenant. Ils l'arrachent de sa tente, ils mettent ses habits en pièces, ils l'accablent de coups; ils le somment de déclarer ses complices, et le prix qu'il a vendu l'armée. Leur fureur contre Hordéonius se réveille. Ils le nomment l'auteur du crime, l'autre n'en est que l'instrument. Enfin, épouvanté par toutes ces menaces, Gallus en vint lui-même à accuser Hordéonius de trahison, Gallus, mis en prison, n'en sortit qu'à l'arrivée de Vocula. Celui-ci, dès le lendemain, fit mettre à mort les auteurs de la sédition : tant cette armée offrait un contraste frappant de soumission et de licence. Le simple soldat était dévoué sans réserve à Vitellius; tout ce qui avait un grade penchait pour Vespasien : de là cette alternative de crimes et de supplices, ce mélange de fureur et d'obéissance. On pouvait les châtier, on ne pouvait les contenir.

XXVIII. Cependant les forces de Civilis prenaient un accroissement immense : la Germanie tout entière s'était jointe à lui, et lui avait livré sa principale noblesse en otage. Il ordonne, suivant la proximité de chaque peuple, aux uns, de tomber sur les Ubiens et les Trévires, aux autres, de passer la Meuse et d'aller désoler les Ménapiens, les Moriniens, et toute cette frontière de la Gaule. On fit partout des ravages, mais avec plus d'animosité chez les Ubiens, parce que cette nation, d'origine germanique, après avoir abjuré sa patrie, s'appelait, d'un nom romain, la colonie d'Agrippine. Ses

se auxiliis, acie certatum. Germani multa cum strage nostrorum navem abripiunt. Victi, quod tum in morem verterat, non suam ignaviam, sed perfidiam legati culpabant. Protractum e tentorio, scissa veste, verberato corpore, quo pretio, quibus consciis, prodidisset exercitum, dicere jubent. Redit in Hordéonius invidia. Illum auctorem sceleris, hunc ministrum vocant; donec, exitium minitantibus exterritus, proditionem et ipse Hordéonio objicit; vinetusque adventu demum Vocula exsolvitur. Is postera die auctores seditionis morte affecti : tanta illi exercitui diversitas inerat licentiae patientiaeque. Haud dubie gregarius miles Vitellio fidus; splendidissimus quisque in Vespasianum proni : inde scelerum ac suppliciorum vices, et mixtus obsequio furor; ut contineri non possent, qui puniri poterant.

XXVIII. At Civilem immensis auctibus universa Germania extollebat, societate nobilissimis obsidum firmata. Ille, ut cuique proximum, vastari Ubios Treverosque, et aliam manum Mosam amnem transire jubet, ut Menapios, et Morinos, et extrema Galliarum quateret. Acta utrobique praedae; infestius in Ubiis, quod gens germanicae originis, ejurata patria, Romanorum nomen Agrip-

cohortes furent taillées en pièces dans le bourg de Marcodurum, où elles se faisaient trop à leur éloignement du Rhin. De leur côté, les Ubiens n'eurent point de repos qu'ils n'eussent pillé à leur tour la Germanie. Heureux d'abord, ils finirent par être enveloppés : en général, dans toute cette guerre, leur fortune ne répondit pas à leur fidélité. Plus fort par l'affaiblissement des Ubiens, et plus entreprenant par le succès, Civilis pressait le siège des légions; il avait doublé les gardes, pour qu'il ne se glissât aucun avis secret du secours qui allait arriver. Il charge les Bataves de la conduite des machines et des travaux, et les Germains, qui demandaient à se battre, de l'attaque des retranchements; quoique repoussés, il leur fait recommencer le combat, ayant assez de troupes pour en sacrifier. La nuit même ne fit point cesser l'attaque.

XXIX. Ils avaient allumé de grands feux, autour desquels ils mangeaient tous ensemble; et, à mesure que le vin les échauffait, ils couraient au combat avec une témérité insensée. En effet, leurs traits, lancés dans l'obscurité, étaient perdus; les Romains, au contraire, découvraient pleinement les barbares; et ceux qui se faisaient remarquer par leur courage ou par la richesse de leur costume, ils les choisissaient pour les frapper. Civilis s'en aperçut, et il fit éteindre les feux, afin que tout fût livré à toute la confusion de la nuit et de la guerre. Dès lors ce ne furent que bruits confus, chances inattendues : on ne voit ni à frapper ni à parer. Du côté d'où part un cri on se retourne, on dirige son arc. La valeur est inutile, le sort confond tout, et souvent les plus braves périssent par la main des lâches. Les Germains obéissent à une fureur

pinenses vocarentur. Caesae cohortes eorum, in vico Marcoduro, incuriosius agentes, quia procul ripa aberant. Nec quiescere Ubi, quominus praedas e Germania peterent : primo impune, dein circumventi sunt; per omne id bellum meliore usi fide, quam fortuna. Contusus Ubiis, gravior et successu rerum ferocior Civilis, obsidium legionum urgebat; intentis cunctis, ne quis occultus nuntius venientis auxilii penetraret; machinas molemque operum Batavis delegat : Transrhenanos, praedium poscentes, ad scindendum vallum ire, detrusosque redintegrare certamen, jubet; superante multitudine et facili damno : nec finem labori nox attulit.

XXIX. Congestis circum lignis accensisque, simul epulantes, ut quisque vino incalesceret, ad pugnam temeritate inani ferebantur. Quippe ipsorum tela per tenebras vana : Romani conspicuam Barbarorum aciem, et, si quis audacia aut insignibus effulgens, ad ictum destinabant. Intellectum id Civili; et, restincto igne, misceri cuncta tenebris et armis jubet. Tum vero strepitus dissoni, casus incerti, neque ferendi, neque declinandi providentia. Unde clamor acciderat, circumagere corpora, tendere arcus : nihil prodesse virtus, fors cuncta turbare, et ignavorum saepe telis fortissimi cadere. Apud Germanos inconsulta

aveugle; le soldat romain, mieux informé du péril, jette des pieux ferrés, de gros quartiers de roche, et non au hasard. Lorsque le bruit des sapeurs, ou les échelles qu'on plante, l'avertissent de la présence de l'ennemi, il le renverse avec le bouclier, il le suit avec le javelot : plusieurs, parvenus sur la muraille, sont percés à coups de poignard. Ces travaux ayant ainsi rempli toute la nuit, le jour ouvrit une nouvelle scène de combats.

XXX. Les Bataves avaient élevé une tour à deux étages; mais, comme ils l'approchaient de la porte prétorienne (c'était l'endroit le plus accessible), on fit jouer d'énormes pièces de bois, et on lança des poutres qui la mirent en pièces; tous ceux qui étaient en haut furent écrasés, et, dans ce moment de désordre, une sortie brusque eut un grand succès. Les légionnaires avaient bien plus d'art et d'habileté; ils opposaient aux barbares des machines en bien plus grand nombre. Celle qui les épouvanta le plus fut une bascule légèrement suspendue et très-mobile, qui, s'abaissant subitement, saisissait à leur vue un ou plusieurs des leurs, les enlevait en l'air, et, en re tombant de l'autre côté, les renversait dans le camp. Civilis, désespérant de forcer la place, se borna encore au blocus, redoublant les négociations et les promesses pour ébranler la foi des légions.

XXXI. Voilà ce qui se passa en Germanie avant la journée de Crémone. Antonius manda sa victoire dans une lettre, à laquelle était joint un édit de Cécina. D'ailleurs, le préfet de cohorte, Alpinus Montanus, un des vaincus, confirmait, par sa présence, la défaite des Vitelliens. Cet événement fit sur les esprits des impressions

ira : romanus miles, periculorum gnarus, ferratas sudes, gravia saxa, non forte jaciebat. Ubi sonus molientium, aut apposite scalæ hostem in manus dederant, propellere umbone, pifo sequi : multos, in magna egressos, pugionibus fodere. Sic exhausta nocte, novam aciem dies aperuit.

XXX. Eduxerant Batavi turrim, duplici tabulato, quam, prætorie portæ, is æquissimus locus, propinquantem, promoti contra validi asseres et incussæ trahes perfringere, multa superstantium pernicie; pugnatumque in periculis subita et prospera eruptione. Simul a legionariis, peritia et arte præstantibus, plura struebantur. Præcipuum pavorem intulit suspensum et nutans machinamentum, quo repente demisso, præter suorum ora singuli pluresve hostium sublimi rapti, verso pondere, intra castra effundebantur. Civilis, ommissa oppugnandi spe, rursus per otium assidebat, nuntiis et promissis fidem legionum convellens.

XXXI. Hæc in Germania ante cremonensæ prælium gesta, cujus eventum litteræ Primi Antonii docuere, addito Cæcinæ edicto; et præfectus cohortis e victis, Alpinus Montanus, fortunam partium præsens fatebatur. Diversi hinc

différentes. Les auxiliaires de la Gaule, qui n'avaient ni amour ni haine pour le parti, qui servaient sans affection, entraînés par leurs préfets, se détachent aussitôt de Vitellius : les vieux légionnaires balançaient. Toutefois, sur l'ordre d'Hordéonius, sur les instances des tribuns, ils prononcèrent le serment, mais d'un air et d'un cœur contraints. Ils répétaient bien distinctement tous les autres mots; mais, pour le nom de Vespasien, ils hésitaient, ou le murmuraient tout bas; la plupart même l'omirent tout à fait.

XXXII. On lut ensuite en pleine assemblée les lettres d'Antonius à Civilis. Elles irritèrent les soupçons des soldats, car on semblait y traiter Civilis en allié, et les légions germaniques en ennemies. Ces nouvelles ayant passé aussitôt au camp de Gelduba, on y dit et fit les mêmes choses, et l'on dépêcha Montanus à Civilis, pour lui ordonner de poser les armes, et de ne plus couvrir les desseins d'un ennemi du masque d'un allié. « S'il avait eu en vue de servir Vespasien, son but était atteint. » Civilis recourut d'abord à des détours; puis, observant Montanus, et lui trouvant une résolution extraordinaire et un caractère tout fait pour les entreprises hasardeuses, il s'ouvre à lui. Après avoir commencé par des plaintes et par l'énumération de tout ce qu'il avait couru de périls pendant vingt-cinq années dans le camp des Romains : « J'ai recueilli, dit-il, un digne fruit de mes travaux, la mort pour mon frère, des fers pour moi, et les cris féroces de cette armée, que le droit des nations me permet bien de ne pas épargner, puisqu'elle a sollicité mon supplice. Mais vous, Trévires, et vous tant que vous êtes, malheureux esclaves, quel prix attendez-vous des flots de

môtus animorum. Auxilia e Gallia, quis nec amor, nec odium in partes, militiæ sive affectu, hortantibus præfectis, statim a Vitellio desciscunt : vetus miles cunctabatur. Sed adigente Hordéonio Flavio, instantibus tribuinis, dixit sacramentum, non vultu, neque animo, satis affirmans; et, quum cetera jurisjurandi verba conciperent, Vespasiani nomen hesitantes, aut levi murmure, et plerumque silentio transmittabant.

XXXII. Lectæ deinde pro concione epistolæ Antonii ad Civilem, suspiciones militum irritavere tanquam ad socium partium scriptæ, et de germanico exercitu hostiliter. Mox allatis Geldubam in castra nuntiis, eadem dicta factaque; et missus cum mandatis Montanus ad Civilem, ut obsisteret bello; neve externa armis falsis velaret. Si Vespasianum juvare aggressus foret, satisfactum ceptis. Ad ea Civilis primo callide; post, ubi videt Montanum præferoem ingenio, paratumque in res novas, orsus a questu periculisque, quæ per quinque et viginti annos in castris romanis exhausisset : « Egregium, inquit, pretium laboris recepi, necem fratris, et vincula mea, et sævissimas hujus exercitus voces, quibus ad supplicium petitus, jure gentium pœnas reposeo; vos autem, Treveri, ceteraque servientium anima, quod præmium

sang que vous avez versés, sinon un service ingrat, des tributs éternels, des verges, des haches, et tout ce que peut inventer la tyrannie? Et voilà que moi, préfet d'une seule cohorte, avec les Canninéfates et les Bataves, qui ne sont qu'une bien faible partie des Gaules, nous avons bravé le vain épouvantail de ces camps immenses, nous avons détruit les uns, nous tenons les autres investis, et pressés par le fer et par la faim. Après tout, en osant, ou nous redeviendrons libres, ou vaincus, nous resterons ce que nous sommes. » L'ayant ainsi enflammé, il le renvoie, mais en lui prescrivant bien d'adoucir son rapport. Celui-ci, de retour, ne parla que du peu de fruit de sa députation, dissimulant tout le reste, qui ne tarda point à éclater.

XXXIII. Civilis garde une partie des troupes et envoie contre Vocula ses vieilles cohortes de Bataves, et ce qu'il y avait de plus brave parmi les Germains. Julius Maximus et Claudius Victor, fils de la sœur de Civilis, commandaient ce détachement. Ils enlèvent, en passant à Asciburgium, les quartiers d'une division de cavalerie. De là ils fondent sur le camp de Vocula si brusquement, que celui-ci n'eût le temps ni de haranguer ses troupes, ni de développer sa ligne. Tout ce qu'il put faire dans une alarme si subite fut de recommander qu'on fortifiât le centre en y portant les légionnaires; les auxiliaires se jetèrent confusément sur les ailes. La cavalerie fit une charge; mais, reçue par un ennemi serré et en bon ordre, elle tourna le dos, et se rejeta sur les nôtres. Ce fut, depuis, une boucherie, non un combat. Pour surcroît, les cohortes des Nerviens, soit frayeur, soit perfidie, laissèrent nos flancs à découvert. Ainsi l'on pénétra jusqu'aux légions, qui, après avoir perdu leurs enseignes, se laissaient culbuter en dedans des retran-

effusi toties sanguinis expectatis, nisi ingrata militiam, immortalia tributa, virgas, securas et dominorum ingenia? En ego præfectus unius cohortis, et Canninefates Batavique, exigua Galliarum portio, vana illa castrorum spatia excidimus, vel septa ferro fameque premimus: denique ausos aut libertas sequetur, aut victi fidem erimus. » Sic accensum, sed molliora referre jussum, dimittit. Ille, ut irritus legationis, rediit, cetera dissimulans, quæ mox erupere.

XXXIII. Civilis, parte copiarum retenta, veteranas cohortes, et quod a Germanis maxime promptum, adversus Voculam exercitumque ejus mittit; Julio Maximo et Claudio Victore, sororis suæ filio, ducibus. Rapiunt in transitu hiberna alæ, Asciburgiî sita, adeoque improvisi castra involavere, ut non alloqui, non pandere aciem Vocula potuerit. Id solum, ut in tumultu, monuit, subsignano milite media firmare: auxilia passim circumfusa sunt. Eques prorupit, exceptusque compositis hostium ordinibus, terga in suos vertit: cædes inde, non prælium. Et Nerviorum cohortes, metu seu perfidia, latera nostrorum nudavere. Sic ad legiones perventum; quæ, amissis signis, intra vallum

chéments, lorsque, tout à coup, un secours inattendu change la face du combat. Des cohortes de Vascons, enrôlées par Galba, avaient été mandées. Ayant entendu, en approchant du camp, le cri des combattants, elles tombent par derrière sur l'ennemi, occupé devant soi, et causent une terreur plus grande qu'on n'eût dû l'attendre de leur petit nombre, les uns s'imaginant que c'était le corps de Novésium, les autres, celui de Mayence, qui arrivait tout entier. Cette erreur rend le courage aux Romains, et, en comptant sur les forces d'autrui, ils recouvrent les leurs. Ce qu'il y avait de plus intrépide dans l'infanterie batave fut écrasé: la cavalerie se retira avec les enseignes et les prisonniers qu'on avait enlevés au commencement. Dans cette journée, le nombre des morts fut plus grand de notre côté; mais nous perdimes nos plus mauvaises troupes, les Germains leurs meilleures.

XXXIV. Les deux généraux firent la même faute, ils s'attirèrent leur malheur, et manquèrent à leur fortune. Civilis, s'il eût porté au combat de plus grandes forces, n'eût jamais pu être enveloppé par un si faible détachement, et il eût détruit le camp qu'il avait forcé. De son côté, Vocula ne prit aucun soin pour être informé de l'approche des ennemis; ce qui fit qu'à peine sorti, il fut battu; ensuite, son peu de confiance dans sa victoire lui fit perdre plusieurs jours avant de marcher à l'ennemi; au lieu que, s'il l'eût pressé dans le moment et qu'il eût poursuivi son succès, il pouvait, du même coup, faire lever le siège des légions. Dans l'interval, Civilis avait cherché à surprendre les assiégés, en leur fai-

sternebantur; quum repente novo auxilio fortuna pugne mutatur. Vasconum lectæ a Galba cohortes, ac tum acitæ, dum castris propinquant, audito præliantium clamore, intentos hostes a tergo invadunt, latioremq; quam pro numero, terrorem faciunt; aliis a Novesio, aliis a Magontiacò, universas copias advenisse credentibus. Is error Romanis addit animos; et, dum alienis viribus confidunt, suas recipere. Fortissimus quisque e Batavis, quantum peditum erat, funduntur; eques evasit cum signis captivisque, quos prima acie corripuerat. Casorum eo die, in partibus nostris, major numerus et imbellior; et Germanis ipsa robora.

XXXIV. Dux uterque, pari culpa meritis adversa, prosperis defuere. Nam Civilis, si majoribus copiis instruxisset aciem, circumiri a tam paucis cohortibus nequisset, castraque perrupta excidisset. Vocula nec adventum hostium exploravit, eoque simul egressus victusque; dein victoriæ parum confusus, tristis frustra diebus, castra in hostem movit; quem si statim impellere, cursumque rerum sequi maturasset, solvere obsidium legionum eodem impetu potuit. Tentaverat interim Civilis obsessorum animos, tanquam perditæ apud

sant croire que les Romains étaient sans ressource, et que les siens avaient eu la victoire. On promenait en triomphe les enseignes et les drapeaux; on étala aussi les prisonniers. L'un d'eux eut l'héroïsme d'élever la voix pour déclarer la vérité, malgré les menaces des Germains, qui le percèrent sur-le-champ de mille coups : ce qui donna plus de créance à son rapport. D'ailleurs, les dévastations et l'embrasement des villages, qu'on voyait tout en feu, annonçaient assez l'approche d'une armée victorieuse. Arrivé devant Vétéra, Vocula ordonne qu'on plante les drapeaux et qu'on s'entoure d'un fossé et d'un rempart : débarrassés de leurs bagages, ils combattraient plus librement. A cet ordre, un cri s'élève contre le général; ils demandent le combat en menaçant : c'était leur usage. Sans se donner même le temps de se ranger en bataille, tout en désordre et fatigués, ils commencent l'attaque. Civilis avait marché à eux, ne se fiant pas moins aux fautes de l'ennemi qu'à la valeur des siens. Chez les Romains, le sort de la bataille varia, et tous les séditieux furent lâches. D'autres, tout remplis de leur victoire récente, gardaient leur place, frappaient l'ennemi, s'encourageaient eux et leurs camarades : le combat rétabli, ils firent signe de la main aux assiégés de saisir l'occasion. Ceux-ci, qui voyaient tout du rempart, sortent à la fois par toutes les portes; et Civilis ayant été par hasard renversé de cheval, on crut, dans l'une et dans l'autre armée, qu'il était blessé ou mort : il est incroyable combien ce bruit inspira de frayeur à l'ennemi et d'ardeur aux Romains.

XXXV. Mais Vocula, au lieu de poursuivre l'ennemi, augmentait

Romanos res, et suis victoria provenisset : circumferebantur signa vexillaque; ostentati etiam captivi : ex quibus unus, egregium facinus ausus, clara voce gesta patefecit, confossus illico a Germanis : unde major indicii fides. Simul vastatione incendiisque flagrantium villarum, venire victorem exercitum, intelligebatur. In conspectu castrorum constituti signa, fossamque et vallum circumdari, Vocula jubet; depositis impedimentis sarcinisque, expediti certarent. Hinc in duccem clamor pugnam poscentium : et minari assueverant. Ne tempore quidem ad ordinandum aciem capto, incompositi fessique praelium sumpsere : nam Civilis aderat, non minus vitis hostium, quam virtute suorum, fretus. Varia apud Romanos fortuna, et seditiosissimus quisque ignavus : quidam, recentis victoriae memores, retinere locum, ferire hostem, seque et proximos hortari; et, redintegrata acie, manus ad obsessos tendere, ne tempori deessent. Illi, cuncta e muris cernentes, omnibus portis prorumpunt. Ac forte Civilis lapsu equi prostratus, credita per utrumque exercitum fama, vulneratum aut interfectum, immane quantum suis pavoris, et hostibus alacritatis, indidit.

XXXV. Sed Vocula, omissis fugientium tergis, vallum turresque castrorum

les fortifications de Vétéra, comme si ce camp eût été menacé d'un second siège. Tant de victoires, dont il laissa perdre le fruit, le firent soupçonner, non sans raison, de vouloir éterniser la guerre. Rien ne fatiguait autant nos armées que le manque de vivres. Les bagages des légions et toute cette troupe de vivandiers furent renvoyés à Novesium, d'où l'on devait ramener par terre des blés, car l'ennemi était maître du fleuve. Le premier convoi passa tranquillement : Civilis n'était pas encore remis de sa chute. Lorsqu'il sut qu'on en avait fait partir un second pour le même lieu, et que les cohortes chargées de le protéger marchaient, comme en pleine paix, les soldats clair-semés autour des enseignes, les armes dans les chariots, toute la troupe débandée, il les attaque en bon ordre; il avait fait occuper d'avance les ponts et les défilés. On se battit sur une longue file, et avec un succès balancé, jusqu'à ce que la nuit mit fin au combat. Les cohortes gagnèrent Gelduba, dont on avait laissé subsister le camp, avec un détachement de soldats pour le garder. Il n'était point douteux que le retour ne dût être infiniment dangereux pour nos troupes, embarrassées de convois et intimidées. Vocula renforce son armée de mille hommes d'élite, de la cinquième et de la quinzième légion, qui avaient soutenu le siège de Vétéra : soldats indomptables, et ulcérés contre leurs généraux. Il en partit plus qu'on en avait commandé; et ouvertement, tout le long de la route, ils protestaient avec fureur qu'ils n'endureraient plus désormais la trahison des lieutenants et la famine. D'un autre côté, ceux qui étaient restés dans Vétéra criaient qu'en emmenant une partie des légions

augebat, tanquam rursus obsidium immineret; corrupta toties victoria, non falso suspectis bellum malle. Nihil æque exercitus nostros, quam egestas copiarum, fatigabat. Impedimenta legionum cum imbelli turba Novesium missa, ut inde, terrestri itinere, frumentum adveherent; nam flumine hostes potiebantur. Primum agmen securum incessit, nondum satis firmo Civile; qui, ubi rursus missos Novesium frumentatores, datasque in presidium cohortes, velut multa pace ingredi accepit, rarum apud signa militem, arma in vehiculis, cunctos licentia vagos, compositus invadit; præmissis, qui pontes et viarum angusta insiderent; pugnatum longo agmine, et incerto Marte, donec praelium nox dicimeret. Cohortes Geldubam perrexere, manentibus, ut fuerant, castris, quæ relictorum illic militum presidio tenebantur. Non erat dubium, quantum in regressu discriminis adeundum foret, frumentatoribus onustis percussisque. Addit exercitui suo Vocula mille delectos e quinta et quintadecima legionibus, apud Vétéra obsessis, indomitum militem et ducibus infensum. Plures, quam jussum erat, profecti, palam in agmine fremebant, non se ultra famem, insidias legatorum, toleraturos. At, qui remanserant, desertos se, abducta parte

sant croire que les Romains étaient sans ressource, et que les siens avaient eu la victoire. On promenait en triomphe les enseignes et les drapeaux; on étala aussi les prisonniers. L'un d'eux eut l'héroïsme d'élever la voix pour déclarer la vérité, malgré les menaces des Germains, qui le percèrent sur-le-champ de mille coups : ce qui donna plus de créance à son rapport. D'ailleurs, les dévastations et l'embrasement des villages, qu'on voyait tout en feu, annonçaient assez l'approche d'une armée victorieuse. Arrivé devant Vétéra, Vocula ordonne qu'on plante les drapeaux et qu'on s'entoure d'un fossé et d'un rempart : débarrassés de leurs bagages, ils combattraient plus librement. A cet ordre, un cri s'élève contre le général; ils demandent le combat en menaçant : c'était leur usage. Sans se donner même le temps de se ranger en bataille, tout en désordre et fatigués, ils commencent l'attaque. Civilis avait marché à eux, ne se fiant pas moins aux fautes de l'ennemi qu'à la valeur des siens. Chez les Romains, le sort de la bataille varia, et tous les séditieux furent lâches. D'autres, tout remplis de leur victoire récente, gardaient leur place, frappaient l'ennemi, s'encourageaient eux et leurs camarades : le combat rétabli, ils firent signe de la main aux assiégés de saisir l'occasion. Ceux-ci, qui voyaient tout du rempart, sortent à la fois par toutes les portes; et Civilis ayant été par hasard renversé de cheval, on crut, dans l'une et dans l'autre armée, qu'il était blessé ou mort : il est incroyable combien ce bruit inspira de frayeur à l'ennemi et d'ardeur aux Romains.

XXXV. Mais Vocula, au lieu de poursuivre l'ennemi, augmentait

Romanos res, et suis victoria provenisset : circumferebantur signa vexillaque; ostentati etiam captivi : ex quibus unus, egregium facinus ausus, clara voce gesta patefecit, confossus illico a Germanis : unde major indicii fides. Simul vastatione incendiisque flagrantium villarum, venire victorem exercitum, intelligebatur. In conspectu castrorum constituti signa, fossamque et vallum circumdari, Vocula jubet; depositis impedimentis sarcinisque, expediti certarent. Hinc in duccem clamor pugnam poscentium : et minari assueverant. Ne tempore quidem ad ordinandum aciem capto, incompositi fessique praelium sumpsere : nam Civilis aderat, non minus vitis hostium, quam virtute suorum, fretus. Varia apud Romanos fortuna, et seditiosissimus quisque ignavus : quidam, recentis victoriae memores, retinere locum, ferire hostem, seque et proximos hortari; et, redintegrata acie, manus ad obsessos tendere, ne tempori deessent. Illi, cuncta e muris cernentes, omnibus portis prorumpunt. Ac forte Civilis lapsu equi prostratus, credita per utrumque exercitum fama, vulneratum aut interfectum, immane quantum suis pavoris, et hostibus alacritatis, indidit.

XXXV. Sed Vocula, omissis fugientium tergis, vallum turresque castrorum

les fortifications de Vétéra, comme si ce camp eût été menacé d'un second siège. Tant de victoires, dont il laissa perdre le fruit, le firent soupçonner, non sans raison, de vouloir éterniser la guerre. Rien ne fatiguait autant nos armées que le manque de vivres. Les bagages des légions et toute cette troupe de vivandiers furent renvoyés à Novesium, d'où l'on devait ramener par terre des blés, car l'ennemi était maître du fleuve. Le premier convoi passa tranquillement : Civilis n'était pas encore remis de sa chute. Lorsqu'il sut qu'on en avait fait partir un second pour le même lieu, et que les cohortes chargées de le protéger marchaient, comme en pleine paix, les soldats clair-semés autour des enseignes, les armes dans les chariots, toute la troupe débandée, il les attaque en bon ordre; il avait fait occuper d'avance les ponts et les défilés. On se battit sur une longue file, et avec un succès balancé, jusqu'à ce que la nuit mit fin au combat. Les cohortes gagnèrent Gelduba, dont on avait laissé subsister le camp, avec un détachement de soldats pour le garder. Il n'était point douteux que le retour ne dût être infiniment dangereux pour nos troupes, embarrassées de convois et intimidées. Vocula renforce son armée de mille hommes d'élite, de la cinquième et de la quinzième légion, qui avaient soutenu le siège de Vétéra : soldats indomptables, et ulcérés contre leurs généraux. Il en partit plus qu'on en avait commandé; et ouvertement, tout le long de la route, ils protestaient avec fureur qu'ils n'endureraient plus désormais la trahison des lieutenants et la famine. D'un autre côté, ceux qui étaient restés dans Vétéra criaient qu'en emmenant une partie des légions

augebat, tanquam rursus obsidium immineret; corrupta toties victoria, non falso suspectis bellum malle. Nihil æque exercitus nostros, quam egestas copiarum, fatigabat. Impedimenta legionum cum imbelli turba Novesium missa, ut inde, terrestri itinere, frumentum adveherent; nam flumine hostes potiebantur. Primum agmen securum incessit, nondum satis firmo Civile; qui, ubi rursus missos Novesium frumentatores, datasque in presidium cohortes, velut multa pace ingredi accepit, rarum apud signa militem, arma in vehiculis, cunctos licentia vagos, compositus invadit; præmissis, qui pontes et viarum angusta insiderent; pugnatum longo agmine, et incerto Marte, donec praelium nox dicimeret. Cohortes Geldubam perrexere, manentibus, ut fuerant, castris, quæ relictorum illic militum presidio tenebantur. Non erat dubium, quantum in regressu discriminis adeundum foret, frumentatoribus onustis percussisque. Addit exercitui suo Vocula mille delectos e quinta et quintadecima legionibus, apud Vétéra obsessis, indomitum militem et ducibus infensum. Plures, quam jussum erat, profecti, palam in agmine fremebant, non se ultra famem, insidias legatorum, toleraturos. At, qui remanserant, desertos se, abducta parte

on les avait sacrifiés. De là une double sédition : les uns redemandent le retour de Vocula, les autres s'y opposent.

XXXVI. Cependant Civilis remit le siège devant Vétéra, Vocula se retira à Gelduba, et de là à Novésium. Civilis prend Gelduba. Peu de temps après il donna, non loin de Novésium, un combat de cavalerie, où il eut l'avantage. Mais les succès et les revers animaient également le soldat à la perte des généraux. A peine renforcés par ce détachement de la cinquième et de la quinzième légion, ils demandent le donativum (on savait que Vitellius avait envoyé de l'argent); et Hordéonius, sans se faire longtemps presser, le donna au nom de Vespasien. Ce fut le principal aliment de la sédition. Se livrant aux débauches, aux festins, aux réunions nocturnes, les soldats reprennent leur ancienne fureur contre Hordéonius. Personne, parmi les lieutenants et les tribuns, n'osant leur résister (car la nuit leur avait ôté toute pudeur), ils l'arrachent de son lit et le tuent. Ils réservaient le même sort à Vocula, si, déguisé en esclave, il n'eût profité de l'obscurité pour se sauver sans être reconnu. Sitôt que l'emportement eut fait place à la peur, ils firent partir des centurions avec des lettres, pour aller dans les Gaules solliciter des secours d'hommes et d'argent.

XXXVII. La précipitation, les terreurs paniques, l'irrésolution, sont le partage de toute multitude sans chef. A l'approche de Civilis, ils courent aux armes tout en désordre, les jettent l'instant d'après, et prennent la fuite. L'adversité enfanta la discorde : les troupes de l'armée du haut Rhin se détachèrent pour former un

legionum, querebantur. Duplex hinc seditio; aliis revocantibus Voculam, aliis redire in castra abnuentibus.

XXXVI. Interim Civilis Vetera circumsevit. Vocula Geldubam, atque inde Novesium concessit. Civilis capit Geldubam. Mox, haud procul Novesio, equestri praelio prospere certavit. Sed miles secundis adversisque perinde in exitium ducum accendebatur. Et adventu quintanorum quintadecimanorumque auctae legiones, donativum exposcunt, comperto, pecuniam a Vitellio missam. Nec diu cunctatus Hordeonius nomine Vespasiani dedit; idque precipuum fuit seditionis alimentum. Effusi in luxum et epulas, et noctu nos cœtus, veterem in Hordeonium iram renovant; nec ullo legatorum tribunorumve obsistere auso, quippe omnem pudorem nox ademerat, protractum e cubili interficiunt. Eadem in Voculam parabantur, nisi servili habitu, per tenebras, ignoratus evasisset. Ubi, sedato impetu, metus rediit; centuriones cum epistolis ad civitates Galliarum misere, auxilia ac stipendia oraturos.

XXXVII. Ipsi, ut est vulgus sine rectore præceps, pavidum, socors, adventante Civile, raptis temere armis ac statim omissis, in fugam vertuntur. Res adversæ discordiam peperere, iis, qui e superiore exercitu erant, causam suam

parti séparé. Et, toutefois, elles rétablirent dans leur camp et dans les cantons belges les plus voisins les images de Vitellius, quoique Vitellius fût déjà mort. Puis, changeant encore et se repentant, elles vont, ainsi que la première, prendre Vocula pour général; elles renouvellent entre ses mains le serment à Vespasien, et, de là, marchent au secours de Mayence assiégée par une armée de Cattes, d'Usipiens et de Mattiaques; mais cette armée s'était déjà retirée, rassasiée de butin, et avec quelque perte. Nos soldats, l'ayant trouvée dispersée sur la route, l'avaient surprise et battue. De leur côté, les Trévires avaient élevé, le long de leurs frontières, une palissade bordée d'un retranchement; et ils faisaient aux Germains une guerre où beaucoup de sang coula de part et d'autre, jusqu'au jour où tous ces titres à la reconnaissance du peuple romain furent souillés par la rébellion.

XXXVIII. Cependant Vespasien et Titus, quoique absents tous deux, prennent possession du consulat : c'était le second de Vespasien. Rome était dans la désolation, et partagée entre mille craintes différentes; elle joignait à ses maux réels des terreurs imaginaires sur l'Afrique, qu'elle croyait soulevée à l'instigation de Pison, commandant de la province. Ce n'est pas que le caractère de Pison ne dût rassurer pleinement; mais, comme la rigueur de la saison empêchait les vaisseaux de partir, le peuple, qui chaque jour achète la consommation de la journée, et pour qui le seul intérêt politique est celui de sa subsistance, croyait, à force de le craindre, que les ports étaient fermés, les convois retenus. Les Vitelliens, qui n'avaient point encore renoncé à l'esprit

dissociantibus. Vitellii tamen imagines, in castris, et per proximas Belgarum civitates, repositæ, quum jam Vitellius occidisset. Dein mutati in penitentiam primani quartanique et duodevicesimani, Voculam sequuntur; apud quem resumpto Vespasiani sacramento, ad liberandum Magontiaci obsidium ducebantur. Discesserant obsessores, mixtus ex Cattis, Usipiis, Mattiacis exercitus, satietate prædiæ, nec incruenti. In via dispersos et nescios miles noster invaserat. Quin et loriam vallumque per fines suos Treveri struxere, magnisque invicem cladibus cum Germanis certabant, donec egregia erga populum romanum merita mox rebelles fedarent.

XXXVIII. Interea Vespasianus iterum ac Titus consulatum absentes iniierunt; mœsta et multiplici metu suspensa civitate, quæ, super instantia mala, falsos pavores induerat; descivisse Africam, res novæ moliente L. Pisone. Is præerat provincia, nequaquam turbidus ingenio; sed, quia naves sævitia hiemis prohibebantur, vulgus, alimenta in dies mercari solitum, cui una ex republica annonæ cura, clausum litus, retineri commeatus, dum timet, credebat; augmentibus famam Vitellianis, qui studium partium nondum posuerant; ne victo-

de parti, fortifiaient ces rumeurs, qui ne déplaisaient pas même aux vainqueurs, dont la cupidité, loin d'être assouvie par une victoire sur des citoyens, n'aurait pu l'être même dans une guerre étrangère.

XXXIX. Aux calendes de janvier, dans l'assemblée du sénat qu'avait convoquée Julius Frontinus, préteur de la ville, on déclara, pour les lieutenants, les armées et les rois du parti de Vespasien, des éloges et des remerciements; on ôta la préture à Tertius Julianus, qui avait eu l'air d'abandonner sa légion quand elle passa dans le parti de Vespasien; et Plotius Griphus fut mis à sa place. On conféra la dignité équestre à Hormus. Puis, sur l'abdication de Frontinus, Domitien fut investi de la préture. Il mettait son nom aux lettres et aux édits; Mucien avait tout le pouvoir. Ce n'est pas qu'en bien des occasions Domitien n'agit en maître, poussé, soit par ses amis, soit par son propre caprice. Mais les rivaux que Mucien craignait le plus étaient Antonius et Varus. Dans tout le premier lustre d'une gloire récente, ils avaient le cœur des soldats et même la faveur du peuple, parce que, hors du champ de bataille, ils n'avaient point tiré le glaive. On disait encore qu'Antonius avait excité Scribonianus Crassus, sur qui tant d'aïeux illustres et l'image de son frère jetaient un si vif éclat, à saisir l'empire; et il paraît qu'il n'eût pas manqué de partisans, s'il n'eût refusé. Mais des avantages sûrs ne l'eussent pas séduit facilement : comment eût-il cédé à des espérances si incertaines? Mucien, voyant qu'il ne pouvait perdre Antonius ouvertement, le comble d'éloges dans le sénat, l'accable de promesses en secret,

ribus quidem ingrato rumore, quorum cupiditates, externis quoque bellis inexpleriles, nulla unquam civilis victoria satiavit.

XXXIX. Kalendis Januariis in senatu, quem Julius Frontinus, prætor urbanus, vocaverat, legatis exercitibusque ac regibus, laudes gratesque decrevit; et Tertio Juliano prætura, tanquam transgredientem in partes Vespasiani legionem deseruisset, ablata, ut in Plotium Griphum transferretur. Homo dignitas equestris data. Et mox, ejurante Frontino, Cæsar Domitianus præturam cepit. Ejus nomen epistolis edictisque præponebatur, vis penes Mucianum erat; nisi quod pleraque Domitianus, instigantibus amicis, aut propria libidine audebat. Sed præcipuus Muciano metus e Primo Antonio Varoque Arrio; quos recentes, clarosque rerum fama ac militum studiis, etiam populus fovebat, quia in neminem ultra aciem sievierant. Et ferebatur Antonius Scribonianum Crassum, egregiis majoribus et fraterna imagine fulgentem, ad capessendam rempublicam hortatus; haud defutura consociorum manu, nisi Scribonianus abnuisset, ne paratis quidem corrumpi facilis, adeo metuens incerta. Igitur Mucianus, quia propalam opprimi Antonius nequibat, multis in senatu lau-

fait briller à ses yeux le gouvernement de l'Espagne citérieure, qu'il lui représente vacant par le départ de Cluvius; en même temps il prodigue aux amis d'Antonius les tribunats et les préfectures. Puis, lorsqu'il a rempli cet esprit vain d'espérances et de prétentions, il mine ses forces, en renvoyant dans ses quartiers d'hiver la septième légion, dont l'amour pour Antonius allait jusqu'à l'enthousiasme. La troisième, dont chaque soldat était dévoué à Varus, repartit pour la Syrie, tandis qu'une partie de l'armée se rendait en Germanie. Ainsi débarrassée des plus turbulents, la ville reprend sa physionomie, les lois leur cours, les magistrats leurs fonctions.

XL. Le jour de son entrée au sénat, Domitien parla sur l'absence de son père et de son frère, ainsi que sur sa jeunesse, en peu de mots et avec décence. Il avait de la grâce dans le maintien; et, comme on ne le connaissait point encore, on prenait la rougeur assez habituelle de son visage pour de la modestie. Domitien proposait de rétablir Galba dans tous ses honneurs. Curtius Montanus opinait pour que la mémoire de Pison fût également honorée : ce qui, ordonné pour tous deux par le sénat, n'eut pas d'exécution pour Pison. On nomma ensuite, au sort, une commission pour faire la restitution des biens enlevés pendant la guerre, pour vérifier les tables des lois que le temps avait effacées, et les rétablir, pour décharger les fastes de cette multitude de fêtes dont l'adulation des temps les avait souillés; enfin pour restreindre les dépenses publiques. Comme il fut reconnu que Tertius Julianus s'était réfugié auprès de Vespasien, on lui rendit la préture, sans l'ôter à Plotius Griphus. On reprit ensuite l'affaire

dibus cumulatam, secretis promissis onerat, Citeriorem Hispaniam ostentans, discessu Cluvii Rufi vacuam; simul amicis ejus tribunatus præfecturasque largitur. Dein, postquam inanem animum spe et cupidine impleverat, vires abolet; dimissa in hiberna legione septima, cujus flagrantissimus in Antonium amor; et tertia legio, familiaris Arrio Varo miles, in Syriam remissa: pars exercitus in Germanias ducebatur. Sic, egesto quidquid turbidum, redit Urbi sua forma, legesque, et munia magistratuum.

XL. Quo die senatum ingressus est Domitianus, de absentia patris fratrisque, ac juvenia sua pauca et modica disseruit, decorus habitu; et, ignotis adhuc moribus, crebra oris confusio pro modestia accipiebatur. Referente Cæsare, de restituendis Galbæ honoribus, censuit Curtius Montanus, ut Pisonis quoque memoria celebraretur. Patres utrumque iusserunt; de Pisonis irritum fuit. Tum sorte ducti, per quos redderentur bello rapta, quique æra legum, vetustate delapsa noscerent figerentque, et fastos, adulatione temporum fædatos, exonerarent, modumque publicis impensis facerent. Redditur Tertio Juliano prætura postquam cognitus est ad Vespasianum confugisse; Gripho honor mansit.

de Musonius Rufus et de Publius Celer. Celer fut condamné, et l'on satisfit ainsi aux mânes de Soranus. Ce jour, marqué par une sévérité publique, fit honneur aussi au particulier qui l'avait sollicitée. On approuva Musonius d'avoir poursuivi avec constance une vengeance si légitime. On n'approuva pas également Démétrius, philosophe cynique. On trouva qu'il y avait plus de faste que d'honnêteté à vouloir défendre un homme dont le crime était si avéré. Pour Celer, il manqua absolument de courage dans le péril : à peine pouvait-il parler. Le signal de la vengeance ainsi donné contre les délateurs, Junius Mauricus demanda à Domitien que les registres du prince fussent communiqués au sénat, afin qu'on prit connaissance de toutes les accusations qu'on avait voulu tenter. Domitien répondit que, sur un objet de cette importance, il fallait consulter le prince.

XLII. Le sénat, sur la proposition de ses principaux membres, rédigea un serment, par lequel tous les magistrats à l'envi, puis chaque sénateur à mesure que son tour venait d'opiner, prenaient les dieux à témoin qu'ils n'avaient rien fait pour compromettre le salut de personne, et qu'ils ne s'étaient procuré ni richesses ni dignités par l'infortune des citoyens. Tous ceux qui se sentaient coupables tremblaient, et recouraient à différents détours pour changer les mots du serment. Les pères, tout en approuvant le scrupule, en concluaient le parjure. Cette sorte de censure s'appesantit principalement sur Sariolénus Vocula, sur Nonius Actianus et sur Cestius Sévère, qu'une foule de délations avaient décriés sous Néron. Sariolénus était, de plus, chargé d'une infamie

Repeti inde cognitionem inter Musonium Rufum et P. Celerem placuit, damnatusque Publius et Sorani manibus satisfactum. Insignis publica severitate dies, ne privatim quidem laude caruit : justum judicium expresse Musonius videbatur ; diversa fama Demetrio, cynicam sectam professo ; quod manifestum reum ambitiosius, quam honestius, defendisset. Ipsi Publio neque animus in periculis, neque oratio suppeditavit. Signo ultionis in accusatores dato, petit a Cesare Junius Mauricus, ut commentariorum principum potestatem senatui faceret, per quos nosceret quem quisque accusandum poposcisset. Consulendum tali super re principem, respondit.

XLII. Senatus, inchoantibus primoribus, jusjurandum concepit, quo certatim omnes magistratus, ceteri ut sententiam rogabantur, deos testes advocabant, nihil ope sua factum, quo cujusquam salus læderetur, neque se premium, aut honorem, ex calamitate civium cepisse ; trepidis, et verba jurisjurandi per varias artes mutantibus, quis flagitii conscientia inerat. Probabant religionem patres, perjurium arguebant : eaque velut censura in Sariolenum Voculam, et Nonium Actianum, et Cestium Severum acerrime incubuit, crebris apud Neronem delationibus famosos. Sariolenum et recens crimen urgebat, quod apud

toute récente pour avoir fait le même métier sous Vitellius. Les sénateurs allèrent jusqu'à lever la main sur lui, et il fut obligé de sortir de la salle. Ils attaquèrent ensuite Pactus Africanus, et ils voulaient le chasser aussi, comme ayant désigné pour victimes, à Néron, les deux frères Scribonius, aussi connus par leur union que par leurs richesses. Africanus n'osait avouer, et il ne pouvait nier : enfin, se rejetant sur Vibius Crispinus, qui le fatiguait d'interrogations, il l'impliqua dans ce qu'il ne pouvait justifier, et, en se donnant un complice, il détourna la haine.

XLIII. Ce jour-là, Vipstanus Messala, qui n'avait point encore l'âge sénatorial, se fit une grande réputation et par sa tendresse fraternelle et par son éloquence. Il avait osé intercéder pour son frère Aquilius Régulus, que la ruine de Crassus et d'Orphitus dévouait à l'exécution publique. C'était de lui-même, c'était par ambition, et non pour garantir ses jours, que Régulus, très-jeune encore, avait demandé au sénat le rôle d'accusateur. La femme de Crassus, Sulpicia Prætextata, et ses quatre enfants, n'attendaient que l'instruction du procès pour demander vengeance. Aussi Messala ne chercha point à discuter l'affaire et à justifier l'accusé ; mais, en se jetant lui-même au-devant du danger qui menaçait son frère, il avait fléchi quelques sénateurs. Tout à coup se lève, avec une harangue foudroyante, Curtius Montanus. Il allait jusqu'à charger Régulus d'avoir, après le meurtre de Galba, donné de l'argent à l'assassin de Pison, et déchiré la tête de Pison avec ses dents : « Voilà, du moins, dit-il, ce que Néron n'a point exigé ; et tu n'as été forcé de racheter ni ta dignité ni tes jours par

Vitellium molitus eadem foret : nec destitit senatus manus intentare Vocula, donec curia excederet. Ad Pactium Africanum transgressi, eum quoque perturbant ; tanquam Neroni Scribonios fratres, concordia opibusque insignes, ad exitum monstravisset. Africanus neque fateri audebat, neque abnuere poterat ; in Vibium Crispum, cujus interrogationibus fatigabatur, ultro conversus, miscendo quæ defendere nequibat, societate culpe invidiam declinavit.

XLIII. Magnam eo die pietatis eloquentiæque famam Vipstanus Messalla adeptus est, nondum senatoria ætate, ausus pro fratre, Aquilio Regulo, deprecari. Regulum subversa Crassorum et Orphiti domus in summum odium extulerat. Sponte ex senatusconsulto accusationem subisse juvenis admodum, nec depellendi periculi, sed in spem potentia videbatur : et Sulpicia Prætextata, Crassi uxor, quatuorque liberi, si cognosceret senatus, ultores aderant. Igitur Messalla non causam, neque reum tueri, sed periculis fratris semet opponens, flexerat quosdam. Occurrit truci oratione Curtius Montanus, eo usque progressus, ut, post cædem Galbæ, datam interfectori Pisonis pecuniam a Regulo, appetitumque morsu Pisonis caput, objectaret. « Hoc certe, inquit, Nero non cogit, nec dignitatem, aut salutem, illa sævitia redemisti.

cette barbarie. Admettons, j'y consens, la misérable excuse d'avoir mieux aimé perdre autrui que soi-même : mais toi, Régulus, tu étais resté fils d'un exilé; des créanciers s'étaient partagé tous tes biens, ta jeunesse t'interdisait les honneurs; Néron n'avait de toi rien à convoiter, rien à craindre. C'est donc par ta soif de sang, c'est par ta basse cupidité, qu'avant de t'essayer une seule fois à défendre l'opprimé, tu fis le premier apprentissage d'un talent tout nouveau, par un assassinat public. On t'a vu, dans ce pillage de l'État, dépouiller un consul et engloutir sept millions de sesterces, et, tout rayonnant de l'éclat d'un sacerdoce, envelopper dans une même ruine des enfants innocents, des vieillards chargés d'honneurs, des femmes illustres. Tu traitais Néron de pusillanime, parce qu'il se fatiguait, avec des délateurs, à frapper les familles l'une après l'autre, tandis que, d'un mot, ils pouvaient anéantir le corps entier du sénat. Oui, pères conscrits, conservez, ménagez soigneusement un homme de ressources si promptes et si heureuses, afin que chaque âge soit pourvu d'un digne modèle, et que si Marcellus, si Vibius sont l'exemple de nos vieillards, nos jeunes gens, à leur tour, se forment sur Régulus. Le méchant qui échoue trouve encore des imitateurs : que sera-ce s'il est heureux et puissant? Et celui qu'au sortir de la questure nous craignons d'offenser, préteur et consulaire, oserons-nous seulement l'envisager? Pensez-vous que Néron soit le dernier des tyrans? On l'avait cru de Tibère, on l'avait cru de Caius; et, toutefois, il s'en est élevé un plus terrible cent fois, et plus barbare. Nous ne craignons rien de Vespasien : son âge, sa modé-

Sane toleremus istorum defensionem, qui perdere alios, quam periclitari ipsi, maluerunt. Te securum reliquerat exsul pater, et divisa inter creditores bona, nondum honorum capax ætas; nihil quod ex te concupisceret Nero, nihil quod timeret; libidine sanguinis et hiati præmiorum ignotum adhuc ingenium, et nullis defensionibus expertum, cæde nobili imbuisti; quum ex funere reipublicæ, raptis consularibus spoliis, septuagies sestertio saginatus, et sacerdotio fulgens, innoxios pueros, illustres senes, conspicuas feminas eadem ruina prosterneret; quum segnitiam Neronis incusares, quod per singulas domos, seque, et delatores fatigaret; posse universum senatum una voce subverti. Retinete, patres conscripti, et reseruate hominem tam expediti consilii, ut omnis ætas instructa sit, et quomodo senes nostri Marcellum, Crispum, juvenes Regulum imitentur. Invenit etiam æmulos infelix nequitia; quid si floreat vigetque? Et quem adhuc quæstorium offendere non audent, prætorium, et consularem visuri sumus? An Neronem extremum dominorum putatis? Idem crediderant, qui Tiberio, qui Caio, superstites fuerunt; quum interim instabilior et seivior exortus est. Non timemus Vespasianum; ea

ration, nous rassurent; mais l'influence des exemples dure plus longtemps que les hommes. Nous avons fléchi, pères conscrits; nous ne sommes déjà plus ce sénat qui, après la mort de Néron, sollicitait le renouvellement des peines instituées par nos ancêtres contre les délateurs et leurs infâmes ministres. Le meilleur des jours de la tyrannie, c'est le lendemain d'un mauvais règne.

XLIII. Ce discours de Montanus fut reçu avec une telle approbation par le sénat, qu'Helvidius en conçut l'espérance de pouvoir aussi accabler Marcellus. Commencant donc par l'éloge de Cluvius Rufus, qui, non moins riche et non moins célèbre par son éloquence, n'avait jamais inquiété personne sous Néron, il accablait à la fois Marcellus de ses crimes et des vertus d'autrui : les sénateurs laissaient percer leur ressentiment. Sitôt que Marcellus s'en aperçut, il se leva comme pour sortir du sénat : « Je pars, dit-il, et te laisse, Helvidius, un sénat dont tu disposes; règnes-y à la face d'un César. » Vibius le suivait, tous deux pleins d'une haine qu'ils exprimaient différemment, Marcellus, par des yeux menaçants, Vibius, par un sourire amer; enfin leurs amis, qui coururent au-devant d'eux, les ramenèrent à leur place. Les contestations s'échauffant dans ce combat de tous les gens de bien contre un petit nombre de citoyens puissants, et les haines, de part et d'autre, se choquant avec opiniâtreté, la séance se passa tout entière en dissensions.

XLIV. Dans la séance suivante, comme Domitien proposait d'oublier les ressentiments, les animosités et tout le malheur des temps, Mucien opina longuement en faveur des délateurs; en

principis ætas, ea moderatio. Sed diutius durant exempla quam mores. Elanguimus, patres conscripti, nec jam ille senatus sumus, qui, occiso Nerone, delatores et ministros more majorum puniendos flagitabat. Optimus est, post malum principem, dies primus. »

XLIII. Tanto cum assensu senatus auditus est Montanus, ut spem exeret Helvidius, posse etiam Marcellum prosterni. Igitur a laude Cluvii Rufi orsus, qui, perinde dives et eloquentia clarus, nulli unquam sub Nerone periculum facisset, crimine simul exemploque Eprum urgebat; ardentibus patrum animis : quod ubi sensit Marcellus, velut excedens curia : « Imus, inquit, Prisce, et relinquitur tibi senatum tuum; regna, præsentem Cæsare. » Sequeretur Vibius Crispus; ambo infensi, vultu diverso : Marcellus minacibus oculis, Crispus renidens; donec accursu amicorum retraherentur. Quum glisceret certamen, hinc multi bonique, inde pauci et validi, pertinacibus odiis tenderent, consumptus per discordiam dies.

XLIV. Proximo senatu, inchoante Cæsare, de abolendo dolore iraque, et priorum temporum necessitatibus, censuit Mucianus pro accusatoribus;

même temps il donna à ceux qui, après avoir intenté, puis interrompu une action, la reprenaient ensuite, quelques avis insinués avec douceur et en forme de prières. Les pères, qui avaient fait quelques pas vers la liberté, voyant l'obstacle, s'arrêtèrent. Mucien, pour n'avoir pas l'air de mépriser l'opinion du sénat et d'autoriser tous les crimes commis sous Néron, renvoya dans les lieux de leur exil les sénateurs Octavius Sagitta et Antistius Sosianus, qui en étaient sortis. Sagitta, furieux contre une Pontia Postumia, sa maîtresse, qui refusait d'être sa femme, l'avait tuée dans un emportement d'amour; Sosianus était un méchant homme, qui avait été fatal à bien des citoyens. Tous deux avaient été condamnés et chassés de Rome par un sénatus-consulte très-rigoureux. Leur exil fut maintenu, quoiqu'on rappelât tous les autres. Mucien n'en fut pas moins un objet de haine. En effet, Sosianus et Sagitta, de retour, n'eussent pas même été aperçus; au lieu que les délateurs, qui avaient du talent, des richesses et un grand crédit, toujours employé à nuire, inspiraient de trop justes alarmes.

XLV. Une affaire dont l'instruction fut suivie au sénat avec toutes les formalités anciennes calma un peu les esprits. Un sénateur, Manlius Patruitus, se plaignait d'avoir été battu à Sienne, dans un attroupement de la populace, et par ordre des magistrats. On ne s'était pas même borné à cet outrage. On avait joué, lui présent, la farce de ses funérailles, accompagnée de gémissements et de lamentations, avec mille injures et mille invectives contre le corps entier du sénat. On fit comparaître les accusés. Le procès instruit, les coupables convaincus, on en fit justice, et l'on

simul eos, qui coeptam, dein omissam, actionem repeterent, monuit sermone molli, et tanquam rogaret. Patres coeptam libertatem, postquam obviam itum, omisere. Mucianus, ne sperni senatus judicium, et cunctis sub Nerone admissis data impunitas videretur, Octavium Sagittam et Antistium Sosianum, senatorii ordinis, egressos exsilium, in eadem insulas redegit. Octavius Pontiam Postumiam, stupro cognitam, et nuptias suas abnuentem, impotens amoris interfecerat; Sosianus pravitate morum multis exitiosus. Ambo gravi senatus-consulto damnati pulsique, quamvis concessio aliis reditu, in eadem pœna retenti sunt. Nec ideo lenita erga Mucianum invidia; quippe Sosianus ac Sagitta viles, etiam si reverterentur; accusatorum ingenia, et opes, et exercita malis artibus potentia timebantur.

XLV. Reconciliavit paullisper studia patrum habita in senatu cognitio secundum veterem morem. Manlius Patruitus, senator, pulsatum se in colonia Senensi, cœtu multitudinis, et jussu magistratum, querebatur; nec finem injuriæ hic stetit; planetum, et lamenta, et supremorum imaginem, præsentem sibi circumdata, cum contumeliis et probris, quæ in senatum universum jacerentur. Vocati, qui arguebantur; et, cognita causa, in convictos vindica-

ajouta un sénatus-consulte qui prescrivait à la populace de Sienne plus de retenue. Dans ces mêmes séances, Antonius Flamma, recherché par les Cyrénéens, fut condamné à l'amende pour ses concussions, et à l'exil pour ses cruautés.

XLVI. Dans l'intervalle, une sédition fut sur le point d'éclater parmi les soldats. Les anciens prétoriens, cassés par Vitellius, et qui s'étaient réunis pour servir Vespasien, sollicitaient leur rétablissement. D'un autre côté, des légionnaires à qui l'on avait fait espérer de les admettre dans ce corps réclamaient l'accomplissement de ces promesses. Il n'y avait pas jusqu'aux prétoriens de Vitellius qu'on ne pouvait déposséder sans une grande effusion de sang. Mucien se rendit au camp, afin de mieux examiner les services de chacun. Il fit placer les vainqueurs, ornés de leurs armes et de leurs décorations, à quelque distance l'un de l'autre. On amène ensuite tous les Vitelliens, ceux qui s'étaient rendus à discrétion près de Boville, comme je l'ai dit, et ceux qu'on avait pu trouver dans Rome et aux environs. A peine avaient-ils un simple vêtement. Mucien ordonne qu'on les sépare, qu'on fasse des corps détachés des soldats de Germanie, de ceux de Bretagne et des autres armées. D'abord, au premier aspect, ils avaient été comme frappés de stupeur, en apercevant, d'un côté, une armée pour ainsi dire en bataille, dans un appareil menaçant, et, de l'autre, se voyant enfermés, hideux de nudité et de misère. Mais, lorsqu'on se mit à les éloigner les uns des autres, la peur les gagna tous, surtout le soldat de Germanie, qui croyait voir, dans cette séparation, le prélude d'un massacre. Ils se pressent contre le

tum : additumque senatusconsultum quo Senensium plebes modeste admoneretur. Hædem diebus Antonius Flamma Cyrenensibus damnatur lege repetundarum, et exsilio ob sævitiam.

XLVI. Inter quæ militaris seditio prope exarsit. Prætorianam militiam repetebant a Vitellio dimissi, pro Vespasiano congregati; et illectus in eandem spem, e legionibus miles promissa stipendia flagitabat; ne Vitelliani quidem sine multa cæde pelli poterant. Ingressus castra Mucianus, quo reclusus stipendia singulorum spectaret, suis cum insignibus armisque victores constituit, modicis inter se spatii discretos. Tum Vitelliani, quos apud Bovillas in deditionem acceptos memoravimus, ceterique, per Urbem et Urbi vicina, conquisiti, producuntur prope intacto corpore. Eos Mucianus diduci, et germanicum britannicumque militem, ac si qui aliorum exercituum, separatim assistere, jubet. Illos primus statim aspectus obstupescerat; quum ex diverso velut aciem, telis et armis trucem, semet clausos nudosque, et illuvie deformes, aspicerent. Ut vero huc illic distrahi cœpere, metus per omnes, et præcipua germanici militis formido, tanquam ea separatione ad cædem desti-

sein de leurs camarades, ils s'entrelacent à leur cou; ils leur demandent, dans un dernier embrassement, de ne point les laisser seuls, de ne point souffrir que, leur cause étant la même, leur sort soit si différent. Tantôt c'est Mucien, tantôt le prince absent, et, pour dernière ressource, le ciel et les dieux, qu'ils attestent. Enfin, Mucien, les déclarant tous liés par le même serment, tous soldats du même prince, dissipa leur vaine frayeur. Les vainqueurs même mêlaient aux larmes de ces malheureux l'appui de leurs cris. Ainsi finit cette journée. Quelques jours après, quand Domitien vint les haranguer, il les trouva rassurés. Ils rejettent les terres qu'on leur offre; ils demandent le service et la solde prétorienne. C'étaient des prières, mais qui ne souffraient point de résistance: on les admit donc au prétoire. Depuis, on congédia, avec distinction, ceux qui avaient passé l'âge et rempli le temps du service. D'autres furent renvoyés pour des fautes, mais sans éclat et séparément: moyen le plus sûr pour rompre l'accord de la multitude.

XLVII. Soit que l'argent manquât, ou qu'on voulût le faire croire, le sénat vota un emprunt de soixante millions de sesterces; Pompéius Silvanus fut chargé de ce soin. Mais l'emprunt n'eut pas lieu, soit que les besoins eussent cessé, soit qu'on eût honte de la supercherie. On abrogea ensuite, par une loi que porta Domitien, les consulats que Vitellius avait donnés, et l'on fit à Sabinus des funérailles de censeur: exemple frappant de l'instabilité de la fortune, qui se plaît à réunir ainsi les extrêmes.

XLVIII. Vers le même temps, on se défit du proconsul L. Pison.

narentur; prensare comanipularium pectora, cervicibus innecti, suprema oscula petere, ne desererentur soli, neu, in pari causa, disparem fortunam paterentur; modo Mucianum, modo absentem principem, postremum cælum ac deos obtestari; donec Mucianus, cunctos ejusdem sacramenti, ejusdem imperatoris milites appellans, falso timori obviam iret. Namque et victor exercitus clamore lacrymas eorum juvabat: isque finis illa die. Paucis post diebus, alloquentem Domitianum firmati jam exceperere: spernunt oblatos agros; militiam et stipendia orant: preces erant, sed quibus contradicere non posset: igitur in prætorium accepti. Dein, quibus ætas et justa stipendia, dimissi cum honore, alii ob culpam; sed carptim ac singuli; quo tutissimo remedio consensus multitudinis extenuatur.

XLVII. Ceterum, verane pauperie, an uti videretur, actum in senatu, ut sexcenties sestertium a privatis mutuum acciperetur: propositisque ei cura; Poppæus Silvanus; nec multo post necessitas abiit, sive omissa simulatio. Abrogati inde, legem ferente Domitiano, consulatus, quos Vitellius dederat: funusque censorium Flavio Sabino ductum; magna documenta instabilis fortune, summaque et ima miscentis.

XLVIII. Sub idem tempus, L. Pison proconsul interficitur. Fa de eade quam

Je dirai sur cet assassinat ce que je sais de plus vrai; mais il ne sera pas inutile d'exposer, en peu de mots, ce qui donnait lieu à de pareils crimes dans cette partie de l'empire. Sous Auguste et sous Tibère, la légion et le corps d'auxiliaires qu'on tenait en Afrique, pour garder les frontières, obéissaient au proconsul. Cains, esprit désordonné, qui d'ailleurs redoutait Silanus, alors gouverneur de l'Afrique, ôta la légion au proconsul, et la remit à un lieutenant qu'on envoya exprès. On partagea également les nominations entre eux, et, en confondant leurs droits, on jeta entre eux une désunion qu'une rivalité malheureuse ne fit qu'augmenter. Le pouvoir des lieutenants alla en croissant, parce qu'ils gardent longtemps leur place, et que les inférieurs ont toujours plus d'ardeur pour s'élever: les proconsuls, surtout s'ils avaient un grand nom, songeaient plus à leur sûreté qu'à leur puissance.

XLIX. Valérius Festus commandait alors la légion en Afrique; il avait eu une jeunesse prodigue; il était d'une ambition démesurée, et sa parenté avec Vitellius l'alarmait. Si, dans leurs fréquents pourparlers, Festus sollicita Pison de se révolter, ou si ce fut lui qui résista aux sollicitations, c'est ce qu'on ignore, parce que personne n'assista à leur entrevue, et que, Pison mort, on rechercha la faveur du meurtrier. Ce qui n'est point douteux, c'est que la province et le soldat n'aimaient nullement Vespasien. D'ailleurs, des Vitelliens qui s'étaient enfuis de Rome faisaient envisager à Pison les Gaules chancelantes, la Germanie déclarée, mille périls qui menaçaient sa vie, et la guerre, pour lui, plus sûre

verissime expediam, si pauca supra repetiero, ab initio causisque talium facinorum non absurda. Legio in Africa, auxiliaque tutandis imperii finibus, sub divo Augusto Tiberioque principibus, proconsuli parebant. Mox C. Cæsar, turbidus animi, ac M. Silanum, obtinentem Africanam, metuens, ablatam proconsuli legionem, misso in eam rem legato tradidit; æquatus inter duos beneficiorum numerus, et, mixtis utriusque mandatis, discordia quesita, auctaque pravo certamine. Legatorum vis adolevit diuturnitate officii, vel quia minoribus major erulandi cura; proconsulum splendidissimus quisque securitati magis, quam potentie consulabant.

XLIX. Sed tum legionem in Africa regebat Valerius Festus, sumptuose adulescentiæ, neque modica cupiens, et affinitate Vitellii anxius. Is crebris sermonibus tentaveritne Pisonem ad res novas, an tentanti restiterit, incertum; quoniam secreto eorum nemo adfuit, et, occiso Pione, plerique ad gratiam interfectoris inclinaverunt. Nec ambigitur, provinciam et militem alienato erga Vespasianum animo fuisse; et quidam e Vitellianis, Urbe profugi, ostentabant Pisoni nutantes Gallias, paratam Germaniam, pericula ipsius, et in pace

qu'une paix suspecte. Cependant Claudius Sagitta, préfet de la division de cavalerie nommée Pétrina, débarque en Afrique. A l'aide d'un bon vent il avait devancé Papirius, centurion, dépêché par Mucien; il assure Pison « que le centurion avait ordre de le tuer; déjà Galérianus, son gendre et son cousin, a succombé; il n'a de salut que dans l'audace. Mais il y a deux routes à suivre : prendre les armes sur-le-champ, ou s'embarquer pour les Gaules, et aller s'offrir pour chef aux armées vitelliennes. » Ces raisons ne firent aucune impression sur Pison. Le centurion de Mucien arrive. A peine dans le port de Carthage, il proclame à haute voix Pison empereur, fait les vœux d'usage, comme pour un prince. tous ceux qu'il rencontre stupéfaits et interdits, il les exhorte à joindre leur voix à la sienne. La multitude crédule se précipite au forum, demande à voir Pison. Dans le tumulte de leur joie et de leurs clameurs, ils confondaient tout, par l'insouciance de la vérité et par l'esprit de flatterie. Pison, d'après les instructions de Sagitta, ou par la modération de son caractère, ne parut point en public, et ne se livra point aux emportements de ce peuple. Il fit interroger le centurion; et, découvrant que ce misérable avait cherché à le rendre coupable pour l'assassiner, il le fit punir, moins dans l'espoir d'échapper au péril que par indignation contre un scélérat, contre un des assassins de Clodius Macer, qui revenait tremper dans le sang d'un proconsul des mains ensanglantées du meurtre d'un lieutenant. Il réprimanda sévèrement les Carthaginois dans un édit; et, depuis ce jour, il ne se permettait pas même les fonctions ordinaires de sa place, se tenant renfermé

suspecta tutius bellum. Inter qua, Claudius Sagitta, prefectus ala Petrina, prospera navigatione pravenit Papirium, centurionem, a Muciano missum, asseveravitque mandata interficiendi Pisonis centurioni data : cecidisse Galérianum, consobrinum ejus generumque : unam in audacia spem salutis : sed duo itinera audendi; seu mallet statim arma, seu, petita navibus Gallia, ducem se Vitellianis exercitibus ostenderet. Nihil ad ea moto Pisonem, centurio a Muciano missus, ut portum Carthaginiis attingit, magna voce læta Pisoni omina, tanquam principi, continere; obvios, et subite rei miraculo attonitos, ut eadem astrepent, hortari; vulgus credulum, tæere in Forum : presentiam Pisonis exposcere. Gaudio clamoribusque cuncta miscabant, indiligentia veri, et adulandi libidine. Pisonem, indicio Sagittæ, vel insita modestia, non in publicum egressus est, neque se studiis vulgi permisit; centurionemque percunctatus, postquam, quæsitum sibi crimen eademque, comperit, animadverti in eum jussit, haud perinde spe vite, quam ira in percussorem, quod idem ex interfectoribus Clodii Macri, cruentas legati sanguine manus ad eadem proconsulis retulisset. Anxio deinde edicto Carthaginiensibus increpitis, ne solit

dans sa maison, afin de ne pas donner à un nouveau mouvement de prétexte même fortuit.

L. Festus n'eut pas plutôt appris cette frénésie du peuple, le supplice du centurion, et le vrai et le faux exagérés, comme c'est l'ordinaire, par la renommée, qu'il envoie des cavaliers pour tuer Pison. Ceux-ci marchent en diligence; ils arrivent le jour tuennant à peine, et forcent la maison du proconsul, l'épée à la main. Comme c'étaient des Carthaginois auxiliaires et des Maures qu'on avait choisis pour ce meurtre, la plupart ne connaissaient point Pison. Ayant trouvé par hasard, assez près de son appartement, un de ses esclaves, il lui demandèrent où était Pison. L'esclave, par un mensonge héroïque, répond qu'il est ce Pison qu'on cherche, et sur-le-champ il est massacré. Pison le fut l'instant d'après; car il se trouva là un homme qui le connaissait, Bébuis Massa, un des procureurs de l'Afrique, qui dès lors ne respirait que la perte des gens de bien, et que nous citerons plus d'une fois parmi les auteurs des maux que nous ne tardâmes point à souffrir. Festus s'était arrêté à Adrumète, pour attendre l'événement : il se rendit alors vers la légion. Il fit mettre aux fers le préfet de camp Cétronius Pisanus, sous prétexte que c'était un satellite de Pison, mais, au fond, pour une inimitié personnelle; il punit quelques soldats et quelques centurions, en récompensa d'autres, le tout sans raison, mais afin de paraître avoir étouffé une révolte. Il arrangea ensuite les différends d'Æa et de Leptis, qui, peu importants d'abord, ils se bornaient à des vols de grains et de bestiaux entre paysans,

quidem munia usurpabat, clausus intra domum, ne qua motus novi causa vel forte oriretur.

L. Sed, ubi Festo consternatio vulgi, centurionis supplicium, veraque et falsa more famæ, in majus innotuere, equites in necem Pisonis mittit. Illi raptim vecti, obscuro adhuc cepta lucis, domum proconsulis irrumpunt, districtis gladiis; et magna pars Pisonis ignari, quod Pænos auxiliares Maurosque in eam eadem delegerat; haud procul cubiculo, obvium forte servum, quisnam, et ubi esset Pisonem? interrogavera. Servus egregio mendacio, se Pisonem esse, respondit; ac statim obruncatur; nec multo post Pisonem interficitur: namque aderat, qui nosceret, Bébuis Massa, e procuratoribus Africae, jam tunc optimo cuique exitiosus, et in causas malorum, que mox tulimus, sæpius rediturus. Festus Adrumeto, ubi speculabundus substiterat, ad legionem contendit, prefectumque castrorum, Cétronium Pisanum, vinciri jussit, proprias ob similitates; sed Pisonis satellitem vocabat, militesque et centuriones quosdam punit, alios præmiis affecit; neutrum ex merito, sed ut oppressisse bellum crederetur. Mox Æensium, Leptitanorumque discordias componit, quæ, raptu frugum et pecorum inter agrestes, modicis principis, jam per arma

se décidaient alors par les armes et en bataille rangée. Le peuple d'Éa, inférieur en nombre, avait appelé les Garamantes, nation indomptée, qui désola tous ces pays par ses brigandages. Les Lepitins étaient dans la détresse, et tout leur territoire dévasté; ils n'osaient sortir de leurs murs; enfin l'arrivée de nos cohortes et de notre cavalerie mit en fuite les Garamantes, et l'on reprit sur eux tout le butin, excepté celui que, dans leurs courses à travers d'inaccessibles villages, ils avaient vendu dans l'intérieur du pays.

LI. Cependant Vespasien, après la bataille de Crémone et les heureuses nouvelles qui venaient de toutes parts, apprit la mort de Vitellius par une foule de citoyens de toutes classes, qui tous, avec la même audace et le même bonheur, bravèrent les tempêtes de l'hiver pour courir la lui annoncer. Il avait auprès de lui les ambassadeurs de Vologèse, qui venaient lui offrir quarante mille cavaliers parthes. Il était glorieux, il était doux pour Vespasien de se voir offrir de si puissants secours, et de n'en avoir pas besoin. On remercia Vologèse; on lui fit dire qu'il devait adresser l'ambassade au sénat, et savoir qu'on était en paix. Vespasien, qui avait les yeux ouverts sur ce qui se passait en Italie et dans Rome, ne recevait que de fâcheuses nouvelles sur Domitien, qui outrepassait les bornes de son âge et ses privilèges de fils. C'est pourquoi il donne la plus forte partie de l'armée à Titus, pour achever la guerre de Judée.

LII. On dit que Titus, avant de partir, dans une longue entrevue avec son père, le conjura « de ne pas se laisser si facilement enflammer par des imputations et des rapports, et de suspendre

atque acies exercebantur. Nam populus œensis, multitudine inferior, Garamantas exciverat, gentem indomitam, et inter accolis latrocinis secundam. Unde arcta Lepitanis res, lateque vastatis agris intra mœnia trepidabant; donec, interventu cohortium alarumque, fusi Garamantes, et recepta omnis præda, nisi quam vagi per inaccessa maris ulterioribus vendiderant.

LI. At Vespasiano, post cremonensem pugnam, et prosperos undique nuntios, cecidisse Vitellium, multi cujusque ordinis, pari audacia fortunaque hibernum mare aggressi, nuntiavere. Aderant legati regis Vologesi, quadraginta Parthorum equitum millia offerentes. Magnificum lætumque, tantis sociorum auxiliis ambiri, neque indigere. Gratia Vologeso acta, mandatumque, ut legatos ad senatum mitteret, et pacem esse sciret. Vespasianus, in Italiam resque Urbis intentus, adversam de Domitiano famam accipit; tanquam terminos ætatis et concessa filio egrederetur. Igitur validissimam exercitus partem Tito tradit, ad reliqua judæici belli perpetranda.

LII. Titum, antequam digrederetur, multo apud patrem sermone orasse dicebatur, ne erimantium nuntiis temere accenderetur; « integrumque se ac

sur un fils ses jugements et son courroux : les légions, les flottes, n'étaient pas un aussi ferme soutien de la puissance qu'une nombreuse famille; le temps, la fortune, quelquefois les passions, ou une erreur, altéraient, reportaient ailleurs, éteignaient l'amitié; les liens du sang, au contraire, étaient indissolubles, surtout chez les princes, dont les prospérités pouvaient profiter à d'autres, mais dont les malheurs appartenaient entièrement à leurs proches; la concorde ne subsisterait point entre les frères, si le père n'en donnait l'exemple. » Vespasien, moins adouci en faveur de Domitien que charmé de la tendresse fraternelle de Titus, le rassuré et lui recommande la guerre et la gloire de l'empire au dehors, se réservant de maintenir au dedans la paix, et dans l'État et dans sa famille. Il fait prendre les navires les plus légers, les charge de grains, et les fait partir, quoique la saison fût encore orageuse. La détresse de Rome était si urgente, qu'il ne restait pas de blé dans les greniers pour plus de dix jours, quand le convoi de Vespasien arriva.

LIII. Il chargea de la reconstruction du Capitole Lucius Vestinus, simple chevalier, mais l'égal des plus grands citoyens par son crédit et par sa réputation. Vestinus, ayant rassemblé les aruspices, apprit d'eux qu'il fallait transporter les décombres du temple dans des marais, et le rebâtir sur les mêmes fondements : les dieux ne voulaient pas qu'on en changeât l'ancienne forme. Le 11 des calendes de juillet, par un jour serein, tout l'espace consacré pour le temple fut bordé de bandelettes et de couronnes. Les soldats qui avaient des noms heureux entrèrent dans l'enceinte, chacun avec des rameaux d'un arbre agréable aux dieux; puis les ves-

placabilem filio præstaret. Non legiones, non classes, perinde firma imperii munimenta, quam numerum liberorum. Nam amicos, tempore, fortuna, cupidinibus aliquando, aut erroribus, imminui, transferri, desinere; suum cuique sanguinem indiscretum, sed maxime principibus; quorum prosperis et alii fruuntur, adversa ad junctissimos pertineant; ne fratribus quidem mansuram concordiam, ni parens exemplum præbuisset. » Vespasianus, haud æque Domitiano mitigatus, quam Titi pietate gaudens, bono esse animo jubet, belloque et armis rempublicam attollere; sibi pacem domumque curæ fore. Tum celerrimas navium, frumento onustas, sævo adhuc mari committit. Quippe tanto discrimine Urbis notabat, ut decem haud amplius dierum frumentum in horreis fuerit, quam a Vespasiano commeatus subvenere.

LIII. Curam restituendi Capitoli in L. Vestinum confert, equestris ordinis virum, sed auctoritate famaque inter proceres. Ab eo contracti aruspices monuere, « ut reliquæ prioris delubri in paludes aveherentur; templum iisdem vestigiis sisteretur : nolle deos mutari veterem formam. » Undecimo kalendas julias, serena luce spatium omne, quod templo dicabatur, evinctum vittis coronisque. Ingressi milites, quis fausta nomina, felicibus ramis : dein vir-

se décidaient alors par les armes et en bataille rangée. Le peuple d'Éa, inférieur en nombre, avait appelé les Garamantes, nation indomptée, qui désola tous ces pays par ses brigandages. Les Lepitins étaient dans la détresse, et tout leur territoire dévasté; ils n'osaient sortir de leurs murs; enfin l'arrivée de nos cohortes et de notre cavalerie mit en fuite les Garamantes, et l'on reprit sur eux tout le butin, excepté celui que, dans leurs courses à travers d'inaccessibles villages, ils avaient vendu dans l'intérieur du pays.

LI. Cependant Vespasien, après la bataille de Crémone et les heureuses nouvelles qui venaient de toutes parts, apprit la mort de Vitellius par une foule de citoyens de toutes classes, qui tous, avec la même audace et le même bonheur, bravèrent les tempêtes de l'hiver pour courir la lui annoncer. Il avait auprès de lui les ambassadeurs de Vologèse, qui venaient lui offrir quarante mille cavaliers parthes. Il était glorieux, il était doux pour Vespasien de se voir offrir de si puissants secours, et de n'en avoir pas besoin. On remercia Vologèse; on lui fit dire qu'il devait adresser l'ambassade au sénat, et savoir qu'on était en paix. Vespasien, qui avait les yeux ouverts sur ce qui se passait en Italie et dans Rome, ne recevait que de fâcheuses nouvelles sur Domitien, qui outrepassait les bornes de son âge et ses privilèges de fils. C'est pourquoi il donne la plus forte partie de l'armée à Titus, pour achever la guerre de Judée.

LII. On dit que Titus, avant de partir, dans une longue entrevue avec son père, le conjura « de ne pas se laisser si facilement enflammer par des imputations et des rapports, et de suspendre

atque acies exercebantur. Nam populus œensis, multitudine inferior, Garamantas exciverat, gentem indomitam, et inter accolis latrocinis secundam. Unde arcta Lepitanis res, lateque vastatis agris intra mœnia trepidabant; donec, interventu cohortium alarumque, fusi Garamantes, et recepta omnis præda, nisi quam vagi per inaccessa maris ulterioribus vendiderant.

LI. At Vespasiano, post cremonensem pugnam, et prosperos undique nuntios, cecidisse Vitellium, multi cujusque ordinis, pari audacia fortunaque hibernum mare aggressi, nuntiavere. Aderant legati regis Vologesi, quadraginta Parthorum equitum millia offerentes. Magnificum lætumque, tantis sociorum auxiliis ambiri, neque indigere. Gratia Vologeso acta, mandatumque, ut legatos ad senatum mitteret, et pacem esse sciret. Vespasianus, in Italiam resque Urbis intentus, adversam de Domitiano famam accipit; tanquam terminos ætatis et concessa filio egrederetur. Igitur validissimam exercitus partem Tito tradit, ad reliqua judæici belli perpetranda.

LII. Titum, antequam digrederetur, multo apud patrem sermone orasse dicebatur, ne erimantium nuntiis temere accenderetur; « integrumque se ac

sur un fils ses jugements et son courroux : les légions, les flottes, n'étaient pas un aussi ferme soutien de la puissance qu'une nombreuse famille; le temps, la fortune, quelquefois les passions, ou une erreur, altéraient, reportaient ailleurs, éteignaient l'amitié; les liens du sang, au contraire, étaient indissolubles, surtout chez les princes, dont les prospérités pouvaient profiter à d'autres, mais dont les malheurs appartenaient entièrement à leurs proches; la concorde ne subsisterait point entre les frères, si le père n'en donnait l'exemple. » Vespasien, moins adouci en faveur de Domitien que charmé de la tendresse fraternelle de Titus, le rassuré et lui recommande la guerre et la gloire de l'empire au dehors, se réservant de maintenir au dedans la paix, et dans l'État et dans sa famille. Il fait prendre les navires les plus légers, les charge de grains, et les fait partir, quoique la saison fût encore orageuse. La détresse de Rome était si urgente, qu'il ne restait pas de blé dans les greniers pour plus de dix jours, quand le convoi de Vespasien arriva.

LIII. Il chargea de la reconstruction du Capitole Lucius Vestinus, simple chevalier, mais l'égal des plus grands citoyens par son crédit et par sa réputation. Vestinus, ayant rassemblé les aruspices, apprit d'eux qu'il fallait transporter les décombres du temple dans des marais, et le rebâtir sur les mêmes fondements : les dieux ne voulaient pas qu'on en changeât l'ancienne forme. Le 11 des calendes de juillet, par un jour serein, tout l'espace consacré pour le temple fut bordé de bandelettes et de couronnes. Les soldats qui avaient des noms heureux entrèrent dans l'enceinte, chacun avec des rameaux d'un arbre agréable aux dieux; puis les ves-

placabilem filio præstaret. Non legiones, non classes, perinde firma imperii munimenta, quam numerum liberorum. Nam amicos, tempore, fortuna, cupidinibus aliquando, aut erroribus, imminui, transferri, desinere; suum cuique sanguinem indiscretum, sed maxime principibus; quorum prosperis et alii fruuntur, adversa ad junctissimos pertineant; ne fratribus quidem mansuram concordiam, ni parens exemplum præbuisset. » Vespasianus, haud æque Domitiano mitigatus, quam Titi pietate gaudens, bono esse animo jubet, belloque et armis rempublicam attollere; sibi pacem domumque curæ fore. Tum celerrimas navium, frumento onustas, sævo adhuc mari committit. Quippe tanto discrimine Urbis notabat, ut decem haud amplius dierum frumentum in horreis fuerit, quam a Vespasiano commeatus subvenere.

LIII. Curam restituendi Capitoli in L. Vestinum confert, equestris ordinis virum, sed auctoritate famaque inter proceres. Ab eo contracti aruspices monuere, « ut reliquæ prioris delubri in paludes aveherentur; templum iisdem vestigiis sisteretur : nolle deos mutari veterem formam. » Undecimo kalendas julias, serena luce spatium omne, quod templo dicabatur, evinctum vittis coronisque. Ingressi milites, quis fausta nomina, felicibus ramis : dein vir-

tales, accompagnées d'enfants de l'un et de l'autre sexe, qui avaient leurs pères et leurs mères vivants, arrosèrent toute cette enceinte avec une eau puisée dans des sources vives et dans des rivières. Ensuite le préteur Helvidius, précédé du pontife Élianus, après avoir purifié le terrain par des suovétauriles et posé les entrailles sur un autel de gazon, invoqua Jupiter, Junon, Minerve, tous les dieux tutélaires de l'empire; les pria de seconder l'entreprise, et d'élever, par leur divine assistance, un monument commencé par la piété des hommes. Il touche ensuite les bandelettes qui tenaient la première pierre, et auxquelles des cordes étaient attachées. Aussitôt pontifes, sénateurs, chevaliers, tous les magistrats, une grande partie du peuple, se joignent à lui; le zèle et la joie redoublant leurs efforts, ils entraînent la pierre, qui était énorme. On jeta çà et là dans les fondements des pièces d'or et d'argent, avec les prémices des métaux que la fournaise n'avait point encore épurés, et tels qu'on les trouve dans la mine. Les aruspices recommandèrent de n'employer ni or ni pierre qui eussent été profanés par une autre destination. On donna plus d'élévation aux murs. C'est le seul changement que la religion permit, et la seule chose qui parût avoir manqué à la magnificence d'un temple déjà assez vaste pour une multitude immense.

LIV. Cependant la mort de Vitellius, répandue dans les Gaules et dans la Germanie, avait produit deux guerres pour une. D'un côté, Civilis, quittant la feinte, s'acharne sur tous les Romains indistinctement; d'un autre, les Vitelliens aiment encore mieux reconnaître des étrangers pour maîtres que Vespasien pour empe-

gines vestales, cum pueris puellisque patrimis matrimisque, aqua, vivis e fontibus amnisque hausta, perluere. Tum Helvidius Priscus, prætor, præeunte Plautio Eliano pontifice, iustrata suovetaurilibus area, et super cespitem reditis extis, Jovem, Junonem, Minervam, præsidisque imperii deos precatus, uti cœpta prosperarent, sedesque suas, pietate hominum inchoatas, divina ope attollerent; vittas, quis ligatus lapis, innexique funes erant, contigit. Simul ceteri magistratus, et sacerdotes, et senatus, et eques, et magna pars populi, studio letitiæque connixi, saxum ingens traxere: passimque injectæ fundamentis argenti aurique stipes et metallorum primitiæ, nullis fornacibus victæ, sed ut gignuntur. Prædixere aruspices, ne temeraretur opus saxo aurove in aliud destinato. Altitudo ædibus adjecta: id solum religio annuere; et prioris templi magnificentiæ defuisse creditum, quo tanta vis hominum retinenda erat.

LIV. Audita interim per Gallias Germaniasque mors Vitellii duplicaverat bellum. Nam Civilis, omissa dissimulatione, in populum romanum ruere. Vitellianæ legiones vel externum servitium, quam imperatorem Vespasianum,

reur. Les Gaulois avaient repris courage, s'imaginant que le sort de nos armées était partout le même: car le bruit courait que les Sarmates et les Daces tenaient les légions de Pannonie et de Mésie assiégées. On en disait autant de celles de Bretagne. Mais rien n'avait contribué à leur persuader la chute prochaine de l'empire comme l'incendie du Capitole. Rome, jadis, avait été prise par les Gaulois; mais, le temple de Jupiter ayant subsisté, l'empire s'était maintenu; au lieu qu'alors cet embrasement fatal était le signe de la colère céleste, et, pour les nations transalpines, le présage de l'empire du monde. Voilà ce que publiait la vaine superstition des druides. On dit aussi que les chefs de la Gaule, avant de marcher au secours d'Othon contre Vitellius, avaient arrêté entre eux qu'ils ne négligeraient pas la liberté de leur pays, s'ils voyaient qu'une suite continue de guerres civiles et que des désastres domestiques eussent affaibli les Romains.

LV. Avant le massacre d'Hordéonius, il ne transpira rien qui pût faire soupçonner la conjuration. Hordéonius mort, il y eut de fréquents messages entre Civilis et Classicus, préfet d'un corps de cavalerie trévine. Classicus l'emportait en naissance et en richesse sur les autres Gaulois. Son extraction était royale, et sa race illustre dans la paix comme dans la guerre. Il se vantait d'être, par ses aïeux, l'ennemi du peuple romain, plutôt que son allié. Julius Tutor et Julius Sabinus entrèrent dans le complot. L'un était de Trèves, l'autre de Langres. Tutor avait été préposé à la garde du Rhin par Vitellius: Sabinus, naturellement vain, se repaissait encore de la chimère d'une descendance glorieuse, parce que sa bisaïeule avait plu à Jules César, dans le temps de la guerre des

malle. Galli sustulerant animos, eandem ubique exercituum nostrorum fortunam rati; vulgato rumore, a Sarmatis Dacisque mœsica ac pannonica hiberna circumsideri: paria de Britannia fingebantur. Sed nihil æque, quam incendium Capitolii, ut finem imperio adesse crederent, impulerat. « Captam olim a Gallis Urbem; sed, integra Jovis sede, mansisse imperium. Fatali nunc igne signum cœlestis iræ datum, et possessionem rerum humanarum transalpinis gentibus portendi, » superstitione vana druidæ canebant. Incesseratque fama, primores Galliarum, ab Othone adversus Vitellium missos, antequam digrederentur, pepigisse, ne deessent libertati, si populum romanum continua bellorum civilium series, et interna mala fregissent.

LV. Ante Flacci Hordeonii cædem, nihil prorupit quo conjuratio intelligeretur. Interfecto Hordeonio, commæavere nuntii inter Civilem Classicumque, præfectum alæ Treverorum. Classicus nobilitate opibusque ante alios; regium illi genus, et pacè belloque clara origo: ipse e majoribus suis hostis populi romani quam socius, jactabat. Miscuere sese Julius Tutor, et Julius Sabinus: hic Treviri hic Lingon. Tutor ripæ Rheni a Vitellio præfectus: Sabinus, super insitam vanitatem, falsæ stirpis gloria incendebatur; proaviæ suam divo Julio,

Gaules, et qu'on avait parlé de leur adultère. Ces trois hommes sondent en secret les esprits. Sitôt qu'ils eurent lié à leurs projets ceux qui pouvaient les servir, ils s'assemblent à Cologne, dans une maison particulière; car le corps même de la nation était bien éloigné de pareils desseins. Cependant il s'y trouva quelques Ubiens et des Tungres; mais le plus grand nombre étaient des Trévires et des Langrois. Sans se donner le temps de délibérer, ils s'écrient tous à l'envi « que la rage des discordes possédait le peuple romain; les légions étaient massacrées, l'Italie dévastée; Rome allait être prise; chaque armée avait sa guerre à soutenir; il suffisait de garder et de fortifier les Alpes; leur liberté une fois consolidée, les Gaulois pourraient fixer à leur puissance le terme qu'ils voudraient. »

LVI. Voilà ce qui fut dit et approuvé sur-le-champ : il n'y eut d'indécision qu'à l'égard de ces restes de l'armée de Vitellius. Plusieurs opinèrent pour tuer des soldats séditeux, perfides, souillés du sang de leurs généraux. Mais les raisons pour les épargner prévalurent : « en perdant l'espoir du pardon, leur opiniâtreté s'irriterait; il valait mieux les attirer dans le parti; il n'y avait qu'à se défaire des commandants, et la multitude, liée par le crime et par l'espérance de l'impunité, se donnerait à eux sans peine. » Tel fut le résultat de cette première assemblée : on envoya dans la Gaule des émissaires qui travaillèrent à la soulever. Pour eux, ils feignirent de rester soumis, afin de mieux surprendre Vocula. Toutefois les avis ne manquèrent point à ce général; mais, avec des légions incomplètes et peu sûres, il était impuissant à ré-

per Gallias bellanti, corpore atque adulterio placuisse. Hi secretis sermonibus animos ceterorum scrutari : ubi, quos idoneos rebantur, conscientia obstrinxere, in colonia Agrippinensi in domum privatam conveniunt : nam publice civitas talibus inceptis abhorrebat : attamen interfuere quidam Ubiorum Tungrorumque : sed plurima vis penes Treveros ac Lingonas : nec tuere moras consultandi : certatim proclamant : « furere discordiis populum romanum, cæsas legiones, vastatam Italiam, capi quum maxime urbem, omnes exercitus suis quemque bellis detineri; si Alpes præsiidijs firmentur, coalita libertate, dispecturas Gallias, quem virum suarum terminum velint. »

LVI. Hæc dicta pariter probataque : de reliquijs Vitelliani exercitus dubitare. Plerique interficiendos censebant, turbidos, infidos, sanguine ducum pollutos. Vicit ratio parcendi; ne, sublata spe veniæ, pertinaciam accenderent : alliciendos potius in societatem. Legatis tantum legionum interfectis, ceterum vulgus, conscientia scelerum et spe impunitatis, facile accessurum. Ea primi consilii forma : missique per Gallias concitatores belli. Simulatum ipsis obsequium, quo incautiorem Voculam opprimerent. Nec defuere, qui Voculam nuntiarent; sed vires ad coercendum deerant, infrequentibus infidisque legioni-

primer la révolte. Placé entre des soldats suspects et des ennemis cachés, ce qu'il crut le plus convenable pour le moment, ce fut d'opposer la ruse à la ruse. Dissimulant donc aussi, il se rendit à Cologne. Là, on vit arriver Claudius Labéo; arrêté, comme je l'ai dit, et mis à l'écart chez les Frisons, il avait gagné ses gardes et s'était sauvé. Il se faisait fort, moyennant quelques troupes qu'on lui fournirait, d'aller chez les Bataves et de ramener la majeure partie de la nation dans l'alliance des Romains. Comme on ne lui donna qu'un très-petit corps d'infanterie et de cavalerie, il ne put rien entreprendre chez les Bataves même; il fit prendre les armes à quelques Nerviens et Bétasiens, avec lesquels il inquiéta les Canninéfates et les Marsaques par des incursions furtives, qui ne méritaient pas le nom de guerre. Vocula, séduit par les insinuations des Gaulois, marcha contre l'ennemi.

LVII. Il n'était pas loin de Vétéra, lorsque Classicus et Tutor prennent les devants, sous prétexte d'aller reconnaître l'ennemi, et vont ratifier leur traité avec les chefs des Germains. Puis commençant à se détacher des légions, ils campent et se retranchent à part. Vainement Vocula représentait avec force « que les guerres civiles n'avaient pas affaibli la puissance romaine au point de la rendre méprisable à des Trévires et à des Langrois. Il restait à Rome des provinces fidèles, des armées victorieuses, sa fortune et des dieux vengeurs; pour faire tomber jadis Sacrovir et les Éduens, tout récemment Vindex et les Gaules, il n'avait fallu chaque fois qu'un seul combat; les mêmes dieux, la même destinée, menaçaient encore les infracteurs des traités; Jules César et Auguste avaient mieux connu les Gaulois; c'était Galba

bus. Inter ambiguos milites, et occultos hostes, optimum e præsentibus ratus, mutua dissimulatione, et hisdem, quibus petebatur, artibus grassari; in coloniam Agrippinensem descendit. Illic Claudius Labeo, quem captum, et extra conventum amandatum in Frisios, diximus, corruptis custodijs per fugit : pollicitusque, si præsidium daretur, iturum in Batavos, et potiorum civitatis partem ad societatem romanam retracturum; accepta peditum equitumque modica manu, nihil apud Batavos ausus, quosdam Nerviorum Betasiorumque in arma traxit; et furtim magis, quam bello Canninéfates Marsacosque incur-sabat. Vocula, Gallorum fraude, illeceus, ad hostem contendit.

LVII. Nec procut Veteribus aberat, quum Classicus ac Tutor, per speciem explorandi progressi, cum ducibus Germanorum pacta firmavere. Tumque primum discreti a legionibus proprio vallo castra sua circumstant, obstante Vocula, « non adeo turbatam civilibus armis rem romanam, ut Treveris etiam Lingonibusque despectui sit. Superesse fidas provincias, victores exercitus, fortunam imperii, et ultores deos. Sic olim Sacrovirum et Æduos, nuper Vindex Galliasque, singulis præliis concidisse. Eadem rursus numina, eadem fata, ruptores foederum expectarent. Melius divo Julio divoque Augusto notos

qui, en supprimant leurs tributs, leur avait soufflé cet esprit de rébellion; ils étaient ennemis maintenant, parce qu'on les traitait avec douceur; une fois ruinés et dépouillés, ils redeviendraient amis. » Voyant, malgré ces reproches menaçants, Classicus et Tutor persister dans leur perfidie, Vocula rebrousse chemin et se retire à Novesium. Les Gaulois vinrent camper à deux milles des Romains. A cette proximité, les centurions et les soldats ne cessant d'aller et de venir, on les marchanda; et enfin, chose inouïe, une armée romaine s'engagea à prêter serment à des étrangers, et, pour gage d'un pareil forfait, elle promit de massacrer ou de mettre aux fers ses généraux. La plupart conseillaient la fuite à Vocula; mais lui, s'armant de résolution, convoqua les soldats et leur tint ce discours :

LVIII. « Jamais, en vous parlant, je ne fus si inquiet sur votre sort, ni plus tranquille sur le mien. Pour moi, j'apprends sans regrets que l'on trame ma perte; et, au milieu de tant de maux dont l'ennemi nous menace, j'attends la mort comme la fin de mes misères. C'est vous qui me faites honte et pitié, vous qu'on ne songe pas même à combattre, comme c'est l'habitude de la guerre et le droit de l'ennemi, mais que Classicus se flatte d'armer contre le peuple romain, en montrant à votre obéissance, à vos serments, l'empire des Gaules! Eh quoi! si la fortune et la valeur nous manquent pour le moment, les anciens exemples nous manquent-ils? et ne savons-nous pas combien de fois les légions romaines ont mieux aimé périr que d'abandonner un poste?

eorum animos. Galbam, et infracta tributa, hostiles spiritus induisse. Nunc hostes, quia molle servitium; quum spoliati exutique fuerint, amicos fore. » Hac ferociter locutus, postquam perstare in perfidia Classicum Tutoremque videt, verso itinere, Novesium concedit. Galli duum millium spatio distantibus campis consedere. Illuc commeanantium centurionum militumque ehebantur animi: ut, flagitium incognitum, romanus exercitus in externa verba jurarent, pignusque tanti sceleris nece aut vinculis legatorum daretur. Vocula, quanquam plerique fugam suadebant, audendum ratus, vocata concione, in hunc modum disseruit.

LVIII. « Nunquam apud vos verba feci, aut pro vobis sollicitior, aut pro me securior. Nam mihi exitium parari, libens audio; mortemque in tot malis honestam, ut finem miseriarum, exspecto. Vestri me pudet miseretque, adversus quos non praelium et acies parantur; id enim fas armorum et jus hostium: bellum cum populo romano vestris se manibus gesturum, Classicus sperat; imperiumque et sacramentum Galliarum ostentat. Adeo nos, si fortuna in praesens virtusque deseruit, etiam vetera exempla deficiunt; quoties romanae legiones perire praoptaverint, ne loco pellerentur: socii saepe nostri, excindi

Souvent nos alliés ont préféré s'ensevelir, avec leurs femmes et leurs enfants, sous les ruines et les cendres de leur ville; et leur fidélité, leur réputation, était leur unique récompense. Aujourd'hui même les légions assiégées dans Vétéra endurent toutes les horreurs de la famine, sans que promesses ou menaces puissent les ébranler. Et nous, avec des armes, des hommes et d'inattaquables retranchements, nous avons des vivres et des provisions en abondance pour la guerre même la plus longue. Dernièrement encore, la caisse de l'armée a suffi aux gratifications extraordinaires; et que ce soit de Vespasien ou de Vitellius que vous prétendiez les tenir, au moins les tenez-vous d'un empereur et d'un Romain. Après tant de guerres et de victoires, après les journées de Gelduba, de Vétéra, si vous redoutez un ennemi battu tant de fois, ce qui serait indigne, n'avez-vous pas des retranchements, des murs, et des moyens de prolonger la guerre, en attendant les renforts que les provinces voisines nous envoient de toutes parts? Si c'est moi qui déplais, il y a d'autres lieutenants, des tribuns, tout au moins un centurion, tout au moins un soldat. Mais gardez-vous d'aller offrir au monde entier le spectacle monstrueux de Romains transformés en satellites de barbares, et marchant, sous Civilis et sous Classicus, à l'invasion de l'Italie. Dites-moi, si les Gaulois et les Germains vous mènent sous les murs de Rome, ferez-vous la guerre à votre patrie? Mon cœur frémit de l'idée d'un pareil attentat! Vous serez donc les sentinelles de Tutor, d'un Trévir? vous recevrez l'ordre d'un Batave? vous servirez à recruter les cohortes des Germains? Quelle sera enfin l'issue de ce forfait,

urbes suas, sequè cum conjugibus ac liberis cremari pertulerunt; neque aliud pretium exitus, quam fides famaque. Tolerant quum maxime inopiam obsidiumque apud Vetera legiones. Nec terrore aut promissis demoveantur. Nobis, super arma, et viros, et egregia castrorum munimenta, frumentum et commeatus, quamvis longo bello pares. Pecunia nuper etiam donativo suffecit, quod sive a Vespasiano, sive a Vitellio, datum interpretari mavultis, ab imperatore certe romano accepistis. Tot bellorum victores, apud Geldubam, apud Vetera, fuso toties hoste, si pavetis aciem, indignum id quidem: sed est vallum, murique, et trahendi artes, donec e proximis provinciis auxilia exercitusque concurrant. Sane ego displiceam: sunt alii legati, tribuni, centurio denique, aut miles. Ne hoc prodigium toto terrarum orbe vulgetur, vobis satellitibus, Civilem et Classicum Italiam invasuros. An, si ad mœnia Urbis Germani Gallique duxerint, arma patrie inferetis? Horret animus tanti flagitii imagine. Tutori Trevero agentur excubiae? signum belli Batavus dabit? Germanorum catervas supplebitis? Quis deinde sceleris exitus? quum romanae le-

lorsque les légions romaines marcheront contre vous, lorsqu'il vous faudra entasser désertion sur désertion, trahison sur trahison, hais des dieux, errants d'un parjure à un autre? O Jupiter très-bon et très-grand, que depuis huit cents années nous honorons par tant de triomphes! ô Quirinus, père de Rome! écoutez ma respectueuse prière : si votre bonté n'a pas permis que, sous mon commandement, ce camp se conservât pur et irréprochable, ah! du moins ne le laissez pas souiller et déshonorer par Classicus et Tutor! donnez aux soldats romains, ou l'innocence, ou un prompt repentir avant l'exécution du crime. »

LIX. Ce discours fut diversement accueilli au milieu de ce conflit d'espérance, de crainte et de honte. Vocula se retira dans sa tente, et il songeait à quitter la vie. Ses affranchis et ses esclaves l'empêchèrent de prévenir volontairement une mort misérable; car Classicus ne tarda point à lui envoyer Émilium Longinus, déserteur de la première légion, qui le massacra sur-le-champ. Pour les deux lieutenants Numisius et Herennius, on se contenta de les mettre aux fers. Aussi Classicus, prenant les décorations d'un général romain, se rendit au camp. Quoique endurci contre toute honte, il ne fut pas en son pouvoir de prononcer d'autres mots que la formule du serment. Ceux qui étaient présents jurèrent fidélité à l'empire des Gaules. Il élève aux premiers grades l'assassin de Vocula : d'autres, selon la part qu'ils avaient eue à tant de crimes, sont également récompensés. Tutor et Classicus se partagèrent ensuite les opérations. Tutor, tenant les habitants de Cologne, et tout ce qu'il y avait de soldats sur le haut Rhin, investis

giones contra direxerint; transfuge e transfugis, et proditores e proditoribus, inter recens et vetus sacramentum invisi deis errabitis? se, Jupiter optime maxime, quem, per octingentos viginti annos, tot triumphis coluimus; te, Quirine, romanæ parens urbis, precor venerorque, ut, si vobis non fuit cordi, me duce, hæc castra incorrupta et intemerata servari, ac certe pollui foderique a Tutore et Classico ne sinatis. Militibus romanis aut innocentiam detis, aut maturam et sine noxa penitentiam. »

LIX. Varie excepta oratio, inter spem metumque ac pudorem. Digressum Voculam, et de supremis agitantem, liberti servique prohibere, fœdissimam mortem sponte prevenire. Et Classicus, misso Emilio Longino, desertore primæ legionis, cadem ejus maturavit. Herennium et Numisium, legatos, vinciri satis visum, dein, sumptis romani imperii insignibus, in castra venit. Nec illi, quanquam ad omne facinus durato, verba ultra suppeditavere, quam ut sacramentum recitaret. Juravere, qui aderant, pro imperio Galliarum. Interfectorem Voculæ altis ordinibus, ceteros, ut quisque flagitium navaverat, præmiis attollit. Divisæ inde inter Tutorem et Classicum curæ. Tutor valida manu circumdatos Agrippinenses, quantumque militum apud superiorem

par un corps de troupes considérable, les contraignit de se lier par le même serment. Il avait fait tuer à Mayence les tribuns, et chasser le préfet de camp, qui le refusaient. Classicus, choisissant dans ces transfuges ce qu'il y avait de plus corrompu, les fait partir pour Vétéra, avec ordre de promettre aux assiégés leur pardon, s'ils cédaient aux conjonctures; sinon, point d'espérance; on les dévouait au glaive, à la famine et aux plus horribles extrémités. A ces motifs les députés ajoutèrent leur exemple.

LX. Les assiégés étaient cruellement partagés entre le devoir et la famine, entre l'honneur et l'opprobre. Pendant cette indécision, les aliments de toute espèce achevèrent de leur manquer. Ayant consommé les bêtes de somme et les chevaux, ils se rejetèrent sur les animaux les plus dégoûtants; la nécessité leur en faisait une ressource. Enfin ils furent réduits à manger des branches, des racines d'arbres, et de l'herbe qu'ils arrachaient d'entre les pierres : mémorable exemple de malheur et de constance, jusqu'au moment où ils ternirent tant d'héroïsme et de gloire en députant vers Civilis pour demander la vie. Avant de les entendre, on exigea qu'ils jurassent obéissance à l'empire des Gaules. De plus, on se réserva le pillage du camp, et on leur donna des gardes qui leur retinssent argent, valets, bagages, et qui les suivissent encore, bien qu'ils n'eussent plus rien à emporter. A cinq milles environ, pendant qu'ils marchaient sans précaution, ils sont attaqués brusquement par les Germains. Les plus braves se firent tuer sur la place; beaucoup périrent dans la fuite; les autres regagnèrent le camp. Civilis, il est vrai, se plaint, et il fit aux Germains de vifs reproches

Rheni ripam, in eadem verba adigit, occisis Mogontiæ tribunis, pulso castrorum præfecto, qui detrectaverant. Classicus corruptissimum quemque e deditis pergere ad obsessos jubet, veniam ostentantes, si presentia sequerentur: aliter nihil spei, famem, ferrumque, et extrema passuros. Adjecere, qui missi erant, exemplum suum.

LX. Obsessos hinc fides, inde egestas, inter decus ac flagitium distrahebant. Cunctantibus solita insolitaque alimenta deerant; absumptis jumentis, equisque, et ceteris animalibus, que profana fœdaque in usum necessitas vertit. Virgulta postremo, et stirpes, et internatas saxis herbas vellentes, miseriarum patientiæque documentum fuere: donec egregiam laudem sine turpi macularent, missis ad Civilem legatis, vitam orantes. Neque ante preces admittæ, quam in verba Galliarum jurarent. Tum, pactus prædam castrorum, dat custodes, qui pecuniam, calones, sarcinas retentarent, ac qui ipsos leves abeuntes prosequerentur. Ad quintum fere lapidem coorti Germani incautum agmen aggrediuntur. Pugnacissimus quisque in vestigio, multi palantes, occubuerunt: ceteri retro in castra profugiunt; querente sane Civile et increpante Germanos,

de manquer aussi indignement à leur parole. Était-ce fausseté, ou impuissance de contenir ces furieux? c'est ce qui n'est pas bien éclairci. Le camp pillé, les Germains y mettent le feu, et tous ceux qui avaient survécu au combat furent la proie des flammes.

LXI. En prenant les armes contre les Romains, Civilis avait, par un de ces vœux ordinaires aux barbares, laissé croître sa longue et blonde chevelure; voyant enfin la ruine de ses légions consommée, il se la fit couper. On disait aussi qu'ayant armé son fils, encore enfant, de flèches et de javelots proportionnés à son âge, il lui donna pour but quelques-uns de nos prisonniers. Au reste, il ne se soumit, ni lui, ni aucun de ses Bataves, au serment pour les Gauls, se croyant assez fort avec les ressources des Germains; et, s'il fallait un jour disputer l'empire aux Gaulois, comptant assez sur lui-même pour ne les pas craindre. Mummius Lupercus, lieutenant d'une légion, fut un des présents envoyés à Velléda. Cette femme, née chez les Bructères, avait une domination très-étendue, fondée sur cette ancienne opinion des Germains qui fait de quelques-unes de leurs femmes des prophétesses, et ensuite des déesses, par entraînement de superstition. Le crédit de Velléda s'accrut encore, parce qu'elle avait prédit les succès des Germains et la ruine des légions. Lupercus fut tué en route. On réserva quelques centurions et quelques tribuns, nés dans la Gaule, pour cimenter l'alliance. Le camp des cohortes, celui de la cavalerie, celui des légions, furent détruits et brûlés: on ne laissa subsister que ceux de Mayence et de Vindonissa.

tanquam fidem per scelus abrumperent. Simulata ea fuerint, an retinere savientes nequiverit, parum affirmatur. Direptis castris, faces injiciunt; cunctosque, qui praelio superfueraut, incendium hausit.

LXI. Civilis, barbaro voto, post cepta adversus Romanos arma, propexum rutilatumque crinem, patrata demum caede legionum, deposuit. Et ferebatur, parvulo filio quosdam captivorum, sagittis jaculisque puerilibus figendos, obtulisse. Ceterum neque se, neque quemquam Batavum, in verba Galliarum adegit: fisis Germanorum opibus; et, si certandum adversus Gallos de possessione rerum foret, incitus fama et potior. Mummius Lupercus, legatus legionis, inter dona missus Velledae. Ea virgo nationis bructerae late imperitabat; vetere apud Germanos more, quo plerasque feminarum fatidicas, et aegescente superstitione, arbitrantur deas. Tuncque Velledae auctoritas adolevit: nam prosperas Germanis res et excidium legionum praedixerat. Sed Lupercus in itinere interfectus. Pauci centurionum tribunorumque, in Gallia geniti, reservantur, pignus societatis. Cohortium, alarum, legionum hiberna subversa cremataque: iis tantum relictis, quae Magontiaci ac Vindonissae sita sunt.

LXII. La seizième légion, avec ses auxiliaires, qui s'étaient rendus en même temps, reçut l'ordre de passer de Novesium à Trèves. On avait fixé d'avance le jour où elle quitterait son camp. Pendant cet intervalle, diverses pensées agitèrent les soldats. Les lâches tremblaient au ressouvenir du massacre de Vétéra; les plus braves, rougissant de leur infamie, se demandaient ce que serait cette marche, et qui la commanderait, songeant que tout était au pouvoir de ceux qu'ils avaient fait maîtres de leur vie et de leur mort. D'autres, sans nul souci de l'honneur, cachaient sur eux leur argent et leurs effets les plus précieux: quelques-uns préparaient leurs armes et s'en revêtaient, comme pour une bataille. Au milieu de ces agitations, arrive l'heure du départ, plus cruelle qu'ils ne se l'étaient figurée. En effet, dans l'intérieur du camp, leur dégradation n'était pas si apparente. La plaine et le grand jour en dévoila toute l'ignominie. Les images de leurs empereurs arrachées, leurs enseignes déshonorées, tandis que les drapeaux gaulois resplendissaient de toutes parts; la marche silencieuse, semblable à de longues funérailles; pour chef, un Claudius Sanctus, borgne, imbecile, d'une physionomie farouche. Ce fut bien pis lorsqu'une autre légion, après avoir évacué le camp de Bonn, se fut jointe à eux: leur opprobre parut s'en accroître. Puis, au premier bruit de la prise des légions, tous ceux à qui peu auparavant le nom romain inspirait de l'effroi accourent à grands flots de leurs champs et de leurs maisons, et jouissent avec transport d'un spectacle si nouveau. La division de cavalerie du Picentin ne put supporter cette insolente joie; et, sans égards pour les promesses ou les menaces de Sanc-

LXII. Legio sextadecima cum auxiliis simul deditis a Novesio in coloniam Treverorum transgredi jubetur, praefinita die, intra quam castris excederet. Medium omne tempus per varias curas egere; ignavissimus quisque, castrorum apud Vetera exemplo, paventes; melior pars rubore et infamia: « quale illud iter? quis dux viae? et omnia in arbitrio eorum, quos vita necisque dominos fecissent. » Alii, nulla dedecoris cura, pecuniam, aut carissima sibiimptipi circumdare. Quidam expedire arma, telisque tanquam in aciem accingi. Haec meditantibus, advenit proficiscendi hora, expectatione tristior. Quippe intra vallium deformitas haud perinde notabilis; detexit ignominiam campus et dies. Revulsae imperatorum imagines, inhonora signa, fulgentibus hinc inde Gallorum vexillis; silens agmen, et velut longa exsequiae; dux Claudius Sanctus, effosso oculo, dicens ore, ingenio debilior. Duplicatur flagitium, postquam, desertis hibernis castris, altera se legio miscuerat; et, vulgata captiarum legionum fama, cuncti, qui paulo ante Romanorum nomen horrebant, procurrentes ex agris tectisque, et undique effusi, insolito spectaculo nimium fruebantur. Non tulit ala picentina gaudium insultantis vulgi; spreisque Sancti

tus, elle regagne Mayence. Sur leur route, se trouva par hasard le meurtrier de Vocula, Longinus; ils le percent de mille coups: ce fut par cette victime qu'ils commencèrent l'expiation de leur faute. Les légions, sans changer de route, vinrent camper devant Trèves.

LXIII. Civilis et Classicus, enflés de tant de succès, songèrent à livrer à leurs troupes le pillage de Cologne. Une cruauté naturelle et l'amour du butin les portaient à saccager cette colonie d'Agrippine. Ils furent retenus par des raisons de guerre, et par l'idée qu'une réputation de clémence importe à qui fonde un empire. La reconnaissance agit aussi sur Civilis; il se rappela que son fils, arrêté prisonnier dans Cologne au commencement des troubles, avait été gardé avec distinction. Mais tous les peuples d'au delà du Rhin haïssaient cette colonie, à cause de ses richesses et de sa population. Selon eux, pour mettre fin à tant de guerres, il fallait que la ville, ou restât ouverte à tous les Germains indistinctement, ou fût détruite, et les Ubiens dispersés.

LXIV. Les Tenctères, nation qui n'est séparée de Cologne que par le Rhin, envoyèrent des députés pour faire connaître leurs volontés au conseil de cette ville. Le plus altier de ces députés exposa ainsi le sujet de sa mission: « Vous voilà donc rentrés au sein de la patrie, vous reprenez le nom de Germains; nous en remercions nos dieux, qui sont les vôtres, surtout Mars, le premier de ces dieux, et nous vous félicitons de ce qu'enfin vous vivrez libres parmi des peuples libres. Car, jusqu'à ce jour, l'eau, la terre,

promissis aut minis, Magontiacum abeunt; ac forte obvio interfectore Vocula, Longino, coniectis in eum telis, initium exsolvendæ in postremum culpæ fecere. Legiones, nihil mutato itinere, ante mœnia Treverorum consistunt.

LXIII. Civilis et Classicus, rebus secundis sublatis an coloniam Agrippinensem diripiendam exercitiis suis permitterent, dubitavere. Sævitia ingenii et cupidine præde ad excidium civitatis trahabantur; obstabat ratio belli, et novum imperium inchoantibus utilis clementiæ fama. Civilem etiam beneficii memoria flexit, quod filium ejus, primo rerum motu, in colonia Agrippinensi deprehensum, honorate custodierant. Sed Transrhenanis gentibus invisæ civitas, opulentia auctaque; neque alium finem belli rebantur, quam si promissæ ea sedes omnibus Germanis foret, aut disjecta, Ubios quoque dispersisset.

LXIV. Igitur Tencteri, Rheno discreta gens, missis legatis, mandata apud consilium Agrippinensium edi jubent; quæ ferocissimus e legatis in hunc modum protulit: « redisse vos in corpus nomenque Germaniæ, communibus deis, et præcipuo deorum, Marti, grates agimus; vobisque gratulamur, quod tandem liberi inter liberos eritis. Nam ad hunc diem flumina, ac terras, et

et jusqu'à l'air même, avaient été, pour ainsi dire, emprisonnés par les Romains. Vos frères ne pouvaient ni vous parler, ni vous voir; ou bien, ce qui est plus outrageant pour des guerriers, ils ne pouvaient entrer que désarmés, presque nus, sous l'œil d'un surveillant et à prix d'argent. Si donc vous voulez que notre amitié et notre alliance soient à jamais cimentées, nous exigeons que vous abattiez ces murs, boulevards de la tyrannie. Il n'y a pas jusqu'aux animaux sauvages qui, renfermés, ne perdent leur courage naturel. Que tous les Romains sur votre territoire soient égorgés: la liberté ne souffre point de maîtres au milieu d'elle. Que leurs biens soient en commun, sans que personne n'ait de butin ni d'intérêts séparés. Qu'il soit libre, et à nous et à vous, d'habiter indistinctement l'une et l'autre rive, comme jadis le pratiquaient nos pères, comme le veut la nature, qui a départi le jour et la lumière à tous les hommes, la terre à tous les braves. Reprenez les mœurs et les usages du pays, et abjurez ces voluptés qui, bien plus que les armes, ont soumis aux Romains les nations. Alors, vraiment Germains, rentrant dans vos droits et perdant jusqu'au souvenir de l'esclavage, vous deviendrez un peuple ou l'égal ou le dominateur des autres. »

LXV. Les Agrippiniens prirent du temps pour délibérer; et, en effet, la crainte de l'avenir ne leur permettait guère d'accepter les conditions, ni leur situation présente de les rejeter ouvertement. Ils firent cette réponse: « Aussitôt que l'occasion d'être libres s'est présentée, nous l'avons saisie avec plus d'ardeur que de prudence; et nous nous sommes réunis à nos frères, vous et

cælum quodammodo ipsum clauserant Romani, ut colloquia congressusque nostros arcerent; vel, quod contumeliosius est viris ad arma natis, inermes ac prope nudi, sub custode et prætio cõeremus. Sed, ut amicitia societasque nostra in æternum rata sit, postulamus a vobis, muros colonie, munimenta servitij, detrahatis (etiam fera animalia, si elausa teneas, virtutis obliviscuntur): Romanos omnes in finibus vestris trucidetis; haud facile libertas et domini miscentur; bona interfectorum in medium cedant, ne quis oculere quidquam aut segregare causam suam possit. Liceat nobis vobisque utramque ripam colere, ut olim majoribus nostris: quomodo lucem diemque omnibus hominibus; ita omnes terras fortibus viris natura aperuit. Instituta cultumque patrium resumite, abruptis voluptatibus, quibus Romani plus adversus subjectos, quam armis, valent; sincerus, et integer, et servitutis oblitus populus, aut ex æquo agetis, aut aliis imperitabitis. »

LXV. Agrippinenses, sumpto consultandi spatio, quando neque subire conditiones metus futuri, neque palam aspernari conditio præsens, sinebat, in hunc modum respondent: « Quæ prima libertatis facultas data est, avidius quam cautius, sumpsimus, ut vobis ceterisque Germanis, consanguineis no-

tous les autres Germains. Loin d'abattre nos murs, dans un moment surtout où les Romains rassemblent leur armée, il serait plus sage d'en construire de nouveaux. Le peu d'étrangers de l'Italie ou des provinces qui se trouvaient sur notre territoire ont été détruits par la guerre, ou ont regagné leurs pays; et quant à ceux qui ont formé anciennement la colonie, qui ont contracté des mariages avec nous et ont laissé des descendants, c'est ici leur patrie; et nous ne vous croyons point assez injustes pour exiger que nous massacrons nos pères, nos frères, nos enfants. Les taxes et toutes les entraves du commerce, nous les supprimons. Vous passerez librement, mais de jour et sans être armés, jusqu'à ce que des liens si nouveaux soient resserrés par l'habitude et le temps. Nous prendrons pour arbitres Civilis et Velléda : ce seront eux qui rédigeront le traité. » Les Tencères ainsi apaisés, ils envoyèrent à Civilis et à Velléda des députés avec des présents, et tout se conclut selon le désir des Agrippiniens. Mais les députés n'eurent pas la permission de voir Velléda, ni de lui parler. Elle se déroba aux regards, pour augmenter la vénération. Elle se tenait au haut d'une tour : c'était un parent de son choix, qui, en qualité d'interprète de la divinité, portait les consultations et les réponses.

LXVI. Civilis, fortifié de l'alliance des Agrippiniens, se mit en devoir de soumettre les cités voisines, ou de gré, ou de force. Il avait déjà réduit les Soniques et enrôlé leur jeunesse, lorsque Labéo, avec une troupe de Bétasiens, de Tongres et de Nerviens, levés à la hâte, vint s'opposer à ses progrès. Labéo comptait sur

stris, jungeremur. Muros civitatis, congregantibus se quum maxime Romanorum exercitibus, augere nobis, quam diruere, tutius est. Si qui ex Italia, aut provinciis, alienigenæ in sinibus nostris fuerant, eos bellum absumpsit, vel in suas quisque sedes refugere. Deductis olim, et nobiscum per connubium sociatis, quique mox provenere, hæc patria est : nec vos adeo iniquos existimamus, ut interfici a nobis parentes, fratres, liberos nostros velitis. Vectigal et onera commerciorum resolvimus. Sint transitus incustoditi; sed diurni et inermes; donec nova et recentia jura in vetustatem consuetudine vertantur. Arbitrum habebimus Civilem et Velledam, apud quos pacta sanciantur. » Sic lenitis Tenceteris, legati ad Civilem et Velledam missi cum donis, cuncta ex voluntate Agrippinensium perpetravere. Sed coram adire alloquique Velledam negatum : arcebantur aspectu, quo venerationis plus inesset. Ipsa edita in turre; delectus e propinquis consulta responsaque, ut internuntius numinis, portabat.

LXVI. Civilis, societate Agrippinensium auctus, proximas civitates affectare, aut adversantibus bellum inferre, statuit, occupatisque Sunicis, et juventute eorum per cohortes composita, quo minus ultra pergeret, Claudius Labéo, Betsiorum, Tungrorumque, et Nerviorum tumultuariâ manu restitit; fretus

sa position; il s'était assuré d'avance du pont sur la Meuse, et il occupait les défilés. Le combat était encore indécis, lorsque les Germains, traversant le fleuve à la nage, vinrent tomber sur ses derrières. En même temps, Civilis, par un coup d'audace, ou bien de concert avec les Tongres, se porta au milieu d'eux, et haussant la voix : « Nous n'avons pas, dit-il, pris les armes pour faire des Bataves et des Trévires les maîtres des nations; loin de nous cette arrogance! acceptez l'union, et je passe de votre côté comme chef ou comme soldat, à votre gré. » La multitude était ébranlée, et ils remettaient leurs épées dans le fourreau. Deux des principaux Tongres, Campanus et Juvénalis, achevèrent de les décider, et la nation entière se donna à Civilis. Labéo s'échappa avant d'être enveloppé. Les Bétasiens et les Nerviens se rendirent aussi, et Civilis les incorpora à son armée. Ainsi, de tous côtés, s'agrandissait cette puissance, par la terreur ou par la sympathie des peuples.

LXVII. Cependant Sabinus, après avoir détruit tous les monuments qui pouvaient rappeler l'alliance avec les Romains, se fit proclamer César; et sur-le-champ, avec une multitude de Langrois indisciplinés, il marche contre les Séquanes, nation limitrophe qui nous était fidèle. Les Séquanes ne refusèrent point le combat. La fortune se déclara pour la bonne cause : les Langrois furent défaits. Sabinus s'enfuit au milieu de la bataille, avec autant de lâcheté qu'il avait mis de précipitation et d'imprudence à la livrer. Afin de répandre le bruit de sa mort, il fit mettre le feu à la maison dans laquelle il s'était réfugié. On crut qu'il avait péri volontairement dans les flammes. Mais il échappa par différents moyens,

loco quia pontem Mosæ fluminis anteceperat; pugnabaturque in angustiis ambigue, donec Germani transnatantes terga Labæonis invaserent. Simul Civilis, ausus, an ex composito, intulit se agmini Tungrorum, et clara voce : « Non ideo, inquit, bellum sumpsimus, ut Batavi et Treveri gentibus imperent. Procul hæc a nobis arrogantia : accipite societatem : transgredior ad vos, seu me ducem, seu militem, mavultis. » Movebatur vulgus, condebantque gladios; quum Campanus ac Juvénalis ex primoribus Tungrorum universam ei gentem dedidere, Labéo, antequam circumveniretur, profugit, Civilis Betsios quoque ac Nervios, in fidem acceptos, copiis suis adjunxit; ingens rerum, percussis civitatum animis, vel sponte inclinantibus.

LXVII. Interea Julius Sabinus, projectis fœderis romani monumentis, Casarem se salutari jubet; maghamque et inconditam popularium turbam in Sequanos rapit, conterminam civitatem et nobis fidam : nec Sequani detrectavere certamen. Fortuna melioribus adfuit : fusi Lingones. Sabinus festinatum temere prælium pari formidine deseruit; utque famam exitii sui faceret, villam, in quam perfugerat, cremavit; illic voluntaria morte interiisse creditus,

et sul depuis se cacher et prolonger sa vie pendant neuf ans. J'en parlerai dans la suite, ainsi que de la constance de ses amis et du magnifique exemple que donna sa femme Epponine. La victoire des Séquanes arrêta cette fureur de rébellion : insensiblement les Gaulois réfléchirent; ils songèrent aux devoirs et aux traités qui les liaient; retenus surtout par les Rémois, qui persuadèrent à chaque canton d'envoyer des députés pour délibérer en commun si l'on voulait l'indépendance, ou bien la paix.

LXVIII. Toutes ces nouvelles, qu'à Rome on faisait encore plus fâcheuses, redoublaient les perplexités de Mucien; et, quoiqu'on eût choisi d'habiles généraux (car Gallus Annius et Pétilius Cerialis étaient déjà partis), il craignait qu'ils ne succombassent sous le poids de la guerre. D'un autre côté, il ne fallait pas laisser la capitale sans chef, et l'on redoutait les passions indomptables de Domitien, outre qu'Antonius et Varus étaient suspects, comme je l'ai dit. Le commandement des prétoriens laissait dans les mains de Varus le pouvoir et les armes. Mucien commença par lui ôter sa place; et, pour qu'il ne restât point sans dédommagement, il lui donna la préfecture de l'annonne. En même temps, pour adoucir Domitien, qui avait quelque attachement pour Varus, il mit à la tête du prétoire Arrétinus Clémens, allié à la famille de Vespasien, et qui plaisait fort au jeune César. « Le père d'Arrétinus, disait-il, avait rempli cette place avec distinction sous Caius; les soldats aimaient à retrouver le même nom; le fils, quoique sénateur, suffirait aux deux emplois. » On nomma de l'expédition tout ce qu'il y avait à Rome de plus illustre; d'autres se présentèrent pour faire leur

Sed quibus artibus latebrisque vitam per novem mox annos traduxerit, simul amicorum ejus constantiam, et insigne Epponinae uxoris exemplum, suo loco reddemus. Sequanorum prospera acie belli impetus stetit. Respicere paulatim civitates, fasque et fœdera respicere, principibus Romis; qui per Gallias edixere, ut missis legatis in commune consultarent, libertas an pax placeret.

LXVIII. At Romæ cuncta in deterius audita Mucianum angebant, ne, quanquam egregii duces, jam enim Gallum Annum et Petilium Cerialem delegerat, summam belli parum tolerarent. Nec relinquenda Urbs sine rectore. Et Domitiani indomitæ libidines timebantur; suspectis, uti diximus, primo Antonio, Varoque Arrio. Varus, prætorianis præpositus, vim atque arma retinebat. Eum Mucianus pulsum loco, ne sine solatio ageret, annonæ præfecit. Utque Domitiani animum, Varo haud alienum, deliniret, Arretinum Clementem, domui Vespasiani per affinitatem iunexum, et gratissimum Domitiano, prætorianis præposuit, « patrem ejus, sub Caio Cæsare, egregie functum ea cura, dictitans; lætum militibus idem nomen, atque ipsum, quanquam senatorii ordinis, ad utraque munia sufficere. » Assumuntur e civitate clarissimus quisque, et alii per

cour. Domitien et Mucien faisaient leurs préparatifs d'une manière bien différente : Domitien y mettait toute l'ardeur de l'ambition et de la jeunesse; Mucien, par ses lenteurs, cherchait à ménager des obstacles qui pussent arrêter ce caractère bouillant, de peur que si, emporté par la fougue de son âge et par des conseils dangereux, il s'emparait une fois de l'armée, la paix n'en souffrit ainsi que la guerre. Quatre légions, la sixième et la huitième, du parti victorieux, la vingt et unième, du parti vitellien, et la seconde, levée tout nouvellement, entrent dans les Gaules, partie par les Alpes pennines et les Alpes cottiennes, partie par le mont Graius. On fit venir de Bretagne la quatorzième légion; d'Espagne, la sixième et la dixième. En apprenant la marche de cette armée, les cités de la Gaule, qui déjà penchaient pour la paix, s'assemblèrent à Reims. La députation de Trèves les y attendait, ayant pour chef Tullius Valentinus, le plus ardent instigateur de la guerre. Valentinus, dans une harangue préparée, accumula tous les reproches qu'on fait ordinairement aux grands empires, et se répandait en invectives odieuses contre le peuple romain; orateur séditieux fait pour attiser les factions, et dont l'éloquence forcenée charma la multitude.

LXIX. Mais Julius Auspex, l'un des principaux Rémois, représenta avec force la puissance des Romains, les avantages de la paix : « les périls de la guerre sont pour les braves, quand souvent les lâches l'ont entreprise; les légions déjà étaient sur leur tête; » il parvint à inspirer une salutaire prudence aux plus sages, par des considérations de respect et de devoir; aux plus jeunes, par l'idée des dangers à courir. Ils louaient le courage de Valentinus;

ambitionem. Simul Domitianus Mucianusque accegebantur, dispari animo; ille spe ac juvena properus, hic moras neccens, quis flagrantem retineret, ne ferocia ætatis et prævis impulsoribus, si exercitum invasisset, paci belloque male consuleret. Legiones victrices, sexta et octava, Vitellianarum unaetvicesima, e recens conscriptis secunda, Penninis Cottianisque Alpibus, pars monte Graio, traducuntur; xiv legio e Britannia, sexta ac decima ex Hispania accite. Igitur venientis exercitus fama, et suapte ingenio ad mitiora inclinantes Galliarum civitates, in Remos convenere. Treverorum legatio illuc opperiebatur, acerrimo instigatore belli Tullio Valentino. Is, meditata oratione, cuncta, magnis imperiis objectari solita, contumeliasque et invidiam in populum romanum effudit; turbidus miscendis seditionibus, et plerisque gratus vecordi facundia.

LXIX. At Julius Auspex, e primoribus Remorum, vim romanam pacisque bona dissertans, et « sumi bellum etiam ab ignavis, strenuissimi ejusque periculo geri, jamque super caput legiones, » sapientissimum quemque reverentia fideque, juniores periculo ac metu, continuit: et Valentini animum

et sul depuis se cacher et prolonger sa vie pendant neuf ans. J'en parlerai dans la suite, ainsi que de la constance de ses amis et du magnifique exemple que donna sa femme Epponine. La victoire des Séquanes arrêta cette fureur de rébellion : insensiblement les Gaulois réfléchirent; ils songèrent aux devoirs et aux traités qui les liaient; retenus surtout par les Rémois, qui persuadèrent à chaque canton d'envoyer des députés pour délibérer en commun si l'on voulait l'indépendance, ou bien la paix.

LXVIII. Toutes ces nouvelles, qu'à Rome on faisait encore plus fâcheuses, redoublaient les perplexités de Mucien; et, quoiqu'on eût choisi d'habiles généraux (car Gallus Annius et Pétilius Cerialis étaient déjà partis), il craignait qu'ils ne succombassent sous le poids de la guerre. D'un autre côté, il ne fallait pas laisser la capitale sans chef, et l'on redoutait les passions indomptables de Domitien, outre qu'Antonius et Varus étaient suspects, comme je l'ai dit. Le commandement des prétoriens laissait dans les mains de Varus le pouvoir et les armes. Mucien commença par lui ôter sa place; et, pour qu'il ne restât point sans dédommagement, il lui donna la préfecture de l'annonne. En même temps, pour adoucir Domitien, qui avait quelque attachement pour Varus, il mit à la tête du prétoire Arrétinus Clémens, allié à la famille de Vespasien, et qui plaisait fort au jeune César. « Le père d'Arrétinus, disait-il, avait rempli cette place avec distinction sous Caius; les soldats aimaient à retrouver le même nom; le fils, quoique sénateur, suffirait aux deux emplois. » On nomma de l'expédition tout ce qu'il y avait à Rome de plus illustre; d'autres se présentèrent pour faire leur

Sed quibus artibus latebrisque vitam per novem mox annos traduxerit, simul amicorum ejus constantiam, et insigne Epponinae uxoris exemplum, suo loco reddemus. Sequanorum prospera acie belli impetus stetit. Respicere paulatim civitates, fasque et fœdera respicere, principibus Romis; qui per Gallias edixere, ut missis legatis in commune consultarent, libertas an pax placeret.

LXVIII. At Romæ cuncta in deterius audita Mucianum angebant, ne, quanquam egregii duces, jam enim Gallum Annum et Petilium Cerialem delegerat, summam belli parum tolerarent. Nec relinquenda Urbs sine rectore. Et Domitiani indomitæ libidines timebantur; suspectis, uti diximus, primo Antonio, Varoque Arrio. Varus, prætorianis præpositus, vim atque arma retinebat. Eum Mucianus pulsum loco, ne sine solatio ageret, annonæ præfecit. Utque Domitiani animum, Varo haud alienum, deliniret, Arretinum Clementem, domui Vespasiani per affinitatem innoxum, et gratissimum Domitiano, prætorianis præposuit, « patrem ejus, sub Caio Cæsare, egregie functum ea cura, dictitans; lætum militibus idem nomen, atque ipsum, quanquam senatorii ordinis, ad utraque munia sufficere. » Assumuntur e civitate clarissimus quisque, et alii per

cour. Domitien et Mucien faisaient leurs préparatifs d'une manière bien différente : Domitien y mettait toute l'ardeur de l'ambition et de la jeunesse; Mucien, par ses lenteurs, cherchait à ménager des obstacles qui pussent arrêter ce caractère bouillant, de peur que si, emporté par la fougue de son âge et par des conseils dangereux, il s'emparait une fois de l'armée, la paix n'en souffrit ainsi que la guerre. Quatre légions, la sixième et la huitième, du parti victorieux, la vingt et unième, du parti vitellien, et la seconde, levée tout nouvellement, entrent dans les Gaules, partie par les Alpes pennines et les Alpes cottiennes, partie par le mont Graius. On fit venir de Bretagne la quatorzième légion; d'Espagne, la sixième et la dixième. En apprenant la marche de cette armée, les cités de la Gaule, qui déjà penchaient pour la paix, s'assemblèrent à Reims. La députation de Trèves les y attendait, ayant pour chef Tullius Valentinus, le plus ardent instigateur de la guerre. Valentinus, dans une harangue préparée, accumula tous les reproches qu'on fait ordinairement aux grands empires, et se répandait en invectives odieuses contre le peuple romain; orateur séditieux fait pour attiser les factions, et dont l'éloquence forcenée charma la multitude.

LXIX. Mais Julius Auspex, l'un des principaux Rémois, représenta avec force la puissance des Romains, les avantages de la paix : « les périls de la guerre sont pour les braves, quand souvent les lâches l'ont entreprise; les légions déjà étaient sur leur tête; » il parvint à inspirer une salutaire prudence aux plus sages, par des considérations de respect et de devoir; aux plus jeunes, par l'idée des dangers à courir. Ils louaient le courage de Valentinus;

ambitionem. Simul Domitianus Mucianusque accegebantur, dispari animo; ille spe ac juvena properus, hic moras neccens, quis flagrantem retineret, ne ferocia ætatis et prævis impulsoribus, si exercitum invasisset, paci belloque male consuleret. Legiones victrices, sexta et octava, Vitellianarum unaetvicesima, e recens conscriptis secunda, Penninis Cottianisque Alpibus, pars monte Graio, traducuntur; xiv legio e Britannia, sexta ac decima ex Hispania accite. Igitur venientis exercitus fama, et suapte ingenio ad mitiora inclinantes Galliarum civitates, in Remos convenere. Treverorum legatio illuc opperiebatur, acerrimo instigatore belli Tullio Valentino. Is, meditata oratione, cuncta, magnis imperiis objectari solita, contumeliasque et invidiam in populum romanum effudit; turbidus miscendis seditionibus, et plerisque gratus vecordi facundia.

LXIX. At Julius Auspex, e primoribus Remorum, vim romanam pacisque bona dissertans, et « sumi bellum etiam ab ignavis, strenuissimi ejusque periculo geri, jamque super caput legiones, » sapientissimum quemque reverentia fideque, juniores periculo ac metu, continuit: et Valentini animum

ils suivirent le conseil d'Auspex. Une chose, à ce qu'on assure, nuisit aux Langrois et aux Trévires dans l'esprit des Gaulois : ce fut d'être restés dans le parti de Verginius, lors de la révolte de Vindex. Ce qui refroidit encore la plupart, ce furent les jalousies des provinces. « Car, enfin, qui conduirait la guerre? qui donnerait les ordres et les auspices? après la victoire, où placer le siège de l'empire? » Ils n'étaient pas encore vainqueurs, et ils étaient déjà divisés; tantôt c'étaient leurs alliances, tantôt leurs richesses et leurs forces, quelquefois l'antiquité de leur origine, qu'ils faisaient valoir avec aigreur. Dégoutés d'avance de l'avenir, ils préférèrent le présent. On écrivit aux Trévires, au nom de la Gaule, de quitter les armes; « leur pardon, s'ils se repentaient, pouvait s'obtenir, et les intercesseurs étaient tout prêts. » Mais Valentinus s'obstina : il ferma, pour ainsi parler, les oreilles de ses concitoyens à tout accommodement; mettant du reste peu d'activité dans les préparatifs de la guerre, et ne songeant qu'à haranguer.

LXX. Aussi ni les Trévires, ni les Langrois, ni aucune des autres cités rebelles, ne proportionnèrent leurs efforts à la grandeur de l'entreprise; il n'y avait pas même de concert entre les chefs. Civilis, s'opiniâtrant à vouloir prendre ou chasser Labéon, se perdait dans les déserts de la Belgique. Classicus le plus souvent se tenait dans l'inaction, comme en pleine possession et n'ayant plus qu'à jouir. Tutor ne se pressait pas plus de fermer les passages du Rhin et des Alpes; et, dans l'intervalle, la vingt et unième légion pénétra par Vindonisse, et Sextilius Félix, avec des cohortes auxiliaires, par la Rhétie. A ces troupes se joignit un corps de cava-

laudabant, consilium Auspiciis sequebantur. Constat, obstitisse Treveris Lingonibusque apud Gallias, quod Vindicis motu, cum Verginio steterant. Determinit piosque provinciarum aemulatio; « quod bello caput? unde jus auspiciique peteretur? quam, si cuncta provenissent, sedem imperio legerent? » Nondum victoria, jam discordia erat: aliis fœdera, quibusdam opes viresque, aut vetustatem originis, per jurgia jactantibus. Tædio futurorum presentia placere. Scribuntur ad Treveros epistolæ, nomine Galliarum, ut « abstinerent armis, impetrabili venia et paratis deprecatoribus, si pœniteret. » Restitit idem Valentinus, obstruxitque civitatis suæ aures, haud perinde instruendo bello intentus, quam frequens concionibus.

LXX. Igitur non Treveri, neque Lingones, ceteræve rebellium civitates, pro magnitudine suscepti discriminis agere. Ne duces quidem in unum consulere. Sed Civilis avia Belgarum circumibat; dum Claudium Labæonem capere, aut exturbare nititur. Classicus, segne plerumque otium trahens, velut parto imperio fruebatur. Ne Tutor quidem maturavit superiorem Germaniæ ripam, et ardua Alpium præsidia claudere. Atque interim unaetvicesima legio Vindonissa, Sextilius Felix cum auxiliariis cohortibus, per Rætiam irrumpere. Ac-

lerie, celui des singulaires, que Vitellius avait fait venir à Rome, et qui, depuis, était passé dans le parti de Vespasien. Ce corps était commandé par Julius Briganticus, fils d'une sœur de Civilis, haine de son oncle, et le haissant avec cette fureur qui signale presque toujours les inimitiés entre proches. Tutor avait augmenté les troupes des Trévires par de nouvelles levées de Vangions, de Caracates, de Tribocques, il les renforça d'un corps de vétérans, cavaliers et fantassins, qui s'étaient laissé corrompre par les promesses ou subjugué par la crainte. Ceux-ci d'abord massacrent une cohorte détachée en avant par Sextilius; puis, voyant approcher des généraux et une armée romaine, ils nous revinrent par une désertion honorable : ils furent suivis des Tribocques, des Vangions et des Caracates. Tutor, réduit aux seuls Trévires, évita Mayence, et se retira à Bingium. Il croyait sa position sûre, parce qu'il avait fait couper le pont sur la Nave; mais, les cohortes que menait Sextilius ayant trouvé un gué, il fut surpris et battu. Cette défaite découragea les Trévires; et le peuple, renonçant à la guerre, se dispersa dans la campagne. Quelques chefs, pour faire croire qu'ils avaient été des premiers à quitter les armes, se réfugièrent dans les villes qui n'avaient pas rompu l'alliance avec les Romains. Les légions, qu'on avait, comme je l'ai dit, fait passer de Novesium et de Bonn à Trèves, reconnurent d'elles-mêmes Vespasien. Tout cela se passa en l'absence de Valentinus. Comme il revenait furieux, et prêt à tout replonger dans le trouble et la confusion, les légions se retirèrent chez les Médiomatriques, nation alliée. Valentinus et Tutor entraînent de nouveau les Trévires à la guerre, et ils leur

cessit ala singularium, excita olim a Vitellio, deinde in partes Vespasiani transgressa. Præerat Julius Briganticus, sorore Civilis genitus, ut ferme acerima proximorum odia sunt, invisus avunculo infensusque. Tutor, Treverorum copias, recenti Vangionum, Caracatum, Tribocorum delectu auctas, veterano pedite atque equite firmavit, corruptis spe, aut metu subactis legionariis; qui primo cohortem, præmissam a Sextilio Felice, interficiunt; mox ubi duces exercitusque romanus propinquabant, honesto transfugio rediere; secutis Tribocis, Vangionibusque, et Caracatibus. Tutor, Treveris comitantibus, vitato Magontiaco, Bingium concessit, fidens loco, quia pontem Nave fluminis abruptus fustusque. Ea clade percussis Treveri, et plebes, omissis armis, per agros palatur: quidam principum, ut primum posuisse bellum viderentur, in civitates, quæ societatem romanam non exuerant, perfrugerunt. Legiones a Novesio Bonnaque in Treveros, ut supra memoravimus, tractæ, se ipse in verba Vespasiani adigunt. Hæc Valentino absente gesta: qui, ubi adventabat furens cunctaque rursus in turbas et exitium conversurus, legiones in Mediomatriciis, sociam civitatem, abscessere. Valentinus ac Tutor in arma Treveros retrahunt;

font égorger les lieutenants Hérennius et Numisius, pour les enchaîner plus étroitement au crime, en leur ôtant l'espoir du pardon.

LXXI. Telle était la situation des affaires, quand Cerialis arriva à Mayence : à son arrivée, les espérances se relèvent. Ce général, qui aimait les batailles, plus fait pour braver un ennemi que pour s'en garder, enflammait le soldat par l'audace de ses discours, bien résolu, sitôt qu'il pourrait joindre les rebelles, à ne pas différer le combat. On avait fait des levées dans les Gaules; il les renvoie toutes à leurs cités, en faisant déclarer « que l'empire avait assez de ses légions : les alliés pouvaient reprendre tranquillement les occupations de la paix, et regarder comme finie une guerre dont des Romains s'étaient chargés. » Cet acte affermit les Gaulois dans l'obéissance; le renvoi de leurs soldats leur fit supporter les tributs plus facilement; ils furent plus soumis, se voyant méprisés. Cependant Civilis et Classicus, apprenant la fuite de Tutor, la défaite des Trévires et les succès de l'ennemi, rassemblent précipitamment leurs forces éparses, et dépêchent courriers sur courriers à Valentinus, pour lui recommander de bien se garder d'une action décisive. Cerialis, se pressant d'autant plus, envoie, chez les Médiomatrices, prendre les légions pour les mener à l'ennemi par le plus court chemin; il rassemble ce qu'il y avait de troupes à Mayence et tout ce qu'il avait amené avec lui, et, en trois jours, il arrive à Rigodulum. Valentinus, avec un corps considérable de Trévires, avait pris ce poste, fermé par des montagnes et par la Moselle, et il y avait ajouté un fossé et des barricades de

occisis Herennio ac Numisio, legatis, quo minore spe veniæ cresceret vinculum sceleris.

LXXI. Hic belli status erat, quum Petilius Cerialis Mogontiæ venit : ejus adventu erectæ spes. Ipse pugnae avidus, et contemnendis, quam cavendis, hostibus melior, ferocia verborum militem incendebat; ubi primum congregari licuisset, nullam prælio moram facturus : delectus per Galliam habitos in civitates remittit, ac nuntiare jubet, « sufficere imperio legiones : socii ad munia pacis redirent, securi, velut confecto bello, quod romanæ manus exceperissent. » Auxit ea res Gallorum obsequium : nam, recepta juventute, facilius tributa tolerare, proniores ad officia, quod spernabantur. At Civilis et Classicus, ubi pulsus Tutorem, caesos Treveros, cuncta hostibus prospera accipere, trepidi ac properantes, dum dispersas suorum copias conducunt, crebris interim nuntiis Valentinum monere, ne summæ rei periculum faceret. Eo rapidus Cerialis, missis in Mediomaticis, qui breviori itinere legiones in hostem verterent; contracto, quod erat militum Mogontiæ, quantumque secum transvererat, tertiis castris Rigodulum venit; quem locum magna Treverorum manu Valentinus insederat, montibus aut Mosella amne septum; et

pierres. Nullement effrayé de ces fortifications, le général romain n'en ordonne pas moins à l'infanterie de forcer les barrières, et à la cavalerie de monter en bataille sur la hauteur, méprisant un ennemi ramassé au hasard, et ne croyant pas que sa position valût le courage des siens. On eut quelque peine à monter, tant qu'on fut en butte aux armes de trait; mais, à peine atteint, l'ennemi fut culbuté et précipité comme une ruine qui croule. Une partie de la cavalerie, tournant par des hauteurs moins escarpées, fit prisonniers les principaux Belges, avec leur chef Valentinus.

LXXII. Dès le lendemain, Cerialis entre dans Trèves; le soldat brûlait de saccager la ville : « C'était, disait-il, la patrie de Classicus, celle de Tutor; c'était le crime de ces deux hommes qui avait investi et massacré les légions. Qu'avait fait Crémone, effacée de l'Italie pour avoir retardé d'une nuit la marche des vainqueurs? Et on laisserait subsister, sur les confins de la Germanie, une ville qui faisait trophée des dépouilles des légions et du massacre des généraux! Le fisc pouvait s'attribuer tout le butin; il leur suffisait de l'embrassement et des ruines d'une colonie rebelle, pour se dédommager de la destruction de tous leurs camps. » Cerialis, craignant pour sa réputation, s'il paraissait nourrir la licence et la cruauté des soldats, contient leur fureur; et ils obéissent, devenus plus modérés envers les étrangers depuis qu'ils ne combattaient plus des concitoyens. Leur attention se reporta sur l'aspect déplorable des légions qu'on avait fait venir de Médiomatrix. Les soldats, accablés de leurs crimes, se tenaient immo-

addiderat fossas obicesque saxorum : nec deterruere ea munimenta romanum ducem, quo minus peditem perrumpere juberet, equitum aciem in collem erigeret, sprato hoste; quem, temere collectum, haud ita loco juvari, ut non plus suis in virtute foret. Paululum moræ in ascensu, dum missilia hostium prævehuntur; ut ventum in manus, deturbati ruinæ modo præcipitantur. Et pars equitum, æquioribus jugis circumvecta, nobilissimos Belgarum, in quibus ducem Valentinum, cepit.

LXXII. Cerialis postero die coloniam Treverorum ingressus est, avido milite eruendæ civitatis : « hanc esse Classicæ, hanc Tutoris, patriam; horum scelere clausas caesasque legiones. Quid tantum Cremonam meruisse; quam e gremio Italiæ raptam, quia unius noctis moram victoribus attulerit? Stare in confinio Germaniæ integram sedem, spoliis exercituum et ducum cadibus ovantem. Redigeretur præda in fiscum; ipsis sufficere ignes, et rebellis coloniæ ruinas, quibus tot castrorum excidia pensarentur. » Cerialis, a metu infamiæ, si licentia sævitiaque imbuere militem crederetur, pressit iras : et parvare, posito civium bello, ad externa modestiores. Convertit inde animos accitarum et Mediomaticis legionum miserabilis aspectus. Stabant conscientia flagitii mœsta

biles, les regards fixés contre terre. Au moment où les deux armées se réunirent, on n'entendit point les acclamations accoutumées : on avait beau les consoler ou les exhorter, ils ne répondaient rien, se tenant cachés au fond de leurs tentes, et fuyant jusqu'à la lumière. Et c'était moins le péril et la crainte que la honte et le sentiment de leur opprobre qui les plongeait dans ce profond abattement. Les vainqueurs eux-mêmes, atterrés, interdits, n'osaient élever la voix ni employer les prières : ils demandaient grâce par les larmes et le silence. Enfin Cerialis calma les esprits en rejetant sur la fatalité tous les maux qu'avaient causés la discorde des soldats et des chefs ou les artifices de l'ennemi. Il leur dit que leurs services et leurs serments ne dateraient que de ce jour; que ni l'empereur ni lui ne se souviendraient du passé. Alors on les admit à camper avec les autres, et l'on fit publier par toutes les centuries que, dans aucun débat, dans aucune querelle avec un camarade, on ne lui reprochât sa rébellion ni sa défaite.

LXXIII. Cerialis ne tarda point à convoquer une assemblée des Trévires et des Langrois, et leur parla ainsi : « Je n'ai jamais cultivé l'éloquence; c'est par les armes que je vous ai prouvé la valeur du peuple romain. Mais, puisque les paroles ont sur vous tant d'empire, et que vous jugez des choses moins par elles-mêmes que par les discours des séditioux, j'ai voulu vous faire part de quelques réflexions. Maintenant que la guerre est terminée, il vous sera plus utile de les entendre qu'à nous de vous les dire. Lorsque les généraux de Rome entrèrent sur votre territoire et dans les autres contrées de la Gaule, ce ne fut par aucun esprit de cupidité; ils y

fixis in terram oculis. Nulla inter coeuntes exercitus consalutatio; neque solantibus hortantibusve responsa dabant, abditi per tentoria, et lucem ipsam vitantes: nec perinde periculum aut metus, quam pudor ac dedecus, obstupescerant; attonitis etiam victoribus, qui vocem precēsque adhibere non ausi, lacrymis ac silentio veniam poseebant; donec Cerialis mulceret animos, facto acta dictitans, quæ militum ducumque discordia, vel fraude hostium, evenissent. « Primum illum stipendorum et sacramenti diem haberent; priorum facinorum neque imperatorum, neque se meminisse. » Tunc recepti in eadem castra, et edictum per manipulos, ne quis, in certamine iurgiove, seditionem aut eisdem commilitoni objectaret.

LXXIII. Mox Treveros ac Lingones, ad concionem vocatos, ita alloquitur : « Neque ego unquam facundiam exercui; et populi romani virtutem armis affirmavi. Sed, quia apud vos verba plurimum valent, bonaque ac mala non sua natura, sed vocibus seditiosorum, aestimantur; statui pauca disserere, quæ, profligato bello, utilius sit vobis audisse, quam nobis dixisse. Terram vestram, ceterorumque Galorum, ingressi suat duces imperatoresque romani,

vinrent à la prière de vos ancêtres, que fatiguaient des dissensions meurtrières, et que les Germains, appelés à leur secours, avaient réduits à l'esclavage, amis comme ennemis. On sait nos combats contre les Cimbres et les Teutons, les exploits de nos armées, et nos succès contre les Germains. Et, si nous avons occupé les rives du Rhin, ce n'a point été pour protéger l'Italie, mais de peur qu'un nouvel Arioviste ne s'élevât sur vos têtes. Croyez-vous que vous serez plus chers à Civilis et aux Bataves, et à tous ces peuples dont le Rhin vous sépare, que vos ancêtres ne l'étaient aux leurs? Les mêmes motifs d'invasion subsisteront toujours pour les Germains, la soif des voluptés, la cupidité, le désir de changer de lieu; et toujours on les verra désertir leurs solitudes et leurs marais, pour se jeter sur ces Gaules si fertiles, pour asservir vos champs et vos personnes. On vous éblouit aujourd'hui des beaux noms de liberté, d'affranchissement; et jamais ambitieux ne voulut asservir et dominer, qu'il ne se servit de ces grands mots.

LXXIV. « Il y eut toujours des tyrans et des guerres dans les Gaules, jusqu'au moment où vous acceptâtes nos lois : et nous, quoique trop fréquemment insultés, nous ne vous avons demandé, à titre de vainqueurs, que les moyens de vous maintenir en paix; car, pour avoir la paix, il faut des soldats, pour des soldats il faut une solde; pour cette solde, des tributs. Le reste est commun entre nous. Vous-mêmes, le plus souvent, vous commandez nos légions; vous-mêmes vous gouvernez les provinces, celles-ci ou d'autres. Nul privilège, nulle exclusion. Si nous avons de bons

nulla cupidine, sed majoribus vestris invocantibus, quos discordiæ usque ad exitium fatigabant; et acciti auxilio Germani sociis pariter atque hostibus servitutem imposuerant. Quot præliis adversus Cimbrōs Teutonōsque, quantis exercituum nostrorum laboribus, quove eventu germanica bella tractaverimus, satis clarum. Nec ideo Rhenum insedimus, ut Italiam tueremur; sed ne quis alius Ariovistus regno Galliarum potiretur. An vos cariores Civili Batavisque et Transhenanis gentibus creditis, quam majoribus eorum patres avique vestri fuerunt? Eadem semper causa Germanis transcendendi in Gallias, libido atque avaritia, et mutandæ sedis amor, ut, relictis paludibus et solitudinibus suis, secundissimum hoc solum vosque ipsos possiderent. Ceterum libertas et speciosa nomina prætexuntur; nec quisquam alienum servitium et dominationem sibi concupivit, ut non eadem ista vocabula usurparet.

LXXIV. « Regna bellaque per Gallias semper fuere, donec in nostrum jus concederetur. Nos quanquam toties læcessiti, jure victoriæ id solum vobis addidimus, quo pacem tueremur. Nam neque quies gentium sine armis, neque arma sine stipendiis, neque stipendia sine tributis haberi queunt. Cetera in communi sita sunt. Ipsi plerumque legionibus nostris præsidetis; ipsi has aliasque provincias regitis : nihil separatum, clausumve. Et laudatorum prin-

princes, vous en ressentez également les avantages, malgré votre éloignement; s'ils sont cruels, ce sont les plus proches qui en souffrent. Comme on supporte la sécheresse, les pluies excessives, ou les autres fléaux de la nature, supportez les prodigalités ou l'avarice de vos maîtres. Il y aura des vices tant qu'il y aura des hommes; mais ces fléaux ne sont pas continuels, et il arrive des temps plus heureux qui dédommagent, à moins, peut-être, qu'asservis à Tutor et à Classicus vous ne comptiez sur un gouvernement plus modéré, ou qu'il faille moins d'impôts pour l'entretien des armées qui vous garantiront des Germains et des Bretons. En effet, si (ce dont les dieux nous préservent!) les Romains venaient à disparaître de la terre, qu'y verrait-on, sinon la guerre universelle des nations? Il a fallu huit cents ans d'une fortune et d'une discipline constantes pour élever ce colosse immense, qui ne peut s'écrouler que sur ses destructeurs; et alors le plus grand péril sera pour vous qui avez l'or et les richesses, principale cause des guerres. Aimez donc, chérissez donc la paix, et cette Rome qui se donne également aux vainqueurs et aux vaincus. Instruits par l'une et l'autre fortune, gardez-vous de préférer l'indocilité qui vous perdrait à la soumission qui vous sauve. » Ils craignaient des rigueurs : ce discours leur rendit le calme et la confiance.

LXXV. L'armée victorieuse était en possession de Trèves, lorsque Civilis et Classicus firent tenir une lettre à Cerialis; cette lettre portait : « Vespasien est mort; on s'efforce inutilement de le cacher; l'Italie et Rome sont en proie à une guerre intestine; Mu-

cupum usus ex æquo, quamvis procul agentibus; sævi proximis ingruunt: quomodo sterilitatem, aut nimios imbres, et cetera naturæ mala, ita luxum vel avaritiam dominantium tolerate. Vitia erunt, donec homines; sed neque hæc continua, et meliorum interventu pensantur, nisi forte, Tutore et Classicis regnantibus, moderatius imperium speratis; aut minoribus, quam nunc, tributis parabantur exercitus, quibus Germani Britannique arceantur. Nam pulsus, quod dii prohibeant! Romanis, quid aliud, quam bella omnium inter se gentium existent? Octingentorum annorum fortuna disciplinaque compages hæc coaluit, quæ convelli, sine exitio convellentium, non potest. Sed vobis maximum discrimen, peius quos aurum et opes, præcipuæ bellorum causæ. Proinde pacem, et urbem, quam victi victoresque eodem jure obtinemus, amate, colite. Moneant vos utriusque fortunæ documenta, ne contumaciam cum perniciæ, quam obsequium cum securitate, malitis. » Tali oratione graviora metuentes composuit, erexitque.

LXXV. Tenebantur victore exercitu Treveri, quum Civilis et Classicus misere epistolas ad Cerialem, quarum hæc sententiæ fuit: « Vespasianum, quanquam nuntios occultarent, excessisse vita. Urbem atque Italiam interno bello con-

ciem et Domitien ne sont que de vains noms sans pouvoir; si Cerialis voulait l'empire des Gaules, ils se contenteraient des limites de leur territoire; s'il préférerait la guerre, ils ne refusaient pas de combattre. » Cerialis ne fit aucune réponse à Civilis et à Classicus; il envoya la lettre à Domitien, avec celui qui l'avait apportée. Les ennemis, en corps détachés, arrivèrent de toutes parts; et Cerialis fut assez généralement blâmé d'avoir souffert leur jonction, tandis qu'il aurait pu les intercepter séparément. L'armée romaine entourra son camp d'un fossé et d'une palissade, précaution qu'on avait négligé de prendre en s'y établissant. Chez les Germains les avis étaient partagés, et se combattaient.

LXXVI. Civilis soutenait « qu'il fallait attendre les nations d'au delà du Rhin, qu'elles écraseraient un ennemi vaincu par la seule terreur : qu'était-ce que les Gaulois, sinon une proie pour le vainqueur? Et encore l'élite de cette nation, les Belges, étaient tous de leur parti, ouvertement ou de cœur. » Tutor prétendait qu'en différant on laissait les Romains se fortifier. « Leurs armées, disait-il, se rassemblent de toutes parts; une légion de Bretagne a repassé la mer; on en fait venir d'Espagne, il en arrive d'Italie; ce sont de vieilles troupes, sachant la guerre, et non de ces soldats qu'on fait sur l'heure; les Germains, sur lesquels on compte, sont incapables de la moindre soumission, de la moindre discipline; ils n'agissent qu'au gré de leur caprice; l'argent et les présents, qui peuvent seuls les gagner, sont en bien plus grande abondance chez les Romains; quelque amour qu'on ait pour la

sumptam. Muciani ac Domitiani vana et sine viribus nomina. Si Cerialis imperium Galliarum velit, ipsos finibus civitatum suarum contentos; si prælium malit, ne id quidem abnuere. » Ad ea Cerialis Civilis et Classicis nihil; eum, qui attulerat ipsas epistolas, ad Domitianum misit. Hostes, divisis copiis, advenere undique. Plerique culpabant Cerialem, passum jungi, quos discretos interceptere licuisset. Romanus exercitus castra fossa valloque circumdedit, quis temere antea intutus consererat. Apud Germanos diversis sententiis certabatur.

LXXVI. Civilis, opperendas Transchænanorum gentes, quarum terrore fractæ populæ romani vires obtererentur. Gallos quid aliud, quam prædam victoribus? et tamen, quod roboris sit, Belgas, secum palam, aut voto stare. Tutor, cunctatione crescere rem romanam, affirmabat, coeuntibus undique exercitibus. Transvectam e Britannia legionem; accitas ex Hispania; adventare ex Italia; nec subitum militem, sed veterem expertumque belli. Nam Germanos, qui ab ipsis sperentur, non juberi, non regi, sed cuncta ex libidine agere; pecuniamque, ac dona, quis solis corrumpantur, majora apud Romanos, et nemini-

guerre, il n'est personne qui, au même prix, ne préfère le repos au péril. Si l'on attaque dans ce moment, Cerialis n'aura à nous opposer que les restes de l'armée de Germanie, ces misérables légions qui ont prêté serment à la confédération des Gaules; le hasard même, qui vient de leur donner la victoire sur la troupe indisciplinée de Valentinus, nourrira la témérité du chef et des soldats; ils tenteront de nouveau la fortune, et alors ils seront reçus, non par un enfant inexpérimenté, qui s'occupe de mots et de harangues bien plus que de guerre et de combats, mais par Civilis et par Classicus; le seul aspect de ces hommes retracera à leur imagination la peur, la faim, la fuite, et leur vie tant de fois à la merci du vainqueur; ni les Trévires ni les Langrois ne sont retenus par l'attachement; ils reprendront les armes sitôt que la crainte sera passée. » Classicus coupa court aux discussions en se déclarant pour l'avis de Tutor, qui fut aussitôt exécuté.

LXXVII. Les Ubiens et les Langrois furent placés au centre; on donna la droite aux cohortes bataves; aux Bructères et aux Tencrètes, la gauche. Prenant, les uns par les montagnes, les autres entre le chemin et la Moselle, ils arrivent tous si brusquement, que Cerialis était dans sa chambre, dans son lit (car il n'avait point passé la nuit dans le camp), lorsqu'on vint lui apprendre le combat et la défaite des siens. Il accusa de pusillanimité ceux qui lui en donnaient l'avis, jusqu'au moment où il vit de ses propres yeux toute l'étendue du désastre. Le camp des légions était forcé, la cavalerie en fuite, l'ennemi déjà maître du pont sur la Moselle,

nem adeo in arma prorum, ut non idem pretium quietis, quam periculi, malit: quod si statim congregiantur, nullas esse Ceriali, nisi ex reliquis germanici exercitus, legiones, federibus Galliarum obstrictas; idque ipsum, quod inconditam super Valentini manum contra spem suam fuderint, alimentum illis ducique temeritatis. Ausuros rursus venturosque in manus non imperiti adolescentuli, verba et conciones, quam ferrum et arma, meditantis, sed Civilis et Classicus; quos ubi aspererint, redituram in animos formidinem, fugam, famemque, ac toties captis precariam vitam, neque Treveros, aut Lingonas benevolentia contineri; resumpturos arma, ubi metus abscesserit. Direrunt consiliorum diversitatem, approbata Tutoris sententia, Classicus; statimque exsequuntur.

LXXVII. Media acies Ubiis Lingonibusque data: dextro cornu cohortes Batavorum; sinistro Bructeri Tencetricque: pars montibus, alii, viam inter Mosellamque flumen, tam improvisi assiluerunt, ut in cubiculo ac lectulo Cerialis, neque enim noctem in castris egerat, pugnari simul, vincique suos audierit increpans pavorem nuntiantium, donec universa clades in oculis fuit. Perrupta legionum castra, fusi equites: medius Mosellæ pons, qui ulteriora

qui joint les deux parties de la ville. C'était au fort du péril que Cerialis était le plus intrépide: il ramène les fuyards par la main, et, se jetant presque nu au travers des traits, par cette heureuse témérité, et avec l'aide des plus braves qui accoururent, il reprend le pont, où il laisse une troupe d'élite. Puis, de retour au camp, il voit éparses et dispersées les centuries des légions qui s'étaient laissé prendre à Bonn et à Novesium. A peine quelques soldats se tenaient autour des enseignes, et les aigles allaient être enveloppées. Enflammé de colère: « Non, dit-il, ce n'est point un Hordéonius, ce n'est point un Vocula que vous abandonnez. Il n'y a point ici de trahison, et mon seul tort est d'avoir dit trop tôt que vous aviez oublié votre traité avec les Gaulois, et d'avoir cru à votre serment romain. J'aurai donc le sort des Numisius et des Hérennius; tous vos lieutenants auront donc péri, ou par vos mains, ou par celles de l'ennemi. Allez, courez dire à Vespasien, ou mieux encore à Civilis et à Classicus, que vous avez abandonné votre général sur le champ de bataille: il viendra des légions qui ne nous laisseront, ni moi sans vengeance, ni vous sans châtiement. »

LXXVIII. Ces plaintes étaient fondées: les préfets, les tribuns, les accablaient des mêmes reproches. Ils se rassemblent par cohortes et par pelotons; car ils ne pouvaient donner un grand front à leur ligne, l'ennemi s'étant débordé de toutes parts, et leurs tentes et leurs bagages les gênant dans l'enceinte du camp, où l'on se battait. Tutor, Classicus et Civilis, chacun à leur poste, animaient la bataille; ils excitaient les Gaulois par les cris de liberté,

colonia annectit, ab hostibus incessus. Cerialis, turbidis rebus intrepidus, et fugientes manu retrahens, infecto corpore promptus inter tela, felici temeritate, et fortissimi cujusque accursu, recuperatum pontem electa manu firmavit. Mox in castra reversus, palantes captarum apud Novesium Bonnamque legionum manipulos, et rarum apud signa militem, ac prope circumventus aquilas videt. Incensus ira, « Non Flaccum, inquit, non Voculam deseritis. Nulla hic proditio; neque aliud excusandum habeo, quam quod vos, gallici fœderis oblitus, redisse in memoriam romani sacramenti, temere credidi. Annumerabor Numisius et Herennius; ut omnes legati vestri, aut militum manipulos, aut hostium, ceciderint. Ite, nuntiate Vespasiano, vel, quod propius est, Civili et Classicis, relictum à vobis in acie duces: venient legiones, que neque me inultum, neque vos impunitos, patiantur. »

LXXVIII. Vera erant, et a tribunis præfectisque eadem ingerebantur. Consistunt per cohortes et manipulos; neque enim poterat patescere acies, effuso hoste, et impediens tentoriis sarcinisque, quum intra vallum pugnaretur. Tutor, et Classicus, et Civilis, suis quisque locis, pugnam ciebant; Gallos

les Bataves par l'amour de la gloire, les Germains par la vue du butin; et tout favorisait les ennemis, lorsque enfin la vingt et unième légion, ayant trouvé un espace plus découvert, et s'étant rassemblée en un seul corps, soutint leur choc, puis les repoussa. Ce ne fut pas sans une intervention des dieux que, par un changement des esprits, les vainqueurs tournèrent le dos. Ils attribuaient leur effroi à la vue des cohortes qui avaient été dispersées au commencement de l'attaque, et qui, s'étant ralliées sur les hauteurs, leur avaient paru un renfort tout nouveau qui arrivait. Mais le véritable obstacle à leur victoire fut cette honteuse avidité qui les faisait tous, à l'envi, quitter l'ennemi pour le butin. Cerialis avait été à la veille de ruiner les affaires par sa négligence; mais aussi il les rétablit par sa fermeté, et, poursuivant sa fortune, il prit, ce jour-là même, le camp des ennemis, et le rasa.

LXXIX. A peine accorda-t-on au soldat quelques jours de repos. Les Agrippiniens imploraient notre appui, et ils offraient de livrer la femme et la sœur de Civilis, ainsi que la fille de Classicus, qu'on leur avait laissées pour gages de l'alliance. En attendant, ils avaient égorgé les Germains dispersés dans Cologne; ce qui ajoutait à leurs craintes, et à la nécessité d'être secourus promptement, avant que l'ennemi, après avoir réparé ses pertes, pût reprendre ses projets de conquête, ou du moins de vengeance. En effet, Civilis s'était dirigé de ce côté, et il eût été assez redoutable encore, s'il eût conservé la meilleure de ces cohortes, toute composée de Chauques et de Frisons, cantonnée à Tolbiac, sur les frontières de Cologne. Mais il apprit qu'elle avait été détruite par la trahison des Agrip-

pro libertate, Batavos pro gloria, Germanos ad prædam instigantes. Et cuncta pro hostibus erant; donec legio unaetvicesima, patientiore, quam ceteræ, spatio conglobata, sustinuit ruentes; mox impulit. Nec sine ope divina, mutatis repente animis, terga victores vertere. Ipsi, terribus se cohortium aspectu, ferelant, quæ primo impetu disjectæ, summis rursus jugis congregabantur, ac speciem novi auxilii fecerant. Sed obstitit vincantibus pravum inter ipsos certamen, hoste omisso, spolia consecrandi. Cerialis, ut incuria prope rem afflaxit, ita constantia restituit; secutusque fortunam, castra hostium eodem die capit, excenditque.

LXXIX. Nec in longum quies militi data. Orabant auxilium Agrippinenses, offerbantque uxorem ac sororem Civilis, et filiam Classicus, relicta sibi pigra societatis. Atque interim dispersos in domibus Germanos trucidaverant. Unde metus et justæ preces invocantium, antequam hostes, reparatis viribus, ad spem, vel ad ultionem accingerentur. Namque et Civilis illuc intenderat, non invalidus, flagrantissima cohortium suarum integra; quæ ex Chauca Frisiusque composita, Tolbiaci, in finibus Agrippinensium, agebat. Sed tristis nuntius avertit, deletam cohortem dolo Agrippinensium; qui largis epulis

pinis. Ceux-ci, ayant donné un grand repas aux Germains, les enivrèrent, et, pendant leur sommeil, fermèrent les portes et mirent le feu aux maisons, où ils furent tous consumés. Cette triste nouvelle changea la marche de Civilis. D'un autre côté, Cerialis avançait en toute diligence. Civilis, pressé de plus d'un côté, avait eu aussi la crainte que la quatorzième légion, jointe à la flotte de Bretagne, ne désolât les Bataves à l'endroit où l'Océan les borde. Mais la légion prit la route de terre; son lieutenant, Fabius Priscus, la mena contre les Nerviens et les Tongres, qui se soumirent: pour la flotte, elle fut elle-même attaquée par les Canninéfates, et la plupart des bâtiments pris ou coulés bas. Ces mêmes Canninéfates battirent aussi une troupe de Nerviens qui, d'eux-mêmes, s'étaient mis à faire la guerre pour les Romains. Classicus remporta encore un avantage sur un détachement de cavalerie que Cerialis avait envoyé en avant à Novesium: pertes légères, mais répétées, qui emportaient en détail l'honneur de la dernière victoire.

LXXX. Dans ce temps-là, Mucien ordonna la mort du fils de Vitellius, sous prétexte que les dissensions seraient éternelles, si l'on n'éteignait les semences de la guerre. Il ne souffrit pas non plus que Domitien se fit accompagner par Antonius; il redoutait l'affection des soldats pour cet homme, et son orgueil, qui ne voulait pas même souffrir d'égaux, encore moins de supérieur. Antonius se rendit auprès de Vespasien, qui l'accueillit, non pas, il est vrai, comme il l'espérait, mais sans mécontentement. Ce prince était combattu tantôt par les services d'Antonius, qui, visiblement,

vinoque sopitos Germanos, clausis foribus, igne injecto, cremavere. Simul Cerialis proprio agmine subvenit. Circumsteterat Civilem et alius metus, ne quattadecima legio, adjuncta britannica classe, affligeret Batavos, quæ Oceano ambiuntur. Sed legionem terrestri itinere Fabius Priscus, legatus, in Nervios Tungrosque duxit; eaque civitates in deditionem acceptæ: classem ultro Canninéfates aggressi sunt; majorque pars navium depressa, aut capta; et Nerviorum multitudinem, sponte commotam, ut pro Romanis bellum capesseret, eidem Canninéfates fudere. Classicus quoque adversus equites, Novesium a Ceriali præmissos, secundum prælium fecit; quæ modica, sed crebra damna, famam victoriæ nuper parte lacerabant.

LXXX. Iisdem diebus, Mucianus Vitellii filium interfici jubet; mansuram discordiam obtendens, ni semina belli restinxisset; neque Antonium Primum asciri inter comites a Domitiano passus est; favore militum anxius, et superbia viri, æqualium quoque, adeo superiorum, intolerantis. Profectus ad Vespasianum Antonius, ut non pro spe sua excipitur, ita neque averso imperatoris animo. Trahebatur in diversa; hinc meritis Antonii, ejus ductu confectum

avait seul achevé toute cette guerre, tantôt par les lettres de Mucien. D'autres aussi s'attachaient à représenter Antonius comme un esprit dangereux et hautain, sans oublier les torts de sa vie passée. Lui-même ne manquait pas de provoquer les ressentiments par son arrogance et par le faste avec lequel il rappelait incessamment ses exploits. Tous les autres, selon lui, n'étaient que des lâches; Cécina, qu'un captif et un déserteur. Tout cela lui fit perdre insensiblement de son crédit et de sa considération, quoiqu'on lui conservât toujours les dehors de la faveur.

LXXXI. Pendant les trois ou quatre mois que Vespasien passa à Alexandrie pour attendre les vents qui soufflent régulièrement tous les étés et assurent la navigation, plusieurs prodiges semblèrent annoncer la faveur du ciel, et je ne sais quelle sympathie des dieux pour Vespasien. Un homme d'Alexandrie, de la lie du peuple, connu pour aveugle, vint se jeter à ses genoux pour le supplier de le guérir. Cette démarche lui avait été inspirée, disait-il, par le dieu Sérapis, que ce peuple, livré aux superstitions, honore d'un culte particulier; il conjurait le prince de vouloir bien lui humecter les joues et les yeux avec sa salive. Un autre, perclus d'une main, sur la foi du même dieu, pria l'empereur de marcher sur cette main, et de la fouler aux pieds. Vespasien, d'abord, se met à rire; il rejette bien loin leur demande, puis, comme ils redoublaient leurs instances, il hésite : tantôt il craint de se compromettre; tantôt l'ardeur de leurs supplications et les flatteries des courtisans lui donnent de l'espoir. Enfin il ordonne aux médecins d'examiner s'il y avait des moyens humains de guérir un

haud dubie bellum erat; inde Muciani epistolis; simul ceteri, ut infestum timidumque insectabantur, adjunctis prioris vite criminibus: neque ipse deerat, arrogantia vocare offensus, nimis commemorandis, quae meruisset. Alios ut imbelles, Cæcinam ut captivum ac dedititium, increpat. Unde paulatim levior viliorque haberi, manente tamen in speciem amicitia.

LXXXI. Per eos menses, quibus Vespasianus Alexandriae statos aestivis flatibus dies, et certa maris opperiebatur, multa miracula evenere, quis oculi favor, et quaedam in Vespasianum inclinatio numinum ostenderetur. Ex plebe alexandrina quidam, oculorum tabe notus, genua ejus advolvitur, remedii cecitatis exposcens gemitu; monitu Serapidis dei, quem dedita superstitionibus gens ante alios colit; precabaturque principem, ut genas et oculorum orbes dignaretur respargere oris excremento. Alius manum æger, eodem deo auctore, ut pede ac vestigio Caesaris calcaretur, orabat. Vespasianus primo irridere, aspernari; atque, illis instantibus, modo famam vanitatis metuere, modo obsecratione ipsorum et vocibus adulantium in spem iuduci: postremo existimari a medicis jubet, an talis cæcitas ac debilitas ope humana supe-

aveugle et un paralytique de cette espèce. Les médecins, après différentes discussions, répondent « que la faculté de voir n'était pas entièrement détruite dans cet homme, et qu'elle pourrait revenir si on levait les obstacles; de même, cette main, dont les articulations étaient déplacées, pourrait, par un heureux effort, se rétablir dans son premier état; peut-être les dieux avaient à cœur ces guérisons, et ils avaient destiné Vespasien à être l'instrument de leur puissance; enfin, s'il réussissait, la gloire en serait pour lui; le ridicule pour ces malheureux, s'il échouait. » Vespasien, plein de l'idée que rien n'est impossible à sa fortune, et ne voyant plus rien d'incroyable, prend un air de confiance, et, au milieu d'une multitude attentive qui l'observait, il fait ce qu'on lui demande. A l'instant, le paralytique recouvra l'usage de sa main, et l'aveugle revit la lumière. Les témoins de ces deux faits les attestent encore aujourd'hui, qu'ils n'ont plus d'intérêt à tromper.

LXXXII. Ces prodiges redoublèrent, dans Vespasien, le désir d'aller visiter la demeure de Sérapis, pour le consulter sur les choses de l'empire. Il fait éloigner tout le monde du temple; à peine entré, comme le dieu occupait toutes ses pensées, il aperçoit, derrière lui, un des principaux Égyptiens, nommé Basilide, qu'il savait retenu au lit, malade, à plusieurs journées de chemin d'Alexandrie. Il demande aux prêtres si, ce jour-là, Basilide n'est point venu au temple; aux passants, si on ne l'a point vu dans la ville; enfin, ayant dépêché des cavaliers, il s'assure que, dans ce moment-là même, Basilide en était à quatre-vingts

biles forent. Medici varie disserere; « huic non exeam vim luminis, et redituram, si pellerentur obstantia; illi elapsos in pravum artus, si salubris vis adhibeatur, posse integrari. Id fortasse cordi deis, et divino ministerio principem electum: denique patris remedii gloriam penes Cæsarem, irriti ludibrium penes miseros, fore. » Igitur Vespasianus, cuncta fortunæ suæ patere ratus, nec quidquam ultra incredibile, læto ipse vultu, erecta, quæ adstabat, multitudine, jussa exsequitur: statim conversa ad usum manus, ac cæco reluxit dies. Utrumque, qui interfuere, nunc quoque memorant postquam nullum mendacio pretium.

LXXXII. Altior inde Vespasiano cupido adeundi sacra sedem, ut super rebus imperii consuleret. Arceri templo cunctos jubet: atque ingressus intentasque numini, respexit pone tergum e primoribus Egyptiorum nomine Basiliden; quem procul Alexandria plurium dierum itinere, et ægro corpore detineri haud ignorabat. Percunctatur sacerdotes, num illo die Basilides templum inisset? Percunctatur obvios, num in urbe visus sit? Denique, missis equitibus, explorat, illo temporis momento octoginta millibus passuum ab-

milles. Alors il ne douta plus que cette vision ne fût céleste, et il expliqua le nom de Basilide comme la réponse même de l'oracle.

LXXXIII. Jusqu'ici nos auteurs n'ont rien écrit touchant l'origine de ce dieu. Voici ce que les prêtres égyptiens en rapportent. Pendant que Ptolémée, le premier des rois macédoniens qui rendit l'Égypte florissante, s'occupait des embellissements de la nouvelle ville d'Alexandrie, qu'il lui donnait des remparts, des temples et un culte, il aperçut en songe un jeune homme d'une beauté éclatante et d'une taille plus qu'humaine, qui lui prescrivit d'envoyer dans le Pont des hommes de confiance, pour y chercher sa statue; cette statue ferait la prospérité du royaume, et rendrait grande et glorieuse la ville qui la posséderait. En même temps, il vit le jeune homme remonter au ciel dans un tourbillon de feu. Ptolémée, frappé de la promesse et du prodige, envoie chercher les prêtres égyptiens, qui sont en possession d'expliquer les songes; il leur fait part du sien; mais, comme ces prêtres connaissaient peu le Pont et les pays étrangers, il s'adresse à Timothée, un Athénien, de la race des Eumolpides, qu'il avait fait venir d'Éleusis pour présider aux mystères de Cérés. Timothée, ayant questionné des gens qui avaient voyagé dans le Pont, apprend qu'il y avait, dans cette contrée, une ville nommée Sinope, et, non loin de cette ville, un temple que, suivant une ancienne tradition du pays, on croyait consacré à Jupiter-Pluton: en effet, on voyait, auprès de ce dieu, la figure d'une femme, qu'on prenait généralement pour Proserpine. Ptolémée, par cette légèreté naturelle aux princes, non moins prompt à se rassurer qu'à s'alarmer, et bien

fuisset. Tunc divinam speciem, et vim responsi ex nomine Basilidis interpretatus est.

LXXXIII. Origo dei nondum nostris auctoribus celebata; Ægyptiorum antistites sic memorant: Ptolemæo regi, qui Macedonum primus Ægypti opes firmavit, quum Alexandria recens condita mœnia, templaque, et religiones adderet, oblatum per quietem, decore eximio, et majore quam humana specie juvenem, qui moneret, ut fidissimis amicorum in Pontum missis, effigiem suam acciret; letum in regno, magnamque, et inclutam sedem fore, que excepisset: simul visum eundem juvenem in cœlum igne plurimo attolli. Ptolemæus, omine et miraculo excitus, sacerdotibus Ægyptiorum, quibus multa intelligere nocturnos visus aperit. Atque illis, Ponti et externorum parum gravis, Timotheum, Atheniensem, e gente Eumolpidarum, quem, ut antistitem cœrimoniarum, Eleusine exciverat, quænam illa superstitio, quod numen? interrogat. Timotheus, quæsitus, qui in Pontum meissent, cognoscit, urbem illic Sinopen, nec procul templum, vetere inter accolæ fama, Jovis Ditis; namque et muliebrem effigiem assistere, quam plerique Proserpinam vocent. Sed Ptolemæus, ut sunt ingenia regum, pronus ad formidinem, ubi securitas

plus occupé de ses plaisirs que des dieux, oublia peu à peu cet oracle; et il se livrait à tout autre soin, lorsqu'il revit le même jeune homme, mais plus terrible et plus pressant, qui le menaçait de le perdre, lui et son royaume, s'il n'exécutait ses ordres. Alors il fait partir en diligence des députés, avec des présents pour Scydrothémis (c'était le souverain qui régnait à Sinope). Il recommande aux bâtiments de relâcher à Délos, pour y consulter l'oracle d'Apollon Pythien. Leur navigation fut heureuse: Apollon, s'expliquant sans ambiguïté, leur dit de poursuivre leur route, de rapporter la statue de son père, de laisser celle de sa sœur.

LXXXIV. Arrivés à Sinope, ils portent à Scydrothémis les présents, les prières, les instructions de leur roi. Scydrothémis fut combattu tantôt par la peur du dieu, tantôt par les menaces et l'opposition du peuple: souvent, aussi, les présents des députés et leurs promesses le tentaient. Il se passa trois ans dans cette indécision, pendant lesquels Ptolémée ne ralentit point sa poursuite et ses prières. Il augmentait la pompe de l'ambassade, le nombre des vaisseaux, la richesse des présents. Pour lors le jeune homme apparaît, tout courroucé, à Scydrothémis, et lui commande de ne plus retarder l'exécution de la volonté d'un dieu. Comme il reculait encore, le ciel envoya des fléaux de toute espèce, des maladies; et, de jour en jour, sa colère s'appesantissait plus visiblement. Il assemble le peuple et lui expose les ordres du dieu, sa vision, celle de Ptolémée, les maux qui allait fondre sur eux. Le peuple ne voulait rien entendre: il était jaloux de l'Égypte, il craignait pour lui-même, et il ne cessait d'investir le temple. C'est là

redit, voluptatum quam religionum appetens, negligere paulatim aliasque ad curas animum vertere; donec eadem species, terribilior jam et instantior, exitium ipsi regnoque denuntiaret, nisi jussa patrantur. Tum legatos et dona Scydrothemidi, regi, is tunc Sinopenisibus imperitabat, expediti jubet; præcipitque navigaturis, ut Pythium Apollinem adeant. Illis mare secundum; sors oraculi haud ambigua; irent, simulacrumque patris sui reveherent, sororis relinquerent. »

LXXXIV. Ut Sinopen venire, munera, preces, mandata regis sui Scydrothemidi allegant; qui versus animi, modo numen pavescere, modo minis adversantis populi terri; sæpe donis promissisque legatorum flectebatur. Atque interim triennio exacto, Ptolemæus non studium, non preces, omittit. Dignitatem legatorum, numerum navium, auri pondus augebat. Tum minax facies Scydrothemidi offertur, ne destinata deo ultra moraretur. Cunctantem varia pernicies, morbique, et manifesta cœlestium ira graviorque in dies fatigabat. Advocata concione, jussa numinis, suos Ptolemæique visus, ingruentia mala exponit. Vulgus adversari regem, invidere Ægypto, sibi metuere templumque

ce qui fit croire que la statue s'était transportée elle-même au rivage pour s'embarquer. Puis, par un autre prodige, quoique le trajet fût immense, la flotte ne mit que trois jours pour se rendre à Alexandrie. Le temple fut digne de la grandeur de la ville; on le bâtit dans le quartier Rhacotis, où il y avait eu anciennement une chapelle consacrée à Sérapis et à Isis. Telle est, sur l'origine et sur la translation de ce dieu, la tradition la plus constante. Je n'ignore pas, cependant, que quelques-uns le font venir, sous le troisième Ptolémée, de Séleucie, ville de Syrie, et d'autres, de Memphis, autrefois si célèbre, boulevard de l'ancienne Égypte. Quant au dieu lui-même, comme il guérit les malades, plusieurs veulent que ce soit Esculape, et quelques-uns, Osiris, la plus ancienne divinité du pays; d'autres prétendent que c'est Jupiter, à cause de la souveraine puissance qu'on lui attribue; mais le plus grand nombre conjecture que c'est Pluton, et ils se fondent sur divers attributs qui le désignent plus ou moins clairement.

LXXXV. Cependant Domitien et Mucien reçurent, avant d'arriver aux Alpes, la nouvelle de la victoire sur les Trévires. Elle était confirmée par la présence du général ennemi Valentinus. Son malheur ne l'avait nullement abattu. La fierté de son âme était peinte sur son visage. On l'interrogea seulement pour connaître son caractère, et on le condamna à mort. Au milieu de son supplice, comme on lui dit, pour l'insulter, que sa ville était prise, il répondit que cela le consolait de mourir. Alors Mucien mit au jour,

circumsidere. Major hinc fama tradidit, deum ipsum appulsas litori naves sponte conscendisse. Mirum inde dictu, tertio die, tantum maris emensi, Alexandriam appelluntur. Templum pro magnitudine urbis exstructum loco, cui nomen Rhacotis; fuerat illic sacellum, Serapidi atque Isidi antiquitus sacratum. Hæc de origine et advectu dei celeberrima. Nec sum ignarus, esse quosdam, qui Seleucia, urbe Syriæ, accitum, regnante Ptolemæo, quem tertia ætas tulit; alii auctorem eundem Ptolemæum, sedem, ex qua transierit, Memphim perhibent, inelytam olim et veteris Ægypti columen. Deum ipsum multi Æsculapium, quod medeatur ægris corporibus; quidam Osirin, antiquissimum illis gentibus numen; plerique Jovem, ut rerum omnium potentem; plurimi Ditem patrem, insignibus, quæ in ipso manifesta, aut per ambages conjectant.

LXXXV. At Domitianus Mucianusque, antequam Alpibus propinquarent, prosperos rerum in Treveris gestarum nuntios acceperunt. Præcipua victoria fides, dux hostium Valentinus, nequaquam abjecto animo, quos spiritus gessisset, vultu ferebat. Auditus ideo tantum, ut nosceretur ingenium ejus, damnatusque, inter ipsum supplicium, exprobranti cuidam patriam ejus caplam, « accipere se solatium mortis, » respondit. Sed Mucianus, quod diu

comme une résolution nouvelle, un dessein qu'il dissimulait depuis longtemps. Il déclara « que, puisque le ciel avait pris soin d'abattre leurs ennemis, il siérait mal à Domitien d'arriver au moment où la guerre était presque terminée, pour usurper la gloire d'un autre; si la dignité de l'empire, si le salut des Gaules, étaient en péril, il serait du devoir d'un César de se montrer sur le champ de bataille; des Canninéfates et des Bataves ne méritaient pas des généraux si importants; il suffisait à Domitien de se tenir à Lyon, d'où la splendeur et la puissance impériales frappaient les regards de plus près, et où il serait tout porté pour les grandes opérations, sans se compromettre dans les petites. »

LXXXVI. On pénétrait ses motifs, mais les égards voulaient qu'on ne parût pas les pénétrer. On alla donc à Lyon. De là, on croit que Domitien fit sonder secrètement les dispositions de Cerialis, afin de savoir si, au cas qu'il parût, on lui remettrait l'armée et le commandement. Cette démarche couvrait-elle un projet de guerre contre son père, ou voulait-il seulement se prémunir contre son frère? c'est ce qui n'a point été éclairci. Cerialis, par de sages tempéraments, éluda cette demande, et la traita comme un caprice d'enfant. Domitien, s'apercevant que ces vieux politiques se jouaient de sa jeunesse, s'abstint des moindres fonctions, même de celles dont il s'était chargé jusque-là. Sous les dehors de la modestie et de la simplicité, il se retira dans les profondeurs de son âme, et feignit de n'aimer que les lettres et les vers, afin de voiler ses inclinations et d'échapper à la jalousie d'un frère, dont il jugeait mal le naturel doux et si différent du sien.

occultaverat, ut recens exprompsit: « quoniam benignitate deum fractæ vires hostium forent, parum decere Domitianum, confecto prope bello, aliena gloriæ interventurum. Si status imperii, aut salus Galliarum in discrimine verteretur, debuisset Casarem in acie stare; Canninefates, Batavosque minoribus ducibus delegandos. Ipse Lugduni vim fortunamque principatus e proximo ostentaret, nec parvis periculis immixtus, et majoribus non defuturus. »

LXXXVI. Intelligebantur artes; sed pars obsequii in eo, ne deprehenderentur; ita Lugdunum ventum. Unde creditur Domitianus, occultis ad Cerialem nuntiis, fidem ejus tentavisse, an presenti sibi exercitum imperiumque traditurus foret; qua cogitatione bellum adversus patrem agitaverit, an opes viresque adversus fratrem, in incerto fuit; nam Cerialis salubri temperamento elusit, ut vana pueriliter cupientem. Domitianus, sperni a senioribus juvenam suam cernens, modica quoque et usurpata antea munia imperii omittebat; simplicitatis ac modestiæ imagine, in altitudinem conditis, studiumque litterarum, et amorem carminum simulans, quo velaret animum, et fratris æmulationi subduceretur, cujus disparem mitioremque naturam contra interpretabatur.

LIVRE CINQUIÈME

SOMMAIRE

I. Titus est chargé par son père de soumettre la Judée. État de ses forces. Il campe à peu de distance de Jérusalem. — II. Commencements de la nation juive. — III. Son culte et ses institutions. — VI. Description de la contrée; limite de son territoire. Baume, Liban, Jourdain, lac bitumineux, champs brûlés, fruits qui se dissipent en cendres, fleuve Bélos. — VIII. Jérusalem, capitale du pays. Immenses richesses de son temple. Fortune des Juifs sous les Assyriens, les Mèdes, les Persans, les Macédoniens, et sous le gouvernement des chefs de la même nation. — IX. Leurs différentes situations sous les Romains. — X. Commencements de la guerre des Juifs sous le précurseur Gessius Florus. Défaites successives de Cestius Gallus, gouverneur de Syrie. Victoire de Vespasien. Il soumet tout le pays, à l'exception de Jérusalem. — XI. Titus repousse dans leur ville les Juifs, rangés en bataille au pied de leurs remparts. Il commence le siège. Fortifications de Jérusalem. — XII. Chefs des Juifs. — XIII. Prodiges qui précèdent le siège. — XIV. Civilis lève une nouvelle armée en Germanie et reconnoît la guerre. — XV. Divers combats avantageux, d'abord à Civilis, puis à Cerialis. — XIX. Civilis se cantonne dans l'île des Bataves. — XX. Il attaque les quatre divisions romaines. — XXI. Cerialis vient à leur secours et fait changer le sort du combat. — XXII. Mais son imprudence est sur le point de le perdre. — XXIII. Civilis fait montre d'une ardeur navale; Cerialis vient à sa rencontre. Nouveau danger que lui fait courir le débordement du Rhin. — XXIV. Situation critique des légions. Dispositions pacifiques de Cerialis et de Civilis. — XXVI. Soumission des Bataves; pacification de la Germanie.

Espace de temps.

A. DE R.	DE J. C.	Cons.	Flavius Vespasien, Aug. p. la 2 ^e fois.
DCCCXIII.	70.		Titus Vespasien, César.

I. Au commencement de cette année, Titus avait été choisi par son père pour achever de soumettre la Judée. Ils n'étaient encore tous deux que de simples citoyens, que déjà Titus s'était fait à la guerre une grande réputation; mais alors il se montrait avec des forces et une renommée plus imposantes. Les armées et les provinces disputaient d'ardeur à le servir; et lui-même mettait son ambition à paraître supérieur à sa fortune, fixant tous les yeux par l'éclat de sa valeur et de sa beauté, gagnant tous les cœurs par l'affabilité et la grâce, et souvent dans les travaux, dans les marches, se mêlant au simple soldat, sans rien perdre de la dignité

LIBER QUINTUS

I. Ejusdem anni principio, Cæsar Titus, perdomandæ Judææ delectus a patre, et privatis utriusque rebus militiâ clarus, majore tum vi fama que agebat, certantibus provinciarum et exercituum studiis: atque ipse, ut super fortunam crederetur, decorum se promptumque in armis ostendebat, comitate et alloquiis officia provocans; ac plerumque in opere, in agmine, gregario mi-

d'un général. Trois légions l'attendaient en Judée, la cinquième, la dixième et la quinzième, tous vieux soldats de Vespasien. Il y joignit la douzième, qu'il tira de Syrie, avec la vingt-deuxième et la troisième, qu'il avait amenées d'Égypte. Il était accompagné de vingt cohortes alliées, de huit divisions de cavalerie, des rois Agrippa et Sohème, des auxiliaires du roi Antiochus, et d'un corps considérable d'Arabes, ennemis acharnés des Juifs, comme sont si souvent les peuples voisins; sans compter une foule de Romains qui, du sein de la captivité et de l'Italie, étaient accourus autour du nouveau prince, pour s'emparer de ses premières affections. C'est avec toutes ces forces que Titus était entré sur le territoire ennemi. Marchant toujours en ordre, faisant reconnaître tous les lieux, et se tenant toujours prêt à combattre, il vient camper non loin de Jérusalem.

II. Puisque nous touchons de si près à la dernière journée de cette ville si fameuse, il est à propos, ce me semble, de parler de ses commencements. On fait sortir les Juifs de l'île de Crète, d'où l'on prétend qu'ils s'enfuirent pour aller occuper les extrémités de la Libye, dans le temps que Saturne fut chassé de ses États par Jupiter. On tire une preuve du nom de l'Ida, montagne célèbre dans la Crète, habitée par les *Idæi*, dont le nom forma plus tard celui de *Judæi*, par corruption, en ajoutant une lettre. Selon quelques auteurs, c'est une colonie d'Égyptiens qui, du temps d'Isis, allèrent, sous la conduite d'Hiérosolymus et de Juda, rejeter sur les contrées voisines la surcharge de leur population; ou bien, selon plusieurs autres, une race d'Éthiopiens que la crainte et la

liti mixtus, incorrupto ducis honore. Tres eum in Judæa legiones, quinta, et decima, et quintadecima, vetus Vespasiani miles, excepere: addidit e Syria duodecimam, et adductos Alexandria duoetvicesimanos tertianosque: comitantur viginti sociæ cohortes, octo equitum alæ; simul Agrippa Sohemusque, reges, et auxilia regis Antiochi, validaque, et solito inter accolos odio, infensa Judæis Arabum manus; multi, quos Urbe atque Italia sua quemque spes acciverat occupandi principem adhuc vacuum. His cum copiis fines hostium ingressus, composito agmine, cuncta explorans, paratusque decernere, haud procul Hierosolymis castra facit.

II. Sed, quia famosæ urbis supremum diem tradituri sumus, congruens videtur, primordia ejus aperire. Judæos, Creta insula profugos, novissima Libyæ insedissee, memorant, qua tempestate Saturnus, vi Jovis pulsus, cesserit regnis; argumentum e nomine petitur; inclytum in Creta Idam montem, accolos Idæos; aucto in barbarum cognomento, Judæos vocitari; quidam, regnante Iside, exundantem per Ægyptum multitudinem, ducibus Hierosolymo ac Juda, proximas in terras exoneratam; plerique, Æthiopum prolem, quos.

haine forcèrent, sous le règne de Céphée, à quitter leur patrie. Quelques-uns en font une peuplade d'Assyriens qui, manquant de terres, s'établirent dans une partie de l'Égypte, et bientôt se rapprochèrent de la Syrie, où ils possédèrent en propriété les villes et les terres des Hébreux. D'autres leur donnent une origine illustre, les font venir des Solymes, nation célébrée dans les vers d'Homère, qui bâtirent une ville, et l'appelèrent de leur nom Hiérosolyma.

III. Ce qui est plus généralement reconnu, c'est que l'Égypte avait été infectée d'une espèce de lèpre qui couvrait tout le corps, et que, le roi Bocchoris ayant consulté l'oracle d'Hammon pour en savoir le remède, il lui fut ordonné de purger son royaume de cette race de lèpreux, qui semblait haïr du ciel, et de la reléguer sur une autre terre. On fit une recherche exacte de tous ces malheureux, qu'on rassembla, et ils furent abandonnés au milieu des déserts. La douleur les tenait tous dans l'abattement, quand un seul, nommé Moïse, osa les exhorter à ne plus attendre leur salut ni des dieux ni des hommes, qui les trahissaient également, et à le suivre avec confiance comme un guide envoyé du ciel, et le premier qui pût les assister dans leur misère. Ils se livrent à lui, et, sans aucune connaissance des lieux, ils prennent leur route au hasard. Mais rien ne les fatiguait comme le manque d'eau. Déjà, tout près de périr, ils étaient étendus de toutes parts dans la plaine, lorsqu'on aperçut un troupeau d'ânes sauvages qui sortait d'une pâture pour gagner une roche couverte d'un bois touffu. Moïse suivit ces animaux, et, à l'épaisseur de l'herbe, conjecturant que le sol recélait des sources abondantes, il parvint à les dé-

rege Cepheo, metus atque odium mutare sedes perpulerit. Sunt, qui tradant, Assyrios convenas, indigum agrorum populum, parte Egypti potitos, mox proprias urbes, hebraicasque terras, et propiora Syriae coluisse rura. Alii, Judaeorum initia, Solymos, carminibus Homeri celebratam gentem, conditam urbem Hiérosolyma nomine suo fecisse.

III. Plurimi auctores consentiunt, orta per Egyptum tabe, quae corpora fedaret, regem Bocchorim adito Hammonis oraculo, remedium petentem, purgare regnum, et id genus hominum, ut invisum deis, alias in terras avehere, jussum. Sic conquisitum collectumque vulgus, postquam vastis locis relictum sit, ceteris per lacrymas torpentibus, Moesen, unum exsulum, monuisse, ne quam deorum hominumve opem expectarent, utrinque deserti, sed sibi, ut duci caelesti, crederent, primo cujus auxilio praesentes miseras populissent. Assensere, atque, omnium ignari, fortuitum iter incipiunt. Sed nihil aeque, quam inopia aquae fatigabat; jamque haud procul exitio, totis campis procubuerant; quum grex asinorum agrestium, e pastu in rupem nemore opacam concessit. Secutus Moses, conjectura herbiculi soli, largas aquarum venas ape-

couvrir. Ce fut leur salut. Après avoir marché pendant six jours sans interruption, ils arrivèrent le septième dans un canton dont ils chassèrent les habitants; et c'est là que leur ville et leur temple ont été bâtis.

IV. Moïse, pour mieux s'assujettir la nation, lui donna une religion toute nouvelle, et absolument contraire à celle des autres peuples. Là, on a de l'horreur pour tout ce que nous révèrons; à leur tour, ils se permettent ce qui nous révolte. La figure de l'animal dont les traces leur avaient indiqué l'eau et le chemin est consacrée dans leur sanctuaire. Ils sacrifient le bœuf, comme pour insulter Hammon; et, par la même raison, ils immolent le bœuf, que les Égyptiens adorent sous le nom d'Apis. Ils s'abstiennent du porc, en mémoire de cette maladie honteuse dont eux-mêmes jadis avaient été frappés, et à laquelle cet animal est sujet. Les jeûnes fréquents qu'ils s'imposent sont un aveu de la longue famine qu'ils éprouvèrent autrefois; et, comme alors ils mangeaient sans préparation le grain qu'ils enlevaient, ils en retiennent une image dans leur pain, qui n'est point fermenté. On dit que le repos leur fut prescrit le septième jour, parce que c'est ce jour qui mit fin à leurs travaux; ensuite, l'attrait de la paresse leur fit donner aussi à l'oisiveté la septième année. D'autres prétendent que c'est en honneur de Saturne; soit qu'ils tinssent ces principes religieux des Idéens, qui, dit-on, partagèrent l'exil de Saturne, et furent la tige de ce peuple, soit parce que, des sept planètes qui règlent la destinée des mortels, la plus élevée et la plus puissante est celle de Saturne, et parce que le nombre de sept est celui dans lequel la plupart des astres achèvent leur révolution.

rit: id levamen; et continuum sex dierum iter emensi, septimo, pulsus cultoribus, obtinere terras, in quibus urbs et templum dicata.

IV. Moses, quo sibi in posterum gentem firmaret, novos ritus contrariosque ceteris mortalibus indidit. Profana illic omnia, quae apud nos sacra; rursum concessa apud illos, quae nobis incesta. Effigiem animalis, quo monstrante, errorem sitimque depulerant, penetrati sacravere; caeso ariete, velut in contumeliam Hammonis. Eos quoque immolatur, quem Egyptii Apin colunt. Sue abstinent, memoria cladis, qua ipsos scabies quondam turpaverat, cui id animal obnoxium. Longam olim famem crebris adhuc jejuniis fatentur; et raptarum frugum argumentum panis judaicus, nullo fermento, retinet. Septimo die otium placuisse, ferunt; quia is finem laborum tulit; dein, blandiente inertia, septimum quoque annum ignaviae datum. Alii, honorem eum Saturno haberi; seu principia religionis tradentibus Idæis, quos cum Saturno pulsos, et conditores gentis accepimus, seu quod e septem sideribus, quae mortales reguntur, altissimo orbe et praecipua potentia, stella Saturni feratur, ac pleuraque caelestium vim suam et cursum septimos per numeros conficiant.

V. Tous ces rites, quelle qu'en soit l'origine, se défendent par leur antiquité : d'autres institutions sinistres, infâmes, n'ont prévalu que par la dépravation. Car leur temple fut le réceptacle de tous les scélérats, qui, abandonnant la religion de leurs pères, venaient y porter en foule leur argent et leurs offrandes : ce qui accrut la puissance des Juifs, outre qu'ils sont liés les uns aux autres par un attachement invincible, une commisération très-active, et n'ont pour le reste des hommes qu'une haine implacable. Jamais ils ne mangent, jamais ils ne couchent avec des étrangers. Malgré l'extrême dissolution de leurs mœurs, ils s'abstiennent de femmes étrangères : entre eux, rien d'illégitime. Ils ont institué la circoncision, afin de se reconnaître par un trait distinctif. Tous ceux qui embrassent leur culte se font circoncire; et la première instruction qu'on leur donne, c'est de mépriser les dieux, d'adjurer la patrie, d'oublier père, mère, enfants. Ils veillent pourtant à l'accroissement de la population, car il est fort défendu de tuer un seul des enfants qui naissent; et les âmes de ceux qui meurent dans les combats ou dans les supplices, ils les croient éternelles. De là leur ardeur pour la génération, et leur mépris pour la mort. Ils ont pris des Égyptiens l'usage d'ensevelir les morts, au lieu de les brûler : leurs craintes et leurs idées sur un enfer sont les mêmes; celles sur la divinité, toutes différentes. Les Égyptiens adorent la plupart des animaux et des images qu'ils ont formées de leurs mains; les Juifs conçoivent par l'esprit seul l'être unique qu'ils honorent. Ils regardent comme des impies ceux qui, avec des matières périssables, figurent la divinité à l'image de l'homme. Leur dieu est un être suprême et éternel, qui n'a point changé, qui ne finira point.

V. Hi ritus, quoquo modo inducti, antiquitate defenduntur : cetera instituta sinistra, foeda, pravitate valere : nam pessimus quisque, spretis religionibus patriis, tributa et stipēs illuc congeriebant. Unde aucta Judaeorum res : et, quia apud ipsos fides obstinata, misericordia in promptu, sed adversus omnes alios hostile odium. Separati epulis, discreti cubilibus, projectissima ad libidinem gens, alienarum concubitu abstinere; inter se nihil illicitum; circumcidere genitalia instituisse, ut diversitate noscantur. Transgressi in morem eorum idem usurpant; nec quidquam prius imbuuntur quam contemnere deos, exere patriam, parentes, liberos, fratres, vilia habere : augendae tamen multitudinī consultitur. Nam et necare quemquam ex agnatis, nefas; animasque proelio aut suppliciis peremptorum aeternas putant. Hinc generandi amor, et moriendi contemptus. Corpora condere, quam cremare, e more aegyptio; eademque cura et de inferis persuasio : caelestium contra. Aegyptii pleraque animalia, effigiesque compositas venerantur; Judaei mente sola, unumque nomen intelligunt. Profanos, qui deum imagines mortalibus materiis, in species hominum effingant; summum illud et aeternum, neque mutabile, neque inte-

Aussi ne souffrent-ils pas de statues dans leurs villes, encore moins dans leurs temples. Ils n'admettent point cette adulation pour les rois, cet honneur pour les Césars. Comme leurs prêtres se faisaient accompagner dans leurs chants par des flûtes et des tambours, comme ils se couronnaient de lierre, et qu'on a trouvé dans leur temple une vigne d'or, quelques-uns ont cru qu'ils adoraient Bacchus, le vainqueur de l'Orient; mais les deux cultes n'ont pas le moindre rapport. Bacchus institua des fêtes brillantes et gaies; celles des Juifs sont bizarres et tristes.

VI. Leur pays est borné à l'orient par l'Arabie; au midi, il s'étend obliquement vers l'Égypte; au couchant, il regarde dans toute sa largeur la Phénicie et la mer, ainsi qu'au nord un côté de la Syrie. Les hommes y sont sains et robustes, les pluies rares, et de plus, le baumé et les dattes. Les dattiers sont de beaux et grands arbres, le baumier est petit. A mesure qu'on voit ses rameaux se gonfler par la sève, on y fait une incision avec un fragment de pierre ou une coquille; car ils redoutent le fer : le suc qui en découle est d'usage en médecine. La principale montagne du pays est le Liban : chose étonnante dans un climat aussi brûlant, elle garde constamment des neiges épaisses. C'est là que le Jourdain prend sa source. Ce fleuve ne se rend point à la mer; il traverse dans toute leur longueur un premier lac et un second, d'où il est reçu dans un troisième, où il se perd. Ce dernier lac, d'un circuit immense, ressemble à une mer; mais ses eaux ont une saveur encore plus âcre. L'odeur qu'il exhale est pestilentielle; il n'est jamais agité par les

riturum. Igitur nulla simulacra urbibus suis, nedum templis, sinunt. Non regibus hæc adulatio, non Cæsaribus honor. Sed, quia sacerdotes eorum tibia tympanisque concinebant, hedera vincebantur, vitisque aurea templo reperta, Liberum patrem coli, domitorem Orientis, quidam arbitrati sunt, nequaquam congruentibus institutis : quippe Liber festos lætosque ritus posuit; Judaeorum mos absurdus sordidusque.

VI. Terra finesque, qua ad orientem vergunt, Arabia terminantur; a meridie Aegyptus objacet; ab occasu Phœnicæ et mare; septentrionem a latere Syria longe prospectant. Corpora hominum salubria, et ferentia laborum : rari imbres, uber solum; exuberant fruges nostrum ad morē; præterque eas balsamum et palmæ. Palmetis proceritas et decor, Balsamum modica arbor : ut quisque ramus intumuit, si vim ferri adhibeas, pavent venæ; fragmine lapidis, aut testa speriantur; humor in usu medicamentum est. Præcipuum montium Libanum erigit, mirum dictu, tantos inter ardores opacum fidumque nivibus : idem annem Jordanem alit funditque : nec Jordanes pelago accipitur; sed unum atque alterum lacum integer perfluit, tertio retinetur. Lacus immenso ambitu, specie maris, sapore corruptior, gravitate odoris accolis pestifer, ne-

vents; il ne souffre dans ses eaux, ni poissons, ni aucun oiseau aquatique. On ne sait même pas trop si c'est de l'eau : ce qu'on y jette y est porté comme sur un corps solide; sans savoir nager, on s'y soutient avec la même facilité. Dans un certain temps de l'année, il rejette du bitume. La manière de le recueillir a été, comme les autres arts, indiquée par l'expérience. C'est une liqueur naturellement noire qui surnage, et qu'on épaissit en y versant du vinaigre. On la prend alors avec la main, et on la tire au haut du bateau; aussitôt, sans l'aide de personne, elle coule toute seule par-dessus le bord du bateau, et le remplit jusqu'à ce qu'on coupe ce courant, ce qu'on ne peut faire ni avec l'airain ni avec le fer. Cette substance fuit le sang et les vêtements empreints du flux mensuel des femmes. Voilà ce qu'ont écrit les anciens auteurs : ceux qui ont été sur les lieux assurent que les flots chassent le bitume en grandes masses, qu'on traîne avec la main vers le rivage, où la chaleur de la terre et l'ardeur du soleil ne tardent point à les durcir; et alors, avec des haches et des coins, on le fend comme le bois ou la pierre.

VII. Non loin de là sont des plaines, qu'on dit avoir été fertiles autrefois, et couvertes de grandes villes qui ont été consumées par le tonnerre. On cite en preuve quelques ruines, et la terre elle-même, qui semble porter l'empreinte du feu, et qui a perdu sa fécondité. En effet, tous les végétaux, venus d'eux-mêmes ou semés par la main de l'homme, herbes ou fleurs, s'ils atteignent en apparence leur développement ordinaire, ne donnent que des grains noirs et vides, qui tombent en poussière. Pour moi, tout en accordant qu'il a pu exister autrefois des villes célèbres qui ont été brûlées par le feu du ciel, je suis

que vento impellitur, neque pisces, aut suetas aquis volucres patitur: incerta undæ superjacta, ut solido, ferunt; peritæ imperitique nandi perinde attolluntur: certo anni bitumen egerit; cujus legendi usum, ut ceteras artes, experientia docuit: ater suapte natura liquor, et sparso aceto concretus, innatat: hunc manu captum, quibus ea cura, in summa navis trahunt: inde, nullo juvante, influit, oneratque, donec abscondas: nec abscondere ære ferrove possis; fugit cruorem ve-temque infectam sanguine, quo femine per menses exsolvuntur: sic veteres auctores. Sed ignari locorum tradunt, undantes bitumine moles pellic, manaque trahi ad litus; mox, ubi vapore terre, vi solis, inaruerint, securibus cuneisque, ut trabes aut saxa, discindi.

VII. Haud procul inde campi, quos ferunt olim uberes, magnisque urbibus habitatos, fulminis jactu arsisse; et manere vestigia; terramque ipsam specie torridam, vim frugiferam perdidisse. Nam cuncta sponte edita, aut manu sata, sive herbe tenues, aut flores, ut solitam in speciem adolevere, atra et inania velut in cinerem vaneant. Ego, sicut inclitas quondam urbes igne

convaincu qu'il suffit des exhalaisons du lac pour vicier le sol, corrompre l'air, et que la cause qui fait pourrir tous les grains et tous les fruits est cette double contagion de l'air et de la terre. Il y a une autre rivière, le Bêlus, qui tombe dans la mer de Judée : c'est à son embouchure qu'on ramasse en quantité ces sables qui, mêlés au nitre et soumis au feu, donnent le verre. Ce rivage a très-peu d'étendue, et on le fouille sans l'épuiser.

VIII. Les Juifs, en grande partie, sont dispersés dans des bourgades; ils ont aussi des villes. La capitale est Jérusalem, dont le temple était d'une richesse immense. Il y avait une première enceinte de fortifications pour la ville, une autre pour le palais, et une autre encore plus intérieure pour le temple. Les Juifs seuls avaient accès jusqu'à la porte; l'intérieur était fermé à tous, hors aux prêtres. Tant que l'Orient fut au pouvoir des Assyriens, des Mèdes ou des Perses, les Juifs formèrent la portion la plus abjecte de leurs sujets. Sous la domination des Macédoniens, le roi Antiochus entreprit de réformer cette nation exécrationnable, en lui ôtant sa superstition et lui donnant les mœurs des Grecs. Il en fut empêché par la guerre des Parthes; car, dans ce temps, Arsace s'était révolté. Depuis, les Macédoniens ayant perdu de leur puissance, les Parthes n'ayant point encore acquis toute la leur, et les Romains étant éloignés, les Juifs se donnèrent des rois. Ceux-ci, chassés par l'inconstance de la nation, après avoir ressaisi l'autorité par les armes, et s'être signalés par des exils sans nombre, par le sac des villes, par l'assassinat de leurs frères, de leurs femmes, de leurs pères, enfin par tout ce qu'osent les rois, entretenirent la supersti-

cœlesti flagrasse concesserim, ita halitu lacus infici terram, corrumpi superfluum spiritum, eoque fetus segetum et autumnæ putrescere reor, solo celo-que juxta gravi. Et Belus amnis Judaico mari illabitur; circa cujus os collectæ arenæ, admixto nitro, in vitrum excoquantur, modicum id litus et egerentibus inexhaustum.

VIII. Magna pars Judææ vicis dispergitur: habent et oppida. Hierosolyma genti caput: illic immensæ opulentia templum, et primis monumentis urbis, dein regia: templum intimis clausum: ad fores tantum Judæo aditus; limine, præter sacerdotes, arcebantur. Dum Assyrios penes, Medosque, et Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium; postquam Macedones præpotuere, rex Antiochus, demere superstitionem, et mores Græcorum dare annixus, quo minus terribilissimam gentem in melius mutaret, Parthorum bello prohibitus est: nam ea tempestate Arsaces desciverat. Tum Judæi, Macedonibus invalidis, Parthis nondum adultis, et Romani procul erant, sibi ipsi reges imposuere; qui mobilitate vulgi expulsi, resumpta per arma dominatione, fugas civium, urbium eversiones, fratrum, conjugum, parentum neces, aliaque solita regibus

tion, car ils s'étaient arrogé le sacerdoce, comme soutien de leur puissance.

IX. Le premier des Romains qui dompta les Juifs fut Pompée, et il entra dans le temple par droit de conquête. C'est par lui qu'on a su qu'il n'y avait en dedans aucune image des dieux, que tout était nu, que le sanctuaire ne renfermait rien. Les murs de Jérusalem furent rasés, le temple subsista. Après que l'Orient, par la guerre civile, fut tombé dans le partage de Marc-Antoine; que Pacorus, roi des Parthes, se fut emparé de la Judée; qu'il eut été tué par Ventidius, et les Parthes repoussés au delà de l'Euphrate, Sosius soumit les Juifs. Leur royaume fut donné par Antoine à Hérode, dont Auguste, vainqueur, accrut les États. Après la mort d'Hérode, sans attendre l'agrément d'Auguste, un certain Simon avait envahi le titre de roi. Il en fut puni par Quinctilius Varus, alors commandant en Syrie; et la nation, châtiée, fut partagée entre les trois enfants d'Hérode. Sous Tibère on fut tranquille. Caius leur ayant ordonné de placer sa statue dans le temple, ils préférèrent recourir aux armes : mouvement que la mort de Caius apaisa. Claude, voyant leurs rois ou morts ou réduits à de petits États, fit de la Judée une province qu'il abandonna à des chevaliers romains ou à des affranchis : parmi ceux-ci, Félix se distingua par toutes sortes de cruautés et de débauches; il exerça l'autorité d'un despote avec la bassesse d'un esclave. Il avait épousé Drusilla, petite-fille de Cléopâtre et de Marc-Antoine, en sorte qu'Antoine se trouvait à la fois et l'arrière-beau-père de ce Félix, et l'aïeul de Claude.

ausi, superstitionem fovebant; quia honor sacerdotii, firmamentum potentia, assumebatur.

IX. Romanorum primus Cn. Pompeius Judæos domuit; templumque jure victoria ingressus est. Inde vulgatum, nulla intus deum effugie vacuam sedem, et inania arcana. Muri Hierosolymorum diruti; delubrum mansit. Mox, civili inter nos bello, postquam in ditionem M. Antonii provincia cesserant, rex Parthorum Pacorus Judæa potitus, interfectusque a P. Ventidio, et Parthi trans Euphraten redacti; Judæos C. Sosius subegit. Regnum, ab Antonio Herodi datum, victor Augustus auxit. Post mortem Herodis, nihil expectato Casare, Simo quidam regium nomen invaserat. Is a Quinctilio Varo, obtinente Syriam, punitus; et gentem coercitam liberi Herodis tripartito rexere. Sub Tiberio quies: dein jussi a C. Casare, effigiem ejus in templo locare, arma potius sumpserunt; quem motum Casaris mors diremit. Claudius, defunctis regibus, aut ad modicum redactis, Judæam provinciam equitibus romanis aut libertis permisit; e quibus Antonius Felix, per omnem sævitiam ac libidinem, jus regium servilli ingenio exercuit, Drusilla, Cleopatræ et Antonii nepte, in matrimonium accepta; ut ejusdem Antonii Felix progener, Claudius nepos esset.

X. Toutefois les Juifs endurèrent patiemment l'oppression, jusqu'à la procurature de Gessius Florus. Sous lui commença la guerre, et les premières tentatives pour la réprimer ne furent point heureuses. Cestius Gallus, lieutenant de Syrie, livra différents combats, dans lesquels il fut le plus souvent battu. Cestius mort de maladie ou de chagrin, Néron le fit remplacer par Vespasien, qui, avec sa fortune, sa réputation et d'excellents officiers, était parvenu en deux étés à occuper avec son armée victorieuse toute la campagne et toutes les villes, à l'exception de Jérusalem. L'année suivante, donnée tout entière à la guerre civile, se passa sans aucune entreprise du côté des Juifs. L'Italie pacifiée, l'attention se reporta au dehors. On s'irrita de voir que seuls les Juifs n'avaient point cédé. D'ailleurs, il paraissait à propos de conserver Titus à la tête des armées, en prévision des événements et des hasards d'un nouveau règne. Titus vint donc, comme je l'ai dit, camper devant Jérusalem, et il présenta ses légions en bataille.

XI. Les Juifs rangèrent leurs troupes au pied même de leurs murs : position qui ne les eût pas empêchés de pousser leurs avantages, et qui, en cas de malheur, assurait leur retraite. On détacha contre eux la cavalerie avec les cohortes légères : le succès fut balancé. Les Juifs ne tardèrent pas à rentrer, et, les jours suivants, il y eut, au devant des portes, de fréquentes escarmouches, jusqu'à ce qu'enfin des échecs continuels les forcèrent à se renfermer dans leurs murs. Les Romains s'occupèrent des moyens d'attaque; car il paraissait trop peu honorable d'attendre de la famine la réduction de l'ennemi, et ils voulaient des périls, les uns

X. Duravit tamen patientia Judæis usque ad Gessium Florum, procuratorem. Sub eo bellum ortum, et comprimere ceptantem Cestium Gallum, Syria legatum, varia prælia ac sæpius adversa exceperunt. Qui ubi fato, aut lædio occidit, missu Neronis Vespasianus fortuna famaque, et egregiis ministris, intra duas aestates, cuncta camporum, omnesque, præter Hierosolyma, urbes, victore exercitu tenebat. Proximus annus civili bello intentus, quantum ad Judæos, per otium transiit. Pace per Italiam parta, et externa curæ rediere. Augebat iras, quod soli Judæi non cessissent. Simul manere apud exercitus Titum, ad omnes principatus novi eventus casusve utilis videbatur. Igitur castris, uti diximus, ante mœnia Hierosolymorum positus, instructas legiones ostentavit.

XI. Judæi sub ipsos muros struxere aciem, rebus secundis longius ausuri, et, si pellerentur, parato perfugio. Missus in eos eques cum expeditis cohortibus ambigue certavit. Mox cessere hostes, et sequentibus diebus crebra præportis prælia screebant; donec assiduus damnis intra mœnia pellerentur. Romani ad oppugnandum versi; neque enim dignum videbatur, famem hostium opperiri; possebantque pericula, pars virtute, multi ferocia, et cupidine præ-

par valeur, beaucoup par amour du sang et du butin. Pour Titus, il ne voyait que Rome; et la puissance et les plaisirs qui l'y attendaient lui semblaient trop différés, si Jérusalem ne tombait d'abord. Mais la ville, assise sur une hauteur, était encore défendue par une masse d'ouvrages qui, alors même qu'elle eût été située dans une plaine, l'eussent rendue respectable. Il y avait deux coteaux d'une hauteur immense, tout bordés de murs habilement construits, et pleins de saillies et d'enfoncements, qui mettaient le flanc des assiégeants à découvert de tous côtés. Ces murs portaient sur un roc taillé à pic; les tours avaient, sur le sommet de la montagne, soixante pieds, et jusqu'à cent vingt là où le terrain s'inclinait; en sorte que, de loin, l'œil trompé les eût toutes jugées de la même élévation. Il y avait d'autres fortifications en dedans, autour du palais, entre lesquelles se distinguait, par sa hauteur, la tour Antonia, ainsi nommée par Hérode en l'honneur de Marc-Antoine.

XII. Le temple lui-même était une espèce de citadelle, qui avait aussi ses murs, construits avec encore plus d'art et de soin. Les portiques mêmes qui régnaient autour du temple formaient une excellente fortification. Il s'y trouvait une fontaine qui ne tarissait point, de vastes souterrains sous la montagne, des piscines et des citernes pour conserver l'eau des pluies. Les fondateurs avaient prévu que l'opposition des mœurs serait une source de guerres : de là tant de précautions contre un siège, si long qu'il fût; et, quand ils eurent échoué contre Pompée, la crainte et l'expérience leur enseignèrent beaucoup d'autres moyens de défense. Sous l'empire de Claude, où tout se vendait, ils achetèrent la permis-

miorum. Ipsi Tilo Roma, et opes, voluptatesque ante oculos; ac, ni statim Hierosolyma considerent, morari videbantur. Sed urbem, arduam situ, opera moleste firmaverant, queis vel plana satis munirentur. Nam duos colles, immensum editos, claudebant muri, per artem obliqui, aut introrsus sinuati, ut latera oppugnantium ad ictus patereent. Extrema rupis abrupta; et turres, ubi mons juvisset, in sexaginta pedes, inter dexera, in centenos vicenosque attollebantur; mira specie, ac procul intuentibus pares. Alia intus mœnia, regia circumjecta: conspicuoque fastigio turris Antonia, in honorem M. Antonii ab Hérode appellata.

XII. Templum in modum arcis, propriique muri, labore et opere ante alios: ipse porticus, quis templum ambiebatur, egregium propugnaculum. Fons perennis aque, cavati sub terra montes; et piscine cisternæque servandis imbribus: præviderant conditores, ex diversitate morum, crebra bella: inde cuncta quamvis adversus longum obsidium; et a Pompeio expugnatis metus atque usus plerique monstravere. Atque, per avaritiam Claudianorum temporum

sion de reconstruire leurs murs, et ils se fortifièrent en pleine paix comme pour la guerre. Les désastres des autres villes avaient grossi leur population d'un déluge de misérables; car les plus opiniâtres révoltés s'étaient réfugiés à Jérusalem, et la remplissaient de discordes. Elle avait trois chefs, trois armées. La première enceinte, qui était la plus considérable, était défendue par Simon; la seconde, par Jean, surnommé Bargioras; le temple, par Éléazar. Jean et Simon avaient l'avantage du nombre et des armes, Éléazar celui du lieu. Ce n'étaient entre eux que trahisons, combats, incendies, lesquels consumèrent une grande partie des vivres. Depuis, Bargioras, ayant, sous prétexte d'un sacrifice, envoyé massacrer Éléazar et sa troupe, s'empara du temple. Ainsi la ville ne fut plus partagée qu'entre deux factions, jusqu'au moment où, les Romains arrivant, la crainte de l'ennemi amena la concordie.

XIII. Il y avait eu plusieurs prodiges; mais cette nation ne se permet de les expier ni par des vœux ni par des victimes, ennemie de toute pratique religieuse, quoique superstitieuse à l'excès. On vit dans l'air des soldats qui s'entre-choquaient, des armes étincelantes. Il y eut un embrasement subit de nuages, qui couvrit de feux tout le temple. Les portes de ce temple s'ouvrirent tout à coup d'elles-mêmes; on entendit une voix surnaturelle qui criaît : « Les dieux s'en vont, » et en même temps tout le bruit d'un départ. Quelques-uns s'alarmèrent; mais la plupart en conçurent de l'espoir, sur la foi d'anciennes prophéties de leurs prêtres, qui annonçaient que, dans ce temps-là même, l'Orient prévaudrait, et

empto iure muniendi, struxere muros in pace, tanquam ad bellum; magna colluvia et ceterarum urbium clade aucti; nam pervicacissimus quisque illuc perfugerat, eoque seditiosius agebant. Tres duces, totidem exercitus. Extrema et latissima mœnium Simo, mediam urbem Joannes, quem et Bargioram vocabant, templum Eleazarus, firmaverat. Multitudine et armis Joannes ac Simo, Eleazarus loco, pollebat. Sed prælia, dolus, incendia inter ipsos, et magna vis frumenti ambusta. Mox Joannes, missis per speciem sacrificandi, qui Eleazarum manumque ejus obruncarent, templo potitur: ita in duas factiones civitas discessit, donec, propinquantibus Romanis, bellum externum concordiam pareret.

XIII. Evenerant prodigia, quæ neque hostiis, neque votis piare fas habet gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa. Visæ per cœlum concurrere acies, rutilantia arma, et subito nubium igne colluere templum. Expasæ repente delubri fores, et audita major humana vox, excedere deos; simul ingens motus excedentium. Quæ pauci in metum trahabant; pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesce-

que de la Judée sortiraient les maîtres du monde : prédiction qui désignait Vespasien et Titus. Mais la multitude, par cette faiblesse si naturelle à la vanité humaine, expliquait en sa faveur toutes ces magnifiques promesses, et le malheur même ne pouvait les détromper. On dit que le nombre des assiégés, de tout âge et de tout sexe, montait à six cent mille. On avait donné des armes à tous ceux qui pouvaient en porter, et le nombre en excédait les proportions ordinaires. Hommes et femmes montrèrent un acharnement égal; et, forcés de quitter leur demeure, ils auraient craint la vie plus que la mort. Telle était la ville, telle était la nation que Titus avait à combattre. Comme la nature de la place ne permettait pas de songer à un coup de main, Titus résolut d'employer les terrasses et les galeries. Les travaux furent partagés entre les légions, et l'on fit trêve aux combats, jusqu'à ce qu'on eût dressé toutes les machines anciennes et nouvelles imaginées pour l'attaque des places.

XIV. Cependant, depuis la malheureuse journée de Trèves, Civilis avait levé de nouvelles troupes en Germanie, et était venu camper à Vétéra, poste excellent, où d'ailleurs le souvenir de ses succès pouvait ranimer le courage de ses soldats. Cerialis l'y suivit avec une armée doublée par l'arrivée de la seconde, de la sixième et de la quatorzième légion. Il avait mandé aussi depuis longtemps les troupes auxiliaires, ainsi que la cavalerie; et, depuis sa victoire, elles s'étaient hâtées. Ni l'un ni l'autre général n'était d'humeur à temporiser; mais il y avait entre eux une grande plaine naturellement marécageuse, et, de plus, submergée alors par les eaux du Rhin, que Civilis avait fait refluer dans cet

ret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur : que ambages Vespasianum ac Titum prædixerat. Sed vulgus, more humana cupidinis, sibi tantam fatorum magnitudinem interpretari, ne adversis quidem ad vera mutabantur. Multitudinem obsessorum omnis ætatis, virile ac muliebre secus, sexcenta millia fuisse accepimus. Arma cunctis, qui ferre possent; et plures, quam pro numero, audebant. Obstinatio viris feminisque par; ac, si transferre sedes cogerentur, major vitæ metus quam mortis. Hanc adversus urbem gentemque Cæsar Titus, quando impetus et subitâ belli locus abrueret, aggeribus vineisque certare statuit. Dividuntur legionibus munia, et quies præliorum fuit; donec cuncta expugnandis urbibus reperto apud veteres aut novis ingeniis, struerentur.

XIV. At Civilis, post malam in Treveris pugnam, reparato per Germaniam exercitu, apud Vetera castra consedit; tutus loco, et ut memoria prosperarum illic rerum augesceret Barbarorum animi. Secutus est eodem Cerialis, duplicatis copiis, adventu ii et vi et xiv legionum. Cohortesque et alæ, jam pridem accite, post victoriam properaverant. Neuter ducum cunctator. Sed arcebat latitudo camporum, suapte ingenio humentium. Addiderat Civilis obliquam in

endroit, en jetant une digue en travers du fleuve. Ce terrain, entrecoupé de gués perfides, était désavantageux au soldat romain, chargé d'armes pesantes, et peu habitué à nager. Les Germains, au contraire, s'y exercent toute leur vie; d'ailleurs, la légèreté de leurs armes et la hauteur de leur taille les tiennent plus élevés au-dessus de l'eau.

XV. Nos plus braves soldats, honteux de se voir provoqués par les Bataves, engagèrent l'action. Mais la confusion ne tarda point à se mettre parmi eux, lorsqu'ils virent armes et chevaux disparaître dans les gouffres du marais. Les Germains connaissaient tous les gués; ils couraient sans cesse d'un lieu à un autre; le plus souvent ils quittaient le front de l'ennemi, pour l'entamer par les flancs et par les derrières. On ne se battait point de près, comme dans un choc d'infanterie ordinaire : c'était comme dans un combat naval. Les hommes flottaient çà et là sur les eaux; ou bien, s'il se rencontrait quelque espace solide, rassemblant tous leurs efforts pour s'y maintenir, blessés ou non blessés, habiles ou inhabiles à nager, se saisissaient, s'entrelaçaient, s'entraînaient, et périsaient ensemble. Cependant le carnage fut moindre qu'il n'aurait dû l'être dans un tel désordre, parce que les Germains n'osèrent point sortir du marais, et rentrèrent dans leur camp. L'issue de ce combat fit, par des motifs différents, désirer encore plus ardemment, à l'un et à l'autre général, une action décisive : Civilis voulait poursuivre sa fortune, Cerialis se laver d'un affront. Les Germains étaient enhardis par le succès, les Romains excités par la honte. Les barbares passèrent la nuit dans les cris et dans les chants; les nôtres, dans la rage et dans les menaces.

Rhenum molem, ejus objectu revolutus amnis adjacentibus superfunderetur. Ea loci forma, incertis vadis subdola, et nobis adversa : quippe miles romanus armis gravis, et nandi pavidus; Germanos, fluminibus suetos, levitas armorum, et proceritas corporum attollit.

XV. Igitur, lacerantibus Batavis, ferocissimo cuique nostrorum ceptum certamen : deinde orta trepidatio, quum præaltis paludibus arma, equi, hauserentur. Germani notis vadis persultabant, omnia plerumque fronte, latera ac terga circumvenientes; neque, ut in pedestri acie, cominus certabant; sed, tanquam navali pugna, vagi inter undas, aut si quid stabile occurrebant, totis illic corporibus nitentes, vulnerati cum integris, periti nandi cum ignaris, in mutuum perniciem implicabantur : minor tamen, quam pro tumultu, cædes; quia, non ausi egredi paludem Germani, in castra rediere. Ejus prælii eventus utrumque ducem, diversis animi motibus, ad maturandum summæ rei discrimen erexit. Civilis instare fortunæ; Cerialis abolere ignominiam, Germani prosperis feroces; Romanos pudor excitaverat : nox apud Barbaros cautu aut clamore, nostris per iram et minas, acta.

XVI. Au point du jour, Cerialis garnit tout son front de cavalerie et de cohortes auxiliaires; les légions furent placées en seconde ligne : le général s'était réservé un corps d'élite pour les cas imprévus. Civilis ne donna point d'étendue à sa ligne; il la forma en coin. Il mit les Bataves et les Gugernes à la droite : la gauche, qui était plus près du fleuve, fut occupée par les Germains. Les deux généraux ne firent point de harangues pour toute l'armée; ils exhortèrent chaque corps séparément, à mesure qu'ils passaient auprès. Cerialis rappelait aux siens « la gloire du nom romain, leurs victoires anciennes et récentes. Il fallait exterminer des ennemis lâches, perfides, qu'on avait vaincus mille fois, qu'on aurait à châtier bien plus qu'à combattre. Dernièrement, une poignée de Romains n'avait-elle pas renversé toute cette multitude de Germains, la force de cette armée? Ce qui restait n'était que des lâches qui en leur esprit ne songeaient qu'à fuir et n'avaient de blessures que dans le dos. » Puis il aiguillonnait chaque légion par des motifs particuliers; il appelait la quatorzième les conquérants de la Bretagne; il faisait honneur à la sixième d'avoir fait seule Galba empereur; il s'agissait, pour la seconde, de consacrer, dans une première bataille, de nouvelles enseignes et une aigle nouvelle. De là, passant aux légions de Germanie, il leur montrait de la main leur ancien rivage, leur ancien camp, qu'il fallait aller reconquérir à travers des flots de sang ennemi. Tous répondirent par des cris d'allégresse, et ceux qui, ennuyés d'une longue paix, ne demandaient qu'à se battre, et ceux qui, fatigués de la guerre, soupiraient après la paix, et attendaient des récompenses et du repos pour leur vieillesse.

XVI. Postera luce, Cerialis equite et auxiliariis cohortibus frontem explet; in secunda acie legiones locat; dux sibi delectos retinuerat ad improvisa. Civilis haud porrecto agmine, sed cuneis, adstitit. Batavi Gugernique in dextro; læva ac propiora fluminis Transrhœnani tenere. Exhortatio ducum, non more concionis apud universos, sed ut quosque suorum advehebantur. Cerialis veterem romani nominis gloriam, antiquas recentesque victoria; « ut perfidum, ignavum, victum, hostem, in æternum excederent: ultione magis, quam proelio, opus esse. Pauciores nuper cum pluribus certasse; attamen fusos Germanos, quod roboris fuerit. Superesse, qui fugam animis, qui vulnera tergo, ferant. » Proprios inde stimulos legionibus admovebat, domitores Britannie quariadecimanas appellans; principem Galbam sextæ legionis auctoritate factum; illa primum acie secundanos nova signa, novamque aquilam dicaturos. Hinc, prævectus ad germanicum exercitum, manus tendebat, ut suam ripam, sua castra, « sanguine hostium reciperarent. » Alacrior omnium clamor, quis vel e longa pace prælii cupido, vel fessis bello pacis amor, præmiaque et quies in posterum sperabantur.

XVII. Civilis, de son côté, ne garda point le silence; il prenait à témoin de leur valeur ce champ de bataille, « où les Germains et les Bataves marchaient sur les traces de leur gloire, où ils foulaient aux pieds les cendres et les ossements des légions, où le Romain ne pouvait faire un pas sans que sa captivité, sa défaite, toutes ces images sinistres ne vinsent épouvanter ses regards. Ils ne devaient point s'effrayer du résultat indécis de la bataille auprès de Trèves : c'était leur propre victoire qui leur avait nui ce jour-là, en leur faisant quitter leurs armes pour se charger de butin; mais, depuis, ils n'avaient eu que des succès, et l'ennemi que des revers; il avait ménagé aux siens tous les avantages qui pouvaient dépendre de l'habileté du général, une plaine submergée, dont les gués n'étaient connus que d'eux, des marais défavorables à l'ennemi, l'aspect du fleuve et des dieux de leur pays. Manqueraient-ils de valeur ayant leurs dieux pour eux, et devant eux leurs femmes, leurs mères, leur patrie? Ce jour les élèverait au-dessus de la gloire de leurs ancêtres, ou les couvrirait d'opprobre parmi leurs descendants. » A peine ont-ils, suivant leur usage, marqué leur approbation par un bruit d'armes et par des trépignements, qu'ils engagent l'action par une décharge de pierres, de balles et d'autres armes de trait : nos soldats évitaient d'entrer dans l'eau, et les Germains les harcelaient pour les y attirer.

XVIII. Les traits épuisés, le combat s'échauffa et l'ennemi se porta en avant d'un air terrible. Avec leur taille gigantesque et leurs longues lances, ils atteignaient de loin nos soldats, chancelant et flottant sur ce marais. En même temps un corps de Bruc-

XVII. Nec Civilis silenter struxit aciem, locum pugne testem virtutis ciens: « stare Germanos Batavosque super vestigia glorie, cineres ossaque legionum calcantes: quocumque oculos Romanus intenderet, captivitatem clademque, et dira omnia observari. Ne terrerentur vario treverici prælii eventu; suam illic victoriam Germanis obstitisse, dum, omissis telis, præda manus impediunt; sed cuncta mox prospera et hosti contraria evenisse. Quæ provideri astu ducis oportuerit, provisâ: campos madentes et ipsis gnaros; paludes hostibus noxias. Rhenum et Germaniæ deos in aspectu: quorum numine capesserent pugnam, conjugum, parentum, patriæ memores; illum diem aut gloriosissimum inter majores, aut ignominiosum apud posteros fore. » Ubi sono armorum tripudiisque, ita illis mos, approbata sunt dicta, saxis, glandibusque, et ceteris missilibus prælium incipitur: neque nostro milite paludem ingrediente, et Germanis, ut elicerent, læssentibus.

XVIII. Absumptis, quæ jaciuntur, et ardente pugna, procursum ab hoste infestius: immensis corporibus, et prælongis hastis, fluitantem labantemque militem eminus fodiebant; simul e mole, quam eductam in Rhenum retuli-

tères, partant de la digue qu'on avait, comme je l'ai dit, construite sur le Rhin, arrive sur nous à la nage. Il y eut de la confusion dans cet endroit; et notre première ligne, toute composée des cohortes alliées, allait être rompue, lorsque les légions prirent leur place, arrêtèrent l'impétuosité des ennemis, et rétablirent le combat. Dans ce moment un transfuge batave vient trouver Cerialis; il lui promet de le rendre maître des derrières de l'ennemi, s'il envoie de la cavalerie à l'autre bout du marais; il assure qu'on trouvera là un terrain solide, que les Gugerens gardent fort négligemment. On expédie, avec le transfuge, deux divisions de cavalerie, qui surprennent les barbares et les enveloppent. Au premier cri qui annonce le succès, les légions redoublent leurs efforts contre la tête de l'ennemi; et les Germains, enfoncés, se sauvent précipitamment vers le Rhin. On eût terminé la guerre ce jour-là, si notre flotte eût fait diligence. La cavalerie même ne poursuivit point, à cause d'une pluie violente qui tomba tout à coup, et de la nuit qui approchait.

XIX. Le lendemain, la quatorzième légion partit pour aller sur le haut Rhin renforcer Annius Gallus. Cerialis la remplaça par la dixième, arrivée d'Espagne. Civilis reçut du secours des Chauques; malgré ce renfort, il n'osa point défendre par les armes la ville des Bataves. Il prend ce qui pouvait s'emporter, met le feu au reste, et se retire dans l'île; il savait que nous manquions de bateaux pour faire un pont, et qu'il était impossible à des Romains de passer autrement. Il fit plus; il détruisit la digue que Drusus avait fait construire. Le Rhin, que sa pente naturelle précipite vers les Gaules, ne trouvant plus l'obstacle qui l'arrêtait, se ren-

mus, Bructerorum cuneus tranavit: turbata ibi res; et pellebatur sociarum cohortium acies, quam legiones pugnam excipiunt, suppressaque hostium ferocia, proelium sequatur. Inter que perfuga Batavus adiit Cerialem, terga hostium promittens, si extremo paladis eques mitteretur: solidum illa, et Gugerens, quibus custodia obvenerit, parum intentos. Duæ alæ, cum perfuga misse, incauto hosti circumfunduntur: quod ubi clamore cognitum, legiones a fronte incubuere, pulsique Germani Rheum fuga petebant. Debellatum eo die foret, si romana classis sequi maturasset. Ne eques quidem instiit, repente fuscis imbris et propinqua nocte.

XIX. Postera die, quartadecima legio in superiorem provinciam Gallo Anio missa: Cerialis exercitum decima ex Hispania legio supplevit. Civili Chaucorum auxilia venire; non tamen ausus oppida Batavorum armis tueri, raptis, que ferri poterant, ceteris injecto igni, in insulam concessit: gnarus, deesse naves efficiendo ponti, neque exercitum romanum aliter transmissurum: quin et diruit molem, a Druso Germanico factam, Rheumque, prono alveo in Galliam ruentem, disjectis, quæ morabantur, effudit. Sic velut abacto amne, te-

versa de ce côté; et le fleuve, ainsi chassé de son lit, ne laissa plus entre l'île et la Germanie qu'un canal si étroit, que les deux rives semblaient se confondre. Tutor passa aussi le Rhin avec Classicus et cent treize sénateurs trévires, parmi lesquels se trouvaient Alpinus Montanus, celui qu'Antonius Primus avait dépêché dans les Gaules, comme je l'ai rapporté plus haut. Montanus était accompagné de son frère Decimus Alpinus. D'autres, se joignant à eux, firent agir la pitié, les présents, et levèrent des soldats chez ces nations avides de périls.

XX. Et ce reste de guerre fut si menaçant, que nos cohortes, que notre cavalerie, que nos légions, furent attaquées le même jour en quatre endroits par Civilis, la dixième légion à Arénacum, la seconde à Batavodurum, à Grinnès le camp des cohortes, et à Vada celui de la cavalerie. Civilis avait partagé ses troupes de manière que lui, son neveu Verax, Classicus et Tutor conduisaient chacun un corps séparé; non qu'il comptât réussir partout; mais il se flattait que, sur plusieurs entreprises, le sort en favoriserait quelqu'une, et aussi que l'imprudent Cerialis, en courant çà et là, sur les avis reçus de tant d'endroits, pourrait se faire prendre. Ceux qui avaient marché contre la dixième légion, jugeant difficile de la forcer dans son camp, se bornèrent à inquiéter les fourrageurs qui coupaient du bois; le préfet de camp, les cinq premiers centurions, et quelques soldats, furent tués: le reste se défendit à l'abri de ses retranchements. Pendant ce temps, un corps de Germains s'efforçait de rompre le pont commencé à Batavodurum. Le succès était incertain; la nuit les sépara.

nuis alveus, insulam inter Germanosque continentium terrarum speciem fecerat. Transiere Rheum Tutor quoque, et Classicus, et centum tredecim Treverorum senatores: in quibus fuit Alpinus Montanus, quem a Primo Antonio missum in Gallias superius memoravimus; comitabatur cum fratre D. Alpinus: simul ceteri miseratione ac donis auxilia concibant, inter gentes periculorum avidas.

XX. Tantumque belli superfuit, ut præsidia cohortium, alarum, legionum, uno die Civilis quadripartito invaserit: decimam legionem Arenaci, secundam Batavoduri, et Grinnes Vadamque, cohortium alarumque castra; ita divisim copiis, ut ipse et Verax, sorore ejus genitus, Classicusque, ac Tutor suam quisque manum traherent: nec omnia petrandi fiducia; sed multa ausis aliqua in parte fortunam affore. Simul Cerialem neque satis cautum, et pluribus nuntiis huc illuc cursantem, posse medio intercipi. Quibus obvenerant castra decumanorum, oppugnationem legionis arduam rati, egressum militem, et cædendis materiis operatum turbavere, occiso præfecto castrorum, et quinque primoribus centurionum, paucisque militibus. Ceteri se munimentis defendere. Et interim Germanorum manus Batavoduri rumpere inchoatum pontem nitebantur. Ambiguum prælium nox diremit.

XXI. On court de plus grands dangers à Grinnès et à Vada. Vada était attaqué par Civilis, Grinnès par Classicus, et il n'était plus possible de leur résister : nos plus braves auxiliaires avaient été tués, entre autres Briganticus, préfet d'une division de cavalerie, celui dont j'ai fait connaitre l'attachement pour les Romains et la haine implacable pour son oncle Civilis. Mais Cerialis ne fut pas plutôt survenu avec un détachement de cavalerie d'élite, qu'il fit changer la fortune. Les Germains sont poursuivis jusque dans le fleuve. Civilis, en s'efforçant de retenir les fuyards, fut reconnu; et, tous les traits se portant sur lui, il quitta son cheval et se sauva à la nage. Les Germains échappèrent de même. Tutor et Classicus repassèrent dans des barques. Notre flotte manqua encore au combat, malgré ses ordres; mais la frayeur et la dispersion des rameurs, occupés à un autre service, l'arrêtèrent. Il est certain que Cerialis donnait trop peu de temps pour l'exécution, brusque dans ses desseins, dont il sortait d'ailleurs avec gloire. La fortune le seconda, lors même qu'il n'avait rien prévu; aussi ses soldats et lui se relâchaient-ils sur la discipline. Quelques jours après il faillit être pris; et, s'il échappa à ce danger, il n'échappa pas à la honte.

XXII. Il était allé à Bonn et à Novesium visiter le camp qu'on préparait pour faire hiverner les légions, et il s'en revenait par eau, son escorte toute dispersée, la garde se faisant mal. Cette négligence fut remarquée par les Germains, qui projetèrent une embuscade. Ils choisissent une nuit fort noire, et, s'abandonnant au fil de l'eau, ils entrent dans les retranchements sans le moindre obstacle. Dans le premier moment, ils s'aident d'un stratagème :

XXI. Plus discriminis apud Grinnes Vadamque : Vadam Civilis, Grinnes Classicus, oppugnabant; nec sisti poterant, interfecto fortissimo quoque : in quibus Briganticus, præfetus alæ, ceciderat; quem fidum Romanis, et Civili avunculo infensum diximus. Sed, ubi Cerialis cum delecta equitum manu subvenit, versa fortuna, præcipientes Germani in amnem aguntur. Civilis, dum fugientes retentat, agnitus petitusque telis, relicto equo, tranavit : idem Veracis effugium. Tutorem Classicumque appulsæ lintres vexere. Ne tum quidem romana classis pugnae adfuit, ut jussum erat : sed obstitit formido, et remiges per altæ militiæ munia dispersi. Sane Cerialis parum temporis ad exsequenda imperia dabat; subitæ consilii, sed eventu clarus. Aderat fortuna, etiam ubi artes defuissent : hinc ipsi exercituique minor cura disciplina. Et paucos post dies quanquam periculum captivitatis evasisset, infamiam non vitavit.

XXII. Profectus Novesium Bonnamque ad visenda castra, quæ hiematuris legionibus erigebantur, navibus remeabat. Disjectæ agmine, incuriosis vigilis; animadversum id Germanis; et insidias composuere: electa nox atra nubibus, et prono anæe rapti, nullo prohibente, vallum inveniunt. Prima cædes astu adjuta :

ils coupèrent les cordes qui soutenaient les tentes, et, nos soldats se trouvant enveloppés sous leurs propres pavillons, ils les égorgèrent sans peine. Pendant ce temps un autre détachement attaque la flotte, jette le grappin, entraîne les bâtiments. Pour surprendre, ils avaient observé un profond silence : le carnage commencé, afin d'inspirer plus de frayeur, ils poussèrent des cris affreux. Les Romains, éveillés par leurs blessures, cherchent leurs armes, courent dans les rues du camp; peu sont habillés, la plupart n'ont que leurs vêtements entortillés autour du bras, et leur épée à la main. Cerialis, à demi endormi, et presque nu, n'échappe que par une méprise des ennemis, qui, voyant le drapeau du général sur une des galères, l'emmènent, dans la persuasion que le général y était. Cerialis avait passé la nuit ailleurs, dans les bras, à ce que l'on a cru, d'une femme ubienne, nommée Claudia Sacrata. Les sentinelles en rejetaient la faute sur le général, qui leur avait, disaient-ils, défendu de parler, de peur de troubler son repos : en sorte que, n'ayant pas fait les signaux et les appels, le sommeil les avait gagnés. Il était grand jour quand les ennemis s'en retournèrent, traînant à leur suite les bâtiments qu'ils avaient pris, entre autres la galère du général, qu'ils menèrent par la Lippe, pour en faire présent à Velleda.

XXIII. Civilis fut saisi de l'ambition d'étaler une armée navale. Il équipa tout ce qu'il y avait de birèmes et de galères à un seul rang de rames; il y joignit un grand nombre de barques, portant chacune trente ou quarante hommes, et armées comme nos liburniques; il menait de plus, avec lui, toutes celles qu'il nous avait prises; et toute cette flotte avait pour voiles des casaques bigarrées,

incisis tabernaculorum funibus, snismet tentoriis coopertos trucidabant. Aliud agmen turbare classem; injicere vinela; trahere puppes. Utque ad fallendum silentio, ita, cepta cæde, quo plus terroris adderent, cuncta clamoribus miscebant. Romani, vulneribus excitati, quarunt arma, ruunt per vias, pauci ornatu militari, plerique circum brachia torta veste, et strictis mucronibus. Dux semisomnus, ac prope intectus, errore hostium servatur. Namque prætoriam navem vexillo insignem, illic ducem rati, abripiunt. Cerialis alibi noctem egerat, ut plerique credidere, ob stuprum Claudiæ Sacrate, mulieris ubiæ: vigiles flagitium suum ducis dedecore excusabant, tanquam jussi silere, ne quietem ejus turbarent: ita, intermisso signo et vocibus, se quoque in somnum lapsos. Multa luce revecti hostes, captivis navibus, prætoriam trirremem flumine Luppia donum Velledæ traxere.

XXIII. Civilem cupido incessit navalem aciem ostentandi. Complet quod birenium, quæque simplici ordine agebantur. Adjecta ingens lintrium vis tricenos quadragenosque ferentium; armamenta liburnicis solita: et simul apta

faisant à l'œil un assez bon effet. Il choisit, pour les évolutions, une espèce de mer, l'embouchure de la Meuse et du Rhin, dans l'Océan. L'objet de cet armement, outre la vanité naturelle aux Bataves, était d'intercepter les convois que les Romains attendaient de la Gaule. Cerialis, plus surpris qu'alarmé, fit avancer sa flotte, qui était inférieure en nombre, mais qui avait des rameurs plus exercés, des pilotes plus habiles, des bâtiments plus grands. Elle avait le courant pour elle; les autres, le vent. Les deux flottes, après avoir, en passant bord à bord, tenté de s'envoyer quelques traits, se séparèrent. Ce fut la dernière entreprise de Civilis, qui se retira au delà du Rhin. Cerialis, portant dans l'île des Bataves tous les ravages de la guerre, affecta d'épargner, par un artifice ordinaire aux généraux, les terres et les maisons de Civilis. C'était au déclin de l'automne, des pluies continuelles avaient fait déborder le fleuve et formé un vaste étang de l'île entière, naturellement basse et marécageuse: on n'avait près de là ni flotte ni vivres; et sur cette rase campagne le camp était emporté par la violence du débordement.

XXIV. Civilis prétendit qu'on eût pu alors détruire les légions; que les Germains le voulaient; et il se donna le mérite de les en avoir détournés adroitement: je ne répugnerais point à le croire, puisque sa soumission suivit de si près. Cerialis négociait secrètement. En même temps qu'il faisait offrir la paix aux Bataves, à Civilis sa grâce, il exhortait Velleda et ses parents « à saisir l'occasion de mériter l'amitié de Rome, au lieu de s'obstiner à une guerre si désastreuse; il représenta qu'on avait taillé en pièces

lintres sagulis versicoloribus haud indecore pro velis juvabantur. Spatium velint equoris electum, quo Mosse fluminis os amnem Rhenum Oceano affundit. Causa instruendæ classis super insitam genti vanitatem, ut eo terrore commeatu Gallia adventantes interceptent. Cerialis, miraculo magis quam metu, direxit classem, numero impari, usu remigum, gubernatorum arte, navium magnitudine potiorem. His flumen secundum; illi vento agebantur. Sic prevecti, tentato levium telorum jactu, dirimuntur. Civilis, nihil ultra ausus, trans Rhenum concessit. Cerialis, insulam Batavorum hostiliter populatus, agros villasque Civilis intactos, nota arte ducum, sinebat: quum interim, flexu autumnali et crebris pluvialibus imbribus, superfusus amnis palustrem humilemque insulam in faciem stagni opplevit: nec classis, aut commeatu aderant, castraque in plano sita, vi fluminis differebantur.

XXIV. Potuisse tunc opprimi legiones, et voluisse Germanos, sed dolo a se flexo, imputavit Civilis. Neque abhorret vero, quando paucis post diebus deçitio insecuta est. Nam Cerialis per occultos nuntios Batavis pacem, Civili veniam ostentans, Velledam propinquosque monebat, « fortunam belli, tot claudibus adversam, opportuno erga populum romanum merito mutare. Casos

les Trévires, repris Cologne, enlevé aux Bataves leur patrie: l'alliance de Civilis n'avait valu aux Germains que la perte de leurs proches et le massacre ou la fuite de leurs soldats; c'était un fugitif et un banni, à charge à ses protecteurs; eux-mêmes étaient assez coupables d'avoir si souvent passé le Rhin; s'ils remuaient encore, les torts et l'insulte étant d'un côté, de l'autre seraient la vengeance et les dieux. »

XXV. On entremêlait de promesses ces menaces. Les Germains une fois ébranlés, les Bataves commencèrent aussi à se dire « qu'il ne fallait pas consommer leur ruine, et qu'il était impossible à une seule nation de briser les fers du monde entier. Qu'avait servi le massacre des légions et l'embrasement de leurs camps? qu'à leur en susciter de nouvelles, et plus redoutables, et en plus grand nombre. Si c'était pour Vespasien qu'on avait fait la guerre, Vespasien était empereur; si c'était au peuple romain qu'on en voulait, qu'étaient-ce que les Bataves contre tout le genre humain? Il n'y avait qu'à jeter les yeux sur les Rhètes et les Noriques, et sur les tributs dont on chargeait les autres alliés: pour eux, on ne leur en imposait aucun; on ne leur demandait que du courage et des hommes; il n'y avait rien qui ressemblât davantage à la liberté; après tout, s'il fallait qu'ils reconnussent des maîtres, il y aurait encore moins de honte à supporter les princes de Rome que les femmes des Germains. » Ainsi parlait la multitude. Les grands s'exprimaient avec plus de colère: « C'était la rage insensée de Civilis qui les avait précipités dans cette guerre; il cherchait, dans la ruine de sa patrie, un abri contre ses propres malheurs; les dieux étaient irrités contre les Bataves, le jour qu'ils

Treveros, receptos Ubios, ereptam Batavis patriam; neque aliud Civilis amicitia paratum, quam vulnere, fugas, luctus; exulem eum et extortem incipientibus oneri: et satis peccavisse, quod toties Rhenum transcenderent: si quid ultra moliantur, inde injuriam et culpam, hinc ultionem et deos fore. »

XXV. Miscebantur minis promissa: et, concussa Transrhenanorum fide, inter Batavos quoque sermones orti: « non prorogandam ultra ruinam; nec posse ab una natione totius orbis servitium depelli: quid perfectum cade et incendiis legionum, nisi ut plures validioresque accirentur? Si Vespasiano bellum navaverint, Vespasianum rerum potiri; sin populum romano armis provocent, quotam partem generis humani Batavos esse? Respicerent Rhætos, Noricosque, et ceterorum onera sociorum: sibi non tributa, sed virtutem et viros iudici: proximum id libertati: et, si dominorum electio sit, honestius principes Romanorum, quam Germanorum feminas tolerari: » hæc vulgus. Proceres atrociora: « Civilis rabie semet in arma trusus; illum domesticis malis excidium gentis opposuisse: tunc infensos Batavis deos, quum obsideren-

leur laissèrent assiéger les légions, tuer les lieutenants, entreprendre une guerre utile à un seul, fatale à tout le reste : réduits aux plus déplorables extrémités, il était bien temps de revenir à eux-mêmes, et, en sacrifiant une tête coupable, de prouver leur repentir.

XXVI. Civilis n'ignorait pas cette disposition des esprits, et il résolut de prendre les devants. Au dégoût causé par ses malheurs se joignait aussi un peu de cet attachement pour la vie, qui, le plus communément, abat les grands courages. Il demanda une entrevue; on avait coupé le milieu du pont sur le Nabal. Les deux chefs s'avancèrent aux deux bouts, et Civilis commença ainsi : « Si j'avais à me justifier devant un lieutenant de Vitellius, il ne devrait ni pardon à ma conduite, ni confiance à mes discours. Ce n'a été entre Vitellius et moi qu'inimitié, qu'hostilités : Vitellius commença, moi j'aggravi les torts. Pour Vespasien, il a eu de tout temps mes hommages; et, lorsqu'il était homme privé, on nous appelait amis. C'est ce que savait Antonius lorsque, dans ses lettres, il m'exhorta à la guerre, de peur que les légions de Germanie et les troupes de la Gaule ne franchissent les Alpes. Si donc j'ai pris les armes, c'est parce qu'Antonius, dans ses lettres, et Hordéonius, de vive voix, m'y excitaient sans cesse : je n'ai fait en Germanie que ce qu'avaient fait en Syrie Mucien, Aponius en Mésie, Flavianus en Pannonie..... »

tur legiones, interficerentur legati, bellum uni necessarium, ferale ipsis sumeretur. Ventum ad extrema, ni respiscere incipiant, et noxii capitis poena poenitentiam fateantur. »

XXVI. Non fecellit Civilem ea inclinatio, et prævenire statuit : super tedium malorum, etiam spe vite, quæ plerumque magnos animos infringit. Petito colloquio, scinditur Nabalæ fluminis pons : in cuius abrupta progressi duces : et Civilis ita cœpit : « Si apud Vitellii legatum defenderer, neque facto meo venia, neque dictis fides, deberatur. Cuncta inter nos inimica, hostilia, ab illo cœpta, a me aucta erant. Erga Vespasianum velus mihi observantia : et quum privatus esset, amici vocabamur. Hoc Primo Antonio notum, cuius epistolis ad bellum accitus sum, ne germanicæ legiones, et gallicæ juventus Alpes transcenderet. Quæ Antonius epistolis, Hordæonius Placcus præsens monebat, arma in Germania movi, quæ Mucianus in Syria, Aponius in Mæsia, Flavianus in Pannonia..... »

LA GERMANIE

SOMMAIRE

I. Situation géographique de la Germanie. — II. Peuples qui l'habitent. Origine de leur nom. — III. Chants guerriers, cris de guerre et autres antiquités. — IV. Conformation et tempérament des Germains. — V. Nature du sol. — VI. Armes offensives. — VII. Rois, généraux et prêtres. — VIII. Intrépidité des femmes; respect qu'on leur porte. — IX. Dieux des Germains, Mercure, Hercule, Mars, Isis. Ils ne leur élèvent point de statues. — X. Auspices, divinations, présages tirés des chevaux et des captifs. — XI. Délibérations et assemblées publiques. — XII. Peines en usage; manière de rendre la justice. — XIII. Bouclier et framée donnés aux jeunes guerriers. Compagnons des chefs; leur émulation, leur renommée. — XIV. Humeur guerrière des Germains. — XV. Pendant la paix, ils n'aiment que la chasse et l'inaction. Présents faits aux chefs. — XVI. Forme de leurs bourgades et de leurs habitations. Souterrains où ils se retirent l'hiver, et où sont déposés leurs grains. — XVII. Habillement des deux sexes. — XVIII. Sainteté des mariages. Dot donnée par le mari. — XIX. Punition de l'adultère laissée au choix du mari. — XX. Education des enfants. Loix des successions. — XXI. Haines et amitiés héréditaires dans les familles. Rachat des homicides. Hospitalité. — XXII. Manière de vivre; ivresse. querelles qui en sont l'effet. Délibération au milieu des festins. — XXIII. Brevages, aliments. — XXIV. Amusements de la jeunesse; fureur pour les jeux de hasard. — XXV. Esclaves, affranchis. — XXVI. Culture et partage des terres; nombre des saisons. — XXVII. Punérailles. Les renseignements donnés jusqu'ici sont communs à toute la Germanie. — XXVIII. Institutions particulières à chaque peuplade. Ancienne puissance des Gaëlois, et leur passage en Germanie Helvétiques, Boteus, d'origine gauloise. Celle des Avarisques, des Osies, est incertaine. Trévires, Nerviens, originaires de Germanie, ainsi que les Vangions, les Tribocques, les Némètes et les Ubiens. — XXIX. Bataives descendants des Cattes. — attaques. Contrée décumate. — XXX, XXXI. Discipline militaire des Cattes, supérieure à celle des autres Germains. — XXXII. Usipiens, Tenctères, excellents cavaliers. — XXXIII. Etablissements des Bructères occupés par les Chamaves et les Angrivariens. — XXXIV. Dulgubiens, Chasnares, Frisons grands et petits. — XXXV. Humeur pacifique des Chauques. — XXXVI. Chérusques et Fosiens, battus par les Cattes. — XXXVII. Cimbres, nation peu nombreuse, mais couverte de gloire. — XXXVIII. Mœurs des Suèves. — XXXIX. Religion des Semnonais. — XL. Lombards, Redigines, Avions, Angles, Varins, Endoses, Suardones et Nuitones, Hertha ou la Terre, divinité commune de toutes ces peuplades. — XLI. Hermandures. — XLII. Narisques, Marcomans, Quades. — XLIII. Marsiques, Gothins, Oses, Buriens-Lygiens, nom commun à plusieurs peuples; Ariens, Helvecons, Manimes, Elysiens, Naharvales. Dieux nommés Alcis; Gothons. — XLIV. Suéones, divisés en plusieurs bourgades. — XLV. Mer dormante. Estiens; recueillent le succin, Sitons; ont une femme pour maître. — XLVI. Peucins, Venèdes, Finnois; leur état sauvage et leur misère. Conformation monstrueuse des Hellusiens et des Oxions.

On place la composition de cet ouvrage de Tacite

A. DE R. DE J. C.

DCCLII.

98.

Cons.

{ M. Cocceius Nerva, Aug. p. la 4^e fois.

{ M. Ulpius Trajan, César p. la 2^e fois.

I. La Germanie prise dans son ensemble est séparée des Gaules, de la Rhétie et de la Pannonie par le Rhin et le Danube; des Daces

GERMANIA

I. Germania omnis a Gallis Rhætisque et Pannoniis Rhevo et Danubio flu-

leur laissèrent assiéger les légions, tuer les lieutenants, entreprendre une guerre utile à un seul, fatale à tout le reste : réduits aux plus déplorables extrémités, il était bien temps de revenir à eux-mêmes, et, en sacrifiant une tête coupable, de prouver leur repentir.

XXVI. Civilis n'ignorait pas cette disposition des esprits, et il résolut de prendre les devants. Au dégoût causé par ses malheurs se joignait aussi un peu de cet attachement pour la vie, qui, le plus communément, abat les grands courages. Il demanda une entrevue; on avait coupé le milieu du pont sur le Nabal. Les deux chefs s'avancèrent aux deux bouts, et Civilis commença ainsi : « Si j'avais à me justifier devant un lieutenant de Vitellius, il ne devrait ni pardon à ma conduite, ni confiance à mes discours. Ce n'a été entre Vitellius et moi qu'inimitié, qu'hostilités : Vitellius commença, moi j'aggravi les torts. Pour Vespasien, il a eu de tout temps mes hommages; et, lorsqu'il était homme privé, on nous appelait amis. C'est ce que savait Antonius lorsque, dans ses lettres, il m'exhorta à la guerre, de peur que les légions de Germanie et les troupes de la Gaule ne franchissent les Alpes. Si donc j'ai pris les armes, c'est parce qu'Antonius, dans ses lettres, et Hordéonius, de vive voix, m'y excitaient sans cesse : je n'ai fait en Germanie que ce qu'avaient fait en Syrie Mucien, Aponius en Mésie, Flavianus en Pannonie..... »

tur legiones, interficerentur legati, bellum uni necessarium, ferale ipsis sumeretur. Ventum ad extrema, ni respiscere incipient, et noxii capitis poena poenitentiam fateantur. »

XXVI. Non fecellit Civilem ea inclinatio, et prævenire statuit : super tedium malorum, etiam spe vite, quæ plerumque magnos animos infringit. Petito colloquio, scinditur Nabalæ fluminis pons : in cujus abrupta progressi duces : et Civilis ita cœpit : « Si apud Vitellii legatum defenderer, neque facto meo venia, neque dictis fides, deberatur. Cuncta inter nos inimica, hostilia, ab illo cœpta, a me aucta erant. Erga Vespasianum velus mihi observantia : et quum privatus esset, amici vocabamur. Hoc Primo Antonio notum, cujus epistolis ad bellum accitus sum, ne germanicæ legiones, et gallicæ juventus Alpes transcenderet. Quæ Antonius epistolis, Hordæonius Placcus præsens monebat, arma in Germania movi, quæ Mucianus in Syria, Aponius in Mæsia, Flavianus in Pannonia..... »

LA GERMANIE

SOMMAIRE

I. Situation géographique de la Germanie. — II. Peuples qui l'habitent. Origine de leur nom. — III. Chants guerriers, cris de guerre et autres antiquités. — IV. Conformation et tempérament des Germains. — V. Nature du sol. — VI. Armes offensives. — VII. Rois, généraux et prêtres. — VIII. Intrépidité des femmes; respect qu'on leur porte. — IX. Dieux des Germains, Mercure, Hercule, Mars, Isis. Ils ne leur élèvent point de statues. — X. Auspices, divinations, présages tirés des chevaux et des captifs. — XI. Délibérations et assemblées publiques. — XII. Peines en usage; manière de rendre la justice. — XIII. Bouclier et framée donnés aux jeunes guerriers. Compagnons des chefs; leur émulation, leur renommée. — XIV. Humeur guerrière des Germains. — XV. Pendant la paix, ils n'aiment que la chasse et l'inaction. Présents faits aux chefs. — XVI. Forme de leurs bourgades et de leurs habitations. Souterrains où ils se retirent l'hiver, et où sont déposés leurs grains. — XVII. Habillement des deux sexes. — XVIII. Sainteté des mariages. Dot donnée par le mari. — XIX. Punition de l'adultère laissée au choix du mari. — XX. Education des enfants. Lois des successions. — XXI. Haines et amitiés héréditaires dans les familles. Rachat des homicides. Hospitalité. — XXII. Manière de vivre; ivresse. querelles qui en sont l'effet. Délibération au milieu des festins. — XXIII. Brevages, aliments. — XXIV. Amusements de la jeunesse; fureur pour les jeux de hasard. — XXV. Esclaves, affranchis. — XXVI. Culture et partage des terres; nombre des saisons. — XXVII. Punérailles. Les renseignements donnés jusqu'ici sont communs à toute la Germanie. — XXVIII. Institutions particulières à chaque peuplade. Ancienne puissance des Gaëlois, et leur passage en Germanie Helvétiques, Boteus, d'origine gauloise. Celle des Avarisques, des Osies, est incertaine. Trévires, Nerviens, originaires de Germanie, ainsi que les Vangions, les Tribocques, les Némètes et les Ubiens. — XXIX. Bataives descendants des Cattes. — attaques. Contrée décumate. — XXX, XXXI. Discipline militaire des Cattes, supérieure à celle des autres Germains. — XXXII. Usipiens, Tenctères, excellents cavaliers. — XXXIII. Etablissements des Bructères occupés par les Chamaves et les Angrivariens. — XXXIV. Dulgubiens, Chasuarus, Frisons grands et petits. — XXXV. Humeur pacifique des Chauques. — XXXVI. Chérusques et Fosiens, battus par les Cattes. — XXXVII. Cimbres, nation peu nombreuse, mais couverte de gloire. — XXXVIII. Mœurs des Suèves. — XXXIX. Religion des Semnonais. — XL. Lombards, Redigines, Avions, Angles, Varins, Endoses, Suardones et Nuitones, Hertha ou la Terre, divinité commune de toutes ces peuplades. — XLI. Hermandures. — XLII. Narisques, Marcomans, Quades. — XLIII. Marsiques, Gothins, Oses, Buriens-Lygiens, nom commun à plusieurs peuples; Ariens, Helvecons, Manimes, Elysiens, Naharvales. Dieux nommés Alcis; Gothons. — XLIV. Suéones, divisés en plusieurs bourgades. — XLV. Mer dormante. Estiens; recueillent le succin, Sitons; ont une femme pour maître. — XLVI. Peucins, Venèdes, Finnois; leur état sauvage et leur misère. Conformation monstrueuse des Hellusiens et des Oxions.

On place la composition de cet ouvrage de Tacite

A. DE R. DE J. C.

DCCL.

98.

Cons.

{ M. Cocceius Nerva, Aug. p. la 4^e fois.

{ M. Ulpian Trajan, César p. la 2^e fois.

I. La Germanie prise dans son ensemble est séparée des Gaules, de la Rhétie et de la Pannonie par le Rhin et le Danube; des Daces

GERMANIA

I. Germania omnis a Gallis Rhætisque et Pannoniis Rhevo et Danubio flu-

et des Sarmates par une crainte mutuelle ou par des montagnes. Sur les autres points, elle est bordée par l'Océan, qui embrasse de vastes côtes et des îles immenses, dont la guerre nous a fait connaître quelques nations et quelques rois. Le Rhin, se précipitant du sommet inaccessible des Alpes rhétiques, tombe, après un léger détour vers l'occident, dans l'Océan septentrional. Le Danube, descendu des hauteurs moins élevées et de la pente plus douce du mont Abnoba, parcourt plus de pays, et enfin se jette dans le Pont-Euxin par six embouchures : la septième se perd dans des marais.

II. Je crois les Germains indigènes, sans mélange d'étrangers. En effet, les premières émigrations se faisaient, non par terre, mais par mer; et leur Océan sans bornes, et pour ainsi dire ennemi, est rarement visité par des vaisseaux de notre univers. Sans parler des périls d'une mer orageuse et inconnue, qui voudrait quitter l'Asie, l'Afrique ou l'Italie pour la Germanie, dont la terre est hideuse, le ciel âpre, le séjour et l'aspect sauvage, si ce n'était sa patrie? D'anciens vers, seuls monuments historiques de ces peuples, célèbrent un dieu Tuiston, né de la Terre, et son fils Mann, tige et auteur de leur nation. Ils assignent à ce Mann trois fils qui ont donné leurs noms aux Ingævones, près de l'Océan, aux Hermionones, qui occupent le centre, et aux Istævones, qui forment le reste de la nation. Quelques-uns, à la faveur de cette antiquité, multiplient les enfants du dieu, qu'ils font pères des Marses, des Gambrives, des Suèves, des Vandales, soutenant que ce sont là les

minibus, a Sarmatis dacisque mutuo metu aut montibus separatur; cetera Oceanus ambit, latos sinus et insularum immensa spatia complectens, nuper cognitis quibusdam gentibus ac regibus, quos bellum aperuit. Rhenus, Rheticarum Alpium inaccessio ac præcipiti vertice ortus, modico flexu in occidentem versus, Septentrionali Oceano miscetur: Danubius, molli et clementer edito montis Abnobæ jugo effusus, plures populos adit, donec in Ponticum mare sex meatibus erumpit; septimum enim os paludibus hauritur.

II. Ipsos Germanos indigenas crediderim, minimeque aliarum gentium adventibus et hospitibus mixtos; quia nec terra olim, sed classibus, advehébantur, qui mutare sedes querebant, et immensus ultra, utque sic dixerim, adversus Oceanus raris ab orbe nostro navibus aditur, quis porro, præter periculum horridi et ignoti maris, Asia, aut Africa, aut Italia relicta, Germaniam peteret, informem terris, asperam cælo, tristem cultu adspectuque, nisi si patria sit! Celebrant carminibus antiquis (quod unum apud illos memoriæ et annatum genus est) Tuistonem deum, terra editum, et filium Mannum, originem gentis conditoresque. Manno tres filios assignant, e quorum nominibus proximi Oceano Ingævones, medii Hermiones, ceteri Istævones vocentur. Quidam autem, licentia vetustatis, plures deo ortos, pluresque gentis appellationes, Marsos, Gambrivos, Suevos, Vandalios affirmant; eaque vera et antiqua

nomis véritables et primitifs; celui de Germains serait nouveau, et adopté depuis peu par les premiers qui passèrent le Rhin et chassèrent les Gaulois; ce sont les Tungres d'à présent qui, alors, prirent le nom de Germains; ce nom, imaginé par le vainqueur afin d'intimider, était celui d'une tribu, et non celui de la nation; mais il ne tarda pas à prévaloir insensiblement, au point qu'ils se firent tous appeler Germains.

III. On dit qu'ils ont aussi un Hercule; et, de tous leurs héros, c'est le premier qu'ils célèbrent en allant au combat. Ils ont aussi un chant de guerre, appelé bardit, par lequel ils exaltent leur courage, et qui leur est un présage du succès des batailles. Ils tremblent ou font trembler, selon qu'ils ont entonné le bardit. C'est moins une suite de paroles qu'un concert d'enthousiasme. Ils s'attachent à produire des sons rudes et un bruit rauque, en mettant leurs boucliers devant leur bouche, pour faire grossier et renfermer la voix. Quelques-uns prétendent que, dans ses longs et fabuleux voyages, Ulysse, poussé sur leur Océan, aborda en Germanie, qu'Asciburgium, ville sur le Rhin, encore habitée de nos jours, lui doit son origine et son nom; qu'on y a même trouvé anciennement un autel consacré à Ulysse, avec le nom de son père Laerte; et que, sur les confins de la Germanie et de la Rhétie, il existe encore des monuments et quelques tombeaux avec des inscriptions grecques. Mon dessein n'est ni de prouver ni de réfuter ces assertions: chacun peut à son gré les rejeter ou les admettre.

nomina: ceterum Germaniæ vocabulum recens et nuper additum; quoniam, qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sunt; ita nationis nomen, non gentis, evaluisse paullatim, ut omnes, primum a victore ob metum, mox a se ipsis, invento nomine, Germani vocarentur.

III. Fuisse apud eos et Herculem memorant, primumque omnium virorum fortium, ituri in prælia, canunt. Sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem barditum vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur: terrent enim, trepidantve, prout sonit acies. Nec tam voces illæ, quam virtutis concentus videntur: affectatur præcipue asperitas soni, et fractum murmur, objectis ad os sentis, quo plenior et gravior vox repercussu intumescat. Ceterum et Ulysses quidam opinantur, longo illo et fabuloso errore in hunc oceanum delatum, adisse Germaniæ terras, Asciburgiumque, quod in ripa Rheni situm hodieque incolitur, ab illo constitutum nominatumque; aram quin etiam Ulyssi consecratam, adjecto Laertæ patris nomine, eodem loco olim repertam; monumentaque, et tumulos quosdam, græcis literis inscriptos, in confinio Germaniæ Rhetiæque adhuc extare: quæ neque confirmare argumentis, neque refellere in animo est; ex ingentis suo quisque demat vel addat fidem.

IV. Pour moi, j'incline à l'avis de ceux qui pensent que les peuples de la Germanie n'ont été dénaturés par le mélange d'aucune autre nation; que c'est une race pure, isolée, et qui ne ressemble qu'à elle-même. Aussi, quoique très-étendue, elle a partout la même conformation, des yeux bleus et hagards, des cheveux roux, une haute stature, des corps massifs, mais qui n'ont de vigueur que pour un premier choc. Ils résistent mal à la fatigue et au travail, et point du tout à la soif et à la chaleur; mais ils doivent à leur sol et à leur climat de savoir supporter le froid et la faim.

V. Le pays, quoique assez divers d'aspect, est, en général, ou hérissé de forêts, ou infecté de marécages, plus humides du côté des Gaules, plus exposés aux vents vers le Norique et la Pannonie, fertile en grains, se refusant aux arbres fruitiers, abondant en bétail, mais de petite espèce. Les bœufs même y ont dégénéré et perdu la parure de leur tête. Le nombre dédommage, et c'est la seule richesse des Germains, celle qu'ils prisent le plus. Les dieux (dirai-je dans leur bonté ou dans leur colère?) leur ont refusé l'or et l'argent. Je n'affirmerais pas, toutefois, qu'il ne se trouve point de mines en Germanie; car qui les a cherchées? la possession et l'usage de ces métaux ne les touchent pas, à beaucoup près, comme nous. On voit chez eux des vases d'argent qui ont été donnés en présent à leurs députés et à leurs chefs; ils n'en font pas plus de cas que de vases d'argile. Cependant ceux qui habitent le long de nos frontières, faisant un peu de commerce, attachent quelque

IV. Ipse coram opinionibus accedo, qui Germaniæ populos nullis aliis aliarum nationum connubiis infectos, propriam, et sinceram, et tantum sui similem gentem exstitisse arbitrantur; unde habitus quoque corporum, quanquam in tanto hominum numero, idem omnibus; truces et cerulei oculi, rotula comæ, magna corpora, et tantum ad impetum valida; laboris atque operum non eadem patientia; minimeque sitim æstumque tolerare, frigora atque inedia celo soloque assueverunt.

V. Terra, etsi aliquanto specie differt, in universum tamen aut silvis horrida, aut paludibus fœda; humidior qua Gallias, ventosior qua Noricum ac Pannoniam aspicit; satis ferax; frugiferarum arborum impatiens; pecorum fecunda, sed plerumque improcera; ne armentis quidem suos honor, aut gloria frontis: numero gaudent, eoque solæ et gratissimæ opes sunt. Argentum et aurum propitii an irati dii negaverint dubito. Nec tamen affirmaverim, nullam Germaniæ venam argentum aurumve gignere: quis enim scrutatus est? possessione et usu haud perinde afficiuntur. Est videre apud illos argentea vasa, legatis et principibus eorum muneri data, non in alia vilitate quam quæ humo finguntur: quanquam proximi, ob usum commerciorum, aurum

prix à l'or et à l'argent, et connaissent quelques-unes de nos monnaies, qu'ils savent choisir. Ceux de l'intérieur ont conservé la simplicité antique, et trafiquent par échange; ils préfèrent nos monnaies anciennes, celles qui ont cours depuis longtemps, les unes dentelées, les autres avec l'image d'un char à deux chevaux. Ils recherchent plus volontiers l'argent que l'or; non par prédilection, mais parce que l'argent est plus commode quand on n'a que des marchandises communes et viles à acheter.

VI. Le fer même n'abonde pas chez eux, à en juger par leurs armes. Peu font usage d'épées ou de longues lances; ils ont des piques ou framées, comme ils les appellent, armées d'un fer court et étroit, mais bien acéré, et si maniables, qu'ils s'en servent, selon les circonstances, pour combattre de près ou de loin. Le bouclier et cette framée composent toute l'armure de la cavalerie: l'infanterie a, de plus, des javelots. Chaque fantassin en porte plusieurs, qu'il lance à des distances incroyables. Ils sont tout nus, ou à peine couverts d'une petite saie. Nulle recherche dans leur parure; ils n'en mettent que pour leurs boucliers, qu'ils peignent des plus riches couleurs: les cuirasses sont rares; à peine un ou deux casques de fer ou de cuir. Leurs chevaux ne sont remarquables ni par la beauté, ni par la vitesse: d'ailleurs, on ne les forme point aux évolutions comme les nôtres. Ils ne savent que les pousser en avant, ou tout au plus les détourner à droite, ayant soin alors de se tenir serrés de façon qu'il n'en reste aucun derrière. A tout prendre, leur force est dans l'infanterie, aussi la mêlent-ils toujours à la cavalerie; ils ont des fantassins d'une vitesse singulière, dressés à ce genre de combat, choisis dans toute leur jeunesse,

et argentum in pretio habent, formasque quasdam nostræ pecuniæ agnoscunt atque eligunt: interiores simplicius et antiquius permutatione mercium utuntur. Pecuniam probant veterem et diu notam, serratos, bigatosque. Argentum quoque magis quam aurum sequuntur, nulla affectione animi, sed quia numerus argenteorum facilius usui et promiscua ac vilia mercantibus.

VI. Ne ferrum quidem superest, sicut ex genere telorum colligitur. Rari gladiis aut majoribus lanceis utuntur. Hastas, vel ipsorum vocabulo frameas gerunt, angusto et brevi ferro, sed ita acri et ad usum habili, ut eodem telo, prout ratio poscit, vel cominus vel eminus pugnent. Et eques quidem scuto frameaque contentus est. Pedites et missilia spargunt, plura singuli, atque in immensum vibrant, nudi aut sagulo leves: nulla cultus jactatio: scuta tantum lectissimis coloribus distinguunt: paucis lorice; vix uni alterive cassis, aut galea. Equi non forma, non velocitate conspicui: sed nec variare gyros, in morem nostrum, docentur; in rectum aut uno flexu dextros agunt, ita conjuncto orbe ut nemo posterior sit. In universum æstimanti, plus penes peditem roboris: eoque mixti præliantur, apta et congruente ad equestrem pugnam velocitate peditum, quos ex omni juventute delectos ante aciem lo-

et placés toujours à la tête de l'armée. Le nombre en est fixé; chaque canton en fournit cent, et on les appelle les *cent*: ce qui était le nombre est devenu le nom et un titre d'honneur. Le coin est leur ordre de bataille. Ils trouvent à lâcher pied, pour revenir à la charge, plus de prudence que de lâcheté. Même dans les défaites; ils emportent leurs morts. L'excès du déshonneur est d'avoir laissé son bouclier; et, alors, on est exclu des sacrifices et des assemblées. Plusieurs, qui avaient survécu à la guerre, se sont étranglés pour ne pas survivre à cette ignominie.

VII. Pour leurs rois, ils consultent la naissance; pour leurs généraux, la valeur. La puissance des rois n'est ni illimitée ni indépendante, et les généraux commandent par l'exemple plus que par l'autorité. S'ils sont braves, s'ils se distinguent, s'ils combattent au premier rang, l'admiration fait leur titre. A l'exception des prêtres, personne n'a le droit ni de punir, ni d'emprisonner, ni même de frapper; et ce traitement, ils l'envisagent de leur part, non comme un châtimeut ni comme l'ordre d'un supérieur, mais, en quelque sorte, comme le commandement du dieu qu'ils croient présider aux batailles. Ils portent dans les combats des simulacres et des espèces d'enseignes, qu'ils tirent de leurs bois sacrés; et, ce qui est un puissant aiguillon, ce n'est point le hasard ni un atroupement fortuit qui compose chaque bande ou chaque escadron, c'est une famille entière, ce sont tous les parents. Ils ont près d'eux les gages de leur amour; ils entendent les hurlements de leurs femmes, les cris de leurs enfants: ce sont pour eux les témoins

cant. Definitur et numerus; *centeni* ex singulis pagis sunt; idque ipsum inter suos vocantur; et quod primo numerus fuit, jam nomen et honor est. Acies per cuneos componitur. *Cedere loco, dummodo rursus instas, consilii quam formidinis arbitrantur.* Corpora suorum etiam in dubiis proeliis referunt. Scutum reliquisse præcipuum flagitium; nec aut sacris adesse, aut concilium inire, ignominioso fas; multique superstites bellorum infamiam laqueo finiunt.

VII. Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt. Nec regibus infinita aut libera potestas: et duces exemplo potius quam imperio; si prompti, si conspici, si ante aciem agant, admiratione præsent. Ceterum, neque animadvertere, neque vincere, ne verberare quidem, nisi sacerdotibus permissum; non quasi in pœnam, nec ducis jussu, sed velut deo imperante, quem adesse bellantibus credunt: effigiesque, et signa quædam, detracta lucis, in prælium ferunt. Quodque præcipuum fortitudinis incitamentum est, non casus, nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiaris et propinquitates; et in proximo pignora, unde feminarum ululatus audiri, unde vagitus infantium:

les plus redoutables, les panégyristes les plus flatteurs. Ils montrent leurs blessures à leurs mères, à leurs femmes; et elles ne craignent point de les compter et de les examiner. De leur côté, elles portent aux combattants de la nourriture et des encouragements.

VIII. On rapporte que des armées ébranlées, et déjà en déroute, ont été ralliées par les femmes, qui, présentant leur sein aux fuyards, leur peignaient les horreurs d'une captivité prochaine, qu'ils redoutent bien plus pour leurs femmes que pour eux-mêmes. Ce sentiment est tel, que, pour s'assurer plus efficacement de la fidélité d'un canton, on exige toujours, au nombre des otages, quelques femmes de distinction. De plus, ils supposent à ce sexe je ne sais quoi de religieux, et une sorte d'inspiration; ils se gardent bien de rejeter leurs avis, ou de douter de leurs oracles. Sous Vespasien, nous avons vu Velléda regardée longtemps par la plus grande partie de la nation comme une divinité, sans compter anciennement Aurinia, et une foule d'autres, auxquelles ils rendaient un culte, et non point par adulation, ou pour faire des divinités.

IX. De tous les dieux c'est Mercure qu'ils honorent le plus; il y a des jours où ils se font un devoir de lui sacrifier des victimes humaines: quant à Hercule et à Mars, ils les apaisent en immolant des animaux. Une partie des Suèves sacrifie aussi à Isis; je ne sais trop ni d'où ni comment leur est venu ce culte étranger. Seulement la figure de vaisseau, sous laquelle ils l'adorent, annonce que ce culte leur a été apporté. Ils trouvent peu conforme à la majesté céleste d'emprisonner les dieux dans des murs, ou de leur donner une forme humaine. Ils consacrent des bois, et ils

hi cuique sanctissimi testes, hi maximi laudatores. Ad matres, ad conjuges vulnera ferunt; nec ille numerare, aut easugere plagas pavent; cibosque et hortamina pugnantibus gestant.

VIII. Memórias proditur quædam acies, inclinatæ jam et labantes, a feminis restitutas, constantia precum, et objectu pectorum, et monstrata cominus captivitate, quam longe impatientius feminarum suarum nomine timent: adeo ut effocius obligentur animi civitatum, quæ bus, inter obsides, puella quoque nobiles imperantur. Inesse quinetiam sanctum aliquod et providum putant; nec aut consilia earum aspernantur, aut responsa negligunt. Vidimus, sub divo Vespasiano, Velledam diu apud plerosque numinis loco habitam. Sed et olim Auriniam, et complures alias venerati sunt, non adulatione, nec tanquam facerent deas.

IX. Deorum maxime Mercurium colunt, cui certis diebus, humanis quoque hostiis, litare fas habent. Herculem ac Martem concessis animalibus placant: pars Suevorum et Isidi sacrificat. Unde causa et origo peregrino sacro, parum comperi, nisi quod signum ipsum, in modum liburnæ figuratum, docet adventam religionem. Ceterum nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris speciem assimilare, ex magnitudine cœlestium arbitrantur: lucos

donnent le nom de dieu à cette horreur des forêts, où ils adorent ce qu'ils ne voient pas.

X. Ils croient aux auspices et à la divination plus que toute autre nation. Pour la divination, leur manière est simple : ils coupent en plusieurs morceaux une baguette d'arbre fruitier, et, après les avoir distingués par différentes marques, ils les jettent au hasard et pêle-mêle sur une étoffe blanche. Ensuite le prêtre du canton, si c'est pour le public, et, si c'est une affaire particulière, le père de famille lui-même, après une prière aux dieux, les yeux levés vers le ciel, prend trois fois chaque morceau, et, selon les marques qui se présentent, il donne l'explication. S'il y a défense, de tout le jour ils ne consulteront le sort sur la même affaire; s'il y a permission, on exige encore une confirmation des auspices, et là, comme ici, on a l'usage d'interroger le vol et le chant des oiseaux. Ce qui leur est particulier, c'est de demander même aux chevaux des auspices et des présages. On en nourrit aux frais de la cité, dans ces mêmes forêts religieuses, qui sont tout blancs, et qu'on se garde bien d'assujettir à aucun service profane. Quand ils sont attelés au char sacré, le prêtre et le roi, ou le chef du canton, les accompagnent, et remarquent leurs hennissements, leurs frémissements; il n'y a point d'auspice plus accrédité, non-seulement parmi le peuple, mais chez les grands, chez les prêtres. Ceux-ci ne se croient que les ministres, ils regardent les chevaux comme les confidents de la divinité. Ils ont encore une autre manière de prendre les auspices pour savoir le succès d'une guerre importante. Ils tâchent de se procurer, de façon ou d'autre, un prisonnier de

ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellunt secretum illud quod sola reverentia vident.

X. Auspicia sortesque, ut qui maxime, observant. Sortium consuetudo simplex: virgam, frugiferam arbori decisam, in surculos amputant, eosque notis quibusdam discretos, super candidam vestem temere ac fortuito spargunt; mox, si publice consulatur, sacerdos civitatis, sin privatim, ipse paterfamilias, precatus deos, cœlumque suspiciens, ter singulos tollit; sublatis, secundum impressam ante notam, interpretatur. Si prohibuerunt, nulla de eadem re, in eundem diem, consultatio; sin permissum, auspicioꝝ adhuc fides exigitur. Et illud quidem etiam hic notum, avium voces volatusque interrogare; proprium gentis, equorum quoque presagia ac monitus experiri: publice aluntur iisdem nemoribus ac lucis, candidi, et nullo mortali opere contacti; quos pressos sacro curru sacerdos, ac rex, vel princeps civitatis, comitantur, hinnitusque ac fremitus observant. Nec ulli auspicio major fides, non solum apud plebem, sed apud proceres, apud sacerdotes: se enim ministros deorum, illos conscios putant. Est et alia observatio auspicioꝝ, qua gravium bellorum eventus explorant: ejus gentis, cum qua bellum est, captivum, quoquo modo

la nation ennemie, et ils le font battre contre un de leurs plus braves champions, chacun avec les armes de son pays : la victoire de l'un ou de l'autre est un pronostic pour le parti.

XI. Les affaires peu importantes sont réglées par les chefs, les autres par la nation; toutefois celles mêmes dont la décision appartient au peuple sont d'abord discutées par les chefs. Hormis des cas extraordinaires et pressants, ils s'assemblent à des jours fixes, au commencement de la nouvelle et de la pleine lune, temps qu'ils jugent le plus favorable pour traiter les affaires. Nous comptons par jours, eux ils comptent par nuits. C'est ainsi qu'ils font les convocations, les assignations; ils croient que la nuit a précédé le jour. Un des inconvénients de leur liberté, c'est qu'ils n'arrivent point à la fois, pour n'avoir pas l'air d'avoir été commandés; et il se perd deux ou trois jours par leur lenteur à se réunir. Lorsque l'assemblée paraît suffisamment nombreuse, ils prennent place tout armés. Les prêtres, qui sont alors chargés de la police, imposent silence. Ensuite le roi ou le chef prend la parole; et, selon ce qu'il a d'âge, de naissance, de considération militaire, d'éloquence, il se fait écouter par la force des raisons, plutôt que par celle de l'autorité. Si son avis a déplu, un murmure général le repousse; s'ils l'approuvent, ils agitent leurs framées : cette manière d'exprimer leur approbation par les armes est la plus flatteuse.

XII. On peut aussi, à ces assemblées générales, porter les accusations et les affaires criminelles. Les châtimens varient selon le délit; on pend à des arbres les traîtres et les transfuges : les lâches,

interceptum, cum electo popularium suorum, patris quemque armis, committunt: victoria hujus, vel illius, pro præjudicio accipitur.

XI. De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes; ita tamen, ut ea quoque, quorum pœnas plebem arbitrium est, apud principes tractentur. Coeunt, nisi quid fortuitum et subitum inciderit, certis diebus, quum aut inchoatur luna, aut impletur: nam agendis rebus hoc auspiciatissimum initium credunt. Nec dierum numerum, ut nos, sed noctium computant. Sic constituunt, sic condicunt: nox ducere diem videtur. Illud ex libertate vitium, quod non simul, nec ut jussi conveniunt, sed et alter, et tertius dies cunctatione coeuntium absumitur. Ut turba placuit, considunt armati. Silentium per sacerdotes, quibus tum et coercendi jus est, imperatur. Mox rex, vel princeps, prout ætas cuique, prout nobilitas, prout decus bellorum, prout fiducia est, audiuntur, auctoritate suadendi magis, quam jubendi potestate. Si displicuit sententia, fremitu aspernantur; sin placuit, frameas concutiunt. Honoratissimum assensus genus est armis laudare.

XII. Licet apud concilium accusare quoque, et discrimen capitis intendere. Distinctio pœnarum ex delicto: proditores et transfugas arboribus suspen-

ceux qui ne vont point à la guerre, et ceux qui se prostituent, sont traînés dans un marais, et, avec une claie qu'on leur jette sur le corps, on les plonge au fond du borbier. Cette diversité de supplices a pour but de démasquer le crime et de cacher l'infamie. Il y a, pour des fautes plus légères, des peines proportionnées; des amendes en chevaux et brebis, dont une partie est au profit du roi ou de la cité, le reste pour l'offensé ou ses proches. Dans ces mêmes assemblées on élit aussi des chefs pour rendre la justice dans les cantons et dans les bourgades. On leur donne à chacun, pour les conseiller et pour ajouter à leur autorité, cent assesseurs tirés du peuple.

XIII. Ils ne vaquent à aucune affaire publique ou particulière sans être armés. Mais personne ne commence à porter les armes avant que la cité l'en ait jugé capable. C'est dans l'assemblée même qu'un des chefs, ou le père, ou un parent, donne au jeune homme le bouclier et la framée; c'est là sa robe virile; c'est pour la jeunesse le premier grade : déjà membre de la famille, il devient alors membre de l'État. Une très-haute naissance, ou les services signalés des pères, donnent la dignité de prince à des enfants même. Quant aux autres, ils s'attachent à des guerriers plus âgés, qui ont fait depuis longtemps leurs preuves, et il n'y a point de honte à être ainsi le compagnon d'un autre; il y a même différents grades à la disposition des chefs; et il existe une grande émulation entre les compagnons pour obtenir le premier rang auprès de leur chef, et entre les chefs pour avoir le plus de compagnons et les plus braves; car ils n'ont de considération, de pouvoir, qu'autant qu'ils sont sans cesse entourés d'une troupe nombreuse et

dunt; ignavos, et imbelles, et corpore infames, œeno ac palude, injecta insuper crate, mergunt. Diversitas supplicii illuc respicit, tanquam scelera ostendi oporteat, dum puniuntur, flagitia abscondi. Sed et levioribus delictis, pro modo, pœna: equorum pecorumque numero convicti multantur: pars multa regi, vel civitati, pars ipsi qui vindicatur, vel propinquis ejus exsolvitur. Eliguntur in iisdem conciliis et principes, qui jura perpagos vicosque reddunt. Centeni singulis ex plebe comites, consilium simul et auctoritas, adsunt.

XIII. Nihil autem neque publicæ neque private rei, nisi armati agunt. Sed arma sumere non ante cuiquam moris, quam civitas susceptorum probaverit. Tum in ipso concilio, vel principum aliquis, vel pater, vel propinquus, scuto frameaque juvenem ornant: hæc apud illos toga, hic primus juvenum honos, ante hoc domus pars videntur, mox reipublicæ. Insignis nobilitas, aut magna patrum merita, principis dignationem etiam adolescentulis assignant. Ceteri robustioribus ac jam pridem probatis aggregantur: nec rubor inter comites aspicitur. Gradus quin etiam et ipse comitatus habet, judicio ejus, quem sectantur: magnaque et comitum æmulatione, quibus primus apud principem suum locus; et principum, cui plurimi et acerrimi comites. Hæc dignitas, hæc vires

choisie de jeunes gens, ornement dans la paix, rempart dans la guerre. Et la gloire que donne un entourage nombreux et vaillant ne se borne pas à leur propre nation; elle s'étend jusque chez les voisins; on les recherche par des ambassades, on les comble de présents; souvent leur nom peut décider d'une guerre.

XIV. Au combat, il est honteux au chef de le céder en valeur; honteux aux compagnons de ne point égaler leur chef. Mais, surtout, c'est une infamie et un opprobre pour le reste de la vie de le laisser mort sur le champ de bataille, et de lui survivre un instant. Leur serment le plus sacré, c'est de le défendre, de le garantir, de rapporter même leurs belles actions à sa gloire. Les chefs combattent pour la victoire, les compagnons pour leur chef. Si leur cité languit trop longtemps dans la paix et l'inaction, presque toute la jeune noblesse est la première à aller trouver les peuples qui sont alors en guerre; car le repos est insupportable à la nation, et, au milieu des hasards, ils s'illustrent plus vite, et ils ne peuvent entretenir un grand nombre de compagnons que par la rapine et la guerre. C'est au chef à leur fournir le cheval de bataille, la framée si meurtrière et si terrible; en outre, au lieu de solde, des festins grossiers, mais dispendieux. La guerre et le pillage défrayent ces dépenses; il leur plaît moins de labourer la terre, ou d'attendre une récolte, que d'aller se faire des ennemis et chercher des blessures. Bien plus, ils trouvent de la bassesse et de la lâcheté à arracher par des sueurs ce qu'on peut avoir avec du sang.

magno semper electorum juvenum globo circumdari, in pace decus, in bello præsidium. Nec solum in sua gente cuique, sed apud finitimas quoque civitates id nomen, ea gloria est, si numero ac virtute comitatus emineat: expetuntur enim legationibus, et muneribus ornantur, et ipsa plerumque fama bella profligant.

XIV. Quam ventum in aciem, turpe principi virtute vinci; turpe comitatu virtutum principis non adæquare. Jam vero infame in omnem vitam ac præbrosam, superstitem principi suo ex acie recessisse. Illum defendere, tueri, sua quoque fortia facta gloriæ ejus assignare, præcipuum sacramentum est. Principes pro victoria pugnant; comites pro principe. Si civitas, in qua orti sunt, longa pace et otio torpeat, plerique nobilium adolescentium petunt ultra eas nationes quæ tum bellum aliquod gerunt; quis et ingrata genti quies, et facilius inter ancipitia clarescunt, magnumque comitatum non nisi vi belloque tueare: exigunt enim principis sui liberalitate illum bellatorem equum, illum cruentam victricemque frameam: nam epulæ, et quamquam incompti, largi tamen apparatus pro stipendio cedunt. Materia munificentia per bella et raptus. Nec arare terram, aut exspectare annum, tam facile persuaseris, quam vocare hostes et vulnera mereri: pigrum quinimmo et iners videtur sudore acquirere, quod possis sanguine parare.

XV. Le temps qu'ils ne passent point à la guerre, ils le passent à chasser quelquefois; mais le plus souvent à ne rien faire, aimant surtout le lit et la table. On voit alors les plus braves et les plus belliqueux, dans une inaction complète, abandonner le soin de la famille, de la maison, des terres, aux femmes, aux vieillards, aux personnes les plus faibles, tandis qu'ils languissent dans l'oisiveté : étrange inconséquence dans le caractère de ces peuples, de haïr à ce point le travail et de ne pouvoir souffrir le repos ! Les cités sont dans l'usage de se cotiser pour fournir à leur chef une certaine quantité de bétail ou de grain. Cette contribution volontaire est un honneur; elle subvient de plus aux dépenses. Ce qui les flatte surtout, ce sont les présents des nations voisines, tant au nom des particuliers qu'au nom de l'État, comme de beaux chevaux, des armes pesantes, des caparaçons et des colliers. Déjà nous leur avons appris à recevoir de l'argent.

XVI. Les Germains, comme on sait, n'ont point de villes; ils ne souffrent pas même que les maisons se touchent. Les habitations sont isolées et éparses; c'est une fontaine, c'est un champ, c'est un bois qui décident de l'emplacement. Les bâtiments des bourgades ne sont point, comme chez nous, contigus et liés ensemble : là, chaque maison est entourée d'un espace vide, soit pour prévenir le feu, soit faute de savoir bâtir; ils ne connaissent ni ciment, ni tuile; en tout leurs matériaux sont informes, et ils ne donnent rien à la décoration ou à l'agrément. Ils enduisent pourtant certaines parties avec un peu de soin d'une terre fine et luisante, qui offre quelques nuances et imite la peinture. Ils sont dans l'usage

XV. Quoties bella non ineunt, multum venatibus, plus per otium transigunt, dediti somno ciboque. Fortissimus quisque ac bellicosissimus nihil agens, delegata domus et penatum et agrorum cura, feminis sentibusque et inlirmissimo cuique ex familia, ipsi hebent; mira diversitate nature, quum idem homines sic ament inertiam, et odereint quietem. Mes est civitatibus vitro ac viritim contere principibus, vel armentorum, vel frogum, quod pro honore acceptum, etiam necessitatibus subvenit. Gaudent precipue finitimorum gentium donis, quæ non modo a singulis, sed publice mittuntur; electi equi, magna arma, phaleræ, torquesque. Jam et pecuniam accipere docuimus.

XVI. Nullas Germanorum populis urbes habitari, satis notum est; ne pati quidem inter se junctas sedes. Colunt discreti ac diversi, ut fons, ut campus, ut nemus placuit. Vicos locant, non in nostrum morem, connexis et coherentibus ædificiis; suam quisque domum spatio circumdat, sive adversus casus ignis remedium, sive inscitia ædificandi. Ne cæmentorum quidem apud illos, aut regularum usus: materia ad omnia utuntur informi, et citra speciem, aut delectationem. Quædam loca diligentius inlinunt terra, ita pura ac splendente, ut picturam ac lineamenta colorum irretitur. Solent et subterraneos

aussi de se creuser des souterrains, qu'ils couvrent d'une épaisse couche de fumier : c'est leur asile l'hiver; c'est le dépôt de leurs grains; ils y sentent moins la rigueur des froids; et, si l'ennemi vient, il pille ce qui est à découvert, tandis que ces richesses secrètes et souterraines restent ignorées, ou, ce qui suffit pour dérouter, exigent des recherches.

XVII. Ils ont tous, pour vêtement, une saie, qu'ils attachent avec une agrafe, ou, au besoin, avec une épine. Du reste, ils sont tout nus, et ils se tiennent les jours entiers auprès du feu. Les plus riches sont distingués par un habit non pas flottant, comme celui des Sarmates et des Parthes, mais serré, et marquant toutes les formes. Ils s'habillent aussi de peaux de bêtes, plus négligées vers les frontières, plus recherchées dans l'intérieur, le commerce ne leur fournissant point d'autre parure. Ils choisissent la fourrure de certains animaux, et ils la coupent par des mouchetures et par d'autres peaux de bêtes que produisent l'Océan septentrional et une mer qui nous est inconnue. L'habillement des femmes ne diffère de celui des hommes que par un vêtement de lin bigarré de pourpre et sans manches, elles ont tout le bras entièrement nu; elles laissent aussi le haut de leur sein à découvert.

XVIII. Cependant leurs mariages sont chastes, et, à cet égard surtout, les mœurs méritent les plus grands éloges. C'est presque la seule nation barbare où l'on n'ait qu'une femme, hormis un très-petit nombre, qui, non par incontinence, mais parce que leur noblesse fait ambitionner leur alliance, s'entourent d'un cortège

specus aperire, eosque multo insuper limo onerant, suffugium hiemi et receptaculum frugibus; quia rigorem frigorum ejusmodi locis molliunt; et, si quando hostis advenit, aperta populatur; abdita autem et defossa, aut ignorântur, aut eo ipso fallunt, quod quaerenda sunt.

XVII. Tegumen omnibus sagum, fibula, aut, si desit, spina consertum: cetera intecti, totos dies juxta locum atque ignem agunt. Locupletissimi veste distinguuntur, non fluitante, sicut Sarmatæ ac Parthi, sed stricta et singulos artus exprimente. Gerunt et ferarum pelles, proximi ripæ negligentem, ultiores exquisitius, ut quibus nullus per commercia cultus. Eligunt feras, et detracta velamina spargunt maculis pelibusque belluarum, quas exterior Oceanus, atque ignotum mare gignit. Nec alius feminis quam viris habitus, nisi quod feminae sæpius lineis amictibus velantur, eosque purpura variant, partemque vestitus superioris in manicas non extendunt, nude brachia ac laceratos; sed et proxima pars pectoris patet.

XVIII. Quamquam severa illic matrimonia; nec ullam morum partem magis laudaveris: nam prope soli Barbarorum singulis uxoribus contenti sunt, exceptis admodum paucis, qui non libidine, sed ob nobilitatem, plurimis nu-

d'épouses. La femme n'apporte point de dot, c'est le mari. Le père et la mère, ainsi que les proches, assistent à l'entrevue, et reçoivent les présents. Ces présents ne sont point de ces superfluités qui flattent les nouvelles épouses ou servent à leur parure; ce sont des bœufs, un cheval harnaché, un bouclier, une framée et un sabre. Ces présents constituent le mariage; la femme donne aussi au mari quelques armes. C'est là leur lien le plus fort, le symbole mystérieux de leur union, leurs dieux d'hyménée. De peur que la femme ne croie le courage et les hasards de la guerre étrangers à son sexe, les cérémonies mêmes de son mariage l'avertissent qu'elle doit partager les travaux et les périls; que c'est son sort dans la paix, son sort au combat, d'endurer et d'oser autant que son époux: ces bœufs attelés, ce cheval tout équipé, ces armes qu'on lui donne, lui apprennent que c'est ainsi qu'il faut vivre, ainsi qu'il faut mourir: c'est un dépôt sacré qu'elle rendra dignement à ses enfants, de qui le recevront ses brus, pour le transmettre à leur tour à ses petits-fils.

XIX. Ainsi tout chez elles protège la vertu: point de spectacles dangereux, point de ces banquetts enivrants qui allument les passions. Hommes et femmes ignorent également le commerce mystérieux des lettres. Dans une nation si nombreuse, rien de si rare que l'adultère; on le punit sur-le-champ, et c'est le mari qui s'en charge. Rasée, dépouillée de ses habits en présence des parents, la femme est chassée de la maison par le mari, qui la poursuit dans toute la bourgade à coups de fouet. Et, une fois déshonorée, c'est sans retour; il n'y a ni beauté, ni jeunesse, ni fortune, qui puissent lui faire trouver un mari; car on ne plaisante

ptiis ambiunt. Dotem non uxor marito, sed uxori maritus offert. Intersunt parentes et propinqui, ac munera probant; munera non ad delicias muliebres quesita, nec quibus nova nupta comatur; sed boves, et frenatum equum, et scutum cum framea gladioque. In hæc munera uxor accipitur, atque invicem ipsa armorum aliquid viro offert. Hoc maximum vinculum, hæc arcana sacra, hos conjugales deos arbitrantur. Ne se mulier extra virtutum cogitationes, extraque bellorum casus putet, ipsis incipientis matrimonii auspiciis admoneatur, venire se laborum periculorumque sociam, idem in pace, idem in proelio passuram ausuramque: hoc juncti boves, hoc paratus equus, hoc data arma denuntiant, sic vivendum, sic perendum; accipere se, quæ liberis injviolata ac digna reddat, quæ nurus accipiant, rursusque ad nepotes referant.

XIX. Ergo septæ pudicitia agunt, nullis spectaculorum illecebris, nullis conviviis irritationibus corruptæ. Litterarum secretâ viri pariter ac femine ignorant. Paucissima in tam numerosa gente adulteria; quorum poena præsens, et maritis permissa. Accisis erinibus, nudatam, coram propinquis expellit domo maritus, ac per omnem vicum verberare agit; publicatæ enim pudicitie nulla venia: non forma, non ætate, non opibus maritum invenierit.

point là sur le vice. Être corrompu ou corrompre ne s'appelle pas vivre comme le siècle. Il y a des cités où l'on fait encore mieux, où l'on ne permet le mariage qu'aux vierges; et, ce désir et ce vœu remplis une fois, c'est pour la vie. Ainsi elles n'ont qu'un mari, comme on n'a qu'un corps et qu'une âme; au mari doivent se borner toutes leurs pensées, tous leurs desirs: il n'est pas seulement un mari pour elles, il est le mariage tout entier. On ne les voit point limiter le nombre de leurs enfants ou faire périr un nouveau-né; à leurs yeux c'est une infamie; là, les bonnes mœurs sont plus que ne font ailleurs les bonnes lois.

XX. C'est ainsi que, nus et négligés dans les familles, ils s'élèvent à cette stature et à cette force gigantesques qui nous étonnent. Chaque mère allaite tous ses enfants; elle ne les abandonne point à des nourrices et à des servantes. Il n'y a point, dans leur éducation, de délicatesses qui distinguent le maître d'avec l'esclave. Tous deux passent leur enfance au milieu des troupeaux, à se trainer sur la terre, jusqu'à ce que l'âge sépare l'homme libre et que la vaillance le reconnaisse. Les jeunes gens ne connaissent l'amour que tard; aussi ont-ils une puberté infatigable. On ne hâte pas non plus les filles; on attend qu'elles soient également formées, également grandes; on assortit l'âge et la force, et cette vigueur des pères passe aux enfants. Les neveux maternels sont aussi précieux à leur oncle qu'à leur propre père. Il y en a même qui regardent ce lien comme plus intime et plus sacré; et, quand ils prennent des otages, ils préfèrent les neveux aux fils, comme inspirant un attachement plus fort, et comme embrassant une fa-

Nemo enim illic vitia ridet; nec corrumpere et corrumpi sæculum vocatur. Melius quidem adhuc eas civitates, in quibus tantum virginés nubunt, et cum spe votoque uxoris semel transigitur. Sic unum accipiunt maritum, quo modo unum corpus, unamque vitam, ne ulla cogitatio ultra, ne longior cupiditas, ne tanquam maritum, sed tanquam matrimonium, ament. Numerum liberorum finire, aut quemquam ex agnatis necare, flagitium habetur: plusque ibi boni mores valent, quam alibi bonæ leges.

XX. In omni domo nudi ac sordidi, in hos artus, in hæc corpora, quæ miramur, exerescunt. Sua quemque mater uberibus alit, nec ancillis ac nutricibus delegantur. Dominum ac servum nullis educationis deliciis dignoscas. Inter eadem pecora, in eadem humo degunt, donec ætas s-paret ingenuos, virtus agnoscat. Sera juvenum Venus, eoque inexhausta pubertas: nec virginés festinantur; eadem juvenata, similis proceritas; pares valideque miscentur; ac robora parentum liberi referunt. Sororum filiis idem apud avunculum, qui apud patrem honor. Quidam sanctiorem actioremque hunc nexum sanguinis arbitrantur, et in accipiendis obsidibus magis exigunt, tanquam si et

mille plus étendue. Cependant ce sont les enfants qui héritent, et jamais on ne fait de testament. S'il n'y a point d'enfants, la succession passe aux plus proches, aux frères, aux oncles parternels, maternels. Plus on a de parents et d'alliés, plus on a de considération dans la vieillesse : il n'y a point là d'avantage à être sans famille.

XXI. C'est une obligation d'épouser les haines, ainsi que les affections, soit d'un père, soit d'un parent; mais les haines ne sont point implacables. On rachète jusqu'à l'homicide, moyennant tant de bœufs ou de brebis; et ici la famille entière se contente de la réparation : règlement bien sage, car les inimitiés sont plus terribles là où la liberté est plus grande. Nulle nation n'est plus généreuse pour ses convives, ni plus hospitalière : fût-ce le dernier des hommes, c'est un crime de lui fermer sa maison. Chacun reçoit et régale suivant sa fortune. Les provisions sont-elles consommées, celui qui vous a reçu vous indique son voisin et vous accompagne; vous entrez tous deux sans être invités : peu importe, vous êtes également bien accueillis. Connus et inconnus ont les mêmes droits à l'hospitalité. En partant, si vous demandez quelque chose, il est d'usage de l'accorder; et, à son tour, on ne craint pas de demander. Les présents les flattent; mais ils ne vous croient point lié par ce qu'ils donnent, ni eux par ce qu'ils reçoivent. Cette hospitalité n'est que bienveillance.

XXII. Sitôt qu'ils sont levés, et communément ils se lèvent tard, ils prennent un bain, chaud le plus souvent, comme cela doit être avec un hiver aussi long. Après le bain ils font un repas; chacun

animum firmiter et domum latius teneant. Heredes tamen successoresque sui cuique liberi; et nullum testamentum. Si liberi non sunt, proximus gradus in possessione fratres, patrum, avunculi. Quanto plus propinquorum, quo major affinium numerus, tanto gratiosior senectus; nec ulla orbitalis pretia.

XXI. Suscipere tam inimicitias, seu patris, seu propinqui, quam amicitias necesse est: nec implacabiles durant. Luitur enim etiam homicidium certo armentorum ac pecorum numero, recipiturque satisfactionem universa domus, utiliter in publicum, quia periculosiores sunt inimicitia juxta libertatem. Convictibus et hospitibus non alia gens effusius indulget. Quemeumque mortaliū arcere tecto, nefas habetur: pro fortuna quisque apparatus epulis excipit. Quum defecere, qui modo hospes fuerat, monstrator hospitii et comes, proximam domum non invitati adeunt: nec interest; pari humanitate accipiuntur: notum ignotumque quantum ad jus hospitii, nemo discernit: abeunt, si quid poposcerit, concedere moris: et poscendi invicem eadem facilitas. Gaudent muneribus; sed nec data imputant, nec acceptis obligantur: victus inter hospites comis.

XXII. Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur, sæpius calida, ut apud quos plurimum hiems occupat. Lauti cibum capiunt;

a sa table à part. Ensuite ils vont à leurs affaires, ou à des festins, et ils sortent armés. Ils passent les nuits et les jours entiers à boire, ce qui ne déshonore personne. Les querelles, dans l'ivresse, sont fréquentes, et il est rare qu'elles se bornent à des injures; le plus souvent elles se terminent par des blessures et par le meurtre. C'est ordinairement dans leurs festins qu'ils traitent des réconciliations, des mariages, de l'élection des chefs, enfin de la paix et de la guerre; ils sont persuadés qu'il n'est pas de moment plus favorable à la franchise, ou à l'enthousiasme de la gloire. Cette nation, qui n'a ni finesses ni artifices, profite encore de l'abandon de la table pour laisser voir jusqu'au fond de son cœur. Chacun donc épanche et dévoile toutes ses idées, et le lendemain on les discute : choix de moments également sage. Pour délibérer, ils prennent le temps où l'on ne saurait feindre; pour résoudre, celui où l'on peut le moins se tromper.

XXIII. Leur boisson est une liqueur faite d'orge ou de blé fermenté, qui leur fait une sorte de vin. Les plus voisins de la frontière achètent même du vin. Leurs aliments sont simples : des fruits champêtres, de la venaison fraîche, ou du lait caillé. Sans apprêts, sans raffinements, ils apaisent la faim. A l'égard de la soif, ils ne sont pas aussi réservés. Que si là-dessus vous satisfaites leur passion en leur fournissant tout ce qu'ils demandent, ce vice seul les détruira non moins facilement que la guerre.

XXIV. Ils n'ont qu'une sorte de spectacle, toujours la même dans

separata singulis sedes, et sua cuique mensa: tum ad negotia, nec minus sæpe ad convivia, procedunt armati. Diem noctemque continuare potando, nulli probrum. Crebra, ut inter violentos, rixæ, raro conviciis, sæpius crede et vulneribus transiguntur. Sed et de reconciliandis invicem inimicis, et jungendis affinitatibus, et adsciscendis principibus, de pace denique ac bello, plerumque in conviviis consultant; tamquam nullo magis tempore, aut ad simplices cogitationes pateat animus, aut ad magnas incalescat. Gens non astuta, nec callida, aperit adhuc secreta pectoris licentia joci: ergo detecta et nuda omnium mens postera die retractatur, et salva utriusque temporis ratio est: deliberant, dum fingere nesciunt; constituunt, dum errare non possunt.

XXIII. Potui humor ex hordeo aut frumento, in quamdam similitudinem vini corruptus. Proximi ripæ et vinum mercantur. Cibi simplices: agrestia poma, recens fera, aut lac concretum; sine apparatu, sine blandimentis, expellunt famem. Adversus sitim non eadem temperantia: si indulseris ebrietati, suggerendo quantum concupiscunt, haud minus facile vitiiis, quam armis, vincuntur.

XXIV. Genus spectaculorum unum, atque in omni costu idem. Nudi juvenes,

mille plus étendue. Cependant ce sont les enfants qui héritent, et jamais on ne fait de testament. S'il n'y a point d'enfants, la succession passe aux plus proches, aux frères, aux oncles parternels, maternels. Plus on a de parents et d'alliés, plus on a de considération dans la vieillesse : il n'y a point là d'avantage à être sans famille.

XXI. C'est une obligation d'épouser les haines, ainsi que les affections, soit d'un père, soit d'un parent; mais les haines ne sont point implacables. On rachète jusqu'à l'homicide, moyennant tant de bœufs ou de brebis; et ici la famille entière se contente de la réparation : règlement bien sage, car les inimitiés sont plus terribles là où la liberté est plus grande. Nulle nation n'est plus généreuse pour ses convives, ni plus hospitalière : fût-ce le dernier des hommes, c'est un crime de lui fermer sa maison. Chacun reçoit et régale suivant sa fortune. Les provisions sont-elles consommées, celui qui vous a reçu vous indique son voisin et vous accompagne; vous entrez tous deux sans être invités : peu importe, vous êtes également bien accueillis. Connus et inconnus ont les mêmes droits à l'hospitalité. En partant, si vous demandez quelque chose, il est d'usage de l'accorder; et, à son tour, on ne craint pas de demander. Les présents les flattent; mais ils ne vous croient point lié par ce qu'ils donnent, ni eux par ce qu'ils reçoivent. Cette hospitalité n'est que bienveillance.

XXII. Sitôt qu'ils sont levés, et communément ils se lèvent tard, ils prennent un bain, chaud le plus souvent, comme cela doit être avec un hiver aussi long. Après le bain ils font un repas; chacun

animum firmiter et domum latius teneant. Heredes tamen successoresque sui cuique liberi; et nullum testamentum. Si liberi non sunt, proximus gradus in possessione fratres, patrum, avunculi. Quanto plus propinquorum, quo major affinium numerus, tanto gratiosior senectus; nec ulla orbitalis pretia.

XXI. Suscipere tam inimicitias, seu patris, seu propinqui, quam amicitias necesse est: nec implacabiles durant. Luitur enim etiam homicidium certo armentorum ac pecorum numero, recipiturque satisfactionem universa domus, utiliter in publicum, quia periculosiores sunt inimicitia juxta libertatem. Convictibus et hospitibus non alia gens effusius indulget. Quemeumque mortaliū arcere tecto, nefas habetur: pro fortuna quisque apparatus epulis excipit. Quum defecere, qui modo hospes fuerat, monstrator hospitii et comes, proximam domum non invitati adeunt: nec interest; pari humanitate accipiuntur: notum ignotumque quantum ad jus hospitii, nemo discernit: abeunt, si quid poposcerit, concedere moris: et poscendi invicem eadem facilitas. Gaudent muneribus; sed nec data imputant, nec acceptis obligantur: victus inter hospites comis.

XXII. Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur, sæpius calida, ut apud quos plurimum hiems occupat. Lauti cibum capiunt;

a sa table à part. Ensuite ils vont à leurs affaires, ou à des festins, et ils sortent armés. Ils passent les nuits et les jours entiers à boire, ce qui ne déshonore personne. Les querelles, dans l'ivresse, sont fréquentes, et il est rare qu'elles se bornent à des injures; le plus souvent elles se terminent par des blessures et par le meurtre. C'est ordinairement dans leurs festins qu'ils traitent des réconciliations, des mariages, de l'élection des chefs, enfin de la paix et de la guerre; ils sont persuadés qu'il n'est pas de moment plus favorable à la franchise, ou à l'enthousiasme de la gloire. Cette nation, qui n'a ni finesses ni artifices, profite encore de l'abandon de la table pour laisser voir jusqu'au fond de son cœur. Chacun donc épanche et dévoile toutes ses idées, et le lendemain on les discute : choix de moments également sage. Pour délibérer, ils prennent le temps où l'on ne saurait feindre; pour résoudre, celui où l'on peut le moins se tromper.

XXIII. Leur boisson est une liqueur faite d'orge ou de blé fermenté, qui leur fait une sorte de vin. Les plus voisins de la frontière achètent même du vin. Leurs aliments sont simples : des fruits champêtres, de la venaison fraîche, ou du lait caillé. Sans apprêts, sans raffinements, ils apaisent la faim. A l'égard de la soif, ils ne sont pas aussi réservés. Que si là-dessus vous satisfaites leur passion en leur fournissant tout ce qu'ils demandent, ce vice seul les détruira non moins facilement que la guerre.

XXIV. Ils n'ont qu'une sorte de spectacle, toujours la même dans

separata singulis sedes, et sua cuique mensa: tum ad negotia, nec minus sæpe ad convivia, procedunt armati. Diem noctemque continuare potando, nulli probrum. Crebra, ut inter violentos, rixæ, raro conviciis, sæpius crede et vulneribus transiguntur. Sed et de reconciliandis invicem inimicis, et jungendis affinitatibus, et adsciscendis principibus, de pace denique ac bello, plerumque in conviviis consultant; tamquam nullo magis tempore, aut ad simplices cogitationes pateat animus, aut ad magnas incalescat. Gens non astuta, nec callida, aperit adhuc secreta pectoris licentia joci: ergo detecta et nuda omnium mens postera die retractatur, et salva utriusque temporis ratio est: deliberant, dum fingere nesciunt; constituunt, dum errare non possunt.

XXIII. Potui humor ex hordeo aut frumento, in quamdam similitudinem vini corruptus. Proximi ripæ et vinum mercantur. Cibi simplices: agrestia poma, recens fera, aut lac concretum; sine apparatu, sine blandimentis, expellunt famem. Adversus sitim non eadem temperantia: si indulseris ebrietati, suggerendo quantum concupiscunt, haud minus facile vitiiis, quam armis, vincuntur.

XXIV. Genus spectaculorum unum, atque in omni costu idem. Nudi juvenes,

toutes leurs assemblées. Des jeunes gens, dont c'est le passe-temps, sautent, tout nus, au travers des épées et des framées menaçantes. L'habitude a amené l'art; l'art, la bonne grâce. Cependant il n'y entre aucune vue d'intérêt : l'unique prix d'un divertissement si périlleux, c'est le plaisir des spectateurs. Même à jeun, chose étrange, ils se font une occupation sérieuse de jouer aux dés; mais avec une telle fureur et un tel acharnement, que, lorsqu'ils ont tout perdu, dans un dernier coup de dés ils jouent leur personne et leur liberté. Le perdant se soumet à l'esclavage; quoique plus jeune, quoique plus robuste, il se laissera garrotter et vendre sans résistance. Telle est la résignation qu'ils portent dans cette folie; ils l'appellent de la bonne foi. Ils vendent ces sortes d'esclaves, pour se délivrer de la honte d'une telle victoire.

XXV. Les esclaves ne sont pas, comme chez nous, classés et attachés dans la maison à différents emplois. Chacun a son habitation, ses pénates, qu'il conduit comme il veut. Le maître lui impose une redevance en blé, ou en troupeaux, ou en fourrures; et la servitude se borne là. Le service de la maison appartient à la femme et aux enfants. Il est rare qu'ils battent un esclave et qu'ils lui infligent la prison ou des travaux forcés. S'il leur arrive de le tuer, ce n'est point par châtement et pour l'exemple, mais par emportement et par colère, comme ils tueraient un ennemi, à cela près qu'ils le font impunément. Les affranchis ne sont guère au-dessus des esclaves. Ils ont rarement quelque influence dans la maison, aucune dans l'État, excepté chez les peuples qui ont des

quibus id ludium est, inter gladios se atque infestas frameas saltu jaciunt. Exercitatio artem paravit, ars decorem: non in quæstum tamen aut mercedem; quamvis audacis lasciviam prætulit est, voluptas spectantium. Aleam (quod mirere) sobrii inter serio exercent, tanta lucrandi pendendive temeritate, ut quum omnia defecerunt, extremo ac novissimo jactu, de libertate et de corpore contendunt. Victus voluntariam servitutem adit; quamvis juvenior, quamvis robustior, alligari se ac venire patitur: ea est in re prava perverciacia; ipsi fidem vocant, servos conditionis hujus per commercia tradunt, ut se quoque pudore victoriæ exsolvant.

XXV. Ceteris servis, non in nostrum morem, descriptis per familiam ministeriis, utuntur. Suam quisque, sedem suos penates regit. Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis, ut colono, injungit; et servus hactenus parat. Cetera domus officia uxor ac liberi exsequuntur. Verberare servum, ac vinculis et opere coercere, rarum: occidere solent, non disciplina et severitate, sed impetu et ira, ut inimicum, nisi quod impune. Libertini non multum supra servos sunt; raro aliquid momentum in domo, nunquam in civitate;

rois. Car, là, ils s'élèvent et au-dessus des hommes libres et au-dessus des nobles: l'abaissement des affranchis, partout ailleurs, prouve la liberté.

XXVI. Le prêt à intérêt, et à intérêt composé, leur est inconnu: ignorance plus sûre que ne le serait la répression. Les terres sont occupées successivement par toutes les peuplades, en raison du nombre des bras; ils les subdivisent en raison du rang. L'étendue de leur pays facilite ces partages. Ils changent de terre tous les ans, et ils en ont de reste; car ils ne luttent pas contre la fertilité et l'étendue de leur sol en plantant des vergers, en faisant enclore les prairies, en arrosant les jardins. Ils ne demandent à la terre que du blé. Voilà pourquoi ils ne partagent pas même l'année en autant de saisons que nous: ils ont des noms pour l'hiver, le printemps et l'été, qu'ils connaissent: celui d'automne leur est aussi inconnu que ses fruits.

XXVII. Nul faste dans leurs funérailles; seulement ils ont l'attention de brûler avec de certains bois les corps des hommes illustres. Ils n'entassent ni vêtements, ni parfums sur les bûchers. Les armes du mort, quelquefois son cheval, voilà tout ce qu'on brûle avec lui. Le tombeau est de simple gazon. Ces laborieux et superbes mausolées leur sembleraient peser sur la cendre des morts. Ils pleurent et se lamentent peu; ils s'affligent et regrettent longtemps. Les pleurs conviennent aux femmes, aux hommes le regret.

XXVIII. Voilà ce que j'ai appris touchant l'origine et les mœurs

exceptis duntaxat iis gentibus, quæ regnantur. Ibi enim et super ingenuos et super nobiles ascendunt: apud ceteros, impares libertini libertatis argumentum sunt.

XXVI. Venus agitare, et in usuras extendere, ignotum: ideoque magis servatur, quam si vetitum esset. Agri, pro numero cultorum, ab universis in vias occupantur, quos mox inter se, secundum dignationem, partiuntur: facilitatem partiendi camporum spatia præstant. Arva per annos mutant; et superest ager: nec enim cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt, ut pomaria conserant, et prata separent, et hortos rigent: sola terræ seges imperatur. Unde annum quoque ipsum non in totidem digerunt species: hiems, et ver, et ætas intellectum ac vocabula habent; autumnus perinde nomen ac bona ignorantur.

XXVII. Funerum nulla ambitio: id solum observatur, ut corpora clarorum virorum certis lignis crementur. Struem rogi nec vestibus, nec odoribus, cumulant: sua cuique arma, quorundam igni et equus adjicitur. Sepulcrum cæpes erigit: monumentorum arduum et operosum honorem, ut gravem defunctis, aspernantur; lamenta ac lacrymas cito dolore et tristitia tarde, ponunt: feminis lugere honestum est, viris meminisse.

XXVIII. Hæc in commune de omnium Germanorum origine ac moribus ac-

de tous les Germains en général. Maintenant, je vais marquer les différences qui se trouvent dans la constitution et dans les usages de chaque peuple en particulier. Je parlerai d'abord de ceux qui ont passé de la Germanie dans les Gaules. Jules César, et c'est la meilleure autorité, rapporte que les Gaulois ont eu jadis la supériorité : il est même croyable qu'ils ont passé en Germanie. Une simple rivière pouvait-elle empêcher les plus forts de changer de demeure, et d'aller occuper des terrains encore vagues, et qu'aucune puissance n'avait circonscrits dans ses limites? C'est ainsi que les Helvétiens allèrent s'établir entre le Mein, le Rhin et la forêt Hercynienne; et plus loin les Boïens, aussi de race gauloise, et dont le nom se retrouve dans celui de Bohême, qui rappelle cette ancienne émigration, quoique, depuis, la Bohême ait changé d'habitants. Mais de savoir si les Aravisques viennent des Osiens, peuplade germane, ou les Osiens des Aravisques, qui de la Pannonie se seront transplantés en Germanie, c'est ce qui n'est point aisé, car les deux nations ont encore la même langue, les mêmes usages, les mêmes mœurs, et autrefois, également pauvres, également libres, elles n'avaient pas plus à gagner ou à perdre sur une rive que sur l'autre. Les Trévires et les Nerviens ont la prétention d'une origine germanique, comme s'ils voulaient, par l'honneur de cette descendance, se sauver du reproche de lâcheté, qu'on fait aux Gaulois. Cela est moins douteux pour les habitants des bords mêmes du Rhin : les Vangions, les Tribocques, les Némètes, sont incontestablement Germains. Les Ubiens mêmes ne rougissent pas d'en descendre, quoiqu'ils aient mérité d'être colonie romaine et qu'ils s'appellent

cepimus : nunc singularum gentium instituta ritusque, quatenus differant, quæ nationes e Germania in Gallias commigraverint, expediam. Validiores olim Gallorum res fuisse, summus auctorum, divus Julius tradit; eoque credibile est etiam Callos in Germaniam transgressos. Quantulum enim annis obstabat, quo minus, ut quæque gens evaluatorat, occuparet permutaretque sedes promissenas adhuc, et nulla regnorum potentia divisas? Igitur inter Hercyniam silvam, Rhenumque et Menum amnes, Helvetii, ulteriora Boii, gallica utraque gens, tenuere. Manet adhuc Boihemi nomen, significatque loci veterem memoriam, quamvis mutatis cultoribus. Sed utrum Aravisici in Pannoniam ab Osis, Germanorum natione, an Osi ab Aravisicis in Germaniam, commigraverint, quum eodem adhuc sermone institutis, moribus utantur, incertum est; quia, pari olim inopia ac libertate, eadem utriusque ripæ bona malaque erant. Treveri et Nervii circa affectationem germanicæ originis ultra ambitiosi sunt, tamquam, per hæc gloriam sanguinis, a similitudine et inertia Gallorum separentur. Ipsam Rheni ripam haud dubie Germanorum populi colunt, Vangiones, Triboci, Nemetes : ne Ubii quidem, quamquam romana

plus volontiers Agrippiniens, du nom de leur fondatrice. Leur émigration est déjà ancienne; une fois sûrs de leur fidélité, nous les plaçâmes sur le bord même du fleuve, comme défenseurs et non comme captifs.

XXIX. Mais les plus braves de toutes ces nations sont les Bataves : ils ne s'étendent pas beaucoup le long du Rhin; ils en occupent une île. C'était une division des Cattes, que des dissensions domestiques forcèrent de passer dans ce canton, où ils font partie de l'empire romain. Ils ont encore tous les honneurs et toutes les distinctions d'un ancien allié. Ils ne sont ni avilis par les tributs, ni écrasés par les publicains. Exempts de corvées et de contributions, et ne servant qu'aux combats, on les tient en réserve, comme un arsenal, uniquement pour la guerre. Les Mattiaques sont sur le même pied; car la grandeur du peuple romain lui a procuré des hommages jusqu'au delà du Rhin et de nos anciennes limites. Toujours Germains par le territoire qu'ils occupent, les Mattiaques sont Romains de cœur et d'affection; du reste, semblables aux Bataves, excepté pourtant que cet air et ce sol natal exaltent encore plus leur courage. Je ne compterai point, parmi les peuples germains, ceux qui habitent la contrée Décumate, quoique au delà du Rhin et du Danube. La légèreté gauloise, enhardie par la misère, forma cet établissement hasardeux. Maintenant que nous avons reculé nos limites et porté nos garnisons plus en avant, ce pays est regardé comme un prolongement de l'empire, et comme partie d'une province.

colonia esse meruerint, ac libentius Agrippinenses, conditoris suæ nomine, vocentur, origine erubescunt : transgressi olim, et experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent, non ut custodirentur.

XXIX. Omnium harum gentium virtute præcipui Batavi, non multum ex ripa, sed insulam Rheni amnis, colunt; Cattorum quondam populus, et seditione domestica in eas sedes transgressus, in quibus pars romani imperii flierent. Manet honos antiquæ societatis insigne : nam nec tributis contemnuntur, nec publicanus atterit; exempti oneribus et collationibus, et tantum in usum præliorum sepositi, velut tela atque arma, bellis reservantur. Est in eodem obsequio et Mattiacorum gens : protulit enim magnitudo populi romani ultra Rhenum, ultraque veteres terminos, imperii reverentiam. Ita sede finibusque in sua ripa, mente animoque nobiscum, agunt; cetera similes Batavis, nisi quod ipso adhuc terre suæ solo et cælo acrius animantur. Non numeraverim inter Germaniæ populos, quamquam trans Rhenum Danobiumque con-sederint, eos, qui decumates agros exarcent. Levissimus quisque Gallorum, et inopia audax, dubiæ possessionis solum occupavere. Mox limite acto, prom-tisique præsidii, sinus imperii et pars provinciæ habentur.

XXX. Au delà sont les Cattes. Leur pays commence avec la forêt Hercynienne, et il est moins plat, moins marécageux que les autres régions de la Germanie. Les coteaux continuent et s'éclaircissent insensiblement; et la forêt Hercynienne, après avoir suivi constamment les Cattes, ne les abandonne qu'aux frontières. Ils ont une constitution plus robuste, des membres nerveux, l'air menaçant, et une plus grande vigueur d'âme. Pour des Germains, ils ont beaucoup d'intelligence et de finesse; ils savent se choisir des chefs, écouter ceux qu'ils ont choisis, garder leurs rangs, saisir une occasion, différer une attaque, faire des dispositions le jour, se retrancher la nuit, attendre peu de la fortune, tout de la valeur, et, ce qui est fort rare et ne peut être que le fruit de la discipline, compter plus sur un général que sur une armée. Toute leur force est en infanterie, et, outre ses armes, chaque fantassin se charge encore d'outils et de provisions; les autres Germains se battent, les Cattes font la guerre: ils hasardent rarement les excursions et les attaques fortuites. Au fond, c'est plus le propre de la cavalerie de chercher une prompte victoire, une prompte retraite. La précipitation tient de la crainte: un peu de lenteur a plus l'air de l'assurance.

XXXI. Un usage qui, chez les autres nations germaniques, est particulier à un très-petit nombre de braves, chez les Cattes est général: c'est de se laisser croître la barbe et les cheveux sitôt qu'ils sont adultes, et, par un vœu qui les enchaîne à la valeur, ils ne peuvent les couper qu'après avoir tué un ennemi. C'est sur le sang et sur les dépouilles qu'ils découvrent ce front; alors

XXX. Ultra hos, Catti initium sedis ab Hercynio saltu inchoant, non ita effusis ac palustribus locis, ut cetera civitates, in quas Germania patescit: durant siquidem colles, paulatimque rarescunt: et Cattos suos saltus Hercynius prosequitur simul, atque deponit. Duriora genti corpora, stricti artus, minax vultus, et major animi vigor. Multum, ut inter Germanos, rationis ac solertia: præponere electos, audire præpositos, nosse ordines, intelligere occasiones, differre impetus, disponere diem, vallare noctem, fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerare; quodque rarissimum, nec nisi ratione disciplinæ concessum, plus reponere in duce, quam in exercitu. Omne robur in peditum, quem, super arma, ferramentis quoque et copiis onerant. Alios ad prælium ire videas, Cattos ad bellum: rari excursus et fortuita pugna. Equestris sane virium id proprium, cito parare victoriam, cito cedere: velocitas juxta formidinem, cunctatio propior constantiæ est.

XXXI. Et aliis Germanorum populis usurpatum rara et privata ejusque audientia, apud Cattos in consensum vertit, ut primum adoleverint, crinem barbarumque submittere, nec, nisi hoste caso, exuere votivum obligatumque virtuti oris habitum. Super sanguinem et spolia revelant frontem, sequè tum

seulement ils prétendent avoir payé le prix de leur naissance et être dignes de leur patrie et de leur père. Les lâches conservent ces marques d'humiliation. Les plus braves prennent ensuite un anneau de fer, ce qui chez eux est le signe de l'ignominie, et ils le portent, comme une chaîne, jusqu'à ce qu'ils se rachètent par la mort d'un ennemi. Beaucoup de Cattes adoptent cet usage; et on les voit blanchir avec ces chaînes glorieuses, qui les désignent et à leurs ennemis et à leurs concitoyens. Dans toutes les batailles, ils sont en possession de commencer l'attaque: ce sont eux qui forment la première ligne; et c'est vraiment un spectacle effrayant, car la paix même n'adoucit point ces visages féroces. Ils n'ont ni maisons, ni terres, ni embarras. Ils vont se nourrir chez le premier venu, prodigues du bien d'autrui, détachés du leur, jusqu'à ce que la froide vieillesse vienne leur interdire une si rude vertu.

XXXII. Tout près des Cattes sont les Usipiens et les Tenctères: ils bordent le Rhin, qui commence alors à avoir un lit assez fixe pour servir de limite. Les Tenctères, outre le mérite ordinaire de la valeur, ont celui d'être d'excellents cavaliers; et l'infanterie cattie n'est pas plus estimée que la cavalerie tenctère. C'était la gloire des pères; c'est celle des descendants. L'équitation est l'amusement de l'enfance, la passion de la jeunesse, l'occupation même des vieillards. On lègue les chevaux comme on lègue les esclaves, la maison et les autres effets de succession. C'est le fils qui en hérite, non l'aîné, comme du reste, mais le plus intrépide à la guerre et le meilleur cavalier.

damum prætia nascendi retulisse, dignosque patria ac parentibus ferunt. Ignavis et imbellibus manet squalor. Fortissimus quisque ferreum insuper annulum, ignominiosum id genti, velut vinculum, gestat, donec se cæde hostis absolvat. Plurimis Cattorum hic placet habitus; jamque canent insignes, et hostibus simul suisque monstrati: omnium penes hos initia pugnarum: hæc prima semper acies, visu torva; nam ne in pace quidem vultu mitiore mansuescunt. Nulli domus, aut ager, aut aliqua cura; prout ad quemque venere, aluntur; prodigi alieni, contemptores sui; donec essanguis senectus tam duræ virtuti impares faciat.

XXXII. Proximi Cattis certum jam alveo Rhenum, quique terminus esse sufficere, Usipii ac Tencteri, colunt. Tencteri super solitum bellorum decus, equestris disciplinæ arte præcellunt; nec major apud Cattos peditum laus, quam Tencteri equitum. Sic instituere majores, posterum imitantur. Hi lusum infantium, hæc juvenum æmulatio, perseverant senes: inter familiam, et penates, et jura successionum equi traduntur; excipit filius, non, ut cetera, maximus natus, sed prout ferox bello, et melior.

XXXIII. A côté de ce peuple, on trouvait autrefois les Bructères; maintenant on dit que les Chamaves et les Angrivariens ont pris leur place, ayant, de concert avec les nations voisines, chassé et détruit entièrement les Bructères, soit en haine de leur orgueil, soit par l'appât du butin, soit par je ne sais quelle faveur des dieux envers nous; plus de soixante mille Germains tombèrent, non sous les traits et les coups des Romains, mais, ce qui est plus beau encore, devant leurs yeux, et comme pour leur amusement. Puisse, au défaut d'affection pour nous, subsister éternellement dans le cœur des nations cette haine d'elles-mêmes! aussi bien tout ce que dorénavant la fortune peut faire de mieux pour un empire que pressent ses destinées, c'est de livrer ses ennemis à la discorde.

XXXIV. Les Angrivariens et les Chamaves ont derrière eux les Dulgibins, les Chasuaires et d'autres peuples moins connus, qui les enferment. En face, ce sont les Frisons. Ceux-ci forment deux nations: les grands et les petits Frisons, ainsi nommés en raison de leurs forces. Ils s'étendent, les uns et les autres, le long du Rhin jusqu'à l'Océan, et autour de lacs immenses qu'ont traversés les flottes romaines. Nous fîmes même par ces lacs une tentative jusque sur l'Océan. La renommée publiait qu'il y avait, de ce côté, des colonnes d'Hercule encore subsistantes, soit qu'Hercule eût pénétré jusque-là, soit que nous soyons convenus de lier le nom de ce héros à tout ce qui s'est fait d'extraordinaire. Ce ne fut point le courage qui manqua à Drusus; mais l'Océan voulut garder ses

XXXIII. Juxta Tencteros Bructeri olim occurrebant; nunc Chamavos et Angrivarios immigrasse narratur, pulsus Bructeris ac penitus excisis, vicinarum consensu nationum; seu superbie odio, seu prædæ dulcedine, seu favore quodam erga nos deorum; nam ne spectaculo quidem prælii invidere: super LX millia, non armis telisque romanis, sed, quod magnificentius est, oblectationi oculisque ceciderunt. Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui; quando, urgentibus imperii fatibus, nihil jam præstare fortuna majus potest, quam hostium discordiam.

XXXIV. Angrivarios et Chamavos a tergo Dulgibini et Chasuarii cludent, atque gentes, haud perinde memorata. A fronte Frisii excipiunt: majoribus minoribusque Frisii vocabulum est ex modo virium: utraque nationes usque ad Oceanum Rheno prætexunt, ambiuntque immensos insuper lacus et romanis classibus navigatos, ipsum quin etiam Oceanum illa tentavimus: et superesse adhuc Herculis columnas fama vulgavit; sive adiit Hercules; seu, quidquid ubique magnificum est, in claritatem ejus referre consensimus. Nec defuit audentia Druso Germanico; sed obstetit Oceanus, in se simul, atque in

secrets et ceux d'Hercule. Depuis, personne n'a essayé; et l'on a trouvé plus respectueux et plus religieux de croire les merveilles des dieux que de les éclaircir.

XXXV. Nous n'avons parcouru encore la Germanie qu'à l'occident; ici, par un grand détour, elle remonte vers le nord, et d'abord on rencontre le pays des Chauques. Quoiqu'il commença à celui des Frisons, et qu'il occupe une partie de la côte, il borde, néanmoins, toutes les nations que je viens de nommer, et enfin il va former un enfoncement jusque dans le pays des Cattes. Les Chauques possèdent tout cet espace de terre immense: disons mieux, ils le couvrent. C'est le peuple le plus distingué de la Germanie, et il n'emploie que l'équité au soutien de sa grandeur. Sans le moindre esprit de cupidité, de domination, tranquilles et se renfermant chez eux, ils ne provoquent jamais leurs voisins; ils ne se permettent pas d'excursions et de brigandages; et, ce qui est une grande preuve de vertu ainsi que de puissance, ils conservent leur supériorité sans faire jamais d'injustice. Ils sont cependant tous guerriers; et, au besoin, ils ont des armées. Ils sont très-forts en infanterie ainsi qu'en cavalerie, et la paix n'ôte rien à leur renommée.

XXXVI. A côté des Chauques et des Cattes se trouvent les Chérusques; n'étant point attaqués, ils s'endormirent trop longtemps au sein de la paix: ce qui est plus doux que sage, car au milieu de voisins ambitieux et puissants le calme est perfide, et, une fois en guerre, le renom d'équitable et de modéré reste au plus fort. Les Chérusques en sont la preuve; on les appelait

Herculem inquiri. Mox nemo tentavit; sanctiusque ac reverentius visum, de actis deorum credere, quam scire.

XXXV. Hactenus in occidentem Germaniam novimus: in septentrionem ingenti flexu redit; ac primo statim Chaucorum gens, quamquam incipiat a Frisiis, ac partem litoris occupet, omnium, quas exposui, gentium lateribus obtenditur, donec in Catos usque sinuetur. Tam immensum terrarum spatium non tenent tantum Chauci, sed et implent. Populus inter Germanos nobilissimus, quique magnitudinem suam malit justitia tueri: sine cupiditate, sine impotentia, quieti secretique, nulla provocant bella, nullis raptibus, aut latrociniiis populantur. Idque præcipuum virtutis ac virium argumentum est, quod, ut superiores agant, non per injurias assequuntur. Prompta tamen omnibus arma, ac, si res poscat, exercitus: plurimum virorum eorumque; et quiescentibus eadem fama.

XXXVI. In latere Chaucorum Cattorumque Cherusci nimiam ac marcentem diu pacem illacessiti nutrierunt: idque jucundius, quam tutius, fuit; quia inter impotentes et validos falso quiescas: ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina superioris sunt. Ita, qui olim boni æquique Cherusci, nunc

les justes et les bons, maintenant ils sont les lâches et les stupides Chérusques : les Cattes, depuis leur victoire, ont été les sages. La ruine des Chérusques entraîna celle des Fosiens, nation voisine, qui s'associa à tous leurs malheurs, sans avoir partagé leur prospérité.

XXXVII. Au nord de la Germanie, tout près de l'Océan, sont encore les Cimbres, nation maintenant peu nombreuse, mais couverte de gloire. Il subsiste au loin des traces de son ancienne renommée. Sur l'une et l'autre rive, des camps immenses, des retranchements à vaste enceinte, donnent une haute idée de la masse de cette puissance, et déposent en faveur de cette prodigieuse armée. Rome était dans sa six cent quarantième année, lorsque, pour la première fois, sous le consulat de Métellus et de Carbon, elle entendit retentir, dans l'Italie, les armes des Cimbres. De ce jour, si l'on suppose jusqu'au second consulat de Trajan, on trouve deux cent dix ans environ. Que de temps pour vaincre la Germanie ! et, dans l'intervalle, quelle alternative de succès et de revers ! Ni les Samnites, ni les Carthaginois, ni les Espagnes ou les Gaules, pas même les Parthes, ne nous ont donné de plus fréquentes alarmes. C'est que la liberté germanique est bien autrement redoutable que la tyrannie des Arsacides. Hors la mort de Crassus, qu'a donc à nous opposer l'Orient, qui de son côté perdit Pacorus, un de ses rois, et fut humilié par un de nos soldats, Ventidius ? Au contraire, les Germains ont battu ou pris Carbon, Cassius, Scaurus, Cépion, Manlius. Ils ont enlevé, à la fois, cinq armées consulaires au peuple romain, Varus et trois légions

inertes ac stulti vocantur ; Catts victoribus fortuna in sapientiam cessit. Tracti ruina Cheruscorum et Fosi, contermina gens, adversarum rerum ex æquo socii, quum in secundis minores fuissent.

XXXVII. Eundem Germaniæ sinum, proximi Oceano, Cimbri tenent, parva nunc civitas, sed gloria ingens ; veterisque fame læta vestigia manent ; utraque ripa castra ac spatia, quorum ambitu, nunc quoque metiaris molem manusque gentis, et tam magni exercitus fidem. Sexcentisimum et quadragesimum annum urbs nostra agebat, quum primum Cimbrorum audita sunt arma, Cæcilio Metello ac Papirio Carbone cons. Ex quo si ad alterum imperatoris Trajani consulatum computemus, ducenti ferme et decem anni colliguntur : tamdiu Germania vincitur ! Medio tam longi ævi spatio, multa invicem damna. Non Samnites, non Pœni, non Hispaniæ Galliæve, ne Parthi quidem sæpius admonere : quippe regno Arsacis acrior est Germanorum libertas. Quid enim aliud nolis, quam cædem Crassi, amisso et ipso Pacoro, infra Ventidium dejectus Oriens objecerit ? At Germani Carbone, et Cassio, et Scauro Aurelio, et Servilio Cæpione, Cn. quoque Manlio, vel captis, quique simul consulares exercitus populo romano, Varum, tresque cum eo legiones,

à Auguste ; et ce ne fut pas sans peine que Marius parvint à les battre en Italie, Jules César dans la Gaule, Drusus, Tibère et Germanicus, dans leur propre pays. Depuis, les formidables préparatifs de Caius n'aboutirent qu'à une équipée risible. On fut tranquille ensuite jusqu'au moment où, profitant de nos dissensions et de la guerre civile, après avoir forcé le camp des légions, ils portèrent leurs prétentions jusque sur les Gaules, d'où ils furent chassés de nouveau ; et enfin, dans ces derniers temps, il a été plus facile d'en triompher que de les vaincre.

XXXVIII. Il faut maintenant parler des Suèves, qui ne forment pas, comme les Cattes ou les Tenctères, une seule nation ; car ils occupent la plus grande partie de la Germanie, et sont divisés en différents peuples particuliers, ayant chacun leur nom, quoiqu'ils soient tous compris sous celui de Suèves. Un usage propre à la nation, c'est de tresser et nouer leur chevelure. Ainsi se distinguent les Suèves des autres Germains, et, chez les Suèves, l'homme libre de l'esclave. Si l'on retrouve cet usage chez les autres nations, soit à cause de quelque parenté avec les Suèves, soit, ce qui arrive souvent, par imitation, c'est une singularité qu'on ne permet qu'à la jeunesse ; au lieu que les Suèves, jusque dans la vieillesse, rassemblent ainsi leur épaisse et longue chevelure, ou par derrière, ou souvent sur un seul point au sommet de la tête. Les chefs y mettent plus d'art encore : c'est là leur seule recherche, recherche innocente ; car ce n'est pas pour aimer ou se faire aimer : ils donnent à leur coiffure un air gigantesque et terrible ; cette parure est pour l'ennemi.

etiam Cæsari abstulerunt : nec impune C. Marius in Italia, divus Julius in Gallia, Drusus, ac Nero, et Germanicus in suis eos sedibus perculerunt. Mox ingentes C. Cæsaris minæ in ludibrium versa. Inde otium, donec occasione discordiæ nostræ et civilium armorum, expugnatis legionum hibernis, etiam Gallias affectavere ; ac rursus pulsi inde, proximis temporibus triumphati magis quam victi sunt.

XXXVIII. Nunc de Suevis dicendum est, quorum non una, ut Cætorum Tencterorumve, gens : majorem enim Germaniæ partem obtinent, propriis adhuc nationibus nominibusque discreti, quamquam in commune Suevi vocentur. Insigne gentis obliquare crinem, nodoque substringere. Sic Suevi a ceteris Germanis, sic Suevorum ingenui a servis, separantur. In aliis gentibus, seu cognatione aliqua Suevorum, seu (quod sæpe accidit) imitatione, rarum, et intra juventutis spatium ; apud Suevos, usque ad canitiem, horrentem capillum retro sequuntur, ac sæpe in solo vertice religant. Principes et ornatiorem habent ; ea cura formæ, sed innoxia ; neque enim ut ament amenturve ; in altitudinem quamdam et terrorem, adituri bella, compta, ut hostium oculis, ornantur.

XXXIX. Les Semmonais se prétendent les plus nobles et les plus anciens de la nation suève. Cette idée est justifiée par leur religion. A un temps fixe, dans une de leurs forêts, consacrée par les augures de leurs pères et par une antique terreur, se rassemblent, par députés, tous les peuples suèves; ils ouvrent, en immolant un homme, les cérémonies horribles de cette superstition barbare. Ils ont encore, en l'honneur de leur forêt, une autre pratique. Personne n'y entre sans être lié, pour annoncer son infériorité et la puissance du dieu. Si par hasard on tombe, il n'est pas permis de se relever; on se roule par terre. Et toute cette superstition a pour but d'insinuer que c'est là le berceau de la nation, la résidence du dieu souverain; que le reste est fait pour se soumettre et pour obéir. La fortune des Semmonais donne du poids à ces prétentions. Ils possèdent cent cantons; et cette masse de puissance leur persuade qu'ils sont la tête de la nation.

XL. Les Lombards, au contraire, doivent leur lustre à leur petit nombre. Environnés de nations très-nombreuses et très-puissantes, ils se maintiennent, non dans la soumission, mais dans les combats et dans l'audace. Les Reudignes, qui viennent ensuite, les Aviones, les Angles, les Varins, les Eudoses, les Suardones et les Nuithones, sont défendus par des fleuves ou des forêts. Tous ces peuples n'offrent rien de remarquable, si ce n'est qu'ils adorent tous la déesse Herthe, la Terre mère; ils croient qu'elle intervient dans les affaires des mortels, qu'elle visite les nations. Il y a, dans une île de l'Océan, un bois religieux; dans ce bois, un chariot consacré à la déesse, couvert d'un voile, que le prêtre seul a droit de

XXXIX. Vetustissimos se nobilissimosque Suevorum Semaones memorant. Fides antiquitatis religione firmatur. Stato tempore in silvam, auguriis patrum et prisca formidine sacram, omnes ejusdem sanguinis populi legationibus coeunt, caesoque publice homine celebrant barbari ritus horrenda primordia. Est et alia ludo reverentia. Nemo nisi vinculo ligatus ingreditur, ut minor, et potestatem numinis præ se ferens: si forte prolapsus est, attolli et insurgere haud licitum: per humum evolvuntur; eoque omnis superstitio respicit, tamquam inde initia gentis, ibi regnator omnium deus, cetera subjecta atque parentia. Adjicit auctoritatem fortuna Semnonum, centum pagis habitantium; magnoque corpore efficitur, ut se Suevorum caput credant.

XL. Contra Langobardos paucitas nobilitat: plurimis ac valentissimis nationibus cincti, non per obsequium, sed præliis et periclitando tuti sunt. Reudigni deinde, et Aviones, et Angli, et Varini, et Eudoses, et Suardones, et Nuithones, fluminibus aut silvis muniuntur: nec quidquam notabile in singulis, nisi quod in commune Hertham, id est Terram matrem, colunt, eamque intervenire rebus hominum, inveni populis, arbitrantur. Est in insula Oesani castum nemus, dicatumque in eo vehiculum, veste contactum: attingere uni

toucher. Celui-ci sait le moment où la déesse se rend dans son sanctuaire; et aussitôt des génisses promènent le chariot, que le prêtre suit dans un respect profond. C'est alors un temps de réjouissances; ce sont des fêtes dans tous les lieux que la déesse honore de sa présence. On ne va point à la guerre, on ne prend point les armes, toutes les lances sont renfermées. C'est le seul moment où ces peuples connaissent la paix et le repos, c'est le seul où ils l'aiment: enfin, lorsque la déesse est rassasiée de la compagnie des mortels, le même prêtre la ramène dans l'enceinte sacrée; et aussitôt on lave, dans les eaux d'un lac écarté, le chariot, le voile, et, si vous voulez les croire, jusqu'à la déesse elle-même. Les esclaves qui servent à cet office sont noyés aussitôt dans le lac; de là une terreur secrète, de là une sainte obscurité répandue sur un mystère qu'on ne pénètre point sans mourir.

XLI. Cette portion des Suèves s'étend vers la partie la plus reculée de la Germanie. Plus près de nous (car maintenant je vais suivre le Danube comme j'ai suivi le Rhin), sont les Hermundures, nation attachée aux Romains: aussi, par une exception particulière, nous leur permettons le commerce, non-seulement sur la rive, comme aux autres Germains, mais jusque dans l'intérieur des terres, et jusque dans la colonie la plus florissante de notre province de Rhétie. On les laisse passer librement partout, sans leur donner de gardes; et, tandis que les autres nations ne voient de nous que nos armes et nos camps, nous avons ouvert à ceux-ci nos palais et nos maisons de plaisance, qu'ils se gardent de nous envier. C'est au pays des Hermundures qu'est la source de

sacerdoti concessum. Is adesse penetrali deam intelligit, vectamque bubus feminis multa cum veneratione prosequitur: lati tunc dies, festa loca, quæcumque adventu hospitioque dignatur. Non bella ineunt, non arma sumunt; clausum omne ferrum: pax et quies tunc tantum nota, tunc tantum amata, donec idem sacerdos satiatam conversatione mortalium deam templo reddat: mox vehiculum et vestes; et, si credere velis, numen ipsum secreto lacu abluatur; servi ministrant, quos statim idem lacus haurit: arcanus hinc terror; sancta que ignorantia, quid sit illud, quod tantum periturivident.

XLI. Et hæc quidem pars Suevorum in secretiora Germania porrigitur. Propior (ut, quo modo paullo ante Rhenum, sic nunc Danubium sequar), Hermundurorum civitas, fida Romanis, eoque solis Germanorum non in ripa commercium, sed penitus, atque in splendidissima Rætiae provincie colonia: passim et sine custode transeunt; et, quam ceteris gentibus arma modo castraque nostra ostendamus, hic domos villasque patefecimus, non concupiscentibus. In

l'Elbe, grand fleuve que nous connaissions jadis par nous-mêmes, maintenant par oui-dire.

XLII. A côté des Hermundures sont les Narisques, et ensuite les Marcomans et les Quades. Les Marcomans sont les plus illustres et les plus puissants; la contrée même qu'ils occupent, et dont ils ont chassé autrefois les Boïens, est un monument de leur valeur. Les Quades et les Narisques ne leur cèdent en rien. Tous ces peuples forment, pour ainsi dire, le front de la Germanie, du côté du Danube. Les Marcomans et les Quades ont des rois, qui, jusqu'à nos jours, étaient de leur nation; c'étaient les nobles descendants de Maroboduus et de Tudar : maintenant ils souffrent jusqu'à des étrangers. Mais la force et la puissance de ces rois tiennent à l'influence du nom romain. Nous les aidons rarement de nos armes, presque toujours de notre argent.

XLIII. Derrière sont les Marsignes, les Gothins, les Oses, les Buriens, nations non moins considérables, adossées aux Marcomans et aux Quades. A leur langage et à leur coiffure, on reconnaît pour Suèves les Marsignes et les Buriens. Le gaulois que parlent les Gothins, le pannonien que parlent les Oses, et surtout la résignation avec laquelle ils supportent des tributs, prouvent que ce ne sont point des Germains : une partie de ces tributs leur est imposée par les Sarmates, une partie par les Quades, qui les traitent comme des étrangers. Les Gothins, pour surcroît de honte, travaillent aux mines; et, à l'exception de quelques plaines, tout le territoire de ces peuples se borne à des pâturages le long des forêts, sur la cime et sur le penchant des montagnes. Car la région des Suèves est sé-

Hermunduribus Albis oritur: flumen inclytum et notum olim; nunc tantum auditur.

XLII. Juxta Hermunduribus Narisces, ac deinde Marcomanni, et Quadi agunt. Præcipua Marcomannorum gloria viresque, atque ipsa etiam sedes, pulsus olim Boïis, virtuti parva. Nec Narisces Quadibus degenerant; eaque Germaniæ velut frons est, quatenus Danubio protegitur. Marcomanni Quadisque usque ad nostram memoriâ reges manserunt ex gente ipsorum, nobile Maroboduus et Tudri genus: jam et externos patiuntur. Sed vis et potentia regibus ex auctoritate romanâ: raro armis nostris, sæpius pecuniâ, juvantur.

XLIII. Nec minus valent retro Marsigni, Gothini, Osi, Buri; terga Marcomannorum Quadorumque claudunt: e quibus Marsigni, et Buri sermone cultuque Suevos referunt. Gothinos gallica, Oses pannonica lingua, coarguit non esse Germanos, et quod tributa patiuntur: partem tributorum Sarmatæ, partem Quadi, ut alienigenis, imponunt. Gothini, quo magis pudeat, et ferrum effodiunt; omnesque hi populi pauca campestrium, ceterum saltus et vertices montium jurumque, insederunt. Dirimit enim sciaditque Sueviam continuum

parée et coupée en deux par une chaîne de montagnes continues, au delà desquelles habitent plusieurs nations très-répanduës au loin, sous le nom commun de Lygiens, qui comprend beaucoup de peuplades. Il suffit de nommer les principales, les Ariens, les Helvécones, les Manimes, les Élysiens, les Naharvales. Chez les Naharvales, on montre un bois consacré par une ancienne superstition. Le prêtre y est habillé en femme; les Romains veulent que ce soit Castor et Pollux qu'on y adore sous le nom des deux Alcus. Les attributs sont les mêmes; mais point de statues, point d'indices que le culte vienne d'ailleurs : toutefois ils les supposent, comme nous, tous deux frères, tous deux jeunes. Les Ariens, déjà supérieurs en forces aux peuples que je viens de nommer, ont, de plus, une physionomie terrible et féroce, qu'ils s'attachent à relever encore par le secours de l'art. Ils peignent en noir leurs boucliers et leurs corps; ils choisissent des nuits très-obscurës pour combattre. La seule horreur et le sombre de cette armée lugubre suffisent pour intimider; il n'est point d'ennemi qui résiste à cet aspect étrange, et, pour ainsi dire, infernal : car, dans les combats, les yeux sont d'abord vaincus. Au delà des Lygiens sont les Gothons, chez qui les rois ont déjà un peu plus d'influence que dans le reste de la Germanie, pourtant sans préjudice encore de la liberté. Immédiatement après, le long de l'Océan, vous trouvez les Rugiens et les Lémoviens. Ces peuples se distinguent par leurs boucliers ronds, leurs sabres courts, et leur dévotion pour les rois.

XLIV. Plus loin, au sein même de l'Océan, habitent les Suïones, nation qui, indépendamment de ses forces de terre, est puissante par ses flottes. Leurs vaisseaux ont deux proues, ce qui facilite la

montium jugum, ultra quod plurimæ gentes agunt : ex quibus latissime patet Lygiorum nomen in plures civitates diffusum. Valentissimas nominasse sufficit, Arios, Helveconas, Manimos, Elysios, Naharvalos. Apud Naharvalos antiquæ religionis lucus ostenditur. Præsidet sacerdos muliebri ornatu : sed deos, interpretatione romanâ, Castorem Pollucemque memorant; ea vis numini: nomen Alcus. Nulla simulacra, nullum peregrinæ superstitionis vestigium; ut fratres tamen, ut juvenes, venerantur. Ceterum Arii super vires, quibus enumeratos paullo ante populos antecedunt, truces, insitæ feritali arte ac tempore lenocinantur; nigra scuta, tineta corpora; atras ad prælia noctes legunt: ipsaque formidina atque umbra feralis exercitus, terrorem inferunt, nullo hostium sustinente novum ac velut infernum aspectum; nam primi in omnibus præliis oculi vincuntur. Trans Lygios Gothones regnantur, paullo jam adductius, quam ceteræ Germanorum gentes; nondum tamen supra libertatem. Protinus deinde ab Oceano Rugii, et Lemovii: omniumque harum gentium insigne, rotunda scuta, breves gladii, et erga reges obsequium.

XLIV. Suionum hinc civitates, ipso in Oceano, præter viros armaque classicius valent: forma navium eo dilfert, quod utrumque prora paratam semper

descente en tout sens; ils ne vont point à la voile, et les rames ne sont ni disposées par rangs, ni engagées dans les flancs du navire. On les place et on les déplace à volonté, selon le besoin, comme cela se voit sur quelques-unes de nos rivières. Les richesses sont aussi en honneur chez les Suïones : aussi sont-ils soumis à un maître, et déjà le pouvoir est sans restriction, sans contrôle. Les armes ne sont point, comme chez les Germains, indistinctement entre les mains de tous, mais renfermées sous la garde d'un seul homme, et même d'un esclave, l'Océan les mettant à l'abri de toute surprise. Au fond, des armes aux mains d'une multitude oisive prêtent au désordre, et il serait dangereux à un roi de les confier à un noble, à un homme libre, même à un affranchi.

XLV. Au delà des Suïones il y a une autre mer, qui est dormante, presque immobile, et qui forme la ceinture et la borne du globe. On en juge ainsi sur ce que la clarté du soleil, à son couchant, se prolonge jusqu'à son lever, de manière à effacer les étoiles. La crédulité ajoutée qu'on entend le bruit de son immersion, qu'on voit la figure de ses chevaux et les rayons de sa tête. Ce qui est plus vrai, c'est que la nature ne s'étend que jusque-là. En revenant donc, on trouve, sur la côte orientale de la mer Suévique, les nations des Estiens qui la bordent. Leur habillement et leurs usages sont ceux des Suèves; leur langue se rapproche de celle des Bretons. Ils honorent la mère des dieux : la marque de cette religion, ce sont des figures de sangliers qu'ils portent à la main. C'est là leur arme et leur défense unique; avec ce signe, un adorateur de la déesse marche sans rien craindre au milieu même des en-

appulsui frontem agit; nec velis ministrant, nec remos in ordinem lateribus adjuvant; solum, ut in quibusdam fluminum, et mutabile, ut res poscit, hinc vel illinc remigium. Est apud illos et opibus honos: eoque unus imperitat, nullis jam exceptionibus, non precario jure parendi: nec arma, ut apud ceteros Germanos, in promiscuo, sed clausa sub custode, et quidem seruo, quia subitos hostium incursus prohibet Oceanus; otiose porro armatorum manus facile lasciviant; enimvero neque nobilem, neque ingenuum, ne libertinum quidem, armis præponere, regia utilitas est.

XLV. Trans Suïonas aliud mare, pigrum ac prope immotum, quo cingit claudique terrarum orbem hinc fides, quod extremus cadentis jam solis fulgor in ortus edurat adeo clarus ut sidera hebetet; sonum insuper immergentis audiri, formasque equorum, et radios capitis aspicere, persuasio adjicit. Illuc usque (et fama vera) tantum natura. Ergo jam dextro Suevici maris litore Æstyorum gentes alluuntur: quibus ritus habitusque Suevorum; lingua britannice propior. Matrem deum venerantur: insigne superstitionis, formas aprorum gestant: id pro armis omnique tutela: securum deæ cultorem etiam in-

némis. Ils connaissent peu le fer; leurs armes ordinaires sont des bâtons. Ils cultivent le froment et les autres grains, avec plus de soin qu'on ne l'attendrait de la paresse ordinaire aux Germains. Ils vont même fouiller jusque dans la mer, pour y chercher le succin, qui ne se trouve que dans leur pays, où il se nomme *glése*; ils le ramassent dans les bas-fonds, quelquefois sur le rivage. On ignore sa nature et ce qui le produit, des barbares ne s'étant point mis en peine de le savoir. Il était même resté longtemps confondu au milieu de tout ce que la mer rejette, lorsque notre luxe est venu lui donner de la réputation. Pour eux, ils n'en font aucun usage; ils le recueillent et nous l'apportent brut, tout étonnés du prix qu'ils en reçoivent. Ce qui ferait croire qu'il provient du suc des arbres, c'est que, le plus souvent, on y aperçoit quelques animaux terrestres, et jusqu'à des insectes ailés, qui, s'embarassant dans cette gomme quand elle est liquide, y restent enfermés quand elle se durcit. J'imaginerais donc qu'il en est de ces îles et de ces terres mystérieuses de l'Occident comme de celles de l'Orient, dans lesquelles se distillent le baume et l'encens; qu'elles produisent des forêts et des arbres plus féconds; que le soleil, les échauffant de plus près, en exprime une liqueur qui tombe dans la mer, d'où les vagues la portent sur les rivages opposés. Lorsque, pour éprouver le succin, on l'approche du feu, il s'allume comme un flambeau, et produit une flamme huileuse et aromatique; puis il se ramollit comme la poix ou la résine. Les Sitons touchent immédiatement les Suïones; semblables pour tout le reste, ils en diffèrent en ce qu'ils ont une femme pour maître: ils sont si loin de la liberté, qu'ils ont dégradé jusqu'à la servitude. Là, finit la Suévie.

ter hostes præstat. Rarus ferri, frequens fustium usus. Frumenta ceterosque fructus patientius, quam pro solita Germanorum inertia, laborant. Sed et mare scrutantur, ac soli omnium succinum, quod ipsi *glesum* vocant, inter vada atque in ipso litore legunt; nec quæ natura, quæve ratio pignat, ut barbaris, quæsitum compertumve: diu quin etiam inter cetera ejectamenta maris jacebat, donec luxuria nostra dedit nomen: ipsis in nullo usu: rude legitur, informe perfertur, pretiumque mirantes accipiunt. Succum tamen arborum esse intelligas, quia terrena quædam atque etiam volucra animalia plerumque interlucent, quæ implicata humore, mox, durescente materia, cluduntur. Ferundiora igitur nemora lucosque, sicut Orientis secretis, ubi thura balsamaque sudantur; ita Occidentis insulis terrisque inesse, crediderim; quæ vicini solis radiis expressa, atque liquentia in proximum mare labuntur, ac vi tempestatum in adversa litora exundant. Si naturam succini admoto igne tentes, in modum tedæ accenditur atque flammam pinguem et olentem: mox ut in picem resinamve lentescit. Suionibus Sitonum gentes continuantur; cetera similes, uno differunt, quod femina dominatur: in tantum non modo a libertate, sed etiam a servitute degenerant! Hic Suevia finis.

XLVI. Pour les Peucins, les Vénèdes et les Finnois, je ne sais si je dois les regarder comme Germains ou comme Sarmates, quoique pourtant les Peucins, que quelques-uns nomment Bastarnes, tiennent des Germains par la langue, l'habillement, le choix d'une habitation fixe, et la manière de se loger. Ils croupissent tous dans la malpropreté et la paresse : les grands, à force de mêler leur sang avec celui des Sarmates, ont reçu un peu de leur air et de de leurs difformités. Les Vénèdes ont pris beaucoup de leurs mœurs. En effet, dans tout cet intervalle de forêts et de montagnes qui s'élèvent entre les Peucins et les Finnois, on les retrouve, comme les Sarmates, errant et pillant sans cesse. Cependant on les range plutôt parmi les peuples germains, parce qu'ils bâtissent, ont des boucliers, se servent de leurs jambes et se piquent d'agilité; toutes choses en quoi ils diffèrent des Sarmates, qui passent leur vie dans un chariot et à cheval. Les Finnois vivent dans le dernier état de sauvages, dans une misère affreuse. Point d'armes, point de chevaux, point de maisons. Ils broutent l'herbe, se vêtent de peaux, se couchent sur la terre. Toute leur ressource est dans leurs flèches, qu'au défaut de fer ils arment d'os aiguisés. Ainsi que les hommes, les femmes subsistent de la chasse; elles les accompagnent toujours, et partagent la proie. Les enfants n'ont pas d'autre refuge contre les bêtes féroces et contre la pluie que des branches d'arbres entrelacées, sous lesquelles on les cache. C'est là le gîte où les jeunes gens reviennent, où restent les vieillards. Mais ils trouvent cela plus doux que de consumer leur vie à cultiver, à bâtir, à vivre d'espérances et de craintes, à trembler pour sa fortune, à convoiter celle d'autrui. Ne redoutant rien des

XLVI. Peucinorum, Venedorumque, et Fennorum nationes Germanis an Sarmatis ascribam, dubito: quamquam Peucini, quos quidam Bastarnas vocant, sermone cultu, sede, ac domiciliis, ut Germani agunt: sordes omnium ac torpor procerum: conubiis mixtis, nonnihil in Sarmatarum habitum sedantur. Venedi multum ex moribus traxerunt: nam quicquid inter Peucinos Fennosque silvarum ac montium erigitur, latrociniiis pererrant: hi tamen inter Germanos potius referuntur, quia et domos fingunt, et scuta gestant, et pedum usu ac pernicitate gaudent; quæ omnia diversa Sarmatis sunt, in plaustro equoque viventibus. Fennis mira feritas, fœda paupertas: non arma, non equi, non penates; victui herba, vestitui pelles, cubile humus: sola in sagittis spes, quas, inopia ferri, ossibus asperant; idemque venatus viros pariter ac feminas alit; passim enim comitantur, partemque prædæ petunt. Nec aliud infantibus ferarum imbriumque suffugium, quam ut in aliquo ramorum nexu contegantur; huc redeunt juvenes, hoc senum receptaculum. Sed beatius arbitrantur, quam ingemere agris, illaborare domibus, suas alienasque fortunas spe metuque versare. Securi adversus homines, securi adversus deos, rem

dieux, rien des hommes, ils en sont venus à ce point si difficile de n'avoir même pas besoin de désirer. Le reste devient fabuleux; par exemple, ce qu'on débite des Hellusiens et des Oxiones : « qu'ils ont la tête et la face d'un homme, avec le corps et les membres d'une bête. » Comme il n'y a rien de certain sur ces peuples, je n'en parlerai point.

difficillimam assecuti sunt, ut illis ne voto quidem opus esset. Cetera jam fabulosa: « Hellusios et Oxionas ora hominum vultusque, corpora atque artus ferarum, gerere. » Quod ego, ut incertum, in medium relinquam.

VIE DE CN. JULIUS AGRICOLA

SOMMAIRE

I. Usage d'écrire la vie des hommes illustres. — II. Dangers que courent les auteurs de ces ouvrages. — III. Le bonheur de Rome, sous le règne de Nerva, encourage Tacite. — IV. Naissance de Cn. Julius Agricola; son enfance, son éducation. — V. Ses premières armes en Bretagne. — VI. Son mariage, sa questure, son tribunat, sa prêture, son édilité et ses soins pour la restauration des temples. — VII. Dans la guerre d'Osbon, il perd sa mère et une partie de son patrimoine. Ayant embrassé la cause de Vespasien, il commande en Bretagne la vingtième légion. — VIII. Son attention à soigner la réputation d'autrui augmente la sienne. — IX. Il est mis au nombre des patriciens; on lui confie le gouvernement de l'Aquitaine. Devenu consul, il donne sa fille à Tacite. Il est nommé commandant en Bretagne et admis dans le collège des pontifes. — X. Description de la Bretagne. — XI. Origine, conformation, culte, langage, mœurs des habitants. — XII. Manière de faire la guerre; gouvernement, assemblées, métaux, perles de l'Océan. — XIII. Caractère de cette nation depuis la conquête. Expédition des Césars en Bretagne. — XIV. Aulus Plautius, Ostorius Scapula, Didius Gallus, Veranius, Suetonius Paullinus, commandants consulaires. — XV. Révolte de la Bretagne. — XVI. Boadicée, femme du sang royal, se met à la tête des Bretons. Ce mouvement est apaisé par Paullinus, qui a pour successeurs Trébellius Maximus et Vectius Bolanus, tous deux peu guerriers. — XVII. D'habiles généraux, Pétillius, Cerialis et Julius Frontinus, rétablissent les affaires. — XVIII. Agricola est chargé du commandement en Bretagne. Vainqueur des Orvodiens, il soumet l'île de Mona. — XIX. Ses talents et sa politique, dans le gouvernement de cette province, écartent les causes de la guerre. — XX. Sa clémence, autant que la terreur de ses armes, assure la paix. — XXI. Les beaux-arts et les plaisirs amoindrissent insensiblement le courage des Bretons. — XXII. Nouvelles peuplades découvertes, dévastation de leurs pays. — XXIII. Forts élevés pour assurer les conquêtes. — XXIV. Projets de s'emparer de l'Irlande. — XXV. Reconnaissance des places situées au delà du golfe de Bodotria. Mouvement des Ostédoniens. — XXVI. Ils attaquent la neuvième légion et sont repoussés avec perte. — XXVII. Ils reprennent courage; ligue générale des cantons. — XXVIII. Aventures d'une cohorte d'Usipiens, qui, avec trois galères, font le tour de l'île. — XXIX. Dispositions hostiles de Galgacus: il s'empare du mont Grampius. — XXX. Sa harangue véhémentement à son armée. — XXXI. Agricola, de son côté, harangue les Romains. — XXXII. Bataille opiniâtre et sanglante. — XXXIII. La victoire se déclare pour les Romains. Agricola ordonne à la flotte de faire le tour de la Bretagne. — XXXIV. Domitien reçoit la nouvelle de la victoire la joie sur le front, l'inquiétude dans le cœur. — XL. Cependant il fait décerner au vainqueur une statue et les ornements du triomphe. Il dissimule sa haine jus'qu'à ce qu'Agricola quitte son gouvernement. Conduite modeste de ce grand homme à son retour de la Bretagne. — XLI. Dangers qu'il court par la haine du prince et par les trames des courtisans. — XLII. Il s'excuse de tirer au sort le proconsulat de l'Asie. — XLIII. Il meurt; le bruit court que Domitien l'a fait empoisonner. — XLIV. Son âge, son extérieur, ses dignités, sa fortune. — XLV. Bonheur de sa mort prématurée; elle le dérobera au spectacle des atrocités de Domitien-Piété filiale de Tacite à l'égard d'Agricola. — XLVI. Consolations et leçons puisées dans l'exemple de ses vertus.

Tacite a écrit la vie d'Agricola :

A. DE R. DE J. C.

DCCL.

97.

cons.

M. Cocceius Nerva, Aug. pour la 5^e fois.

L. Verginius Rufus, pour la 5^e fois.

I. De tout temps on s'est fait une loi de transmettre à la posté-

CN. JULII AGRICOLÆ VITA

I. Clarorum virorum facta moresque posteris tradere antiquitus usitatum,

rité les actions et les mœurs des hommes illustres. Notre siècle même, malgré son indifférence pour les contemporains, n'a pas négligé cet usage toutes les fois que des vertus hautes et éclatantes ont triomphé de l'insouciance et de l'envie, ces vices des grands comme des petits États. Mais les vertus, plus naturelles à nos pères, trouvaient plus d'occasions de se montrer; elles trouvaient aussi plus d'historiens; et, sans affection comme sans intérêt, pour le seul plaisir de bien faire, les grands écrivains se consacraient aux grands hommes. Plusieurs, en traçant leur propre histoire, ont cru montrer, non de l'orgueil, mais une noble confiance en eux-mêmes; Rutillius, Scaurus, n'en ont été ni moins crus, ni moins estimés: tant les siècles féconds en vertus en sont les plus justes appréciateurs! Pour moi, ayant à écrire la vie d'un homme mort, j'ai eu besoin d'une apologie, qu'assurément je me fusse épargnée, si je n'avais à parcourir des temps si terribles et si funestes à la vertu.

II. Nous lisons qu'Arulénus et Sénécion payèrent de leur tête l'éloge qu'ils firent, l'un de Thraséas, l'autre d'Helvidius; et non-seulement on condamna les auteurs, on alla jusqu'à sévir contre les ouvrages: les mains d'un vil exécuteur brûlèrent ces monuments immortels du génie au milieu du Forum, dans le lieu même où jadis la nation tenait ses assemblées. Ils se flattaient apparemment d'étouffer dans ces flammes la voix du peuple romain, la liberté du sénat, et la conscience du genre humain: on ne s'en tint pas là: on chassa ceux qui enseignaient la sagesse; on exila tous les arts libéraux, afin que rien d'honnête ne choquât plus

no nostris quidem temporibus, quamquam incuriosa suorum, ætas omisit, quotiens magna aliqua ac nobilis virtus vicit, ac supergressa est vitium parvis magnisque civitatibus commune, ignorantiam recti, et invidiam. Sed apud priores, ut agere memoratu digna prouum, magisque in aperto erat; ita celeberrimus quisque ingenio, ad prodendam virtutis memoriam, sine gratia aut ambitione, bonæ tantum conscientie pretio ducebatur. Ac plerique, suam ipsi vitam narrare, fiduciam potius morum, quam arrogantiam arbitrati sunt: nec id Rutilio et Scæuro citra fidem, aut obretractationi fuit: adeo virtutes ipsæ temporibus optime æstimantur quibus facillime gignuntur. At mihi, nunc narraturus vitam defuncti hominis, venio opus fuit; quam non petissem, ni cursaturus tam sava et infesta virtutibus tempora.

III. Legimus, quum Aruleno Rustico Pætus Thrasæa, Herennio Senecioni Prisenus Helvidius laudati essent, capitale fuisse: neque in ipsos modo auctores, sed in libros quoque eorum sevitum, legato triumviris ministro, ut monumenta clarissimorum ingeniorum in comitio ac Foro urerentur: scilicet, illo igne vocem populi romani, et libertatem senatus, et conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur, expulsis insuper sapientie professoribus, atque omni bona arte in exilium acta, ne quid usquam honestum occurreret. De-

leurs yeux. Certes, nous fûmes un prodigieux modèle de patience; et, si nos pères ont connu le dernier terme de la liberté, nous, nous avons connu le dernier terme de la servitude : l'espionnage nous avait interdit jusqu'à la faculté de parler et d'entendre; nous eussions même perdu la mémoire avec la parole, s'il était possible d'oublier comme de se taire.

III. Enfin nous respirons; mais, quoique, dès les premiers instants de ce siècle fortuné, Nerva ait concilié ce qui jadis était inconciliable, l'empire et la liberté; quoique Trajan ajoute chaque jour à la douceur de l'autorité, et que, trop heureux d'abord de pouvoir seulement espérer, nous jouissions maintenant du plein et entier accomplissement de nos espérances, nous nous ressentons encore du passé, la nature humaine voulant que les remèdes soient plus lents que les maux; et, comme il faut des années pour l'accroissement des corps, qu'il suffit d'un moment pour leur destruction, de même les talents et l'émulation s'étouffent bien plus facilement qu'ils ne se raniment. En effet, il n'y a pas jusqu'à la paresse dont les charmes ne nous gagnent insensiblement; et l'inaction, qu'on haïssait d'abord, finit par se faire aimer. Que sera-ce si pendant quinze ans, espace si long dans une vie humaine, la plupart ont été emportés par les accidents ou les maladies, et les plus courageux, par la cruauté du prince? A peine sommes-nous restés un petit nombre survivant, non-seulement aux autres, mais, pour ainsi dire, à nous-mêmes, car il faut retrancher du milieu de notre carrière tant d'années, durant lesquelles nous sommes arrivés silencieusement, les jeunes gens à la vieillesse, les vieillards presque aux bornes de la vie. Toutefois je n'hésiterai

dijimus profecto grande patientiæ documentum: et, sicut vetus ætas vidit, quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones et loquendi audiendique commercio: memoriæ quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci, quam tacere.

III. Nunc demum redit animus; et quamquam, primo statim beatissimi sæculi ortu, Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit, principatum ac libertatem, augeatque quotidie facilitatem imperii Nerva Trajanus, nec spem modo ac votum securitas publica, sed ipsius voti fiduciam ac robur assumpserit; natura tamen infirmitatis humana tardiora sunt remedia, quam mala; et, ut corpora lente auge-sunt, cito extinguuntur, sic ingenia studiæque oppresseris facilius, quam revocaveris. Subit quippe etiam ipsius inertie dulcedo; et invisæ primo desidia postremo amatur. Quid? si per quindecim annos, grande mortalis ævi spatium, multi fortutis casibus, promptissimus quisque severità principis intercederunt? Pauci, ut ita dixerim, non modo aliorum, sed etiam nostri superstites sumus; exemptis e media vita tot annis, quibus juvenes ad senectutem, senes prope ad ipsos exactæ ætatis terminos, per silentium venimus:

pas à retracer, quoique en rude et inculte langage, l'histoire de notre ancienne oppression: elle déposera en faveur de notre félicité présente. En attendant, je consacre à la mémoire de mon beau-père Agricola cet ouvrage, qui trouvera, dans l'expression de ma tendresse, ou son mérite ou son excuse.

IV. Cnæus Julius Agricola naquit à Fréjus, colonie ancienne et florissante. Ses deux aïeux furent procureurs des Césars, ce qui donne le rang de chevalier; son père Julius Græcinus était de l'ordre sénatorial, célèbre comme orateur et comme philosophe; ses vertus lui méritèrent la haine de Caius. Ayant reçu l'ordre d'accuser Marcus Silanus, il désobéit; et Caius le fit mourir. Agricola eut pour mère Julia Procilla, femme d'une rare vertu. Élevé dans son sein avec l'affection maternelle, tous les genres d'instructions utiles remplirent son premier âge et son adolescence. Ce qui le préserva de la contagion des mauvais exemples, outre son excellent naturel, ce fut d'avoir eu, dès sa première enfance, pour séjour et pour école, Marseille, lieu où se trouve un mélange heureux de la politesse des Grecs et de la simplicité de la province. Je me rappelle lui avoir souvent ouï dire à lui-même que, « dans sa première jeunesse, il portait l'enthousiasme de la philosophie plus loin qu'on ne le permet à un Romain et à un sénateur, et qu'il dut à sa mère de tempérer l'ardeur de cette passion. » Son âme, élevée et courageuse, aspirait à une gloire éclatante, et il poursuivait ce fantôme brillant avec plus de chaleur que de prudence. Depuis, l'âge et la raison le calmèrent; et il apprit, art difficile, à garder dans le bien une juste mesure.

non tamen pigebit, vel incondita ac rudi voce, memoriæ prioris servitutis, ac testimonium præsentium honorum composuisse. Hic interim liber honori Agricolæ, socieri mei, destinatus, professione pietatis aut laudatus erit, aut excusatus.

IV. Cnæus Julius Agricola veteri et illustri Forojuliensium colonia ortus, utrumque avum procuratorem Cæsarum habuit; quæ equestris nobilitas est. Pater Julius Græcinus, senatorii ordinis, studio eloquentiæ sapientiæque notus, iisque virtutibus iram Caii Cæsaris meritis: namque M. Silanum accusare jussus, et, quia abouerat, interfectus est. Mater Julia Procilla fuit, raræ castitatis: in hujus sinu indulgentiæque educatus, per omnem honestarum artium cultum pueritiam adolescentiamque transegit. Arebat eum ab illecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quod statim parvulus sedem ac magistræ studiorum Massiliam habuerit, locum græcæ comitate, et provinciali parcimonia mixtum, ac bene compositum. Memoria teneo, solitum ipsum narrare, « se in prima juventute studium philosophiæ acris, ultra quam concessum Romano ac senatori, hausisse, ni prudentia matris incensum ac flagrantem animum coercuisset. » Scilicet, sublime et erectum ingenium, pulchritudinem ac speciem excelsæ magnæque gloriæ vehementius, quam caute, appetebat: mox mitigavit ratio et ætas; retinuitque, quod est difficile, ex sapientia modum.

V. Il fit ses premières armes en Bretagne, sous Suétinius Paulinus, général attentif et sage, qui l'admit à partager sa tente, et, par là, fut à même de lui rendre justice. Agricola n'imita point les jeunes gens pour qui le service n'est qu'un état de dissipation et de licence; il ne s'autorisa point de son grade de tribun et de son inexpérience pour se livrer aux plaisirs, pour solliciter des congés; il s'appliquait au contraire à connaître la province, à se faire connaître de l'armée, s'instruisant avec les plus habiles, vivant avec les plus vertueux, brave sans ostentation, ne briguant point, ne refusant point les commissions périlleuses, et y mettant, à la fois, de la circonspection et du zèle. Jamais la Bretagne ne fut plus agitée, et jamais notre situation n'y fut plus compromise. Nos vétérans étaient massacrés, nos villes en cendres, nos troupes investies; on eut à combattre pour la vie avant de combattre pour la victoire. Tout ce mouvement, quoique les plans, les dispositions, et l'honneur d'avoir reconquis la province, appartenissent au général, donna au jeune homme des lumières, de l'expérience, de l'émulation, et fit entrer dans son âme la passion de la gloire militaire, passion malheureuse dans un temps où les talents supérieurs excitaient la défiance, et où une grande réputation n'était pas moins périlleuse qu'une mauvaise.

VI. Revent à Rome pour solliciter les honneurs, il épousa Domitia Décidiana, Romaine d'une haute naissance. L'éclat de cette alliance et le crédit qu'elle lui valut facilitèrent son avancement. Les deux époux vécurent dans l'union la plus intime; ils se chérissaient mutuellement, chacun préférant l'autre: seulement plus de louange est dû à la femme pour ses vertus, puisque ses défauts

V. Prima castrorum rudimenta in Britannia, Suetonio Paulino, diligenti ac moderato duci, approbavit, electus, quem contubernio aestimaret. Nec Agricola licenter, more juvenum, qui militiam in lasciviam vertunt, neque segnitè, ad voluptates et comestus titulum tribunatus et inscitiam retulit; sed noscere provinciam, nosci exercitui, dicere a peritis, sequi optimos; nihil appetere jactatione, nihil ob formidinem recusare, simulque anxius et intentus agere. Non sane alias exercitator, magisque in ambiguo Britannia fuit: trucidati veterani, incensae coloniae, intercepti exercitus: tum de salute, mox de victoria, certavere. Quae cuncta et si consiliis ductaque alterius agebantur, ac summa rerum et recuperatae provinciae gloria in ducem cessit, artem, et usum, et stimulos addidere juveni; intravitque animum militaris gloriae cupido, ingrata temporibus, quibus sinistra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magna fama, quam ex mala.

VI. Hinc ad capessendos magistratus in Urbem digressus, Domitiam Decidianam, splendidis natalibus ortam, sibi junxit; idque matrimonium ad majora nitenti decus ac robor fuit; vixeruntque mira concordia, per mutuam caritatem, et invicem se anteposendo, nisi quod in bona uxore tanto major

sont plus sévèrement censurés. Le sort lui donna dans sa questure, pour province, l'Asie; pour proconsul, Salvius Titianus: il ne se laissa corrompre ni par l'une ni par l'autre, quoique les richesses de la province pussent exciter aux concussions, et l'avidité du proconsul acheter, par bien des complaisances, une connivence pareille. Sa famille s'y accrut d'une fille, soutien et dédommagement tout à la fois; car il ne tarda point à perdre un fils qu'il avait eu auparavant. Tout l'intervalle de sa questure à son tribunat, et son tribunat même, il les passa dans le repos et dans l'inaction, convaincu que, sous le règne de Néron, l'inertie n'était que sagesse. Même conduite et tout aussi peu de bruit dans sa préture. Il ne lui était point, il est vrai, échu de département. Il donna des jeux, et, dans cette vaine représentation, il observa tant de mesure et de magnificence tout ensemble, qu'il n'en fut que plus estimé. Il fut ensuite commis, par Galba, au recouvrement des richesses dont on avait dépouillé les temples, et il fit, par l'exactitude de ses recherches, que Néron fût le seul dont la république eût à déplorer les profanations.

VII. L'année suivante lui porta un rude coup et dans ses affections et dans sa fortune. Les soldats de la flotte d'Othon, qui ne respectaient rien dans leurs incursions, au milieu des ravages dont ils désolaient la côte d'Intémélium, portion de la Ligurie, tuèrent la mère d'Agricola sur ses terres, et pillèrent toutes ses possessions, avec une grande partie de ses richesses, cause de sa mort. Agricola se mit en route pour aller rendre à sa mère les derniers devoirs; il apprit en chemin que Vespasien avait annoncé ses pré-

laus, quanto in mala plus culpa est. Sors quaesturae provinciam Asiam, proconsulem Salvium Titianum, dedit: quorum neutro corruptus est; quanquam et provincia dives, ac parata peccantibus, et proconsul in omnem aviditatem pronus, quantalibet, facilitate redempturus esset mutuam dissimulationem mali. Auctus est ibi filia, in subsidium et solatium simul; nam filium ante sublatum brevi amisit. Mox inter quaesturam, ac tribunatum plebis, atque etiam ipsum tribunatus annum quiete et otio transiit, gnarus sub Nerone temporum, quibus inertia pro sapientia fuit. Idem praeturae tenor et silentium: nec enim jurisdictione obvenerat. Ludos et inania honoris, modo rationis atque abundantiae duxit, uti longe a luxuria, ita fames propior. Tunc electus a Galba ad dona templorum recognoscenda, diligentissima conquisitione fecit, ne ejus alterius sacrilegium respublica, quam Neronis sensisset.

VII. Sequens annus gravi vulnere animum domumque ejus afflixit: nam classis Othoniana, licenter vaga, dum Intemelios (Liguriae pars est) hostilem populatur, matrem Agricolae in praesidiis suis interfecit; praediaque ipsa et magnam patrimonii partem diripuit, quae causa caedis fuerat. Igitur ad solemniam pietatis profectus Agricola, nuntio affectati a Vespasiano imperii deprehensus,

tentions à l'empire, et, sur-le-champ, il embrassa son parti. Au commencement de ce règne, Mucien disposait de tout, et gouvernait Rome; Domitien était encore fort jeune, et ne voyait dans la fortune de son père que le droit de se tout permettre. Mucien, ayant chargé Agricola de lever des troupes, avait remarqué son désintéressement et son activité; il lui donna le commandement de la vingtième légion, qui avait tardé à reconnaître Vespasien, et dont le prédécesseur d'Agricola était soupçonné de nourrir l'esprit séditieux. Cette légion avait bravé jusqu'à des lieutenants consulaires, elle s'en était fait craindre; et il n'était point étonnant qu'un lieutenant prétorien n'eût pu la contenir, que ce fût sa faute ou celle des soldats. Agricola, choisi tout à la fois pour le remplacer et pour le venger, par une modération très-rare aima mieux paraître les avoir trouvés dans le devoir que de les y avoir fait rentrer.

VIII. Le commandant de la Bretagne était alors Vectius Bolanus, homme beaucoup trop pacifique pour des peuples remuants. Agricola tempéra son propre courage et réprima son ardeur pour ne point l'offusquer, car il savait obéir et concilier l'honnêteté avec des complaisances utiles. Peu de temps après, on envoya aux Bretons le consulaire Cerialis. Ses vertus laissèrent le champ libre à celles d'autrui. D'abord Cerialis ne laissait partager à Agricola que les fatigues et les périls; bientôt il l'associa à sa gloire. Souvent, pour l'essayer, il lui donna une partie de l'armée à commander, quelquefois de plus grandes forces, selon ses succès; et jamais Agricola ne se prévalut de ses services pour sa propre renommée: il reportait ses succès à leur premier auteur, à son général, dont il ne se disait que l'instrument. Ainsi, toujours brave dans l'exé-

ac statim in partes transgressus est. Initia principatus ac statum Urbis Mucianus regerat, admodum juvene Domitiano, et ex paterna fortuna tantum licentiam usurpante. Is missum ad electus agendos Agricola, integreque ac strenue versatum, vicesima legioni, tarde ad sacramentum transgressa, preposuit, ubi decessor seditiose agere narrabatur: quippe legatis quoque consularibus nimia ac formidolosa erat. Nec legatus praetorius ad cohibendum potens, incertum, suo an militum ingenio: ita successor simul et ultor electus, rarissima moderatione, maluit videri invenisse bonos, quam fecisse.

VIII. Praerat tunc Britanniae Vectius Bolanus, placidius, quam feroci provincia dignum est; temperavit Agricola vim suam, ardoremque compescuit, ne increceret, peritus obsequi eruditusque utilia honestis miscere. Brevi deinde Britannia consularem Petilium Cerialem accepit: habuerunt virtutes spatium exemplorum. Sed primo Cerialis modo labores et discrimina, mox et gloriam communicabat: saepe parti exercitus, in experimentum, aliquando majoribus copiis, ex eventu, praefecit; nec Agricola unquam in suam famam gestus exsultavit; ad auctorem et ducem, ut minister fortunam referebat: ita

cution, toujours modeste dans ses rapports, il se déroba à l'envie sans se dérober à la gloire.

IX. A son retour de ce commandement, Vespasien le mit au nombre des patriciens; et il lui donna ensuite le gouvernement de l'Aquitaine, un des plus brillants, et par lui-même et parce qu'il mène au consulat. On refuse assez communément aux guerriers l'intelligence des affaires, parce que la justice militaire, dans sa marche simple, s'embarrassant peu des formes, et tranchant le plus souvent par des voies de fait, ne prépare point les esprits aux subtilités du barreau. Agricola, avec un sens naturel exquis, n'était point déplacé même parmi les gens de loi, et ses décisions étaient promptes et justes. Il avait des heures réglées pour le travail et pour le délassement. Dans les assemblées de la province et sur son tribunal, il montrait de la dignité, de l'application, de la sévérité, mais plus souvent encore de l'indulgence. Avait-il satisfait à ses fonctions, on ne retrouvait plus en lui le personnage revêtu du pouvoir. L'humeur, l'arrogance, l'avidité, lui étaient étrangères; et, ce qui est infiniment rare, la bonté ne lui fit rien perdre du respect des peuples, ni la sévérité, de leur affection. Citer le désintéressement et la probité d'un tel homme, ce serait insulter ses vertus. Il n'avait pas même, pour la réputation, le faible qu'ont souvent les gens de bien. Il ne la recherchait point par la brigade ou par une ostentation de vertu, éloigné de tout esprit de rivalité avec ses collègues, de tout esprit d'altercation avec ses subalternes, sur lesquels il lui paraissait peu honorable d'avoir l'avantage et fort humiliant de ne l'avoir pas. On le retint dans son gouvernement un peu moins de trois ans, et il en fut rappelé tout à

virtute in obsequendo, verecundia in praedicando, extra invidiam, nec extra gloriam, erat.

IX. Revertentem ab legatione legionis divus Vespasianus inter patricios ascivit, ac deinde provincia Aquitaniae praeposuit, splendida in primis dignitatis, administratione ac spe consulatus, cui destinarat. Credunt plerique, militaribus ingenii subtilitatem deesse; quia castrensium jurisdictionis securae et obscurae, ac plura manu agens, calliditatem fori non exerceat. Agricola naturali prudentia, quamvis inter togatos, facile justaque agebat. Jam vero tempora curarum remissionumque divisa: ubi contentus ac judicium poscerent, gravis, intentus, severus, et saepius misericors: ubi officio satisfactum, nulla ultra potestatis persona: tristitiam, et arrogantiam, et avaritiam exuerat: nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem, aut severitas amorem, deminuit. Integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre, injuria virtutum fuerit. Ne famam quidem, cui etiam saepe boni indulgent, ostentanda virtute, aut per artem quaesivit: procul ab aemulatione adversus collegas, procul a contentione adversus procuratores, et vincere inglorium, et atteri sordidum, arbitrabatur. Minus triennium in ea legatione detentus, ac

coup pour le consulat, dont on le flattait. Il arriva, suivi de l'opinion qu'on lui destinait le gouvernement de la Bretagne, non qu'il eût jamais annoncé une pareille prétention, mais parce qu'on lui en reconnaissait la capacité. La voix publique ne se trompe pas toujours; quelquefois même elle décide les choix. Il était consul et moi encore jeune homme, lorsqu'il me promit sa fille, quoiqu'elle pût prétendre alors aux plus grandes alliances. Le mariage se fit après son consulat; et aussitôt on lui donna le commandement de la Bretagne, avec une place dans le collège des pontifes.

X. Plusieurs auteurs ont écrit sur la Bretagne et sur ses habitants; j'en parlerai cependant, non pour opposer mes recherches et mes talents aux leurs, mais parce que, la Bretagne n'ayant été entièrement soumise qu'alors, où les écrivains antérieurs moins instruits n'ont mis que la perfection de leur style, je mettrai l'exactitude des faits. La Bretagne est la plus grande des îles que les Romains connaissent. À l'orient, elle regarde la Germanie; à l'occident, l'Espagne; au midi, la Gaule, d'où l'on aperçoit même ses côtes au nord, qui n'ont aucune terre en face, et sont battues par une mer immense et ouverte. Nos deux historiens les plus éloquents, Tite Live parmi les anciens, Fabius Rusticus parmi les modernes, donnent à la Bretagne entière la figure d'un trapèze oblong, ou d'une hache à deux tranchants; et, en effet, elle a cette figure, prise en deçà de la Calédonie, sur quoi on l'a attribuée aussi à la totalité de l'île; mais il y a un espace énorme de terres qui se prolongent de là jusqu'à l'extrémité de la côte, et qui se terminent en coin très-aigu. La flotte romaine, ayant fait alors,

statim ad spem consulatus revocatus est, comitante opinione, Britanniam et provinciam dari: nullis in hoc suis sermonibus, sed quia par videbatur. flaud semper errat fama, aliquando et eligit. Consul egregie tum spei filiam juveni mihi despondit, ac post consulatum collocavit, et statim Britanniae prepositus est, adjecto pontificatus sacerdotio.

X. Britannia situm, populosque, multis scriptoribus memoratos, non in comparationem curæ ingenive referam; sed quia tum primum perdomita est: itaque, quæ priores, nondum comperta, eloquentia percoluere, rerum fide tradentur. Britannia, insularum, quas romana notitia complectitur, maxima, spatio ac coelo in orientem Germaniæ, in occidentem Hispaniæ, obtenditur; Gallis in meridiem etiam inspicitur; septentrionalia ejus, nullis contra terras, vasto atque aperto mari pulsantur. Formam totius Britanniae, Livius veterum, Fabius Rusticus recentium eloquentissimi auctores, oblongæ scutulae, vel bipenni assimilaverunt: et est ea facies citra Caledoniam, unde et in universum fama est transgressa; sed immensum et enorme spatium præcurrentium extremo jam litore terrarum, velut in cuneum tenuatur. Itaque

pour la première fois, le tour de ces extrémités du globe, eut la preuve que la Bretagne était une île; et, en même temps, elle découvrit et soumit des îles inconnues jusque-là, qu'on nomme les Orcades. On eut aussi la vue de Thulé, que les frimas et les tempêtes nous avaient cachée jusqu'alors. On dit les eaux de cette mer dormantes, et cédant difficilement à la rame. Les vents même n'y produisent pas autant d'agitation qu'ailleurs; c'est, je m'imagine, parce qu'il y a moins de terres et de montagnes, lesquelles sont la cause et l'aliment des orages, et parce que cette masse d'eaux continue et profonde a plus de peine à s'ébranler. Des recherches sur la nature de l'Océan et sur les causes du reflux seraient étrangères à cet ouvrage, et beaucoup d'autres les ont déjà faites: j'ajouterai seulement que, nulle part, l'empire de la mer n'est aussi étendu; qu'elle porte beaucoup de bras de côté et d'autre, et que ce n'est pas seulement sur ses côtes que le renflement et l'affaïssement de ses eaux se fait sentir; qu'elle pénètre dans l'intérieur des terres, qu'elle y circule, qu'elle s'étend jusqu'au pied des coteaux et des montagnes, dont elle semble faire son domaine.

XI. On ne sait trop quels furent les premiers habitants de la Bretagne, s'ils étaient indigènes ou étrangers; et là-dessus des barbares ne peuvent fournir que très-peu de lumières. La conformation varie dans les différentes peuplades, sur quoi l'on fonde des conjectures. Les cheveux roux et tressés des habitants de la Calédonie, et leur grande taille, annoncent une origine germanique. Le teint hasané des Silures, leurs cheveux assez communément crépus, et la position de leur canton en face de l'Espagne, font croire que les Ibères y ont passé anciennement, et l'ont occupée.

oram novissimi maris tunc primum romana classis circumvecta, insulam esse Britanniam affirmavit, ac simul incognitas ad id tempus insulas, quas Orcadas vocant, invenit domuitque: dispecta est et Thule, quam hactenus nix et hiems abdebat; sed mare pigrum et grave remigantibus: perhibent, ne ventis quidem perinde attolli: credo, quod rariores terræ montesque, causa ac materia tempestatum, et profunda moles continui maris tardius impellitur. Naturam Oceani atque æstus, neque querere hujus operis est, ac multi retulere: unum addiderim, nusquam latius dominari mare, multum fluminum huc atque illuc ferre, nec litore tenuis accrescere aut resorberi, sed influere penitus atque ambire, et jugis etiam atque montibus inseri, velut in suo.

XI. Ceterum, Britanniam qui mortales initio coluerint, indigenæ an advecti, ut inter Barbaros, parum compertum. Habitus corporum varii; atque ex eo argumenta; namque rutillæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus, germanicam originem asseverant. Silurum colorati vultus, et torti plerumque crines, et posita contra Hispania, Iberos veteres trajecisse, easque sedes occu-

Les Bretons, les plus voisins des Gaulois, leur ressemblent, soit que l'empreinte originelle se conserve, soit que, les deux terres avançant l'une vers l'autre, le même climat ait produit la même conformation. Cependant, à tout prendre, il est plus vraisemblable que ce sont les Gaulois qui ont occupé un terrain dont ils étaient tout proches. On reconnaît leur culte dans les superstitions bretonnes. La langue ne diffère pas de beaucoup. Ils provoquent le péril avec la même audace; et, quand il est venu, il s'y dérobent avec la même pusillanimité. Les Bretons cependant montrent plus de valeur, ce qu'il faut attribuer à ce qu'ils n'ont point encore été amollis par une longue paix; car nous savons que les Gaulois s'étaient signalés aussi dans leurs guerres. La lâcheté suivit l'inaction, et ils perdirent leur courage avec leur liberté; ce qui est arrivé à la partie des Bretons anciennement soumise: les autres sont ce qu'étaient les Gaulois.

XII. Leur force est en infanterie: quelques nations se servent aussi de chars. Le plus distingué tient les rênes; ses vassaux combattent. Jadis ils obéissaient à des rois; maintenant ils sont partagés sous des chefs en différentes factions, et rien ne nous a plus servi contre des nations si redoutables que ce défaut de concert. Il est rare que deux ou trois cantons se réunissent contre l'ennemi commun; par là, ne combattant que l'un après l'autre, tous à la fin se trouvent vaincus. Des pluies fréquentes et des brouillards y obscurcissent l'air; les froids y sont modérés, les jours plus longs que dans notre climat, les nuits claires, et, dans la partie la plus reculée de la Bretagne, si courtes, que le jour qui finit est à peine

UNIVERSIDAD ALICANTE

UNIVERSITÄT ZÜRICH

parte brevis, ut finem atque initium lucis exiguo discrimine internoscas. Quod si nubes non officiant, aspici per noctem solis fulgorem, nec occidere et exurgere, sed transire affirmant: scilicet extrema et plana terrarum, humili umbra, non erigunt tenebras, infraque cœlum et sidera nox cadit. Solum, præter oleam, vitemque, et cetera calidioribus terris oriri sueta, patiens frogum, fecundum: tarde mitescunt, cito proveniunt; eadem utriusque rei causa multus humor terrarum cœlique. Fert Britannia aurum, et argentum, et alia metalla, præmium victoriæ: gignit et Oceanus margarita, sed subfusa ac liventia. Quidam artem abesse legentibus arbitratur; nam in Rubro mari viva ac spirantia saxis avelli, in Britannia, prout expulsa sint, colligi: ego facilius crediderim, naturam margaritis deesse, quam nobis avaritiam.

XII. In pedite robur; quædam nationes et curru præliantur: honestior arriaga, clientes propugnant: olim regibus parebant, nunc per principes factionibus et studiis trahuntur; nec aliud adversus validissimas gentes pro nobis utilius, quam quod in commune non consulent. Rarus duabus tribusve civitatibus ad propulsandum commune periculum conventus: ita, dum singuli pugnant, universi vincuntur. Cœlum crebris imbris ac nebulis fœdum; asperitas frigoribus abest: dierum spatia ultra nostri orbis mensuram; et nox clara, et extrema Britannia

séparé du jour qui commence. Lorsque le ciel est sans nuages, on aperçoit pendant la nuit la clarté du soleil, et les habitants assurent que cet astre n'a ni lever ni coucher, qu'il ne fait que raser l'horizon; apparemment qu'à son extrémité et par son aplatissement, les ombres de la terre étant fort basses, les ténèbres ne peuvent s'élever, et la nuit ne s'étend point jusqu'au firmament et aux étoiles. Le sol, à l'exception de l'olivier, de la vigne, et des autres productions qui demandent un climat plus chaud, admet toutes les cultures, et il est fertile. La maturité est tardive, la végétation prompte, deux effets qui tiennent à la même cause, l'extrême humidité du sol et de l'air. La Bretagne produit de l'or, de l'argent et d'autres métaux, dédommagement de sa conquête; l'Océan donne aussi des perles, mais un peu ternes et plombées. Quelques-uns pensent que c'est la faute de ceux qui les recueillent; car, dans la mer Rouge, on détache des rochers les coquillages tout vivants, tandis qu'en Bretagne on se contente de les ramasser, à mesure que la mer les rejette. Pour moi, je croirais plutôt la nature en défaut que notre avarice.

XIII. Quant aux Bretons mêmes, ils se soumettent sans murmure aux enrôlements, aux tributs et aux autres charges de l'empire, pourvu qu'on s'abstienne de les maltraiter. Ce dernier point, ils le supportent difficilement, assez soumis déjà pour être sujets, pas assez pour être esclaves. Jules César fut le premier des Romains qui entra en Bretagne avec une armée; et, quoiqu'il eût épouventé les habitants par une victoire et qu'il fût resté maître du rivage, on peut le regarder moins comme ayant fait une conquête que comme l'ayant indiquée à ses successeurs. Vinrent en-

XIII. Ipsi Britanni delectum, ac tributa, et injuncta imperii munera impigre obeunt, si injuriæ absint; has egre tolerant, jam domiti, ut pareant; nondum, ut serviant. Igitur primus omnium Romanorum divus Julius cum exercitu Britanniam ingressus, quamquam prospera pugna terruerit incolas, ac fletore potitus sit, potest videri ostendisse posteris, non tradidisse. Mox bella

parte brevis, ut finem atque initium lucis exiguo discrimine internoscas. Quod si nubes non officiant, aspici per noctem solis fulgorem, nec occidere et exurgere, sed transire affirmant: scilicet extrema et plana terrarum, humili umbra, non erigunt tenebras, infraque cœlum et sidera nox cadit. Solum, præter oleam, vitemque, et cetera calidioribus terris oriri sueta, patiens frogum, fecundum: tarde mitescunt, cito proveniunt; eadem utriusque rei causa multus humor terrarum cœlique. Fert Britannia aurum, et argentum, et alia metalla, præmium victoriæ: gignit et Oceanus margarita, sed subfusa ac liventia. Quidam artem abesse legentibus arbitratur; nam in Rubro mari viva ac spirantia saxis avelli, in Britannia, prout expulsa sint, colligi: ego facilius crediderim, naturam margaritis deesse, quam nobis avaritiam.

suite les guerres civiles : les armes des chefs se tournèrent contre la république, et la Bretagne fut longtemps oubliée même après la paix. Auguste appelait cette inaction de la prudence ; pour Tibère, ce mot fut une loi. Il passe pour assez constant que Caius songeait à une expédition contre la Bretagne ; mais tous les projets de ce prince, conçus légèrement, étaient abandonnés de même : d'ailleurs, ses grands préparatifs contre la Germanie avaient échoué. Ce fut Claude qui mit la main à l'ouvrage ; il fit passer un corps de légions et d'auxiliaires, et il se fit seconder par Vespasien, qui jeta alors les premiers fondements de sa future grandeur. On soumit quelques nations, on prit quelques rois, et les destins montrèrent au monde Vespasien.

XIV. Le premier consulaire qui gouverna la Bretagne fut Aulus Plautius, et, immédiatement après, Ostorius Scapula, tous deux grands capitaines : insensiblement la partie la plus voisine fut réduite en province romaine ; on forma de plus une colonie de vétérans : le roi Cogidunus, qui jusqu'à nos jours est resté notre fidèle allié, fut agrandi de quelques cantons, par une suite de cette politique ancienne et constante des Romains, pour qui les rois mêmes sont des instruments de servitude. Didius, qui succéda, conserva ce qu'on avait conquis : seulement il fit construire en avant quelques forts en très-petit nombre, pour se donner la réputation d'avoir été plus loin que les autres. Didius fut remplacé par Veranius, qui mourut dans l'année. Suétonius Paullinus, qui vint après, eut des succès pendant deux ans ; il soumit de nouvelles contrées, dont il s'assura par des forteresses ; puis, confiant dans

civilia, et in rempublicam versa principum arma, ac longa oblivio Britannia etiam in pace : consilium id divus Augustus vocabat, Tiberius præceptum. Agitasse C. Cæsarem ne intranda Britannia, satis constat, ni velox ingenio, mobilis pœnitentia, et ingentes adversus Germaniam conatus frustra fuissent. Divus Claudius auctor operis, transvectis legionibus auxiliisque, et assumpto in partem rerum Vespasiano ; quod initium venturæ mox fortune fuit : domite gentes, capti reges, et monstratus fatis Vespasianus.

XIV. Consularium primus Aulus Plautius præpositus, ac subinde Ostorius Scapula, uterque bello egregius ; redactaque paulatim in formam provinciæ proxima pars Britannia : addita insuper veteranorum colonia : quædam civitates Cogiduno regi donatæ, is ad nostram usque memoriam fidissimus mansit, vetere ac jam pridem recepta populi romani consuetudine, ut haberet instrumenta servitutis et reges. Mox Didius Gallus parta a prioribus continuavit, paucis admodum castellis in ulteriora promotis, per quæ fama aucti officii quaeretur. Didium Veranius excepit, isque intra annum extinctus est. Suetonius hinc Paullinus biennio pro-peras res habuit, subactis nationibus, firma-

ces précautions, il alla attaquer l'île de Mone, sous prétexte qu'elle fournissait du secours aux rebelles, et laissa ainsi éclater derrière lui une rébellion.

XV. Les Bretons, enhardis par l'absence du lieutenant, confèrent entre eux sur les malheurs de la servitude ; ils se racontent leurs griefs, ils les enveniment par mille réflexions : « Nous ne gagnons rien par la patience, disaient-ils, que d'aggraver nos charges, en laissant croire que nous les supportons sans peine ; jadis nous n'avions qu'un roi, maintenant on nous en impose deux, le lieutenant, le procureur, dont l'un épuise notre sang, l'autre dévore nos biens ; la discorde, la concorde des préposés, sont également funestes aux misérables qui en dépendent ; les satellites de l'un, les centurions de l'autre, joignent l'insulte à la violence ; il n'y a plus rien de sacré pour leur avarice ni pour leurs débauches : dans les combats, au moins, c'est le plus brave qui dépouille ; ici, ce sont des lâches pour la plupart qui, n'ayant jamais vu l'ennemi, viennent nous enlever nos maisons, nous arracher nos enfants, nous imposer des levées, comme si c'était pour leur patrie seulement que les Bretons ne sussent pas mourir ; et, en effet, pourrions-nous redouter cette poignée de soldats, si nous daignons supputer leur nombre ? Les Germains ont bien secoué le joug, et pourtant ils n'ont qu'un fleuve, et non l'Océan pour rempart ; ici une patrie, des femmes, des mères ; là, l'avarice et les dissolutions : voilà pour les Bretons et les Romains les motifs de guerre ; ils repartiront comme leur fameux Jules, pourvu que les Bretons imitent les vertus de leurs ancêtres, et il ne faut pas s'alarmer

tisque presidiis : quorum fiducia, Monam insulam, ut vires rebellibus ministrantem, aggressus, terga occasione patefecit.

XV. Namque absentia legati remoto metu, Britanni agitare inter se mala servitutis, conferre injurias, et interpretando accendere : « Nihil profici patientia, nisi ut graviora, tamquam ex facili tolerantibus, imperentur : singulos sibi olim reges fuisse, nunc binos imponi, e quibus legatus in sanguinem, procurator in bona sæviret ; æque discordiam præpositorum, æque concordiam, subjectis exitiosam ; alterius manus, centuriones alterius, vim et contumelias miscere : nihil jam cupiditati, nihil libidini exceptum ; in prælio fortiorem esse, qui spoliât ; nunc ab ignavis plerumque et imbellibus eripi domos, abstrahi liberos, injungi delectus, tamquam mori tantum pro patria nescientibus : quantum enim transisse militum, si sese Britanni numerent ? sic Germanias excussisse jugum ; et flumine, non Oceano, defendi : sibi patriam, conjuges, parentes : illis avaritiam et luxuriam causas belli esse ; recessuros, ut divus Julius recessisset, modo virtutes majorum suorum æmularentur ; neve prælii unius aut alterius eventu pavescerent : plus impetus,

d'un échec ou deux : avec plus d'ardeur les malheureux ont plus de constance; déjà les dieux mêmes se sont déclarés pour eux : ils ont éloigné le général romain, et tiennent son armée reléguée au loin dans une autre île; déjà le plus difficile est fait : nous délibérons ensemble; et après tout il y a plus de risque à être surpris formant de semblables projets qu'à les exécuter. »

XVI. Excités par ces motifs et d'autres pareils, les Bretons prennent tous les armes, sous la conduite de Boadicée, femme du sang royal (car ils choisissent indistinctement leurs chefs dans l'un et l'autre sexe); ils emportent tous les forts, où nos soldats sont dispersés. Puis ils se jettent sur la colonie même, qu'ils regardent comme le siège de leur servitude, et exercent toutes les cruautés que la rage et la victoire peuvent inspirer à des barbares. Si Paullinus, instruit de ce soulèvement, ne fût accouru en diligence, la Bretagne était perdue pour nous. Une seule bataille gagnée la rendit à sa première soumission : il ne resta d'armés que les plus influents dans la révolte, à qui les sévérités du lieutenant inspiraient encore plus de frayeur que ses armes. Comme Paullinus, grand homme d'ailleurs, traitait les peuples soumis avec hauteur, et plus durement encore, car il avait une injure personnelle à venger, on envoya à sa place Pétronius Turpilianus, parce qu'il avait plus de douceur, et que, étranger à leurs fautes, le repentir le trouverait moins inexorable. Pétronius, après avoir rétabli les choses dans leur premier état, sans rien entreprendre de plus, remit la province à Trébellius Maximus. Trébellius, encore moins actif et sans expérience des camps, sut retenir les peuples par une

majorem constantiam penes miseris esse; jam Britannorum etiam deos miseris, qui romanum ducem absentem, qui relegatum in alia insula exercitum detinerent: jam ipsos, quod difficillimum fuerit, deliberare; porro in ejusmodi consiliis periculosius esse deprehendi, quam audere. »

XVI. His atque talibus invicem instincti, Boadicea, generis regii femina, dux, neque enim sexum in imperiis discernunt, sumpsere universi bellum: ac sparsos per castella milites coniectati, expugnatis praesidiis, ipsam coloniam invasere, ut sedem servitutis: nec ullum in Barbaris savitiae genus omisit ira et victoria. Quod nisi Paullinus, cognito provinciae motu, propre subvenisset, amissa Britannia foret: quam unius proelii fortuna veteri patientia restituit, tenentibus arma plerisque, quos conscientia defectionis, et propius ex legato timor agitabat. Hic quum, egregius cetera, arroganter in deditos, et, ut suae quoque injuriae ultor, durius consuleret, missus Petronius Turpilianus, tamquam exorabilior, et delictis hostium novus eoque poenitentiae mitior compositis prioribus, nihil ultra ausus, Trebellio Maximo provinciam tradidit. Trebellius segnior, et nullis castrorum experimentis, comitate quadam

certaine grâce qu'il portait dans le commandement. Déjà les barbares apprenaient à pardonner aux vices qui les flattaient, et les guerres civiles qui survinrent fournirent à l'inaction du général une excuse légitime; mais les dissensions travaillèrent l'armée, lorsque ces troupes, accoutumées aux expéditions, se trouvèrent plongées dans le désœuvrement. Réduit à fuir et à se cacher pour se dérober au ressentiment des soldats, dégradé et rampant, Trébellius n'eut plus ensuite qu'une autorité précaire, et, par une sorte de convention, le soldat laissa la vie au général, qui, de son côté, lui permit la licence. Cette sédition ne coûta point de sang. Après lui, Vectius Bolanus n'osa point, lorsque la guerre civile subsistait toujours, inquiéter la Bretagne par des réformes. Même inaction à l'égard de l'ennemi, mêmes désordres dans le camp; mais du moins, homme irréprochable, Bolanus n'avait point commis d'injustices odieuses, et il se concilia l'affection à défaut du respect.

XVII. Mais, lorsque avec le reste du monde la Bretagne eut reconnu Vespasien, on vit d'habiles généraux, des soldats mieux disciplinés; nos ennemis furent moins confiants en leurs espérances. Dès son arrivée, Cerialis les frappa de terreur en portant la guerre dans le pays des Brigantes, qui passe pour le plus peuplé de toute la province. Il y eut plusieurs batailles; quelques-unes même assez sanglantes; et une grande partie de la contrée fut enveloppée dans la conquête ou dans la dévastation. Assurément, Cerialis était fait pour écraser les exploits et la réputation de son successeur; toutefois, Julius Frontinus, grand homme autant qu'on le permettait alors, soutint le fardeau dignement; et, à force de com-

enrandi provinciam tenuit. Didicere jam barbari quoque ignoscere vitis blandientibus; et interventus civilium armorum praebuit justam segnitiae excusationem: sed discordia laboratum, quum assuetus expeditionibus miles otio lasciviret. Trebellius, fuga ac latebris vitata exercitus ira, indecorus atque humilis, precario mox praefuit; ac velut pacti, exercitus licentiam, dux salutem: haec seditio sine sanguine stetit; nec Vectius Bolanus, manentibus adhuc civilibus bellis, agitavit Britanniam disciplina; eadem inertia erga hostes, simul petulantia castrorum; nisi quod innocens Bolanus, et nullis delictis invisus, caritatem paraverat loco auctoritatis.

XVII. Sed ubi cum cetero orbe Vespasianus et Britanniam recipere, magni duces, egregii exercitus, minuta hostium spes: et terrorem statim intulit Petilius Cerialis, Brigantium civitatem, quae numerosissima provincia totius perhibetur, aggressus: multa proelia, et aliquando non incruenta; magnamque Brigantium partem aut victoria amplexus, aut bello: et quum Cerialis quidem alterius successoris curam famamque obruisset, sustinuit quoque molem Julius Frontinus, vir magnus quantum licebat, validamque et

bats, il réduisit les Silures, nation puissante et opiniâtre, quoi- qu'il eût à vaincre, outre un ennemi fort brave, un pays fort difficile.

XVIII. Voilà où, après tant de guerres, en était la Bretagne, quand Agricola y passa au milieu de l'été, dans un temps où déjà les soldats, regardant la campagne comme finie, s'attendaient au repos; et l'ennemi, à les surprendre. Peu avant son arrivée, les Ordo- viques avaient presque entièrement détruit une division de cavalerie, cantonnée sur les frontières; et la province, attentive à ce premier acte d'hostilité, qui flattait la disposition des esprits pour la guerre, songeait à suivre cet exemple, ou du moins à se régler sur le caractère du nouveau lieutenant. Agricola, quoique l'été fût passé et les soldats dispersés dans la province, comptant ne plus rien faire de l'année; qu'enfin tout, jusqu'à la saison, s'opposât à l'ouverture de la campagne, et que la plupart lui conseillassent de se borner à surveiller les cantons suspects, Agricola résolut d'aller au-devant du péril. Il rassemble les vexillaires des légions et un petit corps d'auxiliaires, marche contre les Ordo- viques; et, comme ils n'osaient descendre dans la plaine, se met- tant le premier à la tête de sa ligne, partageant le danger pour faire partager son ardeur, il gravit la montagne en bataille; et, une fois quitte de cette nation, qui fut presque toute taillée en pièces, n'ignorant pas la nécessité de poursuivre sa renommée, et l'influence d'un premier succès, il résolut la conquête de l'île de Mone, dont le soulèvement général, rapporté plus haut, avait forcé Paullinus de se dessaisir. Mais, comme c'était un dessein formé sur l'heure, les vaisseaux manquaient : le génie et la résolution

pugnacem Silurum gentem armis subegit, super virtutem hostium, locorum quoque difficultates eluctatus.

XVIII. Hunc Britannie statum, has bellorum vires media jam æstate trans- gressus Agricola invenit, quum et milites, velut omissa expeditione, ad se- curitatem, et hostes ad occasionem, verterentur. Ordovicum civitas, haud multo ante adventum ejus, alam, in finibus suis agentem, prope universam obtiverat: eoque initio erecta provincia; et, quibus bellum volentibus erat, probare exemplum, aut recentis legati animum opperiri. Tum Agricola, quamquam transacta æstas, sparsi per provinciam numeri, præsumpta apud militem illius anni quies, tarda et contraria bellum inchoaturo, et plerisque custodiri suspecta potius videbatur, ire obviam discrimini statuit; contractisque legionum vexillis et modica auxiliorum manu, quia in æquum degredi Ordo- vices non audebant, ipse ante agmen, quo ceteris par animus simili periculo esset, erexit aciem; cæsaque prope universa gente, non ignarus instandum famæ, ac, prout prima cæssissent, fore universa, Monam insulam, cujus pos- sessione revocatum Paullinum rebellionem totius Britannie supra memoravi, redigere in potestatem animo intendit. Sed, ut in dubiis consiliis, naves dee-

du chef lui ouvrirent le passage. Il prend l'élite de ses auxiliaires, qui connaissaient les endroits guéables, et qui dans leur pays sont exercés à nager, en se gouvernant, eux, leurs armes, et leurs che- vaux. Il leur fait quitter tous leurs bagages, et les envoie si brus- quement, que les ennemis, qui s'étaient attendus à une flotte, à des barques, qui comptaient sur une mer, confondus d'étonne- ment, crurent que rien ne pouvait vaincre ou arrêter des hommes qui arrivaient ainsi au combat. Ils demandèrent la paix, et l'île entière fut soumise. Ainsi Agricola s'annonçait avec éclat; et l'on prit une haute idée d'un homme qui, dès son entrée dans la pro- vince, temps que les autres donnent à l'ostentation, avait préféré la fatigue et le danger. Pour lui, sans tirer vanité de ses succès, il ne regardait pas comme une expédition, ou comme une vic- toire, d'avoir su contenir des vaincus. Il n'accompagna pas même de lauriers ses dépêches; mais en dissimulant sa gloire il ne fit que l'augmenter; l'on jugea combien comptait sur l'avenir celui qui taisait de pareils exploits.

XIX. Au reste, connaissant l'esprit des peuples, et instruit, par l'expérience des autres, qu'on gagnait peu à vaincre les Bretons si on les maltraitait ensuite, il résolut de détruire la cause des soulèvements. Commencant par lui-même et par les siens, il règle, avant tout, sa propre maison; ce qui, pour la plupart, n'est pas moins difficile que de gouverner une province. Il n'employait aux fonctions publiques ni esclaves ni affranchis, mais des soldats; et il ne les prenait point par des considérations particulières, ni sur la recommandation ou la prière des centurions, mais d'après leur

rant: ratio et constantia ducis transverit. Depositis omnibus sarcinis, lectis- simos auxiliarium, quibus nota vada, et patrius nandi usus, quo simul seque, et arma, et equos regunt, ita repente immisit, ut obstupescerent hostes, qui classem, qui naves, qui mare expectabant, nihil arduum aut invictum credi- derint sic ad bellum vententibus. Ita petita pace, ac dedita insula, clarus ac magnus haberi Agricola: quippe cui ingredienti provinciam, quod tempus alii per ostentationem, aut officiorum ambitum, transigunt, labor et periculum placuisset. Nec Agricola, prosperitate rerum in vanitatem usus, expeditionem aut victoriam vocabat, victos continuisse: ne laureatis quidem gesta prosec- cutus est: sed ipsa dissimulatione famæ famam auxit, æstimantibus, quanta futuri spe tam magna tacuisset.

XIX. Ceterum animorum provincie prudens, simulque doctus per aliena experimenta parum profici armis, si injurie sequerentur, causas bellorum sta- tuit excidere: a se suisque orsus, primam domum suam coecuit; quod ple- risque haud minus arduum est, quam provinciam regere. Agere nihil per li- bertos servosque publicæ rei: non studiis privatis, nec ex commendatione, aut precibus centurionum milites accire, sed optimum quemque fidelissimum

bats, il réduisit les Silures, nation puissante et opiniâtre, quoi-
qu'il eût à vaincre, outre un ennemi fort brave, un pays fort
difficile.

XVIII. Voilà où, après tant de guerres, en était la Bretagne,
quand Agricola y passa au milieu de l'été, dans un temps où déjà
les soldats, regardant la campagne comme finie, s'attendaient au
repos; et l'ennemi, à les surprendre. Peu avant son arrivée, les Or-
doviques avaient presque entièrement détruit une division de
cavalerie, cantonnée sur les frontières; et la province, attentive
à ce premier acte d'hostilité, qui flattait la disposition des esprits
pour la guerre, songeait à suivre cet exemple, ou du moins à se
régler sur le caractère du nouveau lieutenant. Agricola, quoique
l'été fût passé et les soldats dispersés dans la province, comptant
ne plus rien faire de l'année; qu'enfin tout, jusqu'à la saison,
s'opposât à l'ouverture de la campagne, et que la plupart lui con-
seillassent de se borner à surveiller les cantons suspects, Agricola
résolut d'aller au-devant du péril. Il rassemble les vexillaires des
légions et un petit corps d'auxiliaires, marche contre les Ordo-
viques; et, comme ils n'osaient descendre dans la plaine, se met-
tant le premier à la tête de sa ligne, partageant le danger pour
faire partager son ardeur, il gravit la montagne en bataille; et,
une fois quitte de cette nation, qui fut presque toute taillée en
pièces, n'ignorant pas la nécessité de poursuivre sa renommée, et
l'influence d'un premier succès, il résolut la conquête de l'île de
Mone, dont le soulèvement général, rapporté plus haut, avait forcé
Paullinus de se dessaisir. Mais, comme c'était un dessein formé
sur l'heure, les vaisseaux manquaient : le génie et la résolution

pugnacem Silurum gentem armis subegit, super virtutem hostium, locorum
quoque difficultates eluctatus.

XVIII. Hunc Britannie statum, has bellorum vires media jam æstate trans-
gressus Agricola invenit, quum et milites, velut omissa expeditione, ad se-
curitatem, et hostes ad occasionem, verterentur. Ordovicum civitas, haud
multo ante adventum ejus, alam, in finibus suis agentem, prope universam
obtriverat: eoque initio erecta provincia; et, quibus bellum volentibus erat,
probare exemplum, aut recentis legati animum opperiri. Tum Agricola,
quamquam transacta æstas, sparsi per provinciam numeri, præsumpta apud
militem illius anni quies, tarda et contraria bellum inchoaturo, et plerisque
custodiri suspecta potius videbatur, ire obviam discrimini statuit; contractisque
legionum vexillis et modica auxiliorum manu, quia in æquum degredi Ordo-
vices non audebant, ipse ante agmen, quo ceteris par animus simili periculo
esset, erexit aciem; cæsaque prope universa gente, non ignarus instandum
famæ, ac, prout prima cæssissent, fore universa, Monam insulam, cujus pos-
sessione revocatum Paullinum rebellionem totius Britannie supra memoravi,
redigere in potestatem animo intendit. Sed, ut in dubiis consiliis, naves de-

du chef lui ouvrirent le passage. Il prend l'élite de ses auxiliaires,
qui connaissaient les endroits guéables, et qui dans leur pays sont
exercés à nager, en se gouvernant, eux, leurs armes, et leurs che-
vaux. Il leur fait quitter tous leurs bagages, et les envoie si brus-
quement, que les ennemis, qui s'étaient attendus à une flotte, à
des barques, qui comptaient sur une mer, confondus d'étonne-
ment, crurent que rien ne pouvait vaincre ou arrêter des hommes
qui arrivaient ainsi au combat. Ils demandèrent la paix, et l'île
entière fut soumise. Ainsi Agricola s'annonçait avec éclat; et l'on
prit une haute idée d'un homme qui, dès son entrée dans la pro-
vince, temps que les autres donnent à l'ostentation, avait préféré
la fatigue et le danger. Pour lui, sans tirer vanité de ses succès,
il ne regardait pas comme une expédition, ou comme une vic-
toire, d'avoir su contenir des vaincus. Il n'accompagna pas même
de lauriers ses dépêches; mais en dissimulant sa gloire il ne fit
que l'augmenter; l'on jugea combien comptait sur l'avenir celui
qui taisait de pareils exploits.

XIX. Au reste, connaissant l'esprit des peuples, et instruit, par
l'expérience des autres, qu'on gagnait peu à vaincre les Bretons
si on les maltraitait ensuite, il résolut de détruire la cause des
soulèvements. Commencant par lui-même et par les siens, il règle,
avant tout, sa propre maison; ce qui, pour la plupart, n'est pas
moins difficile que de gouverner une province. Il n'employait aux
fonctions publiques ni esclaves ni affranchis, mais des soldats; et
il ne les prenait point par des considérations particulières, ni sur
la recommandation ou la prière des centurions, mais d'après leur

rant: ratio et constantia ducis transverit. Depositis omnibus sarcinis, lectis-
simos auxiliarium, quibus nota vada, et patrius nandi usus, quo simul seque,
et arma, et equos regunt, ita repente immisit, ut obstupescerent hostes, qui
classem, qui naves, qui mare expectabant, nihil arduum aut invictum credi-
derint sic ad bellum vententibus. Ita petita pace, ac dedita insula, clarus ac
magnus haberi Agricola: quippe cui ingredienti provinciam, quod tempus alii
per ostentationem, aut officiorum ambitum, transigunt, labor et periculum
placuisse. Nec Agricola, prosperitate rerum in vanitatem usus, expeditionem
aut victoriam vocabat, victos continuisse: ne laureatis quidem gesta prosecu-
tus est: sed ipsa dissimulatione famæ famam auxit, æstimantibus, quanta
futuri spe tam magna tacuisse.

XIX. Ceterum animorum provincie prudens, simulque doctus per aliena
experimenta parum profici armis, si injurie sequerentur, causas bellorum sta-
tuit excidere: a se suisque orsus, primam domum suam coecuit; quod ple-
risque haud minus arduum est, quam provinciam regere. Agere nihil per li-
bertos servosque publicæ rei: non studiis privatis, nec ex commendatione,
aut precibus centurionum milites accire, sed optimum quemque fidelissimum

courage, qui était, pour lui, le meilleur garant de leur fidélité. Il voulait tout savoir, quoiqu'il ne relevât pas tout; indulgent pour les petites fautes, sévère pour les grandes: encore ne punissait-il pas toujours; assez souvent il se contentait du repentir: il aimait mieux employer des gens de bien que d'avoir à sévir contre des méchants. Quoiqu'on eût augmenté les contributions et les tributs, il sut en diminuer la charge en les répartissant également et en supprimant toutes ces inventions de la cupidité, plus pénibles que le tribut même. Auparavant on se jouait des Bretons: on les obligeait d'attendre à la porte de leurs greniers qu'on tenait fermés, d'acheter fort cher leurs propres blés, et de les vendre à bas prix. Au lieu d'approvisionner les troupes au plus près, ce qui eût été commode pour tous, on força à de longs détours. On indiquait des cantonnements reculés, éloignés des routes; ce qui faisait la fortune de quelques hommes.

XX. Agricola, en réprimant ces abus dès la première année, réhabilita la paix, qui, soit par la négligence, soit par la connivence de ses prédécesseurs, ne se faisait pas moins redouter que la guerre. L'été venu, il se mit à la tête de son armée, se multipliant dans les marches, louant des soldats qu'il trouvait en bon ordre, réprimant ceux qui s'écartaient; il allait choisir lui-même le terrain pour camper, lui-même reconnaître les lagunes et les bois; il ne laissait pas l'ennemi un seul moment sans le désoler par des incursions subites. Puis, quand il croyait lui avoir imprimé assez de terreur, il cherchait par des ménagements à l'attirer à la paix. Par cette conduite, il gagna beaucoup de cantons qui,

putare; omnia scire, non omnia exsequi: parvis peccatis veniam, magnis severitatem committere: nec poena semper, sed saepius poenitentia contentus esse; officiis et administrationibus potius non peccaturos praepone, quam damnare quum peccassent. Frumenti et tributorum aucionem aequalitate munerum molire, circumcis, quae, in questum reperta, ipso tributo gravius tolerabantur: namque per ludibrium adsidere clausis horreis, et emera ulro frumenta, ac vendere pretio cogebantur: devortia itinerum et longinquitas regionum indicelatur, ut civitates a proximis hibernis in remota et avia referrent, donec, quod omnibus in promptu erat, paucis luero-um fieret.

XX. Haec primo statim anno comprimendo, egregiam famam paci circumdedit; quae vel incuria, vel tolerantia priorum, haud minus quam bellum timebatur. Sed, ubi aestas advenit, contracto exercitu, militum in agmine laudare modestiam, disjectos coercere; loca castris ipse capere; aestuaria ac silvas ipse praetentare; et nihil interim apud hostes quietum pati, quo minus subitis excursibus popularetur: atque, ubi satis terruerat, parcendo rursus irritamenta pacis ostentare. Quibus rebus multae civitates, quae in illum diem

indépendants jusqu'alors, donnèrent des otages et déposèrent tout ressentiment. Il investit tout le pays de forteresses, disposées avec tant d'art et de précautions, que jamais les nouvelles conquêtes en Bretagne ne furent aussi peu inquiétées.

XXI. L'hiver suivant, il s'occupa des mesures les plus sages. Les Bretons vivaient dispersés, à l'état de sauvages, toujours voisin de l'état de guerre. Pour les accoutumer à la paix et au repos par les plaisirs, il les engagea à construire des temples, des places publiques, des maisons; et il y réussit par des exhortations particulières, par quelques avances des deniers publics, en louant l'activité des uns, en reprochant aux autres leur inaction. Les rivalités de gloire lui tenaient lieu de contrainte. Il ne manqua pas non plus de faire instruire dans les beaux-arts les enfants des chefs, feignant de préférer aux talents acquis des Gaulois l'esprit naturel des Bretons. Si bien que ces peuples, qui dédaignaient naguère notre langue, se piquaient de la parler avec grâce. Ils adoptèrent ensuite jusqu'à nos manières: la toge devint à la mode; et, insensiblement, on en vint à rechercher tout ce qui, à la longue, insinue le vice, nos portiques, nos bains, nos festins élégants: ce que dans leur imprévoyance ils appelaient civilisation, et ce qui n'était qu'une partie de leur servitude.

XXII. La troisième campagne fit connaître de nouvelles nations; on ravagea tout le pays jusqu'à l'embouchure du Taüs: l'ennemi en fut tellement intimidé, qu'il n'osa inquiéter notre armée, quoiqu'elle eût prodigieusement souffert par des tempêtes cruelles; et on eut encore le temps de construire des forts. Les gens du métier remarquaient que jamais général n'avait mieux choisi les

ex aequo egerant, datis obsidibus, iram posuere, et praesidiis castellisque circumdato, tanta ratione curaque, ut nulla ante Britanniae nova pars illicessita ransierit.

XXI. Sequens hiems saluberrimis consiliis assumpta: namque, ut homines dispersi ac rudes, eoque in bello faciles, quieti et otio per voluptates assuescerent, hortari privatim, adjuvare publice, ut templa, fora, domus extruerent, laudando promptos et castigando segnes: ita honoris aemulatio pro necessitate erat. Jam vero principum filios liberalibus artibus erudire, et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut, qui modo linguam romanam abnuent, eloquentiam concupiscerent: inde etiam habitus nostri honor, et frequens toga; paulatimque discessum ad delinimenta vitiorum, porticus, et balnea, et conviviorum elegantiam: idque apud imperitos humanitas vocabatur, quam pars servitutis esset.

XXII. Tertius expeditionum annus novas gentes aperuit, vastatis usque ad Taum (aestuaria nomen est) nationibus: qua formidine territi hostes, quamquam conflictatum saevis tempestatibus, exercitum lacessere non ausi; ponendisque insuper castellis spatium foit. Annotabant periti, non alium ducem

positions avantageuses : aucun des forts construits par Agricola ne capitula, aucun ne fut abandonné ou pris. De ces forts on faisait de fréquentes irruptions ; des approvisionnements pour un an rassuraient contre les longueurs d'un siège; on y passait l'hiver sans rien craindre, et chaque forteresse se suffisait à elle-même, en dépit et au grand désespoir de l'ennemi, qui, accoutumé à réparer le plus souvent les pertes de l'été par les succès de l'hiver, se voyait alors également repoussé dans l'une et l'autre saison. Jamais Agricola ne cherchait à dérober la gloire d'autrui : centurions, préfets, tous avaient dans lui un témoin fidèle de leurs actions. Quelques-uns le trouvaient un peu dur dans les réprimandes; autant il mettait de grâce avec les bons, autant il avait de sécheresse avec les méchants; au surplus, de sa colère il ne restait rien dans son cœur; vous n'aviez point à craindre de ressentiments ou de réticences : il trouvait plus noble d'offenser que de haïr.

XXIII. La quatrième année fut employée à s'assurer de ce qu'on avait parcouru; et, si la valeur de nos troupes, si la gloire du nom romain, pouvaient connaître des bornes, la Bretagne nous en offrait de naturelles. En effet, la mer, qui, par le golfe de Glota, d'un côté, et, de l'autre, par celui de Bodotria, remonte à une profondeur immense dans les terres, ne laisse entre deux qu'une langue étroite, qu'alors on prenait soin de fortifier; et tout le pays en deçà, nous l'occupions, l'ennemi étant relégué en quelque sorte dans une autre île.

XXIV. Dans sa cinquième campagne, il traversa le golfe sur un navire, le premier qui eût osé pénétrer si loin; il livra nombre

opportunitates locorum sapientius legisse: nullum ab Agricola positum castellum, aut vi hostium expugnatum, aut pactione, aut fuga desertum. Crebra eruptiones; nam adversus moras obsidionis anguis copiis firmabantur: ita intrepida ibi liens, et sibi quisque presidio, irritis hostibus eoque desperantibus, quia soliti plerumque damna æstatis hibernis eventibus pensare, tum æstate atque hieme juxta pellebantur. Nec Agricola unquam per alios gesta avidus intercepit: seu centurio, seu præfectus, incorruptum facti testem habebat. Apud quosdam acerbior in conviciis narrabatur, ut bonis comis, ita adversus malos injucundus; ceterum ex iracundia nihil supererat: secretum et silentium ejus non timeres: honestius putabat offendere quam odisse.

XXIII. Quarta ætas obtinendis, quæ percurrerat, insumpta: ac, si virtus exercituum et romani nominis gloria pateretur, inventus in ipsa Britannia terminus. Nam Glota et Bodotria, diversi maris æstibus per immensum revector, angusto terrarum spatio dirimuntur: quod tum præsidii firmabatur: atque omnis propior sinus tenebatur, summotis velut in aliam insulam hostibus.

XXIV. Quinto expeditionum anno, nave prima transgressus, ignotas ad id

de combats, et tous heureux, à des nations inconnues jusqu'alors, qu'il subjuga. Il garnit de troupes cette partie de la Bretagne qui est en face de l'Hibernie, moins pour garder sa conquête que pour en faire une autre. En effet, l'Hibernie, située entre l'Espagne et la Bretagne, et à portée de la mer des Gaules, servirait à réunir la plus belle portion de l'empire par un commerce très-étendu. Moins grande que la Bretagne, elle l'est plus que les îles de notre mer. Le sol et le climat, le caractère et les usages des habitants, sont à peu près les mêmes qu'en Bretagne: ses ports seulement et ses côtes, grâce au commerce, sont mieux connus. Agricola avait recueilli un petit roi de cette contrée, chassé par ses sujets rebelles; mais, sous apparence d'amitié, il le gardait pour l'occasion. Je lui ai souvent ouï dire qu'une seule légion avec quelques auxiliaires suffirait pour soumettre et garder l'Hibernie, et que cette conquête aurait encore l'avantage de présenter de toutes parts à la Bretagne le spectacle des armes romaines, et de lui ôter, pour ainsi dire, celui de la liberté.

XXV. Dans l'expédition par laquelle il ouvrait la sixième année de son gouvernement, Agricola avait embrassé tous les cantons au delà du golfe de Bodotrie. Sur la nouvelle d'un mouvement général des peuples de cette contrée; et dans la crainte que leurs troupes n'infestassent sa route, il fit reconnaître le pays par sa flotte. C'était la première fois qu'il la faisait concourir à ses desseins, et rien n'était plus imposant que le spectacle de tous ces vaisseaux qui suivaient l'armée; de cette guerre qui se poussait, à la fois, et sur terre et sur mer; de cette fréquente réunion d'in-

tempus gentes crebris simul ac prosperis præliis domuit: eamque partem Britannia, quæ Hiberniam aspicit, copiis instruit, in spem magis, quam ob formidinem: siquidem Hibernia, medio inter Britanniam atque Hispaniam sita et Gallico quoque mari opportuna, valentissimam imperii partem magis invicem usibus miscuerit. Spatium ejus, si Britannia comparetur, angustius, nostri maris insulas superat. Solum, cælumque, et ingenia, cultusque hominum haud multum a Britannia differunt. Melius aditus portusque per commercia et negotiatores cogniti. Agricola expulsus seditione domestica unum ex regulis gentis exceperat, ac specie amicitia in occasionem retinebat. Sæpe ex eo audivi, legione una et modicis auxiliis debellari obtinerique Hiberniam posse; idque etiam adversus Britanniam profuturum, si romana ubique arma, et velut e conspectu libertas tolleretur.

XXV. Ceterum æstate, qua sextum officii annum inchoabat, amplexus civitates trans Bodotriam sitas, quia motus universarum ultra gentium, et infesta hostili exercitu itinera, timebantur, portus classe exploravit: quæ, ab Agricola primum assumpta in partem virium, sequebatur egregia specie, quum simul terra, simul mari bellum impelleretur, ac sæpe iisdem castris pedes,

fanterie, de cavalerie et de matelots dans le même camp; de toutes ces troupes, de toutes ces joies qui se confondaient, tous exaltant leurs exploits, leurs aventures; ceux-là les obstacles des forêts et des montagnes; ceux-ci les contrariétés des tempêtes et des vagues, leurs conquêtes sur le continent et sur l'ennemi, leurs conquêtes sur l'Océan, et les opposant les unes aux autres avec cette jactance si commune aux soldats. Les Bretons, dirent les prisonniers, étaient confondus de la vue de cette flotte; ils voyaient que, la barrière de leur mer ainsi forcée, on allait fermer aux vaincus leur dernier asile. Ainsi, ne comptant plus que sur leurs bras ou sur leurs armes, les Calédoniens vinrent attaquer nos châteaux avec de grandes forces, grossies encore par la renommée, comme tout ce qui est inconnu, et par la crainte qu'inspirent toujours ceux qui attaquent. Cet air d'agression avait intimidé nos soldats; et déjà, par une de ces lâchetés qui se couvrent sous le nom de la prudence, on conseillait à Agricola de revenir en deçà du golfe, et de se retirer plutôt que de se faire chasser. Dans ce moment, il apprend que les ennemis doivent l'attaquer par détachements: craignant qu'avec la supériorité du nombre et l'avantage de mieux connaître le pays, ils ne réussissent à l'envelopper, il partage aussi son armée en trois corps, et continue fièrement sa marche.

XXVI. L'ennemi, à peine instruit de ces dispositions, change tout à coup de plan, et se jette en masse sur la neuvième légion, comme étant la plus faible, et, à la faveur de la nuit, du sommeil, de la surprise, il égorge les sentinelles, il force les retranchements; déjà même on se battait dans l'intérieur du camp. Mais

equisque, et nauticus miles mixti copijs et lictitia, sua quisque facta, suos casus attollerent: ac modo silvarum et montium profunda, modo tempestatum ac fluctuum adversa, hinc terra et hostis, hinc auctus Oceanus militari jactantia compararentur. Britannos quoque, ut ex captivis audiebatur, visa classis obstupesciebat, tamquam, aperto maris sui secreto, ultimum victis perfugium clauderetur. Ad manus et arma conversi Calédoniam incolentes populi, paratu magno, majore fama, uti mos est de ignotis, oppugnasse utroque castella adorti, metum, ut provocantes, addiderant: repediendumque citra Bodotriam, et excedendum potius, quam pellerentur, specie prudentium ignavis admonerent; quum interim cognosceret, hostes pluribus agminibus irrupturos. Ac, ne superante numero et peritia locorum circumiretur, divisio et ipse in tres partes exercitu incessit.

XXVI. Quod ubi cognitum hosti, mutato repente consilio, universi novam regionem, ut maxime invalidam, nocte aggressi, inter somnum ac trepidationem cæsis vigilibus, irrupere. Jamque in ipsis castris pugnabant, quum Agri-

Agricola, informé par ses coureurs de la marche des barbares, les avait suivis à la trace; il ordonne aux plus agiles de ses cavaliers et de ses fantassins de prendre les devants, de tomber sur les derrières de l'ennemi, puis, tous à la fois, de jeter un grand cri; et au point du jour il arrive en personne avec les légions. Les Bretons, pressés par une double attaque, s'intimident; le courage revient aux Romains: rassurés sur le péril, ils combattent pour la gloire. A leur tour, ils attaquent; et il y eut, au passage même des portes, une mêlée très-sanglante; enfin l'ennemi fut chassé. Les deux armées se vantèrent à l'envi, l'une d'avoir secouru, l'autre de n'avoir pas eu besoin de secours. Sans les marais et les bois qui couvrirent la fuite des Bretons, cette victoire terminait la guerre.

XXVII. Fiers de leur intrépidité et de leur gloire, nos soldats s'écriaient « qu'à tant de valeur rien n'était impraticable: il fallait s'enfoncer dans la Calédonie, et trouver enfin, par une suite de combats, les bornes de la Bretagne; » et ceux qui, la veille, étaient si prudents, si réservés, ne parlaient plus que d'affronter, que d'entreprendre. Telle est l'odieuse injustice des jugements à la guerre: les succès, tous se les attribuent: les malheurs sont imputés à un seul. De leur côté, les Bretons, qui ne s'en prenaient point à la valeur de l'ennemi, mais uniquement aux circonstances et à l'art du général, loin d'avoir rien perdu de leur orgueil, n'en mettaient que plus d'ardeur à armer leur jeunesse, à transporter en lieu de sûreté leurs femmes et leurs enfants, à cimenter la ligue générale des cantons par des assemblées et des sacrifices solennels. Ainsi l'on se quitta, de part et d'autre, la haine dans le cœur.

cola, iter hostium ab exploratoribus edoctus, et vestigijs insecutus, velocissimos equitum peditumque assultare tergjs pugnantium jubet, mox ab universis adjici clamorem: et propinqua luce fulgere signa: ita anceps malo terribi Britannij; et Romanis redit animus, ac, securi de salute, pro gloria certabant: utroque quin etiam erupere; et fuit atrox in ipsis portarum angustijs prælium, donec pulsati hostes; utroque exercitu certante, his, ut tulisse opem, illis, ne eguisse auxilio viderentur: quod nisi paludes et silvæ fugientes texissent, debellatum illa victoria foret.

XXVII. Cujus constantia ac fama ferox exercitus, « nihil virtuti suæ injuriam; penetrandam Calédoniam, invenientumque tandem Britannicæ terminum continuo præliorum cursu, fremebant: » atque illi modo cauti ac sapientes, prompti post eventum ac magniloqui erant: iniquissima hæc bellorum conditio est, pro-pera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur. At Britannij, non virtute, sed occasione et arte usos rati, nihil ex arrogantia remittere, quo minus juventutem arment, conjuges ac liberos in loca tuta transferrent, cæcibus ac sacrificijs conspirationem civitatum sancirent; atque ita irritatis utrimque animis discessunt.

XXVIII. Dans le cours de cette même année, une cohorte d'Usipiens, levée en Germanie et transportée en Bretagne, tenta une grande et mémorable entreprise. Pour les former à la discipline, on avait mis dans chaque compagnie quelques soldats romains, qui, faits pour leur servir de modèle, avaient sur eux une sorte d'autorité : ils les tuent, ainsi que leur centurion; puis, se jetant sur trois galères, ils en veulent emmener de force les pilotes. Mais, l'un de ces pilotes ayant pris la fuite, ils massacrent les deux autres, qui leur étaient devenus suspects; et, avant que leur crime transpire, ils se mettent en mer. Dans les commencements, le bonheur de leur navigation tenait du prodige. Dans la suite, emportés çà et là, obligés d'en venir aux mains avec la plupart des Bretons, qui cherchaient à défendre leurs côtes, souvent vainqueurs, quelquefois repoussés, ils furent enfin réduits à de si affreuses extrémités, qu'ils se mangèrent les uns les autres : d'abord on prit les plus faibles; puis on tira au sort. Ils font ainsi le tour de la Bretagne; enfin, ayant perdu leurs bâtiments faute de savoir manœuvrer, pris pour des pirates, ils tombent successivement dans les mains des Suèves, puis des Frisons; quelques-uns, vendus comme esclaves et passant de main en main, furent enfin amenés jusque sur notre rive, où leur aventure, une fois connue, fit beaucoup parler d'eux. Au commencement de sa septième campagne, Agricola, frappé dans sa famille, perdit un fils qu'il avait eu un an auparavant. Dans ce malheur, il ne se piqua point de cette insensibilité fastueuse qu'affectent ordinairement les âmes fortes, comme il ne se laissa point non plus aller aux désolations et à l'abattement des femmes : dans son affliction, la guerre fut un de ses remèdes.

XXVIII. Eadem ætate cohors Usipiorum, per Germaniâ conscripta, in Britanniam transmissa, magnum ac memorabile facinus ausa est. Occiso centurione ac militibus, qui, ad tradendam disciplinam immixti manipulis, exemplum et rectores habebantur, tres liburnicas, adactis per vim gubernatoribus, ascendere : et uno remigante, suspectis duobus, eoque interfectis, nondum vulgato rumore, ut miraculum prævehentur : mox hac atque illa rapti, et cum plerisque Britannorum, sua defensantium, prælio congressi, ac sæpe victores, aliquando pulsî, eo ad extremum inopia venere, ut infirmis simos suorum, mox sorte ductos, vescerentur; atque ita circumvecti Britanniam, amissis per inscitiam regendi navibus, pro prædonibus habiti, primum a Suevis, mox à Frisiis intercepti sunt : ac fuere, quos per commercia venundatos, et in nostram usque ripam mutatione eventuum adductos, indicium tanti casus illustravit. Initio ætatis Agricola, domestico vulnere ictus, anno ante natum filium amisit. Quem casum neque, ut plerique fortium virorum, ambitiose, neque per lamenta rursus ac merorem muliebriter tulit : et in tacto bellum inter remedia erat.

XXIX. Il fait prendre les devants à la flotte, avec ordre de multiplier les descentes, afin de porter sur plusieurs points les incertitudes et les craintes de l'ennemi, et il se met lui-même en marche avec des troupes sans bagages, renforcées d'un corps de Bretons très-braves, et éprouvés par une longue soumission. Il trouve l'ennemi déjà posté au mont Grampius. Les Bretons, sans se laisser abattre par leur premier échec, n'avisagent que des fers ou la vengeance, et enfin convaincus qu'il fallait repousser en commun un commun péril, avaient, par des députations et des traités, réuni les forces de tous les cantons. Déjà l'on apercevait plus de trente mille hommes en armes, et il leur arrivait encore tous leurs jeunes gens, et ceux de leurs vieillards qui avaient de la verdeur et du nerf, tous fameux par quelques exploits, et reconnaissables à des marques glorieuses. Galgacus, distingué entre tous ces chefs par sa valeur et par sa naissance, harangua toute cette multitude, qui demandait le combat. Tel fut, dit-on, son langage :

XXX. « Plus je réfléchis aux motifs de la guerre et à la nécessité qui nous commande, plus je me persuade que ce jour et votre union seront l'époque de la liberté générale de la Bretagne. D'abord, tous tant que nous sommes, nous n'avons jamais connu de maîtres. Il n'existe point de terres au delà; nous n'avons pas même pour asile la mer, où la flotte romaine nous menace. Ainsi la guerre et les combats, qui, pour les braves, sont toujours le parti le plus noble, seraient encore, pour des lâches, le plus sûr. Les batailles livrées jusqu'ici aux Romains avec des succès si divers laissaient

XXIX. Igitur præmissa classe, quæ, pluribus locis prædata, magnum et incertum terrorem faceret, expedito exercitu, cui ex Britannis fortissimos et longa pace exploratos addiderat, ad montem Grampium pervenit, quem jam hostes insederant. Nam Britanni, nihil fracti pugne prioris eventu, et ultionem aut servitium expectantes, tandemque docti commune periculum concordia propulsandum, legationibus et federibus omnium civitatum vires exciverant. Jamque super triginta millia armatorum aspiciantur, et adhuc affluebat omnis juvenus, et quibus cruda ac viridis senectus, clari bello, ac sua quisque decora gestantes, quum inter plures duces virtute et genere præstans, nomine Galgacus, apud contractam multitudinem, prælium poscentem, in hunc modum locutus fertur.

XXX. « Quotiens causas belli et necessitatem nostram intueor, magnus mihi animus est, hodiernum diem, consensumque vestrum, initium libertatis totius Britannie fore. Nam et universi servitutis expertes, et nullæ ultra terræ, ac ne mare quidem securum, imminente nobis classe romana : ita prælium atque arma, quæ fortibus honesta, eadem etiam ignavis tutissima sunt. Priores pugne, quibus adversus Romanos varia fortuna certatum est, spem ac sub-

une espérance et une ressource dans la défaite, parce que nous restions, nous, la plus noble portion de la Bretagne, et par là même choisis pour en habiter le sanctuaire, d'où, n'apercevant point la terre des esclaves, nous préservions jusqu'à nos regards même des atteintes de la tyrannie. Nous sommes les habitants les plus reculés de la terre, et les derniers restes de la liberté. Cet enfoncement et ce lointain dans lequel nous montrait la renommée nous ont défendus jusqu'à ce jour : et, en effet, ce qui est inconnu semble toujours imposant. Mais enfin voilà les bornes de la Bretagne à découvert : au delà, il n'y a plus de nations, plus rien que des rochers, les flots et les Romains, plus terribles cent fois. En vain vous espéreriez fléchir leur orgueil par les respects et la soumission ; ravisseurs du monde entier, depuis que la terre manque à leurs dévastations, ils viennent fouiller les mers : poursuivant les nations opulentes par avarice, les nations pauvres par vanité, l'Orient ni l'Occident n'ont pu les assouvir : seuls entre tous les êtres, l'indigence comme la richesse irritent leur cupidité. Prendre, piller, massacrer, voilà leur empire ; dépeupler, voilà leur paix.

XXXI. « Nos enfants et nos proches sont ce que la nature nous a donné de plus cher ; on les enrôle pour les traîner en servitude loin de nous. En vain nos femmes et nos sœurs échappent aux fureurs de la guerre ; sous le nom d'hôtes et d'amis, ils viennent les couvrir d'opprobre. Ils épuisent nos biens et nos fortunes pour leurs tributs, nos grains pour leur subsistance ; jusqu'à nos corps et à nos bras, ils les usent à mille travaux pour ouvrir des bois et des marais, travaux dont les châtimens et les outrages sont le salaire. Les malheureux que leur naissance condamne à la servi-

sidium in nostris manibus habebant : quia nobilissimi totius Britanniae, coque in ipsis penetrabilibus sibi, nec servitium litora aspicientes, oculos quoque a contactu dominationis inviolatos habebamus. Nos, terrarum ac libertatis extremos, recessus ipse ac sinus fame in hunc diem defendit : nunc terminus Britanniae patet ; atque omne ignotum pro magno est. Sed nulla jam ultra gens, nihil nisi fluctus, et saxa ; et infestiores Romani ; quorum superbiam frustra per obsequium et modestiam effugeris : raptores orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terra, et mare scrutantur, si locuples hostis est, avari ; si pauper, ambitiosi : quos non Oriens, non Occidens satia erit ; soli omnium opes atque inopiam pari affectu concupiscunt. Auferre, trucidare, rapere, falsis nominibus imperium ; atque, ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.

XXXI. « Liberos cuique ac propinquos suos natura carissimos esse voluit : hi per delectus, alibi servituri, auferuntur : conjuges sororesque, etsi hostilem libidinem effugiant, nomine amicorum atque hospitem polluuntur. Bona fortunasque in tributum egerunt ; in annonam frumentum ; corpora ipsa ac manus, silvis ac paludibus emuniendis, verbera inter ac contumelias, contu-

tude, une fois vendus, sont nourris par leurs maîtres : la Bretagne paye chaque jour, chaque jour nourrit ses tyrans. Et comme, dans une troupe d'esclaves, ce sont les nouveaux venus qui servent de jouet aux autres ; ainsi, dans cette troupe de nations anciennement assujetties, c'est nous qui le sommes d'hier, c'est nous qu'on insulte et qu'on écrase. Et, en effet, nous n'avons point de terres, point de mines, point de ports pour lesquels il faille nous réserver. Nous n'avons que de la valeur et de l'audace, qualités qu'un maître ne prise point dans l'esclave ; et cet éloignement même, ce mystère de nos retraites, ajoutant à notre sûreté, ajouteraient à leurs défiances. Ainsi point de grâce à espérer ; rassemblez tout votre courage, et vous qui aimez la vie, et vous qui chérissez la gloire. Eh quoi ! conduits par une femme, les Trinobantes ont pu mettre une colonie en cendres, emporter un camp fortifié ; et, sans l'engourdissement où les plongeait leur prospérité, ils auraient secoué le joug des tyrans ; et nous, que nous avons nos forces entières, qui n'avons jamais été soumis, qui n'avons point à conquérir la liberté, nous ne montrerions pas, dès le premier moment, quels hommes la Calédonie s'est réservés pour sa défense ?

XXXII. « Pensez-vous que les Romains portent à la guerre autant de valeur que d'insolence dans la paix ? Grands par nos dissensions et par nos discordes, ce sont les fautes de leurs ennemis qui font la gloire de leur armée, assemblage monstrueux des nations les plus opposées, que les succès tiennent unies, mais que le moindre revers va dissoudre : à moins que vous ne supposiez à des Gaulois, à des Germains, et, je rougis de le dire, à la plupart

runt. Nata servituti mancipia semel veniunt, atque ultra a dominis aluntur ; Britannia servitutum suam quotidie emittit, quotidie pascit : ac, sicut in familia recentissimus quisque servorum et conservis ludibrio est ; sic, in hoc orbis terrarum vetere famulatu, novi nos et viles in excidium petimur. Neque enim arva nobis, aut metalla, aut portus sunt, quibus exercendis reservemur. Virtus porro ac ferocia subjectorum ingrata imperantibus ; et longinquitas ac secretum ipsum quo tutius, eo suspectius. Ita, sublatâ spe veniæ, tandem sumite animum, tam quibus salus, quam quibus gloria carissima est. Trinobantes, femina duca, exurere coloniam, expugnare castra, ac nisi felicitas in socordiam vertisset, exuere jugum potuere ; nos integri et indomiti, et libertatem non in presentia laturos, primo statim congressu nonne ostendemus, quos sibi Calédonia viros seposuerit ?

XXXII. « An eandem Romanis in bello virtutem, quam in pace lasciviam, adesse creditis ? Nostris illi dissensionibus ac discordiis clari, vitia hostium in gloriam exercitus sui vertunt ; quem contractum ex diversissimis gentibus, ut secundæ res tenent, ita adversæ dissolvent ; nisi si Gallos, et Germanos, et

des Bretons, une affection bien constante pour une domination étrangère, dont, après tout, bien qu'ils lui vendent leur sang, ils ont été plus longtemps les ennemis que les esclaves. Non, non, la crainte et la terreur sont de faibles liens : du moment qu'ils sont rompus, les craintes cessant, les haines se déclarent. Tout ce qui peut animer à la victoire, nous l'avons ; les Romains, eux, n'ont pas de femmes pour les encourager, de pères pour leur reprocher leur fuite ; la plupart ou n'ont point de patrie, ou n'ont point la même ; en petit nombre, saisis de frayeurs dans un pays inconnu, n'apercevant autour d'eux que des objets extraordinaires, un ciel, une mer, des forêts qui les épouvantent, emprisonnés, enchaînés pour ainsi dire, voilà l'état où les dieux nous les livrent. Ne vous laissez point intimider par un frivole appareil, par ce vain éclat d'or et d'argent qui ne peut ni blesser ni défendre. Jusque dans les rangs ennemis, nous trouverons une armée à nous ; les Bretons reconnaîtront que notre cause est la leur ; les Gaulois se ressouviendront de leur ancienne liberté ; tous les Germains les abandonneront, à l'exemple des Usipiens : et, après cela, plus de résistance, des forteresses sans garnison, des colonies de vieillards, des villes faibles et désunies, où des sujets mécontents se débattent contre des maîtres injustes. Il n'y a de général, il n'y a d'armée qu'ici ; là-bas, des esclaves, des tributs, des mines, tous les supplices de la servitude, qu'il dépend de vous, sur ce champ de bataille, ou de prolonger éternellement, ou de venger sur l'heure. Ainsi donc, en marchant au combat, songez à vos ancêtres et à vos descendants. »

(pudet dicta) Britannorum plerosque, licet dominationi aliena sanguinem commodet, diutius tamen hostes quam servos, fide et affectu teneri putatis : metus et terror est, infirma vincula caritatis, quæ ubi removeris, qui timere desierint, odisse incipient. Omnia victoriae incitamenta pro nobis sunt : nulle Romanos conjuges accendunt ; nulli parentes fugam exprobraturi sunt ; aut nulla plerisque patria, aut alia, est : paucos numero, trepidos ignorantia, cœlum ipsum, ac mare, et silvas, ignota omnia circumspectantes, clausos quodam modo ac vinetos dii nobis tradiderunt. Nè terreat vanus aspectus et auri fulgor atque argenti, quod neque tegit, neque vulnerat. In ipsa hostium acie inveniemus nostras manus : agnoscent Britanni suam causam ; recordabuntur Galli priorem libertatem ; deserent illos ceteri Germani, tanquam nuper Usipii reliquerunt : nec quidquam ultra formidinis ; vacua castella ; senum colonie, inter male parentes et injuste imperantes, ægra municipia et discordantia : hic dux, hic exercitus ; ibi tributa, et metalla, et ceteræ servientium pœnæ, quas in æternum perferre, aut statim ulcisci, in hoc campo est. Proinde, ituri in aciem, et majores vestros, et posteros cogitate. »

XXXIII. Ce discours fut reçu avec transport, et salué par les chants, le frémissement et les clameurs confuses ordinaires aux barbares. Ils défilaient déjà, et l'on voyait briller les armes des plus hardis, qui s'avançaient hors des rangs ; déjà ils se formaient en bataille, lorsque Agricola, malgré l'ardeur que montrait le soldat et la peine qu'on avait à le contenir dans les retranchements, croyant devoir l'exciter encore, prononça ce discours : « Voici la huitième année, compagnons d'armes, que sous les auspices de Rome, et pleins de son génie, vous travaillez avec une ardeur infatigable à soumettre la Bretagne. Dans ce grand nombre d'expéditions et de batailles, soit qu'il ait fallu du courage pour combattre l'ennemi, ou bien de la patience et des travaux pour vaincre la nature même, nous n'avons eu à rougir, ni moi de mes soldats, ni vous, je crois, de votre chef. Ayant donc l'un et l'autre franchi les limites dans lesquelles s'étaient renfermés les commandants et les troupes qui nous avaient précédés, nous connaissons enfin les bornes de la Bretagne, non par la renommée, non par des bruits vagues ; nous les touchons avec nos armes et nos tentes ; nous avons découvert et conquis la Bretagne. Dans nos marches si pénibles à travers tant de marais, de fleuves et de montagnes, j'ai entendu souvent les braves s'écrier : « Quand donnera-t-on bataille ? quand joindrons-nous l'ennemi ? » Le voici enfin sorti de ses repaires ! tous vos vœux sont remplis, et le champ est ouvert à votre vaillance. Vainqueurs, tout s'aplanit ; mais aussi vaincus, tout se tourne contre vous. S'il est beau, s'il est glorieux, quand on marche en avant, d'avoir franchi un si grand intervalle, percé des forêts, traversé des bras de mer, il y aurait, en fuyant,

XXXIII. Excepere orationem alacres, et barbari moris cantu, et fremitu, clamoribusque dissonis. Jamque agmina, et armorum fulgores, audentissimi cujusque prokursu ; simul instruebatur acies ; quum Agricola, quamquam lætam, et vix munimentis coercitum, militem adhortatus, ita disseruit : « Octavus annus est, commilitones, ex quo virtute et auspiciis imperii romani, fide atque opera vestra, Britanniam vicistis : tot expeditionibus, tot proeliis, seu fortitudine adversus hostes, seu patientia ac labore, pæne adversus ipsam rerum naturam opus fuit : neque me militum, neque vos ducis pœnituit. Ergo egressi, ego veterum legatorum, vos priorum exercituum terminos, finem Britannie, non fama, nec rumore, sed castris et armis, tenemus. Inventa Britannia, et subacta. Equidem sæpe in agmine, quum vos paludes montesve et flumina fatigaret, fortissimi cujusque voces audiebam : « Quando dabitur hostis, quando acies ? » Veniunt, e latebris suis extrusi : et vota virtusque in aperto, omnique prona victoribus atque eadem victis adversa. Nam, ut superasse tantum itineris, silvas evasisse, transisse æstuaria, pulchrum ac decorum in frontem ;

plus de péril dans ces obstacles, aujourd'hui si heureusement surmontés; car nous n'avons ni la même connaissance des lieux, ni les mêmes moyens de subsistances; des bras, des armes, voilà tout notre espoir. Quant à moi, dès longtemps j'ai pour maxime qu'à fuir, il n'y a de sûreté ni pour le général, ni pour le soldat. La mort même, si elle était glorieuse, vaudrait mieux qu'une vie infâme; mais, ici, la sûreté et l'honneur sont sur le champ de bataille, et, après tout, il y aurait quelque gloire à finir ses jours où finissent la terre et la nature.

XXXIV. « Si c'étaient des nations inconnues qui, pour la première fois, parussent en bataille devant vous, je vous citerais les victoires des autres armées : maintenant, rappelez-vous vos propres exploits, interrogez vos propres regards. C'est ici l'ennemi qui, l'année dernière, attaqua furtivement, la nuit, une seule légion, et que vos cris seuls repoussèrent; ce sont, de tous les Bretons, les plus prompts à fuir, et voilà pourquoi ils se sont conservés si longtemps. Comme on voit, dans les forêts où les chasseurs pénètrent, les animaux courageux ne céder qu'à la force, et les timides prendre, au seul bruit, l'épouvante; de même ce sont les plus braves des Bretons qui ont péri d'abord : ce qui reste, ce sont les faibles et les lâches; et, si vous les avez trouvés enfin, ce n'est pas qu'ils aient attendu, mais parce qu'ils n'avaient plus où reculer; c'est la nécessité seule et l'excès de la peur qui attachent leurs corps à cette place, pour vous y préparer une grande et mémorable victoire. Mettez donc fin à tant de campagnes, couronnez un

ita fugientibus, periculosissima, que hodie prosperrima sunt; neque enim nobis aut locorum eadem notitia, aut comœatum eadem abundantia; sed manus et arma; et in his omnia. Quod ad me attinet, jam pridem mihi decretum est, neque exercitus, neque ducis terga tuta esse. Proinde et honesta mors turpi vita potior; et incolumitas ac decus eodem loco sita sunt: nec ingloriorum fuerit, in ipso terrarum ac naturæ sine cecidisse.

XXXIV. « Si novæ gentes atque ignota acies constitisset, aliorum exercituum exemplis vos hortar: nunc vestra decora recensete, vestros oculos interrogate. Hi sunt, quos proximo anno, unam legionem furto noctis aggressos, clamore debellastis; hi ceterorum Britannorum fugacissimi, ideoque tam diu superstites. Quomodo silvas saltusque penetrantibus, fortissimum quodque animal robore, pavida et inertia ipso agminis sono, pelluntur; sic acerrimi Britannorum jam pridem ceciderunt; reliquus est numerus ignavorum et metuentium: quos, quod tandem invenistis, non restiterunt, sed deprehensi sunt novissimi; ideo extremo metu corpora delixere in his vestigiis, in quibus pulchram et spectabilem victoriam ederetis. Transigite cum expeditionibus; impo-

demi-siècle par une grande journée; prouvez à la république que jamais on n'a dû imputer à l'armée ni les longueurs de la guerre, ni les espérances des rebelles. »

XXXV. Il parlait encore, et l'ardeur des soldats enflammait déjà leur visage; à peine eut-il fini, qu'elle éclata par la plus vive allégresse. Ils courent aussitôt prendre leurs armes, et s'élancent hors du camp. Agricola forma son corps de bataille de l'infanterie auxiliaire, au nombre de huit mille hommes; trois mille chevaux s'étendirent sur les ailes; il fit rester les légions devant les retranchements, pour donner un grand prix à sa victoire, en ne compromettant pas le sang romain, et se ménager une ressource si l'on était repoussé. Les Bretons occupaient les hauteurs, et leur ordre de bataille offrait un coup d'œil à la fois magnifique et terrible : les premiers bataillons étaient rangés au pied; les autres suivaient la pente du coteau, et s'élevaient, pour ainsi dire, par échelons très-pressés; au milieu était une plaine, que leurs chars et leur cavalerie remplissaient de fracas et de mouvements. Agricola s'aperçut alors que l'ennemi, supérieur en nombre, le débordait. Craignant donc que les siens, en combattant de face, ne fussent attaqués en flanc, il donna plus d'étendue à sa ligne; et, quoique alors elle dût être trop faible et que plusieurs lui conseillassent de faire avancer les légions, naturellement porté à la confiance et se roidissant contre les difficultés, il renvoie son cheval, et se met à pied à la tête des drapeaux.

XXXVI. Dans le premier moment on se battit de loin. Les Bretons joignaient l'adresse à la résolution; malgré le désavantage que leur donnaient leurs sabres énormes et des boucliers courts,

nite quinquaginta annis magnum diem; approbate reipublicæ nunquam exercitui imputari potuisse, aut moras belli, aut causas rebellandi. »

XXXV. Et alloquente adhuc Agricola, militum ardor eminebat, et finem orationis ingens alacritas consecuta est, statimque ad arma discursum. Instinctos ruentesque ita deposuit, ut peditum auxilia, que octo millia erant, mediam aciem firmarent; equitum tria millia cornibus affunderentur: legiones pro vallo stetere, ingens victoriae decus citra romanum sanguinem bellanti, et auxilium, si pellerentur. Britannorum acies, in speciem simul ac terrorem, editioribus locis constitit, ita ut primum agmen æquo, ceteri per acclive jugum connexi velut insurgerent; media campi covinarius et eques strepitu ac discursu complebat. Tum Agricola, superante hostium multitudine, veritus ne simul in frontem, simul et latera suorum pugnaretur, diductis ordinibus, quamquam porrectior acies futura erat, et arcessendas plerique legiones admehebant, promptior in spem, et firmus adversis, dimisso equo, pedes ante vexilla constitit.

XXXVI. Ac primo congressu eminus certabatur: simul constantia, simul arte Britanni, ingentibus gladiis, et brevibus cetris, missilia nostrorum vitare,

ils savaient parer les traits que nous lancions, ou s'en débarrassaient, et eux-mêmes en faisaient pleuvoir une quantité effroyable. Agricola s'adresse à trois cohortes bataves et à deux cohortes tongres; il leur recommande d'engager l'affaire de près et à l'épée, genre de combat où ils étaient tous anciennement exercés, et pour lequel les Bretons ne sont pas propres, à cause de la petitesse de leurs boucliers et de la longueur excessive de leurs sabres, qui n'ont pas de pointe, et qui ne pouvaient servir du moment que les armes se croiseraient et que le combat se resserrait dans un espace étroit. Les Bataves se mettent donc à engager le fer; ils frappent l'ennemi du pommeau de leurs boucliers, ils lui défigurent le visage, et, après avoir renversé ce qui était dans la plaine, ils montent les hauteurs en bataille. A leur exemple, et par impétuosité naturelle, le reste des auxiliaires joignent aussi les Bretons corps à corps, et taillent en pièces ce qui se trouve le plus près d'eux. Dans la précipitation de la victoire, ils les laissent la plupart sans les achever ou même les blesser. Pendant ce temps, la cavalerie bretonne chargea; leurs chariots s'engagèrent au milieu de notre infanterie; et, quoique d'abord ils eussent jeté quelque effroi, cependant l'épaisseur de nos bataillons, jointe aux inégalités du terrain, les arrêta. Rien ne ressemblait moins à un combat de cavalerie: ne pouvant plus avancer, ils sont repoussés sans peine, eux et leurs chevaux. Dans beaucoup d'endroits les chars vides, les chevaux sans conducteurs, couraient au hasard, tout épouvantés, et, selon que la peur les emportait, se rejetaient de côté ou en arrière, à travers les rangs confondus.

XXXVII. Les Bretons qui occupaient le sommet des collines, et

vel excutere, atque ipsi magnam vim telorum superfundere: donec Agricola tres Batavorum cohortes ac Tungrorum duas cohortatus est, ut rem ad mucrones ac manus adducerent; quod et ipsis, vetustate militie, exercitatum, et hostibus inhabile, parva scuta et enormes gladios gerentibus; nam Britannorum gladii sine mucrone complexum armorum, et in aperto pugnam non tolerabant. Igitur, ut Batavi miscere ictus, ferire umbonibus, ora fœdere, et, stratis qui in æquo obstiterant, erigere in colles aciem cœpere, ceteræ cohortes, emulatione et impetu commixta, proximos quosque cœdere: ac plerique semineces, aut integri, festinatione victoria, relinquebantur. Interim equitum turmæ fugere, covinari peditum se prælio miscuere: et, quamquam recentem terrorem intulerant, densis tamen hostium agminibus et inæqualibus locis hærebant; minimeque equestris ea pugnae facies erat, quam in gradu stantes, simul equorum corporibus impellerentur; ac sæpe vagi eurrus, exterriti sine rectoribus equi, ut quemque formido tulerat, transversos, aut obvios incurabant.

XXXVII. Et Britanni, qui adhuc pugnae expertes summa collium insederant,

qui jusqu'à ce moment, méprisant notre petit nombre, n'avaient point pris part au combat, s'étaient mis à descendre insensiblement, pour envelopper par derrière nos cohortes victorieuses. C'était ce que craignait Agricola. Il leur oppose quatre divisions de cavalerie, qu'il avait tenues en réserve pour les besoins imprévus: ce corps les mit en fuite et les dispersa, d'autant plus facilement qu'ils étaient accourus avec plus de confiance. Ainsi les desseins des Bretons tournèrent contre eux-mêmes; et, à son tour, notre cavalerie, ayant fait, par l'ordre du général, un mouvement habile, prit à dos l'armée ennemie. On vit alors, dans toute l'étendue de la plaine, un spectacle d'horreur et de désolation. Les vainqueurs poursuivent, frappent, font des prisonniers, les égorgent pour en faire de nouveaux. Les Bretons, chacun suivant son caractère, tantôt fuient par bataillons devant une poignée de soldats; tantôt, seuls et sans armes, courent la tête baissée s'offrir à la mort. Partout des débris d'armes, des corps sans vie, des membres épars, et la terre toute sanglante: quelquefois aussi les vaincus avaient des retours de colère et de courage. Quand ils approchèrent des bois, ils serallièrent; et la tête de nos détachements, qui se jetaient sans précaution dans ces lieux qu'ils ne connaissaient pas, était déjà entourée. Si Agricola, présent partout, n'eût envoyé ses cohortes les plus braves et les plus lestes pour former une sorte d'enceinte; s'il n'eût fait mettre pied à terre à une partie de la cavalerie, afin de fouiller les endroits les plus fourrés, tandis que le reste, à cheval, battait toutes les clairières, on eût reçu quelque échec, par trop de confiance. Quand les barbares virent qu'on les poursuivait de nouveau en bon ordre et les rangs bien formés, ils

et paucitatem nostrorum vacui spernebant, degredi paulatim, et circumire terga vincentium cœperant; ni id ipsum veritus Agricola, quatuor equitum alas, ad subita belli retentas, venientibus opposuisset, quantoque ferocius accurrerant, tanto acrius pulsos in fugam disjecisset. Ita consilium Britannorum in ipsos versum; transvectaque præcepto ducis a fronte pugnantium alas, aversam hostium aciem invasere. Tum vero patentibus locis grande et atrox spectaculum; sequi, vulnerare, capere, atque eosdem, oblati aliis, trucidare. Jam hostium, prout cuique ingenium erat, cæteræ armatorum paucioribus terga præstare, quidam inermes ultrò ruere, ac se morti offerre. Passim arma, et corpora, et laceri actus, et cruenta humus; et aliquando etiam victis ira virtusque: postquam silvis appropinquarunt, collecti primos sequentium, incautos et locorum ignaros, circumveniebant. Quod ni frequens ubique Agricola validas et expeditas cohortes, indaginis modo, et sicubi aretiora erant, partem equitum, dimissis equis, simul rariores silvas equitem persultare jusuisset, acceptum aliquod vulnus per nimiam fiduciam foret. Ceterum, ubi compositos firmis ordinibus sequi rorsus videre, in fugam versi, non agmi-

ils savaient parer les traits que nous lancions, ou s'en débarrassaient, et eux-mêmes en faisaient pleuvoir une quantité effroyable. Agricola s'adresse à trois cohortes bataves et à deux cohortes tongres; il leur recommande d'engager l'affaire de près et à l'épée, genre de combat où ils étaient tous anciennement exercés, et pour lequel les Bretons ne sont pas propres, à cause de la petitesse de leurs boucliers et de la longueur excessive de leurs sabres, qui n'ont pas de pointe, et qui ne pouvaient servir du moment que les armes se croiseraient et que le combat se resserrait dans un espace étroit. Les Bataves se mettent donc à engager le fer; ils frappent l'ennemi du pommeau de leurs boucliers, ils lui défigurent le visage, et, après avoir renversé ce qui était dans la plaine, ils montent les hauteurs en bataille. A leur exemple, et par impétuosité naturelle, le reste des auxiliaires joignent aussi les Bretons corps à corps, et taillent en pièces ce qui se trouve le plus près d'eux. Dans la précipitation de la victoire, ils les laissent la plupart sans les achever ou même les blesser. Pendant ce temps, la cavalerie bretonne chargea; leurs chariots s'engagèrent au milieu de notre infanterie; et, quoique d'abord ils eussent jeté quelque effroi, cependant l'épaisseur de nos bataillons, jointe aux inégalités du terrain, les arrêta. Rien ne ressemblait moins à un combat de cavalerie: ne pouvant plus avancer, ils sont repoussés sans peine, eux et leurs chevaux. Dans beaucoup d'endroits les chars vides, les chevaux sans conducteurs, couraient au hasard, tout épouvantés, et, selon que la peur les emportait, se rejetaient de côté ou en arrière, à travers les rangs confondus.

XXXVII. Les Bretons qui occupaient le sommet des collines, et

vel excutere, atque ipsi magnam vim telorum superfundere: donec Agricola tres Batavorum cohortes ac Tungrorum duas cohortatus est, ut rem ad mucrones ac manus adducerent; quod et ipsis, vetustate militie, exercitatum, et hostibus inhabile, parva scuta et enormes gladios gerentibus; nam Britannorum gladii sine mucrone complexum armorum, et in aperto pugnam non tolerabant. Igitur, ut Batavi miscere ictus, ferire umbonibus, ora fœdere, et, stratis qui in æquo obstiterant, erigere in colles aciem cœpere, ceteræ cohortes, emulatione et impetu commixta, proximos quosque cœdere: ac plerique semineces, aut integri, festinatione victoria, relinquebantur. Interim equitum turmæ fugere, covinari peditum se prælio miscuere: et, quamquam recentem terrorem intulerant, densis tamen hostium agminibus et inæqualibus locis hærebant; minimeque equestris ea pugnae facies erat, quam in gradu stantes, simul equorum corporibus impellerentur; ac sæpe vagi eurrus, exterriti sine rectoribus equi, ut quemque formido tulerat, transversos, aut obvios incurabant.

XXXVII. Et Britanni, qui adhuc pugnae expertes summa collium insederant,

qui jusqu'à ce moment, méprisant notre petit nombre, n'avaient point pris part au combat, s'étaient mis à descendre insensiblement, pour envelopper par derrière nos cohortes victorieuses. C'était ce que craignait Agricola. Il leur oppose quatre divisions de cavalerie, qu'il avait tenues en réserve pour les besoins imprévus: ce corps les mit en fuite et les dispersa, d'autant plus facilement qu'ils étaient accourus avec plus de confiance. Ainsi les desseins des Bretons tournèrent contre eux-mêmes; et, à son tour, notre cavalerie, ayant fait, par l'ordre du général, un mouvement habile, prit à dos l'armée ennemie. On vit alors, dans toute l'étendue de la plaine, un spectacle d'horreur et de désolation. Les vainqueurs poursuivent, frappent, font des prisonniers, les égorgent pour en faire de nouveaux. Les Bretons, chacun suivant son caractère, tantôt fuient par bataillons devant une poignée de soldats; tantôt, seuls et sans armes, courent la tête baissée s'offrir à la mort. Partout des débris d'armes, des corps sans vie, des membres épars, et la terre toute sanglante: quelquefois aussi les vaincus avaient des retours de colère et de courage. Quand ils approchèrent des bois, ils serallièrent; et la tête de nos détachements, qui se jetaient sans précaution dans ces lieux qu'ils ne connaissaient pas, était déjà entourée. Si Agricola, présent partout, n'eût envoyé ses cohortes les plus braves et les plus lestes pour former une sorte d'enceinte; s'il n'eût fait mettre pied à terre à une partie de la cavalerie, afin de fouiller les endroits les plus fourrés, tandis que le reste, à cheval, battait toutes les clairières, on eût reçu quelque échec, par trop de confiance. Quand les barbares virent qu'on les poursuivait de nouveau en bon ordre et les rangs bien formés, ils

et paucitatem nostrorum vacui spernebant, degredi paulatim, et circumire terga vincentium cœperant; ni id ipsum veritus Agricola, quatuor equitum alas, ad subita belli retentas, venientibus opposuisset, quantoque ferocius accurrerant, tanto acrius pulsos in fugam disjecisset. Ita consilium Britannorum in ipsos versum; transvectaque præcepto ducis a fronte pugnantium alas, aversam hostium aciem invasere. Tum vero patentibus locis grande et atrox spectaculum; sequi, vulnerare, capere, atque eosdem, oblati aliis, trucidare. Jam hostium, prout cuique ingenium erat, cæteræ armatorum paucioribus terga præstare, quidam inermes ultrò ruere, ac se morti offerre. Passim arma, et corpora, et laceri actus, et cruenta humus; et aliquando etiam victis ira virtusque: postquam silvis appropinquarunt, collecti primos sequentium, incautos et locorum ignaros, circumveniebant. Quod ni frequens ubique Agricola validas et expeditas cohortes, indaginis modo, et sicubi aretiora erant, partem equitum, dimissis equis, simul rariores silvas equitem persultare jusuisset, acceptum aliquod vulnus per nimiam fiduciam foret. Ceterum, ubi compositos firmis ordinibus sequi rorsus videre, in fugam versi, non agmi-

se remirent à fuir, non plus par bandes comme auparavant et en cherchant à s'attendre les uns les autres, mais par très-petits pelotons, qui avaient l'air de s'éviter; ils gagnèrent des lieux reculés, loin de tout chemin. La nuit et la lassitude mirent fin à la poursuite. On tua à l'ennemi environ dix mille hommes; nous en perdîmes trois cent soixante : dans ce nombre, Aulus Atticus, préfet de cohorte, qu'une ardeur de jeune homme et un cheval fougueux avaient emporté dans les rangs ennemis.

XXXVIII. Avec de la joie et du butin, la nuit fut douce pour les vainqueurs; il n'en était pas ainsi des Bretons : ils erraient à l'aventure, hommes et femmes, confondant leurs lamentations; ils traînent leurs blessés; ils s'appellent les uns les autres, abandonnent leurs maisons, et, de fureur, y mettent eux-mêmes le feu; ils choisissent une retraite, et la quittent sur-le-champ; ils se concertent un moment pour leur défense réciproque, et s'isolent ensuite; la vue de leurs femmes et de leurs enfants leur donne de l'abattement quelquefois, plus souvent de la rage; quelques-uns même, à ce qu'on assure, les massacrèrent par une sorte de pitié. Le jour suivant offrit des preuves encore plus complètes de la victoire : partout un vaste silence, les collines désertes, au loin les toits fumants, nos coureurs ne rencontrant pas un homme; enfin, lorsque après les avoir envoyés de tous côtés, on vit qu'on ne pouvait s'assurer du chemin qu'avait pris l'ennemi, et qu'il n'était atterré nulle part, comme la saison trop avancée ne permettait point de disperser la guerre, Agricola ramena l'armée dans le pays des Horestes. Là, ayant pris des otages, il ordonna au commandant de la flotte de faire le tour de la Bretagne; il lui donna des forces

nibus, ut prius, nec alius alium respectantes, rari et vitabundi invicem, longinqua atque avia petere : finis sequendi nox et satietas fuit. Caesa hostium ad decem milia; nostrorum trecenti sexaginta cecidere; in quibus Aulus Atticus, praefectus cohortis, juvenili ardore et ferocia equi hostibus inlatus.

XXXVIII. Et nox quidem gaudio praedaeque laeta victoribus; Britanni palantes, mixtoque virorum mulierumque ploratu, trahere vulneratos; vocare integros; deserere domos ac per iram ultro incendere; eligere latebras et statim relinquere; miscere invicem consilia aliqua, dein separare; aliquando frangi aspectu pignorum suorum, saepius concitari : satisque constabat, siveisse quosdam in conjuges ac liberos, tamquam miserentur. Proximus dies faciem victoriae latius aperuit : vastum ubique silentium, secreti colles, fumantia procul tecta, nemo exploratoribus obvius : quibus in omnem partem dimissis, ubi incerta fugae vestigia, neque usquam conglobari hostes compertum; et exacta jam aestate spargi bellum nequibat; in fines Horestorum exercitum ducit. Ibi acceptis obsidibus, praefecto classis circumvehi Britanniam praee-

suffisantes, et d'ailleurs la terreur l'avait précédé. Pour lui, conduisant l'infanterie et la cavalerie très-lentement, afin de frapper davantage l'imagination de ces nouveaux peuples par la durée même de son passage, il alla distribuer les troupes dans les quartiers d'hiver. Dans le même temps la flotte, après une navigation fortunée et glorieuse, arriva au port de Trutule : elle avait côtoyé toute la Bretagne sans avoir perdu un seul vaisseau.

XXXIX. Agricola dans ses dépêches raconta ces événements sans les exagérer par la pompe des mots; cependant Domitien, suivant sa coutume, en reçut la nouvelle, la joie sur le front, l'inquiétude dans le cœur. Il sentait le ridicule du faux triomphe qu'il venait de se décerner sur les Germains, ayant fait acheter des esclaves auxquels on avait donné l'habillement et la coiffure des captifs : et voilà qu'une victoire réelle, éclatante, scellée du sang de plusieurs milliers d'ennemis, était célébrée par tout l'empire. Ce qui lui donnait le plus d'ombrage, c'était que le nom d'un simple citoyen effaçât le nom du prince. En vain aurait-il éclipsé tous les talents d'orateur et de magistrat, si un autre s'emparait de la gloire militaire : le reste, après tout, pouvait se pardonner; la qualité de grand capitaine était vraiment l'attribut impérial. Tourmenté de ces réflexions, et fatigué de son isolement, on le vit (présage d'un mauvais dessein) cacher, pour le moment, sa haine, et attendre que la faveur des troupes et cet éclat de renommée se fussent amortis; car Agricola commandait toujours en Bretagne.

XL. Il lui fait donc accorder dans le sénat les ornements triomphaux, la statue couronnée de lauriers, enfin ce qu'on a substitué

pit : data ad id vires, et praecesserat terror ipse peditem atque equites lento itinere, quo novarum gentium animi ipsa transitus mora terrentur, in hiernis locavit. Et simul classis secunda tempestate ac fama trutulensem portum tenuit, unde proxima latere Britanniae lecto omni redierat.

XXXIX. Hunc rerum cursum, quamquam nulla verborum jactantia epistolis Agricola auctum, ut Domitiano moris erat, fronte laetus, pectore anxius, excepit. Inerat conscientia, derisui fuisse nuper falsum e Germania triumphum, emptis per commercia, quorum habitus et crines in captivorum speciem formarentur : at nunc veram magnanque formidolosum, privati hominis nomen ingenti fama celebrari. Id sibi maxime formidolosum, privati hominis nomen supra principis attolli frustra studia fori, et civium artium decus in silentium acta, si militarem gloriam alius occuparet : et cetera utcumque facilius dissimulari, ducis boni imperatoriam virtutem esse. Talibus curis exercitus, quodque saeva cogitationis indicium erat, secreto suo satiat, optimum in praesentia statuit reponere odium, donec impetus famae et favor exercitus languesceret : nam etiam tum Agricola Britanniam obtinebat.

XL. Igitur triumphalia ornamenta, et illustris statuae honorem, et quidquid

au triomphe, en ajoutant à ces honneurs les expressions les plus magnifiques et les plus honorables; il donne de plus à entendre qu'il destinait à Agricola la Syrie, gouvernement vacant par la mort du consulaire Atilius Rufus, et réservé aux plus illustres. On prétend qu'il avait dépêché à Agricola un de ses affranchis de confiance pour lui porter les lettres qui le lui donnaient, avec ordre de ne lui remettre que si on le trouvait encore en Bretagne. Cet affranchi, l'ayant rencontré dans le détroit même, serait revenu sans seulement lui parler. Voilà ce qu'on a cru, que le fait fût vrai, ou qu'il ait été imaginé d'après le caractère du prince. Cependant Agricola avait remis à son successeur la province, tranquille au dedans et au dehors; et, de peur que son entrée ne se fit remarquer par un trop grand concours de peuple, voulant même se dérober à l'empressement de ses amis, il arriva de nuit à Rome, il se rendit de nuit au palais, ainsi qu'on le lui avait prescrit: pour tout accueil on l'embrasse froidement, sans lui dire un mot; puis on le laisse confondu dans la foule. De ce moment, et afin de tempérer par d'autres vertus cet éclat de la gloire militaire, insupportable pour qui n'a rien fait, il ne chercha plus que le repos, et s'enfonça dans une vie retirée, simple dans ses vêtements, modeste dans sa conversation, n'ayant, pour tout cortège, qu'un ou deux amis; de telle sorte que la multitude, portée à n'estimer les hommes que par leur faste, après avoir vu et considéré Agricola, cherchait sa renommée; et peu de gens la devinaient.

XLII. Dans ces premiers temps, il fut plus d'une fois accusé devant Domitien, et absous sans être appelé. Ce péril ne venait ni

pro triumpho datur, multo verborum honore cumulata, decerni in senatu jubet; additque insuper opinionem, Syriam provinciam Agricola destinari, vacuum tum morte Atilii Rufi consularis, et majoribus reservatam. Credidere plerique, libertum ex secretioribus ministeriis missum ad Agricola, codicillos, quibus ei Syria dabatur, tulisse, cum præcepto, ut si in Britannia foret, traderentur; eumque libertum in ipso freto Oceani obvium Agricola, ne appellato quidem eo, ad Domitianum remeasse; sive verum istud, sive ex ingenio principis fictum ac compositum est. Tradiderat interim Agricola successori suo provinciam quietam tutamque. Ac, ne notabilis celebritate et frequentia occurrentium introitus esset, vitato amicorum officio, noctu in Urbem, noctu in palatium, ita ut præceptum erat, venit; exceptusque brevi osculo, et nullo sermone, turbæ servientium immictus est. Ceterum, ut militare nomen, grave inter otiosos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus auxit, cultu modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus; adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æstimare mos est, viso aspectoque Agricola, quærerent famam, pauci interpretarentur.

XLII. Crebro per eos dies apud Domitianum absens accusatus, absens abso-

de délits dont on le chargeait, ni des plaintes de gens offensés; il avait contre lui la haine du prince pour toutes vertus, la gloire d'un grand homme, et des ennemis bien dangereux, ceux qui le louaient. En effet, les événements qui suivirent ne permettaient guère d'oublier Agricola. Tant d'armées en Mésie, en Dacie, en Germanie, en Pannonie, perdues par la témérité ou la lâcheté des généraux; tant de généraux forcés et pris avec de si belles armées! Et l'on n'en était plus à disputer la limite de l'empire et la rive du fleuve, mais jusque aux établissements des légions et jusqu'à l'empire même. Les pertes se succédant sans interruption, chaque année était marquée par des afflictions et des désastres: et la voix publique demandait Agricola pour général; tous opposaient son énergie, sa fermeté, et son expérience dans la guerre, à l'inertie et à la pusillanimité des autres. Domitien même eut l'oreille frappée de ces discours; et ses affranchis, en les répétant, les plus honnêtes par attachement et par zèle, les autres par malignité et par noirceur, irritaient le penchant naturel de ce prince vers le mal. Ainsi, et les vertus d'Agricola et la perversité d'autrui se réunissaient pour le précipiter dans l'abîme de la gloire.

XLII. Le temps était venu où il devait tirer au sort le proconsulat d'Asie avec celui de l'Afrique; et le meurtre tout récent de Civica était pour Agricola une leçon, pour Domitien une autorité. Des gens, fort instruits des intentions du prince, vinrent demander à Agricola s'il accepterait un gouvernement; et d'abord, s'ouvrant peu, ils se mettent à vanter les douceurs du repos et de la vie privée; bientôt ils vont jusqu'à lui offrir leurs bons offices pour

latus est: causa periculi non crimen ullum, aut querela læsi cujusquam, sed infensus virtutibus princeps, et gloria viri, ac, pessimum inimicorum genus, laudantes. Et ea in-ecuta sunt reipublica tempora, quæ sileri Agricola non sinerent: tot exercitus in Mœsia Daciaque et Germania Pannoniaque temeritate aut per ignaviam ducum amissi; tot militares viri cum tot cohortibus expugnati et capti: nec jam de limite imperii et ripa, sed de hibernis legionum et possessione dubitatum. Ita, quam damna damnis continuarentur, atque omnis annus funeribus et cladibus insigniretur, posebatur ore vulgi dux Agricola; comparantibus cunctis vigorem, constantiam et expertum bellis animum, cum inertia et formidine ceterorum. Quibus sermonibus satis constat Domitiani quoque aures verberatas, dum optimus quisque libertorum amore et fide, pessimi malignitate et ivore, pronum deterioribus principem extimulabant. Sic Agricola simul suis virtutibus, simul vitiiis aliorum, in ipsam gloriam præceptis agebatur.

XLII. Aderat jam annus, quo proconsulatum Asiæ et Africa sortiretur, et occiso Civica nuper, nec Agricola consilium deerat, nec Domitiano exemplum. Accessere quidam cogitationum principis periti, qui, iturusne esset in provinciam, ultro Agricola interrogarent; ac primo occultius quietem et otium laudare, mox operam suam in approbando excusatione offerre, postremo non

faire agréer ses refus; enfin, ne se cachant plus, joignant les menaces aux conseils, ils l'entraînent chez Domitien. Celui-ci, exercé à la dissimulation, écouta avec une hauteur étudiée les excuses d'Agricola; et, lorsqu'il eut consenti à les recevoir, il souffrit qu'on l'en remerciât comme d'une grâce, et tout ce qu'elle avait d'odieux ne le fit point rougir. Il est d'usage, en pareil cas, d'offrir des appointements de proconsul, et Domitien lui-même les avait accordés à quelques-uns; cependant il ne les donna point à Agricola, soit qu'il fût piqué qu'on ne les lui eût pas demandés, soit qu'il craignit de paraître avoir acheté, par là, une complaisance qu'il savait bien avoir imposée. Il est dans le cœur humain de haïr ceux qu'on a offensés; c'était surtout le cœur de Domitien que sa nature poussait à des colères d'autant plus implacables qu'elles étaient plus concentrées. Toutefois, avec de la modération et de la prudence, Agricola le désarmait, parce qu'il s'interdisait toutes ces hauteurs et ce vain étalage de liberté, qui appellent la mort en même temps que la renommée. Que ceux donc qui réservent leur admiration pour tout ce qui est mal sachent que, même sous de méchants princes, il peut y avoir de grands hommes; et que la condescendance et la mesure, jointes au talent et à l'énergie, sont plus louables que cette témérité qui, se jetant à travers les précipices sans utilité pour l'État, cherche l'illustration dans une mort ambitieuse.

XLIII. Sa perte fut une calamité pour nous, et, pour ses amis, une affliction: les étrangers même, ceux qui le connaissaient le moins, n'y furent pas insensibles. Jusqu'à la multitude, et cette classe d'hommes qu'occupe un intérêt tout différent, ne cessaient de venir chez lui, de parler de lui dans les places publiques, dans

jam obscuri, suadentes simul terrentesque, pertraxere ad Domitianum: qui paratus simulationi, in arrogantiam compositus, et audiit preces excusantis, et, quum annuisset, agi sibi gratias passus est; nec erubuit beneficii invidia: salarium tamen, proconsulari solitum offerri, et quibusdam a seipso concessum, Agricola non dedit; sive offensus non petitum, sive ex conscientia, ne, quod veterat, videretur emisse. Proprium humani ingenii est odisse quem laeseris: Domitiani vero natura praecepta in iram, et quo obscurior, eo irrevocabilius, moderatione tamen prudentiaque Agricola leniebatur; quia non contumacia, neque inani jactatione libertatis, famam fatumque provocabat. Sciant, quibus moris est illicita mirari, posse etiam sub malis principibus magnos viros esse; obsequiumque ac modestiam, si industria ac vigor adsint, eo laudis excedere, quo plerique per abrupta, sed in nullum reipublicae usum, ambitiosa morte inclauerunt.

XLIII. Finis vitae ejus nobis luctuosus, amicis tristis, extraneis etiam ignotisque non sine cura fuit. Vulgus quoque, et hic aliud agens populus, et ventitavere ad domum, et per fora et circulos locuti sunt; nec quisquam, audita

les cercles; et, lorsque enfin on apprit sa mort, on ne vit personne s'en réjouir ou se consoler sur-le-champ. Le bruit général qu'il était mort empoisonné ajoutait à l'attendrissement. Pour moi, je ne sais rien de positif, et je n'oserais rien affirmer. Du reste, pendant toute la maladie d'Agricola, Domitien lui envoya, même plus fréquemment que les princes n'envoient, et ses premiers affranchis et ses médecins de confiance, soit par intérêt, soit pour l'espionner. On a la certitude que, le jour même de sa mort, il y eut des courriers disposés pour annoncer les progrès de l'agonie; et personne n'imagina qu'on eût pris cette peine pour accélérer une nouvelle qui eût affligé. Cependant Domitien mit dans son extérieur et dans sa conduite l'apparence de la douleur, désormais en repos sur l'objet de ses haines, et cachant mieux la joie que la crainte. Le testament par lequel Agricola nommait Domitien son héritier, conjointement avec la meilleure des femmes et la plus tendre des filles, enchantait ce prince; il crut y voir une marque d'honneur et d'estime; les continuelles adulations avaient aveuglé et corrompu cette âme perverse, au point de lui laisser ignorer que les bons pères n'appellent à leur succession que les mauvais princes.

XLIV. Agricola était né aux ides de juin, sous le troisième consulat de Caius César; il mourut dans sa cinquante-sixième année, le 10 des calendes de septembre, sous le consulat de Colléga et de Priscus. Que si la postérité voulait connaître jusqu'à sa personne, il était bien fait, sans être grand; sa physionomie avait de l'assurance; la grâce y dominait; vous l'eussiez sur-le-champ jugé un homme de bien, et volontiers un grand homme. Quoique enlevé

morte Agricolaë, aut lætatus est, aut statim oblitus. Augebat miserationem constans rumor, veneno interceptum. Nobis nihil comperti affirmare ausim; ceterum per omnem vaietudinem ejus, crebrius quam ex more principatus, per nuntios visentis, et libertorum primi, et medicorum intimi venire; sive cura illud, sive inquisitio erat. Supremo quidem die, momenta deficientis per dispositos cursores nuntiata constabat, nullo credente, sic accelerari, quæ tristis audiret. Speciem tamen doloris animo vultuque præ se tulit, securus jam odii, et qui facilius dissimularet gaudium, quam metum. Satis constabat, lecto testamento Agricolaë, quo cohæredem optime uxori et piissimæ filie Domitianum scripsit, lætatum eum, velut honore judicioque: tam caeca et corrupta mens assiduis adulationibus erat, ut nesciret, a bono patre non scribi hæredem, nisi malum principem.

XLIV. Natus erat Agricola, Caius Cæsare tertium consule, idibus juniis; excessit sexto et quinquagesimo anno, decimo kal. septembr. Collega Priscoque cons. Quod si habitum quoque ejus posterius noscere velint, decentior quam sublimior fuit: nihil metus in vultu; gratia oris supererat: bonum virum facile crederes, magnum libenter. Et ipse quidem, quamquam medio in spatio inte-

au milieu et dans la force de la vie, sa carrière, si l'on considère sa gloire, fut très-longue et très-complète. En effet, il avait épuisé les vrais biens, ceux de la vertu; et que pouvait la fortune ajouter aux distinctions consulaires et triomphales qui le décoraient? Ses richesses n'étaient point immenses; elles suffisaient à son rang. Laissant après lui sa femme et sa fille, on peut dire qu'il fut encore heureux, en cela même qu'ayant conservé jusqu'à la fin ses honneurs, cette fleur de réputation, tous ses parents et tous ses amis, il échappa à l'avenir. Car, s'il ne prolonge pas son existence jusqu'aux beaux jours de ce siècle fortuné, s'il ne vit pas Trajan empereur, comme ses pressentiments et ses vœux nous l'annonçaient, sa mort prématurée eut le grand avantage de le dérober à ces derniers temps, où Domitien, ne donnant plus de trêve à sa fureur et frappant sans relâche, sembla vouloir abattre, d'un seul coup, la république entière.

XLV. Agricola n'a point vu le sénat assiégé et bloqué par des soldats, tant de consulaires enveloppés dans un même massacre, tant d'illustres Romains exilés et fugitives. Mélius en était encore à sa première victoire; la voix de Messalinus ne retentissait que dans Albani, et Massa n'était lui-même qu'un accusé. Depuis, on nous força de trainer en prison Helvidius, d'assister à la condamnation de Mauricus et de Rusticus; on fit rejaillir sur nous le sang innocent d'Hérennius. Néron, du moins, détournait les regards: il ordonnait le crime, il ne le contemplait pas. Sous Domitien, notre plus grand supplice était de le voir et d'en être vus; nos soupirs étaient

græ atatis ereptus, quantum ad gloriam, longissimum ævum peregit. Quippe et vera bona, quæ in virtutibus sita sunt, impleverat; et consularibus ac triumphalibus ornamentis prædido, quid aliud astruere fortuna poterat? Opibus nimis non gaudebat; speciosæ contigerant: filia atque uxor superstitionibus, potest videri etiam beatus, incolumi dignitate, florente fama, salvis affinitatibus et amicitiis, futura effugisse. Nam, sicuti durare in hac beatissimi sæculi luce, ac principem Trajanum videre, quodam angurio votisque apud nostras aures omnabatur; ita festinate mortis grande solatium tulit, evasisse postremum illud tempus, quo Domitianus, non jam per intervalla ac spramenta temporum, sed continuo et velut uno ietu rempublicam exhausit.

XLV. Non vidit Agricola obsessam curiam, et clausum armis senatum, et eadem strage tot consularium cædes, tot nobilissimarum seminarum exsilia et fugas. Una adhuc victoria Carus Metius censebatur; et intra albanam arcem sententia Messalini strepebat; et Massa Bebius jam tum reus erat. Mox nostra duxere Helvidium in carcerem manus; nos Maurici Rusticique visus, nos innocenti sanguine Senecio perdidit. Nero tamen subtraxit oculos, jussitque scelera, non spectavit; præcipua sub Domitiano miseriarum pars erat, videre

inscrits; et le tyran, le front armé de cette rougeur qui l'exemptait de la honte, épiait la pâleur de tant de malheureux. Tu fus donc heureux, ô Agricola! non-seulement par l'éclat de ta vie, mais encore par l'époque de ta mort. Aussi, comme le rapportent ceux qui assistèrent à tes derniers entretiens, tu vis arriver avec fermeté et avec joie ta dernière heure, satisfait d'épargner, pour ta part, un crime à ton prince. Mais pourquoi faut-il que ta fille et moi, privés d'un père, nous éprouvions encore ce surcroît d'affliction de n'avoir pu le soigner, le soutenir dans sa défaillance, nous rassasier de ses regards, de ses embrassements? Certes, nous aurions recueilli tes instructions et tes paroles pour les graver dans nos cœurs. Voilà notre regret, notre blessure: une trop longue absence nous a fait te perdre quatre ans plus tôt. Sans doute, ô le meilleur des pères! grâce à la tendresse de la plus dévouée des épouses, rien n'a manqué à tes honneurs suprêmes, mais moins de larmes ont coulé sur ta tombe; et, au moment de se fermer, tes yeux ont dû regretter quelque chose.

XLVI. S'il est un asile pour les mânes de l'homme vertueux; si, comme le pensent les sages, les grandes âmes ne meurent point avec le corps qu'elles animaient, jouis, ô Agricola! du repos inaltérable. Et nous, tes enfants, daigne nous ramener, de la faiblesse de ces regrets et de ces lamentations pusillanimes, à une ferme contemplation de tes vertus, que profaneraient des larmes et des sanglots! C'est bien plutôt par admiration, et, si la nature le permettait, par la ressemblance avec toi, que par d'éphémères éloges,

et aspici; quam suspiria nostra subscriberentur; quum denotandis tot hominum palloribus sufficeret savus ille vultus et rubor, quo se contra pudorem muniebat. Tu vero felix, Agricola, non vitæ tantum claritate, sed etiam opportunitate mortis, ut perhibent qui interfugerunt novissimis sermonibus tuis, constans et libens fatum excepisti; tanquam pro virili portione innocentiam principis donares. Sed mihi filieque, præter acerbitatem parentis erepti atque mæstitiam, quod assidere valetudini, fovera deficientem, saltari vultu, complexu, non contigit: excepissemus certe mandata vocesque, quas penitus animo figeremus. Noster hic dolor, nostrum vulnus; nobis tam longæ absentie conditione ante quadriennium amissus es. Omnia sine dubio, optime parentum, assidente amatissima uxore, superfuere honori tuo; paucioribus tamen lacrymis compositus es, et novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

XLVI. Si quis piorum manibus locus; si, ut sapientibus placet, non cum corpore extinguuntur magnæ animæ; placide quiescas, nosque, domum tuam, ab infirmo desiderio, et muliebribus lamentis, ad contemplationem virtutum tuarum voces, quas neque lugeri, neque plangi fas est; admiratione te potius, te immortalibus laudibus, et si natura suppeditet, similitudine decoremus: 7

qu'il convient de l'honorer. Voilà les vrais hommages qui doivent signaler la tendresse des proches; voilà ce que j'oserais recommander même à ta fille et à ta femme, de consacrer la mémoire d'un père, celle d'un époux, en se rappelant sans cesse toutes ses actions et toutes ses paroles, en s'attachant à sa gloire et aux traits de son âme, bien plus qu'à ceux de son corps: non que je veuille interdire ces images que nous retracent le marbre et l'airain; mais les représentations de la figure sont frêles et périssables comme la figure elle-même, la beauté de l'âme, au contraire, est éternelle; et cette âme, ce n'est point avec un art et une matière étrangère à nous, c'est dans nous, par notre propre caractère, qu'on peut en retenir et en conserver l'empreinte. Tout ce que nous avons aimé, tout ce que nous avons admiré d'Agricola, subsiste et subsistera dans la mémoire des hommes, dans l'éternité des âges, par la renommée des faits. Beaucoup d'anciens héros resteront ensevelis dans l'oubli, comme s'ils avaient vécu inconnus et sans gloire: mais, consigné ici et transmis à la postérité, le nom d'Agricola ne périra point.

s verus honos, ea conjunctissimi eujusque pietas. Id filiae quoque, uxori que praeceperim, sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus secum revolvant, famaque ac figuram animi magis quam corporis complectantur: non quia intercedendum putem imaginibus, quae marmore aut aere linguntur; sed, ut vultus hominum, ita simulacra vultus imbecilia ac mortalia sunt; forma mentis aeterna; quam tenere et exprimere, non per alienam materiam et artem, sed tuis ipse moribus, possis. Quidquid ex Agricola amatum, quidquid mirati sumus, manet mansurumque est in animis hominum, in aeternitate temporum, fama rerum. Nam multos veterum, velut inglorios et ignobiles, oblivio obruet; Agricola, posteritati narratus et traditus, superstes erit.

SOMMAIRE DES ORATEURS

I. Préface, et ce qui a donné lieu à la composition de ce Dialogue. — II. Interlocuteurs, Curvius Materius, M. Aper, Julius Secundus. — III. Secundus veut détourner Materius de ses travaux poétiques. — IV. Défense de Materius. — V. Aper insiste et soutient que, pour l'utilité, le plaisir, la considération, la renommée, l'éloquence l'emporte sur la poésie. — VIII. Il le prouve par les exemples et la fortune de Marcellus Epirus et de Crispus Vibius. — IX. Au contraire, la gloire de la poésie est aussi vaine qu'instructive. — X. Il exhorte donc Materius à quitter les lectures publiques et l'art dramatique pour le barreau et les plaidoyers. — XI. Materius défend les poètes. — XII. Pureté, innocence de leurs travaux; leurs inspirations divines. Eclat de leur renommée. — XIII. Bonheur de leur vie modérée et recueillie; douceur d'habiter avec soi-même. Vie inquiète et agitée des orateurs. — XIV. Arrivée de Vipstianus Messala au milieu de ces débats. Celui-ci, admirateur des anciens, contempteur des modernes, s'efforce de ramener Aper de la méthode des nouveaux rhéteurs à la manière des orateurs de l'antiquité. — XV. Dissertation sur les anciens et les modernes. — XVI. Messala, Secundus et Materius se liquent pour la gloire des anciens. Aper les censure et défend la cause de ses contemporains. — XVII. Selon lui, on ne sait point ce qu'on doit entendre par le nom d'anciens. — XVIII. Différents genres d'éloquence; c'est le défaut de la malignité humaine de louer ce qui est ancien, et de dénigrer ce qui est moderne. — XIX. C'est par choix et par système, et non par ignorance de l'art, que Cassius Sévérus, auquel se termine la ligne de démarcation de l'antiquité, a suivi une route nouvelle. — XX. Défauts nombreux de l'ancienne éloquence. Formes riantes, éclat de la nouvelle. — XXI. Calvus, Caelius, Jules César, Brutus, leurs vers et ceux de Cicéron, A.inius et Corvinus, appréciés. — XXII. Beautés et défauts de Cicéron. — XXIII. Le grand art de l'éloquence consiste à emprunter aux anciens ce qu'ils ont d'estimable, et à y mêler les heureux perfectionnements des modernes. — XXIV. Materius engage Messala, non pas à louer les anciens, qu'il défend assez leur renommée, mais à découvrir pourquoi on s'est si fort écarté du genre de leur éloquence. — XXV. Messala revient sur ce qu'il faut entendre par le mot d'anciens, et sur la manière de juger Calvus, Asinius, César, Caelius, Brutus et Cicéron. — XXVI. Eloge de C. Gracchus et de L. Crassus. Censure de Mécène, de Gallion et de Cassius Sévérus. — XXVII. Materius interrompt la divagation de Messala et le rappelle à son sujet. — XXVIII. En conséquence, Messala assigne, pour cause de la décadence de l'éloquence et des autres arts, la paresse des jeunes gens, la négligence des parents, l'ignorance des maîtres, l'oubli des mœurs antiques. — XXIX. Messala s'arrête après être entré dans ces détails. Materius l'engage à continuer, et à montrer comment les anciens nourrissaient et développaient les talents. — XXXIV. Tableau de l'éducation ancienne. Vices de l'éducation moderne. — XXXVI. Lorsque la république florissait, l'éloquence a emprunté de nouvelles forces des troubles et de la licence même. — XXXVII. Alors personne ne s'est élevé à un grand pouvoir sans le secours de l'éloquence. — XXXVIII. Pompée lui a porté un coup mortel, lorsqu'il lui a imposé les restrictions et l'a tenue, pour ainsi dire, en laisse. — XXXIX. Les manteaux eux-mêmes qui surchargent les orateurs lui ont ôté son nerf et sa noble assurance, tandis qu'elle a besoin de pompe et d'applaudissements. — XL. Les vertus et la modération elles-mêmes l'ont fait tomber dans la langueur, parce qu'elle est naturellement indépendante, téméraire, hautaine. — XLI. Les révolutions de l'éloquence ont donc suivi celles des temps; chaque époque a son mérite et ses avantages. — XLII. Conclusion du Dialogue.

Époque de ce Dialogue :

A. DE R.	DE J. C.	Cons. { Flavius Vespasien, Aug. p. la 8 ^e fois. Titus Vespasien, César p. la 4 ^e fois.
DCCXXXI.	78.	

qu'il convient de l'honorer. Voilà les vrais hommages qui doivent signaler la tendresse des proches; voilà ce que j'oserais recommander même à ta fille et à ta femme, de consacrer la mémoire d'un père, celle d'un époux, en se rappelant sans cesse toutes ses actions et toutes ses paroles, en s'attachant à sa gloire et aux traits de son âme, bien plus qu'à ceux de son corps: non que je veuille interdire ces images que nous retracent le marbre et l'airain; mais les représentations de la figure sont frêles et périssables comme la figure elle-même, la beauté de l'âme, au contraire, est éternelle; et cette âme, ce n'est point avec un art et une matière étrangère à nous, c'est dans nous, par notre propre caractère, qu'on peut en retenir et en conserver l'empreinte. Tout ce que nous avons aimé, tout ce que nous avons admiré d'Agricola, subsiste et subsistera dans la mémoire des hommes, dans l'éternité des âges, par la renommée des faits. Beaucoup d'anciens héros resteront ensevelis dans l'oubli, comme s'ils avaient vécu inconnus et sans gloire: mais, consigné ici et transmis à la postérité, le nom d'Agricola ne périra point.

s verus honos, ea conjunctissimi eujusque pietas. Id filiae quoque, uxoriq; praeceperim, sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus secum revolvant, famaque ac figuram animi magis quam corporis complectantur: non quia intercedendum putem imaginibus, quae marmore aut aere linguntur; sed, ut vultus hominum, ita simulacra vultus imbecilia ac mortalia sunt; forma mentis aeterna; quam tenere et exprimere, non per alienam materiam et artem, sed tuis ipse moribus, possis. Quidquid ex Agricola amatum, quidquid mirati sumus, manet mansurumque est in animis hominum, in aeternitate temporum, fama rerum. Nam multos veterum, velut inglorios et ignobiles, oblivio obruet; Agricola, posteritati narratus et traditus, superstes erit.

SOMMAIRE DES ORATEURS

I. Préface, et ce qui a donné lieu à la composition de ce Dialogue. — II. Interlocuteurs, Curvius Materius, M. Aper, Julius Secundus. — III. Secundus veut détourner Materius de ses travaux poétiques. — IV. Défense de Materius. — V. Aper insiste et soutient que, pour l'utilité, le plaisir, la considération, la renommée, l'éloquence l'emporte sur la poésie. — VIII. Il le prouve par les exemples et la fortune de Marcellus Epirus et de Crispus Vibius. — IX. Au contraire, la gloire de la poésie est aussi vaine qu'instructive. — X. Il exhorte donc Materius à quitter les lectures publiques et l'art dramatique pour le barreau et les plaidoyers. — XI. Materius défend les poètes. — XII. Pureté, innocence de leurs travaux; leurs inspirations divines. Eclat de leur renommée. — XIII. Bonheur de leur vie modérée et recueillie; douceur d'habiter avec soi-même. Vie inquiète et agitée des orateurs. — XIV. Arrivée de Vipstianus Messala au milieu de ces débats. Celui-ci, admirateur des anciens, contempteur des modernes, s'efforce de ramener Aper de la méthode des nouveaux rhéteurs à la manière des orateurs de l'antiquité. — XV. Dissertation sur les anciens et les modernes. — XVI. Messala, Secundus et Materius se liquent pour la gloire des anciens. Aper les censure et défend la cause de ses contemporains. — XVII. Selon lui, on ne sait point ce qu'on doit entendre par le nom d'anciens. — XVIII. Différents genres d'éloquence; c'est le défaut de la malignité humaine de louer ce qui est ancien, et de dénigrer ce qui est moderne. — XIX. C'est par choix et par système, et non par ignorance de l'art, que Cassius Sévérus, auquel se termine la ligne de démarcation de l'antiquité, a suivi une route nouvelle. — XX. Défauts nombreux de l'ancienne éloquence. Formes riantes, éclat de la nouvelle. — XXI. Calvus, Caelius, Jules César, Brutus, leurs vers et ceux de Cicéron, A.inius et Corvinus, appréciés. — XXII. Beautés et défauts de Cicéron. — XXIII. Le grand art de l'éloquence consiste à emprunter aux anciens ce qu'ils ont d'estimable, et à y mêler les heureux perfectionnements des modernes. — XXIV. Materius engage Messala, non pas à louer les anciens, qu'il défend assez leur renommée, mais à découvrir pourquoi on s'est si fort écarté du genre de leur éloquence. — XXV. Messala revient sur ce qu'il faut entendre par le mot d'anciens, et sur la manière de juger Calvus, Asinius, César, Caelius, Brutus et Cicéron. — XXVI. Eloge de C. Gracchus et de L. Crassus. Censure de Mécène, de Gallion et de Cassius Sévérus. — XXVII. Materius interrompt la divagation de Messala et le rappelle à son sujet. — XXVIII. En conséquence, Messala assigne, pour cause de la décadence de l'éloquence et des autres arts, la paresse des jeunes gens, la négligence des parents, l'ignorance des maîtres, l'oubli des mœurs antiques. — XXIX. Messala s'arrête après être entré dans ces détails. Materius l'engage à continuer, et à montrer comment les anciens nourrissaient et développaient les talents. — XXXIV. Tableau de l'éducation ancienne. Vices de l'éducation moderne. — XXXVI. Lorsque la république florissait, l'éloquence a emprunté de nouvelles forces des troubles et de la licence même. — XXXVII. Alors personne ne s'est élevé à un grand pouvoir sans le secours de l'éloquence. — XXXVIII. Pompée lui a porté un coup mortel, lorsqu'il lui a imposé les restrictions et l'a tenue, pour ainsi dire, en laisse. — XXXIX. Les manteaux eux-mêmes qui surchargent les orateurs lui ont ôté son nerf et sa noble assurance, tandis qu'elle a besoin de pompe et d'applaudissements. — XL. Les vertus et la modération elles-mêmes l'ont fait tomber dans la langueur, parce qu'elle est naturellement indépendante, téméraire, hautaine. — XLI. Les révolutions de l'éloquence ont donc suivi celles des temps; chaque époque a son mérite et ses avantages. — XLII. Conclusion du Dialogue.

Époque de ce Dialogue :

A. DE R.	DE J. C.	Cons. { Flavius Vespasien, Aug. p. la 8 ^e fois. Titus Vespasien, César p. la 4 ^e fois.
DCCXXXI.	78.	

DES ORATEURS

I. Vous me demandez souvent, mon cher Fabius, pourquoi, tant d'orateurs éminents ayant, dans les âges précédents, porté si haut l'éloquence, stérile en quelque sorte et veuf de cette gloire, notre siècle semble avoir oublié jusqu'au nom d'orateur. En effet, ce nom est réservé aux anciens : chez nous, ceux qui défendent bien une cause s'appellent patrons, avocats; mais orateurs, jamais. Je n'aurais jamais osé vous répondre moi-même, et me prononcer sur une question aussi délicate, qui ne peut manquer de compromettre ou la réputation de notre esprit, si c'est impuissance de notre part, ou celle de notre goût, si c'est le résultat d'un système nouveau. Mais je puis substituer à mes propres idées une conversation que j'ai entendue dans ma première jeunesse entre des hommes très-éloquents, pour notre siècle du moins, et qui discutèrent parfaitement cette même question. Ce sera donc un effort de mémoire et non de génie de vous répéter cet entretien, où des hommes du plus rare mérite réunissaient à la finesse des vues l'énergie de l'expression; où des opinions soit diverses, soit semblables, furent soutenues par des raisons toujours plausibles, chacun exprimant dans son langage son caractère et son esprit. Je vais donc en rendre fidèlement les mêmes traits, les mêmes détails, en conservant l'ordre de la discussion. Car l'opinion contraire ne

DE ORATORIBUS

I. Sæpe ex me requiris, Juste Fabi, cur, quum priora sæcula tot eminentium oratorum ingenii gloriaque efflorerent, nostra potissimum ætas, deserta et laude eloquentiæ orbata, vix nomen ipsum oratoris retineat: neque enim ita appellamus, nisi antiquos; horum autem temporum disertis causidicis, et advocatis, et patronis, et quidvis potius quam oratores, vocantur. Cui percontationi tuæ respondere, et tam magnæ quæstionis pondus excipere, ut aut de ingenii nostris male existimandum sit, si idem assequi non possumus, aut de judiciis, si nolumus, vix hercule auderem, si mihi mea sententia proferenda, ac non disertissimorum, ut nostris temporibus, hominum sermo repetendus esset, quos eandem hanc questionem pertractantes juvenis admodum audivi. Ita non ingenio, sed memoria ac recordatione, opus est, ut, quæ a præstantissimis viris et excogitata subtiliter, et dicta graviter accepi, quum singulæ diversas, vel easdem, sed probabiles causas afferrent, dum formam sui quisque et animi et ingenii redderet, iisdem nunc numeris, iisdemque rationibus persequar, servato ordine disputationis: neque enim defuit,

manqua pas d'un défenseur, qui, sans respect pour l'antiquité, qu'il harcela de plaisanteries, préféra hautement nos talents contemporains à l'éloquence antique.

II. Curiatius Maternus avait fait, le jour précédent, une lecture publique de son *Caton*. Tout entier à son héros, il s'était oublié lui-même, et avait, disait-on, choqué les puissances; c'était la nouvelle de la ville. Marcus Aper et Julius Sécundus, tout alarmés, vinrent le voir. C'étaient alors les deux illustrations de notre barreau. Non-seulement je ne manquais pas une seule des causes qu'ils plaidaient, je ne cessais de les voir dans leur maison, de les accompagner en public. Un merveilleux désir de m'instruire, certaine ardeur de jeunesse, me faisaient recueillir leurs conversations, leurs discussions, et jusqu'aux plus petits traits de leurs plus intimes entretiens, quoique en général la malignité prétendit que Sécundus portait peu de facilité dans la conversation, et qu'en accordant à Aper de l'esprit et un naturel heureux, elle lui refusait les connaissances et l'instruction. Mais, en réalité, Sécundus, toujours correct et précis, avait aussi, dans la conversation, de l'abondance et de la facilité autant qu'il en fallait; et, de son côté, Aper était aussi instruit qu'on peut l'être généralement. Il méprisait les lettres plus qu'il ne les ignorait, s'imaginant qu'il donnerait plus de relief à son talent et de prix à son travail, si la vigueur de son génie semblait se soutenir sans appuis étrangers. Nous trouvâmes Maternus dans son cabinet, assis, et tenant à la main l'ouvrage qu'il avait lu la veille.

qui diversam quoque partem susciperet, ac, multum vexata et irrita vetustate, nostrorum temporum eloquentiam antiquorum ingenii anteferreret.

II. Nam postero die, quam Curiatius Maternus Catonem recitaverat, quum offendisse potentium animos diceretur, tamquam in eo tragediæ argumento, sui oblitus, tantum Catonem cogitasset, eaque de re per Urbem frequens sermo haberetur, venerunt ad eum M. Aper, et Julius Secundus, celeberrima tum ingenia fori nostri; quos ego in judiciis non utrosque modo studiose audiebam, sed domi quoque et in publico assectabar, mira studiorum cupiditate, et quodam ardore juvenili, ut fabulas quoque eorum, et disputationes, et arcana semotæ dictionis penitus exciperem: quamvis maligne perique opinarentur, nec Secundo promptum esse sermonem, et Aprum ingenio potius et vi naturæ quam institutione et litteris famam eloquentiæ consecutum. Nam et Secundo purus, et pressus, et, in quantum satis erat, profluens sermo non defuit; et Aper, communi eruditione imbutus, contemnebat potius litteras quam nesciebat; tamquam majorem industriæ et laboris gloriam habiturus, si ingenium ejus nullis alienarum artium adminiculis inmiti videretur. Igitur, ut intravimus cubiculum Materni, sedentem ipsum, et, quem pridie recitaverat, librum intra manus habentem, deprehendimus.

III. Eh quoi! dit Sécundus, êtes-vous si peu alarmé des propos des méchants, que vous aimiez jusqu'aux haines que vous suscite votre *Caton*? Ou bien n'avez-vous repris votre ouvrage que pour le retoucher soigneusement, et, en supprimant ce qui a pu donner lieu aux interprétations fâcheuses, publier un *Caton*, non pas meilleur, mais moins dangereux pour vous? Vous pouvez lire, répondit Maternus; vous reconnaîtrez ce que vous avez entendu. Si mon *Caton* a omis quelque chose, j'espère qu'à la prochaine lecture mon *Thyeste* y suppléera. Car j'ai déjà le plan de cette tragédie tout disposé, tout figuré dans ma tête. Je vais me hâter de publier *Caton*, afin que, libre de ce travail, je puisse me livrer entièrement à ma nouvelle conception. Vous ne vous lasserez donc jamais, dit Aper, de toutes ces tragédies qui vous éloignent du barreau, et vous font perdre tout votre temps? C'était *Médée*, maintenant c'est *Thyeste*; et, lorsque tant d'amis, tant de villes, vous appellent au Forum, lorsque vous avez peine à y suffire, vous vous chargez d'un nouvel embarras de *Domitius* et de *Caton*, c'est-à-dire que notre histoire et les noms romains ne vous suffisent pas; vous y associez des fables grecques.

IV. Cette brusque sortie me déconcerterait, reprit Maternus, si nos fréquents et perpétuels démêlés ne nous tenaient dans un état de guerre habituel; car vous ne cessez de vous déchaîner contre les poètes; et moi, à qui vous reprochez de me tant ralentir sur les plaidoyers, tous les jours je plaide contre vous pour la poésie. Aussi je suis enchanté que vous m'ayez amené un juge : ou il

III. Tum Secundus, Nilne te, inquit, Materne, fabulae malignorum terrent, quominus offensas Catonis tui ames? An ideo librum istum apprehendisti, ut diligentius retractares, et, sublati, si quae pravam interpretandi materiam dederunt, emitteres Catonem, non quidem meliorem, sed tamen securiorem? Tum ille: Leges tu quidem si vulneris, et agnosces, quae audisti: quod si quomisit Cato, sequenti recitatione Thyestes dicet. Hanc enim tragediam disposui jam, et intra me ipse formavi: atque ideo maturare libri hujus editionem festino, ut, dimissa priore cura, novae cogitationi toto pectore incumbam. Adeo te tragediae istae non satiant, inquit Aper, quominus, omissis orationum et causarum studiis, omne tempus modo circa Medeam, ecce nunc circa Thyestem, consumas? quum tot amicorum causa, tot coloniarum et municipiorum clientela, in forum vocent, quibus vix sufficeres, etiam si non novum tibi ipse negotium importasses, Domitium et Catonem, id est nostras quoque historias, et romana nomina Graecorum fabulis aggregares.

IV. Et Maternus: Pertubarer haec tua severitate, nisi frequens ac assiduum nobis contentio jam prope in consuetudinem vertisset. Nam nec tu agitare et insequi poetas intermittis, et ego, cui desidiarum advocacionum obiectis, quotidianum hoc patrocinium defendendae adversus te poeticae exerceo. Quo laetor magis, oblatum nobis judicem, qui me vel in futurum vetet versus facere,

m'interdira les vers à jamais, ou sa décision m'affermira dans la résolution que j'ai prise depuis longtemps de quitter cette carrière étroite de plaidoirie, où j'ai trop longtemps épuisé mes forces, et de me consacrer à cette autre éloquence plus sainte et plus auguste.

V. Et moi, dit Sécundus, sans attendre qu'Aper me récuse, je ferai ce que font les juges délicats et honnêtes, qui se récusent eux-mêmes, quand leur attachement pour l'une des parties lui donnerait une prépondérance trop marquée. Qui ne connaît mes prédilections pour Saléus Bassus; combien l'amitié et la douceur d'habiter ensemble ont resserré notre union? Or, excellent homme, Bassus est encore un très-grand poète; et, si l'on fait le procès à la poésie, je ne vois personne plus coupable que lui. Qu'il se rassure, reprit Aper, lui et tous ceux qui s'attachent à la poésie et recherchent la gloire des vers, au défaut de celle de l'éloquence où ils ne peuvent prétendre. Je n'en veux qu'à Maternus; et, puisque nous avons ici un arbitre de nos différends, je ne veux pas qu'on le justifie en lui associant des complices; je l'accuse devant toi, Sécundus, parce que, né pour cette mâle éloquence de l'orateur qui pouvait lui acquérir tout à la fois et lui conserver des amis, lui gagner des nations, lui concilier des provinces, il néglige un art qui parmi nous, soit par les fruits qu'on en retire, soit par la considération qu'il procure, soit par la réputation dont il fait jouir dans Rome, et par l'éclatante célébrité qu'il donne dans tout l'empire et chez toutes les nations, réunit tout ce qui peut flatter une noble ambition. En effet, si l'utilité doit être le mobile principal de nos

vel, quod jam pridem opto sua quoque auctoritate compellat, ut, omissis forensium causarum angustiis, in quibus satis mihi superque sudatum est, sanctiorem istam et angustiorum eloquentiam colam.

V. Ego vero, inquit Secundus, antequam me judicem Aper recuset, faciam quod prohi et modesti judices solent, ut in his cognitionibus se excusent, in quibus manifestum est alteram apud eos partem gratiam prevalere. Quis enim nesit, neminem mihi conjunctiorem esse, et usu amicitiae, et assiduitate contubernii, quam Saleium Bassum, quum optimum virum, tum absolutissimum poetam? Porro, si poetica accusatur, non alium video reum locupletiorum. Securus sit, inquit Aper, et Saleus Bassus, et quisquis alius studium poeticae et carminum gloriam fovet, quum causas agere non possit. Ego enim, quatenus arbitrum litis hujus invenit, non patiar Maternum societate plurium defendi; sed ipsum solum apud vos arguam, quod, natus ad eloquentiam virilem et oratoriam, qua parare simul et tueri amicitias, adscissere nationes, complecti provincias possit, amittit studium, quo non aliud in civitate nostra vel ad utilitatem fructuosius, vel ad dignitatem amplius, vel ad Urbis famam pulchrius, vel ad totius imperii atque omnium gentium notitiam illustrius excogitari potest. Nam, si ad utilitatem vitae omnia consilia factaque nostra

desseins et de nos entreprises, quoi de plus utile que cette arme toujours puissante qui rassure vos amis, va au secours des étrangers, des malheureux en péril, et qui, portant la crainte et l'effroi au cœur de vos envieux et de vos ennemis, vous place vous-même hors de toute insulte, comme revêtu d'une puissance et d'une magistrature perpétuelles? Si vos jours s'écoulent en paix, vous ne sentez le pouvoir et l'utilité de cet art que par la protection et l'appui qu'il donne aux autres. Mais, si le danger vous menace vous-même, alors ni la cuirasse ni l'épée ne sont, sur le champ de bataille, une défense plus sûre que ne l'est, pour un accusé, cette éloquence qui, dans le sénat, devant les juges ou devant le prince, sert à la fois de bouclier et de glaive pour se défendre ou pour attaquer. Quelle puissance opposa Marcellus Épurius à l'acharnement du sénat, sinon son éloquence? Couvert de cette menaçante armure, il se joua des efforts du vertueux Helvidius, qui, avec du talent, manquait encore d'expérience et d'habileté. Je n'en dis pas davantage sur l'utilité, persuadé qu'elle ne peut être contestée par notre cher Maternus.

VI. Je passe au plaisir que donne l'éloquence, et ce n'est point une jouissance d'un moment; elle se fait sentir tous les jours et presque à toutes les heures. Quoi de plus flatteur en effet pour une âme libre, généreuse, et née pour les nobles voluptés, que de voir sa maison incessamment remplie d'un concours nombreux de citoyens du premier rang, et de savoir que ce n'est point à ses places, à ses richesses, à l'espoir d'un héritage vacant, mais à sa personne même, que l'on rend cet honneur? bien plus, les riches,

dirigenda sunt, quid erit totius, quam eam exercere artem, qua semper armatus praesidium amicis, opem alienis, salutem periclitantibus, invidis vero et inimicis metum et terrorem ultro feras; ipse securus, et velut quadam perpetua potentia ac potestate munitus? cuius vis et utilitas, rebus prospere fluentibus, aliorum praesidio et tutela intelligitur; sin proprium periculum increpuit, non hercule lorica aut gladius in acie firmius munimentum, quam reo et periclitanti eloquentia, praesidium simul et telum, quo propugnare pariter et incessere, vel in iudicio, sive in senatu, sive apud principem possis. Quid aliud infestis patribus nuper Epius Marcellus, quam eloquentiam suam, opposuit? qua accinctus et minax, disertam quidem, sed inexercitam, et ejusmodi certaminum rudem, Helvidii sapientiam elusit? Plura de utilitate non dico, cui parti minime contradicendum Maternum meum arbitror.

VI. Ad voluptatem oratoriae eloquentiae transeo, cujus jucunditas non uno aliquo momento, sed omnibus prope diebus, et prope omnibus horis contingit. Quid enim dulcius libero et ingenio animo, et ad voluptates honestas nato, quam videre plenam semper et frequentem domum suam concursu splendidissimorum hominum? idque scire, non pecuniae, non orbitati, neque

les puissants, tous ceux de qui l'on espère, viennent eux-mêmes chez un homme souvent jeune et sans fortune, pour mettre sous sa protection leurs biens, leurs jours, ou ceux de leurs amis. Les plus grandes richesses et la plus haute puissance donnent-elles un plaisir comparable à celui de voir des hommes pleins de jours et d'honneurs, appuyés de la faveur de toute une ville, des hommes nageant dans l'abondance, confesser eux-mêmes que ce premier des biens leur manque? Et, quand il sort de chez lui, quel cortège de clients! quelle représentation en public! quels respects dans les tribunaux! quel triomphe alors qu'il se lève et qu'il parle au milieu du silence de tout un peuple qui n'a de regards que pour lui, qu'il voit se presser devant lui, l'environner de toutes parts, et recevoir de son âme toutes les affections qu'elle leur commande! Ce sont là les jouissances publiques de l'orateur, et qui frappent les yeux les moins clairvoyants. Il en est de plus secrètes, connues de lui seul et encore plus vives. S'il apporte un discours travaillé et étudié, sa joie, comme sa diction, a je ne sais quoi de contenu et d'assuré. Si des compositions, toutes récentes et à peine achevées, lui laissent un peu d'incertitude et de trouble, l'inquiétude même ajoute au succès, et donne un charme piquant à la jouissance. Mais, dans les occasions imprévues, c'est son audace et sa témérité qui lui font goûter des délices suprêmes. Il en est du génie comme de la terre, dont certaines productions demandent de longues préparations de culture et de semence, tandis que d'autres, et ce sont les plus agréables, viennent d'elles-mêmes.

officii alicujus administrationi, sed sibi ipsi, dari? illos quin imo ornos, et locupletes, et potentes venire plerumque ad juvenem et pauperem, ut aut sua, aut amicorum discrimina commendent. Ullane tanta ingentium opum ac magne potentiae voluptas, quam spectare homines veteres, et senes, et totius urbis gratia subnixos, in summa omnium rerum abundantia confidentes, id quod optimum sit, se non habere? Jam vero, qui togatorum comitatus et egressus! quae in publico species! qui in judiciis veneratio! quod gaudium consurgendi assistendique inter tacentes, in unum conversos! coire populum, et circumfundi coronam, et accipere affectum quemcumque orator induerit! Vulgata dicentium gaudia, et imperitorum quoque oculis exposita, perenseo. Illa secretiora, et tantum ipsis orantibus nota, majora sunt. Sive accuratam meditatamque affer orationem, est quoddam sicut ipsius dictionis, ita gaudii pondus et constantia; sive novam et recentem curam non sine aliqua trepidatione animi attulerit, ipsa sollicitudo commendat eventum, et lenocinatur voluptati. Sed extemporalis audaciae, atque ipsius temeritatis, vel praecipua jucunditas est. Nam in ingenio quoque, sicut in agro, quamquam alia diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen, quae sua sponte nascuntur.

VII. Pour moi, s'il faut l'avouer, ni le jour où je fus décoré du laticlave, ni ceux où, malgré toute la défaveur d'un nom obscur et du pays où je suis né, j'obtins la questure, le tribunat et la préture, mon cœur ne ressentit une joie plus vive que ceux où un talent infiniment médiocre m'a permis de défendre avec succès un accusé, de développer heureusement devant les centumvirs des causes importantes, de protéger et de défendre auprès du prince des affranchis, des procurateurs du prince. Il me semble alors que je m'élève au-dessus des tribunats, des prétures et des consulats. Je suis fier de posséder en moi ce qui vient de moi et non d'un autre, ce que ne donnent ni les codicilles ni la faveur. Est-il un art qui donne une gloire et une renommée pareilles à celles dont jouit l'orateur, non-seulement dans Rome, parmi les hommes qui aiment les affaires, qui les suivent, mais encore parmi nos jeunes gens, pour peu qu'ils aient d'élévation dans l'âme et qu'ils osent compter sur eux-mêmes? Quels noms les pères apprennent-ils d'abord à leurs enfants? quels hommes la multitude ignorante, la populace même, en les voyant passer, se plait-elle davantage à montrer du doigt, à appeler par leur nom? Les étrangers, les voyageurs, qui en ont entendu parler dans leurs villes et dans leurs provinces, à peine arrivés dans Rome, s'empressent de les rechercher, et ambitionnent de connaître au moins les traits de leur visage.

VIII. Oui, j'oserais l'affirmer : Marcellus Éprius, de qui je viens de parler, et Crispus Vibius (car je cite des exemples récents, pré-

VII. Equidem, ut de me ipse fatear, non eum diem lætiorem egi, quo mihi, latus clavus oblatu est, vel quo, homo novus et in civitate minime favorabili natus, questuram, aut tribunatum, aut præturam accipi; quam eos, quibus mihi, pro mediocritate hujus quantulæcumque in dicendo facultatis, aut reum pro-pere defendere, aut apud centumviroſ causam aliquam feliciter orare, aut apud principem ipsos illos libertos et procuratores principum tueri et defendere datur. Tum mihi supra tribunatus, et præturas, et consulatus ascendere videor; tum habere, quod in se, non in alio, oritur, nec codicillis datur, nec cum gratia venit. Quid? fama et laus cujus artis cum oratorum gloria comparanda est, qui non illustres in Urbe solum, apud negotiosos et rebus intentos, sed etiam apud juvenes et adolescentes, quibus modo recta e-indoles est, et bona spes sui? Quorum nomina prius parentes liberis suis ingerunt? quos sæpius vulgus imperitum, et tunicatus hic populus transeuntis nomine vocat, et digito demonstrat? Advenæ quoque et peregrini, jam in municipiis et coloniis suis auditos, quum primum Urbem attigerunt, requirunt, ac vultus agnoscere concupiscunt.

VIII. Ausim contendere, Marcellum hunc Eprium, de quo modo locutus sum, et Crispum Vibium (libentius enim novis et recentibus, quam remotis et obli-

terablement à des noms anciens et déjà presque oubliés); oui, ces deux orateurs ne sont pas moins connus aux extrémités du monde que dans Capoue et Verceil, leur patrie; et cet avantage, ils ne le doivent point à leurs trois millions de sesterces, qui peuvent même être regardés comme un des fruits de l'éloquence; mais à l'éloquence même, à cette puissante et divine éloquence qui, dans tous les siècles, a laissé des exemples éclatants de la haute fortune où les hommes peuvent s'élever par leur talent. Les faits que je viens de rapporter sont près de nous; il n'est pas besoin qu'un récit nous les fasse connaître; ils sont incessamment sous nos yeux. Et ce sont des preuves d'autant plus frappantes de l'utilité de l'éloquence oratoire, que ces deux hommes étaient nés dans une condition basse et abjecte et que la pauvreté et l'indigence entourèrent leur berceau; ainsi, sans naissance et sans richesse, peu estimables l'un et l'autre par leur caractère, et l'un d'eux même méprisé pour sa mauvaise tenue, ils sont pourtant, depuis nombre d'années, tout-puissants dans l'État; et, après avoir régné tant qu'ils l'ont voulu au barreau, ils régneront maintenant à la cour, où ils mènent tout, décident tout, et inspirent à l'empereur même une sorte de respect. Car Vespasien, ce vieillard vénérable et qui sait entendre la vérité, comprend que, si ses autres amis s'appuient sur les avantages qu'ils tiennent de lui, avantages qu'il lui est facile d'accumuler pour lui-même et de prodiguer aux autres, Marcellus et Vibius ont apporté à son amitié des titres qu'ils n'ont point reçus et qu'ils ne peuvent recevoir du prince. Après tant d'avan-

teratis exemplis utor) non minus notos esse in extremis partibus terrarum, quam Capuæ, aut Verceilis, ubi nati dicuntur: nec hoc illi alterive ter millies sestertium præstat (quamquam ad has ipsas opes possunt videri eloquentia beneficiis vanisse), sed ipso eloquentia; cujus numen et celestis vis multa quidem omnibus sæculis exempla edidit, ad quantam usque fortunam homines ingenii viribus pervenerint. Sed hæc, ut supra dixi, proxima, et quæ non auditu cognoscenda, sed oculis spectanda habereamus: nam, quo sordidius et abjectius nati sunt, quoque notabilior paupertas et angustia rerum nascentes eos circumsteterunt, eo clariora et, ad demonstrandam oratoriam eloquentiam utilitatem, illustriora exempla sunt; quod sine commendatione natalium, sine substantia facultatum, neuter moribus egregius, alter habitu quoque corporis contemptus, per multos jam annos potentissimi sunt civitatis, ac donec illi, principes fori, nunc principes in Cæsaris amicitia, agunt feruntque cuncta, atque, ab ipso principe, cum quadam reverentia, diliguntur; quia Vespasianus, venerabilis senex, et patientissimus veri, bene intelligit, ceteros quidem amicos suos niti iis, quæ ab ipso acceperint, quæque ipsi accumulare et in alios congerere promptum est; Marcellum autem et Crispum attulisse ad amicitiam suam quod non a principe acceperint, nec accipi possit. Mini-

tages signalés, c'en est un bien faible que des inscriptions, des portraits, des statues : on ne le néglige pourtant pas plus que les grandes richesses, plus souvent critiquées que rejetées. Or ces honneurs, ces décorations, ces richesses, sont l'apanage de ceux qui, dès la plus tendre jeunesse, se sont voués aux exercices du barreau et à l'étude de l'art oratoire.

IX. Il n'en va pas ainsi de la poésie et des vers, auxquels Maternus veut sacrifier sa vie entière; car c'est là l'occasion de toute cette discussion. Les vers ne conduisent ni aux honneurs ni à la fortune; ils ne procurent qu'un plaisir court, des louanges frivoles et stériles. Je te le demande, dût ce que je viens de dire et ce que j'ajouterai encore effaroucher tes oreilles, Maternus, que nous revient-il de ce qu'Agamemnon ou bien Jason parlent si bien par ta bouche? Ces beaux discours font-ils qu'on rentre chez soi avec une cause gagnée et le sentiment d'un bienfait qu'on vous doive? Notre Saléius est un très-grand poète, ou, pour parler plus dignement, c'est un divin interprète des Muses. Eh bien, qui voit-on aller lui faire sa cour, le reconduire quand il rentre, ou l'accompagner quand il sort? Si son ami, si son parent, si lui-même se trouve sur les bras quelque affaire, n'aura-t-il pas recours à Secundus, ou bien à toi, Maternus? non en ta qualité de poète, ni pour obtenir de toi des vers, car ils naissent sous sa plume; mais enfin le résultat de ces vers, dont je reconnais tout le charme et tout l'agrément, c'est qu'après s'être bien fatigué toute une année, des journées entières et une partie des nuits, à polir et à repolir

num inter tot ac tanta locum obtinent imagines, ac tituli, et statue, que neque ipsa tamen negliguntur, tam hercule, quam divitiæ et opes, quas facilius invenies qui vituperet, quam qui fastidiat. His igitur et honoribus, et ornamentis, et facultatibus refertas domos eorum videmus, qui se, ab ineunte adolescentia, causis forensibus et oratorio studio dederunt.

IX. Nam carmina et versus, quibus totam vitam Maternus insumere optat (inde enim omnis fluxit oratio), neque dignitatem ullam auctoribus suis conciliant, neque utilitates alunt; voluptatem autem brevem, laudem inanem et infructuosam consequuntur. Licet hæc ipsa, et que deinde dicturus sum, aures tuas, Maternus, respiciant, cui bono est, si apud te Agamemnon aut Jason diserte loquuntur? Quis ideo domum defensus, tibi obligatus, rediit? Quis Saléium nostrum, egregium poetam, vel, si hoc honorificentius est, præclarissimum vatem deducit, aut salutat, aut prosequitur? Nempe, si amicus ejus, si propinquus, si denique ipse in aliquod negotium incidit, ad hunc Secundum recurrit, aut ad te, Maternus, non quia poeta es, neque ut pro eo versus facias; hi enim Basso domi nascuntur, pulchri quidem et jucundi; quorum tamen hic exitus est, ut, quum toto anno, per omnes dies, magna noctium

un ouvrage, il faut aller quêter et mendier des gens qui daignent l'entendre; et non sans frais, car il faut emprunter une maison, préparer une salle, louer des banquettes, distribuer des affiches : et sa lecture fût-elle couronnée du plus brillant succès, ce succès est l'affaire d'un jour ou deux. Pareille à ces moissons prématurées qu'on se hâte de couper en herbe ou en fleur, sans laisser au grain le temps de se former et d'arriver à son entier développement, toute cette gloire ne laisse après elle ni amis, ni clients, ni bienfaits dont le cœur garde chèrement la mémoire; elle se réduit à des applaudissements, à des cris, à un vain bruit, à une joie qui s'envole. Nous avons tous exalté dernièrement la magnificence et la générosité de Vespasien, qui a récompensé Saléius par un don de cinq cent mille sesterces. Il est beau sans doute de mériter par ses talents les libéralités du prince; mais combien n'est-il pas plus beau encore, si notre fortune nous impose des besoins, de ne recourir qu'à soi, de n'implorer que son génie, de n'avoir que soi pour bienfaiteur? Ajoutez que, pour peu qu'ils veuillent perfectionner quelque ouvrage, les poètes doivent renoncer à leurs amis et aux agréments de Rome, tout abandonner, et, comme ils le disent eux-mêmes, habiter le silence religieux des bois, c'est-à-dire vivre seuls.

X. La réputation même, la renommée à laquelle ils sacrifient tout, et qu'ils avouent être le prix de leurs travaux, est moins le partage des poètes que des orateurs. Les poètes médiocres ne sont nullement connus, les bons le sont peu. Jamais lecture fit-elle as-

parte, unum librum extudit et elucubravit, rogare ultro et ambire cogatur, ut sint qui dignentur audire; et ne id quidem gratis: nam et domum mutuatur, et auditorium exstruit, et subsellia conducit, et libellos dispergit; et, ut beatissimus recitationem ejus eventus prosequatur, omnis illa laus intra unum aut alterum diem, velut in herba vel flore præcepta, ad nullam certam et solidam pervenit frugem; nec aut amicitiam inde refert, aut clientelam, aut mansurum in animo cujusquam beneficium, sed clamorem vagum, et voces inanes, et gaudium voluere. Laudavimus nuper, ut miram et exiniam, Vespasiani liberalitatem, quod quingenta sestertia Basso donasset. Pulchrum id quidem, indulgentiam principis ingenio mereri; quanto tamen pulchrius, si ita res familiaris exigat, se ipsum colere, suum ingenium propitiare, suam experiri liberalitatem! Adhuc, quod poetis si modo dignum aliquid elaborare et efficere velint, relinquenda conversatio amicorum, et jucunditas Urbis, deserenda cetera officia, utque ipsi dicunt, in memora et lucos, id est in solitudinem recedendum est.

X. Ne opinio quidem et fama, cui soli serviunt, et quod unum esse pretium omnis sui laboris fatentur, æque poetas quam oratores sequitur; quoniam mediocres poetas nemo novit, bonos pauci. Quando enim rarissimarum reci-

sez de bruit pour occuper toute la ville, loin de pénétrer dans les provinces? Voit-on beaucoup d'Espagnols et d'Asiatiques, pour ne point parler de nos Gaulois, arrivés à Rome, demander Saléius? ou bien, si on le demande et qu'on l'ait vu une fois, on en reste là. La curiosité est satisfaite, comme si l'on avait vu un tableau ou une statue. Toutefois je suis loin de vouloir détourner de la poésie tous ceux à qui la nature a refusé les talents de l'orateur, si cette étude peut charmer leur loisir et placer leur nom parmi les noms célèbres. Non, l'éloquence, sous toutes ses formes, a droit à mes respects; et non-seulement j'admire la dignité du cothurne et la majesté de l'épopée, j'aime encore et la grâce de ces vers qu'accompagne la lyre, et la mollesse voluptueuse de l'élegie, et la verve mordante de la satire, et le badinage fin de l'épigramme. Quelque forme que revête l'éloquence, elle est pour moi le premier des arts; mais je n'en regrette pas moins qu'un homme comme Maternus, que la nature elle-même a porté sur les hauteurs où l'éloquence a établi le siège de son empire, méconnaisse ses inspirations, et que, arrivé au sommet, il aspire à descendre à une gloire subalterne. Si vous étiez né dans la Grèce, où les arts du gymnase peuvent être exercés avec honneur, et que les dieux vous eussent donné la force et la vigueur de Nicostrate, je ne souffrirais point que ces bras puissants, formés pour la lutte et le pugilat, se perdissent à lancer le disque ou un javelot léger. De même, Maternus, je prétends aujourd'hui vous rappeler de vos salles et de votre théâtre aux luttes du barreau, à de vrais combats, d'au-

tionum fama in totam Urbem penetrat, nedum ut per tot provincias innotescat? Quotus quisque, quum ex Hispania, vel Asia, ne quid de Gallis nostris loquamur, in Urbem venit, Saleium Bassum requirit? Atque adeo si quis requirit, et semel vidit, transit et contentus est ut si picturam aliquam vel statuam vidisset. Neque hunc meum sermonem sic accipi volo, tamquam eos, quibus natura sua oratorum ingenium denegavit, deterream a carminibus, si modo in hac studiorum parte oblectare otium et nomen inserere possunt famæ; ego vero omnem eloquentiam omnesque ejus partes sacras et venerabiles puto; nec solum cothurnum vestrum, aut heroidæ carminis sonum, sed lyricorum quoque jucunditatem, et elegorum lascivias, et ianhorum amaritudinem, et epigrammatum lusum, et quamcumque aliam speciem eloquentia habeat, anteponendam ceteris aliarum artium studiis credo; sed tecum mihi, Materne, res est, quod, quum natura tua in ipsam arcem eloquentiæ te ferat, errare mavis, et, summa adeptus, in levioribus subsistis. Ut, si in Græcia natus esses, ubi ludieras quoque artes exercere honestum est, ac tibi Nicostrati robur ac vires dii dedissent, non paterer immanes illos et ad pugnam natos lacertos levitate jaculi aut jactu disci vanescere; sic nunc te ab auditoriis et theatris, in forum, et ad causas, et ad vera prælia voco; quum præ-

tant plus que vous ne pouvez vous couvrir du prétexte ordinaire, que les poètes se compromettent moins que les orateurs; car vous ne pouvez réprimer l'ardeur de cette imagination si bouillante, et ce n'est pas pour l'amitié, mais, ce qui est plus dangereux, c'est pour Caton que vous vous faites des ennemis. Vos hardiesses ne peuvent point ici s'excuser par un attachement, par les besoins de la cause, par la chaleur de l'improvisation. C'est avec intention que vous paraissez avoir choisi un personnage éminent, pour donner à ses paroles l'autorité d'un grand nom. On peut, je le sais, répondre que de là viennent les grands succès; que ce sont de ces hardiesses qui entraînent les applaudissements de toute une assemblée et courent ensuite dans toutes les bouches. Mais ne venez donc plus nous parler de repos et de tranquillité, quand vous vous attaquez à un adversaire bien autrement redoutable; pour nous, qu'il nous suffise de défendre des intérêts privés et de notre siècle; et, si la justification d'un ami en péril nous expose quelquefois à choquer les puissances, du moins on louera notre zèle et l'on excusera nos hardiesses.

XI. Ainsi parla Aper, avec sa chaleur et sa vivacité ordinaires. Maternus, d'un ton plus calme et en souriant: Je me suis préparé, dit-il, à rabaisser les orateurs autant qu'Aper les a exaltés. Je m'étais bien douté que leur panégyriste serait le détracteur des poètes, et qu'il voudrait anéantir le goût des vers. Toutefois il a mis de l'adresse et quelque adoucissement, en les permettant à ceux qui étaient inhabiles aux exercices du barreau. Pour moi, je pourrais me flatter peut-être de voir encore au Forum mes

sertim ne ad id quidem confugere possis, quod plerisque patrocinator, tamquam minus obnoxium sit offendere poetarum quam oratorum studium. Effervescit enim vis pulcherrimæ naturæ tuæ; nec pro amico aliquo, sed, quod periculosus est, pro Catone offendis; nec excusatur offensæ necessitudine officii, aut fidæ advocatiõnis, aut fortuitæ et subitæ dictiõnis impetu; at tu meditalus videris elegisse personam notabilem, et cum auctoritate dicturam. Sentio, quid responderi possit: hinc ingentes existere assensus, hæc in ipsis auditoriis præcipue laudari, et mox omnium sermonibus ferri. Tolle igitur quietis et securitatis excusationem, quum tibi sumas adversarium superiorem; nobis satis sit privatas et nostri sæculi controversias tueri, in quibus expressis, si quando necesse sit pro periclitante amico potentiorum aures offendere, et probata sit fides et libertas excusata.

XI. Quum quum dixisset Aper acrius, ut solebat, et intento ore, remissus et subridens Maternus: Paravi, inquit, me, non minus diu accusare oratores, quam Aper laudavit. Fore enim arbitraber ut, a laudatione eorum digressus, quam Aper laudavit. Fore enim arbitraber ut, a laudatione eorum digressus, detrectaret poetas, atque carminum studium prosterneret; arte quadam militavit, concedendo his, qui causas agere non possent, ut versus facerent. Ego autem, sicut in causis agendis efficere aliquid et enti fortasse possum, ita

efforts payés de quelques succès; mais ce furent mes tragédies d'abord qui m'annoncèrent à la renommée, lorsque, dans mon *Néron*, je terrassai cette impiété, cette fureur d'affecter l'inspiration divine, pour profaner jusqu'à la sainteté des Muses; et aujourd'hui, si mon nom n'est point inconnu, je crois le devoir à mes vers plus qu'à mes plaidoyers. Aussi je suis bien résolu de me retirer des combats du Forum : ce cortège de clients, cette cour, toutes ces visites empressées, n'ont rien qui me flatte, pas plus que ces statues en bronze et ces portraits en cire qui, malgré moi, ont envahi ma maison. Je pense que, pour la tranquillité et la sûreté de la vie, mieux vaut l'innocence que l'éloquence; je ne crains point d'avoir jamais à implorer la clémence du sénat, si ce n'est pour autrui.

XII. Et, loin de redouter, comme Aper, les bois, les forêts, cette solitude profonde, je m'en fais une si douce volupté, que je compte même parmi les plus grands avantages des vers, qu'ils ne se composent point au milieu du bruit, pendant qu'un plaideur assiege votre porte, ni parmi les larmes et le deuil d'un malheureux accusé. L'âme, au contraire, se retire au séjour de la paix, de l'innocence, et va jouir des demeures sacrées. La poésie fut le berceau de l'éloquence; elle en est le sanctuaire. L'éloquence emprunta d'abord la parure des vers pour se recommander aux mortels, pour s'insinuer dans ces cœurs purs que le vice n'avait point souillés : c'était en vers que parlaient les oracles. C'est de nos jours que, dans la perversité de nos mœurs, on a fait de l'éloquence un art lucratif et sanguinaire, une arme enfin, comme vous le disiez

recitatione tragediarum ingredi famam auspicatus sum, tum quidem, quum in Nerone improbam et studiorum quoque sacra profanantem [vaticinij] potentiam fregi; et hodie, si quid in nobis notitie ac nominis est, magis arbitrator carminum, quam orationum gloria partum; ac jam me sejungere a forensi labore constitui; nec comitatus istos, et egressus, aut frequentiam salutationum concupisco; non magis quam ara et imagines, quæ, etiam me nolente, in domum meam irruerunt. Nam statum ejusque ac securitatem melius innocentia tuetur, quam eloquentia; nec vereor, ne mihi unquam verba in senatu, nisi pro alterius discrimine, facienda sint.

XII. Nemora vero, et luci et secretum ipsum, quod Aper increpabat, tantam mihi afferunt voluptatem, ut inter præcipuos carminum fructus numerem, quod nec in strepitu, nec sedente ante ostium litigatore, nec inter sordes ac lacrymas reorum componuntur; sed secedit animus in loca pura atque innocentia, fruiturque sedibus sacris. Hæc eloquentiæ primordia, hæc pectralia; hoc primum habitu cultuque commendata mortalibus, in illa casta, et nullis contacta vitii, pectora influxit; sic oracula loquebantur. Nam lucrose hujus et sanguinantis eloquentiæ usus, recens, et malis moribus natus, atque

vous-même. Mais ce siècle fortuné, ou, pour parler comme nous, l'âge d'or, à qui les orateurs étaient aussi étrangers que le crime, abondait en poètes inspirés par les Muses, occupés à chanter les bonnes actions, et non à justifier les mauvaises. Eh! qui jamais obtint plus d'honneur et de gloire que les poètes, d'abord auprès des dieux, que l'on a supposés leur dictant eux-mêmes leurs réponses, les admettant à leurs festins; et, ensuite, auprès des fils des dieux, de ces rois révéérés, à la cour desquels on ne trouvera pas un seul de vos faiseurs de plaidoyers, mais Orphée, Linus, et, si l'on veut remonter plus haut, Apollon lui-même? Si vous rejetez ces faits comme fabuleux et controuvés, vous en conviendrez du moins. Aper, la postérité n'honore pas moins Homère que Démosthène; la réputation de Sophocle et d'Euripide n'est pas renfermée dans un cercle plus étroit que celle de Lysias ou d'Hypéride. Vous trouverez aujourd'hui plus de détracteurs de Cicéron que de Virgile; et nulle harangue d'Asinius ou de Messala n'a eu l'éclat de la *Medée* d'Ovide ou du *Thyeste* de Varius.

XIII. Il n'y a pas jusqu'à la vie même des poètes, ce bonheur d'habiter avec soi, que je ne préfère à la vie toujours inquiète, toujours agitée de vos orateurs. Vous avez beau me vanter les consulats où ils se sont élevés au milieu des débats et des dangers, j'aime bien mieux la solitaire et paisible retraite d'où Virgile sut attirer sur lui et la faveur d'Auguste et les regards du peuple romain. Témoin les lettres d'Auguste, témoin ce peuple lui-même, qui, entendant réciter sur le théâtre des vers de Virgile qui était

ut tu dicebas, Aper, in locum teli repertus. Ceterum felix illud, et, ut more nostro loquar, aureum sæculum, et oratorum et criminum inops, poetis et vatiibus abundabat, cui bene facta canerent, non qui male admissa defenderent. Nec ullis aut gloria major, aut augustior honor; primum apud deos, quorum proferrè responsa, et interesse epulis forebantur; deinde apud illos diis genitos sacrosque reges, inter quos neminem causidicorum, sed Orphæa ac Linum, ac, si introspicere altius velis, ipsum Apollinem accepimus; vel, si hæc fabulosa nimis et composita videntur, illud certe mihi concedis, Aper, non minorem honorem Homero, quam Demostheni, apud posteros; nec angustioribus terminis famam Euripidis aut Sophoclis, quam Lysia aut Hyperidis, includi: plures hodie reperies, qui Ciceronis gloriam, quam qui Virgilio, detraherent. Nec ullus Asinii aut Messalla liber tam illustris est, quam Medea Ovidii, aut Varii Thyestes.

XIII. Ac ne fortunam quidem vatium, et illud felix contubernium, comparare timerim cum inquieta et anxia oratorum vita. Licet illos certamina et pericula sua ad consulatus evexerint; malo securum et secretum Virgilii secessum, in quo tamen neque apud divum Augustum gratia caruit, neque apud populum romanum notitia: testes Augusti epistolæ, testis ipse populus, qui, auditus in theatro versibus Virgilii, surrexit universus, et forte presentem

présent, se leva tout entier, et lui rendit les mêmes respects qu'au maître du monde. De nos jours, Pomponius Sécundus ne l'a cédé à Domitius Afer ni pour la considération pendant la vie, ni pour la réputation après la mort. Vous nous citez sans cesse Crispus et Marcellus; mais qu'a donc leur fortune de si désirable? Est-ce de craindre ou d'être craints? d'être chaque jour importunés, et bien sûrs d'indigner tous ceux qu'ils obligent, et toujours condamnés à l'adulation, de paraître trop libres aux yeux de nos maîtres, trop rampants aux nôtres? Quel est donc leur pouvoir? des affranchis en ont autant. Ah! plutôt, Muses, soyez, comme disait Virgile, soyez ma plus chère ambition! Délivrez-moi des soins, des embaras et de la nécessité de me contraindre sans cesse; portez-moi dans vos vallons sacrés, au bord de vos fontaines; et là, loin des clameurs insensées d'un Forum orageux, ne courant plus après ce pâle fantôme de renommée, je ne craindrai plus que des clients tumultueux, des affranchis importuns, me réveillent en sursaut; ni d'être obligé, pour me précautionner contre l'avenir, d'appeler les puissances à l'héritage de mes enfants, voulant ne rien posséder au delà de ce dont je pourrai disposer librement lorsque mon heure suprême arrivera, et ne pas descendre dans la tombe au milieu des terreurs et des perplexités, mais gaiement, couronné de fleurs, sans qu'il faille après moi demander justice ou grâce pour ma mémoire.

XIV. En prononçant ces derniers mots, Maternus avait l'accent de l'enthousiasme et de l'inspiration. Il finissait à peine, que Vipstanius Messalla entra dans son cabinet. A l'émotion qui paraissait

spectantemque Virgilium veneratus est, sic quasi Augustam. Ne nostris quidem temporibus Secundus Pomponius Afro Domitio, vel dignitate vite, vel perpetuitate fame, cesserit. Nam Crispus et Marcellus, ad quorum exempla me vocas, quid habeat in hac sua fortuna concupiscendum? quod timentur? an quod timentur? quod, quum quotidie aliquid rogentur: hi, quibus præstant, indignantur? quod, alligati eum adulatione, nec imperantibus inquam satis servi videntur, nec nobis satis liberi? Quæ hæc summa eorum potentia est? tantum posse liberti solent. Me vero dulces, ut Virgilius ait, Muse, remotum a sollicitudinibus et curis, et necessitate quotidie aliquid contra animum faciendi, in illa sacra illosque fontes ferant, nec insanum ultra et lubricum forum, filamque pallentem, trepidus experiar; non me fremitus salutantum, nec anhelans libertus excitet; nec, incertus futuri, testamentum pro pignore scribam; nec plus habeam quam quod possim, cui velim, relinquere, quando-cunque fatalis et meus dies veniet; statuarque tumulo, nonustus et atrox, sed hilaris et coronatus; et pro memoria mei nec consulat quisquam, nec roget.

XIV. Vixdum finierat Maternus, concitatus et velut instinctus, quum Vipstanius Messalla cubiculum ejus ingressus est, suspicatusque, ex ipsa intentione

sait sur les visages, il soupçonna une discussion sérieuse. Ne serais-je point venu, dit-il, troubler mal à propos une délibération secrète, quelque plan de défense que vous concertez entre vous? Du tout, reprit Sécundus. Je voudrais même que vous fussiez arrivé plus tôt: vous auriez été enchanté d'un discours soigné de notre Aper, qui exhortait Maternus à tourner tout son génie et son talent vers l'éloquence du barreau. Vous n'auriez pas été moins satisfait de Maternus, qui a défendu les vers, son art favori, comme il convenait, avec une richesse et une audace de style qui appartaient au poète plus qu'à l'orateur. Ne doutez pas, dit Messalla, du plaisir infini que m'eût fait cette conversation; mais ce qui me charme encore, c'est de voir des hommes de ce mérite, les deux orateurs de notre siècle, non contents d'exercer leurs talents au barreau dans des causes réelles, et, dans leur cabinet, sur des sujets imaginaires, y joindre encore ces discussions qui nourrissent l'esprit, et qui, par le développement d'une littérature et d'une érudition piquantes, offrent le délassement le plus agréable et à vous-mêmes et à tous ceux qui sont admis à vous entendre. Aussi je vois, Sécundus, qu'on ne vous sait pas moins de gré de votre *Vie de Julius Asiaticus*, qui nous fait espérer d'autres ouvrages du même genre, qu'on n'en sait à Aper de n'avoir point encore renoncé aux déclamations de l'école, et d'y consumer ses loisirs, en suivant ainsi la méthode des rhéteurs modernes, préférablement à celle des anciens orateurs.

XV. Vous ne cesserez donc point, Messalla, reprit Aper, d'admirer

singulorum, altiore inter eos esse sermonem: Num parum tempestivus, inquit, interveni, secretum consilium et causæ alicujus meditationem tractantibus? Minime, minime, inquit secundus, atque adeo vellem maturius intervenisses: delectasset enim te, et Apri nostri accuratissimus sermo, quum Maternum, ut omne ingenium ac studium suum ad causas agendas converteret, exhortatus est, et Materni pro carminibus suis læta, utque postea defendi decebat, audentior, et poetarum quam oratorum similior, oratio. Me vero, inquit, et sermo ipse inlinita voluptate affecisset, atque id ipsum delectat, quod vos, viri optimi et temporum nostrorum oratores, non forensibus tantum negotiis et declamatorio studio ingenia vestra exercetis, sed ejusmodi etiam disputationes adjungitis, quæ et ingenium alunt, et eruditionis et litterarum jucundissimum oblectamentum, quum vobis, qui illa disputatis, afferunt, tum etiam his, ad quorum aures pervenerint. Itaque hercule non minus probari video in te, Secunde, quod Julii Asiatici vitam componendo, spem hominibus fecisti plurimum ejusmodi librorum, quam in Apro, quod nondum a scholasticis controversiis recessit, et otium suum mavult novorum rhetorum more, quam veterum oratorum, consumere.

XV. Tum Aper: Non desinis, Messalla, vetera tantum et antiqua mirari,

présent, se leva tout entier, et lui rendit les mêmes respects qu'au maître du monde. De nos jours, Pomponius Sécundus ne l'a cédé à Domitius Afer ni pour la considération pendant la vie, ni pour la réputation après la mort. Vous nous citez sans cesse Crispus et Marcellus; mais qu'a donc leur fortune de si désirable? Est-ce de craindre ou d'être craints? d'être chaque jour importunés, et bien sûrs d'indigner tous ceux qu'ils obligent, et toujours condamnés à l'adulation, de paraître trop libres aux yeux de nos maîtres, trop rampants aux nôtres? Quel est donc leur pouvoir? des affranchis en ont autant. Ah! plutôt, Muses, soyez, comme disait Virgile, soyez ma plus chère ambition! Délivrez-moi des soins, des embaras et de la nécessité de me contraindre sans cesse; portez-moi dans vos vallons sacrés, au bord de vos fontaines; et là, loin des clameurs insensées d'un Forum orageux, ne courant plus après ce pâle fantôme de renommée, je ne craindrai plus que des clients tumultueux, des affranchis importuns, me réveillent en sursaut; ni d'être obligé, pour me précautionner contre l'avenir, d'appeler les puissances à l'héritage de mes enfants, voulant ne rien posséder au delà de ce dont je pourrai disposer librement lorsque mon heure suprême arrivera, et ne pas descendre dans la tombe au milieu des terreurs et des perplexités, mais gaiement, couronné de fleurs, sans qu'il faille après moi demander justice ou grâce pour ma mémoire.

XIV. En prononçant ces derniers mots, Maternus avait l'accent de l'enthousiasme et de l'inspiration. Il finissait à peine, que Vipstanius Messalla entra dans son cabinet. A l'émotion qui paraiss-

spectantemque Virgilium veneratus est, sic quasi Augustum. Ne nostris quidem temporibus Secundus Pomponius Afro Domitio, vel dignitate vite, vel perpetuitate fame, cesserit. Nam Crispus et Marcellus, ad quorum exempla me vocas, quid habeat in hac sua fortuna concupiscendum? quod timentur? an quod timentur? quod, quum quotidie aliquid rogentur: hi, quibus præstant, indignantur? quod, alligati eum adulatione, nec imperantibus inquam satis servi videntur, nec nobis satis liberi? Quæ hæc summa eorum potentia est? tantum posse liberti solent. Me vero dulces, ut Virgilius ait, Muse, remotum a sollicitudinibus et curis, et necessitate quotidie aliquid contra animum faciendi, in illa sacra illosque fontes ferant, nec insanum ultra et lubricum forum, fiamque pallentem, trepidus experiar; non me fremitus salutantum, nec anhelans libertus excitet; nec, incertus futuri, testamentum pro pignore scribam; nec plus habeam quam quod possim, cui velim, relinquere, quando-cunque fatalis et meus dies veniet; statuarque tumulo, nonustus et atrox, sed hilaris et coronatus; et pro memoria mei nec consulat quisquam, nec roget.

XIV. Vixdum finierat Maternus, concitatus et velut instinctus, quum Vipstanius Messalla cubiculum ejus ingressus est, suspicatusque, ex ipsa intentione

sait sur les visages, il soupçonna une discussion sérieuse. Ne serais-je point venu, dit-il, troubler mal à propos une délibération secrète, quelque plan de défense que vous concertez entre vous? Du tout, reprit Sécundus. Je voudrais même que vous fussiez arrivé plus tôt: vous auriez été enchanté d'un discours soigné de notre Aper, qui exhortait Maternus à tourner tout son génie et son talent vers l'éloquence du barreau. Vous n'auriez pas été moins satisfait de Maternus, qui a défendu les vers, son art favori, comme il convenait, avec une richesse et une audace de style qui appartaient au poète plus qu'à l'orateur. Ne doutez pas, dit Messalla, du plaisir infini que m'eût fait cette conversation; mais ce qui me charme encore, c'est de voir des hommes de ce mérite, les deux orateurs de notre siècle, non contents d'exercer leurs talents au barreau dans des causes réelles, et, dans leur cabinet, sur des sujets imaginaires, y joindre encore ces discussions qui nourrissent l'esprit, et qui, par le développement d'une littérature et d'une érudition piquantes, offrent le délassement le plus agréable et à vous-mêmes et à tous ceux qui sont admis à vous entendre. Aussi je vois, Sécundus, qu'on ne vous sait pas moins de gré de votre *Vie de Julius Asiaticus*, qui nous fait espérer d'autres ouvrages du même genre, qu'on n'en sait à Aper de n'avoir point encore renoncé aux déclamations de l'école, et d'y consumer ses loisirs, en suivant ainsi la méthode des rhéteurs modernes, préférablement à celle des anciens orateurs.

XV. Vous ne cesserez donc point, Messalla, reprit Aper, d'admirer

singulorum, altiore inter eos esse sermonem: Num parum tempestivus, inquit, interveni, secretum consilium et causæ alicujus meditationem tractantibus? Minime, minime, inquit secundus, atque adeo vellem maturius intervenisses: delectasset enim te, et Apri nostri accuratissimus sermo, quum Maternum, ut omne ingenium ac studium suum ad causas agendas converteret, exhortatus est, et Materni pro carminibus suis læta, utque postea defendi decebat, audentior, et poetarum quam oratorum similior, oratio. Me vero, inquit, et sermo ipse inlinita voluptate affecisset, atque id ipsum delectat, quod vos, viri optimi et temporum nostrorum oratores, non forensibus tantum negotiis et declamatorio studio ingenia vestra exercetis, sed ejusmodi etiam disputationes adjungitis, quæ et ingenium alunt, et eruditionis et litterarum jucundissimum oblectamentum, quum vobis, qui illa disputatis, afferunt, tum etiam his, ad quorum aures pervenerint. Itaque hercule non minus probari video in te, Secunde, quod Julii Asiatici vitam componendo, spem hominibus fecisti plurimum ejusmodi librorum, quam in Apro, quod nondum a scholasticis controversiis recessit, et otium suum mavult novorum rhetorum more, quam veterum oratorum, consumere.

XV. Tum Aper: Non desinis, Messalla, vetera tantum et antiqua mirari,

toujours exclusivement vos anciens, et de dédaigner, de railler ce qui se fait de notre temps? Car je vous ai vingt fois entendu dire, à vous qui ne vouliez tenir aucun compte de votre éloquence et de celle de votre frère, que, de nos jours, il n'existait pas un seul orateur, et le soutenir avec d'autant plus d'assurance, je m'imagine, que vous ne craigniez pas d'encourir un reproche de malveillance en vous obtenant à vous refuser à vous-même une gloire que les autres vous défèrent. Non, répondit Messala, je ne désavoue point ce que j'ai dit; je crois même que ni Sécundus, ni Maternus, ni vous-même, Aper, quoique vous souteniez quelquefois l'opinion contraire, n'avez un autre sentiment. Et je désirerais que quelqu'un de vous voulût bien chercher et me dire les causes d'une si grande différence. Je travaille souvent à me les expliquer à moi-même; mais ce qui pour les autres rend la question plus facile en augmente pour moi la difficulté: c'est que la même chose est arrivée aux Grecs. Ce Sacerdos Nicètes, et tous ces rhéteurs qui de leurs déclamations convulsives font trembler les écoles d'Éphèse et de Mitylène, sont encore plus loin d'Eschine et de Démosthène qu'Afer, qu'Africanus et vous-même ne l'êtes d'Asinius et de Cicéron.

XVI. Vous venez, dit Sécundus, d'élever une question importante, et qui mérite d'être traitée. Mais qui peut s'en acquitter mieux que vous, qui à un esprit si distingué joignez de si vastes connaissances, et qui, de plus, avez médité à loisir sur ce sujet? Oui, répondit Messala, je vous communiquerai mes idées; mais je veux que vous promettiez d'abord de les appuyer des vôtres. Nous

nostrorum autem temporum studia irridere atque contemnere. Nam hunc tuum sermonem sæpe excepi, quum, oblitus et tuæ et fratris tui eloquentiæ, neminem hoc tempore oratorem esse contenderes; atque id eo, credo, audacius, quod maligni in his opinionem non verebâris, quum eam gloriam, quam tibi alii concedunt, ipse tibi denegares. Neque illius, inquit, sermonis mei poenitentiam ago; neque aut Secundum, aut Maternum, aut te ipsum, Aper (quamquam interdum in contrarium disputas), aliter sentire credo. Ac velim imperatum ab aliquo vestrum, ut causas hujus infinitæ differentie scrutetur ac reddat, quas necum ipse plerumque conquiri; et quod quibusdam solatio est, mihi auget questionem, quia video etiam Græcis accidisse, ut longius absit Eschine et Demosthenes Sacerdos iste Nicetes, et si quis alius Ephesum vel Mitylenas contentis scholasticorum clamoribus quatit, quam Afer, aut Africanus, aut vos ipsi a Cicerone aut Asinio recessistis.

XVI. Maguam, inquit Secundus, et dignam tractatu quæstionem movisti: sed quis eam justius explicaverit, quam tu, ad cujus summam eruditionem et præstantissimum ingenium cura quoque et meditatio accessit? Et Messalla, Aperiam, inquit, cogitationes meas, si illud a vobis ante impetravero, ut vos

vous le promettons, Sécundus et moi, répliqua Maternus; nous nous chargeons tous deux de la partie que vous aurez omise, ou plutôt que vous voudrez nous abandonner. Car, pour Aper, il a souvent marqué l'opposition de ses sentiments, comme vous l'avez dit vous-même; et à son air seul on voit clairement qu'il est tout prêt à nous combattre, et qu'il s'indigne de nous voir ainsi ligués pour les anciens. Oui, certes, dit Aper, je m'opposerai à cette conspiration, et je ne laisserai point condamner notre siècle sans qu'il soit entendu et défendu. D'abord, je demanderai ce que vous entendez par anciens; quelle est l'époque où il faut qu'un orateur ait vécu pour être ainsi désigné. Quant à moi, ce mot me représente des hommes d'un temps très-reculé; je me figure aussitôt Ulysse et Nestor, antérieurs à notre siècle d'environ treize cents ans. Vous autres, vous nommez Démosthène et Hypéride, contemporains de Philippe et d'Alexandre, et qui même ont survécu à ces deux princes: de manière qu'entre le siècle de Démosthène et le nôtre il n'y a guère plus de quatre cents ans, intervalle qui, mesuré par la durée de notre vie, peut paraître long, mais qui, par rapport à la durée des siècles et à la vie de l'univers, est fort court et tout près de nous. Car si, comme Cicéron l'écrit dans son *Hortensius*, la grande et véritable année est celle où la même position du ciel et des astres se reproduit exactement une seconde fois, et que cette année en embrasse 12,954 des nôtres, il se trouve que votre Dé-

quoque sermonem hunc nostrum adjuvetis. Pro duobus, inquit Maternus, promitto: nam et ego, et Secundus, exsequemur partes quas intellexerimus te non tam omississe quam nobis reliquisse. Aprum enim solere dissentire, et tu paullo ante dixisti, et ipse satis manifestus est jamdudum in contrarium accingi, nec æquo animo perferre hanc nostram pro antiquorum laude concordiam. Non enim, inquit Aper, inauditum et indefensum sæculum nostrum patiar hac vestra conspiratione damnari. Sed hoc primum interrogabo, quos vocetis antiquos, quam oratorum ætatem significatione ista determinetis. Ego enim, quum audio antiquos, quosdam veteres et olim natos intelligo; ac mihi versantur ante oculos Ulysses et Nestor, quorum ætas mille fere et trecentis annis sæculum nostrum antecedit; vos autem Demosthenem et Hypéridem protertis, quos satis constat Philippi et Alexandri temporibus floruisse, ita tamen, ut utriusque superstites essent. Ex quo apparet non multo plures quam cœcæ annos interesse inter nostram et Demosthenis ætatem: quod spatium temporis, si ad infirmitatem corporum nostrorum referas, fortasse longum videatur; si ad naturam sæculorum et respectum immensi hujus ævi, perquam breve et in proximo est. Nam si, ut Cicero in *Hortensio* scribit, is est magnus et verus annus, quo eadem positio cœli siderumque, qua quum maxime est, rursus existit, isque annus horum, quos nos vocamus, annorum XII M. CCCCLIV complectitur; incipit Demosthenes vester, quem vos vete-

mosthène, que vous supposez un ancien, a vécu, non-seulement la même année que nous, mais, pour ainsi dire, le même mois.

XVII. Mais je passe aux orateurs latins, et je me flatte que ce n'est point Ménénius Agrippa, qui pourtant peut passer pour ancien, que vous préférez aux déserts de notre temps. C'est donc Cicéron, César, Cœlius, Calvus, Brutus, Asinius et Messala. Mais je ne vois point pourquoi vous les rapportez aux temps anciens plutôt qu'au nôtre. Car, pour ne parler que de Cicéron, il fut tué, comme le rapporte Tiron, son affranchi, le 7 des ides de décembre, sous le consulat d'Hirtius et de Pansa, l'année qu'Auguste se subrogea avec Pédins à ces deux consuls. Or comptez les cinquante-six ans qu'Auguste a gouverné la république; ajoutez les vingt-trois de Tibère, environ quatre ans pour Caius, les quatorze de Claude, autant de Néron, une année pour Galba, Othon et Vitellius, et six depuis que l'heureuse administration de Vespasien a relevé cet empire, vous trouverez, de la mort de Cicéron à ce jour, cent vingt ans, ce qui n'est que la vie d'un seul homme. Car moi-même j'ai vu en Bretagne un vieillard qui disait avoir été au combat que les Bretons livrèrent à Jules César, pour s'opposer à son débarquement. Si cet homme fût venu à Rome, prisonnier ou volontairement, ou par quelque événement que ce soit, il aurait pu entendre plaider César et Cicéron, et nous entendre nous-mêmes. Au dernier *congiarium*, vous avez vu plusieurs vieillards qui assu-

rem et antiquum fingitis, non solum eodem anno, quo nos, sed fere eodem mense existisse.

XVII. Sed transeo ad Latinos oratores, in quibus non Ménénius, ut puto, Agrippam, qui potest videri antiquus, nostrorum temporum desertis antepone-re soletis. Sed Ciceronem et Cæsarem, et Cœlium, et Calvum, et Brutum, et Asinium, et Messallam: quos quidem cur antiquis temporibus potius adscri-batis, quam nostris, non video: nam, ut de Cicerone ipso loquar, Hirtio nempe et Pansa cons., ut Tiro libertus ejus scripsit, vii idus decembris occisus est, quo anno divus Augustus in locum Pansæ et Hirtii se et Q. Peditum cons. suffecit; statue sex et quinquaginta annos, quibus mox divus Augustus rem-publiam rexit: adice Tiberii tres et viginti, et prope quadriennium Caii, ac bis quaternos denos Claudii et Neronis annos, atque ipsam Galbæ, et Othonis et Vitellii unum annum, ac sextam jam felicis hujus principatus stationem, qua Vespasianus rempublicam fovet: centum et viginti anni, ab interitu Ciceronis in hunc diem, colliguntur, unius hominis ætas. Nam ipse ego in Britannia vidi senem, qui se fateretur ei pugna interfuisse, qua Cæsarem, inferentem arma Britannia, arcere litoribus et pellere aggressi sunt. Ita, si eum, qui armatus C. Cæsari restitit, vel captivitas, vel voluntas, vel fatum aliquod in urbem pertraxisset, idem Cæsarem ipsum, et Ciceronem audire potuit, et nostris quoque actionibus interesse. Proximo quidem congiario ips-

raient avoir reçu d'Auguste une ou deux fois la même libéralité. Ils avaient donc pu entendre, et Messala, qui a vécu jusqu'au milieu du principat d'Auguste, et Asinius, qui a vécu presque jusqu'à la fin. Ne venez donc plus nous parler de deux siècles, et appeler anciens des orateurs qui ont pu être connus et en quelque sorte rapprochés par les mêmes auditeurs.

XVIII. J'ai posé ces prémisses pour faire voir que si, de la gloire et de la réputation de ces orateurs, il revient quelque honneur à leur siècle, cet honneur doit être mis en commun, et que nous y avons plus de droit, nous, que Galba, Carbon et autres, à qui le nom d'anciens conviendrait beaucoup mieux. Car leur éloquence est hérissée, informe, pleine d'aspérités, de rudesse; et j'ai grand regret que votre Calvus, que Cœlius et Cicéron lui-même les aient imités. Je vais m'expliquer maintenant avec plus de hardiesse et de force; mais il est à propos d'observer auparavant que le temps amène des formes et des genres différents d'éloquence. Caius Gracchus était plus fécond, plus riche que le vieux Caton; Crassus, plus correct, plus orné que Gracchus; depuis, Cicéron eut plus d'éclat, il mit plus de finesse dans la plaisanterie, il eut plus d'élévation; et Messala fut plus doux que Cicéron, plus touchant, et soigna mieux chaque expression. Je ne cherche point ici quel était le plus éloquent. Il me suffit de prouver que l'éloquence a plus d'une physionomie, et que cette différence se fait remarquer dans ceux même que nous appelons anciens; qu'il ne faut pas se hâter de juger pire ce qui est dissemblable; que c'est le dé-

vidistis plerosque senes, qui se a divo quoque Augusto semel atque iterum accepisse congiarium narrabant: ex quo colligi potest, et Corvinum ab illis, et Asinium audiri potuisse. Nam Corvinus in medium usque Augusti principatum, Asinius pæne ad extremum duravit. Nec dividatis sæculum, et antiquos ac veteres vocetis oratores, quos eorumdem hominum aures agnoscere, ac velut conjungere et copulare poterunt.

XVIII. Hæc ideo prædixi, ut, si qua ex horum oratorum fama gloriaque laus temporibus acquiritur, eandem docerent in medio sitam et propiorem nobis, quam Serv. Galbæ, C. Carboni, quosque alios antiquos merito vocaremus. Sunt enim horridi, et impoliti, et rudes, et informes, et quos utinam nulla parte imitatus esset Calvus vester, aut Cælius, aut ipse Cicero! Agere enim fortius jam et audentius volo, si illud ante prædixero, mutari cum temporibus formas quoque et genera dicendi. Sic Catoni seni comparatus C. Gracchus plenior et uberior; sic Graccho politior et ornatio Crassus; sic utroque distinctior, et urbanior, et altior Cicero; Cicerone mitior Corvinus et dulcior, et in verbis magis elaboratus. Nec quero, quis disertissimus; hoc interim probasse contentus sum, non esse unum eloquentiæ vultum, sed in illis quoque, quos vocatis antiquos, plures species deprehendi; nec statim deturius esse, quod

faut de la malignité humaine de louer ce qui est ancien pour mépriser ce qui est moderne. Doutons-nous que Caton n'ait trouvé, de son temps, des hommes qui avaient plus d'admiration pour Appius Cæcus? On sait que Cicéron lui-même n'a point manqué de détracteurs : on lui trouvait de l'enflure, de la bouffissure, point assez de précision, une exubérance, une profusion excessives; il paraissait peu attique. Vous avez pu voir, par des lettres de Calvus et de Brutus à Cicéron, que celui-ci trouvait Calvus un orateur maigre et sans vigueur; Brutus, disait-il, n'avait ni allure, ni ensemble; et, à leur tour, ils blâmaient Cicéron. Calvus lui reprochait d'être lâche, énérvé; et Brutus, pour me servir de ses propres expressions, « de n'avoir ni reins, ni vigueur. » Maintenant me demandez-vous mon avis? je trouve qu'ils ont tous raison. Mais je les prendrai chacun en particulier : en ce moment je les considère tous ensemble.

XIX. Et, puisque la ligne de séparation qu'il a plu aux admirateurs de l'antiquité d'établir entre les anciens et nous se termine à Cassius Sévérus, qu'ils prétendent s'être écarté le premier de l'ancienne et vraie éloquence, je soutiens, moi, que ce n'est ni par l'impuissance de son talent, ni par ignorance de l'art, mais par choix et par système, qu'il a suivi une route nouvelle. Il a vu (ce que je disais tout à l'heure) que, les circonstances et la tournure des esprits changeant, il fallait changer la tournure et les formes de l'éloquence. Cet ancien peuple, ignorant et grossier, s'accommodait sans peine de ces harangues lourdes et

diversum est; vitiò autem malignitatis humanæ vetera semper in laude, præsentia in fastidio esse. Num dubitamus, inventos, qui præ Catone Appium Cæcum magis mirarentur? Satis constat, ne Ciceroni quidem obrectatores defuisse, quibus inflatus, et tumens, nec satis pressus, sed supra modum exultans et superfluens, et parum atticus videretur. Legistis utique et Calvi et Bruti ad Ciceronem missas epistolas, ex quibus facile est deprehendere, Calvum quidem Ciceroni visum exsanguem et attritum, Brutum autem otiosum atque disjunctum; rursusque Ciceronem a Calvo quidem male audivisse, tamquam solutum et enervem; a Bruto autem, ut ipsius verbis utar, tamquam fractum et elumbem. Si me interrogas, omnes mihi videntur verum dixisse. Sed mox ad singulos veniam; nunc mihi cum universis negotium est.

XIX. Nam, quatenus antiquorum admiratores hunc velut terminum antiquitatis constituere solent, quem usque ad Cassium Severum faciunt, quem primum affirmant flexisse ab illa vetere atque directa dicendi via; non infirmitate ingenii, nec insectia litterarum transtulisse se ad illud dicendi genus contendo, sed judicio et intellectu: vidit namque, ut paullo ante dicebam, cum conditione temporum ac diversitate aurium, formam quoque ac speciem orationis esse mutandam. Facile perferbat prior iste populus, ut imperitus et rudis, impeditissimarum orationum spatia; atque id ipsum laudi dabatur, si

interminables. C'était même un honneur de faire durer un discours toute une journée. Ainsi ce long échafaudage d'exordes et de préparations, cette suite de narrations où les faits étaient repris de si haut, tout cet étalage de divisions multipliées à l'infini, cette longue échelle d'arguments dressés les uns sur les autres, enfin tout ce qu'on trouve dans les ennuyeuses rhétoriques d'Hermagoras et d'Apollodore était en grande vogue. Que si, par hasard, on avait ouvert un livre de philosophie, et qu'on en eût inséré quelque trait dans un discours, c'était un effort de l'art que l'on exaltait jusqu'aux cieus. Et il ne faut point s'en étonner : tout cela était nouveau et inconnu. Il n'y avait qu'un très-petit nombre d'orateurs mêmes qui connussent les maximes des rhéteurs et des philosophes. Mais aujourd'hui ces écrits sont entre les mains de tout le monde, et, dans tout un auditoire, vous trouverez à peine un homme qui n'apporte, sinon une connaissance approfondie, du moins quelque teinture des lettres; il faut donc que l'orateur s'ouvre des routes nouvelles et extraordinaires pour épargner l'ennui aux auditeurs, et surtout à des juges qui, dans un procès, ne consultent plus les formes et les lois, mais les caprices de l'arbitraire; qui fixent le temps au lieu de l'accepter, qui ne veulent point attendre qu'il vienne au fait, qui souvent sont les premiers à l'y appeler, qui le réprimandent quand il s'écarte, et déclarent tout haut qu'ils sont pressés.

XX. Qui pourrait tolérer maintenant un orateur s'excusant dans son exorde sur la faiblesse de sa santé, comme fait presque toujours Messala? Qui supporterait cinq gros ouvrages contre Verrès? Qui écouterait, pour une formule et une exception, d'énormes vo-

dicendo quis diem eximeret. Jam vero longa principiorum præparatio, et narrationis alte repetita series, et multarum divisionum ostentatio, et mille argumentorum gradus, et quidquid aliud aridissimis Hermagoræ et Apollodori libris, præcipitur, in honore erat; quod si quis, odoratus philosophiam, ex ea locum aliquem orationi suæ insereret, in cœlum laudibus ferebatur. Nec mirum; erant enim hæc nova et incognita, et ipsorum quoque oratorum paucissimi præcepta rhetorum, aut philosophorum placita, cognoverant. At hercule, pervulgatis jam omnibus, quum vix in cortina quisquam assistat, quin elementis studiorum, et si non instructus, at certe imbutus sit, novis et exquisitis eloquentiæ itineribus opus est, per quæ orator fastidium aurium effugiat, utique apud eos judices, qui vi aut potestate, non jure et legibus, cognoscunt, et nec accipiunt tempora, sed constituunt, nec expectandum habent oratorem, dum illi libeat de ipso negotio dicere, sed sæpe ultro admonent, atque alio transgredientem revocant, et festinare se testantur.

XX. Quis nunc ferat oratorem, de infirmitate valetudinis suæ præfentem? qualia sunt fere principia Corvini. Quis quinque in Verrem libros expectaverit? Quis de

lumes, comme les harangues pour Tullius et pour Cœcina? Maintenant le juge devance l'avocat, et, si la rapidité des preuves ne l'entraîne, si l'éclat des pensées, si l'élégance et le charme des descriptions ne l'attachent et ne le séduisent, il ne suit pas l'orateur. Le public même, cette foule d'auditeurs qui vont et viennent, sont accoutumés depuis longtemps à exiger des formes riantes et gracieuses; et ils ne s'accommoderaient pas plus de cette antiquité triste et rechignée que de voir un acteur copier Roscius ou Turpion. Nos jeunes gens même, ceux qui ont encore, pour ainsi dire, leur talent sur l'enclume, et qui, pour leur instruction, s'attachent aux orateurs, veulent rapporter chez eux quelques traits brillants, et qui méritent d'être retenus. Ils se les transmettent les uns aux autres; ils envoient dans leurs villes et dans leurs provinces les morceaux qui les ont frappés, soit par un éclat de pensées ingénieuses et vives, soit par un certain éclat de parure extraordinaire et poétique. Car dans l'éloquence même on veut de la poésie: non cette poésie ternie de la rouille d'Accius et de Pacuvius, mais une poésie brillante et fraîche, sortant du sanctuaire d'Horace, de Virgile ou de Lucain. Il a donc fallu, pour flatter l'oreille et le goût des hommes d'à présent, que, dans notre siècle, l'orateur se montrât avec plus d'ornements et de recherche. Mais, pour chatouiller l'oreille du juge, nos plaidoyers n'en sont pas moins puissants. Eh! direz-vous que nos temples aujourd'hui sont moins solides, parce qu'au lieu de briques informes et de ciment brut, l'or et le marbre y resplendent, y rayonnent de toutes parts?

exceptione et formula perpetietur illa immensa volumina, quæ pro M. Tullio, aut A. Cœcina legimus? Præcurrit hoc tempore iudex dicentem, et nisi, aut cursu argumentorum, aut colore sententiarum, aut nitore et cultu descriptionum invitatus et corruptus est, aversatur dicentem. Vulgus quoque assistentium, et affluens, et vagus auditor assuevit jam exigere lætitiæ et pulchritudinem orationis; nec magis perfert in iudiciis tristem et impexam antiquitatem, quam si quis in scena Roscii aut Turpionis Ambivii exprimere gestus velit. Jam vero juvenes, in ipsa studiorum incude positi, qui profectus sui causa oratores sectantur, non solum audire, sed etiam referre domum aliquid illustre et dignum memoria volunt; traduntque invicem, ac sæpe in colonias ac provincias suas scribunt, sive sensus aliquis arguta et brevi sententia effulsit, sive locus exquisito et poetico cultu enituit. Exigitur enim jam ab oratore etiam poeticus decor, non Accii aut Pacuvii veterino inquinatus, sed ex Horatii, et Virgilit, et Lucani sacrario prolatus. Horum igitur auribus et iudiciis obtemperans nostrorum oratorum ætas, pulchrior et ornatior existit. Neque ideo minus efficaces sunt orationes nostræ, quia ad aures iudicantium cum voluptate perveniunt. Quid enim, si infirmiora horum temporum templa credas, quia non rudi cæmento, et informibus tegulis extruuntur, sed marmore nitent, et auro radiantur?

XXI. Je vous l'avouerai franchement : j'ai peine à lire certains anciens sans rire et d'autres sans tomber de sommeil. Je ne parle pas du peuple des orateurs, des Canutius, des Furnius, des Toranius, et de vingt autres malades de la même infirmerie, qui tous font voir leurs os et leur maigreur. Calvus lui-même, sur vingt et un ouvrages qu'il a, je crois, laissés, en a un ou deux à peine qui me satisfassent. Et je vois bien que tout le monde est de mon avis. Qui lit son oraison contre Asitius, son oraison contre Drusus? Sans doute ses harangues contre Vatinius sont entre les mains de tous les hommes de l'art, surtout la seconde. Aussi voit-on qu'il a cherché à flatter l'oreille des juges par l'éclat des expressions et des pensées; ce qui prouve que Calvus lui-même a eu le sentiment du mieux, et que, s'il n'a pas mis habituellement dans ses compositions plus d'ornements et d'élevation, ce n'est point la volonté, mais les forces et le talent qui lui ont manqué. Pour les harangues de Célius, j'avoue qu'elles plaisent, sinon en totalité, du moins par parties; et ce sont les endroits où l'on retrouve le brillant et l'élevation de notre siècle. Car, d'ailleurs, nombre d'expressions basses, un style heurté, les aspérités de sa phrase, lui donnent un air suranné; et, quelque partisan qu'on soit du vieux temps, je ne crois pas que personne aime assez l'antiquité pour louer Célius de ce qu'il a d'antique. Pardonnons à Jules César, en faveur de ses grandes occupations et de ses vastes projets, de n'avoir point porté l'éloquence à la hauteur de son divin génie. Laissons à Brutus sa philosophie, puisque ses harangues, de l'aveu de ses

XXI. Equidem fatebor vobis simpliciter, me in quibusdam antiquorum viris, in quibusdam autem vix somnum, tenere: nec unum de populo, Canutium, aut Arrium, Furniumve nominabo, quique alii in eodem valetudinario hæc ossa et hanc maciem probant. Ipse mihi Calvus, quum unum et viginti, ut puto, libros reliquerit, vix una aut altera oratione mea satisfacit. Nec dissentire ceteros ab hoc meo iudicio video: quotus enim quisque Calvi in Asitium, aut in Drusum legit? At hercule in hominum studiosorum manibus versantur accusationes, quæ in Vatinium inscribuntur, ac præcipue secunda ex his oratio: est enim verbis ornata et sententiis, auribusque iudicum accommodata; ut scias, ipsum quoque Calvum intellexisse quid melius esset, nec voluntatem ei, quin sublimius et cultius diceret, sed ingenium ac vires, defuisse. Quid ex Cælianis orationibus? nempe hæc placent, si non universa, at partes earum, in quibus nitorem et altitudinem horum temporum agnoscerimus. Sordes autem illæ verborum, et hians compositio, et inconditi sensus redolent antiquitatem; nec quemquam adeo antiquarium puto, ut Cælium ex ea parte laudet, quæ antiquus est. Concedamus sane C. Cæsari, ut propter magnitudinem cogitationum, et occupationes rerum, minus in eloquentia effecerit, quam divinum ejus ingenium postulabat; tam hercule, quam Brutum philosophiæ suæ relinquamus; nam, in orationibus minorem esse

admirateurs, sont au-dessous de sa réputation. En effet, qui peut lire l'oraison de César pour le Samnite Décus celle de Brutus pour le roi Déjotarus, et autres ouvrages non moins flasques, non moins glacés, à moins que de tout admirer dans eux, jusqu'à leurs vers? car ils les ont étalés dans nos bibliothèques; aussi mauvais poètes que Cicéron, mais plus heureux en ce que moins de gens leur connaissent ce ridicule. Asinius, quoique né dans un temps plus rapproché du nôtre, semble avoir vécu parmi les Ménénus et les Appius. Il est certain qu'il fait revivre Accius et Pacuvius dans ses tragédies et même dans ses harangues, tant il est dur et sec. Or il en est du discours comme du corps humain: il perd de sa beauté si l'on y voit les veines en saillie, les os à découvert, si un embonpoint vermeil, nourri par la libre circulation d'un sang pur et généreux, ne donne à chaque membre sa rondeur, et, recouvrant les muscles eux-mêmes, ne les fait disparaître sous des contours agréables. Je ne veux rien dire contre Messala; il n'a pas tenu à lui qu'il n'ait pris cette éloquence fleurie et brillante de notre siècle. Reste à savoir si c'est la faiblesse de son caractère ou celle de son génie qui l'a fait échouer dans l'exécution.

XXII. Je viens à Cicéron, qui eut à soutenir contre ses contemporains une lutte pareille à celle que je soutiens contre vous. Ils admiraient les anciens; lui, il préférait l'éloquence de notre siècle; c'est par le goût qu'il a surtout devancé son temps. Le premier il para ses discours, choisit l'expression, et mit de l'harmonie dans la phrase. Il hasarda des morceaux d'éclat et des traits frappants,

fama sua, etiam admiratores ejus fatentur. Nec forte quisquam aut Caesaris pro Decio Samnite, aut Bruti pro Dejotaro rege, ceterosque ejusdem lenitudinis ac teporis libros legit, nisi qui et carmina eorumdem miratur: fecerunt enim et carmina, et in bibliothecas retulerunt, non melius quam Cicero, at felicius, quia illos fecisse pauciores sciunt. Asinius quoque, quam propioribus temporibus natus sit, videtur mihi inter Menenius et Appios studuisse, Pacuvium certe et Accium non solum tragediis, sed etiam orationibus suis expressit; adeo durus et siccus est! Oratio autem, sicut corpus hominis, ea demum pulchra est, in qua non eminent venæ, nec ossa numerantur, sed temperatus ac bonus sanguis implet membra, et exurgit toris, ipsosque nervos rubor tegit, et decor commendat. Nolo Corvinum insequi, quia non per ipsum stetit, quo minus lætitiâ nitoremque nostrorum temporum exprimeret viderimus, in quantum judicio ejus vis aut animi aut ingenii suffecerit.

XXII. Ad Ciceronem venio, cui eadem pugna cum æqualibus suis fuit, quæ mihi vobiscum est. Illi enim antiquos mirabantur; ipse suorum temporum eloquentiam anteponebat; nec ulla re magis ejusdem ætatis oratores præcurrit, quam judicio. Primus enim excoluit orationem, primus et verbis delectum adhibuit et compositioni artem; locos quoque lætiores attentavit, et quasdam

surtout dans les discours qu'il fit déjà vieux et sur la fin de sa carrière, c'est-à-dire quand il eut perfectionné son talent et que l'expérience et l'usage l'eurent instruit du genre d'éloquence qu'on devait préférer. Car ses premiers discours se ressentent des défauts du vieux temps: exordes lents, narrations diffuses, digressions sans fin; il a de la peine à se mettre en mouvement, il s'échauffe rarement; peu de phrases terminées d'une manière piquante et par un trait de lumière; rien qu'on puisse détacher, qu'on puisse citer. C'est un édifice non achevé; les murs en sont solides et faits pour durer, mais sans brillant et sans poli. Pour moi, je me figure l'orateur comme un père de famille opulent et honorable, qui ne se contente pas d'une maison défendue contre les intempéries de l'air, mais qui veut aussi le plaisir des yeux et de la vue; qui, fourni abondamment de tous les meubles nécessaires, se permet encore des somptuosités, de l'or, des pierreries, de ces choses qu'on se plaît à remanier, à considérer plus d'une fois; qui écarte loin de ses regards tout ce qui a perdu de son lustre et de sa fraîcheur. Je veux de même que l'orateur rejette ces expressions entachées de la rouille du temps, ces phrases pesantes et embarrassées, telles qu'en offrent nos vieilles chroniques. Je veux qu'il évite la basse et stupide bouffonnerie, que sa cadence soit variée, et qu'il nous sauve la ressemblance et l'uniformité des chutes.

XXIII. Je ne relèverai pas dans Cicéron sa roue de la fortune, son *jus Verrinum*, et ses *esse videatur*, qui, dans tous ses discours, reviennent, de trois en trois phrases, à la place d'une pensée. Je

sententias invenit; utique in his orationibus, quas senior jam et juxta finem vite composuit, id est, postquam magis profecerat usuque et experimentis didicerat quod optimum dicendi genus esset. Nam priores ejus orationes non carent vitiis antiquitatis: lentus est in principiis, longus in narrationibus, otiosus circa excessus, tarde commovetur, raro incalcescit; pauci sensus apte, et cum quodam lumine terminantur: nihil exceperere, nihil referre possis; et, velut in rudi ædificio, firmus sane paries et duraturus, sed non satis expositus et splendens. Ego autem oratorem, sicut locupletem ac laudatum patremfamilias, non eo tantum volo tecto tegi, quod imbrem ac ventum arceat, sed etiam quod visum et oculis delectet; non ea solum instrui suppellectile, quæ necessariis usibus sufficiat, sed etiam sit in apparatu ejus et aurum, et gemmæ, ut sumere in manus, et aspiciere sæpius liceat; quædam vero procul arceantur, ut jam obliterata et olentia; nullum sit verbum velut rubigine infectum; nulli sensu, tarda et inerti structura, in morem annalium, componantur; fugiat fœdum et insuisam scurrilitatem, variet compositionem, nec omnes clausulas uno et eodem modo terminet.

XXIII. Nolo irridere rotam fortunæ et *jus Verrinum*, et illud, tertio quoque sensu in omnibus orationibus pro sententia positum, *esse videatur*. Nam et hoc invitè

n'ai cité qu'à regret ce trait-là, et j'en ai omis beaucoup d'autres, ceux précisément qu'admirent et copient les orateurs de l'ancienne école. Je ne nommerai personne, je me renferme dans des généralités; mais vous voyez tous les jours des gens qui lisent Lucile et Lucrece, plutôt qu'Horace et Virgile; pour qui toute l'éloquence de votre Aufidius et de Servilius n'est rien auprès de celle de Varron et de Sisenna; qui dédaignent et rejettent les traités de nos rhéteurs, et admirent celui de Calvus; qui, avec ce vieux système de plaidoirie, ne faisant que converser platement avec leur juge, n'ont jamais d'auditeurs qui les suivent, ne sont point écoutés du peuple, le sont à peine du plaideur qu'ils défendent; parleurs ennuyeux, vantant leur style sain, qui doit la santé à la diète, et non à la vigueur du tempérament; comme si les médecins faisaient cas d'une santé qu'on n'obtient que par de perpétuelles sollicitudes. Suffit-il donc de n'être point malade? ne faut-il pas aussi être fort, gai, dispos? et sans cette force peut-on compter sur la santé même? Vous donc, hommes éloquents, illustrez notre siècle comme vous le pouvez faire, par ce beau genre d'éloquence. Car je vous vois, Messala, n'imiter les anciens que par ce qu'ils ont d'éclatant; et vous, Maternus et Secundus, vous savez si bien allier à la gravité du style l'expression brillante et fleurie, vous mettez un tel choix dans l'invention, un tel ordre dans la disposition, une telle abondance quand la cause le demande, tant de précision quand elle le permet; les mots chez vous s'arrangent dans un ordre si heureux, et les idées saillantes ont tant

retuli, et plura omisi, quæ tamen sola mirantur atque expriment hi, qui se antiquos oratores vocant: neminem nominabo, genus hominum signasse contentus; sed vobis utique versantur ante oculos, qui Lucilium pro Horatio, et Lucretium pro Virgilio, legunt; quibus eloquentia tui Aufidii Bassi, aut Servillii Nouiani, ex comparatione Sisennæ aut Varronis, sordet; qui rhetorum nostrorum commentarios fastidiunt, oderunt, Calvi mirantur; quos, more prisco apud iudicem fabulantes, non auditores sequuntur, non populus audit, vix denique litigator perpetitur: adeo mæsti et inculti illam ipsam, quam jaçant, sanitatem, non firmitate, sed jejuniis, consequuntur. Porro ne in corpore quidem valetudinem medici probant, quæ animi anxietate contingat: parum est, ægrum non esse; fortem, et lætum, et alacrem volo; prope abest ab infirmitate, in quo sola sanitas laudatur. Vos vero, disertissimi, ut potestis, ut facitis, illustrate sæculum nostrum pulcherrimo genere dicendi. Nam et te, Messalla, video lætissima quæque antiquorum imitantem; et vos, Materne ac Secunde, ita gravitati sensuum nitorem et cultum verborum miscetis; ea electio inventionis, is ordo rerum, et, quoties causa poscit, ubertas; ea quæ permittitur, brevitatis; is compositionis decor; ea sententiarum plantas

de naturel; vous savez si bien émouvoir les passions et adoucir les vérités, que si l'envie et la malveillance ont différé jusqu'ici de vous mettre à votre place, la postérité ne manquera pas de réparer cette injustice.

XXIV. Lorsque Aper eut fini: Eh bien, dit Maternus, reconnaissez-vous la véhémence et la chaleur de notre Aper? Quel feu, quelle vigueur il a mis à défendre notre siècle! quelle abondance, quelle variété dans sa satire des anciens! Et, indépendamment de son esprit, de sa verve, avez-vous remarqué son érudition, et avec quel art il a, pour les combattre, emprunté leurs armes? Il faut, Messala, tenir votre promesse; nous n'exigeons pas que vous preniez la défense des anciens. Malgré les éloges dont on vient de nous combler, aucun de nous ne se compare aux grands hommes sur lesquels Aper a épuisé sa critique. Et lui-même ne pense pas ce qu'il dit; il a pris, selon l'ancien usage, le rôle de contradicteur. Dispensez-vous donc de louer les anciens: leur réputation les loue suffisamment; mais dites-nous pourquoi nous nous sommes si fort écartés de leur éloquence, puisque enfin le calcul ne donne que cent vingt ans depuis la mort de Cicéron jusqu'à ce jour.

XXV. Je suivrai, dit Messala, la marche que vous me prescrivez, Maternus; et je ne m'arrêterai pas longtemps à réfuter Aper, qui a débuté, je pense, par élever une dispute de mots, en refusant le nom d'anciens à des orateurs nés il y a plus de cent ans. Je ne chicanerai pas sur les mots; qu'on les appelle nos ancêtres, ou nos

est; sic exprimitis affectus, sic libertatem temperatis, ut, etiam si nostra judicia malignitas et invidia tardaverit, verum de vobis dicturi sint postori nostri.

XXIV. Quæ quum Aper dixisset: Agnoscat sine, inquit Maternus, vim et ardorem Apri nostri? quo torrente, quo impetu sæculum nostrum defendit! quam copiose ac variè vexavit antiquos! quanto non solum ingenio ac spiritu, sed etiam eruditione et arte, ab ipsis mutuatus est, per quæ mox ipsos inceseret! Tuum tamen, Messalla, promissum immutasse non debes: neque enim defensores antiquorum exigimus, nec quemquam nostrum, quamquam modo laudati sumus, his, quos insectatus est Aper, comparamus; ac ne ipse quidem ita sentit, sed, more veteri et a vestris philosophis sæpe celebrato, sumpsit sibi contradicendi partes. Exprobre nobis, non laudationem antiquorum, satis enim illos fama sua laudat sed causas cur in tantum ab eloquentia eorum recesserimus; quum præsertim centum et viginti annos ab interitu Ciceronis in hunc diem effici ratio temporum collegerit.

XXV. Tum Messalla: Sequar a te præscriptam formam, Materne; neque enim diu contradicendum est Apri, qui primum, ut opinor, nominis controversia movit, tamquam parum proprie antiqui vocarentur, quos satis constat aut centum annos fuisse. Mihi autem de vocabulo pugna non est; sive illos

pères, ou comme on voudra, pourvu qu'il soit bien reconnu que leur éloquence l'emporte de beaucoup sur la nôtre. Je ne le contredirai pas davantage quand il avance que, dans un même siècle, et à plus forte raison dans des siècles différents, les formes de l'éloquence ont varié. Mais comme, parmi les Attiques, en mettant au premier rang Démosthène, au second Eschine, Hypéride, Lycurgue et Lysias, on ne laisse pas de préférer généralement ce siècle d'orateurs à tous les autres; ainsi, parmi nous, quoique Cicéron ait surpassé tous ses contemporains, Calvus, Asinius, César, Célius et Brutus n'en conservent pas moins leur prééminence et sur les orateurs qui précèdent et sur ceux qui suivent. Et peu importe quelques différences dans l'espèce, quand le genre est semblable. Calvus est plus serré, Asinius plus nombreux, César a plus d'éclat, Célius plus de mordant, Brutus plus de gravité, Cicéron plus de véhémence, de fécondité, de vigueur; mais pourtant vous trouverez dans tous une éloquence vraie et saine; et, si vous prenez à la fois les discours de tous, vous apercevrez au milieu des différences de leur talent une certaine conformité de manière et de principes, et comme un air de famille. S'ils se sont déprimés les uns les autres, si l'on voit dans leurs lettres une malveillance réciproque, ce sont là les défauts de l'homme, et non de l'orateur. Je pense en effet que Calvus, Asinius, et Cicéron lui-même, n'étaient pas exempts de rivalité, de jalousie, de faiblesses humaines enfin. J'en excepte le seul Brutus, qui, sans haine et sans envie,

antiquos, sive majores, sive quo alio mavult nomine, appellet; dummodo in confesso sit, eminentiorem illorum temporum eloquentiam fuisse. Ne illi quidem parti sermonis ejus repugno, si quatenus fatetur plures formas dicendi, etiam iisdem sæculis, nedum diversis existisse. Sed, quomodo inter atticos oratores primæ Demostheni tribuuntur, proximum autem locum Eschines, et Hyperides, et Lysias, et Lycurgus obtinent, omnium autem consensu hæc oratorum ætas maxime probatur; sic apud nos Cicero quidem ceteros eorundem temporum disertos antecessit; Calvus autem, et Asinius, et Cæsar, et Cælius, et Brutus, suo jure, et prioribus et sequentibus anteposuntur: nec refert, quod inter se specie differant, quum genere consentiant. Astrictior Calvus, numerosior Asinius, splendidior Cæsar, amarior Cælius, gravior Brutus, vehementior et plenior et valentior Cicero; omnes tamen eamdem sanitatem eloquentiæ ferunt; ut, si omnium pariter libros in manum sumpseris, scias, quamvis in diversis ingenii, esse quamdam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. Nam, quod invicem se obrectaverunt; et sunt aliqua epistolis eorum inserta. ex quibus mutua malignitas detegitur, non est oratorum vitium, sed hominum. Nam et Calvum, et Asinium, et ipsum Cicero-nem credo solitos et invidere, et livere, et ceteris humanæ infirmitatis vitii affici: solum inter hos arbitror Prutum non malignitate, nec invidia, sed

ne fit qu'exprimer ses jugements dans toute la franchise et l'ingénuité de son âme. Aurait-il connu l'envie pour Cicéron, lui qui ne paraît pas même l'avoir connue pour César? A l'égard de Galba, de Lælius, et de tous ces vieux orateurs contre lesquels Aper ne cesse de se déchaîner, je ne me charge point de leur apologie, puisque je reconnais que ce premier âge de l'éloquence laissait beaucoup à désirer.

XXVI. Mais si, au défaut du genre le meilleur et le plus parfait, il fallait en choisir un autre, j'aimerais encore mieux la verve inégale de Caius Gracchus, ou la gravité de Crassus, que les colifichets de Mécène et les cliquetis de Gallion: tant mieux vaut revêtir l'orateur de la bure la plus grossière que de lui donner le fard et les atours d'une courtisane. Rien n'est plus indigne de l'orateur, et même d'un homme, que de chercher, comme font aujourd'hui la plupart de nos avocats, ce faux éclat d'ornements frivoles, l'afféterie dans le langage, des bluettes de pensées qui s'évaporent, que de copier la cadence molle des histrions. Plusieurs même, ce que l'oreille devrait se refuser d'entendre, citent comme un titre de gloire, comme une preuve de talent, qu'on puisse chanter et danser leurs plaidoyers; de là ces exclamations honteuses et inconvenantes, et cependant si souvent répétées: que les orateurs plaident voluptueusement, que les acteurs dansent éloquentement. Je le sais: comparé à ceux qui l'ont suivi, Cassius Sévère, le seul moderne qu'Aper ait osé citer, mérite le nom d'orateur, quoiqu'en général il ait plus de véhémence que de vigueur. Bannissant le

simpliciter et ingenue, judicium animi sui detexisse: an ille Ciceroni invideret, qui mihi videtur ne Cæsari quidem invidisse? Quod ad Serv. Galbam et C. Lælium attinet, et si quos alios antiquorum agitare non desistit, non exigit defensorem, quum fatear, quædam eloquentiæ eorum, ut nascenti adhuc, nec satis adultæ, defuisse.

XXVI. Ceterum si, omisso optimo illo et perfectissimo genere eloquentiæ, eligenda sit forma dicendi, malim hercule C. Gracchi impetum aut L. Crassi maturitatem, quam calamistros Mæcenatis aut tinnitus Gallionis: adeo melius est, oratorem vel hirta toga induere, quam fucatis et meretriciis vestibus insigniare. Neque enim oratorius iste, immo hercule ne virilis quidem cultus est, quo plerique temporum nostrorum actores ita utuntur, ut lascivia verborum, et levitate sententiarum, et licentia compositionis, histrionales modos expriment: quodque vix auditu fas esse debeat, laudis, et gloriæ, et ingenii loco plerique jactant, *cantari saltarique* commentarios suos. Unde oritur illa fæda et præpostera, sed tamen frequens quibusdam exclamatio, ut oratores nostri *tenere dicere*, histriones *diserte saltare*, dicantur. Equidem non negaverim, Cassium Severum, quem solum Aper noster nominare ausus est, si his comparetur, qui postea fuerunt, posse oratorem vocari, quamquam in magna parte librorum suorum plus vis habeat, quam sanguinis. Primus enim, con-

pères, ou comme on voudra, pourvu qu'il soit bien reconnu que leur éloquence l'emporte de beaucoup sur la nôtre. Je ne le contredirai pas davantage quand il avance que, dans un même siècle, et à plus forte raison dans des siècles différents, les formes de l'éloquence ont varié. Mais comme, parmi les Attiques, en mettant au premier rang Démosthène, au second Eschine, Hypéride, Lycurgue et Lysias, on ne laisse pas de préférer généralement ce siècle d'orateurs à tous les autres; ainsi, parmi nous, quoique Cicéron ait surpassé tous ses contemporains, Calvus, Asinius, César, Célius et Brutus n'en conservent pas moins leur prééminence et sur les orateurs qui précèdent et sur ceux qui suivent. Et peu importe quelques différences dans l'espèce, quand le genre est semblable. Calvus est plus serré, Asinius plus nombreux, César a plus d'éclat, Célius plus de mordant, Brutus plus de gravité, Cicéron plus de véhémence, de fécondité, de vigueur; mais pourtant vous trouverez dans tous une éloquence vraie et saine; et, si vous prenez à la fois les discours de tous, vous apercevrez au milieu des différences de leur talent une certaine conformité de manière et de principes, et comme un air de famille. S'ils se sont déprimés les uns les autres, si l'on voit dans leurs lettres une malveillance réciproque, ce sont là les défauts de l'homme, et non de l'orateur. Je pense en effet que Calvus, Asinius, et Cicéron lui-même, n'étaient pas exempts de rivalité, de jalousie, de faiblesses humaines enfin. J'en excepte le seul Brutus, qui, sans haine et sans envie,

antiquos, sive majores, sive quo alio mavult nomine, appellet; dummodo in confesso sit, eminentiorem illorum temporum eloquentiam fuisse. Ne illi quidem parti sermonis ejus repugno, si quatenus fatetur plures formas dicendi, etiam iisdem sæculis, nedum diversis existisse. Sed, quomodo inter atticos oratores primæ Demostheni tribuuntur, proximum autem locum Eschines, et Hyperides, et Lysias, et Lycurgus obtinent, omnium autem consensu hæc oratorum ætas maxime probatur; sic apud nos Cicero quidem ceteros eorundem temporum disertos antecessit; Calvus autem, et Asinius, et Cæsar, et Cælius, et Brutus, suo jure, et prioribus et sequentibus anteposuntur: nec refert, quod inter se specie differant, quum genere consentiant. Astrictior Calvus, numerosior Asinius, splendidior Cæsar, amarior Cælius, gravior Brutus, vehementior et plenior et valentior Cicero; omnes tamen eamdem sanitatem eloquentiæ ferunt; ut, si omnium pariter libros in manum sumpseris, scias, quamvis in diversis ingenii, esse quamdam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. Nam, quod invicem se obrectaverunt; et sunt aliqua epistolis eorum inserta, ex quibus mutua malignitas detegitur, non est oratorum vitium, sed hominum. Nam et Calvum, et Asinium, et ipsum Cicero-nem credo solitos et invidere, et livere, et ceteris humanæ infirmitatis vitii affici: solum inter hos arbitror Prutum non malignitate, nec invidia, sed

ne fit qu'exprimer ses jugements dans toute la franchise et l'ingénuité de son âme. Aurait-il connu l'envie pour Cicéron, lui qui ne paraît pas même l'avoir connue pour César? A l'égard de Galba, de Lælius, et de tous ces vieux orateurs contre lesquels Aper ne cesse de se déchaîner, je ne me charge point de leur apologie, puisque je reconnais que ce premier âge de l'éloquence laissait beaucoup à désirer.

XXVI. Mais si, au défaut du genre le meilleur et le plus parfait, il fallait en choisir un autre, j'aimerais encore mieux la verve inégale de Caius Gracchus, ou la gravité de Crassus, que les colifichets de Mécène et les cliquetis de Gallion: tant mieux vaut revêtir l'orateur de la bure la plus grossière que de lui donner le fard et les atours d'une courtisane. Rien n'est plus indigne de l'orateur, et même d'un homme, que de chercher, comme font aujourd'hui la plupart de nos avocats, ce faux éclat d'ornements frivoles, l'afféterie dans le langage, des bluettes de pensées qui s'évaporent, que de copier la cadence molle des histrions. Plusieurs même, ce que l'oreille devrait se refuser d'entendre, citent comme un titre de gloire, comme une preuve de talent, qu'on puisse chanter et danser leurs plaidoyers; de là ces exclamations honteuses et inconvenantes, et cependant si souvent répétées: que les orateurs plaident voluptueusement, que les acteurs dansent éloquemment. Je le sais: comparé à ceux qui l'ont suivi, Cassius Sévère, le seul moderne qu'Aper ait osé citer, mérite le nom d'orateur, quoiqu'en général il ait plus de véhémence que de vigueur. Bannissant le

simpliciter et ingenue, judicium animi sui detexisse: an ille Ciceroni invideret, qui mihi videtur ne Cæsari quidem invidisse? Quod ad Serv. Galbam et C. Lælium attinet, et si quos alios antiquorum agitare non desistit, non exigit defensorem, quum fatear, quædam eloquentiæ eorum, ut nascenti adhuc, nec satis adultæ, defuisse.

XXVI. Ceterum si, omisso optimo illo et perfectissimo genere eloquentiæ, eligenda sit forma dicendi, malim hercule C. Gracchi impetum aut L. Crassi maturitatem, quam calamistros Mæcenatis aut tinnitus Gallionis: adeo melius est, oratorem vel hirta toga induere, quam fucatis et meretriciis vestibus insignire. Neque enim oratorius iste, immo hercule ne virilis quidem cultus est, quo plerique temporum nostrorum actores ita utuntur, ut lascivia verborum, et levitate sententiarum, et licentia compositionis, histrionales modos expriment: quodque vix auditu fas esse debeat, laudis, et gloriæ, et ingenii loco plerique jactant, *cantari saltarique* commentarios suos. Unde oritur illa fæda et præpostera, sed tamen frequens quibusdam exclamatio, ut oratores nostri *tenere dicere*, histriones *diserte saltare*, dicantur. Equidem non negaverim, Cassium Severum, quem solum Aper noster nominare ausus est, si his comparetur, qui postea fuerunt, posse oratorem vocari, quamquam in magna parte librorum suorum plus vis habeat, quam sanguinis. Primus enim, con-

premier toute méthode, toute réserve, toute décence dans l'expression, il emploie mal les armes qu'il a choisies. Dans l'ardeur de frapper, il se découvre souvent; il querelle plus qu'il ne combat. Mais ce même Cassius, je le répète, comparé à ceux qui ont suivi, l'emporte de beaucoup sur eux par la variété de l'érudition, par l'agrément de la plaisanterie, et même par la vigueur. Aper n'a point eu le courage de nommer un seul de ces modernes. Pour moi, je m'étais attendu qu'après cette vigoureuse sortie contre Asinius, Célius et Calvus, il ferait paraître en ligne une armée de modernes, supérieure ou du moins égale en nombre aux anciens, opposant l'un à Cicéron, l'autre à César, enfin, à chaque ancien son moderne. Mais il s'est attaché à déprimer séparément les anciens, et il n'a osé louer les modernes qu'en général et en masse, dans la crainte, je l'imagine, d'offenser beaucoup d'amours-propres s'il en flattait un petit nombre. Car est-il un seul de nos rhéteurs qui, bien qu'il soit au-dessous de Cicéron, ne soit intimement persuadé qu'il doit être compté bien avant Cicéron?

XXVII. Pour moi, je ne crains pas de les nommer tous l'un après l'autre; et les exemples marqueront les gradations de l'affaiblissement et de la corruption de l'éloquence. Hâtez-vous plutôt, interrompit Maternus, de remplir votre promesse. Nous n'avons pas besoin qu'on nous démontre la supériorité des anciens, ce qui, pour moi, ne fait pas question : nous recherchons seulement les causes de cette supériorité. Vous nous avez dit tout à l'heure que vous aviez médité ce sujet; et alors, il faut

tempto ordine rerum, omisa modestia ac pudore verborum, ipsis etiam, quibus utitur, armis incompositus, et studio feriendi plerumque detectus, non pugnat, sed rixatur. Ceterum, ut dixi, sequentibus comparatus, et varietate eruditionis, et lepore urbanitatis, et ipsarum virium robore multum ceteros superat; quorum neminem Aper nominare, et valut in aciem educere sustinuit. Ego autem exspectabam, ut incusato Asinio, et Caelio, et Calvo, aliud nobis agmen produceret, pluresque vel certe totidem nominaret, ex quibus alium Cicero, alium Cæsari, singulis demum singulos, opponeremus. Nunc, detractasse nominatim antiquos oratores contentus, neminem sequentium laudare ausus est, nisi in publicum et in commune; veritus, credo, ne multos offenderet, si paucos excerpsisset: quolus enim quisque scholasticorum non hac sua persuasione fruitur, ut se ante Ciceronem numeret, sed plane post Gabinianum?

XXVII. At ego non verebor nominare singulos, quo facilius, propositis exemplis, appareat quibus gradibus fracta sit et deminuta eloquentia. Appropera, inquit Maternus, et potius exsolve promissum. Neque enim hoc colligi desideramus, disertiores esse antiquos, quod apud me quidem in confesso est; sed causas exquirimus, quas te solitum tractare paullo ante dixisti, plane mitior,

l'avouer, vous étiez plus doux, moins courroucé contre l'éloquence moderne, avant qu'Aper eût provoqué votre sévérité en attaquant vos pères. Je ne suis nullement offensé des critiques d'Aper, reprit Messala; et ne le soyez pas non plus, s'il m'échappait des choses faites pour blesser vos oreilles. Vous le savez : la première loi de ces sortes d'entretiens est de déclarer franchement son opinion, sans préjudice de nos affections. Continuez donc, ajouta Maternus; et, en parlant des anciens, usez de cette antique liberté dont nous avons encore plus dégénéré que de leur éloquence.

XXVIII. Les causes que vous recherchez, Maternus, ne sont point un mystère, dit Messala; elles n'ont échappé ni à votre pénétration, ni à celle d'Aper et de Sécundus, et je n'ai d'autre rôle que d'expliquer ce que nous savons tous. Qui ne voit que si l'éloquence et les autres arts sont déchus de leur ancienne gloire, ce n'est point que les hommes manquent; mais qu'il le faut imputer à la paresse des jeunes gens, à la négligence des pères, à l'ignorance des maîtres, à l'oubli des mœurs antiques? Et ce mal, qui, né d'abord dans Rome, s'est de là répandu dans toute l'Italie, commence à gagner les provinces. Vous connaissez mieux ce qui est près de nous; cependant je parlerai de Rome, de ces germes de corruption que nous recélons dans nos propres foyers, qui nous attaquent au berceau, et, se développant avec l'âge, portent la dépravation à son comble. Mais je dirai d'abord quelques mots sur la sévère discipline de nos pères dans l'éducation et dans l'enseignement. D'abord, les enfants nés de mères vertueuses n'étaient point élevés

et eloquentia temporum nostrorum non iratus, antequam te Aper offenderet, majores tuos lacestando. Non sum, inquit, offensus Apri nostri disputatione; nec vos offendi decebit, si quid forte aures vestras perstringet; quum sciatis hanc esse ejusmodi sermonum legem, judicium animi, citra damnum affectus, proferre. Perge, inquit Maternus, et quum de antiquis loquaris, utere antiqua libertate, a qua vel magis degeneravimus quam ab eloquentia.

XXVIII. Et Messalla: Non reconditas, Materne, causas requiris; nec aut tibi ipsi, aut huic Secundo, vel huic Apro ignotas, etiamsi mihi partes assignatis proferendi in medium, quas omnes sentimus. Quis enim ignorat, et eloquentiam, et ceteras artes descivisse ab ista veteri gloria, non inopia hominum, sed desidia juventutis, et negligentia parentum, et inscientia præcipientium, et oblivione moris antiqui? quæ mala, primum in Urbe nata, mox per Italiam fusa, jam in provincias manant. Quamquam nostra vobis notiora sunt, ego de Urbe, et his propriis ac vernaculis vitiis loquar, quæ natos statim excipiunt, et per singulos ætatis gradus cumulantur; si prius de severitate ac disciplina majorum, circa educandos formandosque liberos, pauca prædixero. Jam primum, suus cuique filius, ex casta parente natus, non in colla emptâ

dans l'obscur réduit d'une nourrice mercenaire, mais dans les bras et sur le sein d'une mère qui faisait sa gloire de régler sa maison et de se dévouer à ses enfants. On choisissait, en outre, quelque parente d'un âge mûr et de mœurs éprouvées, à qui l'on confiait toute la jeune famille, et devant qui l'on n'eût jamais osé rien dire ni rien faire qui blessât l'honnêteté. Cette sage gardienne surveillait non-seulement les exercices et les travaux, mais les délassements même et les jeux, où sa présence imposait je ne sais quelle modeste et religieuse retenue. Ainsi Cornélie, mère de Gracques; ainsi Aurélie, mère de César; ainsi Atia, mère d'Auguste, présidèrent à l'éducation de leurs enfants, et en firent les premiers hommes de leur siècle. Grâce à cette sage discipline, la nature se maintenait dans sa pureté, dans son intégrité, ne prenait aucune impression vicieuse, et saisissait les instructions utiles; et, vers quelque science qu'elle se tournât ensuite, guerre, jurisprudence ou éloquence, elle s'y livrait uniquement, elle la dévorait tout entière.

XXIX. Maintenant, le nouveau-né est abandonné à quelque servante grecque, à qui l'on associe un ou deux esclaves, souvent les plus vils de toute la troupe, incapables de la moindre fonction sérieuse. Leurs sottises et leurs erreurs sont la première chose qui germe dans ces têtes neuves et molles; et personne, dans la maison, ne prend garde à ce qu'il dit ni à ce qu'il fait devant son jeune maître. Que dis-je? les pères eux-mêmes, au lieu d'accoutumer leurs enfants aux bonnes mœurs et à la modestie, sont les premiers à autoriser leurs libertés, leurs dissipations, qui insen-

nuent, sed gremio ac sinu matris educabatur; cujus præcipua laus erat, tueri domum, et inservire liberis. Eligebatur autem aliqua major natu propinqua, cujus probatis spectatisque moribus omnis ejusdem familie soboles committeretur, coram qua, neque dicere fas erat quod turpe dictu, neque facere quod inhonestum factu videretur. Ac non studia modo curasque, sed remissiones etiam lusisque puerorum, sanctitate quadam ac verecundia temperabat. Sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Caesaris, sic Atiam Augusti matrem præfuisse educationibus, ac produxisse principes liberos accepimus: quæ disciplina ac severitas eo pertinebat, ut sincera, et integra, et nullis pravitatibus detorta, uniuscujusque natura, toto statim pectore arripere artes honestas, et, sive ad rem militarem, sive ad juris scientiam, sive ad eloquentiæ studium inclinasset, id solum ageret, id universum hauriret.

XXIX. At nunc natus infans delegatur græculæ alicui ancillæ, cui adjungitur unus aut alter ex omnibus servis, plerumque vilissimus, nec cuiquam serio ministerio accommodatus. Horum fabulis et erroribus teneri statim et rudes animi imbuuntur; nec quisquam in tota domo pensi habet, quid coram infante domino aut dicat aut faciat; quando etiam ipsi parentes nec prohibiti, neque modestiæ, parvulos assuefaciunt, sed lasciviæ et libertati;

siblement amènent l'effronterie, et enfin le déprisent de soi et des autres. Un autre défaut particulier à cette ville, et que nos enfants prennent presque avant de naître, c'est l'amour des histrions, et la passion pour les gladiateurs et les chevaux: quelle place peut-il rester pour les belles connaissances, dans un esprit préoccupé et obsédé de pareilles futilités? Dans nos maisons, les enfants parlent-ils d'autre chose? Dans les écoles, n'est-ce pas l'unique entretien des jeunes gens? Les maîtres même n'ont point, avec leurs disciples, de sujet de conversation plus familier; car ils s'attirent des auditeurs, non par la sévérité de la discipline, non par le talent qu'ils prouvent, mais par l'intrigue et les séductions de la flatterie. Je passe sur les premiers éléments de l'instruction, que l'on néglige beaucoup trop; l'on n'étudie point assez les auteurs, pour se rendre l'antiquité familière, pour avoir des notions justes et sur les choses et sur les hommes et sur les temps. On court après ce qu'on appelle les rhéteurs. Je dirai tout à l'heure quand cette profession s'introduisit dans Rome, et le peu de cas qu'en faisaient nos pères.

XXX. Que l'on se rappelle d'abord le vaste plan d'études auquel s'assujétissaient les grands orateurs, leurs travaux infinis, leurs méditations journalières, et leur ardeur infatigable à s'exercer dans toutes les parties des sciences: leurs écrits même en font mention. Nous connaissons surtout un ouvrage de Cicéron, son *Brutus*; dans la dernière partie de cet ouvrage (la première partie traite uniquement des anciens orateurs), il rapporte les commencements,

per quæ paulatim impudentia irrepit, et sui alienique contemptus. Jam vero propria et peculiaris hujus urbis vitia pæne in utero matris concipi mihi videntur, histrionalis favor, et gladiatorum eorumque studia: quibus occupatus et obsessus animus quantum loci bonis artibus relinquit! Quotumque invenieris, qui domi quidquam aliud loquatur? quos alios adolescentulorum sermones excipimus, si quando auditoria intravimus? Ne præceptores quidem utlas crebriores cum auditoribus suis fabulas habent: colligunt enim discipulos, non severitate disciplinæ, nec ingenii experimento, sed ambitione salutantium et illecebris adulationis. Transeo prima dicentium elementa, in quibus et ipsis parum elaboratur; nec in auctoribus cognoscendis, nec in evolvenda antiquitate, nec in notitia vel rerum, vel hominum, vel temporum satis operæ insumitur; sed expetuntur, quos rhetores vocant: quorum professio quando primum in hanc urbem introducta sit, quamque nullam apud majores nostros auctoritatem habuerit, statim docuero.

XXX. Referam necesse est animus ad eam disciplinam, qua usos esse eos oratores accepimus, quorum infinitus labor, et quotidiana meditatio, et in omni genere studiorum exercitationes, ipsorum etiam continentur libris. Notus est nobis utique Ciceronis liber, qui *Brutus* inscribitur; in cujus extrema parte (nam prior commemorationem veterum oratorum habet) sua initia, suos

les progrès, et, pour ainsi dire, toute l'éducation de son éloquence. Il avait chez Mucius Scævola appris le droit civil; l'académicien Philon et Diodote le stoicien lui enseignèrent à fond toutes les parties de la philosophie: non content des maîtres que Rome lui avait fournis, il avait parcouru toute la Grèce et toute l'Asie, pour embrasser tous les genres d'instructions. Aussi s'aperçoit-on, en le lisant, que ni la géométrie, ni la musique, ni la grammaire, ni aucune science libérale, ne lui était étrangère. Il étudia les finesses de la dialectique, les leçons de la morale, les lois et les principes de la physique; oui, dignes amis, c'est de tous ces arts, de cette érudition si variée, de cette universalité de connaissances, que se forme, que se grossit ce fleuve inépuisable d'éloquence; car l'éloquence n'est pas, comme les autres arts, circonscrite dans des bornes étroites et resserrées. L'orateur est celui qui, sur toute matière, peut parler avec une élocution pure, brillante et persuasive, selon la dignité du sujet, les besoins du temps, et en charmant toujours l'oreille des auditeurs.

XXXI. Voilà ce dont les anciens étaient bien persuadés, et ils savaient qu'on n'atteindrait point à ce but en déclamant chez des rhéteurs; que ces sujets imaginaires, étrangers à toute réalité, ne sont bons qu'à exercer la langue et la voix, mais qu'il faut nourrir l'esprit de ces sciences qui traitent du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de l'honnête et de ce qui ne l'est pas. Car c'est là une matière sur laquelle l'orateur est sans cesse dans le cas de

gradus, suæ eloquentiæ velut quamdam educationem refert; se apud Q. Mucium jus civile didicisse; apud Philonem Academicum, apud Diodotum Stoicum, omnes philosophiæ partes penitus hausisse; neque his doctoribus contentum, quorum ei copia in Urbe contigerat, Achalam quoque et Asiam peragrassæ, ut omnem omnium artium varietatem complecteretur. Itaque hercule in libris Ciceronis deprehendere licet, non geometricæ, non musicæ, non grammaticæ, non denique ullius ingenuæ artis scientiam ei defuisse. Ille dialecticæ subtilitatem, ille moralis partis utilitatem, ille rerum motus causasque cognovit. Ita enim est, optimi viri; ita ex multa eruditione, ex pluribus artibus et omnium rerum scientia exundat et exuberat illa admirabilis eloquentia; neque oratoris vis et facultas, sicut ceterarum rerum, angustiis et brevibus terminis clauditur; sed is est orator, qui de omni questione pulchre, et ornate, et ad persuadendum apto dicere, pro dignitate rerum, ad utilitatem temporum cum voluptate audientium potest.

XXXI. Hæc sibi illi veteres persuadebant. Ad hoc efficiendum intelligebant opus esse, non ut in rhetorum scholis declamarent, nec ut fictis, nec ullo modo ad veritatem accedentibus controversiis, linguam modo et vocem exercerent; sed ut his artibus pectus impleverent, in quibus de bonis ac malis, de honesto ac turpi, de justo et injusto disputatur. Hæc enim est oratori sub-

parler. Presque toutes les affaires roulent sur l'équité, et les délibérations sur l'honnêteté naturelle, questions qui souvent même rentrent l'une dans l'autre; et il est impossible de les discuter avec fécondité, variété, agrément, sans connaître le cœur humain, le pouvoir de la vertu, la difformité du vice, autrement on risque de les confondre avec ces actions indifférentes qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre. Un autre avantage qui découle de ces études, c'est qu'on réussit mieux à exciter ou calmer la colère d'un juge, à émouvoir sa pitié, quand on sait ce que c'est que la pitié, ce que c'est que la colère, et quels ressorts mettent en jeu ces passions. Ainsi instruit et exercé, l'orateur saura combattre l'animosité, la cupidité, l'envie, l'humeur, ou la crainte. Il tient même les rênes pour gouverner les esprits; il saura les manier suivant le caractère de chacun, et il ordonnera son discours à son gré, maître qu'il est d'instruments variés et toujours prêts. Les uns sont entraînés par une éloquence serrée, ramassée, et où chaque preuve est enfermée dans des conclusions vives et pressantes; ici l'étude de la dialectique sera très-profitable. D'autres préfèrent une éloquence moins brusque, plus développée, et qui s'enrichisse de ces idées générales, communes à un grand nombre de causes: il satisfera le goût de ceux-ci avec le secours des péripatéticiens, qui lui fourniront des ressources toutes prêtes dans cette foule de questions qu'ils ont débattues sous toutes les faces. L'école académique lui donnera la discussion, Platon l'élévation, Xénophon la grâce. Il n'y a pas jusqu'à Épicure et Métrodore dont il ne puisse faire son

jecta ad dicendum materia. Nam in judiciis fere de æquitate, in deliberationibus de honestate disserimus, ita ut plerumque hæc ipsa invicem miscantur; de quibus copiose, et varie, et ornate nemo dicere potest, nisi qui cognovit naturam humanam, et vim virtutum, pravitateque vitiorum, et intellectum eorum: quæ nec in virtutibus, neque in vitis numerantur. Ex his fontibus etiam illa profluunt, ut facilius iram judicis vel instiget, vel leniat, qui scit quid ira; promptius ad miserationem impellat; qui scit quid sit misericordia, et quibus animi motibus concitetur. In his artibus exercitationibusque versatus orator, sive apud infestos, sive apud cupidos, sive apud invidentes, sive apud tristes, sive apud timentes dicendum habuerit, tenebit habenas animorum; et, prout cujusque natura postulabit, adhibebit manum, et temperabit orationem, parato omni instrumento et ad omnem usum reposito. Sunt apud quos astrictum, et collectum, et singula statim argumenta concludens, dicendi genus plus fidei meretur; apud hos dedisse operam dialecticæ proficiet. Alios fusa, et æqualis, et ex communibus ducta sensibus, oratio magis delectat; ad hos permovendos mutuabimur aliqui a peripateticis: hi aptos et in omnem disputationem paratos jam locos dabunt; academiæ pugnacitatem, Plato altitudinem, Xenophon jucunditatem; ne Epicuri quidem et Metrodori honestas quasdam exclamaciones assumere, hisque,

profit, en prenant ce qu'il y a de plus honnête dans leurs ouvrages, pour s'en servir à l'occasion. Car ce n'est point ici le sage des stoïciens, ni leur république. L'orateur que nous formons doit non épuiser telle ou telle science, mais les cultiver toutes, avec discrétion pourtant. Voilà pourquoi les anciens orateurs, non contents d'étudier la jurisprudence, prénaient quelque teinture de géométrie, de musique et de grammaire; car beaucoup de causes, presque toutes même, exigent la connaissance du droit; quelques-unes en exigent encore d'autres.

XXXII. Et qu'on ne dise point qu'il suffit de se faire donner au besoin de simples notions sur un objet. D'abord on n'use pas du bien d'autrui comme du sien propre, et c'est une prodigieuse différence d'avoir des richesses à soi, ou d'en avoir emprunté. Ensuite cette variété de connaissances féconde le style sans qu'on y songe; et, lorsqu'on s'y attend le moins, elle perce, elle ressort. Et ce n'est pas seulement le public instruit et éclairé, mais le peuple lui-même qui s'en aperçoit; et aussitôt il vous comble d'éloges, il applaudit à des études aussi approfondies, il vous sait gré d'avoir subi toutes les épreuves, il vous proclame orateur; et, dans le fond, je soutiens qu'on ne peut mériter, que jamais on n'a mérité ce titre, sans paraître au barreau armé de toutes les sciences, comme on se présente sur un champ de bataille, équipé de toutes ses armes. Mais ces principes sont si loin d'être adoptés par nos parleurs d'à présent, qu'ils déposent, dans leurs plaidoyers, la lie des plus familières conversations, et tombent dans des méprises grossières et

prout res poscet, uti alienum erit oratori. Neque enim sapientem informamus, neque stoicorum civitatem, sed eum, qui non quasdam artes haurire, sed omnes liberaliter, debet. Ideoque et juris civilis scientiam veteres oratores comprehendebant, et grammatica, musica, et geometria imbuebantur. Incidunt enim causæ plurimæ quidem, ac pene omnes, quibus juris notitia desideratur; pleræque autem, in quibus hæc quoque scientiæ requiruntur.

XXXII. Nec quisquam respondeat: sufficere ut ad tempus simplex quiddam et uniforme doceamur. Primum enim aliter utimur propriis, aliter commodatis; longæque interesse manifestum est, possident quis, quæ profert, an mutuatur. Deinde ipsa multarum artium scientia etiam aliud agentes nos ornat, atque, ubi minime credas, eminet et excellit. Idque non doctus modo et prudens auditor, sed etiam populus intelligit, ac statim ita laudè prosequitur, ut legitime studuisse, ut per omnes eloquentiæ numeros isse, ut denique oratorem etiam fateatur; quem non posse aliter existere, nec existisse unquam confirmo, nisi eum qui, tamquam in aciem omnibus armis instructus, sic in forum omnibus artibus armatus exierit: quod adeo negligitur ab horum temporum disertis, ut in actionibus eorum fæx quoque quotidiani sermonis, fæda ac pudenda vitia, deprehendantur; ut ignorent leges;

choquantes. Ils ne connaissent ni les lois, ni les sénatus-consultes; ils se moquent du droit civil, s'effarouchent encore plus de la morale et de la philosophie; tronquant, mutilant ainsi l'éloquence, ils la relèguent dans un petit cercle de tournures et d'idées mesquines; ils détrônent cette souveraine, qui jadis marchait entourée du magnifique cortège de toutes les sciences: ils la laissent sans appareil, sans honneurs, dans un état de dégradation; ils l'apprennent comme un vil métier. Voilà, je pense, la première et la principale raison qui nous a fait déchoir de l'éloquence antique. S'il fallait des autorités, ne pourrais-je pas citer, chez les Grecs, Démosthène, qui fut, comme on sait, un des plus assidus disciples de Platon, et, parmi nous, Cicéron, qui dit en propres termes, à ce qu'il me semble, que le peu de talent qu'on lui reconnaissait pour l'éloquence, il ne l'avait point trouvé dans l'atelier des rhéteurs, mais aux promenades de l'Académie? D'autres causes ont eu aussi une grande influence; mais c'est à vous qu'il appartient de les développer, puisque j'ai déjà rempli ma tâche, au hasard de me faire, comme cela m'arrive souvent, des ennemis, qui en m'entendant ne manqueraient pas de dire à leur tour qu'en louant la jurisprudence et la philosophie, comme nécessaires à l'orateur, je ne fais que louer les futilités dont je m'occupe.

XXXIII. Non, reprit Maternus, bien loin d'avoir achevé votre tâche, Messala, vous n'avez fait encore que tracer l'esquisse, qu'ébaucher, pour ainsi dire, les premiers traits. Vous nous avez parlé du fonds d'instruction des anciens orateurs, et vous avez opposé

non teneant senatusconsulta; jus civitatis ultro derideant; sapientiæ vero studium et præcepta prudentium penitus reformident; in paucissimos sensus et angustas sententiæ detrudant eloquentiam, velut expulsam regno suo; ut, quæ olim omnium artium domina pulcherrimo comitatu pectora implebat, nunc circumcisa et amputata, sine apparatu, sine honore, pæne dixerim sine ingenuitate, quasi una ex sordidissimis artificis, discatur. Ergo hanc primam et præcipuam causam arbitror, cur tantum ab eloquentia antiquorum oratorum recesserimus. Si testes desiderantur, quos potiores nominabo, quam apud Græcos Demosthenem, quem studiosissimum Platonis auditorem fuisse memoriæ proditum est? et Cicero his, ut opinor, refert verbis, quidquid in eloquentia effecerit, id se non rhetorum, sed Academiæ spatiis consecutum. Sunt aliæ causæ, magnæ et graves, quas a vobis aperiri æquum est quoniam quidem ego jam meum munus explevi, et, quod mihi in consuetudine est, satis multos offendi; qui si forte hoc audirent, certum habeo dicturos me, dum juris et philosophiæ scientiam, tamquam oratori necessariam, laudo, ineptiis meis plausisse.

XXXIII. Et Maternus, inquit, susceptum a te munus adeo pergesse nondum videris, ut inchoasse tantum, et velut vestigia ac lineamenta quædam ostendisse videaris. Nam, quibus instrui veteres oratores soliti sint,

notre paresse et notre ignorance à ces études infatigables et fécondes. Vous nous avez appris combien ils savaient de choses que nous ignorons, dites-nous maintenant par quelles méthodes, par quelles pratiques les jeunes gens, déjà entrés au barreau, nourrissaient et fortifiaient leur talent; car c'est moins la science et la théorie que l'habitude, qui donnent le talent de la parole; vous n'en disconviez pas, je pense; et l'air de ceux qui nous écoutent semble me répondre de leur aveu. Aper et Secundus marquèrent leur approbation. Alors Messala, recommençant en quelque sorte de nouveau: Je crois, dit-il, avoir suffisamment démontré le principe et les sources de l'ancienne éloquence, en détaillant tous les genres d'études par lesquels les orateurs s'y formaient. Je vais donc continuer de les suivre dans leurs exercices pratiques, quoique, à vrai dire, leurs études fussent déjà une pratique anticipée, et qu'il soit impossible d'apprendre tant de choses si variées et si profondes, sans les méditer et sans acquérir la faculté d'en parler; ce qui est déjà un exercice de cette faculté, car concevoir ce qu'on a à dire, ou dire ce qu'on a conçu, c'est une seule et même opération. Si ces idées paraissent obscures, et qu'on veuille absolument séparer la théorie de la pratique, on conviendra du moins que ce riche fonds de sciences et d'instructions donne à l'orateur infiniment plus de ressources pour les études, qui sont plus particulièrement celles de l'éloquence.

XXXIV. Anciennement donc, le jeune homme qui se destinait au forum et à l'art oratoire, déjà préparé par l'éducation domestique,

dixisti, differentiamque nostræ desidiæ et inscientiæ adversus acerrima et fecundissima eorum studia demonstrasti; cetera exspecto, ut, quemadmodum ex te didici, quid aut illi scirent, aut nos nesciamus, ita hoc quoque cognoscam, quibus exercitationibus juvenes, jam forum ingressi, confirmare et alere ingenia sua soliti sint; neque enim arte et scientiâ, sed longe magis facultate eloquentiam contineri, nec tu, puto, abnuas, et hi significare vultu videntur. Deinde, quam Aper quoque et Secundus idem annuissent, Messalla, quasi rursus incipiens: Quoniam initia et semina veteris eloquentiæ satis demonstrasse videor, docendo quibus artibus antiqui oratores institui erudiri que soliti sint, persequar nunc exercitationes eorum: quamquam ipsis artibus inest exercitatio, nec quisquam percipere tot reconditas aut tam variâs res potest, nisi ut scientiæ meditatio, meditationi facultas, facultati vis eloquentiæ accedat: per quæ colligitur, eandem esse rationem et percipiendi quæ proferas, et proferendi quæ perceperis. Sed, si qui obscuriora hæc videntur, isque scientiam ab exercitatione separat, id certe concedet, instructum et plenum his artibus animum longe paratorem ad eas exercitationes venturum, quæ propriæ curæ oratorum videntur.

XXXIV. Ergo apud majores nostros juvenis ille, qui foro et eloquentiæ parabatur, imbutus jam domestica disciplina, refertus honestis studiis, deduce-

déjà nourri de fortes études, était présenté, par son père ou par un proche parent, à l'orateur qui avait alors le plus de réputation. Il fréquentait sa maison, accompagnait sa personne, assistait à tous ses discours, soit devant les juges, soit devant le peuple: non content des harangues en forme, il recueillait jusqu'aux moindres répliques, il était témoin de ses luttes; c'était sur le champ de bataille qu'il apprenait la guerre. Par là, les jeunes gens acquerraient en peu de temps un grand usage, beaucoup d'assurance et un tact très-sûr, étudiant à la face du jour et sur un théâtre orageux, où l'on ne peut laisser échapper impunément la moindre sottise, la moindre contradiction, sans que le juge ne secoue la tête, sans que l'adversaire ne les relève, sans que votre parti même n'en soit choqué. Aussi se formaient-ils tout naturellement une saine et véritable éloquence; et, quoiqu'ils ne suivissent qu'un orateur, ils entendaient tous les autres dans les plus belles causes, dans les grandes affaires; et ils connaissaient aussi le public lui-même et ses divers jugements, qui les avertissaient de ce que chaque orateur avait de louable ou de répréhensible. Ainsi d'abord ils avaient un maître, et un maître excellent, un maître d'élite, qui présentait à leur imitation, non le simulacre de l'éloquence, mais l'éloquence elle-même; ils voyaient des rivaux et des adversaires aux prises, non dans une vaine escrime, mais dans de véritables combats; enfin ils fréquentaient une école toujours pleine, toujours renouvelée, où les envieux et les partisans ne laissaient point ignorer ce qui était bien ou mal dit; car, vous le savez, les réputations légitimes et durables s'établissent sur les bancs ennemis non moins

batur a patre, vel a propinquis, ad eum oratorem qui principem in civitate loquum obtinebat: hunc sectari, hunc prosequi, hujus omnibus dictionibus interesse, sive in judiciis, sive in concionibus, assuescebat, ita ut altercationes quoque excipere, et jurgis interesse, utque sic dixerim, pugnare in pulchro disceret. Magnus ex hoc usus, multum constantiæ, plurimum judicii juvenibus statim contingebat, in mediâ luce studentibus, atque inter ipsa discrimina, ubi nemo impune stulte aliquid aut contrarie dicit, quominus et iudex respuat, et adversarius exprobrat, ipsi denique advocati aspernentur, igitur vera statim et incorrupta eloquentia imbuebantur; et quamquam unum sequerentur, tamen omnes ejusdem ætatis patronos in plurimis et causis et judiciis cognoscebant; habebantque ipsius populi diversissimarum aurium copiam, ex qua facile deprehenderent quid in quoque vel probaretur, vel displiceret. Ita nec præceptor deerat, optimus quidem et electissimus, qui faciem eloquentiæ, non imaginem præstaret; nec adversarii et æmuli, ferro, non rudibus, dimicantes; sed auditorium semper plenum, semper novum, ex invidis et faventibus, ut nec bene dicta dissimularentur. Scitis enim, magnam illam et duraturam eloquentiæ famam non minus in diversis subselliis parari, quam suis;

que sur les vôtres : c'est même de là qu'elles s'élevent plus vigoureuses, qu'elles s'affermissent sur des bases plus sûres. Le jeune homme, élevé par de tels précepteurs, ayant de grands orateurs pour maîtres, et, pour école, le forum, auditeur des tribunaux, instruit et aguerri par les épreuves des autres, familiarisé avec des lois qu'il entendait citer chaque jour, avec le visage des juges, avec les formes des assemblées populaires, avec tous les jugements du public, se trouvait, soit qu'il entreprit d'accuser ou de défendre, sans conseil, abandonné à lui seul, dès le premier instant, à la hauteur des causes les plus difficiles. Crassus avait dix-neuf ans, César vingt et un, Asinius autant, et Calvus guère davantage, lorsqu'ils composèrent, Crassus contre Carbon, César contre Dolabella, Asinius contre Marcus Cato, et Calvus contre Vatinius, ces belles harangues que nous admirons encore.

XXXV. Maintenant nos adolescents sont menés aux tréteaux de ces comédiens appelés rhéteurs qui parurent un peu avant Cicéron, et déplurent tellement à nos pères, que, sous la censure de Lucius Crassus et de Domitius, on ferma cette école d'effronterie : ce sont les expressions de Cicéron. Nos enfants donc, pour revenir à notre propos, sont menés à ces écoles, où je ne saurais dire ce qui, du lieu, des condisciples, ou de la nature des études, est le plus propre à leur gêner l'esprit. D'abord le lieu n'a rien qui impose; il n'y entre que des sujets aussi ignorants les uns que les autres. Du côté des condisciples, pas plus d'avantages. Ce sont des enfants, les uns plus âgés, les autres moins, qui parlent et qui écoutent avec une

quin immo constantius surgere ibi, fidelius corroborari. Atque hercule sub ejusmodi præceptoribus juvenis ille, de quo loquimur, oratorum discipulus, fori auditor, sectator judiciorum, eruditus et assuetus alienis experimentis, cui, quotidie audienti, nota leges, non novi judicium vultus, frequens in oculis consuetudo concionum, sæpe cognita populæ aures, sive accusationem susceperat, sive defensionem, solus statim et unus cuicumque causæ par erat. Nonodecimo ætatis anno L. Crassus C. Carbonem, uno et vicesimo Casar Dolabellam, altero et vicesimo Asinius Pollio C. Catonem, non multo ætate antecedens Calvus Vatiniûm, iis orationibus insecuti sunt, quas hodieque cum admiratione legimus.

XXXV. At nunc adolescentuli nostri deducuntur in scenas scholasticorum, qui rhetores vocantur; quos paulo ante Ciceronis tempora existisse, nec placuisse majoribus nostris, ex eo manifestum est, quod, L. Crasso et Domitio censoribus, cluere, ut ait Cicero, ludum impudentiæ jussi sunt. Sed, ut dis cere institueram, deducuntur in scholas, in quibus, non facile dixerim, utrumne locus ipse, an condiscipuli, an genus studiorum plus mali ingeniferant. Nam in loco nihil reverentiæ, sed in quem nemo, nisi æque imperitus, intrat; in condiscipulis nihil protectus, quum pueri inter pueros, et adolescentuli inter adolescentulos, pari securitate, et dicant, et audiantur.

égale indifférence. La nature même des études va le plus souvent contre son objet. Deux sortes de matières se traitent chez les rhéteurs : les délibératives et les judiciaires. Les premières, comme plus faciles et exigeant moins de connaissances, sont abandonnées aux enfants; les autres sont réservées aux plus capables; mais quelles controverses, bons dieux! quelles incroyables suppositions! Les sujets ne se rapprochant en rien de la réalité, on n'y porte qu'un style déclamatoire. Ces récompenses des tyrannicides, ces alternatives laissées à une fille outragée, ces remèdes à la peste, ces incestes maternels, toutes questions bizarres qu'on agite journellement et longuement dans l'école, et qui ne se rencontrent jamais ou se rencontrent très-rarement au barreau. Quand ils se voient en présence de véritables juges.....

..... S'occupant de la chose, il ne pouvait dire rien de bas, rien de rampant.

XXXVI. La grande éloquence est comme la flamme : pour l'entretenir, il faut des aliments, du mouvement pour l'exciter; c'est en brûlant qu'elle jette de l'éclat. Les mêmes causes ont favorisé aussi parmi nous l'éloquence de nos anciens. Sans doute, de notre temps, les orateurs ont obtenu le succès auquel une constitution bien ordonnée, heureuse et paisible, leur permettait de prétendre; il faut convenir pourtant qu'on pouvait s'en promettre de bien plus grands dans cette ancienne licence, dans cette fermentation

Ipsæ vero exercitationes magna ex parte contrariæ : nempe enim duo genera materiæ apud rhetores tractantur, suasoriæ et controversiæ. Ex iis suasoriæ quidem, tamquam plane leviores et minus prudentiæ exigentes, pueris delegantur; controversiæ robustioribus assignantur, quales, per fidem, et quam incredulitate compositæ! Sequitur autem, ut materiæ abhorrenti a veritate declamatio quoque adhibeatur. Sic fit, ut tyrannicidarum præmia, aut viliataram electiones, aut pestilentiæ remedia, aut incesta matrum, aut quidquid in schola quotidie agitur, in foro, vel raro, vel nunquam, ingentibus verbis persequantur; quum ad veros judices ventum est.....

..... Rem cogitare, nihil humile, nihil abjectum eloqui poterat.

XXXVI. Magna eloquentia, sicut flamma, materia alitur, et motibus excitatur, et urendo clarescit. Eadem ratio in nostra quoque civitate antiquorum eloquentiam provexit. Nam, etsi horum quoque temporum oratores ea consecuti sunt, quæ, composita et quæta et beata republica, tribui fas erat; tamen ista perturbatio ac licentia plura sibi assequi videbantur, quum, mixtis om-

générale, lorsque, tout étant en désordre, et sans cette unité d'un pouvoir modérateur, on estimait un orateur d'après son habileté à entraîner un peuple sans guide. De là cette multitude de lois, et ce désir de popularité; de là ces harangues de magistrats qui passaient presque la nuit à la tribune; de là toutes ces accusations intentées aux hommes puissants, et ces inimitiés qui s'attachaient même aux familles; de là les factions des grands, et les combats perpétuels entre le sénat et le peuple. Tout cela, en déchirant la république, exerçait l'éloquence, et lui procurait de brillantes récompenses. Plus on avait de talent pour la parole, plus on obtenait facilement les magistratures; plus, dans ces magistratures, on dominait ses collègues, plus on se ménageait de crédit auprès des grands, d'autorité dans le sénat, de réputation et de célébrité parmi le peuple. C'étaient les hommes éloquents que les nations étrangères s'empressaient de choisir pour patrons. Les magistrats, partant pour leurs provinces, et après leur retour, redoutaient leurs talents, recherchaient leur amitié. On eût dit que les préteurs et les consulats venaient au-devant d'eux. Simples citoyens même, ils n'étaient pas sans pouvoir, puisque leurs avis, leurs décisions, gouvernaient le sénat et le peuple. On était persuadé que, sans éloquence, on ne pouvait tenir dans l'État une place éminente et distinguée, ou s'y maintenir. En effet, même contre son gré, il fallait paraître dans l'assemblée du peuple. Au sénat, c'était peu de dire sèchement son avis, si l'on ne le soutenait avec talent et éloquence. Accusé ou soupçonné, il fallait se défendre soi-même.

nibus, et moderatore uno carentibus, tantum quisque orator saperet, quantum erranti populo persuaderi poterat. Hinc leges assidue et populare nomen; hinc conciones magistratum, pæne pernoctantium in rostris; hinc accusationes potentium reorum, et assignata etiam domibus inimicitia; hinc procerum factiones, et assidua senatus adversus plebem certamina; quæ singula, etsi distrahebant rempublicam, exercebant tamen illorum temporum eloquentiam, et magnis cumulare præmiis videbantur; quia, quanto quisque plus dicendo poterat, tanto facilius honores assequabatur; tanto magis, in ipsis honoribus, collegas suos anteibat; tanto plus apud principes gratia, plus auctoritatis apud patres, plus notitia ac nominis apud plebem parabat. Ili clientelis etiam exterarum nationum redundabant; hos ituri in provincias magistratus reverebantur, hos reversi colebant; hos et præturæ et consulatus vocare ultro videbantur; hi ne privati quidem sine potestate erant, quum et populum et senatum consilio et auctoritate regerent: quin immo sibi ipsi persuaserant, neminem sine eloquentia, aut assequi posse in civitate, aut tueri conspicuum et eminentem locum. Nec mirum, quum etiam invitati ad populum producerentur; quum parum esset, in senatu breviter censere nisi qui ingenio et eloquentia sententiam suam tueretur; quum, in aliquam invi-

Une simple déposition ne se donnait point par écrit, mais en personne et de vive voix. Ainsi à tout l'appât des récompenses se joignait la nécessité. Non-seulement il était beau, il était glorieux d'être éloquent, mais, par cela même, il était honteux de rester muet et sans pouvoir répondre. La honte ne les aiguillonnait pas moins puissamment que l'intérêt. Les patrons eussent rougi de descendre dans la classe des clients, de laisser passer à d'autres cette clientèle héréditaire, et de s'exposer, par inertie, soit à n'obtenir point les grandes places, soit à les remplir mal.

XXXVII. Je ne sais s'il vous est tombé entre les mains d'anciens manuscrits, que l'on voit encore dans les vieilles bibliothèques, et que Mucien s'attache à rassembler. (Il y a déjà, je crois, onze volumes d'actes et trois de lettres recueillis et publiés.) On voit, par ce recueil, que Pompée et Crassus à la force du corps et à la science des armes joignaient les dons de l'esprit et le talent de parler; que les Lentulus, les Métellus, les Lucullus, les Curions, et en général tous les grands, donnaient à l'éloquence beaucoup de temps et de soins, et que, sans ce talent, personne alors n'arrivait à une grande puissance. Ajoutez à cela l'éclat des causes et l'importance des objets, qui influent prodigieusement sur l'éloquence. Quelle différence, en effet, d'avoir à parler sur un larcin, une formule, une interdiction; ou bien sur les brigues des comices, sur les déprédations des provinces, sur le massacre des citoyens! Sans

diam aut crimen vocati, sua voce respondendum habent; quum testimonia quoque in publicis causis non absentes, nec per tabellam dare, sed coram et presentes dicere cogentur. Ita, ad summa eloquentiæ præmia, magna etiam necessitas accedebat; et quomodo disertum haberi, pulchrum et gloriosum; sic contra mutum et elinguem videri, deforme habebatur. Ergo non minus rubore, quam præmiis stimulabantur; ne clientelarum loco potius, quam patronorum, numerarentur; ne tradita a majoribus necessitudines ad alios transirent; ne tamquam inertes, et non suffecturi honoribus, aut non impetrarent, aut impetratos male tuerentur.

XXXVII. Nescio an venerint in manus vestras hæc vetera, quæ et in antiquorum bibliothecis adhuc manent, et quum maxime a Muciano contrahuntur; ac jam undecim, ut opinor, Actorum libris et tribus Epistolarum composita et edita sunt. Ex his intelligi potest. Cn. Pompeium et M. Crassum, non viribus modo et armis, sed ingenio quoque et oratione, valuisse; Lentulos, et Metellos, et Lucullos, et Curiones, et ceteram procerum manum, multum in his studiis operæ curaque posuisse; nec quemquam illis temporibus magnam potentiam, sine eloquentia, consecutum. His accedebat splendor rerum, et magnitudo causarum, quæ et ipsa plurimum eloquentiæ præstant. Nam multum interest, utrumne de furto, aut formula, et interdicto, dicendum habeas, an de ambitu comitorum, expilatis sociis, et civibus trucidatis: quæ mala

doute il vaut mieux que de pareils désordres ne se renouvellent point, et il faut se louer d'une constitution qui nous en met à l'abri; mais enfin, quand ils avaient lieu, ils fournissaient au talent une riche matière. L'imagination s'agrandit avec les objets, et l'éloquence ne peut déployer sa pompe et son éclat, si le sujet ne la seconde. Ce qui fait la gloire de Démosthène, ce ne sont pas, je pense, ses discours contre ses tuteurs; et celle de Cicéron ne tient pas au plaidoyer pour Quintius ou pour Archias. C'est Catilina, c'est Verrès, Milon, Antoine, qui l'ont couronné de gloire : ce qui ne veut pas dire qu'un beau sujet de discours puisse compenser pour un État le malheur d'avoir de mauvais citoyens; mais ce qui prouve de plus en plus ce que j'ai avancé, que l'éloquence se plaît sur tout, qu'elle règne au milieu des troubles et des orages. Qui doute qu'il ne vaille mieux jouir de la paix que d'essuyer les horreurs de la guerre? Il est vrai de dire, pourtant, que c'est la guerre et non la paix qui forme les grands capitaines. Il en est de même de l'orateur. Plus il aura vu de combats, plus il aura reçu et porté de coups, plus il se sera mesuré avec des adversaires redoutables, plus cette lutte périlleuse et opiniâtre aura donné de ressort à son courage, d'élevation à son âme, de hauteur à ses pensées : c'est alors qu'ennobli par tant d'épreuves, il occupe toutes les bouches des hommes, qui naturellement sont ennemis de la tranquillité.

XXXVIII. Je passe aux formes et à la pratique des anciens tri-

sicut non accidere melius est, isque optimus civitatis status habendus est, in quo nihil tale patimur; ita, quum acciderent, ingentem eloquentiæ materiam ministrabant. Crescit enim cum amplitudine rerum vis ingenii; nec quisquam claram et illustrem orationem efficere potest, nisi qui causam parem invenit. Non, opinor, Demosthenem orationes illustrent, quas adversus tutores suos composuit; nec Ciceronem magnum oratorem P. Quintius defensus, aut Licinius Archias, faciunt; Catilina, et Milo, et Verres, et Antonius, hanc illi famam circumdederant; non, quia tanti fuit reipublicæ malos ferre cives, ut uberem ad dicendum materiam oratores haberent; sed, ut subinde admoneo questionis meminerimus, sciamus quæ, nos de eâ re loqui, quæ facilius turbidis et inquietis temporibus existit. Quis ignorat plinius ac melius esse frui pace quam bello vexari? plures tamen bonos proliatores bella, quam pax, ferunt. Similis eloquentiæ conditio; nam, quo sæpius steterit tamquam in acie, quoque plures et intulerit ictus et exceperit, quo major adversarius et acrior, quicum pugnas sibi asperas desumpserit, tanto altior, et excelsior, et illis nobilitatus discriminibus, in ore hominum agit, quorum ea natura est, ut securâ nolint.

XXXVIII. Transeo ad formam et consuetudinem veterum judiciorum; que-

bunaux. Si la pratique actuelle est plus propre à faire connaître la vérité, il faut avouer aussi que l'éloquence avait un bien plus vaste champ dans cet ancien forum, où les discours n'étaient point resserrés dans un très-court espace de temps, où l'on était libre de les reprendre les jours suivants, où chacun leur donnait l'étendue qu'il jugeait à propos, et où ni le nombre des jours ni celui des avocats n'étaient fixés. Pompée, dans son troisième consulat, fut le premier qui restreignit ces privilèges, et mit, pour ainsi dire, un frein à l'éloquence, sans pourtant que les affaires cessassent d'être toutes plaidées dans le forum, toutes suivant les lois, toutes devant les préteurs. Et une forte preuve que les causes portées jadis devant ces magistrats avaient une tout autre importance, c'est que les centumvirs, qui maintenant connaissent des causes les plus brillantes, étaient alors tellement obscurcis par l'éclat des autres juridictions, que, dans tous les discours de Cicéron, de César, de Brutus, de Calvus, de Cælius, enfin de tous les grands orateurs, vous n'en trouvez pas un seul qui ait été prononcé devant les centumvirs, excepté les plaidoyers d'Asinius pour les héritiers d'Urbina; et remarquez-le : ces plaidoyers furent composés au milieu du siècle d'Auguste, après qu'une longue période de paix intérieure, le repos non interrompu du peuple, le calme du sénat et l'administration d'un grand prince, eurent pacifié jusqu'à l'éloquence.

XXXIX. Ce que je vais dire paraîtra peut-être minutieux et ridicule : n'importe, je le dirai, ne fût-ce que pour faire rire. Quel air ignoble n'ont point, croyez-vous, donné à l'éloquence ces

etsi nunc aptior est veritati, eloquentiam tamen illud forum magis exercebat, in quo nemo intra paucissimas horas perorare cogebatur, et liberæ comprehensiones erant, et modum dicendi sibi quisque sumebat, et numerus neque dierum, neque patronorum finiebatur. Primum, tertio consulatu, Cn. Pompeius astrinxit, imposuitque veluti frenos eloquentiæ, ita tamen, ut omnia in foro, omnia legibus, omnia apud prætores gererentur; apud quos quanto majora negotia olim exerceri solita sint, quod majus argumentum est, quam quod causæ centumvirales, quæ nunc primum obtinent locum, adeo splendore aliorum judiciorum obruebantur, ut neque Ciceronis, neque Cæsaris, neque Bruti, neque Cælii, neque Calvi, non denique ullius magni oratoris liber, apud centumviros dictus, legatur, exceptis orationibus Asinii, quæ *Pro hæredibus Urbiniæ* inscribuntur, ab ipso tamen Pollione, mediis divi Augusti temporibus, habitæ postquam longa temporum quies, et continuum populi otium, et assidua senatus tranquillitas, ex maximi principis disciplina ipsam quoque eloquentiam, sicut omnia alia, pacaverat?

XXXIX. Parvum et ridiculum fortasse videbitur, quod dicturus sum; dicam tamen, vel ideo ut rideatur. Quantum humilitatis putamus eloquentiæ attulisse

doute il vaut mieux que de pareils désordres ne se renouvellent point, et il faut se louer d'une constitution qui nous en met à l'abri; mais enfin, quand ils avaient lieu, ils fournissaient au talent une riche matière. L'imagination s'agrandit avec les objets, et l'éloquence ne peut déployer sa pompe et son éclat, si le sujet ne la seconde. Ce qui fait la gloire de Démosthène, ce ne sont pas, je pense, ses discours contre ses tuteurs; et celle de Cicéron ne tient pas au plaidoyer pour Quintius ou pour Archias. C'est Catilina, c'est Verrès, Milon, Antoine, qui l'ont couronné de gloire : ce qui ne veut pas dire qu'un beau sujet de discours puisse compenser pour un État le malheur d'avoir de mauvais citoyens; mais ce qui prouve de plus en plus ce que j'ai avancé, que l'éloquence se plaît sur tout, qu'elle règne au milieu des troubles et des orages. Qui doute qu'il ne vaille mieux jouir de la paix que d'essuyer les horreurs de la guerre? Il est vrai de dire, pourtant, que c'est la guerre et non la paix qui forme les grands capitaines. Il en est de même de l'orateur. Plus il aura vu de combats, plus il aura reçu et porté de coups, plus il se sera mesuré avec des adversaires redoutables, plus cette lutte périlleuse et opiniâtre aura donné de ressort à son courage, d'élevation à son âme, de hauteur à ses pensées : c'est alors qu'ennobli par tant d'épreuves, il occupe toutes les bouches des hommes, qui naturellement sont ennemis de la tranquillité.

XXXVIII. Je passe aux formes et à la pratique des anciens tri-

sicut non accidere melius est, isque optimus civitatis status habendus est, in quo nihil tale patimur; ita, quum acciderent, ingentem eloquentiæ materiam ministrabant. Crescit enim cum amplitudine rerum vis ingenii; nec quisquam claram et illustrem orationem efficere potest, nisi qui causam parem invenit. Non, opinor, Demosthenem orationes illustrent, quas adversus tutores suos composuit; nec Ciceronem magnum oratorem P. Quintius defensus, aut Licinius Archias, faciunt; Catilina, et Milo, et Verres, et Antonius, hanc illi famam circumdederant; non, quia tanti fuit reipublicæ malos ferre cives, ut uberem ad dicendum materiam oratores haberent; sed, ut subinde admoneo questionis meminerimus, sciamus quæ, nos de eâ re loqui, quæ facilius turbidis et inquietis temporibus existit. Quis ignorat plius ac melius esse frui pace quam bello vexari? plures tamen bonos proliatores bella, quam pax, ferunt. Similis eloquentiæ conditio; nam, quo sæpius steterit tamquam in acie, quoque plures et intulerit ictus et exceperit, quo major adversarius et acrior, quicum pugnas sibi asperas desumpserit, tanto altior, et excelsior, et illis nobilitatus discriminibus, in ore hominum agit, quorum ea natura est, ut securâ nolint.

XXXVIII. Transeo ad formam et consuetudinem veterum judiciorum; que-

bunaux. Si la pratique actuelle est plus propre à faire connaître la vérité, il faut avouer aussi que l'éloquence avait un bien plus vaste champ dans cet ancien forum, où les discours n'étaient point resserrés dans un très-court espace de temps, où l'on était libre de les reprendre les jours suivants, où chacun leur donnait l'étendue qu'il jugeait à propos, et où ni le nombre des jours ni celui des avocats n'étaient fixés. Pompée, dans son troisième consulat, fut le premier qui restreignit ces privilèges, et mit, pour ainsi dire, un frein à l'éloquence, sans pourtant que les affaires cessassent d'être toutes plaidées dans le forum, toutes suivant les lois, toutes devant les préteurs. Et une forte preuve que les causes portées jadis devant ces magistrats avaient une tout autre importance, c'est que les centumvirs, qui maintenant connaissent des causes les plus brillantes, étaient alors tellement obscurcis par l'éclat des autres juridictions, que, dans tous les discours de Cicéron, de César, de Brutus, de Calvus, de Cælius, enfin de tous les grands orateurs, vous n'en trouvez pas un seul qui ait été prononcé devant les centumvirs, excepté les plaidoyers d'Asinius pour les héritiers d'Urbina; et remarquez-le : ces plaidoyers furent composés au milieu du siècle d'Auguste, après qu'une longue période de paix intérieure, le repos non interrompu du peuple, le calme du sénat et l'administration d'un grand prince, eurent pacifié jusqu'à l'éloquence.

XXXIX. Ce que je vais dire paraîtra peut-être minutieux et ridicule : n'importe, je le dirai, ne fût-ce que pour faire rire. Quel air ignoble n'ont point, croyez-vous, donné à l'éloquence ces

etsi nunc aptior est veritati, eloquentiam tamen illud forum magis exercebat, in quo nemo intra paucissimas horas perorare cogebatur, et liberæ comprehensiones erant, et modum dicendi sibi quisque sumebat, et numerus neque dierum, neque patronorum finiebatur. Primum, tertio consulatu, Cn. Pompeius astrinxit, imposuitque veluti frenos eloquentiæ, ita tamen, ut omnia in foro, omnia legibus, omnia apud prætores gererentur; apud quos quanto majora negotia olim exerceri solita sint, quod majus argumentum est, quam quod causæ centumvirales, quæ nunc primum obtinent locum, adeo splendore aliorum judiciorum obruebantur, ut neque Ciceronis, neque Cæsaris, neque Bruti, neque Cælii, neque Calvi, non denique ullius magni oratoris liber, apud centumviros dictus, legatur, exceptis orationibus Asinii, quæ *Pro hæredibus Urbiniæ* inscribuntur, ab ipso tamen Pollione, mediis divi Augusti temporibus, habitæ postquam longa temporum quies, et continuum populi otium, et assidua senatus tranquillitas, ex maximi principis disciplina ipsam quoque eloquentiam, sicut omnia alia, pacaverat?

XXXIX. Parvum et ridiculum fortasse videbitur, quod dicturus sum; dicam tamen, vel ideo ut rideatur. Quantum humilitatis putamus eloquentiæ attulisse

étroits manteaux qui nous tiennent emprisonnés, emmaillotés, pendant que nous causons avec les juges? Quel nerf n'ont point ôté au discours ces salles et ces greffes, où maintenant se discutent la plupart des affaires? Il faut au noble coursier une lice et de l'espace, pour montrer sa vigueur; il faut à l'orateur un champ où il puisse se développer et s'étendre en liberté, sans quoi il languit et perd son élan. Il y a plus : ce soin même, cette sollicitude que nous mettons à travailler notre composition, nous nuit; souvent le juge nous demande quand nous commencerons, et alors il faut bien commencer. Souvent l'avocat se tait pour faire entendre les preuves, les témoins; et, pendant ce temps, il lui reste à peine un ou deux auditeurs : il parle dans un désert. Or il faut à l'orateur des cris, des applaudissements, un théâtre, comme en avaient journellement les anciens, quand le forum contenait à peine la foule des citoyens, et des plus distingués; quand une multitude de clients, les tribus, les députations des villes et une partie de l'Italie venaient soutenir les accusés, et que le peuple romain croyait sa dignité intéressée dans tous les jugements. On sait que, dans l'affaire de Cornélius, de Scaurus, de Milon, de Bestia, de Vatinius, ce fut un concours universel pour venir entendre accusateurs et défenseurs. L'enthousiasme d'un peuple passionné eût excité l'orateur le plus froid, eût enflammé son génie. Aussi nous avons les discours composés dans ces occasions, et ce sont les chefs-d'œuvre de leurs auteurs.

pœnulas istas, quibus stricti et velut inclusi cum iudiciis fabulamur? quantum virium detraxisse orationi auditoria et tabularia credimus, in quibus jam fere plurimæ causæ explicantur? Nam, quomodo nobiles equos cursus et spatia probant; sic est aliquis oratorum campus, per quem nisi liberi et soluti ferantur, debilitatur ac frangitur eloquentia. Ipsam quin immo curam et diligentis stitit antielatem contrariam experimur; quia sepe interrogat iudex quando incipias; et ex interrogatione ejus incipiendum est. Frequenter probationibus et testibus silentium patronus indicit : unus inter hæc dicenti ac alter assistit, et res velut in solitudine agitur. Oratori autem clamore plausuque opus est, et velut quodam teatro : qualia quotidie antiquis oratoribus contingebant, quum tot pariter ac tam nobiles forum coaretarent, quum clientela quoque, et tribus, municipiorum etiam legationes, ac pars Italiae periclitantibus assisterent; quum in perisque iudiciis crederent populus romanus sua interesse, quid iudicaretur. Satis constat, C. Cornelium, et M. Scaurum, et T. Milonem, et L. Bestiam, et P. Vanitium, concursu totius civitatis et accusatos, et defensos, ut frigidissimos quoque oratores ipsa certantis populæ studia excitare et incendere potuerint. Itaque hercule ejusmodi libri exstant, ut ipsi quoque, qui egerunt, non aliis magis orationibus censeantur.

XL. Eh! tout ce peuple perpétuellement assemblé, le droit qu'on avait d'attaquer ce qu'il y avait de plus puissant, l'idée seule qu'on s'illustrait par ces inimitiés : idée si bien établie, que les habiles n'épargnaient pas même un Scipion, un Sylla, un Pompée; que des histrions, flattant ainsi la malignité publique, abusaient des oreilles du peuple : combien tout cela ne devait-il pas donner de chaleur et d'enthousiasme au génie! L'art dont nous parlons n'est pas ami du repos et de la paix, de la probité et de la modération. La grande, la magnifique éloquence, est fille de cette licence que les sots appelaient liberté; compagne de la sédition, elle enflamme les emportements du peuple; incapable de descendre, encore moins de servir, elle est rebelle, téméraire, arrogante, et toujours incompatible avec les constitutions bien ordonnées. Avons-nous jamais entendu parler d'un orateur à Lacédémone ou dans la Crète, deux cités dont on nous vante les sages lois et les sévères institutions? Nous ne connaissons point non plus d'éloquence chez les Macédoniens, chez les Perses, chez aucun des peuples que contient le frein d'une autorité fixe. Il y a eu quelques orateurs à Rhodes; il y en a eu beaucoup à Athènes, où le peuple, les ignorants, tous, pour ainsi dire, pouvaient tout. Rome aussi, au temps de ses révolutions, alors qu'elle s'épuisait dans les factions, les dissensions, la discorde : quand il n'y avait ni paix dans le forum, ni concorde dans le sénat, ni règle dans les jugements, ni respect pour les supérieurs, ni retenue dans les magistrats, Rome produisit une éloquence incontestablement plus

XL. Jam vero conciones assidue, et datum jus potentissimum quemque vesandi, atque ipsa inimicitiarum gloria, quum se plurimi dissertorum, ne a P. quidem Scipione, aut Sulla, aut Cn. Pompeio absterent, et ad incessendos principes viros, ut est natura invidia, populi etiam histriones auribus uterentur, quantum ardorem ingenii, quas oratoribus facès admovebant! Non de otiosa et quieta re loquimur, et quæ probitate et modestia gaudeat : sed est magna illa et notabilis eloquentia, alumna licentiæ, quam stulti libertatem vocabant, comes seditionum, effrenati populi incitamentum, sine obsequio, sine servitute, contumax, temeraria, arrogans, quæ in bene constitutis civitatibus non oritur. Quem enim oratorem lacædæmonium, quem cretensem accepimus? quarum civitatum severissima disciplina et severissima leges traduntur. Ne Macedonum quidem ac Persarum, aut ullius gentis, quæ certo imperio contenta fuerit eloquentiam novimus. Rhodii quidam, athenienses plurimi oratores exstiterunt, apud quos omnia populus, omnia imperiti, omnia, ut sic dixerim, omnes poterant, Nostra quoque civitas, donec erravit; donec se partibus, et dissensionibus, et discordiis confecit; donec nulla fuit in foro pax, nulla in senatu concordia, nulla in iudiciis moderatio, nulla superiorum reverentia, nullus magistratum modus; tulit sine dubio valentiorum eloquentiam : sicuti indo-

puissante et plus forte, comme les terres que jamais n'a domptées la culture ont des productions plus vigoureuses. Mais l'éloquence des Gracques fut trop chèrement payée par leurs lois, et la gloire de Cicéron n'a point été un dédommagement de sa mort.

XLII. A présent même le barreau, seule partie qui nous reste du domaine des anciens orateurs, annonce encore des désordres et un État qui n'est pas parfaitement réglé. En effet, viendrait-on nous chercher, si l'on n'était ou malheureux ou coupable? Quelle ville aurait recours à Rome, si elle n'était tourmentée ou par un peuple voisin, ou par des discordes domestiques? Quelle province défendons-nous, si elle n'est pillée et opprimée? Or mieux vaudrait ne point essayer d'injustices que d'en obtenir la réparation. Que si l'on pouvait trouver un État où l'on ne prévariquât jamais, l'orateur, au milieu de cette innocence générale, serait aussi inutile qu'un médecin là où il n'y a point de malades. Et, comme l'art de guérir n'est nulle part moins pratique ni moins en progrès que parmi les peuples qui jouissent de la force et de la santé, de même la gloire de l'orateur s'affaiblit et s'obscurcit au milieu des bonnes mœurs et d'une sage subordination. Qu'est-il besoin de longues discussions dans le sénat, lorsque les bons esprits sont si vite d'accord? Que deviennent toutes ces harangues au peuple, lorsque l'administration publique n'est plus confiée à l'ignorance de la multitude, mais à la sagesse d'un seul? Que deviennent ces accusations où l'on se portait avec ardeur, quand les prévarications

mitus ager habet quasdam herbas lætiores. Sed nec tanti reipublicæ Gracchorum eloquentia fuit, ut pateretur et leges; nec bonæ formæ eloquentiæ Ciceri tali exitu pensavit.

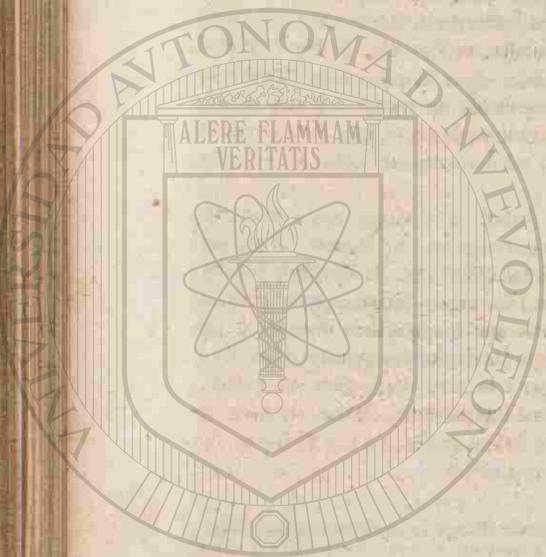
XLII. Sic quoque, quod superest antiqui oratoribus, forum non emendato, nec usque ad votum composito, civitatis argumentum est. Quis enim nos advocat, nisi aut nocens, aut miser? Quod municipium in clientelam nostram venit, nisi quod aut vicinus populus, aut domesticæ discordia, agitat? Quam provinciam tuemur, nisi spoliata vexatamque? Alqui melius fuisset non queri, quam vindicari. Quod si inveniretur aliqua civitas in qua nemo peccaret, supervacuis esset inter innocentes orator, sicut inter sanos medicus. Quo modo tamen minimum usus, minimumque profectus ars medentis habet in his gentibus, quæ firmissima valetudine ac saluberrimis corporibus utuntur: sic minor oratorum obscuriorque gloria est inter bonos mores, et in obsequium regentis paratos. Quid enim opus est longis in senatu sententiis, quum optimi cito consentiant? Quid multis apud populum concionibus, quum de republica non imperiti et multi deliberent, sed sapientissimus et unus? Quid voluntariis accusationibus, quum tam raro et tam parce peccetur? Quid invidiosis et exce-

sont si rares et si légères? ces longues défenses, où l'on employait tant d'art à émouvoir la commisération, quand la clémence du prince vient elle-même au-devant du malheur et de la faiblesse? Oui, hommes de bien et qui avez toute l'éloquence que nos mœurs comportent, croyez-moi, si les grands hommes que vous admirez fussent nés dans votre siècle, ou vous dans le leur, et qu'un dieu tout à coup eût changé respectivement votre existence, vous n'eussiez pas manqué d'atteindre, comme eux, le dernier terme de l'éloquence, ni eux de rester dans la mesure qui tempère la vôtre. Mais, puisqu'il est impossible de réunir à la fois et une grande réputation et une grande tranquillité, que chacun jouisse des avantages du siècle où il vit, sans décrier celui où il ne vit pas.

XLIII. Maternus cessa de parler. Il y aurait des choses sur lesquelles je serais d'un avis contraire, dit Messala; il en est d'autres sur lesquelles j'aurais désiré plus de développements; mais le jour finit. Une autre fois, reprit Maternus, vous pourrez disposer de moi; et les points sur lesquels mon discours a pu laisser quelque obscurité, nous les discuterons encore. Alors il se leva, et, en embrassant Aper: Je vous dénoncerai aux poètes, dit-il; et Messala, aux partisans de l'antiquité. Et moi, dit Aper, je vous dénoncerai aux maîtres de nos écoles et à nos rhéteurs. On se mit à rire, et nous nous séparâmes.

dentibus modum defensionibus, quum clementia cognoscentis obviam periclitantibus eat? Credite, optimi, et, in quantum opus est, disertissimi viri, si aut vos prioribus sæculis, aut isti, quos miramur, his nati essent, ac deus aliquis vitas vestras, vestra tempora, repente mutasset; nec vobis summa illa laus et gloria in eloquentia, neque illis modus et temperamentum defuisset. Nunc, quoniam nemo eodem tempore assequi potest magnam famam et magnam quietem, bono sæculi sui quisque, citra obtræctationem alterius, utatur.

XLIII. Finierat Maternus. Tum Messalla: Erant quibus contradicerem; erant de quibus plura dici vellem, nisi jam dies esset exactus. Fiet, inquit Maternus, postea arbitrato tuo; et, si qua tibi obscura in hoc meo sermone visa sunt, de his rursus conferemus. Ac simul assurgens, et Aprum complexus, Ego, inquit, te poetis, Messalla antiquariis criminabimur. At ego vos rhetoribus et scholasticis, inquit, quum arrisissent, discessimus. ®



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA
DIRECCIÓN GENERAL DE

NOTES

LIVRE PREMIER

CHAP. I. *Vespasien commença sa fortune, etc.* On conjecture que Tacite obtint le vigintivirat sous Vespasien; sous Titus, le tribunat militaire et la questure; et sous Domitien, le sacerdoce quindécimviral et la préture.

CHAP. II. *La Bretagne enfin conquise et aussitôt abandonnée.* Il s'agit de la conquête de l'Écosse par Agricola, laquelle fut ensuite complètement abandonnée. Du temps de Tacite, la province romaine ne dépassait pas l'endroit où, peu après, Adrien fit construire, à la hauteur environ de la ville d'York, le mur qui a porté son nom. Sévère recula encore les limites jusqu'au golfe de Glota et de Bodotria, où fut élevé, à la latitude d'Édimbourg, le mur de Sévère; mais, depuis Agricola, nul général ne tenta d'assujettir de nouveau la partie de l'Écosse qui est au delà, en sorte que sa brillante expédition resta sans fruit, et que les Écossais du nord se vantent encore aujourd'hui de n'avoir jamais été soumis.

CHAP. V. *Les soldats... avaient abandonné Néron contre leur penchant, etc.* Nymphidius et Tigellinus, préfets du prétoire, avaient persuadé à Néron qu'il était abandonné par les prétoriens, et à ceux-ci qu'ils avaient perdu la confiance de Néron, qui allait, disaient-ils, s'enfuir en Égypte. Ce double mensonge décida leur défection, et, par suite, l'arrêt du sénat qui condamnait un empereur au supplice des esclaves.

Sans cette trahison de deux hommes comblés de ses bienfaits, la défection de Vindex eût peut-être assuré à Néron une longue impunité; car l'indécis Galba, qui venait de se déclarer enfin, n'attendait plus guère que la mort.

Les gratifications promises au nom de Galba. Nymphidius avait promis sept mille cinq cents drachmes à chaque prétorien, et douze cent cinquante à chacun des autres soldats. Tous les trésors de l'empire,

joints aux plus énormes concussions, n'auraient pu acquitter des sommes aussi exorbitantes.

L'attentat de leur préfet Nymphidius. Nymphidius fut tout-puissant pendant l'anarchie qui suivit la mort de Néron. Il eut le crédit de faire déposséder Tigellinus, son collègue. Devenu seul chef de cette milice terrible, il osa aspirer à l'empire. Il y avait une conspiration toute prête pour donner à ce bâtard d'une prostituée la place des Césars. On était au moment d'exécuter cette entreprise, où entraient la plupart des prétoriens, lorsqu'un tribun des soldats, éloquent et vertueux, parvint enfin à faire rougir l'armée de son indigne choix. Nymphidius arriva, se croyant sûr d'être proclamé, tenant en main sa harangue de remerciement pour les soldats; il est massacré.

CHAP. VI. *Turpilianus, consulaire.* Avant la défaite de Vindex, Néron avait mandé des troupes de l'Illyrie, de la Bretagne, de l'Albanie, etc. Il avait nommé pour commander cette armée, qui n'était pas encore rassemblée, Pétronius Turpilianus, vieillard presque décrépit.

Le meurtre de tant de milliers de soldats. Néron avait annoncé hautement son projet de former en légions les soldats de la marine, espèce de milice presque toute composée d'esclaves, de criminels, et pour laquelle les Romains avaient un souverain mépris. Les légionnaires, au contraire, étaient tous, ou devaient être, des citoyens romains, et jouissaient de la considération attachée à ce titre. Quand Galba fut aux portes de Rome, les soldats de marine vinrent réclamer l'exécution des promesses de Néron. Galba ayant rejeté leur demande, ils s'emportèrent en murmures, en menaces; quelques-uns mêmes tirèrent l'épée. Galba les fit charger par sa cavalerie, et, le carnage une fois commencé, il ne fut plus possible de l'arrêter. Dion rapporte qu'environ sept mille de ces malheureux périrent dans cette journée.

CHAP. VII. *Capito.* Ce Capito était d'une telle insolence, qu'un Romain, condamné à son tribunal, en ayant appelé à César, Capito joua la farce ridicule de monter sur un tribunal plus élevé, et lui dit : « Plaide maintenant devant César. » Puis ayant, comme par dérision, fait recommencer l'instruction, il condamna l'appelant à la peine de mort.

CHAP. XI. *Qui méconnaît et lois et magistrats.* Auguste, réduisant l'Égypte en province romaine, ne voulut pas lui donner la forme de gouvernement que les Romains introduisaient dans leurs conquêtes, et qui avait quelque chose de républicain. Il n'y eut donc à Alexandrie ni sénat ni conseil public, quoique presque toutes les villes de l'empire jouissent de cette prérogative.

CHAP. XV. *Avec l'assentiment des curies.* L'adoption était soumise à trois conditions : 1° que celui qui adoptait fût plus âgé que le fils adoptif, qu'il fût sans enfants et hors d'âge d'en avoir; 2° que la religion et la dignité des deux familles n'en reçussent aucune altération;

3° enfin qu'il n'y eût ni fraude ni collusion, et que l'on ne se proposât d'autre but que les effets naturels d'une adoption véritable. La discussion de ces trois points appartenait au collège des pontifes; s'ils approuvaient la demande, elle était portée devant les citoyens domiciliés à Rome, qui, dans une assemblée par curies, donnaient leurs suffrages.

Au reste, ces comices par curies n'étaient plus qu'une pure formalité; le peuple ne s'y rendait pas. On y envoyait seulement trente licteurs, qui représentaient les trente curies de Rome.

CHAP. XVIII. *Ils envisageaient le donativum comme un droit qui leur était dû.* Du temps d'Auguste, de Tibère, et même de Caligula, on ne connaissait point encore ces libéralités qui furent connues depuis sous le nom de *donativum*, et dans le Bas-Empire sous celui d'*Augustiaticum*. Elles durent leur origine à Claude. « Le premier des Césars, dit Suétone, Claude acheta la fidélité du soldat. »

CHAP. XXIV. *Speculator.* Les spéculateurs étaient des soldats chargés plus particulièrement de la garde des empereurs, qu'ils ne devaient jamais perdre de vue (*speculare*, regarder). Ils portaient une espèce de hallebarde comme nos suisses. On pourrait assez bien les appeler gardes du corps; les prétoriens, garde impériale; et les légions, troupes de ligne.

CHAP. XXV. *L'un, tesséraire.* La *tessera* était une tablette de bois ou de métal sur laquelle on écrivait le mot d'ordre. Le tesséraire était le soldat chargé d'aller prendre chez le chef le mot d'ordre et de le faire passer à toute la légion. L'emploi de tesséraire était permanent.

Tous tremblaient d'être changés de corps. Les prétoriens craignaient d'être, par punition, envoyés dans les légions, ou même dans les troupes de marine.

CHAP. XXVII. *Et Othon... en présageait le succès de ses desseins.* Dans la vie d'Othon composée par Plutarque, ou plutôt, suivant Dacier, par un fils de Plutarque, on lit qu'Othon, au contraire, montra un grand trouble, et que la peur lui fit souvent changer de couleur.

XXVII. *Au Vélambre.* Le *Velabrum*, quartier de Rome entre le Palatin et l'Aventin. C'était d'abord un vaste étang sur lequel les barques allaient à la voile (*velum*).

Qua Velabra suo stagnabant flumine, quaque
Nauta per urbanas velificabat aquas.

PROPERCE, IV, élég. x, 5.

CHAP. XXVII. *Au mille d'or.* Dans le forum. C'est de cette pierre milliaire que l'on commençait à compter les distances sur toutes les routes qui aboutissaient aux extrémités de l'empire romain. Ces pierres milliaires, sur les grandes routes, furent établies par

le tribun Caius Gracchus; et le Mille d'or, au milieu de Rome, par Auguste.

CHAP. XXXVI. *Pour s'élever à l'empire il descendait jusqu'à la bassesse de l'esclave.* Othon avait persuadé aux soldats qu'ils étaient les maîtres de la vie et de la mort des Césars.

CHAP. XL. *Basiliques.* Ce mot signifie *maison royale*. C'étaient des lieux où l'on s'assemblait pour différentes sortes d'affaires, à peu près comme dans nos palais de justice ou nos Bourses. Cette espèce d'édifice servit depuis de modèle aux chrétiens pour leurs maisons d'assemblée, ou églises, auxquelles ils ne voulurent pas donner la forme des temples consacrés aux idoles.

CHAP. XLIV. *Eussent trouble d'un sentiment douloureux son cœur, etc.* On lit avec plaisir, dans Dion, les terreurs qui affligèrent Othon dès qu'il eut consommé ses desseins, et qu'il fut maître de l'empire. Il fut si épouvanté la nuit dans son sommeil, qu'il se jeta à bas de son lit, et qu'il eut la honte d'être trouvé dans ces trances par ceux qui montaient la garde auprès de son appartement.

CHAP. LV. *Les légions du Bas-Rhin prêtèrent... le serment, etc.* Sous la république elles prêtaient aussi serment aux généraux, avec cette différence que le nom du sénat et du peuple romain était énoncé formellement, et que sous l'empire il ne fut plus question que de l'empereur. Cependant le nom du sénat et du peuple était toujours sur les drapeaux. Ce fut Constantin qui le fit ôter pour y substituer le monogramme de Jésus-Christ J H S. Julien fit reparaitre sur les drapeaux les initiales S. P. Q. R., qui désignaient le sénat et le peuple romain; mais, à sa mort, elles disparurent pour jamais.

Les empereurs faisaient renouveler le serment des soldats au 1^{er} janvier, à l'anniversaire de leur naissance, etc.; surtout ils l'exigeaient, avec plus de solennité, de dix en dix ans, à compter du premier jour de leur principat, et alors ils ne manquaient pas de faire aux soldats les mêmes largesses qu'à leur avènement.

CHAP. LXXIX. *Sous leurs lourdes cataphractes.* On voit de ces cataphractes représentées sur la colonne Trajane. Rien n'est plus extraordinaire à la vue. Les hommes en sont couverts depuis le haut des épaules jusqu'au poignet et jusqu'au bout des pieds; le cheval l'est également depuis les narines jusqu'à la corne du sabot. On croirait voir des dragons écaillés. Cette armure est si juste au corps, qu'elle en laisse apercevoir tous les muscles et suivre les moindres mouvements, comme si l'homme et le cheval étaient entièrement nus. « Pour parvenir à faire leurs cataphractes, les Sarmates, dit Pausanias dans ses *Attiques*, nettoient des cornes de pied de cheval, et les taillent en petites lames semblables à des écailles de dragon. Celui qui n'a jamais vu de dragons s'en fera une idée en pensant à une pomme de pin encore verte. Ils percent ces écailles et les cousent ensemble avec des nerfs de bœuf ou de cheval. »

LIVRE DEUXIÈME

CHAP. XXV. *Leurs guirlandes entre-croisées d'un arbre à l'autre.* Dans presque toute l'Italie, et notamment entre Crémone et Plaisance, les vignes sont mariées à des arbres plantés en quinconce; elles étendent leurs rameaux, qui courent s'attacher d'un arbre à l'autre, et forment ces espèces de guirlandes que Tacite appelle *nexus traducum*. Ces jets, souvent assez robustes et très-tenaces, suspendus à quelques pieds de terre, devaient gêner beaucoup la cavalerie.

CHAP. XXIX. *Les soldats ont plus de pouvoir que les chefs.* Lucain a rendu cette idée avec une précision énergique: *Facinus, quos inquinat, æquat.*

CHAP. XLIII. *La vingt et unième légion, appelée Rapax (la Dévorante).* Juste Lipse cite un ancien monument, qu'on voit encore au Capitole, où les noms des légions sont gravés par ordre. Comme ces noms reparaissent plus d'une fois dans le cours de cet ouvrage, il n'est pas inutile de les transcrire ici :

II	Augusta.	II	Adjutrix.
VI	Victrix.	IV	Flavia.
XX	Victrix.	VII	Claudia.
VIII	Augusta.	I	Italica.
XXII	Primigenia.	V	Macedonia.
I	Minervia.	XI	Claudia.
XXX	Ulpia.	XIII	Gemina.
I	Adjutrix.	XII	Fulminatrix.
X	Gemina.	XV	Apollinea.
XIV	Gemina.	III	Gallicana.
I	Parthica.	II	Parthica.
IV	Scythica.	II	Trajana.
XVI	Flavia.	III	Augusta.
VI	Ferratensis.	VII	Gemina.
X	Fretensis.	II	Italica.
III	Cyrenensis.	III	Parthica.

On voit que les légions étaient distinguées par un numéro et par un surnom. Ce surnom était tiré soit d'une qualité glorieuse, soit de la province où elle avait le plus servi, soit du général qui l'avait levée, etc., etc.

CHAP. LII. *Et en les appelant pères conscrits.* Tarquin l'Ancien avait porté à trois cents le nombre des sénateurs. Tarquin le Superbe ayant, par ces condamnations arbitraires, considérablement diminué ce nombre, Brutus prit, pour le compléter, les premiers de l'ordre équestre. Ces nouveaux sénateurs s'appelèrent *conscripti*, c'est-à-dire

inscrits à la suite des autres. Les anciens sénateurs conservèrent le titre de *pères*, pères. Or, toutes les fois que l'on convoquait le sénat, le crieur appelait d'abord les anciens, *patres*, et ensuite les nouveaux, *conscripti*. Par la suite, au lieu de séparer par une virgule ces deux mots *patres*, *conscripti*, qui exprimaient des personnes différentes, on les réunit, et l'on en fit la dénomination générale de tous les sénateurs indistinctement.

Honneur hors de saison. Dans un moment où le sénat était avili, où il était l'esclave d'une soldatesque effrénée, où les soldats venaient de lui enlever le plus beau de ses privilèges, celui de nommer son chef.

CHAP. LIV. *Pour qu'on lui fournit des chevaux sur la route.* Il y avait des postes établies dans l'empire, mais elles n'étaient que pour le besoin de l'État; il fallait un rescrit (diplôme) du prince pour obtenir des chevaux de poste.

CHAP. LXII. *Il avait pour la bonne chère une passion, etc.* Vitellius faisait jusqu'à quatre repas énormes par jour sans en être incommodé, par l'habitude qu'il avait de se faire vomir. Un grand nombre de ses courtisans, moins robustes que lui, périrent à la suite de ces monstrueux festins. C'est à ce sujet que Vibius Crispus, qu'une indisposition avait empêché de s'y trouver, dit assez plaisamment : « Je serais mort, si je n'avais été malade. »

Vitellius dépensa à un seul repas près de huit cent mille francs de notre monnaie. Dans un autre, on servit jusqu'à deux mille poissons et sept mille oiseaux des plus rares et des plus exquis.

Vitellius avait fait faire un plat énorme, qu'il appelait le bouclier de Minerve. Plin l'Ancien rapporte qu'on fut obligé de construire un fourneau exprès pour ce plat; le fourneau était d'une grandeur si démesurée, que, bien qu'il ne fût qu'en terre cuite, il coûta près de deux cent mille francs. Pour faire ce que Vitellius appelait la dédicace de ce plat monstre, on le couvrit de foies de sargets, de cervelles de faisans et de paons, de langues de phénicoptères, et de laitances de murènes, que les matelots et les officiers de ses flottes avaient été occupés à rassembler d'un bout de la Méditerranée à l'autre, depuis Cadix jusqu'à la mer de Crète et au canal de Rhodes.

Le nom de Vitellius était resté à certains mets succulents et recherchés, jusqu'au temps de l'historien Dion, qui rapporte cette anecdote. Le lecteur saura sans doute faire la part de l'exagération.

CHAP. LXX. *Il vit sans horreur tant de milliers de citoyens sans sépulture.* On connaît le mot affreux de Vitellius. Comme plusieurs de ceux qui étaient avec lui marquaient de l'horreur pour cette infection épouvantable de tant de milliers de cadavres entassés : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon, » leur dit-il; et, en même temps, il fit apporter du vin, en but largement, et invita sa suite à en faire autant.

CHAP. LXXVI. *As-tu oublié le meurtre de Corbulon?* Lorsque Corbulon

reçut l'ordre de Néron qui le condamnait à mourir, il dit, en prenant son épée pour se percer : « J'ai ce que je mérite. »

CHAP. LXXXI. *La Cappadoce n'avait point encore de légions.* Ce fut Vespasien qui établit, le premier, un corps d'armée dans cette province, pour la garantir des incursions des barbares, et qui lui donna pour commandant un consulaire, au lieu d'un simple chevalier romain.

CHAP. LXXXV. *La septième Claudiane.* Cette légion avait reçu de Claude ce surnom pour récompense, parce qu'elle n'avait point favorisé la révolte de Furius Scribonianus en Dalmatie. Outre ce nom de Claudiane, Claude lui fit donner par le sénat ceux de *pia* et de *fidelis*. On trouve des médailles avec cette légende : *Legio septima Claudiana, septimum pia, septimum fidelis*, c'est-à-dire à peu près : La septième Claudiane, sept fois dévouée, sept fois fidèle.

CHAP. XCI. *Jour que les défaites de Crémère et d'Allia avaient rendu sinistre.* La journée de Crémère, celle où tous les Fabius furent tués par les Véiens. C'est un trait bien remarquable que celui d'une seule famille, au nombre de trois cents, osant faire la guerre à toute une nation. Les Romains mirent cette journée au nombre des jours sinistres. Cependant cet échec fut peut-être ce qui sauva la république, qui n'eût pas manqué d'être asservie par une famille si nombreuse et si puissante. Pendant sept années consécutives il y avait eu un Fabius dans le consulat, et l'usage en paraissait établi quand elle vint à être presque détruite. Il n'en resta qu'un enfant. — Crémère est aujourd'hui la Varca, et l'Allia s'appelle *torrente di Catino*.

CHAP. XCH. *Il accorda aux bannis qu'on avait rappelés le droit de patronage.* C'était Galba qui avait rappelés les exilés : il n'avait pu leur rendre leurs biens, déjà dissipés par les profusions de Néron; ainsi ils restèrent dans l'indigence. Vitellius, pour les dédommager, leur accorda ce droit de patronage, qui eût été considérable si on ne l'eût étudé.

Les affranchis étaient obligés de donner la subsistance à leur ancien maître, s'il était dans la pauvreté; ils étaient obligés de lui laisser par testament la moitié de leurs biens.

CHAP. VII. *La treizième Gemina.* Quand une légion avait été affaiblie par des pertes trop considérables, pour qu'elle pût être facilement re-

crutée on l'incorporait quelquefois dans une autre; et de là vient, selon Dion, le nom de *gemina* ou de *gemella* (double ou jumelle) qu'avaient certaines légions.

CHAP. XXIV. *Car l'ignominie, vous l'avez épuisée.* Les prétoriens, assassins de Galba, mauvais défenseurs d'Othon, licenciés par Vitellius, avaient effectivement épuisé tous les genres de honte. Comme Vitellius avait gardé leurs enseignes, nous venons de les voir conduits par un simple guidon : *vevillum* (ch. XXI). Aussi Antonius leur dit-il que leurs drapeaux sont dans le camp ennemi; et, comme ils n'ont plus l'alternative de la honte, il ne leur propose que la victoire ou la mort.

CHAP. XXVIII. *S'élançant sur la tortue qu'on avait reformée.* Quand les Romains voulaient attaquer une place et s'avancer au pied de la muraille, ils formaient ce qu'ils appelaient la tortue. Les soldats, bien serrés, mettaient leurs grands boucliers cylindriques les uns contre les autres par-dessus leurs têtes. Bien dressés à ces sortes d'attaques, ils formaient un toit si bien composé et si ferme, que les assiégés ne pouvaient ni le rompre ni l'ébranler. Les soldats qui étaient sur les flancs tenaient leurs boucliers inclinés, pour se garantir de côté, eux et leurs voisins.

La colonne Trajane représente une de ces tortues. Celle de la colonne Antonine est encore plus remarquable : les Germains jettent sur ce toit de gros quartiers de pierre, des roues de charrettes; tout cela y reste, sans que la tortue en soit ébranlée.

Montfaucon parle aussi d'une tortue à deux étages d'hommes, qui montait quelquefois jusqu'à la hauteur des murs attaqués (mais comme il faudrait concevoir que chaque homme, tout armé, portât du bras gauche et au-dessus de sa tête un autre homme tout armé, nous nous permettrons de suspendre notre adhésion jusqu'à plus ample informé).

CHAP. XXXIII. *Un seul temple resta debout, celui de Méphitis.* Méphitis signifie *miasme*, *méphitisme*. Les environs de Crémone étant un marais fort malsain, et ses exhalaisons très-meurtrières, la superstition avait cru remédier au mal, en faisant du méphitisme un dieu qu'on cherchait à apaiser par des sacrifices. C'est ainsi qu'elle avait fait le dieu *Rubigo*, de cette maladie des blés connue sous le nom de rouille ou de nielle.

CHAP. XXXVII. *C'était le premier exemple de consul subrogé, sans destitution, etc.* Cette formalité était si nécessaire, que lorsqu'on voulut faire le procès à Lentulus, complice de Catilina, et qui était préteur, on commença par le faire abdiquer; et, quoique le crime de haute trahison fût censé lui avoir fait perdre, non-seulement les prérogatives de magistrat, mais encore celles de citoyen, on ne se crut pas encore autorisé à négliger une formalité regardée comme indispensable.

CHAP. LV. *Il prodigue aux alliés le droit fédéral.* La politique des Romains avait habilement classé les différents peuples qui concouraient à former leur puissance. Ils avaient ce qu'ils appelaient *amici, civitates liberae, foederati, socii*.

Les amis, *amici*, étaient les peuples ou les rois qui, avant d'avoir éprouvé la force des armes romaines, avaient recherché l'alliance de la république; ils restaient toujours à peu près indépendants; ils se gouvernaient par leurs propres lois, et n'étaient liés que par un traité qui les obligeait à secourir les Romains, quand ceux-ci étaient attaqués. Les Romains se chargeaient de les défendre à leur tour.

Les peuples libres, *civitates liberae*, étaient ceux qui, après avoir été subjugués, avaient obtenu l'exemption de tout tribut, et la liberté de se gouverner par leurs lois.

Les villes *fédérées*, car il faut absolument créer ce mot, se gouvernaient aussi par leurs propres lois; mais elles n'étaient pas exemptes de tributs.

Quant à ce qu'ils appelaient *socii*, alliés, l'acception de ce mot variait. Le plus souvent il signifiait, suivant Grævius, les peuples conquis, tributaires, réduits en provinces romaines, et gouvernés par des magistrats de Rome. C'était un nom honorable sous lequel on déguisait la véritable servitude de ces peuples, que l'on appelait aussi *provinciales, tributarii, vectigales, stipendiarii*.

CHAP. LIX. *Les Samnites, les Marses et les Pélagiens.* Le Samnium occupait partie de l'Abruzze citérieure, le comté de Molise, et partie de la terre de Labour et de la Capitanate. Les Pélagiens occupaient le reste de l'Abruzze citérieure, entre les rivières Pescara et Sangro; et les Marses, la partie de l'Abruzze ultérieure, près du lac de Célano.

CHAP. LXXI. *Ils lancent des torches sur un portique qui avançait.* Ces portiques régnaient le long des maisons à la droite de la rue. Il paraissait que ce portique saillant était assez éloigné de la porte du Capitole, dont les Vitelliens se seraient retirés, ne pouvant la forcer, faute de machines. Ils ont donc reculé jusqu'à ce portique, auquel ils mettent le feu, qui se communique aux autres. A mesure que ces portiques s'enflamment, les Vitelliens s'avancent, et arrivent une seconde fois à la porte de la citadelle, porte que l'incendie a gagnée.

CHAP. LXXXV. *Où pour abrégé son opprobre.* — Dion décide que ce fut par compassion; il prête même à ce soldat un mot sublime : « Mon général, dit-il en levant son épée pour le frapper, je n'ai plus que ce moyen de te défendre. »

LIVRE QUATRIÈME

CHAP. XV. *Un camp d'hiver.* Il importe de fixer les idées qu'on doit attacher à cette expression *hiberna castra*. Elle ne signifie point du tout ce que nous entendons par nos *quartiers d'hiver*, qui sont des cantonnements épars dans différents villages ou dans plusieurs villes voisines. Ces camps *stationnaires* des Romains, car ils les appelaient aussi *stativa*, étaient de véritables villes, entourées de murs crénelés, de dix à douze pieds de hauteur, et fortifiés de distance en distance par des tours, et sur le long desquels régnait une plate-forme assez large pour qu'on pût y établir toutes les machines de guerre propres à repousser les assaillants. Le long de ce mur, en dedans, étaient pratiqués des logements de bois ou de pierre, où les soldats passaient l'hiver commodément et chaudement. Beaucoup de nos villes actuelles, telles que Fécamp, Clostercamp, etc., etc., ne sont que d'anciens camps romains, dont le nom seul atteste leur première origine.

CHAP. XVIII. *Y répondissent par un cri égal.* Dans les armées romaines, rien n'était abandonné au caprice du soldat : le cri même, nommé *barritus*, par lequel on commençait les batailles, avait ses règles. Les *campidoctores* (espèce de maîtres d'armes) enseignaient à le pousser avec force et de concert, en approchant la bouche du bord du bouclier, et en commençant par un bruit sourd, qui, s'élevant et se fortifiant par degré, imitait le bruit des flots qui viennent, en mugissant, se briser contre les rivages. Il ne fallait crier que de près lorsque les deux armées étaient jointes, afin que l'horreur du cri et le fer des traits frappassent l'ennemi en même temps. Jules César observe que ce n'est pas sans raison que les anciens avaient introduit l'usage de faire sonner toutes les trompettes et de pousser un cri général au commencement des batailles : ils ont cru, dit-il, que ce bruit était capable d'animer leurs troupes et d'effrayer l'ennemi.

CHAP. XXI. *Les deux frères Scribonius*, surnommés l'un Rufus, l'autre Proculus. Ils ne s'étaient presque jamais quittés; ils avaient toujours eu la même maison, la même table; ils n'avaient point partagé la succession de leur père. Ils coururent ensemble, et avec un égal succès, la carrière des honneurs; ils se virent en même temps gouverneurs, l'un de la haute et l'autre de la basse Germanie.

CHAP. XLII. *Qui n'avait point encore l'âge sénatorial.* La questure était la première dignité qui donnait entrée au sénat, et l'on ne pouvait pas être questeur avant vingt-sept ans. Anciennement il n'y avait que les magistratures curules, telle que la grande éditilité, la préture et le consulat, qui donnassent l'entrée au sénat.

CHAP. XLIII. *Helvidius en conçut l'espérance de pouvoir aussi acca-*

bler *Marcellus*. Ce *Marcellus Éprius*, ce délateur de *Thraséas*, périt enfin misérablement. Il était entré dans une conspiration contre *Vespasien*; il fut condamné par le sénat et se coupa la gorge avec un rasoir.

CHAP. LIII. *Les soldats qui avaient des noms heureux.* Toutes les fois que les consuls faisaient un enrôlement, ou les censeurs un dénombrement, ils ne manquaient pas de nommer d'abord les citoyens qui avaient de ces noms auxquels ils attachaient des idées de bonheur, comme *Valérius*, *Salvius*, qui se rapprochent des mots *valere*, *salvus*, qui veulent dire *robuste*, *bien portant*, etc. Au contraire, ils évitaient ceux qui pouvaient rappeler quelque idée sinistre, comme *Agrippa de ægre partus*, enfanté avec douleur; *Hostilius*, qui semble venir de *hostis*, ennemi. *Festus* rapporte que, quand on affermaient les domaines de l'État, on commençait toujours par le lac *Lucrin*, parce que ce nom ressemble à *lucrum*, lucre, gain.

D'un arbre agréable aux dieux. Ces arbres étaient le chêne, l'yeuse, le liège, le hêtre, le coudrier, le sorbier, le figuier blanc, le poirier, le pommier, la vigne, le prunier, le cornouiller, le lotier.

CHAP. LVII. *Cependant Sabinus, après avoir détruit tous les monuments qui pouvaient rappeler l'alliance*, etc. Ces monuments étaient les colonnes ou les tables d'airain sur lesquelles on avait gravé les traités.

J'en parlerai dans la suite. La partie de cette histoire où devait se trouver ce récit est malheureusement perdue.

CHAP. LXX. *Celui des singulaires.* Les singulaires étaient une milice particulière qui, par ses fonctions, se rapprochait assez des prétoriens. Quand l'empereur allait au combat, il avait un corps de prétoriens à sa droite, et à sa gauche, un corps de singulaires. Ceux-ci campaient toujours à l'armée à côté des prétoriens.

CHAP. LXXXIII. *Qu'il avait fait venir d'Eleusis.* Cette ville était fameuse par son temple de *Cérès*, où se célébraient les mystères des initiés. Deux *Acarnaniens*, étant entrés dans le temple au moment de la célébration des mystères, furent tués comme s'ils eussent commis un crime abominable, quoiqu'il fût notoire qu'ils n'étaient entrés que par mégarde.

LIVRE CINQUIÈME

CHAP. V. *Venaient y porter en foule leur argent et leurs offrandes.* *Cicéron*, dans l'oraison pour *Flaccus*, dit qu'il n'y avait pas d'année

où, de l'Italie et de toutes les provinces, il ne passât beaucoup d'or à Jérusalem. Josèphe convient des sommes énormes qui étaient portées, de toutes les parties de l'Europe et de l'Asie, dans le temple des Juifs. L'abbé Brotier fait monter à quatre millions le nombre des Juifs qui étaient hors de la Palestine. Or ces quatre millions d'hommes envoyaient tous les ans leurs offrandes à Jérusalem.

CHAP. VI. *Le baumier est petit.* Pompée avait fait voir aux Romains le premier ébénier, dans son triomphe, après la guerre de Mithridate; ce furent Vespasien et Titus qui, dans leur triomphe sur les Juifs, firent connaître le premier baumier. C'est cet arbrisseau qui donne le baume si connu sous le nom de baume de la Mecque, mais qui ne nous arrive souvent que fort altéré.

Après la réduction de la Judée, le fisc, chez les Romains, s'était approprié le monopole du baume; et, afin d'augmenter les profits, on avait cherché à multiplier le baumier en Egypte. Il paraît que cet arbrisseau ne se trouve plus qu'en Arabie, où il est cultivé uniquement pour le Grand-Seigneur.

LA GERMANIE

CHAP. VII. *Acies per cuneos componitur.* Le coin est leur ordre de bataille. « Ce qu'on appelle le coin, dit Végèce, est une certaine disposition de soldats qui se termine en pointe par le front, et qui s'élargit à sa base. Son usage est de rompre la ligne des ennemis, en faisant qu'un grand nombre d'hommes lancent leurs traits vers un même endroit. Les soldats l'appellent *ête de porc*. A cette disposition on en oppose une autre, qu'on appelle la *tenaille*, parce que sa figure ressemble à la lettre V. »

CHAP. VII. *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* Pour leurs rois, ils consultent la naissance; pour leurs généraux, la valeur. Ce passage est très-remarquable. Il a donné au génie de Montesquieu la solution des deux faits les plus importants dans notre ancienne histoire. Sous la première race, la royauté était héréditaire; et les maires ou ducs du palais, qui commandaient les armées, qui exerçaient l'autorité royale, étaient élus par la nation. Voilà bien le *reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt*.

Ceci explique encore comment les maires, qui étaient électifs, ayant réuni la royauté, qui était héréditaire, cette royauté, sous la seconde race, fut à la fois héréditaire et élective, héréditaire dans la même famille, élective entre les différents princes de cette famille.

CHAP. VIII. Cette Velléda fut prise par Rutilius Gallicus, et conduite à Rome, où Tacite ut la voir.

Nec tanquam facerent deas. Trait de satire contre les apothéoses des femmes de la famille impériale.

CHAP. IX. *Pars Suevorum et Isidi sacrificat.* Une partie des Suèves sacrifiait aussi à Isis. Isis déesse des navigateurs: elle est toujours représentée avec un sistre et un serpent dans la main droite, le nilomètre dans la gauche, sur sa tête une corbeille et derrière elle un vaisseau.

Lucos ac nemora consecrant, eorumque nominibus appellant secretum illud quod sola reverentia vident. Ils consacrent des bois, et ils donnent le nom de dieu à cette horreur des forêts, où ils adorent ce qu'ils ne voient pas. Non-seulement les Germains ne se permettaient point de tailler leurs dieux, mais même de se les représenter à l'imagination sous une forme apparente. Ils consacraient donc des forêts, auxquelles ils donnaient le nom de leurs dieux: et ce qu'ils regardaient comme dieu dans ces forêts, ce n'était point les troncs et les arbres qui se montraient sous des formes visibles; c'était le silence, la solitude, l'horreur de ces lieux (*secretum illud*), ce je ne sais quoi qu'ils se représentaient, qu'ils se réalisaient uniquement par la vénération qu'elle leur imprimait.

CHAP. XI. *La décision appartient au peuple, la discussion est réservée aux chefs.* On verra, dit Montesquieu (*Esprit des lois*, liv. XI, chap. vi), « que c'est des Germains que les Anglais ont tiré l'idée de leur gouvernement politique. »

CHAP. XIII. *Donne au jeune homme le bouclier et la framée.* On retrouve là l'origine de cet usage de notre ancienne chevalerie de ceindre l'épée en armant un homme chevalier.

Et il n'y a point de honte à être ainsi le compagnon d'un autre. Voilà nos pages, nos demoiselles de compagnie, nos varlets, nos écuyers, et tous ces domestiques de la maison de nos princes, qui conservent de la considération en exerçant des fonctions que les Romains jugeaient avilissantes, et qu'ils abandonnaient à des esclaves ou à des affranchis.

Il existe une grande émulation, etc. Montesquieu a traduit ce passage avec une précision remarquable:

« Il y avait entre eux une émulation singulière pour obtenir une distinction auprès du prince, et une émulation entre les princes sur le nombre et la bravoure de leurs compagnons. C'est, ajoute Tacite, la dignité, c'est la puissance, d'être toujours entouré d'une foule de jeunes gens que l'on a choisis; c'est un ornement dans la paix, c'est un rempart dans la guerre. On se rend célèbre dans sa nation et chez les peuples voisins, si l'on surpasse les autres par le nombre et le courage de ses compagnons: on reçoit des présents; les ambassadeurs viennent de toutes parts. Souvent la réputation décide de la guerre.

« Dans le combat, il est honteux au prince d'être inférieur en courage; il est honteux à la troupe de ne point égaler la valeur du prince,

c'est une infamie éternelle de lui avoir survécu. L'engagement le plus sacré, c'est de le défendre. Si une cité est en paix, les princes vont chez celles qui font la guerre; c'est par là qu'ils conservent un grand nombre d'amis. Ceux-ci reçoivent d'eux le cheval de combat et le javelot terrible. Les repas, peu délicats mais grands, sont une espèce de solde pour eux. Le prince ne soutient ses libéralités que par les guerres et les rapines. Vous leur persuaderiez bien moins de labourer la terre et d'attendre l'année, que d'appeler l'ennemi et de recevoir des blessures; ils n'acquerront pas par la sueur ce qu'ils peuvent obtenir par le sang.»

(*Esprit des lois*, liv. XXX, chap. III.)

CHAP. XVI. Là, chaque maison est entourée d'un espace de terre. C'est ce qu'ils appelaient la terre salique, du mot *sala*, qui signifiait maison. Or on voit pourquoi les filles n'héritaient point de la terre salique; destinées à aller habiter une autre maison, elles n'avaient pas besoin du petit champ qui entourait celle de leurs pères.

CHAP. XXVI. Ils changent de terre tous les ans. Les Germains changeaient de terre tous les ans, de peur que les charmes de la propriété ne leur fissent enfin quitter la guerre et les armes pour les douces occupations de la culture; de peur que les grands n'étendissent trop leurs domaines, et ne finissent par usurper les possessions des plus pauvres. Ils craignaient encore que des établissements fixes n'amènassent des habitations plus commodes, et insensiblement toutes les recherches de la mollesse, et, avec elles, la passion de l'argent, source des factions et des discordes. D'ailleurs, cette distribution annuelle des terres satisfaisait le peuple. Si, par hasard, quelqu'un se trouvait lésé, il ne l'était que pour un an; les injustices n'étaient que momentanées, et l'on pouvait se flatter de les voir réparées par un nouveau partage. (*Commentaires de César*, liv. VI, *De la Guerre des Gaules*, chap. XXI.)

Le nom d'automne leur est aussi inconnu que ses fruits. Encore aujourd'hui on ne désigne en Allemagne l'automne que par le mot d'*herbst*, qui signifie moisson (en anglais *harvest*.)

CHAP. XXIX. La contrée *décamate*, maintenant la Souabe. C'était le pays des Marcomans, que leur émigration pour la Bohême avait laissé désert. Les peuplades de Gaulois qui vinrent remplir ce vide, craignant les invasions des Germains, se mirent sous la protection de Rome, et lui payèrent le dixième de leurs récoltes (*decumam*), comme toutes les provinces qui se soumettaient volontairement. De là son nom de *Décamate*.

CHAP. XXXIV. Les *Dulgibins*, les *Chassuares*. Ils habitent vers les sources de la Lippe. Les grands Frisons étaient au delà du lac Flevis, les petits Frisons en deçà. Ce lac est confondu avec le *Zuyderzée* depuis l'inondation de 1569.

CHAP. XXXVI. Les *Chauques*... Les *Chérusques*. Les Chauques s'étendaient de l'Elms à l'Elbe. Les Chérusques occupaient les pays de

Paderborn, Lunebourg, Brunswick, Brandebourg; les Fosiens, à ce que l'on conjecture, l'évêché d'Hildesheim.

CHAP. XLIV. Les *Suïones*, nation qui, indépendamment de ses forces de terre, est puissante par ses flottes. Les Barbares qui, sous le nom de Normands, désolèrent si longtemps les côtes de France, étaient des Suïones. Ce que Tacite dit ici de leur marine explique d'avance les prodigieux armements qu'ils firent cinq ou six siècles après.

CHAP. XLV. Ce sont des figures de sangliers qu'ils portent à la main. On trouve encore en Suède des traces de cette ancienne superstition; dans le mois de février, époque où se célébrait autrefois la fête de la déesse Fréa, les villageois pétrissent un pain en forme de porc, dont ils font divers usages superstitieux.

Le succin, qui ne se trouve que dans leur pays. Le succin, autrement l'ambre jaune. Il se trouve aussi en Saxe et ailleurs, mais nulle part, il est vrai, aussi abondamment que dans les ruisseaux de la Prusse ducale, à l'embouchure de la Vistule, dans l'île de Narung, et dans celle qui est formée par les deux bras de ce fleuve. C'étaient les îles *Électrides* des anciens, ainsi nommées du mot *electrum*, ambre. On trouve l'ambre jaune, en grande quantité, dans les terres de la Prusse, ce qui l'a fait ranger dans la classe des fossiles. Formey et d'autres savants veulent encore que ce soit le suc résineux des pins et des peupliers.

Où il se nomme *gless*. Les Allemands, en prononçant *gless*, écrivent *glass*. C'est le nom du verre chez eux. Comme l'ambre en a la transparence, ils lui en ont donné le nom.

Les Romains faisaient avec l'ambre des bracelets, des bagues, des coupes et jusqu'à des colonnes, s'il faut en croire Claudien :

In celsas surgunt electra columnas.

Pline l'Ancien rapporte que, du temps de Néron, on apporta un morceau d'ambre jaune qui pesait treize livres.

CHAP. XLVI. On a prétendu que Tacite avait un peu chargé le tableau dans la peinture qu'il a faite des mœurs des Germains, pour en faire mieux ressortir la satire des mœurs romaines. Mais il n'y a pas un seul trait qui ne soit de la plus grande vérité, qu'on ne retrouve dans les lois salique, ripuaire, lombarde, etc., et même en partie dans les usages modernes des Allemands, des Français, des Anglais.

VIE DE JULIUS AGRICOLA

CHAP. I. *Et ni Rutilius, ni Scaurus.* Priscus Rutilius Rufus, lieutenant en Asie, avait été un modèle de désintéressement et d'équité : à son retour, il fut accusé de concussions et de rapines. C'était l'effet de la vengeance des chevaliers romains, dont il avait eu le courage de réprimer les vexations, et qui dans ce temps-là, par un arrangement très-vicieux, se trouvaient à la fois, dans les provinces, les fermiers de la république, et, dans Rome, les juges des citoyens. Rutilius, chassé de sa patrie, choisit pour retraite cette même province qu'on l'accusait d'avoir opprimée. Il y recueillit le prix de ses vertus. Toutes les villes d'Asie se disputèrent l'honneur de lui donner un asile; on le combla de distinctions; et, comme l'injustice de ses juges l'avait dépouillé de ses biens, les peuples et les rois alliés fournirent à sa subsistance noblement, volontairement et malgré lui.

Marcus Emilius Scaurus vivait, ainsi que Rutilius, dans le septième siècle de la république. Tous deux écrivirent les Mémoires de leur vie. Scaurus fut, vingt-cinq ans de suite, prince du sénat. Salluste est le seul écrivain qui ait affecté de jeter quelques nuages sur les vertus de ce grand homme, dont Cicéron et Tacite ne parlent qu'avec le sentiment de l'admiration.

CHAP. II. *Nous avons vu Arulenus,* etc. Lucius Junius Arulenus Rusticus, le même dont Tacite a parlé dans le livre XVI de ses *Annales*, et dans le III^e de ses *Histoires*. Pline le Jeune, chargé de marier la fille de ce grand homme, écrivait : « Je ne puis mettre trop de soins pour choisir l'homme digne de donner des petits-fils à Arulenus Rusticus. »

Et Sénécion payer de leur tête, etc. Herennius Senecio, né dans la Bétique. Un de ses crimes, outre sa Vie d'Helvidius, fut d'avoir renoncé à demander les honneurs depuis sa questure; c'est lui que Tacite désigne dans cette phrase du premier livre de l'histoire. *L'acceptation ou le refus des honneurs devenus des crimes punis de mort, l'infaillible partage des vertus.*

In comitio ac foro. Comitium signifie non l'assemblée du peuple romain, mais le lieu où se tenaient ces assemblées. Il y avait longtemps, sous Domitien, que la nation ne s'assemblait plus, qu'il n'y avait plus de nation. Le comitium était dans la grande place publique, appelée *Forum Romanum*.

CHAP. XVI. *Bolanus irréprochable.* Stace, peu d'accord avec Tacite, le peint comme un grand capitaine (*Silv.*, V, II, 53 et 142); mais il parle en poète et Tacite en historien.

CHAP. XL. *Son successeur.* Sallustius Lucullus. Suétone nous apprend

que Domitien le fit tuer, parce qu'il avait permis qu'on appelât de son nom des lances d'une forme nouvelle.

CHAP. XLII. *Salarium tamen proconsulari solitum offerri, etc. Il est d'usage, en pareil cas, d'offrir les appointements de proconsul.* Il y a dans Dion un passage qui explique celui-ci. Le proconsulat d'Afrique était échu par le sort à Aufidius Fronto : l'empereur Macrin ne voulut pas le laisser partir; mais, en lui refusant le gouvernement, il consentit que les appointements lui fussent conservés. Ces appointements montaient à environ deux cent mille francs de notre monnaie. On sait que les gouverneurs des provinces sénatoriales, qu'on appelait proconsuls, ne l'étaient que pour un an. Ce fut Auguste qui assigna le premier des appointements aux proconsuls; car dans l'ancienne république, on se contentait de fournir aux dépenses de leur maison : on ne leur donnait point d'argent.

CHAP. XLV. *Una adhuc victoria Carus Metius censebatur... sententia Messallini... et Massa Bebius...*, etc. Carus Metius, Catullus Messallinus, Bebius Massa, fameux délateurs.

Ce fut Carus Metius qui fit périr le vertueux Herennius Senecio. A la mort de Domitien, on trouva, dans son portefeuille, une délation de ce même Metius contre Pline le Jeune.

Catullus Messallinus était aveugle, ce qui avait encore contribué à lui endurcir le cœur, en lui ôtant toute pudeur, toute crainte, toute compassion. Il fut, sous Domitien, le fléau le plus terrible des gens de bien. Juvénal l'appelle :

Grande et conspicuum nostro quoque tempore monstrum.

Ce Messallinus donna lieu à un mot très-heureux et très-hardi. Il était mort avant Domitien, et il avait ainsi échappé au juste châtiement que subirent les délateurs sous Nerva. Nerva, toutefois, avait eu la faiblesse d'en épargner quelques-uns, entre autres Fabricius Véinto, le plus méchant des hommes, dont le nom seul, dit Pline, était une satire. A un grand souper dont Fabricius avait été prié, et où il occupait même la place d'honneur, ayant été placé tout à côté du prince, la conversation tomba sur Catullus Messallinus, sur ses bassesses, ses cruautés, sur ses avis sanguinaires. « Que pensez-vous, ajouta Nerva, qu'il lui fût arrivé s'il eût vécu jusqu'à ce moment? — Il souperait avec nous, » répondit Mauricus, frère d'Arulenus.

Bebius Massa avait été gouverneur de la Bétique, qu'il désola par ses brigandages. A son retour, il fut poursuivi et condamné pour crime de concussion. Ce furent Herennius Senecio et Pline le Jeune que le sénat chargea de faire valoir les réclamations de la province.

De rougir aux yeux de Mauricus et de Rusticus. Deux frères, dont le premier fut exilé, et l'autre mis à mort sous Domitien.

DES ORATEURS

CHAP. I. *Mon cher Fabius.* Justus Fabius. C'était aussi un ami de Pline. Dans le recueil de ses lettres, il y en a deux qui lui sont adressées; et c'est peut-être une légère probabilité de plus que le Dialogue pourrait bien être de Pline le Jeune.

CHAP. II. *Curiatius Maternus.* Dion parle d'un sophiste, nommé Maternus, que Domitien fit condamner à mort, parce qu'il avait pris les tyrans pour sujet de quelques-unes de ces amplifications de rhétorique, appelées *déclamations*, par lesquelles on s'exerçait alors à l'éloquence.

Julius Secundus. Quintilien en parle avec beaucoup d'éloges :

« Julius Secundus aurait certainement laissé un grand nom à la postérité s'il eût vécu plus longtemps; car il eût ajouté et ajoutait même, tous les jours, à ses rares qualités ce qui pouvait y manquer, je veux dire, de se rendre plus fort dans la contestation, et d'être moins occupé des mots que des choses. Mais quoiqu'il ait été enlevé prématurément, il ne laisse pas de mériter ici une place considérable, tant il a non-seulement d'éloquence, mais de grâce à expliquer tout ce qu'il veut; tant son style est clair, doux et brillant; tant ses expressions, celles même qu'il tire de loin, ont de propriété, et tant il y a d'énergie dans certaines autres qui lui sont particulières et qu'il hasarde. »

CHAP. V. *Saleius Bassus.* *Vehemens ac poeticum ingenium Saleii Bassi fuit, nec ipsum senectute maturum,* dit Quintilien.

Perpetua potentia ac potestate. Potestas, magistrature. Gabiorumque esse potestas, dit Juvénal, *Être un magistrat de Gabies.*

CHAP. VII. *Malgré la défaveur du pays où je suis né.* Il paraît qu'Aper était Gaulois, et plusieurs villes des Gaules avaient été les dernières à reconnaître Vespasien.

Devant les centumvirs. Il y en avait cent cinq; chacune des trente-cinq tribus de Rome en fournissait trois; mais, pour faire un compte rond, on a dit les centumvirs (les cent); ils étaient partagés en quatre tribunaux.

CHAP. VIII. *Crispus Vibius.* Quintilien dit de lui : « Crispus Vibius a un style soigné, agréable et fait pour plaire; mais plus approprié aux causes des particuliers qu'à celles qui ont pour objet les intérêts publics. » *Instit.*, X, 1.

CHAP. XIV. *Julius Asiaticus.* Peut-être ce chef gaulois qui avait pris les armes pour Vindex. Voyez *Hist.* II, 94.

CHAP. XV. *Ce Sacerdos Nicétès.* Philostrate dit, de ce rhéteur de Smyrne, que sa prose ressemblait à un dithyrambe. Il eut Pline le Jeune pour auditeur. Voyez liv. VI, ép. 6.

Qu'Afer, qu'Africanus. Domitius Afer, Julius Africanus. Voici ce qu'en dit Quintilien :

« Parmi ceux que j'ai pu voir, Domitius Afer et Julius Africanus l'ont de beaucoup emporté sur tous les autres. Le premier mérite la préférence par la justesse de son style et par son genre d'éloquence. Je le tiens comparable aux anciens. Le second a plus de feu; mais il est trop recherché dans le choix des mots, trop long quelquefois dans ses phrases, et peu réservé dans l'usage des métaphores. » (Livre X, chap. 1^{er}.)

CHAP. XVIII. *Galba, Carbon.* Servius Sulpicius Galba, consul, l'an 610 de Rome. Sa diction était encore plus surannée que celle du vieux Caton. On ne le lisait déjà plus dès le temps de Cicéron.

Caius Papirius Carbo, consul, l'an de Rome 654. Cicéron en parle avantageusement dans son ouvrage sur les *Orateurs illustres*. « Sa prose, dit-il, avait de la cadence et de l'harmonie; son style ne manquait point de chaleur; il avait des moments d'énergie; mais ce qui le caractérisait surtout, c'était la douceur et la grâce. »

Crassus plus correct, plus orné que Gracchus. Lucius Crassus, consul, l'an de Rome 658. Cicéron en fait de grands éloges dans son *Orateur*.

Et peu attique. « On distingue, dit Quintilien, deux sortes de styles : l'asiatique et l'attique; celui-ci serré, pur et sain; celui-là, au contraire, enflé, mais vide; l'un n'ayant jamais rien de superflu, l'autre manquant souvent de justesse, et ne gardant ni bornes ni mesures. »

CHAP. XIX. *In cortina; dans l'assemblée,* comme l'a fort bien expliqué l'abbé Brotier.

Magni cortina theatri. (Severus, in *Etna*, v. 294.)

CHAP. XX. La harangue pour Tullius est perdue; Macrobe la cite avec éloge.

Ou de Lucain. Il faut noter que c'est Aper qui, conformément à son rôle de partisan des modernes, met la *Pharsale* sur la même ligne que l'*Énéide*.

CHAP. XXI. Quintilien dit de Calvus : « J'ai vu des gens qui préféraient Calvus à tout ce que nous avons d'orateurs : j'en ai vu d'autres qui, sur la foi de Cicéron, croyaient que la trop grande rigueur qu'il avait pour lui-même ruinait ses forces. Mais sa manière n'est pas moins solide que sévère. Son style est extrêmement châtié, et souvent ne laisse pas d'être mâle. Il a écrit dans le goût attique, et la mort, qui nous l'a ravi sitôt, a fait tort à son éloquence, supposé qu'il l'eût perfectionnée en y ajoutant quelque chose; car il n'y avait rien à retrancher.

« Coelius a infiniment d'esprit; ses *accusations* surtout sont pleines du sel le plus piquant. Il lui aurait fallu seulement et une meilleure tête et une plus longue vie.

« Pour Jules César, s'il n'avait vaqué qu'aux seules fonctions du barreau, nul de nos orateurs ne pourrait mieux disputer le prix à Cicéron. Il y en a tant de force, tant de subtilité, tant de feu, que vous diriez qu'il parle du même courage qu'il combattait; et, quoiqu'il ait eu bien d'autres soins, il orne ces grands talents par une merveilleuse pureté de langage, dont il a toujours été particulièrement soigneux.

« Brutus a fait des traités qui sont d'une grande beauté, et fort au-dessus de ses plaidoyers. Il soutient admirablement bien tout le poids de sa matière, et vous sentez, en le lisant, qu'il est pénétré de ce qu'il dit.

« Asinius Pollion a beaucoup d'invention, toute l'exactitude possible; mais il est si éloigné de la douceur et de la pureté de Cicéron, qu'il semble avoir existé un siècle avant lui.

« Messalla est poli et naturel; la noblesse de son style annonce en quelque façon, celle de son extraction; mais il n'a pas assez de force. » (Liv. X, chap. 1^{er}.)

CHAP. XXIII. *Sa roue de fortune.* Dans le discours contre Pison, en parlant de Gabinius: *Cum ipse nudus in convivio saltaret, in quo ne tum quidem, eum illum suum saltatorium versaret orbem, fortunæ rotam pertimescebat.*

Son *jus Verrinum*. Insigne jeu de mots qui roule sur ce que *jus Verrinum*, qui signifie le *code de Verrès*, peut signifier aussi du *bouillon de porc*. (Premier discours contre Verrès.)

Esse videatur, paraît être; mots aussi désagréables en français que les mots latins sont harmonieux.

De votre Aufidius et de Servilius. Aufidius Bassus, Servilius Nonianus. « Servilius Nonianus est un historien de beaucoup d'esprit et de réputation, sentencieux, mais plus diffus que ne le permet le genre historique. Aufidius Bassus en a plus dignement soutenu le caractère, surtout dans ses livres de la guerre de Germanie; auteur vraiment estimable en tout, mais pourtant au-dessous de lui-même en quelques-uns de ses ouvrages. » (Quintilien, liv. X.)

De Sisenna. Lucius Sisenna. Cicéron en parle dans son ouvrage sur les *Orateurs illustres*. « Homme savant..., parlant bien sa langue, très-instruit des affaires publiques, et ne manquant point de talent pour la plaisanterie; mais travaillant trop peu ses plaidoyers, et ne s'étant point assez exercé à ce genre. » *Doctus vir..., bene latine loquens, gnarus républicæ, non sine facetiis, sed neque laboris multi, nec satis versatus in caussis.*

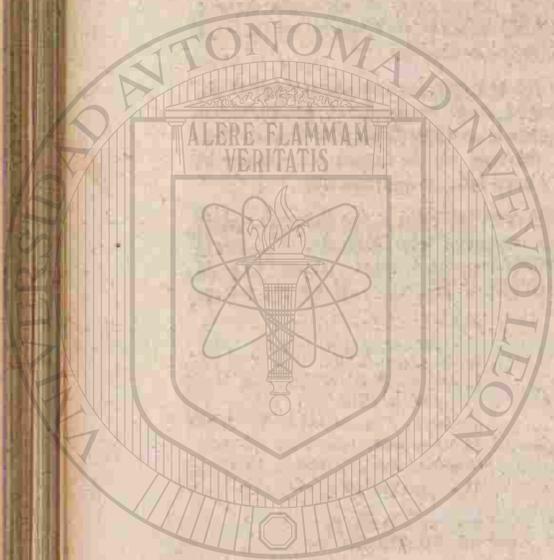
CHAP. XXVI. *La sagesse un peu compassée de Crassus.* Cicéron, *De claris oratoribus*, cap. 58, loue son extrême gravité; c'est apparem-

ment ce que l'interlocuteur blâme ici, comme trop mesurée ou trop froide, en l'appelant *maturitatem*.

Qu'on puisse chanter et danser leurs plaidoyers. Il n'y a qu'à lire ce que Cicéron a écrit dans son *Orateur* sur les nombres oratoires, pour être convaincu que nous n'avons pas les premiers éléments de la prononciation des Latins. Il y avait dans leur langue une espèce de chant, de musique notée, pour ainsi dire, dont il nous est impossible de nous faire une idée, à moins d'avoir été en Italie, où les Romains chantent encore les vers de Virgile et la prose de Cicéron.

CHAP. XXXIV. *Crassus avait dix-neuf ans, etc.*, ou plutôt vingt et un, suivant le calcul exact de Brotier. Pline commença à plaider à dix-neuf ans. Brotier cite un exemple d'un talent bien plus précoce. Jacques Corbin, avocat à Paris, fut reçu sur le tableau à treize ans, et plaida sa première cause le 1^{er} avril 1632, à quatorze ans.

CHAP. XXXV. *Les délibératives et les judiciaires.* Les *suasoriæ* étaient dans le genre délibératif; on demandait par exemple, si, après la bataille de Cannes, Annibal devait marcher droit à Rome; si Sylla devait ou non abdiquer la dictature, etc. Les *controversiæ* étaient dans le genre judiciaire.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE

INDEX DE C. C. TACITE

A

- ADDAESE, *Ann.*, vi, 56, 57, 45, 44.
ADDUS, *Ann.*, vi, 51, 52.
ADROBA (*Montagne Noire*), *Germ.*, 1.
ABORIGÈNES, *Ann.*, xi, 14.
ABUDIUS RUSO, *Ann.*, vi, 50.
ACBARE OU ABGARE, *Ann.*, xii, 12, 14.
ACCIUS, *Orat.*, 20, 21.
ACERRONIA, *Ann.*, xiv, 5, 6.
ACERRONIUS PROCULUS (Cnèius), *Ann.*, vi, 45.
ACHAÏE, *Ann.*, ii, 55; iv, 45; vi, 18. — *Hist.*, i, 23; ii, 1. — *Ann.*, iii, 7. — *Orat.*, 50. — *Ann.*, i, 76, 80; iv, 15; v, 10. — *Hist.*, ii, 2, 8.
ACHÉMÈNES, *Ann.*, xii, 18.
ACILIUS AVIOLA, *Ann.*, iii, 41.
ACILIUS AVIOLA (Manius), *Ann.*, xii, 64.
ACILIUS STRABON, *Ann.*, xiv, 18.
ACRATUS, *Ann.*, xv, 45; xvi, 25.
ACTÉ, *Ann.*, xiii, 12, 46; xiv, 5.
ACTIUM, *Ann.*, iii, 55. — *Hist.*, i, 1. — *Ann.*, i, 5, 42; ii, 55; iv, 5; i, 42; xv, 25.
ACTIUS, *Ann.*, vi, 24.
ACUTIA, *Ann.*, vi, 47.
ADDA, *Hist.*, ii, 40.
ADGANDESTRUS, *Ann.*, ii, 88.
ADIAÈNES, *Ann.*, xii, 15, 14; xv, 1, 2, 4, 1, 14.
ADRANA, *Ann.*, i, 56.
ADRIATIQUE (Mer), *Ann.*, ii, 55; xv, 54. — *Hist.*, iii, 42.
ADRMÈTE, *Hist.*, iv, 50. — *Ann.*, xi, 21.
ÆSTIENS, *Germ.*, 45.
AFRANIUS, *Ann.*, iv, 34.
AFRANIUS QUINCTIANUS, *Ann.*, xv, 49, 56, 57, 70.
AFRICANUS, *Orat.*, 15.
AFRICANUS (Julius), *Ann.*, vi, 7.
AFRICANUS (Sextius), *Ann.*, xiii, 49; xiv, 46.
AGAMEMNON, *Orat.*, 9.
AGERINUS, *Ann.*, xiv, 6, 7, 11.
AGRESTIS (Julius), *Hist.*, iii, 54.
AGRICOLA (Julius Cnèius), *Agr.*, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46.
AGRIPPA (M. Asinius), *Ann.*, iv, 54, 61.
AGRIPPA (Fonteius), *Ann.*, ii, 50, 86.
AGRIPPA (Fonteius), *Hist.*, iii, 46.
AGRIPPA (Haterius), *Ann.*, i, 77; ii, 51; iii, 49, 52, 49, 54; vi, 4.
AGRIPPA (Hérode), *Ann.*, xii, 25.
AGRIPPA (Hérode), fils du précédent, *Ann.*, xiii, 7. — *Hist.*, ii, 81; v, 1.
AGRIPPA (Julius), *Ann.*, xv, 71.
AGRIPPA (Vibulenus), *Ann.*, vi, 40.

AGRIPPA (Marcus Vipsanius), *Ann.*, i, 5; iv, 40. — *Hist.*, i, 15. — *Ann.*, i, 41; iii, 19, 75; xii, 27; i, 5; iii, 56; iv, 40; vi, 51; xii, 27; xiv, 55, 55; i, 3; iii, 56; xv, 37, 39. — *Hist.*, i, 31; iii, 19.

AGRIPPA POSTUMUS, fils du précédent et de Julie, *Ann.*, i, 5, 4, 5, 6, 53, 59, 40.

AGRIPPINE, *Ann.*, i, 41, 40, 41; ii, 74; i, 55; iv, 1, 41, 74; i, 55, 41, 55, 41; iv, 54; i, 40, 41, 69; ii, 45, 54, 55, 57, 72, 75, 79; iii, 1, 4; iv, 12, 17, 39, 40, 19, 40, 52, 55, 54, 60, 67, 70; v, 3, 4, 5; xiv, 63; vi, 25.

AGRIPPINE (Julie), fille de Germanicus, *Ann.*, iv, 75; xii, 1; xiii, 14; xiv, 7; iv, 53; xii, 27, 3; iv, 75; xiv, 2; iv, 75, 55; xi, 12; xiii, 5, 64; xi, 12; xii, 1, 2, 3, 4; xiii, 1; xii, 5, 6, 7, 8, 9, 22, 25, 65; xiv, 2; xii, 26, 27. — *Germ.*, 28. — *Ann.*, xii, 57, 41, 42, 56, 57, 59, 64, 65, 66, 67, 68, 69; xiii, 1, 2, 5, 12, 15, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21; xiv, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9; iv, 55; xiv, 10, 11, 12; xvi, 24; xiv, 57; xv, 50, 64.

AGRIPPINE (Colonie d'), *Ann.*, xii, 27. — *Hist.*, iv, 28, 65, 79. — *Germ.*, 28.

AGRIPPINUS PACONIUS, *Ann.*, xvi, 28, 29, 55.

ALBANAIS OU ALBANIENS, *Ann.*, iv, 5, 6, 54; ii, 68; vi, 55, 55. — *Hist.*, i, 6.

ALBANIE (Chirvan et Daghistan), *Ann.*, vi, 55; xiii, 41; vi, 54; xii, 43.

ALBE, *Ann.*, xi, 24; iv, 9; xv, 45.

ALBINGAUNUM, *Hist.*, ii, 45.

ALBINUS (Luccius), *Hist.*, ii, 58, 59.

ALBUM INTEMLAUM, *Hist.*, ii, 15; *Agr.*, 7.

ALBUCELLA, *Ann.*, iv, 47, 48.

ALCIS, *Germ.*, 45.

ALETUS (Marcus), *Ann.*, ii, 47.

ALEXANDRE LE GRAND, *Ann.*, vi, 51. — *Orat.*, 16. — *Ann.*, xii, 45; iii, 65; ii, 75.

ALEXANDRIE (Iskandrih), grande ville de l'Égypte, *Ann.*, xiv, 60. — *Hist.*, iv, 82; v, 1. — *Ann.*, ii, 59, 67. — *Hist.*, i, 51; ii, 79; iii, 48; iv, 81, 85, 84.

ALISE (Alisæ ou Sainte-Reine), *Ann.*, xi, 25.

ALISO (Yssel), *Ann.*, ii, 7.

ALSIUS SEVERUS (Titus), *Ann.*, xii, 7.

ALLIA, *Hist.*, ii, 91.

ALLIARIA, *Ann.*, i, 55.

ALLODROGES, *Hist.*, i, 66.

ALPES, *Hist.*, i, 25, 66, 70; ii, 11, 17, 20, 32; iii, 1, 34, 55; iv, 54, 55, 70, 85; v, 26. — *Ann.*, xi, 24. — *Hist.*, iii, 55. || Alpes Cottiennes, i, 61, 87; iv, 68. || Alpes Grecques, ii, 66; iv, 68. || Alpes Juliennes, iii, 8. || Alpes Pannoniennes, ii, 98; iii, 1. || Alpes Pennines, i, 61, 70, 87; iv, 68. || Alpes Rhétiques, i, 70; *Germ.*, i. — *Ann.*, xv, 52. — *Hist.*, ii, 12, 42.

ALPHENUS VARGUS, *Hist.*, ii, 29, 45; iii, 56, 55, 61; iv, 11.

ALPINUS (Decimus), *Hist.*, v, 49.

ALPINUS (Julius), *Hist.*, i, 68.

ALPINUS MONTANUS, *Hist.*, iii, 55; iv, 51, 52; v, 19.

ALTINUM (Allino), *Hist.*, iii, 6.

ALTINUS (Julius), *Ann.*, xv, 71.

AMANGUS, montagne de Syrie, *Ann.*, ii, 85.

AMASIE, *Ann.*, vi, 28.

AMATHONTE (Vénus d'), *Ann.*, iii, 62.

AMATHUS, *Ann.*, iii, 62.

AMAZONES, *Ann.*, iii, 61; iv, 56.

AMISIA, *Ann.*, ii, 8.

AMORGOS (Amorgo), *Ann.*, iv, 45, 50.

AMPHICTIONS, *Ann.*, iv, 14.

AMPIUS FLAVIANUS (Titus), *Hist.*, ii, 86; iii, 4, 10; v, 26.

AMULIUS SERENUS, *Hist.*, i, 51.

ANCLÉE (Mer), *Ann.*, iv, 59.

ANAGNIA, *Hist.*, iii, 62.

ANCHARIUS PRISCUS, *Ann.*, iii, 55, 70.

ANCONE, *Ann.*, iii, 9.

ANCOUS MARTIUS, *Ann.*, iii, 26.

ANDÉCAVES, *Ann.*, iii, 41.

ANEMUR, *Ann.*, xii, 55.

ANGLÉS, *Germ.*, 40.

ANGRIVARIENS, *Ann.*, ii, 19, 41. — *Germ.*, 55, 54. — *Ann.*, v, 8, 19, 8, 22, 24.

ANICHTUS, *Ann.*, xiv, 3, 7, 8, 62.

ANICETUS, *Hist.*, iii, 47, 48.

ANICIUS CEREALIS, *Ann.*, xv, 74; xvi, 17.

ANNÉUS (Statius), *Ann.*, xv, 64.

ANNIBAL, *Hist.*, iv, 15, 5, 54.

ANNIUS FAUSTUS, *Hist.*, ii, 10.

ANNIUS GALLUS, *Hist.*, i, 87; ii, 11, 25, 55, 44; iv, 68; v, 19.

ANNIUS POLLION, *Ann.*, vi, 9, 56, 71, 50, 55.

ANSIBARIENS, *Ann.*, xiii, 53, 56.

ANTEIUS, *Ann.*, ii, 6.

ANTEIUS (Publius), *Ann.*, xiii, 22; xvi, 14.

ANTENOR, *Ann.*, xvi, 21.

ANTHEMUSIAS, *Ann.*, vi, 41.

ANTIBES, *Hist.*, ii, 15.

ANTIGONE, *Ann.*, iv, 45.

ANTIOCHE (Antakia), *Ann.*, ii, 69, 75, 85. — *Hist.*, ii, 79, 80, 82.

ANTIOCHUS, *Ann.*, ii, 42.

ANTIOCHUS, roi de Cilicie, *Ann.*, xii, 53; xiii, 7, 37; xiv, 26. — *Hist.*, ii, 81; v, 1.

ANTIOCHUS EPIPHANE, *Hist.*, v, 8.

ANTIOCHUS LE GRAND, *Ann.*, ii, 65; xii, 62; iii, 62.

ANTISTIA POLLUTIA, *Ann.*, xvi, 10; xiv, 22; xvi, 10, 11.

ANTISTIUS LABÉON, *Ann.*, iii, 75.

ANTISTIUS SOSIANUS, *Ann.*, xii, 28; xiv, 48, 49; xvi, 14, 21, 14. — *Hist.*, iv, 44.

ANTISTIUS VETUS, *Ann.*, iii, 58.

ANTISTIUS VETUS (Caius), *Ann.*, iv, 1.

ANTISTIUS VETUS (Caius), *Ann.*, xii, 25.

ANTISTIUS VETUS (Lucius), *Ann.*, xiii, 11, 55; xiv, 58; xvi, 10, 11, 12.

ANTIUM (Neituno), *Ann.*, xiv, 5, 4; iii, 74; xiv, 27; xv, 25, 39.

ANTIS (Caius), *Ann.*, ii, 6.

ANTOINE (Marc), *Ann.*, xii, 62.

ANTOINE (Marc), triumvir, *Ann.*, i, 1, 9, 10; iii, 18. — *Orat.*, 37. — *Ann.*, iv, 44. — *Hist.*, iii, 24. — *Ann.*, ii, 2, 5, 55; xi, 7. — *Hist.*, iii, 66. — *Ann.*, iv, 45. — *Hist.*, v, 9; ii, 6. — *Ann.*, i, 2; ii, 45. — *Hist.*, v, 9; iii, 58. — *Ann.*, iv, 54; ii, 55. — *Hist.*, v, 9.

ANTOINE (Jules), *Ann.*, iii, 18; i, 10; iv, 44.

ANTONIA, *Ann.*, iii, 5, 18; xi, 5; xiii, 18.

ANTONIA, fille d'Octavie, *Ann.*, iv, 44; xii, 64.

ANTONIA, fille de Claude et d'Elia Petina, *Ann.*, xii, 2; xv, 55; xii, 68; xiii, 25.

ANTONIA FLACCILLA, *Ann.*, xv, 71.

ANTONIS (Lucius), *Ann.*, iv, 44.

ANTONIUS FELIX, *Ann.*, xii, 54. — *Hist.*, v, 9.

ANTONIUS FLAMMA, *Hist.*, iv, 45.

ANTONIUS NASON, *Hist.*, i, 20.

ANTONIUS NATALIS, *Ann.*, xv, 50, 54, 55, 56, 60, 61, 71.

ANTONIUS NOVELLUS, *Hist.*, i, 87; ii, 12.

ANTONIUS PRIMUS, *Ann.*, xiv, 40. — *Hist.*, ii, 85; iii, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 15, 15, 16, 17, 19, 20, 25, 24, 25, 27, 29, 50, 51, 52, 63, 54, 49, 52, 55, 54, 59, 60, 64, 78; iv, 52; iii, 80, 81, 82; iv, 2, 4; iii, 52, 55; iv, 11, 68, 11, 59, 80; v, 26; iii, 28; iv, 80.

ANTONIUS TAURUS, *Hist.*, i, 20.

AORSSES, *Ann.*, xii, 15, 16, 19.

APAMÉE (Dinglar), *Ann.*, xii, 58.

APENNINUS, *Hist.*, iii, 42, 50, 52, 55, 59.

APER (Marcus), *Orat.*, 2, 5, 12, 14, 15, 16, 24, 25, 26, 27, 28, 55, 42, 5, 11.

APHRODISIAS (Geyra), *Ann.*, iii, 62.

APICATA, *Ann.*, iv, 5, 11.

APICIUS, *Ann.*, iv, 1.

APIDIUS MERULA, *Ann.*, iv, 42.

APINIUS TIRO, *Hist.*, iii, 57, 76.

APION (Ptolémée), *Ann.*, xiv, 18.

APIS, *Hist.*, v, 4.

APOLLODORE, *Orat.*, 19.

APOLLONIDE, *Ann.*, ii, 47.

APONIENS (Dillius), *Hist.*, iii, 10, 11.

APONIUS SATURNINUS (Marcus), *Hist.*, i, 79; ii, 85, 96; iii, 5, 9, 10, 11; v, 26.

APPIANUS (Appius), *Ann.*, ii, 48.

APPIENNE (Voie), *Ann.*, ii, 50. — *Hist.*, iv, 11.

APPIUS, *Ann.*, xi, 29.

APPIUS CECUS, *Orat.*, 18, 21.

APRONIA, *Ann.*, iv, 22.

APRONIANUS (C. Vipsanius), *Ann.*, xiv, 1. — *Hist.*, i, 76.

APRONIUS (Lucius), *Ann.*, i, 29, 56, 72; ii, 52; iii, 21, 64; iv, 15, 22; vi, 50.

APRONIUS CÉSARIUS (Lucius), *Ann.*, iii, 21; iv, 75; xi, 19.

APULEIA VARILLA, *Ann.*, ii, 50.

APULEIUS (Sextus), *Ann.*, i, 7.

APULIE (la Pouille), *Ann.*, iii, 2; iv, 71; xvi, 9.

AQUILA (Julius), *Ann.*, xii, 15, 21.

AQUILÉ, *Hist.*, ii, 46, 85; iii, 6, 8.

AQUILIA, *Ann.*, iv, 42.

AQUILIA, *Hist.*, iv, 45.

AQUILIUS REGULUS, *Hist.*, iv, 42.

AQUINUM (Aquino), *Hist.*, i, 88; ii, 65.

AQUINUS (Cornelius), *Hist.*, i, 7.

AQUITAINE, *Hist.*, i, 76. — *Agr.*, 9.

ARABIE, *Hist.*, v, 6. — *Ann.*, vi, 28. — *Hist.*, v, 1.

ARABIS (la Saône), *Ann.*, xiii, 55. — *Hist.*, ii, 59.

ARAVISCES, *Germ.*, 28.

ARAXE (Aras), *Ann.*, xii, 51; xiii, 59.

ARBALÉTRIENS, *Ann.*, xiii, 59.

ARBELLE, *Ann.*, xii, 15.

ARCADIE, *Ann.*, xi, 14; xii, 58.

ARCHELAUS, *Ann.*, ii, 42; xiv, 26.

ARCHELAUS, *Ann.*, vi, 41.
 ARCHIAS (Licinius), *Orat.*, 57.
 ARDENNES (Forêt des), *Ann.*, iii, 42.
 ARENACUM (*Aert*), *Hist.*, v, 20.
 ARGENS, *Ann.*, xii, 61.
 ARGUS, *Hist.*, i, 49.
 ARGOLICUS, *Ann.*, iv, 18.
 ARGOS (*Argo*), *Ann.*, xi, 14.
 ARICIE (*Riccica*), *Hist.*, iv, 2; iii, 56.
 ARIES OU ARIENS, *Ann.*, xi, 10.
 ARIES, *Germ.*, 45.
 ARIMINGUM (*Rimini*), *Hist.*, iii, 41, 42.
 ARIOBARANE, *Ann.*, ii, 4.
 ARIOVISTE, *Hist.*, iv, 75.
 ARISTOBULE, *Ann.*, xiii, 7; xiv, 26.
 ARISTONICUS, *Ann.*, iv, 53, 62.
 ARMÉNIE (*Tarcomanie*), *Ann.*, i, 5; ii, 56; vi, 40; xi, 8, 10; xii, 44, 45, 49; xiv, 31; xv, 5, 14, 16, 25. — *Hist.*, ii, 6, 81; xii, 12; ii, 5; xiii, 54; ii, 5, 4, 42; iii, 48; ii, 45; vi, 31, 32, 53, 56; xi, 9; xii, 48, 50; xiii, 5, 6, 7, 8, 54, 57; xiv, 26; xv, 1, 2, 3, 6, 7, 9, 12, 15, 17, 24; xvi, 25.
 ARMÉNIE MINEURE (*Aladulle*), *Hist.*, ii, 6; *Ann.*, xi, 9; xiii, 7.
 ARMÉNIENS, *Ann.*, vi, 44; xv, 27. — *Hist.*, iii, 24. — *Ann.*, ii, 56; xii, 50, 46; ii, 60, 56, 64, 68; xii, 44; xiii, 37, 59; xiv, 25. — *Hist.*, ii, 82.
 ARMINIUS, *Ann.*, xi, 16; xiii, 55; i, 59, 53, 61; ii, 45; i, 55, 58, 59, 60, 63, 65, 68; ii, 9, 10, 13, 15, 17, 21, 44, 45, 88.
 ARNO, *Ann.*, i, 79.
 ARPUS, *Ann.*, ii, 7.
 ARRETINUS CLEMENS, *Hist.*, iv, 68.
 ARRIA, *Ann.*, xvi, 34.
 ARRIA, fille de la précédente, *Ann.*, xvi, 34.
 ARRIA GALLA, *Ann.*, 15, 59.
 ARRIUS, *Orat.*, 21.
 ARRIUS ANTONINUS, *Hist.*, i, 77.
 ARRIUS VARUS, *Ann.*, xiii, 9. — *Hist.*, iii, 6, 16, 52, 61, 63, 64; iv, 2, 4, 11, 68.
 ARRENTIUS (Lucius), *Ann.*, i, 13, 8, 13, 76, 79; iii, 51, vi, 5, 27. — *Hist.*, ii, 65, 47, 48, 7; xi, 6, 7.
 ARRENTIUS (Lucius), *Ann.*, 11.
 ARRENTIUS STELLA, *Ann.*, xiii, 22.
 ARSACE, *Ann.*, vi, 31, 35.
 ARSACE, *Hist.*, v, 8.
 ARSACIDES, *Ann.*, ii, 1, 2, 5; vi, 51, 54, 42, 45; xi, 10; xii, 10, 14; xiii, 9, 57;

xiv, 26; xv, 1, 14, 29. — *Hist.*, i, 40. — *Germ.*, 57.
 ARSAMOSATA (*Simsat*), *Ann.*, xv, 10.
 ARSIANAS (*Arsa*), *Ann.*, xv, 15.
 ARTABAN, *Ann.*, ii, 5, 58; vi, 51, 52, 53, 56, 57, 41, 42, 43, 44; xi, 8.
 ARTAVASDE, *Ann.*, ii, 3.
 ARTAXATA, *Ann.*, ii, 56; xii, 51; xiii, 59; vi, 35; xii, 50; xiii, 41; xiv, 25.
 ARTAXIAS, *Ann.*, ii, 5.
 ARTAXIAS, *Ann.*, ii, 56, 64; vi, 31.
 ARTÉMITE, *Ann.*, vi, 41.
 ARULENUS (Rusticus), *Ann.*, xvi, 26. — *Agr.*, 2, 45.
 ARUSEIUS, *Ann.*, vi, 7.
 ARUSEIUS (Lucius), *Ann.*, vi, 40.
 ARVERNES (*Auvergne*), *Hist.*, iv, 17.
 ASCHURBURG (*Doesbourg*), *Germ.*, 5. — *Hist.*, iv, 35. — *Germ.*, 5.
 ASCLEPTODOTUS (Cassius), *Ann.*, xvi, 55.
 ASCONIUS LARÉON, xiii, 10.
 ASIATICUS, *Hist.*, ii, 57, 95; iv, 41.
 ASIATICUS, *Hist.*, ii, 94.
 ASIATICUS (Julius), *Orat.*, 14.
 ASIATICUS (Valerius), *Ann.*, xi, 1, 2, 3, 4; xiii, 45.
 ASIATICUS (Valerius), *Hist.*, i, 59; vi, 4.
 ASIE, *Ann.*, ii, 54; iii, 7, 52; iv, 14, 36, 55; xii, 65; xiii, 45; xiv, 21, 57; xvi, 10, 25, 30. — *Hist.*, i, 10; ii, 6, 81, 83; iii, 46, 53. — *Germ.*, 2. — *Orat.*, 10, 50. — *Ann.*, ii, 1; iii, 68, 58, 66, 67, 71; ii, 47; iv, 15; xiv, 27; iv, 15, 57. — *Agr.*, 42. — *Hist.*, iv, 17.
 ASINIUS GALLUS (Caius), *Ann.*, i, 8, 12, 13, 76, 77; ii, 32, 55, 55, 56; iii, 11; iv, 20, 30, 71; vi, 25, 25.
 ASINIUS GALLUS (Lucius), *Ann.*, xiv, 48.
 ASINIUS MARCELLUS (Marius), *Ann.*, xii, 64.
 ASINIUS MARCELLUS, *Ann.*, xiv, 40.
 ASINIUS POLLION, *Hist.*, ii, 59.
 ASINIUS POLLION (Caius), *Ann.*, i, 12; iii, 75; xiv, 40. — *Orat.*, 12, 15, 26, 21, 25, 54, 58. — *Ann.*, iv, 54; xi, 6, 7. — *Orat.*, 17.
 ASINIUS POLLION (Caius), *Ann.*, iv, 1.
 ASINIUS SALONINUS, *Ann.*, iii, 75.
 ASTIUS, *Orat.*, 21.
 ASPER (Sulpicius), *Ann.*, xv, 49, 50, 68.
 ASPHALTITE (*mer morte*), *Hist.*, v, 6, 7.
 ASPRENAS (Calpurnius), *Hist.*, ii, 9.
 ASPRENAS (Lucius), *Ann.*, i, 53; iii, 18.
 ASSYRIE (*Kurdistan*), *Ann.*, xii, 15.

ASSYRIENS, *Hist.*, v, 2, 8.
 ATEIUS CAPITON, *Ann.*, iii, 75; i, 76, 79; iii, 70, 75.
 ATELIUS HISTER (Publius), *Ann.*, xii, 29.
 ATESTE (*Este*), *Hist.*, iii, 6.
 ATHÈNES (*Atina*), *Ann.*, xi, 14; ii, 55, 55; xv, 64; xi, 24. — *Orat.*, 40.
 ATIA, *Orat.*, 28.
 ATIDIUS GEMINUS, *Ann.*, iv, 45.
 ATILIUS, *Ann.*, ii, 49.
 ATILIUS, fils d'affranchi, *Ann.*, iv, 62, 63.
 ATILIUS RUFUS, *Agr.*, 40.
 ATILIUS VERGILION, *Hist.*, i, 41.
 ATILIUS VERUS, *Hist.*, iii, 22.
 ATILLA, *Ann.*, xv, 56, 71.
 ATIMETUS, *Ann.*, xiii, 49, 21, 22.
 ATTICUS (Aulus), *Agr.*, 37.
 ATTICUS (Curtius), *Ann.*, iv, 57; vi, 10.
 ATTICUS (Flaccus Vesularius), *Ann.*, ii, 28; vi, 10.
 ATTICUS (Julius), *Hist.*, i, 35.
 ATTICUS (Pomponius), *Ann.*, ii, 45.
 ATTICUS (Quinctius), *Hist.*, iii, 75, 75.
 ATTICUS (Vestinus), *Ann.*, xv, 48, 68, 52, 68, 69.
 ATTUS CLAUDIUS, *Ann.*, xi, 24; xii, 25; iv, 9.
 ATYS, *Ann.*, iv, 55.
 AUFIDIENS RUFUS, *Ann.*, i, 20.
 AUFIDIUS BASSUS, *Orat.*, 25.
 AURELIA, *Orat.*, 28.
 AURELIUS (Fulvius), *Hist.*, i, 79.
 AURELIUS (Pius), *Ann.*, i, 75.
 AURELIUS COTTA (Caius), *Ann.*, iii, 2, 17.
 AURELIUS COTTA, *Ann.*, xiii, 34.
 AURELIUS SCAURUS, *Germ.*, 57.
 AURINIA, *Germ.*, 8.
 AUSPEX (Julius), *Hist.*, iv, 69.
 ACTUS, *Ann.*, iii, 45, 45, 46.
 AUVONE, rivière de la Grande-Bretagne, *Ann.*, xii, 51.
 AZGEA, *Ann.*, iv, 25.
 AVENTHE, *Hist.*, i, 68.
 AVENTIN (Mons), *Hist.*, iii, 70, 85; *Ann.*, vi, 45.
 AVERNE, *Ann.*, xv, 42.
 AVIONES, *Germ.*, 40.

B

BACCHUS, *Ann.*, ii, 49; iii, 61; iv, 58. — *Hist.*, v, 5.

ii.

BACTRIANE (*le Khorassan*), *Ann.*, ii, 60; xi, 8.
 BADEN (en Suisse), *Hist.*, i, 67.
 BARDENNE (*Sevenwolden*), *Ann.*, iv, 75.
 BAIENS, *Ann.*, xi, 1; xii, 21; xv, 52; xiv, 4.
 BALBILLOS (Caius), *Ann.*, xii, 22.
 BALBUS (Cornelius), *Ann.*, xi, 24; xii, 60.
 BALBUS (Domitius), *Ann.*, xiv, 40.
 BALBUS (Lélius), *Ann.*, vi, 47, 48.
 BALÉARES (*Majorque et Minorque, Formentera et Ivica*), *Ann.*, xiii, 45.
 BARRIUS PROCULUS, *Hist.*, i, 25.
 BARDANE, *Ann.*, xi, 8, 9, 10.
 BAREA SORANUS, *Ann.*, xii, 53; xvi, 21, 25, 30, 31, 32, 53, 25, 50. — *Hist.*, iv, 10, 40, 7.
 BARIUM (*Bari*), *Ann.*, xvi, 9.
 BASILIDÈS, *Hist.*, ii, 78.
 BASILIDÈS, *Hist.*, iv, 82.
 BASSUS (Annius), *Hist.*, iii, 50.
 BASSUS (Cesellius), *Ann.*, xvi, 1, 5.
 BASSUS (Lucilius), *Hist.*, ii, 100, 101; iii, 12, 56, 59, 12, 13; iv, 5.
 BASSUS (Saleius), *Orat.*, 5, 9.
 BASTARNES, *Germ.*, 46. — *Ann.*, ii, 65.
 BATAVES, *Ann.*, ii, 6. — *Hist.*, ii, 17, 22, 97; iv, 58, 61, 66, 75, 85; v, 19. — *Germ.*, 29. — *Hist.*, iv, 12, 15. — *Hist.*, iv, 12, 79; i, 59; iv, 12, 17; v, 25. — *Germ.*, 29. — *Ann.*, ii, 8, 11. — *Hist.*, iv, 12. — *Agr.*, 56. — *Hist.*, i, 59, 64; ii, 27; i, 64; ii, 28, 45, 66; iv, 14; iii, 69; iv, 19, 20; iv, 14 et *suiv.*, 32, 33, 56, 77, 78; v, 14, 15, 17, 18, 23, 24, 25.
 BATAVODURUM (*Dursted*), *Hist.*, v, 19.
 BATHYLLE, *Ann.*, i, 54.
 BAULES, *Ann.*, xiv, 4.
 BEBIUS MASSA, *Hist.*, iv, 50. — *Agr.*, 45.
 BÉDRYAC, *Hist.*, ii, 25, 49, 50, 66; iii, 26, 27, 51; ii, 23, 59, 44, 45, 57; iii, 15, 21.
 BELGES, *Ann.*, iii, 40. — *Hist.*, iv, 76. — *Ann.*, i, 54, 45. — *Hist.*, iv, 17, 20, 57; iv, 71.
 BELGIQUE, *Ann.*, xiii, 55. — *Hist.*, i, 12, 58, 59, 70.
 BELUS (*Nakir Halou*), *Hist.*, v, 7.
 BÉNÉVENT, *Ann.*, xv, 54.
 BÉRÉNICE, *Hist.*, ii, 2, 81.
 BÉRYTE (*Béroot*), *Hist.*, ii, 81.
 BESTIA (Lucius), *Orat.*, 59.
 BÉTAISIENS, *Hist.*, iv, 56, 66.

28

- BÉTIQUE (*Andalousie et royaume de Grenade*), *Hist.*, i, 55.
 BETUUS CARLON, *Hist.*, i, 57.
 BIBACCLUS, *Ann.*, iv, 54.
 BIBULUS (Caius), *Ann.*, iii, 52.
 BINGIUM (*Bingen*), *Hist.*, iv, 70.
 BITHYNIE (partie de la *Natolie*), *Ann.*, i, 74; ii, 60; xvi, 18.
 BITHYNIENS, *Ann.*, xii, 22; xiv, 46.
 BLÉBUS (Junius), *Ann.*, iii, 33, 72; iv, 26, 1, 16, 18, 19, 21, 25; iii, 55, 58, 72, 75; iv, 25; iii, 74, 26.
 BLÉBUS (Junius), fils du précédent, *Ann.*, iii, 74; i, 19, 29; iii, 74. — *Hist.*, i, 59; ii, 59; iii, 58, 59.
 BLÉBUS (les deux), *Ann.*, vi, 40.
 BLITIIUS CATULLINUS, *Ann.*, xv, 74.
 BOADICÉE, *Ann.*, xi, 51. — *Agr.*, 16, 55. — *Ann.*, xiv, 57.
 BOARDUM FORUM, *Ann.*, xii, 24.
 BOCCORNS, *Hist.*, v, 3.
 BODOTRIA (*Forth*), *Agr.*, 25, 27.
 BOHÈME, *Germ.*, 28.
 BOÏENS, *Hist.*, ii, 61. — *Germ.*, 28, 42.
 BOÏOCALUS, *Ann.*, xiii, 55, 56.
 BOLANUS (Vettius), *Ann.*, xv, 5. — *Hist.*, ii, 65. — *Agr.*, 16, 8, 16. — *Hist.*, ii, 97.
 BOLOGNE, *Hist.*, ii, 55. — *Ann.*, xii, 58. — *Hist.*, ii, 67, 71.
 BONX, *Hist.*, iv, 19, 20, 62, 70, 77; v, 22.
 BOSPHORE, *Ann.*, xii, 15, 16, 18, 65.
 BOVILLES (*Bratocchi*), *Hist.*, iv, 2. — *Ann.*, ii, 41; xv, 25. — *Hist.*, iv, 46.
 BRETAGNE, *Agr.*, 10. — *Hist.*, i, 9. — *Agr.*, 11, 12. — *Hist.*, ii, 97. — *Agr.*, 15. — *Orat.*, 17. — *Ann.*, xi, 5. — *Agr.*, 14. — *Ann.*, xii, 51-56. — *Agr.*, 15, 16. — *Ann.*, xiv, 29-37. — *Hist.*, ii, 11. — *Agr.*, 5. — *Ann.*, xiv, 29-52, 55-57. — *Hist.*, ii, 57; i, 2; ii, 58. — *Ann.*, xiv, 59. — *Hist.*, i, 6, 9, 52, 59, 60, 70; ii, 57, 65, 66, 97; iii, 15, 55, 44, 70. — *Agr.*, 17. — *Hist.*, iv, 79. — *Agr.*, 18, 58, 59, 40. — *Ann.*, xiii, 55. — *Agr.*, 14. — *Ann.*, xiv, 29. — *Agr.*, 14, 16, 8, 16, 47, 9, 18.
 BRETONS, *Hist.*, iv, 74. — *Agr.*, 11. — *Germ.*, 45. — *Agr.*, 21, 12. — *Ann.*, xii, 55. — *Agr.*, 56, 12. — *Ann.*, xii, 40; xiv, 35. — *Agr.*, 16, 51, 52, 15. — *Ann.*, xiv, 50. — *Agr.*, 21.
 BRIGANTES (portion du *Northumberland*), *Ann.*, xii, 32, 40, 56. — *Hist.*, iii, 45. — *Agr.*, 17.
 BRIGANTICUS (Julius), *Hist.*, iv, 70; v, 21; ii, 22; v, 21.
 BRINDES, *Ann.*, ii, 50. — *Hist.*, ii, 85. — *Ann.*, i, 10; iii, 1; iv, 27.
 BRINNON, *Hist.*, iv, 15, 16.
 BRITANNICUS, *Ann.*, xi, 11, 52, 54; xii, 2, 9, 65; xi, 11, 1, 4, 26, 52; xii, 25, 26, 41, 65, 68, 69; xiii, 10, 14, 15, 16, 17.
 BRIKELLUM (*Bresello*), *Hist.*, ii, 54, 55, 59, 51.
 BRUCTÈRES, *Ann.*, i, 51. — *Hist.*, iv, 61. — *Ann.*, i, 60; xiii, 56. — *Hist.*, iv, 21, 77; v, 18. — *Germ.*, 55.
 BRUTIUS NIGER, *Ann.*, iii, 66.
 BRUTUS (Lucius Junius), *Ann.*, i, 1, xi, 22, 23.
 BRUTUS (Marcus Junius), *Ann.*, i, 2. — *Hist.*, ii, 6. — *Ann.*, iv, 55; i, 10; iv, 54. — *Orat.*, 17, 25, 58, 18, 21. — *Ann.*, iv, 54. — *Orat.*, 21. — *Hist.*, i, 50. — *Ann.*, iii, 76. — *Hist.*, iv, 8.
 BURDO (Julius), *Hist.*, i, 58.
 BURSENS, *Germ.*, 45.
 BURBUS (Afrauius), *Ann.*, xii, 42, 69; xiii, 2, 6, 14, 20, 21, 25; xiv, 7, 10, 14, 15, 51, 52, 57, 60.
 BYZANCE (*Constantinople*), *Ann.*, ii, 54; xii, 65. — *Hist.*, ii, 85; iii, 47.
 BYZANTIENS, *Ann.*, xii, 62, 65.

C

- CADICIA, *Ann.*, xv, 71.
 CADIVS RUFUS, *Ann.*, xii, 22. — *Hist.*, i, 17.
 CADMUS, *Ann.*, xiv, 14.
 CALABRE (*Terre d'Otrante*), *Ann.*, iii, 4, 2. — *Hist.*, ii, 85. — *Ann.*, xii, 65.
 CALAVIUS SABINUS, *Ann.*, xv, 7.
 CALÉDONIE (*Ecosse*), *Agr.*, 10, 11, 24, 25, 26, 20-58.
 CALENUS (Julius), *Hist.*, iii, 55.
 CALLISTE, *Ann.*, xi, 29, 58, 29; xii, 1.
 CALPURNIA, *Ann.*, xii, 22; xiv, 12.
 CALPURNIE, *Ann.*, xi, 50.
 CALPURNIUS, *Ann.*, i, 59.
 CALPURNIUS (Lucius), *Ann.*, iv, 62.
 CALPURNIUS FABATUS, *Ann.*, xvi, 8.
 CALPURNIUS GALERIANUS, *Hist.*, iv, 11, 49.
 CALPURNIUS REPENTINUS, *Hist.*, i, 56; 59.
 CALPURNIUS SALVIANUS, *Ann.*, iv, 56.
 CALVISIUS, *Ann.*, xiii, 19, 21, 22; xiv, 12.
 CALVISIUS (Caius), *Ann.*, iv, 46.
 CALVISIUS SABINUS, *Ann.*, vi, 9; *Hist.*, i, 48.
 CALVUS, *Orat.*, 17, 25, 26, 58, 54, 21, 25, 18.
 CAMERINUS (Sulpicius), *Ann.*, xiii, 52.
 CAMERINUS SCRIBONIANUS, *Hist.*, ii, 72.
 CAMERIUM, *Ann.*, xi, 24.
 CAMILLE, *Ann.*, ii, 52.
 CAMILLE (Furius), *Ann.*, ii, 52; iii, 20, 21.
 CAMPANIE (*Terre de Labour*), *Ann.*, iii, 2, 47; iv, 67; xiii, 26; xiv, 10; xv, 20, 22, 60. — *Hist.*, i, 2, 25. — *Ann.*, iii, 59, 54; iv, 57; vi, 1; xiv, 15, 60, 64; xv, 46, 51; xvi, 15. — *Hist.*, i, 2; iii, 58, 59, 60, 65, 66, 77; iv, 5.
 CAMPANUS, *Hist.*, iv, 66.
 CAMULODUNUM (*Col-Chester*), *Ann.*, xii, 32; xiv, 31, 32.
 CAMURIUS, *Hist.*, i, 41.
 CANGES, *Ann.*, xii, 32.
 CANINIUS GALLES, *Ann.*, vi, 12.
 CANINIUS REBILES, *Hist.*, iii, 37.
 CANINIUS REBILES, *Ann.*, xiii, 30.
 CANNINÉPATES, *Hist.*, iv, 15. — *Ann.*, iv, 75; xi, 18. — *Hist.*, iv, 19, 15, 16, 19, 85, 52, 56, 79.
 CANOPE (*Aboukir*), *Ann.*, ii, 60.
 CANOPUS, *Ann.*, ii, 60.
 CANUTIUS, *Orat.*, 21.
 CAPITOLIN (Jupiter), *Ann.*, xv, 17.
 CAPITOLIN (Mout), *Ann.*, xv, 18.
 CAPITON (Lucilius), *Ann.*, iv, 15.
 CAPITON (Valerius), *Ann.*, xiv, 12.
 CAPITON (Virginus), *Hist.*, iii, 77; iv, 5.
 CAPOUE, *Ann.*, iv, 57; xiii, 51. — *Hist.*, 57; iv, 5. — *Orat.*, 8.
 CAPPADOCE, *Ann.*, vi, 41; xiv, 26; ii, 42, 56; xiii, 8; xv, 6, 17; xiii, 53; xv, 12. — *Hist.*, i, 78, 6, 81.
 CAPRÉE (île de), *Ann.*, vi, 10, 19; iv, 67; vi, 1, 2.
 CARAGATES, *Hist.*, iv, 70.
 CARACTACUS, *Ann.*, xii, 40, 55, 54, 53, 56. — *Hist.*, iii, 45. — *Ann.*, xii, 56, 57, 58.
 CARINAS (Secundus), *Ann.*, xv, 45.
 CARINAS CELER, *Ann.*, xiii, 10.
 CARIOVALDE, *Ann.*, ii, 11.
 CARMANIENS, *Ann.*, vi, 56.
 CARMEL, *Hist.*, ii, 78.
 CARRHÈNE, *Ann.*, xii, 12, 15, 14.
 CARSIDIUS SACERDOS, *Ann.*, iv, 15; vi, 48.
 CARSIULES, *Hist.*, iii, 60.
 CARTHAGE, *Ann.*, iv, 56; xvi, 1. — *Hist.*, i, 76; iv, 49.
 CARTISMANDUA, *Ann.*, xii, 56, 40. — *Hist.*, iii, 45.
 CARIUS (Julius), *Hist.*, i, 42.
 CARUS METIUS, *Agr.*, 43.
 CASPERIUS, *Ann.*, xii, 45, 46; xv, 5.
 CASPERIUS NIGER, *Hist.*, iii, 75.
 CASPIENNES (Portes), *Ann.*, vi, 55. — *Hist.*, i, 6.
 CASSIA (Famille), *Ann.*, xii, 12.
 CASSIA (Loi), *Ann.*, xi, 25.
 CASSIUS, *Ann.*, i, 75.
 CASSIUS (Caius), *Ann.*, ii, 45; iii, 76. — *Hist.*, ii, 6. — *Ann.*, i, 2; iv, 55, 10, 34; iii, 76; xvi, 57.
 CASSIUS (Lucius), *Germ.*, 57.
 CASSIUS CHÉREA, *Ann.*, i, 22.
 CASSIUS LONGINUS (Caius), *Ann.*, xii, 11, 12; xiii, 41, 48; xiv, 42 et suiv.; xvi, 7, 8, 9, 22; xv, 52.
 CASSIUS LONGINUS (Lucius), *Ann.*, vi, 15, 45.
 CASSIUS LONGUS, *Hist.*, iii, 14.
 CASSIUS SEVERUS, *Ann.*, iv, 21. — *Orat.*, 19, 26. — *Ann.*, i, 72; iv, 21.
 CATILINA, *Orat.*, 57.
 CATON (Caius), *Orat.*, 54.
 CATON (M. Porcius), *Ann.*, iii, 76; iv, 54; xvi, 22. — *Hist.*, iv, 8.
 CATON (Porcius), *Ann.*, iv, 68.
 CATON L'ANCIEN OU LE CENSEUR, *Ann.*, iv, 56; iii, 66. — *Orat.*, 10, 48.
 CAITÈS, *Ann.*, i, 35; ii, 88; xi, 16. — *Germ.*, 53, 56. — *Hist.*, iv, 11. — *Germ.*, 29, 50. — *Ann.*, i, 56; ii, 7, 41, 27, 28; xii, 56, 57. — *Hist.*, iv, 57.
 CATTUMÈRE, *Ann.*, xi, 16, 17.
 CATUALDA, *Ann.*, ii, 62, 65.
 CATUS DECIANUS, *Ann.*, xiv, 52, 58.
 CÉCILIANUS, *Ann.*, vi, 7.
 CÉCILIANUS (Domitius), *Ann.*, xvi, 54.
 CÉCILIANUS (Magius), *Ann.*, iii, 57.
 CÉCILIUS CORNUTUS, *Ann.*, iv, 28.
 CILICIE, *Ann.*, ii, 42, 58; iii, 48; vi, 51; xii, 55; xiii, 8. — *Hist.*, ii, 5. — *Ann.*, ii, 68, 78, 80.
 CILICIENS, *Ann.*, ii, 80, xii, 55; xvi, 21.
 CEMBRES, *Germ.*, 57. — *Hist.*, iv, 75.
 CINCIUS, *Ann.*, xv, 25.

CINGONII VARRON, *Ann.*, xiv, 45. — *Hist.*, i, 6, 37.
 CINTHIENS (*Tripoli*), *Ann.*, ii, 52.
 CINNA, *Hist.*, iii, 51, 85. — *Ann.*, i, 1.
 CINYRAS, *Hist.*, ii, 5.
 CIRTA (pays de) (*Alger*), *Ann.*, iii, 74.
 CIVICA CENSUALIS, *Agr.*, 42.
 CIVILIS (Julius ou Claudius), *Hist.*, i, 59, iv, 22, 54, 58, 65, 75, 77, 13, 14, 18, 19, 21, 28, 52, 53, 54, 55, 56, 55, 60, 61, 65, 63, 66, 70, 71, 75, 76, 78, 79; v, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 25, 24, 25, 26; iv, 45.
 CLAIN (*Chianna*), *Ann.*, i, 79.
 CLAROS, *Ann.*, ii, 54; xii, 22.
 CLASSICIANUS (Julius), *Ann.*, xiv, 58.
 CLASSICUS (Julius), *Hist.*, iv, 72; ii, 14; iv, 58, 74, 77, 79, 55, 57, 59, 65, 70, 71, 75, 76, 78, 79; v, 19, 20, 21.
 CLAUDE DREUSUS GERMANICUS, *Ann.*, xii, 3, — *Hist.*, v, 9. — *Ann.*, xi, 54; iii, 2, 18; vi, 46; iv, 34; xii, 52. — *Hist.*, i, 89; ii, 75, 48. — *Agr.*, 15. — *Ann.*, xii, 10; xi, 11, 12, 15, 15, 19, 20, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 32, 53, 54, 55, 56, 57, 58; xii, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 41, 29, 56. — *Hist.*, iii, 45. — *Ann.*, xii, 57, 40, 41, 42; xii, 45, 52, 55. — *Hist.*, v, 9. — *Ann.*, xii, 54, 56; xiii, 29; xii, 59; xiv, 65; xii, 60, 61, 64, 66, 67, 68; xiii, 2, 3. — *Orat.*, 17. — *Ann.*, xiii, 5, 6, 14; xiv, 51. — *Hist.*, i, 16; v, 12. — *Ann.*, iii, 29.
 CLAUDIA (Famille), *Ann.*, vi, 8; xii, 2; xv, 25; xi, 24; i, 4; iv, 64; v, 1; vi, 51; xii, 25; xiii, 17. — *Hist.*, i, 16.
 CLAUDIA (Julia Claudilla), *Ann.*, vi, 19, 45.
 CLAUDIA PULCHRA, *Ann.*, iv, 52, 66.
 CLAUDIA QUINTA, *Ann.*, iv, 64.
 CLAUDIA SACRATA, *Hist.*, v, 22.
 CLAUDIUS APOLLINARIS, *Hist.*, iii, 57, 76, 77.
 CLAUDIUS COSSUS, *Hist.*, i, 69.
 CLAUDIUS FAVENTINUS, *Hist.*, iii, 57.
 CLAUDIUS JULIANUS, *Hist.*, iii, 57, 76, 77.
 CLAUDIUS LABÉON, *Hist.*, iv, 18, 50, 66.
 CÉSAR (Caius), *Ann.*, i, 53, 5; iv, 1; i, 5; ii, 4, 42, 48; vi, 51; iv, 40; i, 5.
 CÉSAR (Lucius), *Ann.*, i, 53, 5; iv, 1; i, 5; iii, 25; vi, 51; i, 5.
 CÉSAR (Caius), dit CALIGULA, *Ann.*, i, 41, 42, 41, 44, 69; v, 1; vi, 5, 5, 9, 20,

55; iv, 22; vi, 45, 46, 50; xii, 71; vi, 52; xii, 17; xi, 8; xiii, 1. — *Agr.*, 44. — *Hist.*, iv, 45. — *Germ.*, 57. — *Agr.*, 15. — *Hist.*, v, 9. — *Agr.*, 4. — *Ann.*, i, 52; xi, 29. — *Hist.*, iii, 68. — *Ann.*, xi, 29. — *Orat.*, 17. — *Hist.*, i, 16, 89. — *Ann.*, xv, 72; vi, 20, 45. — *Hist.*, iv, 48. — *Ann.*, xiii, 3; vi, 20; i, 1.
 CÉSARÉE (*Kaisarië*), *Hist.*, ii, 79.
 CÉSÉNNIUS PÉTUS, *Ann.*, xv, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 15, 14, 15, 16, 28, 17, 24, 23, 26, 28.
 CÉSUS CORDUS, *Ann.*, iii, 58, 70.
 CÉSUS NASICA, *Ann.*, xii, 40.
 CÉSONIUS MAXIMUS, *Ann.*, xv, 71.
 CÉSONIUS PÉTUS, *Ann.*, xiv, 29.
 CESTIUS (Caius), *Ann.*, iii, 56; vi, 7, 51.
 CESTIUS GALLES, *Hist.*, v, 10.
 CESTIUS PROCULUS, *Ann.*, xiii, 50.
 CESTIUS SEVERUS, *Hist.*, iv, 41.
 CETHEGUS (Cornelius), *Ann.*, iv, 17.
 CETHEGUS LABEO, *Ann.*, iv, 75.
 CETRONIUS (Caius), *Ann.*, i, 44.
 CETRONIUS PISANUS, *Hist.*, iv, 50.
 CÉUS, *Ann.*, xii, 61.
 CHAMAVES, *Ann.*, xiii, 55. — *Germ.*, 55, 54.
 CHAMP DE MARS, *Ann.*, i, 15; iii, 4; xiii, 17, 51; xv, 59. — *Hist.*, i, 86; ii, 95; iii, 82. — *Ann.*, i, 8; iii, 4; xiii, 17.
 CHARICLÈS, *Ann.*, vi, 50.
 CHASAVES, *Germ.*, 54.
 CHAUVES, *Germ.*, 53, 56. — *Ann.*, i, 58; ii, 17; i, 60; xi, 18, 19; xiii, 53. — *Hist.*, iv, 79; v, 19.
 CHÉRSQUES, *Ann.*, i, 56, 59, 60, 64; ii, 9, 19, 26, 11, 16, 17; ii, 44, 45, 46; xi, 16, 17; xii, 56. — *Germ.*, 56.
 CHEVELURE (Gaule), *Ann.*, xi, 25.
 CHRIST (le), *Ann.*, xv, 44.
 CHYPRE (anciennement *Cypre*), *Hist.*, ii, 2.
 CHYRE, *Ann.*, iv, 15.
 CICÉRON (M. Tullius), *Orat.*, 15, 26, 55, 18, 16, 50. — *Ann.*, iv, 54. — *Orat.*, 20, 57, 59, 52, 22, 25, 18, 50, 21, 17, 21, 40, 23, 12, 20.
 CÉCILIUS METELLUS, *Germ.*, 57.
 CÉCILIUS RUFUS (Caius), *Ann.*, ii, 41.
 CÉCILIUS SIMPLEX (Cneius), *Hist.*, ii, 60; iii, 68.
 CÉCINA (Aulus), *Orat.*, 20.
 CÉCINA (Licinius), *Hist.*, ii, 55.

CÉCINA (P. Largus), *Ann.*, xi, 53, 54.
 CÉCINA (A. Severus), *Ann.*, i, 64, 51, 52, 57, 48; 50, 56, 60, 61, 65, 64, 65, 66, 67, 68, 72; ii, 6; iii, 18, 55.
 CÉCINA ALIENUS, *Hist.*, iii, 8; i, 52, 61; ii, 17, 18, 19, 53, 77; iii, 15, 39; iv, 31; i, 55, 67, 68, 70, 89; ii, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 95. — *Hist.*, ii, 54, 41, 51, 56, 59, 67, 70; iii, 52; ii, 70, 92, 95, 99, 100; iii, 40; ii, 101; iii, 9, 15, 14, 56, 51, 57; iv, 80.
 CÉCINA TUSCUS, *Ann.*, xiii, 20. — *Hist.*, iii, 38.
 CÉCROPS, *Ann.*, xi, 14.
 CELER, architecte, *Ann.*, xv, 42.
 CELER (Domitius), *Ann.*, ii, 77, 78, 79.
 CELER (Propertius), *Ann.*, i, 75.
 CELER (Publius), *Ann.*, xiii, 1, 55.
 CÉLÈS VIBENNA, *Ann.*, iv, 65.
 CÉLÈTES, *Ann.*, iii, 38.
 CÉLIUS CURSOR, *Ann.*, iii, 57.
 CÉLIUS POLLIOX, *Ann.*, xii, 45, 46.
 CÉLIUS ROSCIUS, *Hist.*, i, 60.
 CÉLIUS RUFUS (Marcus), *Orat.*, 17, 26, 58, 18, 21, 25.
 CÉLUS (Julius), *Ann.*, vi, 9, 14.
 CENCHRIUS, fleuve, *Ann.*, iii, 61.
 CÉNUS, *Hist.*, ii, 54.
 CÉPION CRISPINUS, *Ann.*, i, 74.
 CÉRANUS, *Ann.*, xiv, 59.
 CERCINA (aujourd'hui *Kerkeni*), *Ann.*, i, 55; iv, 15.
 CERIUS SEVERUS, *Hist.*, i, 31.
 CERTUS (Quinctius), *Hist.*, ii, 16.
 CERVARIUS PROCULUS, *Ann.*, xv, 50, 66, 71.
 CÉSAR (Caius Julius), *Ann.*, ii, 45. — *Hist.*, i, 50, 90; iv, 57; v, 9. — *Orat.*, 28. — *Ann.*, xiii, 5. — *Orat.*, 17, 23, 26, 58, 54. — *Ann.*, iv, 44; xii, 60. — *Germ.*, 28, 57. — *Hist.*, iv, 55. — *Ann.*, xi, 25. — *Agr.*, 15, 14. — *Ann.*, xii, 54. — *Orat.*, 17. — *Ann.*, i, 42; vi, 16, 25; xvi, 22; iv, 54, 45; iii, 62, 6. — *Hist.*, iii, 66. — *Ann.*, i, 1. — *Hist.*, iii, 57. — *Ann.*, ii, 41. — *Hist.*, iii, 68. — *Ann.*, i, 8. — *Hist.*, i, 42, 86. — *Ann.*, xiv, 9.
 CLAUDIUS PIRRHICUS, *Hist.*, ii, 16.
 CLAUDIUS SAGITTA, *Hist.*, iv, 49.
 CLAUDIUS SANCTUS, *Hist.*, iv, 62.
 CLAUDIUS SEVERUS, *Hist.*, i, 68.
 CLAUDIUS TINARCHUS, *Ann.*, xv, 20.

CLAUDIUS VICTOR, *Hist.*, iv, 55.
 CLEMENS, *Ann.*, ii, 59, 40.
 CLEMENS (Julius), *Ann.*, i, 25, 26.
 CLEONICUS, *Ann.*, xv, 45.
 CLÉOPATRE, *Ann.*, xi, 30.
 CLITES, *Ann.*, vi, 41; xii, 55.
 CLODIUS (Publius), *Ann.*, xi, 7.
 CLODIUS MACER, *Hist.*, i, 75; ii, 97; i, 7, 11, 37; iv, 49.
 CLODIUS QUIRINALIS, *Ann.*, xiii, 50.
 CLOVIDIENUS QUIETUS, *Ann.*, xv, 71.
 CLUVIUS, historien, *Ann.*, xiii, 20; xiv, 2.
 CLOVIUS, primipilaire, *Hist.*, iv, 5.
 CLUVIUS RUFUS (Marcus), *Hist.*, i, 8, 76; ii, 58, 65; iv, 59; iii, 65; iv, 45.
 COCCERIUS PROCULUS, *Hist.*, i, 24.
 COGIDUNUS, *Agr.*, 14.
 COLCHIDE, *Ann.*, vi, 54.
 COLOGNE, *Ann.*, i, 37, 56, 57, 71; xii, 27. — *Hist.*, iv, 20, 64. — *Ann.*, xiii, 57. — *Hist.*, i, 56, 57; iv, 25, 55, 56, 59, 65, 64, 65.
 COLOPHON (*Beuverdere*), ville de Lydie, *Ann.*, ii, 54.
 COMINIUS (Caius), *Ann.*, iv, 56.
 COMMAGÈNE (*Asar*), *Ann.*, ii, 42, 57; xv, 12.
 CONSIDIUS, *Ann.*, v, 8.
 CONSIDIUS ÉQUUS, *Ann.*, iii, 37.
 CONSIDIUS, PROCULUS, *Ann.*, vi, 18.
 CORBULON (Domitius), *Ann.*, iii, 31; xi, 18, 19, 20; xiii, 8. — *Hist.*, iii, 24. — *Ann.*, xiii, 9, 54, *Hist.*, iii, 6. — *Ann.*, xiii, 55, 56, 57, 58, 59, 40, 44; xiv, 25, 24, 25, 26, 58; xv, 1, 5, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 25, 26, 27, 28, 29, 50. — *Hist.*, ii, 76.
 CORDUS (Julius), *Hist.*, i, 76.
 CORINTHE (*Cortio*), *Ann.*, v, 1. — *Hist.*, ii, 1.
 CORNELIA, *Ann.*, xv, 22.
 CORNELIA, mère des Gracques, *Orat.*, 28.
 CORNELIUS, *Ann.*, iv, 16.
 CORNELIUS, *Ann.*, vi, 29, 30.
 CORNELIUS (Lentulus Cossus), *Ann.*, iv, 54.
 CORNELIUS (Lentulus Cossus), *Ann.*, xiv, 20.
 CORNELIUS (Marcellus), *Ann.*, xvi, 8. — *Hist.*, i, 37.
 CORNELIUS DOLABELLA, *Ann.*, iii, 47, 68.
 CORNELIUS DOLABELLA, *Hist.*, i, 88; ii, 63, 64.
 CORNELIUS FLACCUS, *Ann.*, xiii, 59.

- CORNELIUS FUSCUS, *Hist.*, II, 86; III, 4, 12, 42; IV, 4.
 CORNELIUS LACON, *Hist.*, I, 6, 26, 15, 14, 19, 26, 35, 39, 46.
 CORNELIUS LUPUS, *Ann.*, XIII, 45.
 CORNELIUS MARTIALIS, *Ann.*, XV, 71.
 CORNELIUS MARTIALIS, *Hist.*, III, 70, 75.
 CORNELIUS MERULA, *Ann.*, III, 58.
 CORNELIUS ORPHITUS (SERVIUS), *Ann.*, XII, 41; XVI, 12. — *Hist.*, IV, 42.
 CORNELIUS PRINUS, *Hist.*, III, 74.
 CORNELIUS SCIPIO (PUBLIUS), *Hist.*, III, 54.
 CORNELIUS SYLLA, *Ann.*, XIII, 25, 47; XIV, 57, 59.
 CORSE, *Hist.*, II, 16.
 CORVINUS (MARCUS MESSALA), *Ann.*, III, 54; XI, 6; VI, 11; XIII, 54; XI, 7. — *Orat.*, 18, 21, 17.
 CORCYRE, *Ann.*, III, 1.
 COS (*Stanco*), *Ann.*, II, 73; IV, 14; XII, 61.
 COSA (*monte Argentaro*), *Ann.*, II, 59.
 COSSUTIANUS CAPITON, *Ann.*, XI, 6; XIII, 35; XIV, 48; XVI, 17, 21, 22, 28, 55.
 COTTA (LUCIUS), *Ann.*, III, 66.
 COTTA MESSALINUS, *Ann.*, IV, 20; II, 52; IV, 20; V, 5; VI, 5; XII, 22.
 COTTIENNES (ALPES), *Hist.*, I, 61; IV, 68; I, 87.
 COTYS, *Ann.*, II, 64, 65, 66; III, 38; II, 67; III, 58; IV, 5; II, 67.
 COTYS, roi de l'Arménie Mineure, *Ann.*, XI, 9; XII, 15, 18.
 CRASSUS (LUCIUS LICINIUS), *Orat.*, 18, 26, 54, 55.
 CRASSUS (MARCUS LICINIUS), *Hist.*, I, 15. — *Ann.*, II, 2. — *Germ.*, 57. — *Ann.*, I, 1. — *Orat.*, 57.
 CRASSUS (MARCUS LICINIUS), *Hist.*, I, 14.
 CRASSUS (MARCUS LICINIUS), *Hist.*, I, 48.
 CRASSUS SCRIBONIANUS, *Hist.*, I, 47; IV, 59.
 CRÉMÈRE (*Bagano*), *Hist.*, II, 91.
 CRÉMONNE, *Hist.*, II, 17, 24, 100; III, 15, 17, 22, 40, 41, 46, 49, 55, 54, 60; IV, 2, 34, 51, 72; II, 22, 25, 67; III, 52; II, 70, 14, 18, 19, 21; III, 26-31, 52, 55, 54, 48, 54.
 CREMUTUS CORDUS, *Ann.*, IV, 34, 55.
 CREPEREUS GALLUS, *Ann.*, XIV, 5.
 CRESCENS, *Hist.*, I, 76.
 CRÈTE (*Candie*), *Ann.*, IV, 21; XV, 20. — *Hist.*, V, 2. — *Ann.*, III, 58, 65. — *Orat.*, 40.
 CRISPINA, *Hist.*, I, 47.
 CRISPINUS, *Hist.*, I, 58.
 CRISPINUS (RUFUS), *Ann.*, XI, 1, 4; XII, 42; XIII, 45; XV, 71; XVI, 17.
 CRISPINUS (VARIUS), *Hist.*, I, 80.
 CRÉSIPHON (*Solimon-Pack*), *Ann.*, VI, 42.
 CUMES, *Ann.*, XV, 46.
 CURIATIUS MATERNUS, *Orat.*, 2, 5, 4, 5, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 23, 24, 25, 27, 28, 53, 42.
 CURION (CAIUS), *Ann.*, XI, 7.
 CURTILIUS MANCIA, *Ann.*, XIII, 56.
 CURTISIUS (TITUS), *Ann.*, IV, 27.
 CURTIUS LUPUS, *Ann.*, IV, 27.
 CURTIUS MONTANUS, *Ann.*, XVI, 26, 29, 55. — *Hist.*, IV, 40, 42, 45.
 CURTIUS RUFUS, *Ann.*, XI, 20, 21.
 CURTIUS SEVERUS, *Ann.*, XII, 55.
 CUSUS (*de Vag*), *Ann.*, II, 65.
 CYCLADES, *Ann.*, II, 55; V, 10.
 CYMÉ (*Namourt*), *Ann.*, II, 47.
 CYPRIOTES, *Ann.*, III, 62.
 CYRÉNÉENS, *Ann.*, III, 70; XIV, 18. — *Hist.*, IV, 45.
 CYRRE (*Qars*), *Ann.*, II, 57.
 CYRUS, *Ann.*, VI, 34; III, 62.
 CYTHROS (*Thermia*), *Ann.*, III, 69. — *Hist.*, I, 8, 9.
 CYZIQUE, *Ann.*, IV, 56.

D

- DACES, *Germ.*, 1. — *Hist.*, I, 2; III, 46; IV, 54.
 DACIE (*Valachie, Transylvanie, Moldavie*), *Agr.*, 41.
 DAKES (*Dahistan*), *Ann.*, II, 5; XI, 8, 10; II, 5.
 DALMATES, *Hist.*, III, 42, 50.
 DALMATIE, *Ann.*, II, 55. — *Hist.*, II, 52. — *Ann.*, IV, 5; VI, 57; XII, 52. — *Hist.*, I, 76; II, 11, 86. — *Ann.*, III, 9.
 DANDARIDES, *Ann.*, XII, 15.
 DANDARIE, *Ann.*, XII, 16.
 DANUBE, *Ann.*, II, 63; XII, 29. — *Germ.*, 28, 42, 41, 1, 29. — *Ann.*, IV, 5; XII, 50. — *Hist.*, III, 46.
 DARIUS, *Ann.*, III, 65; XII, 15.
 DECIMUS PACARIUS, *Hist.*, II, 16.
 DECIVS CALPURNIANUS, *Ann.*, XI, 55.
 DECIVS LE SAMNITE, *Orat.*, 21.
 DECIUS, *Ann.*, III, 20.

- DEJOTARUS, *Orat.*, 21.
 DÉLOS, *Ann.*, III, 61.
 DELPHES (*Casiri*), *Ann.*, II, 54.
 DÉMARATE, XI, 14.
 DEMETRIUS, *Ann.*, XVI, 54, 55. — *Hist.*, IV, 40.
 DEMIANUS (CLAUDIUS), *Ann.*, XVI, 10.
 DÉMONAX, *Ann.*, XI, 9.
 DÉMOSTHÈNE, *Orat.*, 12, 15, 25, 57, 52, 16.
 DENSUS (SEMPRONIUS), *Hist.*, I, 45.
 DENSUS JULIUS, *Ann.*, XII, 10.
 DENTHÉLIE, *Ann.*, IV, 45.
 DIANE, *Ann.*, III, 60, 61, 62; IV, 42; XII, 8.
 DIDIVS GALLUS (AULUS), *Ann.*, XII, 15, 40. — *Agr.*, 14. — *Ann.*, XII, 40; XIV, 29. — *Agr.*, 14.
 DIDIVS SCÉVA, *Hist.*, III, 75.
 DIDON, *Ann.*, XVI, 1, 3.
 DIDYME, *Ann.*, VI, 24.
 DILLUS VOCIULA, *Hist.*, IV, 77, 24, 25, 26, 27, 35, 54, 55, 56, 57, 56, 57, 58, 59, 62.
 DIMIS, *Ann.*, IV, 50.
 DIODOTE, *Orat.*, 50.
 DIVODURUM (*Metz*), *Hist.*, I, 65.
 DOLABELLA, *Orat.*, 54.
 DOLABELLA (PUBLIUS), *Ann.*, IV, 23, 24, 26, 66; XI, 22.
 DOMITIA, *Ann.*, XIII, 19, 21, 25.
 DOMITIA DECIDIANA, *Agr.*, 6.
 DOMITIA LEPIDA, *Ann.*, XI, 37; XII, 64; XI, 37; XII, 64, 65.
 DOMITIUS (FLAVIUS), *Hist.*, III, 59, 69, 74, 86; IV, 2; III, 74; IV, 2, 51, 68, 3, 59, 40, 44, 47, 73, 80, 85, 86; I, 1; III, 74. — *Ann.*, XI, 41. — *Agr.*, 59, 40, 45, 44, 41, 42, 45. — *Hist.*, IV, 40. — *Ann.*, XI, 41.
 DOMITIUS (CNEIUS), *Orat.*, 53.
 DOMITIUS (LUCIUS), *Ann.*, IV, 44.
 DOMITIUS (CNEIUS), *Ann.*, IV, 44.
 DOMITIUS (LUCIUS), *Ann.*, IV, 44; I, 65; IV, 44.
 DOMITIUS APER, *Ann.*, IV, 52, 66; XIV, 19; IV, 52. — *Orat.*, 15, 15. — *Ann.*, IV, 52.
 DOMITIUS AHENOBARBUS (CN.), *Ann.*, 75; XII, 64; VI, 1, 45, 47, 48; XII, 5; XIII, 10.
 DOMITIUS POLLION, *Ann.*, II, 86.
 DOMITIUS SABINUS, *Hist.*, I, 51.
 DOMITIUS SILIUS, *Ann.*, XV, 59.
 DOMITIUS STATIUS, *Ann.*, XV, 71.
 DONATIUS VALENS, *Hist.*, I, 56, 59.
 DONUSE (*Stenose*), *Ann.*, IV, 50.
 DORYPHORUS, *Ann.*, XIV, 65.
 DRUIDES, *Ann.*, XIV, 50. — *Hist.*, IV, 34.
 DRUSIEN (CANAL), *Ann.*, II, 8.
 DRUSILLA, *Hist.*, V, 9.
 DRUSILLE, *Ann.*, VI, 15.
 DRUSUS (NÉRON CLAUDE), *Ann.*, I, 5; III, 29; VI, 9, 54; I, 5, 53, 45; II, 14, 41; I, 41; XIV, 57; III, 29; I, 5; IV, 72; XIII, 55. — *Hist.*, V, 19. — *Germ.*, 57, 54. — *Ann.*, I, 5; III, 5; II, 8; I, 55; II, 82; VI, 51; II, 41.
 DRUSUS CÉSAR, *Ann.*, I, 76; II, 45; IV, 12; III, 19; II, 45; III, 75; II, 45; I, 14, 35, 24, 25, 26, 28, 29, 50, 52, 54, 76; II, 26, 51, 44, 46, 53, 62, 65; XII, 29, 64, 84; III, 2, 7, 8, 11, 18, 19, 22, 25, 29, 51, 54, 56, 57, 56, 57, 59; IV, 4, 7, 5, 8, 10, 9, 11, 15; XIII, 52, 43.
 DRUSUS, *Ann.*, IV, 4, 8, 12, 17, 56, 60; VI, 40, 25, 24; V, 10.
 DRUSUS LIBON, *Ann.*, IV, 29; II, 27, 27-50; IV, 34; II, 29, 50, 51; VI, 10; II, 52.
 DRUSUS (M. LIVIUS), *Ann.*, III, 27.
 DUBIUS AVITUS, *Ann.*, XIII, 54, 56.
 DUCENNIVS GEMINUS, *Ann.*, XV, 18. — *Hist.*, I, 15.
 DULLIUS (CAIUS), *Ann.*, II, 49.
 DULGIURIUS, *Germ.*, 54.
 DIRRACHIUM (*Durazzo*), *Hist.*, II, 85.

E

- ECRATANE (*Hamadan*), *Ann.*, XV, 51.
 EDESSE (*Orfa*), *Ann.*, XII, 12.
 EDEUS, *Ann.*, III, 45. — *Hist.*, III, 55, 40, 45, 44, 46; IV, 47, 57. — *Ann.*, XI, 25. — *Hist.*, I, 51, 64; II, 61.
 EGÉE, ville de Cilicie, *Ann.*, XIII, 8.
 EGÉE (MER) (*Archipel*), *Ann.*, V, 10; XV, 71.
 EGÈS, ville d'Asie, *Ann.*, II, 47.
 EGIVM, *Ann.*, IV, 15.
 EGNATIA MAXIMILLA, *Ann.*, XV, 71.
 EGNATIUS (MARCUS), *Ann.*, I, 10.
 EGNATIUS (PUBLIUS CELER), *Ann.*, XVI, 52. — *Hist.*, IV, 10, 40. — *Ann.*, XVI, 52.
 ELBE, *Ann.*, I, 59; II, 14, 19, 22, 41. — *Germ.*, 41. — *Ann.*, IV, 44.
 ELÉAZAR, *Hist.*, V, 12.
 ELÉPHANTINE, île du Nil, *Ann.*, II, 61.
 ELEUSIS (*Lefina*), *Hist.*, IV, 85.

ELIA PETINA, *Ann.*, xii, 1, 2.
 ELIUS GALLUS, *Ann.*, v, 8.
 ELIUS GRACILIS, *Ann.*, xiii, 55.
 ELIUS LAMIA, *Ann.*, iv, 15; vi, 27.
 ELYMÉENS, *Ann.*, vi, 44.
 ELYTIENS, *Germ.*, 45.
 EMERITA (*Merida*), *Hist.*, i, 78.
 EMILIA LEPIDA, *Ann.*, iii, 22, 48, 25.
 EMILIA LEPIDA, *Ann.*, vi, 40.
 EMILIUS LEPIDUS, *Ann.*, ii, 48.
 EMILIUS LONGINUS, *Hist.*, iv, 59.
 EMILIUS PACENSIS, *Hist.*, i, 20, 87; ii, 12; iii, 75.
 EMS, *Ann.*, i, 60, 65; ii, 8, 25.
 ENÉE, *Ann.*, iv, 9; xii, 58; iv, 9.
 ENNIA, *Ann.*, vi, 45.
 ENNIUS (Lucius), *Ann.*, iii, 70.
 ENUS (*Ann.*), *Hist.*, iii, 5.
 EPAPHRODITE, *Ann.*, xv, 55.
 EPIÈSE, *Orat.*, 15.
 EPICHRIS, *Ann.*, xv, 51, 56.
 EPIPHANES, *Hist.*, ii, 25.
 EPONINE, *Hist.*, iv, 67.
 EPIUS MARCELLUS, *Hist.*, iv, 10. — *Orat.*, 8. — *Ann.*, xii, 4; xiii, 55. — *Hist.*, iv, 7. — *Ann.*, xiii, 22, 26, 28, 29, 53. — *Hist.*, iv, 6, 45; ii, 53; iv, 6 et *suiv.* — *Ann.*, xvi, 22. — *Orat.*, 5, 15. — *Hist.*, ii, 53, 95; iv, 42.
 EQVES, *Ann.*, xi, 24.
 ERATO, *Ann.*, ii, 4.
 ERINDE, *Ann.*, xi, 40.
 ERYTHRÉE, *Ann.*, vi, 12.
 ERYX (*monte San Giuliano*), *Ann.*, iv, 4, 45.
 ESCHINE, *Orat.*, 15, 25.
 ESCULAPE, *Ann.*, xii, 61; iii, 65; iv, 14; xiv, 18. — *Hist.*, iv, 84.
 ESERNINUS MARCELLUS, *Ann.*, iii, 11; xi, 6, 7.
 ESQUILIES, *Ann.*, xv, 40.
 ESQUILINE (Porte), *Ann.*, ii, 52.
 ETHIOPIE (*Abyssinie*), *Ann.*, ii, 60.
 ETURIE (*Toscane*), *Ann.*, ii, 39; iv, 5; xi, 24; xiv, 59. — *Hist.*, i, 86; iii, 41. — *Ann.*, xi, 15; xv, 55.
 EUBÉE (*Négrepont*), *Ann.*, ii, 54; v, 19.
 EGCEBUS, *Ann.*, xiv, 60.
 EUDÉMUS, *Ann.*, iv, 5, 11.
 EUDOSÉS, *Germ.*, 40.
 EUNONE, *Ann.*, xii, 15, 18, 19.
 EURIPIDE, *Orat.*, 12.
 EVANDRE, *Ann.*, xi, 14; xv, 41.
 EVODUS, *Ann.*, xi, 57.

F

FABIANUS (Valerius), *Ann.*, xiv, 40.
 FABIUS (Paullus), *Ann.*, vi, 28.
 FABIUS FABULLUS, *Hist.*, iii, 14.
 FABIUS JUSTUS, *Orat.*, 1.
 FABIUS MAXIMUS, *Ann.*, i, 5.
 FABIUS PRISCUS, *Hist.*, iv, 79.
 FABIUS ROMANUS, *Ann.*, xvi, 17.
 FABIUS RUSTICUS, historien, *Ann.*, xiii, 20; xiv, 2; xv, 61. — *Agr.*, 10.
 FABIUS VALENS, *Hist.*, i, 7; iii, 62; i, 52, 57, 61, 62, 64, 66; ii, 14, 28, 27-29, 24, 27, 50, 95, 51, 54, 41, 51, 54, 55, 56, 59, 70, 67, 71, 92, 95, 100; iii, 36, 45, 40, 41, 42, 45, 62; i, 66.
 FABRICIUS VÉRENTON, *Ann.*, xiv, 50.
 FALANIUS, *Ann.*, i, 75.
 FAVONIUS (Marcus), *Ann.*, xvi, 22.
 FÉLIX (Sextilius), *Hist.*, iii, 5; iv, 70.
 FENIX RUFUS, *Ann.*, xiii, 22; xiv, 51, 57; xv, 50, 55, 58, 61, 66, 68.
 FERENTINUM (Ferentino), *Hist.*, ii, 50.
 FERENTUM (Forenda), *Ann.*, xv, 55.
 FÉRONIE, *Hist.*, iii, 76.
 FESTUS, *Hist.*, ii, 59.
 FESTUS (Valerius), *Hist.*, ii, 98; iv, 49, 50.
 FIDÈNES (Castello Giubileo), *Hist.*, iii, 79. — *Ann.*, iv, 62.
 FILS, *Ann.*, iv, 28; xiii, 57. — *Hist.*, iii, 25.
 FINNOIS, *Germ.*, 46.
 FIRMIUS CATUS, *Ann.*, ii, 27; iv, 51; ii, 28; iv, 51.
 FLACCUS (Pomponius), *Ann.*, ii, 52, 66, 67; vi, 27.
 FLAVIUS, *Ann.*, ii, 9; xi, 16; ii, 9, 10.
 FLAVIUS, *Hist.*, ii, 94.
 FLAVIUS NEPOS, *Ann.*, xv, 74.
 FLAVIUS SABINUS, *Hist.*, i, 46, 77; ii, 36, 51, 55, 65, 99; iii, 59, 64, 65, 69, 75, 74, 79, 81, 74; iv, 47; iii, 75.
 FLAVIUS SCRÉVINUS, *Ann.*, xv, 49, 53, 54, 55, 56, 59, 66, 70, 71.
 FLORUS (Julius), *Ann.*, iii, 40, 42.
 FLORUS (Gessius), *Hist.*, v, 10.
 FLORUS (Sulpicius), *Hist.*, i, 45.
 FONTÉIUS CAPITON, *Ann.*, iv, 56.
 FONTÉIUS CAPITON (Caius), *Ann.*, xiv, 4; iv, 15; i, 7, 8; iii, 62; i, 57, 52, 58.
 FORMIES (Mola), *Ann.*, xv, 46; xvi, 10.

FORTUNATUS, *Ann.*, xvi, 10.
 FORUM D'ALLIENUS (Ferrare), *Hist.*, iii, 6.
 FOSÉS, *Germ.*, 56.
 FRÉJUS (Forojuliensis ou Forum Julii), *Ann.*, ii, 65. — *Agr.*, 4. — *Ann.*, iv, 5. — *Hist.*, ii, 14; iii, 45.
 FRISONS, *Ann.*, i, 60. — *Agr.*, 28. — *Germ.*, 54, 55. — *Ann.*, iv, 72, 75, 74; xi, 19; xiii, 55. — *Hist.*, iv, 15, 16, 79, 18, 56.
 FRONTINUS (Julius), *Hist.*, iv, 59. — *Agr.*, 17.
 FRONTO (Julius), *Hist.*, i, 20; ii, 26.
 FRONTO (Octavius), *Ann.*, ii, 55.
 FRONTO (Vibius), *Ann.*, ii, 68.
 FUCIN (Lac), *Ann.*, xii, 56, 57.
 FURIVS GEMINUS, *Ann.*, v, 1, 2; vi, 10.
 FULGINIUS TRIGON, *Ann.*, ii, 28; iii, 10, 15, 19; v, 11; vi, 4, 38.
 FUNISULANUS VETTONIANUS, *Ann.*, xv, 7.
 FURIUS CAMILLUS SCRIBONIANUS, *Ann.*, vi, 1; xii, 52. — *Hist.*, i, 89; ii, 75.
 FURIUS CAMILLUS SCRIBONIANUS, *Ann.*, xii, 52.
 FURNIUS, *Ann.*, iv, 52.

G

GABIE, *Ann.*, xv, 45.
 GABINIANS, *Orat.*, 26.
 GABOLUS (Licinius), *Ann.*, xiv, 12.
 GALATIE, *Ann.*, xiii, 53; xv, 6. — *Hist.*, ii, 9.
 GALBA (Caius Sulpicius), *Ann.*, iii, 52; vi, 40.
 GALBA (Servius Sulpicius), *Ann.*, iii, 66. — *Orat.*, 18, 25.
 GALBA (Servius Sulpicius), *Ann.*, iii, 53. — *Hist.*, i, 1, 5, 6, 7. — *Ann.*, vi, 15, 20. — *Hist.*, i, 10, 16; v, 16; i, 4, 11. — *Orat.*, 17. — *Hist.*, i, 5, 6, 51, 57, 87, 52, 8, 9, 52, 65, 12, 15, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 25, 24, 26, 27, 29, 31, 32, 55, 54, 55, 57, 38, 39, 40, 41; ii, 51, 58, 88; iii, 68, 85, 95; iv, 42; i, 44, 49, 45, 49, 55, 55, 56, 64, 67; ii, 1; i, 88; ii, 55, 76; iii, 7; iv, 40.
 GALERIA, *Hist.*, ii, 60, 64.
 CALERIUS TRACHALUS, *Hist.*, i, 90; ii, 60.
 GALSACUS, *Agr.*, 29 et *suiv.*
 GALLA (Sosia), *Ann.*, iv, 19, 52, 20.
 GALLION, *Orat.*, 26.
 GALLUS (Publius), *Ann.*, xvi, 12.
 GALVIA CRISPINILLA, *Hist.*, i, 75.
 GAMBRIVES, *Germ.*, 2.
 GANNASCUS, *Ann.*, xi, 18, 19.
 GARAMANTES, *Hist.*, iv, 50. — *Ann.*, iii, 74; ix, 25, 26. — *Hist.*, iv, 50.
 GASCONS, *Hist.*, iv, 35.
 GAULOIS TRANSPADANS, *Hist.*, iii, 54.
 GELDUBA (Geld), *Hist.*, iv, 26, 52, 55, 58, 50.
 GELLIUS PUBLICOLA, *Ann.*, iii, 67.
 GEMINIUS, *Ann.*, vi, 14.
 GERELANUS, *Ann.*, xv, 69.
 GERMANICUS CÉSAR, fils de Drusus, *Ann.*, i, 55, 45; ii, 14, 41; iii, 5; i, 55; ii, 14, 45, 53; iv, 57; i, 55; ii, 14, 45, 41; i, 55, 5; iv, 57; xii, 25; ii, 15, 72, 57, 72, 75, 45; i, 5, 14, 55, 52; ii, 5, 26, 41, 45; vi, 54; i, 51, 55, 54, 55, 54, 55, 57, 59, 40, 41, 42, 45, 44, 45, 48, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 65, 70, 71, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 25, 24, 25, 26, 41, 42, 45, 49, 51, 55, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 69, 70, 71, 72.
 GÉTULES, *Ann.*, iv, 44.
 GÉTIUS GALLUS, *Ann.*, xv, 56, 71.
 GLOYA (la Clyde), *Agr.*, 25.
 GOTARZÉS, *Ann.*, xi, 8, 9, 10; xii, 10, 15, 14.
 GOTHINS, *Germ.*, 45.
 GOTHONS, *Ann.*, ii, 62. — *Germ.*, 45.
 GRACCHUS (Caius), *Orat.*, 18, 26.
 GRACCHUS (Sempronius), *Ann.*, i, 55.
 GRACCHUS (C. Sempronius), *Ann.*, iv, 16, 38.
 GRACQUES (Les), *Orat.*, 28. — *Ann.*, iii, 27. — *Orat.*, 40.
 GRAIENNES (Alpes) ou GRECOUES (Petit Saint-Bernard), *Hist.*, iv, 68; ii, 66.
 GRANUS (Quintus), *Ann.*, iv, 21.
 GRANUS MARCELLUS, *Ann.*, i, 74.
 GRANUS MARTIANUS, *Ann.*, vi, 58.
 GRANUS SILVANUS, *Ann.*, xv, 50, 60, 61, 71.
 GRAPTUS, *Ann.*, xiii, 47.
 GRATIANUS (Tatius), *Ann.*, vi, 58.
 GRATILLA VERULANA, *Hist.*, iii, 69.
 GRATUS (Julius), *Hist.*, ii, 26.
 GRÉCINIUS (Julius), *Agr.*, 4.
 GUGERNES, *Hist.*, iv, 26; v, 16, 18.
 GYARE (Joura), *Ann.*, iii, 69; iv, 50.

II

HADRIA (Atri), *Hist.*, iii, 12.
 HALICARNASSE (Bodrum), *Ann.*, iv, 35.
 HALOTUS, *Ann.*, xii, 66.
 HALUS, *Ann.*, vi, 41.
 HAMMON (Jupiter), *Hist.*, v, 5.
 HATERIUS (Quintus), *Ann.*, i, 45, 35; iii, 37, 59; iv, 61.
 HATERIUS ANTONIUS (Quintus), *Ann.*, xii, 58; xiii, 54.
 HÉLIOPOLIS (Matarée), *Ann.*, vi, 58.
 HELIUS, *Ann.*, xiii, 4.
 HELLUSES, *Germ.*, 46.
 HELVÉCONES, *Germ.*, 45.
 HELVÉTIENS, *Germ.*, 28. — *Hist.*, i, 67, 68, 69, 70.
 HELVIDIUS PRISCUS, *Ann.*, xii, 49; xiii, 28. — *Hist.*, iv, 5. — *Ann.*, xvi, 28, 29, 33, 55. — *Agr.*, 2. — *Hist.*, iv, 6; ii, 91; iv, 4, 6, 9, 45. — *Orat.*, 3. — *Hist.*, iv, 55.
 HELVIUS, fils du précédent, *Agr.*, 45.
 HELVIUS RUFUS, *Ann.*, iii, 21.
 HÉMUS (Argentaro), *Ann.*, iii, 58. — *Hist.*, ii, 85. — *Ann.*, iv, 31.
 HÉNOQUES, *Ann.*, ii, 68.
 HERCULEUS, *Ann.*, xiv, 8.
 HÉRCYNIE, forêt de Germanie, *Ann.*, ii, 45. — *Germ.*, 28, 30.
 HERENNIIUS GALLUS, *Hist.*, iv, 19, 20, 26, 27, 39, 70, 77.
 HERENNIIUS SÉNÉCION, *Agr.*, 2, 45.
 HERMAGORAS, *Orat.*, 19.
 HERMONES, *Germ.*, 2.
 HERMONDRES, *Germ.*, 41, 42. — *Ann.*, ii, 65, 29, 30; xiii, 57.
 HÉRODE, *Hist.*, v, 9.
 HERTHA, *Germ.*, 40.
 HIBERNIE (Irlande), *Ann.*, xii, 52. — *Agr.*, 24.
 HIÉROCÉSARÉE, *Ann.*, ii, 47.
 HIÉROCÉSARIENS, *Ann.*, iii, 62.
 HIÉRON, *Ann.*, vi, 42, 45.
 HIÉROSOLYMUS, *Hist.*, v, 2.
 HILARIUS, *Hist.*, ii, 63.
 HIRTIUS (Aulus), *Orat.*, 17. — *Ann.*, i, 10.
 HISPALIS (Séville), *Hist.*, i, 78.
 HISPON (Romanus), *Ann.*, i, 74; xiv, 65.
 HOLLANDE (île des Bataves), *Ann.*, ii, 6.
 HOMONADES, *Ann.*, iii, 48.

HORATIUS PULVILLUS, *Hist.*, iii, 72.
 HORDEONIUS FLACCUS, *Hist.*, i, 9; iv, 77; i, 62, 54, 56; iv, 19; ii, 57, 97; iv, 15, 18, 19, 24, 25, 27, 31, 56, 55; v, 26.
 HONESTES, *Agr.*, 58.
 HORMUS, *Hist.*, iii, 12; iv, 39, iii, 28.
 HORTALUS (Marcus), *Ann.*, ii, 57, 58.
 HORTENSIIUS (Quintus), *Ann.*, ii, 57.
 HOSTILIE, *Hist.*, ii, 100; iii, 14, 21, 40; iii, 9.
 HYPÈPES, *Ann.*, iv, 53.
 HYPÉRIDES, *Orat.*, 12, 25, 16.
 HYRCANIE DES MACÉDONIENS, *Ann.*, ii, 47.
 HYRCANIE (Asterabad, partie du Corcan et du Dahistan), *Ann.*, xi, 8; vi, 43; xi, 9; xiii, 37; xv, 1, 2; xiv, 25.
 HYRCANIENS, *Ann.*, vi, 56; xiv, 23.

I

IBÈRES (d'Espagne), *Agr.*, 11.
 IBÉRIE (Géorgie), *Ann.*, vi, 52; xi, 8; xii, 44; vi, 34.
 ICELUS, *Hist.*, i, 15, 55, 37, 46; ii, 95.
 ICÉNIENS ou ICÈNES, *Ann.*, xii, 51, 52; xiv, 34.
 IDA, *Hist.*, v, 2.
 ILLYRIE, *Ann.*, i, 46, 32; iii, 11; xv, 26. — *Hist.*, i, 2, 51; ii, 74; iii, 35; iv, 5. — *Ann.*, i, 5; ii, 44; iii, 7, 54; ii, 53; xvi, 45. — *Hist.*, i, 6, 9, 76; ii, 60, 85, 86.
 INGÉVONES, *Germ.*, 2.
 INGIOMER, *Ann.*, i, 60, 68; ii, 17, 21, 45, 46.
 INSIQUES, *Ann.*, xii, 37.
 INSTIUS CAPITON, *Ann.*, xiii, 59.
 INSUBRIENS (le Milanais), *Ann.*, xi, 25.
 INTÉRAMNATES, *Ann.*, i, 79.
 INTÉRAMNE (Terni), *Hist.*, ii, 64; iii, 61, 65.
 IONIE (Mer d'), *Ann.*, ii, 55.
 ISACIENS (Publius Servilius), *Ann.*, iii, 62.
 ISTÉVONES, *Germ.*, 2.
 ISTHME de Corinthe, *Ann.*, v, 10.
 ISTRIE, contrée située sur l'Adriatique, *Hist.*, ii, 72.
 ITALICUS, *Ann.*, xi, 16, 17.
 ITALICUS, roi des Suèves, iii, 5, 21.
 IVRÉE, *Ann.*, xii, 25.
 IVRITIUS, *Ann.*, xiii, 19, 21, 22; xiv, 12.

IVRÉE, *Hist.*, i, 70.
 IZATÉS, *Ann.*, xii, 15, 14.

J

JEAN, *Hist.*, v, 12.
 JÉRUSALEM, Judée, *Hist.*, ii, 4; v, 8.
 JOURDAIN (Nar-el-Narden), *Hist.*, v, 6.
 JUBA, *Ann.*, iv, 23, 5.
 JUDA, *Hist.*, v, 2.
 JUDÉE, contrée de la Phénicie, *Ann.*, xii, 54. — *Hist.*, ii, 5, 76; iv, 3 et suiv.
 JULIA PROCELLA, *Agr.*, 4, 7.
 JULIANUS (Titius), *Hist.*, i, 79.
 JULIE, *Ann.*, iii, 6.
 JULIE, *Ann.*, i, 55, 5, 53; vi, 31; i, 53; iii, 18, 24; iv, 44; i, 55.
 JULIE, fille d'Agrippa et de Julie, *Ann.*, iii, 24; iv, 71.
 JULIE, *Ann.*, ii, 54; vi, 15.
 JULIE, fille de Drusus, *Ann.*, iii, 29; iv, 60; vi, 27; xv, 63; xiii, 52, 45.
 JULIUS INDOUS, *Ann.*, iii, 43.
 JULIUS MANSURUS, *Hist.*, iii, 25.
 JULIUS MARTIALIS, *Hist.*, i, 28, 82.
 JULIUS MAXIMUS, *Hist.*, iv, 35.
 JULIUS MONTANUS, *Ann.*, xiii, 59.
 JULIUS PAULLUS, *Hist.*, iv, 16, 52.
 JULIUS PELIGNUS, *Ann.*, xii, 49.
 JULIUS PLACIDUS, *Hist.*, iii, 83.
 JULIUS POLLION, *Ann.*, xiii, 15.
 JULIUS POSTUMUS, *Ann.*, iv, 12.
 JULIUS PRISCUS, *Hist.*, ii, 92; iii, 55, 61; iv, 11.
 JULIUS SABINUS, *Hist.*, iv, 55, 61.
 JULIUS SACROVIR, *Ann.*, iii, 40, 41, 45, 45. — *Hist.*, iv, 57. — *Ann.*, iii, 46; iv, 18.
 JUNIUS SECUNDUS, *Orat.*, 2, 3, 5, 9, 14, 15, 16, 25, 28, 35.
 JUNIUS TIGURINUS, *Ann.*, xv, 50.
 JUNIUS TUTOB, *Hist.*, iv, 55, 72, 55, 57, 58, 59, 70, 71, 70, 76, 78; v, 19, 20, 21, 74.
 JUNIUS VINDEX, *Ann.*, xv, 74. — *Hist.*, i, 16, 53, 70, 89; ii, 27; iv, 69; i, 65, 6, 51; iv, 17, 57; ii, 94.
 JUNCUS VIRGILIANUS, *Ann.*, xi, 35.
 JUNIA, *Ann.*, xii, 52.
 JUNIA CALPINA, *Ann.*, xii, 4, 8; xiv, 12.
 JUNIA SILANA, *Ann.*, xi, 12; xiii, 19, 21, 22; xiv, 12.

JUNIA TORQUATA, *Ann.*, iii, 69.
 JUNIE, *Ann.*, iii, 75.
 JUNIUS, *Ann.*, ii, 28.
 JUNIUS, sénateur, *Ann.*, iv, 64.
 JUNIUS CILON, *Ann.*, xii, 21.
 JUNIUS GALLION, *Ann.*, vi, 3; xv, 73; xvi, 17.
 JUNIUS LUPUS, *Ann.*, xii, 42.
 JUNIUS MARULLUS, *Ann.*, xiv, 48.
 JUNIUS MAURICUS, *Hist.*, iv, 40. — *Agr.*, 45.
 JUNIUS OTHON, *Ann.*, iii, 66; vi, 47.
 JUNIUS RUSTICUS, *Ann.*, v, 4.
 JUNIUS SILANUS (Caius), *Ann.*, iii, 66, 67, 68, 69.
 JUNIUS SILANUS (Decimus), *Ann.*, iii, 24.
 JUNIUS SILANUS (arcus), *Ann.*, iii, 24; ii, 59; iii, 24, 57, 59, v, 10; vi, 2. — *Hist.*, iv, 48. — *Agr.*, 4.
 JUNIUS SILANUS (Marcus), *Ann.*, vi, 20.
 JUNIUS SILANUS (Appius), *Ann.*, iv, 68; vi, 9.
 JUNIUS SILANUS (Lucius), *Ann.*, xii, 3, 4; xiii, 1; xii, 4; xiii, 14.
 JUNIUS SILANUS (Marcus), *Ann.*, xiii, 1, 15, 53.
 JUNIUS SILANUS CRETICUS (Marcus), *Ann.*, ii, 4, 45.
 JUNIUS SILANUS TORQUATUS (Decimus), *Ann.*, xii, 58; xv, 55; xvi, 8.
 JUNIUS SILANUS (Lucius), *Ann.*, xvi, 8; xv, 52; xvi, 7, 9.
 JUVENALIS, *Hist.*, iv, 66.

L

LABÉON (Pomponius), *Ann.*, iv, 47; vi, 29.
 LABÉON (Titidius), *Ann.*, ii, 85.
 LACON, *Ann.*, vi, 18.
 LANGRES, *Hist.*, i, 59; i, 54, 64; ii, 27.
 LANUVIUM (Civita Inaorina), *Ann.*, iii, 48.
 LAODICÉE (Ladi), *Ann.*, iv, 35; xiv, 27.
 LATINIIUS LATIARIUS, *Ann.*, iv, 68, 69, 71; vi, 4.
 LATINIIUS PANDUS, *Ann.*, ii, 66.
 LECANIUS, *Hist.*, i, 41.
 LECANIUS (Caius), *Ann.*, xv, 55.
 LÉMOVES, *Germ.*, 45.
 LÉNAS (Vipsanius), *Ann.*, xiii, 50.
 LENTINIUS (Terentius), *Ann.*, xiv, 49.
 LESTILIUS (Cnéius), *Ann.*, iv, 44; i, 27; ii, 52; iii, 39, 68; iv, 29, 41.

- LENTULUS GÉLÉLICIUS (Cneius Cornelius), *Ann.*, iv, 42, 46, 50.
 LEPIDA, *Ann.*, xvi, 8, 9.
 LEPIDUS, triumvir, *Ann.*, i, 1, 2, 9, 10.
 LEPIDUS, père du triumvir, *Ann.*, iii, 21.
 LEPIDUS (Manius), *Ann.*, ii, 22, 32.
 LEPIDUS (M. Émilien), *Ann.*, ii, 57.
 LEPIDUS (Marcus), *Ann.*, vi, 27; i, 15; iv, 20; iii, 53, 50, 72; iv, 20, 56; vi, 5, 27; iv, 20.
 LEPTINS, *Ann.*, iii, 74. — *Hist.*, iv, 59.
 LESBOS (Mételin), *Ann.*, ii, 54; vi, 3.
 LEUCOPES, *Hist.*, i, 64.
 LIBAN, *Hist.*, v, 6.
 LIBON (Lucius), *Ann.*, ii, 1.
 LIBYE, *Ann.*, ii, 60. — *Hist.*, v, 2.
 LICINIUS (Marcus), *Ann.*, iv, 62.
 LICINIUS (Marcus), *Ann.*, xv, 55.
 LICINIUS PROCLUS, *Hist.*, i, 46, 82, 87, 35, 39, 40, 44, 60.
 LIGUR (Varius), *Ann.*, iv, 42; vi, 30.
 LIORIE (États de Gènes), *Ann.*, xvi, 15. — *Agr.*, 7. — *Hist.*, ii, 14, 15, 15.
 LIPPE, *Ann.*, i, 60; ii, 7; *Hist.*, v, 22.
 LIRIS (Garigliano), *Ann.*, xii, 30.
 LIVIE, *Ann.*, v, i; vi, 51; v, 1; i, 10; v, 1; vi, 51; v, 1; i, 55; ii, 54; i, 53; ii, 14; xii, 69; i, 10; iii, 54; i, 3, 6, 8, 15, 14, 35; ii, 54; iv, 21, 22; ii, 45, 82; iii, 5. — *Ann.*, iii, 16, 17, 18, 64, 74; iv, 8, 12, 15, 16, 37, 57, 74; v, 1, 2, 5; vi, 5.
 LIVIE, sœur de Germanicus, *Ann.*, ii, 84; iv, 3, 40; ii, 43, 84; iv, 3; ii, 84; iv, 3, 12, 39, 40, 60; vi, 2.
 LAVINIUS REGULUS, *Ann.*, iii, 11; xiv, 17.
 LOCOSTE, *Ann.*, xii, 66; xiii, 13.
 LOLLIA PAULLINA, *Ann.*, xii, 1, 2, 22. — *Ann.*, xiv, 12.
 LOLLIVS (Marcus), *Ann.*, i, 10.
 LOLLIVS (Marcus), *Ann.*, xii, 1; iii, 48.
 LOMBARDS OU LANGOBARDS, *Germ.*, 40. — *Ann.*, ii, 45, 46; ii, 17.
 LONDINIUM (Londres), *Ann.*, xiv, 55.
 LUC, *Hist.*, i, 66.
 LUCAIN (M. ANDRÉUS), *Ann.*, xvi, 17. — *Orat.*, 20. — *Ann.*, xv, 49, 56, 57, 70, 71; xvi, 17.
 LUCANIE (Basilicate et Principauté intérieure), *Ann.*, xi, 24; *Hist.*, ii, 85.
 LUCÉRIE (Lucera), *Hist.*, iii, 86.
 LUCILIUS LONGUS, *Ann.*, iv, 15.
 LUCRIN (Lac), *Ann.*, xiv, 5.
 LUCULLUS (Lucius), *Ann.*, iv, 56; xii, 62; xiii, 54; vi, 50, 52, 57; xv, 14, 27.
 LUSTANIE (Portugal), *Ann.*, xiii, 46; *Hist.*, i, 15, 21, 70.
 LUSIUS GETA, *Ann.*, xi, 55, 54; xii, 42.
 LUSIUS SATURNINUS, *Ann.*, xiii, 45.
 LUTATIUS CATULUS (Quintus), *Hist.*, iii, 72.
 LUTORIUS PRISCUS (Caius), *Ann.*, iii, 49, 50, 51.
 LYCIE, *Ann.*, ii, 60, 79.
 LYDIE, *Ann.*, iii, 61.
 LYGDUS, *Ann.*, iv, 8, 10.
 LYGIIENS, *Ann.*, xii, 29, 50. — *Germ.*, 45.
 LYRIQUE (Vers). Sa grâce, *Orat.*, 10.

M

- MACRON, *Ann.*, vi, 15, 23, 29, 18, 58, 45, 46, 47, 50.
 MAGNÉ-IE DU SYPILE, *Ann.*, ii, 47; iv, 55.
 MAGNÉSIE (sur le Méandre), *Ann.*, iii, 62.
 MAGNUS, *Hist.*, i, 48.
 MALLOVENDES, *Ann.*, ii, 25.
 MALORIX, *Ann.*, xiii, 54.
 MALDGINENSIS (Servilius), *Ann.*, iii, 58. — *Ann.*, iv, 16.
 MALDGINENSIS, fils du précédent, *Ann.*, iv, 16.
 MAMERCUS SCAURUS, *Ann.*, iii, 66, 31; i, 15; iii, 31, 66; vi, 9, 29.
 MANIMES, *Germ.*, 43.
 MANLIUS, *Ann.*, iii, 76.
 MANLIUS, *Ann.*, ii, 50.
 MANLIUS (Cneius), *Germ.*, 37.
 MANLIUS PATRUITUS, *Hist.*, iv, 45.
 MANLIUS VALENS, *Ann.*, xii, 40. — *Hist.*, i, 64.
 MANN, *Germ.*, 2. — *Ibid.*
 MARCELLUS (M. Claudius), *Ann.*, i, 3. — *Hist.*, i, 15. — *Ann.*, ii, 41; vi, 31; ii, 41; iii, 64.
 MARCIA, *Ann.*, i, 5.
 MARCIUS (Publius), *Ann.*, ii, 32.
 MARCIUS NUMA, iv, 10.
 MARCODURUM (Duren), *Hist.*, iv, 28.
 MARCOMANS (Bohême), *Ann.*, ii, 46, 62. — *Germ.*, 45, 42.
 MARDÉS, *Ann.*, xiv, 25.
 MARICUS, *Hist.*, ii, 61.
 MARINUS (Julius), *Ann.*, vi, 10.
 MARINUS (Valerius), *Hist.*, ii, 71.
 MARIUS (Sextus), *Ann.*, iv, 56; vi, 19.
 MARIUS CELSUS, *Ann.*, xv, 25. — *Hist.*, i, 14, 31, 45, 71, 77; ii, 60; i, 87, 90; ii, 25, 24, 25, 55, 59, 40, 44.
 MARIUS CELSUS (Publius), *Ann.*, xiv, 48.
 MARIUS MATUREUS, *Hist.*, ii, 12; iii, 42, 45.
 MARIUS NEPOS, *Ann.*, ii, 48.
 MAROBODUUS, *Ann.*, ii, 62; iii, 11; ii, 44, 45, 46, 62. — *Germ.*, 42.
 MANSOUES, *Hist.*, iv, 56.
 MANSSES, *Germ.*, 1. — *Ann.*, i, 50, 51. — *Ann.*, i, 56; ii, 25.
 MANSSES, *Hist.*, iii, 59.
 MANSIONES (Silésie), *Germ.*, 45.
 MARTINA, *Ann.*, ii, 74; iii, 7.
 MARTIUS FESTUS, *Ann.*, xv, 50.
 MARTIUS MACER, *Hist.*, ii, 25, 53, 56, 71.
 MARIUS (Morava, Marish ou Maros), *Ann.*, ii, 15.
 MATIUS, *Ann.*, xii, 60.
 MATIQUES, *Ann.*, xi, 20. — *Hist.*, iv, 57. — *Germ.*, 29.
 MATTIUM (Marpurg), *Ann.*, i, 56.
 MAURES, *Hist.*, ii, 58. — *Ann.*, ii, 52; iv, 25, 24. — *Hist.*, iv, 50.
 MAURITANIE, (royaumes de Maroc, Fez et Alger), *Ann.*, iv, 5. — *Hist.*, i, 78; i, 11; ii, 58.
 MAXIMUS (Sanguinius), *Ann.*, vi, 4; xi, 18.
 MAXIMUS SCAURUS, *Ann.*, xv, 50.
 MAYENCE, *Hist.*, iv, 25, 55, 13, 24, 57, 59, 61, 62, 70, 71.
 MAZIPPA, *Ann.*, ii, 52.
 MEGÈNE (Cilnius), *Ann.*, i, 54; iii, 50; i, 54; iii, 50; vi, 11; xiv, 55, 35; iii, 50. — *Orat.*, 26. — *Ann.*, xv, 59.
 MÈDES, *Ann.*, ii, 56; xii, 14. — *Ann.*, xv, 2, 14; vi, 54; xiv, 26; xv, 51. — *Hist.*, v, 8.
 MÉDIE (Irak-Agèmi ou Irak-Ajami), *Ann.*, xii, 41; ii, 60.
 MÉDIOMATRIQUES, *Hist.*, i, 64; iv, 70, 71, 72.
 MÉHÉRDATÉ, *Ann.*, xi, 10; xii, 10, 11, 12, 14.
 MEIN, *Germ.*, 28.
 MÉLITÈNE (Melend), *Ann.*, xv, 26.
 MELLA (Andréus), *Ann.*, xvi, 17.
 MEMMIUS POLLIO, *Ann.*, xii, 9.
 MEMMIUS REGULUS (Caius), *Ann.*, xii, 22, xiv, 47.
 MEMMIUS REGULUS (Lucius), *Ann.*, xv, 25.
 MEMPHIS, *Hist.*, iv, 84.
 MÉNAPIENS, *Hist.*, iv, 28.
 MENNIUS, *Ann.*, i, 58.
 MENNIUS RUFINUS, *Hist.*, iii, 12.
 MÉSIE (la Serbie et la Bulgarie), *Ann.*, ii, 66; iv, 5. — *Hist.*, i, 76, 79; iii, 2, 5, 55, 18; iv, 54.
 MÉSOPOTAMIE (Al-Gézira et partie du Diarbeck), *Ann.*, vi, 56; xii, 12; vi, 57, 44.
 MESSALA (Valerius), *Ann.*, i, 8.
 MESSALA (Valerius), *Ann.*, xiii, 34.
 MESSALA (Volesus), *Ann.*, iii, 68.
 MESSALA (Vipstanius), *Hist.*, iii, 9, 11, 18; iv, 42.
 MESSALINE, *Ann.*, xi, 57; xiii, 52; xi, 1, 2, 12; xii, 19; xii, 7; xi, 26, 27, 28, 29, 50, 51, 52, 57, 54, 57, 58; xii, 1; xi, 56, 57; xiii, 50, 54; xi, 58; xii, 42; xiii, 45.
 MESSALINUS (Catullus), *Agr.*, 45.
 MESSALINUS (Valerius), *Ann.*, iii, 54, 18, 54.
 MESSALLINA (Statilia), *Ann.*, xv, 68.
 MESSÈNE (Mossénico), *Ann.*, iv, 45.
 METELLUS (Lucius), *Ann.*, iii, 71.
 MEUSE, *Ann.*, ii, 6. — *Hist.*, v, 22. — *Ann.*, xi, 20. — *Hist.*, iv, 29, 66.
 MEVANIA (Bevagna), *Hist.*, iii, 55, 59.
 MÉVIUS PUDENS, *Hist.*, i, 24.
 MILAN, *Hist.*, i, 70.
 MILÉSIENS, *Ann.*, iv, 45.
 MILET (Pala-Sha), *Ann.*, ii, 54; iii, 65; iv, 55.
 MILICHES, *Ann.*, xv, 54, 59, 56, 71.
 MINTURNES (Trajetto), *Hist.*, iii, 57.
 MINUCIUS JUSTUS, *Hist.*, iii, 7.
 MINUCIUS THERMUS, *Ann.*, vi, 7.
 MINUCIUS THERMUS, ancien préteur, *Ann.*, xvi, 20.
 MISÈNE, *Ann.*, iv, 5; xiv, 3, 62; xv, 51. — *Hist.*, ii, 9, 100; iii, 56, 57, 60. — *Ann.*, vi, 50; xiv, 4; xv, 46; xiv, 9.
 MITRIDATE, *Ann.*, ii, 53; iii, 62, 75; iv, 36, 14.
 MITRIDATE, roi du Bosphore, *Ann.*, xii, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21.
 MITRIDATE, Ibérien, frère de Pharsmane, *Ann.*, vi, 52, 55; *Ann.*, xi, 8, 9, xii, 44, 45, 47.

MITYLÈNE (*Castro*), *Ann.*, vi, 18; xiv, 55. — *Orat.*, 15.
 MNESTER, *Ann.*, xiv, 9.
 MODÈNE, *Hist.*, i, 50; ii, 52, 54, 52.
 MOISE, *Hist.*, v, 3, 4.
 MONA (*Anglesey*), *Ann.*, xiv, 29. — *Agr.*, 14, 18.
 MONÈSE, *Ann.*, xv, 2, 4, 5.
 MONORAZE, *Ann.*, xv, 1, 14.
 MORINS, *Hist.*, iv, 28.
 MOSELLE, *Hist.*, iv, 71, 77. — *Ann.*, xiii, 55.
 MOSTÈNE, *Ann.*, ii, 47.
 MUCIEN (Licinius), *Hist.*, i, 10; ii, 4, 5; i, 76. — *Hist.*, ii, 7, 3, 74, 76, 77; iv, 24; ii, 79, 80, 81, 82, 83; iii, 47; ii, 84; iii, 1, 25, 8, 46, 52, 78, 55, 66, 75; iv, 4, 11. — *Agr.*, 1. — *Orat.*, 37. — *Hist.*, iv, 11, 59, 44, 46, 49, 68, 80, 85; v, 26; ii, 95; i, 10; ii, 5; iii, 49, 75.
 MUMMIUS (Lucius), *Ann.*, iv, 45; xiv, 21.
 MUMMIUS LUPERCUS, *Hist.*, iv, 18, 22, 61.
 MUNATIUS GRATUS, *Ann.*, xv, 50.
 MUNATIUS PLANGENS, *Ann.*, i, 59.
 MURCUS (Statius), *Hist.*, i, 45.
 MURONIUS RUFUS, *Ann.*, xiv, 59; xv, 71. — *Hist.*, iii, 81; iv, 10, 40.
 MUSLANS, *Ann.*, ii, 52; iv, 24.
 MUTILA PRISCA, *Ann.*, iv, 12.
 MYRINE, *Ann.*, ii, 47.

N

NABATÈENS, *Ann.*, ii, 57.
 NAHARVALES, *Germ.*, 45.
 NAPLES, *Ann.*, xvi, 40; xiv, 40; xv, 55.
 NAR (*la Nera*), *Ann.*, i, 79; iii, 9.
 NARGISSE, *Ann.*, xi, 29, 50; xii, 65; xi, 53, 54, 57, 58; xii, 1, 2, 57, 65, 66; xiii, 1.
 NARISQUES, *Germ.*, 42.
 NARNI, *Ann.*, iii, 9. — *Hist.*, iii, 60, 79, 58, 65, 67, 78.
 NASO (Valérius), *Ann.*, iv, 56.
 NATTA (Pindarius), *Ann.*, iv, 54.
 NAUPORT, *Ann.*, i, 20.
 NAVA (*la Nabe*), *Hist.*, iv, 70.
 NAXOS (*Naxie*), *Ann.*, xvi, 9.
 NÉMÈTES, *Ann.*, xii, 27. — *Germ.*, 28.
 NÉRON, *Ann.*, ii, 45; iii, 29; iv, 8, 12, 17.

— *Ann.*, iv, 59, 60, 67, 70; v, 5, 4, 5, 27.

NÉRON (Lucius Domitius), *Ann.*, xii, 5, 64; iv, 55; xi, 12; xiii, 10; xi, 12; xii, 2; xiii, 54; xiv, 55, 55; vi, 22; xi, 11; xii, 5, 8; xiii, 5; xii, 9, 25, 26, 41, 58, 64, 68, 69; xiii, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 24, 25. — *Ann.*, xiii, 26, 27, 29, 31, 33, 54, 41, 45, 46. — *Hist.*, i, 15, 21. — *Ann.*, xiii, 47, 50, 51, 54; xiv, 1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15. — *Hist.*, iii, 62. — *Ann.*, xiv, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 29, 51, 58. — *Hist.*, ii, 11. — *Ann.*, xiv, 59, 40, 45, 47, 48, 49. — *Ann.*, xv, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59. — *Hist.*, i, 72. — *Ann.*, xiv, 60, 61, 62, 65, 64, 65; xv, 18, 22, 25, 24, 25, 29, 50, 52, 53, 34, 55, 56. — *Hist.*, i, 70. — *Ann.*, xv, 57, 58, 44, 59, 42, 45, 44, 45, 46, 47, 48 et *suiv.*, 60, 61, 64, 63, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74; xvi, 12; xv, 74; xvi, 1, 2, 4, 5, 71. — *Ann.*, xvi, 6, 7 et *suiv.*

NERULINUS, *Ann.*, xiii, 45.
 NERVA (Marcus Cocceius), *Ann.*, xv, 72. — *Agr.*, 3. — *Hist.*, i, 1.
 NERVA (Cocceius), *Ann.*, iv, 58; iv, 26.
 NERVA (Silius), *Ann.*, iv, 68.
 NERVA (Silius), *Ann.*, xv, 48.
 NERVIENS, *Hist.*, iv, 15. — *Germ.*, 28. — *Hist.*, iv, 55, 56, 66, 79.

NICÉPHORIE (*Rocca*), *Ann.*, vi, 44.
 NICEPHORIUS (*Kabour*), *Ann.*, xv, 4.
 NICÈTÈS (Sacerdos), *Orat.*, 15.

NICOPOLIS, *Ann.*, ii, 55.
 NIL, *Ann.*, ii, 60, 65.

NINIVE (*Nino*), *Ann.*, xii, 15.
 NISIRIS (*Nizbin*), *Ann.*, xv, 5.

NOLES, *Ann.*, i, 5, 9; iv, 57.

NONIUS ACTIANUS, *Hist.*, iv, 41.
 NONIUS RECEPTUS, *Hist.*, i, 56, 59.

NORBANUS (Caius Junius), *Hist.*, iii, 72.
 NORBANUS FLACCUS (Caius), *Ann.*, i, 55.

NORBANUS FLACCUS (Lucius), *Ann.*, ii, 59.

NORIQUE, *Ann.*, ii, 95. — *Hist.*, i, 70; iii, 5; v, 25. — *Germ.*, 5. — *Hist.*, i, 11.

NOVARE, *Hist.*, i, 70.

NOVESIM (*Neus ou Nuyis*), *Hist.*, iv, 26, 53, 62, 70, 77, 79, 55, 56, 57; v, 22.

NOVIUS (Cneius), *Ann.*, xi, 22.

NOVIUS PRISCUS, *Ann.*, xv, 71.

NOCÈRIE (*Nocera*), *Ann.*, xiii, 51; xiv, 17.

NUITHONES (*Mecklenbourg et Poméranie*), *Germ.*, 40.

NUMA POMPILIUS, *Ann.*, iii, 26; xv, 41.

NUMANCE, *Ann.*, xv, 15.

NUMANTINA, *Ann.*, iv, 22.

NEMIDES, *Ann.*, xvi, 1. — *Ann.*, ii, 52; iii, 21, 24, 25. — *Hist.*, ii, 40.

NUMISIUS LUPUS, *Hist.*, i, 79; iii, 10.

NUMISIUS RUFUS, *Hist.*, iv, 22, 59, 70, 77.

NYMPHIDIUS SABINUS, *Ann.*, xv, 72. — *Hist.*, i, 5, 57, 25. — *Ann.*, xv, 72.

O

OBULTRONICUS SABINUS, *Ann.*, xiii, 28. — *Hist.*, i, 57.

OCRICULEM (*Otricoli*), *Hist.*, iii, 78.

OCTAVIE, *Ann.*, i, 5, 10, 44; ii, 45; iv, 44, 75.

OCTAVIE, *Ann.*, xi, 52, 54; xii, 2; xi, 52; xii, 5 et *suiv.*; xiv, 1, 60. — *Hist.*, i, 15. — *Ann.*, xiv, 61, 62, 65.

OCTAVIUS, *Ann.*, i, 9.

OCTAVIUS SAGITTA, *Ann.*, xiii, 44. — *Hist.*, iv, 44.

ODROSSES, *Ann.*, iii, 58.

ŒA (*Tripoli*), *Hist.*, iv, 50.

OLEANIUS, *Ann.*, iv, 72.

OLTORIUM FORUM, *Ann.*, ii, 49.

OLLIVS (Titus), *Ann.*, xiii, 44.

OLOARITUS, *Ann.*, xiv, 8.

OMBRIE, *Ann.*, iv, 3. — *Hist.*, iii, 41, 72, 52.

ONOMASTUS, *Hist.*, i, 25, 27.

OPITERGIUM (*Oderzo*), *Hist.*, iii, 61.

OPPIUS (Caius), *Ann.*, xii, 60.

OPSIUS (Marcus), *Ann.*, iv, 68, 71.

ORCADES, *Agr.*, 10.

ORDOVIQUES, *Ann.*, xii, 55. — *Agr.*, 18.

OROSPADA, *Ann.*, vi, 57.

ORODE, *Ann.*, 8, vi, 55, 54, 55.

ORPHIDIUS BÉNIGNUS, *Hist.*, ii, 45, 45.

OSCE, *Hist.*, i, 87.

OSES, *Germ.*, 28, 45.

OSQUES, *Ann.*, iv, 14.

OSTIE, *Ann.*, xi, 29, 51, 52, 40; xi, 26, 30; xv, 59, 45; xvi, 9. — *Hist.*, i, 80; ii, 65.

OSTORIUS SABINUS, *Ann.*, xvi, 23, 50, 55.

OSTORIUS SCAPULA (Publius), *Agr.*, 14, 51, 55, 58, 59.

OSTORIUS SCAPULA (Marcus), *Ann.*, xii, 51; xvi, 15; xiv, 48; xvi, 14, 15.

OTHON (L. Salvius), *Hist.*, ii, 50. — *Ann.*, xii, 52.

OTHON (Salvius), *Hist.*, ii, 50. — *Ann.*, xiii, 12, 45. — *Hist.*, i, 15. — *Ann.*, xiii, 45; xiv, 1; xii, 46. — *Hist.*, i, 15, 21, 22, 25, 24, 25, 26, 27, 50, 52, 53, 54, 55, 56. — *Hist.*, i, 57, 58 et *suiv.*; ii, 6 et *suiv.*

OXIONES, *Germ.*, 46.

P

PACONIANUS (Sextius), *Ann.*, vi, 5, 4, 59.

PACONIUS (Marcus), *Ann.*, iii, 67.

PACORUS, *Hist.*, v, 9. — *Germ.*, 57.

PACORUS, *Ann.*, xv, 14. — *Hist.*, i, 40. — *Ann.*, xv, 2, 51.

PACTIUS AFRICANUS, *Hist.*, iv, 41.

PACTIUS AFRICANUS, *Ann.*, xiii, 56; xv, 12.

PACUVIUS, *Ann.*, ii, 79.

PADGUE, *Ann.*, xvi, 21. — *Hist.*, ii, 100; iii, 6, 7, 11.

PAGIDA OU PAGIS, *Ann.*, iii, 20.

PALATIN (Mont), *Ann.*, xii, 24; xv, 58

PALLAS, *Ann.*, xi, 29, 58; xii, 1, 2, 25, 65; xiii, 2; xiv, 2; xii, 25; xiii, 2, xii, 55; xiii, 2, 44, 25; xiv, 65.

PAMMÈNE, *Ann.*, xvi, 14.

PAMPHYLIE, *Ann.*, ii, 79. — *Hist.*, ii, 9.

PANDA, *Ann.*, xii, 16.

PANDATERIA (*Vento Lene*), *Ann.*, i, 55; xiv, 65.

PANNONIE, *Germ.*, 1, 28. — *Ann.*, i, 16, 51; iii, 9; ix, 5; xii, 29, 50; xv, 25. — *Hist.*, i, 76; ii, 11, 85, 86; iii, 53.

PANNONIENNES (Alpes), *Hist.*, ii, 98; iii, 1.

PANSA, *Orat.*, 17. — *Ann.*, i, 10.

PAPHOS, *Hist.*, ii, 2, 5. — *Ann.*, iii, 62. — *Hist.*, ii, 2, 5.

PAPINIUS (Sextus), *Ann.*, vi, 40.

PAPINIUS (Sextus), *Ann.*, vi, 49.

PAPIDIUS, *Hist.*, iv, 49.

PAPIIUS CARON, *Germ.*, 57.

PAPIIUS CARON (Caius), *Orat.*, 18, 54.

PAPIIUS MUTILUS, *Ann.*, ii, 52.

PARIS, *Ann.*, xiii, 19, 20, 21, 22, 27.
 PARRHACE, *Ann.*, xii, 14.
 PARTHUS, *Germ.*, 17. — *Ann.*, xiv, 26; vi, 54, 55; xv, 4 et *suiv.* — *Hist.*, ii, 6; iii, 24. — *Germ.*, 57.
 PASSIENUS, *Ann.*, vi, 20.
 PATROBIUS, *Hist.*, i, 49; ii, 95.
 PATULEIUS, *Ann.*, ii, 48.
 PAULUS (Basilique de), *Ann.*, iii, 72.
 PAULUS VERMETUS, *Ann.*, xv, 50.
 PAULUS (Lucius), PAUL-ÉMILE, *Ann.*, xii, 58.
 PAXKA, *Ann.*, vi, 29.
 PEDANIUS COSTA, *Hist.*, ii, 71.
 PEDANIUS SECUNDUS, *Ann.*, xiv, 42 et *suiv.*
 PEDIUS (Quintus), *Orat.*, 17.
 PEDIUS BLANUS, *Ann.*, xiv, 18. — *Hist.*, i, 77.
 PÉDON, *Ann.*, i, 60.
 PÉLIGNIENS, *Hist.*, iii, 59.
 PÉLOPONNÈSE, *Ann.*, iv, 53, 45.
 PÉNIUS POSTUMUS, *Ann.*, xiv, 57.
 PENNINES (Alpes), *Hist.*, i, 64; iv, 68; i, 70, 87.
 PERCENNUS, *Ann.*, i, 16, 28, 17, 29, 51.
 PERGANE (Bergamo), *Ann.*, iv, 57, 55; iii, 65; iv, 55; xvi, 25.
 PÉRINTHE (Ereklî), *Ann.*, ii, 54.
 PERPENNA (Marcus), *Ann.*, iii, 62.
 PERSÉE, *Ann.*, xii, 62; iv, 85; vii, 58.
 PERSÈS, *Ann.*, ii, 50; iii, 61; iv, 51. — *Hist.*, x, 8. — *Orat.*, 40.
 PÉTIUS CERIALIS, *Ann.*, xiv, 52 et *suiv.* — *Hist.*, iii, 79 et *suiv.*; iv, 68 et *suiv.*; v, 14 et *suiv.*
 PETILIUS REPIUS, *Ann.*, iv, 68.
 PETROIX (Petleau), *Hist.*, iii, 1.
 PETRA, *Ann.*, xi, 4.
 PÉTRONE (Caius), *Ann.*, xvi, 18, 19.
 PÉTRONE (Publius), *Ann.*, iii, 49; vi, 45.
 PETRONIA, *Hist.*, ii, 14.
 PETRONIUS, *Hist.*, i, 70.
 PETRONIUS PRISCUS, *Ann.*, xv, 71.
 PETRONIUS TURPILIANUS, *Ann.*, xiv, 29, 59; *Apr.*, 16. — *Ann.*, xv, 72.
 PÉTIUS, *Ann.*, xiii, 25.
 PECCINS, *Germ.*, 45.
 PHILASMANE, *Ann.*, vi, 52; xi, 8; xii, 44; vi, 52, 55, 54, 55; xi, 8; xii, 44-46, 47, 58; xiii, 57; xiv, 26.
 PHÉBUS, *Ann.*, xvi, 5.
 PHÉNICIENS, *Hist.*, v, 6. — *Ann.*, xi, 14; xvi, 1.

PHILADELPHIE, *Ann.*, ii, 47.
 PHILIPPE, *Ann.*, iii, 58; ii, 65; iv, 45. — *Orat.*, 16.
 PHILIPPE, *Ann.*, iii, 72.
 PHILIPPES, *Ann.*, iii, 76. — *Hist.*, i, 50; ii, 58. — *Ann.*, iv, 55.
 PHILIPPOPOLIS, *Ann.*, iii, 58.
 PHILOPATOR, *Ann.*, ii, 42.
 PHRAATE, *Ann.*, ii, 1; xi, 10; i, 2; xii, 10.
 PHRAATE, *Ann.*, vi, 51, 52.
 PHRAATE, satrape, *Ann.*, xi, 42, 45.
 PHRIXUS, *Ann.*, vi, 54.
 PICENUM (Marche d'Ancone), *Ann.*, iii, 9. — *Hist.*, iii, 47; iv, 62.
 PIÈRE, (Porto di Leone), *Ann.*, v, 10.
 PIÈSE (Golfe de), *Hist.*, iii, 42.
 PISON (Caius Calpurnius), *Ann.*, ii, 45.
 PISON (Cneius), *Ann.*, ii, 45; i, 15, 74, 79; ii, 55, 45 et *suiv.*; iii, 7 et *suiv.*
 PISON (Cneius), *Ann.*, iii, 16, 17.
 PISON (Marcus), *Ann.*, ii, 76, 78; iii, 8, 16, 17, 18.
 PISON (Lucius Calpurnius), *Ann.*, iv, 21; iii, 34; iii, 11, iv, 21.
 PISON (Lucius), *Ann.*, vi, 10; iii, 68; vi, 10, 11.
 PISON (Lucius), *Ann.*, iv, 45.
 PISON (Caius), *Ann.*, xiv, 65; xv, 48, 49, 65. — *Hist.*, iv, 59. — *Ann.*, xv, 48, 52, 55, 56, 60, 59. — *Hist.*, iv, 11, 50.
 PISON (Lucius), *Ann.*, xiii, 28, 54; xv, 18. — *Hist.*, iv, 58, 49, 48-50.
 PISON LUCINIANS, *Hist.*, i, 14, 15, 14, 15, 16, 38, 17, 18, 19 et *suiv.*
 PLACENTIA (Plaisance), *Ann.*, xv, 47. — *Hist.*, ii, 17, 49, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 52, 25, 56.
 PLANASIA, (Pianosa), *Ann.*, i, 5, 5; ii, 59.
 PLANCINE, épouse de Cneius Pison, *Ann.*, ii, 45, 57 et *suiv.*; vi, 26; ii, 80, 82, iii, 9 et *suiv.*; vi, 26.
 PLACIUS VARUS, *Hist.*, ii, 65.
 PLACIUS (Aulus), *Apr.*, 14. — *Ann.*, xiii, 52.
 PLAUTIUS (Quintus), *Ann.*, vi, 40.
 PLAUTIUS ÉLIANUS, *Hist.*, iv, 55.
 PLAUTIUS LATÉRANUS, *Ann.*, xi, 50, 56; xiii, 12; xv, 49, 60.
 PLAUTIUS SILVANUS, *Ann.*, iv, 22.
 PLOTIUS FIRMUS, *Hist.*, i, 46, 82, 49.
 PLOTIUS GNIPHUS, *Hist.*, iii, 52, 59, 40.

Pô, fleuve d'Italie, *Ann.*, xi, 24. — *Hist.*, i, 70; ii, 20, 52, 59, 44; iii, 54; ii, 11 et *suiv.*
 POLÉMON, *Ann.*, ii, 56; xiv, 26. — *Hist.*, iii, 47.
 POLYCLETES, *Ann.*, xiv, 59. — *Hist.*, i, 57; ii, 95.
 POMPÉI, *Ann.*, xiv, 17; xv, 22.
 POMPEIA MACRINA, *Ann.*, vi, 18.
 POMPEIA PAULLINA, *Ann.*, xv, 60, 65, 64.
 POMPHÉPOLIS, *Ann.*, ii, 58.
 POMPEIUS, *Ann.*, vi, 14.
 POMPEIUS, *Ann.*, xv, 71.
 POMPEIUS (Caius), *Ann.*, xii, 8.
 POMPEIUS (Sextus), *Ann.*, i, 7; iii, 11, 52.
 POMPEIUS COLLEGA (Sextus), *Apr.*, 44.
 POMPEIUS ÉLIANUS, *Ann.*, xiv, 41.
 POMPEIUS LONGINUS, *Hist.*, i, 51.
 POMPEIUS MACER, *Ann.*, i, 72.
 POMPEIUS PAULLINUS, *Ann.*, xiii, 55; xv, 18.
 POMPEIUS PROPINQUUS, *Hist.*, i, 12, 58.
 POMPEIUS URBIUS, *Ann.*, xi, 55.
 POMPOIA GRÉCINA, *Ann.*, xiii, 52.
 POMPOIUS, client de Séjan, *Ann.*, vi, 8.
 POMPOIUS (Lucius), *Ann.*, ii, 41.
 POMPOIUS (Quintus), *Ann.*, vi, 18; xiii, 45.
 POMPOIUS SECUNDUS (Lucius), *Ann.*, xi, 13, 18; v, 8; xi, 13, 27, 28. — *Orat.*, 15.
 POMPOIUS SILVANUS, *Ann.*, xiii, 52.
 POMPTIUS SEVINUS, *Hist.*, i, 77.
 PONCE PILATE, *Ann.*, xv, 44.
 PONT, *Ann.*, ii, 56; xv, 6, 26. — *Hist.*, ii, 81; iii, 21; xv, 10. — *Hist.*, ii, 6, 8, 85.
 PONT-ÉQUIV (mer Noire), *Ann.*, ii, 54; xii, 65; xiii, 59. — *Germ.*, 1.
 PONTIA POSTUMIA, *Ann.*, xiii, 44. — *Hist.*, iv, 44.
 PONTIUS (Valerius), *Ann.*, xiv, 41.
 PONTIUS (Marais), *Ann.*, xv, 42.
 PONTIUS (Caius), *Ann.*, vi, 45.
 PONTIUS FREGELLANUS, *Ann.*, vi, 48.
 POPPEA SABINA, *Ann.*, xi, 2, 4; xiii, 45; xi, 1, 2, 4; xiii, 45.
 POPPEA SABINA, *Ann.*, xiii, 45; xv, 71; xiii, 46. — *Hist.*, i, 15, 22. — *Ann.*, xiv, 1, 60 et *suiv.*; 65; xv, 25 et *suiv.*; 61; xvi, 6, 7, 21. — *Hist.*, i, 78.
 POPPEUS SABINUS, *Ann.*, xiii, 45; i, 80; iv, 46, 47-51; v, 10, vi, 59.

POPPEUS SILVANUS, *Hist.*, ii, 86; iii, 50; iv, 47.
 POPPEUS VOPISCUS, *Hist.*, i, 77.
 PORT D'ÉPHÈSE, *Ann.*, xvi, 25. — *Hist.*, iii, 42.
 PORTIUS SEPTIMINUS, *Hist.*, ii, 5.
 POSTUMIUS (Aulus), *Ann.*, ii, 49.
 POSTUMIUS (Aulus), *Ann.*, iii, 71.
 POTITUS (Valerius), *Ann.*, xi, 22.
 POUZZOLES, *Ann.*, xiii, 48; xiv, 27; xv, 51. — *Hist.*, iii, 57.
 PRASUTAGUS, *Ann.*, xiv, 51.
 PRISCUS (Cornélius), *Apr.*, 44.
 PRUCULIUS (Caius), *Ann.*, iv, 40.
 PROLÉMÉE, astrologue, *Hist.*, i, 22.
 PROLÉMÉE, *Hist.*, iv, 83, 84.
 PROLÉMÉE, troisième prince macédonien, *Ann.*, vi, 28. — *Hist.*, i, iv, 84. — *Ann.*, vi, 28.
 PROLÉMÉE, fils de Juba le Jeune et de Cléopâtre, *Ann.*, iv, 25, 24, 26.
 PROLÉMÉE (Philopator), *Ann.*, ii, 67.
 PUBLIUS (Lucius et Marcus), *Ann.*, ii, 49.
 PUBLIUS (Lucius), *Ann.*, ii, 52.
 PYRAME, (Gihon), *Ann.*, ii, 68.

Q

QUADES, *Ann.*, ii, 65. — *Germ.*, 42, 45.
 QUINCTILIANS, *Ann.*, vi, 12.
 QUINCTILIUS VARUS, *Ann.*, iv, 66.
 QUIRINUS (Publius Sulpicius), *Ann.*, ii, 50; iii, 22, 23, 48.

R

RAVENNE, *Ann.*, iv, 29; i, 58; ii, 65; iv, 5; xii, 50. — *Hist.*, ii, 100; iii, 6, 12, 56, 59.
 RÉATIENS, *Ann.*, i, 79.
 RÉGULES, *Ann.*, v, 11; vi, 4.
 REGIUM LEPIDUM (Reggio), *Hist.*, i, 50.
 RÉGULES (Rosius), *Hist.*, iii, 57.
 REMMIUS, *Ann.*, ii, 68.
 RÉMOUS, *Hist.*, iv, 67, 68, 69.
 REUDIGNES, *Germ.*, 40.
 RHADAMISTE, *Ann.*, xii, 44 et *suiv.*; xiii, 6, 57.
 RUEGIUS, *Ann.*, i, 55.
 RUÉMÉTALÈS, *Ann.*, ii, 64.

- RUÉMÉTALCÈS, *Ann.*, i, 67; iii, 58; iv, 5, 47.
- RUESCOPUS, *Ann.*, ii, 64 et *suiv.*; iii, 58.
- RUÉTIE, *Hist.*, iv, 70. — *Germ.*, i, — *Ann.*, i, 44. — *Hist.*, i, 11, 59, 67, 98; iii, 5, 8, 15, 55. — *Germ.*, 41, 5.
- RUÉTIQUES (Alpes) *Hist.*, i, 70. — *Germ.*, i, —
- RUIS, *Ann.*, i, 5, 52, 56, 45, 56, 59, 65, 67; ii, 7, 14, 22; iv, 72, 75; xi, 18; xii, 27. — *Hist.*, i, 9, 51, 57; ii, 17; iv, 45, 46, 28, 57, 59, 65, 70, 72; v, 16, 17, 24, 25. — *Germ.*, 2, 5, 17, 54, 44.
- RHODES, *Ann.*, vi, 10; i, 4, 55; ii, 42; iii, 48; iv, 15, 37; vi, 20, 54; ii, 55; xii, 58. — *Hist.*, ii, 2, 40.
- RHÔNE, *Ann.*, xiii, 55.
- RHOGLANS, *Hist.*, i, 79.
- RIGODULUM (Reol), *Hist.*, iv, 74.
- ROME, *Hist.*, ii, 52. — *Ann.*, iv, 9; xi, 24. — *Hist.*, iv, 58. — *Ann.*, ii, 54; iv, 55; xii, 58. — *Voyez* encore *Ann.*, iii, 9, 41, 28, 34, 56, 57, 40, 47, 65, 74, 75, 76; iv, 2, 17, 25, 27, 29, 54, 52, 49, 55, 69, 74; v, 1; vi, 2, 3, 10, 27, 52, 37, 40; xi, 1, 11, 16, 22, 50; xii, 7, 10, 11, 14, 25, 58, 55, 56; xiii, 21, 22, 26, 50, 55, 42, 45, 49, 53; xiv, 45, 26, 58, 41, 42, 45, 55, 61, 64; xv, 5, 27, 51, 55, 52, 58, 60, 65, 75; xvi, 1, 28. — *Hist.*, i, 4, 8, 11, 14, 16, 22, 29, 57, 62, 76, 84, 88, 89, 90; ii, 1, 10, 19, 21, 28, 38, 52, 54, 71, 92, 99; iii, 15, 15, 56, 58, 40, 50, 54, 60, 64, 66, 70, 75, 77, 79; iv, 14, 19, 46, 49, 51, 55, 55, 57, 67, 68, 73, 85; v, 1, 11, 25. — *Germ.*, 57. — *Agr.*, 7. — *Orat.*, 5, 6, 7, 10, 17, 28, 50, 56, 41.
- ROMIUS MARCELLUS, *Hist.*, i, 56, 59.
- RUBELLIUS BLANDUS, *Ann.*, iii, 25, 51; vi, 27, 45.
- RUBELLIUS GEMINUS, *Ann.*, v, 1.
- RUBELLIUS PLAUTUS, *Ann.*, xiii, 49. — *Petit-fils* de Drusus, xiv, 57. — *Grand-père* de L. Antistius, 58; xvi, 10 et *suiv.*
- RUBRIGUS, *Ann.*, i, 75.
- RUBRIGUS FABATUS, *Ann.*, vi, 14.
- RUBRIGUS GALLUS, *Hist.*, ii, 51.
- RUFILLA (Ardia), *Ann.*, iii, 56.
- RUFINUS, *Hist.*, ii, 94.
- RUFINUS (Vinicius), *Ann.*, xiv, 40.
- RUGIENS, *Germ.*, 45.
- RUTILIUS (Publius), *Ann.*, iii, 66; iv, 45. — *Agr.*, 4.

S

- SABENS, *Hist.*, iii, 78. — *Ann.*, i, 54. — *Hist.*, iii, 72. — *Ann.*, iv, 9; xi, 24.
- SABINUS (Publius), *Hist.*, ii, 92; iii, 56.
- SALIENS CLEMENS, *Ann.*, xv, 75.
- SALLUSTE (C. Sallustius Crispus), *Ann.*, iii, 50; xiii, 47. — *Hist.*, iii, 82.
- SALLUSTIUS CRISPUS (Caius), petit-fils d'une sœur de C. Salluste l'historien, qui l'adopte et lui donne son nom, *Ann.*, iii, 80 et *suiv.*
- SALVIUS COCCÉCANUS, *Hist.*, ii, 48.
- SALVIUS TITIANUS, *Agr.*, 6. — *Hist.*, i, 75, 77, 90; ii, 25, 55 et *suiv.*
- SAMARITAINS, *Ann.*, xii, 54.
- SAMELIUS, *Ann.*, xii, 45.
- SANUS, *Ann.*, xi, 5.
- SANUS, *Ann.*, iv, 14; vi, 12.
- SANDRACÉ (Samandraké), *Ann.*, ii, 54.
- SANCTA, *Ann.*, vi, 48.
- SANGUINIUS, *Ann.*, vi, 7.
- SARDIGNE, *Ann.*, ii, 85; xiii, 50; xiv, 62, xvi, 9, 17. — *Hist.*, ii, 16.
- SARDIS, *Ann.*, ii, 47; iii, 65; iv, 55.
- SAROLENUS VOGULA, *Hist.*, iv, 41.
- SARMATES, *Germ.*, i et *suiv.* — *Ann.*, vi, 55. — *Hist.*, i, 2; iii, 46; iv, 4, 54.
- SARMATES LAZYGES, *Ann.*, xii, 29, 50. — *Hist.*, iii, 5.
- SARVUS SECUNDUS, *Ann.*, iv, 54; vi, 8, 47.
- SATURNINUS (Apuleius), *Ann.*, iii, 27.
- SATURNINUS (Vitellius), *Hist.*, i, 82.
- SAUFELLES THOGUS, *Ann.*, xi, 55.
- SAUTERELLES, *Ann.*, xv, 5.
- SAURUS (Marcus), *Ann.*, iii, 66.
- SAURUS (Marcus Emilius), *Orat.*, 59.
- SCEPTUQUES, *Ann.*, vi, 55.
- SCIPION, *Ann.*, iv, 54.
- SCIPION, *Hist.*, ii, 59.
- SCIPION (Cornélius), *Ann.*, iii, 74.
- SCIPION (L. Cornélius), *Hist.*, iii, 72.
- SCIPION (P. Cornélius), *Ann.*, xi, 2, 4, xii, 55, xiii, 25.
- SCRIBONIA, *Ann.*, ii, 27.
- SCRIBONIA, *Hist.*, i, 44.
- SCRIBONIUS (Les frères), *Ann.*, xiii, 48. — *Hist.*, iv, 41.
- SCUDROTHEMIS, *Hist.*, iv, 85, 84.
- SCYTHES, *Ann.*, ii, 65; vi, 44; ii, 68.
- SCYTHIE, *Ann.*, ii, 60; vi, 56.
- SÉGESTAINS, *Ann.*, iv, 45.
- SÉGESTE, chef des Chérusques. Sa taille gigantesque, *Ann.*, i, 57 et *suiv.*
- SÉGIMER, *Ann.*, i, 71.
- SÉGIMOND, *Ann.*, i, 57.
- SEIUS STRABON, *Ann.*, i, 24; iv, 1; i, 7.
- SEIUS TURÉRON, *Ann.*, ii, 20; iv, 29.
- SÉJAN (Élius), *Ann.*, v, 8; iv, 1 et *suiv.*, iii, 16, 29; iv, 2 et *suiv.*; v, 3, 4; vi, 3, 47; v, 8; vi, 58.
- SÉLEUCIE, *Hist.*, iv, 84. — *Ann.*, ii, 69.
- SÉLEUCIE, *Ann.*, vi, 42, 44.
- SELEUCUS, *Hist.*, ii, 78.
- SELEUCUS NICATOR, *Ann.*, vi, 42.
- SEMNONES, *Germ.*, 59. — *Ann.*, ii, 45.
- SEMPRONIUS LONGUS (Tiberius), *Hist.*, iii, 54.
- SÉNÉCION (Claudius), *Ann.*, xiii, 12.
- SÉNÉCION (Tullius), *Ann.*, xv, 50, 56, 57, 70.
- SÉNÉQUE (Lucius Annaeus), *Ann.*, xii, 8; xiii, 2, 5, 11, 15 et *suiv.* — *Ann.*, xiii, 42; xiv, 2 et *suiv.*; xv, 25 et *suiv.*; xvi, 17.
- SÉNONAIS (Gaulois), *Ann.*, xi, 24; xv, 41.
- SENTIUS, *Hist.*, iv, 7.
- SENTIUS (Cnéius), *Ann.*, ii, 74, 77; iii, 7; ii, 79, 80, 81.
- SEPTIMIUS, *Ann.*, i, 52.
- SÉQUANAIS, *Ann.*, iii, 45; i, 54; iii, 45, 46. — *Hist.*, i, 51, 67.
- SERENUS (Andréus), *Ann.*, xiii, 45.
- SÉRIPHÉ, *Ann.*, ii, 85; iv, 21.
- SERVEUS (Quintus), *Ann.*, ii, 56; iii, 15, 19; vi, 7.
- SERVILIE, *Ann.*, xvi, 50, 51, 52, 55.
- SERVILIUS, *Ann.*, vi, 29, 50.
- SERVILIUS NONIANS, *Ann.*, ii, 47; iii, 22; vi, 51; xiv, 19. — *Orat.*, 25.
- SEVERUS VERULANUS, *Ann.*, xiv, 26; xv, 5.
- SEXTIA, *Ann.*, vi, 29.
- SEXTIA, *Ann.*, xvi, 10, 11.
- SEXTILIA, *Hist.*, ii, 64, 89; iii, 67.
- SICAMBRES, *Ann.*, ii, 26; xii, 59; iv, 47.
- SICILE, *Ann.*, i, 55; iv, 45; xii, 25; ii, 59; i, 2; vi, 42.
- SIDON, *Ann.*, xii, 29, 50; iii, 5, 21.
- SIENNE, *Hist.*, iv, 45.
- SILIA, *Ann.*, xvi, 20.
- SILIUS (Caius), *Ann.*, i, 54, 72; iv, 18; ii, 6, 7, 25; iii, 45, 45, 46; iv, 18, 19, 20; xi, 55.

- SILIUS (Caius), fils du précédent, *Ann.*, xi, 55, 5, 27, 6, 12, 26, 27, 29, 50; xii, 65, 51, 52, 54, 55.
- SILIUS ITALICUS, *Hist.*, iii, 63.
- SILURES, *Ann.*, xii, 52, 58. — *Agr.*, 11. — *Ann.*, xii, 55, 59, 40; xiv, 29. — *Agr.*, 17.
- SIMBRUINS (Lacs), *Ann.*, xi, 22.
- SIMBRUINS (Monts), *Ann.*, xiv, 45.
- SIMON, *Hist.*, v, 9.
- SIMON, chef des Juifs, *Hist.*, v, 12.
- SINDE, *Ann.*, xi, 11.
- SINNACES, *Ann.*, vi, 51, 52, 56, 57.
- SINOPE (Sinah ou Sinope), *Hist.*, iv, 85, 84.
- SINUESSE, *Ann.*, xii, 66. — *Hist.*, i, 70.
- SIPYLE, *Ann.*, ii, 47.
- SIRAQUES, *Ann.*, xii, 45, 16.
- SISENNA STATILIUS TAURUS, *Ann.*, ii, 4; xii, 59; xiv, 46; xii, 59.
- SITONES (Norwégiens), *Germ.*, 43.
- SOHEMUS, *Ann.*, xii, 25.
- SOHEMUS, nommé roi de la Sophène par Néron, *Ann.*, xiii, 7. — *Hist.*, ii, 81; v, 1.
- SOPHÈNE, *Ann.*, xiii, 7.
- SORRENTE, *Ann.*, iv, 67; vi, 1.
- SOSIUS, *Ann.*, xi, 1, 4. — *Ann.*, xi, 4.
- SOSIUS (Caius), *Hist.*, v, 9.
- SOSTRATUS, *Hist.*, ii, 4.
- SOZA, *Ann.*, xii, 16.
- SPINTRIE, *Ann.*, vi, 1.
- STAIUS, *Ann.*, iv, 27.
- STATILIUS TAURUS, *Ann.*, iii, 72; vi, 11.
- STATIUS PROXIMUS, *Ann.*, xv, 50, 60, 71.
- STÉCRADES (Iles d'Hyères), *Hist.*, iii, 45.
- STERTINIUS (Lucius), *Ann.*, i, 60, 71; ii, 8, 11, 17.
- STRATONICE, *Ann.*, iii, 62.
- SUARDONES, *Germ.*, 40.
- SUBLAQUEUM (Badia di Subiaco), *Ann.*, xiv, 22.
- SUBLICIUS (Pont), *Hist.*, i, 86.
- SUBRIUS DEXTER, *Hist.*, i, 51.
- SUBRIUS FLAVIUS, *Ann.*, xv, 49, 50, 58, 65, 67.
- SUBRIUS CLEMENS, *Hist.*, i, 87; ii, 12.
- SUENNA POMETIA, *Hist.*, iii, 72.
- SUETONIUS PAULLINUS (Caius), *Agr.*, 5. — *Hist.*, ii, 45. — *Agr.*, 14. — *Ann.*, xiv, 29, 55, 54, 56, 57, 58, 59. — *Agr.*, 16, 18. — *Ann.*, xvi, 14. — *Hist.*, i, 87, 90; ii, 25, 24, 25, 26, 51, 52, 55, 57, 59, 40, 41, 60.

SUÈVES, *Hist.*, i, 2; iii, 21. — *Germ.*, 2. — *Agr.*, 28. — *Germ.*, 38-45. — *Hist.*, iii, 5. — *Ann.*, i, 44; ii, 26, 44, 45, 62, 65; xii, 29.

SCÉVIQUE (Mer), *Germ.*, 45.

SCILIUS CÉSONIUS, *Ann.*, xi, 56.

SILIUS (Marcus), *Ann.*, xii, 25.

SILIUS (Publius), *Ann.*, iv, 51; xi, 1, 2, 4, 3; xiii, 42; xi, 6; xiii, 42, 45.

SILVÈS, *Germ.*, 44, 45.

SILVIA PÉTÉSASTA, *Hist.*, iv, 42.

SOLPICIUS RUFUS, *Ann.*, xi, 55.

SOSIQUES, *Hist.*, iv, 66.

SORÈNA, *Ann.*, xi, 42.

SYÈNE (Assouan), *Ann.*, ii, 61.

SYLLA (Lucius), *Ann.*, iii, 51.

SYRACUSE, *Ann.*, xiii, 48.

SYRIE, contrée d'Asie, *Ann.*, i, 1, 4, 5, 35, 58, 77, 82, 85; v, 10; vi, 27, 51, 52; xii, 43, 53; xiii, 55; xv, 3, 17, 26. — *Hist.*, ii, 9, 74, 77, 78; iv, 3, 59; v, 1, 2, 6, 9, 10, 26.

T

TACFARINAS, *Ann.*, ii, 52; iii, 20, 21, 52; iii, 75, 74; iv, 15, 25, 24, 25.

TALLIUS GÉMINUS, *Ann.*, xiv, 50.

TAMISE, *Ann.*, xiv, 52.

TANAIUS (Don), *Ann.*, xii, 17.

TANFANA, *Ann.*, i, 51.

TANTALE, *Ann.*, iv, 56.

TARENTE, *Hist.*, ii, 85. — *Ann.*, i, 10, xiv, 12, 27.

TARQUITIUS CRESCENS, *Ann.*, xv, 11.

TARQUITIUS PRISCUS, *Ann.*, xii, 59; xiv, 46.

TARRAGONE, *Ann.*, i, 78.

TARSA, *Ann.*, iv, 60.

TARTARO, *Hist.*, iii, 9.

TAURUS (Heyrick), *Ann.*, xii, 28; i, 56.

TAURANNITES, *Ann.*, xiv, 24.

TAURIDE (Crinée), *Ann.*, xii, 17.

TAURUS, *Ann.*, vi, 41; xii, 49; xv, 8, 10.

TAUS (Goy ou Tweç), *Agr.*, 22.

TEDIUS (Quintus), *Ann.*, i, 10.

TÉLÉBOENS, *Ann.*, iv, 47.

TÉLÉSINUS (Lucius), *Ann.*, xvi, 14.

TEMNOS, *Ann.*, ii, 47.

TENCTÈRES, *Germ.*, 52, 55, 52. — *Ann.*, xiii, 56. — *Hist.*, iv, 21, 64, 65, 77.

TÉNOS, *Ann.*, iii, 65.

TERENTIUS (Marcus), *Ann.*, vi, 8, 9.

TERMESTINS, *Ann.*, iv, 45.

TERRACINE, *Ann.*, iii, 2. — *Hist.*, iv, 2; iii, 57, 60, 76, 77, 85; iv, 5, 5.

TERTIUS JULIANUS, *Hist.*, ii, 85; iv, 59, 40.

TECTBERG, *Ann.*, i, 60.

TECTONS, *Hist.*, iv, 75.

TÈBÈS, *Ann.*, ii, 60; xi, 14; ii, 60.

THÉOPHILE, *Ann.*, ii, 55.

THERMES, *Ann.*, v, 10.

THRACE (Roumélie ou Romanie, *Ann.*, ii, 66; iii, 58; iv, 10; xii, 65; ii, 64, 67; iii, 58; iv, 5; ii, 54.

THRASÉA OU THRASÉAS (Pétus), *Ann.*, xvi, 21, 29. — *Hist.*, iv, 5; xiii, 59; xiv, 12; xvi, 21; xiv, 48, 49; xvi, 21; xv, 20, 25; xvi, 21, 24, 28, 29, 26, 55. — *Hist.*, iv, 8. — *Ann.*, xvi, 54, 55. — *Agr.*, 2. — *Ann.*, xvi, 6, 49; ii, 91.

THRASYLÉ, *Ann.*, vi, 20, 21, 22.

THURUS, *Ann.*, iv, 24.

TIBULÉ, *Agr.*, 10.

TIBURIUM (Torre Brodoquato), *Ann.*, xiv, 21.

THÉSILDA, *Ann.*, i, 55, 57, 58.

THÈRE (Néron Claude), *Ann.*, vi, 51; i, 10; v, 1.

THÈRE NÉRON CÉSAR (L'empereur), *Ann.*, vi, 51; i, 75; ii, 54; i, 3; iii, 29; i, 3, 4, 77. — *Agr.*, 15. — *Ann.*, iv, 57; ii, 3; iii, 29; vi, 57; ii, 55; vi, 51; ii, 26; i, 54. — *Germ.*, 57. — *Ann.*, i, 3; iii, 56; iv, 40, i, 55, 4; ii, 42, iii, 48; iv, 15, 57; vi, 20, 21; iv, 58; xii, 25; i, 2; xii, 25; i, 5, 6, 55, 16, 7, 55, 52; ii, 5, 26, 42, 45; vi, 51; i, 8, 10, 12, 15, 14 et suiv. — *Ann.*, ii, 64 et suiv.; iii, 2; iv, 1 et suiv.; vi, 1 et suiv. — *Hist.*, ii, 76; i, 89.

TIGERIUS ALEXANDRE, *Ann.*, xv, 28. — *Hist.*, i, 11; ii, 74, 79.

TIBRE, *Ann.*, i, 76; iii, 9; xii, 56; xv, 45. — *Hist.*, ii, 95; iii, 82.

TIBUR (Tivoli), *Ann.*, vi, 27; xiv, 22.

TIGIUM (Pavie), *Ann.*, iii, 5. — *Hist.*, ii, 17, 27, 30, 68, 88.

TIGELLINUS (Sophonius), *Ann.*, xiv, 48, 51; xv, 59; xiv, 51, 57, 60; xv, 57, 50, 58, 61, 72; xvi, 14, 17, 19, 20. — *Hist.*, i, 72, 24, 72.

TIGRANE, *Ann.*, ii, 3.

TIGRANE, autre souverain d'Arménie, *Ann.*, vi, 40.

TIGRANE de Cappadoce, *Ann.*, xiv, 26; xv, 1, 24, 2, 5, 4, 5, 6.

TIGRANOGRTE (Sered), *Ann.*, xv, 5, 6, 8; xii, 50; xiv, 23, 24; xv, 4.

TIGRE (Basileuse), *Ann.*, vi, 57; xii, 15.

TIBDATE, *Ann.*, vi, 32, 37. — *Ann.*, vi, 59, 41, 42, 43, 44.

TIRIDATE, *Ann.*, xii, 50; xv, 14, 54; xiii, 34, 37; xv, 2; xiii, 37, 58, 40, 41; xiv, 26; xv, 1, 2, 24, 25, 27, 28, 29, 51, 25.

TITE-LIVE, *Ann.*, iv, 54. — *Agr.*, 10. — *Ann.*, iv, 54.

TITUS PROCULUS, *Ann.*, xi, 50, 55.

TITUS SARBUS, *Ann.*, iv, 18, 68, 19, 69, 70; vi, 4.

TITUS, *Hist.*, i, 10; ii, 1, 2, 4, 5, 79, 82; iv, 51; v, 1; iv, 5, 58, 52; v, 1, 10, 11, 15; ii, 1, 5; iv, 90; v, 6; i, 1, ii, 2.

TMOLOS, *Ann.*, ii, 47.

TOGONIUS GALLUS, *Ann.*, vi, 2.

TOLBIAC (Zulpich), *Hist.*, iv, 79.

TONGRES (Brabant et Liégeois), *Germ.*, 2. — *Hist.*, ii, 14, 28; iv, 16, 55, 66. — *Agr.*, 56.

TORONE, *Ann.*, v, 10.

TORQUATA, *Ann.*, iii, 69.

TRAJAN, *Agr.*, 5, 44. — *Germ.*, 57. — *Hist.*, i, 1.

TRALLES, *Ann.*, iv, 55.

TRANSALPINES (Nations), *Hist.*, iv, 54.

TRANSRHÉNANS (Germains), *Hist.*, ii, 17; iv, 15, 25, 28, 75, 75, 65, 25.

TRAUUS MONTANUS, *Ann.*, xi, 56.

TREBELLIANUS RUFUS, *Ann.*, ii, 67; iii, 58; vi, 59.

TREBELLUS (Marcus), *Ann.*, vi, 41.

TREBELLIANUS MAXIMUS, *Hist.*, xiv, 46. — *Agr.*, 16. — *Hist.*, i, 60, 65.

TREBIZONDE, *Ann.*, xiii, 59. — *Hist.*, iii, 47.

TREBONIUS GARCIANUS, *Hist.*, i, 7.

TREBES, *Hist.*, iv, 62, 70; v, 14. — *Ann.*, i, 41; iv, 72-75; 77-78; v, 17, iv, 85.

TREBIA, *Hist.*, ii, 65, 64; iii, 77.

TREBQUES, *Germ.*, 28. — *Hist.*, iv, 70.

TRIMÈRE, *Ann.*, iv, 71.

TRINOBANTES (Middlesex Essex), *Ann.*, xiv, 51. — *Agr.*, 51.

TRIOBORIS, *Ann.*, xii, 55.

TRUTTLE (Rochester), *Agr.*, 58.

TRIBANTES, *Ann.*, i, 51; xiii, 55, 56.

TURÈNOS, *Ann.*, xvi, 22.

TURISTON, *Germ.*, 2.

TULLIUS VALENTINUS, *Hist.*, iv, 68, 69, 70, 71, 76, 85.

TURÉSIS, *Ann.*, iv, 50.

TURIN, *Hist.*, ii, 66, 59, 64.

TURONIENS, *Ann.*, iii, 41, 46.

TURRANIUS (Caius), *Ann.*, i, 7; xi, 51.

TURULLIUS CEREALIS, *Hist.*, ii, 22.

TYR (Sour), *Ann.*, xvi, 1.

U

UBIENS, *Ann.*, i, 51, 56, 57. — *Hist.*, iv, 55; xii, 27. — *Hist.*, iv, 28. — *Germ.*, 25. — *Ann.*, xiii, 57; iv, 18, 28, 65, 65, 66, 77, 79; v, 24.

UMBRICIUS, *Hist.*, i, 27.

UMIDIUS QUADRATUS (Titus), *Ann.*, xii, 45; xiii, 8; xii, 48, 54; xiii, 8, 9; xiv, 26.

UNSIÉGIS (Hunsing), *Ann.*, i, 70.

URBINUM (Orbino), *Hist.*, iii, 62.

URGULANA L., *Ann.*, ii, 34; iv, 21, 22.

USIPÈTES, *Germ.*, 52. — *Ann.*, i, 51; xiii, 55, 56. — *Hist.*, iv, 57. — *Agr.*, 18, 57.

USPÉ, *Ann.*, xii, 16, 67.

V

VADA, *Hist.*, v, 20, 21.

VAHAI, *Ann.*, ii, 6. — *Hist.*, v, 26.

VALERIUS (Marcus), *Ann.*, iii, 2.

VALERIUS PAVLIANUS, *Hist.*, iii, 42, 45.

VANDALES, *Germ.*, 2.

VANGION et SIDON, *Ann.*, xii, 59, 50.

VANGIONS, *Germ.*, 28. — *Ann.*, xii, 27. — *Hist.*, iv, 70.

VANNIUS, *Ann.*, ii, 65.

VARDANES, *Ann.*, xiii, 7.

VARIENS, *Germ.*, 40.

VARIUS (Lucius), *Ann.*, xiii, 52.

VARRON (Murena), *Ann.*, i, 10.

VARRON (Vibidius), *Ann.*, ii, 48.

VARRON (L. Visellius), *Ann.*, iii, 41, 42; iv, 17, 19.

VARSUS (Quinctilius), *Ann.*, i, 5, 58. — *Hist.*, v, 9. — *Ann.*, i, 10, 45, 55, 57, 60; ii, 15, 55, 45; xii, 27. — *Hist.*, 29.

- IV, 17. — *Germ.*, 37. — *Ann.*, i, 61, 70, 61, 62; ii, 7, 41.
 VASACUS, *Ann.*, xv, 14.
 VATINIUS, *Ann.*, xv, 54. — *Hist.*, i, 57.
 VECTIUS VALENS, *Ann.*, xi, 50, 51, 55.
 VEDIUS AQUILA, *Hist.*, ii, 44; iii, 7.
 VEDIUS POLLION, *Ann.*, i, 40; xii, 60.
 VEIANUS NIGER, *Ann.*, xv, 67.
 VELEDA, *Hist.*, iv, 61; v, 22, 24. — *Germ.*, 8. — *Hist.*, iv, 63.
 VÉLIN (*Vellino*), *Ann.*, i, 79.
 VELLEIUS (Publius), *Ann.*, iii, 59.
 VELLOCATUS, *Hist.*, iii, 43.
 VÉNÈDES, *Germ.*, 46.
 VÉNÈTES, *Ann.*, xi, 25.
 VENTIHIUS (Publius), *Hist.*, v, 9. — *Germ.*, 57.
 VENTIHIUS CUMANUS, *Ann.*, xii, 54.
 VENUSIUS, *Ann.*, xii, 40. — *Hist.*, iii, 43.
 VERANIA, *Hist.*, i, 47.
 VERANIUS (Quintus), *Ann.*, ii, 56, 74; iii, 10, 15, 19.
 VERANIUS (Quintus), *Ann.*, xii, 5. — *Ann.*, xiv, 29. — *Agr.*, 14. — *Ann.*, xiv, 29.
 VERAX, *Hist.*, v, 20, 21.
 VÉRCEL, *Hist.*, i, 70. — *Orat.*, 8.
 VÉRONE, *Hist.*, ii, 25; iii, 9, 15, 8, 10, 50, 52.
 VERRIUS, *Ann.*, xiii, 54.
 VERULAMUM (*Verulam*), *Ann.*,
 VESPASIANUS, *Ann.*, iii, 55. — *Hist.*, iii, 44. — *Agr.*, 15. — *Ann.*, xvi, 5. — *Hist.*, i, 40, v, 1 et *suiv.* — *Hist.*, ii, 78 et *suiv.*; iv, 5 et *suiv.* — *Voyez* encore, *Hist.*, ii, 99; iii, 54, 57, 38, 49, 66, 86; iv, 9, 15, 14, 17, 24, 27, 32, 37, 40, 46, 54, 58, 68, 70, 75, 77; v, 15, 25. — *Germ.*, 8. — *Agr.*, 9.
 VESTIUS (Sextus), *Ann.*, vi, 9.
 VESTIUS (Lucius), *Hist.*, iv, 53.
 VESTRICIUS SPURINNA, *Hist.*, ii, 11, 18, 19, 25, 56.
 VÉTÈRA, *Ann.*, i, 45. — *Hist.*, iv, 18, 21, 35, 58, 57, 58, 59, 60, 62; v, 14.
 VETURIUS, *Hist.*, i, 25.
 VIDUA, *Ann.*, xi, 52, 54.
 VIBILLIUS, *Ann.*, ii, 63; xii, 29.
 VIBIUS (Caius), *Ann.*, ii, 50.
 VIBIUS CRISPUS, *Hist.*, iv, 42. — *Orat.*, 8. — *Ann.*, xiv, 28. — *Hist.*, ii, 40; iv, 41, 45. — *Orat.*, 8, 15.
 VIBIUS MARSUS, *Ann.*, ii, 74, 79. — *Ann.*, iv, 56; vi, 47, 48; xi, 10.
 VIBIUS SECUNDUS, *Ann.*, xiv, 28. — *Hist.*, ii, 10.
 VIBIUS SERENUS, *Ann.*, iv, 15, 28, 50.
 VIBIUS SERENUS, *Ann.*, iv, 28, 29, 56.
 VIDULENUS, *Ann.*, i, 22, 25, 28, 29.
 VIDULLIUS, *Ann.*, xiii, 28.
 VICENCE, *Hist.*, iii, 8.
 VIENNE, *Ann.*, xi, 1. — *Hist.*, ii, 29; i, 65, 66, 77; ii, 66.
 VINDÉLICIENS, *Ann.*, ii, 17, 29.
 VINDOMISSA (*Windisch*), *Hist.*, iv, 61, 70.
 VINCIANUS, *Ann.*, vi, 9.
 VINICIUS (Marcus), *Ann.*, vi, 15, 45.
 VINICIUS (Titus), *Ann.*, iii, 11.
 VINIUS RUFINUS (Titus), *Hist.*, i, 1, 11, 6. — *Hist.*, i, 12 et *suiv.*; ii, 95.
 VIPSANIA, *Ann.*, i, 12; iii, 19.
 VIPSANIUS GALLUS, *Ann.*, ii, 51.
 VIPSTANUS (Lucius), *Ann.*, xi, 25, 25.
 VIRIDIUS GEMINUS, *Hist.*, iii, 48.
 VIRGINIUS (Flavius), *Ann.*, xv, 71.
 VIRGINIUS RUFUS, *Ann.*, xv, 25. — *Hist.*, iv, 17, 69; i, 8, 53, 52; iii, 62; i, 9; ii, 71, 77; ii, 49, 51, 68; i, 52.
 VISTULA, *Ann.*, ii, 85.
 VISURGIS (*Weser*), *Ann.*, ii, 9, 11, 12, 16, 47.
 VITELLIA, *Ann.*, iii, 49.
 VITELLIUS (Lucius), *Hist.*, iii, 86. — *Ann.*, vi, 28, 52. — *Ann.*, vi, 56, 57, 41, 52; xi, 55, 2, 5, 54, 55; xii, 4. — *Hist.*, iii, 66. — *Ann.*, xii, 4, 5, 6, 7, 42; xiv, 56. — *Hist.*, i, 9, 52; iii, 66.
 VITELLIUS (Aulus), *Hist.*, i, 4. — *Ann.*, xiv, 49. — *Hist.*, ii, 71, 77, 94; iii, 86; ii, 59, 67. — *Ann.*, xi, 25. — *Hist.*, i, 9 et *suiv.*; ii, 7 et *suiv.*; iii, 2 et *suiv.* — *Voyez* encore, *Hist.*, i, 75, 76; ii, 1, 27, 38, 44, 42, 48, 52, 55, 80, 81, 83, 86; iii, 1, 66; iv, 1, 45, 15, 17, 19, 21, 24, 56, 57, 46, 49, 54, 55, 58, 70; v, 26.
 VITELLIUS (Lucius), *Hist.*, i, 88; ii, 54; iii, 57, 58, 55, 58, 77; iv, 2; iii, 77; ii, 65; iii, 77.
 VITELLIUS (Publius), *Ann.*, i, 70; ii, 6, 74; iii, 10, 15, 19. — *Ann.*, v, 8; vi, 47.
 VITELLIUS (Quintus), *Ann.*, ii, 48.
 VITIA, *Ann.*, vi, 10.
 VIVIANUS ANNIUS, *Ann.*, xv, 28.
 VOCIETIUS (*Boetz-Berg*), *Hist.*, i, 68.
 VOCOCCUS, *Hist.*, i, 66.
 VOLAGINIUS, *Hist.*, ii, 75.

- VOLANDUM, *Ann.*, xiii, 39.
 VOLGÈSE, *Ann.*, xii, 44, 14. — *Hist.*, i, 40. — *Ann.*, xii, 50; xiii, 7, 9, 54, 57; xiv, 25; xv, 1, 2, 3, 5, 6, 7, 10, 11, 15, 14, 15, 17, 24, 25, 27, 28, 31. — *Hist.*, iv, 51.
 VOLSEIUS (Caius), *Hist.*, iii, 29.
 VOLSEIUS (Lucius), *Ann.*, iii, 50.
 VOLSEIUS (Lucius), *Ann.*, xii, 22; xiii, 50; xiv, 56.
 VOLSEIUS (Quintus), *Ann.*, xiii, 25; xiv, 46.
 VOLSEIUS (Proculus), *Ann.*, xv, 51, 57.
 VONONES, *Ann.*, ii, 2, 1, 5, 4, 56, 58, 68; ii, 68; vi, 31; xii, 40.
 ONONES, *Ann.*, xii, 14.
 VOTIENS MONTANUS, *Ann.*, iv, 42.
 VULCATIUS ARABICUS, *Ann.*, xv, 50.
 VULCATIUS TERTULLIANUS, *Hist.*, iv, 9.
 VULCATIUS TULLIUS, *Ann.*, xvi, 8.
 VULSINIE (*Bolsena*), *Ann.*, iv, 1; vi, 8.

X

XENOPHON, *Ann.*, xii, 61, 67.

Z

ZÉNODIE, *Ann.*, xii, 51.
 ZÉNON, *Ann.*, ii, 56, 61.
 ZEUGMA, *Ann.*, xii, 12.
 ZORSINÈS, *Ann.*, x i, 15, 17, 19.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

BIBLIOTECA DE BIBLIOTECAS

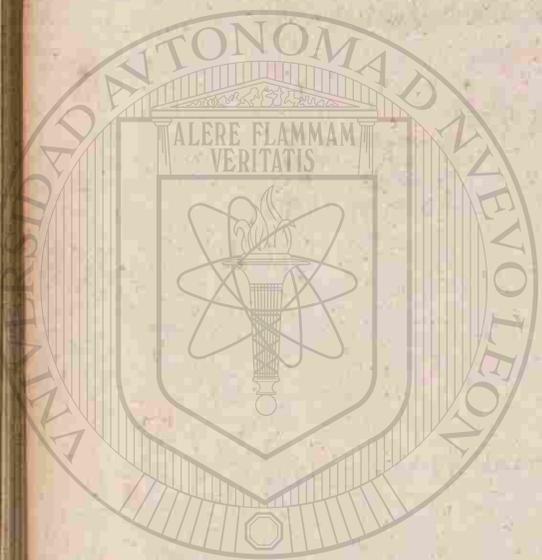


TABLE DES MATIÈRES

Livre premier..	1
Livre deuxième..	77
Livre troisième..	157
Livre quatrième..	250
Livre cinquième..	314
La Germanie..	357
Vie de Cn. Julius Agricola..	372
Des Orateurs..	415
Notes..	467
Index de C. C. Tacite..	489

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

